193

HISTOIRE DE L'ORDRE

ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS

DEPUIS SON INSTITUTION EN 1693 JUSQU'EN 1830;

PAR ALEX. MAZAS

Ancien officier d'état-major.

Vol. 3

TERMINÉE

PAR THÉODORE ANNE

Ancien garde du corps du Roi, compagnie de Noailles.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

> Ludovicus Magnus instituit 1693,
> Bellicæ virtutis præmium.
> (*Devise de l'Ordre.*)

> Jamais Louis XIV n'aurait pu soutenir avec avantage la lutte contre l'Europe coalisée, lors de la guerre de la Succession, s'il n'avait eu à sa disposition la monnaie de la croix de Saint-Louis.
> (NAPOLÉON, *Discussion dans le conseil d'État de l'institution de la Légion d'honneur.*)

Ouvrage contenant les noms de QUATORZE MILLE dignitaires ou chevaliers de l'Ordre.

TOME TROISIÈME.

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie | E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Libraires-éditeurs, rue Jacob, 56. | Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13.

1861

193

HISTOIRE DE L'ORDRE

ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS

INTRODUCTION.

D'Aspect, dans les trois volumes de son ouvrage intitulé : *Histoire de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis*, et publié en 1700, n'a donné que les noms de quatorze cent trente-cinq dignitaires ou chevaliers; le présent ouvrage en contient quatorze mille.

C'est le fruit de quatre ans d'un travail actif et laborieux, accompli au milieu de documents épars, souvent difficiles à retrouver.

Nous n'avons rien épargné, ni temps, ni dépense, pour rester, du moins sous le rapport de la bonne volonté et du dévouement, au niveau de notre tâche. Cette édition compacte contient, nous devons le répéter, six fois plus de matières, au moins, que la première, et fait d'elle un ouvrage pour ainsi dire nouveau.

Nous faisons cette observation, pour répondre à quelques lettres qui nous ont été adressées, et dans lesquelles on regardait le troisième volume que nous publions aujourd'hui comme un supplément aux deux volumes de la première édition.

Il n'y a pas eu réimpression, mais refonte complète de l'ou-

vrage, addition de plus de huit mille noms, sans compter les états de services qui ne se trouvent pas dans la première publication.

Ce dernier fait s'explique par l'ignorance où nous étions alors de documents précieux, authentiques, et qui empruntent une nouvelle importance au bouleversement amené dans les archives particulières par nos révolutions.

Nous avons eu souvent tant de peine à retrouver les noms qui nous étaient signalés, que nous avons voulu, au moyen d'indications exactes, donner plus de facilité aux recherches qui pourraient être ultérieurement faites dans les ministères de la guerre et de la marine.

Nous n'avons pas cité une seule croix de Saint-Louis dont l'authenticité ne puisse être prouvée.

On a reproché aux deux premiers volumes, publiés en 1860, de contenir des noms dont l'orthographe n'était pas exacte. Notre réponse est facile. Nous avons laissé parler les registres officiels, et nous ne nous sommes pas permis de les rectifier. Il est bon que l'on sache que l'orthographe des noms s'est modifiée, et qu'il en est qui s'écrivent aujourd'hui autrement qu'ils ne s'écrivaient il y a cent ou cent cinquante ans.

Cet ouvrage a deux auteurs, M. Mazas qui l'a commencé, et nous qui l'avons continué et terminé. Sur dix-huit cents pages environ dont il se compose, quinze cents nous appartiennent, et sont le résultat de nos recherches.

Ce sont ces recherches, parfois infructueuses, toujours longues et difficiles, qui ont retardé l'apparition de ce volume.

M. Mazas n'ayant point laissé de notes, nous ignorons où il a pu puiser les éléments de son travail, et comme il n'a pu consulter les archives de la guerre et de la marine, il a dû s'aider de d'Aspect, des *Etats de la France* et des journaux de l'époque.

Notre travail commence à la page 325 du premier volume, et, à

dater de ce moment, les nominations prennent un caractère officiel, puisqu'elles émanent des documents déposés aux ministères de la guerre et de la marine.

Dans un article bienveillant, publié, à propos de notre ouvrage, par le *Moniteur de l'Armée*, on a mis en parallèle les deux ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et l'on a cherché à faire ressortir la supériorité égalitaire du dernier. L'exemple était tiré de la prise de Prague. On a fait observer que Chevert fut fait chevalier de Saint-Louis à cette occasion, et que le sergent Pascal, qui le suivit, ne put obtenir la même récompense, parce qu'il n'était pas officier, tandis que, de nos jours, il eût été également décoré.

En ce qui concerne Chevert, et malgré la lacune qui existe dans les registres de l'ordre, de 1695 à 1746, il y a là une erreur, qui du reste a été d'abord commise par M. Mazas. La prise de Prague eut lieu le 25 novembre 1741, et M. Mazas dit, page 328, que Chevert fut fait chevalier de Saint-Louis et brigadier en 1743. Or, les *Etats militaires* portent que Chevert fut nommé brigadier le 10 décembre 1741. C'était la récompense du fait de Prague. Quant à la croix de Saint-Louis, elle était antérieure. Il résulte des registres-matricules que nous avons reproduits, t. I, p. 582, qu'il avait été indiqué en 1727, comme méritant cette croix qu'il obtint dans la période de 1734 à 1748. M. Mazas a confondu avec le titre de chevalier la pension de 1,500 livres sur l'ordre, qu'il obtint le 15 mai 1743, ainsi que nous en avons fait mention, t. I, p. 652. La pension n'était jamais donnée avec la croix, il fallait une ancienneté dans l'ordre.

Il serait injuste de juger un siècle d'après les idées d'un autre siècle, et de demander à une époque reculée ce que l'on n'a même pas conquis à l'époque à laquelle on écrit.

En reprochant à l'ancienne monarchie d'avoir eu pour les of-

ficiers une distinction qui n'était point commune aux soldats, on ne s'aperçoit pas que l'on fait le procès aux premières années de notre révolution. En 1789, les idées n'étaient plus celles de 1741. On avait proclamé l'égalité entre tous, et les titres nobiliaires avaient disparu. Le 1er janvier 1791, l'assemblée nationale vota un décret, sanctionné par le roi, le 7 du même mois. Elle ne fit qu'un seul ordre des ordres de Saint-Louis et du Mérite militaire. C'était une belle occasion pour elle de mettre en action le principe d'égalité et de relever les soldats de la déchéance qui pesait sur eux. L'assemblée nationale y songea-t-elle? Nullement.

L'article 1er porte : « A l'avenir, la décoration militaire sera accordée aux officiers de toutes armes et de tous les grades à vingt-quatre ans de services révolus. »

La seule concession que fit l'assemblée se trouve dans l'article 2, qui déclarait que « les années de services comme soldat et sous-officier compteraient comme celles d'officier. »

Jusqu'alors on n'en avait pas tenu compte. Mais, de 1791 à 1792, comme de 1693 à 1790 inclus, on ne pouvait être décoré que si l'on était officier. Comment peut-on donc reprocher à Louis XV de n'avoir pas fait pour le sergent Pascal ce que la révolution triomphante ne fit pas pour les soldats et les sous-officiers qu'elle appelait à elle?

Nous respectons profondément l'institution de la Légion d'honneur, mais la croix de Saint-Louis avait un grand avantage sur l'ordre créé en 1802 ; elle était exclusivement militaire ; elle était la récompense du sang versé pour l'État, et par cela même elle flattait davantage l'armée.

Quand la croix d'honneur fut fondée, nous sortions d'une révolution qui n'avait laissé que des ruines, mais dont les excès étaient couverts par la gloire de nos armes, car l'armée fut toujours le *palladium* de la France.



Il fallait reconstruire, et on ne put le faire qu'en ressuscitant ce qu'on avait follement détruit. Napoléon avait puisé le germe de son idée dans l'article 2 du décret de l'assemblée nationale du 30 juillet 1791, ainsi conçu :

« L'assemblée nationale se réserve de statuer sur la distinction nationale unique qui pourra être accordée aux vertus, aux talents, aux services rendus à l'État, et néanmoins, en attendant qu'elle ait statué sur cet objet, les militaires pourront continuer de porter et de recevoir la décoration militaire actuellement existante. »

Ce ne fut pas sans résistance que la Légion d'honneur fut adoptée. Elle eut des adversaires dans le conseil d'Etat, dans le Tribunat, dans le Corps législatif, et la majorité qui la vota fut si peu considérable, que, le principe reconnu, l'application n'en eut lieu qu'en 1804, lorsque la République fit place à l'Empire. On trouvait ce principe contraire à celui de la république, et il suffit d'ouvrir les *Mémoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr* pour voir que, même postérieurement, l'idée qui souriait à l'ancienne armée d'Italie ne souriait pas à l'ancienne armée du Rhin. Mais si cette institution était une anomalie sous la République, elle devint une nécessité par suite du rétablissement des formes monarchiques.

« Je veux, disait Napoléon pour la faire consacrer, que la même croix brille sur la poitrine du soldat et sur celle du premier président de la Cour de cassation. » C'était proclamer le principe de l'égalité, et cependant il ne poussa pas ce principe jusqu'à son extrême limite. La croix d'honneur n'est pas complétement égalitaire. Un soldat, un sous-officier peuvent être chevaliers, mais ils ne peuvent monter aux grades supérieurs. Il en est de même des sous-lieutenants et des lieutenants. Un capitaine ne peut aller au delà de la croix d'officier, et un colonel ne peut être grand-officier de l'ordre.



Ainsi, malgré le progrès des idées, il y avait des restrictions, et ces restrictions justifient le passé et mettent à néant les reproches qu'on lui adresse.

Les deux premiers volumes conduisaient l'ordre de Saint-Louis depuis 1693 jusqu'en 1792. Le troisième reprend cet ordre à son abolition en France, relate une partie des nominations faites à l'armée de Condé et en Vendée, et arrive enfin à la période de 1814 à 1830. Il est terminé par un chapitre consacré à d'anciennes recherches, car, pendant ce travail de quatre années, nous avons écrit au milieu de réclamations et d'indications, qui nous forçaient à chaque instant à faire un pas en arrière et à revenir au but que nous avions dépassé.

La période de la Restauration montre quelle justice présidait aux actes du gouvernement royal. Il récompensa à la fois les services qui lui avaient été rendus et ceux qui avaient été rendus à la France. Les émigrés durent produire leurs titres comme les autres. Les uns unirent à leurs services royaux leurs services dans l'armée impériale. Ceux que leurs convictions avaient conduits à rester fidèles à leur passé obtinrent dix ans de grâce. On a souvent parlé des émigrés avec défaveur, et cependant voici un fait qui prouve que, dans les luttes qu'ils soutinrent, l'amour de la patrie était resté profondément gravé dans leurs cœurs. En 1815, un émigré, M. Lefaucheux, sollicita la croix de Saint-Louis. La commission mixte, instituée pour l'examen des droits (voir plus loin, p. 201), lui reconnut vingt et un ans de services, années de grâce comprises, mais il en fallait vingt-quatre. Elle le recommanda cependant au ministre, parce qu'en « 1796, commandant une patrouille de l'armée de Condé, il fit prisonniers un officier et un sergent-major de l'armée républicaine, auxquels il offrit des secours pécuniaires avant de les remettre entre les mains du colonel de son régiment. Moreau, en ayant été instruit, eut les mêmes



égards pour les officiers de l'armée de Condé. » Ce fut « cette circonstance heureuse, attestée par monseigneur le duc de Bourbon, et indiquée dans l'état de services,» qui valut à M. Lefaucheux une croix bien méritée.

Nous avons cherché à donner satisfaction aux indications qui nous ont été adressées, mais nous ne pouvions aller au delà des registres, qui font de ce livre un document incontestable, et nous prions nos lecteurs de consulter les *errata* et les deux tables alphabétiques.

Enfin, on nous a demandé le chiffre des membres de l'ordre, existant encore aujourd'hui. Il nous est impossible de faire ce que les ministres de la guerre et de la marine ne pourraient faire eux-mêmes.

Maintenant nous livrons notre œuvre au public. Nous n'avons pas la prétention de croire qu'elle est parfaite, mais du moins nous espérons que l'on reconnaîtra que c'est une œuvre honnête. Puisse-t-on trouver qu'elle est utile !

THEODORE ANNE.



HISTOIRE

DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE

DE

SAINT-LOUIS.

DEUXIÈME PARTIE (*suite*).

DE 1743 A 1830.

CHAPITRE PREMIER.

Émigration. — Armée de Condé. — Armées de la Vendée. — Dignitaires de l'ordre, nommés de 1793 à 1801. — Chevaliers de Saint-Louis, nommés de 1792 à 1797.

L'émigration fut-elle une faute, comme on s'est plu à le dire, comme on le répète encore? Il faut, pour juger sainement les événements, se reporter à l'époque à laquelle ils se sont passés. La révolution était partout. Dans les provinces, on traquait les nobles et on brûlait leurs châteaux. Des centaines d'hommes se ruaient sur un seul. Les soldats et les marins destituaient leurs officiers et voulaient élire leurs chefs, qu'ils prenaient parmi leurs camarades. Mgr comte d'Artois et ses enfants, M. le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon, et Mgr le duc d'Enghien, avaient été forcés de quitter la France en 1789. MONSIEUR, comte de Provence, plus heureux que Louis XVI, parvint à franchir la frontière en 1791. Coblentz fut le point de ralliement vers lequel la noblesse se dirigea pour se concentrer.

Elle devait rester en France, dit-on; elle devait se rallier autour du roi. On oublie que la préoccupation du roi était d'éviter tout conflit à l'intérieur; qu'à Versailles le roi n'était défendu que par le guet qui quittait le service et par celui qui venait le prendre, et qu'il n'avait pas même autour de lui tous ses gardes du corps. On oublie que les meneurs, maîtres de Paris, n'auraient pas souffert cette agglomération de serviteurs dévoués; on oublie les récriminations provoquées par la charge que le prince de Lambese fit sur la place Louis XV, à la tête de Royal-Allemand; on oublie enfin que pour grouper la noblesse autour du trône il fallait un ordre et que cet ordre ne fut pas donné.

Laissons un émigré parler de l'émigration. C'est à dix-sept ans qu'il quitta la France : « Les émigrés, dit-il, abandonnèrent leur pays, leurs foyers, leurs propriétés, tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, pour suivre la ligne qu'une conscience intime leur disait être celle de l'honneur et du devoir. Ils se réunirent en corps, prirent les armes, et attendirent en silence le moment où ils seraient appelés à reconquérir la terre qui les avait vus naître, que leurs pères avaient défendue au prix de leur sang, et qui maintenant les rejetait de son sein. Je n'ai jamais compris comment on a pu sérieusement faire aux émigrés un crime de la résolution qu'ils se virent forcés de prendre, ni même comment on a pu, de bonne foi, regarder l'émigration comme une faute. Elle fut, pour eux, un grand malheur, j'en conviens, mais un malheur auquel ils se soumirent à regret et par l'effet de la plus déplorable nécessité. La révolution n'avait-elle pas commencé par mettre les armes à la main à tout ce que la populace a de plus abject? N'avait-elle pas ensuite déchaîné ces hordes sanguinaires contre tous les hommes distingués, soit par leur naissance, soit par leurs fonctions, soit par leur richesse? Ne travaillait-elle pas depuis plusieurs années, par les trames les plus savamment ourdies, à éparpiller et à iso-



ler les victimes désignées, dont le nombre était d'ailleurs, par la nature des choses, inférieur à celui de leurs cruels adversaires? La fuite n'était-elle pas, dans cette position, l'unique parti à prendre, et n'offrait-elle pas, en outre, l'avantage de réunir sur un point ceux que l'on avait séparés avec tant de perfidie : réunion qui leur permettait de tenir tête à leurs ennemis, qui s'étaient flattés de les opprimer un à un? Quand à ces considérations on ajoute la voix de la religion, qui entraînait loin d'une terre impie, celle de la loyauté, qui criait que l'émigration était le seul moyen de servir le roi, et celle de l'espérance, qui peignait le triomphe comme assuré et le retour comme prochain, on pourra admirer le dévouement des émigrés, plaindre leurs infortunes, mais jamais les blâmer (1). »

Demandez à l'orangerie de Versailles, au 10 août, au 2 septembre, aux échafauds en permanence pendant quinze mois, ce que sont devenus ceux qui n'ont point quitté la France, et blâmez ensuite, si vous l'osez, les émigrés qui préféraient la mort sur le champ de bataille à la mort par la main du bourreau!

L'armée de Condé combattit vaillamment, et la Vendée, d'un autre côté, déploya un héroïsme surhumain. Ce n'était point une guerre ordinaire; car, tandis qu'en Vendée des hordes sanguinaires égorgeaient les vieillards, les femmes et les enfants, incendiaient les moissons et les chaumières d'un peuple que Napoléon devait plus tard saluer du titre de *peuple de géants*, Vandamme écrivait au Comité de salut public : « Une centaine d'esclaves ont mordu la poussière, et nous en avons pris environ soixante, sans compter ceux que les soldats vont attraper encore; dans le nombre des prisonniers se trouvent trois émigrés. J'ignore si

(1) *Dix Ans de ma vie, ou Histoire de mon émigration*, par B. de Corbehem, chevalier de Saint-Louis, ancien volontaire de Damas, 1 vol. in-8°, 1827, p. 23 à 25.

vous connaissez le traitement que je leur fais quand j'ai le bonheur d'en attraper : je ne donne pas à la commission militaire la peine de les juger ; leurs procès sont faits sur-le-champ ; mes pistolets et mon sabre font leur affaire. . . Pour cette fois les tyrans seront totalement exterminés. Vive la république une et indivisible (1) ! »

A côté de ces horribles paroles, il est bon de rappeler celles de l'émigré que nous venons de citer. Il raconte le combat de Grosselies, en 1794, combat qui eut pour résultat la retraite de l'armée républicaine et la levée du siége de Charleroi :

« La plaine, qui ne présentait à la vue qu'un champ de carnage et de dévastation, offrait en même temps deux exemples frappants : l'un, des effets terribles du canon ; et l'autre, des efforts impuissants du courage malheureux. Le premier était une file de vingt grenadiers hongrois renversés par un seul boulet ; l'autre était le corps d'un colonel républicain, qui, nouveau Curtius, s'était dévoué pour sauver son régiment. Je le vis étendu sur la poussière, près du moulin de Grosselies, entouré d'ennemis que sa valeur avait immolés. Ce colonel, voulant favoriser la retraite de son régiment, serré de près, s'était mis à sa queue, et, tenant tête à la cavalerie autrichienne qui le poursuivait vivement, il en avait longtemps soutenu seul le choc ; enfin, après une lutte longue, sanglante, et qui devenait trop inégale, enveloppé par sept hussards, dont il avait tué deux et mis trois hors de combat, il succomba glorieusement sous ses nombreuses blessu-

(1) *Révolution de Paris*, par Prudhomme, 212e livraison, p. 115, lettre du 1er brumaire an II (21 octobre 1793). — Ce farouche républicain, cet égorgeur de prisonniers, cet ennemi des tyrans, finit par s'amender. Il devint comte, grand officier, grand aigle de la Légion d'honneur, grand'-croix de l'ordre du Mérite militaire de Wurtemberg, et, quand il commandait en chef, il acceptait sans façon le titre d'Excellence. Il trouvait bon qu'on rétablît ce qu'il avait contribué à détruire, puisque c'était à son profit.

res, au nombre desquelles se trouvait la perte de son poignet, coupé par un coup de sabre. A quelques pas derrière lui, gisaient sur le terrain deux chevaux de selle que conduisait son domestique, et qu'un même boulet avait abattus. J'ignore le nom de ce brave officier ; les fastes de la gloire révolutionnaire auraient dû nous l'apprendre, mais ils se taisent à son égard. Je serais heureux si je pouvais contribuer à réparer cette injustice ; car la valeur, à quelque parti qu'elle appartienne, est un titre de gloire et eut toujours des droits à mon estime (1). »

Pendant huit ans, émigrés et Vendéens luttèrent avec une égale ardeur, et la mêlée ne cessa que lorsque la république haletante tomba sous le joug d'un capitaine heureux, qui, d'abord consul, finit par se faire proclamer empereur. On a fait un crime aux royalistes d'avoir combattu ; mais ils ne combattaient pas contre la France, ils combattaient contre un gouvernement de bourreaux et d'assassins. Jamais les Anglais n'ont reproché aux Irlandais fidèles à Jacques II d'être venus se ranger sous les drapeaux de la France, et cependant ils les trouvaient devant eux au combat des Dunes, en Flandre, en Espagne, sous Louis XIV; à Fontenoy, à Rocoux, à Lawfeld, sous Louis XV. Jamais, en Angleterre, on n'a traité d'impie la guerre de 1745-1746, faite par les Écossais pour rétablir la monarchie des Stuarts. Les Vendéens sont les Écossais d'un autre temps, et les émigrés les Irlandais d'une autre époque.

Pendant le cours de l'émigration, les promotions suivantes eurent lieu dans les dignités de l'ordre de Saint-Louis :

Commandeurs : de Beaumanoir, 20 janvier 1801 ; marquis de Balivière, *idem ;* comte de Chalup, maréchal de camp, 15 novembre 1796; Cely, *idem*, 24 octobre 1797 ; comte de Cacqueray, chef d'escadrons, 8 février 1798; du Castellet,

(1) *Dix Ans de ma vie*, etc., pp. 104 et 105.

idem, 8 février 1798 (1); chevalier de Carbonnier, et de Champigny, maréchaux de camp, 1er juillet 1797; comte de Damas (Étienne-François) (2), *idem*, 20 janvier 1801; comte d'Aigremont, *idem*, 1793; vicomte du Hautoy, *idem*, 24 octobre 1797; baron Dauger, *idem*, 24 octobre 1797; comte de Fléchin, 20 juillet 1799 (en marge : promesse du cordon rouge quand on en délivrera); comte de la Grandière, chef d'escadre, 8 février 1798; de Jobal, lieutenant-colonel de cavalerie (sans date); de Juzancourt, 20 janvier 1801; marquis de la Porte-Vezins, chef d'escadre, 8 février 1798; de la Saullaye, maréchal de camp, 5 janvier 1797; la Laurencye, *idem*, 1er juillet 1797; chevalier de la Varenne, *idem*, 24 octobre 1797; marquis de Monspey, *idem*, 24 octobre 1797; chevalier de Malseigne, maréchal de camp, colonel des carabiniers, 16 octobre 1797; vicomte de Barentin-Montchal, maréchal de camp, 20 janvier 1801; de Mayrot, même date; marquis de

(1) Il y a évidemment erreur de la part du copiste qui a relevé, en 1814, les listes de l'émigration; il s'agit des chefs d'escadre, l'un de 1784, l'autre de 1786. L'*Almanach royal* de 1788 dit : le marquis du Castellet.

(2) Chevalier de Saint-Louis en 1786 (voir t. II, p. 595), étant colonel du régiment du Vexin, émigré en 1791, commandant la compagnie des officiers de son régiment à l'armée des princes jusqu'au 31 décembre 1792, aide-major faisant les fonctions de major général du corps d'émigrés pendant la défense de Maëstricht en février 1793; leva une légion de son nom à la solde de la Hollande en 1794 après le siége de Maëstricht, eut un cheval tué sous lui à Nimègue, même année; maréchal de camp en 1795; débarqua à Quiberon avec l'infanterie de sa légion le 14 juillet 1795. Ce corps ayant été détruit à l'attaque de Sainte-Barbe le surlendemain, le comte Étienne de Damas échappa aux suites de cette douloureuse journée, et rejoignit l'armée de Condé en mars 1796, continua d'y servir, et était présent au licenciement de cette armée le 15 avril 1801 en Styrie. — Grand'-croix en 1814 (*a*). (Voir 1814.)

(*a*) On a beaucoup parlé de l'esprit aristocratique des émigrés. M. de Corbehem, que nous avons cité, et qui était à Quiberon, raconte dans son ouvrage, p. 163, le fait suivant : « Un poste de quatre hommes, avec son caporal, avait été commandé pour monter la garde au fort Penthièvre : deux hommes furent fournis par Périgord, et les deux autres, avec le caporal, par Damas; le hasard voulut que ce caporal eût été, avant la révolution, marmiton chez M. le comte de Choiseul-Praslin, tandis que ce seigneur lui-même, simple volontaire dans la légion de Périgord, se trouva parmi les deux hommes fournis ce jour-là par cette légion. On vit ainsi, dans cette occasion, un comte de Choiseul Praslin commandé par son marmiton. »



Mazancourt, maréchal de camp, même date; comte de Martanges, lieutenant général, 15 novembre 1796; marquis de Mauroy, maréchal de camp, 24 octobre 1797; de Nadal, mêmes grade et date; baron de Pont-l'Abbé, même grade, 7 septembre 1797; de Rison, 20 janvier 1801; comte de Rurange, même date; de Rivière, 8 février 1798; marquis de la Rozière-Carlet, maréchal de camp, 15 novembre 1796; comte de Cillart de Surville, chef d'escadre, 8 février 1798; Salgues, maréchal de camp, 1793; comte de Vaugiraud, maréchal de camp et capitaine de vaisseau, 8 février 1798; comte de la Chapelle (Lefilleul), maréchal de camp, 15 novembre 1796.

Grand's-croix : Le comte d'Hector, lieutenant général des armées navales, 8 février 1798; le comte de la Chapelle (Lefilleul), lieutenant général, major général de l'armée des princes, ministre de la guerre, même date; le vicomte de Béhague, lieutenant général, 4 février 1799; de la Saulais (1), 20 janvier 1801; marquis de Vauborel, maréchal de camp, même date; le comte de Mellet, maréchal de camp, 12 décembre 1797; de Manson, maréchal de camp, commandant l'artillerie, 24 octobre 1797; Albert de Rioms, 8 février 1797; le comte Wall, lieutenant général, sans date; le comte de Vioménil, maréchal de camp, 1793; le comte de Béthisy, mêmes grade et date (2).

Mérite militaire. Grand'-croix : le baron de Hahn, lieutenant général, 20 janvier 1801.

Commandeurs : le baron de Balthazard, maréchal de camp,

(1) Écrit la Saullaye aux commandeurs.

(2) M. le comte de Béthisy est porté sur le registre des officiers reçus chevaliers de Saint-Louis par M. le prince de Condé pendant l'émigration, comme ayant été fait grand'-croix le 20 février 1795, et ce registre lui donne le grade de lieutenant général. — L'*Almanach royal* de 1817 porte, p. 515 : le comte de Béthisy, lieutenant général le 20 janvier 1801 ; et, p. 440 : grand'-croix de Saint-Louis, le ... 1794. — On voit combien il est difficile de se reconnaître au milieu de ces dates si différentes, et extraites cependant des documents officiels.

février 1796; le comte de Saint-Gratien, 30 novembre 1799; le baron de Hahn, maréchal de camp, 20 janvier 1801.

En tout, onze grand's-croix, trente-sept commandeurs de Saint-Louis, un grand'-croix et trois commandeurs de l'ordre du Mérit militaire.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1792, à l'armée des Princes (1).

Favernay (Jacques-François-Fatton), garde du roi (2); Faucigny-Lucinge (le chevalier Amédée, comte de) major en second (3).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1793.

De Pleurre (Charles-Louis-Antoine-Désiré), capitaine de cavalerie (4); le chevalier de Bressolles (François-Denis), capitaine dans la légion Roger de Damas (5).

On nous a signalé, parmi les chevaliers de Saint-Louis nommés en 1793, M. Peureau de Chavegrand, commandant les chasseurs à cheval, au siége de Lyon, sous les ordres de M. le

(1) Les princes de la famille royale recevaient la croix de Saint-Louis après leur première campagne. Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, n'ayant fait campagne ni sous Louis XV ni sous Louis XVI, n'était point chevalier de Saint-Louis. Il prit cette croix à l'armée de Condé.

(2) Né en 1754, lieutenant au régiment de l'Ile-de-France en 1772, garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, en 1775, qualifié capitaine de cavalerie en 1786; était de service les 5 et 6 octobre 1789, et fut blessé d'un coup de feu. Émigré en 1791, major de la légion royale de Saint-Marc, à Saint-Domingue, en 1794, mort en 1796. (*Archives de la famille.*)

(3) Reçu le 28 février 1796. (*Registre de l'Émigration.*)

(4) Ordonnance du roi, du 10 février 1815, qui nomme M. de Pleurre chevalier de Saint-Louis, avec rang du 29 avril 1793. — Il fut reçu le 15 février 1815 par S. A. R. Monsieur. (*Fiches de classement.*)

(5) Reçu par M. le prince de Condé le 16 janvier 1794. (*Registre de M. le prince de Condé, Émigration*, fol. 2.) — Il y a, au ministère de la guerre, deux registres concernant les croix accordées pendant l'émigration : l'un, signé par le ministre de la maison du roi; l'autre, par S. A. S. M. le prince de Condé.

comte de Précy. M. de Précy, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de MONSIEUR, comte de Provence, régent, décora M. de Chavegrand sur le champ de bataille, d'après les traditions de la famille; mais les promotions de cet héroïque général ne se trouvent pas portées au *Registre de l'Émigration*. M. de Chavegrand a expié sa foi politique sur l'échafaud le 29 prairial an II, et sa veuve obtint une pension, sous la restauration, à la recommandation de M. le marquis d'Autichamp. M. de Chavegrand n'a laissé qu'une fille, morte récemment, et qui avait épousé M. Raffelin. Des enfants issus de ce mariage, il ne reste que M. Auguste Raffelin, correcteur à l'imprimerie de MM. Didot, et c'est avec un vif regret que nous ne pouvons donner la consécration officielle à cette croix si bien gagnée et si chèrement payée.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1794.

S. A. S. Mgr le duc d'Enghien (Louis-Antoine-Henri de Bourbon) (1); le vicomte de Béthisy (Charles), colonel

(1) Né à Chantilly le 2 août 1772. — Quitta la France le 16 juillet 1789; chargé d'un commandement dans l'armée de son grand-père, il se distingua au passage de l'Inn (a), le 12 septembre; au combat de Weissembourg, le 13 octobre, et à celui de Berstheim, le 2 décembre 1793; il fit la campagne de 1796; reprit les armes en 1799, et se retira à Ettenheim, en 1801, après le licenciement de l'armée de Condé. Enlevé d'Ettenheim par un détachement, dans la nuit du 15 au 16 mars 1804, il fut livré à une commission militaire, condamné à mort et fusillé à Vincennes le 20 du même mois, à cinq heures du matin. (*Dictionnaire des dates*, par M. d'Harmonville, t. Ier, p. 1061.) — Ce crime horrible a été flétri par tous les historiens. Le prince était innocent, et il fut traité comme coupable. « Il était en pays neutre, et, pour se saisir de lui, il fallut violer le droit des gens. Le premier consul fit rédiger tous les ordres, et les signa lui-même. Ils étaient complets et positifs. Ils contenaient la composition de la commission, la désignation des colonels de la garnison qui devaient en être membres, l'injonction de se réunir immédiatement, pour tout finir dans la nuit; et si, comme on ne pouvait en douter, la condamnation était une condamnation à mort, de faire exécuter le prisonnier sur-le-champ.... Le bruit se répandit dans Paris qu'un prince avait été saisi, transféré à

(a) Cette affaire eut lieu le 1er décembre 1800.

au régiment de Hohenlohe (1); le baron de Viomesnil (Charles-

Vincennes et fusillé. L'effet fut grand et déplorable.... Les honnêtes gens furent désolés de voir un gouvernement, admirable jusque-là, tremper ses mains dans le sang, et en un jour se mettre au niveau de ceux qui avaient fait mourir Louis XVI, et, il faut le reconnaître, sans l'excuse des passions révolutionnaires.... Il n'y avait de satisfaits que les révolutionnaires ardents.... aucun d'eux ne craignait plus que le général Bonaparte travaillât désormais pour les Bourbons. Singulière misère de l'esprit humain! Cet homme extraordinaire, d'un esprit si grand, si juste, d'un cœur si généreux, était naguère encore plein de sévérité pour les révolutionnaires, et pour leurs excès. Il jugeait leurs égarements sans aucune indulgence, quelquefois même sans aucune justice; il leur reprochait amèrement d'avoir versé le sang de Louis XVI, déshonoré la révolution, rendu la France inconciliable avec l'Europe. Il jugeait ainsi dans le calme de sa raison; et tout à coup, quand ses passions avaient été excitées, il avait égalé en un instant l'acte commis sur la personne de Louis XVI, qu'il reprochait si amèrement à ses devanciers, et s'était placé, à l'égard de l'Europe, dans un état d'opposition morale, qui rendit bientôt la guerre générale inévitable. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. IV, p. 602 à 610.) — Voir encore les *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier. On y trouve des détails intéressants sur cet horrible événement et sur les efforts que fit Joséphine pour changer la résolution de son mari. M. le prince de Condé avait, avant la révolution, reporté sur le jeune Napoléon la bienveillance qu'il avait promise à Joseph, et le malheureux grand-père voyait son petit-fils immolé par son ancien protégé. Mgr le duc d'Enghien avait trente-deux ans quand il mourut. Il avait été reçu chevalier de Saint-Louis par son grand-père, et la mention se trouve au registre de M. le prince de Condé.

Delille, dans le poëme de *la Pitié*, a célébré la gloire des Condé.

Qu'on ne me vante plus ce triple Géryon,
Dont trois âmes mouvaient la masse épouvantable.
J'aime à voir, surpassant les héros de la fable,
Un même espoir mouvoir trois héros à la fois;
Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocrois;
Et prodigues d'un sang chéri de la victoire,
Trois générations vont ensemble à la gloire.

(1) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 19, sans indication de grade ni de date; mais on trouve, au *Registre de M. le prince de Condé*, fol. 2 : « Travail de Mgr comte d'Artois, à Ham : sa nomination a été envoyée au comte de Béthisy, son père. » — Le comte de Béthisy, maréchal de camp, le 16 juin 1809. (*Almanach royal de* 1817, p. 516.) — Commandant la seconde brigade de la seconde division d'infanterie de la garde royale, en 1815. (Même *Almanach*, p. 551.) — Né vers 1770; fit toutes les campagnes de la Vendée contre les républicains, et ne revint en France qu'en 1814; député en 1815, c'est à lui qu'appartient la fameuse



Gabriel-Duhoux) (1); le chevalier de Damoiseau (Victor-François-Louis), capitaine d'artillerie dans la légion Roger de Damas; le vicomte de Mory (André-Jérôme-Lamire) (2); le baron de Chastegnier (Charles-Louis) (3); le comte de Ville (4), chasseur noble, légion Roger de Damas; de Laulanié (Raymond) (5); Davigneau (Pierre-Marie) (6).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1795.

S. A. R. Mgr le duc de Berry (Charles-Ferdinand-d'Artois) (7).

exclamation : *Vive le Roi quand même!* Cette maison illustre, dont il est fait mention dès le temps des croisades, avait à Paris, rue Béthisy, un hôtel où l'amiral de Coligny fut assassiné, en 1572, dans la nuit de la Saint-Barthélemy. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. Ier, p. 624.)

(1) Ordonnance du roi du 3 décembre 1826, qui donne à M. le baron de Viomesnil, maréchal de camp, rang dans l'ordre de Saint-Louis, du 20 février 1794, jour de sa réception. (*Archives de la guerre.*)

(2) Colonel, attaché au régiment de Conti-infanterie en France, lieutenant des chasseurs nobles, compagnie no 2, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Il fut reçu, le 20 avril 1794, par le maréchal duc de Broglie. (*Archives de la famille.*)

(3) Chef d'escadron au régiment de la Reine-cavalerie en France, brigadier dans la cavalerie noble à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 10 août 1794, reçu, le 25 janvier 1795, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 4.)

(4) Travail de Mgr comte d'Artois, à Ham. — Sa nomination a été envoyée au comte de Ville, son père. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 2.)

(5) Lieutenant au régiment du Perche, en France, cavalier noble à l'armée de Condé, reçu, le 25 août 1795, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 4.)

(6) Capitaine au régiment de Viennois en France, chasseur noble, compagnie no 8, à l'armée de Condé, reçu, en juin 1794, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 5.)

(7) Né à Versailles le 24 janvier 1778, chevalier des ordres du roi le 31 mai 1789, second fils de S. A. R. Mgr comte d'Artois (depuis, le roi Charles X), et de Marie-Thérèse de Savoie. Il fit ses premières armes devant Thionville, en juillet 1792, sous les ordres de son père, qui commandait le centre de l'armée; fit la campagne de 1794, à l'armée de Condé, comme volontaire; commanda la cavalerie



Le comte de Nantouillet, colonel adjudant de Mgr le duc de Berry; le chevalier de Contye, capitaine aux dragons de Bourbon; le chevalier de Pons, capitaine de Royal-Normandie, cavalerie; le comte de Castries, capitaine au régiment de Castries; de Fabert; de Fayet, garde du corps (1); le comte de Frotté (Louis) (2); Pioger; le vicomte de Pioger de Saint-Perrens (Henri-Amant), capitaine; le chevalier de Lourmel (le Normand); le chevalier de Lamoignon (Christian) capitaine; Achard de Saint-Mauvieux (Julien-Louis, chevau-léger de la garde (3);

de cette armée en 1796, et fit les campagnes de 1795, 1796 et 1797. En 1814, il débarqua à Cherbourg, et fut reçu avec enthousiasme. Le roi le nomma colonel général des chasseurs à cheval et chevau-légers-lanciers. Lors du retour de Napoléon, en 1815, il prit le commandement de l'armée réunie sous les murs de Paris, et, lorsque le roi dut quitter Paris, dans la nuit du 20 mars, il commanda les troupes de la maison militaire chargées de couvrir la retraite. Pendant les cent-jours, il commanda le camp d'Alost, où se tenaient réunis les fidèles serviteurs de la royauté. Le 15 février 1820, il fut assassiné par Louvel, et mourut le lendemain en demandant la grâce de son assassin. Loyal et généreux, brave comme tous les princes de sa race, sa mort fut l'objet d'un deuil universel. Il eut de son mariage avec S. A. R. Madame Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, Louise-Marie-Thérèse, Mademoiselle, aujourd'hui duchesse de Parme, et Henri-Charles-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, aujourd'hui Monsieur le comte de Chambord.

(1) Porté d'une autre part sous le nom de Du Fayet.

(2) Chevalier de Saint-Louis le 1er décembre 1795, reçu le même jour. (*Registre de l'Émigration.*) — Commandant les royalistes de la Normandie. Il fut fusillé sous le Consulat; on déchira le sauf-conduit qui le protégeait, et on le traduisit à Verneuil devant un conseil de guerre convoqué par Lefebvre, depuis maréchal, et duc de Dantzick. Parmi les officiers désignés pour siéger, nous ne voulons pas nous servir du mot juges, se trouvait le colonel de dragons Louis Bonaparte, père de Napoléon III; mais il refusa avec indignation, déclarant hautement qu'il ne voulait pas tremper dans un assassinat. On fut obligé de chercher un officier moins scrupuleux, et on le trouva.

(3) Chevalier de Saint-Louis le 2 août 1795. (*Registre de l'Émigration*, f° 108.) — Chevau-léger en France, cavalier noble à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, f° 5.) On nous a signalé M. le comte Achard de Bonvouloir, député de la Manche sous la restauration, et qui est porté dans l'*Almanach*



De la Biche (Joseph)(1);

De Champreux (Jean-Étienne) (2), cavalier noble; le baron Dugon de Marcellanges (Nicolas) (3), chasseur noble; de Péronnet (4), sous-lieutenant de gendarmerie; le vicomte de Montesson (Antoine-Louis-Hector) (5); de Montaignac (Henri),

royal de 1830, p. 134, avec la double qualité de chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Nous n'avons pu le retrouver sur les registres de l'ordre, et cependant sa nomination ne peut être mise en doute.

(1) Garde du corps du roi en France, brigadier au 1er régiment de cavalerie noble, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 13 février 1795, reçu le 5 avril par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fo 4.)

(2) Garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis le 10 février 1795. (*Registre de l'Émigration*, fo 56.) — Jean Étienne, garde du corps en France, cavalier noble, 2e régiment, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 13 décembre 1795, reçu, le 28 février 1796, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — 16 juillet 1820, pension de 300 francs sur l'ordre à M. de Champreux (Jean-Étienne), chevalier de Saint-Louis du 10 février 1795. (*Registre des Pensions de* 1814 *à* 1830.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 2 août 1795. (*Registre de l'Émigration*, fo 108.) Capitaine au régiment de Beauvoisis en France, chasseur noble, compagnie no 6, à l'armée de Condé. — Reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(4) De Péronnet (Jean-Anne-Éloy), chevalier de Saint-Louis le 30 décembre 1795, reçu le lendemain par le comte de Cossé-Brissac, capitaine-colonel des Cent-Suisses. — Colonel de cavalerie le 29 mars 1816. (*Pièces et brevets communiqués.*)

(5) Le vicomte de Montesson. — Il est porté sans grade ni date au *Registre de l'Émigration*, fo 108 ; mais il semble appartenir à la promotion du 2 août 1795, ce qui est confirmé par la mention suivante, faite au *Registre de M. le prince de Condé* : « Mestre de camp d'Orléans-cavalerie en France, commandant le régiment de son nom à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en août 1795, reçu le 25 par S. A. S. M. le prince de Condé. » — Il y a une erreur dans cette note, et la rectification se trouve dans l'état de services suivant : « Le chevalier de Montesson (Antoine-Louis-Hector), né le 21 août 1752, mousquetaire, deuxième compagnie, en 1774, réformé en 1775, sous-lieutenant au régiment de Blaisois en 1778, rang de capitaine dans Orléans-dragons en 1779, capitaine en second en 1783, mestre de camp en second du régiment d'Orléans-infanterie en 1784. — En 1786, gratification de 1.800 livres. — 1785, fort occupé de l'instruction de son régiment. (*Registre du régiment d'Orléans infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Colonel, attaché au régiment. (*Registre du même régiment, de* 1788 *à* 1793, fo 67.) — C'est par erreur que l'*État militaire* de 1784 donne à M. de Montesson, p. 393,

capitaine; de Laffont (Jean-Clément), garde du corps; Lasaigne de Saint-Georges (Jean) (1), chasseur noble; Laeger (2); le marquis Desmonstiers de Merinville (François-Philippe-Auguste) (3); Desmonstiers (Paul-François de Merinville),

le titre de comte et la croix de Saint-Louis. Il n'était alors que chevalier; quant à la croix, les mestres de camp, art. 1er de la décision du 1er juin 1781, ne pouvaient l'avoir qu'à dix-huit ans de services sans interruption; pour les capitaines, il fallait vingt-huit ans (Voir tome II, p. 506), et M. de Montesson ne pouvait arguer que de dix ans. Du reste, cette erreur a été réparée dans les *États* subséquents. On voit qu'il ne faut pas toujours se fier aux *États militaires*.

(1) Lieutenant au régiment de Médoc en France, chasseur noble, compagnie nº 7, à l'armée de Condé, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fº 11.) — De la Saigne de Saint-Georges. (*Archives de la famille.*)

(2) De Laeger (Pierre), capitaine au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie nº 7, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. lé prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 11.)

(3) Porté sans désignation de grade, à la date du mois d'août 1795 (*Registre de l'Émigration*, fol. 51.) — François-Louis-Auguste, colonel du régiment de la Reine-cavalerie en France, cavalier noble à l'armée de Condé, chevalier le 25 août 1795, reçu, le même jour, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 7.) — Né le 28 août 1760, sous-lieutenant en second au régiment du Roi-infanterie en 1776, sous-lieutenant en 1779, guidon aux gendarmes de la garde, mestre de camp en 1782, pour ne prendre rang qu'à vingt-trois ans d'âge, réformé avec la compagnie en 1787, colonel attaché au régiment de la Reine-cavalerie en 1788, rayé le 30 juin 1791. (*Registre de Reine-cavalerie, de* 1788 *à* 1793, fol. 2.) — La famille de Merinville compte de nombreux chevaliers de Saint-Louis, que nous n'avons pu constater, par suite de la lacune qui existe dans les registres de l'ordre, depuis 1695 jusqu'en 1746. Ainsi, le marquis de Merinville (François des Montiers), mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, puis capitaine-lieutenant d'un régiment de gendarmes, maréchal de camp en 1719, mort en 1733, est peint dans un tableau de 1711 avec la croix de Saint-Louis. (*Renseignements fournis par la famille.*) D'Hozier, t. II, p. 415, cite le comte de Merinville (François des Montiers), sous-lieutenant des gendarmes de Bretagne, mestre de camp-lieutenant du régiment Royal-Pologne en 1742, gouverneur de Narbonne, mort en 1746, comme ayant été fait chevalier de Saint-Louis avant 1740; et, même volume, p. 580, le vicomte de Merinville (François Martial), mousquetaire en 1738, puis guidon, enseigne, sous-lieutenant aux gendarmes de la garde, maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1762, comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis depuis 1740. D'après la famille, il a reçu la croix en 1745, à la suite de l'affaire de Dettingen.

lieutenant; le marquis de Puivert (Emmanuel-Jacques-Duroux) (1); Beauharnois (François marquis de Beauwis), colonel aide-major (2); le chevalier d'Armagnac (Pierre-Casimir de Castenet) (3); le marquis de Saint-Mauris, capitaine;

(1) Porté, sans désignation de grade, chevalier de Saint-Louis le 14 décembre 1795, et reçu le même jour. (*Registre de l'Émigration*, fol. 129.) — Du Roux, marquis de Puyvert, né à Toulouse, en 1755, sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Picardie en 1772, rang de capitaine en 1776, capitaine réformé audit régiment, même année, capitaine en second en 1780, capitaine commandant en 1785, major en second du régiment de Guyenne-infanterie en 1788. (*Registre de Royal-Picardie, de* 1776 *à* 1788.) — Émigré en 1790, aide de camp de M. le comte d'Artois à Coblentz. Rentré en France, pour y servir les intérêts des Bourbons, il fut arrêté à Belleville en 1804, et ne sortit de prison qu'en 1812. Ayant pris part à la conspiration de Malet, il fut arrêté de nouveau et conduit à Vincennes, puis transféré à Angers, où il resta jusqu'à la restauration, qui le fit lieutenant général et lui donna le commandement de Vincennes, jusqu'en 1830. (*Dictionnaire des dates*, par M. d'Harmonville, t. II, p. 779.) Cet article contient plusieurs erreurs. M. d'Harmonville fait naître M. de Puivert vers 1770; il est né en 1755. Il dit qu'il fut major du régiment de Guyenne à vingt et un ans; il en avait trente-trois quand il fut nommé. Il est vrai que l'*Almanach royal* de 1814-1815 donne à M. de Puivert le grade de lieutenant général; mais, dans celui de 1817, page 516, il est porté comme maréchal de camp du 1er février 1805, et reste avec ce grade jusqu'en 1830. Son nom, écrit en 1814 avec un *y*, est écrit en 1830 avec un *i* dans le même *Almanach*. — Il fut, sous la Restauration, maréchal de camp, pair de France, gouverneur de Vincennes, commandeur de l'ordre et officier de la Légion d'honneur. (Voir l'*Almanach royal* de 1830, p. 128 et 595.) — Il reçut en 1814 le commandement de Vincennes des mains du général Daumesnil, auquel il le remit le 20 mars 1815. Le 8 juillet suivant, il fut réintégré, et à la révolution de 1830 il fut remplacé, toujours par le même général Daumesnil, ce qui fit dire à ce dernier : « Nous avons joué en partie liée, et j'ai gagné la belle. »

(2) Père de madame la comtesse de Lavalette célèbre par le dévouement qu'elle montra pour son mari, condamné à mort comme coupable de participation aux événements du 20 mars 1815, et qu'elle réussit à faire évader la veille du jour où il devait être exécuté; oncle du prince Eugène et d'Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, mère de Napoléon III.

(3) Capitaine au régiment de Vivarais en France, chasseur noble, compagnie n° 4, reçu, le 26 août 1795, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — On nous a signalé son oncle, M. d'Armagnac (Jean-Pierre-Louis de Castenet), capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis vers 1760, et qui a fait la campagne de Fontenoy et celles de la guerre de Sept-Ans. Nous ne l'avons pas



de Sully (Louis-César-Hue) (1); le marquis de Bongars, lieutenant-colonel de mousquetaires (2); de Valori (François-Florent), garde du corps (3); le chevalier Dumontet de Cardaillac (Joseph-Hilarion) (4); de Chamouroux (Antoine) (5); le baron de Reding (Charles), officier au régiment Royal-Étranger; le comte du Parc, lieutenant (6); le duc de Lévis (Gaston-Pierre-Marie) (7); le baron de Blair (Charles-Hypo-

trouvé sur les registres de l'ordre de 1746 à 1781, et nous n'avons pu avoir recours aux registres matricules, faute d'indication du régiment dans lequel il a servi. Sa nomination serait alors antérieure à 1746.

(1) Capitaine au régiment Dauphin-dragons en France, major des hussards de Baschy à l'armée de Condé, reçu, le 25 août 1795, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 5.)

(2) Le marquis de Bongars (Jean-François-Marie), chef d'escadron au régiment de Noailles-dragons en France, capitaine aux hussards de Damas, reçu le 15 décembre 1795 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 15.)

(3) L'un des trois gardes du corps qui accompagnèrent Louis XVI à Varennes, et dont le dévouement est resté immortel. — Comte de Valori, commandeur de l'ordre en 1815, et maréchal de camp.

(4) Capitaine au régiment de Beauvoisis en France, chasseur noble, compagnie nº 6, reçu par M. le prince de Condé le 26 août 1795. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 8.)

(5) Lieutenant au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie nº 7, reçu, le 25 août 1795, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(6) Du Parc (Constantin-Frédéric Timoléon). — Lieutenant en second sans appointements en 1777, sous-lieutenant en 1780, lieutenant en second en 1781. (*Registre du régiment du Roi-infanterie, de 1776 à 1788.*) — A fait les campagnes de l'émigration, a été nommé maréchal de camp honoraire, pour retraite, en 1825, et a été député du département de la Manche. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(7) Ordonnance du roi, du 3 décembre 1826, qui nomme M. le duc de Lévis, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, avec rang du 15 décembre 1795, date de sa réception. — Né en 1764, aspirant à l'école d'artillerie de Douai en 1777, rang de sous-lieutenant en 1779, capitaine en survivance d'une compagnie des gardes du corps de Monsieur, comte de Provence, en 1780, capitaine dans les carabiniers de Monsieur en 1782, rang de mestre de camp en 1787, mestre de camp attaché au régiment Maréchal-de-Turenne en 1788. (*Registre du régiment Maréchal-de-Turenne, de 1788 à 1795.*) — Pair de France, membre de l'A-



lite) (1), lieutenant au régiment d'Austrasie; de Bernon (Henri) (2); le chevalier Dupuch (Jacques-Morand) (3); de Sevrac (Laurent-Joseph-Marie) (4); de Laborie Saint-Sermin (Pierre) (5); le Gonidec (Balthazard-Olivier de Traissan) (6); de Kéraly (le Gonidec), chasseur noble; de Duvigneau (Jean-François-Marie) (7); de Crény (Marie-Louis-Nicolas), lieu-

cadémie française, chevalier des ordres du roi, chevalier d'honneur de S. A. R. MADAME, duchesse de Berry.

(1) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 12, chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1796. C'est une erreur; car on trouve au *Registre de M. le prince de Condé*, fol. 16 : « Sous-lieutenant au régiment d'Austrasie en France, chasseur noble, compagnie n° 3, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1795, reçu le 22 février 1796 par M. le prince de Condé. » — Volontaire au régiment de Nassau en 1779, cadet gentilhomme même année, sous-lieutenant en 1780, lieutenant en 1783. (*Registre d'Austrasie, de* 1788 *à* 1793.)

(2) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 12, sans indication de grade ni de date de nomination. — De Bernon de Puyterner (Henri-Pierre-Benjamin), capitaine de canonniers-gardes-côtes en France, chasseur noble, compagnie n° 9, chevalier en août 1795, reçu par M. le prince de Condé le 25 août. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(3) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 50, sans indication de grade. — Capitaine au régiment d'Enghien en France, chasseur noble, compagnie n° 10, à l'armée de Condé, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 10.) — Du Puch (Jacques), né, le 7 septembre 1755, à Razat, diocèse de Sarlat. Rang de sous-lieutenant sans appointements en 1774, sous-lieutenant en 1776, lieutenant en second et en premier en 1780, capitaine en second en 1784, a abandonné en 1791. (*Registre du régiment d'Enghien, de* 1788 *à* 1793, fol. 67.)

(4) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 131, sans indication de grade. — De Séverac, capitaine au régiment de Piémont en France, chasseur noble, compagnie n° 25, à l'armée de Condé, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 12.) — Sous lieutenant en 1771, lieutenant en second en 1778, en premier en 1782, capitaine en second en 1785, a donné sa démission le 7 mai 1792. — 1773, officier de beaucoup d'espérances. (*Registre du régiment de Piémont, de* 1788 *a* 1793.)

(5) Capitaine au régiment provincial de Montauban en France, chasseur noble, compagnie n° 2, à l'armée de Condé, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 12.)

(6) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 73, sans indication de grade.

(7) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 50, sans indication de grade.



tenant au régiment des chevaliers de la Couronne; de Juigné (Casimir-Varice), et le comte de Juigné (Charles-Philibert le Clère), colonels de gendarmerie; le vicomte de Vergennes (Louis-Charles-Joseph-Gravier), colonel; Montiert (Jacques-Charles) (1); Dugreils, comte de Messillac (Joseph) (2); de Montfiquet (Pierre-Antoine), capitaine de gardes-côtes; le comte d'Esgrigny (3); de Fabert (Nicolas-Antoine) (4); de Calonne (Marie-Adrien-Charles-François-Flours) (5), de Gouault (Jacques) (6); de Billiotty (Venceslas-Michel), lieutenant de vaisseau; de Barville (7); le comte de Douhet (Charles-François) (8).

Service de mer : de Barras-Mellan (9); le baron de Franc-

(1) Porté au *Registre de l'Émigration*, sans indication de grade.

(2) Chevau-léger en France, cavalier noble à l'armée de Condé, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 7.)

(3) Lieutenant aux gardes françaises en France, aide de camp de M. le prince de Condé à l'armée de ce nom, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 11.)

(4) Porté au *Registre de l'Émigration*, sans indication de grade.

(5) Capitaine au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie nº 7, chevalier en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 11.)

(6) Porté, sans date de nomination et sans désignation de grade, au *Registre de l'Émigration*, fol. 75; mais on trouve au *Registre de M. le prince de Condé*, fol. 12 : « De Gouault (Jacques) servait dans la gendarmerie en France, lieutenant de cavalerie à la légion de Mirabeau, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en août 1795, reçu, le 25 août même année, par M. le prince de Condé. »

(7) De Barville (Alexandre-Pierre), lieutenant au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie nº 7, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en août 1795, reçu, le 25 août, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 11.)

(8) Le comte de Douhet (Charles-François, chevalier de Saint-Louis en 1795. (*Registre de l'Émigration*, fol. 50.) — Le comte de Douhet de Marlat (Charles-François), lieutenant au régiment de Bourbon-cavalerie en France, capitaine à la légion de Mirabeau, chevalier de Saint-Louis en 1795, reçu, le 25 du même mois, par S. A. S. M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 15.)

(9) Lieutenant de vaisseau en 1786, a émigré, a fait la campagne de 1792. —



lieu (Anselme-Florentin-Marie-Pasquier) (1), lieutenants de vaisseau.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1796.

S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême (Louis-Antoine d'Artois) (2);

Après le licenciement, s'est retiré à Malte, comme chevalier de cet ordre, et y est resté jusqu'en 1798. — Chevalier de Saint-Louis le 25 septembre 1795. — Retraité en 1816 comme capitaine de vaisseau honoraire avec une pension de 1,474 francs. (*Liste générale*, 1787, fº 174, *Archives de la marine.*)

(1) Chevalier de Saint-Louis le 17 décembre 1795, reçu le 5 mars 1796. (*Registre de l'Émigration*, fº 66, *Archives de la guerre.*) — Lieutenant de vaisseau en France, fourrier dans la cavalerie noble à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en août 1795. M. de Franclieu, ayant quitté l'armée, au mois d'août 1795, pour rejoindre Mgr le duc de Bourbon, n'a été reçu qu'à la fin de 1797 par ce prince. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 7.)

(2) Monseigneur de France, duc d'Angoulême (Louis-Antoine), né à Versailles le 6 août 1775, grand prieur de France en 1776, colonel-propriétaire, en 1785, du régiment de Savoie-Carignan, qui prit le nom de duc d'Angoulême, par ordonnance du 20 novembre même année. (*Registre du régiment d'Angoulême, de 1776 à 1788.*) — Fils aîné de Charles-Philippe de France, MONSIEUR, frère du roi (depuis, le roi Charles X), et de Marie-Thérèse de Savoie.— Chevalier des ordres du roi, le 27 mai 1787.— Marié, le 10 juin 1799, à S. A. R. Marie-Thérèse-Charlotte de France, MADAME, fille du roi Louis XVI, qui plus tard reçut les surnoms d'Orpheline du Temple et d'Héroïne de Bordeaux. Il fit, comme son frère, Mgr le duc de Berry, les campagnes de l'armée de Condé. — « Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry se trouvèrent au combat de Ravenheim, le 1er décembre 1800. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes qui s'exposaient inutilement ; un soldat avait été frappé d'une balle à un pas du premier. » (*M. de Chateaubriand, Mémoires, etc.*) Neuf jours plus tard, Pichegru passait l'Inn, débordait l'armée royaliste et s'emparait de Riedering. L'ordre fut donné de reprendre cette place. « M. le prince de Condé et Mgr le duc d'Angoulême attaquèrent avec les grenadiers de Bourbon, et emportèrent sur-le-champ les batteries républicaines. » (*Lettre de Mgr le duc de Berry à la reine de Naples.*) Investi des pleins pouvoirs du roi, en 1814, il entra à Bordeaux le 12 mars, au milieu des acclamations des habitants, et y leva des volontaires, empressés de se réunir sous ses ordres. Le roi le nomma colonel général des cuirassiers et dragons, et grand amiral de France. En 1815, ayant reçu de nouveaux pouvoirs du roi, lors du retour de Napoléon, il



Le chevalier de la Cropte de Saint-Abre (Henri-Joseph), en-

appela le Midi aux armes, et nous dirons, à cette époque, les services qu'il rendit à la cause du roi, son oncle. Forcé par la défection de capituler, pour sauver les volontaires qui l'avaient suivi, il écrivit à son auguste père : « Me voilà ici résigné à tout, et bien occupé de ceux qui me sont chers ; mais je demande et j'exige même que le roi ne cède sur rien pour me délivrer. Je ne crains ni la mort ni la prison, et tout ce que Dieu m'enverra sera bien reçu. » Il était à Bordeaux le 26 août 1815, lorsqu'il apprit que les Espagnols, rassemblés depuis deux mois sur leurs frontières, se préparaient à les franchir. Il écrivit le 27 au prince de Laval, ambassadeur à Madrid : « Je partirai à une heure et demie pour Perpignan, où je compte être dans la journée de dimanche. J'ai écrit avant-hier des lettres très-fortes à Castanos et à l'Abisbal. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'ils veulent entrer en France, il faudra qu'ils me passent sur le corps. » Monseigneur courut à la frontière, eut plusieurs entrevues avec le général Castanos, le détermina à rétrograder, et les Espagnols durent renoncer au projet qu'ils avaient conçu de reprendre le Roussillon, perdu par eux sous Louis XIV. — Généralissime de l'armée d'Espagne en 1823, il conquit l'affection du soldat. Dauphin de France en 1824, il fut, en 1828, chargé du personnel de l'armée, et il put dire, plus tard, lorsque la mort l'atteignit, qu'il n'avait à se reprocher ni une injustice ni un tort volontaire causé par lui à un officier. Après les événements de 1830, il prit le titre de comte de Marnes, et mourut à Goritz, en Illyrie, le 3 juin 1844. Prince noble et consciencieux, esprit éclairé, cœur magnanime, il a vécu sans peur et il est mort sans reproche. Il avait cet esprit de bienfaisance commun aux Bourbons ; il aimait les officiers de l'empire, et les rapprochait de sa personne. M. le comte de Monthel, digne serviteur de la royauté, et fidèle au malheur, comme il l'a été à la fortune, a publié, sur les derniers moments de cet auguste prince, une brochure pleine d'âme et qui met en relief les brillantes qualités que la France ingrate a méconnues. Nous en détacherons le passage suivant : « En 1842, une estafette envoyée de Vienne apporta à M. le comte de Marnes la nouvelle que, le 13 juillet, le duc d'Orléans avait péri d'une chute sur le chemin de la Révolte. Le premier sentiment du fils de Charles X fut de s'attrister de l'appel subit devant Dieu d'un jeune homme dans toute la force et l'éclat de son existence. — « Prendrons-nous le deuil? nous demanda-t-il. . Il faut agir d'après les maximes de l'Évangile, montrer ainsi que nous pardonnons et que nous portons dans nos cœurs un intérêt chrétien à ceux mêmes qui nous ont fait du mal... Mais non, ajouta-t-il, après quelques moments de silence, si nous prenions le deuil, nous appellerions le blâme sur cette famille, qui n'a pas eu un semblable égard pour la mémoire de mon père, à qui elle aurait dû tant de reconnaissance.... Ils sont assez à plaindre... Nous devons ménager leur douleur... Nous prierons pour eux en silence. » — Le lendemain un service de mort était célébré dans la chapelle du château pour l'âme du duc d'Orléans. Entouré de sa famille, le comte de Marnes portait à la table sainte le pardon complet de toutes les injures, imitant le divin Modèle auquel il venait



seigne de vaisseau, chasseur noble, compagnie n° 9 (1); le vicomte d'Autichamp, officier supérieur honoraire d'hommes d'armes à cheval (2); le comte d'Autichamp (Charles), maréchal de camp (3); de Bruges (Alphonse) et de Bruges (Jo-

de s'unir; il priait du fond de son âme, comme le Christ avait prié sur le Calvaire pour ceux qui l'avaient couronné d'épines, et qui le faisaient expirer sur la croix.» (*Le comte de Marnes*, par le comte de Montbel, brochure in-8°, p. 56 et 57.)

Il était né petit-fils de France, et par conséquent était Mgr le duc d'Angoulême; mais, lors de son mariage, en 1799, il reçut du roi le brevet de fils de France, afin d'être l'égal de sa femme, et il devint dès lors Mgr duc d'Angoulême, titre qu'il échangea, en 1824, contre celui de Dauphin.

(1) Porté une seconde fois sur le *Registre de l'Émigration*, comme chevalier, en 1797.

(2) Le vicomte d'Autichamp (Jean-Joseph-Jacques-Louis de Beaumont). — Émigré en 1789, rejoignit Mgr comte d'Artois, à Turin, et le suivit à Coblentz; colonel des hommes d'armes; fit partie de l'expédition de Champagne, en 1792; commanda une compagnie de cent gentilshommes au siége de Maestricht; se rendit en Angleterre en 1795; s'y embarqua pour l'expédition de Quiberon, où il ne put arriver à temps; resta à Jersey jusqu'en 1797; revint en Angleterre, et fut envoyé en Vendée en 1798, par MONSIEUR, comte d'Artois, auprès du comte Charles, son frère; sous-lieutenant des gardes du corps, et maréchal de camp en 1814; était au combat de Guérande, en Vendée, en juin 1815; commandant du département de la Vienne, au mois d'août, même année; rentré dans les gardes du corps; mort à Saint-Lô, en décembre 1828. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, t. Ier, p. 549.) — C'est dans la compagnie de Noailles que cet officier général servit, comme sous-lieutenant en 1814, et comme lieutenant, à dater du 1er novembre 1815, ainsi qu'il résulte du contrôle de la compagnie, arrêté, le 1er novembre 1815, par le prince de Poix, et déposé aux *Archives de la guerre*. — Le *Dictionnaire des Dates* dit que le vicomte d'Autichamp a commencé à servir comme sous-lieutenant dans le régiment de Mestre-de-camp-général-de-la-cavalerie en 1788; mais le registre matricule du corps ne nous donne d'autre inscription que celle de M. de Beaumont (Christophe-Marie, cadet-gentilhomme en 1780, sous-lieutenant en 1784, rayé (*Registre de* 1776 *à* 1788) : nous retrouvons cet officier capitaine réformé dans Royal-Lorraine, en 1785, en payant 7,500 livres, avec un brevet de retenue de 5,000 livres; capitaine avec réforme à la formation de 1788. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1776 *à* 1788, *et de* 1788 *à* 1793.)

(3) Le comte d'Autichamp (Charles-Marie-Auguste-Joseph de Beaumont), né le 8 août 1770 (porté né en 1769 sur les matricules de 1776 à 1793). — Sous-lieutenant de remplacement au régiment Dauphin-dragons en 1784; sous-lieutenant en 1785; une réforme de capitaine dans Royal-dragons en 1787, en payant 5,250 livres. (*Registre de Dauphin-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Passé dans Dauphin-dragons



seph), lieutenants de vaisseau; le comte de Bouillé (Louis-

en 1788. (*Registre de Royal-dragons, de* 1776 *à* 1788.) — Était capitaine réformé dans Royal-dragons; capitaine avec réforme dans ce régiment-ci, à la formation de 1788; passé en 1789 au régiment de Condé-dragons. (*Registre de Dauphin-dragons, de* 1788 *à* 1793.) — Nommé, le 15 novembre 1791, adjudant-major dans la garde à cheval du roi. (*Registre des dragons de Condé, de* 1788 *à* 1793.) — Aide de camp du marquis d'Autichamp, son oncle, au camp de Metz, en 1787-1788; adjudant-major de la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1792, échappé au massacre et passé en Vendée, servit sous d'Elbée, et ensuite sous Bonchamp, qui lui confia plusieurs fois le commandement; était au siége de Nantes le 27 juin 1793, emporta le bourg de Niort; se distingua à Martigné-Briant, battit le général Lecomte à Chantonnay; attaqua Santerre, posté à Doué; occupa Saint-Florent, avec les compagnies bretonnes, lors de la défaite des Vendéens à Chollet et à Beaupréau; se présenta devant Varandes, fit passer la Loire aux Bretons, mit la garnison en fuite, et revint sur la rive gauche prendre les ordres de Bonchamp, qui le chargea de sauver la vie à cinq mille prisonniers républicains; assiégea Granville; prit part à la bataille du Mans; fut fait prisonnier deux jours après, et fut sauvé par un colonel de hussards républicains, qui l'admit dans son régiment, en qualité d'instructeur, sous le nom de Villemet; revint dans la Vendée; fut envoyé, en 1795, par Stofflet, auprès de MONSIEUR, comte d'Artois, à l'Ile-Dieu, pour assurer Son Altesse Royale de son dévouement; maréchal de camp en 1796, et commandant de l'armée de Stofflet, à la mort de ce général; général en chef des armées de la Vendée, à la mort de Charette; commandait aux Aubiers en 1799; se retira dans ses terres à la pacification de 1800; organisa l'insurrection de l'Anjou en 1814; lieutenant général, commandeur de l'ordre, et commandant de la 1re subdivision de la 22e division militaire (chef-lieu, Tours), en 1814; un des chefs de l'armée vendéenne en 1815; réunit à Jallais cinq mille Vendéens, et oblige les troupes impériales à évacuer entièrement le pays; obtient quelques avantages à Grolle le 19 juin, et perd, le 20, la bataille de Roche-Servière, la dernière livrée en Vendée; président du collége électoral de Beaupréau le 26 juillet 1815, pair de France le 27 août suivant; commandant de la 22e division militaire (Tours), puis de la 11e (Bordeaux); grand'-croix de Saint-Louis en 1822; commandant la 1re division du corps d'armée du maréchal duc de Reggio, en 1823, en Espagne; chef de l'insurrection vendéenne de 1832, condamné à mort par contumace en 1833. (*Dictionnaire des dates*, par d'HARMONVILLE, tome I, p. 549, 2e colonne.) — Commandeur de la Légion d'honneur en 1825; mort le 6 octobre 1859, en son château de la Rochefaton, près Parthenay (Deux-Sèvres). — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1777 (voir 2e volume, page 244), petit-fils du chevalier de Saint-Louis de 1734 à 1748, tué à Lawfeld (voir 2e volume, page 21) (*a*), neveu du chevalier

(*a*) C'est par erreur que nous avons indiqué cet officier supérieur comme devant être le chevalier de Saint-Louis de 1740, cité 1er volume, p. 320. Un examen plus attentif nous a amené à penser que le chevalier de 1740 est un autre d'Autichamp.



Joseph-Amour), et le vicomte de Bouillé, major en second; le chevalier de la Bourdonnaye, lieutenant-colonel;

de Saint-Louis de 1765 (voir 1er volume, page 562), frère du chevalier de Saint-Louis dont le nom précède le sien. — Ses deux fils, Marie-Charles et Achille, officiers sous la restauration, fidèles aux nobles traditions de leur famille, donnèrent leur démission en 1830, et marchèrent sous ses ordres lors de la prise d'armes de 1832, ordonnée par Madame, duchesse de Berry. — Le frère aîné du comte Charles d'Autichamp, cadet gentilhomme, puis sous-lieutenant au régiment d'Agenais, fit la campagne d'Amérique avec son père, tomba blessé sur le champ de bataille, et dut son salut au dévouement d'un grenadier qui le releva tout sanglant et l'emporta sur ses épaules. Peu après, cet héroïque enfant fut tué par un boulet, sur un des vaisseaux de M. de Grasse et sous les yeux de son père. D'après les traditions de la famille, il aurait été fait chevalier de Saint-Louis à dix-sept ans; mais nous n'avons pu retrouver cette nomination ni sur les registres de l'ordre, déposés aux *Archives de la guerre*, ni sur le registre matricule du régiment d'Agenais. — La vie du comte Charles d'Autichamp est pleine d'incidents dramatiques. Au 10 août, tombé au milieu d'une bande d'assassins, et traîné par les cheveux jusqu'à la place de Grève, puis laissé seul avec un de ces misérables, il terrassa son adversaire, lui arracha son coutelas, le lui plongea dans la poitrine, ramassa un morceau d'habit rouge d'un Suisse égorgé à ses côtés, et, tout souillé de sang, passa au milieu des égorgeurs, qui le prirent pour un des leurs. A l'attaque de Nantes, il eut deux chevaux tués sous lui, et trente-sept canonniers à ses côtés. Lors de la retraite, il n'échappa à la mort qu'en saisissant fortement par la queue le cheval de Forestier, officier vendéen, et en se laissant entraîner par lui. Au combat de Chantonnay, il enveloppa, avec la Rochejaquelein et aidé d'Elbée et de Lescure, un corps de huit mille hommes, qu'il écrasa, et qui, au bout de deux heures de lutte, ne comptait plus que quelques centaines de fuyards et de blessés. A Torfou, cerné par un détachement républicain et assailli par trois soldats, il en tua un, écarte les autres et rejoint les siens. A la déroute du Mans, resserré par un détachement de hussards, il avait entre ses mains la vie de leur colonel. — « Ne tirez pas, dit celui-ci, et je vous sauve. » — En effet, à l'aide d'un nom supposé, et sous l'uniforme de soldat de son régiment, le colonel Vidal parvint à faire diriger le comte d'Autichamp sur Caen, d'où ce valeureux royaliste repassa dans la Vendée. Pendant cette longue lutte, ses troupes firent prisonnier un capitaine républicain et allaient le fusiller en représailles du sort qui les attendait quand elles tombaient au pouvoir de la république. Celui-ci se réclama du général d'Autichamp, et, conduit en sa présence, se fit reconnaître pour le grenadier qui avait sauvé son frère dans la guerre d'Amérique. Le comte Charles l'embrassa et lui rendit la liberté, payant ainsi la dette contractée par sa famille. (Voir la biographie complète du comte Charles d'Autichamp, dans le journal l'*Union*, numéro du 25 octobre 1859.)



le marquis de la Bourdonnaye, lieutenant-colonel; le marquis de la Bédoyère (Huchet), capitaine de remplacement; le comte de Bourmont (Louis-Auguste-Victor) (1), major général de

(1) De Ghaisne de Bourmont, né le 2 septembre 1773, enseigne surnuméraire en 1788, présent le 31 août 1789. (*Registre des Gardes françaises, officiers, de 1776 à 1789.*) Émigré; services de 1791 à 1800, à l'armée de Condé ou en Bretagne. — En 1800, le premier consul lui offrit le grade de général de division. Il refusa. Emprisonné au Temple, puis à la citadelle de Besançon, il s'évada en 1805, après cinq ans de captivité. Il vécut en exil, en Espagne et en Portugal de 1805 à 1809. Rentré en 1809, il fut réintégré en prison à Nantes, et n'en sortit, en 1810, qu'en acceptant un brevet de colonel. Il devint général de brigade, puis général de division le 15 février 1814, pour son héroïque défense de Nogent-sur-Seine. Dix blessures attestent sa présence au feu. Il fut atteint d'un biscaïen à la jambe, de deux coups de lance, l'un à la cuisse, l'autre à la jambe, de six coups de sabre, deux sur le bras, trois sur la tête, un au front, et d'une balle au genou. Il vit avec bonheur revenir les Bourbons, et refusa de seconder Ney dans sa défection. Le 21 mars 1815, il n'échappait qu'en se cachant au mandat d'arrêt lancé contre lui par ordre de Napoléon. Une proclamation d'un général prussien ayant menacé la France d'un partage, M. de Bourmont consentit à servir, pour maintenir l'intégrité du pays; mais l'acte additionnel devant être accepté par tous les militaires, il refusa de signer la déchéance des princes de la maison de Bourbon, et il motiva par écrit ce refus. C'était affronter une nouvelle disgrâce. Six années de prison avaient appris à M. de Bourmont le danger qu'il courait, car son vote négatif était une démission, et la démission eût emporté avec elle une nouvelle captivité. D'une autre part, il fallait qu'il attendît que sa femme lui envoyât une somme d'argent assez forte pour pouvoir franchir la frontière et vivre à l'étranger, car il n'avait rien. On ne payait pas les appointements: il était sans un sou, et songeait à vendre un cheval, s'il ne pouvait obtenir du payeur au moins un à-compte sur ce qui lui était dû.

Il faut distinguer entre 1815 et les années précédentes. Sous l'empire il n'y avait pas division d'opinions; il y avait l'ennemi d'un côté, et de l'autre la France: 1814 avait changé la situation. L'ancien chouan, auquel on demandait d'approuver la déchéance des Bourbons, n'alla point au quartier général ennemi. Il ne conseilla pas Blücher, il ne rectifia point le plan d'opérations de ce général; il alla, le 15 juin, retrouver le roi qu'il aimait, la cause qu'il avait servie dans ses jeunes années. Il y alla quand la division des opinions existait. Napoléon constate dans ses Mémoires que, par suite de ses manœuvres dans la journée du 15 au 16 juin, les deux armées ennemies étaient surprises. M. de Bourmont n'avait donc donné aucun renseignement aux étrangers. Après l'issue de Waterloo, il quitte Alost, rentre en France, rétablit le pouvoir du roi à Arras, à Douai, à Dunkerque, à



l'armée de M. de Scépeaux; le comte de Béthune, capitaine dans Loyal-Émigrant; le comte de Beaussier (Louis-Joseph), lieutenant de vaisseau; Bugeaud (Pierre de la Piconerie),

Bapaume, à Lille et dans dix-sept autres villes de la 16e division militaire, ordonne de fermer les portes de ces places aux troupes étrangères et conserve à la France les caisses des agents du trésor, 40,000 fusils et 4,000 pièces de canon; service immense dont la passion ne lui tint aucun compte. Chose singulière, et qui prouve jusqu'où peut aller l'aberration des hommes, ceux qui glorifiaient les chefs qui, au mois de mars, avaient quitté la cocarde blanche pour prendre la cocarde tricolore, anathématisaient celui qui, au mois de juin, quittait la cocarde tricolore pour reprendre la cocarde blanche. Les premiers avaient entraîné leurs soldats dans leur défection, au mépris des serments qu'ils avaient prêtés, et M. de Bourmont était parti seul, après avoir refusé un serment qui répugnait à sa conscience et qui le plaçait sous le coup d'une nouvelle persécution. Mais la logique n'est pas le partage de ceux qui se laissent emporter par la passion, et qui nient la morale quand elle se tourne contre eux.

On a fait souvent parler le général Gérard, et il semblait qu'il était hostile à M. de Bourmont. En 1823, le comte Gérard recommandait à M. de Bourmont un sous-intendant qui allait le rejoindre en Espagne, et il terminait sa lettre en disant: « Je saisis avec plaisir cette occasion, mon cher Général, de me rappeler à votre amitié et de vous assurer de mes sentiments bien dévoués. » Ministre de la guerre, à la suite de la révolution de Juillet, il écrivit encore au vainqueur d'Alger que, d'heureuses circonstances l'ayant séparé de ses collègues, il n'avait pas à redouter leur sort, et que la France saurait récompenser ses services. Ce n'est pas dans ces termes qu'on écrit à un traître, et le maréchal Gérard savait à quoi s'en tenir sur la prétendue trahison de 1815.

Commandant de la Légion d'honneur le 23 août 1814, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, puis grand'-croix du même ordre en 1824, commandant la deuxième division d'infanterie de la garde royale, à la formation en 1815, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1817, ministre de la guerre en 1829, M. de Bourmont fut nommé, en 1830, commandant en chef des troupes de terre et de mer, composant l'expédition d'Alger. Vainqueur à Staouéli, et conquérant d'Alger, il proclama la déchéance du gouvernement des deys, et la réunion de l'Algérie à la France. A son entrée à Alger, il fit mettre les scellés sur la Casbah, et les sommes renfermées dans le trésor du dey, sommes montant à quarante-huit millions, furent scrupuleusement inventoriées, et versées au trésor royal de France. Nommé maréchal de France, à la suite de cette conquête, dignité qu'il paya du sang d'un de ses fils, le capitaine Amédée de Bourmont, il n'hésita pas devant la révolution de Juillet, refusa de la reconnaître et quitta l'Algérie, suivi de ses deux autres fils, et n'emportant pour toute richesse que le cercueil où reposait l'enfant bien-aimé, tombé glorieusement au combat de Sidi-Kalef. Il com-



lieutenant de vaisseau (1); le duc de Caylus, capitaine au régiment de Dillon; le vicomte de Carondelet, capitaine dans Auxerrois; le comte de Champagne, lieutenant-colonel, et le marquis de Champagne (Claude-Antoine-Louis); le vicomte de Contades, colonel de Rohan; de Cacqueray (2), capitaine d'une compagnie noble; du Couëdic, lieutenant de vaisseau; de Cacqueray (Charles-Georges) (3), lieutenant de vaisseau; le marquis de Chabannes (la Palice), colonel de chasseurs à cheval; de Cacqueray de Saint-Quentin, aide-major de la 2e compagnie noble d'ordonnance; de Cacqueray de Saint-Vincent (Jacques-Louis) (4); le marquis de Castellane (Joseph-Léonard), major en second; le marquis de Contades-Giseux, colonel, et le comte de Contades; le comte de Cussy (Vouilly), capitaine; le comte de Damas (Joseph-Élisabeth-Roger), co-

manda ensuite l'armée portugaise, et défendit les droits du roi don Miguel Ier contre l'agression de l'empereur don Pedro. Rentré plus tard en France, il se vit disputer par le gouvernement de Juillet le bâton de maréchal, juste récompense d'une grande conquête, et mourut plus riche de gloire que de fortune, mais entouré de l'estime de tous ceux qui, comme l'histoire, ne se laissent pas égarer par l'esprit de parti.

(1) Il devait être l'oncle ou le cousin du maréchal, dont le père s'appelait Jean-Ambroise.

(2) Il y avait, à l'armée de Condé, quarante-deux officiers du nom de Cacqueray. — Celui-ci, chevalier de Saint-Louis du 6 août 1796, est porté au *Registre de l'Emigration*, fol. 45.

(3) Cacqueray de Valmennier (Charles-Georges), contre-amiral en retraite, chevalier de Saint-Louis le 20 février 1796, brevet remis le 16 janvier 1816. (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la marine*, fol. 77.) — Garde-marine en 1777, enseigne de vaisseau en 1780, lieutenant de compagnie en .... (*Liste générale*, 1770, fol. 175.) — Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 166 verso, *Archives de la marine.*) — Chevalier de Saint-Louis le 20 janvier 1796. (*Registre de l'Émigration, Archives de la guerre.*)

(4) Capitaine de canonniers gardes-côtes en France, servant aux chasseurs nobles, compagnie n° 1, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 16 août 1796, reçu, le 11, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 19.) — Il doit y avoir erreur dans la date de la nomination. Nous présumons qu'elle est du 6 août, date de la promotion générale, car M. de Cacqueray de Saint-Vincent ne peut pas avoir été reçu avant sa nomination.



lonel de la légion de son nom (1); Damoiseau (Louis-Alphonse), capitaine; du Chayla, cavalier noble; le comte de Fiquelmont (Étienne-Bernard), major; le comte de Failly (Achille-Henri), capitaine; le comte de la Ferronnays (Joseph), colonel en second; le chevalier Foucauld de Dussac et de Foucauld (Jean-Baptiste Dussac), cavaliers nobles; de Fontenay (Marie-Jacques-Jean-Hilarion), lieutenant de vaisseau (2); de la Feuillade (François); de Guerchy (Joseph de Vathaire); le comte de Gouvello (Louis-Paul), lieutenant-colonel (3); le marquis de Las-Cases, lieutenant de vaisseau; le chevalier de la Tour-Lauraguais, officier supérieur d'une compagnie noble d'ordonnance; le comte de Laval (Pierre-Marie), capitaine; le comte de Lubersac, lieutenant aux gardes françaises; le vicomte de l'Espinay, capitaine; de la Tour d'Auvergne (Martin) et le vicomte de Menou (Louis-Charles) (4), capitaines;

(1) Capitaine au régiment de Roi-infanterie en France, colonel-propriétaire de la légion de son nom à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en mars 1796, reçu, le 10 mai, par le roi. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 17.) — Porté chevalier de Saint-Louis, le 10 août 1796, au *Registre de l'Émigration*. — Lieutenant général le 22 juin 1814, commandeur de l'ordre le 5 mai 1816, gouverneur de la 19e division militaire (Lyon). (*Almanach royal* de 1817, p. 614, 444, 528.)

(2) Porté deux fois.

(3) Le vicomte de Gouvello, chevalier de Saint-Louis le 13 février 1796, pension de 300 francs sur l'ordre le 11 février 1824; maréchal de camp, commandeur de l'ordre le 29 octobre 1826, et sa pension portée à 1,300 francs. (*Registre des Pensions de l'ordre*, de 1814 à 1830.)

(4) Capitaine aux dragons d'Autichamp en France, servant au 3e régiment de Cavalerie-noble à l'armée de Condé, chevalier le 9 août 1796, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 23.) — Louis-Marie, né à Nantes le 28 septembre 1752, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1768, sous-lieutenant en 1772, rang de capitaine en 1779, capitaine en second en 1784. — A déposé 7,000 livres, retirera 5,250 livres. — 1785, n'entend pas mal son métier. (*Registre des dragons de la Rochefoucauld (ci-devant d'Autichamp, et plus tard d'Angoulême)*, de 1776 à 1788.) — Émigré en 1792. (*Registre du 11e dragons, ci-devant d'Angoulême*, de 1788 à 1793.)



De Menou (Pierre-Armand) (1), capitaine; baron de Montalembert (Jean-Charles) (2); de Montlozier (François-Sébastien Regnaud), capitaine; le chevalier de Montmorency (Anne-Joseph-Thibaut); de Montbel (François-Sébastien), capitaine; de Mazancourt, aide de camp, chasseur noble; le comte de Penn-Villemur (3), capitaine; le marquis de Praslin (Claude-

(1) Le chevalier de Menou, né le 5 avril 1755, sous-lieutenant au régiment de Soissonnais en 1771, de la compagnie de chasseurs en 1776, lieutenant en second en 1778, lieutenant en premier en 1780, de la compagnie de grenadiers en 1782, capitaine en second même année, capitaine commandant en 1787, de la compagnie de grenadiers en 1788, lieutenant-colonel du régiment Colonel-général de l'infanterie française et étrangère en 1791, démissionnaire même année. — Septembre 1789, a donné une grande preuve de courage et de fermeté dans une occasion où un bataillon se révoltait. (*Registre du* 1er *infanterie* (*Colonel-général*), *de* 1788 *à* 1793.) — Porté par erreur chevalier de Saint-Louis dans l'*État militaire*, de 1792, p. 74.

(2) Porté deux fois, d'abord avec le grade de colonel, ensuite avec celui de capitaine, brigadier général au service britannique.

(3) Le comte de Penne-Villemur (Louis) est né dans les Hautes-Pyrénées, le 1er août 1761. Il fut cadet au régiment de Flandre, infanterie wallonne, au service d'Espagne, en 1778, et fit une campagne en Afrique. Passé au service de France, après avoir obtenu son congé, il fut nommé, en 1780, cadet gentilhomme dans Royal-dragons, et, en 1786, sous-lieutenant aux hussards d'Esterhazy. Lieutenant le 5 mai 1791, il émigra le 15 novembre et fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794. Major aux hussards de Rohan, il servit jusqu'à la paix avec la plus grande distinction, et, en 1805, il fut nommé chambellan de l'empereur d'Autriche, François Ier. En 1809, il passa en Espagne, où il fut nommé colonel de cavalerie, et servit sous les ordres du général marquis de la Romana. Il mérita, par sa valeur, le grade de brigadier général de cavalerie, qui lui fut conféré en 1811, et, le 25 juin suivant, il fut nommé maréchal de camp. Le comte de Toréno, dans son *Histoire de la guerre de l'Indépendance*, a parlé souvent et avec le plus grand éloge de M. de Villemur, qui refusa les offres brillantes que Napoléon lui fit faire. — Lieutenant général en 1816, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand, il fut nommé, le 4 mai 1820, commandeur de l'ordre de Saint-Louis par le roi Louis XVIII; mais, comme il était au service d'Espagne, et que les insignes lui furent envoyés par la voie diplomatique, il est porté, au ministère de la guerre, sur le registre affecté aux dignitaires étrangers. En 1823, il commanda un corps de volontaires, et opéra avec l'armée française pendant toute cette campagne, à la suite de laquelle il fut nommé gouverneur militaire et politique de la ville et place de Barcelone, second commandant militaire de la principauté de Catalogne,



Alexandre de Pons), capitaine; le prince de Léon (Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot) (1), colonel; le chevalier de

et sous-inspecteur des volontaires royalistes de cette province. Chevalier profès de l'ordre militaire d'Alcantara, et de la troisième classe de l'ordre de Saint-Ferdinand, en 1829, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Georges de la Réunion, de Naples, en 1830, il fut destitué en 1833 et envoyé à Saragosse. En 1834, il était au moment de faire reconnaître l'autorité du roi Charles V dans cette place importante. Plus de quinze mille hommes étaient dans la confidence de ce mouvement; mais, trahi deux heures avant l'exécution, il dut fuir pour ne pas être fusillé. Il se rendit à Elizondo (âgé de soixante-douze ans) et se présenta comme volontaire; mais le président de la junte de Navarre se démit de ses fonctions en sa faveur. Le roi Charles V lui envoya, de Portugal, le brevet de capitaine-général de l'Aragon, avec les pouvoirs les plus étendus. Lorsqu'il arriva, au mois de mars, il y avait trois bataillons de volontaires; lorsque Charles V rejoignit son armée, au mois de juillet suivant, Sa Majesté trouva quatorze mille hommes. Au mois d'avril 1836, le roi ayant jugé à propos de réunir tous les ministères en un seul, le comte de Villemur fut nommé grand'-croix de l'ordre de Charles III, avec les honneurs et prérogatives de conseiller d'État, et président de la junte provisoire consultative du ministère de la guerre. Il mourut le 24 août suivant, âgé de soixante-quinze ans, couronnant par une mort chrétienne une vie toute d'honneur et de gloire. Après sa mort, et pour reconnaître ses éclatants services, le roi Charles V le nomma capitaine général, grade équivalent à celui de maréchal de France. Il avait épousé à Reims, en 1790, mademoiselle de Souyn, fille du maréchal de camp gouverneur de la ville de Reims (voir aux chevaliers de 1756, t. I, p. 440). Il eut de ce mariage le comte de Villemur (Adolphe-Raymond), né à Dinant (Pays-Bas), capitaine de cavalerie, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, et chevalier de l'ordre du Christ de Portugal. De son second mariage, contracté, en 1815, avec mademoiselle de Moralès-Arzé y Reinoso, fille du comte de la Torre de Arzé, il eut M. de Villemur (Guillaume-Justinien-Théodore), né en Estramadure en 1823, sous-lieutenant de lanciers. Par ordonnance du roi Louis XVIII, du 20 juillet 1815, et par jugement du tribunal de Baguères, du 20 août 1816, les enfants du comte Louis de Villemur ont été affranchis de l'obligation, sans objet, de porter le nom de Penne, qui n'est que celui de leurs ancêtres maternels. (Voir la *Biographie du comte de Villemur*, par son fils, le comte Adolphe de Villemur, brochure in-8°, 1836, chez Dentu, libraire.) — C'est par erreur que, dans la première édition, t. II, p. 545, nous avons dit que le comte de Villemur était fils du lieutenant général de ce nom, blessé à la bataille de Guastalla, en 1734, et qui fit avec la plus grande distinction la guerre de Sept-Ans. Ce sont deux maisons différentes; leur origine et leurs blasons ne sont pas les mêmes.

(1) Né le 5 décembre 1761. — A le titre de cousin. — Cadet gentilhomme dans Jarnac-dragons en 1776, rang de sous-lieutenant sans appointements en 1777,



Sartiges (Pierre), lieutenant aux grenadiers de Bourbon; de Saint-Georges, commandant une colonne de royalistes en basse Normandie; le comte de Suzannet (Constant), maréchal de camp; le comte de Talleyrand-Périgord (Jean-Bozon), le comte de Talleyrand-Périgord (Jean-Archambaud) et le comte de Toustain-Viray (François-Étienne), colonels; Sapinaud (Marie-René-Prosper), lieutenant; le comte de Vergennes (Constant-Gravier), colonel des gardes de la porte; de Palys (Esprit-Édouard-Joachim-Marie Mayer), capitaine.

Furent encore nommés chevaliers de Saint-Louis en 1796 :

Le comte de Bournon (Jacques-Louis), lieutenant des maréchaux de France; le baron d'Eberstein (1), capitaine; la Taille (Alexandre-César de Tretinville) et la Taille (2), capitaines; le vicomte de Fresne (Frédéric); de Godefroy (Charles-Louis) (3); le chevalier de Maumigny (Louis-François) (4); Aymer de la Chevalerie (Charles) (5);

capitaine d'infanterie par commission en 1780, attaché au régiment de la Sarre, capitaine de dragons, attaché aux dragons-Dauphin en 1783, capitaine attaché aux carabiniers, sans droit à replacement, en 1784, mestre de camp en second du régiment d'Artois-infanterie en 1785, attaché comme mestre de camp à Royal-Piémont en 1788. (*Registre d'Artois-infanterie, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Le comte d'Éberstein (Charles-Marie), capitaine aux hussards de Chamborant, en France, capitaine dans la légion Roger de Damas, à l'armée de Condé. chevalier le 6 août 1796, reçu le 20 août par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Il doit y avoir erreur en ce qui concerne le régiment de Chamborant, car nous n'avons pu retrouver les services de cet officier dans les registres matricules de ce corps.

(2) La première de ces nominations est du 6 août, la seconde est du 10. En marge de la seconde, on trouve l'annotation suivante au crayon : « Il y en a un autre du même nom et grade. » (*Registre de l'Émigration.*)

(3) Pension de 300 francs sur l'ordre, le 30 octobre 1829 ; réside à Saint-Jean-de Daye (Manche). (*Registre des Pensions, de* 1814 *à* 1830.)

(4) Capitaine au régiment de Poitou, en France, volontaire au régiment de Noirville, à l'armée de Condé, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(5) Officier au régiment de Piémont, en France, servant au 1er régiment de Ca-



d'Espaigne, comte de Vennevelle (Henri-Jacques-Louis) (1); le chevalier de Saint-Genys (Denis), chevau-léger (2); Godefroy (Jean-Louis-Pierre), capitaine; Sautereau (Élie-Charles-Florent), sous-lieutenant; Amy; le marquis d'Autanne (Jean-Charles-François); Auriol (Paris-Jean-Louis), capitaine au régiment d'Angoulême; le marquis de Jumilhac (Pierre-Joseph La Chapelle); Bruays, chef de division, armée de Basse-Normandie; Coster (Jean-Baptiste), volontaire à l'armée royale; demoiselle Dufief (Anne-Victoire-Aimée Libault de la Barossière), épouse de Nicolas-Henri Gouin, services de la Vendée (3); Soyer, major général (4); Laroque (Charles-Eugène-Narcisse), commandant une division en basse Normandie; le comte de Mellet (Henri-Louis-Philibert) et le vicomte de Milleville (Claude-Louis-Octave), colonels; de Malden La Poujade (Jean-Baptiste) et le comte de Montesquiou-Fezensac (François-Joseph), gardes du corps; le comte de Mauléon (Louis-Henri), colonel; le baron de Mandat, chef de colonne, première division, armée de Normandie; le comte de Montagut (Antoine-Marie-Armand), colonel; Picot, adjudant général, armée de Normandie; le marquis de Rochemore et le vicomte de Roncherolles (Anne-Michel-Louis), colonels; le baron de Rossignol, garde du corps; Rossignol, capitaine; de Sambœuf (Jean-Robert-Philippe), garde du corps; de Saint-Paul, chef de division, armée de Basse-Normandie; le vicomte de Turpin de Crissé (Guy-Lancelot), lieutenant des gardes du corps

valerie-noble à l'armée de Condé, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(1) Major du régiment de la Reine-cavalerie, en France, servant au 3e régiment de Chasseurs-nobles à l'armée de Condé, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) Porté aux lettres de réception : marquis de Saint-Geays (Denis-Charles). (*Registre de l'Émigration.*)

(3) En marge de ce nom se trouve l'annotation suivante : « Notée comme non admise. » (*Registre de l'Émigration.*)

(4) Officier vendéen.

de MONSIEUR, comte d'Artois; le marquis de Vence (Pierre-Paul-Ours Hélion de Villeneuve), colonel; le baron de Vissel (Charles-Augustin), brigadier; le vicomte de Vaudreuil (1); de Bonnegens (Philippe-Joseph), lieutenant au régiment de Rouergue; Bussy (Antoine-François-Aimé, comte de Migniat de), et Bussy (Jean-Claude, vicomte de Migniat de), colonels des chasseurs de Berry; le marquis de la Bédoyère (Marie-Corentin-Huchet), capitaine de remplacement; de la Beyrie (Charles-François); le chevalier de la Lande d'Islé, cavalier noble; Viennot de Vaublanc (Jean-François), capitaine de canonniers gardes-côtes; le chevalier d'Ambly (François-Joseph) (2); le marquis de Rivière (Charles-François), lieutenant aux gardes françaises (3); Kergu (4); Las-Cases (Emmanuel) (5), lieutenant de vaisseau; Lallemand (Jacques-François); Lallemand, chasseur noble; le comte de La Fer-

(1) Il fut reçu par le comte de Vaudreuil. (*Registre de l'Émigration.*)

(2) Lieutenant au régiment de Bourgogne, en France, chasseur noble, compagnie n° 10, à l'armée de Condé, chevalier le 6 août, reçu, le 18, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(3) Rivière de Riffardeau (Charles-François), né le 17 décembre 1763 à Reuilly, diocèse de Bourges, enseigne surnuméraire en 1780, enseigne en 1781, sous-lieutenant en second en 1784, de grenadiers en 1787, sous-lieutenant en premier en 1788, était présent le 31 août 1789. (*Registre des Gardes françaises, de* 1786 *à* 1789.) — Condamné à mort en 1804, peine commuée, procès de Georges Cadoudal; détenu pendant quatre ans, déporté en 1809, maréchal de camp le 28 février 1814, lieutenant général en 1815, ambassadeur à Constantinople, pair de France, commandeur de l'ordre en 1814, grand'-croix en 1816, capitaine des gardes du corps de MONSIEUR, devenus gardes du corps du roi en 1825, duc en 1825 et chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux en 1826, mort en 1828.

(4) Nous présumons que cet officier, porté sans indication de prénoms et de grade, est l'officier qui, nommé en 1792, refusa alors cette distinction et l'accepta à l'armée de Condé. (Voir t. II, p. 495.)

(5) De Las-Cases (Emmanuel), marquis de la Caussade. Officier de marine avant la révolution, émigré, échappé aux désastres de Quiberon, rentré en France après le 18 brumaire; auteur de l'*Atlas* de Lesage, baron de l'empire, chambellan de Napoléon, retiré en Angleterre en 1814, revenu en 1815, un des serviteurs de



ronnays (Auguste) (1); le marquis de Cumont, chef de division de canonniers gardes-côtes; le comte Dupac-Bellegarde (Gabriel-Marie), major de cavalerie; le baron Dupac-Bellegarde, lieutenant de vaisseau; de Calonne (Jean-Joseph), lieutenant au régiment Royal-Auvergne (2); de Pompières (Michel-François-Labbey); Fournas de la Brosse (Anne-Élisabeth-Joseph-Blaise) (3); le comte de Cardaillac, lieutenant de roi en Quercy;

De Boubée (Odet), garde du corps; le chevalier de Toucheboeuf-Beaumont (Grégoire) (4); de Moncade (Pierre-Paul) (5);

Gouyon de Coipel (Louis-Marie-Victor), lieutenant; le comte de Maleyssie (Antoine-Charles-Marie-Anne Tardieu), lieutenant aux gardes françaises; de Gassot de Champigny

Napoléon, qui le suivirent dans sa captivité, expulsé de Sainte-Hélène à la fin de 1816, auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*. La vie et le caractère de cet ancien émigré, devenu, sans motif, l'ennemi de la royauté qu'il avait défendue, sont des énigmes inexplicables.

(1) Porté sans date de nomination, mais entre 1796 et 1797, ce qui nous fait supposer qu'il appartient à la première de ces années. — Marquis de la Ferronnays, sous la restauration premier gentilhomme de la chambre de S. A. R. Mgr le duc de Berry, pair de France, ambassadeur en Russie, ministre des affaires étrangères en 1827, mort en 1828 ou au commencement de 1829.

(2) Capitaine le 15 septembre 1791, démissionnaire le 25 janvier 1792. (*Registre de Royal-Auvergne, de* 1788 *à* 1793.)

(3) Reçu le 27 novembre 1814. (*Registre de l'Émigration*, fol. 68.) — Le chevalier Blas de Fournas de la Brosse, capitaine général des provinces basques, commandeur de l'ordre, au titre étranger, en 1829. (*Registre des Étrangers décorés de l'ordre de Saint-Louis.*)

(4) Lieutenant au régiment d'Auvergne, en France, sous-lieutenant au régiment de Montesson, à l'armée de Condé, chevalier le 6 août, reçu le 7, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(5) Il avait reçu plusieurs blessures, dont une fort grave, et fut chevalier de Saint-Louis à vingt-trois ans. (*Archives de la famille.*) D'après les mêmes renseignements, un de Moncade (Jean-Paul), garde du corps, compagnie d'Harcourt, a été chevalier de Saint-Louis avant 1756, et un de Moncade (Jean-Joseph), seigneur de Roquebère, brigadier des gardes du corps, même compagnie, chevalier de Saint-Louis le 16 août 1735, a été tué à Fontenoy.



(Jean-Baptiste-Charles) (1); Hardivilliers, lieutenant (2); le comte de Gréen de Saint-Marsault (Louis-Alexandre-Benjamin) (3); Treton de Vaujuas (Jacques-François-René) (4), lieutenant; le comte de Chalus (Jean-Louis), maréchal de camp des armées de l'Ouest (5); le comte de La Roche Saint-André (Louis-Alexandre) (6); de La Roche Saint-André (7); le chevalier de Fransure et le chevalier de la Rochefoucault (Pierre) (8), lieutenants de vaisseau; Latapie, aide-major général (9); Latapie, lieutenant; le mar-

(1) Lieutenant au régiment de la Reine-dragons, en France, cavalier au 3e régiment de Cavalerie-noble à l'armée de Condé, reçu par M. le prince de Condé, sans indication de date. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) Le chevalier d'Hardivillers (Éléonor-Jean), capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis le 10 juillet 1796, brevet remis le 9 avril 1816. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la marine*, fol. 78.) (*a*).

(3) Capitaine au régiment de la Reine-cavalerie, en France, aide-de-camp de M. le prince de Condé, chevalier le 7 août, reçu par S. A. S., sans indication de date. (*Registre de M. le prince de Condé.*) —Porté également au *Registre de l'Émigration*, fol. 110.

(4) Son frère, fusillé à Quiberon, nous a été indiqué comme ayant été également chevalier de Saint-Louis, mais nous n'avons pu retrouver la constatation officielle.

(5) Ordonnance du 3 décembre 1826, qui le reconnaît chevalier de Saint-Louis, du 13 juin 1796. — Pension de 300 francs sur l'ordre, portée à 500 francs en 1826. (*Registre des Pensions de l'ordre, de* 1814 *à* 1830.)

(6) Comte de la Roche Saint-André (Louis-Alexandre), capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 12 janvier 1796, brevet remis le 17 août 1816. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la marine*, fol. 82.) — Chevalier de Saint-Louis le 10 janvier. (*Registre de l'Émigration.*)

(7) De la Roche Saint-André (Charles), chevalier de Saint-Louis, le 20 janvier 1796. (*Registre de l'Émigration.*)

(8) De la Rochefoucauld du Breuil (Pierre-Aimé), capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis le 20 janvier 1796, brevet remis le 17 août 1817. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la marine*, fol. 82.)

(9) Lieutenant au régiment de Médoc, en France, aide-major général de l'infanterie, chevalier le 6 août, reçu le 16 novembre par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 17.)

(*a*) L'orthographe du nom est d'Hardivilliers. Un officier de ce nom, garde du corps de MONSIEUR, comte d'Artois, et peintre distingué, a été professeur de dessin de Mgr le duc de Bordeaux jusqu'en 1830.

quis de Montmuran (Pierre-Jean-Baptiste-Martial la Motte), capitaine; Moreau de la Belive (Antoine-Barthélemy), cavalier noble (1); le vicomte de Liniers (André-Auguste), capitaine; le marquis Després, sous-aide-major dans Royal-Lorraine cavalerie; de la Bourdonnaye de Boisvy; de Sartiges (François), lieutenant; de Fromental (Joseph-Maurice Morel); de Pelletier (César-Antoine); de Boisdenemetz (Alphonse-Daniel) (2), capitaine dans les dragons de Lorraine; de Boisdenemetz (Alexandre-Daniel), lieutenant de vaisseau; La Roche (François), lieutenant-colonel; Rotalier (Charles-Alexis-Joseph), sous-lieutenant; Faget de Renol (Joseph), lieutenant de gendarmerie; du Bois de Beauregard (Aimé-Gabriel-Fidèle), capitaine de grenadiers royaux; Regnauld de la Sourdière, capitaine; le comte de Kergariou (Joseph) et de Penfentenio de Kervereguin (Jean-François-Marie) (3), lieutenants de vais-

(1) Garde du corps en 1771, compagnie de Villeroy; était de service à Versailles les 5 et 6 octobre (sa compagnie devenue Luxembourg); nomination confirmée le 29 octobre 1815 : Moreau de Lubélive. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(2) D'Hozier, t. II, p. 158, cite comme chevalier de Saint-Louis depuis 1715, Daniel (Claude), seigneur de Boisdenemetz, aide-major des gardes, compagnie de Beauvau, rang d'enseigne en 1752, mort en 1791. — M. de Bois-Denemetz, dit l'*Etat militaire de* 1765, p. 114, exempt en 1737, aujourd'hui aide-major depuis 1752, avec brevet d'enseigne en 1755, de la 5e compagnie française des gardes du corps, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761. — Page 159 du même *Etat militaire*, M. de Boisdenemetz figure comme enseigne titulaire sur le contrôle de la compagnie de Beauvau. — Dans l'*État militaire de* 1766, p. 150, il est porté comme lieutenant des gardes du corps. — A dater de 1772, on ne le trouve plus dans les *Etats militaires*, à l'article *Maison du roi* : il se retira donc en 1771; mais il figure toujours dans la liste des maréchaux de camp. — Lieutenant général le 1er mars 1780. (*État militaire de* 1780, p. 78.) — Porté, *État militaire de* 1791, p. 51, au nombre des lieutenants généraux morts du 1er janvier 1790 au 1er mai 1791. — Sa croix de Saint-Louis étant antérieure à la reprise des registres de l'ordre en 1746, nous ne pouvons que citer ses services, et rappeler la constatation faite par d'Hozier.

(3) Nommé par S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, cet officier est, par erreur du copiste, porté, sur le *Registre de l'Émigration*, sous le nom de Penfonteny. Ce registre ayant été recopié, en 1814, dans les bureaux du ministère de la maison du



seau; Maillard de la Martinière (Jean-Baptiste-Joseph-François de Gorcy) (1), capitaine; le chevalier de Mothes de Blanche (François-Bernard) (2); Gastebois (3), lieutenant; le comte de Courtin (Louis-Éléonore) (4), capitaine; Saint-Andéol (Jean-André de Malmazet) (5), garde du corps; de Conway, capitaine au régiment de Dillon, major dans la brigade Irlandaise); le vicomte de Cugnac (Louis-Christophe), lieutenant des maréchaux de France; du Chayla, cavalier noble; de Grammont (Léopold-Marie-Joseph de Pomairol), lieutenant; le vicomte de Chabot (Jean-Baptiste-Louis-François), capitaine; de Chabannes (Louis-Joseph Scipion de la Bastide), garde du corps; le baron de Chalancey (Jean-François), lieutenant au

roi, nous avons rectifié l'erreur dans la constatation du fait, parce qu'il ne s'agit plus ici de l'orthographe plus ou moins fidèle d'un nom, mais d'un nom totalement défiguré. — Le registre le porte chevalier de Saint-Louis du 20 janvier 1796. D'après la famille, sa nomination serait du 20 février, et il a été reçu par le comte d'Hector le 5 mars.

(1) De la Martinière, capitaine au régiment de Poitou. (*État militaire de* 1790, p. 159.) — Chef de section à l'armée de Condé, chef de bataillon en 1815, petit-fils du chevalier de Saint-Louis de 1734 (voir 2e vol., p. 9), fils du chevalier de 1748 (voir 1er volume, p. 411), et neveu du chevalier de 1775 (voir 2e vol., p. 222). — Sa nomination est du 18 juin 1796.

(2) Élève de l'École militaire, sous-lieutenant en 1775, lieutenant en 1781, capitaine en 1789, a abandonné en 1791. (*Registre du régiment de Beauvoisis, de* 1788 *à* 1795.) — Chasseur noble, compagnie no 6, à l'armée de Condé, chevalier le 6 août, reçu le 18 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 19.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 10 juillet, mort avant sa réception. (*Registre de l'Émigration*, fol. 75.)

(4) Comte de Courtin de Lagerie, ancien mousquetaire, 1re compagnie. (*Archives de la famille.*)

(5) Était garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, avant la révolution.—A dû être fait brigadier à l'armée de Condé, car nous trouvons la mention suivante dans un état de la compagnie de Gramont (ancienne compagnie Villeroy), arrêté par le capitaine, M. le duc de Gramont, le 1er septembre 1815 : « Malmazet de Saint-Andéol (Jean-André), maréchal des logis le 6 septembre 1814 (brigadier avant la formation), chef d'escadrons, émigré, a fait quatre campagnes; est dans le cas d'obtenir le brevet de colonel, rang du 5 avril 1808. — Retraité le 1er novembre 1815. » — Il fut retraité comme colonel.



régiment de Soubise; le comte de Dion (Louis-François, lieutenant; le chevalier de Saint-Cyr, capitaine; Vidrange (1), cavalier noble; le chevalier de la Courbière (2), cavalier noble; de Lézardière (Spire-Benjamin), lieutenant de vaisseau; le chevalier de la Fonchais (Jean-Roland), lieutenant de vaisseau; le comte de Moriolles (3); de Buissy (Charles-Laurent-Pierre) (4), lieutenant; de Bierville (Louis-Poillou) (5); de Saint-Paul de Linghéan, chef de division dans l'armée de

(1) De Vidrange, cavalier au 2e régiment de Cavalerie-noble, chevalier de Saint-Louis le 7 août 1696, reçu par M. le prince de Condé, sans énonciation de date. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 12.)

(2) Le chevalier de la Corbière (Eugène Aignan), capitaine au régiment de Béarn en France, servant au 1er régiment de Cavalerie-noble à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 7 août 1796. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 22.)

(3) Porté sur le *Registre de l'Émigration*, fol. 110, sans désignation de grade, chevalier de Saint-Louis le 10 juillet 1796, reçu le 26 août 1797. — De Moriolles, comte de Beauclair (Alexandre-Charles), garde du corps, compagnie de Luxembourg, le ...., capitaine de cavalerie par commission du 21 avril 1777, capitaine de remplacement dans Penthièvre-infanterie en 1784, major en second du régiment de Cambrésis le 1er mai 1788, passé, au mois de novembre, major du régiment de Penthièvre-dragons. (*Registre de Penthièvre-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — Marquis de Moriolles. (*État militaire de* 1789, p. 385.)

(4) Sous-lieutenant au régiment de Brie en 1784, lieutenant en 1789, démissionnaire et émigré en 1791. — A rejoint les princes et a servi sous leurs ordres jusqu'en novembre 1792. — Volontaire au régiment de Béon en 1793, sous-lieutenant au régiment de Mortemart en 1794, breveté capitaine en 1815, rang de 1794, capitaine au 3e régiment d'infanterie de la garde royale le 23 octobre 1815, breveté chef de bataillon le 30 octobre 1816, rang du 23 octobre 1815; campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796; blessé d'un coup de biscaïen à l'épaule droite, le 19 août 1795, chevalier de Saint-Louis le 12 avril 1796. (*État nominatif des officiers du 3e d'infanterie de la garde*, 1817, *Archives de la guerre*.)

(5) Chevalier de Saint-Louis le 29 septembre 1796, reçu le 9 février 1797. (*Registre de l'Émigration*, fol. 18.) — De Poilloue de Bierville (Louis), élève d'artillerie en France, capitaine d'artillerie dans la légion de Damas, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797, reçu, le 9 février, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 29.) — Chevalier de Saint-Louis à l'affaire d'Ober-Kamlack, pour s'être distingué. (*Archives de la famille*.)



Basse-Normandie; le baron de Blair (Charles-Hippolyte), lieutenant au régiment d'Austrasie (1); Briant (François-Hyacinthe-Penquélen), lieutenant dans les grenadiers royaux; Despeyron, lieutenant; Duval (Pierre-Stanislas), cavalier noble; le comte de Moriolles (2); de Branges (Charles-Antoine, chevalier de Bourcia) (3), cavalier noble; de la Morélie, lieutenant de vaisseau (4).

Le prince de Hohenlohe-Valdenbourg-Barteinstein (Louis-Aloïse), colonel-propriétaire du régiment de son nom, et le prince de Hohenlohe-Valdenbourg-Barteinstein (Charles-Joseph), colonel du même régiment (5).

De Verton (Jacques-Philippe), capitaine; le baron Dubois

(1) Sous-lieutenant au régiment d'Austrasie en France, chasseur noble, compagnie n° 3, chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1795, reçu le 22 février 1796 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 16.) — Chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1796. (*Registre de l'Émigration.*)

(2) Chevalier de Saint-Louis le 25 décembre 1796. (*Registre de l'Émigration*, fol. 115.) — Nous ignorons s'il y avait, à l'armée de Condé, deux officiers de ce nom, ou si cette nomination fait double emploi avec celle relatée plus haut.

(3) Capitaine au régiment de Bourbon-infanterie en France, chasseur noble, compagnie n° 1, chevalier le 6 août, reçu le 11 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Brougy (erreur du registre, c'est de Branges) de Bourcia, né le 30 décembre 1753, sous-lieutenant en 1772, lieutenant en second en 1778, lieutenant en premier en 1779, capitaine en second en 1783, capitaine commandant en 1787, a abandonné en 1791. (*Registre du 56e infanterie (Bourbon), de 1788 à 1793.*)

(4) De Jarrige de la Morélie (Jean-Baptiste-Louis), lieutenant de vaisseau sur l'*Apollon* en 1791, émigré même année. (*Archives de la famille.*)

(5) Ils furent tous deux reçus par le roi le 20 mai 1796. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 17.) — Le premier, Louis Aloys, prince souverain, servit avec ardeur la cause des Bourbons. Il passa en 1801 au service de l'Autriche, et fut nommé gouverneur des deux Gallicies en 1807. Ayant été dépouillé de sa principauté par Napoléon, il fut naturalisé Français sous Louis XVIII, en 1815, reconnu dans le grade de lieutenant général, commanda un corps d'armée, en 1823, dans la campagne d'Espagne, et fut nommé maréchal de France par le roi Charles X, au mois de mars 1827. Il mourut en 1829. Il avait fondé, comme prince souverain, en 1816 ou 1817, l'ordre du *Phœnix*, qui fut conféré, avec la permission du roi Louis XVIII, à des Français fidèles à la cause du roi.



d'Aisy, sous-lieutenant aux grenadiers d'ordonnance; de Guerchy (Joseph de Vathaire) (1); Saint-Mandé, officier-mousquetaire (2); de Farcy (Annibal-Pierre-François) (3), capitaine.

Ferret (André Dubuc) (4), Ferret (François-Marie Dubuc) (5), le vicomte de Poret de Berjon (6), de Montault (7), lieu-

(1) Cet officier est porté deux fois au *Registre de l'Émigration,* d'abord à la lettre G, sous la dénomination que nous venons d'indiquer (fol. 75), et à la lettre V, sous le nom de « Vathaire (Joseph), voyez Guercy » (fol. 166).

(2) Nous présumons qu'il s'agit ici de M. Dubois de Saint-Mandé, colonel de cavalerie, qui nous a été signalé comme ayant été fait chevalier de Saint-Louis en 1796. — Dubois de Saint-Mandé (Jacques-Alexandre), né à Juliers en 1755, rang de sous-lieutenant en 1770, sous-lieutenant même année, lieutenant en 1773, capitaine pourvu d'une compagnie en 1774, réformé en 1776, capitaine en second en 1780, démissionnaire le .. août 1780. (*Registre des dragons d'Orléans, de* 1776 *a* 1788.)

(3) Porté deux fois, au *Registre de l'Émigration*, avec les mêmes prénoms : la première fois, chevalier de Saint-Louis le 4 avril, reçu le 30 (fol. 69) ; et la seconde fois, chevalier le 6 juillet, reçu le 28 (fol. 70).

(4) Chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1796. On lit à la colonne d'observations : « Porté reçu par M. Dubuc de Saint-Prix, sans indication de date. » (*Registre de l'Émigration*, fol. 68.) — M. Dubuc de Ferret (André) est porté sur le *Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 75, *ministère de la marine*, avec cette note : « Chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1796, brevet expédié le 10 décembre 1814 ; » mais, au *Registre de l'Émigration*, il n'y a point de promotion du 25 octobre 1796.

(5) Chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1796. (*Registre de l'Émigration*, fol. 69.) — Il est également porté sur le *Registre de l'ordre*, *de* 1814 *à* 1830, fol. 75, *ministère de la marine,* comme ayant été nommé le 25 octobre 1796, et ayant reçu son brevet le 10 décembre 1814.

(6) Lieutenant de vaisseau en 1786, émigré en 1792, chevalier de Saint-Louis en 1796, retraité en 1816, avec le grade de capitaine de vaisseau honoraire et une pension de 1,580 francs. (*Liste générale*, 1787, t. Ier, fol. 160, *ministère de la marine.*)

(7) Lieutenant de vaisseau en 1786, a émigré, a fait la campagne de 1792; blessé d'un coup de feu au bras gauche, à Quiberon, en 1795, chevalier de Saint-Louis le 20 février 1796, lieutenant-colonel d'infanterie en 1798, retraité avec le brevet honorifique de capitaine de vaisseau en 1814, pension de 1,200 francs en 1816. (*Liste générale*, 1787, fol. 184 verso.)



tenants de vaisseau, et le Gardeur de Tilly aîné (1), ancien officier de marine.

De Gaillard (Louis) (2); de Margeot (Louis-Charles), mousquetaire (3); le chevalier de Gaillard (Alphonse), lieutenant de vaisseau; le comte de Macnemara (Albert), sous-lieutenant.

Chevaliers nommés en 1797.

1797. — Le chevalier de Palys (Nicolas-Pierre-François Desmarest), capitaine au régiment de la Rochefoucauld; le comte de Flavigny, aide de camp, sous-lieutenant dans Enghien; de la Cropte de Saint-Abre (Alexandre-Guy), du 1er régiment de Cavalerie-noble; le chevalier Damoiseau de la Bande (Roger-Louis), lieutenant au régiment de Damas, ancien lieutenant dans Champagne; de Barbot (Étienne de Bellegarde), chasseur noble; le marquis de Bournonville (Achille), capitaine aux grenadiers de Rohan; Canrobert de

(1) Ancien officier de marine, chevalier de Saint-Louis le 29 janvier 1796, brevet remis le 10 décembre 1814. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 72, *ministère de la marine.*)

(2) Capitaine au régiment de Soissonnais en France, lieutenant de la 4e compagnie des chasseurs nobles à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 6 août 1796, reçu, le 25 août suivant, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 18.)

(3) La famille nous a communiqué un certificat du 12 avril 1796, signé par M. le maréchal duc de Broglie, et qui porte : « que M. de Margeot a servi comme sous-lieutenant dans le régiment de Poitou, de 1767 à 1771, époque de son entrée aux mousquetaires, deuxième compagnie; qu'il a été licencié avec sa compagnie en 1776, et qu'il a reçu le brevet de capitaine; qu'il a émigré en 1791; qu'il a fait la campagne de 1792, à l'armée des princes, seconde compagnie noble d'ordonnance, et qu'il a servi avec honneur et zèle; que, le 10 août 1794, il est entré comme sous-officier dans le régiment de Broglie, à la solde de l'Angleterre; enfin que, en 1796, il a été nommé chevalier de Saint-Louis, et qu'il a été reçu le 29 mars, à Pyrmont, par le maréchal de Broglie. » — La nomination de M. de Margeot est du 3 mars 1796. (*Registre de l'Émigration*, fol. 109.)



Certain (Antoine), lieutenant au régiment d'Autichamp (1);

(1) Canrobert de Certain (Antoine), né en 1754, à Laval, généralité de Montauban, sous-lieutenant au régiment de Penthièvre en 1770, lieutenant en 1774, en second à la formation de 1776, lieutenant en premier en 1779, capitaine en second en 1784, de la compagnie de grenadiers même année. — En 1787, gratification de 300 livres. — En 1789, même gratification. — A donné sa démission le .. avril 1791, et a obtenu l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registre du régiment de Penthievre* (78e), *de* 1788 *à* 1793.) — Cet officier, nommé chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1797, fut reçu le 11 octobre 1814 par S. A. R. Mgr duc d'Angoulême. — Il fit avec honneur les campagnes de l'émigration, et rentra en France chargé d'une mission particulière et directe du roi Louis XVIII, alors à Mittau. Ses instructions, ainsi qu'une lettre de Sa Majesté, lui furent remises par le marquis de Foucault, ex-constituant. En vertu de cette mission, il fit plusieurs voyages à Paris, du temps du Directoire et du Consulat. Il fut arrêté dans son dernier voyage, et détenu dix mois au Temple, en 1801 et 1802. On a dit que la restauration n'était pas économe des deniers de la France, quand il s'agissait de ceux qui l'avaient servie. M. Canrobert de Certain fut retraité en 1814, comme chef de bataillon, avec une pension de 600 francs; il eut en 1817 une pension de 300 francs sur l'ordre de Saint-Louis, élevée à 400 francs en 1820, et une autre pension de 300 francs sur la cassette du roi. Ainsi, 1,200 francs, portés à 1,400 francs ensuite, voilà tout ce qui fut accordé à un officier dont le dévouement n'avait pas fléchi, et dont la famille possédait, avant la révolution, une fortune de plus de 300,000 livres. — Son acte de naissance est aussi conçu : « Antoine Certain, fils légitime de messire Louis de Certain, écuyer, et de dame Anne-Louise de Verdal, né le 5 juin 1754, au village de Laval de Cère, paroisse de Cahus. Parrain : Antoine Lacambre, avocat au parlement, du village de Lapoujade, paroisse d'Altilhac, en Limosin. Marraine : dame Anne de Larribe, habitante du château de Grugnac, paroisse de Sousseirac. » — M. Canrobert de Certain avait épousé en secondes noces mademoiselle de Niocel, petite-nièce du baron d'Espagnac, lieutenant général des armées du roi, grand'-croix de Saint-Louis et gouverneur des Invalides. C'est de ce mariage qu'est né S. E. M. le maréchal Canrobert. — Le père de mademoiselle de Niocel était colonel de cavalerie; un de ses oncles a été major des Invalides; un autre, grand prévôt, et le troisième, garde du corps du roi. — La famille de Certain servit constamment dans le régiment de Penthièvre, et lui fournit, depuis sa création jusqu'en 1791, dix-sept officiers, dont onze chevaliers de Saint-Louis.

Un frère de M. Canrobert de Certain servait aussi dans Penthièvre. — Certain de Verdalle (Jean-Baptiste), né en 1758, cadet-gentilhomme en 1778, sous-lieutenant en 1779, lieutenant en second en 1785, en premier en 1788. — En 1787, gratification extraordinaire de 250 livres. (*Registre du régiment de Penthièvre, de* 1776 *à* 1788.) — Adjudant-major en 1791, nommé capitaine de la gendarmerie



de Cheffontaines (vicomte de Pensentenio), aide de camp de Mgr le duc d'Enghien; le chevalier Duchatelier (1); le comte de Galard-Terraube (Louis-Armand), cavalier noble; le marquis de Ligondès, le chevalier de Menou (Georges-Pierre-Constantin) (2), et de Montalembert (Pierre), cavaliers nobles; le vicomte de Narbonne-Lara (Jean-Baptiste Manrique); d'Ormesson (Jean-David), capitaine; Pioger, major du génie; le comte de Polignac (Charles-Louis-Alexandre), cavalier noble; le marquis de Penne-Villemur, officier de hus-

nationale dans le département de la Corrèze, par commission du 15 juin même année. (*Registre de Penthièvre, de* 1788 *à* 1793.) — De Certain, porté à la fois adjudant-major au régiment de Penthièvre et capitaine de gendarmerie dans la 23e division militaire, composée des départements de la Charente, de la Haute Vienne et de la Corrèze. (*État militaire de* 1792, p. 204 et 337.) — On voit quelle confusion régnait alors. — Cet officier, qui ne figure plus sur l'*État militaire de* 1793, émigra, ainsi que son frère Antoine, fit les campagnes de l'armée de Condé, et se retira ensuite en Russie.

M. Dupuy de Certain (François-Xavier), garde du corps du roi, compagnie Écossaise, frère d'Antoine et de Jean-Baptiste, émigra aussi et mourut à l'armée de Condé.

Madame Canrobert de Certain, née de Niocel, mère du maréchal Canrobert, était cousine de M. Siryès de Mayrinhac, officier de la Légion d'honneur, membre de la chambre des députés, conseiller d'État, directeur du personnel et de la police générale du royaume au ministère de l'intérieur, démissionnaire en 1830.

Enfin, M. le maréchal Canrobert, élève au collége de Senlis, fondé par l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, entra à Saint-Cyr en 1826, fit partie de la promotion de 1828, et se trouve porté dans l'*Annuaire militaire de* 1830, p. 310, comme sous-lieutenant au 47e de ligne, commandé par le comte de Rougé.

(1) Porté en double, Du Chastelier.

(2) Le chevalier de Menou était né à Notre-Dame-de-Genouillé, en Poitou. Élève à l'École royale militaire, cadet gentilhomme en 1776, sous-lieutenant en 1778, lieutenant en second en 1786, premier lieutenant en 1787, capitaine le 1er décembre 1791, il abandonna en 1792. (*Registre du régiment de Bresse*, 1776 *à* 1788, et 1788 *à* 1793.) — Il fit les campagnes de l'émigration comme chasseur noble, compagnie no 10, et chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797; il fut reçu le 5 février 1798 par S. A. S. M. le prince de Condé. (*Registre des chevaliers reçus par S. A. S. pendant l'émigration*, fol. 111.)



sards au régiment de Rohan (1); Raousset-Boulbon (2), lieutenant; le comte de Sainte-Aldegonde; de Saint-Georges (Louis-Joseph Harscouet), lieutenant; le vicomte de Saint-Georges, cavalier noble; de Trogoff (Jean-Baptiste); le chevalier de Montalembert (Athénaïs-Bernard-Louis-Claude) et le vicomte de Valori (Louis-Henri-Daniel), capitaines; de Villoutrey (Pierre-Louis), cavalier noble; de Valori (Charles-Marie), lieutenant (3); le comte de Vibraye (Anne-Victor-Denis Hurault) (4).

De Clauzel (Étienne Lavit), capitaine dans Lascaris; Pasquier (Bernard-Augustin), capitaine; le chevalier de Crény (Olympe-Cyprien-Alphonse) (5); le chevalier de Pins de Monsegon (Jean-François-Claude (6); Pons, cavalier noble (7);

(1) Frère aîné du comte Louis, chevalier de Saint-Louis en 1796 (*voir* plus haut, p. 28); son brevet portait : « Qu'attendu que le marquis de Villemur était chevalier de Malte, il serait tenu de rapporter à sa réception la permission du grand maître de l'ordre de porter les deux décorations; » formalité qui fut remplie.

(2) Aurèle de Raousset-Boulbon, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis en 1797, brevet expédié le 1er juillet 1816. (*Registre de l'Ordre, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la marine*, fol. 79.) — Nous présumons qu'il s'agit du même officier, le registre de l'émigration ne faisant mention que d'un seul chevalier de ce nom. Il serait le père du comte de Raousset-Boulbon, fusillé au Mexique, et dont les aventures ont été l'objet de plusieurs relations.

(3) Nommé le 12 août, reçu le 21 août. (*Registre de l'Émigration.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 12 août 1797, reçu le 20 janvier 1799. (*Registre de l'Émigration*, fol. 171.)

(5) Lieutenant au régiment de la Marine, en France, chasseur noble, 5e compagnie, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, reçu par M. le prince de Condé, le 27 janvier 1800. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(6) Capitaine au régiment d'Orléans, en France, chasseur noble, 7e compagnie, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(7) Deux autres officiers du même nom, le chevalier de Pons (Antoine), et de Pons, sont portés au *Registre de l'Émigration* comme chevaliers de Saint-Louis, sans indication de grade ni date de nomination.



le comte de Pimodan (Charles-Louis-Honoré), major (1); de Franclieu (François), aide de camp de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon; le marquis Aymer de la Chevalerie, aide de camp de S. A. S. M. le prince de Condé; d'Esparbès de Lussan (Philippe); Malden (Alexandre), cavalier noble; Maleden de Balezy (François); Malden, capitaine; de Maleden (Jean); Morisson de la Bassetière (Henri) (2), Davisard et la Brelot-

(1) Le comte de Pimodan (Charles-Louis-Honoré de la Vallée), lieutenant général honoraire, chevalier de Saint-Louis du 10 juillet 1797, pension de 500 francs sur l'ordre le 13 juillet 1825, jouissance du 1er janvier 1826. (*Registre des Pensions sur l'ordre, de* 1814 *à* 1830, 1er vol., fol. 154.)

(2) Sous-lieutenant aux dragons de Deux-Ponts, en France, aide-major général des logis de la cavalerie à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, reçu par M. le prince de Condé le 12 janvier 1798. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Le *Registre de M. le prince de Condé*, registre affecté aux officiers reçus par S. A. S. (ils sont au nombre de onze cents), porte que M. de la Bassetière a été reçu le 12 janvier 1798, et nous avons dû en conclure que M. de la Bassetière a eu M. le prince de Condé pour parrain; mais, d'après les renseignements fournis par la famille de cet officier, qui a le certificat, la réception a eu lieu le 1er janvier 1798, et c'est Mgr le duc d'Enghien qui y a procédé. — Morisson de la Bassetière (Jean-Baptiste-Marie-Henri-Joseph), lieutenant-colonel, retraité le 20 mai 1828, mort le 4 mai 1843; volontaire le 15 août 1784, sous-lieutenant aux chasseurs de Flandre (auparavant dragons de Deux-Ponts) le 15 août 1785, jusqu'au 15 septembre 1791 : émigré; a fait toutes les campagnes de l'Émigration, de 1792 à 1801; major de cavalerie le 1er juillet 1797; major (lieutenant-colonel), par ordonnance du roi du 5 janvier 1815, quoiqu'il n'eût pas le temps rigoureusement voulu, mais à cause de la distinction de ses services; aide de camp de M. le lieutenant général de la Rochefoucauld, le 12 janvier 1815, non comme major (lieutenant-colonel), mais comme chef d'escadrons; cessa ces fonctions le 1er janvier 1819, son général ayant été mis à la retraite : en traitement de demi-solde (2,550 francs), jusqu'au 19 mai 1828 : trente ans, quatre mois, quinze jours de services et neuf campagnes : pour trente ans, 1,000 francs; pour neuf ans, 450 francs; total : 1,450 francs.— Le 21 décembre 1815, lettre de M. le prince de Condé au ministre de la guerre, dans laquelle S. A. S. réclame pour M. de la Bassetière le grade de colonel, qu'elle avait demandé en 1801, à une époque où malheureusement des considérations politiques empêchaient le roi d'accorder des grâces. M. le prince de Condé certifie la distinction des services de M. de la Bassetière et les preuves de bravoure qu'il a données dans divers combats, notamment à celui de Constance. — Le 17 janvier 1817, lettre semblable de S. A. S. au ministre de la guerre. — Note du



tière, aides de camp de M. le prince de Condé; le commandeur de Lenjamet, maréchal de camp; le chevalier de Mar-

ministre de la guerre, afin qu'on lui présente M. de la Bassetière pour remplacer M. de la Broue, dans l'état-major de la garde royale; Mgr le duc de Berry recommande particulièrement cet officier, et renonce en sa faveur à toutes les recommandations qu'il a pu faire auparavant. Cette note est sans date, mais elle doit se rapporter à la formation de la garde, au mois d'octobre 1815; c'est à ce moment que les recommandations des princes furent nombreuses et multipliées. Le 16 novembre 1815, Mgr le duc de Berry apostillait une demande de M. de la Bassetière tendant à obtenir un régiment de cavalerie ou une légion. — Le 27 janvier 1817, rapport du maréchal comte de Beurnonville, président de la commission des anciens officiers : sur la recommandation de M. le prince de Condé, la commission propose M. de la Bassetière pour le grade de colonel, attendu l'intérêt que lui porte le prince, et la distinction de ses services et talents militaires. Il connaît fort bien les détails de la cavalerie; trois fois il a été très-utile aux trois générations de l'illustre maison de Condé : en sauvant la vie à Mgr le duc d'Enghien en 1797; en empêchant M. le prince de Condé de tomber en 1799 aux mains de l'ennemi; et en dirigeant en 1815, dans des circonstances difficiles, l'embarquement de Mgr le duc de Bourbon, quand S. A. S. fut obligée de quitter la Vendée. — Promesse du ministre de proposer M. de la Bassetière pour le grade de colonel, aussitôt que l'occasion se présentera de l'employer dans l'arme de la cavalerie : promesse restée sans effet. (*Dossier de M. de la Bassetière, Archives de la guerre.*)

Ces détails sont une réponse adressée à ceux qui veulent que la restauration ait comblé de ses faveurs les anciens émigrés. Deux princes n'ont pu réussir à faire colonel un homme dont le nom était lié si intimement à l'histoire de la maison de Condé. On lui a *aumôné* une demi-solde de 2,550 francs, et, quand il a eu ses trente ans de service, on s'est cru quitte envers lui, au moyen d'une pension de 1,450 francs. Cependant M. de la Bassetière avait encore à la justice du roi des titres autres que les siens. Son père, Jean-Baptiste-Marie-Henri Morisson de la Bassetière, chevau-léger de la garde du roi, a émigré en 1791, a rejoint à Neuwied, électorat de Trèves, son ancien corps, formé sous la dénomination de 1re compagnie noble d'ordonnance, et a fait les campagnes de 1792. Cet officier avait six fils; savoir : un, qui est mort enfant : Henri, dont nous venons de rappeler les services; Prudent, officier d'infanterie, tué dans les guerres de la Vendée; Louis, ancien page du roi Louis XVI, tué à Quiberon; Calixte, officier d'artillerie tué à Quiberon; Charles, mort dans la Vendée; et Constant, qui fit une partie des guerres de la Vendée, et fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1822 (voir à cette date). — Henri de la Bassetière obtint, le 1er novembre 1828, le brevet de colonel honoraire de cavalerie, qui alla le chercher dans sa retraite; mais, s'il fut mal récompensé, son fils aîné, Henri-Marie-Calixte-Léon Morisson de la Bassetière, page des écuries du roi



guerye, adjudant général, armée de Normandie; le marquis de Montignac (Jean-Baptiste Piqué), colonel; Roland (1), colonel; Russillon (François-Louis) (2), Rossignol-Gradmont (Marie-Pierre-Paul), lieutenant-colonel; le comte de Rouvray (François-Paul-Laurent), colonel; le vicomte du Lau d'Allemans (Jean-Adélaïde-Edme), chasseur noble, compagnie n° 9; le prince de Broglie (Victor-Amédée-Marie), aide maréchal général des logis de la cavalerie; de Broglie (Pierre-Amédée); de Broglio (Jean-Antoine Cappissuchy), lieutenant dans Bardonnenche; le baron de Saint-Christol (Antoine-Jacques-Jules) (3), Laulanié (François) et de la Villéon (André-Joseph-Marie (4), lieutenants; de Salignac-Fénelon (François) (5);

en 1824, sous-lieutenant au 18e chasseurs en 1826, n'oublia pas de quel sang il sortait, et, en 1830, il se retira du service devant la révolution de juillet. Son second fils, au moment de ces tristes événements, venait, par les bontés de MADAME, duchesse de Berry, d'être nommé à son tour page des écuries, et la carrière militaire se serait ouverte devant lui. Ces deux jeunes gens, obéissant à leur conscience, sont restés en dehors des événements politiques et ont continué les principes d'honneur et de fidélité qui leur avaient été transmis.

(1) Le colonel Roland, étant protestant, reçut la croix du Mérite militaire.

(2) Même note que celle du colonel Roland : ces deux officiers, sont les premiers Français auxquels est accordée, sur les registres de l'ordre, la croix instituée pour récompenser les services des étrangers non catholiques.

(3) Brémond, baron de Saint-Christol (Joseph-Antoine-Laurent), capitaine dans la légion Roger de Damas, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, il avait obtenu, le 5 septembre précédent, six ans de diminution sur le temps exigé. (*Registre de l'Émigration.*)

(4) Pension de 500 francs sur l'ordre, le 16 janvier 1819. (*Registre des Pensions de l'ordre, de* 1814 *à* 1830.)

(5) Porté sans date de nomination au *Registre de l'Émigration*, fol. 155; mais on trouve au *Registre de M. le prince de Condé*, fol. 27 : « Lieutenant au régiment de Guienne, en France, chasseur noble, compagnie n° 8, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1797, reçu le 1er mars par M. le prince de Condé. » — Le baron de Salignac de la Mothe-Fénelon, né à Paris en 1755, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797, pension de 300 francs sur l'ordre en 1825, portée à 500 francs en 1828. (*Registre des Pensions de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, vol. I, fol. 115.) — Nous avons parlé plus haut (t. II, p. 484) de la mort glorieuse, à Solférino, d'un jeune officier de ce nom, sous-lieutenant



de Tascher (Louis) (1); la Gorce (Pierre) (2); la Roche-Ponciès, chasseur noble; le chevalier de la Roche-Ponciès; d'Esparbès de Lussan (Philippe); le baron de Reding (Antoine Louis-Dominique), capitaine; de Maumigny (Charles), maréchal des logis aux chasseurs de Noinville; le chevalier de Percy (François-Ambroise) (3); le chevalier de Bèze (André-Jacques-Jean-Népomucène); le comte de Beaussier (Louis-Joseph), lieutenant de vaisseau, lieutenant-colonel de la légion britannique.

Duplessis (Louis le Goux), chevalier de la Couronne; Crozet de Cumignac (Joseph-Jean-Charles) (4); le marquis du Crozet (Charles-Jean-Baptiste-François) (5); de la Boessière

aux chasseurs d'Afrique. Le *Moniteur de l'armée* du 21 janvier 1860 a traduit d'un journal allemand le récit de l'un des épisodes de cette sanglante journée, où la bravoure fut grande de part et d'autre. L'auteur de ce récit est M. le baron Alfred Gouretzky, capitaine au 49e de ligne autrichien (régiment du baron de Hess). « Une forte colonne de cavalerie ennemie (des 1er et 3e chasseurs d'Afrique) fondit sur nous. Ces chasseurs exécutèrent, l'une après l'autre, trois charges brillantes qui furent bravement repoussées. A la dernière charge, un officier s'élança vivement contre le carré de notre troisième bataillon; mais cheval et cavalier tombèrent morts dans le carré. J'appris par un calepin et des cartes de visite trouvés sur lui, et que je possède encore, que cet officier était le sous-lieutenant Alexandre de Salignac-Fénelon, neveu du colonel du même nom, commandant le 1er chasseurs d'Afrique. » Ainsi se continue, sans se briser, la chaîne qui relie et le passé et le présent.

(1) Capitaine au régiment de Flandre en France, capitaine aide-major au régiment de Montesson, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797, reçu le 11 avril par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 34.)

(2) Lieutenant des Invalides en France, chasseur noble, compagnie n° 15, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(3) Lieutenant au régiment de Montréal en France, chasseur noble, compagnie n° 7. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(4) Capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en France, et à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(5) Capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en France, et à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*.) — Marquis du Crouzet. (*Archives de la famille*.)



de Tascher (Louis) (1); la Gorce (Pierre) (2); la Roche-Ponciès, chasseur noble; le chevalier de la Roche-Ponciès; d'Esparbès de Lussan (Philippe); le baron de Reding (Antoine Louis-Dominique), capitaine; de Maumigny (Charles), maréchal des logis aux chasseurs de Noinville; le chevalier de Percy (François-Ambroise) (3); le chevalier de Bèze (André-Jacques-Jean-Népomucène); le comte de Beaussier (Louis-Joseph), lieutenant de vaisseau, lieutenant-colonel de la légion britannique.

Duplessis (Louis le Goux), chevalier de la Couronne; Crozet de Cumignac (Joseph-Jean-Charles) (4); le marquis du Crozet (Charles-Jean-Baptiste-François) (5); de la Boessière

aux chasseurs d'Afrique. Le *Moniteur de l'armée* du 21 janvier 1860 a traduit d'un journal allemand le récit de l'un des épisodes de cette sanglante journée, où la bravoure fut grande de part et d'autre. L'auteur de ce récit est M. le baron Alfred Gouretzky, capitaine au 49e de ligne autrichien (régiment du baron de Hess). « Une forte colonne de cavalerie ennemie (des 1er et 3e chasseurs d'Afrique) fondit sur nous. Ces chasseurs exécutèrent, l'une après l'autre, trois charges brillantes qui furent bravement repoussées. A la dernière charge, un officier s'élança vivement contre le carré de notre troisième bataillon; mais cheval et cavalier tombèrent morts dans le carré. J'appris par un calepin et des cartes de visite trouvés sur lui, et que je possède encore, que cet officier était le sous-lieutenant Alexandre de Salignac-Fénelon, neveu du colonel du même nom, commandant le 1er chasseurs d'Afrique. » Ainsi se continue, sans se briser, la chaîne qui relie et le passé et le présent.

(1) Capitaine au régiment de Flandre en France, capitaine aide-major au régiment de Montesson, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797, reçu le 11 avril par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 34.)

(2) Lieutenant des Invalides en France, chasseur noble, compagnie n° 15, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(3) Lieutenant au régiment de Montréal en France, chasseur noble, compagnie n° 7. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(4) Capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en France, et à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(5) Capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en France, et à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*.) — Marquis du Crouzet. (*Archives de la famille*.)

(Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe), lieutenant des hommes d'armes à cheval; Venon (de la Ponce de) (1), capitaine; de Grandin (Joseph-Augustin) (2); de Grandin de Mansigny (Jean-Robert-Louis) (3), chasseur noble; de Béthune-Hesdigneul (Eugène-François-Léon-Pierre) (4); le chevalier de Saint-Mézard (5), cavalier noble; Bellegarde (6); de Bellegarde (Jean-Jacques-Thérèse la Forgue), capitaine de remplacement dans le régiment de Picardie; le marquis de Liniers (Joseph-Louis), lieutenant aux hommes d'armes à pied; le chevalier de Josne-Contay (Louis-Théodore) (7); de Laffont (Paul), garde du corps; de Calvière (Emmanuel-Jules) (8); Chambrey (9).

(1) On trouve aux lettres de réception, *Registre de l'Émigration*, fol. 135: « M. de la Ponce, lettre de réception du 24 octobre 1798. » Nous ne savons s'il s'agit de M. de la Ponce Venon, ou de M. de la Ponce, ancien commissaire des guerres et directeur des Invalides, que nous n'avons pu retrouver sur les registres de l'ordre.

(2) De Grandin. (*Registre de l'Émigration.*) — De Grandin de Mansigny (Joseph-Augustin), lieutenant au régiment d'Enghien en France, chasseur noble, compagnie n° 17, chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797. La réception ne s'est pas trouvée. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 54.)

(3) Capitaine au régiment de Bourbon en France, chasseur noble, compagnie n° 10, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, reçu le 8 février 1798 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 40.)

(4) Prince de Béthune. (*Titres de la famille.*)

(5) De Guiraudès de Saint-Mézard, garde du corps du roi en 1774. (*Archives de la famille.*)

(6) De Bellegarde (Charles Vassal), sous-lieutenant au régiment de Vexin en France, chasseur noble, compagnie n° 10. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(7) Le Josne-Contay, capitaine au régiment du Roi-infanterie en France, volontaire aux hussards de Damas, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 10 février 1797. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 52.)

(8) Lieutenant au régiment de Penthièvre en France, lieutenant au régiment de Damas, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — M. de Calvière n'est pas porté sur le *Registre de l'Émigration*, mais la mention au *Registre de M. le prince de Condé* établit la qualité.

(9) Baron de Chambrey (Nicolas Dieudonné), capitaine au régiment Colonel-général de l'infanterie en France, servant au 1er régiment noble, à l'armée de



D'Arlanges (1); de Longchamp (Louis-Gabriel de Roche) (2); Pindray (3), cavalier noble; du Prat (Pierre-Antoine) et de Nattes de Nadaillan (Marie-Laurent Tibert) (4), lieutenants; Gastebois de la Monde (Jean-Baptiste) (5), chasseur noble; le marquis de la Bédoyère (Marie-Corentin Huchet), capitaine; Ségur de Montagneau (Pierre-Henri) (6), chasseur noble; de Suttes (Jacques-Paris), cavalier noble; le Faucheux (Pierre-Alexandre) (7) et le chevalier du Quesnay (Jac-

Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 30.) — Le Grand de Chambrey, né à Chambrey (Lorraine) en 1758, sous-lieutenant en 1774, lieutenant en second en 1779, lieutenant en 1780, capitaine en second en 1783; officier d'espérance : démissionnaire en 1791, s'est retiré avec l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registre de Colonel-général-infanterie, de* 1788 *à* 1793.)

(1) D'Arlanges (Joseph-Marie Gaston), chasseur noble, compagnie n° 12, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797, reçu, le 28 juillet, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 27.) — Blessé à Ober-Kamlak; n'avait pas vingt-trois ans quand il fut nommé. (*Archives de la famille.*)

(2) De Longchamp (Louis-Gabriel de Roche), né le 27 novembre 1755, sous-lieutenant en 1775, lieutenant en second en 1779, en premier en 1782, a abandonné même année. — 1775, de la plus grande espérance. (*Registre du régiment d'Auvergne, de* 1776 *à* 1788.) — Émigré, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé dans les compagnies nobles, reçu par M. le prince de Condé en 1799.— Présent au licenciement en 1801. (*Campagnes de M. le prince de Condé, par M. le marquis d'Ecquevilly*, t. III, p. 255.)

(3) De Pindray (Guy), capitaine de canonniers-gardes-côtes en France, chasseur noble, 5e compagnie, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 38.)

(4) Au *Registre du régiment de Lorraine*, dans lequel servait cet officier, au lieu de *Tibert*, il est dit : *Thibery*. — De Nardaillan, orthographe du nom.

(5) Le chevalier de Gastebois de la Monde, lieutenant au régiment de Bretagne en France, chasseur noble, compagnie n° 6, à l'armée de Condé, mort avant que sa nomination lui fût parvenue. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 27.) — Il y avait, à l'armée de Condé, quatre officiers du nom de Gastebois, dont l'âge avancé n'avait paralysé ni la fidelité ni le dévouement.

(6) Il y a des Ségur-Montazeau. — Nous croyons que le nom de *Montagneau* est une erreur commise par l'employé chargé de copier les listes de l'émigration.

(7) Garde du corps en France, chasseur noble, compagnie n° 11. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 40.)



ques-Hubert) (1), chasseurs nobles; Gramond-Jordain, cavalier noble ; le comte de Besse (Jean-Louis-Victor-Eustorge) (2); le marquis de Choisy (Charles-Gabriel), cavalier noble; de Bonnechose (Louis-Étienne) (3), le comte de Laumont (Jean-Suzanne) et le baron de Laumont (Laurent-Marie), colonels au service britannique; de Villers (4) et d'Héroudeville (Bernardin-Léonard le Courtois) (5), capitaines; le comte d'Héroudeville (Antoine-Balthazar de Ricouart) (6), lieutenant; le comte de Louvagny (Jacques-Reine de Beaurepaire) (7),

(1) Chevalier de Saint-Louis le 1er juillet 1797, reçu, le 25 septembre, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 52.)

(2) Enseigne aux gardes françaises en France, servant au 5e régiment de cavalerie noble, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 10 février 1797, reçu, le 20 mars, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 28.) — Besse de la Richardière (Jean-Eustorge-Claude-Louis-Victor), né le 2 juin 1766, à Clermont-Ferrand, cadet-gentilhomme en la compagnie de l'École royale militaire en 1780, sous-lieutenant surnuméraire et sous-lieutenant en pied dans le régiment Colonel-général de l'infanterie en 1782, enseigne surnuméraire aux gardes françaises en 1783, enseigne en 1785, sous-lieutenant en second en 1788, était présent le 31 août 1789. (*Registre, Gardes françaises, officiers, de* 1786 *à* 1789.)

(3) Chasseur noble, compagnie no 13, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, reçu, le 27 février 1798, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 40.)

(4) Capitaine à la légion de Mirabeau. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 57.)

(5) Il doit y avoir erreur de la part de l'employé ; ce doit être d'Hérondeville. (Voir un chevalier de ce nom en 1815.)

(6) Il y a encore ici une erreur. Les Ricouart étaient comtes d'Hérouville. (Voir t. II, p. 5 et 9, et aux chevaliers de 1815.) — Celui dont il s'agit ici, ancien mousquetaire, officier au régiment de Bresse, maréchal des logis chef aux mousquetaires en 1815, a été retraité avec le grade de colonel de cavalerie. (*Archives de la famille.*) — Nous avons déjà dit que l'absence des registres de l'ordre, de 1695 à 1746, nous avait empêché de retrouver plusieurs chevaliers de ce nom, et nous devons multiplier les rectifications, afin de prouver de nouveau avec quel soin nos recherches sont faites, et quelles difficultés nous rencontrons.

(7) Servant au 2e régiment de cavalerie noble, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 50.)



chasseur noble; Dubois d'Aisy (Philippe-Germain) (1); de la Roque (Pierre-Samson) (2); de Pochard (Sébastien-Joseph-Prosper) (3); le vicomte de Villiers de l'Isle-Adam (Joseph-Gabriel) (4); de Philibaucourt (Philippe-Sébastien), sous-lieutenant; le baron d'Aligny (Claude-Anne de Belon) (5), cavalier noble; le Gonidec de Kerhallie (Germain-

(1) Capitaine au régiment Dauphin-cavalerie en France, servant au 1er régiment de cavalerie noble, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 30.)

(2) Officier au régiment de Port-au-Prince (île de Saint-Domingue), chasseur noble, compagnie no 9, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 33.)

(3) Capitaine au régiment de Bourbonnais en France, chasseur noble, compagnie no 13, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — La famille a le certificat de réception, signé de M. le prince de Condé, et daté du quartier général de Mulheim, le 16 mars 1797.

(4) Cet officier n'est pas porté sur le *Registre de l'Émigration*, mais l'état de services joint, à son dossier, aux archives de la guerre, donne les détails suivants : « Aspirant de marine avant la révolution, chef de canton des armées royales de l'Ouest; a servi jusqu'en 1800; était à Quiberon; chevalier de Saint-Louis le 4 mai 1797; prisonnier d'État sous l'empire, jusqu'en 1809. — Il prit alors du service; il a fait en Espagne, comme lieutenant, les campagnes de 1810, 1811, 1812 et partie de 1813. Le reste de 1813 et 1814 à l'armée d'Italie. Capitaine au 68e (devenu 76e), le 12 octobre 1815, chef de bataillon pour prendre rang de 1811, époque à laquelle il avait été mis à l'ordre du jour de l'armée d'Espagne; lieutenant de roi, sous la restauration, à Montreuil, à Saint-Malo et à l'île d'Aix; retraité avec une pension de 1,598 fr.; était chevalier de Malte honoraire. — Une ordonnance du roi du 7 septembre 1815, insérée au *Bulletin des Lois*, no 121, p. 211, a autorisé M. le vicomte de Villiers (Joseph-Gabriel), à ajouter à son nom celui de l'Isle-Adam. » — Nous appelons l'attention du lecteur sur ces services. On a beaucoup calomnié les émigrés : en voilà un qui, passé sous les drapeaux pour recouvrer sa liberté, et forcé de servir, reste, jusqu'à la fin de l'empire, fidèle à la parole engagée, et réalise ainsi cette belle maxime de M. le comte de Marnes dans l'exil : « Quand on a prêté un serment, on doit jusqu'à la dernière goutte de son sang. » — L'histoire se refait ainsi peu à peu, non par des déclamations, mais par des faits.

(5) Ancien mousquetaire, officier-major de la 2e compagnie noble d'ordonnance, à l'armée de Condé, avec brevet de colonel de cavalerie, mort en 1834, maréchal de camp en retraite. (*Archives de la famille.*)



Marie) (1); d'Espeyron (Louis-Armand-Pierre) (2); de Blair (Jean-François-Pierre), capitaine au régiment d'Austrasie, officier dans la brigade irlandaise britannique (3); de l'Aubrière (Louis-André-Colombeau-Briant) (4); le comte de Moriolles (Alexandre-Nicolas-Charles-Marie-Léonard) (5); de Boislinard de Boubon (Jean-François) (6); de Gevigney (Claude-François de Tyard), chasseur noble; des Essars (Louis-Lazare-Claude-Guilbert), chasseur noble; de la Tullaye (Alexandre-Jean-Baptiste) (7), lieutenant de vaisseau; Pe-

(1) Sous-lieutenant au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie n° 13, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 36.)

(2) D'Espeyron (Louis-Pierre-Armand), lieutenant au régiment de Neustrie, en France, lieutenant au régiment de Montesson, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797, reçu, le 8 février, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 28.)

(3) Services de 1777, capitaine en second en 1783, en premier en 1789, a abandonné en 1791. (*Registre du régiment d'Austrasie, de* 1788 *à* 1793.) — Chevalier de Saint-Louis le 12 août 1797, reçu le 4 mai 1800. (*Registre de l'Émigration*, fol. 26.)

(4) Porté au *Registre de l'Émigration*, à la lettre A, fol. 5, puis en double à la lettre B, fol. 11, sans indication de grade et de date de nomination; mais la famille a un certificat de M. le prince de Condé, daté du 5 octobre 1814, constatant que cet officier a été blessé, le 13 août 1796, d'une balle qui lui a cassé le bras droit, d'une seconde balle qui lui a percé le bras gauche; qu'il a été fait lieutenant-colonel le 13 octobre suivant, en considération de ses blessures, et qu'il a été nommé chevalier de Saint-Louis en 1797.

(5) Chevalier de Saint-Louis le 11 septembre 1797, sans désignation de grade. (*Registre de l'Émigration*, fol. 114.)

(6) Sous-lieutenant au régiment de Poitou en France, chasseur noble, compagnie n° 10, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 27.)

(7) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 163, comme nommé chevalier le 15 décembre 1797, et reçu le 25 septembre 1799. — D'une autre part, on trouve au *Registre de l'ordre*, *de* 1814 *à* 1820, *Archives de la marine*, fol. 71 : « De la Tullaye (Alexandre-Jean-Baptiste), ancien officier de la marine, reçu chevalier de Saint-Louis par le chevalier de la Tullaye, major de vaisseau, le 15 décembre 1797, brevet expédié le 10 décembre 1817. »

rier, comte de Salvert (1); d'Étienne du Bourguet (2), lieutenant de vaisseau; le comte de Mac-Carthy-Lévignac (3).

CHAPITRE II.

Promotions de 1798 à 1814.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1798.

Le comte de la Bourdonnaye (Sévère), capitaine de dragons; le comte de Caraman (Maurice), major aux carabiniers; le vicomte de Chambray (Jacques), colonel; le chevalier de Damas (Charles), lieutenant de vaisseau; le comte de Juigné (Charles-Philibert Leclère), major en second aux cuirassiers; le marquis de la Maisonfort (Antoine-Philippe Dubois-Descours); le duc de Fleury (André-Hercule-Marie-Louis de Rosset), colonel; de Saint-Georges, chasseur noble; Trogoff de Kerleau, lieutenant des maréchaux de France; le comte de Vérac, major en second (4); le chevalier de Villèle (Quelar), major; le chevalier de Reviers-Mauny (Jean-Charles), capitaine; le chevalier de Lusignan (Couhé), lieutenant;

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1797, brevet remis le 5 février 1816. (*Registre de l'ordre, de 1814 à 1830, Archives de la marine*, fol. 77.)

(2) Lieutenant de vaisseau en 1786, a émigré, a fait la campagne de 1792; chevalier de Saint-Louis en 1797, retraité en 1814, avec le grade honorifique de capitaine de vaisseau. — Pension de retraite de 900 francs en 1816. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 166, verso, *Archives de la marine*.)

(3) Sous-lieutenant au régiment du Roi-dragons en France, aide de camp de M. le prince de Condé en émigration, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797, reçu, le 10 juillet 1798, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 45.)

(4) Porté avec le grade de major, fol. 170, et sans désignation de grade, fol. 169. Nous ignorons s'il s'agit d'un seul, ou de deux officiers du même nom.



Belmont (Jacques-Firmin de Malcor), capitaine; de la Rozière (Jean Cartel) et le comte de Walston (Luc-Alain), colonels; Romain de Saint-René de la Possonière (Félix) (1), lieutenant; le comte de Saint-Pierre, major; le vicomte de Bertier (Anne-Pierre), major (2); de Nieuil (Aimable-Henri-François), et de Cumont (Jean-Charles), sous-lieutenants; le baron de Saint-Christol d'Ayrolles (Joseph-Laurent de Bermond, comte de Villeneuve-lès-Avignon), et le baron de Saint-Christol (Antoine-Jules de Bermond), sans désignation de grade (3).

Fabresan (Joseph-François de Fournas de la Brosse), sans

(1) Lieutenant au régiment d'artillerie de Grenoble, en France servant dans la compagnie noble d'artillerie à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — De Romain (Félix), né à Angers le 15 juin 1766, élève d'artillerie le 1er septembre 1782, lieutenant en second surnuméraire le 1er septembre 1784, lieutenant en second le 6 septembre 1785, capitaine en second le 25 juillet 1791, a abandonné; remplacé le 6 février 1792. (*Registre des lieutenants d'artillerie avant* 1789.) — Le comte de Saint-Romain est mort le 6 mars 1858, dans sa quatre-vingt-douzième année. M. le comte de Quatrebarbes a publié, à Angers, en 1858, une très-intéressante notice sur ce vénérable vieillard « qui a fait toutes les campagnes de l'émigration, n'a reçu que la croix de Saint-Louis, et s'est trouvé *très-largement* récompensé par sa nomination de membre de la commission gratuite, chargée de proposer des secours pour les vieux vendéens. Ce sont les seules fonctions qu'il eût peut-être jamais sollicitées, car il ne dut qu'au souvenir personnel de Louis XVIII et de Monsieur, comte d'Artois, sa nomination d'inspecteur général de la garde nationale, de colonel d'artillerie et son titre de comte. » Dans les cent-jours, il servit en Vendée sous les ordres du comte d'Autichamp; sa mort, toute chrétienne et toute royaliste, fut un sujet de deuil pour cette contrée de l'Anjou, si pleine de cœurs dévoués et chrétiens. M. le comte de Chambord s'est associé à la douleur générale, et il a adressé de Venise, le 8 avril 1858, au comte de Romain actuel, une de ces lettres touchantes que l'auguste petit-fils de Charles X puise dans son âme, et de laquelle nous extrayons le passage suivant : « Celui que vous avez perdu était un de ces fervents et nobles cœurs qu'aucune vicissitude ne peut ébranler, qu'aucune séduction ne saurait atteindre, un de ces types d'honneur et d'antique fidélité que je m'afflige de voir successivement disparaître. »

(2) Colonel du troisième régiment de la garde royale, à la formation en 1815, ensuite maréchal de camp et commandeur de la Légion d'honneur.

(3) Ils furent nommés tous les deux le 10 février.



désignation de grade (1); Maleyssie; de Possesse (Jacques Haudoz), capitaine (2); de la Vernette (Pierre-Albert-Bernard) (3); le baron de Fénelon (la Mothe-Salignac) (Jean-Louis-Augustin), lieutenant-colonel (4): Garron de la Bévière (Claude-Marie-Hector-Gabriel) (5); le vicomte de Chambray (Jacques), colonel; le comte de la Bourdonnaye (Sévère), capitaine de dragons; de la Roche de Vernay (Henri), capitaine; le chevalier de Puisaye (Louis-Frédéric); le chevalier de Damas (Charles), lieutenant de vaisseau; d'Hédouville (Théodore-André), lieutenant; Horric (Pierre-Dominique), garde du corps; le chevalier de Grandmont; le comte de Cahuzac de Verdier (François-Germain-Joseph), officier dans le régiment de Champagne-infanterie (6); Chabannes, capitaine; de la Ponce (7); le baron de Roquemont (François-Joseph-Henri Béhague), lieutenant au régiment provincial d'Arras (8); le comte de Caraman (Maurice), major de carabiniers; Godemar (Nicolas-Pierre), aide de camp du vicomte d'Arrot; le

(1) Lieutenant en premier du génie. (*Archives de la famille.*) — D'Aspect, t. II, p. 115, cite un la Brosse, capitaine de canonniers dans Royal-artillerie, chevalier de Saint-Louis depuis 1701, et on trouve au registre des dignitaires étrangers, nommés par la restauration, le chevalier Blas de Fournas de la Brosse, capitaine général des provinces basques, commandeur de l'ordre le 19 avril 1829.

(2) Colonel de cavalerie, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Raguse, en 1814. (*État de la compagnie au 26 mars 1815, signé par le maréchal duc de Raguse, Archives de la guerre.*)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1798, rang assigné par une ordonnance royale du 10 février 1815. (*Archives de la guerre.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 7 janvier 1798, reçu le 20 janvier. (*Registre de l'Émigration*, fol. 68.)

(5) Porté à la lettre G et à la lettre L: au G, sans désignation de grade, à la lettre L, canonnier noble. (*Registre de l'Émigration.*)

(6) De Cahuzac, sous-lieutenant au régiment de Champagne. (*État militaire de 1791*, p. 150.)

(7) Sans désignation de grade, reçu le 24 octobre 1798. (*Lettres de réception, Registre de l'Émigration*, p. 140.)

(8) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 27.



chevalier d'Aubermesnil (Gabriel-Jacques Lemoyne), lieutenant au régiment d'Enghien-infanterie, capitaine de milices à la Martinique (1); le comte de Gauville (Richard-Nicolas), capitaine d'artillerie (2); le chevalier de Champchevrier (Alexandre-Michel de Larue du Can) et de Négrier (François-Gabriel-Charles), sous-lieutenants; Darthenay (Louis-Charles-François) (3); Cléry (Jean-Baptiste Cant Hanet) (4); Du-

(1) Porté au *Registre de l'Émigration*, fol. 9. — C'est à tort que *l'Annuaire de la noblesse de* 1852, p. 297, a contesté au représentant de la Seine-Inférieure en 1849, M. d'Aubermesnil (Lemoyne), sa qualité de noble. La noblesse de cette maison, on l'a vu dans cet ouvrage, est ancienne et toute militaire.

(2) Chevalier de Saint-Louis le 26 décembre 1798, reçu le 10 janvier 1799. (*Registre de l'Émigration*, fol. 70.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 14 mai 1798, pension de 300 francs sur l'ordre le 1er octobre 1828. — Ancien officier. — Réside au Désert, arrondissement de Saint-Lô. (*Registre des pensions, de* 1814 *à* 1830, *Archives de la guerre.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 1er juillet 1798. (*Registre de l'Émigration*, fol. 41.) — Cléry, valet de chambre de Louis XVI, au Temple, célèbre par le dévouement qu'il montra. Son nom est resté attaché à celui du roi martyr. Sa famille nous a envoyé 1°: une copie de l'ordre, daté de Mittau, le 1er juillet 1798, et par lequel le roi Louis XVIII charge MONSIEUR, comte d'Artois, de recevoir chevalier de Saint-Louis Jean-Baptiste Cant Hanet Cléry, « en considération du zèle, de la fidélité, et de l'attachement dont il a donné des preuves à son infortuné frère et roi, et à sa famille, pendant sa captivité dans la tour du Temple » ; 2° une copie du certificat de réception du 13 octobre 1798, signé par le comte de Bercheny, maréchal de camp, commandeur des ordres royaux du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, chevalier de Saint-Louis, daté de Vienne le 13 octobre 1798 ; MONSIEUR n'étant pas à portée de recevoir Cléry, M. de Bercheny fut le parrain, et les témoins de la réception furent le marquis de la Vaupalière et le duc de Croy ; 3° une copie de la lettre suivante du roi Louis XVIII, datée de Mittau le 11 juillet 1798 :

« Si quelque chose, mon cher Cléry, pouvait augmenter en moi les sentiments que les malheurs de ma famille y excitent, votre ouvrage, que je viens de recevoir (*a*), eût produit cet effet. Il y a longtemps que je cherche, non le moyen de vous récompenser (des services comme les vôtres trouvent leur récompense en eux-mêmes), mais de me satisfaire en vous donnant une marque d'honneur qui puisse, à la fois, attester votre courageuse fidélité, et ma reconnaissance : je crois

(*a*) On sait que Cléry a écrit des détails très-intéressants sur la captivité et la mort du roi, détails réimprimés dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France*.



plessis-Grenedan (1); le vicomte d'Arrot (2); le Maire-Durant (Charles-Gabriel).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1799.

Le marquis de Clermont-Lodève; le comte du Couédic (Thomas-Louis), capitaine; le chevalier de Gombault (François), capitaine; de la Tour d'Auvergne (Martin), capitaine; de Pompières (Michel-François l'Abbey); du Frainaud (Jean-Léonor Horric), garde du corps du roi; Mallet (François), maréchal de camp; Neux (Antoine-Lambert-Marie-Jean), colonel; le chevalier de Failly (Pierre) (3), élève de marine;

l'avoir trouvée. La devise de l'ordre de Saint-Louis fait assez connaître que Louis XIV l'institua pour être le prix de la valeur : s'il ne le destina qu'aux services militaires, c'est que les preuves les plus éclatantes de la vertu qu'il voulait honorer, semblaient réservées à la profession des armes. Mais pouvait-il prévoir le sort qui attendait ses descendants? Vous avez montré non moins de courage dans la prison du Temple que le guerrier qui brave la mort au champ d'honneur; et, en vous accordant la décoration qui lui sert de récompense, je ne blesse pas l'esprit de cette noble institution. Je regretterais de ne pouvoir vous armer chevalier de ma propre main, si je ne croyais augmenter le prix d'un don qui vous sera transmis par celle de MONSIEUR; et Louis XVI, du séjour où ses vertus l'ont placé, applaudira au sentiment de ses deux frères, réunis pour honorer de concert celui de ses sujets qui lui a donné, jusqu'aux derniers moments, des marques d'un dévouement à toute épreuve. Soyez bien sûr, mon cher Cléry, de tous mes sentiments pour vous. *Signé* LOUIS. »

Ces copies sont certifiées conformes aux originaux, par madame de Gaillard, née Elisabeth Cléry. — Deux messieurs de Gaillard, dont le nom se lie à celui de Cléry, l'un colonel, l'autre chef de division vendéenne, ont été également faits chevaliers de Saint-Louis, à Gand, en 1815. Voir à cette date.

(1) Duplessis Grenedan, capitaine de vaisseau. — Chevalier de Saint-Louis le 26 novembre 1799. — Brevet expédié le 14 mai 1817. (*Registre de l'ordre*, *de* 1814 *à* 1830, fol. 94, *Archives de la marine.*)

(2) Le Vicomte d'Arrot (René-Marie), ancien maréchal des logis, faisant fonctions de maréchal général des logis à Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1799. — Brevet expédié le 7 avril 1821. (*Idem*, fol. 131.)

(3) De Failly (Pierre-Louis-Marie), ancien officier de marine, nommé chevalier de Saint-Louis pendant l'émigration. Brevet expédié le 12 février 1816. (*Registre de l'ordre*, *de* 1814 *à* 1830, fol. 77, *Archives de la marine.*) — La nomination est du 12 juillet 1799. (*Registre de l'Émigration.*)

Seroux de Bienville (1) (François-Louis), capitaine; le Magnan (2); de Saint-Germe (Antoine) (3), garde du corps du roi; de Surville (Louis Rampont); Soyer (4); le chevalier d'Escrivieux (Joseph-Nicolas) et de Belleville (Pierre-Nicolas) (5), lieutenants; de Lavergne, lieutenant de vaisseau; de la Riboisière (Giles-François-Anne le Pays), chevau-léger; le chevalier de Boynet (Paul) (6), lieutenant; le duc de Maillé (Charles-François-Armand) (7), colonel; Laveirgne, capitaine; Achard des Hautes-Noës (8).

(1) Ordonnance du roi du 10 février 1815, qui nomme M. de Bienville chevalier de Saint-Louis, et lui donne rang du 25 mars 1799. — M. de Bienville fut reçu, le 19 février 1815, par S. A. S. M. le prince de Condé. (*Registre de l'ordre, et Fiches de classement.*)

(2) Comte le Maignan, en 1815 chef d'état-major du quatrième corps vendéen, plus tard lieutenant-colonel. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 15 novembre 1799, reçu le 27 mars 1800. (*Registre de l'Émigration.*) — S'était offert comme otage de Louis XVI. (*Archives de la famille.*)

(4) Major général de l'armée vendéenne. (*Voir les Mémoires du temps.*)

(5) Qualifié François-Gabriel, aux lettres de réception, du 30 décembre 1799. — La nomination est du 15 août. (*Registre de l'Émigration.*)

(6) Il avait servi avant la révolution dans le régiment provincial de Poitou; mort en Angleterre, en 1799.

(7) Chevalier de Saint-Louis le 8 août 1799, porté reçu, sans date, par S. A. R. Monsieur, comte d'Artois. (*Registre de l'Émigration.*) — Pair de France, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, puis du roi, maréchal de camp, chevalier des ordres, officier de la Légion d'honneur. (*Almanachs royaux de 1817, p. 64, et de 1830, p. 55, 114, 575, 522 et 278.*)

(8) M. Achard des Hautes-Noës n'est pas porté sur le *Registre de l'Émigration*, mais son petit-fils nous a envoyé la copie légalisée du certificat suivant :

« Ministère de la maison du roi :

« Paris, le 20 octobre 1821.

« Il résulte de la vérification qui a été faite du registre général des croix de Saint-Louis, déposé au ministère de la maison du roi, que M. Achard des Hautes-Noës, alors lieutenant de dragons, inscrit à la page 115, article 754, a été nommé chevalier de Saint-Louis le 26 août 1799.

« Pour extrait certifié conforme : le ministre-secrétaire d'État de la maison du roi, marquis de Lauriston. »

La rédaction de cette pièce semble indiquer qu'il existait, sous la restau-



Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1800.

Du Raget (Pierre-François) ; le chevalier du Raget (Louis-Alexandre), capitaine d'artillerie ; de Fontenay de la Guyardière (François-Jacques-Louis-César), ancien lieutenant au régiment de Neustrie, et le chevalier de Fontenay de la Guyardière (René-Jean-Alexandre), ancien lieutenant au régiment de Beauce, chasseurs nobles, 4e compagnie ; le chevalier d'Arnoult de Fontenay (Cléradius-Victor), sous-lieutenant au régiment de Condé, servant aux chasseurs nobles d'Angoulême ; le comte de Blacas, marquis d'Aulps (1) ; le vicomte de Bruges (François-Nicolas-Louis); le comte de Corday (2); de Cacqueray (Louis-François), officier au régiment de Vermandois ; le chevalier du Masnadau (François-Annet de Coustin); de la Rochefoucauld (Dupuis-Rousseau Marie-François),

ration, un autre *Registre des croix de l'Emigration* que celui déposé aux *Archives de la guerre*. — On nous a communiqué également une lettre de M. le Gonidec, député sous la restauration, annonçant que MM. Achard, Mauduit, Saint-Victor et Gonidec ont été nommés chevaliers de Saint-Louis par MONSIEUR, comte d'Artois, le 26 août 1799, et que le brevet collectif a été déposé dans les bureaux de M. le comte de Blacas, ministre de la maison du roi. — M. Achard des Hautes-Noës a servi, comme chef de division, dans l'armée de M. de Frotté. Ce grade lui donnait rang de colonel, et cependant il ne fut retraité, au retour du roi, que comme chef de bataillon, un grade au-dessus de celui qu'il avait en 1791 : voilà tout ce qu'obtenaient les serviteurs du roi, auxquels le libéralisme veut qu'on ait prodigué les trésors de la France.

(1) Grand maître de la garde robe du roi, ministre et secrétaire d'État de la maison du roi, maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 40, 100, et 151.) — Pair de France en 1815, ambassadeur à Rome. (*Almanach royal de* 1817, p. 89 et 57.) — Premier gentilhomme de la chambre du roi, ambassadeur à Naples, chevalier des ordres en 1820. (*Almanach royal de* 1830, p. 46, 55 et 277.) — Mort à Kirchberg, exilé volontaire auprès de la royauté, qui avait toujours été l'objet de son culte et de son dévouement.

(2) Parent de Charlotte Corday, et député sous la restauration. Il eut un duel avec le général Foy ; après le duel, le général, malgré les clameurs de son parti, rétracta à la tribune les paroles qui avaient provoqué cette affaire, et rendit pleine et entière justice au courage et à la loyauté des émigrés.



capitaine; le comte de Quélen (César-Auguste-Marie); le vicomte de Rochechouart-Ponteville (Armand-Constant), major; le marquis de Toustain (Victor-Louis-Alexandre), lieutenant-colonel; le comte de Vaudreuil (Jean-Joachim-Philibert-Charles Rigaud), colonel. Frotier

Lusignan (Louis-François-Marie) (1); le comte Frottier de la Messelière (Joseph-Marie-Louis) (2); le comte de Damas (Émery-Gaston) (3); le chevalier de Boispéan (Isaac-Jean) (4), le comte de Launay (Émery-Joseph de Longneau), enseigne aux gardes françaises; le comte de Quesnay (Charles-Nicolas-Jacques Dupont), aide de camp de M. le prince de Condé (5);

(1) Lieutenant de vaisseau en France, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) Lieutenant de carabiniers en France, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Même registre.*) — Frotier, orthographe du nom. — On nous a signalé un autre officier de ce nom, qui a, d'après les *Archives de la famille*, été nommé à Fontenoy. Voici ses services : « Le chevalier de la Messelière (Louis Frottier), né en 1710, est de Poitiers. — Page du roi depuis 1726 jusqu'en 1729, cornette aux dragons de Vitry en 1733, lieutenant en 1735, capitaine en 1739 : son père a été capitaine de gendarmerie, et est mort, étant lieutenant général des armées du roi, des blessures qu'il avait reçues à Hochstedt; il est parent du vicomte de Pons. — Rang de mestre de camp en 1744. — Dit que la charge de grand écuyer était dans sa maison sous Charles VI et Charles VII. — Est parent de M. Dargenson, sa trisaïeule étant sœur de M. Dargenson, trisaïeul de Monseigneur (le marquis d'Argenson, ministre de la guerre de 1743 à 1751). — A présent mestre de camp à la suite de la cavalerie. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie et dragons, de* 1751 *à* 1763, *régiment de Preyssac, ci-devant de Pons et d'Harcourt.*) — Brigadier en 1748. (*État militaire de* 1759, p. 148.) — Maréchal de camp en 1761. (*État militaire de* 1762, p. 116.) — Mort en 1777. (*État militaire de* 1778, p. 101.) — L'absence des registres de 1695 à 1746 ne nous a pas permis de retrouver une nomination qui est incontestable.

(3) Lieutenant au régiment du Roi-infanterie en France, officier aux dragons d'Enghien, à l'armée de Condé. (*Même registre.*)

(4) Lieutenant au régiment Dauphin-dragons en France, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Même registre.*)

(5) Maréchal de camp, gentilhomme ordinaire de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon. (*Almanach royal de* 1817, p. 72.) — Aide de camp titulaire de S. A. R. Mgr le duc de Bourbon, prince de Condé. (*Almanach royal de* 1830, p. 91.)



Suffren (Maurice-Honoré-Polyeucte de Lange de Saint-); de Besse de Fromental (Gaspard) (1); Cabanes (Henri de Gazel); de Neuville (Joseph-Charles-Florent).

Surgères (René-Louis) (2); Grutus de Tailly (Pierre-Gabriel) (3); de la Martinière (Charles-Jean-Baptiste-Joseph Maillard) (4); de Cacqueray (Louis-François), officier au régiment de Vermandois; le comte de Choisy (Charles-François-Gabriel) (5); de Foucault de Malembert (Jacques-Jean) (6); de Foucault de Bellemare (7); de Foucault (Antoine-Désir) (8); Horric (Denis); Horric (Jean-Éléonore) (9); Deschamps de

(1) Lieutenant au régiment de Haynault en France, lieutenant au régiment de grenadiers de Bourbon, à l'armée de Condé, reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) De Surgères, sous-lieutenant au régiment d'Armagnac en France, chasseur noble, compagnie n° 2, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800, reçu, le 15 janvier 1801, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Marquis de Surgères. (*Titre de la famille.*)

(3) Garde du corps du roi en France, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, f° 52.)

(4) Avait servi dans le régiment de Poitou, fit les campagnes de l'émigration, fut reçu chevalier de Saint-Louis, en 1801, par S. A. R. Mgr duc d'Angoulême, et mourut à Anspach dans la même année. (*Archives de la famille.*) — De la Martinière, capitaine de grenadiers. (*État militaire de* 1789, p. 159.) — Petit-fils du chevalier de Saint-Louis de 1754. (Voir 2e vol., p. 9.) — Second fils du chevalier de Saint-Louis de 1748. (Voir 1er volume, p. 411.) — Neveu du chevalier de Saint-Louis de 1775. (Voir 2e vol., p. 222.) — Frère du chevalier de Saint-Louis de 1796. (Voir plus haut, p. 56.)

(5) Capitaine au régiment de la Reine-cavalerie en France, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(6) Élève de la marine en France, servant dans une compagnie noble d'artillerie, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800, reçu, le 11 janvier 1801, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(7) Ancien garde du corps du roi, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(8) Ancien garde du corps du Roi, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(9) Gardes du corps du roi, servant tous deux au régiment noble à cheval d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)



Verneix (Joseph-Jacques) (1), chasseur noble; le chevalier Pallu du Parc (François) (2); le chevalier d'Héroudeville (Jean-Bernardin) (3); de Moréville (Goislard); le baron de Blair de la Baltayock (Louis) (4); d'Espeyron (Vincent-Jean) (5); Le-

(1) Né en 1759. — Cadet gentilhomme au régiment de Cambrésis en 1780, sous-lieutenant en 1781, lieutenant en second en 1788, a abandonné le 12 décembre 1791. (*Registre du régiment de Cambrésis, de* 1788 *à* 1793.) — Lieutenant au régiment de Cambrésis en France, chasseur noble, compagnie n° 9, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800, reçu, le 15 janvier 1801, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, f° 49.)

(2) Chevalier de Saint-Louis le 14 janvier 1800, grâce particulière de Monsieur. (*Registre de l'Émigration*, f° 136.) — Le baron Pallu du Parc (François), né à Poitiers en 1761, colonel, chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1799, pension de 500 francs sur l'ordre le 29 mai 1822, jouissance du 1er avril précédent, réside à Briançon (Hautes-Alpes). (*Registres des Pensions de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, 1er vol., f° 59.)

(3) Lieutenant au régiment de Languedoc en France, chasseur noble, 4e compagnie, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800, reçu, le 17 janvier 1801, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, f° 48.)

(4) De Baltaïock (Louis), lieutenant au régiment d'Auxerrois en France, sous-lieutenant au régiment de grenadiers de Bourbon, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*.)

(5) Le 15 février 1815, il reçut son brevet, pour prendre rang du 12 janvier 1801 (jour de sa réception sans doute, car sa nomination est du 15 septembre 1800). (*Registre de l'Émigration*, f° 64.) — La famille nous a communiqué en outre l'original de la lettre suivante :

« Dusseldorff, le 30 avril 1794.

« Monseigneur le prince de Condé, Monsieur, a informé Son Altesse Royale Monseigneur, comte d'Artois, de la valeur que vous avez montrée en combattant sous ses ordres, et de la blessure grave que vous avez reçue. Son Altesse Royale, voulant vous donner une marque particulière de la satisfaction qu'Elle a de votre conduite, m'a chargé de vous annoncer qu'Elle a décidé que vous recevrez la croix de Saint-Louis lorsque vous aurez acquis vingt ans de services. Je suis très-aise de vous faire parvenir cette assurance flatteuse. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le maréchal duc de Broglie.

« A M. le chevalier d'Espeyron, chasseur dans la 3e compagnie noble. »

Son acte de naissance constate qu'il fut tenu sur les fonts baptismaux, en 1765,

nequensaing, capitaine (1); Yvelin, baron de Béville (Pierre-Alphonse-Gaspard) (2); Villiers de l'Ile-Adam (Alexandre-Marie-Claude) (3); Desaix de Veygoux (Louis-Amable) (4); le comte de Hespel (Romain-Séraphin-Marie).

Beaumont (François, chevalier Islant de Lavaue); de Bessey de Beauregard (5), Roquefort (Jean-François-Léon de Serres de) (6); Polignac (Jules-François-Héraclius, comte Armand de), capitaine (7); Villot; de Pimodan (Armand-Charles la Vallée).

par M. Pierre de l'Église, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis.

(1) Son nom était de Lencquesaing (Étienne), officier supérieur du génie. Il est mort vers 1850. (*Renseignements fournis par la famille.*) — Lencqueseing, lieutenant en premier du génie. (*État militaire de* 1792, p. 416.) — Chevalier de Saint-Louis le 1[er] mai 1800, reçu le 4 juillet suivant. (*Registre de l'Émigration.*)

(2) Capitaine au régiment de Penthièvre en France, servant au régiment noble à cheval du duc d'Angoulême, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, f[o] 55.)

(3) Lieutenant au régiment Colonel-général de l'infanterie en France, quartier-maître du régiment des chasseurs nobles, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800, reçu, le 12 janvier 1801, par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, p. 46.)

(4) Cadet gentilhomme au régiment de Beauvoisis en France, chasseur noble, compagnie n[o] 6, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — L'orthographe du nom est des Aix. — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1765. (Voir 1[er] volume, p. 567.)

(5) Maréchal des logis aux chasseurs de Picardie, en France, officier aux dragons d'Enghien, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1800. (*Registre de M. le prince de Condé.*) — Porté au *registre de l'Émigration*, sans indication de date de nomination, fol. 25, sous le nom de : Besset (Sylvestre).

(6) Desserres de Roquefort, lieutenant au régiment de Picardie, en France, sous-lieutenant au régiment de Bourbon. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(7) Envoyé en France par Monsieur, comte d'Artois, pour vérifier les rapports faits à Londres sur l'état des esprits, il fut compris dans le procès de Georges Cadoudal, et condamné à mort. Sa peine fut commuée en deux ans de prison, qui durèrent jusqu'en 1814, époque à laquelle il parvint à rejoindre Monsieur, à Vesoul. — Maréchal de camp le 4 juin 1814, premier écuyer de S. A. R. Monsieur. (*Almanach royal de* 1817, p. 64 et 518.) — Duc, premier écuyer du roi, pair de

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1801.

Barbeyrac (chevalier de Saint-Maurice), capitaine; le comte de Chazelle, lieutenant; le comte de Langeron (1), le comte de Polastron; le chevalier de Frotté (Pierre-Jean), officier de milice; Duplessis-Parscau (Pierre-François) (2); de Bar (Jean-

France, chevalier des ordres, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 61, 114, 278, et 320.)

(1) Il passa au service de Russie, se fit naturaliser Russe, et servit avec honneur pendant les guerres de 1800 à 1814. M. Thiers parle de lui avec éloge dans son *Histoire de l'Empire*, en racontant la bataille d'Austerlitz.

Nous avons cité plus haut, p. 107, le marquis de Langeron, chevalier de Saint-Louis en 1705, et commandeur de l'ordre en 1707. En 1673, il servait utilement au combat du 21 août entre les flottes de France et d'Angleterre, et la flotte de Hollande, près de Gorée. (*Gazette de France du* 1er *septembre.*) — En 1674, il contribuait à la prise d'un vaisseau espagnol. (*Gazette de France du* 8 *septembre.*) — En 1675, il donnait des preuves d'une grande valeur dans un combat avec une escadre espagnole. (*Gazette de France du* 15 *mars.*) — En 1676, il commandait un vaisseau dans le combat du 8 janvier près de Melazzo, où Duquesne battit Ruyter (*Gazette de France du* 7 *mars*), et il était envoyé en cour pour porter au roi la confirmation de la victoire remportée le 2 juin, par le maréchal de Vivonne sur les flottes d'Espagne et de Hollande réunies. (*Gazette de France du* 23 *juin.*) — En 1689, il était fait chef d'escadre; en 1697, lieutenant général des armées navales. (*Gazette de France des* 29 *octobre* 1689, *et* 13 *avril* 1697.) — En 1636, un Langeron se défendait vigoureusement dans Bohain avec quatre compagnies de son régiment, et aimait mieux s'y laisser forcer par les Espagnols, auxquels il tuait plus de quatre cents hommes, que d'accepter aucune capitulation. (*Gazette de France du* 26 *juillet.*) — En 1643, le comte de Langeron délivrait le comte de Noailles, assiégé dans Villefranche par les croquants de Rouergue. (*Gazette de France du* 25 *octobre.*) — Un comte de Langeron, lieutenant général des armées du roi, commandait une division à Fontenoy. (*Gazette de France du* 29 *mai* 1745.) — Un Langeron (Jacques-Charles Andrault de) est mort en 1729 bailli, grand'-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la Vaufranche en Berry, abbé de Bellebonne, lieutenant général des armées du roi, chef d'escadre des galères et commandant de la ville de Marseille. (*Gazette de France du* 15 *juillet.*) — Un marquis de Maulevrier-Langeron (Jean-Baptiste-Louis) a été fait maréchal de France en 1745. (*Gazette de France du* 13 *avril.*) — On voit que le chevalier de Saint-Louis de 1801 était de bonne race, et qu'il ne dérogea pas.

(2) Duplessis-Parscau (Pierre-François), capitaine de frégate, chevalier de



François le Paige), Limolean (Joseph Picot, chevalier de), sous-lieutenant (1).

Chevaliers de Saint-Louis, nommés pendant l'émigration sans indication de date.

Boulbon (Aurelle, chevalier de Raousset); le comte de Turgot (Antoine-Étienne-Marie).

Le comte de Vennevelle-d'Espaigne, major au régiment de la Reine (cavalerie); le vicomte de Caraman (Louis-Charles-Victor de Riquet), major de chasseurs à cheval; le marquis de Foucauld de Lardimalie; le comte de la Ferronnays (Auguste); le marquis de la Garde; le comte de Lambertye, cavalier noble; le chevalier de Lambertye; le comte de la Maisonfort (Maximilien Dubois Descours); le marquis de Polignac; de Rumigny (Louis-Gabriel-Philippe-Augustin Quelluy) (2), sous-lieutenant; Roger (Pierre), chef d'escadron; le comte de Sérent; le comte de Vittré (3); de Pioger (Joseph-François-Anne); Drouot (Jean-Baptiste).

Le chevalier de Cardaillac (Joseph-Hilarion); de Marquessac (Marie-Pierre); le marquis de la Porte-Vezins; le comte du Parc (Constantin-Frédéric-Timoléon); de Macarty-Levignac

Saint-Louis le 1[er] janvier 1801. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 94, *Archives de la marine.*) — Capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis le 7 janvier 1801, reçu le 9 novembre suivant, par S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. — Brevet expédié le 30 mars 1830. (*Idem*, fol. 169.) (*a*)

(1) Son nom était M. Picot de Limoelan de Closrivière. Il se retira aux États-unis, se fit prêtre, et mourut en 1826, aimé, honoré, et regretté de ses ouailles.

(2) Guelly (voir t. II, p. 99).

(3) Maréchal de camp en 1814, lieutenant général en 1823. — Commandeur de la Légion d'honneur (*Almanach royal de* 1830, p. 574).

(*a*) Cette seconde mention complète la première, mais elle donne une autre date à la nomination dans l'ordre. Quant à la différence de grade, elle s'explique par cette raison que, capitaine de frégate dans l'émigration, M. Duplessis-Parscau fut nommé capitaine de vaisseau lors du retour des Bourbons.



(Robert-Joseph); Morélie (Étienne de la); le vicomte de Seiglières (Louis-Armand-François); de la Tapie (Jean-Baptiste-Gaspard); Duvivier (Pierre-Alexandre-Charles le Choisne), lieutenant; Dubuisson-Dombret, du Brossey, lieutenants de vaisseau; de Perthuis (Joseph); Lafont de Mascaras (Jean-Paul-Joseph); Lafond (Joseph-Louis Arnaud de), garde du corps; le comte de Besse (Jean-Louis-Victor-Eustorge); le comte de Cacqueray; Andras (Louis-Guillaume-François); Andras (Claude); le chevalier de Carbonnier; de la Beyrie (François); de la Salle (Joseph); Surville (le comte Cillart de); Gramont de Villemontès (Jean-Nicolas); le marquis de Bongars (Jean-François) (1); d'Esgrigny (Jean-René Rhouenne); Chambrey (Nicolas-Dieudonné le Grand), le chevalier de Ville de l'Épinoy; Chateaubodeau (Jean-Baptiste); Bragouze de Saint-Sauveur (2).

1802.

Pons (Louis-Guillaume-Yves), ingénieur des ponts et chaussées.

1803.

Le chevalier de Chevigné (Anne-Armand-Pascal), lieutenant (3).

1805.

Le comte de la Tour-du-Pin-Montauban (4).

(1) Porté sans date de nomination, mais reçu le 31 janvier 1797. (*Registre de l'Émigration*, fol. 15.)

(2) Bragouze de Saint-Sauveur. — Lieutenant de vaisseau en 1789, émigré en 1791, lieutenant de vaisseau dans la marine Espagnole, de 1795 à 1805, chevalier de Saint-Louis pendant l'émigration, retraité avec le grade de capitaine de frégate honoraire en 1814, pension de 827 francs en 1816. (*Liste générale*, 1787, fol. 209 verso, *Archives de la marine.*)

(3) Nommé par ordonnance du 20 novembre 1814, mais avec cette observation qu'il avait un bon d'assurance, et qu'il doit prendre rang du 1er juillet 1803. (*Registre de l'Émigration.*)

(4) Porté sans date de nomination, mais reçu le 29 mai 1805. (*Même registre.*)



1808.

Bar (Jean), commandant du génie.

1810.

Le comte de Grimaldi (Charles-Philippe-Auguste), colonel; le comte d'Espagne (1).

1812.

Le comte de Périgord (Adalbert).

1813.

Le comte d'Allonville, colonel d'infanterie.

1814.

Le comte de Sainte-Aldegonde (Louis-Charles), maréchal de camp, et le marquis de Tourzel, grand prévôt de l'hôtel, chevaliers de Saint-Louis le 1er janvier; le comte de Bouette de Blemur (Étienne-Gaston-Louis-François), chevalier de Saint-Louis le 20 mars; de Belleville, chevalier de Saint-Louis le 16 avril; de Bastie (2).

CHAPITRE III.

Restauration. — Promotion de 1814.

Du fond de son exil, le frère de Louis XVI, Monsieur, comte de Provence, devenu roi par la mort de Louis XVII, en vertu du principe héréditaire, n'avait jamais douté du rétablissement de l'ancienne monarchie. Lorsque la guerre

(1) Chevalier de Saint-Louis le 10 mars 1810, lieutenant au régiment de Condé-infanterie en France, a servi à l'armée de Condé, comme aide de camp de M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 55.)

(2) Porté au *registre de l'Émigration*, comme chevalier de Saint-Louis en 1814, mais sans date de nomination.



d'Espagne eut dévoré quatre cent mille Français et la guerre de Russie trois cent mille, il comprit que la force matérielle qui manquait à Napoléon était le prélude de la chute du soldat couronné, et que la fortune des armes qui avait élevé un trône devait le voir crouler sous le poids de la défaite. A peine le triste récit de la retraite de Moscou était-il connu de Louis XVIII, que ce prince recommandait à l'empereur Alexandre les cent cinquante mille prisonniers tombés en ses mains, et, dans cette lettre, aussi noble que touchante, il parlait en roi, en père; lui, monarque sans couronne, mais fort de la valeur du grand nom de Bourbon, il traitait d'égal à égal avec le puissant souverain du Nord.

En 1813, des prodiges furent accomplis. Napoléon improvisa une armée, et ses conscrits se battirent comme de vieux soldats, mais il avait traité trop durement les rois pour trouver en eux des amis fidèles. Il les avait conquis et non ralliés, et ces royautés secondaires, vassales de la victoire, quittèrent leur maître le jour où la fortune l'abandonna. Napoléon n'eut pas à combattre seulement contre les deux armées russe et prussienne qui commencèrent la campagne; il ne recueillit aucun fruit des heureuses journées de Lutzen et de Bautzen, et l'armistice de Dresde lui fut fatal. Bientôt il eut à lutter contre l'Europe entière entraînée par l'Autriche, et, au milieu de la mêlée, il fallait à chaque instant qu'il bouchât les trouées faites dans ses rangs par la défection.

En 1814, la résistance pouvait retarder la mort de l'empire, mais non la conjurer. L'ennemi était au cœur de la France, et Napoléon livrait de belles batailles, qui attesteront à jamais la valeur de nos troupes; mais chaque victoire l'affaiblissait. Autour de lui on s'agitait, non pour le sauver, mais pour ne pas le suivre dans sa chute. Bien fous sont les souverains qui, au jour du malheur, comptent sur le dévouement de ceux qu'ils ont comblés; pour un qui reste fidèle, cent sont prêts à trahir.



MONSIEUR, comte d'Artois, nommé, par Louis XVIII, lieutenant général du royaume, était arrivé à Vesoul, et il avait fait répandre aussitôt une proclamation adressée aux Français. Son fils, Monseigneur, duc d'Angoulême, était maître de Bordeaux, où il était entouré d'une légion d'infanterie et de volontaires royaux à cheval, qui s'étaient spontanément levés pour le servir. Deux anciens chevaliers de Saint-Louis qui habitaient Troyes, MM. le marquis de Vidranges (1) et de Gouault (2), reprirent leurs croix de Saint-Louis, leur cocarde blanche, et allèrent, à la tête d'une députation, exprimer à l'empereur Alexandre, maître de cette ville, leurs vœux pour le rétablissement de la maison de Bourbon; mais, dit un historien, « Alexandre avait donné sa parole au parti patriote et sénatorial de laisser la France libre de choisir la forme de son gouvernement. Il n'avait aucun goût pour les Bourbons. « Nous ne venons pas, » répondit-il, « pour donner nous-même un roi à la France; nous vou-« lons connaître ses intentions, et c'est à elle à se pronon-« cer (3). »

Napoléon rentra dans Troyes et ordonna de traduire ces royalistes devant un conseil de guerre. M. de Vidranges s'était mis à l'abri de l'orage; M. de Gouault avait commis l'imprudence de rester : il fut arrêté, jugé, condamné et fusillé (4).

Quelques jours après, un suprême combat avait lieu sous les murs de Paris. Les maréchaux Marmont et Mortier, avec

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1796. (Voir plus haut, p. 37.)

(2) Chevalier de Saint-Louis en 1795. (Voir plus haut, p. 18.)

(3) *L'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Capefigue, t. X.

(4) Le fait d'avoir repris la cocarde blanche a été contesté par M. de Montaigu, fils d'un des membres de la députation qui se rendit auprès du czar. (Voir le journal l'*Union* du mois de février 1860.) Cette députation se composait de huit habitants notables de Troyes. Mais, d'une autre part, ce fait est uniformément articulé par MM. Thiers, Lubis, Capefigue et de Vaulabelle, dans les histoires qu'ils ont publiées sur la Restauration.



quatorze mille hommes, luttèrent pendant douze heures contre une armée de cent quatre-vingt mille soldats, dont soixante-cinq mille furent engagés ; ils tuèrent ou blessèrent treize mille cinq cents hommes à l'ennemi, et ne capitulèrent que lorsque, acculés au mur d'enceinte, ils voyaient les troupes alliées prêtes à forcer cette dernière barrière. Déjà même des grenadiers russes avaient pénétré dans le faubourg du Temple, et il fallut une charge vigoureuse pour les en chasser.

La reddition de Paris entraîna la chute de Napoléon. On a beaucoup argumenté sur ces événements, et, pendant quinze ans, la monarchie des Bourbons a été accusée d'être rentrée avec l'aide de l'étranger. L'histoire a fait justice de cette calomnie. Les Bourbons revinrent parce que seuls ils pouvaient rendre le calme et la tranquillité à la France ; ils revinrent, rappelés non par les étrangers, mais par l'élan de la population, par les acclamations des mères, fatiguées de livrer chaque année leurs enfants, dont le sang entretenait des guerres sans fin ; ils revinrent parce que la régence de Marie-Louise était impossible ; parce que le gouvernement, aux mains de l'un des frères de Napoléon ou de l'un des grands dignitaires de l'empire, eût engendré des discordes sans fin. Il n'y a de possible que les Bourbons, dit M. de Talleyrand ; tout le reste n'est qu'intrigue. Et M. de Talleyrand était dans le vrai (1).

(1) Voir le XVII[e] volume du *Consulat et de l'Empire,* par M. Thiers, ouvrage dans lequel cette vérité est pleinement démontrée, et, certes, on n'accusera pas l'auteur de partialité envers la maison de Bourbon. La chute de Napoléon fut précipitée par M. de Talleyrand, prince de Bénévent, vice-grand électeur de l'empire ; par le duc de Dalberg, conseiller d'État ; par le baron Louis, administrateur du trésor, et par l'abbé de Pradt, archevêque de Malines. L'acte de déchéance, voté par le sénat, était préparé depuis longtemps par un des membres de cette assemblée, l'abbé Grégoire, régicide ; et le *Moniteur* a enregistré toutes les adhésions qui vinrent spontanément se grouper autour de cet acte. Cambacérès, duc de Parme, archi-chancelier de l'empire et régicide ; Reynier, duc de Massa, ancien



Le 12 avril, MONSIEUR, comte d'Artois, fit son entrée à Paris, et, quelques jours après, il fut rejoint par Mgr le duc de Berry. Ce prince, en débarquant à Cherbourg, avait été reçu par le contre-amiral Troude, commandant maritime, et il avait exprimé à ce brave marin, surnommé l'*Horace français*, son désir de voir Louis XVIII rentrer sur un vaisseau de la France. L'amiral avait mis sur-le-champ son pavillon sur le vaisseau *le Polonais* et était parti pour l'Angleterre. Cet empressement est une nouvelle preuve de l'élan qui se manifestait partout. Troude se rendit à Hartwel; mais l'Angleterre avait déjà préparé une flotte pour le retour du roi, et Louis XVIII ne pouvait pas refuser les honneurs que voulaient lui rendre ceux qui l'avaient accueilli dans son infortune, alors que le continent lui était fermé. Il fit un gracieux accueil à l'amiral, lui exposa son embarras, lui exprima ses regrets, parla de la France comme les Bourbons savent en parler, et le reçut lui-même chevalier de Saint-Louis. Cette réception est du 16 avril 1814; c'est le premier acte de roi fait par Louis XVIII, après la reconnaissance de ses droits, à Paris, et ce fut à la marine qu'échut cette faveur (1).

Le 19 avril, le roi donna la même croix au vicomte de Caignon, et le lendemain 20 au duc de Civrac (Durfort, comte de Lorges) et au marquis de Civrac (Durfort de Lorges). Le 24, il débarqua à Calais, et, le marquis de Dreux-Brézé l'étant venu recevoir, le roi détacha sa croix de Saint-Louis et voulut la lui donner; mais M. de Brézé déclina ce grand honneur, et, montrant à Louis XVIII un homme encore

ministre de la justice et président du Corps législatif, envoyaient leur adhésion avant que Napoléon n'eût signé son abdication. Tous voulaient être les hommes de la veille, et craignaient, en hésitant, d'être les hommes du lendemain.

(1) Le contre-amiral Troude, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 338.) — Mort à Brest le 1er février 1824. (*Registre de l'ordre*, *de* 1814 *à* 1830, fol. 52.) — Voir, pour ses services, *la Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, p. 365 à 375.)

jeune, aux allures martiales, à l'air franc et ouvert : « Sire, dit-il, voilà le marquis de la Rochejaquelein, qui mérite bien plus que moi cette croix que la bonté du roi me destine! » — Louis XVIII remit en souriant au frère du héros de la Vendée, à l'un des auteurs du mouvement de Bordeaux, au futur martyr d'un dévouement égal à celui de 1793, cette noble récompense due au courage et à la fidélité (1). Le marquis de Dreux-Brézé ne perdit rien pour attendre, et le roi fit encore chevaliers de Saint-Louis, à Compiègne, le 26 avril, le comte d'Avaray, ancien officier; le 29, le marquis de Montmorency, colonel.

Le 3 mai il entrait à Paris, salué par un enthousiasme universel, qui ne l'avait pas quitté depuis le moment où, après vingt-trois ans de malheurs, il avait pu enfin fouler de nouveau le sol de cette France, si aimée de lui et des siens!

Son retour devenait le signal de la résurrection de l'ordre de Saint-Louis, et les demandes d'admission furent nombreuses. Les généraux de l'empire étaient au nombre des premiers solliciteurs et se montraient les plus empressés. Il fut arrêté, en principe, que tous ceux qui réunissaient vingt-quatre ans de service (campagnes comprises) pourraient être nommés chevaliers (2).

(1) Le marquis de la Rochejaquelein (Louis) n'est pas porté sur les registres de l'ordre, mais nous l'avons vu, en 1814, décoré de la croix de Saint-Louis. Un tableau placé dans la salle des gardes, dite des Généraux vendéens, à Saint-Cloud, le représentait avec cette croix, que certes il avait bien méritée.

(2) C'était la reprise de la loi du 1er janvier 1791; mais comme les émigrés restés fidèles, malgré leur détresse, ne pouvaient satisfaire aux prescriptions de cette loi, et que d'une autre part on ne pouvait sans injustice leur refuser la récompense honorifique due à leur dévouement, le roi leur accorda dix ans de grâce. Une commission mixte, composée d'officiers généraux de l'armée de Condé et d'officiers généraux de l'empire, afin que nul soupçon ne pût peser sur les décisions, fût chargée d'examiner les droits des vieux serviteurs de la légitimité, et de proposer au ministre ceux qui réunissaient les conditions voulues. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les chevaliers désignés plus loin sous le titre d'anciens officiers.

Aux termes des anciens édits, la croix de Saint-Louis comptait comme chevaliers de droit les maréchaux dont les noms suivent, et dont les services éclatants, inscrits dans nos fastes et répétés à chaque page de notre histoire, n'ont pas besoin de commentaires : le duc de Conégliano (Moncey); Jourdan (1); le duc de Rivoli, prince d'Essling (Masséna) ; le duc de Castiglione (Augereau); le duc de Dalmatie (Soult); Brune (2); le duc de Trévise (Mortier); le duc d'Elchingen, prince de la Moskowa (Ney); le duc de Bellune (Victor) ; le duc de Reggio (Oudinot); le duc de Raguse (Marmont) (3); le duc de Tarente (Macdonald); le duc d'Albuféra (Suchet); le comte Gouvion Saint-Cyr; le duc de Dantzick (Lefebvre); le comte Pérignon, le comte Serrurier (4). Dans cette nomenclature ne figure pas le maréchal Davout (5), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmülh, qui, bloqué dans Hambourg, ne rendit cette place qu'en vertu du traité de paix du 30 mai 1814. Il fut nommé en 1819.

(1) La restauration le fit comte ; sous l'empire il n'avait aucun titre nobiliaire.

(2) Brune n'avait reçu de Napoléon aucun titre.

(3) Marmont, dans ses *Mémoires*, dit que son père, capitaine au régiment de Haynault, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1756, après la prise du fort Saint-Philippe (île de Minorque), pour être resté pendant quinze jours, avec sa compagnie, sur une mine qui pouvait faire explosion à chaque instant. — Viesse de Marmont (Nicolas-Edme), né à Châtillon le 25 décembre 1729, lieutenant au régiment d'Haynault en 1746, capitaine même année, en second à la réforme, replacé en 1752, cesse de figurer sur les registres à la recomposition de 1763. Sa nomination comme chevalier de Saint-Louis n'est pas indiquée sur les registres de l'ordre, mais on trouve, au registre matricule de 1748 à 1763, à côté de son nom, une croix faite avec un crayon rouge, qui semble indiquer qu'il était décoré; et, dans une requête adressée par lui, en 1779, au ministre de la guerre, il signe chevalier de Saint-Louis, et rappelle qu'il s'était retiré en 1762 avec une pension de quatre cents livres. Nous ne pouvons donc assigner à sa nomination une date officielle. Il était fils légitime de messire Edme Viesse, écuyer, receveur au grenier à sel de Châtillon, et de dame Marguerite Morel. (*Dossiers des Pensions.*)

(4) Le maréchal Serrurier fut nommé par erreur. Il était chevalier de Saint-Louis de 1781. (Voir t. II, p. 515.)

(5) L'orthographe du nom est d'Avout.



Le prince de Wagram (Berthier) reprit la croix de Saint-Louis, qu'il avait reçue en 1788 (voir t. II, p. 425), et le duc de Valmy (de Kellermann, chevalier de 1771), le cordon de commandeur, que Louis XVI lui avait donné en 1792 (1).

Louis XVIII rétablit la maison militaire. Respectant tous les droits acquis, il ne voulut pas enlever aux officiers de l'empire les emplois dont ils jouissaient, et, d'un autre côté, ayant à récompenser ou les serviteurs qui lui étaient restés fidèles, ou les fils de ces serviteurs, il crut tout concilier en reformant les corps préposés à la garde des rois. Cette mesure généreuse, qui conciliait tous les droits et ne coûtait rien à l'État, puisque la dépense était supportée par la liste civile, souleva de vives récriminations, et, neuf mois après, cependant, elle porta de bons fruits. Le roi, fidèle au système de fusion, qu'il voulait inaugurer, augmenta les compagnies des gardes du corps, en les portant de quatre à six. Le duc d'Havré, le duc de Gramont, le prince de Poix et le duc de Luxembourg, anciens courtisans du malheur, commandèrent les quatre premières compagnies; les cinquième et sixième compagnies (nouvelle formation) eurent pour chefs le prince de Wagram et le duc de Raguse, maréchaux de l'empire.

La compagnie des gendarmes eut pour capitaine le comte Étienne de Durfort; celle des chevau-légers, le comte Charles de Damas, anciens serviteurs de la royauté; la première compagnie des mousquetaires (gris), le comte de Nansouty, premier écuyer de Napoléon; la deuxième compagnie des mousquetaires (noirs), le marquis de la Grange, général de division de l'empire; la compagnie des grenadiers à cheval, le marquis Louis de la Rochejaquelein; les Cent-Suisses, le duc de Mortemart, officier d'ordonnance de Napoléon; et les gardes de la porte, le comte de Vergennes, ancien émigré.

(1) Voir t. II, p. 506. — Avant la révolution, le duc de Valmy avait, comme chevalier, une pension de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis.



Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1814.

Service de terre : S. A. S. Mgr le duc d'Orléans (1).

(1) D'Orléans, duc de Chartres (Louis-Philippe), né le 6 octobre 1773. — Colonel propriétaire du régiment de Chartres-dragons le 21 novembre 1785. — 1er juin 1791, conserve le commandement de ce régiment, à la condition d'en remplir les fonctions et de le commander en personne. — A prêté le serment décrété le 22 juin 1791. (*Registre du 14e dragons (Chartres), de* 1788 *à* 1793, fol. 4.) — Chevalier des ordres du roi le 2 février 1789. (*État militaire de* 1790, p. 91.) — M. de Chartres, colonel du 14e dragons, ci-devant Chartres. (*État militaire de* 1792, p. 295.) — Égalité fils, lieutenant général le 11 septembre 1792. (*État militaire de* 1793, p. 14.) — « Paris, le 29 mai 1814. Aujourd'hui, S. A. S. Mgr le duc d'Orléans a reçu la croix de Saint-Louis de la main du roi, conformément au cérémonial établi. Le roi était debout, l'épée nue à la main ; S. E. le ministre de la guerre (le comte Dupont) a lu la formule du serment de l'ordre, et ce serment a été prêté par Son Altesse. Le Roi lui a ensuite donné l'accolade dans les formes accoutumées de la chevalerie. Au moment où Sa Majesté relevait M. le duc pour l'embrasser, Son Altesse s'est inclinée de nouveau et a baisé respectueusement la main de Sa Majesté. » (*Moniteur* du 30 mai 1814.) — Duc d'Orléans. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 23.) — Prince du sang et pair de France. (*Idem*, p. 64.) — Colonel général des hussards. (*Idem*, p. 420.) — Commandeur et grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. (Voir plus loin, aux dignitaires de 1814 à 1830.) — Grand'-croix de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 431.) (*a*).

(*a*) Après avoir prêté serment, comme chevalier des ordres, « de servir le roi contre toute personne, pouvant vivre et mourir, et ce jusqu'à la mort », le duc de Chartres se jeta, comme son père, dans la révolution. Lieutenant général à l'armée de Dumouriez, il suivit son général, lorsque celui-ci passa à l'ennemi, le 3 avril 1793, et, repoussé partout comme prince, il fut réduit à être professeur en Suisse. Il alla aux États-Unis, revint en Angleterre, et sollicita du roi et des princes un pardon qui lui fut généreusement accordé. Il prit le titre de duc d'Orléans, qui lui appartenait par la mort de son père (voir 2e vol., p. 238), et put, grâce à cette réhabilitation, épouser la princesse Marie-Amélie, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles. Il voulut combattre pour la défense des droits de Ferdinand VII, roi d'Espagne, contre l'envahissement de la Péninsule par Napoléon, et vint se mettre aux ordres des Cortès de Cadix, mais l'Angleterre exigea son renvoi. En 1814, le roi Louis XVIII lui rendit ses biens par ordonnance, et lui donna le titre de bien-aimé neveu (voir le *Bulletin des Lois de* 1820), quoiqu'il n'eut droit qu'à celui de cousin. En 1824, le roi Charles X lui conféra le titre d'Altesse Royale, qu'il avait vainement sollicité de Louis XVIII, et, pour garantir légalement l'apanage de la maison d'Orléans, il voulut que cet apanage fût compris dans la loi sur la liste civile. Ce moyen fut employé pour conjurer l'opposition qu'une partie de la chambre des députés aurait faite à cet apanage, s'il eût été présenté isolément. Il fallut l'accepter pour ne pas rejeter la loi. Mgr le duc de Bourbon, prince de Condé, voulant faire Mgr le duc de Bordeaux son héritier, MADAME, duchesse de Berry, obtint que le testament du prince fût fait en faveur de M. le duc d'Aumale, fils de M. le duc d'Orléans, Mgr le duc de Bordeaux devant être roi de France. En 1830, M. le duc d'Orléans fut nommé lieutenant général du royaume par le roi Charles X et par le



Maison militaire du roi. — Gardes du corps. — Compagnie d'Havré, officiers supérieurs : le chevalier de Ségur-Montaigne (Michel-Jacques), (rang de colonel); le marquis de Clermont-Montoison (Anne-Charles), le comte de Sourdis (Ange-François-Théophile) (1), le marquis de Conflans-d'Armentières, le marquis de Fraguier, le baron de Glandevès (2), le baron de Jassaud (3), le comte de Murinais, le marquis de Bartillat.

Maréchaux des logis : de Persan (Pierre-Nicolas-Casimir), Ducos de la Hitte (Jean-Baptiste).

Brigadiers : le vicomte d'Éguisy (André-Nicolas-Henri-Alexandre d'Hardivilliers), de la Boissière (Joseph-François Tramier), de Châteauvieux (Claude-Marc-Henri).

Gardes : d'Artois de Bournonville (Éloi-Joseph) (4), Guiraudès de Saint-Mézard (Guillaume) (5), Langlumé des An-

(1) Colonel des chasseurs à cheval du Var (20e), officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 606.)

(2) Gouverneur des Tuileries, pair de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1830, pp. 54, 116, 286, 575.) — Porté par erreur à la page 54 de cet almanach, avec le grade de lieutenant général.

(3) Lieutenant-major (colonel), commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 76.)

(4) Sous-lieutenant (lieutenant-colonel), chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 76.)

(5) Baron de Saint-Mézard. (*Titres de la famille.*)

gouvernement de l'hôtel de ville. Il accepta cette double nomination, et, le 2 août, le roi Charles X et Monsieur le Dauphin ayant abdiqué en faveur de Mgr le duc de Bordeaux, M. le duc d'Orléans, chargé de proclamer la royauté d'Henri V, ne s'inspira pas de l'exemple de son aïeul le Régent, qui avait respecté la couronne de Louis XV. Il poussa Charles X et les princes de sa famille vers la frontière, accepta le trône que la révolution lui offrait, et fut proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe Ier. Lors de l'héroïque tentative de MADAME, duchesse de Berry, en 1832, il acheta d'un traître le secret de la retraite de cette auguste princesse, la fit arrêter et la fit conduire à Blaye, où il la retint pendant plus de six mois, oubliant ainsi que le grand-père de MADAME l'avait accepté pour gendre, qu'il devait à MADAME l'immense héritage de la maison de Condé, et qu'il avait en face de lui une mère, qui venait réclamer l'héritage de son fils à celui qui aurait dû le défendre et non l'usurper. Détrôné par une émeute semblable à celle qui l'avait fait roi, il abdiqua le 24 février 1848, fut obligé, pour gagner l'Angleterre, de prendre le nom de Smith et le costume anglais, et mourut le 26 août 1850.



gles (Nicolas-Louis), de Verdonnet (Jacques), Raguet-Brancion (Antoine-François-Jacob), Raguet de Liman (Pierre-Charles), de Cosnac, le chevalier de Cosnac, de Châteauneuf (Charles-André), de Châteauneuf (Louis-André), de Salperwick.

Compagnie de Gramont : le baron Digeon, maréchal de camp, commandant l'artillerie des gardes du corps (1).

Officiers supérieurs : le vicomte de Caraman (Victor Riquet), le comte de Cherisey (Charles-Louis-Prosper) (2), le comte de Boisgelin (Alexandre-Joseph) (3), le comte

(1) En 1814, on avait attaché aux gardes du corps deux bouches à feu par compagnie. — Général de brigade de l'empire, le baron Digeon fut fait lieutenant général et grand officier de la Légion d'honneur par la restauration. A la création de la garde royale, en 1815, il fut appelé au commandement de la brigade d'artillerie.

(2) Né à Paris le 5 décembre 1786. — Page du roi de Prusse (Frédéric II) en 1796. — Cadet au régiment de Pellet (service de Prusse) en 1799, enseigne en 1801, lieutenant en second en 1805, premier lieutenant en 1808, démissionnaire même année. — Lieutenant au 4e étranger (service de France) en 1809, capitaine en 1810, aide de camp du général Dulauloy et chef de bataillon en 1813, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, rang de lieutenant-colonel, en 1814, rang de colonel en 1822, colonel du 38e de ligne même année, colonel du 2e de la garde royale (infanterie) en 1828, maréchal de camp le 11 août 1830. — Campagnes de 1806 et 1807, au service de Prusse. — Décoré de la croix du Mérite militaire de Prusse. — Campagnes de 1810, 1811, 1813, 1814, au service de France; 1815 avec le roi, en Belgique, et 1823 en Espagne. — Notes d'inspection : 1824, officier fort distingué sous tous les rapports, commande parfaitement son régiment ; son administration est bien établie, et l'inspecteur se plaît à lui rendre la justice qu'il mérite. — 1825, est plein d'honneur et de rectitude, avec un air modeste ; est rempli d'instruction et de capacité ; il conduit son régiment avec beaucoup de sagesse, et mérite la confiance du roi sous tous les rapports possibles. — 1826, belle tenue, exact dans son service, ponctuel dans son obéissance, M. de Cherisey est, à tous égards, un militaire fort distingué. — 1827, le comte de Cherisey est un militaire très-actif, dans la force de l'âge, et s'occupant avec zèle et capacité de la conduite de son régiment. — Décédé le 5 octobre 1837. — Le 21 août 1842, pension de 1,000 francs à sa veuve, née Louise-Caroline Leroy de Lisa. (*Dossiers des Pensions*, n° 62, 276.)

(3) Lieutenant (breveté colonel), chevalier de Malte, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 558.) — Marquis de Boisgelin, major des

d'Hulst-d'Hauteroche, le marquis de Lasteyrie du Saillant.

Brigadiers : de Sainte-Marie (Michel-Jean-Louis), de Bastard (Jean-Gaspard) (1).

Gardes : de Saint-Priest (Jean-Claude-Joseph), de Loquessye (Bernard) (2), de Flavigny (Charles-Philippe), le baron de Sasselanges (Pierre-Jules de Saignard) (3), de la Suze (Alphonse-Louis Chamillart), Gouillart du Montois (Guillaume-Florent), de Lavau (Armand) (4), Chambrun d'Ux-Loup *dit* de Rosemont (Pierre-Laurent), Saint-Marc (Carrier), Villot de Boisluisant (Jean-Baptiste-Gabriel) (5), Despériers de la Gelouze (Jacques) (6), le comte de Chamisso (Charles-Louis-

gardes du corps le 28 octobre 1827, maréchal de camp le 20 avril 1818, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France. (*Annuaire de la maison militaire du roi*, 1829, p. 10.) — Mort en 1829.

(1) Garde du corps en 1784, émigré, a fait quatre campagnes. — Brigadier en 1814 (capitaine de cavalerie), est dans le cas d'obtenir le brevet de major (lieutenant-colonel), retraité le 1er novembre 1815. (*Contrôle de la compagnie de Gramont, arrêté le* 1er *septembre* 1815.) — Retraité lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur. (*Archives de la famille.*)

(2) Garde du corps avant la révolution, frère du chevalier de Saint-Louis de 1791. (Voir 2e vol., p. 485.) — Il avait eu aussi un bon pour la croix de Saint-Louis, à la suite des journées des 5 et 6 octobre. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(3) Sanhard, orthographe du nom patronymique.

(4) Maréchal des logis (capitaine-commandant). (*Almanach royal de* 1817, p. 558.)

(5) Garde du corps en 1786, était de service les 5 et 6 octobre, émigré en 1791, a fait huit campagnes, brigadier (capitaine) en 1814, est dans le cas d'obtenir le brevet de colonel, rang de 1814, retraité le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie au* 1er *septembre* 1815.)

(6) Despériers (Jacques). — Garde du corps en 1786, émigré, brigadier (capitaine) en janvier 1815, maréchal des logis le 1er novembre 1815, est dans le cas d'obtenir le brevet de major (lieutenant-colonel), rang de 1812. (*État de la compagnie au* 1er *septembre* 1815.) — Despériers, sous-lieutenant (lieutenant-colonel). (*Almanach Royal de* 1817, p. 558.) — Ancien otage de Louis XVI, retiré en 1829, après quarante-sept ans de services, lieutenant de la compagnie. (Renseignements fournis par la famille.) — Un autre officier de ce nom a été fait chevalier de Saint-Louis le 9 mars 1776. Nous avons eu quelque peine à le re-

Marie-Hippolyte), de Chamisso (Charles-Louis), le vicomte de Foucault, le chevalier de Gentil (Henri), le chevalier de Gentil (Louis), de Pons (Jean-Jacques), le comte de Quélen, Surel de Montbel.

Compagnie de Noailles, officiers supérieurs : le comte de Rotalier (Alexis-Charles-Félix), aide-major (1); le baron d'Haugeranville (François-Charles-Jean-Marie d'Avrange) (2), le baron Boulnois (3), lieutenants; le comte de Durfort-Léobard (Étienne-Joseph) (4), le comte de Choiseul-Beaupré (Louis-Marie-Joseph-Gabriel-César) (5), le comte de Poix de Marecreux (Louis-Marie) (6), le comte de

trouver, parce qu'il est inscrit ainsi qu'il suit sur le *registre de l'ordre, de* 1762 *à* 1781 : « Gelouze (Pierre Despériers de la), garde du corps, compagnie de Villeroy. » Il nous a été impossible de retrouver les officiers suivants, signalés comme ayant été membres de l'ordre : 1° Despériers de la Gelouze (Pierre), mort enseigne des gardes du corps; 2° Despériers de la Gelouze (Étienne), garde du corps, mort en 1761 ; 3° Despériers de la Gelouze, officier des gardes du corps, compagnie de Villeroy, gouverneur de l'hôtel de Versailles.

(1) D'abord sous-lieutenant d'artillerie, colonel en 1801, puis aide-major le 1er juillet 1814, maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur. (*État de la compagnie, arrêté le* 1er *novembre* 1815, *par le prince de Poix, capitaine.*) — Commandeur de la Légion d'honneur le 23 mai 1825. (*Almanach royal de* 1830, p. 300.)

(2) Lieutenant, maréchal de camp, grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, aide-major général le 1er novembre 1815, mort le .... (*Même État.*)

(3) Lieutenant, lieutenant général, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre des Deux-Siciles, retiré le 1er novembre 1815. (*Même État.*)

(4) Sous-lieutenant, major de cavalerie (lieutenant-colonel), chevalier de la Légion d'honneur, mort le ... octobre 1815. (*Même État.*)

(5) Sous-lieutenant, colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur. (*Même État.*)

(6) Sous-lieutenant, major de cavalerie (lieutenant-colonel), lieutenant le 1er novembre 1815. (*Même État.*) — Colonel de cavalerie. (*Almanach royal de* 1817, p. 559.) — Un ancien maréchal des logis de la compagnie, M. Xavier Hurelin, garde du corps en 1814, a publié, sous le nom de M. de Montépin, un ouvrage très-intéressant intitulé : *Souvenirs d'un garde du corps.* On y lit, t. II, p. 158 : « Ma revue biographique des exilés volontaires de Gand tire à sa fin;

Brunet (1), le comte de Nadaillac (2), le comte de Saint Morys (3).

Maréchal des logis : Horric (4).

Brigadiers : de la Morinerie (Étienne-Michel), Horric (Jean) (5).

Gardes : de Richemont (Jean), de Cacqueray (Charles-Geoffroy) (6), de Bonnegens de Chabrignac (Joseph-Benjamin) (7), d'Alesme d'Aigueperse (Pierre) (8), le chevalier de

Je n'ai plus qu'à nommer M. le comte de Poix-Marecreux, sous-lieutenant de la compagnie de Noailles, qui, depuis la nuit du 19 au 20 mars 1815, n'avait pas quitté la voiture du roi, jusqu'au moment où elle s'arrêta devant l'hôtel du comte d'Hane, Weld-Straët. » M. le comte de Poix était le fils du chevalier de Saint-Louis de 1760. (voir t. I, p. 518.) — Sa fidélité est continuée aujourd'hui par son fils, M. le comte Ludovic de Poix, ancien garde du corps de MONSIEUR, puis du roi.

(1) Sous-lieutenant, colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, lieutenant le 1er novembre 1815. (*État arrêté le 1er novembre* 1815.)

(2) D'abord sous-lieutenant, puis lieutenant. (*Même État.*) — Lieutenant-adjudant-major. (*Almanach royal de* 1817, p. 538.) — Lieutenant commandant, maréchal de camp le 14 février 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 141.)

(3) Sous-lieutenant, maréchal de camp, lieutenant le 1er novembre 1815, mort le ... (*État arrêté le* 1er *novembre* 1815.) — Il fut tué en duel par le colonel Barbier du Fay, dans les premières années de la restauration.

(4) Maréchal des logis, major de cavalerie (lieutenant-colonel), chevalier de la Légion d'honneur, retraité le 1er novembre 1815. (*État arrêté le* 1er *novembre* 1815.)

(5) Jean Léonard, chef d'escadron, retraité le 1er novembre 1815. (*Même État.*) — Il avait été reçu par Mgr duc d'Angoulême, le 9 janvier 1801 (*Fiches de classement*), et sa nomination n'était qu'une confirmation. Son rang dans l'ordre datait de 1801.

(6) De Cacqueray de Gaillonnet, brigadier le 1er novembre 1815. (*État ci-dessus cité.*) — Chevalier de la Légion d'honneur, maréchal des logis chef, chef d'escadron le 22 mai 1822. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 141.) — A fait toutes les campagnes de l'émigration ; a suivi le roi Louis XVIII à Gand en 1815, et le roi Charles X à Cherbourg en 1830 ; licencié à Saint-Lô le 24 août, retraité avec le grade de lieutenant-colonel ; est mort à Versailles en 1857, âgé de quatre-vingts ans.

(7) Chevalier de la Légion d'honneur, porte-étendard, chef d'escadron le 22 mai 1822. (*Annuaire de* 1830, p. 141.)

(8) Garde du corps de Noailles avant la révolution, et émigré. — Un autre

Beaumont (Pierre-Philippe) (1), de Terves (Jean-Joseph) (2), Gazeau (Marie-Félix-Bonaventure), de Bressolles (3), Dutertre (deuxième) (Louis-Henri-Charles), de Linage (André-Louis), le chevalier de Beaumont (Jacques-Philippe-Charles), de Lapelin (Jean-Baptiste-Augustin-François) (4), le vicomte de Cosnac (Christophe), de Cosnac (Louis), de Cosnac (Martial), de Ligondès (Julien).

Compagnie de Luxembourg : le duc de Luxembourg, capitaine (5).

officier de ce nom, M. d'Alesme de Rigoulesme, a été nommé chevalier de Saint-Louis le 5 février 1748. Le registre de l'ordre de 1746 à 1757, porte cette mention : « Dalennes, capitaine au régiment Royal-Roussillon » ; mais le registre du corps rétablit le nom : « Dalesme (Pierre de Rigoulesme), né le 24 décembre 1710, est de Limoges, cadet à Metz en 1731, lieutenant réformé en 1733, enseigne en 1734, lieutenant en 1738, de la compagnie Colonelle en 1743, rang de capitaine en 1744, pourvu d'une compagnie en 1746, chevalier de Saint-Louis en 1747, blessé d'un coup de feu au cou, à l'affaire de l'Assiette en 1747, et à la main, à l'affaire du 5 août 1758. — 1763, bon gentilhomme, ne manque pas d'intelligence, a des sentiments. — Retiré en 1764 avec une pension de retraite de 500 livres. » (*Registre de Royal-Roussillon-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 19.) — C'est à cette famille qu'appartient le chevalier de Saint-Louis de 1695. (*Voir* Ier vol., p. 152.) Il avait été blessé grièvement à Nerwinde, et il obtint, en 1706, sur les fonds de l'ordre, une pension de 800 livres, portée à 1,500 livres en 1707. La famille possède ces brevets qui rétablissent l'orthographe du nom.

(1) Reçu le 30 avril 1796, par le comte de Fléchin. (*Fiches de classement.*) Sa nomination n'est qu'une confirmation.

(2) Brigadier, chef d'escadron le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie, déjà cité.*)

(3) De Bressolles d'Autreuil. (*Fiches de classement.*)

(4) De Lapelin-Desbordes, brigadier le ..., maréchal des logis le 1er novembre 1815. (*État déjà cité.*) — Fils du chevalier de 1778. (*Voir* tome II, p. 263.) — Il fut reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Son fils, garde du corps du roi, même compagnie, de 1826 à 1830, fut arrêté en 1832, au moment où il amenait à MADAME, duchesse de Berry, des recrues, qu'il avait enrôlées, et fut mis en jugement. Ce digne continuateur d'une fidélité traditionnelle a été frappé, il y a deux ans, dans ses plus chères affections par la mort de son fils, décédé dans les mers de la Chine, enseigne de vaisseau, et chevalier de la Légion d'honneur.

(5) Lieutenant général le 23 septembre 1815. (*Almanach royal de* 1815, p. 515.)



Officiers supérieurs : le comte d'Astorg (Eugène-Alexandre-Saturnin), (colonel) (1); le baron Paultre de la Motte, le comte de Léautaud, le vicomte le Vaillant, le marquis de la Roche-Dragon, le comte de Latour-Maubourg (Charles).

Maréchaux des logis : de Pardieu (Victor-Antoine-Élisabeth) (2); Gourreau de Chanzeaux (Louis-Constantin Auger); Drudes de Campagnols (Étienne-François) (3).

Brigadiers : de Joncières (Antoine-Louis); Gourreau de la Houssaye (Louis-Constantin-René); Gourreau de l'Épinay (Louis-Constantin), de Bournonville (Charles-Alaire).

Gardes : de Sambœuf (Jean-François-Robert-Guislain-Salomon) (4); de Beaumont (Anne-Christian-Duc); de Johannes

— Pair de France, chevalier des ordres du roi, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Malte. (*Almanach royal de* 1830, p. 75.)

(1) Gentilhomme d'honneur et aide de camp de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 87 et 576.) Pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, et lieutenant général sous Louis-Philippe.

(2) Comte de Pardieu. (*Titres de la famille.*)

(3) Le chevalier de Campagnols, lieutenant des maréchaux de France, à Vire. (*État militaire de* 1790, p. 41.) — Drudes de Campagnolles, orthographe du nom ; émigré ; reçut en 1792, de Monsieur (depuis le roi Louis XVIII), l'ordre de retourner en basse Normandie, où il servit dans l'armée royale ; fut reçu chevalier de Saint-Louis par M. le comte de Corday, député, chevalier de Saint-Louis en émigration (voir plus haut, p. 77), qui lui-même avait eu pour parrain dans l'ordre Mgr duc d'Angoulême. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(4) Maréchal des logis (capitaine commandant) et chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 540.) — Maréchal des logis de première classe, chef d'escadron le 11 août 1819, rang de lieutenant-colonel le 11 août 1827. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 151.) — Garde du corps du roi dans l'émigration, fils du chevalier de 1796. (Voir plus haut, p. 51.) — Un des cent-gardes qui étaient à Mittau, auprès du roi, en 1799, et qui furent appelés par Sa Majesté à l'honneur de signer l'acte de mariage de Mgr duc d'Angoulême, et de Madame, fille du roi Louis XVI. — Émigré à Gand en 1815. — On dit que les princes sont puissants : M. de Sambœuf est la preuve du contraire. En 1817, Monseigneur, duc d'Angoulême, le recommanda vivement pour la place vacante de sous-lieutenant des cérémonies. Le capitaine des gardes, duquel cette place relevait, avait un autre candidat, et, plutôt que de céder au désir du prince, il suppri-



(Antoine-Honoré-Nicolas); le marquis d'Aubigny (Henri-Oswald-Gabriel Henrys); le chevalier de Mareschal (Philippe-Bernard); de Perry Saint-Auvant (Hubert-Léonore-Benjamin) (1); de Suze (Charles-Augustin-Jean-Baptiste Duverdier) (2); de Grammont (Jean-Louis-Alexis Bonnin); le comte d'Hust de Vareilles (Ferdinand-Louis-Marie); de Giverville (Charles) (3); le comte de Coetlogon; de Foucault (Alphonse); d'Imbleval (Louis-Maximilien); le Pays de Bourjolly.

Gardes surnuméraires : le chevalier de Clermont-Montoison (Philibert-Henri-Jules), le comte de Lescures.

Compagnie de Wagram : de la Bourdonnaye (Arthur-Charles-Esprit) (4) et le baron de Bongars (Joseph-Barthélemy-Clair), colonels aides de camp du prince de Wagram.

Officiers supérieurs : le marquis de Courbon-Blénac (Charles-Pierre-Hypolite) (5); le comte de la Laing d'Audenarde; le

ma la charge. Cette injustice ne refroidit pas le zèle de M. de Sambœuf, qui était, en 1830, fidèle à son devoir, auprès du roi Charles X, de Saint-Cloud à Cherbourg.

(1) Comte et lieutenant-colonel de cavalerie. (*Titres de la famille.*) — Cet officier doit être le fils du chevalier de 1760. (Voir 1er vol., p. 528.)

(2) Maréchal des logis (capitaine commandant). (*Almanach royal de* 1817, p. 540.) — Porte-étendard, chef d'escadron le 11 août 1819, breveté lieutenant-colonel le 11 août 1827, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 150.) — Il accompagna le roi Charles X, en 1830, de Saint-Cloud à Cherbourg.

(3) Brigadier (capitaine en second), chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 540.)

(4) Comte de la Bourdonnaye, colonel des chasseurs à cheval du Morbihan (14e), officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 606.) — Gentilhomme de la chambre du roi, commandeur de la Légion d'honneur en 1821, maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1830, p. 55, 299 et 576.) — Aujourd'hui, marquis de la Bourdonnaye.

(5) « Le général de brigade marquis de Courbon-Blénac (Charles-Pierre-Hippolyte), né à Paris le 24 juillet 1778, y est décédé le 16 octobre 1859.

« Enrôlé volontaire, le 19 octobre 1798, au 7e d'artillerie légère, il fut attaché, comme faisant partie d'une compagnie prisonnière de guerre en Italie, au général de division Hédouville, inspecteur général des 15e et 16e divisions militaires, jusqu'à ce que l'échange de sa compagnie eût été effectué. Capitaine, le 1er juin 1807,

comte de la Rochefontenille (Pierre-Auguste-Fulbert); le comte de Cheffontaines; le marquis d'Hautpoul; le baron de Montmarie; le comte de Mondreville; le baron de Montgardé; le comte de la Rivoire; le vicomte de Saint-Simon.

Brigadier : Duhamel de la Bothelière (Victor-Laurent-Modeste).

Gardes : de Bar (Jean-Charles); de Noue (André de l'Effe) (1); de Linage (Hugues-Eusèbe); Dufourc-Dantist; de Warcy (Paillet).

Compagnie de Raguse, officiers supérieurs : le baron de Vincent (2);

à la 1re compagnie du bataillon léger de Hohenzollern, passé au service de Westphalie avec son corps, devenu 1er régiment d'infanterie légère, chef de bataillon le 15 août 1809, démissionnaire le 12 août 1811, rentré au service de France dans le grade de capitaine le 15 mars 1812, employé à l'état-major de la grande-armée, aide de camp du prince de Neufchâtel le 15 mars 1813, chef de bataillon le 31 du même mois, adjudant commandant le 31 janvier 1814, M. de Courbon-Blénac devint, le 1er juin, sous-lieutenant aux gardes du corps (compagnie de Wagram), lieutenant le 1er novembre 1815 à la compagnie de Luxembourg, lieutenant aide-major avec rang de maréchal de camp le 13 décembre 1821, et faisant fonctions de major le 17 juin 1829.

« Mis en disponibilité à compter du 1er septembre 1830, compris dans le cadre de réserve de l'état-major général le 22 mars 1831, admis à la pension de retraite le 24 janvier 1838, le général de Courbon-Blénac avait été relevé de la retraite, et replacé, sur sa demande, le 1er janvier 1853, dans la section de réserve, en exécution du décret du 1er décembre 1852. » (*Moniteur de l'armée* du 1er novembre 1859.)

Il y a une erreur dans cette notice. Il est dit que M. de Courbon-Blénac fut appelé en 1829 à faire les fonctions de major. Il fut nommé major titulaire du corps en 1829, reconnu comme tel, et il est porté en cette qualité dans l'*Annuaire militaire de* 1830, p. 122.) — C'est comme major des gardes du corps qu'il accompagna le roi Charles X jusqu'à Cherbourg.

(1) Deleffe-Denoue, brigadier, capitaine en 1790. (*Etat de la compagnie au 9 octobre* 1815.)

(2) Lieutenant général, écuyer cavalcadour du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et de celui de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 574, 297, 62, 286.) — Porté par erreur maréchal de camp à la page 62 de cet Almanach. — Colonel du 19e chasseurs à cheval (*Almanach impérial* de 1812, p. 352), il fut fait général de brigade le 4 décembre 1813. (*Almanach royal*



Le marquis de Tilly-Blaru; le baron Meynadier; le baron de Lauriston (1); le marquis du Boulet; le vicomte

de 1814-1815, p. 483.) — Profondément dévoué, il préserva d'un grave accident le roi Charles X, en 1825, lorsque Sa Majesté se rendait à Reims pour son sacre. A la sortie de Fismes, les chevaux de la voiture du roi, effrayés par la salve que tirait l'artillerie de la garde royale, s'emportèrent. Le roi dit tranquillement aux gentilshommes qui l'accompagnaient : Je crois que nous allons verser; il faut baisser les glaces. Le général Vincent, écuyer cavalcadour de service, cria au postillon : « Droit devant toi, et ventre à terre jusqu'à ce que les chevaux s'arrêtent d'eux-mêmes ! » Et lui-même galopa à côté de ces animaux afin de veiller à l'exécution de ses ordres. — En 1830, il commandait la grand'garde de l'armée royale à Rambouillet, composée du 1er escadron des gardes du corps de Noailles et du 8e régiment d'infanterie de la garde (2e suisse). Il sollicita l'autorisation de charger la colonne parisienne qui approchait, et ne demandait pas d'autres troupes que celles qu'il avait sous la main. Si on l'eût écouté, il eût sauvé la monarchie. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de lire les Mémoires publiés sur cette époque; entre autres, l'*Histoire de la Restauration*, par M. de Vaulabelle. Ces relations constatent la crainte qui régnait à Paris parmi ceux qui dirigeaient le mouvement révolutionnaire.

(1) Page de l'empereur Napoléon Ier en 1804, premier page et lieutenant au 20e chasseurs à cheval en 1808, capitaine en 1809, aide de camp du général comte de Lauriston, son père, en 1811, officier d'ordonnance de l'empereur même année, chef d'escadron au 1er régiment des gardes d'honneur en 1813, sous-lieutenant des gardes du corps du roi en 1814, colonel et maintenu dans ses fonctions même année, colonel des chasseurs à cheval du Cantal en 1815, colonel du 2e régiment des cuirassiers de la garde royale en 1821, maréchal de camp le 26 mai 1823, pour prendre rang du 23 juin 1821, date de son entrée dans la garde; en activité au 1er corps de l'armée des Pyrénées le 26 mai 1823, employé à la deuxième colonne mobile de l'Andalousie le 2 juin 1823, disponible le 2 octobre suivant, inspecteur général de cavalerie en 1824, commandant une brigade au camp de Lunéville en 1825, inspecteur général de cavalerie en 1826, commandant une brigade de cavalerie au camp de Saint-Omer en 1827, inspecteur général de cavalerie en 1829, disponible le 1er janvier 1830, compris comme disponible dans le cadre d'activité de l'état-major le 22 mars 1831, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 17 novembre 1837. — Trente et un ans, deux mois et quatre jours de services (ses services ne comptant que du 10 octobre 1806, époque à laquelle il eut seize ans d'âge), et sept campagnes à la grande armée et en Espagne (y compris celle de 1823). — Pension de retraite de 4,170 fr. (*État de services, dossier de M. de Lauriston.*) — Baron (avec dotation) sous l'empire, comte sous la restauration (lorsque son père fut nommé marquis), chevalier de la Légion d'honneur en 1809, officier en 1813, commandeur du même ordre le 22 décembre 1814, grand

de Foissac-Latour (1); Denis (2); le comte de Dampierre (Augustin-Louis Picot); Balthazar (3); le comte de la Marthonie;

officier le 15 septembre 1827, décoré de la plaque de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne (4e classe), chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne (a), marquis en 1828, à la mort de son père, et pair de France, par hérédité; mort le 27 juin 1860.

(1) Lieutenant général commandant la deuxième division de cavalerie de la garde royale, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 574.)

(2) Depuis comte de Damrémont, lieutenant général, gouverneur général de l'Algérie, tué au siége de Constantine en 1837. — Colonel, aide de camp du duc de Raguse, il signa, en cette qualité, la capitulation de Paris, le 30 mars 1814.

(3) Baron Baltazar-Darcy, officier de la Légion d'honneur, colonel du 1er ré-

(a) Petit-neveu du chevalier de Saint-Louis de 1751, petit-fils de Law, baron de Lauriston, gouverneur de Pondichéry, chevalier de Saint-Louis de 1761 (voir t. II, p. 180), petit-fils (par sa mère) du maréchal de camp le Duc, chevalier de 1750 (voir 1er volume, p. 420), descendant (toujours par la ligne maternelle) des Ronty de Richecourt, cités dans cet ouvrage (la terre de Richecourt appartient encore aujourd'hui à la famille de Lauriston), et fils du chevalier de 1814 (voir plus loin aux lieutenants généraux, reçus par Mgr le duc de Berry). Au contrat de mariage de son grand-père maternel, M. le Duc, avec mademoiselle de Ronty de Richecourt, le vicomte de Suzy (voir aux commandeurs, t. I, p. 433, et aux grand's-croix, même tome, p. 582), signa comme cousin de la mariée.

Law de Lauriston (Auguste-Jean-Alexandre), est né à Lafère le 10 octobre 1790, du légitime mariage de Messire Jacques-Alexandre Bernard Law de Lauriston, chevalier, officier au régiment d'artillerie de Toul (plus tard maréchal de France), et de dame Antoinette-Claudine-Julie le Duc. (*Acte de naissance.*) — A son début dans la carrière militaire, il mérita d'être cité dans un des bulletins de la grande-armée. On lit dans le *Moniteur* du 10 mai 1809 : « 16e bulletin. Saint-Polten, le 9 mai. Le maréchal duc de Montebello a passé l'Enns à Steyer le 4, et est arrivé le 5 à Amstetten, où il a rencontré l'avant-garde ennemie. Le général de brigade Colbert a fait faire, par le 20e régiment de chasseurs, une charge sur un régiment de hulans, dont cinq cents ont été pris. Le jeune Lauriston, âgé de dix-huit ans, et sorti depuis six mois des pages, a arrêté le commandant des hulans, et, après un combat singulier, l'a terrassé et fait prisonnier. Sa Majesté lui a accordé la décoration de la Légion d'honneur. »

Dans cette campagne, il eut deux chevaux tués sous lui, l'un à Raab, l'autre à Wagram. (Ce fait est constaté dans son dossier.) Le nom de M. de Lauriston apparait encore dans le *Moniteur* de 1823. Maréchal de camp et commandant l'avant-garde de M. le comte de Bourmont en Espagne, il rencontra à San-Lucar la Major l'arrière-garde ennemie, lui fit trois cent cinquante prisonniers, dont vingt-deux officiers, parmi lesquels un brigadier général, lui prit quatre cents chevaux, deux étendards, une quarantaine de voitures, et la poursuivit pendant plus de deux lieues. (*Moniteur* du 1er juillet.) — Envoyé à Algésiras par le général Bordesoulle, il fit capituler l'île Verte où l'ennemi s'était fortifié (*Moniteur* du 30 août), et fit mettre en liberté, sans exiger aucun droit, les bâtiments de différentes nations que les corsaires espagnols avaient capturés et retenaient dans ce port. (*Moniteur* du 23 septembre.)

Ses notes d'inspection sont des plus favorables. — 1820, instruit, et conduit bien son régiment : c'est un très-bon colonel. — 1821, ce militaire possède beaucoup d'instruction militaire; il s'occupe de son régiment avec le plus grand soin, et le commande avec beaucoup d'aplomb. — 1822, commande son régiment avec beaucoup de fermeté, et s'en occupe avec un zèle digne d'éloges; aussi ai-je remarqué une amélioration des plus sensibles dans son instruction comme



de Foissac-Latour (1); Denis (2); le comte de Dampierre (Augustin-Louis Picot); Balthazar (3); le comte de la Marthonie;

officier le 15 septembre 1827, décoré de la plaque de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne (4e classe), chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne (a), marquis en 1828, à la mort de son père, et pair de France, par hérédité; mort le 27 juin 1860.

(1) Lieutenant général commandant la deuxième division de cavalerie de la garde royale, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 574.)

(2) Depuis comte de Damrémont, lieutenant général, gouverneur général de l'Algérie, tué au siége de Constantine en 1837. — Colonel, aide de camp du duc de Raguse, il signa, en cette qualité, la capitulation de Paris, le 30 mars 1814.

(3) Baron Baltazar-Darcy, officier de la Légion d'honneur, colonel du 1er ré-

(a) Petit-neveu du chevalier de Saint-Louis de 1751, petit-fils de Law, baron de Lauriston, gouverneur de Pondichéry, chevalier de Saint-Louis de 1761 (voir t. II, p. 180), petit-fils (par sa mère) du maréchal de camp le Duc, chevalier de 1750 (voir 1er volume, p. 420), descendant (toujours par la ligne maternelle) des Ronty de Richecourt, cités dans cet ouvrage (la terre de Richecourt appartient encore aujourd'hui à la famille de Lauriston), et fils du chevalier de 1814 (voir plus loin aux lieutenants généraux, reçus par Mgr le duc de Berry). Au contrat de mariage de son grand-père maternel, M. le Duc, avec mademoiselle de Ronty de Richecourt, le vicomte de Suzy (voir aux commandeurs, t. I, p. 433, et aux grand's-croix, même tome, p. 582), signa comme cousin de la mariée.

Law de Lauriston (Auguste-Jean-Alexandre), est né à Lafère le 10 octobre 1790, du légitime mariage de Messire Jacques-Alexandre Bernard Law de Lauriston, chevalier, officier au régiment d'artillerie de Toul (plus tard maréchal de France), et de dame Antoinette-Claudine-Julie le Duc. (*Acte de naissance.*) — A son début dans la carrière militaire, il mérita d'être cité dans un des bulletins de la grande-armée. On lit dans le *Moniteur* du 10 mai 1809 : « 16e bulletin. Saint-Polten, le 9 mai. Le maréchal duc de Montebello a passé l'Enns à Steyer le 4, et est arrivé le 5 à Amstetten, où il a rencontré l'avant-garde ennemie. Le général de brigade Colbert a fait faire, par le 20e régiment de chasseurs, une charge sur un régiment de hulans, dont cinq cents ont été pris. Le jeune Lauriston, âgé de dix-huit ans, et sorti depuis six mois des pages, a arrêté le commandant des hulans, et, après un combat singulier, l'a terrassé et fait prisonnier. Sa Majesté lui a accordé la décoration de la Légion d'honneur. »

Dans cette campagne, il eut deux chevaux tués sous lui, l'un à Raab, l'autre à Wagram. (Ce fait est constaté dans son dossier.) Le nom de M. de Lauriston apparait encore dans le *Moniteur* de 1823. Maréchal de camp et commandant l'avant-garde de M. le comte de Bourmont en Espagne, il rencontra à San-Lucar la Major l'arrière-garde ennemie, lui fit trois cent cinquante prisonniers, dont vingt-deux officiers, parmi lesquels un brigadier général, lui prit quatre cents chevaux, deux étendards, une quarantaine de voitures, et la poursuivit pendant plus de deux lieues. (*Moniteur* du 1er juillet.) — Envoyé à Algésiras par le général Bordesoulle, il fit capituler l'île Verte où l'ennemi s'était fortifié (*Moniteur* du 30 août), et fit mettre en liberté, sans exiger aucun droit, les bâtiments de différentes nations que les corsaires espagnols avaient capturés et retenaient dans ce port. (*Moniteur* du 23 septembre.)

Ses notes d'inspection sont des plus favorables. — 1820, instruit, et conduit bien son régiment : c'est un très-bon colonel. — 1821, ce militaire possède beaucoup d'instruction militaire; il s'occupe de son régiment avec le plus grand soin, et le commande avec beaucoup d'aplomb. — 1822, commande son régiment avec beaucoup de fermeté, et s'en occupe avec un zèle digne d'éloges; aussi ai-je remarqué une amélioration des plus sensibles dans son instruction comme



le baron Paillou (1); le comte d'Agoult (Charles-Louis-Constance); le marquis de Bonneval (Armand-Alexandre-Hypolite) (2).

giment d'infanterie de la garde royale (à la formation en 1815). (*Almanach royal* de 1817, p. 547.) — Gentilhomme de la chambre du roi, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la deuxième brigade de la seconde division d'infanterie de la garde royale. (*Almanach royal* de 1830, p. 55, 576 et 602.)

(1) Gentilhomme honoraire de la chambre du roi, maréchal de camp d'artillerie, sous-gouverneur de l'École royale polytechnique, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 56 et 662.)

(2) Le marquis de Bonneval. — Lieutenant-major de la compagnie de Noailles, gardes du corps du roi (colonel de cavalerie), commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 78.)—Maréchal de camp en 1830. — Il commandait à ce moment la compagnie de Noailles, par suite de l'absence de M. le duc de Mouchy, capitaine (le capitaine de service auprès du roi était M. le duc de Luxembourg), et de M. le comte de Nadaillac, lieutenant-commandant. Pendant le funèbre voyage de Saint-Cloud à Cherbourg, il fut admirable de dévouement et de sollicitude, et nous ne pouvons que répéter ce que nous écrivions, il y a trente ans, sous l'impression des événements : « La sollicitude de M. le marquis de Bonneval ne s'est pas démentie un instant, et, pendant ces jours si pénibles, il a déployé un zèle, une capacité, une ardeur que rien ne pouvait entraver. M. de Bonneval, cependant, n'appartenait plus, pour ainsi dire, au corps. Un travail, signé par le roi, l'avait nommé écuyer cavalcadour de Sa Majesté, et maréchal de camp; mais ce travail, en tant du moins qu'il concernait le nouveau grade, n'était pas encore sorti du ministère, et, au premier signal, ce bon et digne colonel s'est trouvé

dans toute sa tenue; M. de Lauriston doit être considéré comme un des meilleurs officiers de l'armée. (*Dossier du général de Lauriston, pensions*, n° 51,682.)

Il fut colonel de la 10[e] légion de la garde nationale en 1848, et membre de l'Assemblée nationale législative en 1849. Il fit partie de la réunion de la rue de Grenelle le 2 décembre 1851, fut arrêté avec ses collègues, et transféré au mont Valérien, où il resta détenu pendant huit jours.

C'est par erreur que nous avons dit, 1[er] vol., p. 420, que la pension de 600 livres accordée en 1762 à M. le Duc, grand-père de M. de Lauriston, était sur l'ordre, et fut portée à 800 livres en 1785. Cette pension était sur le trésor, et celle de 800 livres qu'il obtint en 1785, sur les fonds de l'ordre, était distincte de la première, constatée par la lettre suivante : « A M. le Duc, capitaine d'artillerie avec commission de lieutenant-colonel. — Versailles, le 9 septembre 1762 : Je viens, Monsieur, de rendre compte au roi de la distinction et du zèle avec lesquels vous avez servi à l'affaire du 25 du mois dernier. Sa Majesté a bien voulu vous accorder, en cette considération, une pension de 600 livres sur le trésor royal. Je vous en donne avis avec un grand plaisir. Je suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, le duc de Choiseul. » (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 3,613.) — M. le Duc, outre les quatorze campagnes qu'il avait faites, avait assisté à cinq siéges, à trois batailles ou affaires, avait fait partie de six expéditions, et avait reçu une blessure. De 1765 à 1774, il obtint cinq gratifications, montant ensemble à 5,200 livres. Ces gratifications étaient la récompense des services rendus par lui dans son arme. (*Registre des officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789.)



Porte-étendard : de Méry (Jules).

Brigadiers : de Beaumont de Vernancourt (Jean-Baptiste); de Sainte-Marie (Claude-Gilbert de Lassat); de Brunville de Poussy (Frédéric) (1).

Gardes : Duris (Jean-François) (2); de Martel de la Galvagne (Joseph-Athanase); Carbonnet de Beaumanoir (Léon) (3); de Boisset (Bernard-François-Louis de Vidal), Warnet (Auguste-Joseph); de Foucault (premier); Hersant de la Rougerie (Louis-Jean) (4).

Garde surnuméraire : le vicomte de Sainte-Maure (André).

Anciens gardes de Louis XVI : le chevalier de Sainte-

à son poste, au milieu de ses enfants, nom qu'il nous donnait et que nous osons dire que nous méritons par l'affection et la reconnaissance que nous lui portons. » (*Journal de Saint-Cloud à Cherbourg,* in-8°, 1830, p. 53 et 54.) — Après le licenciement de la compagnie de Noailles, à Saint-Lô, une épée d'honneur fut offerte par les gardes à leur lieutenant-major, comme souvenir et témoignage de la plus profonde gratitude.

(1) De Brunville, brigadier, chef d'escadron, a rejoint le Roi à Gand le 4 juin 1815. — Onze campagnes. (*État des gardes de Raguse qui ont accompagné le roi à Gand en* 1815.) — Sous-lieutenant au régiment d'Artois-cavalerie. (*État militaire de* 1790, p. 361.) — Il avait émigré et fait les campagnes de l'armée de Condé.

(2) Rang de capitaine. (*Fiches de classement.*)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, major du 16e régiment de chasseurs à cheval. (*Almanach royal de* 1830, p. 657.)

(4) Hersant de la Rougerie (Louis-Jean), chef d'escadron, brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Raguse, né le 22 juin 1752, à Argenton-l'Église (Deux-Sèvres). — Gendarme de la garde du roi en 1772, démissionnaire en 1777, a émigré, a été agrégé aux gardes du corps du roi le 8 décembre 1791, a été licencié le 28 mars 1801, en non-activité jusqu'au 1er août 1814. — Garde du corps du roi, compagnie de Raguse, du 1er août 1814 au 1er novembre 1815. — Chef d'escadron le 1er février 1815. — Campagnes de 1792 à l'armée des princes ; de 1793 à 1801 inclusivement, à l'armée de Condé ; de 1815, à l'armée royale, en Belgique. — Total : trente-neuf ans, neuf mois et vingt-quatre jours de services (*a*). (*État de services certifié par le maréchal duc de Raguse.*) —

(*a*) Dans ces trente-neuf ans de services doivent être compris les dix ans de grâce accordés par le roi aux émigrés. — M. de la Rougerie fut nommé une seconde fois chevalier de Saint-Louis par double emploi, le 16 octobre 1816. (*Fiches de classement.*)

Marie (Lemoine); Raguet-Brancion de Liman (Christian-Frédéric-Xavier), chef de bataillon; le baron de Chamoy; le baron de Couet; de Cazotte; Caron de Fleury; Cordier; le baron de Neuchèze; le baron de Pinteville de Cernon; le marquis de Perreuse; Posuel de Verneaux; le baron de Saint-Hilaire; le baron de Tournehem.

Compagnie des Cent-Suisses; officiers supérieurs : le comte de Rougé (Alexis-Bonabe-Louis-Victurnien) (1), le chevalier de Fourolles.

Labbe de Chamgrand (Étienne) (2) et le comte de Montbron, sous-lieutenants surnuméraires; de Buissy (Victor-Honoré), sergent-major (3).

Compagnie des gardes de la porte; officiers supérieurs : le vicomte de Ségur (Mathieu); le baron de Plunkett; le chevalier de Teyssière.

Chevalier de Saint-Louis le 3 octobre 1814. — Certificat du comte d'Ecquevilly, lieutenant général, pair de France, du 15 octobre 1815, attestant que M. Hersant de la Rougerie a servi à l'armée des princes et à l'armée de Condé, de 1792 à 1801; qu'il a fait les campagnes de 1793 et 1794, dans les chasseurs nobles, compagnie n° 7; les autres, dans la cavalerie noble, jusqu'au licenciement; qu'il s'est trouvé à toutes les affaires, et s'y est conduit avec honneur, se distinguant par son zèle, son courage et sa bonne volonté.—Lieutenant-colonel.— Pension de 1,800 fr. -- Mort le 12 janvier 1831. — Le 21 septembre 1831, pension de 500 francs à sa veuve, née Catherine-Jeanne de Vielbane. (*Dossiers des pensions*, n° 31,386.) — Passé en Belgique, pour rejoindre le roi, le 26 mars 1815. (*État des officiers de la compagnie Raguse qui ont accompagné ou rejoint le roi à Gand.*)

(1) Marquis de Rougé. — Lieutenant-colonel de la ligne française, colonel en 1821, pair de France; services de 1794; adjudant-major des Cent-Suisses en 1814; lieutenant, commandant la colonne française en 1815; lieutenant-colonel (colonel) des gardes à pied ordinaires du corps du roi en 1821, chevalier de la Légion d'honneur même année. (*Registre des gardes à pied ordinaires du corps du roi*, 1821.) — Maréchal de camp le 25 août 1822. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 160.)

(2) De Chamgrand, enseigne des Suisses de la garde de MONSIEUR, comte de Provence. (*État militaire de* 1789, p. cxxvj.)

(3) Le chevalier de Buissy, chef de bataillon, porte-drapeau. (*Almanach royal de* 1817, p. 540.)

Officier supérieur surnuméraire : le comte de Charencey (Charles-Guillaume Gouhier) (1).

Brigadier : de Kervalloc (Louis-Joseph Guyomard) (2).

Gardes : Fabry de Vereux (Daniel-Alexandre Pautenet); le vicomte de Saint-Mauris Chatenais (Charles-Emmanuel-Christophe); de Liniers (Pierre-César); le comte de Liniers (Louis-Joseph-Agathe-François-Alexis) (3); de Valori (Jean-François-Antoine-Joseph-Marie).

Garde surnuméraire : le comte d'Orfeuil (Charles-Louis-Marie).

Compagnie des gendarmes de la garde : le comte de Bourbon-Busset (François-Louis-Joseph), aide-major (colonel) (4).

Sous-lieutenants : le comte de Béthune (Albert-Marie-Joseph-Omer-Charles-Eugène-Maximilien); le marquis de Brisay; le comte de Laugier-Villars; le comte de Modène (5).

Fourrier-major : Baculard d'Arnaud.

(1) Gouhier de Champeaux de Petite-Ville, comte de Charencey, émigré, mousquetaire, 2e compagnie, dans l'émigration, passé ensuite aux gardes de la porte : a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement ; rentré aux gardes de la porte en 1814, avec le rang de chef de bataillon, passé capitaine au 5e régiment de la garde royale, à la formation, en 1815, plus tard membre de la chambre des députés pour le département de l'Orne, et conseiller d'État. Son fils, substitut au tribunal de première instance de la Seine, a été membre de l'Assemblée nationale législative en 1849, 1850 et 1851. Il avait été nommé, comme son père, par le département de l'Orne, et il fut du nombre des représentants arrêtés, le 2 décembre 1851, à la mairie du 10e arrondissement.

(2) Guyaumard de Kervalloc, orthographe du nom.

(3) Nommé le 24 août 1814 comme garde de la porte. (*Registre de la maison militaire du roi.*) — Nommé une seconde fois, le 8 novembre 1815, dans un autre travail, comme ancien officier.

(4) Maréchal de camp le 18 mars 1815, commandant de la Légion d'honneur (commandeur en 1816) le 31 décembre même année, gentilhomme d'honneur de Monsieur. (*Almanach royal de* 1817, p. 519, 471 et 64.) — Gentilhomme honoraire de la chambre du roi, pair de France, lieutenant général. (*Almanach royal de* 1830, p. 56, 116 et 298.)

(5) Maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 576.)

Gendarmes : Buisson de Sainte-Croix (Jean-Jacques); Salvaige de Lamargé (Gabriel-Barthélemy-Jean-Antoine) (1); Pitatouen de la Touche (Louis-Jean-Madelaine) (2).

Compagnie des chevau-légers de la garde du roi; officiers supérieurs : le comte de la Tour d'Auvergne-Laur-guais (Joseph-Denis-Edouard-Bernard); le duc de Crussol (Adrien-François-Emmanuel); le marquis d'Espinay (Charles-Marie).

Sous-lieutenants surnuméraires : le marquis de Castries (Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix).

Le comte de Bertier (Anne-Ferdinand-Louis) (3); de Polignac (Jean-Marie Dorlan) (4).

Maréchaux des logis : le comte de Méry (Alexandre-Paul-Victor) (5); le comte de Fontenay (Louis-César).

Brigadier : le chevalier de Richemont (Jean-Baptiste Chabans).

Chevau-légers : de Glapion (6); de Bernon (Charles-Fortuné-Henri); le chevalier Dupuy des Islets; le comte de la Briffe; du Rocher (Noël).

Mousquetaires; première compagnie; officiers supérieurs : le comte de Clermont-Tonnerre (Aimé-Marie-Gaspard), colo-

(1) Ancien surnuméraire des gendarmes de la garde, chasseur noble à cheval d'Angoulême à l'armée de Condé; a eu un certificat de M. le prince de Condé du 7/18 septembre 1798, corps d'armée au service de la Russie, attestant qu'il a fait les campagnes de 1792, 1794, 1795, 1796, 1797; et qu'il était à toutes les affaires, notamment à celles des 13 août, 2 et 24 octobre; breveté chef d'escadron le 1er mars 1815. (*Archives de la famille.*)

(2) Capitaine. (*Fiches de classement.*) — Pitatouin de la Coste, émigré, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement, a été retraité comme lieutenant-colonel. (*Archives de la famille.*)

(3) Officier de chevau-légers. (*Fiches de classement.*) — Porte-étendard, major, aujourd'hui lieutenant-colonel de cavalerie. (*État de la compagnie au* 31 *décembre* 1815.)

(4) Chevau-léger, colonel. (*Fiches de classement.*)

(5) Rang de major (lieutenant-colonel). (*Fiches de classement.*)

(6) Lieutenant-colonel. (*Fiches de classement.*)

nel (1); le comte de la Loyère (Armand); le chevalier de la Tour-Foissac (Victor); le vicomte d'Hervilly (Jean-Baptiste-Joseph-Philibert); le marquis de Seignelay-Colbert (Armand-Marie-Louis); le comte de Turenne; d'Harembert.

Officier supérieur surnuméraire : le comte d'Haussonville (Bernard de Cléron).

Brigadier : le vicomte de Rancogne (Charles de Vezeaux (2).

Mousquetaires : de Rechignevoisin (Louis-Charles-Anne) (3); le comte d'Armagnac de Castanet (François-Hilaire (4); le chevalier de Villebresme (Thomas-Jacques Goislard).

Mousquetaires; deuxième compagnie; officiers supérieurs : le comte de la Grange (Charles-Louis-Amand) (5); le comte de Pange; le comte de Rastignac; le comte de Fumel; le comte d'Hervilly; le comte du Hallay; le comte de Saint-Geniès; le comte de la Serre.

Sous-lieutenant (major de cavalerie, désignation du grade actuel de lieutenant-colonel), le comte de Narbonne-Lara (Jean-Jacques-Joseph).

Mousquetaires : de Scorailles (Jean-Eustache-Marie-

(1) Aujourd'hui duc. — Maréchal de camp le 19 mars 1815, pair de France et commandant la première brigade de la première division de cavalerie de la garde royale à la formation, même année; lieutenant général, ministre de la guerre de 1824 à 1828, grand officier de la Légion d'honneur en 1822, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1825.

(2) Capitaine en second au 1er régiment de cuirassiers de la garde royale le 29 novembre 1815, breveté chef d'escadron le même jour, chevalier de la Légion d'honneur le 19 mars 1814. (*Archives de la famille*)

(3) Louis-Charles-Didie-Anne. (*Archives de la famille.*)

(4) Breveté capitaine de cavalerie. (*Archives de la famille*)

(5) Lieutenant commandant d'escadron. (*État de la compagnie au 1er août 1814.*) — Lieutenant général le 4 juin 1814. (*Almanach royal de 1814-1815*, p. 126.) — Commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de 1830*, p. 575.) — Grand officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de 1859*, p. 55.) — Sénateur en 1860.



Alexandre); de Vanssay (Achille-Pierre) (1); de Glapion (Louis-Charles).

Compagnie des grenadiers à cheval; officiers supérieurs : le comte de la Rochejaquelein (Auguste) (2); le baron Per-

(1) Comte de Vansay; capitaine de remplacement aux dragons de la Reine. (*Etat militaire de* 1790, f° 376.) — Écuyer de main de la reine Marie-Antoinette. (*Titres de la famille.*) — De Vanssay, orthographe du nom. — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1739. (Voir 2e volume, p. 176.) — Voir, pour d'autres chevaliers de ce nom, 1er volume, p. 159, 424 et 541.

(2) Frère cadet d'Henri et de Louis de la Rochejaquelein, troisième fils du marquis de la Rochejaquelein, chevalier de Saint-Louis en 1783 (Voir 2e vol., p. 356); surnommé *le Balafré*, comme le duc de Guise. — Né en 1784. — Mis le 19 septembre 1809 à la disposition de M. le général, sénateur, comte de Beaumont, pour être employé en qualité de sous-lieutenant dans un des régiments provisoires de dragons commandés par ce général. Admis à passer au 1er carabiniers, pour y occuper un des emplois de son grade récemment créés, décision du 16 décembre 1811. — Y était, à la suite, depuis le 16 décembre 1809. — Blessé de trois coups de sabre et d'un coup de lance à la bataille de la Moskowa. — Prisonnier pendant deux ans. (*État de services, Archives de la guerre.*) — Lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi, avec brevet de colonel, en 1814. — Colonel du 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, à la formation, en 1815. — Avait suivi le roi à Gand, et était ensuite passé dans la Vendée, avec son frère Louis, pendant les cent-jours. — Maréchal de camp, commandant la seconde brigade de la première division de cavalerie de la garde royale. — Commandeur de la Légion d'honneur le 25 juillet 1823 (en Espagne, fait de guerre). — A suivi le roi Charles X, en 1830, depuis Saint-Cloud jusqu'à Cherbourg, et a accompagné Sa Majesté en Angleterre. — Proscrit en 1832, pour participation aux événements de la Vendée. — A servi le roi don Miguel Ier, dans la guerre de 1833 (*a*).

(*a*) « Mon beau-frère, Auguste de la Rochejaquelein, fut *invité* à prendre du service en même temps que MM. de Talmont, de Castries, et d'autres jeunes gens marquants; il alla à Paris et refusa. Dès qu'on vit qu'il faisait des objections, au lieu de les écouter, on le fit arrêter; il ne céda pas encore, demanda de quoi il était coupable, et ne voulut point comprendre pourquoi on le mettait en prison; de sorte qu'après plus de deux mois il força du moins le ministre d'expliquer son détour, et de lui signifier qu'il serait prisonnier tant qu'il ne serait pas sous-lieutenant. On le plaça dans un régiment de carabiniers; il y passa trois ans. A la bataille de la Moskowa, il fut couvert de blessures, fait prisonnier et conduit à Saratow; il y fut bien traité, et son sort fut tout à fait adouci à la recommandation de Louis XVIII, qui eut l'extrême bonté de faire écrire en sa faveur. » (*Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein*, 2 vol. in-18, 9e édition, 1860, t. II, p. 224.)

Lors de la mort de sa belle-sœur, en 1857, le général Auguste de la Rochejaquelein reçut la lettre suivante de Monsieur le comte de Chambord, lettre dans laquelle se retrouvent les sentiments que l'auguste petit-fils de Charles X a voués à une famille, célèbre par sa fidélité, par son dévouement, par le martyre, et dans laquelle aussi un juste hommage est rendu à Monsei-



rot; le comte de Biencourt; le comte de Termes; le comte de Virieu; de Costalin; de Noaillan.

Aumônier : l'abbé de Tuffet.

Garde de Monsieur : le comte de Puységur, capitaine (1).

Officier supérieur surnuméraire : le comte de Sémallé.

Brigadiers : Varin de Bretteville (Pierre-François); de Bournonville (Pierre).

Gardes ou portés sans désignation de grades : du Crozet de Liat (Pierre-Christophe); du Crozet (Jean-Baptiste); de Levacq (Népomucène); de Levacq (Pierre-Joseph); le comte de Seran; Varin de Bretteville.

Inspecteur aux revues : le baron Denniée, inspecteur aux revues de la maison militaire du roi.

Sous-inspecteurs aux revues : le baron Clarac (Louis-An-

(1) Lieutenant général le 22 juin 1814. (*Almanach royal de* 1817, p. 514.)

gneur Pie, évêque de Poitiers, qui avait prononcé l'oraison funèbre de madame de la Rochejaquelein :

« Venise, 17 mars 1857.

« En réponse à la lettre par laquelle vous avez chargé le duc de Lévis de m'annoncer la perte douloureuse que vous avez faite, j'ai tenu à vous dire ici moi-même, mon cher général, toute la part que je prends à votre affliction et à vos regrets fraternels. Que n'ai-je pu être témoin de ce grand hommage qui vient d'être rendu à votre vénérable sœur et, dans sa personne, à la Vendée tout entière ! Que ne m'a-t-il été donné d'entendre le magnifique tribut de justes louanges payé à une si belle vie par le successeur de saint Hilaire, qui a voulu ajouter à tous ces honneurs l'autorité de sa présence et le sceau de son éloquente parole ! Je n'ai pu lire sans en être profondément ému les touchants récits de cette solennité funèbre ; je me suis associé de loin à ce deuil de famille conduit par le premier pasteur du diocèse, partagé par tout un peuple fidèle et devenu, en un moment, pour la France, comme un deuil public. Ma pensée et mon cœur ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, avec la foule recueillie qui suivait son cercueil, cette femme forte, épouse, fille et sœur de ces héros et de ces martyrs qui ont si vaillamment combattu, et dont le sang généreux a si abondamment coulé dans une des plus saintes et des plus glorieuses luttes qui furent jamais. Je tenais également à vous exprimer de nouveau, à cette occasion, ma haute estime et ma vive reconnaissance pour l'illustre nom de la Rochejaquelein, si noblement porté par vous, et qui, je n'en saurais douter, revivra dans votre petit-neveu Julien ; dites-lui de ma part que telle est ma ferme confiance, et je suis bien sûr qu'elle ne sera pas trompée. Soyez, dans cette circonstance, mon interprète auprès de lui et de tous ceux des vôtres dont je connais, depuis tant d'années, l'invariable dévouement.

« Comptez toujours, vous-même, mon cher Général, sur toute ma gratitude et sur ma constante amitié.

« Signé : HENRI.

« *A monsieur le général comte de la Rochejaquelein.* »

toine), sous-inspecteur aux revues de la maison du roi (1); Baudon de Mony (François-Charles), sous-inspecteur aux revues de la compagnie des Cent-Suisses; Rabou, sous-inspecteur aux revues de la maison du roi.

Lieutenants généraux : Lorge (Jean-Thomas-Guillaume) (2), Berthier (César) (3) ; baron Excelmans (4); le comte de

(1) Clarac (Louis-Antoine), né le 10 septembre 1772 à Tarbes (Hautes Pyrénées). — Élève-commissaire des guerres en 1792, employé extraordinairement comme aide-commissaire des guerres, et commissaire des guerres même année, commissaire des guerres en 1793, commissaire des guerres de première classe en 1794, sous-inspecteur aux revues en 1800, sous-inspecteur aux revues de première classe en 1809, employé près du corps de la garde impériale à l'armée d'Espagne en 1810, *idem* à la grande-armée en 1813, sous-inspecteur aux revues de la maison du roi en 1814, inspecteur aux revues des gardes du corps en 1816, intendant militaire près des corps de la maison du roi en 1817, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 12 août 1830, retraité le 26 juin 1831, dans le grade de lieutenant général. — Campagnes de 1792, ans II, III, IV, V, armées du Midi et des Alpes ; ans XI, XII, XIII, aux camps de Bayonne et de Brest ; an XIV, 1806, 1807, 1808, armée d'Allemagne; 1809, 1810, 1811, 1812, armée du nord de l'Espagne; 1813, 1814, grande-armée. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1805, officier en 1811, commandeur du même ordre en 1821. — Chevalier de l'ordre de la Réunion. — Baron de l'empire en 1813. (*Dossier de M. le baron Clarac.*) — Membre de la chambre des députés en 1818. — Réélu en 1820, en 1824, en 1827 et en 1830. — Président du collége électoral des Hautes-Pyrénée en 1823, en 1827 et en 1830. — Mort à Tarbes le 22 décembre 1834, dans sa quatre-vingt-troisième année.

(2) Baron Lorge. (*Almanach impérial de* 1812, p. 281.)

(3) Comte. (*Almanach impérial de* 1812, p. 280.)

(4) C'est une erreur. Il était baron, étant général de brigade (*Almanach impérial de* 1812, p. 283), mais il était comte au moment de la restauration. (Voir l'*Almanach royal de* 1814-1815, p. 393 et 424.) En 1815, il fut chargé par Napoléon de marcher contre le roi et les princes, qui se retiraient par la route du nord, et le roi Charles X lui dit à son avénement à la couronne, dans une audience particulière. « Général, j'oublie tout ce qui s'est passé; la seule chose dont je veux me souvenir, c'est que lorsque vous reçûtes de Bonaparte l'ordre de me poursuivre, vous prîtes une autre route que la mienne. » (*Histoire de France du président Hénault, continuée par Michaud*, p. 974.) — Le 29 juillet 1830, le général Excelmans vint, aux Tuileries, à onze heures du matin, offrir ses services au duc de Raguse qui, n'ayant pas de commandement à lui donner, le remercia, et lui promit de faire connaître au roi cet acte de fidélité. Deux heures après,



Grouchy (1); le baron Jan de la Hamelinaye (Félix) (2); le comte d'Anthouard (Charles-Nicolas) (3); le baron Colbert

l'armée évacuait Paris, et le surlendemain le général Excelmans commandait la réserve de l'armée *patriote*, marchant contre le roi Charles X, retiré à Rambouillet. Cette bizarrerie du cœur humain explique nos annales depuis soixante-dix ans. Du reste, brave et intrépide officier, Excelmans est mort maréchal de France et grand-chancelier de la Légion d'honneur.

(1) Sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie Écossaise. (*État militaire de* 1788, p. CXXI.) — Lieutenant-colonel du 12e chasseurs. (*État militaire de* 1792, p. 376, *changements survenus pendant l'impression*.) — Maréchal de camp le 7 septembre 1792. (*État militaire de* 1793, p. 33.) — Grand aigle de la Légion d'honneur le 13 juillet 1807, général de division, et colonel général des chasseurs à cheval. (*Almanach impérial de* 1812, p. 151 et 279.) — Premier inspecteur général des chasseurs à cheval. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 421.) — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, proscrit en 1815, il dut sa rentrée à l'intervention et aux instances de Mgr duc d'Angoulême. (*Notice historique sur Mgr duc d'Angoulême*, *par M. Pascalet*, *in*-8°, 1845, p. 124.) — Maréchal de France pendant les cent-jours, nomination annulée au retour du roi, et rétablie après 1830.

(2) Né le 22 février 1769, à Montauban. — Sous-lieutenant au 36e régiment d'infanterie (ci-devant Anjou), en 1791, lieutenant en l'an II, capitaine même année, chef de bataillon en l'an VII, adjudant-commandant en l'an IX, général de brigade en 1809, général de division en 1814, commandant la 18e division militaire de 1816 à 1830. — Admis dans le cadre de réserve en 1832, retraité même année. — A fait les campagnes des armées du Rhin, de Sambre et Meuse, de Mayence, du Danube, sur les côtes, de la grande-armée 1805, puis celles de la grande-armée, en Allemagne, à Naples, en Espagne, et en France. — Soixante-deux ans, deux mois et dix neuf jours de services, y compris vingt et une campagnes. — Commandant (plus tard commandeur) de la Légion d'honneur en 1814. (*Almanach royal de* 1817, p. 469.) — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1821. (Voir à cette date.) — Grand officier de la Légion d'honneur en 1820, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1829. (*Almanach royal de* 1830, p. 293 et 284.) — Vicomte. (*Almanach royal de* 1830, p. 284, 573 et 594.)

(3) Le comte d'Anthouard de Vraincourt (Charles Nicolas), né à Verdun le 7 avril 1773. — Élève sous-lieutenant d'artillerie en 1789, lieutenant en second en 1790, en premier en 1791, capitaine en second en 1792, en premier en 1793, chef de bataillon en 1799, chef de brigade en 1800, aide de camp du prince Eugène en 1805, général de brigade en 1806, général de division en 1810, commandant l'artillerie du corps d'observation d'Italie en 1811, inspecteur des côtes de Livourne et de Rome même année, commandant l'artillerie du 4e corps de la grande-armée en 1812, inspecteur général en 1814, membre du comité central de



(Édouard), le comte Friant (Louis); le comte Chasseloup-

l'artillerie en 1816, membre du nouveau comité spécial et consultatif de l'artillerie en 1820, membre du nouveau comité pour la session de 1821, disponible en 1822, président de commissions en 1825 et 1826, disponible en 1828, inspecteur général en 1830, compris dans le cadre d'activité de l'état-major général en 1831, membre de la commission mixte pour l'examen du règlement du service des troupes en campagne en 1833, membre du comité d'artillerie en 1834, président en 1836, disponible en 1841, admis à faire valoir ses droits à la retraite par décret du 17 avril 1848, pension de 7,200 francs, arrêté du 8 juin 1848, relevé de la retraite le 28 septembre 1849, disponible le 1er octobre 1849, décédé à Paris le 14 mars 1852. — Membre de la Légion d'honneur le 20 frimaire an XII (1803), officier le 14 juin 1804, commandant le 11 juillet 1807, grand officier le 29 juin 1814, grand'-croix le 1er mai 1831, chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, commandeur de la Couronne de fer. — Campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1804, 1805, 1807, 1809, 1811, 1812, 1813 et 1814. — S'est trouvé aux siéges de Genève et de Lyon ; blessé à la cuisse droite au siége de Lyon ; aux siéges d'Elenric, de Jaffa, de Saint-Jean d'Acre et d'Alexandrie ; a été blessé de trois balles, l'une à la tête, l'autre à la jambe droite, et la troisième lui a cassé le poignet droit ; aux siéges de Dantzig et de Groindeurs (ou Graudeurs) ; blessé d'une balle au pied gauche à la bataille de Raab ; blessé grièvement à la cuisse droite par un boulet le 7 novembre 1812, entre Doroghoboui et Zazelé, dans la retraite de Russie. (*État de services, Archives de la guerre.*) — Fils légitime de messire Stanislas-Catherine d'Anthouard, écuyer, seigneur de Vraincourt et en partie de Cheppy, ancien capitaine au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, et de dame Louise Scolastique de Vuitronville ; parrain, messire Charles-Nicolas Langlois, prêtre chanoine de l'insigne église cathédrale de Verdun ; marraine demoiselle Anne-Catherine d'Anthouard, sœur du susdit enfant. (*Acte de naissance, Archives de la guerre.*) — Comte de l'empire en 1810. — Voir, pour son père, chevalier de Saint-Louis en 1763, Ier volume, p. 570. — Pair de France en 1831 (*a*).

(*a*) Une note publiée par lui en 1826, dans le *Spectateur militaire*, et reproduite par le maréchal Marmont, dans ses *Mémoires*, a donné lieu à une vive polémique. L'annotateur des *Mémoires du prince Eugène* lui a contesté sa noblesse, et a fait remarquer que, *Danthouard* sous l'empire, il signait d'*Anthouard* sous la restauration. Le droit du général à la qualité nobiliaire ayant été prouvé par l'*Union*, le nom orthographié d'*Anthouard* a été rétabli dans les volumes suivants, mais sans *erratum* confessant la faute primitive, de sorte que le lecteur ne sait plus ce que signifie la première attaque. Le même auteur reproche encore au comte d'Anthouard, d'avoir, en 1816, présidé le conseil de guerre devant lequel comparut, comme accusé, le général Drouot. Il aurait pu ajouter que le comte d'Anthouard fut aussi un des juges du lieutenant général comte de Laborde ; mais, dit le *Moniteur de l'armée de* 1852 (article biographique publié après la mort du général), il eut le bonheur de prononcer l'acquittement du premier, et contribua par ses efforts à faire triompher le moyen qui sauva la vie au second. — Drouot fut acquitté par la minorité de faveur, trois contre quatre, et l'on sait que dans les conseils de guerre, le président vote le dernier. Si les voix avaient été partagées (trois contre



Laubat) (1), Travot (2), le baron Clausel (3), le comte d'Erlon (Jean-Baptiste Drouet) (4).

(1) Général de division, grand officier de la Légion d'honneur, inspecteur général, directeur général du génie en Italie. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 281 et 319.) — Pair de France le 4 juin 1814, grand'-croix de la Légion d'honneur le 27 décembre suivant. (*Almanach royal de* 1814-1815, pp. 67 et 385.) — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. (*Almanach royal de* 1817, p. 444.) — Sénateur en 1813. — Il prit part à la délibération du sénat, du 1er avril 1814, qui constituait un gouvernement provisoire, et décrétait une constitution; mais il repoussa la déchéance de Napoléon, la déclara inconstitutionnelle, et quitta l'assemblée. (*L'Europe pendant le Consulat de l'Empire, par M. Capefigue*, t. X, pp. 473 et 474.) — Cette opposition aux actes qui ramenèrent la maison de Bourbon n'empêcha pas son élévation à la pairie et aux grandes dignités des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. — Marquis de Chasseloup-Laubat. (*Almanach royal de* 1830, p. 114.) — Il mourut en 1833.

(2) Baron Travot, commandant de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 281.)

(3) Grand officier de la Légion d'honneur le 17 juillet 1809. (*Almanach impérial de* 1812, p. 137.) — Grand'-croix de la Légion d'honneur le 14 février 1815. (*Almanach royal de* 1830, p. 291.) Il venait de recevoir cette plaque de grand'-croix depuis cinq semaines seulement, lorsqu'il se rallia à Napoléon après le 20 mars, et accepta la mission de marcher contre MADAME, duchesse d'Angoulême, à Bordeaux, et de contraindre cette auguste princesse à quitter la France. Porté en 1815, au retour du roi, sur la liste des proscrits, il rentra en 1820, par suite de l'amnistie, reprit son rang dans l'armée, et fut nommé député en 1827. Il siégea sur les bancs de l'opposition. Après la révolution de 1830, il fut envoyé à Alger, comme gouverneur général, pour succéder dans le commandement de l'armée à M. le maréchal comte de Bourmont; il fut nommé maréchal de France en 1831, fit en 1836 la malheureuse expédition de Constantine, qui se termina par une retraite, et mourut en 1842. (Voir le *Dictionnaire des Dates*, 1843, t. I, p. 862.) — Quoique maintenu avec son titre de baron dans l'*Almanach royal de* 1814-1815, pp. 391 et 425, nous croyons qu'il a été fait comte, avant la restauration, et il figure comme tel dans l'*Almanach de* 1830, pp. 291 et 573.

(4) Grand officier de la Légion d'honneur en 1807. (*Almanach impérial de* 1812, p. 137.) — Grand'-croix de la Légion d'honneur le 30 septembre 1814.

trois', le comte d'Anthouard n'aurait pu faire pencher la balance, en votant pour la condamnation, puisque l'acquittement était prononcé en droit. Il est évident que, voyant d'un côté quatre voix se déclarer pour la culpabilité, et les deux autres contre, le président se rallia à l'avis favorable à l'accusé. Nous avons fait cette observation, parce que nous sommes jaloux de l'honneur d'un brave officier, et que, les livres restant, la défense doit être placée en regard de l'attaque.



Le comte Morand (1), le baron Mouton-Duvernet (2),

(*Almanach royal de* 1814-1815, p. 585.) — Commandant la 16[e] division militaire (Lille). (*Idem*, p. 446.) — Au moment de l'arrivée de Napoléon en mars 1815, il voulut soulever sa division de concert avec le général Lefebvre-Desnouettes, complot organisé en faveur, non pas de Napoléon, mais de M. le duc d'Orléans. Il fut arrêté et mis ensuite en liberté. Pair de France en 1815, et proscrit ensuite, le *Dictionnaire des dates*, 1845, t. I, p. 1069, dit qu'il quitta la France, et ne rentra qu'après 1830. Le général Donnadieu, dans son mémoire justificatif, a avancé que cet officier général vint à Grenoble au mois de mars 1816, pour prendre la direction du mouvement insurrectionnel, et que, le complot ayant été réprimé, il quitta la ville déguisé en domestique. Ce complot était orléaniste comme le premier. Nommé pair de France, et envoyé à Nantes, après la révolution de 1830, le comte d'Erlon procéda, en 1832, à l'arrestation de MADAME, duchesse de Berry, fut nommé gouverneur général de l'Algérie en 1833, fut rappelé en 1835, et mourut maréchal de France.

(1) Tristement célèbre par la proclamation qu'il publia dans les cent-jours, et dans laquelle il outrageait l'auguste fille de Louis XVI. — Condamné à mort par contumace en 1816, rentré en 1824, mis en disponibilité, et nommé pair de France après la révolution de 1830. (*Dictionnaire des dates*, 1845, t. I, p. 417.)

(2) Baron Duvernet, général de brigade, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 285.) — Commandant de la Légion d'honneur le 6 avril 1812, général de division (lieutenant général) le 4 août 1813, commandant la seconde subdivision de la 7[e] division militaire, à Valence. (*Almanach royal*, 1814-1815, pp. 405 et 442.) — Il avait sollicité la croix de Saint-Louis auprès de Mgr le duc de Berry, et l'obtint le 29 juillet 1814. Il dut le commandement de Valence à l'influence toute-puissante de M. le prince Jules de Polignac (alors comte) et de son frère, le comte (depuis duc) Armand de Polignac. Ce fait nous a été raconté par M. le prince de Polignac. Malgré ses protestations de dévouement et cette haute protection, il se rallia à Napoléon un des premiers, fut investi du commandement de Lyon, et le 8 juin 1815 il publiait une proclamation que nous avons sous les yeux, imprimée chez L. Cutty, place de la Charité, à Lyon; il y disait : « Le 10 mars, je marchais à côté du libérateur de la France, tandis que vos acclamations saluaient son retour.... J'étais encore au milieu de vous lorsque, dans les premiers jours d'avril, le duc d'Angoulême, avec un cortége digne de lui, osa s'approcher de vos murs; il espérait trouver des traîtres, il ne trouva que des Français. Au premier cri d'alarme, vous étiez debout, et l'Isère délivrée, vit en deux jours sur ses bords la tête de vos bataillons. » — Nommé membre de la chambre des représentants, il fut envoyé comme commandant à Montbrison, et, par une singulière contradiction, il y fit arborer la cocarde blanche, vingt jours après la rentrée du roi à Paris. Apprenant qu'il était compris dans la liste de pros-



Le comte de Nansouty (Étienne-Marie-Antoine) (1), le comte Belliard, le comte Bordesoule, le baron de Briche, le baron Berthezène, le comte Compans, le comte Curial,

cription du 24 juillet, il se constitua prisonnier et s'évada. En 1816, désespérant d'échapper à ceux qui le recherchaient, et accusé de fomenter un soulèvement, il se constitua de nouveau prisonnier, et s'abandonna à la clémence du roi. Le gouverneur de Lyon était alors le comte Roger de Damas, un de ces vieux émigrés qu'on accusait de vouloir le sang de tous les impérialistes.

Or, il résulte des pièces qui nous ont été communiquées, que cet officier général écrivait de Lyon, le 25 mars 1816, au duc de Feltre, ministre de la guerre : « Monsieur le duc, le général Mouton-Duvernet est arrivé hier au soir à la prison de Lyon.... Ce général, dans sa route, a montré la plus parfaite résignation. Il est convenu, dans sa conversation, de beaucoup de torts dont il se sent coupable, et en même temps il paraît sûr de prouver que beaucoup dont on l'accuse sont controuvés, et semble ne pas douter, d'après ce que l'on m'a dit, que sa situation est susceptible d'obtenir la clémence du roi. »

Le général Mouton-Duvernet fut condamné à mort. Il se pourvut en révision, et la sentence fut confirmée. Le comte Roger de Damas adressa alors au ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante :

« Lyon, le 20 juillet 1816, quatre heures du matin.

« Le général Mouton-Duvernet a été condamné, hier soir, à la majorité. Des détails relatifs à sa vie ont excité un grand intérêt dans l'auditoire. Il est vrai que pendant le temps où il s'est rendu coupable du crime pour lequel il a été condamné, il a rendu autant de services particuliers qu'il a pu, ce qui lui procure un grand nombre de témoins à décharge. » Le même jour, le comte Roger de Damas écrivait par le courrier : « Votre Excellence aura vu, en abrégé, dans ma dépêche, *tout ce qu'il y a à dire en faveur du coupable.* Il est certain que c'est un homme entraîné au mal, *mais dont les sentiments n'étaient point pervertis; il y a une quantité de détails qui le prouvent,* et lorsqu'il s'est remis aux autorités du roi, à Montbrison, il savait qu'il ne pouvait être légalement sauvé, qu'il ne pouvait devoir la vie qu'au roi. J'ose parler franchement à Votre Excellence : *je désirerais que le roi daignât, dans sa clémence, commuer sa peine.* Ce n'est pas officiellement que je le demande, je n'en ai pas le droit; mais, selon moi, *il est de la nature des coupables, vu les accessoires de sa vie, qui prêtent à un acte de clémence royale.* »

L'exécution du général Mouton-Duvernet prouve que le ministère n'accueillit pas cette demande; mais il est juste que l'histoire rectifie les calomnies inventées par l'esprit révolutionnaire et dirigées contre des hommes dont tout le tort consistait dans un dévouement inaltérable au roi qu'ils avaient toujours servi.

(1) Premier écuyer de l'empereur, général de division, grand aigle de la Légion d'honneur le 11 juillet 1807. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 72, 151 et



le comte Dessoles, le comte de Cessac, le marquis d'Aultanne, le comte Foy, le comte de Flahaut, le comte Gérard, le comte Guilleminot, le comte Harispe, Kellermann comte de Valmy, le baron de Lamarque, le baron Lallemand, le baron Lefebvre-Desnouettes, le comte Maison, le comte Molitor, le baron Marulaz, le comte Pajol, le baron Préval, le duc de Plaisance, le comte Partouneaux, le comte Reille, le comte Rapp, le comte Sébastiani, le baron Vilatte d'Outremer, le baron Valée, le comte Michel (1), le comte Lagrange (Joseph) (2).

Maréchaux de camp : le prince de Croy-Solre (Emmanuel-Marie-Maximilien) (3), le duc de la Force (Louis-Joseph-Nompar de Caumont), le comte de Rastignac, le comte de Ségur, le comte Tascher de la Pagerie (Henri) (4), le baron Gressot (François-Joseph-Fidèle) (5), le baron d'Aboville (Au-

281.) — Capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi, premier inspecteur général des dragons (*a*), général de division le 24 mars 1803. (*Almanach royal de* 1814-1815, pp. 41, 421 et 423.)—Mort au mois de janvier 1815.

(1) Lieutenant général de corps royaux. (*Fiches de classement.*)

(2) Comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, général de division. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 155 et 280.) — Lieutenant général le 23 septembre 1800. (*Almanach royal de* 1817, p. 423.) — Disponible. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 11.)

(3) Maréchal de camp, commandant le département de la Somme. (*Almanach royal de* 1817, p. 527.) — Chevalier des ordres en 1826, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 75, 117, 278, 321, 577.) — Présent, à la tête de sa compagnie, de Saint-Cloud à Cherbourg, en 1830, quoiqu'il ne fût pas de service.

(4) Aujourd'hui grand maître de la maison de l'impératrice. — M. le comte Tascher de la Pagerie, ancien aide de camp du prince Eugène, a été longtemps aide de camp du roi de Bavière.

(5) Baron de Gressot, maréchal de camp, aide-major général de la garde royale,

(*a*) En 1814, le roi ayant donné aux princes de sa famille et de son sang, le titre de colonels généraux des différentes armes, les officiers généraux investis de ces charges sous l'empire furent nommés premiers inspecteurs généraux.

guste-Marie) (1), le duc de Luxembourg (Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency) (2), capitaine des gardes du corps du roi, pair de France, le baron de Montesquiou-Fezensac (Raimond-Aimery-Philippe-Joseph), le comte de Castellane (Boniface-Louis-André), le baron Dermoncourt, le comte de Ségur (Philippe), Desprez, le comte de Montholon (Charles-Tristan) (3), le baron Borelli (Charles-Luc-Clé-

commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 20 août 1823, commandant (plus tard commandeur) de la Légion d'honneur le 23 août 1814. (*Almanach royal de* 1830, pp. 601, 283, 297.) En 1830, il resta au poste que la confiance du roi lui avait assigné, ne quitta Paris qu'avec la garde royale, et se rendit à Saint-Cloud. A Rambouillet, il contre-signa les dernières nominations que fit le roi. Il accompagna Charles X jusqu'à Cherbourg, et après le départ de Sa Majesté, il ramena la maison militaire du roi à Saint-Lô, et procéda à son licenciement, sous les ordres du maréchal Maison. Nous avons consigné dans un autre ouvrage le sentiment de profonde reconnaissance que les gardes du corps lui avaient voué. (Voir le *Journal de Saint-Cloud à Cherbourg*, 1830, in-8°, p. 83.) La révolution de Juillet lui contesta le grade de lieutenant général, auquel lui donnait droit l'ordonnance du 23 octobre 1820, qui accordait le grade supérieur aux officiers de la garde qui comptaient quatre années de brevet du grade effectif dans lequel ils servaient. M. le baron de Gressot avait été fait général de brigade en Russie le 21 septembre 1812. Ce nom glorieux et révéré est dignement porté par ses trois fils, dont l'un est capitaine au 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale; le second, chef d'escadron au 3e chasseurs d'Afrique; et l'autre, capitaine d'artillerie au 11e régiment-monté. (Voir l'*Annuaire militaire de* 1860, pp. 146, 623 et 694.)

(1) Commandeur de l'ordre le 11 mars 1815 (*Almanach royal de* 1817, p. 443), pour sa fidélité à la Fère, lors de la tentative du général Lefèvre-Desnouettes.

(2) Chevalier des ordres, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Malte. (*Almanach royal de* 1830, p. 75.) — Capitaine des gardes du corps de service en 1830; a commandé la maison militaire de Saint-Cloud à Cherbourg.

(3) Le comte de Montholon-Semonville, chevalier de la Légion d'honneur, chambellan de l'empereur, ministre plénipotentiaire près S. A. I. et R. le grand duc de Wurzbourg. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 63 et 71.) — Adjudant commandant. (*Idem*, p. 286.) — Nommé maréchal de camp le 23 août 1814 par le roi Louis XVIII (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 433), avec le titre de baron, ce qui est une erreur. — Il servait depuis 1797, et avait été, en 1807, colonel aide de camp du maréchal Berthier; il s'était distingué à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, à Wagram. — Nommé lieutenant général par Napoléon le 15 juin 1815. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*) — Il assista à la bataille de Waterloo, et fut un des compagnons de l'exilé de Sainte-Hélène;



ment) (1), le baron Barbot (Marie-Étienne) (2), le chevalier Cavaignac (Jacques-Marie) (3), Bongard, le baron de Camas (Jean-Edmond-Filhol) (4), le baron de Sparre (Louis) (5), Villot (Jean-Joseph); les barons d'Aboville (Jacques), Bachelu, Billard (6), Coutard (7), Dode de la Brunerie, Delaitre, Daumesnil, Lallemand; le marquis de Boisgelin; le comte de Loverdo; Donnadieu; de Lameth (Alexandre), le comte d'Orsay, le comte de Périgord (Ed-

rentré en France, en 1821, après la mort de Napoléon, il publia les *Mémoires* que celui-ci lui avait dictés; retiré en Angleterre, après la révolution de 1830, il prit parti dans la tentative faite à Boulogne, le 15 août 1840, par Louis Napoléon, fut traduit devant la cour des Pairs, et condamné à vingt années d'emprisonnement et à la perte de ses dignités. (Voir le *Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. II, p. 404.) — Il était né en 1783. Voir, pour les chevaliers de Saint-Louis de son nom, Ier volume, p. 603, promotion de 1771, et 2e vol., p. 401, promotion de 1786.

(1) Le baron Borelli, maréchal de camp le 11 septembre 1811. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 431.) — Le vicomte Borelli, grand officier de la Légion d'honneur le 21 août 1823. (*Almanach royal de* 1830, p. 294.) — Lieutenant général pendant les cent-jours, nomination annulée au retour du roi, réintégré dans son grade de lieutenant général après 1830, nommé pair de France sous Louis-Philippe, et mort en 1850.

(2) Le vicomte Barbot, lieutenant général, commandant la 10e division militaire (Toulouse), commandeur de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 591.)

(3) Le vicomte Cavaignac, lieutenant général, commandeur de l'ordre en 1823, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 287 et 573.) — Grand officier de la Légion d'honneur en 1833, pair de France en 1839. (*Almanach royal-national de* 1842, pp. 265 et 78.)

(4) Maréchal de camp d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, commandant l'École régimentaire à Rennes. (*Almanach royal de* 1817, p. 579.) — Commandant l'école d'artillerie à Douai. (*Almanach royal de* 1830, p. 630.)

(5) Comte de Sparre, pair de France (en 1819), commandeur de l'ordre (en 1828), commandeur de la Légion d'honneur (en 1814), lieutenant général. (*Almanach royal de* 1830, pp. 116, 286, 297 et 593.)

(6) Gentilhomme honoraire de la chambre du roi, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 57 et 574.)

(7) Voir plus loin aux dignitaires de l'ordre.

mond) (1), le baron Rousseau (2), le chevalier Pageot (François-Marie-Sébastien) (3), le comte du Coetlosquet (Charles-Yves-César-Cyr) (4).

(1) Maréchal de camp le 26 avril 1814. (*Almanach*, 1814-1815, p. 518.) — Commandeur de la Légion d'honneur, commandant la seconde brigade de la première division de cavalerie de la garde royale (à la formation en 1815). (*Almanach royal de* 1817, p. 555.) — Duc de Dino, grand officier de la Légion d'honneur en 1820, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1825, lieutenant général. (*Almanach royal de* 1830, pp. 294, 285 et 574.)

(2) Maréchal de camp des corps royaux. (*Fiches de classement.*)

(3) Général de brigade le 17 août 1796, lieutenant général le 27 janvier 1815. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*)

(4) Né le 21 juillet 1785, à Morlaix. — Hussard au 10[e] régiment en 1800, maréchal des logis en 1801, sous-lieutenant en 1802, lieutenant aide de camp en 1806, capitaine en 1807, aide de camp en 1808, chef d'escadron même année, passé au 8[e] hussards en 1809, colonel de ce régiment en 1812, général de brigade en 1813, commandant le département de la Nièvre en 1814, disponible le 26 mars 1815, aide-major général de la garde royale le 8 septembre 1815, maréchal de camp au corps d'état-major en 1818, lieutenant général en 1821, commandant la 7[e] division militaire même année, directeur général du ministère de la guerre en 1821, conseiller d'État en 1824, membre du comité de la guerre en 1828. Treize campagnes. Retraité le 10 mai 1831 avec une pension de 5,450 francs. (*Etat de services.*) — Fils de haut et puissant seigneur messire Étienne-François Denis, comte du Coetlosquet, capitaine de cavalerie, et de haute et puissante dame Françoise-Nicole-Marie du Bois-des-Cours de la Maisonfort, comtesse du Coetlosquet : parrain, haut et puissant seigneur messire Louis-César-Pierre le Prouvost de la Touche, chef de nom et d'armes des anciens préteurs de Bretaigne, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie ; marraine, haute et puissante dame Marie-Gabrielle-Charlotte-Anne-Bernardine de Kergadiou, marquise de la Maisonfort. (*Acte de naissance.*) — Blessé de deux coups de sabre et d'un coup de feu au passage du Mincio en l'an IX ; blessé d'un coup de boulet à l'affaire de Pulstusk en 1806, et a eu un cheval tué sous lui. — A eu encore un cheval tué sous lui le 22 mai 1809, au passage du Danube. — Blessé d'un coup de feu à Essling, et de deux autres coups de feu à la Moscowa et à Leipsick (*a*). (*Dossier*

(*a*) Un autre officier général de ce nom, le baron du Coetlosquet (Jean-Baptiste-Gilles), a été également chevalier de Saint-Louis. — Né à Morlaix le 20 août 1751, il fut chevau-léger en 1768, capitaine dans Royal-Piémont en 1771, capitaine-commandant en 1776, mestre de camp en second du régiment Dauphin-infanterie en 1777, mestre de camp commandant du régiment de Bretagne en 1784, chevalier de Saint-Louis le 12 mars 1786, et maréchal de camp en 1791. — 1785, a le désir du bien, tous les moyens de le faire, et réunit la douceur à la fermeté. (*Registre du régiment de Bretagne, de* 1776 *à* 1788, *et de* 1788 *à* 1793.) — En 1772, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois. (*Dossiers des généraux.*)



Adjudants-commandants : le chevalier Carbonnel (Antoine-François), le comte de Montesquiou-Fezensac (Ambroise-Anatole-Augustin) (1), le chevalier de Meulan (Marie-Joseph-Théodore) (2), le chevalier Froment (Jean-Baptiste), le marquis de Ségur de Bouzols (Henri-Philippe) (3).

Le vicomte de Montmorency-Laval (Jean-Félicité-Mathieu), aide de camp de S. A. R. Monsieur (4).

Colonels : le vicomte de Rohan-Chabot, aide de camp de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans (5); le duc de Civrac (Gui-Émeric-Anne de Durfort, comte de Lorge), le marquis de Civrac (Alexandre-Émeric de Durfort de Lorge), le comte de Cler-

des Pensions, nº 51,424.) — Chevalier de la Légion d'honneur en ..... — Officier le 15 octobre 1815. (*Almanach royal de* 1817, p. 517.) — Commandeur en ..... — Grand officier en 1826, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1825. (*Almanach royal de* 1830, pp. 294 et 286.)

(1) Auteur d'une relation très-estimée sur la campagne de 1812.

(2) Le comte de Meulan, maréchal de camp, commandeur de l'ordre (en 1825), commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 575.)

(3) Il eut la croix du Mérite militaire. Il était protestant, et ne pouvait obtenir la croix de Saint-Louis. D'un autre côté, on lui objectait que l'ordre du Mérite militaire avait été créé uniquement en faveur des officiers étrangers au service de la France. Il réclama énergiquement, et ses réclamations amenèrent l'ordonnance du 28 novembre 1814, qui étendit aux officiers français non catholiques le bénéfice de l'édit de création de l'ordre du Mérite militaire. Cependant il y avait eu des dérogations à cet édit en émigration, dérogations ignorées à ce moment. (Voir plus haut, p. 46, les notes qui concernent les colonels Roland et Russillon.) — M. de Ségur-Bouzols fut nommé le 11 octobre 1814, six semaines avant la promulgation de l'ordonnance, et la concession qu'on lui faisait ne pouvait plus être refusée aux officiers qui se trouvaient dans les mêmes conditions. Il fut reçu, le 26 octobre, par le chevalier de Ségur-Montaigne, lieutenant des gardes du corps, compagnie d'Havré. (Voir plus haut, p. 76.)

(4) Pair de France en 1815, chevalier d'honneur de Madame, duchesse d'Angoulême, ministre des affaires étrangères en 1820, gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux, mort en 1826. — Porté au registre de l'ordre, sans désignation de grade, mais compris (*Almanach royal de* 1817, p. 519) dans la promotion des maréchaux de camp du 4 juin 1814.

(5) Il eut pour parrain M. le duc de Rohan ; mais, professant la religion réformée, il reçut la croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement*, *Archives de la guerre*.)



mont, le comte de Dampierre (Nicolas-Laurent Montarby), le comte de Polignac (Jules) (1), le comte d'Astorg (Adrien-Louis-Antoine-Jérôme); de Bar (Tamisier) (2); le comte de

(1) Condamné à deux ans de prison en 1804, dans le procès de Georges Cadoudal; détenu arbitrairement jusqu'en 1814. — Maréchal de camp le 4 juin 1814, aide de camp de S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois; pair de France le 17 août 1815. (*Almanach royal de* 1817, pp. 519, 65 et 90.) — Prince de Polignac, ambassadeur à Londres, ministre des affaires étrangères le 8 août 1829, président du conseil des ministres, chevalier des ordres du roi en 1826, officier de la Légion d'honneur, traduit devant la cour des pairs, après la révolution de 1830, comme l'un des auteurs et signataires des ordonnances de Juillet, condamné à la déportation, enfermé à Ham, délivré par une amnistie en 1836. — Lors de sa sortie de Ham, M. le prince de Polignac s'établit en Bavière. En 1845, il revint à Paris, et il lui fut signifié de quitter cette ville, ou de reconnaître la royauté de Louis-Philippe. M. de Polignac n'hésita pas, et alla s'établir à Saint-Germain, où il est mort. Il est bon de faire remarquer que son accusateur devant la cour des pairs, M. Persil, lui fit un crime capital d'avoir mis Paris en état de siége en 1830, et que le même M. Persil, procureur général en 1832, lors de la mise en état de siége de Paris, à l'occasion de l'insurrection de Juin, soutint, contrairement à ses précédentes paroles, que ce même acte, fait à une autre époque, était légal. Les ministres du roi Charles X avaient voulu défendre la prérogative royale menacée par l'opposition factieuse de la majorité de la chambre des députés, et opposer une digue à l'esprit révolutionnaire. De là les ordonnances du 25 juillet, qui furent l'objet de l'accusation portée contre eux, et dont les principales dispositions se retrouvent dans la loi du 9 septembre 1835. Le tort des ministres fut de ne pas avoir rassemblé des forces suffisantes pour appuyer les ordonnances, et d'avoir confondu l'esprit libéral, qui n'était qu'un esprit d'ambition et de convoitise du pouvoir, avec l'esprit révolutionnaire qui voulait un bouleversement. Dans ce singulier procès, qui frappa quatre hommes profondément dévoués à la royauté, ce qui triompha, ce fut l'illégalité. Jamais sentence ne fut plus arbitraire et plus contraire à la loi. La charte déclarait la personne du roi sacrée et inviolable; ses ministres seuls étaient responsables. On déposséda d'abord le roi. Or les ministres n'étant responsables que parce que le roi ne l'était pas, la responsabilité ne pesait plus sur eux, du moment qu'on la faisait remonter jusqu'au roi. Cette double illégalité triompha cependant. Juges et accusateurs furent également inconséquents. Ainsi marchent les révolutions, qui ne profitent point à la nation qui s'en rend la complice, et qui ne voit pas qu'elle n'est qu'un jouet, un marche-pied, entre les mains d'ambitieux vulgaires.

(2) Colonel d'artillerie. — Il fut reçu par le comte de Bourmont. (*Fiches de classement*.) — Tamisier de Bard, officier de la Légion d'honneur, directeur d'artillerie à Besançon. (*Almanach royal de* 1817, p. 580.)



Mathan (Georges), colonel du 1er régiment de gardes d'honneur (1) ; le comte de Mac-Mahon ; le baron de Turpin de Crissé (Charles-Henri); le vicomte de Lur-Saluces; le baron de l'Église (Pierre) (2) ; O'Meara (Daniel-Joseph); Hyde de Neuville (Jean-Guillaume) (3); Morlaincourt (4); Bugeaud (Tho-

(1) Né le 17 août 1771, enseigne surnuméraire aux gardes françaises en 1786, enseigne en 1788, était présent le 31 août 1789. (*Registre, maison du roi, gardes françaises, officiers*, 1786 *à* 1789.) — Maréchal de camp le 19 août 1814; marquis ; pair de France le 17 août 1815. (*Almanach royal de* 1817, p. 519.) — Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 575.)

(2) Colonel de corps royaux. (*Fiches de classement.*)

(3) Lettre du roi : « Monsieur Jean-Guillaume Hyde de Neuville, etc., la satisfaction que j'ai de vos services m'ayant convié à vous associer à l'ordre militaire de Saint-Louis, je vous écris cette lettre pour vous dire que j'ai commis le sieur Charles-François, marquis de Rivière, maréchal de camp en nos armées, pour, en mon nom, vous recevoir et admettre en la dignité de chevalier de Saint-Louis; et mon intention est que vous vous adressiez à lui pour prêter, en ses mains, le serment que vous êtes tenu de faire en ladite qualité de chevalier dudit ordre, et recevoir de lui l'accolade, et la croix que vous devez dorénavant porter sur l'estomac, attachée d'un petit ruban couleur de feu, voulant qu'après cette réception faite, vous teniez rang entre les autres chevaliers dudit ordre, et jouissiez des honneurs qui y sont attachés; et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur Hyde de Neuville, en sa sainte garde. — Donné à Hartwell-Bucks, le premier jour du mois de janvier de l'an de grâce mil huit cent quatorze, et de notre règne le dix-neuvième. Signé Louis. — Par le roi, signé Blacas d'Aulps. » — Certificat du 26 septembre 1814, délivré par M. le marquis de Rivière, commandeur de l'ordre, constatant qu'il a, conformément aux ordres du roi, conféré ledit jour la croix de Saint-Louis à M. le colonel Hyde de Neuville. (Pièces communiquées.) — M. Hyde de Neuville n'est pas porté sur les registres de l'ordre, mais ses droits sont établis par la lettre du roi et le certificat de réception. — Ministre plénipotentiaire aux États-Unis d'Amérique. (*Almanach royal de* 1817, p. 58.) — Baron Hyde de Neuville, ministre d'État, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 97.) — Il passa de la légation des États-Unis à l'ambassade de Portugal, fut nommé comte de Bemposta par le roi Jean VI, devint ministre de la Marine de 1828 à 1829, et siégeait à la chambre des députés, comme député de la Nièvre. Il fut un des agents les plus actifs du roi, sous le consulat et l'empire, fut proscrit, et mourut fidèle aux convictions qu'il avait toujours professées.

(4) Colonel du génie. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur, colonel du génie, directeur des fortifications à Luxembourg. (*Almanach*



mas-Robert) (1), le comte d'Ambrugeac (2), d'Affry (3), Baudrand; le baron de Caux; Coquereau; Jacqueminot (4); de la Châsse de Vérigny (5); le comte Moncey; le comte de Noailles (Alexis); le comte Oudinot (6); le vicomte de Rohan-Chabot; le comte de Sassenay, le chevalier Vincent,

impérial de 1812, p. 320.) — Colonel du Génie, à Verdun. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 474.) — Maréchal de camp honoraire le 18 octobre 1815. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*) — Boucher de Morlaincourt, orthographe du nom.

(1) Colonel du 14e de ligne, plus tard maréchal de France, duc d'Isly, grand-croix de la Légion d'honneur, mort en 1849.

(2) Colonel du 10e de ligne, régiment Colonel général. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 486.) — Il fit partie de l'armée du Midi, sous les ordres de Mgr duc d'Angoulême, en 1815, et maintint son régiment dans les sentiments de fidélité dus au roi. — Après les cent-jours, le roi fit suspendre le drapeau du 10e dans la chapelle des Tuileries, avec cette devise : *Semper et ubique fidelis.* — Le comte d'Ambrugeac, maréchal de camp le 5 avril 1815, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, commandant la première brigade de la première division d'infanterie de la garde royale (à la formation de 1815). (*Almanach royal de* 1817, pp. 520 et 547.) — Pair de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, lieutenant général. (*Almanach royal de* 1830, pp. 117, 285, 294 et 574.)

(3) Colonel du 4e régiment suisse au service de France, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 330.) — Il refusa de reconnaître l'autorité de Napoléon en 1815, et maintint le serment que lui et son régiment avaient prêté au roi. — Comte d'Affry, colonel du 8e régiment de la garde royale (2e suisse), à la formation en 1815, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 554.)

(4) Lieutenant général, commandant la garde nationale sous le règne de Louis-Philippe.

(5) Adjudant commandant le 7 janvier 1812. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 438.) — Marquis de la Châsse de Vérigny, officier de la Légion d'honneur, colonel d'état-major. (*Almanach royal de* 1817, p. 521.) — Maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 576.) — Commandant l'École d'application de l'état-major, tué le 29 juillet 1835, sur le boulevard du Temple, par l'explosion de la machine infernale de Fieschi.

(6) Né, le 3 novembre 1791, à Bar-le-Duc. Fils de Nicolas-Charles Oudinot, maréchal de France, duc de Reggio. — Page de l'empereur Napoléon Ier en 1805, premier page en 1808, lieutenant au 5e hussards en 1809, aide de camp du maréchal prince d'Essling en 1810, lieutenant en premier (rang de capitaine) aux chasseurs de la garde impériale en 1811, capitaine au même régiment (rang de



le marquis de Venevelle, Delarue, le baron Dupin, le comte de Rohan-Chabot, le baron Gourgaud, le chevalier de Fon-

chef d'escadron) en 1812, chef d'escadron (rang de lieutenant-colonel) au même régiment le 1er avril 1814, colonel du 8e chasseurs à cheval le 27 avril 1814, passé successivement le même jour colonel du 25e dragons et du 1er hussards (régiment du roi), colonel du 4e hussards (hussards du Nord) le 27 septembre 1815, colonel du 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale le 12 juin 1822, rang de maréchal de camp du même jour, commandant une brigade au camp de Lunéville en 1824, commandant l'École royale de cavalerie même année, membre du comité spécial et consultatif de la cavalerie le 5 janvier 1830, commandant la brigade d'avant-garde du corps expéditionnaire de Mascara en 1835, lieutenant général même année, inspecteur général de cavalerie en 1839, 1840, 1842, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, commandant du camp de Fontainebleau en 1840, membre du comité consultatif de cavalerie de 1841 à 1847 inclus, commandant le camp de Lunéville en 1842, membre de la commission de défense nationale en 1848, commandant en chef provisoire de l'armée des Alpes, même année, commandant en chef de l'armée d'Italie en 1849. — Campagnes : 1809, à la grande-armée (Wagram); 1810 et 1811, en Espagne et en Portugal ; 1812, à la grande-armée (la Moskowa); 1813, à la grande-armée (Leipsick); 1814, à la grande-armée (en France); 1835, en Afrique (Mascara); 1849, en Italie (Rome). — Écuyer cavalcadour du roi en 1820, gentilhomme d'ambassade à Londres en 1821, député au Corps législatif en 1842, réélu en 1846 (arrondissement de Saumur), membre de l'assemblée constituante en 1848 (Maine-et-Loire), membre de l'assemblée nationale législative en 1849, 1850 et 1851 (Maine-et-Loire et Meuse ; option pour la Meuse), patricien romain par décret du 12 septembre 1849. — Blessé d'un coup de biscaïen au pied à Leipsick en 1813, blessé d'une balle à la cuisse à Craône en 1814, a eu la cuisse traversée d'une balle à l'Habra en 1835. — Il reprit à Hanau, en 1813, à la tête d'un escadron de chasseurs de la garde, six pièces d'artillerie de la garde, et fit prisonnier une partie du bataillon qui s'en était emparé. — A Montmirail, en 1814, il fit, à la tête d'un escadron de chasseurs de la garde, un bataillon de Prussiens prisonnier. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1812, officier en 1813, commandeur en 1820, grand officier en 1849, grand'-croix en 1851, chevalier de l'ordre de la Réunion en 1814, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1827. — Décoré de la première classe (en diamants) de l'ordre de Nichani-Istikar de Tunis, en 1847; grand'-croix de l'ordre de Saint-Janvier de Naples, et de l'ordre de Pie IX (première classe, diamant), en 1849. — Duc de Reggio, à la mort de son père, en 1847. — Faisait partie de la réunion des représentants, à la mairie du 10e arrondissement (rue de Grenelle), le 2 décembre 1851. — Nommé général en chef par cette assemblée. — Arrêté avec les membres de la réunion, et détenu au mont Valérien pendant huit jours. — Resté dans le corps d'état-major général, comme général en chef. — La prise de Rome, en 1849, est le dernier fait d'armes éclatant d'une vie si bien remplie.



tenay (René-Jean-Hypolite), Kentzinger (Charles-Louis) (1); le comte de Maillé (Charles) (2).

Lenoir, Lalande, Robert (3).

Colonels de cavalerie : le vicomte de Narbonne-Lara (Joseph-Augustin); de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy (Arthur-Tristan-Jean-Charles Languedoc) (4); le comte de Vence (Clément-Louis-Hélion Villeneuve) (5); le baron Dujon (Michel Menou) (6).

Colonels d'artillerie : Belly de Bussy (David-Victor) (7), Berthier (François) (8).

(1) Baron de Kentzinger, maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 576.)

(2) Gentilhomme d'honneur de S. A. R. Monsieur. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 45.)

(3) Colonels de corps royaux. (*Fiches de classement.*)

(4) Colonel à la suite des dragons; il fut reçu par le prince de Poix, capitaine des gardes du corps du roi. (*Fiches de classement, Archives de la guerre.*) — Lieutenant général, capitaine des gardes du corps du roi, chevalier des ordres, pair de France, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Malte. (*Almanach royal de* 1830, p. 75.)

(5) Colonel du 4e chasseurs à cheval. (*Fiches de classement.*) — Marquis de Vence, colonel des chasseurs à cheval de la garde royale, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 561.) — Pair de France, maréchal de camp, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 575.)

(6) Colonel des cuirassiers d'Angoulême (4e). (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 489.) — Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 331.) — Commandant du même ordre. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 406.) — Colonel du 2e régiment de cuirassiers de la garde royale. (*Almanach royal de* 1817, p. 558.) — Maréchal de camp, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 575.)

(7) Lieutenant en second au régiment de la Fère, en 1785, même promotion et même régiment que Napoléon Ier, émigré en 1791. En 1814, Napoléon ayant demandé des guides en Champagne, pendant les opérations de la guerre, M. Belly de Bussy se présenta. Napoléon le reconnut, et le nomma colonel d'artillerie. Chevalier de Saint-Louis le 27 décembre 1814, M. Belly de Bussy, ancien émigré, abandonna la cause royale en 1815, et se rallia à Napoléon : exemple étrange des bizarreries du caractère humain.

(8) Il fut reçu par son père, M. Berthier, colonel (*Fiches de classement*), chevalier de Saint-Louis en 1791. (Voir, 2e volume, p. 464.) — Né le 12 septembre

Colonel du génie : de Richemont (Louis-Auguste) (1).

Majors (lieutenants-colonels) : Brémont (Louis-Léopold); Castillon (Jean-François-Antoine-Marie) (2); le comte de Custines; Châtry de la Fosse (3).

Le comte de Beaufort-d'Hautpoul et Rohaut de Fleury, majors du génie.

Ancien lieutenant-colonel : le marquis de Saint-Souplet (Alexandre-François Guillemeau).

Ancien major d'infanterie : Foullon de Doué (Joseph-Julien) (4).

1774, fils légitime de messire Berthier, chevalier, lieutenant en premier au régiment d'artillerie de Metz, et de dame Jeanne Viard. (*Acte de naissance*, délivré le 26 août 1814, par M. Alexandre Berthier, maire de Castelcensoir (Yonne), *Archives de la guerre, cartons de l'ordre.*) — Un jugement du tribunal de première instance d'Avallon lui a rendu, sous la restauration, le nom de Grandry, auquel il avait droit.

(1) Chevalier de Saint-Louis le 27 juin 1814. (*Registre de l'ordre.*) — Maréchal de camp le 7 août 1814. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*) — Maréchal de camp du génie, commandant de l'École militaire. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 475.)

(2) Major du 57e de ligne. (*Fiches de classement.*)

(3) Major du 3e chasseurs à cheval, chasseurs du Dauphin. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 490.)

(4) Le vicomte Foullon de Doué (Joseph-Julien), né à Paris le 11 mars 1775, servit d'abord en Autriche de 1791 à 1804. Il y parvint au grade de capitaine et donna sa démission en 1804.

Adjudant-major provisoire au régiment de la Tour-d'Auvergne, au service de France, le 20 décembre 1805, confirmé dans cet emploi le 31 mars 1806, il fut promu au grade de chef de bataillon le 10 juillet suivant. Il fit, en cette qualité, les campagnes de 1806 à 1809 aux armées de Naples et d'Italie, et reçut, le 27 octobre 1809, le commandement du bataillon des déserteurs français rentrés.

Chef du 1er bataillon étranger le 14 février 1810, major en second le 3 août 1811, il servit en 1810 et 1811 sur les côtes et à l'armée de Hollande et devint major en 1er (lieutenant-colonel) du régiment d'Illyrie le 1er août 1813.

Commandant des troupes du département de la Doire le 1er avril 1814, il fit la campagne d'Italie, et fut mis en non activité le 1er septembre 1814. Il reçut la croix de Saint-Louis le 3 octobre 1814, et celle de la Légion d'honneur le 17 décembre suivant.

Major des volontaires royaux de Vincennes le 13 mars 1815, M. Foullon de

Chefs de bataillon : Chaigneau (Michel) (1) ; le chevalier Barry (Robert), aide de camp ; d'Andigné.

De Berthois et Foucauld de Malembert, chefs de bataillon du génie.

Le baron de Damoiseau et le vicomte de Foucauld, chefs de bataillon d'artillerie.

Ancien officier supérieur : Duprat de Ronzets.

Chefs d'escadron : le baron Friant (Jean-François) ; Simonin (Jean-Claude) (2) ; le baron de Meckenem (Charles-Marie) (3) ; d'Argout (Eugène) ; du Bouzet ; Reiset.

Doué reçut le 15 avril suivant le commandement des 5e et 6e bataillons des gardes nationales actives du Bas-Rhin.

Lieutenant-colonel de la légion d'Ille-et-Vilaine le 17 octobre 1815, colonel de la légion des Hautes-Alpes le 9 avril 1817, il passa, le 31 mars 1819, au commandement de celle de la Seine-Inférieure, et fut fait officier de la Légion d'honneur le 24 août 1820.

Colonel du 39e régiment d'infanterie de ligne le 17 novembre 1820, puis du 13e de même arme le 25 septembre 1822, il fit, avec ce corps, la campagne de 1823 en Espagne, reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur le 14 octobre 1823 et celle de Saint-Ferdinand d'Espagne le 28 novembre suivant.

Attaché au ministère de la guerre près la commission d'habillement le 24 novembre 1824, le colonel Foullon de Doué fut promu au grade de maréchal de camp le 22 mai 1825 tout en conservant ses fonctions.

Mis en disponibilité le 1er avril 1828, il fut admis à la retraite par ordonnance du 28 août 1830, puis au traitement de réforme le 22 septembre 1832, n'ayant pas droit suffisamment à la retraite. — Mort le 11 août 1859, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Champigneulles (Meurthe). (*Moniteur de l'armée.*)

(1) Chef de bataillon du génie. (*Fiches de classement.*) — Chaigneau jeune, capitaine du génie à l'armée d'Allemagne, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 321.) — Chef de bataillon du génie, à Nantes. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 475.) — Chef de bataillon ingénieur en chef. (*Almanach royal de* 1817, p. 587.) — Prisonnier en Russie en 1812, lieutenant-colonel après sa retraite. (*Archives de la famille.*)

(2) Chef d'escadron d'artillerie. (*Fiches de classement.*)

(3) Page de la reine (alors madame la Dauphine) en 1773, sous-lieutenant sans appointements dans Royal-Étranger en 1776, commission de capitaine en 1777, attaché au régiment Colonel-général-cavalerie, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1781, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans la compagnie des officiers de Colonel-général. — Rentré en France ; volontaire à bord



Ancien chef d'escadron : le marquis de Blosseville (Bénigne Poret) (1).

Capitaines : Saint-Roman de Combret (François-Marie de Serre); le comte de Nonant (Amédée-Charles-Joseph); Sainte-Marie (Antoine-Jean-François) (2); Négrier (André-Charles) (3); le comte d'Espinay Saint-Luc (Timoléon-Joseph) (4);

de l'*Amiral de Winter*, en 1795; placé aux Invalides en 1798; chef d'escadron, chargé de la levée des chevaux dans le département de l'Yonne en 1799, commandant d'armes à Auxerre en 1801, lieutenant de la gendarmerie départementale et lieutenant de compagnie dans la gendarmerie en 1802, capitaine de gendarmerie départementale et de la gendarmerie d'élite, et capitaine adjudant-major en 1804, chef d'escadron attaché à la légion en 1805, officier de la Légion d'honneur en 1806. — Campagnes : de 1805 à la grande-armée, de 1806 en Prusse et Pologne, de 1809 en Autriche, de 1813 en Saxe. — Services anciens et d'émigration, vingt et un ans, y compris une campagne; dans les armées nationales, vingt-deux ans, y compris quatre campagnes; total, quarante-trois ans de services. (*Registre de la Commission de* 1814, 10e tableau, n° 36.) — Meckenem d'Artaise, chef d'escadron. (*Etat militaire de* 1790, p. 334, *régiment Colonel-général-cavalerie.*) — Premier capitaine. (*Etat militaire de* 1791, p. 268, *même régiment.*) — De Meckenheim, orthographe du nom.

(1) Élève à l'École militaire en 1783, sous-lieutenant au régiment Mestre-de camp-général-dragons en 1786, démissionnaire en 1791, émigré, a fait la campagne de 1792 dans les chasseurs à cheval de Polignac, dont il était un des capitaines-propriétaires, rang de chef d'escadron, employé à Ham en 1793, entré au régiment du duc de Castries en 1794, aide de camp du duc de Castries en 1795, désigné par MONSIEUR, en 1799, comme commissaire auprès des royalistes de la haute Normandie, arrêté en 1804 avec les généraux Georges (Cadoudal) et Pichegru. A vingt-deux ans de services et treize campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 1er vol., 3e classe, 3e tableau, n° 26.)

(2) Capitaine d'artillerie à pied. (*Fiches de classement.*)

(3) Capitaine du génie. (*Fiches de classement.*) — Employé à Paris. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 477.) — Chevalier de la Légion d'honneur, employé à Blois. (*Almanach royal de* 1817, p. 589.) — Employé à Valenciennes. (*Almanach royal de* 1830, p. 637.)

(4) Fils du chevalier de Saint-Louis de 1772. (Voir 1er vol., p. 622.) — Né à Paris le 8 novembre 1778, chevalier de Malte (de minorité) en 1779. — Lieutenant au régiment de Perche en 1784, comme exception et comme récompense des services de son grand-père, officier couvert de blessures. Il eut pour maître d'escrime et de langue allemande le sergent Lefebvre, du régiment des gardes françaises, depuis maréchal de France et duc de Dantzick. En 1790, il suivit son père,



Barbeyrac de Saint-Maurice; le marquis de Baynast des Sept-

chargé d'une mission diplomatique auprès de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas; en 1791 il fut attaché comme lieutenant d'état-major à l'armée autrichienne, servit comme aide de camp de son frère et se trouva au siége de Lille, aux combats de Quiévrain, de Bavay, à la bataille de Jemmapes, et à la défense de Maestricht. Lors de la levée du siége de cette place en 1793, la garnison, dans une sortie, fit plusieurs centaines de prisonniers républicains, et le détachement d'émigrés dont le marquis d'Espinay Saint-Luc faisait partie, les protégea contre les mauvais traitements auxquels ils étaient exposés de la part des Hollandais. Après cette campagne, il resta quelques mois dans l'inaction auprès de sa mère, et en 1794 il entra dans le régiment de Rohan, et fit la campagne de Belgique. Capitaine au régiment d'Allonville en 1795, il fit partie de la réserve de l'expédition de Quiberon, cantonnée dans les îles de Jersey, de Guernesey et de With. Après le désastre de Quiberon, l'Angleterre proposa aux régiments disséminés dans les îles ci-dessus nommées, de prendre la cocarde noire, et de passer au service britannique. Tous refusèrent, à l'exception de deux régiments, ceux de Castries et de Mortemart. Le marquis d'Espinay Saint-Luc rejoignit la légion de Rohan, et fit avec elle les campagnes d'Allemagne, du Tyrol et de la haute Italie, pendant les années 1796, 1797 et 1798. Il était à Brescia, à Peschiera, à Cassano, à Vérone, à Plaisance, à la Trébia, à Pizzighitone, à Turin, à Novi où Joubert fut tué. Blessé presque mortellement d'un coup de feu le 6 juillet 1799, à la prise du grand Saint-Bernard, il fut transporté au fort de Bar, dans la vallée d'Aoste, condamné par les médecins et administré. Trois mois après il reprit son service, et il se trouva à Marengo, et plus tard à Austerlitz. Rentré en France en 1806, il donna sa démission du service autrichien. En 1815, il suivit le roi à Gand, fut nommé colonel de cavalerie le 12 juin, et, lors de la rentrée du roi, il fut chargé du commandement de la citadelle de Cambrai. Il fit là six cents recrues pour la garde royale, tous vieux militaires échappés au désastre de Waterloo. Nommé colonel des chasseurs à cheval de l'Orne (16ᵉ), il forma ce régiment, et le commanda jusqu'en 1825, époque à laquelle il fut nommé maréchal de camp. Chevalier de la Légion d'honneur en 1820, il reçut la croix d'officier en 1824, et en 1830, fidèle à son nom, il fut considéré comme démissionnaire, pour refus de serment. — Il est mort en 1858, dans sa quatre-vingtième année (*a*).

(*a*) La branche à laquelle appartient M. le marquis d'Espinay Saint-Luc a pour tige Robert, chevalier, seigneur de Saint-Luc, de la Charmoye, de Bezancourt, de Ligneris et autres terres, baron d'Hincourt, qualifié *haut* et *puissant seigneur*, comme le furent tous les aînés de sa branche, fils puîné de Guillaume des Hayes (nom d'un fief que portaient les puînés des d'Espinay, depuis le douzième siècle), bailli, gouverneur d'Évreux et de Louviers, au commencement du seizième. C'est de cette branche qu'est sorti François d'Espinay Saint-Luc, surnommé le *brave* Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie de France, tué d'un coup de canon au siége d'Amiens en 1597, et qui figure dans le tableau de Gérard, l'*Entrée d'Henri IV à Paris*. Comme son ancêtre, le marquis d'Espinay Saint-Luc avait épousé une demoiselle de Brissac, deux beaux et illustres noms, bien dignes d'être unis ensemble. Il avait un caractère antique. Sévère pour lui-même, il était indulgent pour les autres. Ses soldats et ses officiers l'adoraient,



Fontaines ; de la Chatonie ; le comte de Mazancourt (Alexandre) ; Guignard ; Scribe (Joseph) (1) ; Horric (Léonor-Auguste) ; Potier (Jacques-Charles) (2).

(1) Scribe (Joseph). — Capitaine adjudant-major. — Agé de trente-cinq ans. — Né à Avesne-lès-Bapeaume (Pas-de-Calais). — Chasseur à cheval au 5e régiment le 25 nivôse an VII ; grenadier à cheval de la garde le 28 germinal an VIII ; brigadier le 5 brumaire an X ; maréchal des logis le 25 vendémiaire an XI ; maréchal des logis chef le 1er vendémiaire an XII ; lieutenant en second sous-adjudant-major le 27 frimaire an XIV ; lieutenant en premier sous-adjudant-major le 25 juin 1807 ; capitaine le 17 février 1811 ; capitaine adjudant-major le 24 juin 1811. — Campagnes des ans VII et VIII en Piémont ; sur les côtes de l'Océan en l'an XIII ; à la grande armée en vendémiaire an XIV et 1806 ; 1807 en Pologne, 1808 en Espagne, 1809 en Allemagne ; 1810 et 1811 en Espagne ; 1812 en Russie ; 1813 en Allemagne, et 1814 en France ; total, vingt-neuf ans six mois huit jours de services, y compris quatorze campagnes. — Très-actif, très-intelligent, connaît ses devoirs et a de l'instruction. — Bonne conduite sous tous les rapports. — L'inspecteur général a examiné avec soin cet officier, et il approuve le jugement qu'en porte son colonel. (*Corps des cuirassiers de France, ex-garde impériale : travail d'inspection du 22 juillet 1814 ; approuvé par l'inspecteur général, maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, pair de France.*) — Membre de la Légion d'honneur le 14 mars 1806. (*Liste des officiers des grenadiers à cheval de la garde impériale au 1er décembre 1811.*) — Cousin du plus illustre et du plus fécond de nos auteurs dramatiques, M. Eugène Scribe, membre de l'Académie française, membre du conseil municipal de Paris, président perpétuel de la société des auteurs et compositeurs dramatiques, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la Rose, du Brésil.

(2) Né le 26 juin 1782 à Nancy (Meurthe), enrôlé volontaire au 5e régiment de hussards le 5 prairial an VIII, à l'âge de dix-huit ans. — Brigadier le 2 pluviôse an IX, il passa le 22 du même mois au 8e régiment de hussards, où il devint maréchal des logis le 11 ventôse an XI. — Il fit avec distinction les campagnes des ans VIII et IX à l'armée du Rhin, et fut atteint d'un coup de feu le 13 frimaire an IX à la bataille de Hohenlinden. — Sous-lieutenant le 19 ventôse an XII, il servit en l'an XII et en l'an XIII à l'armée des côtes de l'Océan, et fit la campagne de 1805 à la grande-armée. A Austerlitz, il s'empara d'un colonel au milieu d'un carré russe et le fit prisonnier. — Lieutenant le 22 novembre 1806, il combattit en Prusse et en Pologne et reçut un coup de sabre dans la

et celui qui écrit ces lignes, soldat et sous-officier sous ses ordres, lui doit l'épaulette qu'il a obtenue, et les avantages que les événements de 1830 ont interrompus. Peu de temps avant sa mort, son régiment (aujourd'hui le 11e) étant à Chartres, le marquis d'Espinay Saint-Luc, qui avait une terre près de cette ville, fut l'objet des égards empressés du colonel actuel, M. Grandvalet, qui tint à lui prouver que son souvenir était toujours vivant dans le corps qu'il avait formé.

Anciens capitaines : Hocquart (Toussaint-Thérèse) (1), Duhamel de Milly (Alexandre), le chevalier de Chabert (Louis-Henri-Antoine-Joseph) (2), de la Salle (Charles-Nicolas Collinet) (3), le chevalier Dutertre (Charles-Emmanuel-Maximilien), le marquis de Gramont.

Anciens officiers : le marquis d'Aragon (Jean-Louis-Henri Bancalis de Macerel), de Bonald (Amans-Joseph-Auguste) (4),

campagne de Prusse. — En 1808 il servit en Espagne. — Rentré en France et nommé capitaine le 26 avril 1809, il fit les campagnes de 1809 et 1811 à la grande-armée en Allemagne et celle de 1812 en Russie. Atteint d'un coup de feu à la main gauche pendant cette campagne, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 21 août 1812. Capitaine (rang de chef d'escadron) au 2e régiment de chevau-légers lanciers de la garde impériale le 10 août 1813, il fit les campagnes de 1813 et de 1814 en Saxe et en France, et passa aux lanciers de France le 1er juillet 1814. Le 27 décembre suivant, il reçut la croix de Saint-Louis. Admis comme chef d'escadron dans la gendarmerie de la ville de Paris le 7 février 1816, officier de la Légion d'honneur le 21 avril 1821, il fut nommé au grade de lieutenant-colonel le 9 juin 1824, et placé à la tête de la 7e légion de gendarmerie à Tours. Colonel le 9 juin 1828 et conservé dans son commandement, il fut investi de celui de la 2e légion à Chartres le 1er juin 1830, puis nommé commandeur de la Légion d'honneur le 30 avril 1836. Maréchal de camp le 16 novembre 1840, commandant le département du Calvados le 7 avril 1841, le général Potier fut appelé, le 10 juin, suivant aux fonctions d'inspecteur général du 7e arrondissement de gendarmerie. Placé dans la section de réserve le 27 juin 1844, il fut, à la suppression de ce cadre, admis à la retraite par décret du 8 juin 1848. Un décret impérial du 26 décembre 1852 l'avait, sur sa demande, relevé de cette position et réadmis dans la réserve. — Mort à Chartres en 1859, âgé de soixante-dix-sept ans. (*Moniteur de l'armée.*)

(1) Sous-lieutenant au régiment Royal-Cravattes en 1771, capitaine en 1778, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes; rentré en France en 1801 ; adjudant-major en 1807; service actif sur les côtes de la Normandie jusqu'en 1814. — Vingt-quatre ans de services, deux campagnes comprises. (*Tableaux de la Commission de* 1814, vol. 1, 4e tableau, 3e classe, no d'ordre, 6.) — Plus tard chef d'escadron. (*Archives de la famille.*)

(2) Du Mazel de Chabert. (*Archives de la famille.*)

(3) Colinet, orthographe du nom patronymique.

(4) Lieutenant. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et toutes les autres à l'armée de Condé jusqu'au licenciement en 1801.— Vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 11e tableau, no 66.)



de Bonald (René) (1), le comte de Coislin (Pierre-Louis du Cambout), le comte de Crouy-Chanel de Hongrie (Claude-François), le marquis de Narbonne-Lara (Jean-Paul) (2), le comte de Puységur (Charles-Louis-Jacques-Maxime Chastenet), le comte de Saint-Mauris (Louis-Emmanuel-Alexandre), le commandeur de Saint-Priest (Charles-Antoine-Emmanuel Guignard), le vicomte de Borne (Eustache-Louis-Achille-François Saint-Cernin de Saint-Étienne), le comte de la Roche-Aymon Ducluseau (Jean), le comte de la Roche-Aymon (Nicolas), de Planard (Antoine-Marie) (3), le comte de la Touche-Tréville (Alexandre-Pierre) (4), le vicomte de la Bélinaye (Jean-Marie) (5), le baron de Richemont (René-Antoine

(1) Lieutenant. — A émigré en 1791, est entré dans la compagnie à cheval des gentilshommes du Périgord, a fait la campagne de l'armée des princes en 1792, est passé en 1793 à l'armée de Condé, où il a fait toutes les campagnes jusqu'au licenciement en 1801, dans l'infanterie noble, compagnie n° 9. — A été blessé à Berstheim. — Vingt ans de services, dont neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 12e tableau, n° 58.)

(2) Nommé chevalier de Saint-Louis le 26 octobre 1814, reçu le 29 janvier 1815 par le chevalier de Narbonne-Lara. (*Fiches de classement*, *Archives de la guerre.*)

(3) Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792, armée des princes, dans la deuxième compagnie noble d'ordonnance, et celle de 1794-1795 dans le régiment de Walsh-Serrent. — Passé en 1795 au régiment de Conway, qui s'embarqua pour l'Amérique, où il resta jusqu'en 1799. — Depuis cette époque, mis à la demi-solde, à la disposition du gouvernement anglais. — Dix-sept ans de services, y compris huit campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, t. I, 10e tableau, n° 73.) — Chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814. — Père de feu M. de Planard, chevalier de la Légion d'honneur, archiviste du conseil d'État (*Almanach royal de* 1830, p. 110), un de nos meilleurs auteurs dramatiques.

(4) Il fut reçu par le vicomte d'Osmond.

(5) Sous-lieutenant au régiment de Condé en 1779, capitaine aux dragons de Montmorency de 1783 jusqu'en 1789, époque à laquelle il quitta la France; rejoignit les princes à Turin, en 1790; a fait les campagnes de 1790, 1791, 1793 et 1794. — A quitté pour raison de santé, rentré en France en 1800. — Vingt ans de services, dont quatre campagnes et dix ans de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 1er vol., 7e tableau, 3e classe, n° 70.) — Il fut reçu par le comte de la Belinaye, également chevalier de Saint-Louis en 1814. (*Fiches de classement, Archives de la guerre.*)

de Chabans de Jomard), le comte de Choiseul-d'Aillecourt (Victor), le comte de Montesquiou (Élisabeth-Pierre), pair de France; le marquis de Beaucorps (Henri-Magdeleine) (1), de la Huppe de Larturière (Jean-Jacques) (2), le comte de Trebons (Charles-François), le baron de Ravinel de dom Jullien (François-Dieudonné), Barat (Claude) (3), de Larturière (Jean-Jacques-Marie de la Huppe), Canthillon de la Couture (Charles) (4), le comte de Beaumont (Charles), le vicomte de Beaumont (Christophe-Arnaud-Paul-Alexandre), Micolon de Guérines (Jean-François-Côme), le comte de Robien de Mareuil (Charles-Louis), le comte de Mareuil (Alexandre-Louis-Marie), Charrier de Fléchiac (Antoine), Charrier de Fléchiac (Pierre-Thomas), Charrier de Fléchiac (Antoine-Marie), le vicomte de Flavigny (Alexandre-Victor-François), de Terves (Pierre-Joseph-Louis) (5), le comte de Bonnault de Méry, de la Boissière (Bureau dit *le Lyon*), la Roche Saint-André (Charles-Henri) (6), Latapie de Prendeignes (François), de Landemont (Louis-François-Jean) (7), Berthier chevalier de Grandry (Claude) (8), le marquis de Narbonne-Lara (Jean-Paul),

(1) Marquis de Beaucorps de la Bastière. (*Titres de la famille.*)

(2) Chef de bataillon en 1819, et chevalier de la Légion d'honneur. (*Archives de la famille.*)

(3) Le 1er janvier 1828, pension de 300 francs sur l'ordre, portée à 500 francs le 1er janvier 1830. — Mort à Nevers, en 1832. (*Registres des Pensions de l'ordre de* 1814 *à* 1830.)

(4) Cantillon, orthographe du nom. Nommé le 27 novembre, il fut reçu par M. Canthillon de la Couture, chevalier de Saint-Louis du 5 octobre précédent. (*Fiches de classement.*) — Voir ci-après aux chevaliers reçus par Mgr duc d'Angoulême.

(5) Chevalier de Saint-Louis le 27 novembre 1814, porté une seconde fois dans le travail au 10 décembre suivant, avec le titre de marquis. (*Fiches de classement.*)

(6) Comte de la Roche-Saint-André, lieutenant-colonel le 23 décembre 1816, services en émigration et dans la Vendée. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(7) Comte de Landemont. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(8) Capitaine au 5e régiment d'infanterie de la garde royale. (*Almanach royal de* 1817, p. 550.) — Chevalier de la Légion d'honneur breveté, chef de bataillon le 23 octobre 1815. (*Almanach royal de* 1830, p. 174.)



le chevalier de Crozefon (Jean-Baptiste de Bertrand), de la Brunerie (Thomas-Marie-Jacques Colin) (1), le chevalier des Essart (Louis-Emmanuel de Lafont) (2), le comte Dessoffy de Czerneck (Jean-Philippe-François) (3), le baron de Romans de Flines (Charles), de la Chambre de Vauborel (Charles-Louis-Alexandre-Henri) (4), le chevalier des Coudrées (Louis-Antoine-Nicolas-Maxime) (5), le vicomte de la Bourdonnaye de Montluc (Charles-Marie-Étienne), de la Bouillerie (Alexandre-Pierre Roullet), du Rieu de Maisonneuve (Étienne), le chevalier de Sartiges (Charles-François) (6), le comte de Sartiges (Antoine-François-Gilbert) (7), du Crozet (Gabriel), Grelier du Fougeroux (Alexandre-François-Richard-Honoré), le vicomte de Châteauclos (Silvain-François de Lacelle) (8), le

(1) Lieutenant en second du génie. (*État militaire de* 1790, p. 417.) — Baron de la Brunerie, a quitté en 1791, étant capitaine. (*Archives de la famille.*) — Voir t. Ier, pp. 540 et 608, pour les deux autres chevaliers de Saint-Louis du même nom.

(2) Des Essarts, orthographe du nom.

(3) Élève à l'École militaire, sous-lieutenant aux hussards de Bercheny en 1774, lieutenant en 1778, capitaine en second en 1783, passé avec son escadron au régiment Colonel-général des hussards même année, pourvu d'une compagnie en 1788, démissionnaire le 1er avril 1791, avec réserve de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registres de Colonel-général-hussards, de* 1788 *à* 1793.) — Voir 2e volume, p. 31, pour son père, chevalier de Saint-Louis de 1734 à 1748. — De Cserneck, orthographe du nom.

(4) Il fut reçu par le prince de la Trémouille.

(5) Baron Desprès, en 1816, et chevalier de la Légion d'honneur. (*Titres de la famille.*)

(6) Services dans Austrasie de 1779 à 1791, émigré, a fait toutes les campagnes de l'émigration jusqu'en 1801. — A quarante-six ans de services, y compris sept campagnes dans l'Inde, comptant double. (*Commission de* 1814, 6e tableau, no 7.)

(7) Sous-lieutenant dans Neustrie en 1790, émigré en 1791, a fait toutes les campagnes de l'émigration jusqu'en 1801. — Blessé à Ober-Kamlach. — A vingt et un ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 17e tableau, no 52.)

(8) Lieutenant. — Émigré en 1792, a fait la campagne de cette année à l'armée des princes, et toutes celles de 1801, à l'armée de Condé. Il s'est particuliè-



Pelletier de Molandé (Guillaume-Hervé-Pierre), le comte d'Andigné (Paul-Marie-Céleste) (1), de Carmoy (Antoin) (2), du Bois de Launay (Pierre-Henri-Guy) (3), le baron de Candé (Louis-Charles-Clovis) (4), le marquis de Nieuil (Augustin-Marie) (5), Mareschal de Sauvagney (Pierre-Marie-Joseph), Achard de la Luardière (Pierre-André-René) (6), Meunier (Louis-Joseph) (7), de Pointe de Gévigny (Claude-Jean-Baptiste-Marie-Thérèse) (8), le marquis de Broc

rement distingué à l'affaire de Poetmeth, qui lui a valu une lettre de félicitation de S. M. Louis XVIII. — Dix-neuf ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 11[e] tableau, n° 53.) — Capitaine en 1815, rang du 16 mars 1800. — Son fils, M. de Lacelle, élève de l'école Saint-Cyr, garde du corps du roi, compagnie de Noailles, en 1826, fidèle à son nom, au passé de sa famille, a suivi le roi Charles X, en 1830, de Saint-Cloud à Cherbourg. — Voir 1[er] vol., p. 621, pour un autre chevalier du même nom.

(1) Il fut reçu par M. le vicomte d'Andigné de Mayneuf. (*Fiches de classement.*)

(2) Il fut breveté capitaine de cavalerie en 1815, pour prendre rang de 1801. (*Archives de la famille.*)

(3) Il fut breveté chef de bataillon en 1815, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1824. (*Archives de la famille.*)

(4) Louis Brillet, baron de Candé, d'après les *Renseignements fournis par la famille.*

(5) Il fut reçu par le comte de Nieuil. (*Fiches de classement.*)

(6) Achard de Léluardière. (*Titres de la famille.*)

(7) Ancien capitaine. — Sous-lieutenant au régiment de la Fère en 1774, capitaine en 1790. — Campagne de mer en 1782. — Émigré en Espagne, en 1793. — Embarqué, pendant le siége de Toulon, sur le vaisseau de S. M. C. *le Saint-Joseph*, et incorporé dans les compagnies toulonnaises. — Entré, en 1794, dans le bataillon de la reine. — A fait, avec ce corps, les campagnes de 1794 et 1795, en Catalogne. — Capitaine au régiment de Bourbon en 1796; passé avec le même grade dans celui d'Ultonia en 1798, et a continué d'y servir activement jusqu'en 1800. — A trente-deux ans de services, y compris cinq campagnes, dont une de mer, comptant double. (*Commission de* 1814, t. I, 8[e] tableau, n° 68.) — Chevalier de Saint-Louis le 15 octobre 1814, reçu par le baron Meunier, lieutenant général (*Fiches de classement*), chevalier de Saint-Louis en 1791. (Voir t. II, p. 475.)

(8) Ancien lieutenant. — Émigré en 1792, sous-lieutenant de cavalerie, même année. — A fait toutes les campagnes de l'émigration, jusqu'au licenciement général de l'armée de Condé, soit avec les officiers du régiment de la Fère, soit dans la quatrième compagnie des chasseurs nobles, soit comme volontaire au régiment

(Alexandre) (1), le marquis de Broc de la Ville au Fourier (Alexandre), de Cacqueray (Frédéric-Joseph Millon) (2), Meynard de Lestrade (Raymond-Joseph), de Meynard (Sévère) (3), de Chabert (Jean-Antoine) (4), le comte de Ferrari (Guillaume-César) (5), Cugnac baron de Limeuil (Arnaud-Louis-Simon-Claude-Marie) (6), de la Salle (Charles-Marie Collinet) (7), le marquis de Gramont (André-Joseph-Hypolite), Barbot d'Hautelaire, Barbot (Jean-Jacques) (8), le marquis de Goulaine, le marquis de Chambrun (Antoine-Henri Pineton), de Pleine-Selve (Joseph-Armand Macquerel), le comte d'Aubigny de Clinchamp, le vicomte de Boisset-

Turange-cavalerie, soit enfin en qualité de noble à cheval au régiment d'Angoulême. — A dix-neuf ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, t. I, 9e tableau, no 109.) — Il fut reçu par le comte de Vittré. (*Fiches de classement.*)

(1) Il fut reçu par le comte de Champagné. (*Fiches de classement.*)

(2) De Cacqueray (Frédéric-Joseph). — Ancien capitaine. — Sous-lieutenant dans Royal-cavalerie en 1786. — Émigré en 1791. — A fait, à l'armée des princes, les campagnes de 1792, 1793 et 1794. — Passé à cette époque en Hollande, où il prit du service en qualité de sous-lieutenant dans le régiment du duc de Castries, où il est resté jusqu'en 1797. — Obtint alors le brevet de capitaine. — Rentré en France en 1803. — Est âgé de quarante-quatre ans. — A dix-huit ans de services, y compris six campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 11e tableau, no 80.)

(3) Porté une seconde fois dans le travail de 1816. — Double emploi. — Second fils de M. Meynard de Saint-Michel, chevalier de Saint-Louis en 1752. (Voir 1er volume, p. 425.) — Frère cadet du comte de Meynard, porté ci-après aux anciens officiers reçus par Mgr le duc de Berry.

(4) Nommé par lettres d'Hartwell-Buch le 1er janvier 1814, reçu le 14 août par le comte de Cambis. (*Fiches de classement.*) — Du Mazel de Chabert. (*Archives de la famille.*)

(5) Comte de Romans-Ferrari, ancien officier aux dragons du Dauphin. (*Archives de la famille.*)

(6) Le comte de Cugnac, capitaine de remplacement aux dragons de Ségur, ci-devant de Belsunce. (*État militaire de* 1787, p. 422.) — Marquis de Cugnac (Arnaud-Louis-Simon-Claude-Marianne). (*Titres de la famille.*)

(7) Il fut reçu le 7 avril 1816 par le comte de la Salle. (*Fiches de classement.*) — Colinet, orthographe du nom patronymique.

(8) Il fut reçu par le comte d'Autichamp.

Glossac, le chevalier de Morant (Augustin), le marquis de Morant (Thomas-Louis-Geneviève), le baron de Tauriac, le comte de Lastic (Pierre-Annet-Joseph), le comte de Mont-saulnin (Jean-Baptiste-François), le chevalier de Gombault-Razac (1), le comte de la Porte-d'Issertieux (Louis-Joseph-Charles), de Joybert (Jean-Baptiste-Claude) (2), de Lantiany (François-Xavier Gabriel-Henri-Louis) (3), le chevalier de Lantiany (François-Louis-Henri), Mathey (Joseph-François-Casimir), le comte de Verdonnet (Paul) (4), de Serre (Pierre-François-Hercule) (5), le vicomte de Canisy (Carbonnel), le comte de Canisy (Carbonnel), de Droullin (Charles-Claude), Bastard de Fontenay (René-Marie) (6), Simonin (Jean-Charles); le marquis de Laferté-Meun (Jacques-Louis); le comte de Laferté (Louis-Michel-Jacques); le chevalier du Peyrat (Jean-Pierre-Grellet); le comte de Beaurepaire (Charles-Louis); le comte de Villebresme (Jean-Jacques-Goislard);

(1) Sous-gouverneur des pages, à la formation de la maison du roi.

(2) Né le 7 mai 1770, sous-lieutenant de remplacement dans Orléans-cavalerie en 1787, réformé à la formation de 1788. (*Registres d'Orléans-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — A été remplacé par son abandonnement en date du 21 octobre 1791. (*Registre du* 13ᵉ *cavalerie, ci-devant Orléans, de* 1788 *à* 1793.) — A servi dans la Vendée, où il a été fait colonel. (*Renseignements fournis par la famille.*) — Il fut reçu par le vicomte de Malartic. (*Fiches de classement.*)

(3) Il fut reçu par le baron de Cohorn. (*Fiches de classement.*)

(4) Un officier du même nom et de la même famille, le chevalier de Verdonnet (François), capitaine aux grenadiers royaux de Coincy, a été fait chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1757. (*Registre de l'ordre, de* 1757 *à* 1762.)

(5) Premier président de la cour impériale de Hambourg. (*Almanach impérial de* 1812, p. 519.) — Premier président de la cour royale de Colmar. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 162.) — Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, conseiller d'État, toujours premier président de la cour royale de Colmar, député du Haut-Rhin, président de la chambre des députés. (*Almanach royal de* 1817, pp. 204, 105, 78 et 97.) — Ministre de la justice en 1818. — Ambassadeur à Naples en 1821. — Mort en 1822, âgé de cinquante-cinq ans.

(6) Il fut reçu par M. Bastard de Fontenay. Nous présumons que c'est le chevalier de 1791. (Voir 2ᵉ volume, p. 467.) — De Bastard. (*Titres de la famille.*)



de Moréville (René-Louis-Julien-Goislard) (1); le vicomte de Chevigné; le comte de Chevigné (Louis-Marie); Grosourdy de Saint-Pierre Duchâtel (Charles-Henri); de Giverville (Antoine-Marie); de Giverville (Charles-Armand-Hyacinthe); de Pontac (Jean-Baptiste-François) (2); de Lencquesaing (Louis-Dominique-Joseph) (3); de Chantérac (Hypolite la Cropte) (4); le baron de Maricourt (Éléonore-Louis-Léon-François Dumesnil) (5); de Linage (Joseph-Marie-André); le chevalier

(1) Un M. de Moréville (Goislard) est porté plus haut, p. 62, chevalier de Saint-Louis en 1800, sans indication de prénoms. Celui de 1814 a la qualité d'ancien officier vendéen. Nous ignorons si les deux ne font qu'un : alors ce serait une simple remise de brevet ; ou s'il s'agit de deux officiers de la même famille.

(2) Le brevet, disent les *Fiches de classement*, fut envoyé à la compagnie d'Havré, le 11 juillet 1827. Cette indication nous a permis de retrouver les notes suivantes. — Le vicomte de Pontac (Jean-Baptiste-François), chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie d'Havré (lieutenant-colonel, rang du 1er mars 1825). (*Annuaire militaire de* 1830, p. 125.) — Cet officier, d'abord sous-lieutenant des gardes du corps de Monsieur, devenus gardes du corps du roi, compagnie de Rivière, en 1824, était passé dans la compagnie d'Havré lors du licenciement de sa compagnie en 1826, licenciement amené par la nomination de M. le duc de Rivière à la charge du gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux.

(3) Ancien lieutenant. Cadet gentilhomme au régiment de Picardie en 1779, sous-lieutenant en 1781, lieutenant en 1788, démissionnaire en 1791, a fait la campagne de 1792 dans l'escadron d'Artois, armée des princes, et s'est trouvé au siége de Maestricht en 1793. — Dix-sept ans de services, y compris deux campagnes, plus dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 13e tableau, nº 63.)

(4) Ancien lieutenant. — Émigré en 1790, a fait la campagne de 1792, dans la compagnie des officiers de Royal-Piémont, et celle de 1794, comme volontaire aux hussards de Damas. — Lieutenant en 1795. — Passé avec le même grade aux dragons d'Enghien, où il a servi jusqu'au licenciement en 1801. — A vingt et un ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 13e tableau, nº 55.)

(5) Lieutenant aux dragons de Conti. (*État militaire de* 1790, p. 385.)—Sous-lieutenant. (*État militaire de* 1791, p. 293.) — Émigré en 1791, a fait les campagnes de l'armée des princes, entre autres celles de Hollande dans le régiment de Béon. — Son fils aîné, le baron de Maricourt (Henri-Charles-Louis du Mesnil), lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 10 août 1852, et son second fils, Gabriel-Louis-Léon-François du Mesnil de Maricourt, est aujourd'hui



de Gigord (Henri-François-Joseph) (1); de Gigord (Henri-Joseph-François de Salles) (2); de Rouvray (André-Jacques-Frédéric Guean de Reverseaux) (3); Carné de Trecesson

sous-lieutenant au 9e dragons. (*Renseignements fournis par la famille.*) — Il fut, disent les *Fiches de classement,* reçu par M. de Maricourt. Ce parrain doit être son père, le baron de Maricourt (Éléonor-Jean-Baptiste du Mesnil), lieutenant des maréchaux de France, que l'on nous a signalé comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis avant la révolution. Nous n'avons pu le retrouver sur les *Registres de l'ordre,* quoiqu'il figure dans les *États militaires* depuis 1783 jusqu'en 1790, avec le signe distinctif de cette décoration. On lit dans l'*État militaire de* 1790, p. 19, le dernier *Etat* qui donne les titulaires de ces charges : « M. de Maricourt, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France à Provins. » — La qualité de parrain suffit, du reste, pour établir la qualité.— Enfin le père du lieutenant des maréchaux de France, M. François du Mesnil, seigneur de Brétencourt, mousquetaire, puis, en dernier lieu, lieutenant-colonel de Royal-étranger, est porté chevalier de Saint-Louis, au registre *rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, sans que nous puissions préciser la date de sa nomination, qui est antérieure à la reprise des registres de l'ordre en 1746.

(1) Sous-lieutenant au régiment de Neustrie en 1791, émigré en 1792. — A fait les campagnes de 1792 à 1801, à l'armée des princes et à l'armée de Condé. Vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 7e tableau, nº 41.) — Il fut reçu par son père, M. de Gigord, chevalier de Saint-Louis en 1777. (Voir 2e volume, p. 245.)

(2) Sous-lieutenant au régiment de Normandie en 1775, capitaine en 1788 au régiment de Neustrie (formé en 1776 des deuxième et quatrième bataillons de Normandie), émigré en 1792, a fait les campagnes de 1792 et 1793, rentré en France en 1797. — Vingt et un ans de services, y compris deux campagnes, et dix ans de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 11e tableau, nº 51.) — Il fut reçu par son père, M. de Gigord, chevalier de Saint-Louis en 1777.— Le fils de l'un des deux chevaliers de 1814, M. Amédée de Gigord, garde du corps du roi, de 1825 à 1830, compagnie de Noailles, fidèle à la royauté comme tous ceux de son nom, et démissionnaire en 1830, après le départ du roi et le licenciement de Saint-Lô, eut cela de particulier dans sa carrière, que sa démission fut acceptée sous le gouvernement de Juillet par le même ministre qui, sous la restauration, seize ans auparavant, avait contre-signé le brevet de chevalier de Saint-Louis de son père. Ce ministre était le maréchal Soult, debout sous tous les régimes.

(3) Sous-lieutenant au régiment de la Sarre en 1788, émigré en 1791, a fait partie de la gendarmerie commandée par M. d'Autichamp; est passé en 1793 aux hulans britanniques jusqu'en 1795, a été en 1795 aide de camp du vicomte d'Oilliamson, a continué de servir jusqu'en 1800, et a fait toutes les campagnes de l'émigration. — Vingt et un ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Registres de la commission de* 1814, 7e tableau, nº 16.)



(Louis-Victor); le comte de Goyon (Michel-Augustin) (1); le comte le Gonidec de Traissan (Frédéric-Jean-Marie) (2); le Gonidec du Pleulan (Louis-Marie-Aimé); de Morlaincourt (Charles-Bernard-Boucher) (3); Bugeaud de la Piconerie (Thomas-Simon-Patrice) (4); Bugeaud de Redon (Jean-Baptiste); le marquis de l'Aigle; le comte de l'Aigle; le baron de Batz (5); le duc d'Estissac; le marquis d'Aubusson de la Feuillade; le comte d'Hautpoul; le comte de la Touche-Tréville; le marquis d'Assas (Jean-Charles-Marie) (6); le comte de Palis; le prince de Tarente duc de la Trémouille; Athalin

(1) Gentilhomme honoraire de la chambre du roi, préfet du département de Seine-et-Marne, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 540.)

(2) Il fut reçu par le chevalier le Gonidec de Traissan, chevalier de Saint-Louis en 1795. (Voir plus haut, p. 17.)

(3) De Morlaincourt (Charles-Bernard Boucher). — Ancien capitaine. — Sous-lieutenant dans Royal-Comtois en 1775, lieutenant en 1778, capitaine en 1786, émigré en 1791. — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, celle de 1793 en soutenant le siége de Maestricht, et celle de 1794 dans le régiment d'Autichamp, comme capitaine aide-major. — Vingt-quatre ans, cinq mois, trois jours de services, y compris trois campagnes. (*Commission de* 1814, 21[e] tableau, n° 42.) — Chevalier de Saint-Louis le 27 novembre 1814, reçu le 5 décembre par le baron de Vassimon. (*Fiches de classement.*)

(4) Bugeaud de la Piconerie (Patrice). — Ancien lieutenant. — Cadet gentilhomme dans Walsh-irlandais en 1780, sous-lieutenant en 1785, passé aux chasseurs d'Alsace en 1788. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes. — En 1795, a été attaché à l'expédition de lord Moira, et au recrutement du régiment d'Hervilly, dans lequel il a servi comme officier. — Entré ensuite au régiment de Walsh, incorporé dans le 40[e] de ligne anglais, après avoir fait partie de l'expédition du duc d'York en Hollande. Il a continué de servir jusqu'en 1802, époque de sa rentrée en France. — A vingt-sept ans de services, y compris quatre campagnes. (*Commission de* 1814, 16[e] tableau, n° 55.)

(5) Ce brave officier, toujours loyal, toujours dévoué, était à Bordeaux, en 1815, auprès de Madame, duchesse d'Angoulême; sa croix de Saint-Louis fut brisée sur sa poitrine par les balles des soldats du général Clausel, et sa famille conserve comme une relique cette croix, témoignage de la fidélité due à la foi jurée, alors que tant de serments étaient faussés et méconnus. (*Archives de la famille.*)

(6) Neveu du héros de Clostercamp.

de Bonneval; le marquis de Béthune (Maximilien); de Ferrand (Antoine-François); de Maubert (Claude-Réné) (1); Alexandre de Saint-Balmont (Charles-Sigisbert) (2); de Regnon de Chaligny (François-Hector-Henri) (3); le vicomte de Bruc-Signy (Pierre-Aimé-Jean); Jehannot de Beaumont de Cléry (Maurice-Robert-Laurent); le baron d'Hogguer (Frédéric) (4); le marquis de Narbonne-Lara (Jean-Paul); Allard (Henri-Marie) (5);

(1) De Maubert de Coisbré. (*Archives de la famille.*)

(2) Il servait sous le nom de Kirsberg. (*Renseignements fournis par la famille.*) — De Kirsberg (Charles Sigisbert), né le 1er février 1772. — Hussard le 1er juillet 1789. — Sous-lieutenant le 29 mars 1790. — Démissionnaire le 1er juillet 1791. (*Registre du 1er hussards [ci-devant Bercheny], de 1788 à 1795, fol. 115.*)

(3) Capitaine de cavalerie à l'armée vendéenne. — M. de Regnon émigra en 1791. Il prit aussitôt du service dans la première compagnie de la noblesse du Poitou, et y fit la campagne de 1792. Il passa ensuite, comme cadet, dans le régiment de hussards de Hompesch, d'où il sortit pour entrer dans les hussards de Choiseul, où il resta jusqu'en 1790 (il y a là une erreur, ce doit être 1796), époque à laquelle il fut débarqué sur les côtes de Bretagne. Il parvint à l'armée d'Anjou, et y servit à l'armée de MM. de Scepeaux et de Châtillon jusqu'en 1800. Il fut nommé par le même M. de Châtillon, et par ordre du roi, capitaine de cavalerie en 1799. Il a fait toutes les campagnes de l'émigration. — Est âgé de trente-huit ans. — A neuf ans de services, neuf campagnes, et dix années de grâce. (*Registre de la Commission de 1814, t. I, 7e tableau, n° 25.*) — On nous a signalé deux autres chevaliers de ce nom, faits pour services de mer. Nous n'avons pu rien trouver sur les registres de la marine, rien qu'un M. Caligny, nommé en 1818.

(4) Ancien officier suisse. — Il était protestant, et reçut la croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement.*) — Colonel du 7e régiment de la garde royale (1er suisse), à la formation de cette garde en 1815. (*Almanach royal de 1817, p. 552.*) — Maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la seconde brigade de la seconde division d'infanterie de la garde royale. (*Almanach royal de 1830, p. 606.*)

(5) Aide de camp de feu le marquis de la Rochejaquelein (Henri), en 1793. — Commandant en second la première division de l'armée du général Charette en 1794. — Commandant en chef la même division, en 1795. — Chef de la première division du 4e corps, sous les ordres du comte Auguste de la Rochejaquelein, et de M. Dupérat, en 1815. — Breveté colonel, avec demi-solde. — Retiré en 1817, ayant obtenu l'entrepôt des tabacs, à Thouars. (*Dossiers des officiers,*



Chardon de Vatronville (Georges-Charles) (1); le comte de Bosdérut; le marquis de Broc; le prince de Montmorency-Laval; le prince de Montmorency (Louis); le vicomte de Montmorency-Laval; le vicomte de Narbonne-Lara; de Chazelles; le vicomte de Chambrun; Caumont de la Force, le marquis de Chabrillant; le comte de Cheffontaines; le comte de Chevigné; Dubois de la Mothe; de Damoiseau; Duplessis d'Argentré; Duplessis de Grénedan; Gallier de Saint-Sauveur; Hocquart; le marquis d'Hanache, le baron de Montalembert; les comtes Charles et Gaspard de Puységur, le comte de Pons (Pierre-Jean-Luc-César); le comte de Saint-Mauris; Séguier (Maurice); le marquis et le chevalier de Vaudreuil, Mengin de Fondragon; le marquis de Vernon; le baron de la Châtre (Louis); le chevalier de Vérac; de Foucauld (Martial); de Foucauld-Pontbriand (Alexis); le comte de Foucauld-Pontbriant; de Fon-

carton Allard, n° 32.) — A assisté à presque tous les combats qui se livrèrent dans le Bocage. — A la retraite d'Ancenis, prisonnier et condamné à mort. — Son geôlier le fit évader. — Repris et condamné de nouveau, il s'évada encore, et rejoignit Charette, qui le fit son aide de camp. — Blessé à l'affaire de Saint-Cyr. — Pris pendant l'armistice signé par Charette. — Traduit devant deux conseils de guerre. — Dut la vie au président, qui lui indiqua les juges qu'il devait récuser. — Condamné à mort ponr la troisième fois. — Parvint à s'évader derechef. — Refusa les offres que Napoléon lui fit faire, s'il consentait à reprendre du service. — En 1815, il commanda la division des Aubiers, dans la Vendée, et assista à toutes les affaires. — En 1832, MADAME le nomma maréchal de camp, et lui donna le commandement d'une brigade. — Mort le 6 mai 1843. (Voir sa vie, dans le *Nécrologe universel*, publiée en 1846.)

(1) Chardon de Vatronville (Georges-Charles), né le 10 août 1763 à Metz. — Cadet gentilhomme et sous-lieutenant en 1779, lieutenant en second en 1783, en premier en 1787, a donné sa démission en 1791, et a obtenu l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registre du régiment de Champagne* (7[e]), *de* 1788 *à* 1793, fol. 76.) — Jean-François. — Mêmes services et note que ci-dessus pour la croix. — A fait les campagnes d'Amérique de 1779 à 1783 inclusivement. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes. — A vingt-cinq ans de services, y compris six campagnes, dont cinq à Saint-Domingue, comptant double. (*Commission de* 1814, 8[e] tableau, n° 59.)



tenay (François-Gabriel Brossin); de Fontenay (Jean-Paul-Andoche); le comte de Rézé de Monti; le comte de Quatrebarbes (Hyacinthe-Charles) (1).

Écuyers du roi : Charette de Boisfoucauld; Caqueray du Landel (Louis-Charles-Théodore);

Ancien lieutenant des maréchaux de France : le chevalier de Viviers (Louis-François-Berthier);

Anciens lieutenants : de Reviers-Mauny; le chevalier de Cabassolle (Henri Séguins) (2);

Sans désignation de grade : le comte de Noailles (Just); le baron de Vitrolles (Eugène-François-Auguste d'Arnauld), secrétaire des conseils du roi (3); du Rumain (le comte Trolong) (4);

Le baron d'Aubigny (5), député.

Chevaliers de Saint-Louis, reçus par S. A. R. Monsieur :

Le marquis de Rougé (Bonabe-Louis-Victurnien-Alexis), aide-major des Cent-Suisses (colonel) (6);

(1) Entré à l'École militaire en 1775, il passa comme cadet gentilhomme dans le régiment de Colonel-général-dragons en 1776, fut nommé sous-lieutenant en 1778, et capitaine réformé dans Royal-Lorraine en 1786. Émigré en 1791, il a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes; il est rentré en France, où il a servi dans la Vendée, sous le comte de Châtillon. — Agé de cinquante-cinq ans; dix-neuf ans de services, plus une campagne, et dix années de grâce. — La commission est d'avis que M. le comte de Quatrebarbes a droit à la croix de Saint-Louis. (*Tableaux de la Commission de* 1814, 19e tableau, vol. 2, n° d'ordre 158.)

(2) Sous-lieutenant de remplacement au régiment de Saintonge en 1785, réformé en 1788, cadet gentilhomme même année, sous-lieutenant en 1789, a donné sa démission en 1791. (*Registre du Régiment de Saintonge, de* 1788 *à* 1793.)

(3) Ministre d'État, chevalier de Malte. (*Almanach royal de* 1830, p. 96.)

(4) Chevalier de Saint-Louis en août 1814. (*Registre de l'Emigration*, fol. 51.) — Il est écrit en marge, au crayon : « A été nommé le 18 septembre 1816. »

(5) Député du département d'Eure-et-Loir. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 74.)

(6) Né en 1778, aide de camp du prince Christian de Waldeck en 1794, ensuite sous-lieutenant au régiment du duc de Mortemart, son oncle, et plus tard adju-



Gendarmes de la garde : le comte de Choiseul d'Aillecourt (Augustin-Louis-Hilaire-Eugène), le vicomte de Chambrun (Adolphe-Louis-François de Sales), sous-lieutenants; de Laulanhier l'aîné (Alexandre-François), gendarme.

Chevau-légers de la garde : le comte de Chastellux (César-Laurent) (1); le comte de Bonneval (Charles-François Guy Duval), officiers supérieurs; Cabot de la Fare (Charles-Jean-Pierre), maréchal des logis (2);

Mousquetaires, deuxième compagnie : le comte de Rochechouart (Louis-Victor-Léon), maréchal de camp, lieutenant (3); le comte de Choiseul Beaupré (Auguste-Charles-Honoré-Gabriel), aide-major (4); le comte de Brancas (Louis-Albert de Villars), sous-lieutenant; de Reviers Mauny

dant-major, aide-major des Cent-Suisses, à la formation de 1814. (*Archives de la famille.*) — Pair de France le 17 août 1815, colonel de la ligne française, compagnie des Cent-Suisses. (*Almanach royal de* 1817, pp. 89 et 541.) — Lieutenant-colonel (colonel) de la compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du roi, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 80.) — Maréchal de camp le 11 août 1830. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*)

(1) Aide-major (colonel). (*État de la compagnie, arrêté le* 25 *novembre* 1815.) — Colonel des chasseurs de la Côte-d'Or (8e). (*Almanach royal de* 1817, p. 605.) — Pair de France, gentilhomme de la chambre du roi, maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 116, 55 et 576.)

(2) Marquis de Cabot la Fare. (*Titres de la famille.*)

(3) Officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp, gentilhomme honoraire de la chambre du roi. (*Almanach royal de* 1830, pp. 575 et 55.) — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1787. (Voir, t. II, p. 407.) — Mort à Jumilhac (Dordogne) en 1858.

(4) Le marquis de Choiseul-Beaupré, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, aide-major général de la garde royale. (*Almanach royal de* 1830, p. 601.) — Profondément dévoué au roi, il fit partie de la suite de Sa Majesté de Saint-Cloud à Cherbourg, s'embarqua avec la famille royale, et l'accompagna en Angleterre. Sa fille, madame la comtesse de Choiseul, a été, depuis 1830, dame, pour accompagner, de madame la comtesse de Marnes, et n'a cessé d'appartenir à l'auguste fille de Louis XVI qu'en 1851, époque à laquelle Dieu rappela à lui ce modèle de toutes les vertus, cet ange qui, né pour les grandeurs de la terre, n'en a connu que les douleurs.



(Jean-François), maréchal des logis (breveté capitaine); le comte de Verdonnet (Durand-Étienne-François-Victor), mousquetaire.

Le comte de Chappedelaine (Aimé-Charles), sous-lieutenant et le vicomte de Lupé de Besmaux, sous-inspecteur des gardes du corps de MONSIEUR.

Lieutenants généraux : Damas (François-Étienne) (1); le duc de Feltre, comte d'Hunebourg (Henri-Jacques-Guillaume Clarke) (2); le comte Marchand (Jean-Gabriel) (3).

(1) Général de division le 1er septembre 1799, commandant (plus tard commandeur) de la Légion d'honneur, le 25 août 1814. (*Almanach royal de* 1814-1815, pp. 422 et 405.)

(2) Clarke (Henri-Joseph-Guillaume), cadet gentilhomme à la compagnie des cadets gentilshommes de l'École royale militaire en 1781, sous-lieutenant au régiment de Berwick en 1782, cornette blanc dans le régiment Colonel-général des hussards en 1784. — 9 janvier 1785, pension de 300 liv., sur celle de 600 liv. qu'avait sa mère, qui vient de mourir. (*Registre du régiment de Berwick, de* 1776 *à* 1788.) — De Clarck, né le 17 octobre 1765, cornette blanc, rang de capitaine en 1784; a donné sa démission le 4 mars 1790, capitaine de remplacement dans Orléans-dragons le 11 juillet suivant, lieutenant-colonel du 2e cavalerie en 1792. (*Registre du 5e hussards (ci-devant Colonel-général et premier de l'arme), de* 1788 *à* 1793, fol. 60.) — Né de parents originaires d'Irlande. — Après avoir été employé à diverses ambassades, il parvint au grade de général en chef de l'armée du Rhin, fut suspendu de ses fonctions en 1793, incarcéré comme suspect, relâché, se retira en Alsace, et revint à Paris, où Carnot le fit nommer chef du bureau topographique en 1795. Envoyé en mission à l'armée d'Italie, il fut rappelé après le 18 fructidor, par suite de la disgrâce de Carnot, son protecteur, et resta sans emploi jusqu'au 18 brumaire. Chargé d'affaires auprès du roi d'Étrurie, pendant trois ans, il fut nommé conseiller d'État, et admis au cabinet de Napoléon qu'il suivit dans ses diverses campagnes jusqu'en 1807, époque à laquelle il reçut le portefeuille de ministre de la guerre. (*Dictionnaire des Dates*, par M. d'Harmonville, 1843, t. I, p. 861.) — Grand aigle de la Légion d'honneur en 1809. (*Almanach impérial de* 1812, p. 151.) — Pair de France le 4 juin 1814. (*Almanach royal de* 1817, p. 89.) — Il fut ministre de la guerre, sous Napoléon, de 1807 à 1814. — Rappelé à ce ministère, par le roi Louis XVIII, le 11 mars 1815, il suivit le roi à Gand, rentra avec Sa Majesté, céda le portefeuille de la guerre au maréchal Gouvion Saint-Cyr, le reprit au mois de septembre même année, devint maréchal de France en 1816, quitta le ministère en 1817, fut nommé ministre d'État, et mourut en 1818, à l'âge de cinquante-trois ans.

(3) Commandant à Grenoble au mois de mars 1815, il voulut s'opposer à l'en-

Maréchaux de camp : le marquis de Raigecourt-Gournay (Anne-Bernard-Antoine); le duc de Clermont-Tonnerre (Jules-Gaspard-Aimard), pair de France; Ducasse (Jacques-Nicolas) (1); le baron Pelleport (Pierre) (2); le baron de Cardenau

rée de Napoléon, mais ses troupes l'ayant abandonné, il resta fidèle au roi. Plus tard, il reconnut l'autorité impériale, et fut employé pendant les cent-jours, ce qui amena sa comparution devant un conseil de guerre qui l'acquitta. Honnête homme et brave militaire, le général Marchand était très-estimé dans l'armée. Le maréchal Randon, aujourd'hui ministre de la guerre, est son neveu.

(1) Né le 24 juillet 1771, fils de Bernard Ducasse, négociant et échevin de Bayonne, et de demoiselle Marthe Rigal, son épouse; parrain, M. Nicolas Lormand, écuyer; marraine, demoiselle Catherine Rigal. (*Actes de naissance de l'église paroissiale de Notre-Dame de Bayonne.*) — Sous-lieutenant au 5e de ligne en 1791, démissionnaire le 7 juin 1792. — Sous-lieutenant au 52e de ligne le 1 octobre 1792, adjoint aux adjudants généraux de l'armée des Pyrénées le 25 octobre suivant. — Capitaine adjoint provisoire en 1793; adjudant général chef de brigade en 1795. — Admis à une solde de retraite de 1,000 fr. en 1809. — Chef de division au ministère de la guerre en Westphalie en 1811. — Employé au quartier général du 11e corps de la grande-armée le 10 octobre 1812. — Passé à la suite de l'état-major du duc de Castiglione le 25 avril 1813. — Chef d'état-major de l'armée de Lyon le 7 janvier 1814. — Général de brigade le 3 mars suivant. — Commandant le département du Var le 25 janvier 1815. — Disponible le 15 avril 1815. — Commandant le département de la Nièvre le 1er septembre 1815. — En non-activité en 1817. — Inspecteur d'infanterie en 1818. — Commandant la 1re subdivision de la 15e division militaire même année. — Commandant le département de la Somme en 1820. — Disponible le 4 août 1830. — Admis au traitement de réforme le 1er septembre 1830. — Campagnes : partie de 1792, 1793, ans II et III aux armées des Pyrénées et de la Vendée; an XIV et partie de 1806, armée de réserve; partie de 1806, 1807 et partie de 1808 à l'armée du nord et à la grande-armée; fin de 1808 et partie de 1809 en Espagne; partie de 1812 et partie de 1813, à la grande-armée; 1814, à l'armée de Lyon. — Chevalier de Saint-Louis le 29 juillet 1814, commandeur de l'ordre le 23 mai 1825; commandeur de la Légion d'honneur le 9 novembre 1814, grand officier le 1er mai 1821. (*État de services.*) (Cet état ne dit pas quand M. Ducasse a été fait chevalier et officier de la Légion d'honneur.) — Baron Ducasse. (*Almanach royal de* 1817, p. 518.) — Mort à Bayonne le 29 mars 1836. (*Archives de la guerre.*)

(2) Soldat des premières guerres de la révolution, le général de Pelleport s'est élevé de grade en grade par son seul courage. Blessé de deux balles qui le frappèrent en pleine poitrine, à la défense de Paris, le 30 mars 1814, il fut accusé faussement, dans le *Moniteur* du 20 juillet 1857, d'avoir participé à la défection d'Essonne. On allait jusqu'à dire qu'il figurait un des premiers sur la liste des gé-



(Bernard-Augustin); Mocquery (Georges-Alexis) (1); le baron de Saint-Geniès (Jean-Marie-Neel Delisle de Falcon); le comte de Bruc (Claude-Marie) (2); le baron Lepin (3).

néraux de brigade qui avaient adhéré à cette convention. Le rédacteur reconnut, dans le numéro du même journal du 3 août suivant, que le général de Pelleport n'avait pris aucune part au mouvement opéré dans la nuit des 4-5 avril, mais il chercha à expliquer sa note précédente en attribuant au général une complicité morale, résultant de l'adhésion aux actes du gouvernement donnée par lui le 19 avril 1814, et qui aurait impliqué, selon lui, une approbation de tous les événements accomplis alors, et notamment de la défection des 4-5 avril. Le tribunal de première instance de la Seine, par jugement du 26 novembre 1857, reconnut que la première imputation était matériellement erronée, puisque le général était en danger de mort à l'époque indiquée, et hors d'état de prendre une part quelconque au mouvement de retraite du 6e corps. Il déclara, en outre, au sujet de la prétendue rectification, que l'acte d'adhésion du 19 avril, en le supposant signé par le général de Pelleport, n'était que la reproduction, soit dans la forme, soit au fond, de ceux qui étaient alors adressés au gouvernement nouveau. En conséquence, donnant au *Moniteur* acte de ses offres d'insérer ce que le tribunal déciderait, le tribunal ordonna l'insertion du jugement dans le *Moniteur*, dans un journal de Bordeaux, et condamna le rédacteur de l'article aux dépens envers toutes les parties. Il est bon de faire observer que le *Moniteur* lui-même a, dans sa collection, la liste des actes d'adhésion de 1814. Des membres de la cour de cassation, anciens conventionnels, des membres de la cour des comptes, anciens tribuns, Cambacérès, archi-chancelier, Regnier duc de Massa, président du corps législatif, Carnot, Berthier prince de Wagram, Mortier duc de Trévise, et une foule de généraux avaient adhéré aux actes du sénat bien avant le général de Pelleport, qui fut toujours un type d'honneur et de loyauté, et que le *Moniteur* a eu tort de prendre à partie. Le général a laissé des *Mémoires* fort intéressants, publiés par son fils; ils font à la fois estimer l'homme comme citoyen, et le soldat, comme un des bons et excellents généraux que la France est fière de pouvoir citer.

(1) Commandant (plus tard commandeur) de la Légion d'honneur, le 17 mars 1815. (*Almanach royal de* 1830, p. 318.) — Il fut reçu par MONSIEUR, le 8 janvier 1815.

(2) Général vendéen. (*Fiches de classement.*)

(3) Le baron Lepin (Pierre-Henri). — Sous-lieutenant d'artillerie à l'école de Châlons en 1792, lieutenant en second et lieutenant en premier en 1793, capitaine en second en 1794, capitaine en premier en 1801, chef d'escadron en 1803, lieutenant-colonel en 1806, colonel en 1807, maréchal de camp en 1811, retraité en 1820, lieutenant général honoraire en 1821, attendu qu'il a eu dix ans révolus du grade de maréchal de camp dans le courant de l'année où sa pension de retraite a été fixée, ce qui le rend susceptible d'obtenir le grade honorifique supérieur, aux



Colonels : le comte de Bouillé (François-Marie-Michel) (1), aide de camp de MONSIEUR; le baron de Beurnonville; le comte de Noailles (Alexis) (2), aide de camp de MONSIEUR; le comte de Castellane (Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface) (3); le baron Clément (Jacques-Valère); le marquis de Couhé-Vérac (Armand-Maximilien-François-Olivier de Saint-Georges); le duc de Fitz-James (4).

termes de la législation existante; attendu, en outre, qu'il a toujours servi avec la plus grande distinction, que, pendant le cours de sa carrière militaire, il a fait preuve de grands talents, d'un louable désintéressement, d'une probité à toute épreuve, et qu'il s'est vu forcé de solliciter sa retraite dans un âge peu avancé, à cause du fâcheux état de sa santé affaiblie par les fatigues de la guerre. (*Dossiers des Généraux.*)

(1) Auteur des paroles du chant français : *Vive le roi! vive la France!* musique de Persuis, exécuté sur le théâtre de l'Opéra, en 1814, et classé parmi les airs nationaux. — Pair de France. (*Almanach royal* de 1830, p. 117.) — Maréchal de camp, aide de camp du roi. (*Idem*, p. 576.) — Commandeur de la Légion d'honneur, le 30 octobre 1828. (*Idem*, p. 301.) — Gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux, depuis les événements de 1830.

(2) Ministre d'État, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la chambre des députés. (*Almanach royal de* 1830, pp. 97 et 147.)

(3) Né le 21 mars 1788, soldat au 5e léger en 1804, sous-lieutenant au 7e dragons, puis au 24e, en 1806; lieutenant en 1809, chevalier de la Légion d'honneur même année, capitaine en 1810, chef d'escadron en 1812, colonel-major du 1er régiment des gardes d'honneur en 1813, officier de la Légion d'honneur en 1814, colonel des hussards du Bas-Rhin (5e) en 1815, commandeur de la Légion d'honneur en 1821, colonel des hussards de la garde le 14 août 1822, rang de maréchal de camp le même jour, maréchal de camp titulaire en 1824, lieutenant général en 1833, grand officier de la Légion d'honneur en 1836, pair de France en 1837, grand'-croix de la Légion d'honneur en 1847, maréchal de France le 2 décembre 1852, commandant de l'armée de Lyon. — Campagnes de 1806 à 1809, de 1812 à 1814; campagnes d'Espagne en 1823 et de Belgique en 1832. — Lorsque, sous Louis-Philippe, M. le prince de la Moskowa protesta contre la sentence qui avait frappé son père en 1815 et contre les juges qui l'avaient condamné, le général de Castellane lui succéda à la tribune, malgré les cris de : Ne répondez pas! qui partaient de tous les côtés de la salle, et il déclara nettement que, tout en comprenant le sentiment qui animait l'orateur, il maintenait que son père, à lui, juge dans ce procès célèbre, avait fait son devoir en se prononçant pour la culpabilité du maréchal.

(4) Pair de France en 1814, colonel et premier gentilhomme de la chambre de

Le comte de Bréon (de Lancrau) (Alexis-Henri) (1).

Ancien colonel : le marquis de Persan (Anne-Nicolas Doublet).

Monsieur, comte d'Artois; maréchal de camp, aide de camp du roi Charles X; chevalier des ordres en 1825, commandeur de la Légion d'honneur. Après la révolution de 1830, il donna sa démission de pair de France, et fut nommé député par la ville de Toulouse. Deux fois les suffrages des électeurs l'envoyèrent au palais Bourbon, et il se distingua à la tribune par la franchise, l'éloquence et la loyauté de sa parole. Il mourut en 1838, regretté non-seulement par ceux qui partageaient ses convictions, mais encore par ses adversaires eux-mêmes. — Non-seulement M. le duc de Fitz-James parlait et écrivait avec une rare facilité, mais encore il était doué d'une mémoire peu commune. Nous avons un jour, alors que nous rendions compte des débats de la chambre des députés dans *la France*, tenu entre nos mains le discours, imprimé d'avance, qu'il prononçait à la tribune. Il parla pendant deux heures et demie, et ne se trompa pas d'un mot. Bien mieux, une nouvelle idée lui étant venue, il la plaça entre deux phrases, et continua son discours, sans aucune hésitation.

(1) Né le 28 août 1770, à Château-Gontier (Mayenne). — Fils de messire Alexis-Marc-Henri-Charles de Lancrau, chevalier, seigneur de Bréon et autres lieux, et de dame Geneviève-Françoise de la Barre de Loyeul, son épouse; parrain, messire René de la Barre, seigneur de Préaux, grand-oncle maternel; marraine, dame Henriette-Françoise Minaut, épouse de messire Alexis-Gabriel de Lancrau, chevalier, seigneur de Bréon, aïeul paternel. (*Acte de naissance, Dossiers des généraux.*) — Page de Monsieur en 1785, sous-lieutenant de remplacement au régiment de carabiniers en 1786, sous-lieutenant au 2e régiment de carabiniers en 1788, lieutenant au 1er carabiniers en 1791. — Émigré et passé à l'armée des princes en 1792. — Passé au régiment de Rohan-infanterie en 1793. — Passé au régiment de Rohan-hussards en 1795. — A cessé de servir en 1801. — Colonel par ordonnance du 25 novembre 1814, pour prendre rang du 15 avril précédent. — Employé près de Monsieur le 20 mars 1815. — Colonel des carabiniers de Monsieur le 27 septembre 1815. — Maréchal de camp disponible le 30 juillet 1823. — Admis au traitement de réforme, sous la réserve de ses droits à la retraite, par ordonnance de Louis-Philippe, le 20 août 1830. (*État de services, mêmes dossiers.*) — A fait les campagnes de 1792 à 1801, s'est trouvé au siége de Maestricht. A fait la campagne de 1815 en Belgique, auprès de Monsieur. (*Idem.*) — Chevalier de Saint-Louis le 13 août 1814. — Gentilhomme d'honneur de Monsieur. (*Almanach royal de* 1817, p. 64.) — Gentilhomme honoraire de la chambre du roi, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 56 et 376.) — Arrêté par suite de sa participation aux affaires de la Vendée en 1832, et dirigé sur la Flèche. (*Journal des Débats* du 15 juin 1832.) — Déclaré démissionnaire par décision du 30 mars 1833.



Lieutenant-colonel : le comte de Dampierre (Charles-Ignace-Pierre).

Majors (grade de lieutenant-colonel actuel) : le chevalier de Thilorier (Henri-Philippe-Justin); le comte Dessoffy de Cserneck (Louis-César-Hyacinthe) (1).

Chefs de bataillon : le comte de Roucy (Charles-Louis-Éblas); Flocard (Claude-Florent) (2); de l'Église (Jean); Boucher de Morlaincourt (Pierre-Hyacinthe) (3).

Chefs d'escadron : le prince de Chimay (François-Joseph-Philippe Riquet de Caraman), le comte de Caumont de la Force (François-Philibert-Bertrand-Nompar); le comte d'Argout (Eugène-Marie-Gabriel); le comte d'Espinchal (Hypolite); le comte Dessoffy de Czerneck (Charles) (4).

Lieutenant de roi : le baron de Bouillé (François-Gabriel).

Anciens capitaines : le marquis de Lahaye-Montbault (François René) (5);

(1) Major de cavalerie. (*Fiches de classement.*)

(2) Chef de bataillon au 82e de ligne. (*Fiches de classement.*) — Lieutenant-colonel du 64e de ligne, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 651.) — Retraité colonel du 31e de ligne, et commandeur de la Légion d'honneur, en 1831. (*Archives de la famille.*)

(3) Chef de bataillon du génie, nommé par ordonnance du 24 janvier 1816, pour prendre rang dans l'ordre du 3 novembre 1814. Il avait été reçu par Monsieur, le 20 octobre 1814. (*Fiches de classement.*)

(4) De Cserneck, orthographe du nom.

(5) De Lahaye-Montbault. Né à Saint-Sauveur de Givre, diocèse de la Rochelle, le 20 septembre 1769; cadet gentilhomme à l'École militaire en 1783, rang de sous-lieutenant dans les troupes le 20 septembre suivant; sous-lieutenant de remplacement aux dragons de Penthièvre (8e) le 20 juin 1790, émigré en 1791. (*Registre du 8e dragons, ci-devant Penthièvre, de* 1788 *à* 1793.) — Il s'offrit comme otage de Louis XVI, fit les campagnes de l'armée des princes, passa au service d'Autriche et fut nommé chef d'escadron lors de la restauration. En 1832, il organisa une bande de réfractaires, fut justement soupçonné d'avoir pris part au soulèvement ordonné par Madame, duchesse de Berry, mais sans que la preuve légale pût être établie, malgré les nombreuses visites domiciliaires que l'on fit à son château, situé près de Bressuire, et mourut en 1835 à Bagnères en Bigorre. (*Renseignements fournis par la famille.*)



Le marquis de Maillardoz (Constantin) (1).

Anciens officiers : le marquis d'Aramon (Pierre-Philippe-Auguste-Antoine de Sauvan); de Puységur (Pierre-Gaspard Herculin Chastenet); le comte de Saint-Chamans (Marie-Georges); le comte de Carbonnières (Louis-Eugène) (2); Favier (Jean-Michel); d'Auriol de Saint-Padous (François-Marie-Joseph); de Cornulier-Lucinière (Jean-Baptiste-Théodore-Benjamin) (3); de Couétus (Jean-Baptiste) (4); du Doré (Jacques-René Barbier); le vicomte Lur-Saluces; le comte de Montsaulnin (Jean-Baptiste-François) (5); Bodin de Galembert (Joseph-François-Henri); le chevalier de Bachet (Jean-Antoine-Alexandre); de Montgaillard; le marquis d'Ambly (Eugène-Charles-Antoine); de Flavigny (Antoine-Charles-Nicolas Branche); le comte d'Adhémar de Crausac (Jean-Baptiste-Antoine-Emmanuel) (6); Descourtils (Charles-Didier); de la Salle (Alain-Louis-Dieudonné Collinet) (7); de Grammont (Pierre-Henri de Dalmas); le vicomte de Caignon

(1) Ancien capitaine des gardes suisses. (*Fiches de classement.*)

(2) Sous-lieutenant (chef d'escadron) des gardes de MONSIEUR, comte d'Artois. (*Almanach royal de* 1817, p. 542.)

(3) Il fut reçu par M. de Cornulier, à Nantes, mais nous ne savons si c'est le chevalier de 1787 ou celui de 1791. (Voir 2e vol., pp. 410 et 489.)

(4) Sous-lieutenant au régiment de la Reine-cavalerie. (*État militaire de* 1790, p. 353.)

(5) Un autre M. de Montsaulnin, chevalier de Saint-Louis en 1715, est porté 1er volume, p. 297. D'Hozier, t. II, p. 144, cite M. de Montsaulnin (Louis), seigneur de Mennetreux, filleul de Louis XIV, mestre de camp à la suite du régiment de Clermont-prince-cavalerie, brigadier en 1745, mort même année, comme chevalier de Saint-Louis depuis 1715. Ce doit être le même, d'après le nom du régiment.

(6) Un autre d'Adhémar de Cransac, colonel, est porté plus loin, aux chevaliers reçus par Mgr duc d'Angoulême. — L'orthographe du nom est de Cransac, ainsi que le constate l'*Annuaire de* 1860, p. 282, où figure un officier du même nom, sous-lieutenant au 45e de ligne.

(7) Chevalier de la Légion d'honneur le 28 février 1815, officier le 8 janvier 1814. (*Archives de la famille.*) — Il fut reçu par MONSIEUR le 8 janvier 1815. (*Fiches de classement.*) — Colinet, orthographe du nom patronymique.



François) (1); de Cardaillac (Jean-Louis); de Galembert (Joseph-François-Henri) (2); le vicomte de Castellane (Esprit-Boniface); le chevalier de Vigier (Jacques); le chevalier de l'Église de Félix (Casimir-Scipion-Marie) (3); le comte de Carné (Louis-Marie); le marquis de Goyon-Marcé (Amaury-Louis-Hyacinthe); Odoard du Hazé (Philippe-François) (4); le chevalier Odoard du Hazé (Charles-Léonard) (5); Laugier de Beaurecueil (Philibert-Claude-Félicien) (6); Bruc de Li-

(1) Chevalier de Saint-Louis le 19 avril 1814. (*Registre de l'Émigration*, fol. 45.) — Reçu par MONSIEUR le 7 août. (*Fiches de classement.*)

(2) Comte. (*Titres de la famille.*)

(3) Né le 14 août 1769. Élève à l'École militaire avec Napoléon. Sous-lieutenant au régiment d'Aunis en 1786; il était lieutenant de grenadiers en 1792, quand il obtint du roi la permission de s'embarquer sur *le Diligent*, avec le capitaine de vaisseau du Petit-Thouars, son ami, pour aller à la recherche de la Peyrouse. L'expédition ayant été arrêtée dans les eaux du Brésil, il fut conduit en Portugal, et y resta jusqu'en 1801, époque à laquelle il rentra en France. Breveté capitaine le 20 février 1815. (*Renseignements fournis par la famille.*) — L'Église, sous-lieutenant au régiment d'Aunis. (*État militaire de* 1787, p. 196.) — Sous-lieutenant de chasseurs. (*État militaire de* 1790, p. 168, *même régiment.*) — Lieutenant. (*État militaire de* 1792, p. 115, *et de* 1793, p. 114.)

(4) Page du duc d'Orléans en 1784, sous-lieutenant au régiment d'Orléans-infanterie en 1787, émigré en 1791. — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, celles de 1793 et 1794 dans loyal-émigrant, celle de 1795 dans le régiment de Viomesnil, et celles de 1796 et 1797, dans la cavalerie, armée de Condé. — Est rentré en France et a servi de 1798 à 1801, comme chef de division dans l'armée royale de basse Normandie. — Est âgé de quarante-quatre ans. — A vingt-sept ans de services, y compris les campagnes. (*Registres de la Commission de* 1814, 3e tableau, no 63.)

(5) Page du duc d'Orléans en 1787, sous-lieutenant au régiment d'Orléans-infanterie en 1790, émigré en 1791. — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, celles de 1793 et 1794 dans loyal-émigrant, celle de 1795, comme sergent-major dans un corps commandé par le comte de Viomesnil, et celle de 1796, armée de Condé. — A fait les campagnes de 1797, 1798, 1799, 1800 et 1801, comme chef de division dans l'armée royale de basse Normandie, commandée par les généraux comte de Frotté et de Bruslart. (*Registre de la Commission de* 1814, 3e tableau, no 64.)

(6) Volontaire au régiment du Roi-cavalerie en 1787, sous-lieutenant en 1788, émigré en 1791. — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, celle de 1793 dans Maestricht, celles de 1794 et 1795 dans les hussards de Choiseul. — A reçu

vernière (Pierre-Marie-Michel) (1); le comte de Battine (Abel-Étienne-Florimond de Colomb) (2).

Chevaliers de Saint-Louis, reçus par S. A. R. Mgr duc d'Angoulême.

Mousquetaires, première compagnie : le comte de Talleyrand-Périgord (Augustin-Marie-Élie-Charles) (3), lieutenant; le comte de Sainte-Marie (Philippe-Louis) (4), maréchal des

une blessure grave, et a eu la main droite gelée. — A quatorze ans de services, y compris cinq campagnes, et dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 11e tableau, nº 59.)

(1) Il fut reçu par Monsieur le 25 février 1815. (*Fiches de classement.*)

(2) De Collomb de Bastine (Abel-Étienne-Florimond). — Gentilhomme du Dauphiné, émigré en Savoie en 1790, joignit, en 1792, à Bingen, l'armée de S. A. S. Mgr le prince de Condé, entra dans la compagnie formée des officiers des régiments d'Auvergne et de Médoc, passa ensuite dans les chasseurs nobles, et enfin au régiment de Durand, ci-devant Hohenlohe. — A fait toutes les campagnes, jusqu'au licenciement en 1801. — A reçu une dispense de huit ans en considération de plusieurs blessures. — A vingt-sept ans de services, y compris neuf campagnes et huit années de dispense. (*Commission de* 1814, 11e tableau, fol. 18.) — De Bastines, sous-lieutenant de fusiliers, 8e compagnie, régiment Durand, présent au licenciement en 1801. (*Campagnes de M. le prince de Condé*, par le marquis d'Ecquevilly, t. III, p. 244.)

(3) Officier de la Légion d'honneur, colonel du premier régiment de cuirassiers de la garde royale (à la formation en 1815). (*Almanach royal de* 1817, p. 557.) — Le duc de Périgord (Élie), gentilhomme de la chambre du roi, pair de France, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 55, 114 et 576.)

(4) Né à Paris le 5 février 1787, fils légitime de très-haut et très-puissant seigneur messire Antoine de Sainte-Marie, comte de Sainte-Marie, capitaine aux gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Pontillault et autres lieux, et de très-haute et puissante dame Adélaïde-Élisabeth de Fiennes le Carlier de Trolly, son épouse. (*Acte de naissance, paroisse de Saint-Paul.*) — Elève à l'école de Fontainebleau en 1805, sous-lieutenant au 10e chasseurs à cheval en 1806, lieutenant, aide de camp du général Penne en 1811, capitaine en 1813, maréchal des logis des mousquetaires, première compagnie, en 1814, avec brevet de chef d'escadron, chef d'escadron au 2e cuirassiers de la garde royale, à la formation, en 1815, breveté lieutenant-colonel en 1818, lieutenant-colonel du même régiment en 1823, colonel des cuirassiers de la reine (1er) en 1825. — Campagnes de 1806 et 1807 à la grande-armée, de 1808, 1809,



logis; le comte de Serre de Saint-Roman (Alexis-Jacques), maréchal des logis surnuméraire; de Bastard (Jean-François-Auguste), brigadier (1); le comte de Turenne (Henri-Amédée-Mercure), sous-lieutenant (brevet de colonel); d'Harembert (Hidulphe-François-Marie), sous-aide-major.

De Talon (Denis-Mathieu-Claire), lieutenant des grenadiers à cheval de la garde du roi (2).

Maréchaux de camp : le baron de Damas (Ange-Hyacinthe-

1810, 1811, à l'armée d'Espagne, de 1812, mi-partie en Espagne, et mi-partie en Russie, de 1813 en Allemagne; a suivi le roi à Gand, en 1815; a fait la campagne d'Espagne de 1823. — Blessé de deux coups de feu au combat de Gutesla en 1810, d'un coup de feu à Vachau (Leipsick) en 1813, de laquelle blessure il a eu l'avant-bras gauche cassé. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, officier le 29 décembre 1815, chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne (deuxième classe) en 1823. (*Registre matricule du 2e cuirassiers de la garde royale,* 2e volume.) — M. de Sainte-Marie demanda sa retraite en 1830, se souvenant qu'il était entré dans la garde royale par la protection spéciale de Mgr duc d'Angoulême. Mis en non-activité seulement, il protesta contre cette décision, déclara que ses convictions ne lui permettaient pas de rester au service, et sa retraite fut réglée en 1831. — Son père est porté chevalier de Saint-Louis en 1763, 1er volume, p. 565. Voici ses services : « Le chevalier de Sainte-Marie (Antoine), deuxième enseigne aux gardes en 1755, premier enseigne en 1757, sous-lieutenant en 1759, lieutenant en 1771, rang de colonel en 1774, capitaine en second de grenadiers en 1781, capitaine de la compagnie colonnelle en 1782, capitaine d'une compagnie de grenadiers en 1787, maréchal de camp en 1790; était présent le 31 août 1789. » (*Registre, gardes françaises, officiers,* 1786 *à* 1789.)

(1) De Bastard d'Estang, dit le comte Auguste de Bastard, chevalier de Malte, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, du Lion néerlandais, etc., a fait les campagnes de 1812 et 1813, a été blessé à Dresde, a reçu quatorze blessures à Leipsick et a été fait prisonnier, retiré officier supérieur. (*Archives de la famille.*) — Bastard de l'Estang, capitaine à l'état-major général de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, de Malte et de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 546.) — De Bastard d'Estang. (*Almanach royal de* 1830, p. 602.) — Chef d'escadron d'état-major. (*Almanach royal national de* 1842, p. 634.)

(2) Talon, colonel des lanciers de la garde (à la formation de 1815). (*Almanach royal de* 1817, p. 560.) Porté par erreur, dans cet *Almanach*, comme lieutenant général. — Vicomte Talon, gentilhomme de la chambre du roi, commandeur de la Légion d'honneur, maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1830, pp. 55 et 576.)

Maxence), gentilhomme d'honneur de Mgr duc d'Angoulême (1); le comte Hugo (Joseph-Léopold-Sigisbert) (2); le baron de Laporte (Jacques); le baron Berton (Jean-Baptiste) (3); de Vaudoncourt (Frédéric-Guillaume).

Adjudant commandant : Juchereau de Saint-Denis (Antoine-Pierre).

Colonels : le comte de Polignac (Camille-Henri-Melchior) (4), et le vicomte de Saint-Priest (Louis-Antoine-Em-

(1) Plus tard commandeur et grand'-croix de l'ordre. (Voir plus loin aux dignitaires.) — Rentré avec le roi, M. le baron de Damas fut nommé maréchal de camp le 22 juin 1814, et attaché comme gentilhomme d'honneur à Mgr duc d'Angoulême. Il le suivit, en 1815, dans la campagne du Midi, où il gagna son grade de lieutenant général, commanda une division en Espagne en 1823, se distingua dans cette campagne, et devint successivement ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères. Il occupait cette dernière fonction lorsqu'un jour, à la tribune, un député de l'opposition articula un fait que M. de Villèle contesta. Le député répondit qu'il était prêt à se rétracter si M. le baron de Damas lui déclarait qu'il était dans l'erreur. M. de Damas répliqua sur-le-champ que le fait était exact. C'était donner sa démission, mais c'était obéir à sa conscience, et parler en chevalier, en dignitaire de Saint-Louis. Nommé gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux à la mort du duc de Rivière, M. de Damas suivit son royal élève dans l'exil, l'éleva de manière à faire dire de lui ce que Mazarin disait de Louis XIV, et ne le quitta que lorsque ses fonctions cessèrent par la majorité du jeune prince. C'est une de ces natures d'élite que tous les partis honorent et respectent.

(2) Mort le 29 janvier 1828. — Père de M. Victor Hugo, membre de l'Académie française, pair de France, représentant du peuple aux assemblées constituante et législative de 1848 et de 1849, officier de la Légion d'honneur, aujourd'hui exilé.

(3) Adjudant commandant en 1812, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 283.) — Baron Berton, général de brigade le 30 mai 1813. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 432.) — Il ne fut pas employé activement en 1814, quoiqu'il se fût trouvé à la bataille de Toulouse, et que le maréchal Soult fût devenu ministre de la guerre. — Rallié à Napoléon en 1815, il commandait à Waterloo les dragons du général Excelmans. — Ses écrits contre la restauration le firent mettre à la retraite, et le carbonarisme fit en lui une recrue active. Envoyé à Saumur en 1822, pour y diriger le mouvement prêt à éclater, il échoua dans sa tentative; arrêté et traduit devant la cour d'assises de Poitiers, il fut condamné à mort, et exécuté le 5 octobre 1822. Né en 1774, il n'était âgé que de quarante-huit ans.

(4) Maréchal de camp le 4 juillet 1815. (*Almanach royal de* 1817, p. 320.)



manuel Guignard), gentilshommes d'honneur de Mgr duc d'Angoulême (1); de la Fons (Louis-Aimé) (2); le chevalier d'Adhémar de Cransac (Jean-Baptiste-Joseph) (3); le baron Chasseriau (Frédéric) (4); le vicomte des Cars (Amédée), gentilhomme d'honneur de Mgr duc d'Angoulême (5); le duc

Gouverneur du palais de Fontainebleau, menin de M. le Dauphin, aide de camp honoraire de Son Altesse Royale, commandeur de la Légion d'honneur le 15 juillet 1823. (*Almanach royal de* 1830, pp. 54, 85, 378 et 299.) — Cet officier général, frère cadet de M. le duc Armand et de M. le prince Jules de Polignac, était auprès de Mgr duc d'Angoulême, en 1815, dans la campagne du Midi, et en 1823 dans la campagne d'Espagne. Il fut décoré, dans cette dernière campagne, de la plaque de l'ordre de Saint-Ferdinand (4e classe).

(1) Gentilhomme d'honneur de S. A. R. Mgr duc d'Angoulême. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 45.) — Maréchal de camp le 9 avril 1815. (*Idem de* 1817, p. 520.) — Ambassadeur en Espagne, menin de M. le Dauphin, lieutenant général, commandeur de l'ordre et de la Légion d'honneur, grand'-croix des ordres de Charles III et Saint-Ferdinand d'Espagne. (*Idem de* 1830, pp. 47, 85, 374, 287 et 559.) (*a*) — Fils du chevalier de 1777, voir t. II, p. 248.

(2) Colonel de gendarmerie. (*Fiches de classement.*) — Maréchal de camp le 1er octobre 1814. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*) D'après sa famille, ses prénoms étaient Louis-Anne-Armand. — Les deux premiers, Louis-Anne, sont portés au relevé manuscrit des officiers généraux.

(3) Colonel du 29e de ligne. (*Fiches de classement.*) — Comte d'Adémar. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 486.)

(4) Adjudant-commandant. (*Fiches de classement.*)

(5) Émigré avec son père, rentré en 1814 avec Mgr duc d'Angoulême, colonel et gentilhomme d'honneur de Son Altesse Royale, maréchal de camp le 3 avril 1815, commandant l'avant-garde de l'armée du Midi au passage de la Drôme où il battit

(*a*) M. le vicomte de Saint-Priest était déjà colonel, lorsqu'en 1814, Mgr duc d'Angoulême l'attacha à sa personne comme gentilhomme d'honneur. En 1815, chargé d'une mission militaire par Son Altesse Royale, pendant la courte durée de la campagne de la Drôme, et promu maréchal de camp, nommé lieutenant général pour un fait d'armes, pendant la campagne d'Espagne, en 1823, toujours brave, résolu, fidèle, intrépide, son avancement militaire fut la juste récompense de ses services, de son dévouement et de sa haute capacité. En 1830, il représentait la France à Madrid, et il protestait contre l'étrange décret par lequel, en changeant l'ordre de succession dans la Péninsule, Ferdinand VII ouvrait pour ce malheureux pays une série de calamités. Sorti des affaires à la suite de la chute de Charles X, M. de Saint-Priest continua de servir la cause à laquelle il a voué sa vie, en dehors du mouvement politique, et il n'y rentra que lorsque le département de l'Hérault le choisit pour représentant, après la révolution de février. (*Monsieur le comte de Chambord à Wiesbaden*, 1860, in-18, p. 59 et 60.) — Le roi Ferdinand VII a fait M. le vicomte de Saint-Priest grand d'Espagne et duc d'Almazan, titres que le général a cédés à son fils.

de Guiche, premier écuyer de Mgr duc d'Angoulême (1); le

le général Debelle; lieutenant général, duc des Cars, commandeur de l'ordre, grand officier de la Légion d'honneur, pair de France, commandant la 3e division de l'armée d'Alger, grand'-croix de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, menin de M. le Dauphin. (Voir les *Almanachs royaux de* 1814-1815, 1817 et 1830.) — En 1823, il commandait la colonne qui prit le Trocadéro, et reçut une forte contusion dans la mêlée. En 1830, il se distingua à la prise d'Alger, et, toujours digne de son nom et de la fidélité des siens, il quitta l'armée lors de la révolution de 1830. « Ce général, a écrit le prince de Schwartzemberg dans sa *Relation de l'expédition d'Alger*, méritait complétement l'affection et la considération que chacun lui accordait. Brave devant l'ennemi, aimable dans ses manières, il réunissait les qualités du soldat à celles de l'homme du monde. Dans les combats et à la façon dont il supportait la fatigue, on l'aurait pris pour un grenadier, si son éducation et ses manières n'avaient révélé un homme du monde. C'était un vrai type de l'ancienne chevalerie française, et il était honoré même de cette partie de l'armée que ses opinions politiques éloignaient le plus de lui. Ce qui méritait particulièrement les éloges, c'était sa sollicitude affectueuse pour ses soldats. Jamais il ne se couchait sans s'être assuré que les blessés et les malades avaient reçu les soins réclamés par leur état. Aussi répétait-on que les blessés de la troisième division étaient déjà depuis longtemps à l'abri sous les baraques improvisées qui servaient d'hôpitaux, quand ceux des autres divisions restaient encore au bivouac, exposés à la chaleur du jour et au froid des nuits, si dangereux dans ces contrées. »

Un officier français de la troisième division, M. Théodore de Quatrebarbes, s'est fait l'interprète des mêmes sentiments. « Le duc des Cars, dit-il dans ses *Souvenirs d'Afrique*, s'acquit de nouveaux titres à la bienveillance de l'armée. Quand on le vit, où le péril était le plus grand, donner l'exemple de la plus belle bravoure et les ordres les plus sages, ménager la vie du soldat et exposer la sienne, pleine et entière justice lui fut rendue. L'on ne s'aperçut qu'il était grand seigneur qu'à son excessive politesse, et sa division reconnaissante n'a pas oublié qu'après la victoire, le premier soin du général qui avait partagé tous les dangers, fut d'établir un hôpital pour les blessés et les malades, tandis que ceux des autres divisions bivouaquaient encore sous la tente. » Après une telle justice rendue au duc des Cars, on conviendra que M. le Dauphin plaçait bien sa confiance.

(1) Fils du duc de Gramont, capitaine des gardes du corps du roi, émigré avec son père, rentré en 1814 avec Mgr duc d'Angoulême, nommé colonel, et premier écuyer de Son Altesse Royale. — Maréchal de camp en 1815, commandant la seconde brigade de la seconde division de cavalerie de la garde royale, à la formation, lieutenant général et grand officier de la Légion d'honneur en 1823, premier menin de M. le Dauphin en 1824. (Voir les *Almanachs royaux de* 1814-1815, 1817 et 1830.)



chevalier Sebastiani (Tiburce) (1); Roger (Jean-Baptiste-Augustin) (2).

Majors : le marquis de Dreux-Nancré (Hyacinthe-Louis-Ernest) (3); de Beaufranchet (Henri) (4); le comte de Marqueyssac (Pierre-Jean-Philibert).

Anciens lieutenants-colonels : le comte de Beaumont (Chris-

(1) Colonel du 11e léger. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 488.) — Le vicomte Sébastiani, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1829 (campagne de Morée), officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 576 et 287.) — Pair de France en 1837, grand officier de la Légion d'honneur en 1833, lieutenant général. (*Almanach royal national de* 1842, pp. 78, 265 et 629.)

(2) Chevalier de Saint-Louis le 24 octobre 1814; pension de 500 francs sur l'ordre le 15 juillet 1825, portée à 800 francs en 1829. (*Registres des Pensions de l'ordre de* 1814 *à* 1830.) — Il avait servi dans la Vendée, et, en 1814, il prit une part active au mouvement qui prépara l'entrée de Mgr duc d'Angoulême à Bordeaux. — Il fut capitaine de l'une des quatre compagnies de volontaires royaux à cheval, qui s'organisèrent volontairement pour servir de gardes du corps à Son Altesse Royale. — En 1815, il fut chargé de la garde du maréchal Ney, au Luxembourg, et ce fut avec une émotion profonde, et les larmes aux yeux, qu'il vint annoncer que l'arrêt de la cour des pairs avait reçu son exécution. Soldat, il avait accompli son devoir, mais homme, il déplorait cette mort anticipée. On a tant calomnié les royalistes, qu'il est bon de les montrer sous leur véritable jour, et nous rapportons ce fait parce qu'il est à notre connaissance particulière.

M. Roger fut colonel de la 24e légion de gendarmerie, à Arras. (*Almanach royal de* 1817, p. 576.) — Son fils, volontaire royal de Bordeaux, en 1814, dans la compagnie de son père, devint garde du corps, fut nommé lieutenant en second au 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, à la formation en 1815, passa ensuite brigadier dans les gardes du corps, compagnie de Noailles, quitta le service, par suite de la faiblesse de sa santé, et fut appelé à Froshdorf, à la mort du vicomte O'Heguerty, pour y diriger le service des écuries de M. le comte de Chambord, position que sa santé le força encore d'abandonner.

(3) Major (lieutenant-colonel) de cavalerie. (*Fiches de classement.*) — Lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de l'Orne, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 606.) — Colonel du 11e dragons. (*Annuaire militaire* de 1830, p. 456.)

(4) Major d'artillerie. (*Fiches de classement.*) Le chevalier de Beaufranchet, chevalier de la Légion d'honneur, colonel commandant le régiment de Toulouse, artillerie à pied. (*Almanach royal* de 1817, p. 580.)



tophe-Armand-Victoire); le marquis de Sasselanges (Jean-François-Regis de Saignard) (1).

Ancien officier supérieur : le comte de la Bélinaye (Charles) (2).

Ancien capitaine : d'Ablincourt de Gomiécourt (Charles-Mathieu) (3).

Anciens officiers : le vicomte de Bonald de la Rode (Louis-Gabriel-Ambroise) (4); le marquis de Saint-Simon (Étienne-Louis Dexmier d'Archiac); le chevalier de Vaudreuil (Pierre-Louis de Rigaud) (5); le baron de Gombault-Rasac (Chrysostome-Jacques-Marie); Bodin de Boisrenard (Gaspard-Constant); Canthillon de la Couture (Jean-Joseph) (6); le chevalier de Laulanhier (Marie-Charles-Marcel) (7).

(1) Ancien lieutenant-colonel de cavalerie. (*Fiches de classement*). — Sauhard, orthographe du nom patronymique. — Né en 1757, page du roi en 1772, premier page de 1776 à 1777, commission de capitaine de cavalerie en 1777, capitaine en second au régiment du roi, même arme, en 1780, capitaine-commandant en 1786, chef d'escadron à la formation de 1788, démissionnaire en 1792. (*Registre du 6e cavalerie, ci-devant régiment du roi, de* 1788 *à* 1793.) Émigré, a complété ses services à l'armée de Condé.

(2) Ancien capitaine; a vingt-six ans de services, y compris trois campagnes; voir pour les détails des services le tableau des maréchaux de camp, n° 16. (*Registres de la Commission de* 1814, t. II, n° 55, 19e tableau.)

(3) Colonel d'artillerie. (*Titres de la famille.*)

(4) Membre de l'Académie française, député et pair de France, ministre d'État, officier de la Légion d'honneur sous la restauration.

(5) Lieutenant à la suite du régiment d'artillerie d'Auxonne, en 1787; émigré en 1791, a fait les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795; se rendit ensuite en Vendée, jusqu'en 1797. — Quinze ans de services, y compris quatre campagnes, plus dix ans de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 10e tableau, n° 65.)

(6) Cantillon, orthographe du nom.

(7) Sous-lieutenant au régiment d'Angoulême-infanterie en 1786, embarqué en 1791 avec le second bataillon de son régiment pour la Martinique, revenu en France vers la fin de la même année. — Émigré en 1792, a fait la campagne de cette année dans la compagnie des officiers de son régiment, formée à l'armée des princes. Était en 1793 à la défense de Maestricht. A fait les campagnes de 1794 et 1795, comme officier au régiment de Viomesnil, et toutes les autres jusqu'au



De Boisdenemetz (Claude-Daniel) (1); le comte de la Suze (Alphonse-Louis Chamillart); Courtin d'Ussy (Antoine-Jacques-Authaire) (2); le comte d'Adhémar de Lanta-

licenciement de l'armée de Condé, dans les officiers nobles à pied. — Blessé en 1797. — A vingt-cinq ans de services, y compris neuf campagnes. (*Registre de la Commission de* 1814, 10e tableau, n° 86.) — C'est par une erreur d'impression qu'à la page 243 ci-dessus, dans un renvoi de note, nous avons dit qu'un M. de Laulanhier, capitaine au régiment de Champagne, était mort en 1771. Au lieu de cette date, il faut lire 1761. — Enfin M. de Laulanhier (François) (père d'Alexandre-François, voir plus haut, p. 129, et de Marie-Charles Marcel), dont nous n'avons pu retrouver la nomination sur les registres de l'ordre, a été chevalier de Saint-Louis. Son titre est constaté dans un brevet de pensions diverses, signé du roi Louis XVI, et contresigné : baron de Breteuil. Ces pensions montaient ensemble à 6,800 livres, réduites, en 1779, à 6,634 livres 10 sous. L'une d'elles lui était accordée comme argentier des enfants de France, auprès de feu madame Sophie, tante du roi Louis XVI, et une autre comme porte-manteau de madame Élisabeth de France. Dans une procuration à lui donnée en 1782 par madame la princesse de Guéménée, il est qualifié de chevalier de Saint-Louis, ancien aide major de brigade des gendarmes de la garde et capitaine de cavalerie. Enfin, dans une note adressée par lui aux commissaires liquidateurs des pensions, au commencement de la révolution, il déclare qu'il a servi aux gendarmes de la garde, depuis 1746 jusqu'en 1787, époque de la suppression de la compagnie, comme gendarme, sous-brigadier, brigadier, et qu'il a reçu le brevet de mestre de camp. (*Pièces communiquées.*)

(1) Le père de cet officier a été chevalier de Saint-Louis. La date de sa nomination étant antérieure à 1746, nous ne pouvons la préciser, mais la qualité est établie par la pension dont il jouissait sur les fonds de l'ordre. — « De Boisdenemetz, sert depuis 1735, exempt en 1737, colonel en 1742, brigadier en 1748, aide-major en 1752, enseigne en 1755, maréchal de camp en 1761 ; a une pension de 500 liv. sur le trésor royal, et une de 1,000 livres sur l'ordre, accordée le 15 juin 1755. Réside aux Thilliers, en Vexin, route de Rouen. — Chef de brigade en 1762. (*Registres, maison du roi, deuxième compagnie française* (*Beauvau*), 1750, fol. 10, *article : Exempts.*) » — Enseigne par brevet en 1755, chef de brigade et enseigne en 1762; a une pension de 500 livres sur la cassette. (*Même registre*, fol. 6, *article : Enseignes.*) — Lieutenant en 1765, retiré en 1771. (*Même registre*, fol. 5, *article : Lieutenants.*) — Marquis de Boisdenemetz. (*État militaire de* 1771, p. 149.) — Lieutenant général en 1780. (*État militaire de* 1782, p. 74.)

(2) Le comte Courtin d'Ussy, cadet gentilhomme au régiment de Vintimille (alors Berry) en 1787, sous-lieutenant aux dragons de Conti en 1789, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, celle de 1795 à Quiberon, a servi jusqu'en 1796. — Est âgé de quarante-quatre ans. — A quinze ans de services, y compris cinq campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 8e tableau, n° 69.) — Comte d'Ussy. (*État militaire de* 1790, p. 585.)



gnac (Maurice) (1); le chevalier de Meynard (François); de Grosson de Truc (Lazare-Marie-Bernard) (2); le marquis de Boisgelin (Bruno-Gabriel-Paul) (3); le comte Dutertre (Charles-Henri); le chevalier de Bongars (Alexandre-Louis); le comte de Chambrun (Louis-Charles); de Cardaillac (Charles-Louis-Henri-Gratien); de Larcy (Anne-François-Louis Saubert); le baron Nansouty de Beauregard (Jean-Baptiste-François Champion) (4); de Pleine-Selve (Joseph-Armand Macquerel) (5).

Lieutenant : de Langle (Augustin-Marie-Joseph).

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr le duc de Berry.

Le comte de Vaudreuil (Jean-Louis de Rigaud) (6), et de la Pelin (François) (7), gardes du corps du roi, compagnie de

(1) Ancien officier, colonel. (*Fiches de classement.*)

(2) Le chevalier de Grosson, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, ancien capitaine d'infanterie au service de Sa Majesté Très-Fidèle, chef de bataillon en retraite, auteur d'une notice très-intéressante sur le chevalier du Repaire, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, l'un des gardes du corps qui défendirent la reine, aux journées des 5 et 6 octobre 1789.

(3) Premier chambellan, maître de la garde-robe, pair de France. (*Almanach royal de* 1830, pp 55 et 115.)

(4) Ancien lieutenant des maréchaux de France. (*Fiches de classement.*)

(5) Volontaire au régiment de Médoc en 1775, cadet gentilhomme au régiment du Maine en 1776, lieutenant au même régiment en 1787, émigré en 1791, a fait la campagne à l'armée des princes en 1792, et s'est retiré en Allemagne en 1801.—Dix-neuf ans de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 11e tableau, no 46.)

(6) Chevalier de Saint-Louis le 31 août 1814, reçu le 4 septembre par Mgr le duc de Berry; nommé une seconde fois le 11 octobre 1814, par suite du travail suivant : « Le comte de Vaudreuil (Louis), lieutenant de cavalerie, attaché à la maison du roi, en 1784; capitaine dans Noailles-cavalerie, en 1788; émigré en 1791; a fait les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795. — Seize ans de services, y compris cinq campagnes, plus dix années de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 10e tableau, no 64.)

(7) De Lapelin (François), cadet gentilhomme en 1787, sous-lieutenant au régiment du Cap en 1788, lieutenant en 1791, compris comme lieutenant au 106e de



Noailles; de Bretteville (Pierre-Gabriel-Dominique le Normand), chevau-léger de la garde (1).

Lieutenants généraux : le comte de la Tour-Maubourg (Marie-Victor-Nicolas de Fay) (2); le chevalier Lucotte

ligne, en 1792, agrégé aux gardes du corps en 1792 (émigration), a fait les campagnes de 1792 à 1801, rentré en France en 1802, garde du corps, compagnie de Noailles, en 1814, brigadier le 1er avril 1815 (à Gand), maréchal des logis le 1er novembre même année, breveté capitaine de 1795, maréchal des logis de 1re classe (chef d'escadron), en 1821. (*État des officiers et gardes du corps qui ont fait la campagne de* 1823, *Archives de la guerre.*) — De la Pelin-Desbordes (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815) (*a*).

(1) Lieutenant-colonel, sans désignation de grade dans la compagnie. (*Fiches de classement.*) — Chef d'escadron, ancien chevau-léger, chevalier de Saint-Louis le 6 septembre 1814, pension de 300 francs sur l'ordre le 14 mai 1823, portés à 500 fr. le 1er avril 1826. (*Registre des Pensions de l'ordre, de* 1814 *à* 1830.)

(2) Aide de camp de Kléber en Égypte (1799). — Nommé général de brigade à Austerlitz. — Général de division en 1807, comte de l'empire. — Campagnes d'Espagne et de Russie. — Blessé plusieurs fois grièvement, notamment à la bataille d'Alexandrie (Égypte), à Friedland, à Leipsick, où un boulet lui emporta la cuisse. — Se distingua à Heilsberg (1807), à Mojaïsk (1812), à Dresde (1813). — Ministre de la guerre du 19 novembre 1819 au 13 décembre 1821. — Pair de France en 1814. — Ambassadeur à Londres. — Gouverneur des Invalides le 13 décembre 1821 (à sa sortie du ministère). — Sous son ministère, plusieurs ordonnances importantes furent rendues, entre autres celle du 23 octobre 1820, portant réorganisation de l'infanterie française. — Mort le 12 novembre 1850, âgé de quatre-vingt-deux ans. (*Annuaire militaire de* 1860, p. XLV.) — Chevalier des ordres du roi en 1820, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816, grand'-croix en 1818, grand officier de la Légion d'honneur en 1811, grand'-croix en 1814, ministre d'État, marquis de la Tour-Maubourg sous la restauration. — Après les événements de 1830, il se démit de sa dignité de pair et des fonctions de gouverneur des Invalides. — Il fut appelé en Allemagne par le roi Charles X,

(*a*) Frère de l'autre chevalier de 1814, porté p. 81. Tous les deux étaient fils du chevalier de 1776 (voir t. II, p. 236), et non de celui de 1778 (voir t. II, p. 263), comme cela a été dit p. 81. — Celui porté ci-dessus était l'aîné, et le cadet (p. 81), brigadier (capitaine) à la première restauration, a été retraité en 1815, comme chef d'escadron. Leur grand-père, chevau-léger de la garde, mort en 1743 de blessures reçues à Dettingen, était aussi, d'après les traditions de la famille, chevalier de Saint-Louis. Le chevalier, porté p. 81, était bien le père du garde du corps de 1826 à 1830. Il avait un autre fils, qui est aujourd'hui capitaine de vaisseau et qui a été fait officier de la Légion d'honneur en 1858, pour une action d'éclat. Le jeune de la Pelin, cité dans la note 4 de la p. 81, n'était point enseigne, mais aspirant de marine. Il est mort en Cochinchine le 29 juillet 1859, à vingt et un ans. Il a laissé un frère, aujourd'hui sous-lieutenant au 11e chasseurs. Enfin l'acte de décès du chevalier de 1778 (t. II, p. 263) donne à cet officier le titre de lieutenant-colonel qui ne se trouve pas sur les registres de la guerre.



(Edme-Aimé); le comte Roguet (François); le comte de la Ferrière-Léveśque (Louis-Marie) (1); le comte de Beaumont (Marc-Antoine); Lecourbe (Claude-Jacques) (2); le

comme gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux. — C'est une des plus belles, des plus glorieuses et des plus fidèles illustrations militaires de la France. — Lorsqu'on l'amputa sur le champ de bataille de Leipsick, il resta calme et tranquille, comme il l'avait toujours été sous le feu de l'ennemi, et voyant pleurer son domestique, il lui dit en souriant : Imbécile, de quoi te plains-tu ? tu n'auras plus qu'une botte à cirer.

(1) Le comte de la Ferrière Levesque (Louis-Marie). — Lieutenant-général-major, âgé de 58 ans. — Né à Redon (Ille-et-Vilaine). — Sous-lieutenant au 99e infanterie le 20 mars 1793, lieutenant en l'an II, aide de camp du général Bonnet en l'an III, rang de capitaine en l'an V, commandant des guides de l'armée de l'Ouest le 28 frimaire an VIII, rang de chef d'escadron par le maréchal Brune le 7 pluviôse suivant, confirmé le 12 nivôse an IX, admis au traitement de réforme le 1er messidor an X, chef d'escadron au 1er hussards le 9 nivôse an XI, passé au 2e hussards le 25 frimaire an XII, pour prendre rang du 7 pluviôse an VIII, major du 5e hussards le 7 octobre 1806, colonel du même régiment le 8 mars 1807, général de brigade le 15 mai 1811, major dans les grenadiers à cheval de la garde le 9 février 1813, général de division le 28 novembre suivant. — Campagnes : 1793, à l'armée de Rhin et Moselle ; 1794, 1795, 1796, à celles du Nord et Sambre-et-Meuse ; 1797, à celle de l'Ouest ; 1798, à celle de l'Angleterre ; 1800 et 1801, à celles des côtes de l'Océan et au siége de Philisbourg ; 1802, 1803, 1804 et 1805, à l'armée de Hanovre ; 1806 et 1807, à la grande-armée ; 1808, 1809, 1810, en Espagne ; 1811, en Portugal ; 1812, en Espagne ; total : 38 ans et seize jours de services, campagnes comprises. (*État des officiers non compris dans la réorganisation du corps des cuirassiers de France en* 1814, *et admis au traitement de non-activité, arrêté à Blois le* 22 *juillet* 1814, *par l'inspecteur général, maréchal prince de la Moskowa.*)

(2) Né en 1759 à Lons-le-Saulnier, soldat au régiment d'Aquitaine en 1778, chef de bataillon des volontaires du Jura en 1792, colonel à la bataille de Fleurus, général de brigade, général de division en 1799, exilé en 1804, pour s'être prononcé en faveur de Moreau. Nommé comte, grand officier de la Légion d'honneur, et inspecteur général d'infanterie, par le roi Louis XVIII, en 1814, il accepta un commandement, de Napoléon, en 1815, et mourut à Béfort le 23 octobre même année. Après la bataille de Zurich, en 1799, il fut chargé de suivre Suwarow dans sa retraite. Quoiqu'il n'eût que neuf mille hommes, il fit trente-cinq mille prisonniers, et arrêta court, au pied des Alpes, l'armée russe qui voulait envahir la France. Cet heureux résultat inspira le quatrain suivant :

Par trop d'emportement sujet à se méprendre,
Suwarow, vers Paris prenait son chemin droit,
Quand battu près Glaris, chacun dans cet endroit,
Lui dit : C'était *le courbe*, ami, qu'il fallait prendre.

comte Law de Lauriston (Jean-Jacques-Alexandre-Bernard) (1); le baron d'Armagnac; le baron Turreau de Li-

(1) Law de Lauriston aîné (Jacques-Alexandre-Bernard), né à Pondichéry le 1er février 1768. — A produit le certificat de noblesse exigé. — Élève le 1er septembre 1784. — Lieutenant en second le 1er septembre 1785, adjudant major le 1er avril 1791, capitaine en second le 22 août même année, aide de camp le 1er juin 1792, chef de brigade du 4e régiment d'artillerie légère le 19 pluviôse an III. A donné sa démission, qui a été acceptée le 16 germinal an IV, remis en activité le 4 ventôse an VIII, dans le grade de chef de brigade, général de brigade le 26 fructidor an X. (*Registres, lieutenants d'artillerie avant* 1789.) — Général de division le 1er février 1805, commandant de la Légion d'honneur à la création, en 1804, grand'-croix en 1814, grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de fer d'Italie, aide de camp de l'empereur Napoléon Ier, ambassadeur en Russie, commandant en chef le 5e corps de la grande-armée en 1813, capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires en 1815, commandant la 1re division d'infantérie de la garde royale à la formation même année, pair de France, ministre de la maison du roi, maréchal de France, grand veneur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816, grand'-croix en 1821, chevalier des ordres en 1825, mort en 1828. — Il fut embarqué en 1805 comme commandant d'une division sur la flotte de l'amiral Villeneuve, prit le fort Diamant, et revint assez à temps pour se trouver à Austerlitz. Il défendit Raguse en 1806, contre un ennemi décuple en nombre, soutenu par une flottille, prit Raab en 1809, et commanda à Wagram les cent pièces d'artillerie qui foudroyèrent l'armée autrichienne et préparèrent le succès de la journée. En 1813, il fut nommé au commandement en chef du 5e corps de la grande-armée, et fit cette campagne avec la plus grande distinction. Le baron Fain, dans le *Manuscrit de* 1813, constate les prodiges de valeur qu'il accomplit à Vachau (première journée de Leipsick). Chargé de défendre les faubourgs de Leipsick et de protéger la retraite de l'armée, il combattait avec son obstination accoutumée, lorsque la destruction du pont de l'Elster le fit tomber au pouvoir de l'ennemi. Conduit à l'empereur Alexandre, il fut reçu par ce souverain avec les égards les plus empressés, et la paix de 1814 le fit rentrer en France où Louis XVIII l'accueillit avec une bienveillance méritée par ses éclatants services. Appelé, en janvier 1815, à la charge de capitaine-lieutenant des mousquetaires, vacante par la mort du comte de Nansouty, il accompagna le roi jusqu'à Béthune, lors de l'échauffourée des cent-jours, fut chargé du licenciement de la maison militaire, l'opéra, et se retira ensuite dans ses foyers. En 1823, il assiégea et prit Pampelune, couronnant ainsi, par un acte d'un grand éclat, sa vie militaire si complète. Le roi Charles X, en apprenant la mort de ce fidèle serviteur, dit : Je perds un capitaine des gardes. Il lui destinait, en effet, cette charge alors si enviée. Le maréchal de Lauriston était neveu du chevalier de Saint-Louis de 1751, et fils du gouverneur général de Pondichéry, chevalier de Saint-Louis en 1761.



nières (Louis-Marie); le comte Decaen (Charles-Mathieu-Isidore) (1); le comte de Lobau (Georges Mouton) (2); le comte Sebastiani della Porta (Horace-François-Sébastien) (3); le

(Voir 2e volume, p. 180.) Il reçut, en 1823, la grand'-croix de Charles III du roi d'Espagne; en 1824, la grand'-croix de Saint-Vladimir de l'empereur de Russie, et une épée d'or lui fut décernée par la ville de Pampelune, comme expression de ses sentiments d'estime et de reconnaissance. (Voir *le Moniteur* des 23 *octobre* 1823, 1er *mars* et 8 *avril* 1824.)

(1) Comte de Caen, général de division, grand officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, en 1804. (*Almanach impérial de* 1812, p. 154 et 280.) — Comte Decaen, lieutenant général (général de division en 1800), — grand'-croix de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814, gouverneur de la 11e division militaire (Bordeaux). (*Almanach royal de* 1814, pp. 584, 423 et 444.) Porté sur la liste de proscription de 1815, au retour du roi, il quitta la France, rentra plus tard, par suite de l'amnistie, mais ne fut point replacé dans le cadre d'activité. En 1828, sa position étant très-précaire, il sollicita les bontés de Monsieur le dauphin, qui, ne voulant plus se souvenir de la conduite de ce général en 1815, écrivit de sa main en marge de la demande : « Envoyer sur-le-champ trois mille francs au général Decaen. » — Nous avons vu ce précieux autographe, reproduit par le journal *la France*, en 1838.

(2) Maréchal de France en 1830, mort en 1838.

(3) Colonel de dragons au 18 brumaire, il contribua à la réussite de cette journée.— En 1812, il était général de division, et grand-aigle de la Légion d'honneur (nommé le 7 avril 1807, campagne de Pologne). (*Almanach impérial de* 1812, pp. 281 et 151.) — Sa nomination comme général de division (depuis lieutenant général) est du 21 décembre 1805. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 423.) Il ne fut pas employé activement sous la restauration, et, nommé député par la Corse, il siégea au côté gauche, dans les rangs de l'opposition. Cependant il dit, pendant les journées de 1830, ce qu'aurait dit le plus fidèle sujet du roi. Dans la réunion des députés libéraux du 28 juillet, on proposa de s'associer aux combattants révoltés, et d'adopter le drapeau tricolore, qu'ils avaient pris. « Le général Sebastiani déclara que, pour son compte, il ne pouvait prendre part à de semblables discussions, et *qu'il n'y avait de drapeau national que le drapeau blanc.* (*Histoire de dix ans*, par M. Louis Blanc, t. I, p. 255.) » Le général Sebastiani fut ministre et maréchal de France sous Louis-Philippe, mais il conserva, dans de certaines circonstances, toute l'indépendance de son caractère. Il ne voulait pas la chute du roi Charles X, et, jusqu'au dernier moment, il insista pour qu'on reçût M. le duc de Mortemart, chargé de notifier le retrait des ordonnances et son avénement au ministère. En 1845, M. le prince de Polignac était revenu en France, après sept ans d'exil. Louis-Philippe exigea que M. de Polignac le reconnût comme roi, s'il voulait habiter la capitale. M. de Polignac refusa, et le maréchal Sebastiani répondit à



marquis de la Grange (Adélaïde-Blaise-François le Lièvre) (1).

Maréchaux de camp : le baron Colbert (Louis-Ferdinand-Alphonse); le baron Rougé (Antoine); le baron d'Aboville, aîné (Augustin-Gabriel); le baron d'Arnaud (Pierre-Louis); le baron de Jouffroy (Jean-Pierre) (2).

Louis-Philippe, qui s'indignait de cette résistance : « Sire, M. de Polignac ne peut faire, sans se déshonorer, ce que le roi lui demande. Votre Majesté sait combien je lui suis dévoué, mais je suis le cousin de M. de Polignac, et je renierais cette parenté s'il cédait à l'injonction qu'il a reçue. » Nous tenons ce fait de M. le prince de Polignac, très-reconnaissant de cette déclaration loyale, qui amena une brouille momentanée entre Louis-Philippe et le maréchal.

(1) Baron de l'empire, général de division, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 280.) — Marquis de la Grange, capitaine-lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires de la garde du roi, lieutenant général le 29 juin 1809. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 41 et 424.) — Commandeur de l'ordre le 5 janvier 1815, gouverneur de la 20e division militaire (Périgueux). (*Almanach royal de* 1817, pp. 445 et 528.) — Grand'-croix de l'ordre le 17 août 1822, commandeur de la Légion d'honneur en 1825, gouverneur de la 18e division militaire (Dijon). (*Almanach royal de* 1830, pp. 284, 299 et 575.)

(2) Le baron de Jouffroy (Jean-Pierre), fils du chevalier de Saint-Louis de 1779 (voir t. II, pp. 276-277), né à Boulot (Haute-Saône) le 20 juillet 1766. — Canonnier au régiment de la Fère en 1781, sergent en 1786, sergent-major en 1792, lieutenant en second même année, adjudant major en 1794, capitaine d'état-major (première classe) même année, chef de bataillon-sous-directeur en 1797, colonel-directeur en 1805, général de brigade en 1811, retraité le 1er janvier 1816, admis dans le cadre de réserve en 1831, retraité de nouveau en 1832. — Campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814.—S'est trouvé aux siéges de Namur et de Maëstricht ; a été assiégé dans Valenciennes, où il a reçu deux coups de feu, et est sorti prisonnier avec la garnison ; dirigeait des batteries d'attaque au siége de Lyon ; s'est trouvé aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Wagram, de la Moskowa, de Krasnoé, de la Bérésina ; a été chargé, pendant une partie de la retraite, du commandement de l'artillerie du corps d'armée du maréchal prince d'Eckmuhl, l'a sauvée à cinq lieues en avant de Krasnoé, en faisant dix lieues à travers champs ; a créé à Hambourg, en 1813, tous les attirails, affûts, etc., nécessaires à la défense de la place attaquée par les Russes et alliés ; s'est trouvé aux affaires des 9 et 17 février 1814, dans les iles de Vailensbourg. — Membre de la Légion d'honneur en 1803, officier en 1804, commandant en 1807, chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1814. — Cinquante-quatre ans sept mois cinq jours de services. (*Dossiers des généraux.*) Reçu le 6 août par Mgr le duc de Berry.

Le baron de Cardenau (Bernard-Augustin) (1).
Adjudant-commandant : Petiet (Augustin-Louis) (2).

(1) Général de brigade, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 282.) — Maréchal de camp le 1er mars 1807. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 429.) — Né à Dax le 5 août 1766, d'une famille ancienne et distinguée dans la magistrature. — Volontaire au 1er bataillon des Landes en 1791 ; sous-lieutenant et lieutenant en 1792, au 80e de ligne, plus tard 148e demi-brigade. — Campagne de 1794 à l'armée des Pyrénées occidentales ; détaché avec la Tour-d'Auvergne au poste de Jolimont, ils contribuèrent ensemble à la défense de ce poste avantageux. Sa conduite lui fit donner la direction de la colonne destinée à attaquer sur ce point l'armée espagnole, et la prise des redoutes de Baya et Béra ouvrit aux Français l'entrée en Espagne. Adjudant général, chef de bataillon, sur le champ de bataille, le 8 brumaire an II, sa nomination fut confirmée par une loi particulière du 18 du même mois. Adjudant général chef de brigade (colonel) le 25 prairial an III, attaché à l'état-major du général Moncey. — Passé en l'an IV à l'armée des côtes de l'Océan, commandée par Hoche. Chef de brigade, en l'an VII, du 101e de ligne, alors à l'armée du Rhin, il passa à l'armée d'Italie, et était à Marengo, où il eut trois chevaux tués sous lui en repoussant les charges de cavalerie d'un ennemi bien supérieur en nombre, qui ne put pas l'entamer. Membre de la Légion d'honneur le 19 frimaire an XII, et officier de l'ordre le 25 prairial suivant. Après la paix d'Austerlitz, envoyé à Naples avec son régiment. — Général de brigade le 1er mars 1807, pour sa belle conduite au siége de Gaëte. — Chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles, et commandeur du même ordre en 1808. — Appelé en 1808 à faire partie de la division envoyée aux îles Ioniennes ; baron de l'empire en 1809 ; rentré en 1814 avec sa division. — Chargé, pendant les cent-jours, de l'organisation des gardes nationales de la 5e division militaire ; remis en non-activité au retour du roi ; député de 1818 à 1822 ; démissionnaire à cette dernière époque ; nommé de nouveau député, après la révolution de Juillet. — Placé dans le cadre de réserve, et admis à la retraite en 1832. — Mort le 21 janvier 1841. (*Services communiqués par la famille.*) — Il avait épousé mademoiselle de Borda, nièce du membre de l'Académie des sciences, chevalier de Saint-Louis en 1776. (*Voir* 2e vol., p. 242.)

(2) Le baron Petiet (Auguste-Louis), adjudant commandant le 6 novembre 1813. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 440.) — Colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur (*Almanach royal de* 1830, p. 580.) — Maréchal de camp. (*Almanach royal national de* 1842, p. 650.) — Maréchal de camp le 5 juillet 1815, par décision du gouvernement provisoire. (*Relevé du manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*) — Cette nomination fut annulée au retour du roi, mais les promotions des cent-jours furent rétablies, à leur date, sous le règne de Louis-Philippe. Le baron Petiet, devenu grand-officier de la Légion d'honneur et député, est mort en 1858. (Voir le *Moniteur de l'armée* de 1858.)



Colonels : le comte de Saint-Chamans (Alfred-Anne-Robert) (1), (chasseurs à cheval du roi, 1[er] régiment de l'arme); le comte de Rohan-Chabot (Anne-Louis-Ferdinand), aide de camp de Mgr le duc de Berry; le prince de Laval (Anne-Pierre-Adrien de Montmorency); le baron Clouet (Anne-Louis-Antoine) (2); Achard (Jacques-Michel) (3); le baron de Saint-Mars (Charles-Joseph) (4); le comte de Montagu-Lomagne (Antoine-Thérèse-Joseph) (5); le comte de Grouchy (Alphonse-Frédérique-Emmanuel) (6); le comte de Talhouet-Bonamour (Auguste-Frédéric) (7).

(1) Colonel des dragons de la garde à la formation, en 1815, commandeur de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814. (*Almanach royal de* 1817, pp. 559 et 469.)— Maréchal de camp, commandant la 1[re] brigade de la 2[e] division de cavalerie de la garde royale, grand officier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, 3[e] classe, gentilhomme de la chambre du roi. (*Almanach royal de* 1830, p. 615.)

(2) Colonel, aide de camp. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1815.) — Colonel du 19[e] léger en 1821. — Maréchal de camp le 25 octobre 1823, en Espagne.— Commandeur de la Légion d'honneur le 30 octobre 1829. — Commandant la 3[e] brigade de la 1[re] division de l'armée expéditionnaire d'Afrique, en 1830. — Brave et excellent officier de l'empire, condamné à mort, par contumace, en 1832, pour participation aux événements de la Vendée, passé en Portugal, où il défendit les droits du roi don Miguel I[er].

(3) Colonel du 89[e] de ligne. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 488.)

(4) Colonel de cavalerie. (*Fiches de classement.*) — Colonel d'état-major en 1809, officier de la Légion d'honneur. Sous-chef de l'état-major de la 1[re] division de cavalerie de la garde royale. (*Almanach royal de* 1817, pp. 521 et 555.) — Vicomte de Saint-Mars, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, secrétaire général de la chancellerie de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 334.)

(5) Ancien colonel. (*Fiches de classement.*)

(6) Colonel du 12[e] chasseurs à cheval. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 490.)

(7) Marquis de Talhouet, colonel des chasseurs à cheval de Berry (7[e]). (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 490.)—Commandeur de la Légion d'honneur (27 décembre 1814), colonel du 2[e] régiment de grenadiers à cheval de la garde royale (à la formation, en 1815). (*Almanach royal de* 1817, pp. 470 et 556.) — Pair de France (en 1819), grand officier de la Légion d'honneur (le 31 octobre 1829), maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1830, pp. 116, 293 et 375.)



Potier (Pierre-Jacques) (1); le comte de Mahony (Jean-François) (2); le baron de Juniac (Jacques Begoügne).

Le duc de Montmorency (Anne-Charles-François), aide-major général des gardes nationales de Paris.

Majors (grade actuel de lieutenant-colonel) : le vicomte du Couédic de Kergoualer (Charles-Louis) (3); Riqueur dit Lainé (Pierre-Marie) (4);

(1) Colonel de cavalerie. (*Fiches de classement.*) — Comte de Pothier, officier de la Légion d'honneur, colonel des chasseurs de la garde royale (à la création, en 1815). (*Almanach royal de* 1817, p. 560.) — Le comte Potier, gentilhomme de la chambre du roi, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 55 et 576.)

(2) Ancien officier, colonel. (*Fiches de classement.*) — O Mahony, orthographe du nom.

(3) Entré dans la marine en 1791, émigré même année, a fait les campagnes de 1791 et 1792. — Passé au service d'Autriche. — A servi jusqu'en 1801. — Blessé en 1796 et en 1799, étant chargé d'une mission particulière du prince de Condé et du duc d'Enghien. — Il a été proposé pour la croix de Saint-Louis par le prince de Condé; elle lui fut accordée par le roi, mais il ne put la recevoir, parce qu'il était absent par congé. — Rentré en France en 1812, il prit du service et a fait les campagnes de 1812 et 1813. — A été fait prisonnier, à Dresde, en 1813. — Vingt-trois ans de services ou campagnes. (*Commission de* 1814, 1er vol., 3e tableau, 5e classe, n° 69.) — Fils du commandant de la *Surveillante*, chevalier de Saint-Louis en 1777. — (Voir 2e vol., p. 234.) — Blessé le 6 octobre 1799 à Constance, et le 6 octobre 1813 à Dresde. (*Archives de la famille.*) — Un du Couédic, lieutenant de vaisseau, est porté chevalier de Saint-Louis en 1796 (voir plus haut, p. 26), et un autre est porté chevalier en 1799 (voir p. 57).

(4) Le baron Lainé (Pierre-Marie), né à Nantes le 22 décembre 1768. — Garde national en 1789, fusilier au 1er bataillon, compagnie de la Loire-Inférieure, en 1791, caporal et sergent même année, sergent-major et sous-lieutenant en 1792; lieutenant en 1793, capitaine le 1er pluviôse an III, chef d'escadron en 1807, major (depuis lieutenant-colonel) du 6e régiment de chasseurs à cheval en 1813, le régiment devenu chasseurs de Berry en 1814. — Lieutenant-colonel de la gendarmerie de Paris en 1816, mis en disponibilité en 1820, époque de la suppression de la place de lieutenant-colonel. — Services réglés jusqu'au 1er mai 1823. — Trente ans cinq mois et quinze jours de services. — Campagnes : 1792, à Saint-Domingue; 1793, aux États-Unis; en l'an III, à l'armée de l'Ouest; en l'an IV, en l'an V, et en l'an VI, sur les côtes de Brest; ans VII et VIII, sur les



Le comte de Raguet-Brancion (Louis-François-Henri) (1).

Anciens lieutenant-colonels : le duc d'Estissac (François de la Rochefoucauld); Viénot de Vaublanc (Vincent-Marie) (2).

Chefs d'escadron : le prince de Bauffremont (Alexandre-Emmanuel-Louis); le baron de Chamoy (Louis-Jacques Rousseau) (3); le comte d'Artaize de Balay (Alexandre) (4); le comte de Palys (François-Nicolas Demaretz) (5); Barry (Claude-François) (6).

(1) Major du régiment de Berry. — Mort le 5 janvier 1827. (*Fiches de classement.*)

(2) Baron Vaublanc, officier de la Légion d'honneur, préfet de la Moselle. (*Almanach impérial de* 1812, p. 441.) — Comte de Vaublanc. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 297.) — Ministre d'État, grand officier de la Légion d'honneur le 18 décembre 1814. (*Almanach royal de* 1817, pp. 75 et 159.) — Il fut ministre de l'intérieur du 26 septembre 1815 au 7 mai 1816. — Nous avons cité, 1er volume, p. 448, M. de Vaublanc (Charles de Viénot), capitaine au régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis en 1757. — Voici ses services exacts : Né en 1720, est de Beaune; lieutenant en second en 1742, lieutenant même année, capitaine en 1746, major en 1759, rang de lieutenant-colonel en 1762, lieutenant-colonel du régiment de la Sarre en 1765. (*Registre du régiment de Navarre, de* 1763 *à* 1766.) — Rang de colonel en 1767, blessé d'un coup de feu à Dettingen; — brigadier en 1769. En 1767, gratification annuelle de 1,200 livres et gratification extraordinaire de même somme. — 1765, exact pour la discipline et la fermeté, fait pour être un excellent lieutenant-colonel. — 1764, excellent lieutenant-colonel. — 1769, officier de la plus grande distinction, il joint à beaucoup d'activité et d'intelligence une grande fermeté, et il fait remplir aux soldats et aux officiers leur devoir avec autant de gaieté que d'exactitude. (*Registre du régiment de la Sarre, de* 1765 *à* 1766.) — Maréchal de camp en 1780, pension de 800 livres sur l'ordre, obtient un traitement de 2,800 livres en conservant sa pension sur l'ordre, et sa gratification annuelle de 1,200 livres. (*Registre du régiment de la Sarre, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Ancien garde du corps de Louis XVI. (*Fiches de classement.*) Déjà porté plus haut, p. 87. — Cité de nouveau ici, à cause de sa réception.

(4) Ancien chef d'escadron. (*Fiches de classement.*)

(5) Ancien chef d'escadron (*Fiches de classement.*)

(6) Chef d'escadron aux dragons royaux de France (*Fiches de classement*), ci-devant dragons de la garde impériale. — Son fils, M. Barry (Étienne-Émile-Henry), colonel du 78e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur (*Annuaire militaire de* 1860, p. 354), militaire d'un vrai mérite et d'un grand



Anciens officiers supérieurs : le comte de Maillé (Charles-Marie-Bélisaire); le comte de Beaumont (Charles) (1).

Capitaine : Potier de Raynan (Claude-Jean-Baptiste).

Anciens capitaines : le comte de Montalembert (René-Marc-Marie-Anne); le comte de Clinchamp d'Aubigny (Paul-Louis-Antoine); Fremin du Mesnil (Gabriel-François-Charles) (2); le chevalier de Lardenoy (Louis-Mathieu-Godefroy); le chevalier des Essart (Louis-Emmanuel de Lafont) (3); le marquis de Bonneval (Louis-César-François) (4).

Anciens officiers : le chevalier de Lambot) (Paul-Grégoire) (5); le marquis de Choiseul-Meuse (Jean-Baptiste-Armand-Maximilien); le comte d'Espinchal (Louis-Henri); le

avenir, a été mis plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée de Crimée par le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, et a été nommé commandant de Sébastopol après la prise de cette ville. Nommé lieutenant-colonel le 30 juin 1855, cette date indique que c'est en Crimée et devant l'ennemi qu'il a gagné ce grade. — Sa promotion comme colonel est du 29 mai 1859.

(1) Membre de la Chambre des députés pour le département d'Indre-et-Loire. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 72.)

(2) A commencé à servir en 1775 dans le régiment de Penthièvre-infanterie capitaine en 1787, retiré le 1er avril 1791, avec l'assurance de la croix à vingt-quatre ans de services. (*Registre de Penthièvre-infanterie* (78e), *de* 1788 *à* 1793.)

(3) Le chevalier des Essarts de Lafons, sous-lieutenant au régiment Royal-vaisseaux en 1788, émigré en 1792, a fait toutes les campagnes jusqu'en 1801. — Vingt-deux ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 11e tableau, n° 37.)

(4) Ancien aide de camp de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon. (*Fiches de classement.*)

(5) Soldat de l'armée de Condé et de Quiberon; lieutenant-colonel de la légion des Bouches-du-Rhône en 1815. Il défendit intrépidement le maréchal Brune, à Avignon, mais, pendant qu'il était aux prises avec une partie des assassins, une autre bande tourna la maison où le maréchal se trouvait, découvrit le toit et consomma le crime. Un fait peu connu, c'est que Brune fut victime d'une odieuse calomnie. Le bruit avait couru, en 1814, qu'ancien imprimeur, Brune avait porté la tête de la princesse de Lamballe autour des murs du Temple, et ce bruit, renouvelé en 1815, causa sa mort. On ne poursuivit pas en lui le maréchal d'empire, revenu à Napoléon, mais le septembriseur. M. de Lambot fut ensuite colonel de la légion de l'Isère, et le roi le nomma maréchal de camp à la promotion du sacre, 22 mai 1825.



comte de Clarac (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste); le comte de Mareil (Charles-Antoine Chaumont); Leschassier de Méry (Jacques-Étienne); de Riencourt (Louis-Fortuné); Cavalier (Joseph) (1); le Pelletier de Molandé (Louis-Auguste-Alexandre); de Boisdenemetz (Armand-Maximilien) (2); le comte de Cumont (Louis-Thimothée-François-Charles); le baron d'Artaize (Charles-Maurice de Meckenem) (3); le comte de Meynard (Charles-Cosme-Marie) (4); Reghat-Quincy (Pierre-Polycarpe-Casimir) (5); le vicomte Dutertre (Alexandre-Maximilien); le vicomte de la Porte-aux-Loups (Henri-Gaspard); le marquis de Vigny (Anne-Claude) (6); de Lencquesaing (Albert-Joseph) (7); d'Avesgo, chevalier de Coulon-

(1) Lieutenant. Est âgé de quarante-deux ans, a dix-huit ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814, 21e tableau, 5e classe, n° 1.) — Né à Vidauban (Var) en 1772. — Volontaire dans la légion de Colbert en 1792, lieutenant de cavalerie dans la même légion, même année; passé aux hussards de Salm en 1793 par suite de licenciement, lieutenant au régiment de Baschi-hussards en 1794, incorporé avec son grade dans les dragons d'Enghien en 1798, breveté capitaine de cavalerie le 27 janvier 1815, pour prendre rang du 1er mai 1800. Campagnes de 1792 à 1801, à l'armée de Condé. Blessé à Biberach en Brisgau, en juillet 1796, et à Neustadt, le 26 octobre même année. (*Certificat de services délivré par le comte d'Ecquevilly, maréchal général des logis de l'armée de Condé.*) — Les fils de cet honorable officier ont embrassé l'état ecclésiastique, et dirigeaient l'institution d'Avon, près Fontainebleau, qu'ils viennent de transférer à Paris. L'aîné est chanoine honoraire de Meaux.

(2) Capitaine aux chasseurs de Languedoc. (*État militaire de* 1790, p. 396.) — Il passa dans la garde constitutionnelle du roi Louis XVI en 1791. (*Archives de la famille.*)

(3) Meckenheim, orthographe du nom patronymique.

(4) Fils du chevalier de 1752. (Voir 1er vol., p. 425.) — Frère aîné de l'ancien officier porté ci-dessus, p. 121. — Capitaine au régiment du Roi-infanterie. (*État militaire de* 1790, p. 154.) — Colonel de grenadiers royaux anglais en 1795. (*Archives de la famille.*)

(5) Reghart-Quincy, orthographe du nom.

(6) Chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814, reçu le 16 par Mgr le duc de Berry. — Porté une seconde fois, et par erreur, dans le travail du 2 novembre 1815. (*Fiches de classement.*)

(7) Ancien lieutenant. Aspirant au corps royal d'artillerie en 1790, émigré en

ges de Montchevriel (Louis-Charles) (1); Hennet (Louis-Farnèse-Platon) (2); Richemont (Gabriel).

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr le prince de Condé.

Colonel : Borelli de Mazenod de Mondesir (Daniel-Charles-Michel) (3).

Anciens officiers : de Maussabré (Louis-François-Hypolite-Isidore); le marquis de Commandaire de Saint-Geniès (Césarion-Louis-Jean-Baptiste-Henri-Joseph-François-Casimir); de Caze (Alexandre-Louis) (4).

1791, agrégé à la compagnie des officiers du régiment d'Auxerrois, avec laquelle il fit la campagne de 1792; était en 1793 à la défense de Maëstricht. — A fait les campagnes de 1794, 1795 et 1796, dans Royal-allemand. — En 1797, lieutenant aux chevau-légers de Darmstadt. — A servi dans ce corps jusqu'en 1806, et y a fait les campagnes de 1797, 1798, 1799 et 1800. A vingt-quatre ans de services, y compris neuf campagnes. (*Registre de la Commission de* 1814, 10e tableau, p. 118.)

(1) D'Avesgo, chevalier de Coulonges-Montchevreil (Louis-Charles). — Ancien lieutenant. — Page de la petite écurie, sous-lieutenant dans Royal-dragons en 1778, jusqu'en 1788, époque à laquelle le régiment fut licencié. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792, et celles de 1794 à 1801, à l'armée de Condé. — Trente-deux ans de services, y compris huit campagnes. (*Commission de* 1814, 9e tableau, n° 10.) (*a*).

(2) Louis-François Platon, d'après la famille.

(3) Nommé en 1814, il fut reçu par Mgr le prince de Condé le 16 mars 1816. (*Fiches de classement.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis le 5 novembre 1814, reçu le 13 novembre par Mgr le prince de Condé. (*Registre des réceptions faites par Son Altesse Sérénissime en* 1814 *et* 1815.) — Lieutenant. Émigré en 1790, aide de camp du comte de Vogué en 1792, a fait la campagne de 1792 avec cet officier général, ensuite volontaire jusqu'en 1801; a fait toutes les campagnes de l'émigration. — Est âgé de

(*a*) M. de Coulonges, capitaine au régiment Royal-cavalerie, porté chevalier de Saint-Louis en 1748, 1er volume, p. 412, se nommait Pierre-Louis d'Avesgo de Coulonges. — Né le 26 octobre 1714, à Bellesme au Perche, il fut page du roi en 1733, cornette dans Royal en 1736, lieutenant en 1741, capitaine en 1742, et se retira en 1758. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal.*)

On nous a encore signalé M. d'Avesgo (Louis-François), comte de Coulonges, ancien officier de Royal-dragons, ancien colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 12 janvier 1816, pour prendre rang du 15 juin 1795. Nous n'avons pu le retrouver sur les registres de l'ordre, mais la nomination est assez récente pour que la famille ait un titre.



Du Campe de Rosamel (Claude-Marie) (1).

soixante-trois ans. — A vingt et un ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 11e tableau, n° 82.)

(1) Cadet-gentilhomme au régiment royal-Navarre en 1780, sous-lieutenant en 1783, émigré en 1792, a fait toutes les campagnes de l'émigration jusqu'au licenciement en 1801. — Trente ans de services, y compris neuf campagnes. (*Registres de la Commission de* 1814, 17e tableau, n° 48.) — Né le 7 septembre 1772, à Frencq (Pas-de-Calais), fils de messire Claude-Marie du Campe, chevalier, seigneur de Rosamel, Frencq, Seguière, Courteville, Zelucq, etc., chevalier pensionnaire de l'ordre de Saint-Louis, mestre de camp, major du régiment royal-Navarre (Voir 1er vol., p. 515), et de dame Marie-Joseph Leblond Duplouy — Son parrain fut messire Louis-Claude du Campe, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Bourgogne, grand-oncle du côté paternel, et, sa marraine, dame Marie-Anne Leblond, épouse de messire Charles de Grouges, seigneur de Limmerville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major du régiment de Bellefond-cavalerie, tante du côté maternel.

Cadet gentilhomme dans royal-Navarre en 1780, sous-lieutenant en 1783. — N'a eu seize ans d'âge que le 7 septembre 1788, et ses services ne comptent que de cette époque. — Lieutenant en 1792, émigré même année ; admis dans la compagnie de royal-Navarre, armée de Condé ; passé sous-lieutenant au régiment de Durange en 1795 ; passé à la suite du régiment d'Enghien en 1798 ; licencié le 5 mars 1801. — Certificat du prince de Condé, attestant que cet officier s'est trouvé à toutes les affaires qui ont eu lieu, et qu'il s'est conduit avec honneur, se distinguant par son zèle, son courage et sa bonne volonté. — Commandant de place à Hesdin, le 2 décembre 1815, rang de capitaine. — Breveté capitaine en 1816. — Classé commandant (de troisième classe) de la même place le 15 avril 1830. — Mis en réforme le 24 septembre même année. — Retraité le 15 septembre 1836, avec une pension de 1,440 francs. — S'est rendu à Paris, comme volontaire à cheval, le 15 mars 1815. — A escorté le roi et les princes jusqu'à Ypres. — A rejoint, à Gand, le 12 juin suivant. — Nommé major de la garde nationale de France le 20 juin 1815, et employé par le ministre de la guerre, a fait partie des officiers qui ont reçu la soumission de la ville d'Aire, le 12 juillet 1815. — Employé auprès du commandant supérieur de Montreuil-sur-Mer, le 15 juillet 1815, et commandant, comme major, de la garde nationale de cette ville. (*Dossier de M. de Rosamel.*) — Comte de Rosamel, capitaine, commandant la place d'Hesdin. (*Almanach royal de* 1817, p. 534.) — Frère de M. le vice-amiral de Rosamel, chevalier de Saint-Louis en 1814. (Voir plus loin : *Service de la marine.*)

M. de Rosamel était du nombre des officiers qui méritaient un avancement justifié par de bons et loyaux services. Il ne put l'obtenir, et cependant la restauration a été accusée d'avoir favorisé les émigrés au détriment des officiers de nos armées nationales. On voit combien le reproche était injuste. Ce n'est pas tout. La com-



Chevalier de Saint-Louis reçu par Mgr le duc de Bourbon.

Ancien officier : le comte Ferrand (Antoine-François-Claude) (1).

Service de mer : promotion de 1814.

Vice-amiraux : le comte Martin (Pierre) (2); le duc Decrès (Denis) (3); le comte Émeriau (Maurice-Julien) (4); le

mission de 1814 avait reconnu à M. de Rosamel trente années de services, et cette décision devait lui être acquise ; mais, lors du règlement de sa retraite, en 1836, on lui fit perdre huit ans de cadet-gentilhomme, les neuf campagnes de l'armée de Condé, celle de Gand et trois ans passés en traitement de réforme, de sorte qu'à ce moment il se trouvait avoir juste les trente ans de services qu'on lui avait reconnus vingt-deux ans plus tôt, et son frère était ministre de la marine!

(1) Ministre d'État, directeur général des postes. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 50 et 528.) — Pair de France le 17 août 1815. (*Almanach royal de* 1817, p. 89.) — Lors de la mort du comte Ferrand, en 1825, M. le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, prononçant l'éloge funèbre de ce fidèle serviteur de la royauté à la tribune de la chambre haute, fit allusion à un autre officier du même nom, chevalier de Saint-Louis à Fontenoy. (Voir 1er vol., p. 354.) « Cette famille, dit Son Excellence, avait présenté, dans le siècle dernier, le rare et noble spectacle d'un brave officier, mutilé sur les champs de bataille, venant rendre la justice, au nom du roi, pour lequel il ne lui était plus possible d'exposer sa vie. »

(2) Grand-officier de la Légion d'honneur, à la création de l'ordre, en 1804. (*Almanach impérial de* 1812, p. 155.)

(3) Vice-amiral, ministre de la marine sous le consulat et l'empire, grand-aigle de la Légion d'honneur en 1804. — De Crès, orthographe du nom.

(4) Issu d'une famille ancienne d'origine écossaise. Volontaire en 1775. — Il était au combat d'Ouessant en 1778, à l'attaque et à la prise de la Grenade où il monta un des premiers à l'assaut, au combat du 4 juillet 1779 sous cette île, ainsi qu'à ceux des 20, 21 et 22 mars 1780, dans l'un desquels il fut blessé au pied droit. Au siége de Savannah, en septembre 1780, il sauta un des premiers dans la tranchée, fut grièvement blessé à l'œil droit, et reçut pour récompense le brevet de lieutenant de frégate. Il était aux combats des 9 et 12 avril 1782, livrés par M. de Grasse à l'amiral Rodney, et, dans le dernier, un boulet lui fit une blessure



comte Ganteaume (Honoré) (1); le comte Allemand (Zacharie-

aux reins et une au ventre. — Chevalier de Cincinnatus. — Sous-lieutenant de vaisseau en 1786. — Lieutenant de vaisseau en 1792. — Capitaine de vaisseau en 1794. — Chef de division, expédition d'Égypte. — Au combat d'Aboukir, son vaisseau, le *Spartiate*, fut attaqué à la fois par quatre vaisseaux. Il leur opposa la plus vigoureuse résistance, et n'amena son pavillon qu'après plusieurs heures de combat, ayant neuf pieds d'eau dans la cale, ses poudres entièrement noyées, le corps du vaisseau, ainsi que la carène, criblés de boulets, presque tous ses canons démontés, plus de la moitié de son état-major et de son équipage tué ou blessé, et lui-même ayant reçu deux blessures graves. Bonaparte lui écrivit, du Caire, la lettre suivante : « J'ai appris avec beaucoup de regret, mon cher commandant, que dans le terrible et funeste combat d'Aboukir vous aviez eu le bras droit fracassé; ce qui peut vous consoler, c'est que cet accident vous est arrivé en remplissant glorieusement la tâche qui vous était confiée. » — Contre-amiral en 1802. — Préfet maritime de Toulon en 1804. — Comte de l'empire en 1810. — Vice-amiral en 1811, et commandant en chef des forces navales de la Méditerranée. — Inspecteur général des côtes, grand officier de la Légion d'honneur, et grand'-croix de l'ordre de la Réunion en 1813. — En 1814, l'amiral Émeriau, prenant l'initiative sur le port et la ville de Toulon, s'empressa d'arborer le drapeau blanc, envoya sa soumission et celle de son escadre, fit reconnaître et proclamer l'autorité royale, conclut un armistice avec lord Exmouth, et obtint la délivrance de quatre mille prisonniers français détenus depuis trois ans dans l'île de Cabrera. — 24 août 1814, grand'-croix de la Légion d'honneur. — Pair de France, en 1815, dans les cent-jours, nomination annulée au retour du roi. — Retraité en 1816. — Réintégré à la chambre des pairs, sous Louis-Philippe, en 1831. (*Hennequin*, *Biographie maritime*, t. I, pp. 219 à 229.)

(1) Fils d'un capitaine de bâtiment de commerce, il commença à naviguer en 1769, à l'âge de quatorze ans. Il était, en 1778, sur le *Fier Rodrigue*, escadre d'Estaing, au combat de la Grenade et au siége de Savannah. Il servit de 1781 à 1785 dans les mers de l'Inde, sous les ordres de M. de Suffren. Capitaine de brûlot en 1784, sous-lieutenant de vaisseau en 1786, lieutenant de vaisseau en 1793, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1794. Commandant le vaisseau *le Mont-Blanc*, escadre Villaret de Joyeuse, il prit part aux trois combats soutenus par cet amiral contre l'amiral Howe, et reçut dans le dernier trois blessures graves. — En 1795, commandant une division, composée d'un vaisseau, de quatre frégates et de quatre corvettes, il débloqua l'escadre de l'amiral Villeneuve, retenue par les Anglais dans le port de Smyrne. Chef d'état-major de l'armée navale d'Égypte, en 1798, il échappa comme par miracle au désastre de *l'Orient*. Nommé contre-amiral, sur la demande de Bonaparte, il prit le commandement en chef et la direction des forces navales employées sur le Nil et sur les côtes d'Égypte, et ramena Bonaparte en France. — En 1800, il fut nommé conseiller d'État et président de la section de la marine. — En 1801, commandant sept vaisseaux et deux frégates, il seconda



Jacques-Théodore); le comte Verhuel (Charles-Henri) (1).

Contre-amiraux : le baron L'Hermitte (Jean-Marthe-Adrien) (2);

les opérations de l'armée de terre qui faisait le siége de l'île d'Elbe, en attaquant la citadelle et les forts de Porto-Ferrajo, et s'empara de quatre bâtiments anglais, parmi lesquels un vaisseau de 74 et une frégate de 38. — Préfet maritime de Toulon en 1802, vice-amiral en 1804, et chargé du commandement de l'armée navale de l'Océan avec le titre d'amiral, il commanda en 1808 les forces navales réunies dans la Méditerranée, ravitailla Corfou bloqué par les Anglais, et rentra à Toulon, ramenant la frégate anglaise *la Proserpine*, prise par une des divisions de son armée. — Il fut nommé, dans le cours de la même année, inspecteur général des côtes de l'Océan. En 1814, il envoya de la Provence, où il se trouvait, son adhésion aux actes du sénat, et, fidèle à ses serments, il n'exerça aucune fonction dans les cent-jours. Louis XVIII l'en récompensa en l'élevant à la pairie. (Hennequin, *Biographie maritime*, t. II, pp. 455 à 459). — Grand-aigle de la Légion d'honneur, à la création de l'ordre en 1804. (*Almanach impérial de* 1812, p. 150.) — Pair de France le 17 août 1815, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 3 mai 1816. (*Almanach royal de* 1817, pp. 90 et 445.) — Mort à Aubagne le 28 septembre 1818.

(1) Le comte Ver-Huell, vice-amiral, grand-aigle de la Légion d'honneur en 1806. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 151 et 338.) — Né à Doetichem (Hollande), le 11 février 1764. — Ministre de la marine, maréchal, grand'-croix de l'ordre de l'Union, ambassadeur près la cour de France. — Passé au service de France, avec son grade de vice-amiral, lors de la réunion de la Hollande à l'empire, en 1811. — Naturalisé Français en 1814, par des lettres de grande naturalisation, qui, lors de leur présentation aux chambres, furent reçues avec les témoignages les plus flatteurs et les plus honorables pour lui. — Pair de France en 1819. (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. III, pp. 405 à 419.) — Voir cet ouvrage pour les services distingués de cet amiral, un des plus intrépides marins du dix-neuvième siècle.

(2) Né le 29 septembre 1766, fils du légitime mariage de Pierre-Augustin l'Hermitte, conseiller du roi au bailliage et siége présidial du Cotentin, à Coutances, et de dame Marguerite-Françoise Auvray. Son parrain fut Jean-Charles l'Hermitte, professeur au collége d'Harcourt, à Paris, représenté par Bon-Adrien l'Hermitte, son frère, notaire royal apostolique à Coutances, et sa marraine dame le Chéron, veuve d'un professeur de l'Université de Paris, représentée par demoiselle Marie-Françoise-Claudine l'Hermitte, sœur du nouveau-né. (*Acte de naissance, paroisse Saint-Pierre, à Coutances, Dossier du contre-amiral l'Hermitte, Archives de la marine.*) — Volontaire de marine en 1780, officier auxiliaire en 1785, sous-lieutenant de vaisseau en 1787, lieutenant de vaisseau en 1795, capitaine de vaisseau en 1796, contre-amiral en 1807, préfet maritime à Toulon du 4 juin 1811



Rolland (Pierre-Nicolas) (1); le baron Duperré

au 19 avril 1815; compris dans la réforme de 1816; trente-six ans de services, plus sept ans un mois et sept jours de campagnes en temps de paix, comptés pour moitié, soit trois ans sept mois et quatre jours, et quatorze ans deux mois seize jours de campagnes de guerre; total des services, cinquante-trois ans neuf mois et vingt jours (*Même dossier*) (*a*).

(1) Son père, dit M. Hennequin dans sa *Biographie maritime*, t. I, pp. 51 à 60, était un avocat distingué du barreau de Dieppe. Le capitaine Rolland, comman-

(*a*) Embarqué à quatorze ans comme volontaire d'honneur, sur le cutter *le Pilote des Indes*, en croisière sur les côtes de la Manche, il se signala par son intrépidité dans l'enlèvement d'un corsaire anglais, mouillé sous l'île Chaussey. Passé sur le *Northumberland*, armée du comte de Grasse, il était aux combats livrés aux amiraux Hood, Graves et Rodney, et à la prise de Saint-Christophe. Après la paix, il navigua pour le commerce, et son expérience et ses connaissances servirent à son avancement dans la marine royale. Il avait à peine vingt et un ans lorsqu'il fut nommé sous-lieutenant de vaisseau. De 1788 à 1792, il fit diverses campagnes à Terre-Neuve, aux États-Unis, à Saint-Domingue et aux îles du Vent. Lieutenant de vaisseau en 1793, et embarqué comme second sur la *Résolue*, sa conduite dans la prise de la frégate *la Tamise* lui valut le commandement de ce bâtiment. *La Tamise*, au combat du 13 prairial an II, était la frégate de l'amiral Villaret de Joyeuse. L'Hermitte se tint presque tout le temps à portée du vaisseau amiral *la Montagne*, allant porter, au milieu du feu, les ordres qu'il était chargé de transmettre aux bâtiments de l'armée. Aussi, lorsque sa frégate rentra à Brest, n'était-elle guère en meilleur état que les vaisseaux qui avaient pris part au combat. En 1795, L'Hermitte eut le commandement de la frégate *la Seine*, et on mit sous ses ordres la frégate *la Galathée* et les bricks *le Requin* et *le Souffleur*, avec lesquels il croisa sur les côtes d'Irlande. Il prit et expédia pour les côtes de la Norwége plus de quatre-vingts navires anglais, et en détruisit, en outre, une grande quantité. Rentré à Dunkerque, puis sorti avec la *Seine*, la *Galathée* et la *Républicaine*, il passa en Norwége une partie de l'hiver de 1795, et revint à Lorient avec douze bâtiments chargés de grains, qui ramenèrent l'abondance là où régnait la famine avant son arrivée. Nommé au commandement de la *Vertu*, division de Sercey, il part pour les mers de l'Inde. A l'entrée du détroit de Malacca, il est rencontré par deux vaisseaux anglais de soixante-quatorze. Il soutient pendant près d'une demi-heure le feu de l'un de ces vaisseaux, et il allait l'aborder lorsqu'une volée des plus meurtrières vient le dégréer complétement et rend son projet impossible. Il n'en continue pas moins le combat, et ne se retire du feu, remorqué par la *Cybèle*, que sur les ordres réitérés de l'amiral de Sercey. Passé au commandement de la *Preneuse*, il découvre, à la hauteur de Tellicherry, deux vaisseaux anglais de trente-six, ayant à bord quatre cents européens et cinq cents hommes de troupes avec leurs drapeaux. Au moment de l'attaque, un orage violent éclate; le tonnerre pulvérise le grand mât de perroquet de la *Preneuse*, brise le grand mât de hune, perce le grand mât en plusieurs endroits, descend dans la cale, y met le feu, et tue ou blesse environ vingt-cinq hommes. L'Hermitte fut de ces derniers. Il répare ses avaries, se dirige sur les vaisseaux, et, après une heure de résistance, les force d'amener. Plus tard, et quand il voulait faire porter chez l'amiral les drapeaux conquis, l'équipage se révolte par point d'honneur. L'Hermitte, secondé par les officiers, tombe à coups de sabre sur les mutins, se saisit des chefs, les fait mettre aux fers, convoque un conseil de guerre, et cinq matelots, chefs de la révolte, sont fusillés. Plus tard, et aidé du *Brûle-Gueule*, il détruit en trois mois environ quarante bâtiments anglais. Les deux frégates, poursuivies par trois vaisseaux, une frégate et un brick anglais, s'embossent dans la baie de la rivière Noire; L'Hermitte débarque sept pièces de dix-huit, établit une batterie, et, au bout de trois semaines, les Anglais se retirent, désespérant de s'emparer de ces frégates. Avec la *Preneuse*, il rencontre, dans la baie de Lagoa, cinq bâtiments protégés par un fort, et que, la nuit étant faite, il prend pour des bâtiments de commerce. C'étaient deux vaisseaux de cinquante, deux bricks et un sloop de guerre. Pendant six heures, on échangea douze cents coups de canon, et L'Hermitte, ayant environ quarante hommes hors de combat, profita de l'obscurité pour s'éloigner. Un mois après, il est chassé par un vaisseau de soixante-quatorze. Voyant que ce vaisseau le gagne, L'Hermitte vire de bord, engage le combat.



(Guy) (1); Jacob (Louis-Léon); le baron Baudin; le comte Linois (Charles-Alexandre-Léon); Lacrosse (Jean-Raymond); le

dait, en 1805, le vaisseau *l'Atlas*, escadre de Villeneuve. Au retour, il fut entouré par trois vaisseaux anglais, et fut secouru par l'*Intrépide*. Vers la fin de l'action, un boulet passant à travers un caisson rempli de cartouches et d'armes chargées, y mit le feu. L'explosion fut terrible. Le capitaine Rolland, qui se trouvait directement au-dessus du caisson, fut lancé en l'air. Arrêté par le filet de casse-tête, il retomba dans le caisson enflammé, d'où on le retira blessé aux deux mains et aux deux jambes. Il resta six mois à Vigo pour se faire traiter, et ne put être transporté à Paris qu'en litière. En 1814, commandant le *Romulus*, il fut canonné par le *Boyne* de 104, monté par l'amiral Pelew (depuis lord Exmouth), la *Caledonia* de 110, et un vaisseau de 74. Il avait déjà reçu plusieurs blessures lorsqu'il fut frappé à la tête par un biscaïen, qui le renversa sur le pont. Il échappa à l'ennemi; mais, à sa rentrée à Toulon, son vaisseau était dans un état pitoyable. Ses bas-mâts avaient reçu plusieurs boulets; le mât de misaine, le mât de hune, et ceux de perroquet étaient coupés ou hors de service, ses voiles criblées, et toutes ses manœuvres courantes hachées. Plusieurs boulets avaient pénétré dans la flottaison, et l'un d'eux avait traversé la soute aux poudres. Presque tous les officiers étaient blessés, dont trois mortellement. Cent cinquante hommes étaient tués ou blessés. La restauration acquitta la dette de l'empire, et le capitaine Rolland fut nommé contre-amiral par le roi Louis XVIII, le 8 juillet 1814. Napoléon le fit baron dans les cent-jours, mais cette nomination ne fut pas ratifiée. Né à Dieppe, le 29 avril 1781, le contre-amiral Rolland est mort à Paris, le 5 novembre 1825, dans sa soixante-cinquième année, laissant un fils, qui était, en 1835, lieutenant de vaisseau et officier d'ordonnance de Louis-Philippe, et une fille qui a épousé M. le contre-amiral Mathieu, chevalier de Saint-Louis en 1825.

(1) Vice-amiral en 1823, commandeur de l'ordre en 1824, commandant de la flotte expéditionnaire d'Alger en 1830, pair de France le 16 juillet même année, nomination annulée par la révolution. — Nommé une seconde fois pair de France et amiral le 13 août 1830, ministre de la marine en 1834. (Voir pour ses services la *Biographie maritime de M. Hennequin*, t. I, pp. 389 à 429.)

et manœuvre si habilement qu'il parvient à lui envoyer en poupe plusieurs volées qui occasionnent de grandes pertes en hommes. Profitant de la confusion, il tente l'abordage, mais le vaisseau, le prévenant, prend chasse à son tour. La *Preneuse*, de poursuivie, devient poursuivante. Épuisée par cette croisière, faisant eau à ce point que quatre pompes étaient toujours en activité, la *Preneuse*, outre ses pertes, ayant un grand nombre d'hommes atteints par le scorbut, se décide à rentrer à l'île de France. En vue de cette île, L'Hermitte rencontre deux vaisseaux anglais, et, pour leur échapper, il se jette dans les courants : mais, parvenu à la baie du Tombeau, le vent passe subitement de l'est-sud-est à l'ouest, fait masquer la frégate, et la jette sur un banc de corail, l'avant à terre. Les deux vaisseaux commencent alors un feu des plus meurtriers, et L'Hermitte, se voyant perdu, débarque ses blessés, ses malades, une grande partie de son équipage, et, resté avec ses officiers et une partie de la maistrance qui n'avaient point voulu le quitter, il amène son pavillon, mais après avoir fait saborder son bâtiment, et l'avoir



comte de Gourdon (Antoine-Louis); le baron Hamelin (Jacques-Félix) (1); le baron Bouvet; Cosmao-Kerjulien (Julien-

(1) Commandant de la Légion d'honneur en 1810. (*Almanach impérial de* 1812, p. 166.) — Grand officier en 1820. (*Almanach royal de* 1830, p. 295.) — Oncle du ministre actuel de la marine. — Voir pour ses services la *Biographie maritime de M. Hennequin*, t. III, pp. 455 à 470.

mis dans l'impossibilité absolue d'être relevé ([1]). Il fut reçu à bord de l'*Adamant* avec les plus grands honneurs, et le commandant Hotham lui avoua que les instructions qui lui avaient été données portaient qu'il devait tout entreprendre et tout risquer pour s'emparer de lui, et cependant, ajouta-t-il, il s'en est fallu de bien peu que je ne réussisse pas. Mis en liberté sur parole, L'Hermitte débarqua à l'île de France, au milieu d'une foule immense, des cris de *Vive le brave L'Hermitte!* et une salve d'honneur de quinze coups de canon lui prouva l'admiration de la colonie.

Échangé en 1801, il revint en France, où le premier consul voulut le voir, et lui témoigna en différentes circonstances la haute estime qu'il avait pour lui. Le 31 octobre 1805, L'Hermitte fut appelé au commandement d'une croisière, composée du vaisseau *le Régulus*, des frégates *la Cybèle* et *le Président*, et de deux corvettes. Il fit de nombreuses prises, et, le 19 août 1806, un ouragan, qui dura quarante-huit heures, le sépara de sa division. Il rentrait en France au mois d'octobre, et était par la latitude de Belle-Ile, lorsqu'il fut chassé par quatre vaisseaux anglais. Il fallait échapper à l'ennemi, ou périr. L'Hermitte n'hésita pas, et, faisant ce qu'il avait fait à l'Ile-de-France, il donna dans l'Iroise, en rangeant de très-près la chaussée des Saints, manœuvre dont les marins seuls connaissent et peuvent apprécier le danger. Cette fois le vent le servit. Le 2 octobre 1806, à deux heures du matin, il mouillait dans la rade de Brest, et, au jour, on distinguait les vaisseaux anglais croisant devant l'Iroise, et attendant sans doute le *Régulus*. Pendant cette campagne, la division L'Hermitte prit ou détruisit cinquante bâtiments ennemis, portant ensemble deux cent vingt-neuf canons, et ayant à bord quinze cent soixante-dix hommes. La perte des Anglais fut évaluée à environ dix millions.

Nommé contre-amiral en 1807, puis baron de l'empire, il fut appelé, en 1811, à la préfecture maritime de Toulon. Il avait été victime d'un empoisonnement à l'île de France, et sa santé se ressentait de cette odieuse tentative. Zélé, actif et infatigable, il était considéré comme l'un des meilleurs officiers de son arme. Comme homme privé, la douceur de son caractère et ses formes polies lui conciliaient l'amitié de tous ceux qui le connaissaient; on ajoutait toujours à son nom une épithète que plusieurs combats honorables lui avaient justement acquise, et l'on disait L'Hermitte *le Brave*, rendant ainsi hommage à l'une de ses plus éminentes qualités. (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, pp. 65 à 79.)

M. Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*, cite avec éloge la campagne de 1805 de l'amiral L'Hermitte; il ajoute qu'elle ne coûta rien à la France, et que L'Hermitte rapporta, à son retour, une somme bien supérieure à la dépense occasionnée par cet armement. — Nommé officier de

([1]) LA PRENEUSE. — L'Hermitte capitaine. — Une lettre du contre-amiral Sercey, datée de l'île de France, le 6 frimaire an VIII, informe que cette frégate est en croisière depuis trois mois et demi, sans avoir reçu de ses nouvelles. Du 29 ventôse an VIII, lettre du contre-amiral Sercey. Il annonce qu'après une croisière longue, glorieuse et fatigante dans les environs du cap de Bonne-Espérance, elle a reparu sur les côtes de l'île de France, mais elle y avait été précédée par deux vaisseaux ennemis. Elle leur avait échappé et touchait au port, lorsqu'une saute de vent venant du largue l'a masquée, et, malgré les habiles manœuvres du capitaine L'Hermitte, elle n'a pu éviter une pointe de corail, sur laquelle elle a échoué, et d'où il a été impossible de la sauver. Cette frégate est tombée au pouvoir des deux vaisseaux anglais, le 20 vendémiaire an VIII.

La *Preneuse*, de quarante canons, — vingt-six de dix-huit, quatorze de huit, quatre obus, — construite à Rochefort en l'an III, et doublée en cuivre. — Bonne qualité, marche supérieure.

Premier capitaine : Marquès; ensuite Ravenel, capitaine de vaisseau, en vendémiaire an VI; — enfin L'Hermitte.

(*Matricule des vaisseaux, frégates et corvettes de la République, établi au 1er vendémiaire an IV*, p. 221.)

Marie); de Leissègues (Corentin-Urbain); le comte d'Augier; le comte de Kersaint; Blanquet du Chayla; Willaumez.

Capitaines de vaisseau: du Campe de Rosamel (Claude-Charles-Marie) (1); Collet (Joseph); le marquis de Perrigny

(1) Fils du chevalier de Saint-Louis de 1760. (Voir 1er vol., p. 515.) — Né à Rosamel (Pas-de-Calais), le 25 juin 1774, — marin dès sa treizième année, — aspirant de 3e classe en 1792, de seconde classe, puis de première classe en 1793, enseigne en 1797, lieutenant de vaisseau en 1802, capitaine de frégate en 1808, capitaine de vaisseau en 1814, contre-amiral en 1823, préfet maritime de Toulon en 1831, vice-amiral en 1833, député en 1834, ministre de la marine en 1836, plus tard pair de France, mort en 1848 dans sa soixante-quatorzième année. — En 1811, commandant la frégate *la Pomone*, il soutint un combat long et acharné contre deux frégates anglaises. Atteint à la joue gauche par un biscaïen, M. de Rosamel fut obligé de quitter son poste pendant quelques minutes; mais à peine était-il pansé qu'il vint reprendre le commandement. Enfin, après deux heures et demie de combat, son grand mât et le mât d'artimon étant coupés, le pont couvert de débris, presque toute l'artillerie des gaillards étant démontée, ayant onze hommes tués, cinquante-deux blessés, et quatre pieds d'eau dans la cale, qui arrivèrent bientôt à sept, il amena son pavillon. Rentré en France en 1814, il voulut qu'un conseil de guerre jugeât sa conduite, et il fut honorablement acquitté le 16 août. La justice du roi avait devancé cet arrêt, car, par ordonnance du 18 juillet 1814, Louis XVIII l'avait nommé capitaine de vaisseau. — Constamment employé sous la restauration, il rendit de grands services dans le commandement des stations du Chili, du Pérou, de l'Amérique méridionale et du Levant. — En 1822 et 1823, il fut chargé du blocus de Barcelone et de Tarragone. En 1830, il fit partie de l'expédition d'Alger, et avait reçu de Charles X la mission de se rendre à Tripoli, d'exiger du bey qu'il adressât de très-humbles excuses au roi, qu'il abolît la piraterie et l'esclavage des chrétiens, qu'il renonçât au tribut humiliant imposé à diverses puissances, et qu'il payât 800,000 fr. de contribution de guerre, chiffre que l'amiral était autorisé à réduire des trois quarts. Chemin faisant, l'amiral s'empara de Bone, donna cette ville à la France, et, ne voulant pas qu'on l'accusât, s'il consentait à exonérer le bey d'une partie de la contribution de guerre, d'en avoir dé-

la Légion d'honneur à la création, en 1804, il fut promu au grade de commandant (plus tard commandeur) le 25 juillet 1814. En 1815, lorsque, par suite de la capitulation de Mgr duc d'Angoulême, à la Palud, la France fut soumise à Napoléon, l'amiral L'Hermitte, sur l'ordre du maréchal Masséna, fit arborer les couleurs tricolores, mais il ne souffrit qu'aucune insulte fût faite au drapeau blanc. Quelques jours après, il fut remplacé dans son commandement. Sa mise à la retraite à cinquante ans d'âge lui causa un vif chagrin. Ce fut une faute de la part du pouvoir, car la vie si glorieuse de l'Hermitte devait plaider pour lui, et il pouvait encore, par son expérience, rendre de grands services à l'État. Il mourut au Plessis-Piquet, près Paris, le 28 août 1826, dans sa soixantième année. Le colonel Mac-Sheehy, chevalier de Saint-Louis, gérant du journal *l'Union*, était son beau-frère. Ils avaient épousé les deux sœurs.



(Jean-Baptiste-Anne-Charlemagne) (1); Donnadieu (Guillaume) (2); Milius (Pierre-Bernard); de Martinencq (André-Jules-César) (3); le baron de Saizieu (Louis-François-Richard-

tourné une portion à son profit, il exigea le payement intégral de la somme. Quand il fut nommé ministre, il refusa les 12,000 francs de frais d'installation alloués par le budget. Ces deux traits peignent la noblesse de son caractère. Il est mort grand'-croix de la Légion d'honneur. Il était en outre chevalier de Saint-Ferdinand-d'Espagne (seconde classe). — Un de ses oncles a été également chevalier de Saint-Louis, en 1777 (voir 2e vol., p. 251), et son frère est porté plus haut, p. 159. — Son fils aîné, M. de Rosamel (Louis-Charles-Marie), commandeur de la Légion d'honneur, est aujourd'hui le plus ancien capitaine de vaisseau en activité de service, et son second fils, François-Joseph-Amédée-Pascal de Rosamel, est mort également capitaine de vaisseau et officier de la Légion d'honneur. Enfin le petit-fils de l'amiral, le fils de Louis-Charles-Marie de Rosamel, était aspirant en 1854 sur *la Ville de Paris*, au siége de Sébastopol, et il fut du nombre de ceux qui sautèrent à côté de l'amiral Hamelin. Il a fait, en 1855, la campagne de la Baltique, en qualité d'enseigne et d'officier d'ordonnance du contre-amiral Penaud, et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, lorsqu'il avait à peine dépassé sa majorité. Il a été ensuite attaché à la station d'Islande, et il est aujourd'hui dans l'Océanie. On voit que cette famille est essentiellement militaire.

(1) Garde-marine en 1778, enseigne de vaisseau en 1780. (*Liste générale*, 1770, fo 177, verso.) — Fils d'un commandant de quartier à Saint-Domingue, neveu de deux officiers de la marine, MM. Taillevis de Jupeaux et de Périgny (le dernier a été tué en 1757, commandant l'*Émeraude*). — Était sur le *Saint-Michel*, au combat d'Ouessant; sur le *Dauphin-Royal*, à la prise et au combat de la Grenade, les 4 et 6 juillet 1779; au siége de Savannah, le 9 octobre même année; sur *l'Annibal*, deux combats du 20 au 22 mars 1780. — Commandant le brick le *Tartare*, pour aller annoncer la paix à la Martinique. (*Registres, Mouvements, Enseignes*, t. VI, fo 645.) — Lieutenant de vaisseau en 1786, chevalier de Saint-Louis le 5 juillet 1814. (*Liste générale*, 1787, t. I.)

(2) Mort à la Seyne, près Toulon, le 22 juin 1824. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fo 50.)

(3) De Martineng, né à Toulon le 30 octobre 1776, élève de la marine (3e classe) en 1788, de 2e classe en 1790, enseigne de vaisseau en 1794, lieutenant de vaisseau en 1796, capitaine de frégate en 1797, capitaine de vaisseau en 1802, contre-amiral en 1824. — Admis dans le cadre de réserve le 31 octobre 1841. — Officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre en 1804, commandeur en 1821, grand-officier en 1847. — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1829. — Chevalier de l'ordre de Cincinnatus; autorisé à porter la décoration par décision du 26 janvier 1822. (Etat de service communiqué.) — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1775 (voir 2e volume, p. 227), neveu de l'amiral comte Truguet,

Barthélemy); le baron Bonnefoux (François-Casimir); le baron Bourayne (César-Joseph); Bouvet (Pierre-François-Étienne); Clément de la Roncière (Nicolas); Bergeret; Desrotours; Grivel; Halgan; Jurien la Gravière; de Kergariou; Montagniès-Laroque; de la Panouse (César) (1).

Capitaines de frégate : du Petit-Thouars (Georges) (2); Chasseriau (François-Vincent); Mallet (Stanislas); le Bastard de Kerguifinec (Jean-Marie-Pierre) (3); le baron de Mackau (Ange-René-Armand) (4); Fleury-Jarville (Joseph-Édouard) (5);

chevalier de Saint-Louis en 1780 (voir 2e volume, p. 294), commandeur et grand'-croix sous la restauration, et du capitaine de vaisseau Truguet, chevalier de Saint-Louis en 1784 (voir 2e volume, p. 575). — Mort à Versailles en 1860, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

(1) Le chevalier de la Panouse cadet (Alexandre-César), élève de première classe, fils de Joseph de la Panouse et de dame Catherine-Agathe de Turenne d'Aynac, né à Saint-Céré-en-Quercy, diocèse de Cahors, le 11 mars 1764. — Aspirant-garde de la marine en 1779, garde du pavillon en 1781, élève de première classe en 1786. — A fait les campagnes de 1781, 1782 et 1783, sur le vaisseau *le Triomphant*, armées de MM. de Grasse et de Vaudreuil. — Était au combat particulier contre deux frégates ennemies, le 5 février 1782, allant du fort Royal au fort Saint-Christophe, et aux combats des 9 et 12 avril suivant, contre l'armée anglaise aux ordres de l'amiral Rodney. — Chevalier de Malte. (*État de services, Dossier de M. de la Panouse, Archives de la marine.*) — Lieutenant de vaisseau le 11 juin 1788. (*État général*, 1787, t. II, fol. 582, verso, *Archives de la marine.*) — De la Panouse (César), capitaine de vaisseau honoraire, chevalier de Saint-Louis le 25 juillet 1814. (*Registre de l'ordre de* 1814, fol. 58, *mêmes Archives.*) — Comte, député et pair de France sous la restauration.

(2) Mort à la mer le 16 septembre 1816. (*Registre de l'ordre de* 1814 *à* 1830, fo 55.)

(3) De Bastard, orthographe du nom.

(4) Pair de France et ministre de la marine sous Louis-Philippe, mort amiral et grand'-croix de la Légion d'honneur.

(5) Jarville-Fleury. — A navigué sur les bâtiments de commerce en 1792, et sur les bâtiments de l'État en 1796. — Enseigne de vaisseau en 1800, lieutenant de vaisseau en 1805, capitaine de frégate en 1808, capitaine de vaisseau de seconde classe en 1819, retraité avec le grade de contre-amiral honoraire le 27 novembre 1829, mort à Toulon le 26 décembre 1837. — Chevalier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1814, chevalier de Saint-Louis le 25 septembre, même année. — Au



Dumas (1); de Bonnevie; Pelleport (Jacques).

Intendants de la marine : Dubuc (Louis-François) (2); Rivière (Anne-Charles-François); le baron Bourdon de Vatry (Marc-Antoine).

Anciens officiers de marine : Le marquis de Candole; de Candole (Benoît); de Courson de la Villehélio (François-Thérèse); le chevalier de Rivière; le vicomte de Maleyssie (Tardieu) (3); le comte de Grasse de Limermont (4); le chevalier de Failly (Alexandre-François-Guy-Aldon); Gréen de Saint-Marsault de Chatelaillon (Alexandre) (5); le comte de

combat d'Aboukir (14 thermidor an VI), deux blessures, l'une à l'épaule droite, l'autre à l'oreille gauche, indépendamment de brûlures faites par du goudron bouillant qui lui tombait sur le corps pendant qu'il était à la mer, dessous le beaupré, le vaisseau étant en feu. — Deux combats, en thermidor an IX, le premier lorsque l'amiral Nelson voulut, avec deux ou trois cents péniches, enlever les canonnières qui formaient la ligne d'embossage à Boulogne; le second, lorsque ces canonnières furent bombardées. Il était sur la canonnière n° 7. — Combat du 3 thermidor an XII (dit combat du Finistère); blessé d'un coup de feu à la main gauche, étant sur le *Bucentaure*. — Prisonnier de guerre le 1er août 1793 (13 thermidor an I), prisonnier des Anglais jusqu'au commencement de l'an IV (1795). — Bénard-Fleury (Joseph-Édouard), né le 27 juin 1773, à Lunéville (Meurthe). (*Dossier de M. Jarville-Fleury*, *Archives de la marine*.) — Nous avons eu beaucoup de peine à constater la croix de Saint-Louis de cet officier, dénommé Fleury-Jarville (*Almanach impérial de* 1812, p. 541), de Fleury-Jarville (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 508), Bénard-Fleury, chevalier de la Légion d'honneur (*Almanach royal de* 1817, p. 624), et Fleury-Jarville, sur le *Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830. — Il était fils du célèbre Fleury, sociétaire de la Comédie-Française.

(1) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 623). — Plus tard, capitaine de vaisseau. — Son fils, lieutenant de vaisseau, commande le stationnaire *le Dauphin*, à Cherbourg.

(2) Intendant de la Martinique : mort à Paris le 3 décembre 1827. (*Registre de l'ordre de* 1814 *à* 1830, f° 73 ; *Archives de la marine*.)

(3) Lieutenant de vaisseau en 1789, chevalier de Saint-Louis le 5 novembre 1814. (*Liste générale*, 1787, t. I, p. 208 verso.) — Capitaine de vaisseau, mort en 1849. (*Archives de la famille*.)

(4) Capitaine de vaisseau de l'ancienne marine. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 89.) — Contre-amiral. (*Almanach royal de* 1817, p. 621.)

(5) Élève de seconde classe en 1788. (*Liste générale*, 1787, t. II, f° 145.)



Saint-Luc (1); de Salimbéni (2); le vicomte de Sartiges (3); de Vanssay de Blavons (Jean-Gédéon-Louis) (4); le vicomte de Barras (Étienne); de Lannoy (5); le Gardeur de Tilly (Jean-Baptiste-Olive) (6); de Monteil de Douzillac (Frédéric); Blanquet du Chayla (Armand-Simon-Marie) (7); le vicomte de Ferari-Malmont (Jacques-Catherine-Hugues-César) (8); Harenc de la Condamine (Jacques) (9); Bouchaud de Bussy; le comte de Blosseville (10); Bourdon de Grammont (Gabriel-Auguste-Hilaire); de Cussy (François-Augustin) (11); Pandin de Saint-Hypolite (Jacques-Philippe); le

(1) Préfet du Finistère. Le comte de Saint-Luc a droit d'obtenir la croix de Saint-Louis par la nature, la durée de ses services, et par le dévouement au roi dont il a constamment donné des preuves. (Opinion de la commission établie en 1814 pour examiner les droits des anciens officiers, *Archives de la marine.*)— Préfet du Finistère. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 269.)— Préfet des Côtes-du-Nord. (*Almanach royal de* 1817, p. 521.)—Le comte Conen de Saint-Luc, préfet de la Creuse, député du Finistère, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 503.) — Le comte de Saint-Luc, préfet de plusieurs départements, selon les variations ministérielles, fut, en 1830, du nombre des serviteurs fidèles qui, obéissant à leurs convictions, se retirèrent devant les événements de juillet, justifiant ainsi l'opinion que la commission de 1814 avait émise sur son compte.

(2) Dieudonné (Guillaume-Louis). (*Titres de la famille.*)

(3) Vicomte de Sartiges de Sourniac (Charles-Gabriel-Eugène). — (*Titres de la famille.*) — Préfet du département de la Haute-Loire. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 283.)

(4) Le chevalier de Vanssay, lieutenant de vaisseau en 1789. (*Liste générale,* 1787, t. I, f° 205.) — Il fut reçu par Mgr duc d'Angoulême, et nommé capitaine de frégate. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(5) César-Auguste. (*Archives de la famille.*)

(6) Capitaine de vaisseau de seconde classe. (*Almanach royal de* 1817, p. 623.)

(7) Mort à Versailles le 29 avril 1826. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, f° 53.)

(8) De Ferrari, orthographe du nom.

(9) Vicomte, capitaine de vaisseau honoraire. (*Titres et Archives de la famille.*)

(10) Poret de Blosseville, capitaine de vaisseau. (*Almanach royal de* 1817, p. 623.)

(11) Capitaine de frégate : pension de 500 francs sur l'ordre, le 13 juillet 1823. (*Registre des pensions de l'ordre,* t. I, p. 180, *Archives de la guerre.*)



Moyne de Sérigny (1) ; le Gardeur de Repentigny (Pierre-François-Xavier) ; le Maistre de Beaumont (Nicolas-Jean-André); d'Encausse de Labatut (Jean-Baptiste) (2) ; d'Encausse de Labatut (Louis-Joseph); d'Encausse de Labatut (Pierre-François-Anne) ; le comte du Plessis-Parscault (Hervé-Louis-Joseph-Marie) ; de la Salle de Préserville (Auguste) ; de Cacqueray de Saint-Imes; le marquis de Chanaleilles; Allemand de Montrigaud (Mathieu-Laurent) ; le marquis d'Olivary (3); le comte de Traversay ; Dupleix de Cardignan (4); le chevalier de Merville ; de Bonne (5) ; Sarret de Coussergues ; le vicomte Barthon de Montbas ; Séguin de Reyniès (6) ; Poignat de Bonnevie ; de Viéla (7) ; Thomas de Saint-Sauveur ; le comte d'Astorg (8); le chevalier de Bérulle ; de Sarret de Montmarin ; le chevalier de Thau ; le chevalier de Saint-Léger ; le comte de Clerc de la

(1) Lieutenant de vaisseau en 1789, émigré à la fin de 1791, a fait la campagne de 1792, à l'armée des princes, retraité le 31 décembre 1814, avec le grade de capitaine de frégate honoraire ; pension fixée à 400 francs, le 31 janvier 1816. (*Liste générale*, 1787, t. I, fº 209, *Archives de la marine.*)

(2) Mort à Aurignac (Haute-Garonne), le 30 novembre 1827. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fº 34.)

(3) Gaston-Marius-Ovide ; il fut reçu en 1814 par MONSIEUR, lors du voyage de Son Altesse Royale dans les provinces du Midi. (*Archives de la famille.*)

(4) Lieutenant de vaisseau en 1784, retiré pour cause de santé en 1792, retraité en 1814, avec le brevet de capitaine de vaisseau honoraire : en 1816, pension de retraite de 900 francs. (*Liste générale*, 1787, t. I, fº 165.)

(5) Lieutenant de vaisseau en 1786, émigré en 1792, a servi à l'armée de Condé jusqu'au 12 mai 1793, retraité en 1814, avec le grade honorifique de capitaine de vaisseau ; en 1816, pension de 900 francs. (*Idem*, fº 168.)

(6) Lieutenant de vaisseau en 1786, a émigré, a fait la campagne de 1792, a été sous-lieutenant au régiment de cavalerie-noble en 1793, a été lieutenant aux dragons d'Angoulême, a fait toutes les campagnes de l'emigration jusqu'en 1801. Retraité en 1814, avec le grade honorifique de capitaine de vaisseau ; en 1816, pension de 1,619 francs. (*Idem*, fº 172.)

(7) Lieutenant de vaisseau en 1786 ; — capitaine de frégate. (*Liste générale*, 1787, t. I, fº 172, verso.)

(8) Capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 623.)



Devèze; le Livec (1); Loz de Coatgourhant (2); Brunet de la Charrie (3); de Foucault (4); de Terves (Charles-Prosper) (5); le chevalier de Moriès (6); d'Ollivier de Bonne (7); d'Assas de Montdardier (8); du Couédic; de Galard Terraube; le chevalier de Gras-Préville (9); de Nicolaï; le chevalier de Damas.

Service des colonies : le baron de la Barthe (François-Jean-Anne), commandant en second à la Martinique; le baron Boyer (Eugène-Édouard), adjudant-commandant, commandant en second à la Guadeloupe; de Malherbe (Paul), colonel du régiment de la Martinique; Vatable (Louis), colonel du régiment de la Guadeloupe; de Grandprey (Louis), ancien officier d'artillerie des colonies; Druault (Louis), ancien officier au régiment de la Martinique; le marquis de Parny (Claude), commandant d'armes à Saint-Paul (île Bourbon);

(1) Lieutenant de vaisseau en 1786, a servi dans la marine espagnole, de 1793 à 1802; retraité en 1814, avec le grade honorifique de capitaine de vaisseau; pension de retraite de 1,150 francs en 1816. (*Liste générale,* 1787, t. I, f° 183.)

(2) Lieutenant de vaisseau en 1786; capitaine de vaisseau. (*Même liste,* f° 193.)

(3) Lieutenant de vaisseau en 1786; capitaine de vaisseau. (*Même liste,* f° 193.)

(4) Lieutenant de vaisseau en 1787; capitaine de vaisseau. (*Même liste,* f° 196.)

(5) Lieutenant de vaisseau en 1788; capitaine de vaisseau le 1er janvier 1793; a cessé ses services le 11 juin 1797; retraité en 1814; pension de 1,200 francs en 1816. (*Même liste,* f° 197.)

(6) Lieutenant de vaisseau en 1788. A reçu l'ordre de se rendre à Nice en 1792, pendant la campagne des princes; a obtenu un congé le 2 mai 1794; a résidé à Turin, auprès de la reine et de S. A. R. Madame (comtesse d'Artois), jusqu'en 1798. Retraité capitaine de vaisseau honoraire en 1814; pension de 600 francs en 1816. (*Même liste,* f° 200, verso.)

(7) Émigré en 1792; a servi à l'armée de Condé jusqu'au 12 mai 1793; capitaine de vaisseau honoraire en 1814; pension de retraite de 400 francs en 1816. (*Même liste,* f° 201 verso.)

(8) Dassas, capitaine de vaisseau. (*Almanach royal de* 1817, p. 623.)

(9) De Gras-Préville, capitaine de vaisseau. (*Almanach royal de* 1817, p. 623.)



de Rancey (Charles), lieutenant-colonel, commandant un bataillon de milices de la Martinique; Leroy de Chauvigny (Jean-René), capitaine des milices de Saint-Domingue en 1781; le baron Barentin de Montchal (Charles-Antoine-Louis), ancien capitaine au régiment de la Martinique ; de l'Étang, lieutenant de cipayes en 1786, actuellement à Pondichéry; le chevalier de Maillan (Étienne), officier des milices de la Guadeloupe; de Boislandry (Robert-Charles), ancien officier aux colonies orientales et occidentales.

On voit, par ces listes, que le roi Louis XVIII pratiquait le système de son aïeul Henri IV; il ne faisait aucune différence entre ceux qui l'avaient servi et ceux qui l'avaient méconnu si longtemps.

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr duc d'Angoulême.

Le capitaine de vaisseau Willaumez (Étienne-Joseph) (1).

Anciens officiers de marine : Rolland de Villarceau (Pierre-François-Henri); Law de Lauriston (Georges) (2).

Le capitaine de frégate de la Coste (3).

(1) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial.* 1812, p. 339, et (*Almanach royal de* 1817, p. 622.)

(2) Fils et neveu des chevaliers de 1761 et 1751 (voir 2e volume, p. 180); frère de M. le général (depuis maréchal) de Lauriston, oncle de M. le colonel (depuis général) de Lauriston, également chevaliers en 1814 (voir plus haut, pp. 149 et 85.) — Élève de la marine de seconde classe en 1788. (*Liste générale*, 1787, t. II, fº 442, verso.) — Nous avons dit qu'un autre officier de ce nom et de cette famille avait fait partie de l'expédition de la Peyrouse ; voici ses services : « Law de Lauriston (Jean-Guillaume), garde de la marine en 1782 : — Embarqué sur le *Solitaire :* le 6 décembre 1782, combat en Amérique; fait prisonnier : gratification de 500 livres pour perte de ses effets. (*Registres, Mouvements, Gardes-Marine*, t. VIII, p. 1045.) — Lieutenant de vaisseau en 1786 : péri sur la frégate *l'Astrolabe*, partie en 1785 pour faire le tour du monde. (*Liste générale,* 1787, t. I, fº 195, verso.)

(3) Delacoste, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach impérial de* 1812, p. 340.) — De Lacoste de la Tourette, capitaine de vaisseau de seconde classe. (*Almanach royal de* 1817, p. 625.) — L'ordonnance de nomination

CHAPITRE IV.

Promotions de 1815 à 1816.

La royauté restaurée s'occupait de panser les blessures cruelles faites à la France par l'invasion de 1814. Le budget de 1815, présenté aux chambres le 19 décembre 1814, évaluait les recettes à 618,000,000, et les dépenses à 547,730,000 fr. Il devait rester à la disposition du pouvoir 70,300,000 fr.; mais l'arriéré des ministères antérieur au 1er avril 1814 s'élevait à 1,318,000,000, charge léguée par l'Empire.

La dette publique au 1er avril 1814 était de 63,300,000 fr. seulement, et les pensions à servir par le trésor ne montaient qu'à 20,000,000.

La restauration cherchait par une sévère économie à rendre à la France son ancienne prospérité matérielle, sans toucher aux droits acquis. Elle avait respecté tous les intérêts, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le premier *Almanach royal* publié par elle, celui de 1814-1815. Tous les anciens administrateurs étaient restés à leur poste, et dans les divisions militaires, au lieu d'un seul lieutenant général, nécessaire pour la centralisation des ordres et des mouvements, il y en avait trois ou quatre. Les régiments avaient pour chefs ceux qui les avaient si longtemps conduits à la victoire, ou qui avaient défendu avec eux, pendant la dernière campagne, la France envahie par l'Europe.

est du 25 septembre 1814, mais il avait été reçu le 9 août précédent par Mgr le duc de Berry. Cette réception n'ayant eu lieu qu'en vertu des pouvoirs conférés par le roi à Son Altesse Royale, M. de la Coste a dû prendre rang, dans l'ordre, du 9 août 1814.



C'est à ce moment qu'éclata l'irruption de Napoléon. Sorti de l'île d'Elbe avec mille ou douze cents hommes, il débarqua à Cannes le 1er mars 1815, avança rapidement, et bientôt rallia à lui les régiments qui devaient l'arrêter dans sa marche.

L'armée fit défection. Séduite par le prestige qui s'attachait à son ancien chef, par la pensée de venger ses derniers désastres, oubliant qu'elle n'avait succombé que devant le nombre, elle manqua douloureusement à ses devoirs, à la foi due aux serments. Soyons juste pour cette époque. Excepté quelques généraux, le mouvement de 1815 fut un mouvement de soldats et d'officiers inférieurs, plus qu'une conspiration ourdie par les sommités de l'armée. Après le 20 mars, Napoléon vit se grouper autour de lui ceux qui ne l'avaient point aidé dans sa tentative. C'était le résultat du succès.

La royauté essaya de résister, mais que pouvait-elle faire, sinon invoquer des serments méconnus? C'est un triste moment que celui où la foi jurée n'a plus d'action sur le cœur des hommes. Chaque jour une nouvelle défection était signalée. A Lyon, la voix de Monsieur, comte d'Artois, était méconnue. A Besançon, Ney entraînait le corps d'armée placé sous ses ordres. La garde impériale quittait ses garnisons, et ne se laissait point arrêter par les efforts du fidèle Oudinot. Bref, il ne restait à Louis XVIII que sa maison militaire, dont on lui avait reproché la formation, et qu'il trouva seule, debout, compacte, et digne héritière du dévouement de ses devanciers. A l'aide de cette poignée de loyaux serviteurs, le roi put gagner Lille, où il espérait résister. L'attitude de la garnison, travaillée sourdement par le fatal exemple des autres troupes, ne lui laissa pas cette dernière consolation, et il dut franchir la frontière, pour se retirer à Gand.

Les efforts de M. le duc de Bourbon, dans la Vendée, ne purent aboutir. Madame, duchesse d'Angoulême, résista à Bordeaux jusqu'au moment où il lui fut démontré qu'il y



avait péril pour cette ville à tenir plus longtemps, et elle s'éloigna au milieu des larmes des habitants de la cité fidèle. Mgr duc d'Angoulême, chargé du commandement des provinces du Midi, resta le dernier, luttant courageusement avec quelques milliers de volontaires et deux régiments, le 10[e] de ligne et le 14[e] chasseurs à cheval. Mais après une victoire sur les bords de la Drôme, cerné de tous les côtés, il fut obligé de capituler à la Palud. Un instant on put craindre pour lui le sort du duc d'Enghien, mais il put enfin s'embarquer à Cette, pour gagner l'Espagne.

Le pouvoir de Napoléon dura trois mois. L'Europe courut aux armes, et le sort de l'Empire se décida dans les plaines de Waterloo. Napoléon abdiqua pour la seconde fois ; l'histoire a dit le reste. Après lui, la royauté seule des Bourbons était possible, et Louis XVIII rentra à Paris le 8 juillet.

Pendant ces événements, l'ordre de Saint-Louis souffrit cruellement dans sa base, mais le registre, fermé à Paris, se rouvrit à Gand, pour récompenser la fidélité.

Chevaliers de Saint-Louis nommés à Gand.

Les officiers émigrés : d'Aubert de Résie, Audin, de l'Église de Félix (Louis-Barthélemy-Jean-Marie) (1), de l'Église (2), Boulé, Champmorin, Charpentier de la Salle,

(1) Nommé d'abord le 7 mars 1815 : nommé une seconde fois à Gand, le 10 mai suivant : reçu par Mgr le duc de Berry le 4 juin. (*Fiches de classement.*) — Il avait servi dans le régiment de Rohan-Soubise, puis aussi en Espagne dans les gardes wallonnes. — Prisonnier de guerre, lors de l'envahissement de la Péninsule, de 1809 à 1814. — Colonel d'état-major à Rennes, après les cent-jours, retraité comme royaliste par le maréchal comte Gouvion-Saint-Cyr, à son arrivée au ministère, en 1817. Mort du choléra, à l'île de Ré, en 1834. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(2) Officier aux gardes wallonnes.



Carron de la Morinais, Didier, Duboux, Dovergne, Dubuy, Damiot, du Barroux, du Boulet de la Boissière, le comte de Fouchécourt, de Fonteuu, Fischer, de Guermont, de Gruel, de Gramont (Léopold-Ferdinand) (1), Galland (François-Ignace), le vicomte de Gereaux, le comte de la Garde, Lematte de la Faveur, Lenoir de la Brosse, le baron de Munck, de Menou (2), Normanville, Pavy, Parmentier, Poillion de Hanon, le baron Redwitz, de Razière, le comte de Roquefeuil, Saintard de Béquigny (Louis), de Servinges, de Tailleur, de Toucheboeuf-Clermont, Wend, le chevalier de Barroux, Saintard de Béquigny (Bonaventure), le Sart de Mouchin.

Le chevalier de Vassieux de Seguins, écuyer-commandant des écuries de S. A. R. Mgr le duc de Berry (3).

Maréchaux de camp : le comte de Quinsonas (Emmanuel-Victor Pourroy de Lauberrivière) et le baron de Crossard.

Colonels : le baron de Bissy, Pallu-Duparc, Wittgenstein, de Gaillard (Armand-Nicolas), le comte O'Heguerty, de Gaillard (Édouard) (4).

Majors : le comte de la Messelière (Louis-Joseph Frotier); les barons de la Broue (René-Charles-Gabriel) et de Blanchausen ; Gailland.

Chefs de bataillon ou d'escadron : le comte de Causans

(1) Il était protestant, et reçut la croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement.*)

(2) Il n'y avait à Gand, du nom de Menou, que le comte Jules de Menou, alors chef d'escadron, aide de camp du comte de Damas-Crux, et depuis lieutenant-colonel et chargé d'affaires de France aux États-Unis. Il avait été envoyé d'Espagne en mission auprès de Louis XVIII par Mgr duc d'Angoulême. La croix de Saint-Louis lui fut donnée sans qu'il le sût. Décernée le 17 juin, veille de la bataille de Waterloo, elle fut oubliée au milieu des préoccupations du moment. Le comte de Menou n'en fut pas informé, et il se trouve aujourd'hui chevalier de Saint-Louis sans avoir pu réclamer son brevet ni faire procéder à sa réception.

(3) Né en 1770. Page de la reine, émigré, mousquetaire dans l'émigration ; chef d'escadron. (*Archives de la famille.*)

(4) Gendre de Cléry, valet de chambre de Louis XVI, au Temple, chevalier de Saint-Louis en 1798. (Voir plus haut, p. 56.)



(Louis-Philippe-Joseph), Dupuys de Melgueil, d'Anthouard (1) (artillerie), de Favencourt, Gimel, Lebœuf, Martrès, Meille, de Nervaux (1[er] suisse), Renault, Vaux, de Galland (François-Thibault-Louis), de Lambertie (Charles).

Capitaines : Bochard, de Bourghelles, Barthouilh de Couloumé, Bertrandet (2), Cabrall, Campbell, Dutertre, de Golbéry (lanciers de la Reine), Loizerolles, le comte de Cerzé (de Lusignan), Loaisel, de Nogéré, Techtermann et Weyermann (du 1[er] régiment suisse), le marquis de Fougères, Viola de Sorbier, Fray de Fournier.

Lieutenants : André (gendarmerie), de Brauwer (6[e] dragons), Dijols (cuirassiers du Roi), Pages de la Prade ;

Fruchard, chef de parti royaliste; Hue, aide de camp du duc de Feltre, ministre de la guerre.

(1) Alexandre-Pierre-Louis, chef de bataillon d'artillerie, né le 6 mai 1770, fils du chevalier de Saint-Louis de 1765 (voir t. I[er], p. 570), frère du lieutenant général, chevalier de Saint-Louis de 1814 (voir plus haut, p. 96).

(2) Bertrandet (Pierre-François), né le 20 octobre 1775, à Carpentras. — Entré au service à l'âge de dix-sept ans. — Émigré en 1791, sous-lieutenant dans le régiment de Rohan-infanterie, à la solde d'Angleterre, le 1[er] janvier 1792; est resté au service d'Angleterre jusqu'à la fin de 1801,— services non comptés en vertu de la loi du 11 avril 1831. — Lieutenant dans les gardes nationales actives de Vaucluse, du 5 février au 25 avril 1814. — A fait partie des volontaires royaux, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet 1815 (ce temps aux volontaires royaux n'a pas été compté, toujours en vertu de la loi de 1831). — Capitaine à la légion de la Seine, devenue 55[e] de ligne, le 22 novembre 1815. — Passé à la 25[e] compagnie de fusiliers sédentaires le 15 mai 1822. — Passé à la 10[e] compagnie, *idem*, le 2 août suivant. — Passé à la compagnie de fusiliers vétérans du Calvados le 17 septembre 1831. — Passé au 1[er] bataillon de fusiliers vétérans le 1[er] octobre suivant. — Passé à la 5[e] compagnie de sous-officiers vétérans le 14 septembre 1832. — Réformé en 1841, pour infirmités incurables contractées au service. — Vingt-six ans de services. — Pension de 1,040 francs. — Certificats attestant que M. Bertrandet a fait partie, en 1815, du 1[er] bataillon de volontaires royaux de l'École de droit, en qualité de sous-lieutenant, ayant rang de capitaine, qu'il contribua de tous ses moyens et par son zèle à la sortie que firent les volontaires, sous les ordres du colonel Druault, pour joindre les princes en Belgique, et qu'il y a commandé une compagnie desdits volontaires royaux avec honneur et distinction. (*Dossiers des pensions*, n° 60,052.)

Sous-lieutenants : Brobègue, Hébrard de Veyrinas, de Lemps.

Gardes du corps, sans désignation de compagnie : de Chamisso, de Launay de Varennes, de Forceville.

Gardes du corps, compagnie de Wagram : Weyler de Navas (Antoine-Louis-Eugène), sous-lieutenant porte-étendard (1); de Bezuel, d'Aubert de Résie, de Tarragon, de la Roque (Jacques) (2), gardes du corps.

Gardes de la Porte : de Bord (capitaine agrégé), de Tenet (capitaine-sergent), de Bouchard, de Bort, de Brieux, Baille, gardes de la Porte ; de Fréjacques, agrégé.

Cent-Suisses : le comte de Diesbach, lieutenant-colonel; Bochart, sergent auxiliaire.

Fourrier des logis du roi : du Monchau.

Prévôté de l'hôtel : de Loynes, sous-aide-major.

Gardes du corps de MONSIEUR : le chevalier de Marconville, garde du corps.

De son côté, Mgr duc d'Angoulême, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du roi, nomma chevaliers de Saint-Louis pour faits de guerre :

(1) Né le 19 mars 1787. — Lieutenant au 9e bataillon du train des équipages en 1811, adjoint titulaire aux commissaires des guerres le 15 mars 1814, capitaine de cavalerie le 21 février 1815, passé en Belgique avec les princes le 25 mars suivant, sous-lieutenant porte-étendard le même jour, rang de chef d'escadron. — Breveté lieutenant-colonel. (*État de la compagnie au* 9 *octobre* 1815.) — Baron, officier de la Légion d'honneur, sous-intendant militaire de la maison du roi. (*Almanach royal de* 1830, p. 82.) — Il rejoignit le roi Charles X, à Saint-Cloud, le 28 juillet 1830, après avoir franchi, non sans danger, les barricades du faubourg Saint-Germain, et fut la providence des gardes du corps à Rambouillet et à Cherbourg. (Voir le *Journal de Saint-Cloud à Cherbourg*, brochure in-8°, 1830, pp. 5, 6, 8, 20, 21 et 85.) — Rappelé plus tard au service, il est mort intendant militaire à Tours.

(2) Il fut nommé le 2 avril 1815, et fut reçu par le duc de Raguse. — Le roi Charles X descendit chez cet officier, au Mellerault, le 7 août 1830, pendant le trajet de Rambouillet à Cherbourg, et reçut l'accueil le plus empressé et le plus respectueux de ce loyal serviteur, fidèle à une royauté méconnue par ceux qu'elle avait le plus comblés.



Le colonel marquis de Montcalm.

État-major général : Foltz, chef d'état-major de l'artillerie; le comte d'Hautpoul (Alphonse-Henri) (1), adjoint à l'état-major général; de Chauliac (Jean-Baptiste-Thomas-Antoine), attaché à l'état-major général.

10[e] *régiment de ligne :* le vicomte de Champagny (2), le vicomte de Fayet (Félix) (3), le vicomte de Lafayette, Las-

(1) Élève de l'école militaire de Fontainebleau. — Sous-lieutenant en 1806, capitaine en 1811. — Chef de bataillon, major (lieutenant-colonel), colonel en 1815. — Colonel du 3[e] régiment de la garde en 1823, rang de maréchal de camp, — Directeur de l'administration au ministère de la guerre en mars 1830. — Lieutenant général en 1841. — Grand'-croix de la Légion d'honneur en 1851. — Treize campagnes : 1806, 1807 en Allemagne, Prusse et Pologne; de 1808 à 1815 en Espagne, Portugal et France ; 1823 en Espagne ; 1841, 1850 en Algérie. — Blessé deux fois grièvement à la bataille des Arapiles, en Espagne (1812), et prisonnier de guerre. — Depuis 1830, chargé successivement de plusieurs inspections générales en France et en Algérie, du commandement de divers départements et de la 8[e] division militaire. — Député, pair de France. — Admis à la retraite en 1848 : relevé de cette position en vertu de la loi du 11 août 1849. — Membre de l'Assemblée législative en 1849. — Ministre de la guerre, du 22 octobre 1850 au 9 janvier 1851. — En quittant le ministère, gouverneur général de l'Algérie. — Grand référendaire du Sénat le 28 janvier 1852. (*Annuaire militaire de* 1860, p. LIX.)

(2) Capitaine dans la garde impériale avant 1814, placé à cette époque, comme chef de bataillon, au 10[e] de ligne, neveu du duc de Cadore, ancien ministre de l'empire, M. de Champagny resta fidèle à son serment. Il combattit vaillamment à la Drôme, et lorsque la défection mit en péril Mgr duc d'Angoulême, il offrit à Son Altesse Royale de le placer au milieu de son bataillon et de le conduire à Marseille, à travers les montagnes. Le prince refusa, parce que sa présence protégeait ceux qui l'avaient suivi; mais il attacha M. de Champagny à sa personne comme l'un de ses aides de camp, et il le fit colonel. Officier distingué, et ne devant son avancement qu'à son mérite, M. de Champagny était maréchal de camp, grand officier de la Légion d'honneur, sous-secrétaire d'État de la guerre en 1830, et il a cessé de servir à cette époque.

(3) Nommé par ordonnance confirmative du 25 avril 1821, pour prendre rang du 5 avril 1815, date de sa réception par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) — Il eut l'option entre la croix de Saint-Louis et le grade de major (lieutenant-colonel); mais, fidèle aux traditions de sa famille, qui comptait déjà trois chevaliers de l'ordre (voir t. II, pp. 117, 152 et 454), il préféra la croix. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Chef de bataillon, rang de lieutenant-colonel, au 1[er] régiment de la garde royale (à la formation en 1815), chevalier de la



tours des Étanges, chefs de bataillon ; d'Aultanne, Isnard, Dupuy, capitaines ; le vicomte de Vallon, officier.

1er *régiment étranger :* le comte de Montferré, major.

Volontaires royaux : de Chauliac (Henri-Hilaire-Xavier), volontaire royal à cheval.

Lors de sa rentrée en France, Mgr duc d'Angoulême accorda la même distinction à MM. le comte de Fontenilles (Honoré), colonel, aide de camp de Son Altesse Royale ; Ganteaume, chef de bataillon à l'état-major de Son Altesse Royale ; le marquis de Fontenilles (Joseph-Hubert de la Roche), de Villeneuve, de Lafitau, de Gascq, le comte de Gestas, anciens officiers ; de Ferrand-Puginier, ancien garde du corps ; de la Ferrière, officier de marine ; le comte de Beaumont, major de cavalerie ; d'Auderic de Lastours, ancien officier, major des gardes urbaines de Lavaur ; de Castéras-Russon, capitaine ; le chevalier de Fitz-James, chef de bataillon.

Autres chevaliers de Saint-Louis nommés en 1815.

Maison militaire du roi. Gardes du corps de Sa Majesté.

Compagnie de Gramont, sous-lieutenants : le comte d'Andlaw (Félix) (1) ;

Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 547.) — Officier de la Légion d'honneur, colonel du 15e de ligne. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 258.) — On trouvera ses deux frères aux années 1820 et 1821.

(1) Armand-Gaston-Félix, comte d'Andlaw. — Services sous l'empire. — Chef d'escadron aux gardes d'honneur en 1813. — Chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Hanau en 1813, officier du même ordre, sur le champ de bataille, près Reims en 1814. — Sous-lieutenant de la compagnie de Gramont (brevet de major) le 5 juin 1814. — Brevet de colonel le 10 août suivant. — Colonel des cuirassiers d'Angoulême (3e) le 27 septembre 1815. (*État des officiers et gardes de la compagnie, au* 1er *novembre* 1815.) — Pair de France, maréchal de camp. (*Almanach royal de* 1830, pp. 117 et 577.)



Le chevalier Dombideau de la Ronscithe (Pierre-Vincent) (1); le comte de Gramont d'Aster (Louis-Antoine-Raimond-Geneviève) (2).

Gardes : de Talleyrand de Périgord (Anatole-Marie-Jacques); de Talleyrand de Périgord (Louis-Augustin); de Foucault; Cormier du Médic (Marie-Fidèle-Jean).

Compagnie de Noailles, gardes : de la Brousse (Louis) (3); d'Astier (Alexandre-Antoine) (4); Caillhe (Benoist-Étienne) (5); le baron de Wissel (François-Charles-Henri-Hubert) (6).

Compagnie de Luxembourg, sous-lieutenant : le marquis de Chabannes La Palice (Hugues-Jean-Jacques-Gilbert-Frédéric) (7).

(1) Le chevalier Dombidau de Crouseilhes (Pierre-Vincent). — Services de l'empire. — Chef d'escadron en 1811. — Major en 1813. — Sous-lieutenant de la compagnie de Gramont en 1814. (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815.) — Lieutenant (brevet de colonel). (*Almanach royal de* 1817, p. 558.) — Baron de Crouseilhes. (*Titres de la famille.*)

(2) Sous-lieutenant (brevet de colonel) en 1814, colonel de la légion des Basses-Pyrénées le 19 août 1815. (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815.)

(3) Trésorier, lieutenant de cavalerie en 1814, officier de la Légion d'honneur, sous-lieutenant-adjudant le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815.) — Chef d'escadron. (*Almanach royal de* 1817, p. 558.) — Baron de la Brousse, sous-lieutenant-adjudant-major, lieutenant-colonel du 1er novembre 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 141.) — A suivi le roi à Cherbourg. — A été licencié à Saint-Lô le 24 août 1830.

(4) Dastier, garde du corps, brigadier le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815.) — Chevalier de la Légion d'honneur, sous-lieutenant (lieutenant-colonel). (*Almanach royal de* 1830, p. 78.) — Licencié à Saint-Lô le 24 août 1830, après le départ du roi.

(5) Cailhe (Benoist-Étienne), garde du corps, chevalier de la Légion d'honneur, brigadier le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie au* 1er *novembre* 1815.) — Maréchal des logis chef (chef d'escadron). (*Almanach royal de* 1830, p. 78.) — Licencié à Saint-Lô le 24 août 1830, après le départ du roi.

(6) Fils du chevalier de Saint-Louis de 1770. (Voir 1er vol., p. 596.)

(7) Officier de la Légion d'honneur, colonel des chasseurs à cheval de l'Allier (1er). (*Almanach royal de* 1817, p. 605.) — Commandeur de la Légion d'honneur, colonel des lanciers de la garde royale, breveté colonel du 11 octobre 1814. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 198.) — Entré au service en 1806, sept campagnes, prisonnier de guerre en Russie le 8 décembre 1812, étant capitaine au



Brigadiers : de Pons (Guillaume-Pierre) (1); Le Maire de Marnes (François-Auguste) (2).

Garde : le vicomte de Kercado (Laurent-Jean-Léger).

Compagnie de Wagram, garde : Gazeau des Boucheries (Louis-Henri-Théodore).

Compagnie de Raguse, gardes : le comte de la Tour-du-Pin (Alexandre) (3); de Parfouru (Henri-Victor-Abaquesné) (4); de Parfouru (Louis) (5).

Garde de la Porte : Desplas (Jean-Pierre-Louis-Marie-Aimé), garde, rang de capitaine.

Gendarmes de la garde:

Sous-lieutenants surnuméraires : le comte de la Tour-du-Pin-la-Charce (Antoine-Victor-Louis-René) (6), le marquis de Nettancourt (François-Julien) (7).

12e chasseurs à cheval. — A eu le bras droit cassé d'un coup de boulet à Wagram, et un cheval tué sous lui ; a eu un cheval tué sous lui à Krasnoé en 1812 ; chevalier de la Légion d'honneur en 1810, officier le 30 septembre 1814, commandeur le 13 août 1823. (*Registre des lanciers de la garde royale.*) — Sa fille, madame la comtesse de Chabannes, est dame , pour accompagner, de madame la comtesse de Chambord.

(1) De Pons (André), brigadier, chef d'escadron, retraité le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie au 1er septembre* 1815.)

(2) Chef de bataillon d'état-major le 22 février 1829, chevalier de la Légion d'honneur, a fait partie de l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 49.)

(3) Garde du corps, chef d'escadron en 1815. (*État de la compagnie au* 18 *septembre* 1815.)

(4) Garde du corps, rang de capitaine, a été capitaine de gardes nationales actives en 1807, capitaine du 13 octobre 1812, a fait trois campagnes, a rejoint le roi à Gand le 4 juin 1815. (*État de la compagnie du* 30 *octobre* 1815.)

(5) Garde du corps, rang de capitaine, a servi dans les armées royales de Normandie et en Bretagne, de 1795 à 1801, a rejoint le roi à Gand le 26 mai 1815. (*État du* 30 *octobre* 1815.)

(6) Major de cavalerie. (*État de la compagnie au* 6 *septembre* 1815.)

(7) Major de cavalerie, a rejoint le roi à Gand. (*État de la compagnie au* 16 *octobre* 1815.) — Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 2e régiment de la garde royale. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 192.) — Retraité colonel en 1834.



Porte-étendard : de Galard de Brassac chevalier de Béarn (Alexandre-Louis-René) (1).

Ancien gendarme : de Courtade-Salis (Joseph).

Chevau-légers de la garde :

Sous-lieutenant : le comte de Crillon (Louis-Marie-Félix-Prosper).

Chevau-légers : de l'Église (Jacques-Benjamin) ; de Nattes-Ville-Comtal (Pierre-Marie-Louis); de Brujas du Chey (Joseph-Amable); le comte de Salignac-Fénelon (Antoine-Alexandre-Auguste); Couture de Troismonts (Charles-Édouard).

Mousquetaires, deuxième compagnie :

Maréchal des logis : le chevalier Duplessis (Amédée) (2).

Mousquetaires : de Cazes (Clément-Louis-Marguerite); de Galard (Joseph) (3); le comte de Cougny (Edme-Andras); de Suleau (Antoine-Louis-Ange-Élysée) (4).

Gardes du corps de Monsieur :

Garde : de Gauville (Auguste-Raoul); Defieux (Jean).

Armée de terre :

Colonels : de la Tour-du-Pin (5) ; le marquis de Vibraye (6).

Majors (lieutenant-colonels) : le comte de Montlivault

(1) Lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Gramont, colonel de cavalerie (rang du 1er mars 1823), chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 132.)

(2) Legoux-Duplessis, capitaine commandant au 1er régiment de cuirassiers de la garde royale, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 557.)

(3) Il fut reçu par son père (*Fiches de classement*), qui doit être le chevalier de 1785. (Voir t. II, p. 390.)

(4) Vicomte, officier de la Légion d'honneur, maître des requêtes au conseil d'État, préfet de la Moselle. (*Almanach royal de* 1830, p. 528.) — Retiré lors de la révolution de Juillet. — Préfet des Bouches-du-Rhône, sous la république et sous l'empire actuel ; aujourd'hui sénateur.

(5) Colonel des dragons du roi. (*Fiches de classement.*)

(6) Colonel, aide de camp de S. A. R. Monsieur. (*Fiches de classement.*)



(Jacques-Pierre-Marie-Guyon) (1); de Beaumont (Christophe-Amable-Louis) (2); le baron de la Porte (Armand-Auguste) (3); le vicomte de Castillon (Joseph).

(1) Né à Montlivault (Loir-et-Cher) le 26 mai 1786. Élève à l'école militaire de Fontainebleau en l'an XII, sous-lieutenant au 92e de ligne en l'an XIII. — Campagnes de 1805 à 1807, à la grande-armée. — Lieutenant en 1807, aide de camp du duc de Raguse en 1809. — Campagnes de 1809 en Italie et en Allemagne. — Chevalier de la Légion d'honneur et capitaine aux chasseurs illyriens en 1809. — Aide de camp, de nouveau, du duc de Raguse, en 1811. — Campagnes de 1811 et de 1812 en Portugal. — Se signala devant Guarda (14 avril 1812), dans une charge de cavalerie où il fit des prodiges de valeur. — Chef de bataillon au 4e de ligne en 1813. — Bloqué dans Magdebourg. — A la retraite de Schoenbeck (8 novembre 1813), chargé de faire avec son bataillon l'arrière-garde, devant des forces supérieures, et sous le feu d'une nombreuse artillerie, il déploya un calme et une fermeté qui lui valurent les plus grands éloges et le grade de major, qui lui fut conféré provisoirement par le gouverneur de Magdebourg. — Major titulaire du 4e de ligne, et officier de la Légion d'honneur en 1814. — Chevalier de Saint-Louis le 16 janvier 1815. — Suspendu de ses fonctions le 24 avril 1815, par décret impérial. — Réintégré le 6 juillet suivant. — Lieutenant colonel du 5e régiment d'infanterie de la garde royale, le 2 décembre 1815. — Breveté colonel le 30 octobre 1816. — Colonel de la 1re légion d'infanterie le 28 septembre 1820, cette légion, devenue le 55e de ligne, lors de la réorganisation de l'infanterie, même année. — Maréchal de camp en 1823, et commandant de la première subdivision de la 7e division militaire, commandant une brigade d'infanterie au camp de Saint-Omer, en 1826. — Commandeur de la Légion d'honneur en 1827. — Inspecteur général en 1828. — Membre du comité consultatif de l'infanterie en 1830. — Commandant une brigade d'infanterie de l'armée expéditionnaire d'Afrique. — Campagne d'Alger. — Mis en réforme, en raison du mauvais état de sa santé, le 2 octobre 1830. — Retraité en 1834. — Relevé de cette position, et admis dans le cadre de réserve, en 1852. — Mort à Paris le 27 décembre 1859, âgé de soixante-treize ans. (*Moniteur de l'armée du 26 février* 1860.)

(2) Major de cavalerie, reçu par M. le comte de Damas-Crux (grand'-croix). (*Fiches de classement.*)

(3) Major d'artillerie, reçu par Mgr le duc d'Orléans le 23 mars 1815, confirmé le 17 juillet 1816, pour prendre rang de sa réception. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur, lieutenant colonel du régiment d'artillerie à cheval de la garde royale. (*Almanach royal de* 1817, p. 565.) — Commandeur de la Légion d'honneur en 1823, colonel du 2e régiment d'artillerie. (*Almanach royal de* 1830, pp. 299 et 652.) — Maréchal de camp (cadre de réserve). (*Almanach royal-national de* 1842, p. 652.)



Ancien lieutenant-colonel : le comte de la Rochefoucauld (Alexandre-Armand-Henri-Louis).

Chef de bataillon : Fabry (1).

Anciens officiers : le marquis de la Bélinaye (Armand) (2); de Cacqueray (Alexandre-François-Melon); de Corbehem (Bernard) (3); de Peyramont (Louis-Duléry) (4); Bermond

(1) Chef de bataillon d'artillerie, sous-directeur. (*Fiches de classement.*)

(2) Le comte de la Bélinaye (Armand-Marie), capitaine. — Cadet gentilhomme au régiment de Condé-infanterie en 1776; commission de capitaine en 1780, capitaine aux dragons de Condé en 1781, démissionnaire en 1788. — Émigré en 1792, a fait la campagne de l'armée des princes, en 1792, avec les officiers de de Condé-dragons, n'est rentré d'Angleterre, où il avait fixé son séjour, qu'en 1814. — A quinze ans de services, y compris une campagne, plus dix années de grâce. (*Registre de la Commission de* 1814.)

(3) Ancien sous-lieutenant. — A dix-neuf ans deux mois de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 34[e] tableau, n° 50). — Auteur de *Dix ans de ma vie, ou Histoire de mon émigration*, 1 vol. in-8°, 1827.

(4) Dulhéry de Peramont (Louis), ancien lieutenant. — Émigra en 1791, entra tout de suite dans la coalition de la province du Limousin, et y fit la campagne de 1792 à l'armée des princes. Il passa à l'armée de Condé en 1793, et fut employé dans le régiment des chasseurs nobles, compagnie n° 9. Il y fit les campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1797. Il se rendit, après le départ pour la Russie de l'armée de Condé, dans la Vendée, où il fit partie du rassemblement des royalistes, commandé par M. d'Autichamp. Il y resta jusqu'en 1800, époque à laquelle il passa sous les ordres du général Georges (Cadoudal). Il fut blessé à l'affaire de Chabanais et des Aubiers, et n'a quitté le service qu'en 1800. A dix-neuf ans de service, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. La commission est d'avis que M. Dulhéry de Peramont a droit à la croix de Saint-Louis, en lui appliquant la décision de S. E. le ministre de la guerre, sur les années de grâce. (*Registres de la Commission de* 1814, 12[e] tableau, n° 75.) — De 1792 à 1816, dix-neuf ans de services et sept campagnes, comptées jusqu'en 1799 inclus. Brevet de capitaine pour retraite, et pension de 600 fr. Retiré commune de Coussac-Bonneval (Haute-Vienne). (*Dossier de* M. de Peyramont.) — Commune de Lubersac, chef-lieu de canton, arrondissement de Brives (Corrèze); le 6 novembre 1774, a été baptisé Louis Dulery, né le 26 octobre, fils légitime de messire Dulery de Peyramont, seigneur de Landerye, et de dame Marie-Anne Hugon-Dupra, son épouse; parrain, messire Louis Hupin, prêtre; marraine, dame Charlotte de Feletin (*Extrait de baptême*). — Nommé chevalier de Saint-Louis, le 17 janvier 1815, il fut reçu le 6 février suivant par M. Parel de la Chatonnie, chef de bataillon d'artillerie, à Foyac, par Uzerches (Corrèze), et il est dénommé le chevalier du Lery de



(Jacques-Bernard); Berthou de la Violaye (Alexandre-Jean-Baptiste-Louis); le chevalier de Richemont (Emmanuel-Eustache-Marie Leboucher d'Ailly); de Gouvello de Keryaval (Marie-René-Gervais-François-Joseph); le marquis de Gourmont (Esprit-Charles); Marquet de Villemoyenne (David-Pierre); de Carbonnel (Gabriel-Marie); Walsh (Jean); le prince de Broglie de Revel; le comte de Castelbajac (Armand-Raimond); de Caylus (Joseph-Dorothée-Giou); de Colbert-Seignelay (Armand-Louis); de Sainte-Maure (François-Antoine); de Montbel (Pierre-Charles-Surrel); le chevalier de Rivière (Antoine-Marie-Hyacinthe); de Saint-Mauris (Gabriel-Bernard); de Saint-Priest de Châteauneuf (Augustin-Louis); le chevalier de Ségur-Montazeau (François-Henri-Athanase); le vicomte de Ségur-Montazeau (Jean); le comte de Villoutrays (Jean-François); de Villoutreys de Sainte-Marie (Pierre); de Villèle (Jean-Joseph-Anne-Hilaire); le comte de Villèle (Guillaume-Anne); le baron de Fabresan (Joseph-Guillaume Gaudens de Fournas de la Brosse); de la Chassaigne (Pierre); de Montmarin (Pierre-Étienne-Marin); de Maupas (Nicolas); de Beaumont Saint-Quentin (Christophe); de Cambourg (Joseph-Augustin-Michel); de Chalus (Claude-Joseph-Bernard); de Chalus (Mathurin-Élisabeth); Parfouru de Jouveaux (Jean-René); de la Boissière (Marie-Louis-Théodore-Adolphe le Vaillant); du Laurens de Montbrun (Jean-Baptiste); de Latapie de Ligonie (Jean-Gabriel-Alexis); Bremond de Léoubbé (Honoré-Bernard-Henri-Jean); de Lézardières (Louis-Alexis-Robert); le comte de Cussy (Charles-François); de Cussy (Hyacinthe); de Cussy (Marie-Léonor-Louis-Ambroise); de Lancrau (Victor-Marie-Anselme); de Lancrau de Piard (Victor-Armand-Charles); de Bar (Antoine-Gilbert); de Bar (Jean-Baptiste); de

Peyramont, ancien officier, demeurant à Chauffaille, commune de Coussac (Haute-Vienne). (*Certificat de réception, Archives de la guerre.*) — Pension de 300 fr. sur l'ordre, le 30 octobre 1829. (*Registres des Pensions de l'ordre, de 1814 à 1830.*)



Beaucorps (Jean-Jacques); de Rochejean (Philippe); de Caignart de Saulcy (Félicien-Marie-Joseph); de Captan (Pierre-Auguste) (1); de Colleville (Pierre-François-Laurent-Gabriel) (2); de Labretesche (Alexandre) (3); de la Balmondière (Jacques-François Tonduti); d'Auriol de Lauraguel (Pierre-André); Daussion de Dauriol (Félix) (4); du Poulpiquet (Jean-Baptiste-Félix); le marquis de Montesson (René-Charles); Duhamel de la Bothelière (Michel-Amy-Fidèle); Duhamel de la Bothelière (Jean-Marie-Hyacinthe); de Rancilhac de Chazelles (Jean-François); de la Gorce (Louis-Charles Merle); le marquis de Franclieu (Jean-Antoine-Louis); de Saint-Mauris (Gabriel-Bernard); de Courtagnon (Zacharie-Louis-Lagoille); d'Ambly (Joseph); de Segonzat (Étienne); Ferrand de Puginier (Marie-Joseph-Louis); de Montaignac (Alexandre); de Gain (Etienne); de Bertrand de Crozefon (François); le chevalier de Sarcé (René-Alexandre); de Sarcé (Pierre-Henri); de Sarcé (Louis-Pierre-Victoire); de Scorailles (Jean-François-Marie) (5); de la Bourdonnaye (Jacques-François Gardin); Bourdon de Grammont (Claude-Augustin); de Brillet chevalier de Villemorge-Prégent; d'Angely (Antoine-André); Almin de Valconseil (Gabriel-Auguste) (6); le vicomte de Sedaiges (Pierre-Fran-

(1) Fils du chevalier de 1763 (voir 1er vol., p. 379), neveu du chevalier de 1753 (voir même vol., p. 427.)

(2) Pierre-François-Louis-Gabriel; ancien lieutenant; a trente-sept ans huit mois de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 31e tableau, nº 15.)

(3) Pension de 300 fr. sur l'ordre, le 29 octobre 1828. (*Idem.*)

(4) Daussion de d'Auriol (Félix), sous-lieutenant au régiment de Penthièvre en 1774, lieutenant en second en 1779, en premier en 1784, capitaine en 1788. Donne sa démission le 1er avril 1791, et se retire avec l'assurance de la croix, à vingt-quatre ans de service. (*Registre du régiment de Penthièvre-infanterie, de* 1788 *à* 1793.)

(5) Marquis de Scorailles. (*Titres de la famille.*)

(6) Almin Valconseil. — Ancien sous-lieutenant. — Vingt-huit ans et trois mois de services, y compris huit campagnes. (*Commission de* 1814, t. III, 40e ta-



çois de Béral de Massebeau) (1); Mareschal de Longeville (Joseph-Marie-Elysée) (2); le marquis de Vendeuil (Albert-Louis Clérembault) (3); le vicomte de Bruniquel (Marc-Antoine d'Ouvrier) (4); de Lacger (Jean-Benjamin) (5); d'Estouilly (Charles Bouzier) (6); d'Aubigny (Louis-Michel Levaillant); d'Andigné de Restau (Guillaume-Jean-Baptiste); de Vezeaux de Lavergne (Léonard); d'Oms (Joseph-Jean-François-Jacques-Thomas); Bermond (Jacques-Bernard); de Saint-Fonds (Abel-Lambert-Marie Bottu de la Balmondière) (7); de Castillon de Monchan (Joseph); de la Messuzière (Joseph-René-Aubin) (8);

bleau, nº 48.) — Gendarme aux gendarmes de Flandre, avant la révolution; émigré; blessé à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis en 1801, reçu par Mgr duc d'Angoulême; — confirmé en 1814; chef d'escadron en 1816. (*Renseignements fournis par la famille.*) — Le résumé de la commission prouve des services antérieurs à l'émigration, ainsi que le dit la note de la famille, et l'absence de toute réception constatée semble indiquer que la nomination était en effet une confirmation.

(1) Capitaine de cavalerie en mars 1796, rang du 1er janvier 1798. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Joseph-Gabriel-Désiré, d'après la famille.

(3) Émigré, ancien aide de camp du vicomte de Mirabeau. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(4) Le vicomte de Bruniquel (Marc-Antoine-Rigal-Douvrier). — Élève de l'école militaire en 1786, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et toutes celles de l'émigration jusqu'en 1801 à l'armée de Condé, dans la cavalerie-noble. A vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 18e tableau, nº 26.) — Capitaine de cavalerie le 3 juillet 1816, rang du 1er janvier 1800. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Nommé les 7 mars et 31 octobre 1815. (*Fiches de classement.*)

(5) Baron de Lacger. — Passé au service de France en 1804, a fait les campagnes de 1804 à 1814, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon en 1814. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(6) Émigré; était à Quiberon dans le régiment d'Hervilly; a échappé au massacre de cette sanglante journée. (*Idem.*)

(7) Bottu de Saint-Fonds-de-Limas, émigré, a fait la campagne de 1792, et était un des défenseurs de Lyon en 1793. (*Archives de la famille.*) Un autre officier de ce nom, chevalier en 1758, est porté 1er volume, p. 484.

(8) De la Messusière, orthographe du nom.

Le vicomte d'Adhémar de Lantagnac (Antoine-Pierre-Louis) (1); Darodes de Peyriague (Jean-Pierre-César); du Verne (Louis-Vincent-Paul-François); de Hauteclocque de Monthurel (Jean); de la Vaissière de Lavergne (Philippe-Balthazar) (2); Morel (Félix-Jean-Michel); de Sainte-Colombe (Charles-Ambroise Lecourtois); d'Hérondeville (Henri Lecourtois) (3); de Quatrebarbes (Lancelot-Augustin); de Gastebois (Pierre); de Bast d'Aurisse (Jean-Baptiste); de Sainte-Marie (Louis-Marie Rapiau Danozet); de Sainte-Marie (Louis-Hervé Lecourt); d'Herbigny de Saint-Mars (Louis-Félix-Lambert); de Gramont de Pomairols (Charles-Melchior-Henri-Dominique); de Chazelles (Louis-François); de Foucauld du Bos (Jacques-Martial) (4); de Flavigny (Jean-Claude-André); de la Bretesche (Alexandre) (5); de Boutiny (Hubert-François); de Morant (Thomas-Marie-Louis); de Fontenay (Louis-Jean-Baptiste Royer); de Fontenay (Maupertuis); le marquis de Tauriac; de Bar de la Garde (Étienne); le comte de la Rochefoucauld (Alexandre-Armand-Henri-Louis); de Cuers de Cogolin (Louis-Alexandre-Falcon); de la Roque (Louis); Lallemant de Villiers (Bernard-Prosper); de

(1) Ancien sous-lieutenant; a dix-huit ans neuf mois et dix-huit jours de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 24e tableau, no 59.)

(2) Dans son brevet, il est qualifié vicomte. — Voir, pour le même nom, 1er vol., p. 425, et 2e vol., p. 280. — Le chevalier de ce nom, en 1779, fut reçu, dit le *Registre de l'ordre*, par son père, mestre de camp de cavalerie. Il s'agit du chevalier de 1751, qui, dans l'*État militaire de* 1774, p. 156, est porté ainsi qu'il suit : M. de la Vergne, maréchal des logis des gendarmes de la garde, rang de mestre de camp.

(3) Bernardin Léonor, sous-lieutenant au régiment d'Aunis en 1771, lieutenant en 1777, capitaine en 1786, démissionnaire en 1789. (*Registre du régiment d'Aunis, de* 1776 *à* 1788.) — Il fut reçu par le chevalier d'Herondeville, à Valognes. (*Fiches de classement.*)

(4) Il fut reçu par M. de Foucauld de Tourtel. (*Fiches de classement.*)

(5) Pension de 300 fr. sur l'ordre, le 29 octobre 1828. (*Idem.*)

Boishamon (Jean-Marie Collin) (1); Boussemart-Lobez (Louis-François-Charles) (2); Boussemart-Huret (Charles) (3); de Bengy de Puyvallée (Jacques-Philippe) (4); Guigue de Maisod (Guillaume-Anne-Chrysogone) (5); Jehannot de Beaumont (Nicolas-Robert) (6); Jehannot de Beaumont de Cléry (Maurice-Robert-Laurent) (7);

(1) Jean-Marie Collin de Boishamon, né à Saint-Malo, le 30 juin 1763, d'une famille noble et ancienne d'Irlande, alliée à beaucoup de maisons distinguées de la Bretagne. — Élève surnuméraire en 1781, élève en 1782, lieutenant en second en 1785, lieutenant en premier en 1791, capitaine en second en 1792; ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 26 juillet 1792. (*Registre, lieutenants d'artillerie avant* 1789.)

(2) Boussemart Lobez. — Né en 1774, émigré en 1794, a servi dans les hulans britanniques, sous les ordres du marquis de Bouillé, a été réformé, et a obtenu une place aux Invalides d'Angleterre en 1792, pour blessures et maladies. — Est rentré en France en 1800. — A servi dans la 33e demi-brigade, où il est resté deux ans et cinq mois.— Capitaine de la garde nationale d'Arras en 1806.— Chef de cohorte en 1815. — Campagnes de 1794 à 1799 inclus; retraite de Belgique et de Hollande. — Était à Quiberon, où il fut blessé. — Est allé deux fois aux îles d'Amérique. — Était à la prise de Sainte-Lucie. — En 1800 et 1801, en Italie. — Huit doubles campagnes. (*État de services communiqué par la famille.*)

(3) Boussemart-Huret. — Émigré avec son frère.

(4) Ordre du 15 octobre donné pour le recevoir à M. le chevalier de Bengy de Puyvallée (Sylvain), chevalier de 1791 (voir 2e vol., p. 475).

(5) Né en 1773, émigré en 1792. — A sauvé la vie, au péril de ses jours, à M. le duc de Damas, dans une rencontre avec l'ennemi. — Lieutenant-colonel sous la restauration. — Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans. (*Renseignements communiqués par la famille.*)

(6) Né le 1er mars 1753. — Sous-lieutenant en 1775, lieutenant en second en 1783, en premier en 1786, adjudant-major en 1791, capitaine même année, destitué par les soldats le 28 septembre 1792. (*Registre du régiment de Haynault* (50e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 75.) — Il contribua énergiquement à la défense de Lyon, comme commandant du fort de la Croix-Rousse, fut condamné à mort après la prise de la ville, parvint à se sauver, et rejoignit l'armée de Condé. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(7) Né le 11 août 1754. — Volontaire en 1773, rang de sous-lieutenant en 1775, sous-lieutenant en 1777, lieutenant en second en 1783, en premier en 1786, capitaine en 1791, destitué par les soldats le 28 septembre 1792. (*Registre du régiment de Haynault* (50e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 76.)

le comte de Beauharnais (Claude) (1); le marquis d'Aigremont (Louis-Paulin Jacops) (2); de Verdonnet (François); de Vareilles de Roche (Louis-Charles); de Pouilly (Charles) (3); de Buissy (Paul-François-Joseph); de Bongars (François); Babinet (Alexandre-Thérèse); de Glapion (Philippe-Denis); de Blair (François-Isidore) (4); de Blair (Jean-Arnoud-Louis-Isidore-Marie-Suzanne); d'Espeyron (Vincent-Louis) (5); le chevalier de Pins (Jean-Jacques-François-Marc-Claude); de Sartiges (Joseph-Louis-François); de la Cropte de Saint-Abre (André-Guy-Alexandre); Babinet de Jolinières (Henri-Jacques); de Longueval d'Haraucourt (Louis-Charles-Marie); le vicomte de Barry (Jean-Baptiste); Delard de Rigoulière (Pierre-Joseph); de la Morelie du Puiredon (Jean-François); Mailliart de Villacourt (Char-

(1) Deuxième enseigne aux gardes françaises en 1773, sous-lieutenant en second en 1779, sous-lieutenant en premier en 1782, lieutenant en second en 1788, était présent le 31 août 1789. (*Registre, gardes françaises, officiers,* 1786.)

(2) Il fut reçu par le baron de Cohorn.

(3) Ancien comte de Lyon, né au château de Cornay en 1775, mort en 1823. —Reçu chanoine, comte de Lyon, en 1785. — Émigré; entré dans la compagnie des officiers de Hesse-Darmstadt, sous les ordres de Mgr le duc de Bourbon; passé en 1793, dans les chasseurs nobles, sous les ordres de Mgr le prince de Condé, et en 1800 dans la compagnie noble d'artillerie. — A fait toutes les campagnes de l'émigration. — Rentré en France en 1802. — Capitaine d'infanterie en 1815, rang du 8 mai 1800. — Plus tard, marquis de Pouilly. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(4) Capitaine au 3e régiment de la garde royale en 1815. (*Contrôle du régiment,* 1817.) — On nous a signalé sept officiers du nom de Blair, présents à l'armée de Condé; un est mort, un a été tué devant l'ennemi, les cinq autres ont été chevaliers de Saint-Louis. — Le premier est porté plus haut (pp. 16 et 17), chevalier en 1795, et une seconde fois en 1796 (p. 38), par suite d'une erreur commise par l'employé qui a recopié le registre; le second, chevalier en 1800, est porté p. 62; nous en citons deux, nommés en 1815, et le dernier est porté plus loin aux promotions de 1816. — Seulement nous devons faire observer que les prénoms qu'on nous a indiqués ne concordent pas avec ceux que présentent les registres officiels, seuls documents sur lesquels nous nous appuyons.

(5) Il fut reçu par le chevalier de Menou, à Casseuil. (*Fiches de classement.*)

les-François-Louis) (1); de Bienville (Maurice-Louis-Athanase-Nicolas-Adrien-Thomassin) (2); le comte de la Bouère (Armand-Modeste de Gazeau) (3); Sinson (Étienne-Pierre) (4); de Grandval (Michel Bauquet) (5); Clausel de Coussergues (Jean-Claude) (6); de Condé (Alexandre) (7).

Chefs d'escadron : de Coigny (8); le marquis de Castelbajac (Nicolas-Charles) (9); le comte de Saint-Paër (Léopold-

(1) Sous-lieutenant de remplacement au régiment Royal-cavalerie en 1785. — Sous-lieutenant en pied en 1790. — A abandonné en 1792. (*Registre de Royal-cavalerie* (2e), *de* 1788 *à* 1793.) — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1765. (Voir 1er vol., p. 577.)

(2) Il fut reçu par le comte de Thomassin. (*Fiches de classement.*)

(3) Lieutenant. — Page du duc d'Orléans en 1778, rang de sous-lieutenant de cavalerie en 1780, sous-lieutenant au régiment d'Orléans-cavalerie en 1783, lieutenant en second en 1786 jusqu'en 1791, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes dans le corps de la noblesse d'Anjou, et celles de 1793, 1794, 1795 et 1796, en Vendée. — A été blessé aux affaires de Gété, Challant et la Châtaigneraye. — A vingt-quatre ans de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 14e tableau, n° 26.)

(4) De Sinson. (*Titres de la famille.*)

(5) Ancien lieutenant. — Demeurant à Valognes (Manche). — A vingt-deux ans neuf mois et vingt-deux jours de services, y compris quatre campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 41e tableau, n° 55.) — Voir, t. II, pp. 508 à 511, huit officiers du nom de Grandval (dont trois Bauquet de Grandval), chevaliers de Saint-Louis.

(6) Membre de la chambre des députés. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur, député de l'Aveyron. (*Almanach royal de* 1817, p. 100.) — L'un des chefs les plus influents du côté droit de la chambre.

(7) Ancien lieutenant. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et toutes celles de l'émigration jusqu'en 1801 à l'armée de Condé, dans les chasseurs nobles. — A vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 17e tableau, n° 53.)

(8) Chef d'escadron aide de camp. (*Fiches de classement.*) — Duc de Coigny, colonel, aide de camp de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux. (*Almanach royal de* 1830, p. 87.) — Pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 47.)

(9) Chef d'escadron au 11e chasseurs à cheval. (*Fiches de classement.*)

Grout) (1); Vidal de Lauzun (Dominique-Marin-Théodore) (2), Lacourt de Grainville (Charles-Marie) (3).

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Monsieur.

Maréchal de camp : le comte de la Roche-Aymon (Antoine-Charles-Étienne-Paul).

Inspecteur aux revues : de Rostaing (Jean-Antoine).

Majors : de Turenne (Jean-François-Martial, dit Amédée) (4); d'Uzer (Louis Monk) (5); Dufaur de Gavardie (Pierre-Jean) (6).

(1) Ordonnance du roi du 5 mai 1824, qui nomme M. le comte de Saint-Paër, chef d'escadron de dragons, chevalier de Saint-Louis, pour prendre rang du 14 mars 1815, date de sa réception par Mgr le duc de Berry. (*Registre de l'ordre.*) — Il avait été nommé encore le 18 août 1819, sous le n° 9652, mais sans que l'ordonnance rappelât la date à laquelle il devait prendre rang. (*Mêmes registres.*) — Chef d'escadron au 2e régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 611.) — Un officier du même nom, M. le comte de Saint-Paër (Charles-Philippe-Louis-Léopold), né en 1823, chef de bataillon au 15e de ligne, a été tué à Solférino, le 24 juin 1859. — Il servait depuis 1842, avait été blessé le 12 mai 1851, d'une balle contuse à la nuque, chez les Beni-Orskars en Afrique, et était chevalier de la Légion d'honneur du 12 décembre, même année. (*Campagne d'Italie en* 1859, par le baron de Bazancourt, t. II, p. 584.)

(2) Chef d'escadron de hussards. (*Fiches de classement.*)

(3) Ancien gendarme de la garde, chef d'escadron. (*Fiches de classement.*)

(4) Major, aide de camp. (*Fiches de classement.*)

(5) Major, adjoint à l'état-major. (*Fiches de classement.*)

(6) Major du régiment d'Angoulême-infanterie (5e), nommé le 16 janvier 1815, avait été reçu par Monsieur le 29 octobre 1814. (*Fiches de classement.*) — Doi. prendre rang de sa réception.

Né le 27 juin 1771, à Riscle (Gers). — Soldat à vingt et un ans au 1er bataillon du Gers, devenu 105e demi-brigade. — Sous-lieutenant en 1792, lieutenant au 51e en 1797, passé aux grenadiers de la garde impériale en 1806, capitaine aux tirailleurs en 1809, chef de bataillon aux flanqueurs en 1813, major (lieutenant-colonel) à la suite du 5e de ligne (régiment d'Angoulême) en 1814, lieutenant-colonel de la légion du Var (devenue 17e léger) en 1816, retraité en 1824, avec une pension de 2,000 francs. — Campagnes de 1792 à 1801, aux armées d'Italie



Collomb d'Arcine (Jean-François-Emmanuel) (1).

Chefs de bataillon : Caylus (Jean-Baptiste) (2); le chevalier de Mortemart-Boisse (3); Froment (Louis) (4).

Anciens officiers : le comte de Floirac (Pierre-Joseph de la Grange-Gourdon); de la Boissière (Armand-Gabriel-François Paparel); de Waubert de Genlis (Louis-François); le comte

et du Rhin. — De l'an XII et de l'an XIII, sur les côtes, près la Manche. — De l'an XIV, à la grande-armée. — De 1806 à 1814, à la grande-armée et en Espagne. — Trente et un ans huit mois de services, et dix-neuf ans huit mois vingt-six jours de campagne, en tout cinquante et un ans quatre mois vingt-six jours de services. — Blessé grièvement d'un coup de feu au pied droit en l'an VIII, près de Ratisbonne; d'un coup de feu au bas-ventre en 1812, à Santa-Cruz en Espagne. — Forte contusion à l'épaule droite le 26 août 1813, à Dresde. — A la bataille de Castiglione, en l'an IV, il prit une pièce de canon, et fut blessé au genou droit. — A la bataille du 5 frimaire an V, il fut un des premiers qui passèrent le canal d'Arcole. — A Austerlitz, il prit deux pièces de canon — Fils de Jean Bertrand de Gavardie, avocat au parlement, et de dame Dufaur de Lucan, son épouse. — Quoique ancien officier de la garde impériale, il refusa de servir pendant les cent-jours, pour tenir son serment de chevalier de Saint-Louis, et fut demandé en 1816, par le préfet des Landes, M. de Carrère, et par le colonel de la légion de ce département, pour être lieutenant-colonel de cette légion. Mgr duc d'Angoulême ajouta à l'apostille du préfet : « Je me joins au préfet des Landes pour recommander particulièrement au ministre de la guerre la demande du lieutenant-colonel Gavardie. C'est un bon officier, et son dévouement au roi mérite qu'il soit employé au service. Je le verrai avec plaisir. Bordeaux le 1er janvier 1816, Louis-Antoine. » — Le colonel du 17e léger, dans une note au ministre, parle de cet officier supérieur dans les termes suivants : « J'ai trouvé en lui le plus grand zèle, et la plus grande activité. Dévouement, instruction, ancienneté de service et de grade, tels sont les titres par lesquels il se recommande pour le grade de colonel et le commandement d'un régiment. Principes excellents, tout dévoué, conduite parfaite et digne des plus grands éloges. » — Baron le 3 décembre 1823. (*État de services et dossier de M. de Gavardie.*)

(1) Major du régiment de Monsieur-infanterie. (*Fiches de classement.*)

(2) Chef de bataillon au 37e de ligne. (*Fiches de classement.*)

(3) Le registre de l'ordre et les *Fiches de classement* ne donnent pas ses prénoms. — Nommé le 13 février 1815, reçu le 26.

(4) Chef de bataillon au 7e de ligne. — Nommé le 16 janvier 1815. — Avait été reçu par Monsieur, le 19 octobre 1814. Doit prendre rang de sa réception.



de Guergorlay (Gabriel-Louis-Marie) (1); le comte de Guergorlay (Louis-Florian-Paul) (2); le baron de Ravinel (Claude-Joseph-François); le comte de Laporte-Ryantz (Guy-François-Henri); de Laporte-Yssertieux (René-Joseph); le chevalier de Permangle (Jean de Chouly) (3); le baron de Gauville (Antoine-Mathurin le Pellerin); de Gauville (Auguste-Raoul-Louis-Maxime le Pellerin); le comte d'Hangest (Louis-Gabriel) (4);

(1) L'orthographe de ce nom bien connu est Kergorlay. Nous suivons l'inscription du registre, et nous devons dire que les *Fiches de classement* renvoient de la lettre K (Kergorlay) à la lettre G (Guergorlay). — Nommé chevalier de Saint-Louis le 17 janvier 1815, cet officier fut reçu par MONSIEUR le 29 janvier.

(2) Même observation que la précédente. De Guergorlay (Louis-Florian-Paul), né le 27 août 1769. — Garde du corps du roi, compagnie de Noailles, en 1782, sous-lieutenant de remplacement dans Commissaire-général-cavalerie en 1785. — En 1787, 15 juin, nommé à la réforme vacante dans le régiment Royal-Lorraine-cavalerie, par la démission du chevalier de Valori, en payant 7,500 livres. — (*Registre de Commissaire-général-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.) — Capitaine, a déposé 7,500 livres; a un brevet de retenue de 5,000 livres; capitaine avec reforme, à la formation de 1788. (*Registre de Royal-Lorraine, de* 1776 *à* 1788.) — Mort en 1857, du même accident qui emporta M. Mazas. Le comte de Kergorlay, (Florian), député, puis pair de France, sous la restauration, fut un type d'honneur et de fidélité. Son vote dans les cent-jours, son refus de serment au gouvernement de 1830, la part qu'il prit, en 1832, à l'affaire du *Carlo-Alberto,* ses procès devant la cour des Pairs et devant la cour royale de Paris, tout révélait en lui cette fermeté inébranlable dont l'ordre de Saint-Louis donnait le sceau à ses membres. C'est une de ces grandes figures historiques devant lesquelles on s'incline avec admiration et respect.

(3) Ancien garde du corps de MONSIEUR, entré au service en 1778, émigré, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(4) Fils du comte d'Hangest, colonel de Bourbon-dragons. — Émigra en 1791, et entra dans la compagnie des gentilshommes de la province de Champagne. — Campagnes : de 1792 à l'armée des princes; de 1793 à la défense de Maestricht ; de 1794, 1795, 1796, dans les cadres de la division du comte d'Allonville, et celles de 1797 et 1799 dans les chevaliers de la Couronne, armée de Condé. — Capitaine de cavalerie en 1798; passé, en 1800, enseigne au service d'Autriche; lieutenant en premier en 1809. — Rentré en France en 1811, ayant fait les campagnes de 1800, 1805, 1806 et 1809. — Trente et un ans de services, y compris onze campagnes. (*Commission de* 1814, 2e vol., 15e tableau, no 36.)

de Courson de Kernescop, dit de la Ville-Valio (Alexandre-Jacques-François); Bruc (Joseph-Louis-Michel); Mathey (Claude) (1).

Chefs d'escadron : Favier-Dumoulin (Jean-Pierre-Joseph) (2); Guyardin (Nicolas-Marie) (3); de Chalus (Louis-Jean-Antoine) (4); de Saint-Marc (Marc-Antoine Gautier) (5).

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr duc d'Angoulême.

Colonel : Hugo (Louis-Joseph) (6).

Sous-inspecteur aux revues : Brémond (Jean-François-Dominique).

Anciens officiers : de Chabannes de Chabannes (Jean-Baptiste-Marie); de Menou (Pierre-Benoît).

Chefs d'escadron : le comte de Maupas (Auguste-Marie-Agard) (7); le baron de Morell (Charles-Robert) (8).

(1) Ex-sous-lieutenant-quartier-maître de gendarmerie.

(2) Chef d'escadron de gendarmerie, nommé le 16 janvier 1815, avait été reçu par MONSIEUR au mois d'octobre 1814. (*Fiches de classement.*) — Il doit prendre rang de 1814. — Il est mort, officier supérieur en retraite, à Saint-André (Hérault) le 12 juin 1843. — C'est par une erreur d'impression que, dans le 1er volume, p. 430, ligne 7, le nom de son père est écrit *Dumouin* au lieu de *Dumoulin*. Un autre Favier est porté également 1er volume, p. 628.

(3) Chef d'escadron aide de camp, nommé le 16 janvier 1815, avait été reçu par MONSIEUR le 24 septembre 1814. (*Fiches de classement.*) — Il doit prendre rang de 1814.

(4) Chef d'escadron au 13e dragons, nommé le 16 janvier 1815, avait été reçu par MONSIEUR le 11 décembre 1814. (*Fiches de classement.*) Doit prendre rang de sa réception.

(5) Chef d'escadron de gendarmerie, nommé le 16 janvier 1815, avait été reçu par MONSIEUR le 27 octobre 1814. (*Fiches de classement.*) — Doit prendre rang de sa réception.

(6) Colonel du 8e léger, nommé le 31 janvier, reçu le 12 février. (*Fiches de classement.*)

(7) Chef d'escadron, aide de camp, nommé le 12 février, reçu le 15 mars par Son Altesse Royale. — Après les cent-jours, Mgr duc d'Angoulême ne reçut plus qu'exceptionnellement des chevaliers de Saint-Louis.

(8) Nommé le 13 janvier 1815; avait été reçu par Mgr duc d'Angoulême le 27 décembre 1814. (*Fiches de classement.*) Doit prendre rang de sa réception.



Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr le duc de Berry.

Mousquetaires ; première compagnie ; brigadier : de Margeot (Louis-Maurice) (1).

Anciens officiers : Desplas (Jean-Pierre-Auguste) (2); Richemont (Gabriel); de Tracy (Jean-Charles); du Chalard (Jean-Armand-Marie); Flavigny (Jean-Claude-André); Duserre (Charles-Auguste) (3); Onfroy de Tracy (Jean-Charles); de Lannoy de Beaurepaire (Charles-Hubert-Marie); de Trémault (Antoine-Anne-Hipolyte); de Trémault de Spoir (Auguste-Marie-Denis); de Boutiny (Hubert-François); d'Orival de Creil (Ulfran-Jean-Baptiste) (4); le comte de Langle (Jo-

(1) A suivi le roi à Gand. (*État de la compagnie, arrêté par le lieutenant général comte de Lauriston, capitaine-lieutenant.*) — Chef d'escadron aux chasseurs de l'Orne (16e), de 1815 à 1830, brevet du 19 mars 1815. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Ancien aide de camp de M. de Frotté.

(2) Nommé le 2 novembre 1815, il fut reçu par Mgr le duc de Berry le 24 mars 1816. (*Fiches de classement.*)

(3) Un certificat du 13 septembre 1821, délivré par M. de Laussat, commandant et administrateur de la Guyane, atteste que M. du Serre (Jean-Casimir), né le 10 juillet 1748 à Gap, est bien notoirement le même qui est porté sous les noms de Charles-Auguste Duserre, chevalier Durival, et que tous les titres du ministère de la guerre s'appliquent à Jean-Casimir Duserre, ainsi que les lettres de chevalier de Saint-Louis du 2 novembre 1815. — Un autre officier de ce nom, M. Dusère du Rival (Pierre-Gabriel-Louis), né en 1731, lieutenant dans Béarn en 1743, capitaine en 1752, s'est retiré en 1767 avec une pension de 400 livres. — 1763, beaucoup de valeur et d'intelligence, doux dans la société, exact et ferme dans le service, plus propre à être lieutenant-colonel que major. — 1766, il est brave, et a des talents pour la guerre. (*Registre du régiment de Béarn, de 1763 à 1776.*) — Porté chevalier de Saint-Louis en 1762, sous le nom de Durival. (Voir 1er volume, p. 534, régiment de Boisgelin, devenu Béarn en 1762.)

(4) On trouve au registre, *rang des capitaines d'infanterie, de 1724 à 1731*, un autre officier du même nom, M. d'Orival, capitaine aux gardes françaises en 1728, chevalier de Saint-Louis. — D'Hozier, t. II, p. 156, le qualifie ainsi : « Le marquis d'Orival (Alphonse-Théodore de Riencourt), chevalier de Saint-Louis depuis



seph-Jean-Marie); de la Tullaye (Christophe-Simon-Stilite); de Buissy (Charles-Louis-Auguste) (1); de Bar de Murat (Maximilien); de Mac-Mahon (Jean de Thomond-Masham) (2); le comte d'Issoncourt (Jean-François-Charles Baudon); Villot de Grandprez (Louis); Dubois de Saint-Mandé (Marie-François-Charles); de la Riboisière (Gilles-François-Anne le Pays).

Chevaliers de Saint-Louis reçus par Mgr le prince de Condé.

Ancien colonel : le comte de Broglie (Ferdinand-François).

Anciens officiers : de Sartiges (Louis-François-Joseph) (3); de Prédelys (Georges-Élisabeth) (4); de Pointe de Gevigny

1715, capitaine aux gardes françaises en 1739 (c'est une erreur, nous venons de dire que le brevet était de 1728), capitaine de grenadiers en 1743, brigadier d'infanterie même année, commandant de bataillon en 1744, avait commencé à servir en 1705. »

(1) Sous-lieutenant au régiment de Vintimille en 1789, volontaire au régiment des émigrés en 1791, sous-lieutenant en 1794, lieutenant en 1800, capitaine en 1815, capitaine de voltigeurs au 4e régiment d'infanterie de la garde royale, le 25 octobre 1815, breveté chef de bataillon dudit jour; a fait seize campagnes, et a reçu une blessure. — Bon officier, ayant bien soin de sa compagnie, dont il est fort aimé; instruit dans son état. (*Contrôle nominatif du 4e de la garde royale*, 1817.)

(2) L'orthographe du nom patronymique est Markham.

(3) Vicomte de Sartiges. (*Titres de la famille.*)

(4) Le comte de Prédelys. — Ancien capitaine : vingt-sept ans sept mois et deux jours de services, y compris huit campagnes. (*Commission de* 1814, t. II, 40e tableau, no 34.) — On nous a signalé deux officiers de ce nom, chevaliers de Saint-Louis avant la révolution : 1o Le comte de Prédelys (Grillot), brigadier d'infanterie; 2o le comte de Prédelys, colonel du génie à Strasbourg. — Les registres de l'ordre ne font mention que de M. Grillot de Poilly (Charles-Victor), ingénieur ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis en 1760, reçu pendant la campagne par le maréchal de Broglie, et porté 1er vol., p. 321. — Nous ajouterons que l'*État militaire de* 1772, p. 409, cite M. Grillot de Prédelys, ingénieur en chef à Neuf-Brisach; que dans celui de 1778, p. 386, il figure comme sous-brigadier (lieutenant-colonel) à Strasbourg, et chevalier de Saint-Louis; que dans l'*État de* 1783, p. 439, il est porté : Grillot, comte de Prédelys, comme colonel,



(Jean-François) (1); Dussumier-Fonbrune (Antoine) (2); de la Corbière (Auguste-François); de Bienville (François-Louis Seroux) (3); Le Faucheux (Réne) (4).

chef de brigade, et chevalier de Saint-Louis; et qu'à la p. 89 du même *État*, on le trouve brigadier d'infanterie, nommé en 1784. — Nous ferons encore observer que, de 1765 à 1770, il y a eu des promotions individuelles dans l'ordre, et que ces promotions n'ont pas toutes été consignées sur les Registres de l'ordre.

(1) De Pointe de Gevigny (Jean-François), ancien sous-lieutenant. — Dix-huit ans deux mois de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, t. II, 39e tableau, n° 31.) — Chevalier de Saint-Louis le 8 novembre 1815, reçu le 30 décembre par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) Croix du Mérite militaire. — Dussumier-Fonbrune (Jean-Joseph), ancien sous-lieutenant, douze ans de services, y compris quatre campagnes, plus dix années de grâce. — Quoique M. Dussumier n'ait pas rigoureusement le nombre d'années voulu par l'ordonnance pour avoir droit à la croix du Mérite militaire, la commission le propose néanmoins pour l'obtention de cette décoration, à cause de son dévouement. (*Commission de* 1814, t. III, 40e tableau, n° 46.) — M. Dussumier-Fonbrune avait pris part au mouvement de Bordeaux, en 1814, et fut membre de la Chambre des députés. (Voir l'*Almanach royal de* 1817, p. 101.)

Un certificat de M. Jules de Foucauld, secrétaire de la commission, annexé au registre, constate que M. Dussumier-Fonbrune a été dénommé, par erreur, *Jean-Joseph*, au lieu de : Antoine : qui est son véritable prénom.

(3) Nommé le 10 février 1815, pour prendre rang du 23 mars 1799. (*Fiches de classement.*)

(4) Émigré en 1793, a fait la campagne de cette année, dans la 5e compagnie de l'infanterie-noble. — Volontaire au régiment de Béthisy en 1794; volontaire au régiment de Montesson en 1795, jusqu'en 1797, époque à laquelle l'armée partit pour la Volhynie. Pendant la campagne de 1796, il commandait une patrouille de l'armée de Condé, et fit prisonnier un officier et un sergent-major de l'armée française, auxquels il offrit des secours pécuniaires, avant de les remettre entre les mains du colonel de son régiment. Moreau, en ayant été instruit, eut les mêmes égards pour les prisonniers de l'armée de Condé. Ce fait est attesté par Mgr le duc de Bourbon. M. le Faucheux a onze ans de services, y compris cinq campagnes, et dix années de grâce. La commission, en reconnaissant que cet officier n'a pas le temps de services voulu par les ordonnances pour obtenir la croix de Saint-Louis, le recommande, néanmoins, à S. E. le ministre de la guerre, à cause de la circonstance heureuse indiquée dans l'état de services. (*Commission de* 1814, 14e tableau, n° 67.)

De Condé aîné (Ferdinand-Gabriel) (1); de Condé (Jean-Jérémie) (2).

Chef d'escadron : de Bony (Benoist) (3).

Chevalier de Saint-Louis reçu par Mgr le duc de Bourbon.

Ancien officier : Dubois de Saint-Mandé (Alexandre-Amédée).

Service de mer; promotion de 1815.

Le Gardeur de Tilly (Jean-Pierre), enseigne de vaisseau; de Cacqueray, commandant du fort Saint-Louis à la Martinique; le comte de Champigny (Amable-Jean-Conrad Bochard), ancien officier aux colonies; le chevalier de Rigny (Henri Gautier), capitaine de frégate (4); Bouvet (Pierre-Henri-François-Étienne), capitaine de vaisseau.

(1) Ancien lieutenant. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et toutes celles de l'émigration, jusqu'en 1801, à l'armée de Condé dans l'infanterie-noble. A vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 18e tableau, n° 20.)

(2) Ancien capitaine. — A vingt-huit ans sept mois de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 27e tableau, n° 19.) — Chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1815, reçu le 12 février 1815 par Mgr le prince de Condé. (*Fiches de classement.*) — C'est une erreur. Il fut reçu par Son Altesse Sérénissime le 12 février 1816. (*Registre de réceptions de M. le prince de Condé.*)

(3) Chef d'escadron, aide de camp. (*Fiches de classement.*)

(4) Nommé par la restauration capitaine de vaisseau, contre-amiral, vice-amiral, comte, officier et commandeur de la Légion d'honneur. — Célèbre par le combat de Navarin. — Mort en 1835, après avoir été fait, sous le gouvernement de Juillet, grand officier de la Légion d'honneur, grand'-croix, ministre de la marine, et ministre des affaires étrangères. — Il était en outre grand'-croix des ordres de Saint-Alexandre Newski (de Russie), et du Sauveur (de Grèce), commandeur de l'ordre du Bain (d'Angleterre), et chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare (de Sardaigne). — (Voir le détail de ses services, dans la *Biographie maritime* de M. Hennequin, t. II, p. 55 à 92.)



Le comte d'Hanache (Alexandre), capitaine de milices à Saint-Domingue; le baron Scott de Martainville (Jean-Marie-Joseph-Auguste), ancien officier au régiment de la Martinique; Bourgoin (Étienne), lieutenant de vaisseau, chef de loge à Cassembazar (Inde); du Cluzel (Jean-Baptiste Belgarric), ancien officier au régiment de l'Ile-de-France.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1816.

Gardes du corps du roi.

Compagnie d'Havré : Mallet de Chauny (Joseph-Aimé-Gislain); de Fontaines de Logères (Jean-Louis-Léon) (1).

Compagnie de Noailles : le comte de Sesmaisons (Claude-Clément-Gabriel-Rogatien), sous-lieutenant (2); de Fréminville (Antoine-Louis de la Poix), brigadier (3).

Compagnie de Luxembourg : le comte de Fontenoy (Mathieu-Barnabé-Dieudonné-Louis-Érasme), sous-lieutenant porte-étendard (4).

De Giverville (Armand-Bernard), brigadier.

(1) Baron. (*Titres de la famille.*) — Cette qualité n'est pas portée aux registres de l'ordre, mais elle lui est donnée par M. le duc d'Havré, dans une lettre du 18 mai 1817.

(2) Major de cavalerie (aujourd'hui lieutenant-colonel), chevalier de la Légion d'honneur. (*État de la compagnie au 1er novembre* 1815.)

(3) Garde du corps (lieutenant de cavalerie), chevalier de la Légion d'honneur. (*État de la compagnie au 1er novembre* 1815.) — Brigadier (capitaine). (*Almanach royal de* 1817, p. 539.) — Officier de la Légion d'honneur le 20 septembre 1823. (*Almanach royal de* 1830, p. 323.) — Maréchal des logis de première classe, chef d'escadron le 1er mars 1824. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 142.) — Il était de service à Saint-Cloud au moment de la révolution de juillet, suivit le roi à Cherbourg, et fut licencié à Saint-Lô avec la compagnie le 24 août 1830, après le départ de Charles X.

(4) Chef d'escadron. (*Almanach Royal de* 1817, p. 539.) — Sous-lieutenant d'escadron, lieutenant-colonel en 1821, breveté colonel en 1829, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 150.) — A suivi le roi à Cherbourg en 1830.



Gardes du corps de Monsieur : le comte de Dampierre (Auguste-Philippe-Henri du Walk), lieutenant-colonel, aide-major (1).

Garde Royale.

Infanterie : de Maupas (Pierre-Jacques-Marie), capitaine au 1[er] régiment; de Montaignac (Jean-François de Gain), lieutenant au 2[e] régiment.

Artillerie : le marquis de Chambray (Georges), major du régiment d'artillerie à pied (2).

Cavalerie : le vicomte de la Bourdonnaye (Amédée-Esprit-Eugène), capitaine au 2[e] grenadiers à cheval; de Caqueray (Jean-Marie), capitaine aux dragons (3); de Naylies (Joseph-Jacques), capitaine aux chasseurs à cheval (4); le vicomte

(1) Plus tard lieutenant commandant de la compagnie, breveté colonel; lieutenant commandant de la compagnie, devenue 5[e] compagnie des gardes du corps du roi, à l'avénement de Charles X au trône, le 16 septembre 1824; maréchal de camp; mis en disponibilité dans le cadre d'état-major, lors du licenciement de la compagnie en 1826, par suite de la nomination de M. le duc de Rivière, capitaine, à la charge de gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux. — Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 577.) — Il reprit du service, après la mort du roi Charles X, et devint lieutenant général. — Le comte Duval de Dampierre, lieutenant général, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 629.) — Il était fort aimé et fort considéré dans les gardes du corps. — Voir t. II, p. 525, pour son père, chevalier en 1781, égorgé au retour de Varennes en 1791.

(2) Il fut reçu par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) Cette réception était la preuve de la fidélité et du dévouement de cet officier supérieur : car, à dater de la rentrée du roi en 1815, Monseigneur avait cessé de recevoir des chevaliers de Saint-Louis. Les serments qu'on avait prêtés entre ses mains, en 1814, avaient été *oubliés* si promptement, que Son Altesse Royale ne voulut plus s'exposer à en recevoir de pareils.

(3) Capitaine adjudant-major, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 559.) — Capitaine commandant, breveté chef d'escadron en 1817. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 194.)

(4) Né à Toulouse le 15 novembre 1786. — Sous-lieutenant dans une compagnie franche de l'armée royale du Midi en août 1799. — A fait, dans cette armée, les campagnes de 1799 et 1800. — Dragon au 19[e] régiment en 1805, sous-lieutenant en 1810, lieutenant au 28[e] dragons en 1813, adjudant-major même année,



de Courtais (Amable-Gaspard-Henri), capitaine adjudant-major aux hussards (1).

Armée de terre.

Maréchal de camp : le baron de Cambacérès (Jean-Pierre-Hubert).

capitaine au 2e régiment d'éclaireurs à cheval de la garde impériale même année, capitaine à la suite du 3e chasseurs à cheval en 1814. — A rejoint le roi à Gand en 1815. — Capitaine au régiment Royal-chasseurs, à la rentrée de Sa Majesté. — Capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale, à la formation en 1815. — Sous-lieutenant-adjudant-major aux gardes du corps de MONSIEUR, compagnie des Cars, en 1816. — Breveté chef d'escadron en 1817. — Lieutenant-major en 1819. — Breveté lieutenant-colonel en 1821. — Lieutenant-major des gardes du corps du roi, compagnie de Rivière, en 1824 (*a*). — Breveté colonel en 1826. — Lieutenant des gardes du corps, compagnie de Noailles, en 1826 (*b*). — En solde de congé en 1830, par suite du licenciement de la maison militaire du roi. — Admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1836. — Quarante ans trois mois et huit jours de services. — Pension de retraite de 2,715 francs. — A fait les campagnes de 1805 en Allemagne, 1806 en Prusse, 1807 en Pologne, 1808 en Espagne, 1809 en Portugal, 1810, 1811 et 1812 en Espagne, 1813 en Saxe, 1814 en France, 1815 à l'armée royale en Belgique. — Blessé d'un coup de feu à la bataille de Dresde en 1814, et d'un coup de mitraille au bras et au flanc droit, à la bataille de Leipsick, même année. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1807, officier en 1820, commandeur du même ordre en 1823. (*État de services, Dossier de M. Naylies, Archives de la guerre.*) — Vicomte de Naylies. (*Almanach royal de* 1830, p. 78.) — Auteur d'une *Histoire* très-estimée de la *Guerre de la Péninsule*, et de la *Relation fidèle de l'embarquement du roi Charles X en* 1830. — Homme loyal, sujet dévoué, chef sévère et paternel, M. de Naylies était, par la réunion de ces qualités, indispensables chez un bon militaire, fort aimé des gardes du corps placés sous ses ordres, et parmi lesquels se trouvait le continuateur de cette histoire. — Nommé chevalier de Saint-Louis, le 29 février, il fut reçu le 17 mars par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(1) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 561.) — Plus tard, major d'un régiment de hussards, retiré du service, député de la gauche sous le gouvernement de Juillet, nommé général commandant de la garde nationale de Paris, en 1848, par le gouvernement provisoire, arrêté à la suite de l'échauffourée du 15 mai, traduit devant la haute cour de justice, siégeant à Bourges, et acquitté.

(*a*) Les gardes du corps de MONSIEUR devinrent gardes du corps du roi, 5e compagnie, à l'avénement du roi Charles X au trône, le 16 septembre 1824.

(*b*) En 1826, le 1er juin, la compagnie de Rivière fut licenciée, par suite de la nomination de son capitaine aux fonctions de gouverneur de Mgr duc de Bordeaux.



Colonel : Barré-Chabans (Alexis-Louis-François-Paul-Benjamin) (légion du Var) (1).

Capitaines : de Courson (Amand) (5e de ligne); Dutuit (Paul) (légion de la Seine) (2); de Cressac (Jacques-François-Célinie) (arme du génie) (3).

Gendarmerie : Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), capitaine (4).

(1) Le chevalier Barré. (*Almanach royal de* 1817, p. 602.) — A commencé à servir en 1791 : retraité en 1831, après quarante ans de services, plus les campagnes. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Chevalier de la Légion d'honneur, colonel du 6e de ligne. (*Almanach impérial de* 1812, p. 329.) — Colonel du régiment de Berry-infanterie (6e). (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 486.)

(2) Sergent au second bataillon de la Seine-Inférieure en 1791, sous-lieutenant en 1792, lieutenant en 1795, officier d'état-major en 1796, capitaine aide-major à l'armée royale de Bretagne en 1799, capitaine au 2e bataillon de volontaires royaux en 1815, volontaire en Belgique, capitaine le 16 mars 1815, employé à Douai le 4 juillet, capitaine à la légion de la Seine le 15 novembre 1815, démissionnaire le 8 avril 1818. — Campagnes de 1791 et 1792, 1795 à 1800, en émigration, 1815 avec les princes. (*État de services délivré par M. le ministre de la guerre, le* 14 *juin* 1855.)

(3) Cressac, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du génie à l'école de Metz. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 322 et 323.) — Le chevalier Cressac. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 476.) — Baron. (*Titres de la famille.*)

(4) Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel.) — Né le 24 février 1780, à Coutances. — Garde général des forêts à Poligny (Jura) en 1803, sous-inspecteur à Périgueux en 1804, lieutenant de gendarmerie (compagnie du Calvados) en 1814, a cessé ses fonctions le 25 mars 1815, a rejoint le roi à Gand le 25 avril suivant, rentré à la compagnie du Calvados le 1er août, capitaine de la compagnie de gendarmerie de la Gironde le 17 décembre 1815, *idem* de la compagnie de la Vendée en 1817, capitaine dans le corps de la gendarmerie d'élite (garde royale) en 1827, rang de chef d'escadron, chef d'escadron commandant la compagnie de Seine-et-Oise en 1829, retraité le 15 juillet 1838. — Pension de retraite de 1,625 francs. — Émigré en 1791, mousquetaire noir du 16 décembre 1791 au 31 décembre 1792, lieutenant, puis capitaine dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800, rentré dans ses foyers le 30 mars 1800. — Fils légitime de messire Auguste-Louis, chevalier, seigneur et patron, d'Agon et du Fés, mousquetaire du roi, réformé, et capitaine de canonniers gardes-côtes, et de noble dame Louise-Alexandre-Mélanie de Rieux. — Blessé de deux coups de feu, l'un à la mâchoire inférieure, l'autre à l'épaule droite, à l'affaire du 2 novembre 1799. — Aide de camp du comte de Frotté en 1799. — Volontaire royal à cheval dans les volontaires de la garde de



De Ferrand (Jean-Baptiste-François); Sautereau (Étienne-Pierre); Costecaude (Honoré-Marie-Jean-Joseph), lieutenants.

Anciens officiers : Deschamps de Buisseret (Jean-Louis-César) (1); le marquis de Boisgelin (Pierre-Marie-Fidèle); le marquis d'Hauteclocque (Amable-Louis-Éléonore Bertoult) (2); le baron de Bertoult (Armand-Philippe-Louis); de Lézardières de Châtigné (Pierre-Robert); de Mothes de Blanche (François-Joseph) (3); Odoard de Boismilon (Jacques); du Blaisel de Belle-Ile (Claude-Benoît); de Lusignan (Tite-Marie-Louis Couhé) (4); Dutertre (Jacques-Hipolyte); de Laporte-Beaumont (Jean); du Bois-Hamon (Henri-Marie) (5); le che-

Mgr duc d'Angoulême, à Bordeaux, le 12 mars 1814. — Campagnes de 1792, 1795 à 1800; 1814 à l'armée royale du Midi. — Chevalier de Saint-Louis le 17 juillet 1816, chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1821. (*Dossiers des pensions*, n° 54,221.)

(1) Né en 1755, rang de sous-lieutenant dans Reine-cavalerie en 1774, en pied en 1782, lieutenant en 1788, démissionnaire même année. (*Registre de* 1776 *à* 1788.) — A complété ses services en émigration.

(2) Chevalier de Saint-Louis le 27 mars, reçu le 11 mai par M. le prince de Condé. (*Fiches de classement.*)

(3) On nous a signalé cet officier comme ayant servi dans Vivarais, mais sur le matricule les prénoms ne sont pas les mêmes. — « De Mothes de Blanche (Jean-Philippe), lieutenant au régiment provincial de Bordeaux en 1771, sous-lieutenant dans Vivarais en 1778, lieutenant en 1785, capitaine en 1791. » (*Registre de Vivarais, de* 1788 *à* 1793.) — François-Joseph-Marc-Antoine. (*Archives de la famille.*)

(4) Chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis le 21 août, reçu le 10 septembre par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé, de* 1814 *à* 1818.)

(5) Né en 1776 à Montauban (Ille-et-Vilaine). — A fait la campagne de 1792 à l'armée des princes; lieutenant d'artillerie à Quiberon; officier supérieur dans les armées royales de la Bretagne, division de Vitré; a fait toutes les campagnes d'Italie dans la 30e demi-brigade; commandant une division dans l'armée royale de Bretagne, en 1815; chef de bataillon dans la légion de la Somme en 1816; passé dans la légion de l'Oise; démissionnaire en 1819; sous-préfet de Ploermel en 1822; sous-préfet de Saint-Malo en 1826; démissionnaire en 1830. — Mort le 26 janvier 1846. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 512.)



valier du Bois-Hamon (Joseph-Marie) (1); de Joybert de Villers (Frédéric) (2); le marquis de Vassieux, comte de Seguins (Alexandre-Joseph-François) (3); Mathey (Pierre-Joseph); le chevalier commandeur de Valori (Casimir-Louis); d'Uzer (Louis-François-Hyacinthe Monk); le marquis de Jovyac (Hyacinthe-Théodore-Jacques-Alexandre Joseph d'Hilaire de Toulon de Saint-Jalles); le baron de Vareilles-Sommières (Louis-Félix-Jean-François) (4); le baron de Pouilly de Cornay (Anselme) (5); le comte d'Argouges (Olivier) (6);

(1) Né à Montauban (Ille-et-Vilaine), en 1777. — Officier supérieur des armées royales de Bretagne en 1795 et 1815. — A été fait prisonnier plusieurs fois; s'est évadé des prisons de Rennes, la veille du jour où il devait être fusillé. — Chef de bataillon de la légion de la Haute-Saône en 1816; rentré dans ses foyers, peu de temps après; mort le 4 février 1855. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Né le 22 février 1765, page de M. le duc d'Orléans, rang de sous-lieutenant en 1779, sous-lieutenant même année, lieutenant en 1785, capitaine réformé en 1787, en payant 6,750 livres; a déposé cette somme; a un brevet de retenue de ....; capitaine dit de réforme à la formation de 1788; capitaine de remplacement en 1790; a cessé d'être porté sur les contrôles le 15 septembre 1791. (*Registre du 15e cavalerie (ci-devant Orléans), de 1788 à 1793.*) — A complété ses services en émigration. — Il fut reçu par le comte de Bienville. (*Fiches de classement.*)

(3) Élève des écoles militaires, surnuméraire aux chevau-légers de la garde de 1784 à 1786, sous-lieutenant dans Auvergne en 1786, a abandonné en 1787. (*Registre d'Auvergne, de 1776 à 1788.*) — A complété ses services en émigration. — Lieutenant-colonel en 1815. (*Archives de la famille.*)

(4) Cadet gentilhomme en 1781, sous-lieutenant en 1784, lieutenant en 1791, a abandonné. (*Registre du régiment Dauphin, de 1788 à 1793.*) — A complété ses services en émigration.

(5) Baron de Pouilly de Cornay, né en 1771, mort en 1819, a émigré, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, et a été nommé, sous la restauration, lieutenant-colonel, pour prendre rang de 1800. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Chevalier de Saint-Louis le 20 novembre 1816, reçu le 11 mars 1817 par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(6) Émigré en 1792; a fait la campagne de 1792 à l'armée du centre; entré aux chevaliers de la couronne en 1794; a fait les campagnes de 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800 et 1801. — A eu les certificats les plus honorables de M. le duc de Berry, de M. le prince de Condé et de M. le duc de Bourbon. — Capitaine de

le comte de Noé (Louis-Pantaléon-Jude-Amédée) (1); de Bongars (René-Guillaume) (2); le comte de Bongars de

cavalerie, pour prendre rang de 1800. (*Pièces communiquées.*) — Porté au licenciement de 1801, comme servant au régiment noble d'Angoulême, 5e escadron, 10e compagnie. (*Campagnes du corps de M. le prince de Condé, par le marquis d'Ecquevilly*, 3 vol. in-8°, 1818, t. III, p. 226.) — Né le 14 juin 1775, à Biéville (Manche); ancien sous-lieutenant; dix-sept ans trois mois de services, y compris huit campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, t. III, 63e tableau, n° 8.) (*a*)

(1) Pair de France. (*Fiches de classement.*)

(2) Ex-second chef d'équitation à l'École militaire. (*Fiches de classement.*)

(*a*) Cette famille est essentiellement militaire. — Un marquis de Rannes (Nicolas d'Argouges), a servi de 1657 à 1678; il fut gouverneur d'Alençon en 1663, sur la démission de son père, et cornette aux chevau-légers de la garde en 1664.—Il était aux siéges de Tournay, Douai et Lille en 1667, et à la conquête de la Franche-Comté en 1668. — Il fut colonel général des dragons en 1669, brigadier en 1672, maréchal de camp en 1675, servit à l'armée de M. de Turenne, combattit à Altenheim après la mort de ce maréchal, et contribua, sous le prince de Condé, à faire lever les siéges d'Haguenau et de Saverne. — En 1676, il était au combat de Kokesberg. — Nommé lieutenant général en 1677, il fit la campagne de cette année, et celle de 1678, à l'armée d'Allemagne, et fut tué le 13 juillet 1678, à l'attaque du pont de Rhinfeld, à Seckingen. (*Chronologie de Pinard*, t. IV, pp. 296-297.)— Un chevalier de Rannes, capitaine aux gardes françaises, fut blessé au siége de Maestricht, en 1673. (*Gazette de France* du 6 juillet 1673.) — Un d'Argouges de Rannes maréchal de camp est mort le 19 décembre 1701, âgé de quatre-vingts ans. (*Gazette de France* du 24 décembre 1701.) — D'Hozier, t. II, fol. 183, cite un d'Argouges (Henri-Louis), marquis de Fleury, chevalier de Saint-Louis depuis 1715, mort en 1770, lieutenant général et gouverneur d'Avesnes. Ce marquis d'Argouges, alors maréchal de camp, se distingua beaucoup à l'attaque des retranchements de Villefranche en 1744. (*Gazette de France* du 2 mai 1744.) — Il fut promu au grade de lieutenant général à la suite de cette affaire (*État militaire* de 1760, p. 90).— Il commandait, en 1746, la cavalerie française, et fit plier l'infanterie autrichienne au combat du 10 août sur le Tidon. (*Gazette de France* du 27 août 1746.) — Il est porté aux registres de l'ordre, comme parrain, chargé de recevoir en 1747 M. de Citran-Donnissant, capitaine au régiment d'Auxerrois. — D'Hozier cite encore le marquis de Rannes (Charles-Louis d'Argouges), mestre de camp des dragons de Languedoc en 1738, maréchal de camp en 1748, comme étant chevalier de Saint-Louis depuis 1740. — Un autre marquis d'Argouges (Michel-Pierre-François de Fleury), né à Paris en 1721, a servi dans la gendarmerie, et est devenu maréchal de camp en 1761, et lieutenant général en 1780. — Il se trouva à toutes les affaires où la gendarmerie fut employée, fut blessé à l'affaire de Weissembourg à la tête d'un détachement de cent cinquante gendarmes placé sous ses ordres et commanda la gendarmerie dans la campagne de 1760, comme plus ancien brigadier. Il était fils de haut et puissant seigneur messire Jérôme d'Argouges, chevalier, seigneur de Fleury et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, et son lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Nous n'avons pu retrouver sa nomination comme chevalier de Saint-Louis, antérieure à la reprise des registres, mais nous avons puisé les détails ci-dessus dans son dossier. — Un chevalier de Rannes (Louis d'Argouges), né en 1717, a servi dans les dragons de la Suze (plus tard d'Asfeld, de Thianges et de Chapt), de 1733 à 1766, comme cornette, capitaine et lieutenant-colonel. En 1766, il a obtenu une pension de retraite de 2,400 livres. Ses notes de régiment sont très-bonnes : « Homme de qualité, disent-elles, qui sert depuis longtemps avec distinction; très-bon lieutenant-colonel, très-zélé pour le service du roi; rien ne surpasse le zèle et les soins que se donne cet officier, qui a eu le talent de faire exécuter tout ce qui a été prescrit par les nouveaux arrangements, sans dégoûter personne; c'est à lui que l'on doit le rétablissement de la discipline. » — Dans le registre matricule de 1748 à 1763, il paraît être chevalier de Saint-Louis, mais nous n'avons pas trouvé son nom sur les registres de l'ordre.



Vandeleau (Antoine-Martin); le baron de Dion de Ricquebourg (Jean-Baptiste-Marie); Arnauld de Nanclas (Pierre); de Feuillet (Jean-Pierre); le marquis de Lussan (Jean-Jacques d'Esparbès); le baron de Saint-Mart (Marie-François-Xavier); de Glapion (Charles-François-Félix) (1); le baron de Blair (Louis) (2); le baron de Grimouville-Larchant (Charles-François-Elisabeth); de Vigier (Jean-Alexandre); de Vigier de Lavergne (Eustache-Bertrand-François); de Ricouart d'Hérouville (Hilaire-Marie-Charles); de Chappedelaine (Jean-Baptiste-Marc-Michel) (3); le chevalier de Tournemine de Lagrange (Augustin); le chevalier de Longueval (Charles, vicomte d'Haraucourt); Le Lard (Joseph-Marie) (4); Lacressonnière de Longchamp (Charles-Louis-François-Pierre); de Châteaubodeau (Pierre); le comte de Roucy (Jean-Jacques-Charles-François); de la Corbière (Claude-Elisabeth) (5); le comte de Narbonne-Lara (Charles-François); Ducasse de Marches (Charles); Baudot (Pascal); de Rouzé (Emmanuel-Louis-Joseph) (6); le comte de la Luzerne (César-Guil-

(1) Ancien officier de la gendarmerie de Lunéville, compagnie d'ordonnance, émigré, blessé à Quiberon. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Nommé en 1800, brevet de confirmation.

(3) Il fut reçu par son frère, le comte de Chappedelaine, chevalier en 1814. (Voir plus haut, p. 130.) — Maréchal de camp le 22 mai 1816, rang du 30 septembre 1809. (*Archives de la guerre.*)

(4) Né le 6 mars 1770, fils de Louis-Charles le Lard, écuyer. (*Acte de naissance, Archives de la guerre.*)

(5) Lieutenant-colonel d'infanterie; a fait les campagnes de l'armée de Condé, a été envoyé en mission en France, et a échappé à la nage au désastre de Quiberon. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Dans une lettre écrite à M. le prince de Condé par le régent de France, MONSIEUR, comte de Provence, et datée de Ham le 24 juillet 1795, Son Altesse Royale charge le prince de témoigner à MM. Dufort et de la Corbière toute la satisfaction que leur conduite à l'affaire du 19 lui a causée. (*Campagnes du prince de Condé, par le marquis d'Ecquevilly*, t. I, p. 104.) — Il s'agit dans cette lettre de M. de la Corbière (Antoine-Madelaine), chevalier en 1781. (Voir t. II, p. 301.)

(6) Le fils de ce loyal serviteur de la légitimité, chevalier de la Légion d'honneur et officier supérieur en retraite, a été adjoint pendant huit ans à la direction cen-



laume) (1); d'Adhémar de Lantagnac (Guillaume-Alexandre); le chevalier de Pimodan (Christophe la Vallée); de Carné (Jacques-Henri) (2); le marquis de Carné-Trecesson (César-Hypolite-Jean-Baptiste-René); le chevalier de Chavaudon (André-Etienne-Pierre-Laurent) (3); Le Gonidec de Kerloc (Louis-Yves); Guilain de Trecesson (Louis-Jean-Joseph) (4); Dachon (René-François-Georges) (5); le comte de Farcy (Jean-Marie-Prothaire) (6); de Potier (Jean-Jacques) (7); Pottier de Maizeroy (Gabriel-Eléonore); Boubée (Mathias); le chevalier Onfroy (Anne-Marthe-Roland) (8); de Borda (Fran-

trale des affaires arabes en Algérie, et s'est retiré après trente ans de services et vingt campagnes, tant en Europe qu'en Afrique. Il aurait le bonheur de porter la croix de son père, si l'ordre de Saint-Louis existait encore.

(1) Le dernier de son nom, fils du chevalier de Saint-Louis de 1763 (voir t. I, p. 563), ministre de la marine sous Louis XVI; neveu de S. E. Mgr le cardinal de la Luzerne, pair de France, ancien évêque et duc de Langres, si vénéré sous la restauration.

(2) Chevalier de Saint-Louis le 10 juillet, reçu le 29 par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(3) Le comte de Chavaudon (André-Étienne-Pierre-Laurent-Guillaume), reçu par le marquis de Mesgrigny. (*Fiches de classement.*)

(4) Le comte de Trecesson (Guillain). (*Fiches de classement.*)

(5) Dachon de Billière, né le 30 juillet 1766, sous-lieutenant de remplacement dans Normandie en 1786, réformé en 1788, cadet gentilhomme même année, sous-lieutenant en 1789, lieutenant et capitaine en 1792, destitué le 30 prairial an II. (*Registre de Normandie, de* 1788 *à* 1793, fol. 103.) — Services complétés en émigration. — Il fut reçu par le comte d'Andigné, lieutenant général. (*Fiches de classement.*) — D'Achon de Billière et des Rigaudières. (*Archives de la famille.*)

(6) Il fut reçu par le chevalier de Farcy. (Voir plus haut aux chevaliers de 1796, p. 39.)

(7) Il fut reçu par le comte de Noue, lieutenant général. — Le comte de Noue, (porté chevalier, t. I, p. 388), lieutenant général en 1792. (*Archives de la guerre.*)

(8) Ancien sous-lieutenant. A vingt-sept ans quinze jours de service, y compris six campagnes. (*Commission de* 1814, 71[e] *tableau, n°* 8.) — Le comte Onfroy, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon au 1[er] régiment d'artillerie à pied (ancienne formation), chef de bataillon du 8 novembre 1816. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 549.)



çois); de Cabannes (Guillaume-Dominique) (1); le chevalier Desplas (Pierre) (2); Kremp (Jean); de Vaublanc d'Hierville (Vivant-François Viénot); de Vaublanc (Charles-Auguste Viénot); le chevalier Le Goux-Duplessis (Alexandre-François-Joseph); de Terrasson (René-Cyprien-Gabriel); de Brassier-Saint-Simon (François-Honoré) (3); de Lanzac de Chaunac (René); de Chaunac de Lanzac (Louis); de la Panouse (Charles-François) (4); le comte de la Panouse

(1) Il fut reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(2) Enseigne au régiment provincial de Montauban en 1771, sous-lieutenant au bataillon de garnison de Beaujolais en 1778, lieutenant en 1782, émigré en 1791, censé capitaine même année, a servi au corps des hommes d'armes en 1792, armée des princes, au siége de Maestricht en 1793, et au pays de Liége en 1794; trois campagnes, vingt-quatre ans de services; pension de retraite de 600 fr. en 1816; mort en 1840; pension de 400 francs à sa veuve, née Rucapel (Jeanne-Marianne). (*Dossiers des Pensions*, n° 58,572.) — Le 13 juillet 1825, pension de 300 francs sur l'ordre. (*Registre des pensions de* 1814 *à* 1830.)

(3) Sous-lieutenant au régiment de Vivarais en 1780. (*État militaire de* 1781, p. 303.) — Lieutenant en second en 1785. (*État de* 1786, p. 285.) — Lieutenant en premier en 1789. (*État de* 1790, p. 251.) — A complété ses services en émigration. — On nous a signalé un officier du même nom, capitaine aux dragons d'Artois en 1694, et chevalier de Saint-Louis sous Louis XIV, mais il n'existe pas de registres de cette époque, et nous n'avons pu le retrouver.

(4) De la Panouse (Charles-François), né à Saint-Céré (Lot), le 15 septembre 1771. — Aspirant d'artillerie à Metz en 1788, émigré en 1790, a fait la campagne de 1792 dans l'artillerie de l'armée des princes, celles de 1793 et 1794 dans l'artillerie de l'armée de Condé, celle de 1795 comme aide-major dans un régiment maltais à la solde de l'Angleterre, passé en 1796 au commandement d'une batterie des côtes de l'Ouest, de Malte, nommé en 1797 major du régiment maltais *le Nachar*, commandant de toutes les batteries de l'Ouest et du fort Saint-Paul, jusqu'à l'occupation de l'île par l'armée française en 1798; a reçu l'ordre de s'embarquer pour suivre l'armée française en Égypte en qualité de capitaine dans la légion maltaise, a fait cette campagne, et n'est rentré en France qu'avec toute l'armée le 25 mai 1801. — S'est trouvé à toutes les affaires (émigration), notamment à celle du village de Fortz, en Alsace, où ses pièces sauvèrent l'armée le 21 août 1793. — Blessé d'une balle à la jambe droite le 2 décembre 1793. — Atteint de la peste en Égypte, peu de temps avant sa rentrée en France, et ne s'en est remis qu'après une longue et pénible convalescence. — Certificat du 15 décembre 1814, attestant ses services à Malte, et ajoutant qu'il s'est conduit constamment et particuliè-



(Joseph) (1); le vicomte de Beaumont (Jacques-Honoré); de Beaumont (Joseph-Gabriel-Marie); de Marquessac-Lavergne (François); de Saint-Marsault (André-Isaac Gréen) (2); de Nossay (Louis-Antoine); de Méry de la Canorgue (Jean-Auguste) (3); de Peyronencq (Alexandre Cassagne); de Landraire (Pierre-Gabriel Gazeau); le chevalier de Lancrau (Jacques-Armand-Louis) (4); le comte de Beaucorps (Ar-

rement en 1798, comme un brave et fidèle chevalier de l'ordre, et qu'il jouissait de la plus haute estime et de la meilleure considération : signé le prince Camille de Rohan, le commandeur de Bataille, le commandeur Peyre de Châteauneuf, le commandeur de Dienne, et le bailli de Clugny. (*Dossiers*, *Archives de la guerre.*) — Chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1816. (*Registre de l'ordre.*) — Chevalier de Malte, présent à la capitulation en 1798, pension de 700 francs en cette qualité. (*Tableau général des pensions*, 1817, t. VI, p. 494.) (*a*)

(1) Le comte de la Panouse (Joseph), ancien officier, chevalier de Saint-Louis le 21 août 1816, reçu le 26 septembre par Mgr le prince de Condé. (*Fiches.*) — Ancien capitaine. — Vingt-quatre ans deux mois vingt-huit jours de services, y compris une campagne. — Né le 2 octobre 1759. — Réside au château du Colombier, près Rodez. (*Commission de* 1814, 69e tableau, n° 2.) — Chef d'escadron, retraité le 4 septembre 1816, avec une pension de 900 francs, à dater du 1er octobre 1814. — Vingt-trois ans trois mois un jour de services, plus une campagne. (*Dossiers des Pensions*, n° 172,054.) — Chevalier de Malte, présent à la capitulation, pension de 700 francs comme tel. (*Tableau général des Pensions*, 1817, t. VI, p. 494.)

(2) Le 29 novembre 1828, pension de 300 fr. sur l'ordre. (*Registres des Pensions, de* 1814 *à* 1830, t. III.)

(3) Il fut reçu par M. Méry de la Canorgue. (*Fiches de classement.*)

(4) Il fut reçu par son frère. (*Fiches de classement.*)

(*a*) Un autre officier de ce nom, M. de Panouse (Ange-Charles-François), né à Saint-Céré de Quercy le 3 octobre 1766, a été cadet gentilhomme dans Brie en 1781, sous-lieutenant en 1783, lieutenant en second en 1787, en premier en 1789, capitaine en 1791, et a abandonné en 1792. (*Registre du régiment de Brie* (24e), de 1788 à 1793, fol. 86.) — Chevalier de Malte, présent en 1798 à la capitulation, il est également porté au *tableau général des Pensions*, 1817, t. IV, p. 494, pour une pension de 700 francs. — Dans une requête au ministre de la guerre, en 1816, il explique que, le 16 décembre 1789, il obtint du roi une permission de deux ans et demi (du 1er avril 1790 au 1er octobre 1792) pour aller servir à Malte, selon les statuts de l'ordre; une seconde permission de six mois (du 1er octobre 1792 au 1er avril 1793) lui fut accordée, et, nonobstant cette permission, à laquelle on n'eut pas égard, il fut remplacé dans son régiment; il entra alors dans la garde du grand maître, obtint en 1793 le grade de major, servit dans ce corps jusqu'à la capitulation, rentra en France en 1802, et trouva tous ses biens vendus : en 1815 il fut capitaine de volontaires royaux, sous les ordres de M. le lieutenant général, comte de Viomésnil. (*Dossier de M. le chevalier de la Panouse, Archives de la guerre.*)



mand-Angélique); de Gallard-Terraube (Jean-Jacques-Rose-Victor); de Beaurepaire (Jean-Jacques-Pierre Papon) (1); de Cornulier (Alexandre-Charlemagne); de Cornulier (Louis-Auguste); des Melliers (Jules); Froment (Thomas); de Kérigan (François-Marie Garnier) (2); de Boisgrollier (Pierre-Marie Garnier); le comte d'Ambly (Eugène); le prince de Guéménée (Jules-Armand-Louis de Rohan) (3); de la Conté (Georges-Louis-François-Marie Ferrand); le comte de Narbonne-Lara (Charles-François); du Blaisel de Belle-Isle (Charles-Benoist); de Lafons (Gabriel-Jean-Alexandre); de Lafons (Louis-Abel-Aimé); Dufort (Charles-Gaspard-Galbaud) (4); Regnard des Coudrées (Adolphe-Edme-Théodore-Archambault) (5); le comte de Nettancourt (Marc-Pierre); le comte de la Bourdonnaye (Charles-Paul-Émile); le comte de Roucy (Jean-Jacques-Charles-François); Almin (Étienne-Marie) (6); le vicomte de Villemur (Jean-Baptiste-Marie de Penne) (7); de Lacelle (Anne-Jean-Baptiste) (8); le vicomte de Brassac

(1) Ancien gendarme de la garde. (*Fiches de classement.*)

(2) Ancien officier vendéen. — Son fils, ancien membre du conseil général des Côtes-du-Nord, était officier en 1830, et donna sa démission à cette époque.

(3) Il fut reçu par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé.*)

(4) Ancien capitaine du génie, reçu par le baron de Chateigner, colonel d'infanterie.

(5) Ancien émigré, né en 1771, mort en 1851, à l'âge de quatre-vingts ans. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(6) Ancien sous-lieutenant, né le .... 1755, vingt et un ans de services, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, t. III, 56ᵉ tableau, nº 1.) — Il fut nommé capitaine sous la restauration. (*Archives de la famille.*)

(7) Ancien sous-lieutenant, trente-six ans onze mois un jour de services, y compris dix campagnes; né le .... 1769, réside à Madrid. (*Commission de* 1814, t. III, 72ᵉ tableau, nº 25.) — Frère cadet des chevaliers de Saint-Louis de 179? et 1797. (Voir plus haut, pp. 28 et 42.)

(8) De la Celle, ancien sous-lieutenant, a quinze ans quatre mois douze jours de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 49ᵉ tableau, nº 39.) — Il fut reçu par M. le prince de Condé. (*Fiches de classement.*)



(François Perrin); Dubois (Mathieu-Alexandre-Joseph) (1); Roussel (Barthelémy-Ambroise) (2); de Rossane (Pierre); le comte de Contades (Gaspard) (3); le marquis de Brancas (Louis-Marie-Basile); le comte de Damas (Casimir-Abraham-Claude-Marie); le comte de Rostaing (Antoine-Marie-Sigismond); le baron de Breda (Pantaléon); Surineau de la Menolière (Augustin-Charles-Marie); Achard de Vacogne (Jean-Thomas-Antoine); le comte de l'Estrange (Joseph-Albert); le marquis de Nattes (Pierre Béranger) (4); de la Salle (Gabriel-Jean-Baptiste Collinet); de la Salle (Gabriel-Louis Collinet) (5); d'Armagnac (Louis-Victor de Castanet); de Foucauld (Louis); de Chasteigner de la Roche-Ponsay; de Fontenay de la Guyardière; de Montalembert de Cers; le marquis de la Bretesche; le comte de Morant (Joseph-Louis-Pierre-Augustin); le comte de Lastic-Saint-Jal; le marquis de Montesson (René-Charles); Deschamps de Bisseret (Jean-Louis-César) (6); de Ayrault (Pierre-Geneviève) (7);

(1) Dubois de Neham. (*Archives de la famille.*) — Ancien commissaire des guerres. (*Fiches de classement.*)

(2) De Roussel. (*Titres de la famille.*) — Le 29 novembre 1828, pension de 300 francs sur l'ordre. (*Registre des pensions, de* 1814 *à* 1830.)

(3) Nommé le 14 février, il fut reçu le 23 par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(4) Il fut reçu par le marquis de Nattes de Magalas. (*Fiches de classement.*)

(5) Ancien commissaire des guerres. (*Fiches de classement.*)

(6) Né en 1755, rang de sous-lieutenant sans appointements dans Reine-cavalerie en 1774, troisième sous-lieutenant en pied sans appointements en 1782, sous-lieutenant en 1787, démissionnaire en 1788. (*Registre de Reine-cavalerie, de* 1776 *à* 1788.)

(7) Inscrit d'abord sous les prénoms de Pierre-Louis-Marie; ensuite les prénoms de Louis-Marie sont rayés et remplacés par celui de Geneviève. (*Registres des ordonnances.*) — Ayrault (Pierre-Guillaume), né à Angers en 1752, sous-lieutenant au régiment de la Couronne en 1772, lieutenant en second en 1777, lieutenant en premier en 1779, capitaine en second en 1786, a donné sa démission en 1791, et a obtenu l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. — 1775, de très-grande volonté. — 1774, fort joli sujet. — 1778, très-bon sujet. (*Registre du régiment de la Couronne, de* 1776 *à* 1788, *et de* 1788 *à* 1793.)



Wartemberg-Roth (Louis) (1); le comte de Daneskiod-Lowendal (Charles-Woldemar) (2); le marquis de Ximénès-Texada (Augustin-Louis); de Kerdaniel (Jérôme-Bonaventure Dufou); le chevalier de Kerdaniel (François-Joseph Dufou) (3); d'Aboville (Auguste-Nicolas); Carbuccia (Antoine); le baron de Lambertye (Alain-Thibault); le baron de Fabry (Pierre-Marc-Antoine-Bruno); Duverne (Louis-Vincent-Paul-François); Corday de Glatigny (Pierre-Joseph-Baptiste-Augustin); le chevalier de Croy (Claude-Henri); le comte de la Rochefoucauld (Alexandre) (4); de Montbel de la Croux (François-Esprit-Marie); le marquis de Raigecourt (Charles-Joseph); Dumolard-Châteauneuf de Saint-Priest (Jacques-Robert) (5); de la Roche-Aymon (Pierre-Jean-Jacques); Viennet (Jean) (6); du Fougeray (Laurent Garnier).

Ancien capitaine : Le Maire de Marne (Jean-Louis-Joseph).

Cavalerie.

Colonel : le vicomte de la Tour-Maubourg (Rodolphe) (chasseurs de la Meuse) (7).

Chef d'escadron : Berthier (François-Paul).

Capitaine : de Peronnet (Stanislas-Joseph) (8).

(1) Ancien officier, lieutenant général au service du roi de Bavière. — Cet officier, étant protestant, reçut la croix du Mérite militaire.

(2) Il fut reçu à Copenhague par le marquis de la Ferronnays.

(3) Capitaine au 3e régiment d'infanterie de la garde royale. (*Almanach royal de* 1817, p. 530.)

(4) Ancien lieutenant-colonel. (*Fiches de classement.*)

(5) Ancien lieutenant de gendarmerie. Il fut reçu par M. Laroque, à Tournon (Ardèche). (*Fiches de classement.*)

(6) Colonel invalide. (*Fiches de classement.*)

(7) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 605.) — Maréchal de camp en 1821, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire*, 1830, p. 21.)

(8) Capitaine aux dragons du Calvados. — Nommé chevalier de Saint-Louis le 29 mars 1816, il fut reçu le 1er avril par Mgr duc d'Angoulême. — Passé aux lanciers de la garde royale, il fut breveté chef d'escadron le 20 février 1820. (*Pièces communiquées.*)



État-major : Duhamel (Alexandre-Michel-François), chef d'escadron; le marquis de Lupé de Besmaux (Louis-Guillaume), ancien aide de camp du comte de Jumilhac (1).

Service de la marine :

Le baron de Bougainville (Hyacinthe - Yves - Philippe-Potentien) (2), capitaine de frégate, et Duverne de Praële (Thomas-Laurent-Madeleine), capitaine de frégate en retraite.

Officiers coloniaux : du Bouzet (Jacques-Charles) (3); le chevalier Duplessis (Armand-Georges-Arthur) (4); de la Prade (Pierre-Sébastien) (5); Lavaissière (Jean-Paul-Bertrand) (6); Taillevis de Jupeaux (Anne-Louis-Marie) (7).

On trouve encore, parmi les chevaliers nommés en 1816, le nom de Pontis, comte de Sainte-Hélène. On sait qu'un misérable forçat, Coignard, après s'être évadé du bagne, avait dépouillé le comte de Pontis Sainte-Hélène sur le champ de bataille, s'était emparé de ses papiers, et avait audacieusement réclamé le prix de loyaux services. Fait che-

(1) Il fut reçu par le vicomte de Lupé, chevalier de 1814. (Voir plus haut, p. 130.)

(2) Capitaine de vaisseau de première classe, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Contre-amiral, membre du conseil d'amirauté, commandeur de la Légion d'honneur en 1831. (*Almanach royal-national de* 1842, pp. 722 et 270.) (*a*).

(3) Capitaine à l'ex-26e régiment, à la Martinique. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 86. *Archives de la marine.*)

(4) Commandant de paroisse à la Martinique. (*Idem*, fol. 88.)

(5) Capitaine de milices à la Martinique. (*Idem*, fol. 87.)

(6) Ancien officier de troupes de ligne, servant à la Guadeloupe. (*Idem*, fol. 85.)

(7) Ancien officier des troupes de ligne, servant dans les milices à la Martinique. (*Idem*, fol. 82.)

(*a*) Gentilhomme honoraire de la chambre du roi. (*Almanach royal de* 1830, p. 57.) — « M. de Bougainville a marché sur les traces de son père, dans le voyage autour du monde que la frégate *la Thétis* et la corvette *l'Espérance* ont exécuté sous ses ordres pendant les années 1824, 1825 et 1826. Par une heureuse inspiration, il a élevé, aux rives de Botany-Bay, sur l'emplacement même du camp de la Pérouse, le premier monument consacré aux mânes de cet illustre navigateur. » (*Biographie maritime* de M. Hennequin, t. I, pp. 19 et 20.)



valier de Saint-Louis et chef de bataillon dans la légion de la Seine, il fut démasqué par un de ses anciens camarades du bagne, qu'il avait refusé de secourir. En marge de son nom rayé sur les registres se trouve cette note : « Faux comte ; il est aux galères. »

CHAPITRE V.

Promotions de 1817 à 1822.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1817.

Maison militaire du roi.

Gardes du corps ; compagnie de Luxembourg : de Lucenay (Antoine-Marie-Louis), garde.

Compagnie des Cent-Suisses : le chevalier Forest, sergent (brevet de capitaine) (1).

Compagnie de la prévôté de l'hôtel : d'Adhémar de Lantagnac (Jean-Antoine-Camille-Charles), officier (2).

Armée de terre. Maréchaux de camp : le baron Faultrier ; Papin.

Lieutenant-colonel : Latullaye de Coatquelven (Jean-Marie-Henri) (3).

(1) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 541.)

(2) Le chevalier d'Ademard, sous-lieutenant de la compagnie de la prévôté de l'hôtel du roi (lieutenant d'infanterie). (*Almanach royal de* 1817, p. 542.)

(3) Lieutenant colonel d'artillerie. (*Fiches de classement.*)



Chefs de bataillon ou majors : Latapie (1); Ducasse (Joseph) (légion de Lot-et-Garonne) (2); le chevalier de Fréval (Armand-Hyacinthe-Guillemeau) (3); de Langle (Jean-Baptiste-Claude) (4); Gastebois (Pierre-Michel) (5); Plazanet (6); le comte de Saint-Denis (Louis-Amédée-Vincent) (7); Rous de la Mazelière (Théodore-Jacques-Joseph-Vincent) (8); Boucher

(1) Ex-lieutenant de roi à Cassel.

(2) Ducasse de Horgues. (*Renseignement donné par la famille.*)

(3) Major de la Légion du Pas-de-Calais. (*Almanach royal de* 1817, p. 600.)

(4) Chef de bataillon, reçu par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. (*Fiches de classement.*)

(5) Major de la légion de la Marne. (*Fiches de classement.*)

(6) Chef de bataillon, commandant le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 809.) — Lieutenant-colonel; baron de Plazanet. (*Almanach royal de* 1830, p. 788.)

(7) Chef de bataillon à la légion d'Indre-et-Loire. (*Fiches de classement.*) — De Juchereau de Saint-Denis, plus tard marquis. — Fils du chevalier de Saint-Louis de 1778. (Voir t. II, p. 265.)

(8) Né à Embrun, le 22 janvier 1778, fils de messire Pierre Rous de la Mazelière, avocat au Parlement, lieutenant général de police, et juge des juridictions épiscopales de l'Embrunois, et de dame Marie-Anne Roux; parrain, noble Gabriel-Théodore Vallier de la Pérouse, capitaine au corps royal du génie; marraine, demoiselle Marguerite Rous de la Mazelière, ses oncle et tante. (*Acte de naissance. Archives de la guerre*) — Adjoint du génie en 1796, lieutenant en 1800, capitaine en 1801, chef de bataillon en 1812. A fait les campagnes de 1807 à 1814 inclus, en Dalmatie, en Espagne et en Italie. Chevalier de la Légion d'honneur le 2 mars 1811, officier le 14 mars 1815, chevalier de Saint-Louis le 2 juillet 1817. Décédé chef de bataillon et ingénieur en chef à Toulon, le 15 septembre 1824. — Notes : s'est trouvé aux siéges de Tortose, du fort de Sagonte, de Valence et de Peniscola, à la bataille du Mincio, et à la défense de Plaisance. Cet officier a donné des preuves d'instruction dans toutes les branches du service, soit à l'armée, soit dans les places; il sert avec beaucoup de zèle et d'exactitude. (*Dossier* de M. de la Mazelière, *Archives de la guerre.*) (*a*)

(*a*) C'est à cette famille qu'appartiennent M. de Bellaffaire (François de Roux), chevalier de Saint-Louis en 1746, porté t. I, p. 374, et le chevalier de Bellaffaire (Jean de Roux), lieutenant-colonel du régiment des grenadiers royaux de Longaunay, chevalier de Saint-Louis le 27 décembre 1759. (*Registre de l'ordre, de* 1757 *à* 1762.) —Le chevalier de Bellaffaire (Jean de Roux), né le 20 mai 1726, à Bellaffaire, près Sisteron, fils de messire Pierre, seigneur de Bellaffaire, Gigors, Bemolon et Theus, baron d'Och et de St-Auban, et de dame Louise d'Hugues, son épouse : Parrain, Louis de Roux de Gigors, frère dudit Jean; marraine, Marie de Roux de Bellaffaire,



de Morlaincourt (Hubert) (1); de Coutard (Pierre-André) (2); Berthier (Léonard) (3).

Capitaines : Latapie (Toussaint) (4); Boisset (Henri) (5); Pioger (François-Jean) (6).

État-major : de Sainte-Marie (Louis-Marie Rapine du Noset), chef d'état-major (7).

Anciens officiers : de Baudot (Alexandre-Louis-Hubert); le marquis du Lyon (Laurent-Marc-Antoine); de Terrasson de Verneuil (François-Charles-Louis); de la Boissière (Henri-René Garnier); le vicomte de Latapie (Jean); de Lézardière des Chasteigners (Pierre-Charles-Joachim); Véalle-Dublau-Duchambon (Jean-Balthazard) (8); le vicomte de Lancrau

(1) Chef de bataillon au régiment de Valence, artillerie à pied, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 583).

(2) Chef de bataillon, aide de camp, reçu par M. le lieutenant général comte de Coutard. (*Fiches de classement.*) — Lieutenant-colonel d'état-major le 9 avril 1823, officier de la Légion d'honneur, attaché à l'état-major de la 1re divison militaire. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 46.)

(3) Major de la légion de l'Indre. (*Almanach royal de* 1817, p. 598.)

(4) Capitaine à la légion du Lot; il fut reçu par M. Latapie de Balagnier. (*Fiches de classement.*)

(5) Capitaine du génie à Toulon, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 788.)

(6) Capitaine au premier bataillon colonial. (*Fiches de classement.*)

(7) Reçu le 11 mars 1815, par Monsieur. (*Fiches de classement.*) — Prend rang de sa réception.

(8) Véal, orthographe du nom. (*Renseignement donné par la famille.*)

sœur dudit Jean : baptisé par Messire Jean-François de Roux d'Arbaud de Jeurs, chanoine de la métropole d'Embrun. (*Acte de naissance*, *Dossier* de M. de Bellaffaire, *Pensions avant* 1789.) — Gentilhomme de Dauphiné, lieutenant en second en 1740, enseigne même année, lieutenant en 1741, capitaine en 1745, rang de lieutenant-colonel en 1757, à présent lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Châtillon (plus tard de Longaunay). (*Registre*, *Rang des capitaines d'infanterie de* 1748 *à* 1763, *Régiment de la Tour du Pin*, t. I, fol. 66.) — Major de grenadiers royaux en 1745, lieutenant-colonel en 1757, chevalier de Saint-Louis. (*Registre*, *Régiments provinciaux*, *Services*, 1775, *Grenadiers royaux du Dauphiné*, fol. 328.) — Pension de 500 livres sur le Trésor en 1759, traitement de 1,250 livres en 1775, lors du licenciement des grenadiers royaux. (*Pensions avant* 1789.) — Brigadier d'infanterie en 1780. (*État militaire de* 1781, p. 116.) — Porté parmi les officiers généraux morts du 1er décembre 1786 au 1er mai 1788. (*État militaire de* 1788, p. 88.)



(Alexis); le vicomte de Beaucorps (Henri-Charles-Marie) (1); le chevalier de Salignac-Fénelon (Claude-Etienne); le comte d'Erlach (Abraham-Frédéric) (2); de Trémault (Henri-Charles); de Rancilhac de Chazelles (Jean-Raimond); d'Ambly (Pierre-Nicolas); le baron de Romans de Flines (Charles); de Chambray (Nicolas-Étienne); de la Bourdonnaye (Sévère) (3); de la Bourdonnaye de Coctcandec (Julien-René-Amable); de Retz (Charles); Mareschal de Longeville (Joseph-Gabriel-Désiré) (4); le vicomte de Castillon (Dominique) (5); de Candé (Jean-Prosper); de Pouilly (Pierre-Élisabeth Lévesque); de la Vaissière de Verduzan (Hyacinthe-Philémon); le marquis de Sainte-Marie (Hypolite-Jean-Jacques-René); de Bar (Annet-Gabriel); Soyer (Louis-Pierre) (6); de Saint-Pierre (Charles-Céleste-Stanislas de Grosourdy); le comte de Châteaubodeau (Pierre-Alexandre); Mallet de Chauny (Marie-Jean-Baptiste-Joseph) (7); de Lencquesay (Charles-Ignace-

(1) Il fut reçu par son frère, le comte de Beaucorps, chevalier de 1815. (Voir plus haut, p. 189.)

(2) Ancien colonel, chambellan de l'empereur d'Autriche; a quinze ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. La commission est d'avis que M. le comte d'Erlach a droit à la croix du Mérite militaire, avec années de grâce, s'il quitte le service étranger, ou s'il obtient une autorisation du roi. (*Commission de* 1814, vol. III, 74e tableau, n° 1) — Chevalier du Mérite militaire, le 22 février 1817. (*Fiches de classement.*) — Maréchal de camp le 11 décembre 1816. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre*), — Pension de 500 francs sur l'ordre le 29 octobre 1828. (*Registres des pensions de* 1814 *à* 1830, t. III.)

(3) Porté aux *Fiches de classement*, sans iudication de réception. Nous pensons que cette nomination, qui est inscrite à la date du 6 mars 1817, est la confirmation de la croix de 1798, puisque le nom et le prénom sont les mêmes. (Voir plus haut, p. 53.)

(4) Breveté capitaine de cavalerie par le roi, colonel chef d'état-major des gardes nationales du Jura. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(5) Breveté capitaine de cavalerie par le roi. Quatre Castillon se sont offerts, en 1792, comme otages de Louis XVI. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(6) Officier vendéen. Il fut reçu par le comte Charles d'Autichamp. (*Fiches de classement.*)

(7) Décédé à Cambrai le 30 août 1841. (*Fiches de classement.*)

Joseph); Le Faucheux (Jean-François-Antoine); Farey du Roseray (Ambroise-Balthazard-Gabriel).

Petiet (Louis-Robert), inspecteur aux revues (1); Vauchelle (André-Jean), sous-inspecteur aux revues (2).

Clarac (Jean-Paul), commissaire des guerres.

Cavalerie. Chefs d'escadron ou majors : de Montenol (Charles Le Gendre) (3) (dragons de la Gironde); Pécou de Cherville (Joseph-Gaspard) (4) (hussards du Bas-Rhin); Miltgen (Claude) (5) (cuirassiers de Berry, 4e); le comte de Chasteigner (René-Sylvestre) (6) (2e régiment de grenadiers à che-

(1) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 609.)

(2) Élève-commissaire des guerres en 1779, adjoint provisoire en 1800, titulaire en 1801, passé en 1806 au service de Naples, où il devint ordonnateur en chef, replacé comme sous-inspecteur aux revues, en France, en 1817, sous-intendant militaire de seconde classe même année, sous-intendant militaire de première classe en 1826, intendant militaire en 1827, chef de la division des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre en 1845, directeur de la même division en 1844, maître des requêtes même année, conseiller d'État en 1845, démissionnaire pour cause de santé même année, chevalier de la Légion d'honneur en 1820, officier en 1825, commandeur en 1837, grand officier en 1845, commandeur de l'ordre des Deux-Siciles en 1815, grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique en 1837, relevé de la retraite en 1855, et placé dans le cadre de réserve. Maire de Versailles en 1848 : auteur d'un ouvrage remarquable, intitulé : *Cours d'administration militaire.* Mort à Versailles, le 28 février 1860, dans sa quatre-vingt-deuxième année. (*Moniteur de l'armée du* 6 *mars* 1860.)

(3) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 604.)

(4) Chevalier de la Légion d'honneur, major aux hussards du Bas-Rhin. (*Almanach royal de* 1817, p. 607.) — Major au 16e régiment de chasseurs à cheval; major (chef d'escadron) du 15 juillet 1814; prend rang du 17 octobre 1818, par suite d'interruption de service. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 475.)

(5) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 603.)

(6) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 556.) — Dans le livre des pensions de l'ordre, servies en 1788, on trouve trois officiers de ce nom : 1° de Chateigner, mestre de camp, ancien chef d'une brigade de carabiniers, 1,000 livres (pension du 1er août 1767); 2° de Chateigner, brigadier, lieutenant-colonel de Vermandois, 600 livres (pension du 1er octobre 1779); 3° de Chateigner, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans-infanterie, 500 livres (pension du 10 août 1786.)



val de la garde royale); Defieux de Montaunet (Léonard) (1); le comte de Boishorrant (Victor-Hilaire-Pélage de Talhouet) (2); le baron de Montmorency (Anne-Louis-Raoul-Victor) (3), et Durival (Jean-Nicolas).

Capitaines : Réveillé (Étienne-Camille) (chasseurs de l'Orne, 16ᵉ) (4); Bréard (Jean-Marie-Léon) (5).

Service de la marine : Tupinier (Jean-Marguerite), sous-directeur des constructions navales (6); Rolland (Pierre-Jacques-Nicolas), inspecteur-adjoint du génie maritime (7); Burgues de Missiessy (Joseph-Marie), Massieu de Clerval (Auguste-Emmanuel) (8), capitaines de frégate; Villaret de

(1) Ex-chef d'escadron au 6e dragons. Il fut reçu par son père, chevalier de 1815. (Voir plus haut, p. 185.)

(2) Chef d'escadron de cuirassiers. (*Fiches de classement.*) — Le comte de Talhouet, chef d'escadron aux cuirassiers du Dauphin (2e). (*Almanach royal de* 1817, p. 605.)

(3) Il fut reçu le 17 mars 1815 par M. le duc d'Orléans (*Fiches de classement*), et prend rang de sa réception.

(4) Capitaine d'habillement, capitaine du 5 novembre 1816, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 475.) — Il était, en 1815, lieutenant aux chevau-légers, et lorsque, au 20 mars, toute l'armée faisait défection, il sauva l'étendard de son régiment, et le rendit au retour du roi. — Nommé chevalier de Saint-Louis le 12 novembre, il fut reçu le 21 décembre par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(5) Sa fille a épousé M. Clapisson, membre de l'Institut, et l'un de nos meilleurs compositeurs.

(6) Baron, conseiller d'État, directeur des ports au ministère de la marine, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 178.) — Député, membre du conseil d'amirauté, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 140.) — Chargé par interim de l'administration de la marine, du 2 au 11 août 1830. — Ministre de la marine, du 31 mars au 12 mai 1839. (*Annuaire de la marine de* 1860, p. 487.)

(7) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 632.) — Baron, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, inspecteur général du génie maritime. (*Almanach royal de* 1830, p. 281 et 678.)

(8) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 626.) — Capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Vice-amiral, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1842, p. 722.)

Joyeuse (Alexis-Jean-Marie) (1), lieutenant de vaisseau; Rolland (Étienne-Joseph-Pascal), Darbel (Charles-Alexandre) (2), Leblanc de Kermené (Alexandre-François-Pierre), lieutenants de vaisseau en retraite; Chasseloup de Châtillon (Jean-Auguste), enseigne de vaisseau en retraite; Lecoat-Kerveguen (Joseph), capitaine au corps royal d'artillerie de la marine.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1818.

Le commandeur de Fitz-James, lieutenant général (3).

Noizet (Jean-Remy), colonel d'état-major; Lefebvre-Desvaux, colonel, chef d'état-major de la 13e division militaire (4); Le Josne (Jean-François-Louis), lieutenant-colonel d'état-major (5); de Villeléon (Bonaventure-Joseph Le Puillon) (6), Livet de Bourcia (Pierre-Antoine), chefs de bataillon; Gatte (Paul-Clément-François) (7), chef de bataillon

(1) Capitaine de vaisseau de première classe, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Il était à l'expédition d'Alger en 1830. (Voir l'*Histoire de la conquête d'Alger*, par M. Alfred Nettement, 1 vol. in-8°, p. 242.)

(2) L'orthographe du nom est d'Arbel. (*Archives de la famille.*)

(3) Comte de Fitz-James, lieutenant général le 20 février 1815. (*Almanach royal de* 1817, p. 515.)

(4) Baron, maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur, chef de l'état-major général de la 1re division militaire. (*Almanach royal de* 1830, p. 586.) — Il fut reçu par M. le lieutenant général comte de Coutard. (*Fiches de classement.*)

(5) Il fut reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(6) Certificat de notoriété, délivré en 1826, par le maire de Tours, et par M. de Perthuis, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, attestant que M. le Puillon de Villeléon (Joseph-Bonaventure) est le même que M. de la Villeléon (Joseph-Bonaventure), chef de bataillon, nom sous lequel tous ses brevets lui ont été expédiés depuis 1774. (*Dossier* de M. de Villeléon.)—Il fut reçu, en 1820, par le comte de Rostaing. (*Fiches de classement.*)

(7) Chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon du génie, ingénieur en chef, à Aire. (*Almanach royal de* 1830, p. 637.) — Beau-père de M. Anicet-Bourgeois, chevalier de la Légion d'honneur, l'un de nos auteurs dramatiques les plus féconds et les plus estimés.



du génie; Le Beschu (Victor-René), capitaine du génie (1).

Des Essart (Charles-Jean-Baptiste de Lafont) (2), capitaine d'état-major; Farcy (François), capitaine à la légion des Deux-Sèvres; Louvart de Pontlevoye (François-Marie), capitaine de gendarmerie.

Le comte de Lastours (Jean-Baptiste-David), colonel des chasseurs à cheval de la Dordogne (9e) (3).

Anciens officiers : Berthier de la Garde (Alexandre-François-Henri); le chevalier de la Bigne (Jean-Bernardin); Achard (Antoine); le baron de Mortemart-Boisse (François-Jérôme-Léonard); Pozzo di Borgo (Innocent); le vicomte de Quincy (Anne-Louis Pinon) (4).

Service de la marine : Cosmao (Louis-Aimé); Laborde-Lassale (Jean-Baptiste-Hector), Hugon (Gaud-Aimable) (5), Leblanc (Jacques-Joseph), Maquet (Vincent) (6), lieutenants de vaisseau.

Clouet (Jacques-Julien), Bourdon (Augustin), lieutenants de vaisseau en retraite.

Allemand (Pierre-Paul) et de Coligny (Aimé-Jean), enseignes de vaisseau en retraite.

(1) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 588.)

(2) De la Fons des Essarts, orthographe du nom. (*Archives de la famille.*)

(3) Il avait été reçu en 1814, par M. le vicomte d'Agoult, d'après les ordres de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême (*Fiches de classement*), et prend rang de sa réception. — Écuyer-commandant de son S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 46.) — Officier de la Légion d'honneur, (*Almanach royal de* 1817, p. 605.)

(4) Il fut reçu par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*)

(5) Le baron Hugon, né le 31 janvier 1783, entré au service en 1795, aspirant en 1798, enseigne en 1805, lieutenant de vaisseau en 1810, capitaine de frégate en 1819, capitaine de vaisseau en 1825, contre-amiral en 1840, sénateur, grand'-croix de la Légion d'honneur (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 24 et 25.)

(6) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine de frégate. (*Almanach royal de* 1830, p. 722.)

du génie; Le Beschu (Victor-René), capitaine du génie (1).

Des Essart (Charles-Jean-Baptiste de Lafont) (2), capitaine d'état-major; Farcy (François), capitaine à la légion des Deux-Sèvres; Louvart de Pontlevoye (François-Marie), capitaine de gendarmerie.

Le comte de Lastours (Jean-Baptiste-David), colonel des chasseurs à cheval de la Dordogne (9[e]) (3).

Anciens officiers : Berthier de la Garde (Alexandre-François-Henri); le chevalier de la Bigne (Jean-Bernardin); Achard (Antoine); le baron de Mortemart-Boisse (François-Jérôme-Léonard); Pozzo di Borgo (Innocent); le vicomte de Quincy (Anne-Louis Pinon) (4).

Service de la marine : Cosmao (Louis-Aimé); Laborde-Lassale (Jean-Baptiste-Hector), Hugon (Gaud-Aimable) (5), Leblanc (Jacques-Joseph), Maquet (Vincent) (6), lieutenants de vaisseau.

Clouet (Jacques-Julien), Bourdon (Augustin), lieutenants de vaisseau en retraite.

Allemand (Pierre-Paul) et de Coligny (Aimé-Jean), enseignes de vaisseau en retraite.

(1) Officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 588.)

(2) De la Fons des Essarts, orthographe du nom. (*Archives de la famille.*)

(3) Il avait été reçu en 1814, par M. le vicomte d'Agoult, d'après les ordres de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême (*Fiches de classement*), et prend rang de sa réception. — Écuyer-commandant de son S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 46.) — Officier de la Légion d'honneur, (*Almanach royal de* 1817, p. 605.)

(4) Il fut reçu par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*)

(5) Le baron Hugon, né le 31 janvier 1785, entré au service en 1795, aspirant en 1798, enseigne en 1805, lieutenant de vaisseau en 1810, capitaine de frégate en 1819, capitaine de vaisseau en 1823, contre-amiral en 1840, sénateur, grand'-croix de la Légion d'honneur (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 24 et 25.)

(6) Chevalier de la Legion d'honneur, capitaine de frégate. (*Almanach royal de* 1830, p. 722.)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1819.

Le prince d'Eckmulh (d'Avout), maréchal de France (1); le baron Cambronne (Pierre-Jacques-Étienne), maréchal de camp (2).

Colonel : le baron Desvernois (Nicolas-Philibert) (3).

(1) Il fut reçu par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) — En 1814, à son retour de Hambourg, il s'était tenu à l'écart, et, en 1815, rallié à Napoléon, il avait accepté le portefeuille de la guerre. On voit que la restauration ne lui tint pas longtemps rigueur, car il fut nommé pair de France dans cette même année 1819. Il mourut en 1823, âgé de cinquante-trois ans seulement. Il était né en 1770, et était entré au service comme cadet gentilhomme en 1785. L'orthographe de son nom est d'Avout, quoiqu'il signât Davout.

(2) Il avait suivi Napoléon à l'île d'Elbe, et revint avec lui en 1815. Illustre déjà par ses services, il combattit vaillamment à Waterloo, tomba sur le champ de bataille, et fut fait prisonnier. Rentré en France, et porté sur la liste du 24 juillet 1815, il fut traduit devant un conseil de guerre, qui l'acquitta. En 1819, Mgr duc d'Angoulême lui fit donner la croix de Saint-Louis, et le commandement de la citadelle de Lille.

(3) Né à Lons-le-Saulnier le 23 septembre 1771, enrôlé volontaire au 7e hussards en 1792, brigadier et fourrier même année, maréchal des logis en 1793, sous-lieutenant en l'an II, lieutenant et capitaine en l'an VII ; passé, comme chef d'escadron, au service de Naples en 1806, premier aide de camp du ministre de la guerre de ce royaume, major en 1808, chevalier de l'ordre des Deux-Siciles, et colonel du 1er chasseurs à cheval napolitains même année, baron du royaume de Naples et commandeur de l'ordre des Deux-Siciles en 1811, général de brigade au service de Naples en 1813, réadmis au service de France en 1816 comme colonel, retraité le 23 juillet 1823, et nommé maréchal de camp honoraire le 15 octobre même année. — Rappelé au service, le 24 septembre 1830, comme colonel commandant la place de Rochefort, et retraité de nouveau en 1834. — Chevalier de la Légion d'honneur en l'an XII, officier en 1831. — Campagnes de 1792 à l'an III à l'armée du Rhin, de l'an IV à l'an VI en Italie, de la fin de l'an VI jusqu'en l'an IX en Égypte, ans XII et XIII sur les côtes de Bretagne et à la grande armée, an XIV en Italie ; de 1806 à 1808 en Italie, de 1809 à 1811 en Tyrol, en Catalogne et en Aragon, de 1812 à 1813 en Calabre. — Blessé de trois coups de sabre à l'épaule droite au combat de Fombio, en l'an IV, d'un coup de mitraille au genou gauche au pont de Faenza en l'an V; blessé et mis hors de combat à Samanhout (Égypte) en l'an VII, et cité au rapport du général Desaix; blessé de nouveau, même année, au combat de Benedi ; s'est signalé de nouveau au combat de Birelambra, aux batailles d'A-



Lieutenant-colonel : Lajaille (Christophe-Désiré).

Chefs de bataillon : Chaigneau (Alexandre-Jean) (corps du génie) (1); Hugo (François-Juste) (légion de la Gironde) (2); de Hauteclocque (Stanislas-François-Joseph) (corps du génie) (3); Falcon (Jean-Baptiste) (légion de l'Aube); d'Orsanne (Charles-Marcelin) (légion de l'Hérault); Boucher de Morlaincourt (François) et Bergère (Pierre) (4) (corps du génie).

Capitaines : Ducasse (Jean) (légion des Landes); Galbaud-Dufort (Jean-Louis-Philippe) (légion de la Loire); d'Adhémar de Lantagnac (Jean-Victor) (légion du Tarn); Robin (Henri-Louis) (légion d'Indre-et-Loire); Gannal (Pierre-Nicolas) (artillerie); Revilly (Jean) (légion de l'Aveyron); Viennet (Jean-Pons-Guillaume) (état-major) (5);

boukir, d'Héliopolis, d'El-Kauka, de Belbeis, au siége et à la défense des lignes du grand Caire. — Mort en 1860, âgé de quatre-vingt-huit ans. (*Moniteur de l'armée.*)

(1) Chef de bataillon, ingénieur en chef du génie à Mantes, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 587.)

(2) Major. (*Fiches de classement.*)

(3) Major du 2e régiment du génie. (*Fiches de classement.*) — Major du régiment d'Arras (génie), chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 591.)

(4) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel, attaché au comité du génie. (*Almanach royal de* 1830, p. 636.) — Grand officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp en 1845, placé dans le cadre de réserve. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 59.) — Il a dirigé, en 1814 et 1815, les travaux du génie, à Soissons, et a contribué à la défense de cette place. (*Dossier* de M. Bergère.) — Gendre de M. Guilbert de Pixerécourt, célèbre auteur dramatique, surnommé le *Corneille* du boulevard. — Le général Bergère est né en 1785.

(5) Fils de Jacques-Joseph Viennet, et de Élisabeth Guibert, né à Beziers (Hérault) le 18 novembre 1777. — Entré au service à dix-huit ans. — Lieutenant en second d'artillerie de marine en 1796, lieutenant en premier en 1800, adjudant-major en 1807, capitaine adjudant-major en 1808, capitaine en premier en 1813. — Placé au département de la guerre, et employé comme officier d'état-major près le général Montelegier en 1814, employé à l'état-major du général Darricau le 17 juin 1815, remis à la disposition du ministre de la marine en 1817, admis au corps d'état-major en 1818, disponible en 1819, aide de camp du général la Grange même année, disponible en 1820, aide de camp du même général



Viennet (Auguste-Guillaume-Marie-Casimir) (1).

Sous-intendants militaires : Viennet (Esprit-Antoine-César) (2);

en 1821, disponible en 1822, chef de bataillon même année, désigné pour la retraite en 1827, pension de 1,170 fr. par ordonnance du roi du 2 décembre 1827, réintégré dans le corps royal d'état-major et admis au traitement de disponibilité le 23 août 1830, lieutenant-colonel en 1834, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 31 août 1835, pension de retraite de 2,400 fr. le 18 février 1836. — Trente-six ans dix mois un jour de services, plus quinze campagnes. (*Pensions. Dossier* de M. Viennet.) — A reçu deux blessures dans le combat que le vaisseau *l'Hercule* a soutenu contre l'escadre anglaise le 2 avril 1798 ; a fait la campagne de 1813, au 6e corps, commandé par le duc de Raguse; s'est trouvé aux batailles de Lutzen, Bautzen, Wurtchen, Dresde, Vachau, et Leipsick où il a été fait prisonnier; le grade de chef de bataillon a été demandé quatre fois pour lui, dans cette campagne. (*Note* de M. Viennet, du 3 novembre 1813, même *Dossier*.) — Petit-fils du chevalier de Saint-Louis de 1760. (Voir, pour la nomination, t. I, p. 528, et pour les services, t. II, p. 97.) — Député depuis 1827 jusqu'en 1839, pair de France en 1839, membre de l'Académie française en 1830, commandeur de la Légion d'honneur en 1836.

(1) Né le 6 décembre 1779 à Béziers (Hérault). — Entré au service à vingt et un ans, dans la 22e demi-brigade d'infanterie légère, devenue le 22e léger. — Fourrier en 1800, capitaine en 1810 jusqu'au 1er septembre 1815, sans interruption, dans le même corps, était en non activité au 1er mars 1815, employé pendant les cent-jours, remis en non activité avec traitement lors du licenciement de 1815, y est resté jusqu'au 1er juillet 1818. Quinze ans quatre mois dix jours de services, plus six ans deux mois et vingt-quatre jours de campagne. Pension de 600 fr., moitié du maximum, le 20 février 1820. (*Dossiers des pensions*.) — Dans un autre Mémoire, il est dit que cet officier comptait quatorze campagnes, et qu'il avait été blessé trois fois : d'une balle au bras gauche le 25 mai 1813 en Saxe; par un boulet, à Leipsick, le 18 octobre, et par un biscaïen à la jambre droite, à Hanau, le 30 octobre même année. Nommé commandant de place, à Cette, le 1er septembre 1830. (Mêmes *Dossiers*.)

(2) Né le 19 novembre 1771, à Saint-Thomas (Aisne). — Entré au service à vingt et un ans, employé dans les charrois militaires en qualité de capitaine en premier en 1793, adjoint provisoire aux commissaires des guerres en 1794, commissaire des guerres en 1795, réformé (mesure générale) en 1800, en réforme jusqu'en 1805, réintégré commissaire des guerres en 1805, de première classe en 1808, sous-intendant militaire de seconde classe en 1817, devenue première classe en 1821, sous-intendant militaire de seconde classe, organisation de 1822. — Admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1823 ; trente ans de services, plus huit ans trois mois et quinze jours de campagne; pension de 1,710 fr. en 1824; mort à Nîmes le 30 mars 1827. (*Dossiers des pensions*.)



Feuillet (Antoine-François) (1).

Duhamel (Jean-Jacques-François), adjoint aux inspecteurs aux revues.

Blanchard, commissaire des guerres.

Cavalerie. Chefs d'escadron : de Chaunac de Lanzac (Antoine-René) (2) (chasseurs du Var, 20e); le comte de Beaumont (Adrien-Jacques-Joseph-Charles); Reille (Honoré-Martin-Polyeucte) (3); d'André (Antoine-Joseph-Maurice) (4).

(1) Commissaire des guerres le 4 mars 1815. Sous-intendant militaire de 3e classe, attaché à la maison militaire du roi; chevalier de la Légion d'honneur (*Annuaire militaire de* 1830, p. 42) ; sous-intendant militaire de la compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du roi (auparavant Cent-Suisses).

(2) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 606.) — Retraité comme lieutenant-colonel. (*Archives de la famille.*)

(3) Né en 1781, guide aux guides de Masséna en 1799, brigadier même année, maréchal des logis en 1801, sous-lieutenant au 8e dragons en 1802, lieutenant en 1804, aide de camp du général (depuis maréchal) Reille, son frère, même année ; capitaine en 1807, chef d'escadron en 1809, mis en non-activité avec traitement le 1er novembre 1815, retraité en 1829. — Trente ans de services et quinze campagnes. — Pension de 1,888 fr. — Blessé d'un coup de feu au bras, au siége de Gironne. — Campagnes : ans VIII, IX et X, en Italie ; an XII au camp de Boulogne, an XIII à l'armée expéditionnaire embarquée à Toulon, sous les ordres du général de Lauriston ; s'est trouvé au combat naval devant le Ferrol ; an XIV et 1806 à la grande-armée ; 1807 en Prusse et en Pologne ; 1808 en Espagne; 1809 en Autriche; de 1810 à 1814 en Espagne ; était aux siéges de Stralsund, en Poméranie ; de Rose, de Gironne, et de Valence, en Espagne. — Fils de messire Joseph Reille, conseiller du roi, lieutenant de la justice royale d'Antibes, et de dame Marguerite Vaquier, son épouse. (*Dossiers des Pensions, Archives de la guerre.*)

(4) Le marquis d'André, fils d'un ancien député de la noblesse de Provence aux états généraux. — Émigré avec ses parents ; cadet à l'école de Vienne en 1803, sous-lieutenant aux chevau-légers d'O-Reilly en 1805, aux chevau-légers de l'empereur (d'Autriche) en 1809, lieutenant en 1811 ; a fait les campagnes de 1805 à 1807 et de 1809, au service étranger, en Italie et en Allemagne, et a été blessé. — Passé en 1811 au service de France, comme lieutenant à la suite du 28e chasseurs à cheval ; lieutenant adjudant-major en 1813 blessé à Hambourg, mis le lendemain à l'ordre du jour de l'armée, et nommé chevalier de la Légion d'honneur par le prince d'Eckmuhl, nomination non regularisée par suite de l'interruption des communications ; capitaine au 11e chasseurs à cheval en 1814, chevalier de la Légion d'honneur, et placé aux grenadiers royaux de France ; chef d'escadron de



Capitaines : Beaunier (Laurent) (chasseurs de l'Orne, 16) ; de Chabannes (Armand-Amédée-Antoine-François-Victor Ducroc) (1).

Service de la marine : Leblanc (Louis)(2), Margeot (Paul-Joseph-Victor), Villeneuve de Bargemont (Jean-Baptiste) (3), lieutenants de vaisseau ; Audren de Kerdrel (Casimir-Eugène), lieutenant de vaisseau en retraite ; Coustard de Souvré, ancien officier de marine (4).

Nous avons dit qu'en 1814 il avait été arrêté en principe que les officiers, pour être susceptibles d'obtenir la croix de Saint-Louis, devaient compter vingt-quatre ans de services, campagnes comprises.

la gendarmerie de Paris, le 23 janvier 1815 ; émigré à Gand ; officier de la Légion d'honneur en 1821; lieutenant-colonel grand prévôt de l'armée d'Espagne en 1823 ; commandeur de la Légion d'honneur même année ; chef de la 23e légion de gendarmerie en 1824; colonel en 1827; colonel de la gendarmerie d'élite en 1828; licencié le 1er octobre 1830; maréchal de camp en 1831, rang du 11 août 1830 ; compris dans le cadre de réserve en 1831; remis en activité en 1835; lieutenant général en 1844; grand officier de la Légion d'honneur en 1847; retraité en 1848; relevé de la retraite en 1849; sénateur en 1852; inspecteur général de cavalerie à Rome, en 1853 ; grand'-croix de Saint-Grégoire-le-Grand, et commandeur de l'ordre du Lion-de-Zuhringen, de Bade. Mort en 1860. (*Moniteur de l'armée du* 21 *février* 1860.)

(1) Il fut reçu par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*)

(2) Louis-François-Jean. (*Annuaire de la marine.*) — Capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Vice-amiral, commandeur de la Légion d'honneur, préfet maritime à Rochefort. (*Almanach royal-national de* 1842, pp. 722 et 745.) — Il commandait la frégate *l'Hermione* à l'expédition d'Alger. — Il passa de la préfecture maritime de Rochefort à celle de Brest, et fut président de la section de la guerre et de la marine au conseil d'État. — Nommé ministre de la marine le 28 juin 1848, il n'accepta pas. (Voir l'*Annuaire de la marine de* 1860, p. 487.)

(3) De Villeneuve-Bargemont, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Il était à l'expédition d'Alger.

(4) Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale* 1787, t. I, fol. 185. *Archives de la marine.*)



Le 9 août 1820, le roi rendit l'ordonnance suivante :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ;

« Voulant déterminer, d'une manière uniforme et invariable, les règles de l'admission des officiers de nos armées de terre et de mer dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

« Sur le rapport de nos ministres secrétaires d'État de la guerre et de la marine;

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« TITRE PREMIER.

« DISPOSITIONS GÉNÉRALES COMMUNES AUX ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

« *Article* 1er. — Les officiers de terre et de mer sont susceptibles de recevoir la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, à titre de récompense, soit pour des actions d'éclat, soit pour la durée et la distinction de leurs services.

« *Art.* 2. — Lorsque la croix de Saint-Louis n'est pas accordée pour des actions d'éclat, elle ne peut être donnée aux officiers de tout grade qu'après vingt-quatre années de services, calculées d'après les règles prescrites par la présente ordonnance.

« Pour être susceptible d'être nommé commandeur, il est indispensable qu'un chevalier réunisse six années d'ancienneté dans ce dernier grade;

« Et pour être nommé grand'-croix, qu'un commandeur soit pourvu de ce titre depuis quatre ans au moins.

« *Art.* 3. — Les services militaires rendus dans un grade inférieur à celui d'officier sont calculés d'après les mêmes règles, mais ils ne comptent que pour moitié.

« *Art.* 4. — Sont comptés doubles aux officiers de terre et de mer :



« 1° Les services pendant les campagnes de guerre ;

« 2° Pour les officiers de l'armée de terre les services soit dans les colonies en temps de paix, soit en temps de guerre à dater du jour de l'embarquement jusqu'à celui du débarquement en Europe;

« 3° Pour les officiers de la marine, le service soit à bord des bâtiments, soit dans les colonies, sera compté double en temps de guerre ; et en temps de paix pour moitié en sus de la durée, à dater du jour de l'embarquement jusqu'à celui du débarquement.

« *Art.* 5. — Lorsque, pendant une campagne, un officier est forcé de quitter l'armée ou son vaisseau par suite de blessures, les services sont comptés comme si la campagne d'une année était terminée.

« *Art.* 6. — Le temps passé en réforme ne peut être compté pour la croix de Saint-Louis.

« Sont exceptés les officiers auxquels le temps de réforme sera compté pour l'avancement et l'admission à la retraite.

« *Art.* 7. — Les services rendus dans les administrations civiles et autres, dont il n'est pas fait mention dans la présente ordonnance, ne sont pas comptés pour la croix de Saint-Louis.

« *Art.* 8. — Les officiers qui seront admis à la retraite, à dater de la présente ordonnance, ne seront plus susceptibles d'obtenir la croix de Saint-Louis lorsqu'ils n'auront pas été proposés pour cette récompense dans le courant de l'année qui suivra leur admission à la retraite.

« *Art.* 9. — Les services des officiers de l'armée de terre mis provisoirement à la disposition du ministère de la marine, et réciproquement, seront comptés suivant les règles prescrites pour les officiers de l'armée dans laquelle les services sont rendus.



« TITRE II.

« DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX OFFICIERS DE L'ARMÉE DE TERRE.

« *Art.* 10. — Sont susceptibles d'obtenir la croix de Saint-Louis dans l'armée de terre tous les officiers de tous grades et de toutes armes et ceux de l'intendance militaire.

« *Art.* 11. — Est considéré comme service de campagne le temps pendant lequel les officiers font partie d'un corps d'armée sur le pied de guerre.

« *Art.* 12. — Les services dans l'armée de terre ne sont comptés qu'à partir de l'âge déterminé par la loi. Toutefois, en cas de blessures reçues en combattant avant cet âge, les services sont admis à dater du jour de cette blessure.

« TITRE III.

« DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A L'ARMÉE DE MER.

« *Art.* 13. — Sont susceptibles d'obtenir la croix de Saint-Louis dans les armées de mer :

« 1° Les officiers de vaisseau de tout grade entretenus ;

« 2° Les officiers d'artillerie et des troupes de la marine ;

« 3° Les ingénieurs-constructeurs, depuis le grade d'inspecteur général jusqu'à celui d'ingénieur ;

« 4° Les officiers d'administration, depuis le grade d'intendant jusqu'à celui de commissaire inclusivement, ainsi que les contrôleurs de première et seconde classes ;

« 5° Les sous-ingénieurs constructeurs, les sous-contrôleurs et les sous-commissaires de marine qui, après dix années d'activité dans l'un de ces grades, obtiendront, à titre de récompense, le grade honorifique d'ingénieur ou de commissaire au moment de leur admission à la retraite.



« *Art.* 14. — Dans l'armée de mer les services sont comptés depuis l'âge de seize ans. Ceux des élèves de la marine sont admis, par exception, à dater de leur nomination d'élève de seconde classe.

« Dans le cas de blessures reçues en combattant, avant l'âge de seize ans, les services sont comptés aux officiers de tout grade depuis le jour de la blessure.

« *Art.* 15. — Sont comptés comme service d'officier dans la marine :

« 1° Aux ingénieurs-constructeurs, ceux à dater de leur admission comme élèves du génie ;

« 2° Aux officiers d'administration, ceux depuis leur admission comme entretenus, d'après une commission de notre ministre de la marine.

« *Art.* 16. — Les services rendus par les officiers auxiliaires sont comptés pour le temps de leur durée, comme ceux des officiers entretenus.

« *Art.* 17. — Lorsque des officiers de l'administration de la marine ont été embarqués sur les bâtiments avant d'être entretenus, leurs services, s'ils ont fait partie de l'état-major du bâtiment, seront comptés pour le temps de leur durée, comme ceux entretenus.

« *Art.* 18. — Nos ministres secrétaires d'État aux départements de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

« Donné à Paris, le neuvième jour du mois d'août de l'an de grâce mil huit cent vingt, et de notre règne le vingt-sixième.

« *Signé* LOUIS.

« Par le roi, le ministre secrétaire d'État au département de la guerre,

« *Signé* marquis V. DE LA TOUR-MAUBOURG. »

Les mêmes lois régirent l'ordre du Mérite militaire.

La préséance dans les cérémonies publiques avait été réglée précédemment par le roi, ainsi qu'il suit :

Les grands'-croix de Saint-Louis ou du Mérite militaire prenaient rang concurremment, par ancienneté de nomination, avec les grands'-croix de la Légion d'honneur; les commandeurs avec les grands-officiers de la Légion; les chevaliers après les commandeurs de la Légion, mais avec les officiers, et avant les chevaliers de la Légion, toujours par ancienneté de nomination.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1820.

Le comte de Piré (1), lieutenant général.

Colonels : le baron de Salis (François-Simon-Fidèle-Rodolphe) (4e suisse) (2); Caraffa (Ignace-Jean-Baptiste).

Chefs de bataillon : de Fayet (Armand) (légion de l'Eure); Pas de Beaulieu (Jean-Baptiste-Pierre) (3) (garde royale, 1er régiment); le comte de Riencourt (Roque-Philippe-Marie-Adrien) (état-major); Boucher de Morlaincourt (François-Théodore) et Boucher de Morlaincourt (Charles) (arme du génie);

(1) Commandant de la Légion d'honneur le 10 octobre 1813, général de division le 15 octobre suivant. (*Almanach royal de* 1814-1815, pp. 405 et 425.) — Grand officier de la Légion d'honneur le 5 janvier 1834, commandant la 9e division militaire. (*Almanach royal-national de* 1842, pp. 265 et 649.) — En 1848, dans les journées de juin, il marcha, comme volontaire, dans les rangs du 1er bataillon de la 1re légion de la garde nationale de Paris, qui le fit premier grenadier, et lui en remit les insignes, consistant en une paire d'épaulettes de laine, surmontées des trois étoiles de lieutenant général.

(2) Comte de Salis, commandeur de la Légion d'honneur, colonel du 7e régiment de la garde royale (1er suisse), le 8 juin 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 180.)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 548.) — Officier de la Légion d'honneur, membre de la chambre des députés. (*Almanach royal de* 1830, p. 135.)



Rullière (Joseph-Marcelin) (1) (légion du Cher).

Capitaines : de Hauteclocque (César-Louis-François-Joseph) (2) et de Gauville (Adolphe-Jean-Charles) (3) (garde royale, 6e régiment); de Foucauld (Martial-Charles) (4) (garde royale, 3e régiment); le comte de Lallemand (Anne-Baptiste-Joseph-Augustin) (5) (garde royale, 4e régiment); Davezac (Paul) et de Fontenay (Nicolas-François-Arnault Royer) (artillerie); de Xaintrailles (Aimé-Louis-Auguste) (6) (état-major).

Sous-intendant militaire : Collette (Jacques-Edme).

Commissaire des guerres : Roze (Jacques).

Anciens officiers : Desplas (Pierre) (7); de la Landelle (Emmanuel-Armand-Siméon-Paul); de Glapion (Guillaume-César-Amand) (8); de Saint-Marc (Louis-Luc Dupont).

(1) Vélite-grenadier de la garde impériale en 1807, sous-lieutenant en 1809, chef de bataillon en 1813, colonel en 1826, maréchal de camp en 1832, lieutenant général en 1837, grand officier de la Légion d'honneur en 1839, pair de France en 1845; vingt-deux campagnes, en Prusse, en Pologne, en Espagne, en Autriche, en France, en Morée, en Afrique; blessé en Espagne, et prisonnier en Russie; admis à la retraite le 7 avril 1848; membre de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative; promoteur de la loi du 11 août 1839, qui a relevé de la retraite les officiers généraux et officiers supérieurs admis d'office dans cette position par décrets du gouvernement provisoire; relevé lui-même de la retraite, en vertu de cette loi; ministre de la guerre du 31 octobre 1849 au 22 octobre 1850; admis de nouveau à la retraite le 26 décembre 1851. (*Annuaire militaire de* 1860, pp. lviij et lix.)

(2) Chef de bataillon au 4e régiment d'infanterie de la garde royale le 8 juin 1823, rang du 23 octobre 1815, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 171.)

(3) Baron de Gauville, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 552.)

(4) Durghe de Foucauld. (*Almanach royal de* 1817, p. 552.)

(5) Comte de l'Allemand. (*Almanach royal de* 1817, p. 549.)

(6) Chef de bataillon le 24 juillet 1823 (campagne d'Espagne), aide de camp du maréchal duc de Reggio. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 48.) — Colonel, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 633.)

(7) Ancien lieutenant de gendarmerie. (*Fiches de classement.*)

(8) Garde du corps de Louis XVI, compagnie de Luxembourg, chevalier de Saint-Louis pour sa bonne conduite aux 5 et 6 octobre 1789, et à l'armée des princes. (*Archives de la famille.*)

Cavalerie. Colonel : de Rastignac (Antoine Chapt).

Chefs d'escadron ou majors : le comte de Busseul (Henri-Antoine) (1) (cuirassiers Dauphin, 2[e]) ; Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis) (2) (chasseurs de la Vendée, 22[e]) ; de la Bachelerie (Jacques-François-Guillaume) (chasseurs de l'Orne, 16[e]).

(1) Officier de la Légion d'honneur, colonel du 1[er] chasseurs à cheval le 27 août 1826. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 459.)

(2) Le chevalier Mac-Sheehy. — Né le 4 décembre 1783. — Entré au service à dix-huit ans, dans le 10[e] chasseurs à cheval, le 17 messidor an X, sous-lieutenant au 1[er] bataillon irlandais en l'an XII, lieutenant et capitaine même année ; capitaine aide de camp du général Desjardins en 1807 ; employé à l'état-major du 5[e] corps d'armée, même année (après la mort de son général, tué à Eylau) ; capitaine à la légion polonaise du Nord, même année ; capitaine au 3[e] de ligne en 1808 ; employé à la suite de l'etat-major général en 1813 ; chef de bataillon au 81[e] de ligne, même année ; mis à la disposition du major général, armée d'Allemagne, même année ; attaché au général de division comte de Lobau, aide de camp de l'empereur, même année ; passé à l'état-major du 1[er] corps d'armée, même année ; chef de bataillon au 44[e] de ligne, le 1[er] octobre 1814 ; licencié avec demi-solde, le 7 août 1815 ; remis en activité comme major aux chasseurs à cheval de la Vendée en 1817 ; lieutenant-colonel en 1823 ; passé au 13[e] chasseurs à cheval en 1824 ; mis en solde de congé le 2 décembre 1830 ; réemployé dans son grade au 7[e] chasseurs à cheval en 1833, admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1834 ; pension de retraite de 2,190 francs ; quarante-deux ans huit mois et douze jours de services, y compris onze campagnes. — Campagnes, 1804 et 1805, sur les côtes ; 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, en Autriche, Prusse, Pologne et Allemagne ; 1811, 1812, 1813, 1814, en Espagne, Russie, Saxe et France ; 1815, en France. (*Dossiers des pensions.*) — Chevalier de la Légion d'honneur en 1809, officier en 1813. — Aujourd'hui, gérant du journal l'*Union* (*a*).

(*a*) Un de ses oncles, Mac-Sheehy (Patrice), a été cadet en 1771, a eu le rang de sous-lieutenant sans appointements en 1774, a été sous-lieutenant en pied en 1776, lieutenant en second le 26 mars 1779, et a été tué à la prise de la Grenade le 4 juillet suivant. (*Registre du régiment de Dillon-irlandais, de 1776 à 1788.*) — On trouve, au même registre, à côté de son nom, la copie d'une lettre du major Brown à l'abbé Macdenogh, datée de la Grenade, le 12 juillet 1779. Il rend compte des derniers moments de Patrice Mac-Sheehy : « Il a assez vécu pour savoir le succès de ses camarades. Il demanda si le fort était pris, et dès qu'on lui eut dit que oui : eh bien ! s'écria-t-il, je meurs content ; et il expira. Jamais personne ne se presenta au danger avec plus de courage et de gaieté, et jamais officier n'a été plus regretté. » — Un autre Mac-Sheehy, adjudant-commandant (colonel), a été tué à Eylau. — Les Mac-Sheehy descendent d'un gentilhomme irlandais qui suivit Jacques II dans son exil, après la bataille de la Boyne, et qui fit partie de cette brigade célèbre à laquelle Louis XIV donna pour devise : *Semper et ubique fideles.*

Capitaines : le comte d'Ecquevilly (Amable-Charles) (1) (garde royale, lanciers); Simonin (François-Barthélemy) (chasseurs de l'Orne, 16e).

Service de la marine.

Lieutenants de vaisseau : Delapoix de Freminville (Christophe-Paulin) (2); Devèze (Louis-Philibert); le baron de Baye (Berthelot) (3); et de Robillard (Marie-Léopold-Antoine) (4).

Rosières (Louis-Raimond) (5), commissaire général de la marine en retraite.

Anciens officiers : de Villèle (Joseph, puis au crayon : Jean-Baptiste-Guillaume-Maximilien-Séraphin) (6); Chaigneau (Jean-Baptiste) (7).

(1) Capitaine-commandant, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 561.)

(2) Capitaine de frégate, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 671.)

(3) Son prénom était Auguste. Il se retira du service, comme capitaine de vaisseau. Il était oncle de M. du Manoir, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président de la commission des auteurs dramatiques, et l'un de nos meilleurs et de nos plus spirituels auteurs.

(4) Capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 671.) — Il était à l'expédition d'Alger.

(5) Commissaire général de la marine, à Brest. (*Almanach royal de* 1817, p. 515.) — Chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général du ministère de la marine. (*Almanach impérial de* 1812, p. 247.)

(6) Ancien officier de marine, ministre secrétaire d'État, nommé par ordonnance du roi, du 19 décembre 1820; reçu en 1814 par Mgr duc d'Angoulême. (*Registre de l'ordre de* 1814 *à* 1830, fol. 131, *Archives de la marine.*) — Cette nomination n'est qu'une confirmation, Monseigneur duc d'Angoulême ayant agi, en 1814, en vertu des pleins pouvoirs qu'il avait reçus du roi. — M. de Villèle, député de 1815 à 1828, fut en 1820 ministre des finances, puis président du conseil des ministres, chevalier des ordres en 1825, et pair de France lorsqu'il quitta le portefeuille, en 1828. — Il a laissé la réputation d'un homme d'État habile, intègre, et d'un sujet dévoué.

(7) Ancien officier de la marine française, mandarin à la Cochinchine. (*Registre de l'ordre de* 1814 *à* 1830, fol. 128, *Archives de la marine.*) — Il servit en Cochinchine pendant trente ans, tant sur mer que sur terre. (*Archives de la famille.*)

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1821.

Le baron Debelle, maréchal de camp en retraite (1).

Colonels : Cadudal (Joseph) (2) (26e de ligne); Trezel (Camille-Alphonse) (3) (état-major).

(1) Baron Debelle de Gachetière, général de brigade, commandant de la Légion d'honneur le 11 juillet 1806. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 285 et 165.) — Maréchal de camp le 1er février 1805. (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 429.) — En 1815, après le retour de Napoléon, il marcha contre Monseigneur duc d'Angoulême, et fut battu au pont de la Drôme par Son Altesse Royale. — Porté, à la rentrée du roi, sur la liste du 24 juillet 1815, il fut traduit devant un conseil de guerre, et condamné à la peine de mort. Le roi, à la prière de Mgr duc d'Angoulême, commua la peine en détention perpétuelle, et, en 1817, cédant aux nouvelles instances de son auguste neveu, il accorda grâce pleine et entière au général Debelle.

(2) Colonel de la légion du Morbihan. (*Almanach royal de* 1817, p. 600.) — Cette légion devint le 26e de ligne, à la réorganisation de 1820. — Maréchal de camp le 22 mai 1825 (promotion du sacre du roi Charles X), commandeur de la Légion d'honneur le 15 septembre 1827. (*Annuaire militaire de* 1830, pp. 25 et 120.)

(3) Né à Paris le 5 janvier 1780. — Dessinateur au bureau topographique de la carte de Souabe en 1801, passé en 1804 au bureau topographique de la carte du Hanovre, sous-lieutenant ingénieur-géographe à l'armée de Hanovre en 1805. — Campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807. — Lieutenant en 1807, aide de camp du général Gardanne, ambassadeur en Perse. — Chargé de reconnaître la route de l'Inde, il parcourut, seul, et étudia pendant deux ans les routes de l'Asie Mineure, du sud de la Turquie, du golfe Persique vers l'Inde, presque toutes celles de la Perse, le Caucase, le pays des Cosaques du Don, Moscou, Smolensk, Grodno et la Gallicie autrichienne jusqu'à la Moravie; ce travail remarquable est déposé au ministère des affaires étrangères. — De retour au quartier général à Vienne en 1809, il fut nommé aide de camp du général Guilleminot, et partit avec lui pour déterminer les limites des provinces illyriennes. — Passé en 1810 à l'armée de Catalogne. — Capitaine en 1811. — Campagne de Russie en 1812, prit part aux batailles de Witepsk, Smolensk, la Moskowa, Malo-Jaroslawetz, Wiasma, Krasnoé. — Eut trois chevaux tués sous lui dans cette campagne. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813. — Campagne de Saxe, chef de bataillon, et adjudant-commandant en 1813. — Campagne de France en 1814. — Chargé, à la paix, de la délimitation d'une partie des nouvelles frontières. — Chef d'état-major du 3e corps de l'armée du Nord, en 1815. — Atteint le 16 juin, au village de Saint-Amand, d'un coup de feu qui entraîna la perte d'un œil. — Ma-



Lieutenants-colonels : le baron de Feuchères (Adrien-Victor) (1); le vicomte de Rumigny (Marie-Théodore-Gueulluy) (2);

réchal de camp le 5 juillet 1815, nomination annulée au retour du roi.—Remis en activité le 12 novembre 1816, comme colonel, et attaché à la commission de démarcation des frontières de l'Est.—Admis avec son grade de colonel dans le corps d'état-major, lors de la création de ce corps, en 1818. — Envoyé en 1823 à l'armée d'Espagne. — Rentré en France, par suite du mauvais état de sa santé. — Officier de la Légion d'honneur en 1826, et secrétaire de la commission de réorganisation du corps d'état-major. — Membre du comité consultatif d'état-major en 1827. — Sous-chef d'état-major de la division d'expédition de Morée, en 1828 — Chef d'état-major de cette division et maréchal de camp en 1829. — Autorisé temporairement à faire les fonctions de directeur général des troupes régulières grecques. — Rentré en France, et commandeur de la Légion d'honneur en 1831 — Chef d'état-major du corps d'occupation d'Afrique en 1831. — Se signala en 1833 contre les tribus des Bouaygues et des Gueronnas. — Commandant l'expédition de Bougie, même année. — Atteint d'une balle à la jambe, au plus fort de l'action, dans le combat du 2 octobre. — Commandant la province d'Oran en 1835, il livra aux troupes d'Abd-el-Kader le sanglant combat de la Macta, fatal à nos armes. — Injustement accusé à l'occasion de ce revers, il réclama énergiquement son envoi devant un conseil de guerre, ou un conseil d'enquête, mais le ministre de la guerre, qui savait que le général Trezel était à l'abri de tout reproche, refusa de faire droit à cette demande. — Rappelé en France, il fut nommé au commandement de la subdivision de la Dordogne en 1835, et passa en 1836 à celle de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. — Envoyé de nouveau en Afrique en 1836, comme commandant de la province de Bône, il se signala au premier siége de Constantine, et fut blessé à l'attaque de la porte d'Alcantara. — Grand officier de la Légion d'honneur, et lieutenant général en 1837. — Directeur général du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre en 1839. — Commandant la 12e division militaire (Nantes), en 1843. — Pair de France en 1846. — Ministre de la guerre en 1847. — Admis dans le cadre de réserve, même année.— Retraité en 1848, lors de la suppression du cadre de réserve. — Mort au mois d'avril 1860, âgé de quatre-vingts ans. (*Moniteur de l'armée du* 21 *avril* 1860.)— Depuis les événements de 1848, le général Trezel avait rempli les fonctions de gouverneur de M. le comte de Paris.

(1) Aide de camp de Son Altesse Sérénissime Mgr le duc de Bourbon, reçu par Son Altesse Sérénissime. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur, colonel du 37e de ligne, le 30 décembre 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 294.) — Maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 630.) — Mort lieutenant général.

(2) Aide de camp de Son Altesse Sérénissime Mgr le duc d'Orléans, reçu par Son Altesse Sérénissime. (*Fiches de classement.*) — Colonel d'infanterie le 25 mai



Le chevalier de Lachau (Alexandre-Jean-Hyacinthe) (1).

Chefs de bataillon : de Maupas (Auguste-Henri); Mondet (Remy-Joseph); de la Bigne (Jean-Baptiste-Gabriel) (2) (28[e] de ligne); de Faultrier (Joachim-Jacques-Philippe) (artillerie); Ferrand de Sendricourt (Alexandre) (47[e] de ligne); Fabry (Claude) (artillerie); de Bar (Adrien-Aimé-Fleury) (3) (5[e] léger); de Chevigné de Moncey (François-Louis-Charles Bourlon) (état-major); Guillemot (Louis); Guillemot (Julien); Boucher de Morlaincourt (Maxime-Henri-Ernest) (4) (12[e] de ligne); Vidal de Lausun (Gabriel-Maurice) (5) (57[e] de ligne).

Capitaines : Barat (Joachim-François) (56[e] de ligne); le comte du Guillier (François-Agathon Brunet) (6); Ducasse (Pascal-Raphaël) (18[e] de ligne); Drivet (François-Julien) (7)

1825 (promotion du sacre), aide de camp de Son Altesse Royale Mgr le duc d'Orléans. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 573.) — Comte de Rumigny, lieutenant général, aide de camp du roi des Français, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 45.)

(1) Lieutenant-colonel en retraite. (*Fiches de classement.*) — Chef de bataillon au 4[e] régiment de la garde royale, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 548.)

(2) Major de la légion du Nord (devenu 28[e] de ligne en 1820). (*Almanach royal de* 1817, p. 600.) — Neveu du chevalier de Saint-Louis de 1818 (voir plus haut, p. 225), petit-fils du chevalier de 1758 (voir, t. I, p. 650).

(3) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 20[e] léger. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 560.) — Maréchal de camp, commandant de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 630.) — Général de division (lieutenant général) le 14 avril 1844, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 36.)

(4) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 12[e] léger. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 550.)

(5) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 26[e] de ligne. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 278.) — Colonel du 2[e] de ligne. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 688.) — Vidal de Lauzun, commandeur de la Légion d'honneur, général de brigade (maréchal de camp) en 1844. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 59.)

(6) Sous-lieutenant en second au régiment du Roi-infanterie. (*État militaire de* 1777, p. 184.) — Lieutenant en second. (*État militaire de* 1781, p. 206.) — Démissionnaire en 1784. — Émigré.

(7) Capitaine-adjudant major. (*Fiches de classement.*)



(43ᵉ de ligne); le marquis de Nettancourt (Jacques-Marie-Claude) (30ᵉ de ligne); de Bony (Jean) (1); Castillon (Jacques) (13ᵉ léger); d'Adhémar de Lantagnac (Jean-Charles-Auguste) (57ᵉ de ligne); le marquis de Lostanges (Arnaud-Joseph-Henri-Armand d'Adhémar) (6ᵉ régiment de la garde royale); de Marquet (Victor-Louis-Joseph) (2); Fix (Maximilien) (fusiliers sédentaires, 33ᵉ compagnie); de Clouet (Louis-Charles) (3) (état-major); le comte de Montalembert (Paul-Bernard-Couturier-Fournoue); Lapostol (François-Désiré) (pionniers).

Lieutenants : le chevalier de Lavau (Élie) (4); Gastebois (Jacques-Gabriel) (51ᵉ de ligne).

Sous-lieutenant : de Lavergne (Martial de Vezeaux).

Anciens officiers : le comte de Bertier (François-Marie-Claude); le comte de Vauborel (Charles-Louis-Aimé-François); le marquis de Rostaing (Henri-Paulin); de Saint-Mars (César-Louis-Lambert d'Herbigny); de Falloux du Coudray (5).

Commissaire des guerres : de Cayrol (6).

Cavalerie. Colonel : le comte Desplas (Henri-Raimond) (7).

Chefs d'escadron : de Puységur (Paul-Jacques) (lanciers

(1) Adjudant de place. (*Fiches de classement.*)

(2) Chevalier de la Légion d'honneur, conservateur des domaines ruraux de la couronne, à Versailles. (*Almanach royal de* 1830, p. 69) — Il fut reçu par le marquis de Lauriston, ministre de la maison du roi.

(3) Aide de camp du lieutenant général baron Brenier. — Il reçut la croix du Mérite militaire, étant protestant.

(4) Adjudant de place. (*Fiches de classement.*)

(5) Issu d'une ancienne famille noble d'Anjou, ce vétéran des armées royales, émigré en 1789, et l'un des glorieux soldats de Quiberon, fut nommé comte le 2 mai 1830. Il est le père de M. le comte de Falloux, ancien député de la droite sous Louis-Philippe, ancien représentant, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française, et de Mgr de Falloux, prélat romain.

(6) Membre de la chambre des députés. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(7) Colonel honoraire. (*Fiches de classement.*) — Ancien maréchal des logis des mousquetaires. (*Renseignements donnés par la famille.*)



de la garde royale); le comte de Faucigny-Lucinge (Ferdinand-Victor-Amédée-Coligny) (1), sous-lieutenant des gardes du corps de Monsieur; le baron de Foucauld (Jean-Hemery) (artillerie).

Capitaines : le comte de Fayet (Hypolite) (chasseurs à cheval de la Sarthe, 18ᵉ); Miltgen (Antoine) (chasseurs à cheval de l'Orne, 16ᵉ); de Saint-Mars (César-Louis d'Herbigny) (cuirassiers d'Angoulême, 3ᵉ).

Service de la marine.

Lieutenants de vaisseau : du Petit-Thouars (Abel-Aubert) (2), de Gauville (Auguste-Louis), Casy (Joseph-Gré-

(1) Lieutenant-colonel le 1ᵉʳ janvier 1824, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, à la suite des compagnies, prince de Lucinge, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 159.)

(2) Il fut reçu par M. le duc de Damas, premier gentilhomme de la chambre de Mgr duc d'Angoulême, grand-croix de l'ordre. — Né le 3 août 1793, entré au service en 1804, aspirant en 1808, enseigne en 1815, lieutenant de vaisseau en 1819, capitaine de frégate en 1824, capitaine de vaisseau en 1834, contre-amiral en 1841, vice-amiral en 1846, grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Institut. (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 24 et 25.)— Lorsque l'expédition d'Alger fut résolue en 1830, les officiers généraux de la marine, rassemblés en conseil sous la présidence de M. le comte d'Haussez, ministre, et influencés par le libéralisme, qui plaçait de misérables haines de parti au-dessus des intérêts de la France, élevèrent objections sur objections. D'après eux, la régence était inabordable, et ils n'entrevoyaient que des périls, sans aucune chance de succès. M. du Petit-Thouars, neveu du célèbre marin tué à Aboukir (voir t. II, p. 500), fut appelé par M. d'Haussez. Il avait fait partie du blocus d'Alger, et avait exploré la côte d'Afrique. Il tint tête aux adversaires du projet, et mit à néant tous les avis qui tendaient à renoncer à l'expédition. Il fut secondé par un de ses collègues, M. Gay de Taradel, porté également dans la promotion de 1821, et que le ministre avait appelé de même. Ces deux officiers ne pouvaient être oubliés dans les commandements à donner. Ils rendirent de grands services, et M. de Bourmont, pressentant (ce qui arriva) que l'amiral Duperré ne les porterait pas sur la liste des récompenses, les recommanda à M. d'Haussez, qui répondit qu'il avait pris les ordres du roi, et que MM. du Petit-Thouars et de Taradel seraient nommés capitaines de vaisseau. La révolution de 1830 empêcha la réalisation de



goire) (1), François dit *Talma* (Jean-Michel-Marie) (2), Gay de Taradel (André-Antoine-Émilien), Roquefeuil (Camille-Joseph), Bazin (Alexandre), Duperrey (Louis-Isidore), de Merlhiac.

De Rasilly (Jean-Louis), ancien officier de marine, et Auber (Pierre-Séverin), officier de milices, maire du quartier de Saint-Paul à l'île Bourbon.

Chevaliers de Saint-Louis, nommés en 1822.

Colonels : le comte de la Bassetière (Constant-Hubert-Morisson) (3); le comte de la Bourdonnaye (Auguste).

cette promesse, et M. du Petit-Thouars dut se résigner à attendre. Mais enfin le mauvais vouloir se lassa. Il fut promu en 1834 au grade qu'on lui avait contesté, et le coup hardi qui établit le protectorat de la France en Océanie lui donna une nouvelle illustration. (Voir l'*Histoire de l'expédition d'Alger*, par M. Alfred Nettement, 1 vol. in-8°.) — L'amiral, n'ayant pas d'enfants, a obtenu de faire passer son nom sur la tête du fils de son beau-frère, M. Bergasse (*a*), nom célèbre dans les annales parlementaires.

(1) Le comte Casy, né le 8 octobre 1787, entré au service en 1803, aspirant en 1804, enseigne en 1808, lieutenant de vaisseau en 1816, capitaine de frégate en 1827, capitaine de vaisseau en 1831, contre-amiral en 1839, vice-amiral en 1845, grand-croix de la Légion d'honneur, sénateur, ministre de la marine du 11 mai au 28 juin 1848. (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 24 et 25 et 487.)

(2) Novice en 1799, aspirant en 1800, enseigne auxiliaire en 1803, enseigne entretenu en 1808, lieutenant de vaisseau en 1816, chevalier de la Légion d'honneur en 1829, retraité en 1831. Quarante-trois ans de services, y compris treize campagnes. Pension de retraite de 2,543 francs. Né à Londres le 1er janvier 1783, fils de Jean-Claude François, décédé à Liége, le 13 septembre 1815, et de Anne-Gertrude Talma, morte le 18 avril 1806. (*Dossier de M. François dit Talma*). — Neveu du célèbre tragédien Talma.

(3) A fait les guerres de la Vendée. (*Archives de la famille.*)

(*a*) M. Bergasse du Petit-Thouars (Abel-Nicolas-Georges-Henri), né à Bordeaux le 23 mars 1832, est entré à l'Ecole navale en 1847; aspirant de seconde classe en 1849, il est devenu aspirant de première classe en 1851, enseigne en 1854 et lieutenant de vaisseau en 1856. Il a fait les campagnes de 1849 à 1850 sur la *Durance*, de 1850 sur la *Thisbé*, de 1850 à 1854 sur la *Capricieuse*, en Océanie; de 1854 à 1855 sur le *Christophe Colomb*, dans la mer Noire; de 1856 à 1857, il a été officier d'ordonnance de S. E. M. l'amiral Hamelin, ministre de la marine; en 1858, il a été embarqué sur le *Suffren*, vaisseau-école des matelots canonniers, et il commande aujourd'hui l'aviso l'*Euphrate*, dans la station d'Alger. — Détaché aux batteries de la marine, à terre, devant Sébastopol, il a été blessé le 12 avril 1855 par un éclat d'obus, et il a été blessé de nouveau le 12 juin suivant : forte contusion des deux yeux. — Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en Crimée, le 29 avril 1855. (*Etat de services.*)



Lieutenant-colonel : Horric de la Motte (Jean-Marie) (1) (20e de ligne).

Chefs de bataillon : de Tournemine (Bernard Vacher) (2); Négrier (François-Marie-Casimir) (3); Foucher (Joseph-Désiré) (4); Koch (Jean-Baptiste) (5).

Capitaines : Barat (Jean-Claude) (3e de ligne); de la Panouse (Jean-Joseph-Paul) (6); Duhamel (Claude-Marie-Joseph)

(1) Officier de la Légion d'honneur, colonel du même régiment le 26 juillet 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 269.)

(2) Chef de bataillon au régiment d'artillerie à pied de la garde royale, rang de lieutenant-colonel. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du régiment d'artillerie de la garde le 2 février 1826, rang du 25 octobre 1820. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 202.)

(3) Chef de bataillon au 54e de ligne. (*Fiches de classement.*) — De Négrier, officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 16e de ligne le 8 juin 1825. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 265.) — Lieutenant général, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 629.) — Tué le 25 juin 1848, sur la place de la Bastille, à la tête des troupes qui avaient refoulé l'insurrection depuis l'hôtel de ville jusqu'à la colonne de Juillet. Sa mort précéda l'assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris.

(4) Vélite aux grenadiers à pied de la garde impériale en 1804, caporal dans la jeune garde en 1807, sergent en 1808, sergent major et lieutenant en second en 1809, sous-adjudant-major aux grenadiers à pied de la vieille garde en 1811, lieutenant en premier en 1813, capitaine-adjudant-major, rang de chef de bataillon en 1814, chef de bataillon de la Légion de l'Orne en 1817, passé au 51e de ligne en 1820, lieutenant-colonel en 1823, passé au 11e léger en 1824, colonel du 45e en 1829, maréchal de camp en 1835, lieutenant général en 1846, commandant de la 1re division militaire le 13 avril 1848, investi le 15 mai, même année, du commandement de toutes les forces militaires de Paris et de la 1re division militaire, passé au commandement de la 2e division militaire (Lille), retraité en 1852, sénateur même année, relevé de la retraite et placé dans le cadre de réserve en 1853, mort le 27 février 1860, dans sa soixante-quatorzième année. — Chevalier de la Légion d'honneur à vingt-trois ans en 1809, officier le 22 février 1814, commandeur en 1834, grand officier en 1850, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne (2e classe) en 1823. — Blessé à Viana en Espagne en 1810, à Arcis-sur-Aube en 1814, et à Paris le 23 juin 1848, à l'attaque des barricades du faubourg du Temple. — Campagnes de 1805 à 1814; de 1823; et de 1830 à 1832, à la Martinique. (*Moniteur de l'armée du 2 mars* 1860.)

(5) Chef de bataillon d'état-major. (*Fiches de classement.*)

(6) Capitaine au 57e de ligne. (*Fiches de classement.*) — Chevalier de la Légion

(artillerie); de Vaux (Hyacinthe) (6e, garde royale); Vanderef (François-Xavier) (train d'artillerie de la garde royale); de Lostanges (Charles-Louis-Arthur) (4e, garde royale) (1); de Bécays la Caussade (Thimothée) (2); le chevalier de Montredon (Henri de Gabriac) (3); de Ligny (Claude-Benoît) (30e de ligne); le comte de la Tour-du-Pin (Louis-Philippe) (4).

Rozé (Louis-Madeleine-Élisabeth), sous-lieutenant porte-drapeau au 47e de ligne.

Anciens officiers : de Chalus (Paul-Marie-Joseph-François); de Fontenay (Jean-François-André-Marcelin-Mell); de Lurieu (André-François-Gonin); le marquis de Retz de Malevielle (Pierre-Adam-François) (5); le marquis de la Carte.

Du Buisson (Étienne-Sébastien), lieutenant de gendarmerie (6).

De Crèvecœur (Philippe-Louis), sous-intendant militaire.

Cavalerie.

Lieutenants-colonels : le marquis de Bourzac (de la Cropte); le comte de Cossé-Brissac (Arthur-Hugues-Gabriel-Timoléon) (7); le comte de Villoutreys de Brignard (Léonard-Charles).

Chefs d'escadron : de Bougainville (Jean-Baptiste-Hyacinthe-Alphonse) (2e cuirassiers de la garde royale) (8); de

d'honneur, chef de bataillon au 48e de ligne. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 311.)

(1) Rang de chef de bataillon. (*Fiches de classement.*)

(2) Ancien capitaine. (*Fiches de classement.*)

(2) Capitaine invalide. (*Fiches de classement.*)

(4) Capitaine en retraite. (*Fiches de classement.*)

(5) Ancien officier, chevalier de Saint-Louis le 17 août, mort avant d'avoir été reçu. (*Fiches de classement.*)

(6) De Buisson (Loiseau), ancien officier breton, retraité capitaine de gendarmerie. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(7) Nommé par ordonnance du 4 septembre 1823, mais avait été reçu le 22 septembre 1822. (*Fiches de classement.*)

(8) Chef d'escadron au 2e cuirassiers de la garde royale. (*Fiches de classement.*) — Lieutenant-colonel du 1er cuirassiers, rang du 1er mai 1822; officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 436.) — Retraité comme colonel en 1833.



Crillon (Arnould-Antoine); de Chasteigner (Alexandre) (1); le comte de Charnailles (Barthélemy-Parfait-Édouard Cortois) (2); Sautereau (Jacques) (cuirassiers de Condé) (3).

Capitaines : de Lupé (Jacques-Joseph-Marie-Zéphyrine de Mayol) (2e grenadiers à cheval de la garde royale) (4); le comte de Mannoury de la Brunnetière (Charles-Henri-Édouard) (dragons de la garde royale) (5).

Service de la marine.

Lieutenants de vaisseau : Cécille (Jean-Baptiste-Thomas-Médée) (6);

(1) Chef d'escadron en retraite. (*Fiches de classement.*)

(2) Né à Paris le 5 décembre 1787, enrôlé volontaire aux chasseurs belges, depuis 27e chasseurs, le 22 novembre 1806; maréchal des logis le 1er décembre même année, sous-lieutenant le 26 décembre 1806, lieutenant en 1809, capitaine au 29e chasseurs en 1813, aide de camp du maréchal duc de Raguse même année, capitaine-commandant aux dragons de la garde royale (à la formation) en 1815, breveté chef d'escadron en 1817, chef d'escadron aux chasseurs de la Vendée, depuis 10e dragons, en 1821; lieutenant-colonel au 2e carabiniers, et par permutation au 5e cuirassiers, le 5 janvier 1830. — Chevalier de la Légion d'honneur le 23 août 1814, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne en 1823. — Campagnes : 1807 en Poméranie, 1808 en Espagne, 1809 mi-partie en Espagne et mi-partie en Autriche, 1812 en Espagne, 1813 en Espagne et en Saxe, 1823 en Espagne. — A eu un cheval tué sous lui à Vittoria; son cheval a eu la jambe cassée sous lui, et lui-même a été blessé et fait prisonnier à Leipsick. — Rentré près du maréchal duc de Raguse le 6 mai 1814. (*État de services communiqué.*)

(3) Capitaine-trésorier aux cuirassiers de Condé (6e). (*Fiches de classement.*)

(4) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 556.) — Chef d'escadron au 1er dragons, rang du 28 juin 1818. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 446.)

(5) Officier de la Légion d'honneur, chef d'escadron au 2e carabiniers. (*Almanach royal de* 1830, p. 654.)

(6) Le comte Cécille, né le 16 octobre 1787, entré au service en 1804, aspirant même année, enseigne en 1810, lieutenant de vaisseau en 1816, capitaine de frégate en 1829, capitaine de vaisseau en 1838, contre-amiral en 1844, vice-amiral en 1847, grand officier de la Légion d'honneur, sénateur. (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 24 et 25.) — Il fut reçu par le vicomte de Canillac, vice-amiral. (*Registre de l'ordre, Archives de la marine.*) — En 1848 et 1849 une immense majorité l'envoya comme représentant de la Seine-Inférieure aux Assemblées constituante et législative.



Courson (Hyacinthe-Alexis-Marie), et Vermot (René-Just).

Rigault de Genouilly (Jean-Charles), ingénieur de 3e classe.

CHAPITRE VI.

Promotions de 1823 et 1824.

Les promotions de l'année 1823 se partagent en deux catégories : nominations ordinaires pour services anciens, nominations extraordinaires pour faits de guerre. Depuis trois ans les instincts révolutionnaires agitaient l'Europe. L'Espagne avait donné le signal, et les Deux-Siciles et le Piémont avaient suivi le mouvement. L'esprit de désordre avait été comprimé promptement à Naples et à Turin, mais il restait à pacifier l'Espagne et à empêcher les cortès de prendre, vis-à-vis de Ferdinand VII, l'attitude exécrable que la convention avait prise vis-à-vis de Louis XVI. En présence des dangers que courait le petit-fils de Philippe V, le roi Louis XVIII n'hésita pas. Une armée de cent mille hommes fut mise sous le commandement de Mgr duc d'Angoulême, et ce prince franchit la Bidassoa le 7 avril. Le 24 mai il entrait à Madrid ; le 24 juin commençait le blocus de Cadix; le 16 août Monseigneur établissait son quartier général à Port-Sainte-Marie ; le 31 la garde royale enlevait la position du Trocadéro, qui empêchait les vaisseaux de serrer le blocus et de coopérer activement aux opérations du siége entre Cadix et l'île de Léon ; le 1er octobre Ferdinand VII, délivré par la fermeté de son royal parent, débarquait à Port-Sainte-Marie, et le



2 décembre Mgr duc d'Angoulême rentrait à Paris, à la tête de la garde royale et au milieu des acclamations des habitants.

L'opposition libérale essaya de jeter du ridicule sur cette campagne, si promptement achevée, et qui, selon ses premières prédictions, devait amener la défaite de nos troupes. Notre armée fut ce qu'elle sera toujours, brave et disciplinée. Partout où l'ennemi se présenta il fut défait; les villes fortifiées furent attaquées et emportées. Si la résistance ne fut pas plus énergique, c'est que la révolution seule était en jeu, et que la révolution n'est redoutable que lorsqu'on recule devant elle; abordée de front et sérieusement elle s'évanouit : c'est la faiblesse des souverains qui fait sa force. Si ceux qui attaquent ne trouvent pas devant eux des ennemis acharnés, la faute est tout entière à ceux qui se défendent mal et qui n'osent engager sérieusement la partie.

De 1808 à 1814, la première guerre d'Espagne nous avait coûté quatre cent mille hommes, et les Espagnols nous forcèrent d'évacuer leur territoire; ils nous refoulèrent jusqu'à Toulouse. C'est qu'alors un seul et même sentiment les animait : ils combattaient pour l'indépendance de leur patrie. En 1823 nous ne venions pas les conquérir, nous venions les sauver. Voilà pourquoi nous avons échoué en 1814 et réussi onze ans plus tard. En 1808 nous avions toute l'Espagne contre nous; en 1823 elle nous appelait de ses vœux.

Dans cette campagne les plus grands soins entourèrent le soldat; il n'eut à subir aucune privation, mais la plus grande discipline lui fut imposée. La maraude fut sévèrement défendue, et le maréchal duc de Reggio, habitué aux guerres de l'empire, disait en riant : « C'est la première fois de ma vie que je vois un hussard reculer devant un poulet. »



2 décembre Mgr duc d'Angoulême rentrait à Paris, à la tête de la garde royale et au milieu des acclamations des habitants.

L'opposition libérale essaya de jeter du ridicule sur cette campagne, si promptement achevée, et qui, selon ses premières prédictions, devait amener la défaite de nos troupes. Notre armée fut ce qu'elle sera toujours, brave et disciplinée. Partout où l'ennemi se présenta il fut défait; les villes fortifiées furent attaquées et emportées. Si la résistance ne fut pas plus énergique, c'est que la révolution seule était en jeu, et que la révolution n'est redoutable que lorsqu'on recule devant elle; abordée de front et sérieusement elle s'évanouit : c'est la faiblesse des souverains qui fait sa force. Si ceux qui attaquent ne trouvent pas devant eux des ennemis acharnés, la faute est tout entière à ceux qui se défendent mal et qui n'osent engager sérieusement la partie.

De 1808 à 1814, la première guerre d'Espagne nous avait coûté quatre cent mille hommes, et les Espagnols nous forcèrent d'évacuer leur territoire; ils nous refoulèrent jusqu'à Toulouse. C'est qu'alors un seul et même sentiment les animait : ils combattaient pour l'indépendance de leur patrie. En 1823 nous ne venions pas les conquérir, nous venions les sauver. Voilà pourquoi nous avons échoué en 1814 et réussi onze ans plus tard. En 1808 nous avions toute l'Espagne contre nous; en 1823 elle nous appelait de ses vœux.

Dans cette campagne les plus grands soins entourèrent le soldat; il n'eut à subir aucune privation, mais la plus grande discipline lui fut imposée. La maraude fut sévèrement défendue, et le maréchal duc de Reggio, habitué aux guerres de l'empire, disait en riant : « C'est la première fois de ma vie que je vois un hussard reculer devant un poulet. »



Chevaliers de Saint-Louis nommés en Espagne, par Mgr duc d'Angoulême, et confirmés plus tard par ordonnance du roi (1).

Gardes du corps du roi : compagnie de Noailles. Le vicomte de Berthier, lieutenant, (colonel), et de Charpin, brigadier-fourrier.

Compagnie de Luxembourg : Hardoineau, maréchal des logis.

Compagnie de Gramont : Dumaignaux de la Salle, brigadier.

Gardes du corps de Monsieur : le marquis de Barbançois, lieutenant ; d'André et Dubos, sous-lieutenants.

Corps d'état-major. — Colonels : le marquis de Longuerue, Pozzo di Borgo, le comte de la Roche-Aymon (2).

Lieutenants-colonels : le comte de Sesmaisons (Alexandre-Pierre-François-Gabriel) (3), et le comte Léo de Lévis (Guy-Antoine), officiers d'ordonnance du maréchal duc de Reggio; le comte d'Osmond (4) (aide de camp du prince généralissime).

Chefs de bataillon : de Montlivaut, le comte de Menou (Amédée-Louis-Henri) (5), Bouscatel, Bonamy, Belon (aide de camp du général Vasserot), du Baret, Druez (aide de

(1) Nous donnons, plus loin, aux dignataires, les noms des officiers généraux promus à cette époque, dans les grades supérieurs de l'ordre.

(2) Chef d'état-major de la garde royale. (*Fiches de classement.*)

(3) Nommé le 15 juillet par Mgr duc d'Angoulême, reçu le 18 par Son Altesse Royale, confirmé par ordonnance royale du 10 septembre. (*Fiches de classement.*)

(4) Officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 25.) — M. le comte d'Osmond était aide de camp de Mgr duc d'Angoulême depuis 1815, et ne cessa ses fonctions que par suite de la révolution de 1830.

(5) Volontaire dans la cavalerie en 1806 et 1807, lieutenant au 3e dragons en 1807; entré à l'état-major du prince de Neuchâtel; aide de camp du général Bailly de Monthyon en 1809, en Autriche ; puis en Espagne jusqu'en 1811 ; a fait la campagne de Russie; prisonnier à Kœnigsberg, lors de la retraite ; capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, et chef de bataillon. Il avait demandé instamment à faire la campagne d'Espagne, en objectant qu'employé sur la frontière il ne lui convenait pas d'y rester quand l'armée marchait en avant et allait être engagée.



camp du général Guilleminot), de Freslon, Lepetit de Branvilliers, Lesterpt, le comte de la Rochefoucauld (aide de camp du prince généralissime), le comte de Sparre (Amable-Louis-Ursule-Gustave-Achille) (officier d'ordonnance du maréchal duc de Conegliano).

Capitaines : Aigoin, le comte de Bouillé (aide de camp du maréchal duc de Reggio), Borne (aide de camp du général duc de Dino), Benoist de Champmontant, Bégon de la Rouzière (aide de camp du général de Rastignac), Balleroy, le marquis de Barbançois, Barthélemy, Compagny, Conrad (aide de camp du général Schaeffer), Charcelay de la Gatelinière (aide de camp du général Bordessoule), de Cambolas, Ducros (aide de camp du général Loverdo), le Duc, Donat (aide de camp du général de Kermont), Esperonnier (aide de camp du général Bouchu), Escher, Fernel (aide de camp du général de la Rochejacquelein), Gaullier des Bordes (aide de camp du général Mariage), le comte de Ligniville (aide de camp du général Obert), Lecacheux (aide de camp du général Jamin), Mévil (aide de camp du général Ricard), Maux, Millot (aide de camp du général Vallin), Maître-Jean (aide de camp du général Guilleminot), Doussières, Poinçot, le vicomte de Pontcharra, Pellion, Perrin-Solliers, Rousselet (aide de camp du prince de Carignan), de Surineau (aide de camp du général de Bourmont), de Tilly (aide de camp du général Bonnemains), de Trélan (Bouquier), aide de camp du général de Bourmont, Vassal de Sineuil.

Lieutenants : Monsoudun (officier d'ordonnance du général Bourcke), de Rochemure (officier d'ordonnance du duc de Dino).

Sous-lieutenant : le marquis de Chevigney (Arthur-Marie-Auguste-François de Salles), officier d'ordonnance du général Goujeon.

Sans désignation de grade : de Montbreton, officier d'ordonnance du maréchal duc de Reggio.



Garde royale.

Infanterie, capitaines : Corard, Lafont (1er régiment) ; de Marbotin (1), Puchois (2e) ; de Bermond de Vachères (Aimé-Arsène-Jean-Baptiste-Gabriel-Poncet-Hypolite) (2), de Chauny-Mallet, de Montferré, Rousseau de Larac (3e); le vicomte de Galard, de Poutier (6e); Kalbermatten, de Courten, de Schaller (Damien) (8e, 1er suisse de la garde).

Lieutenants : Mariol de Sicaud (3e), de Roll (4e), Templier de la Rivière (5e).

Cuirassiers de la garde : de Santo-Domingo (3), capitaine au 2e ; Coibion, sous-lieutenant, même régiment.

Dragons de la garde : le duc de Fimarcon (Charles-Philippe-Cécile-Claire-Henri-Émeric-Sanchez-Othon-Xavier d'Esclignac) (4), chef d'escadron ; le comte Froissard de Broissia, et Petit de Chamelier, capitaines ; de Courcelles, lieutenant.

Chasseurs à cheval de la garde : le comte de Chateaubriand (Geoffroy-Louis) (5), lieutenant-colonel ; le baron Mousin de

(1) Il fut reçu par son père, capitaine de vaisseau. (*Fiches de classement.*) — M. de Marbotin du Mirail (Jean), lieutenant des maréchaux de France en 1727, a également été chevalier de Saint-Louis d'après les notes de la famille, mais l'absence des registres ne nous a pas permis de retrouver cette nomination.

(2) Auteur de l'écrit intitulé : *De la Garde royale, du* 26 *juillet au* 4 *août* 1830, brochure in-8°, sur la révolution de Juillet.

(3) Vicomte. (*Matricule du régiment.*)

(4) Preissac-Fezensac d'Aquitaine, Arragon de Marestan, d'Orneson, duc d'Esclignac, né à Vittoria (Espagne) le 18 octobre 1790. — Entré au service en 1809, a fait quatre campagnes ; blessé de trois coups de feu et de douze coups de sabre en 1808 et 1809, d'un éclat d'obus et d'un coup de sabre en 1811, d'un coup de feu à Bautzen ; d'un coup de sabre et de deux coups de lance en 1815 (émigration). A eu plusieurs chevaux tués sous lui dans ces campagnes ; a été blessé d'un coup de feu à la jambe gauche le 31 juillet 1830, d'où est résulté l'amputation. Chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1813, officier le 1er juillet 1823 ; lieutenant-colonel des lanciers de la garde le 7 août 1825. (*Registre des lanciers de la garde.*) — Était devenu duc d'Esclignac par la mort de son père.

(5) Colonel du 4e chasseurs à cheval, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 462.) — En 1830, il rejoignit le roi Charles X à Rambouillet, et l'accompagna jusqu'à Cherbourg.



Bernecourt, chef d'escadron, Costecaude de Saint-Victor, Desfourniels et Fizelier, capitaines; du Rieux de Marsaguet, sous-lieutenant.

Artillerie de la garde : de Lupé de Mayol, de Surineau, capitaines.

Armée : le duc de Crillon (Félix-Balbe-Berton), maréchal de camp.

Colonels : le baron de Chambrun (Charles-Aldebert-Emmanuel de Pineton) (1) (4e léger); le marquis de Faudoas (4e chasseurs à cheval), le comte de Montcalm (5e cuirassiers), de Mornay (7e dragons).

Lieutenants-colonels : Colavier d'Albizy (à la suite du 16e de ligne), Roussel (1er léger), Magnan (60e de ligne) (2), de

(1) Officier de la Légion d'honneur, colonel du 4e léger le 4 juillet 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 340.) — Ainsi, M. de Chambrun fut nommé colonel et chevalier de Saint-Louis en Espagne, ce qui prouve la distinction de ses services.

(2) « Je propose pour la croix de Saint-Louis M. Magnan, lieutenant-colonel au 60e de ligne, pour s'être particulièrement distingué à l'affaire de Caldès, le 14 août, où, par son sang-froid et ses bonnes dispositions, il contribua au succès de cette journée, si glorieuse pour le 60e. A l'affaire de Esphegas, le 14 juillet, M. Magnan commandait deux bataillons du 60e ; il s'y distingua particulièrement. J'avais demandé à cette époque la croix de Saint-Louis pour cet estimable officier ; ne l'ayant point reçue pour cette affaire, je la demande de nouveau avec la plus vive instance en sa faveur. Albarès, le 14 octobre 1823. Le maréchal de camp, vicomte d'Uzès. » — Magnan (Bernard-Pierre), né à Paris le 7 décembre 1791. Soldat au 66e le 25 décembre 1809, sous-lieutenant le 21 juillet 1811, lieutenant le 8 février 1813, capitaine le 6 septembre suivant, capitaine adjudant-major au 13e bataillon de tirailleurs le 13 janvier 1814, *idem* au 6e régiment de la garde royale le 25 octobre 1815, breveté chef de bataillon le 6 septembre 1817, chef de bataillon au 34e le 8 août 1821, lieutenant-colonel du 60e de ligne le 20 novembre 1822. Chevalier de la Légion d'honneur le 23 juin 1813, officier le 20 mars 1820. Le 25 octobre 1812, en Espagne, à Villa-Marcel, il passa à gué, sous le feu de l'ennemi (plus de six cents Anglo-Portugais), à la tête de la compagnie qu'il commandait, arriva à l'autre bord, et fit bon nombre de prisonniers avec quelques grenadiers qui l'avaient suivi. Le 14 mai 1813, attaqué à l'improviste avec sa compagnie, à Valtanas, par cinq cents guérillas à cheval et deux cents fantassins, il opéra sa retraite en bon ordre, ne perdit que neuf hommes, et tua à l'ennemi un officier,



Fournas-Fabresan (14e chasseurs à cheval) (1), le baron de Malet (2), commandant en second le quartier général.

Chefs de bataillon ou majors : Feisthamel (5e de ligne), Laclotte (8e), Baraguey-d'Hilliers (9e) (3), Lévesque (10e),

vingt et un hommes et dix-sept chevaux. — A Craonne, le 7 mars 1814, quoique atteint d'un biscaïen au bas-ventre, ce capitaine n'en resta pas moins toute la journée à son poste. (*Mémoire de proposition*, *Archives de la guerre.*) — Colonel du 49e le 21 décembre 1827, a fait partie de l'expédition d'Alger en 1830, passe en Belgique avec autorisation du gouvernement en 1832, général de brigade et général de division en Belgique, maréchal de camp en France le 31 décembre 1835, lieutenant général en 1845, commandant la 3e division de l'armée des Alpes en 1848, commandant en chef provisoire de cette armée en 1849. Il se distingua à Lyon, en juin 1849 ; s'empara en cinq heures de toutes les positions occupées par les insurgés, et eut son cheval tué sous lui de deux coups de feu. — Commandeur de la Légion d'honneur en 1835, grand officier le 25 juin 1849, grand-croix le 11 décembre 1851. — Commandant en chef l'armée de Paris le 15 juillet 1851, maréchal de France le 2 décembre 1852. — Chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne (2e classe) en 1823, campagne d'Espagne ; grand'-croix des ordres de Léopold de Belgique, de Saint-Benoît-d'Aviz de Portugal, de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, du Lion-de-Zoehringen de Bade, et du Nishan de Tunis.

Le mémoire de proposition que nous avons cité ci-dessus prouve que la croix de Saint-Louis n'était pas prodiguée, puisqu'il fallut au colonel Magnan deux actions d'éclat dans la même campagne pour l'obtenir, et qu'en outre on rappelait trois autres faits glorieux accomplis sous l'empire.

(1) De Fournas de la Brosse de Fabresan (Victor-François-Joseph), officier de la Légion d'honneur, colonel du 7e dragons le 3 octobre 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 452.)

(2) Le baron de Malet-Requefort (Jean-Alexandre). Le 12 mars 1814, il vint offrir ses services à Mgr duc d'Angoulême, et fut nommé commandant de place à Bordeaux. — Nous n'avons pu signaler, par suite de l'absence des registres, une autre personne de cette famille, M. de Malet (Louis-Robert), comte de Graville, qui, entré au service en 1719 comme guidon des gendarmes de Flandres, devint enseigne en 1725 aux gendarmes d'Orléans, sous-lieutenant aux chevau-légers de Berry en 1730, mestre de camp d'Orléans-cavalerie en 1734, brigadier même année, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, et chevalier des ordres en 1759. (*État militaire de* 1761.)

(3) Le comte de Baraguey-d'Hilliers (Achille), né à Paris le 6 septembre 1795. — Dragon au 5e régiment de l'arme en 1806, étant élève à l'école de Saint-Cyr ; sous-lieutenant au 2e chasseurs à cheval en 1812, lieutenant en 1813, capitaine le 26 février 1814, démissionnaire le 10 mai 1815, chef de bataillon le 26 fé-



le marquis de Suffren (Jean-Baptiste-François-Auguste) (12e), Gasquet (14e), Delavit (15e), de Ponchalon (15e), Grégoire (16e), le Prévost de la Voltais (26e), Boulvrais du Bourg (31e), de Létain (33e), Gobineau (37e), Cavaignac (Stanislas) (40e), Duhot (41e), de Lavoyrie (3e léger), Jeanson (5e), de Blérancourt (7e), Talabot (8e), le chevalier de Beauregard (Silvain-Costa) (régiment étranger).

Chefs d'escadron : le comte de Vaudreuil (Charles-Philippe-Joseph-Alfred de Rigaud) (17e chasseurs à cheval) (1), de Cornulier (Toussaint-Jean-Hypolite) (2) (7e dragons), le

vrier 1818, lieutenant-colonel le 23 novembre 1823. Chevalier de la Légion d'honneur le 19 novembre 1813, officier en 1823; chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, même année. Campagne de 1812 en Russie, 1813 en Allemagne, 1823, 1824, 1825 en Espagne, 1830 en Afrique. Blessé d'un coup de sabre à la tête le 8 janvier 1813, à Culm, en Prusse; blessé d'un coup de boulet, qui lui enleva le poignet gauche, à Leipsick, le 18 octobre même année. Proposé pour le grade de colonel, par son colonel (signature illisible). — « Cet officier supérieur est le quatrième de son grade par rang d'ancienneté. Ayant inspecté le régiment d'où il sortit pour entrer dans la garde royale, j'en ai conçu de l'estime, et j'ai eu lieu de remarquer, pendant la campagne, qu'il est aussi bon officier de guerre que je l'avais trouvé bon officier supérieur en temps de paix; c'est par conséquent avec entière confiance que je le propose pour l'emploi de colonel du 48e, en remplacement de M. Léridant, proposé pour maréchal de camp. Signé le lieutenant général comte DE LOVERDO. » — « Cet officier supérieur est remarquable par son aptitude et son mérite; il est, selon moi, à la tête de ceux de son grade qui doivent aspirer au grade de colonel, commandant un régiment. Signé le lieutenant général, commandant la 3e division, baron BOYER. » (*Mémoires de propositions, Alger,* 1830, *Archives du dépôt de la guerre.*)

Il y a, dans les services ci-dessus relatés, une lacune comblée en partie par la note du général de Loverdo. Le comte de Baraguey-d'Hilliers entra comme capitaine, à la formation de la garde royale, dans le 2e grenadiers à cheval, et, d'après les ordonnances qui régissaient la garde, il fut breveté chef d'escadron, le jour où il eut quatre ans du grade de capitaine. Il fut fait maréchal de France le 28 août 1854, après la prise de Bomarsund (campagne de la Baltique), et il est aujourd'hui grand-croix de la Légion d'honneur. Il a fait la campagne d'Italie en 1859; il commandait à Melegnano, et s'est trouvé à Solferino.

(1) Officier de la Légion d'honneur, colonel du 3e chasseurs à cheval. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 461.)

(2) Lieutenant-colonel du 16e chasseurs à cheval, chevalier de la Légion

comte de Vaugiraud (Pierre-Paul) (9e dragons), Panisse (4e chasseurs), Thourette (17e), Raoul (19e).

Infanterie de ligne. — Capitaines : Amat, Guerdin, Leveling, Schaeffer (1er régiment); d'Aigremont, Bréart, Lichel-Kamp, Mougin (2e); Amyot-Dumesnil, Desrolines de la Motte, de Malherbe, de Praille-Chabert (3e); Hufty, Lafaige (4e); Dieche, Emery, de Mauduit (5e); le marquis de Boisgelin (Armand-Pierre-Marie) (1), d'Espagnet, Neumayer, Perron, Rousseau, de Saint-Pons (6e); de Cussy (Louis-Achille-Anne), Petit (Bonaventure), Furet de Prébaron, Lemarchand (7e); de La Roche Saint-André, de Saint-Santin (Duffau), Simon (8e); Alexandre, de Mauny, Porte, Renault (9e), le comte de Beyssac, Guillaume, Lannolier, Macron (10e); Faitot, Leyder, Clement (11e); Grouazel (12e); Lorquet, Talour de la Villenière, Tallerie (13e); Brice, Belamy, Clouet (Eléonore), Delmas (14e); Balzac, Cousin, Leveling (15e); Genneciaux, Hebant, Rhem, Suisse (16e); Lemaistre de Ferrières (à la suite du 16e); Bigex, Tardieu (17e); Meunier (18e); Barbaza, Ducheyron, Maire (19e); Deidier, Marquiand, Masclary (Chauvet), Pourailly, Seyvon (20e); Bénard, Lourdel-Hénaut, Cassard (21e); Giot, Gondrand, Lebas de Sainte-Croix, Laserre, Pienne, Preugnaud (22e); Langermann (2), de la Pommarède, de Martel (23e); d'Autenay, Cassaigne, François, le vicomte de Scepeaux (24e); Gauthier, Oizelle (25e); Hocquet, Regalia (26e); Menusier, Souillier (27e); Barthélemy, Céha, Raspony

d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 475.) — D'après les archives de la famille, un autre M. de Cornulier, seigneur de la Lionnière, capitaine de cavalerie, était qualifié chevalier de Saint-Louis en 1747. Sa nomination doit être antérieure à la reprise des registres.

(1) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 6e de la garde royale, le 4 mai 1828; capitaine le 16 mars 1815. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 178.)

(2) La promotion de cet officier est du 24 septembre 1823, confirmée le 11 février 1824. Un autre Langermann, également capitaine au même régiment, obtint la croix du Mérite militaire le 24 octobre. Cette nomination fut confirmée le 24 décembre.

(28e); Granat, Plomb (29e); Fournet, de Guillebon, Leroux (30e); Brunet de Trié, de Martel (31e); Herbault, Philippon (32e) (1); André, Chaballier (33e); Auvray, Duvernois, Dublanchy, le comte de Fenoyl-Gayardon, Huber, Samson, Michaux, Lavènes (34e); Defresney, Genève, Noel, Pélisssier, Simonin (35e); Comté, Glaçon, Gremeaux, Grandcourt, Roche, Willemin (36e); Dutertre (Gabriel), Fournier, Texier, Pabot-Chatelard (37e); Michaud, Theron, Raby (38e); Fraisse, de Tilly, le comte de Ruffo-Lafare (39e); Duchamp, le marquis d'Alleins, de Renaud (40e); Lienard, Picard (41e); Boussés de Lagrange, Guillier de Chalvron, Darnaud (60e).

Lieutenants : Le Gros (4e); Gérard (11e); Soyer (14e); Cappé (17e); Grenier, Rurange (20e); Hereau (21e); Banner (24e); Rivaud (29e); Tiran (33e); Motet (34e); Guida (35e); Goetz, Saisset (36e); Klein (38e); Crétin (39e); Bassand (40e); Tessier (60e).

Sous-lieutenants : Pérès (3e); Lamy (21e); de Mouy (30e).

Infanterie légère. — Capitaines : Péan de Ponfilly, Romangin (1er); Bourcelet, Cottolène, de Chailan (C.), de Chailan (J.), d'Everlange (2e); Boyer, Jacotin, Rabusson, Mueg, de Verninac Saint-Maur (3e); de Carowé, Duval, Deleuse, Guilhaumann, Rovedo (4e); Gauthier (5e); Mansuy, Picot (6e); Hazon de Saint-Firmin, Portalès, Pierré, le marquis de Saillan (7e); Ducourthial (8e); Goujeat (9e); Bourdon, Moureau (12e); Jourgon de Gouttenois (18e); Bourdic (19e); Colin, le Lymonieu de la Marche (20e); Garrido (régiment de Hohenlohe).

Lieutenants : Ursi (8e); Roche (9e).

Sous-lieutenants : Féréol, Verger (19e).

Cavalerie. — Cuirassiers. — Chefs d'escadron : Laribière (2e); vicomte de Castéja (5e) (Jean-Marie-François Biaudos) (2).

(1) Un autre capitaine du 32e, M. Lapierre, reçut la croix du Mérite militaire, ainsi que M. Hauck, capitaine au 35e.

(2) Chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadron aux lanciers de la garde

Capitaines : Véran (2e); d'Arcis et Pierlot (4e); Depingon (6e).

Lieutenants : Bournel (4e); Honné (6e).

Dragons. — *Capitaines* : Chape et Morlet (2e); de Cadignan et de Folard (3e); Fabre et de la Grange (4e); d'Hauteville et de Tourreau (5e); Magnier (6e); Moreau (8e); Josselin et du Breuil (9e); Petit (Ambroise) (10e).

Lieutenant : Spicher (4e).

Sous-lieutenant : Huet (8e).

Chasseurs à cheval. — *Capitaines :* Souzès d'Albergaria (3e); de Guillomont, d'Ackweiller (4e); Lebon-Desmottes, Vernety (5e); Larue (6e); Mansol, Vast Vimeux (7e) (1); de Merville et Tinel (9e); Chamon, Eyroux, de la Paumelière (10e); de Cantel, Saincostard (12e); Cullet, Guiot du Doignon (14e); Cossette (17e); de Colin, Mauchamp (18e); Fillion, d'Aldéguier (Epiphane-Paulin-Bazile-Flavien) (19e); de l'Enferna, de Ruf-

royale le 27 août 1826, rang du 20 décembre 1820. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 198.) — Nommé officier de la Légion d'honneur à Rambouillet le 1er août 1830.

(1) Le baron Vast-Vimeux (Charles-Louis), né à Paris le 26 octobre 1787, mort à la Rochelle le 25 septembre 1859. — Enrôlé volontaire au 10e hussards en 1805, sous-lieutenant au 69e de ligne en 1808, lieutenant au 59e en 1810, aide de camp des généraux Roget et Dornès en 1811 et 1812, capitaine au 3e cuirassiers en 1812, passé au 7e chasseurs à cheval en 1816, chef d'escadron en 1825, *idem* au 16e chasseurs en 1830, lieutenant-colonel du même régiment en 1835, colonel du 12e dragons en 1838, maréchal de camp en 1846. — Chevalier de Saint-Louis, pour sa belle conduite au passage du pont de San-Payo en Espagne. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, officier en 1826, commandeur en 1843. — Campagnes de 1805 à 1807 en Allemagne, 1808, 1809, 1810, en Espagne ; 1812 en Russie, 1813 en Saxe ; 1814, 1815, en France ; 1823 en Espagne. — Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche, au siége de Saragosse en 1809. — Pénétra un des premiers dans la grande redoute à la Moskowa. — Se couvrit de gloire à Waterloo, dans une charge brillante contre un carré anglais. — Nommé député au corps législatif en 1852 et en 1857. — Neveu du lieutenant général baron Vimeux, commandant en chef l'armée de l'Ouest en 1794, et la forteresse de Luxembourg en 1815. — Son nom est continué dans l'armée par ses fils : l'un capitaine au 12e chasseurs ; l'autre sous-lieutenant au 1er régiment de même arme. (*Moniteur de l'armée du mois d'octobre* 1859.)



fey (Leclerc), de Montigny (20e); Ferry de Fontnouvelle, Hébert, Masson de Morfontaine (22e); Bauzil, Kronn (23e).

Lieutenants : Rédot (6e); Demange (7e); Briant et Demange (17e).

Sous-lieutenants : Saudax (13e); Guillet (20e); Vosse (9e).

Hussards. — *Capitaines* : De Courtois, Fleddermann, Cler, Vigneras (1er); Conrad (2e); Jolly, le chevalier de Bucy (3e); Bademer, de Raucourt (Poncelin) (4e); le comte d'Heillimer, Petin (5e), Colard, Gastebois (Armand-Joseph-Jean) (6e).

Le sous-lieutenant Forster (5e) obtint la croix du Mérite militaire.

Gendarmerie. — *Capitaines* : Bermondet de Cromières, Damour.

Lieutenants : Durieux de Mouxy, Jamet.

Artillerie à pied. — *Lieutenant-colonel* : Ducos de la Hitte (Jean-Ernest), aide de camp de monsieur le Dauphin (1).

Chef de bataillon : Charpentier (5e bataillon).

Capitaines : Desbacq, Guerneaux, Giret, Guy (état-major), Delaire (1er bataillon), Bellet, Guibert, Métayer (2e), Morel (3e), Bourgeois, de Maintenant (4e), Colliot de la Haltais, Jeannet-Laloue, Roy (5e), Bezault, Lelièvre, Laugaudin (6e), Farjon, Fremy (7e), Henry, Aubert de Vencelles, Souiller (8e), Audoury, de Broca, Candie de Saint-Simon, Even de Vincé, Thiéry (parc de siége), Glorieux (campement).

Artillerie à cheval. — *Capitaines* : Roussot de Leyva (1er escadron), Perchain, Maynard (2e), Reguis (3e).

(1) Ducos, vicomte de la Hitte. Nommé par ordonnance du 27 septembre 1826, pour prendre rang du 10 avril 1823, date de sa réception par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) — Maréchal de camp le 22 février 1829, commandeur de la Légion d'honneur, commandant l'artillerie de l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 511.) — Lieutenant général en 1840, sénateur, grand'-croix de la Légion d'honneur, président du comité d'artillerie et de la commission de défense des côtes. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 36.)



Pontonniers. — *Capitaines* : de Bressolles (Antoine-Joseph-Ferdinand) (1), Bourguignon, Lejeune.

Escadrons du train. — *Capitaines* : Pasquier (adjudant-major), Baillard (3[e]), Humbert (4[e]), Belchamps (5[e]), Mouren (6[e]), de Castel (7[e]),

Lieutenants du train : Proth (5[e] escadron), Marteau, Poulet (6[e]), Coquebert, Mausat (7[e]).

Sous-lieutenant : Thiellas (1[er] escadron).

Génie : Dorlodot des Essarts, chef de bataillon, aide de camp de M. le lieutenant général Dode de la Brunerie; Viquesnel, capitaine aide de camp; d'Oussières, Vène, capitaines d'état-major ; les capitaines Vieux, d'Aigremont, Romphleur, Simon, Pastey.

Sous-intendants militaires de 3[e] *classe:* Duplaa, de l'Aubépin (Aimé-Joseph-Antoine le Lieurre), Marchant, Robert.

Service de la marine :

Lieutenants de vaisseau : Charmasson, Salvy, Richard, de Bretteville (Revel), Peyronnel, de Puechedron (Buos).

Telle fut la part de notre brave armée, en ce qui concerne l'Ordre de Saint-Louis; de nombreux avancements dans chaque arme et des promotions dans la Légion d'honneur, récompensèrent encore la vaillance et la fidélité. En outre, le roi Ferdinand VII, après sa délivrance, mit à la disposition du prince généralissime, de nombreuses croix des ordres de Charles III et de Saint-Ferdinand.

Autres chevaliers de Saint-Louis nommés en 1823.

Armée de terre :

Garde royale, infanterie;

(1) Général de division le 1[er] novembre 1853, grand officier de la Légion d'honneur, directeur du service de l'artillerie au ministère de la guerre. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 57.)



Lieutenant-colonel : Le baron de Besenval (Urs-Joseph-Augustin) (8e) (1).

Capitaines : de la Villéon (Jean-Toussaint-Achille) (4e) (2), Villaret de Joyeuse (Auguste-Marie) (6e); Wild (Henri) (8e) (3); de Carné (Auguste-Bon-Marie) (3e).

Armée de terre;

Chef de bataillon d'état-major : de Bréa (Jean-Baptiste-Fidèle) (4).

Sous-intendant militaire : Auber (Victor-Joseph) (5).

Gendarmerie : de Caqueray (Jean-Baptiste) capitaine (2e

(1) Lieutenant-colonel du 8e de la garde (2e suisse). — Il fut reçu par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Colonel du même régiment le 14 juillet 1824, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 183.)

(2) Chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1817, p. 549.) — Chef de bataillon au 2e de la garde le 11 juillet 1823 (rang du 23 octobre 1815), officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 165.) — Il fit sous l'empire toutes les campagnes d'Espagne, fut capitaine à vingt-deux ans, et entra dans la garde à la formation. Il était présent, en 1830, au licenciement à Maintenon, et se retira du service à cette époque. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Fils du chevalier de 1789. (Voir t. II, p. 444.) — Compris dans la promotion du 20 août, il fut nommé à Paris, pendant qu'il gagnait en Espagne le grade de chef de bataillon dans la garde, ce qui lui donnait le rang de lieutenant-colonel, du jour de sa nomination.

(3) Capitaine trésorier. Protestant, il reçut la croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement.*)

(4) Chef de bataillon le 25 décembre 1816, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 48.) — Colonel d'état-major. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 633.) — Général de brigade, il fut chargé au mois de juin 1848 de l'attaque de la barricade élevée à la barrière Saint-Jacques. Espérant venir à bout des insurgés par la persuasion, il se rendit au milieu d'eux, fut arrêté, et assassiné avec son aide de camp ; car on ne peut employer un autre terme pour flétrir cette violation du droit des gens. Ses meurtriers, recherchés plus tard, furent condamnés à la peine de mort et exécutés.

(5) Chevalier de la Légion d'honneur, commissaire des guerres le 13 mai 1813. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 41.) — Frère de M. Auber, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation, commandeur de la Légion d'honneur, le plus illustre de nos compositeurs dramatiques, surnommé le *Rossini français.*

légion) et Ponlevoye (Jean-Baptiste-Edouard-Narcisse ...vart de), lieutenant.

Infanterie de ligne ou légère ;

Capitaines : de Saint-Julien (Henri-Alexis) (46e); de G... gneuil (François-Philippe-Avril) (42e) (1); Ponsard (Jean-Ma... Baptiste) (2); Césena (Jean-Baptiste) (3); Potier de Pomm... (Louis-René) (4).

Officier en non-activité : Le comte Hyde de Neuville.

Anciens officiers : Froment de Champlagarde (Anne-Charles); le comte des Homs baron de Favolles (Jean-François) (5); de Mazières (Jean-Baptiste-Etienne-Jacobet); le comte de Chambray (Edouard) (6); de la Coste (Joseph-Viala) (7); de Monchaux (Jean-Baptiste-Casimir Bachelier) (8); Du Petit-

(1) Élève à l'école militaire de Fontainebleau en 1806, sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1811, capitaine dans la légion de la Charente (plus tard 42e de ligne) en 1819. — Prisonnier de guerre aux îles Baléares de 1812 à 1814. Mis en traitement de réforme en 1828, retraité en 1837. (*État de services communiqué.*)

(2) Capitaine en retraite. (*Fiches de classement.*)

(3) Capitaine de canonniers sédentaires. (*Fiches de classement.*) — Capitaine en premier de la 7e compagnie de canonniers sédentaires, à Montpellier. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 361.)

(4) Capitaine en retraite. (*Fiches de classement.*)

(5) Des Homs de Faverolles. (*Titres de la famille.*)

(6) Il fut reçu par le comte de Chambray (sans doute le chevalier de 17.. (voir plus haut, p. 53) devenu comte).

(7) Nommé le 8 août 1825, pour prendre rang du 20 août 1823; il fut reçu par le marquis de Suffren. (*Fiches de classement.*) — Il avait gagné la croix de Saint-Louis à Quiberon, à dix-sept ans et demi, et devint l'un des doyens des chevaliers de Saint-Louis de la Provence. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(8) Né le 21 septembre 1775. Officier dans l'armée royale de la Vendée en mai 1792, présent à la pacification en 1800. — Volontaire royal le 10 mars 1815. — Mousquetaire, 1re compagnie, le 22 avril 1815, à Gand. — Licencié avec sa compagnie le 31 décembre 1815. — A fait les campagnes de la Vendée de 1792 à 1799 inclus, et celle de 1815 à l'armée royale, à Gand. — Blessé dans la forêt d'Eu, de deux chevrotines au bras gauche, étant à la tête d'un parti royaliste. — Blessé d'un coup de feu à la tête et à la main dans une affaire contre la garnison de Rouen. — En 1799, sous le Directoire, et sa dernière blessure étant encore fraîche, il s'est constitué prisonnier à Blangy, pour obtenir la liberté de son père,

Thouars (Aubert) (1); Dutertre-Desaigremont (François-René-Jean-Baptiste); le comte de la Porte de Pinçon (Pierre-Philippe-Gaspard); d'Arbelles (Claude-François) (2); le chevalier de Belchamps (Adam-Marie-Élisabeth-Henri-Louis) (3); du Fougeray (Jean-Baptiste-Laurent-Garnier) (4).

Cavalerie ;

Lieutenant-colonel : le marquis de Saint-Mars (Abel-Jacques-Louis de Poilloue) (5).

Sous-lieutenant : Bar (Jean-Nicolas) (chasseurs des Alpes, 2e).

Ancien officier : le marquis de Beaumont (Christophe-Louis).

Service de la marine : le vicomte de Turpin (Jacques-Gaspard), capitaine de port à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Aycard (André-Romain), ancien capitaine de frégate.

A la suite du nom d'un officier qui faisait partie de cette promotion, on trouve la mention suivante sur le registre de l'ordre : « Exclu de l'ordre de Saint-Louis, et rayé des con-

arrêté comme otage pour lui. — A été conduit, les mains et les pieds liés, à Dieppe, où il a comparu devant un jury et une commission militaire. — Mis, pour deux ans, sous la surveillance de la haute police. — Chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir le 2 juin 1814. (*Registre matricule de la 1re compagnie des mousquetaires,* 1814-1815.) — Beau-père de M. Delamarre, directeur du journal *la Patrie,* ancien membre du Corps législatif, commandeur de la Légion d'honneur.

(1) Lieutenant en retraite. (*Fiches de classement.*) — Membre de l'Institut, Académie des sciences, section de botanique. (*Almanach royal de* 1830, p. 727.) — Ancien lieutenant au régiment de la Couronne, frère du chevalier de 1792 (voir t. II, p. 500), tué à Aboukir.

(2) L'orthographe du nom est d'Arbel.

(3) Ancien officier vendéen.

(4) Il fut reçu par le baron de Saint-Jacques, colonel (*Fiches de classement*), et aide de camp titulaire de S. A. R. Mgr le duc de Bourbon, prince de Condé. (*Almanach royal de* 1830, p. 91.)

(5) Lieutenant-colonel en retraite. Il fut reçu par M. Poilloue de Bierville, chef de bataillon (*Fiches de classement*), chevalier de Saint-Louis en 1797. (V. plus haut, p. 37.)



trôles avec interdiction de porter les insignes, par décret impérial du 24 janvier 1855, par suite de divers jugements qui l'ont rendu indigne de porter la décoration (1).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1824.

Armée de terre;

Colonels : le marquis de Calvière (Jacques-Alexis) (2); de Pleine-Selve (Arthur-Denis-Macquerel) (3).

Lieutenants-colonels : le vicomte de Sinety (André-Louis Woldemar-Alphée) (4);

(1) Nous avons reproduit cette note, parce que d'anciens chevaliers de Saint-Louis demandent, encore aujourd'hui, s'ils ont le droit de porter la croix qui leur a été décernée.

(2) Colonel d'état-major. Il fut reçu, le 26 août, par M. le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, et prend rang de ce jour, quoique sa nomination soit portée au 8 décembre 1824.

(3) Né le 27 mai 1785. Sous-lieutenant et lieutenant en 1807, capitaine en 1809. — Lieutenant au 1er voltigeurs de la garde impériale en 1810. — Chef de bataillon dans la ligne le 8 avril 1813, chef de bataillon aide de camp du général Dumoustier le 14 du même mois. — Chef de bataillon au 3e de la garde royale, à la formation en 1815; lieutenant-colonel de la légion de l'Hérault en 1817; lieutenant-colonel du 1er de la garde en 1820; colonel du 64e de ligne en 1823, colonel du 3e régiment de la garde royale en 1828. — Mort le 29 août 1830, des blessures reçues le 28 juillet même année. — Sept campagnes. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, officier en 1822, commandeur en 1827. — Le 16 octobre 1813, il fit prisonnier de sa main, sur le champ de bataille de Leipsick, le feld maréchal comte de Meerfeld, quartier-maître général de l'armée des alliés. (*Registre du 3e régiment de la garde royale.*) — Blessé mortellement à l'attaque des barricades de la rue Saint-Denis, où il donnait à ses soldats l'exemple du courage et du dévouement, il ne put être transporté à l'hôpital du Gros-Caillou que fort avant dans la soirée, et voulut que tous les hommes de son régiment également blessés fussent pansés avant lui.

(4) De Sinety (André-Louis-Woldemar-Alphée). — Lieutenant-colonel de cavalerie. — Né le 11 juillet 1791, à Lurcy-Levy (Allier). — Entré au service à l'âge de quinze ans et demi, chasseur au 27e chasseurs à cheval le 3 février 1807, a eu seize ans d'âge le 11 juillet 1807, sous-lieutenant en 1808, lieutenant en 1810, capitaine au 11e hussards en 1812, aide de camp de M. le général de Lauriston en 1813, chef d'escadron au 3e cuirassiers même année, mis en demi-solde en 1814,



Le baron de la Tour-du-Pin-Gouvernet (Jean-Marie) (1).

Chefs de bataillon : le vicomte d'Ecquevilly (Alfred-Armand-Frédéric Hennequin) (2) ; le chevalier de Duris (Arthur) (30[e] de ligne); Mocquery (Alexandre) (61[e] de ligne) (3) ; le

chef d'escadron aux dragons de la garde royale en 1815, breveté lieutenant-colonel en 1817, admis au traitement de réforme en 1821, avec un traitement de 1,000 fr. jusqu'en 1827, conformément à la loi ; promu au grade honorifique de colonel en 1829. (*État de services de M. de Sinety, dossier de cet officier.*) (*a*).

(1) Lieutenant-colonel, aide de camp de M. le lieutenant général baron de Damas. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 47.)

(2) Chef de bataillon d'état-major. Il fut reçu, le 23 janvier 1825, par le marquis d'Ecquevilly. (*Fiches de classement.*)

(3) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 59[e] de ligne le

(*a*) Fils d'André-Marie de Sinety, ci-devant marquis de Sinety, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, propriétaire des terres de Lurcy-Levy, et de Dame Antoinette-Candide-Louise-Constance de Brancas, son épouse ; parrain, André-Louis Esprit, ci-devant comte de Sinety, ancien major de Royal-Navarre-Cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et député de Marseille à l'Assemblée nationale ; marraine, dame Marie-Louise de Lowendal, née comtesse du Saint-Empire, épouse de M. Antoine-Baptiste de Brancas, noble napolitain du siége de Nidot (*acte de naissance*).— A fait les campagnes de 1807 en Prusse et Poméranie, 1808 en Hanovre, 1809, 1810 et 1811 en Espagne, et 1813 en Allemagne. Était en non activité lors du débarquement de Napoléon ; il se présenta et fut employé comme adjudant-major dans le 2[me] escadron des volontaires royaux à cheval, organisé à Vincennes par le général-comte de La Tour-Maubourg. — Chevalier de la Légion d'honneur le 18 juin 1813, officier le 17 mars 1815. — S'est trouvé au combat de Secmulken et au siége de Stralsund, où il s'est distingué, — était aux batailles de Talaveyra, d'Almonacid, d'Albuera, aux siéges et aux prises d'Olivença et de Badajos, au combat d'Usagre, et à tous ceux que le 27[me] chasseurs a livrés dans le comté de Niebla. — A été cité dans le rapport fait à M. le maréchal duc de Dalmatie pour s'être particulièrement distingué à l'affaire qui a eu lieu dans l'île de l'Arénilla, où une partie du 27[me] chargea les grenadiers à cheval de Buckingham avec une telle vigueur qu'ils furent détruits au moment où ils étaient prêts à s'embarquer. On leur prit dans cette affaire 200 chevaux. — Il s'est trouvé en 1813 à toutes les affaires où a donné le 5[me] corps de la grande armée. — Réformé pour infirmités contractées au service.— En demandant pour cet officier la croix de Saint-Louis, en 1821, le comte de Saint-Chamans, colonel des dragons de la garde, disait : « Les services de M. de Sinety sont honorables ; cet officier supérieur s'est fait remarquer en temps de guerre par son zèle et sa bravoure, et en temps de paix par sa bonne conduite, son dévouement au Roi et son instruction. » — Une note de M. le vicomte de Montmorency constate que M. le vicomte de Sinety était son cousin. — Une autre note de 1815 donne les renseignements suivants sur cet officier : — « Arrière petit-fils du maréchal de Lowendahl, petit-fils du marquis de Sinety, maréchal de camp, sous-gouverneur de Louis XVI, de MONSIEUR, comte d'Artois et du roi régnant (Louis XVIII), dont il fut ensuite premier maître d'hôtel, fils du marquis de Sinety, maréchal de camp, qui a exercé la même charge auprès de Sa Majesté. » — Le 9 juillet 1824, le maréchal de Lauriston, ministre de la maison du Roi, appuyait dans les termes suivants la demande faite par cet officier de la croix de St-Louis : « Les campagnes qu'a faites cet officier supérieur et la manière distinguée dont il a servi, le rendent digne de la faveur qu'il réclame. Je l'ai eu pour aide de camp dans la campagne de 1813 ; j'ai pu juger par moi-même de son zèle et de ses moyens, et c'est un acte de justice que je fais en appuyant sa demande. » (*Même dossier*). — Aujourd'hui marquis de Sinety, par la mort de son père.



comte de Boisgelin (Jean-de-Dieu-Raymond-Raoul-Louis) (1); le chevalier de Richemont (Jean-Éloi-Auguste-Vertille) (corps d'état-major); Lacombe (Jean-Cyprien), aide de camp du lieutenant général baron de Damas.

Capitaines : Hocquart (Amédée-Marie-Timoléon) (13[e] de ligne); Tschann de Sternenburg (Béda-Victor-Gall-Lazare) (7[e] garde royale) (2); Tarin (François-Jean-Robert) (4[e] garde royale) (3); de Hugo (René-Guillaume-Godefroy) (64[e] de ligne); de Carbonnel (Ambroise-Louis) (2[e] de ligne) (4); de Corbehem (Jean-Baptiste-Henri-Joseph) (32[e] de ligne).

Lieutenants adjudants de place : Solatges (Joseph-Ange-Jean) (à Port-Louis); Sicard (François) (à Thionville) (5).

Anciens officiers : de Vidart (Jean-Joseph) (6); le baron de Charette (Athanase-Charles-Marin) (7).

Cavalerie ;

28 mars 1830. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 527.) — Maréchal de camp. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 631.) — Ce nom est aujourd'hui représenté dans l'armée par M. Mocquery (Vast-Isidore), chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 97[e] régiment, et par M. Mocquery (Achille-Prosper), officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 1[er] régiment étranger. (*Annuaire militaire de* 1860, pp. 365 et 415.)

(1) Major d'infanterie en non-activité. (*Fiches de classement.*) — Émigré, commandant supérieur des arrondissements d'Aix et de Tarascon, et major de la légion du Var, en 1815. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Services de 1807. — Treize campagnes. — Prisonnier à Baylen (Espagne) en 1808. — S'est échappé en 1810, et est rentré au corps (4[e] suisse). (*Registre du 7[e] régiment de la garde royale.*) — Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 7[e] de la garde (1[er] suisse), le 22 juillet 1816, breveté chef de bataillon le 22 juillet 1820. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 180.)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine dans la garde le 19 mars 1823, capitaine d'infanterie le 4 juillet 1813. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 172.)

(4) Mort le 18 juillet 1824, avant sa nomination. (*Fiches de classement.*)

(5) Cet officier n'est pas porté sur le registre de l'Ordre, mais nous avons eu communication du brevet signé du roi et du certificat de réception délivré par M. le lieutenant général comte Vilatte.

(6) Lieutenant en premier aux chasseurs des Vosges, infanterie légère. (*État militaire de* 1792, p. 249.) — Officier vendéen. (*Fiches de classement.*)

(7) Ancien officier des armées royales vendéennes. (*Fiches de classement.*)



Chefs d'escadron : Mathey (Gaspard-Eugène) (chasseurs de l'Ariége); le comte de Montagu-Lomagne (Armand-Jean-Flottard) (1er cuirassiers de la garde royale); de Brémond d'Ars (Théophile-Charles) (1); Horric (Léonor-Auguste); le comte de Saint-Paër (Léopold-Grout) (2).

Capitaines : d'Ornant (Marie-Louis-Ovide) (cuirassiers d'Angoulême); de Rochebrune (Anne-Charles-Amédée de Guillaume) (3); Brachy (Charles-Jean-Antoine) (adjudant-major au 2e grenadiers à cheval de la garde) (4); le comte

(1) Lieutenant-colonel du 6e hussards, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 184.) — Maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 631.) Commandeur de la Légion d'honneur. (*Annuaire de* 1860, p. 39.)

(2) Rang du 14 mars 1815, date de sa réception par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Grout de Saint-Paër, chef d'escadron, services de 1802, huit campagnes. — Capitaine aux chasseurs royaux de France (anciens chasseurs à cheval de la garde impériale) en 1815, il fut un de ceux qui contribuèrent à arrêter le mouvement de ce régiment à Compiègne, au moment où Lefebvre-Desnouëttes marchait sur Paris. Le lieutenant général comte Lion, pour le récompenser, l'envoya, lui troisième, auprès du roi, auquel il renouvela son serment de fidélité, et qui lui donna la croix de Saint-Louis. — Blessé à Austerlitz. — Chevalier de la Légion d'honneur le 1er octobre 1807. — Chef d'escadron aux dragons du Calvados (1er), à la formation de 1815 ; chef d'escadron du 13 août 1815; chef d'escadron au 2e grenadiers à cheval de la garde royale le 1er novembre 1826, rang de lieutenant-colonel du même jour; officier de la Légion d'honneur le 29 octobre 1828. (*Registre du 2e grenadiers à cheval de la garde royale.*) — Cette nomination n'est qu'une confirmation de celle de 1815.

(3) Capitaine de cavalerie en réforme, ancien émigré, retiré adjudant-major en 1820, avait servi sous l'empire à dater de 1807, dans le 21e dragons ; avait fait sept campagnes ; chevalier de la Légion d'honneur ; comte de Rochebrune. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(4) Services de 1801, treize campagnes, chevalier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814, capitaine adjudant-major aux grenadiers à cheval de la garde le 20 février 1822, rang de chef d'escadron du même jour. — Blessé d'un coup de sabre à Poltus, en 1806 ; d'un coup de feu et d'un coup de sabre à Eylau, d'un coup de sabre à Essling, d'un coup de feu en 1811, en Portugal. — Sous-lieutenant au 1er chasseurs à cheval, il passa en Belgique, en commandant l'escorte du roi, le 23 mars, et fut envoyé en mission de Gand à Namur, par ordre du ministre de la guerre, et sous les ordres du marquis de Castries, le 19 avril 1815. (*Registre du 2e grenadiers à cheval de la garde.*)



de Touchimbert (Jean-Charles Prévost de Sanzac) (1[er] régiment des grenadiers à cheval de la garde) (1) ; Boury (Charles-Joseph) (16[e] chasseurs à cheval) ; Chapelle (Louis) (chasseurs à cheval du Gard, 10[e]) (2); le comte de Nonant (Amédée-Charles-Joseph Le Conte), en non-activité; le vicomte de Beaurepaire-Louvagny (Jacques-Dominique-Urbain) (2[e] cuirassiers de la garde) (3); le comte de Montalembert d'Essé (Jacques-Joseph-Louis), en réforme; le comte de Crèvecœur (Jean-Baptiste-Alexis Duhoux) (dragons de la Loire, 6[e]).

Lieutenants : Chabod de Morteau (François-Nicolas) (chasseurs à cheval de l'Orne, 16[e]); Ney (Frédéric-Charles) (hussards du Nord).

Service de la marine : Cosmao-Dumanoir (Jean-Armand-Fidèle), lieutenant de vaisseau.

Audren de Kerdrel (Jean-Marie-René), enseigne de vaisseau en retraite.

Cette promotion, faite au mois d'août, fut la dernière signée par Louis XVIII. Le 16 septembre suivant, un cri de douleur annonçait à la France la mort de son roi, et un cri de joie et d'espérance ajoutait, selon le vieil usage de la monarchie : *Vive le roi!* — MONSIEUR, comte d'Artois, succédait à son frère, sous le nom de Charles X.

Louis-Stanislas-Xavier de France, né à Versailles le 17 novembre 1755, roi le 8 juin 1795, par la mort de son neveu Louis XVII, fut un prince sage et éclairé. L'histoire a rendu justice aux éminentes qualités de ce monarque, qui traversa

(1) Chef d'escadron au 2[e] dragons, brevelé du 12 octobre 1819, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 447.)

(2) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 25 octobre 1816. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 469.)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine-commandant (rang de chef d'escadron). (*Almanach royal de* 1817, p. 558.) — Fils du chevalier de 1797. (V. plus haut, p. 50.)



des circonstances difficiles, et s'inspira de son aïeul Henri IV. Comme le Béarnais, il fut juste et conciliant, et chercha à réunir dans un même camp deux opinions contraires, celle qui l'avait toujours servi et celle qui, soumise aux lois du temps, avait jeté une grande gloire sur la France. On lui a reproché d'avoir, lors de son retour, daté ses ordonnances de la dix-neuvième année de son règne; il obéissait en cela aux usages suivis par ses prédécesseurs; il voulait en outre prouver son droit à la couronne. Comme il l'a expliqué lui-même, s'il ne revenait pas parce qu'il était le roi, parce qu'il était l'héritier et le successeur de Louis XVII, il n'était plus qu'un vieillard accablé d'infirmités et auquel on n'avait pas à songer. Il gouverna sagement la France pendant dix ans, lui rendit une prospérité inouïe, fonda la liberté, le crédit public, et donna le baptême de la gloire à sa jeune armée, en l'envoyant, en Espagne, sauver le roi Ferdinand VII, tombé aux mains de l'anarchie. Salué à son retour du nom de Louis *le Désiré,* il mérita à sa mort d'être appelé Louis *le Regretté*.

Il n'y eut pas d'autres promotions cette année. Seulement, au mois d'octobre, nous trouvons quelques nominations confirmatives. Ainsi, par ordonnance du 20 octobre, le roi Charles X nomma chevaliers de Saint-Louis M. le marquis de Dreux-Brézé (Henri-Évrard), maréchal de camp, pair de France, grand-maître des cérémonies, pour prendre rang du 24 avril 1814, et M. le comte de Dillon (François-Théobald), également maréchal de camp, pour prendre rang de 1798. M. le marquis de Dreux-Brézé, nous l'avons dit plus haut pages 71 et 72, s'était effacé en 1814, devant M. le marquis Louis de Larochejaquelein, mais alors la nomination avait été double, quoiqu'on ait négligé de l'inscrire sur les registres de l'ordre.



Pour clore ce chapitre et le règne de Louis XVIII, nous devons donner la liste des dignitaires de l'ordre, nommés par ce prince depuis son retour jusqu'à sa mort.

Service de terre, 1814; *commandeurs :*

Maréchaux de France : Berthier, prince de Wagram; le comte Gouvion-Saint-Cyr; Masséna, prince d'Essling et duc de Rivoli; Oudinot, duc de Reggio; le comte Serrurier; Soult, duc de Dalmatie; Suchet, duc d'Albuféra.

Lieutenants généraux : le comte d'Albignac, le comte d'Aboville, le vicomte d'Agoult (Antoine-Jean), le comte d'Autichamp (Charles-Marie-Auguste-Joseph), le baron d'Albignac, le comte de Beaupoil-Saint-Aulaire, le comte de Briou, le marquis de Bouthillier, le comte de Bernes, le marquis de Cherisey, le comte de Canclaux, le marquis de Crenolle, le comte Charles de Damas, le comte du Muy de Saint-Maime, le comte Mathieu Dumas, le comte Dupont-Chaumont, le marquis du Hallay-Coetquen, le comte Étienne de Durfort, le comte Dupont, le comte du Plessis, le comte François des Cars, le duc d'Havré et de Croï, le baron d'Harambure, le duc de Laval-Montmorency, le baron de Léry, le comte de la Galissonnière, le comte de la Marthonie, le comte de Lanan, le vicomte de la Tour-du-Pin de la Charce, le marquis de Lubersac, le comte de la Grandville, le comte de Machault, le marquis de Montagnac, le comte de Marescot, le baron Milet-Mureau, le comte de Noinville, le comte O-Mahony, le comte d'Oilliamson, le comte de Précy, le comte de Pélissier, le baron Seroux, le baron Schauenbourg, le comte Sorbier.

Maréchaux de camp : le marquis de Busset, le vicomte de Croismare, le comte de Chaumont-Quitry, le comte de Kerisouet-Gibon, le baron de Mousin-Bernecourt, le comte de Nantouillet, le marquis de Rivière, le comte de Saint-Marsault, de Solemy, le vicomte de Sesmaisons, le comte de Talleyrand-Périgord (Jacques Bozon).



Anciens colonels : le marquis de la Châsse-Vérigny, Noizet de Saint-Paul et le chevalier d'Yvory.

Service de la marine ;

Vice-amiraux en retraite : le comte de Charitte, le comte Bernard de Marigny, le comte de Médine.

Le comte de Vaugiraud, vice-amiral honoraire, gouverneur de la Martinique; le vicomte du Bouchage, lieutenant général; le comte de Périgny, capitaine de vaisseau (1); le comte de Ferrières, contre-amiral; Thévenard, ancien ministre de Louis XVI; le comte de Peytes de Montcabrié, ancien officier de marine; de Diée de la Serrée et Bertet de la Clue (sans désignation de grade).

Le baron de Suzannet, contre-amiral honoraire.

1815. *Service de terre ;*

Lieutenants généraux : le comte d'Agoult, le baron de Bachmann, le vicomte de Busseul, le comte des Dorides, le marquis de la Grange (Lelièvre), le comte de Grouchy, le baron de Tourdonnet (Joussineau), le marquis de Lons, le marquis le Tourneur, O'Connell.

Maréchaux de camp : le baron d'Aboville (2), le chevalier d'Agay, le marquis de Brisay, le comte de Caumont, le comte de Clermont-Tonnerre de Thoury, le comte de Caldaguès, le comte de Ginestous, le marquis de Gasville, le baron d'Hunolstein, le comte de Lussac, le chevalier de Montesquiou de Fezensac, le vicomte de Messey, le baron de Pujol, le baron de Rebel, le comte de la Tourette-Portalès, le comte de Valory.

1816. *Maréchaux :* Victor, duc de Bellune; le comte Pé-

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1782, à seize ou dix-sept ans (voir t. II, pp. 544 et 545). Excepté le Dauphin, auquel cette croix était remise au berceau, c'est certainement le plus jeune chevalier qui ait jamais été fait dans l'ordre.

(2) Cette nomination est du 11 mars 1815. Elle fut la récompense de la fermeté déployée à la Fère par le général d'Aboville, alors que les généraux Lefebvre-Desnouettes et Lallemand essayaient de soulever l'école contre Louis XVIII.



rignon; Marmont, duc de Raguse; Macdonald, duc de Tarente.

Lieutenants généraux : le comte d'Astorg, le comte de Beurnonville, le comte de Baschy du Cayla, le baron de Bartillat, le comte Bordesoulle, le vicomte de Briche, le comte de Chasseloup-Laubat, le marquis de Clermont-Gallerande, le marquis de Chasteloger, le comte Roger de Damas, le comte Despinoy, le vicomte du Breton, le vicomte Donnadieu, le baron Ernouf, le comte d'Ecquevilly, le marquis de Jumilhac, le comte Law de Lauriston, le comte Victor de la Tour-Maubourg, le marquis de Lambertye, le comte de Loverdo, le comte Maison, le comte d'Ortans, le comte de Boureguil, le vicomte de Saint-Blancard (de Gontaut-Biron), le marquis de Sennevoy, de Sapinaud, le marquis de Thumerie, le vidame de Vassé.

Maréchal de camp : le comte du Cluzel.

Service de la marine (1);

Vice-amiraux : le comte Truguet, le comte Ganteaume, le marquis de Sercey, le comte de Missiessy, le marquis de Saint-Félix.

Contre-amiraux : de Leissègues, le comte Gourdon, le Vasseur de Villeblanche.

Chefs de division des armées navales : le comte Rafelis de Broves, le comte Colbert de Maulevrier.

Lieutenant général : le vicomte de Fontanges.

Jusqu'alors les dignités de l'ordre de Saint-Louis avaient été incompatibles avec le cordon bleu. Louis XVIII, dérogeant à cette partie des anciens édits, voulut que désormais on pût porter les insignes de tous les ordres de France, et, par ordonnance du 10 juillet, il nomma commandeurs : LL. AA. RR. Monsieur, comte d'Artois ; Mgr duc d'Angoulême; Mgr le duc de Berry; LL. AA. SS. Mgr le duc d'Or-

(1) En 1815 il n'y avait pas eu de commandeurs nommés dans la marine.



léans, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon.

1817. *Service de terre;*

Lieutenant général : le comte de Bourmont.

Maréchaux de camp : le marquis d'Argence, le chevalier de Guilhem, Villers-Lafaye.

1818. *Lieutenants généraux :* le comte de Dillon, le marquis Dessoles, le comte de Laferrière (Lévêque), le baron de la Rochefoucauld.

Maréchaux de camp : le comte d'Ambrugeac (Louis), le comte d'Ollone, le comte Trigant de Beaumont, de Trogoff.

Service de la marine (1);

Vice-amiral : le comte de Rosily-Mesros.

Contre-amiral : le comte d'Augier.

Capitaine de vaisseau : de la Roche-Kerandraon.

1819. *Service de terre;*

Lieutenants généraux : le comte d'Aultanne, le comte de Coutard (2).

(1) Il n'y avait pas eu de promotion dans la marine en 1817.

(2) Ancien garde de Louis XVI, officier de l'empire ; célèbre par la défense de Ratisbonne en 1809, où il fut attaqué avec le 65e, dont il était colonel, par un corps d'armée de trente-six mille hommes; il ne capitula que lorsqu'il n'avait plus de munitions. Général de brigade en 1811, il fut chargé à la fin de cette année du commandement des troupes destinées à se rendre à Java ; mais l'expédition n'eut pas lieu, et il y perdit le grade de général de division, grade dans lequel il devait être reconnu à son arrivée dans la colonie, et que Louis XVIII lui conféra en 1814. Toutefois, l'*Almanach impérial de* 1812 le classe parmi les généraux de division, entre le comte Compans et le comte Curial. En 1812 il fit la campagne de Russie, s'y distingua, et fut blessé. En 1814 il fit reconnaître l'autorité du roi à Rochefort, et, en 1815, commandant des gardes nationales de Lille, il fit également arborer le drapeau blanc dans cette ville. Placé à la tête de la division de Besançon, il y rendit de grands services, et reçut ensuite le commandement de la division de Rennes, où il contribua à l'érection du monument élevé à la mémoire du combat des Trente. L'armée avait tenu à honneur de figurer dans la souscription, et le général Coutard disait à cette occasion : « Il appartient aux braves de 1819 d'honorer la valeur des preux de 1351... La race des braves de 1351 n'est pas éteinte ; les générations l'ont perpétuée en Bretagne... Et si la paix dont nous jouissons pouvait encore être un moment troublée, alors comme aujourd'hui,



Maréchaux de camp : le comte de Bardonnenche, le comte de la Garde.

1820. *Maréchaux :* Moncey, duc de Conégliano ; Mortier, duc de Trévise.

Lieutenants généraux : le marquis d'Anglade, le vicomte Digeon, le comte de France, le comte de Laval-Montmorency, le comte de Mondésir.

Maréchaux de camp : Durepaire-Tardivet, le baron Durand.

Service de la marine ;

Vice-amiral : le comte Dumanoir.

Contre-amiraux : Willaumez, le comte de Blanchon (Camon-Dade), contre-amiral honoraire ; le comte de Kersaint (en retraite).

Sans désignation de grade : le comte Bidé de Maurville.

1821. *Service de terre ;*

Lieutenants généraux . le vicomte d'Armagnac, le comte d'Autichamp (de Beaumont), le comte Andréossy, le marquis de Beauvoir, le comte Castex, le marquis de Courtarvel, le vicomte de Clermont-Tonnerre, le baron Darnaud, le baron de Damas, le comte Dulong de Rosnay, le comte de Guilleminot, le comte de Girardin (Alexandre), le comte de Gain de Montagnac, le baron de Galiffet, le comte de la Gondie (Guilhen), le baron de la Hamelinaye (Jan), le baron de la Croix (Pamphile), le vicomte Liger-Belair, le comte de Lo-

dociles à la voix des seuls mandataires de l'autorité royale, ils viendraient tous grossir nos rangs et s'y rallier sous l'étendard des lis, redevenu l'oriflamme des Français. » Pendant trois ans le général Coutard sollicita le cordon rouge pour le général Durand, lieutenant de roi de Besançon, soldat d'Amérique, soldat de l'armée de Condé, mutilé au service du roi, et à qui cette faveur avait été promise en 1796. Enfin, en 1820, ses actives démarches furent couronnées de succès. Commandant de la 1[re] division militaire (Paris) en 1830, il cessa de servir après les événements de Juillet, resta fidèle à la royauté qui s'était appuyée sur lui, et mourut en 1852, entouré de l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. M. Henri de Riancey a écrit l'histoire très-attachante des hauts faits de ce général.



rencez (la Trille), le marquis de Mesgrigny, le comte d'Orsay, le vicomte d'Osmond (Marie-Joseph-Eustache) (1), le comte Partouneaux, le baron Rivaud de la Raffinière, le comte Rapp, le comte de Riencourt.

Maréchaux de camp : le comte d'Andigné, le comte d'Audenarde, le comte Charles de Béthisy, le baron Boudin de Roville, le baron de Goguelaz, le baron de Gady, le comte d'Hoffelize, le comte de la Ferronnays, le marquis de Lascours, le comte de Marans, le comte de Moustier, le baron de Reiset, le comte de Villot, le comte de Vignolles.

Service de la marine ;

Le comte de Lardenoy, lieutenant général, gouverneur de la Guadeloupe.

Contre-amiraux : le vicomte Montboissier de Canillac, Halgan, le marquis Duquesne contre-amiral honoraire, le chevalier de Grimaldi (en retraite).

1822. *Service de terre ;*

Maréchal de camp : le vicomte de Caux de Blacquetot.

De Sermizelle, ancien officier.

1823. *Lieutenants généraux :* le comte Curial, le vicomte Cavaignac, le comte Claparède, le comte du Coetlosquet, le comte de Villiers, le comte Donzelot (2), le comte de la Loyère, le comte Lion, le vicomte Mermet, de Sol de Grisolles, le comte Villatte, le vicomte de Villiers.

Maréchaux de camp : le vicomte de Boislandry, le comte de Caraman, de Combault-d'Auteuil, le comte de Durfort, le comte Dumoulin, le comte Deschabert, le baron de Gressot, le baron de Glandevès, le Bernon de Montélégier, le comte de Léautaud-Donnine, le vicomte de Gauville (le Pellerin), le baron Levavasseur, de la Borde de Lesgo, le marquis de la Maisonfort, le comte de Mesnard, le comte

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1787. (Voir t. II, p. 407.)

(2) Porté à la fois sur les registres de la guerre et de la marine. Était gouverneur de la Martinique.



Morard-Darces, le comte de Pellan, de Planelli de Maubec, le marquis de Puivert, Fleuriot de la Fleurière, le marquis de Romance, le marquis de Rochemore, le baron Rambourgt, le comte Wall, le marquis de Villaret.

Pour faits de guerre (campagne d'Espagne).

Lieutenants généraux : le comte Bourck, le vicomte de Bonnemains, le comte Grundler, le comte Molitor (1), le vicomte Obert, le vicomte Dode de la Brunerie (2), le vicomte Domon, le vicomte Tirlet.

Maréchaux de camp : le comte de Bourbon-Busset, le comte des Cars, le comte Meynadier, le baron de Mériage, le duc de Dino (Périgord), le comte de Quinsonas, le baron Druault, le baron Desprez, le vicomte de Saint-Mars, le baron Vincent.

Service de la marine;

Contre-amiraux : le baron Baudin, le baron Molini, le comte Castellet de Monnier (en retraite).

Capitaine de vaisseau : du Plessis-Parscau.

1824. Il n'y eut point de promotions dans le service de terre.

Service de la marine : le vicomte de Segonzac (Bardon), contre-amiral honoraire.

Faits de guerre, campagne d'Espagne :

Le baron Duperré, contre-amiral.

Grand's-croix. 1814. *Service de terre;*

Maréchal : Kellermann, duc de Valmy.

Lieutenants généraux : le marquis d'Autichamp (Thérèse-Louis de Beaumont), le marquis de Bouzols (Montaigu), le comte de Cély, le marquis de Champigny, le comte Étienne de Damas (depuis duc) (3), le comte de Noue, le comte Du-

(1) Maréchal de France dans la même année.

(2) Depuis maréchal de France.

(3) Compris sur le tableau des lieutenants généraux de l'armée royale, et em-

lau, le comte de Freytag, le baron de Jobal, le marquis de la Vaupalière (Maynard), le marquis de Mauroy, le marquis de Vaubecourt (de Nettancourt-Haussonville).

ployé à l'état-major de S. A. R. Mgr duc d'Angoulême, comme gentilhomme de sa chambre, par lettres-patentes datées d'Hartwell le 14 mars 1814, classé parmi les lieutenants généraux par ordonnance du 22 juin 1814, premier gentilhomme de la chambre de Mgr duc d'Angoulême et décoré du brassard de Bordeaux, même année ; aide de camp de S. A. R. le 27 février 1815, commissaire du roi à Toulouse, et gouverneur civil et militaire des 11e et 25e divisions militaires le 5 mars 1815; arrêté à Toulouse avec M. de Vitrolles, par ordre du comte de la Borde, commandant de la division, à la nouvelle de l'entrée de Napoléon à Paris, et conduit en Espagne ; rentré en France le 8 juillet 1815, à la tête de dix-huit cents Basques, il prit possession de Bayonne au nom du roi, et refusa l'appui du comte de l'Abisbal, qui lui offrait de marcher avec l'armée espagnole tout entière et de se mettre sous ses ordres ; pair de France au mois d'août 1815, gouverneur de la 23e division militaire au mois de septembre ; duc le 26 décembre, jour de sa fête ; gouverneur de la 2e division militaire en 1816, aide de camp honoraire de Mgr duc d'Angoulême en 1817, chevalier des ordres du roi en 1824, admis au traitement de réforme le 20 août 1830, retraité le 20 juin 1832, mort en 1846, âgé de quatre-vingt-douze ans. Outre les campagnes citées tome II, page 595, et plus haut page 6, il avait fait celles de 1778 et 1779 sur les côtes, de 1792 à 1801 en émigration, et de 1815 en Espagne. Lors de l'entrée à Bordeaux de Mgr duc d'Angoulême, le 12 mars 1814, le comte de Damas était aux côtés de S. A. R., avec le duc de Guiche et le vicomte des Cars (aujourd'hui duc) ; et, pendant les quinze années de la restauration, il fut l'ami et le conseiller fidèle du prince auquel il avait voué sa vie, n'employant son crédit que pour faire le bien. Bon et indulgent, homme de tête et de cœur, il eut ce rare privilége qu'il compta beaucoup d'amis et ne se fit pas un ennemi. Lors de l'exécution du maréchal Ney (nous étions bien jeune alors) il nous dit des paroles qui sont restées gravées dans notre mémoire. Les voici, et nous les rapportons parce qu'elles expliquent un acte cruellement reproché à la restauration : « Mon enfant, vous vivrez probablement plus longtemps que moi, et l'on parlera de la mort du maréchal Ney. Quant à moi, comme pair de France je l'ai condamné : c'était mon devoir. Le code militaire est inflexible : désertion à l'ennemi, la mort. Le maréchal avait accepté du roi le commandement des troupes ; il les a fait tourner : il est tombé sous l'application de la loi. On dira que le roi pouvait lui faire grâce. On ne connaît pas les difficultés du moment ; on ne sait pas que le maréchal Macdonald écrit tous les jours au roi que, si l'on ne fait pas quelques exemples, il ne répond pas du licenciement de l'armée de la Loire. » Voilà comment la clémence de Louis XVIII fut enchaînée.

Lorsque le maréchal Soult publia son Mémoire justificatif en 1815, M. le duc de



Maréchaux de camp : le marquis de Monspey, le comte de Mun.

Service de la marine ;

Vice-amiraux : le comte de Vaugiraud, le comte Bernard de Marigny, de Bruyère de Chalabre, le comte de Médine, le comte de Charitte (vétérans de la guerre d'Amérique).

Contre-amiral : le baron de Suzannet.

1815. *Service de terre ;*

Lieutenants généraux : le comte d'Albignac, le comte de Bonsol, le comte de Briou, le comte de Beaupoil Saint-Aulaire, le vicomte Barentin de Montchal.

Maréchal de camp : le comte de Tenteniac (1).

Il n'y eut point de promotion dans la marine.

1816. *Service de terre ;*

Damas voulut bien nous le donner à lire, en ajoutant : « Je ne sais pas le fond de la pensée de Soult, mais il a raison quand il dit que les troupes rassemblées en Savoie, et que Napoléon a trouvées sur son chemin, étaient réunies par suite d'une dépêche envoyée de Vienne par M. de Talleyrand. M. de Talleyrand demandait qu'on simulât un mouvement, destiné à emporter auprès du congrès la restauration de la maison de Bourbon au trône de Naples (*a*). »

(1) Nom illustre et cher à la Bretagne. Deux Tenteniac étaient au combat des Trente.

(*a*) La mère de M. le duc de Damas, née Marie-Louise de Menou, habitait le château de Menou en Nivernais, au moment de la Révolution et de l'émigration de ses enfants. Elle fut rejointe dans sa retraite par sa fille, Mme Augustine de Damas, supérieure du couvent de la Visitation à Moulins, chassée de sa sainte demeure par une populace en délire. Ces deux admirables femmes bravèrent la tempête dans l'intérêt de ceux qui étaient au loin, et la tempête, chose assez rare pour être remarquée, passa au-dessus de leurs têtes sans les atteindre, mais elle atteignit les absents, et le château de Menou fut mis aux enchères comme bien d'émigrés, du moins en partie. La comtesse de Damas et sa fille n'hésitèrent pas et se portèrent acquéreurs de ce château, dont une portion leur appartenait, aux termes des lois. A force d'économie et de privations, elles parvinrent à satisfaire le fisc. Aucun sacrifice ne leur coûta, et la terre, disputée à la famille, resta à ceux qui en étaient les véritables maîtres. En 1814, les deux fils de la comtesse de Damas rentrèrent avec les princes de la maison de Bourbon. L'un ne toucha la terre de France que pour mourir ; le cadet (celui dont nous parlons), fut plus heureux. La comtesse de Damas n'existait plus ; mais sa fille remit, avec une simplicité touchante, au frère pour lequel elle avait vécu, la terre qu'elle avait disputée à la Révolution. Ce qu'elle désirait, c'était de retourner dans la sainte maison où elle avait passé sa jeunesse ; mais l'État avait installé des corps administratifs dans cette demeure vouée à la prière. Déçue dans son espérance, elle fonda le couvent de la Charité-sur-Loire, où elle continua les bonnes œuvres dont sa vie entière fut semée. *Extrait du rapport des travaux de la Société du Berry, preuves de l'histoire de la maison de Menou, rapport du docteur Fauconneau-Dufresne*, brochure in-8°, 1858, pages 9 et 10.)



Maréchaux : Oudinot, duc de Reggio; le comte Gouvion Saint-Cyr.

Lieutenants généraux : le marquis de Balivière, Bidet de Juzancourt, le baron de Bachmann, le marquis de Crenolle (de Quingo), le comte de Durfort, le duc d'Havré et de Croï, le comte de Nantouillet, le comte de Précy (Perrin), le marquis de Rivière.

Service de la marine ;

Le vicomte Dubouchage, lieutenant général, ministre de la marine.

Le comte de Ferrières, chef de division des armées navales.

Nous avons fait mention, au rang des commandeurs (1), de la nomination des princes (10 juillet 1816).

Par ordonnance du même jour, la grand'croix de Saint-Louis leur fut conférée.

1817. *Service de terre ;*

Maréchal : le comte Pérignon.

Lieutenant général : le comte d'Aboville.

Maréchal de camp : le chevalier d'Yvory.

Il n'y eut pas de promotion dans la marine.

1818. *Service de terre ;*

Maréchal : le comte Serrurier.

Lieutenants généraux : le comte de Lanan, le marquis de la Tour-Maubourg (Victor), le marquis Maison.

Service de mer ;

Vice-amiral : le comte Truguet.

1819. *Lieutenant général* : le baron Seroux (porté à la fois à la guerre et à la marine).

1820. *Service de terre ;*

Maréchaux : le duc de Bellune, le duc de Tarente, et le duc de Raguse.

(1) Voir plus haut, pp. 272 et 273.



Lieutenants généraux : le marquis d'Ecquevilly (Hennequin) et le marquis de Thumery.

Service de mer ;

Vice-amiraux : le comte Burgues de Missiessy, et le marquis de Sercey.

1821. *Service de terre ;*

Lieutenants généraux : le comte Dupont (Pierre), le marquis Law de Lauriston, le comte de Bordesoule, le comte de Gibon-Kérisouet, le comte de Saint-Marsault (Gréen), le comte O'Connell.

Service de mer ;

Contre-amiral honoraire : le comte Levasseur de Villeblanche.

1822. *Service de terre ;*

Lieutenants généraux : le vicomte d'Agoult, le comte Charles d'Autichamp, le marquis de Clermont-Gallerande, le comte Roger de Damas, le comte du Plessis (Vigoureux), le marquis de la Grange, le comte de la Galissonnière, le marquis Le Tourneur, le baron de la Rochefoucauld.

Maréchal de camp : le comte de Talleyrand-Périgord (Bozon).

Service de mer ;

Vice-amiral : le comte de Rosily-Mesros.

1823. *Service de terre ;*

Maréchal : le duc de Conegliano (fait de guerre, campagne d'Espagne).

Lieutenants généraux : le marquis de Cherisey, le vicomte de Croismare, le comte de Caumont, le comte de Coutard, le vicomte de Clermont-Tonnerre, le marquis du Hallay, le comte Despinoy, le marquis de Jumilhac, le comte de Laferrière (Lévesque), le comte O'Mahony, le baron de Pujol, le chevalier de Rebourgueil, le vicomte de Sesmaisons, le comte de Sapinaud.



Maréchaux de camp : le comte de Bernes, et le comte de Lussac.

Faits de guerre (campagne d'Espagne) :

Lieutenants généraux : le prince de Hohenlohe, et le comte de Loverdo.

Service de mer ;

Vice-amiraux : le comte d'Augier, et le comte Drée de la Serrée (ce dernier en retraite).

1824. Il n'y eut pas de promotion dans l'armée de terre.

Service de mer ;

Vice-amiral : le comte de Gourdon.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeurs :

1815. De Hauteville de Cannac, maréchal de camp.

1817. Le baron de Wurmser, maréchal de camp.

1821. Le baron de Mallet, de Pillichody-Bavois, le vicomte de Rohan-Chabot, maréchaux de camp.

1822. Micheli de Châteauvieux, lieutenant général.

1823. Le baron Campredon, lieutenant général.

Grands'-croix :

1814. Le marquis de Lullin de Châteauvieux, maréchal de camp.

1823. Le baron de Mallet et le baron de Wurmser, maréchaux de camp.

CHAPITRE VII.

Règne du roi Charles X. — Chevaliers de Saint-Louis, nommés de 1825 à 1830. — Dignitaires promus dans la même période. — Ordonnances concernant l'ordre de Saint-Louis.

L'avénement du roi Charles X fut salué par des acclamations universelles, auxquelles se mêlaient les regrets donnés au roi qui mourait, après avoir sauvé la France, après lui avoir rendu la paix, après l'avoir faite libre!

« Français! disait M. de Chateaubriand, ne tremblez pas pour votre destinée; le roi est mort, mais le roi est vivant; *le roi est mort, vive le roi!* c'est le cri de la vieille monarchie, c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

« Un double principe est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'État. C'est à la loi salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étaient si convaincus de l'excellence de cette loi que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel. A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine était grosse; elle pouvait porter ou ne pas porter le roi dans son sein ; en attendant, on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna en l'absence de l'homme. Certes, il peut s'appeler immortel, un État qui a vu le sang d'une même race passer de Robert le Fort à Charles X. »

Peu d'hommes furent aussi séduisants que le roi Charles X. Grand, élancé, bien fait de sa personne, parfait cavalier, aimable, bienveillant, généreux, il portait vertement ses soixante-sept ans, et le charme de son esprit égalait les grâ-



ces de sa personne. On le surnomma le *roi-chevalier*, *Charles le bien-aimé*, et jamais surnoms ne furent mieux appliqués.

Quelques instants après la mort de son royal frère, Charles X partit pour Saint-Cloud, avec les princes de la famille, et le lundi 27 septembre il fit son entrée à Paris. « C'est avec un sentiment profond de douleur et de joie que j'entre dans ces murs, au milieu de mon bon peuple, dit-il au préfet, M. le comte de Chabrol; de joie, parce que je sais bien que je veux employer, consacrer jusqu'au dernier de mes jours pour assurer et consolider son bonheur. » Ce fut le programme de son règne, programme méconnu par la France ingrate.

Son entrée fut triomphale. La foule encombrait les boulevards, les quais, les rues. Sur le passage du cortége royal, toutes les maisons étaient décorées de drapeaux fleurdelisés. Le roi, à cheval, marchait au pas. De toutes parts on n'entendait que les cris de *Vive le roi! Vive Charles X!* C'était une admirable reproduction de l'entrée de Louis XVIII, le 3 mai 1814.

Quelques jours après, le roi passa une grande revue au champ de Mars, et comme les lanciers de l'escorte écartaient, avec la hampe de leurs lances, ceux qui s'avançaient trop, Charles X, s'étant aperçu de ce mouvement, poussa son cheval jusqu'aux soldats, et s'écria : *Mes amis, point de hallebardes!* Un cri unanime de *Vive le roi!* répondit à cette généreuse confiance, et le roi et son peuple arrivèrent pêle-mêle aux grilles de l'École militaire.

Charles X alla visiter l'hôtel des Invalides. Après avoir entendu à la chapelle le *Domine, salvum fac regem*, il se rendit au réfectoire où les officiers invalides étaient à table. Il prit un verre plein de vin, et, l'élevant, il dit : « Je bois à la santé de Messieurs les officiers et de tous les invalides; c'est boire à la gloire de la France. » Puis, il descendit dans la cour, où



étaient rangés tous les sous-officiers et soldats invalides, passa dans les rangs, appela nominativement dix de ces vétérans des guerres de l'empire, et, en leur remettant la croix d'honneur, il ajouta : « Vous l'avez méritée par vos services, et j'ai voulu vous la donner moi-même. »

Le roi se rendit à l'exposition des tableaux, sans y être attendu, et il voulut que, pendant sa visite, les portes restassent ouvertes à la foule. « Aujourd'hui, dit-il, je vais me promener au milieu de ma famille. »

Charles X alla voir la coupole de Sainte-Geneviève, que M. Gros venait de terminer. « Monsieur, dit-il à ce peintre célèbre, il y a là plus que du talent, il y a du génie. » Puis, en se retirant, il ajouta, avec cette grâce qui double le bienfait : « En entrant ici, Monsieur, je vous ai dit M. Gros ; mais je vous prie de trouver bon qu'au moment de vous quitter je vous dise : *M. le baron Gros;* j'ai donné ordre à mon garde des sceaux de vous en expédier le brevet. Il est impossible d'être plus satisfait que je ne le suis de votre magnifique ouvrage ; c'est un monument que vous avez élevé à la France. »

Un autre chef d'école, Girodet, étant mort à la même époque, M. de Chateaubriand, par ordre du roi, déposa sur le cercueil la croix d'officier de la Légion d'honneur, que Sa Majesté avait résolu de décerner, lors de la clôture du salon, à l'auteur de tant de chefs-d'œuvre.

Enfin, à l'ouverture de la session des Chambres, il finit son discours par les paroles suivantes : « Je veux que la cérémonie de mon sacre termine la première session de mon règne. Vous assisterez, Messieurs, à cette auguste cérémonie. Là, prosterné au pied du même autel où Clovis reçut l'onction sainte et en présence de celui qui juge les peuples et les rois, je renouvellerai le serment de maintenir et de faire observer les lois de l'État et les instructions octroyées par le roi, mon frère ; je remercierai la divine Providence d'avoir daigné se

servir de moi pour réparer les derniers malheurs de mon peuple, et je la conjurerai de continuer à protéger cette belle France, que je suis fier de gouverner. »

Tel était le caractère du roi Charles X. Comme tous les princes de sa race, il aimait avec passion la France, et cet amour éclatait dans tous ses discours, comme dans toutes ses actions.

A l'occasion de son sacre, il fit une nombreuse promotion dans l'ordre de Saint-Louis, et parmi les nouveaux chevaliers se trouvaient les officiers suivants :

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1825.

Garde royale, *infanterie ;*

Capitaines : de Monchy (Antoine-Hyacinthe-Alexandre) (4e); Janin de Gabriac (Louis-Bruno) (4e) (1); le comte de Lambertye (Adolphe-Georges-Balthazard) (2e) (2); Ballon (Marie-Théodore) (6e) (3).

(1) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine le 30 avril 1813, dans la garde le 18 décembre 1822. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 172.)

(2) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine dans la garde, à la formation, le 23 octobre 1815; breveté, chef de bataillon le 8 janvier 1818. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 165.)

(3) Né à Eauze (Gers) en 1788. Élève à l'École de Saint-Cyr; sous-lieutenant au 3e voltigeurs de la jeune garde impériale en 1809; sous-adjudant-major en 1810, lieutenant en 1811 ; aide de camp du général Longchamp, chevalier de la Légion d'honneur, et capitaine en 1812; capitaine à la légion de la Côte-d'Or (devenue 11e de ligne) en 1817; passé au 6e de la garde royale en 1823; chef de bataillon au 37e de ligne en 1828, rang de 1823; officier de la Légion d'honneur en 1829; lieutenant-colonel du 23e de ligne en 1830; colonel du 33e en 1834, maréchal de camp en 1839, commandeur de la Légion d'honneur en 1841, général de division en 1848, passé dans le cadre de réserve en 1853, mort à Toulouse au mois de novembre 1859, âgé de soixante et onze ans. — Campagnes: 1809 en Allemagne, 1810 et 1811 en Espagne, 1812 en Russie, 1814 en France, 1828 et 1829 en Morée, 1830 et 1831 en Afrique. Blessé d'un coup de feu au pied gauche, lors de la répression, à Paris, de l'émeute du 12 mai 1839. (*Moniteur de l'armée du* 6 décembre 1859.)

Cavalerie ;

Chefs d'escadron : le vicomte d'Aubigny (Achille-Louis-Charles-Alexandre de Morell) (1[er] grenadiers à cheval (1); Clément (Hugues-Claude-Joseph) (gendarmerie d'élite) (2).

Capitaine : de Sarcus (Amédée) (dragons de la garde) (3).

Armée de terre ;

Maréchaux de camp : le comte d'Hautefeuille (Eugène) (4); le baron Vasserot de Vincy (Albert) (5).

Lieutenant-colonel : le comte de Bombelles (Charles-René).

Chefs de bataillon : le baron Ferrand de Saligny (François-Gabriel) (état-major) (6); Horric de Beaucaire (Charles-Léon) (30[e] de ligne) (7); d'Uzer (François-Louis-Auguste-Philippe) (15[e] de ligne); d'Esparbès de Lussan (Louis-André-Désiré) (état-major) (8); de Crèvecœur (Armand-Louis-François-Asselin) (artillerie) (9).

(1) Breveté lieutenant-colonel. (*Fiches de classement.*)—Petit-fils du grand-croix de 1775 (*voir* t. I, pp. 658 et 659), et petit-neveu du héros de Saint-Cast (*voir* même volume, p. 472).

(2) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel de la 8[e] légion de gendarmerie, à Moulins, le 16 août 1826, rang dans l'armée du 17 octobre 1821. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 224.)

(3) Breveté chef d'escadron ; il fut reçu par son colonel, M. le marquis de Castelbajac. (*Fiches de classement.*)

(4) Nommé le 6 avril 1825, pour prendre rang du 6 août 1814, date de sa réception par Mgr le duc de Berry.

(5) Protestant, il reçut la croix du Mérite militaire.—Aide de camp suisse de Mgr le duc de Bordeaux. (*Fiches de classement.*) — Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite militaire. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 26.) — Voir plus loin aux dignitaires.

(6) Chef de bataillon le 3 avril 1814, attaché à la 18[e] division militaire (Dijon), chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 47.)

(7) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du 18[e] léger le 6 janvier 1826. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 338.)

(8) Chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon le 18 septembre 1814, attaché à l'état-major de la 1[re] division militaire (Paris). (*Annuaire militaire de* 1830, p. 47.)

(9) Attaché à l'état-major du ministre de la guerre. (*Fiches de classement.*) —



Capitaines : Onfroy (François-Augustin-Benjamin) (21e de ligne); Latapie de Gerval (Jean-Charles) (58e de ligne); Jacquinot de Presle (François-Charles-Nicolas) (état-major); de Kermorvan (Charles-Fidèle Le Borgne) (en retraite) (1); de la Gorce (Pierre) (en retraite); Dufort (Jacques-Marie-Henri) (état-major des places); Bourgeois (Pierre-André) (21e de ligne); Vaillant (Jean-Baptiste-Philibert) (génie) (2); Lallemand de Villehaut (Jean-Baptiste-Élisabeth) (invalide); Guillemot (Joseph-Barthélemy-Prosper) (44e de ligne); Filippi (François) (3e d'artillerie à pied) (3); Marquet (Jérôme-Remy) (8e d'artillerie à pied).

Lieutenant : de Richemont (Nicolas-Pichon).

lieutenant-colonel du 5e régiment d'artillerie (nouvelle formation), chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 545.)

(1) Capitaine d'artillerie en retraite. (*Fiches de classement.*)

(2) Élève à l'École polytechnique en 1807.—Sous-lieutenant, élève du génie en 1809, lieutenant en 1811, capitaine en 1812. — Chef de bataillon en 1826. — Lieutenant-colonel en 1831. — Colonel en 1833. — Maréchal de camp en 1838. — Lieutenant-général en 1845. — Grand-croix de la Légion d'honneur en 1849. — Maréchal de France en 1851. — Sénateur. — Grand maréchal du palais en 1852. — Ministre de la guerre, du 11 mars 1854 au 5 mai 1859. — Campagnes ; 1811, Dantzig; 1812, Russie; 1813, Allemagne (prisonnier de guerre au combat de Kulm); 1815, armées du Nord et de la Loire; 1830, expédition d'Alger; 1831 et 1832, Belgique ; 1838, 1839, Afrique; 1849, siége de Rome; 1859, Italie. — Employé aux travaux de défense de Dantzig en 1811, à ceux de Paris en 1815. — Blessé au siége du fort de l'Empereur en 1830. — Chef d'état-major du génie à l'armée du Nord en 1831 ; siége de la citadelle d'Anvers. — Directeur supérieur des fortifications, et commandant des troupes du génie en Algérie en 1838. — Commandant l'École polytechnique en 1839. — Directeur des travaux des fortifications de Paris (rive droite) en 1840. — Inspecteur général du génie. — Président du comité des fortifications. — Inspecteur général des travaux de défense nationale en 1848. — Commandant en chef le génie au siége de Rome. — Membre du conseil privé. — Major général de l'armée d'Italie le 5 mai 1859. — Commandant en chef l'armée d'occupation le 25 juillet suivant. (*Annuaire militaire de* 1860, p. lxiij.) — Aide de camp de M. le lieutenant général baron Haxo, reçu par ce général. (*Fiches de classement.*) — Comte du Saint-Empire romain; ministre de la maison de l'empereur en 1860.

(3) Capitaine d'artillerie le 14 février 1813, capitaine au 9e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 518.)



Anciens officiers : de Gourmont (Louis-Auguste) (1); Viennet-Mauclerc (Anne-Antoine-Jean-François-Marie-Amédée); de Beaumont (Jean-Marie-Charles); de Fontenay-Maupertuis (André); le marquis de Geoffre de Chabrignac (Jacques-Joseph-Henri-Louis-Laurent) (2); Lallemand de Kergonan (François-Marie).

Sous-intendant militaire : Ferrand de Saligny (Fulgence-Maurice) (3e classe) (3).

Cavalerie ;

Lieutenant-colonel : de Clermont-Mont-Saint-Jean (Joseph-Claude) (hussards de la Meurthe, 2e) (4).

Chefs d'escadron : de Mamony (Armand-Louis-Xavier-Arbory) (hussards de Chartres); le baron d'Hannecourt (5).

Capitaines : Chompré (Dominique-Maurice) (dragons de la Garonne) (6); le marquis de Lally-Tolendal (Trophime-Gérard) (7); de Bourzac (de la Cropte) (dragons de la Manche, 7e) (8);

(1) Il fut reçu par M. de Gourmont. (*Fiches de classement.*)

(2) Émigré, ancien officier aux dragons de Condé, petit-neveu du chevalier de 1734 (*voir* t. II, p. 22), fils aîné du chevalier de 1769 (*voir* t. I, p. 587); mort au château des Roches le 16 août 1858, dans sa quatre-vingt-septième année.

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, attaché à l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 42.)

(4) Comte, chevalier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel le 1er juillet 1814. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 480.)

(5) Ancien chef d'escadron, capitaine, commandant la vénerie. (*Fiches de classement.*) — D'Hanneucourt, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 64.)

(6) Chef d'escadron aux cuirassiers de la reine (1er) le 21 décembre 1828, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 456.)

(7) Ancien capitaine de cuirassiers, pair de France. (*Fiches de classement.*)

(8) Officier de la Légion d'honneur, capitaine au 2e grenadiers à cheval de la garde le 3 février 1828, rang de chef d'escadron, capitaine le 6 septembre 1814. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 188.) — Services de 1806, neuf campagnes, chevalier de la Légion d'honneur le 24 octobre 1814, officier le 23 octobre 1823, en Espagne. (*Registre du 2e grenadiers de la garde.*) — Marquis de Bourzac, par la



Lauverjat (Joseph) (7e escadron, train d'artillerie) (1).

Service de la marine;

Lieutenants de vaisseau : Fremin-Dumesnil (Gabriel); Dumont-Durville (Jules-Sébastien-César) (2); Hamelin (Ferdinand-Alphonse) (3); Baudin (Louis-Stanislas); Mathieu (Louis-Aimé) (4).

mort de son frère, chevalier en 1822 (voir plus haut, p. 246), et décédé à son tour en 1859.

(1) Capitaine le 18 juillet 1821. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 568.)

(2) Capitaine de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Plus tard, contre-amiral. — Auteur d'un *Voyage autour du monde.* — Une des victimes de l'accident du chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche). — Chargé, en 1830, de conduire le roi Charles X en Angleterre, il n'eut point pour le prince, qui était son maître la veille, les égards et le respect que l'on doit au malheur. Une corvette escortait, ou plutôt surveillait le bâtiment que commandait M. Dumont-Durville, et elle était prête, au premier signal de cet officier, à couler bas ce bâtiment, si le roi tentait de s'échapper, ou si un mouvement en sa faveur éclatait à bord.

(3) Entré au service en 1806, aspirant en 1808, enseigne de vaisseau en 1812, lieutenant de vaisseau en 1821, capitaine de frégate en 1828, capitaine de vaisseau en 1836, contre-amiral en 1842, vice-amiral en 1848, amiral de France en 1854, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, ministre de la marine le 19 avril 1855. (*Annuaire de la marine de* 1860, pp. 3, 16 et 487.) — Dans l'*Almanach royal de* 1830, p. 672, M. le capitaine de frégate Hamelin est porté avec la désignation de chevalier de Malte, et la croix de Saint-Louis qu'il avait reçue en 1825, n'est point indiquée; ce doit être le fait d'une erreur d'impression. — M. le vice-amiral Hamelin a commandé en chef la flotte expéditionnaire, qui transporta en 1854 une armée française en Crimée. Il prit une part glorieuse et active aux opérations du siége de Sébastopol, jusqu'au moment où, nommé amiral, il rentra en France, et fut remplacé dans son commandement par le vice-amiral Bruat. — M. l'amiral Hamelin est neveu du vice-amiral baron Hamelin, chevalier de Saint-Louis en 1814, porté plus haut, p. 165.

(4) Nommé le 22 mai 1825, il fut reçu, le 7 juin, par le contre-amiral Halgan, directeur du personnel au ministère de la marine. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 150.) — Mathieu (Pierre-Louis-Aimé). — Né à Lyon le 1er août 1790, — Mousse, à douze ans, en 1802, sur la frégate *la Sémillante.* — 1808-1809, novice et aspirant de seconde classe. — De 1809 à 1813, aspirant de première classe, et enseigne de vaisseau. — Lieutenant de vaisseau en 1821. — Capitaine de la 4e compagnie du 14e équipage de ligne en 1826. — Commandant la gabarre *la Lionne*, de 1826 à 1828. — Capitaine de frégate en 1829. — Commandant la



Audren de Kerdrel (Charles-Marie-Gaspard), enseigne de vaisseau en retraite.

Ferrary-Mauritte (Aimé), commissaire de la marine en retraite.

corvette *la Dordogne*, en 1830. — Commandant la frégate *la Bellone*, de 1831 à 1833. — Capitaine de vaisseau en 1837; gouverneur de la Martinique, du 18 juin 1844 au 29 février 1848. Contre-amiral en 1846. — Directeur général du dépôt des cartes et plans du ministère de la marine depuis le 10 décembre 1849.—Président du comité hydrographique et de la commission supérieure pour le perfectionnement de l'enseignement de l'École navale, membre de la commission des phares, membre du Bureau des longitudes. — Chevalier de la Légion d'honneur le 28 avril 1821, officier le 18 avril 1843, commandeur le 9 février 1846 : décoré de la médaille de Sainte-Hélène. — Chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de Rome; chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Stanislas, de Russie; chevalier (commandeur) du nombre extraordinaire de l'ordre royal et distingué de Charles III d'Espagne; chevalier du Saint-Sépulcre, portant le collier d'or; commandeur de l'ordre de la Couronne de fer.

De 1801 à 1802, croisière sur la côte d'Angleterre. — De 1802 à 1803, voyage sur les côtes de l'Océan. — 1808, 1809, campagne de Corfou, et fréquents appareillages. — 1809 à 1813, campagne à Barcelone, et diverses évolutions. — 1813 à 1814, voyage à Gênes et sur les côtes d'Italie. — 1814, évolutions dans l'armée de Toulon. — 1814, expédition de Corfou, pour la remise de cette place. — 1816, 1817, 1818, campagnes hydrographiques dans la Méditerranée. — 1820, 1821, 1822, 1824, 1826 à 1828, campagnes hydrographiques. — 1830, expédition d'Alger. — 1831 à 1833 dans la Méditerranée et à Lisbonne. — 1820 à 1821, 1821 à 1822, 1822 à 1824, 1824 à 1826, 1828 à 1829, 1830 à 1831, au dépôt des cartes et plans. — A commandé la frégate *la Bellone*, d'avril 1831 à 1833. A commandé sur cette frégate la station du Tage, pendant un an, avec la corvette *l'Héroïne* sous ses ordres. A commandé la frégate *l'Hermione* et la station des côtes des Cantabres, en Espagne, de juillet 1833 à 1840. A commandé le vaisseau *le Marengo*, dans l'escadre de Toulon, d'avril 1842 à 1843; puis le vaisseau *l'Inflexible* dans la même escadre, jusqu'en juin 1844.

Un combat sur la frégate *la Sémillante* contre les frégates anglaises *l'Amélia* et *le Saint-Fiorenzo*, devant Belle-Isle. — Différents engagements avec des péniches anglaises. — Détaché en 1826 avec la compagnie du 14e équipage de ligne qu'il commandait sur le brick *le Faune*, et ensuite sur le brick *le Lynx*; il commandait ces deux bâtiments qui étaient destinés à l'instruction des marins des équipages de ligne.

Gendre du contre-amiral Rolland (voir plus haut, p. 164), frère de Son Eminence Mgr le cardinal Mathieu, sénateur, archevêque de Besançon.



De Méhérenc-Saint-Pierre (Guillaume-Bernard-Marie), ancien officier d'administration de la marine et ancien officier de milice aux Antilles.

De Solages (Paulin-Guillaume-Auguste), ancien officier de marine. — Reçu par le comte de Puységur, pair de France (1).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1826.

Le duc de Mahon (Louis de Crillon), lieutenant général honoraire; le comte de Chalus (René-Augustin), maréchal de camp; le marquis de Rastignac, pair de France; le comte de Montlivault (Casimir-Marie-Victor Guyon de Diziers), ancien officier, conseiller d'État, préfet du Calvados.

D'Aubigny (Adolphe-Louis-Geneviève-Firmin Delattre), capitaine (breveté chef de bataillon) au régiment d'artillerie à pied de la garde royale (2); de Ville (Charles-Louis), capitaine au 8e régiment (2e suisse) de la garde royale (3).

D'Olivier de Pezet (Albert-Joseph-Augustin), capitaine au 1er régiment du génie; Geofroy (Jean-Baptiste-Grégoire), capitaine au 6e de ligne (4); Filippi (Jean-Étienne), capitaine

(1) Comte de Solages. — Élève de première classe en 1790. — Embarqué, même année, sur *la Belette*, escadre de Ligondès. — Débarqué à Naples en 1792. — A servi jusqu'en 1798, sur les vaisseaux de l'ordre de Malte, — ensuite à Barcelone. (*Archives de la famille.*)

(2) De Lattre d'Aubigny, chef de bataillon d'artillerie du 1er novembre 1817, chevalier de la Légion d'honneur, aide de camp de M. le lieutenant général baron Berge. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 515.)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 8e de la garde le 15 novembre 1820. — (*Annuaire militaire de* 1830, p. 184.) — Services de 1808 : huit campagnes; blessé d'un coup de feu à la Bérésina; blessé d'un coup de sabre sur le front le 10 décembre 1812 à la retraite, et d'un coup de sabre à la main gauche, qui le prive de l'usage de deux doigts. (*Registre du 8e régiment, garde royale.*)

(4) Capitaine du 18 décembre 1815, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 248.) — Entré au service en 1809, retraité lieutenant-colonel.



au 10e léger (1); de Grimouville-Larchant (Félix-Victor), capitaine d'infanterie en réforme (2); Cappone dit *Marengo* (Gaspard-Joseph-Marie), capitaine à l'école royale spéciale militaire (3).

Anciens officiers : d'Espinay-Saint-Luc (Louis-Alexandre) (4); de Labat-Lauzac de Savignac (5); le comte de Boulbon (Henri-Émile-Charles-Louis-Michel-Raoul Raousset); le comte de Rosières-d'Euvesin (Jean-Jacques-Louis-Emmanuel) (6).

Cavalerie;

Capitaines : de Sambœuf (Louis-René-Robert) (8e cuirassiers) (7); de Rostaing (Eugène-Claude-Jean-Guillaume-Brun) (7e chasseurs à cheval) (8); le vicomte de Menou (Amédée-

(1) Capitaine du 20 novembre 1816. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 348.)

(2) Baron (*Titres de la famille*). — Il fut reçu par M. de Grimouville-Larchant, ancien officier (*Fiches de classement*), chevalier de 1816. (Voir plus haut, p. 210.)

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 25 décembre 1813. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 646.)

(4) Il fut reçu par M. le marquis d'Espinay Saint-Luc (*Fiches de classement*), chevalier de Saint-Louis de 1814. (Voir plus haut, p. 115.)

(5) Porté chevalier du 29 octobre, sans désignation de grade, reçu le 31 décembre (*Fiches de classement*). — On le retrouve au registre des étrangers, avec cette mention : « Officier des Hulans britanniques. »

(6) On nous a signalé cet officier comme ayant servi dans Royal-Lorraine. Voici la mention du registre : « De Rosière de Veuzin (Charles-Joseph-Emile), né le 16 novembre 1765, sous-lieutenant en 1784, est à la formation de 1788. (*Registre de Royal-Lorraine, cavalerie de* 1776 *à* 1788.) — Volontaire dans Royal-Lorraine le 25 mai 1784, sous-lieutenant le 25 juillet suivant, lieutenant au 14e cavalerie le 25 janvier 1792. Note au crayon : émigré dans le courant de cette année (1792). (*Registre du* 13e *cavalerie, ci-devant Royal-Lorraine, de* 1788 à 1793.) — A abandonné le 25 janvier 1792. (*Registre du* 14e *cavalerie, ci-devant Royal-Piémont, de* 1788 *à* 1793.) — Qualifié d'Euvesin et d'Euvezin (*États militaires*); comte d'Euvezin. (*État militaire de* 1790, p. 348.)

(7) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 26 février 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 443.)

(8) Brun de Rostaing, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 26 février 1823. (*Idem*, p. 466.)



Louis-Henri) (non-activité); de Corday (Jules-Frédéric) (en réforme).

Service de mer;

Lemoyne de Sérigny (Amédée-Ferdinand-Honoré-Marie), ingénieur de la marine (1); Allègre (Louis-David), enseigne de vaisseau en retraite.

Le duc de Caderousse-Gramont (Emmanuel-Marie-Pierre-Félix-Isidore), maréchal de camp honoraire; Petiet (Pierre-Claude), maréchal de camp en retraite (2).

Lieutenant-colonel : de l'Aubépin (Noël-Théodore Le Lieurre) (3e de ligne) (3).

(1) L'orthographe du nom est le Moyne de Sérigny. (*Titres de la famille.*)

(2) Reçu par MONSIEUR le 19 octobre 1814. (*Fiches de classement.*) — Prend rang de sa réception.

(3) Officier de la Légion d'honneur, lieutenant colonel du 19 novembre 1826. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 243.) — Chevalier de Saint-Ferdinand de seconde classe. — Son régiment fit partie de l'expédition d'Alger, en 1830. — Il le commandait alors par intérim, et demanda qu'il formât l'avant-garde de l'armée, ce qu'il obtint; lors du débarquement, il commanda une des premières colonnes qui prirent terre. — Après les différentes affaires, qui eurent pour conclusion la prise d'Alger, il fut proposé pour le grade de colonel, mais les nominations n'étant arrivées qu'avec la proclamation de la révolution de juillet, M. de l'Aubépin refusa le commandement d'un régiment et quitta le service. — En 1832, il protesta contre le soulèvement de la Vendée; mais, le mouvement ayant éclaté, il voulut en partager les dangers, et après l'insuccès de cette tentative, il resta pendant huit mois dans les bois, pour se soustraire à la condamnation à mort prononcée contre lui. — Son frère aîné, chevalier de Saint-Louis en 1823 (voir plus haut, p. 260), avait suivi le roi à Gand en 1815. Au retour, et lorsqu'à Saint-Denis on cherchait à effrayer Louis XVIII sur l'état de la capitale, cet officier, qui avait été capitaine d'état-major de la garde nationale, offrit d'aller à Paris, ostensiblement, revêtu de son uniforme, et de sonder l'esprit de ses habitants. A force de sollicitations, il obtint l'autorisation qu'on hésitait d'abord à lui donner. Il parcourut la ligne des boulevards et les rues adjacentes, fit changer de cocarde à bon nombre de postes et revint couvert, ainsi que son cheval, de rubans blancs et de fleurs de lis. Le général marquis de Messey, dont il était l'aide de camp, le présenta au roi, auquel il rendit compte de sa mission. Sous-intendant militaire à l'École de Saumur en 1830, il déposa sa démission sur le bureau de l'intendant, au moment de la révolution de juillet, et partit pour Nantes. Le commandant en second de l'École, baron de Morell, chevalier de Saint-Louis, le fit arrêter à quatre lieues de Saumur, et, à son



Chefs de bataillon : le comte de Raguet-Brancion (Charles-Josserand) (53e de ligne) (1); Mathey (Claude-François) (en retraite); Depanis (Barnabé-Louis-Paulin) (32e de ligne) (2).

retour forcé, il faillit être tué par la populace déchaînée. En 1832, il fut arrêté dans sa terre, comme faisant partie de l'état-major du général marquis de Coislin, et dut son acquittement au talent courageux de son défenseur, M. Hennequin. (*Renseignements communiqués.*)

(1) Chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon du 12 février 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 318.)

(2) Né à Toulouse, le 14 janvier 1787. — Élève à l'École de Fontainebleau, en 1805. — Sous-lieutenant au 16e léger en 1806. — Campagnes de 1806 et 1807, en Prusse et en Pologne. — Lieutenant en 1808. — Campagnes d'Espagne de 1808 à 1814. — A la bataille de Talavera (1809), le 16e léger ayant débusqué la division anglaise du général Hill, du bois où elle avait pris position, M. Depanis s'élança un des premiers dans les rangs ennemis, et contribua puissamment à assurer le succès de cette manœuvre. — Adjudant major en 1811, il se jeta avec deux officiers et quinze dragons, à la bataille d'Albuera, sur trois compagnies espagnoles, qui mirent bas les armes. — Capitaine adjudant major même année, il se distingua au siége de Tarifa, dans une sortie des Anglais. — Il prit le commandement d'un poste très-important, dont l'officier venait d'être tué, et le conserva pendant toute l'action, jusqu'à ce que l'ennemi eût été repoussé. — Aide de camp du général baron de Saint-Pol en 1812; il fit des prodiges de valeur à la bataille de Vittoria en 1813, et y fut blessé d'un coup de feu au bras droit. — Chef de bataillon au 64e de ligne, et chevalier de la Légion d'honneur en 1813, il fut atteint devant Bayonne, le 13 décembre, d'un coup de feu à la poitrine et au bras gauche. — Mis en demi-solde en 1814, il fut rappelé le 7 juin 1815 au 64e de ligne, fit la campagne de France et rentra dans ses foyers le 27 août suivant. — Major au 32e de ligne en 1826, et chef de bataillon au même corps en 1827, il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 30 octobre, même année. — Lieutenant-colonel du 32e le 11 septembre 1830, officier de la Légion d'honneur en 1831, il fut nommé colonel du 9e de ligne en 1834. — Maréchal de camp en 1841, il fut appelé en 1842 au commandement des subdivisions de la Lozère et de l'Aveyron, et en 1848 à celui de la troisième subdivision de la 8e division militaire. Commandant une brigade d'infanterie à l'armée des Alpes le 29 août 1848, il prit, le 18 septembre suivant, le commandement de la subdivision des Basses-Pyrénées. — Retraité en 1849. — Commandeur de la Légion d'honneur en 1851. — Relevé de la retraite, et admis dans le cadre de réserve, en 1852. — Mort à Toulouse, en 1860, âgé de soixante-treize ans. (*Moniteur de l'armée du* 26 *février* 1860.)



Capitaines : Fillion (Pierre-François) (1), et Fauchier (Pierre-Antoine-Benoît) (état-major) (2) ; des Moutis de Boisgautier (François-Ambroise) (4[e] de la garde royale) (3) ; Sautereau du Part (Victor) ; Davezac (Jean-Pierre-Valentin) (64[e] de ligne) (4) ; Chardin (Antoine-Désiré) (40[e] de ligne) (5) ;

(1) Filhon, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 20 août 1813, attaché à la 7[e] division militaire. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 51.)

(2) Né à Lyon le 21 juillet 1785 ; sous-lieutenant au 47[e] de ligne en 1809 ; lieutenant en 1812 ; adjudant major à la Légion du Morbihan en 1815 ; capitaine en 1817 ; passé au corps royal d'état-major en 1818 ; chef d'escadron en 1839, retraité en 1841 : campagnes de 1809 à 1814 en Espagne et à la grande armée en Allemagne ; 1815 en France. — Chevalier de la Légion d'honneur le 17 mars 1815, officier le 5 mai 1833. (*État de service communiqué.*) — Aide de camp de M. le maréchal de camp vicomte de Cheffontaines. (*Fiches de classement.*)

(3) Capitaine dans la garde (à la formation) le 23 octobre 1815, breveté chef de bataillon le 25 septembre 1816, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 171.)

(4) Capitaine du 19 février 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 333.) — Le 64[e] de ligne était en garnison à Cherbourg en 1830. Lorsque le roi Charles X s'embarqua dans ce port le 16 août, une partie du 64[e] formait la haie dans l'arsenal, et présentait les armes. Un capitaine qui n'était pas de service, et qui se trouva sur le passage du roi, ôta brusquement son shako et le cacha derrière lui, pour éviter à Charles X la vue de la cocarde tricolore. Nous avons signalé ces faits dans le *Journal de Saint-Cloud à Cherbourg*, et nous les rappelons ici, comme action d'autant plus honorable, que jusqu'alors on avait affecté de ne rendre aucun honneur militaire à l'auguste prince, qui naguère était le roi, et dont on implorait la bienveillance. A Saint-Lô, le poste placé à la prison de la ville n'avait pas même pris les armes pour sa sûreté, ainsi que le veulent les ordonnances. A côté de l'ingratitude imméritée, il est bon de placer le souvenir de l'affection.

(5) Élève à l'École militaire en 1807, sous-lieutenant même année, passé à la 1[re] légion de réserve, lieutenant en 1809, capitaine au 4[e] d'artillerie de marine en 1813, mis à la disposition du ministre de la guerre en 1814, capitaine au 20[e] de ligne en 1815, licencié même année, capitaine à la légion de l'Ain en 1817 (3[e] bataillon), en activité en 1820, chef de bataillon au 4[e] léger en 1833, lieutenant colonel au 22[e] léger en 1840. — Campagnes de 1809 à 1813 en Espagne ; fin de 1813 en Allemagne ; prisonnier de guerre à Torgau le 10 janvier 1814, rentré le 12 août suivant : campagnes de 1823 à 1827 en Espagne ; blessé d'un coup d'obus derrière la tête et à l'oreille droite à Bautzen ; blessé d'une balle à la jambe gauche, aux frontières de Bohême, même campagne. — Chevalier de la Légion d'honneur le 16 novembre 1823 (en Espagne) ; officier le 30 mai 1827. (*État de services communiqué.*)



Noizet (François-Joseph) (état-major du génie) (1) ; Filippi (Cornelius-Rodolphe) (adjudant de place à Valenciennes) (2).

Ancien officier : Saint-Bonnet de Taffart dit *Saint-Germain* (Jean-Daniel) (3).

Cavalerie ;

Capitaines : Cantillon (Antoine-Sylvain) (13e chasseurs à cheval) (4) ; d'Argenton (Bon-Eugène de Billeheut) (9e dragons) (5); le marquis de Carcado (Édouard-Louis-Marie-Alexandre) (en réforme).

Service de la marine ;

Lieutenants de vaisseau : Billeheust de Saint-Georges (Jean-Charles-Henri), et Allègre (Félix-Augustin).

Chasseloup de Châtillon (Jean-Auguste), enseigne de vaisseau en retraite.

Le 30 octobre 1827 eut lieu le combat de Navarin, et à la suite de ce combat naval, qui commença l'affranchissement de la Grèce, le roi accorda la croix de Saint-Louis à M. Fré-

(1) Chevalier de la Légion d'honneur, professeur d'architecture militaire et constructions à l'École d'artillerie et du génie à Metz. (*Annuaire de* 1830, p. 591.) — Grand officier de la Légion d'honneur, général de division le 22 décembre 1851, passé dans le cadre de réserve. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 37.) — Auteur d'un ouvrage très-remarquable, intitulé *la Fortification*, publié par Dumaine, librairie militaire, passage Dauphine.

(2) De Filippi. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 99.)

(3) Taffart de Saint-Germain, intendant du palais de Bordeaux. (*Almanach royal de* 1830, p. 54.) — Commissaire du roi à Bordeaux, sous l'empire, il prépara et dirigea le mouvement qui ouvrit les portes de cette ville à Mgr duc d'Angoulême, le 12 mars 1814. Il avait formé secrètement une légion d'infanterie de douze cents hommes, qui se porta au-devant de l'auguste neveu de Louis XVIII, et fut la première force dont les Bourbons disposèrent en France. En 1815, il suivit MADAME, duchesse d'Angoulême, lors de la retraite de Son Altesse Royale, et sa nomination n'est qu'une conformation : car l'ordonnance du 6 juin porte qu'il doit prendre rang du 16 mai 1815.

(4) Adjudant major. (*Fiches de classement.*) — Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 15 juillet 1824. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 472.)

(5) Billeheust, ortographe du nom patronymique. — Baron d'Argenton. (*Titres de la famille.*)

zier, lieutenant de vaisseau, et à M. Dubourdieu (Louis-Thomas-Rose-Napoléon), enseigne de vaisseau, qui fut amputé de la jambe (1). Si l'ordre ne s'augmenta pas d'autres nouveaux chevaliers, c'est que ce noble signe brillait déjà sur la poitrine des chefs de cette glorieuse journée; mais des croix de la Légion d'honneur furent décernées par Charles X, et cinquante-sept officiers ou marins furent l'objet de ces distinctions (2).

Cheveliers de Saint-Louis nommés en 1828.

Le marquis de Croix d'Heuchin (Charles-Lidwine-Marie), pair de France, ancien officier.

Le duc de Ventadour (Gaston-François-Christophe de Levis),

(1) Le baron Dubourdieu, mort vice-amiral et préfet maritime de Toulon.

(2) Furent nommés chevaliers de Saint-Louis, au titre étranger, les commandants de bâtiments suivants :

Officiers anglais ;

Capitaines de vaisseau : Curzon (Edouard), commandant l'*Asia;* Reworth-Ommanney (John), commandant l'*Albion ;* Dickinson (Richard), commandant le *Genoa.*

Capitaines de frégate : Ashley Macide (honorable James), commandant le *Glascow;* Hamilton (C. B.) (Gawen Williams), commandant le *Cambrian.*

Capitaines de corvette : Spencer (honorable Frédérick), commandant le *Talbot ;* Chetwynd, viscount Ingestre (Henri John), commandant le *Philomel ;* Anson (honorable Williams), commandant le *Brick :* Martin (Georges Rohun), commandant le *Musquite;* et Davies (Lewis), commandant la *Rose.*

Officiers russes ;

Capitaines de vaisseau : Lazareff, commandant l'*Azoff ;* Avenoff, commandant le *Gangout;* Swinkin, commandant l'*Ezekiel;* Bogdanowitch, commandant l'*Alexandre Newsky.*

Capitaines de frégate : Kruschoff, commandant le *Constantin ;* Sitin, commandant le *Castor ;* Epantchin I[er], commandant l'*Hélène;* Epantchin II[e], commandant le *Provorny.*

Capitaine de corvette : Tcheglokoff, commandant le *Gremiastchi.*

Officier danois ;

Van-Dockum (Charles-Edouard), lieutenant en premier de la marine royale de Danemark, embarqué en qualité de lieutenant de vaisseau sur le vaisseau français le *Scipion.* — Croix du Mérite militaire.



colonel du 54[e] de ligne, aide de camp de Monsieur le dauphin (1).

Lieutenant-colonel : le comte de Locmaria (Noël-Marie-Victor du Parc) (11[e] de ligne) (2).

Chefs de bataillon : Aupick (Jacques) (état-major); Law de Clapernou (Joseph-Marie-Agnès-Jacques) (49[e] de ligne) (3); La Broue (Étienne) (en retraite).

Capitaines : Ferrand de Missol (Ange-Fortuné-Marie-Félicissime) (7[e] de ligne) (4); Chardin (François) (2[e] compagnie d'ouvriers d'artillerie); Dutertre-Delmaricq (Louis-Marie-

(1) Officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 25.) — Duc de Levis, par la mort de son père, chevalier de Saint-Louis en 1795. (Voir plus haut, p. 16.)—Premier gentilhomme de Monsieur le comte de Chambord. — M. le duc de Levis commença sa carrière militaire en 1815, à la Drôme, débutant ainsi par un acte de fidélité, dans un moment où la fidélité était rare. Nommé l'un des aides de camp de Mgr duc d'Angoulême, il suivit le prince en Espagne. —Il fit la campagne de 1823 et se montra, comme tout ce qui entourait l'auguste neveu de Louis XVIII, brave et dévoué. Passé dans la garde royale, puis colonel du 54[e] de ligne, il apporta dans ces divers commandements le tact qui le distinguait, et se fit aimer pour sa bienveillance et honorer par la fermeté qu'il déploya.—Appelé auprès de Monsieur le comte de Chambord, il accepta avec joie l'honneur qui lui était fait, couronnant ainsi par une nouvelle abnégation l'abnégation qu'il avait montrée jusque-là. Au premier ordre qu'il reçut, il abandonna son pays et courut où le devoir lui ordonnait de se rendre. Depuis vingt ans, il veille sur le précieux dépôt qui lui a été confié. Son zèle ne s'est jamais ralenti, et il a pour Monsieur le comte de Chambord toute l'affection d'un père et tout le respect d'un serviteur dévoué. Issu de race militaire, c'est pendant la campagne de Morée, qu'il fit avec son régiment (le 54[e]), qu'il reçut cette croix que ses ancêtres lui avaient appris à gagner sur le champ de bataille. L'ordonnance de nomination, distincte de celle du 29 octobre affectée à la promotion annuelle ordinaire, est du 28 novembre.

(2) Officier de la Légion d'honneur, sous-directeur du personnel au Ministère de la guerre. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 2.) — Après la révolution de 1830, il fut attaché à la personne de Monsieur le comte de Chambord, et devint ensuite directeur de la *Quotidienne*.

(3) Major (*Fiches de classement*), il fut reçu par son colonel, M. Magnan, aujourd'hui maréchal de France, chevalier de 1823 (campagne d'Espagne). (Voir plus haut, p. 253.)

(4) Ferrand de Missols, capitaine du 4 septembre 1812. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 250.)



Ferdinand) (en retraite); de Saint-Priest (Hilaire-Eugène-Joseph) (14[e] léger) (1); Caffe (Charles-Joseph) (en retraite) (2); Camou (Jacques) (adjudant-major au 17[e] de ligne) (3); de

(1) Il fut reçu par M. de Saint-Priest chef d'escadron. (*Fiches de classement.*) Nous présumons que c'est le garde du corps de 1814 porté plus haut, p. 78.

(2) Né à Chambéry en 1751, mort à Paris le 10 décembre 1855, commandant à l'hôtel des Invalides. — Fils d'un membre du sénat de Chambéry. — Un duel le força, à vingt ans, de quitter la Savoie. — Venu en France, il entra aux gardes françaises, puis en sortit, ne trouvant pas l'avancement assez rapide. — Il partit pour Constantinople, revint en France, embrassa d'abord les principes de la révolution ; mais, effrayé de ses excès et de ses erreurs, il entra dans le complot noué par Michonis, et qui avait pour but d'enlever la reine de la Conciergerie.—Capitaine des guides de l'armée du Midi, commandant d'une compagnie franche, et commandant du Mont-Cenis, il sauva trois prêtres émigrants, que ses soldats voulaient pendre, et les fit escorter jusqu'aux avant-postes ennemis.— Arrêté à Lyon, comme prévenu d'entretenir une correspondance avec le général Kellermann enfermé à Paris, à l'Abbaye, il se sauva par son énergie en déchirant devant ses juges l'appareil qui recouvrait une large blessure, produite par une balle qui lui avait traversé la poitrine. Ce mouvement électrisa le peuple, qui menaça le tribunal. Il fut dirigé sur Paris, et enfermé au Luxembourg pendant treize mois et demi. En sortant, il fut nommé commandant de la place de Faverges (Savoie). — En l'an IX, n'ayant avec lui que cinquante hommes et une pièce de quatre, pour défendre le Mont-Cenis, il fut attaqué par trois mille autrichiens et piémontais, et, forcé de se rendre après une vive résistance, il fut conduit à Turin, où on lui donna la ville pour prison, sur les instances de personnages de distinction, auxquels il avait procuré des déguisements pour échapper aux dangers qui les menaçaient. — Échangé bientôt, il reprit le commandement du Mont-Cenis, qu'il quitta pour commander le fort Barreaux. — Enfin, en 1806, couvert de blessures, et sa santé étant usée, il demanda et obtint sa retraite. — Il avait étudié le droit dans sa jeunesse et avait été reçu docteur. — Dans cette même année 1806, il fut nommé juge du tribunal spécial et criminel de la Drôme, et plus tard président du tribunal spécial et criminel de l'Ain. — Un de ses fils, François Caffe, garde d'honneur, fut tué à Leipsick, après avoir été décoré par le prince Poniatowski ; un autre, Charles Caffe, lieutenant aux grenadiers de la garde impériale, fut tué à Waterloo. (*Biographie des hommes du jour*, t. VI. 2[e] *partie.*) — Son troisième fils, le docteur Caffe (Paul-Louis-Balthazar), chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu en 1850, sauva deux officiers menacés par les insurgés, quoiqu'il fût mêlé à ce mouvement ; et en 1852, il flétrit énergiquement l'ordonnance de police qui, après l'émeute de juin, voulait transformer les médecins en délateurs.

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 7 février 1825. (*Annuaire militaire de* 1850, p. 264.) — Grand'-croix de la Légion d'honneur, général de



Condé (Louis-Joseph) (15[e] de ligne) (1); Larabit (génie) (2).

Lieutenant : Roze (Auguste-Pierre-Étienne) (6[e] de la garde royale) (3).

Sous-intendant militaire : Bastard de Fontenay (Armand-Denis-Marie) (4).

division le 6 février 1852, commandant la 2[e] division d'infanterie de la garde impériale (voltigeurs et chasseurs à pied). (*Annuaire militaire de* 1860, pp. 25 et 155.)

(1) Capitaine du 17 février 1819. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 262.)

(2) Député sous Louis-Philippe, il protesta avec ses amis de la gauche contre le titre de *sujet*, qu'ils ne voulaient pas accepter ; et, après la révolution de 1848, M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, publia une lettre adressée à Louis-Philippe par M. Larabit, lettre antérieure à la protestation, et dans laquelle, après avoir sollicité une place d'aide de camp auprès du nouveau roi, cet officier se disait fidèle *sujet* de celui qu'il devait renier plus tard.

(3) Lieutenant le 19 juillet 1820, passé dans la garde le 20 juin 1827. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 178.) — Entré au service en 1809 : cinq campagnes. (*Registre du 6[e] de la garde.*)

(4) Debastard de Fontenay, sous-intendant militaire de 3[e] classe le 22 mai 1825, attaché à l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 43.) — De Bastard, orthographe du nom. — Chevalier de Saint-Ferdinand de seconde classe en 1823 (campagne d'Espagne), démissionnaire à la suite de la révolution de juillet, mort à Paris en 1844. (*Renseignements donnés par la famille.*) (*a*).

(*a*) Nous avons indiqué, dans la préface, comment nous procédions dans nos recherches. Nous prenons les renseignements tels que nous les donnent les registres de la guerre et de la marine, sans aller au delà, et sans rechercher les titres et filiations constatés par les auteurs qui ont écrit sur la noblesse. En essayant de faire autrement, nous nous serions jeté dans des complications qui auraient retardé la publication de notre travail, et brouillé nos idées. Nous laissons aux familles le soin de reconstruire leur passé, en rapprochant de leurs archives les renseignements que nous avons recueillis. Nous sommes historien et non pas généalogiste. Nous disons ce que diraient les états de services officiels. Ainsi M. Mazas (voir t. I, p. 318) a cité un de Bastard, capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis en 1740, et nous avons dit, t. II, p. 30, qu'il n'existait sur le matricule du corps qu'un Bastard, chevalier en 1746. On nous a répondu qu'un acte de 1743 fait mention de Jean de Bastard, chevalier de Saint-Louis, et que M. Mazas n'était pas autant dans l'erreur que nous semblions le croire. Nous n'avons pas nié la nomination, nous n'avons nié que le corps. Nous ne savons où M. Mazas a puisé ses renseignements, et, pour ce qui nous concerne, nous avons indiqué toujours les registres où l'on trouve la preuve des faits que nous avançons. La famille de Bastard se croit fondée à revendiquer comme Bastard, les deux Saint-Denis, portés t. II, p. 30, et elle s'appuie sur la Chesnaye-des-Bois qui indique six Saint-Denis, appartenant à la branche de Bastard Elle ajoute que l'un d'eux, mort en 1763, est qualifié chevalier de Saint-Louis dans son acte de décès. Enfin, on nous cite un acte de partage, passé en 1744, et qui fait mention de cinq Bastard, chevaliers de Saint-Louis : 1° Denis de Bastard de Fontenay de Montreuil, capitaine de vaisseau ; 2° Urbain-Claude de Bastard de Fontenay, alors lieutenant de vaisseau ; 3° René-Claude de Bastard de Fontenay, de Villeclair et de Voisins, capitaine de dragons ; 4° Henri-Louis de Bastard de Ruillé et de Dobert, alors lieutenant de vaisseau ;

Artillerie à cheval : Belenet (Antoine-Gabriel) (1[er] régiment) (1).

Anciens officiers : le vicomte de la Bretesche ; Vallée (Julien-Gabriel).

Service de la marine ;

Capitaine de frégate : Parseval-Deschênes (Alexandre-Ferdinand) (2).

Lieutenants de vaisseau : Besnard (Casimir-Jean-Marie), et Allègre (Michel-Jean-Baptiste).

Clarke (Jean-Charles), capitaine de milices à la Martinique.

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1829.

Lieutenant-colonel : Cadudal (Louis-Marie) (22[e] légion de gendarmerie) (3).

Chef de bataillon : le baron de Fremiot (Joseph-Marie) (en non-activité) (4).

(1) De Belenet, retraité chef d'escadron. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Entré au service en 1804, aspirant en 1807, enseigne de vaisseau en 1811, lieutenant de vaisseau en 1819, capitaine de frégate en 1827, capitaine de vaisseau en 1835, contre-amiral en 1840, vice-amiral en 1846, amiral de France en 1854, grand'-croix de la Légion d'honneur, sénateur. (*Annuaire de la marine de* 1860, p. 17.) — Nommé amiral à la suite de la campagne de la Baltique (prise de Bomarsund).

(3) Lieutenant colonel, chef de la 6[e] légion à Angers, prend rang dans l'armée du 16 août 1826, et dans la gendarmerie du 5 avril 1827, officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 224.)

(4) Entré au service au 151[e] de ligne en 1813, capitaine adjudant major au 6[e]

5° Denis-Charles-Louis de Bastard de Fontenay-Montreuil, capitaine de dragons. — Un sixième, alors enseigne, Jean-Baptiste de Bastard de Fontenay, serait le chevalier de Saint-Louis de 1748, porté t. II, p. 152.

On tire de cette liste la conséquence que Urbain-Claude est le chevalier porté t. II, p. 113, comme chevalier en 1712, sous le nom de Fontenay seulement. Nous ne le contestons pas, mais nous dirons que nous avons copié la mention telle qu'elle est au ministère de la marine. — Denis serait le Fontenay de Montreuil, porté également t. II, p. 113. — Nous enregistrons cette réclamation, en renvoyant aux actes que la famille possède. Nous avons fait tous nos efforts pour arriver à bien, et si l'on nous accuse de manquer de science, on ne nous accusera pas de manquer de zèle.



Capitaines : Filhon (Charles-Marie) (ingénieur-géographe) (1); Regnault dit *d'Évry* (Aglibert-François) (état-major) (2); Ducasse (Guillaume) (14e léger) (3); Duchâtel (Marie-Joseph-Alexandre) (adjudant de place) (4); Duchâtel (Pierre-Marc-Frédéric) (en congé illimité) (5); de Grimouville (Théodore-Benjamin) (génie) (6); Luguet (Léonard) (13e de ligne) (7); Lardenois (Jean-Pierre-Quentin) (35e de ligne) (8); Roze (Jean-Baptiste) (en non-activité); de Saint-Genis (François-Annibal-Flour) (état-major) (9); de Kersaint (Armand-Guy-Charles) (génie).

Cavalerie : le comte de Faucigny-Lucinge (Gaspard), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de

de la garde en 1825, major au 50e de ligne en 1827, démissionnaire même année. — Gentilhomme de la chambre du roi. — Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, section militaire, le 27 octobre 1850. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Le comte de Frémiot, gentilhomme honoraire de la chambre du roi. (*Almanach royal de* 1830, p. 58.)

(1) Capitaine du 5 février 1814, attaché à l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 65.)

(2) Capitaine d'état-major en retraite. (*Fiches de classement.*)

(3) Capitaine du 7 février 1816. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 355.)

(4) Adjudant de place à la Rochelle. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 95.) — Il fut reçu par le comte de Saint-Marsault, maréchal de camp (*Fiches de classement*), commandant la 3e subdivision de la 12e division militaire. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 77.)

(5) Comte du Châtel. (*Titres de la famille.*) — Élève à l'École de Fontainebleau en 1805, sous-lieutenant au 52e de ligne en 1808, lieutenant en 1809, capitaine en 1812; placé au 3e bataillon de la légion du Puy-de-Dôme en 1820; en congé illimité même année. (*Services communiqués.*)

(6) Baron de Grimouville-Larchant. (*Titres de la famille.*) — Artilleur au 1er régiment de marine en 1808, élève de l'École polytechnique, capitaine du génie, attaché à la maison militaire du roi. (*Services communiqués.*) — Capitaine du 6 février 1818. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 386.)

(7) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 10 juin 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 259.)

(8) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 20 novembre 1813. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 292.)

(9) Flour Saint-Genis, employé aux travaux topographiques en Morée, capitaine du 19 février 1823. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 54.)



Noailles (1); le marquis de Dreux-Brézé (Scipion), chef d'escadron, lieutenant-colonel honoraire (2); Petiet (Sylvain), chef d'escadron au 8e chasseurs à cheval.

Capitaines : de Cabannes de Cauna (Jean-Xavier) (8e chasseurs à cheval) (3); de Fontenay (Baillon) (2e grenadiers à cheval de la garde) (4); Bourzac (François-Ignace) (école royale de cavalerie) (5).

(1) Lieutenant colonel du 4 décembre 1824. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 141.) — M. de Faucigny, profondément dévoué au roi, a suivi Charles X à Cherbourg, et était présent au licenciement de la compagnie, à Saint-Lô. Excellent et brave officier, digne du nom illustre qui lui a été transmis, il était passé en 1826 de la compagnie de Rivière dans la compagnie de Noailles, lors du versement de la première de ces compagnies dans les autres, et il était fort aimé des gardes pour l'aménité et la douceur de son caractère, qualités qui s'unissaient à la fermeté dans le service.

(2) Grand maître des cérémonies de France, pair de France, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, p. 65.) Pendant quinze ans, il défendit à la tribune les principes monarchiques et usa sa vie dans cette lutte. Estimé même de ses ennemis politiques, il mourut jeune encore en 1846, et sa mort fut l'objet d'un deuil général. Tous les partis se confondirent dans un même accord pour déplorer cette perte prématurée, véritable deuil national, et un concert unanime salua l'éloge prononcé, à la tribune de la chambre haute, par M. le duc de Noailles, dont le beau talent fut à la hauteur de la tâche que son amitié avait acceptée. Une phrase de ce discours a été recueillie par la gravure, et placée au bas du portrait de M. le marquis de Dreux-Brézé, comme un hommage rendu à sa fidélité et à la noblesse de son caractère. — « Il y a des familles, a dit M. le duc de Noailles, dont les noms sont liés au souvenir des rois, et qui sont en quelque sorte obligées de porter le deuil des dynasties. »

(3) Chevalier de la Légion d'honneur, capitaine du 3 janvier 1828. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 467.) — Officier de l'empire, blessé, prisonnier de guerre en Espagne, plus tard aide de camp de M. le lieutenant général vicomte de Barbot. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(4) Services de 1803. — Huit campagnes. — Blessé d'un éclat d'obus à la tête, d'un coup de sabre au bras et de huit coups de lance à Eylau. — Chevalier de la Légion d'honneur le 20 août 1814. (*Registre du 2e grenadiers à cheval de la garde.*)

(5) Capitaine instructeur, capitaine du 5 mars 1825, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 509.)



Ancien officier : le comte de la Bourdonnaye (François-Régis) (1).

Service de la marine ;

Lieutenants de vaisseau : Law de Clapernou (Joseph-Élisabeth-Geneviève-Adrien) ; Burgues de Missiessy (Alexandre-Gaston); de Gourdon (Joseph-Adolphe) ; Hanet-Cléry (Alexandre-Nicolas).

Allègre (Antoine-Toussaint), lieutenant de vaisseau en retraite.

Boisaubin (Vincent), ancien officier, propriétaire à la Guadeloupe (2).

En 1828, un corps d'armée avait envoyé en Morée, sous

(1) Ancien officier, chevalier de Saint-Louis le 4 novembre 1829, reçu le même jour par M. le comte de Bourmont, ministre de la guerre. (*Registre des ordonnances et Fiches de classement.*) — De la Bourdonnaye de la Bretèche (François Regis), né le 10 mars 1767, sous-lieutenant le 20 août 1786, a donné sa démission le 1[er] avril 1791. (*Registre du régiment d'Austrasie, de* 1788 *à* 1795, fol. 95.) — Député de Maine-et-Loire sous la restauration, constamment réélu, l'un des chefs du côté droit de la chambre, ministre de l'intérieur le 8 août 1829, démissionnaire le 18 novembre suivant, pair de France. (*a*)

(2) Ses noms étaient de Boisaubin de Beauplan (Vincent-Classe-Van-Schalkwyck). Il avait servi dans les gardes du corps avant la révolution. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(*a*) Nous avons cité plus haut, p. 83, M. le comte (aujourd'hui marquis) de la Bourdonnaye (Arthur). — Voici ses services, qui sont des plus brillants : Né à Paris le 29 janvier 1785. — Hussard au 7[e] en 1805, brigadier et maréchal des logis même année, sous-lieutenant au 25[e] chasseurs en 1806, lieutenant au 8[e] hussards en 1808, aide de camp du général Lagrange même année, aide de camp du maréchal duc de Montebello en 1809, capitaine et officier d'ordonnance de l'Empereur même année, chevalier de la Légion d'honneur le 1[er] août 1809, chef d'escadron au 3[e] chasseurs à cheval en 1811, passé au 12[e] en 1812, adjudant-commandant (colonel) en 1813, employé à l'état-major général : aide de camp du prince de Neufchâtel et de Wagram en 1814 (campagne de France), colonel du 12[e] chasseurs en 1814, colonel des chasseurs du Morbihan (14[e]) en 1815, officier de la Légion d'honneur le 3 avril 1814 (à Fontainebleau), maréchal de camp en 1821, commandant la 1[re] subdivision de la 11[e] division militaire en 1823, commandeur de la Légion d'honneur en 1821, commandant une brigade de cavalerie au camp de Lunéville en 1825, inspecteur général de cavalerie en 1826, disponible en 1827, admis au traitement de réforme en 1831. — Campagnes : an XIII, sur les côtes ; vendémiaire an XIV, à la grande armée (3[e] corps) ; de 1805 à 1809, grande armée, armée de Naples et Espagne ; de 1811 à 1814, Allemagne, corps d'observation de l'Elbe et grande armée. — Blessé d'une balle à travers le corps le 7 mai 1807 ; d'une balle à l'épaule le 21 mai 1809 ; d'un coup de boulet à la cuisse, à Essling, le 22 mai 1809 ; a eu deux chevaux tués sous lui, et la jambe cassée d'un coup de biscaïen, à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre 1812. (État de services communiqué.) — Député du Morbihan et membre du conseil général de ce département, gentilhomme de la chambre du roi. (*Almanach royal de* 1830, pp. 135 et 55.)



les ordres du lieutenant général marquis Maison, pour arracher aux Turcs les derniers points restés en leur pouvoir. Tout céda, comme d'ordinaire, à la *furia francese ;* le général Maison reçut le bâton de maréchal, et la croix de Saint-Louis fut accordée par ordonnance du 22 février 1829, pour faits de guerre, aux officiers suivants :

État-major ; *capitaines :* Delarue-Saint-Léger (aide de camp du général Maison); Eynard (Phocion) (1); Pélissier (2).

Infanterie ; *capitaines :* de Sparre (8e de ligne) (3); de

(1) Capitaine d'état-major le 15 décembre 1826, chevalier de la Légion d'honneur, attaché à l'expédition d'Afrique. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 56.) — Lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 635.) — Général de brigade le 21 septembre 1851, secrétaire-général de la grande chancellerie de l'ordre de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 41.)

(2) Aujourd'hui maréchal de France, nous donnerons ses services plus loin.

(3) Le comte de Sparre (Gustave-Louis), né le 14 novembre 1798 à Londres. — Sous-lieutenant, le 12 août 1814, au corps des cipayes employé dans nos établissements de l'Inde. — Lieutenant en 1818, passé avec son grade en 1820 dans la légion des Bouches-du-Rhône, devenue le 6e de ligne, il fit, avec ce corps, les campagnes d'Espagne de 1823 à 1825, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 23 mai 1825 (promotion du sacre). — Lieutenant au 2e régiment d'infanterie de la garde en 1826, capitaine au 8e de ligne en 1827, il fit la campagne de Morée de 1828 et 1829. Embarqué pour l'expédition d'Afrique en 1830, il fut mis en solde de congé le 11 octobre de cette année, et rappelé au service en 1831 dans le 4e de ligne ; il fit, avec ce régiment, les campagnes d'Afrique de 1831 à 1834. — En 1830, il s'était distingué à l'expédition de Médéah : en 1833, il se signala de nouveau à l'attaque devant Bougie. Arrivé le premier sur le plateau du moulin avec sa compagnie de voltigeurs, il fut mis pour ce fait à l'ordre de l'armée, et nommé officier de la Légion d'honneur. Chef de bataillon au 6e de ligne en 1835, lieutenant-colonel du 69e en 1841, colonel du 42e en 1845, chevalier de l'ordre de l'Épée de Suède en 1835, commandeur de la Légion d'honneur en 1849, général de brigade en 1851, le général de Sparre commanda successivement les départements de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône et de Loir-et-Cher. Il était aussi chevalier de l'ordre du Medjidié, de Turquie. Le mauvais état de sa santé l'avait forcé de renoncer au service actif, et il avait obtenu sa mise en disponibilité en 1858. — Mort en 1859. (*Moniteur de l'armée de* 1859.)



Grabowsky (16e), Pasquier (37e), Charpentier (16e), L... nard (54e).

Chasseurs à cheval : Perrin, lieutenant au 3e régiment.

Train des équipages : Jacopin, lieutenant.

Aucune croix de Saint-Louis ne fut demandée pour les officiers de la marine de France par le vice-amiral de Rigny, commandant de l'expédition navale ; il se contenta de solliciter de l'avancement pour deux enseignes, qui furent faits lieutenants de vaisseau, et dix croix de la Légion d'honneur, dont deux pour un lieutenant de vaisseau et un enseigne ; les huit autres furent distribuées aux équipages. Mais cette croix, si enviée par nos marins, il la fit donner à deux officiers anglais, dont il signala la coopération active (1). Il était juge des faits, et ce n'est pas la faute du gouvernement du roi Charles X si le prix de la valeur militaire, créé par Louis XIV, effleura des poitrines françaises pour aller se placer sur des poitrines étrangères.

On trouve en 1829, sur le registre affecté aux étrangers (*Archives de la guerre*), la nomination comme chevalier de Saint-Louis, par ordonnance du 1er novembre, de M. Latapie (Paul-Albert-Marie), brigadier des armées du roi d'Espagne. Nous citons ce nom parce qu'il est plusieurs fois répété avec honneur dans cette histoire, et que le titulaire de 1829 était inévitablement d'origine française et descendant de membres de l'ordre (2).

Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1830.

La promotion du 30 octobre 1829 fut la dernière promotion générale faite dans l'ordre par le roi Charles X.

(1) Le capitaine Lyons, commandant la frégate *la Blonde :* le capitaine Lasington, commandant la bombarde *l'Etna.* (*Registre de l'ordre*, de 1814 à 1830, *Archives de la marine.*)

(2) Ce nom est écrit tantôt Latapie, et tantôt la Tapie.



Nous trouvons en 1830, sur le registre de l'ordre du ministère de la guerre, la nomination de M. de Fromont (Jean-Baptiste-Isidore), capitaine au 33e de ligne (1), et sur le registre de la marine celles de M. Zédé (Pierre), sous-ingénieur de la marine, conservateur du musée Dauphin, chevalier de Saint-Louis le 7 février, et de M. Crucius de la Croix (Paul-Jean-Théodore), capitaine d'artillerie de marine en retraite, chevalier de Saint-Louis le 1er avril.

En 1830 eut lieu l'expédition d'Alger, dont le succès donna à la France plus qu'une colonie, un royaume tout entier, et de nouveaux ports dans la Méditerranée. L'armée comptait trente mille hommes partagés en trois divisions, ayant pour commandants les lieutenants généraux baron Berthezène, chevalier de Saint-Louis; comte Loverdo, grand'croix; et duc des Cars, commandeur; cent quatre-vingts bouches à feu ou de siége, sous les ordres de M. le maréchal de camp vicomte de la Hitte, chevalier de Saint-Louis; un détachement du corps du génie, sous ceux de M. le maréchal de camp baron Valazé, chevalier de Saint-Louis; et le 17e chasseurs à cheval, commandé par le colonel Bontemps-Dubarry (2).

(1) Cette nomination est du 25 mai 1830. — Cet officier est porté capitaine du 10 mars 1819, dans l'*Annuaire militaire de* 1830, p. 289.

(2) M. Bontemps-Dubarry donna en 1814 une grande preuve de dévouement à la maison de Bourbon. Initié au mouvement que préparait à Bordeaux M. Taffart de Saint-Germain, il se chargea d'aller informer Mgr duc d'Angoulême, à Saint-Jean-de-Luz, que sa présence était nécessaire. Il emporta les dépêches du commissaire du roi, traversa les lignes française et anglaise, accomplit sa mission, au risque d'être fusillé, et revint par le même chemin, porteur de la réponse de Monseigneur. Chef d'escadron des volontaires royaux à cheval du 12 mars, il fit la campagne de 1815 à l'armée royale, devint lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de la Dordogne à la réorganisation générale, même année, passa ensuite dans les hussards de la garde royale, fut breveté colonel le 11 juillet 1821, devint colonel du 17e régiment de chasseurs, et se retira, en 1830, devant la révolution de juillet, officier de la Légion d'honneur, mais privé de cette croix de Saint-Louis, qu'il avait méritée en 1814, et qu'il venait de conquérir en Afrique, Son nom manque aux fastes d'un ordre qui avait pour base la fidélité, le courage et le dévouement.

Les régiments indiqués dans l'*Annuaire militaire de* 18[illegible] comme faisant partie de l'expédition, sont :

Les 3e, 6e, 14e, 15e, 17e, 20e, 21e, 23e, 28e, 29e, 30e, 3[illegible], 35e, 37e, 48e, 49e, de ligne ; les 1er, 2e, 4e et 9e légers ; commandés par les colonels Roussel, Nouail de la Villegille, le vicomte de la Forest d'Armaillé, Mangin, Duprat, Horric de la Motte, Bérard de Goutefrey, le comte de Montboissier-Beaufort de Canillac, Mounier, Delachau, Ocher de Beaupré, le comte de Roucy (1), Rullière, le baron de Feuchères, Léridant, Magnan, le comte d'Eu de Marson, Bosquillon de Frècheville, le baron de Chambrun, et le marquis de Neuchèze, tous chevaliers de Saint-Louis.

(1) De Roucy (Ebles-Charles-Louis), chevalier de Saint-Louis le 22 août 1814, porté plus haut, p. 155. — Né le 20 décembre 1780 ; élève à l'École militaire en 1789, émigré en 1791, chasseur noble à l'armée de Condé en 1795, cadet au régiment d'Hohenlohe en 1797, sous-lieutenant au même régiment en 1798 ; rentré en France ; soldat au 26e léger en 1804, sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1809, capitaine au 36e léger en 1811, aide de camp du général Cosson même année, adjoint à la suite de l'état major du prince de Neufchâtel, puis à l'état-major du duc de Castiglione en 1812, passé à la 9e division de cavalerie légère lors de la dissolution du corps d'Augereau en 1813, chef de bataillon le 3 avril 1814, chef de bataillon au 2e d'infanterie de la garde royale à la formation en 1815, breveté lieutenant-colonel le 30 octobre 1816, lieutenant-colonel du même régiment, colonel du 34e en 1824, retiré en 1830, par suite de la révolution de juillet. — Campagnes : 1795 à 1801 à l'armée de Condé ; ans XII et XIII, côtes de l'Océan ; an XIV et 1806 en Autriche, 1807 en Prusse et Pologne, 1809 en Autriche, 1812 en Russie, 1813 en Bavière, 1814 en France, 1815 à Gand, 1830 en Afrique. — A Essling, il chargea à la tête de dix hommes sur une batterie de quatre pièces et l'enleva, malgré l'opiniâtreté de l'ennemi. Il fut blessé d'un coup de feu au moment où il faisait enlever ces pièces, attelé lui-même à l'une d'elles. Ce coup de feu l'atteignit à la cuisse gauche, et la balle n'a pu être extirpée. Il avait reçu une contusion de boulet à Eylau, et une contusion (balle à la poitrine) à Heilsberg. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1812, officier en 1821, commandeur en 1823, chevalier de Saint-Ferdinand (3e classe) en 1824. — (*État de servives communiqué.*) — La carrière de ce brave et excellent officier offre cela de remarquable que, sous-lieutenant en émigration, il recommença sa carrière en France, au service de l'empire, et mit trois ans à reconquérir le grade dont il était investi depuis neuf ans, quand il le reçut pour la seconde fois.



Le chef d'état-major général était le lieutenant général Desprez, commandeur de l'ordre, et le sous-chef le maréchal de camp Tholozé, chevalier de Saint-Louis.

La première division avait pour chef d'état-major le colonel de Brossard, et pour maréchaux de camp les barons Poret de Morvan, Achard et Clouet, chevaliers de Saint-Louis.

La seconde division avait pour chef d'état-major le colonel Jacobi, et pour maréchaux de camp Denys Damremont, le vicomte d'Uzer et Collomb d'Arcine, chevaliers de Saint-Louis.

La troisième division avait pour chef d'état-major le baron Petiet, colonel; et pour maréchaux de camp le vicomte de Bertier, le baron Hurel et le comte de Montlivaut, chevaliers de Saint-Louis.

Le 1er régiment du génie avait fourni une compagnie de mineurs et trois compagnies de sapeurs ; le 2e régiment une compagnie de sapeurs, et le 3e régiment une compagnie de mineurs et une compagnie de sapeurs. Ces détachements étaient commandés par le chef de bataillon Lenoir, chevalier de Saint-Louis.

Chaque régiment de ligne avait fourni deux bataillons, et chaque régiment d'infanterie légère un bataillon seulement ; de sorte que nous ne savons, à l'égard de ces derniers, si les quatre colonels firent partie de l'expédition, les bataillons devant être réunis par deux pour former un régiment.

Le commandant en chef était M. le lieutenant général comte de Bourmont, commandeur de l'ordre, qui, comme au temps des croisades, marchait entouré de ses quatre fils, donnant ainsi tout son sang à la France.

Le commandant en chef de la flotte était le vice-amiral baron Duperré, commandeur de l'ordre.

Parmi les officiers de l'armée se trouvaient le lieutenant-colonel Baraguey-d'Hilliers, le chef de bataillon Vaillant, le capitaine Pélissier, aujourd'hui maréchaux de France; le



capitaine Changarnier (1) et MM. de Béthisy, de Noailles et le prince de Chalais, figuraient également comme officiers à la suite de l'état-major général.

Une division de réserve avait été formée; elle avait pour chefs le lieutenant général vicomte de Fézensac, commandeur de l'ordre; et pour maréchaux de camp le comte de Rochechouart, le comte d'Arbaud de Jouques, et de Saint-Michel, chevaliers de Saint-Louis.

Le chef d'état-major était le colonel de Meyronnet, chevalier de Saint-Louis.

Elle était composée des 4e, 18e, 36e, 40e, 56e et 60e de ligne; colonels Bellangé, de Fitz-James, Paty, de Roquefeuil, baron Hache de la Contamine, et Lamarre, chevaliers de Saint-Louis.

La flotte mit à la voile le 25 mai; elle débarqua, à Sidi-Ferruch, le 14 juin, anniversaire de Marengo et de Friedland, aux cris de *Vive le roi!* emporta les redoutes élevées par les Arabes et rejeta au loin les douze ou quinze mille hommes que l'ennemi présenta en ligne.

Le 19 juin eut lieu le combat de Staoueli, qui ne coûta à la France que cinquante-sept hommes tués et quatre cent soixante-treize blessés plus ou moins grièvement, tandis que l'ennemi, par le tir habile de notre artillerie, perdit de quatre à cinq mille hommes.

Le 24, les Arabes, au nombre de vingt mille, tentèrent une

(1) Capitaine au 2e léger en 1825, chevalier de la Légion d'honneur. (*État militaire de* 1830, p. 338.) — Aujourd'hui général de division en retraite, ancien gouverneur de l'Algérie, ancien commandant en chef de l'armée de Paris, ancien représentant. — Arrêté le 2 décembre 1851, et enfermé à Ham. — Sa célébrité commença en 1836, à la retraite de Constantine, où il couvrit la retraite de l'armée avec son bataillon, et repoussa une charge d'Arabes. — Nous sommes trois cents, dit-il à ses soldats, ils sont six mille : la partie est égale. — Le capitaine Changarnier fut compris dans les propositions de M. de Bourmont pour la croix de Saint-Louis, et l'ordre doit regretter de ne pas compter une aussi grande et aussi pure illustration parmi ses membres.



nouvelle attaque, mais ils furent vigoureusement ramenés en arrière par les vainqueurs, en tête desquels se trouvait, pour la première fois, un escadron de chasseurs, débarqué de la veille.

Le 29 juin, on arriva en vue d'Alger ; le 4 juillet, le général de la Hitte fit sauter le fort de l'Empereur, et le même jour Alger capitula ; l'occupation eut lieu le 5. « Le premier soin du général en chef fut de faire reconnaître l'existence du trésor du dey. Une commission, composée de l'intendant en chef de l'armée, baron Denniée, du général Tholozé et du payeur général Férino, fut chargée d'en faire l'inventaire, et ce trésor conquis sur la régence fut destiné à être envoyé immédiatement en France. M. de Bourmont ne voulut pas qu'il en fût distrait un écu ; il se contenta de faire une distribution des armes les plus riches entre les généraux et officiers supérieurs de l'armée, et de réserver quelques bijoux ou meubles précieux pour les offrir à la famille royale (1). »

Le 9 juillet le canon des Invalides annonçait la prise d'Alger ; le soir cette nouvelle, publiée dans tous les théâtres, était accueillie aux cris de *Vive le roi!* et Paris illuminait spontanément.

M. de Bourmont fut nommé maréchal de France, et, par ordonnance du 14 juillet, la croix de Saint-Louis fut donnée à MM. de Bourmont (Louis-Paul-Charles de Ghaisne), lieutenant d'état-major, détaché au 3e de ligne (2) ; de Bourmont (Louis-Fortuné-Amédée de Ghaisne), lieutenant au 49e de ligne (3), et à M. Bessières (Mathurin-Jean-Louis), sous-lieutenant au 3e de ligne.

(1) *Annuaire historique de* 1830.

(2) Ancien page du roi, lieutenant d'état-major le 1er octobre 1829, détaché au 3e de ligne. — Entré le premier dans la première batterie enlevée par nos troupes, il fut suivi par M. Bessières, et cette action d'éclat leur valut à tous les deux la croix de Saint-Louis.

(3) Lieutenant au 49e le 2 février 1826. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 313.) — Bien jeune encore, il s'était distingué en Espagne et avait reçu le croix de



Un autre fils de M. de Bourmont, le comte Louis, fut chargé d'apporter au roi les soixante-douze drapeaux pris dans la campagne, et M. le prince de Polignac, président du conseil des ministres, annonça à Mme la maréchale de Bourmont que le roi accordait également la croix de Saint-Louis à cet officier, qui s'était distingué, à l'ouverture de la campagne, à la prise d'un fort; mais les événements empêchèrent la régularisation de cette grâce royale.

Saint-Ferdinand. — Il fut blessé mortellement au combat de Sidi-Kalef, au moment où, chargé d'enlever une position, il marchait à la tête de sa compagnie de grenadiers. Tout le centre, vers lequel convergeait le feu des Turcs, tomba avec lui et comme lui sous ces coups meurtriers. Atteint de plusieurs balles, il fit un dernier effort pour se relever; puis, avec un énergique enthousiasme, animant encore, dans ce moment suprême, ses soldats qui hésitaient en perdant leur chef, ou qui s'empressaient autour de lui, ce vaillant officier s'écria : — « Dieu ne m'accorde pas le bonheur d'entrer avec vous dans Alger. Mais tout n'est pas fini... adieu... laissez-moi... Grenadiers, en avant! Vive le Roi! » — Ces nobles paroles, pleines de foi, de cœur et de dévouement, sont les dernières qui sortirent de sa bouche. Ce jeune et brave officier trouva ainsi une mort glorieuse sur le champ de bataille, à la fleur de l'âge, et teignant de son sang les lauriers de son père, il paya de sa vie la conquête d'Alger. Le colonel Magnan, qui commandait le 49e, se rendit l'interprète de la douleur du régiment. — « Monseigneur, écrivit-il à M. le comte de Bourmont, général en chef, vous avez été frappé dans vos affections au milieu de vos succès. Les officiers du régiment que je commande sentent toute l'étendue de la perte que vous avez faite; ils me chargent d'avoir l'honneur de vous l'exprimer. Excellent jeune homme, le bon officier que nous pleurons avec vous avait toute notre estime, toute notre amitié; il en était digne, il n'avait pas eu besoin, pour être aimé de nous, d'être le fils de notre général en chef; ses bonnes qualités, son instruction, son aménité, sa bravoure, l'avaient placé haut dans l'opinion du corps; aussi le corps tout entier partage-t-il vos regrets. Quant à moi, Monseigneur, à qui vous l'aviez confié, je suis tout entier à la douleur de n'avoir pas su vous le conserver; mais c'était chose impossible que de modérer au feu une bravoure aussi brillante. Puisse l'expression de nos regrets et de notre estime pour le fils que vous pleurez être un adoucissement à votre chagrin! » — Voir le remarquable ouvrage de M. Alfred Nettement sur la conquête d'Alger, les *Souvenirs*, pleins de cœur et d'âme, d'*un aumônier*, par M. l'abbé Selves, et les *Souvenirs d'un officier d'Afrique*, ouvrage d'un haut intérêt, dû à M. le comte Théodore de Quatrebarbes, dont le nom vient de retentir si glorieusement dans la campagne de Rome.



Les noms de MM. de Bourmont et de M. Bessières ferment le registre de l'ordre. Quelques jours plus tard une révolution éclatait, et la monarchie ne prenait d'avance aucune mesure pour la conjurer. La garnison de Paris avait conservé son faible effectif; les régiments de la garde ne furent pas même tous appelés. Les régiments de la ligne se séparèrent de ceux de la garde, et, après une lutte de trois jours, soutenue par une poignée d'héroïques soldats, Paris était évacué. Saint-Cloud, point de concentration des troupes, était abandonné de même. Le roi se retirait à Rambouillet, où il abdiquait; M. le Dauphin renonçait également à ses droits, et l'avénement d'Henri V était proclamé, comme celui de Charles VII, au milieu d'un camp. Malheureusement, la fidélité ne suffit pas pour consolider la nouvelle royauté. Charles X ne trouva pas, dans M. le duc d'Orléans, nommé lieutenant général du royaume, un autre connétable de Richemont. M. le duc d'Orléans prit parti pour la révolution, qui lui donna la couronne, transmise par Charles X et par M. le Dauphin à M. le duc de Bordeaux, selon les lois de la vieille monarchie; et le vieux roi, son auguste fils, et son petit-fils s'embarquèrent à Cherbourg, le 16 août 1830. A ce moment, trois mille officiers brisèrent leurs épées; des pairs, des députés, des magistrats inamovibles, quittèrent volontairement leurs siéges, et prouvèrent qu'en France il restait encore des cœurs qui ne se croyaient pas dégagés, par la victoire de la révolution, de l'obligation due à la foi des serments.

A Rambouillet, par ordonnances des 1er et 2 août 1830, le roi fit des promotions dans l'ordre de Saint-Louis. Nous avons vainement cherché à nous procurer la liste complète des chevaliers nommés à cette époque de douleur; nos efforts ont été vains, et nous ne pouvons citer que les noms suivants, qui nous ont été transmis.

Gardes du corps du roi : le chevalier de la Broise (Michel-



Georges-René-Louis), brigadier (capitaine) de la compagnie de Croï; le marquis de Montmort, sous-lieutenant (lieutenant-colonel) de la compagnie de Gramont; le comte d'Agoult (Alphonse-Charles), lieutenant (colonel), et Huvelin (Xavier), maréchal des logis fourrier (chef d'escadron) de la compagnie de Noailles.

Garde royale : Regnault d'Évry, capitaine commandant (rang de chef de bataillon), de Chaumontel et le comte de Bertoust d'Hautecloque, sous-lieutenants au 1er d'infanterie: le comte de Beaucorps-Créquy (Auguste-Ferdinand), capitaine commandant (chef d'escadron) au 1er de grenadiers à cheval; le baron de Sudre des Ardouins, capitaine commandant (rang de chef d'escadron), le vicomte d'Espinay-Saint-Luc (Antoine-Jules), et le comte d'Indy, capitaines en second (rang de chefs d'escadron) au 2e de grenadiers à cheval; de Reviers-Mauny (Arthur-François-Joseph) et le baron de Roubin (Jean-Baptiste-Pons-Marie-Joseph-Henri Villeneuve), capitaines commandant (rang de chefs d'escadron) aux dragons; du Chayla (Joseph-Jacques-Marie de Blanquet), lieutenant (rang de capitaine) aux chasseurs à cheval (1); le baron de la Riboisière (Achille-Modeste-Gilles le Pays), capitaine (rang de chef d'escadron) aux lanciers (2).

(1) Capitaine au 1er lanciers jusqu'en 1836. (*Renseignements fournis par la famille.*)

(2) On trouve aux archives du dépôt de la guerre, carton de l'Algérie (1830), les propositions suivantes pour la croix de Saint-Louis : nous les reproduisons comme document, parce qu'elles se rattachent à la campagne de 1830, quoiqu'elles soient postérieures à la chute du roi Charles X, leur date étant du mois de septembre 1830.

Archias (Joseph-Marie-Poncet), capitaine au 21e de ligne; services de 1811, six campagnes; très-bon officier, remplit exactement tous ses devoirs, a donné des preuves de ses connaissances militaires dans cette campagne. (*Note du colonel.*)

Baillieu (Pierre), lieutenant au 49e de ligne : vingt-sept ans de services, treize campagnes, a été cinq ans à la Martinique : cet officier a, depuis bien longtemps, des droits à une décoration. Je le propose pour la croix de Saint-Louis, en regret-



Les commandeurs nommés par le roi Charles X furent :

1825. Promotion du sacre (23 mai).

Les lieutenants généraux : baron Almeras, vicomte Barbot, comte de Bagert-Becker, comte de Carneville, comte de Contades, marquis de Clermont-Tonnerre (ministre de la

tant de ne pouvoir obtenir pour lui, en même temps, celle de la Légion d'honneur. (*Note du colonel Magnan.*)

De Belly de Bussy (Adrien-Charles-George), capitaine au 15e de ligne. Né le 1er décembre 1796 : élève à l'école de la Flèche du 14 août 1813 au 15 juin 1814; garde du corps du roi, compagnie d'Havré, le 16 juin 1814, lieutenant en 1816, capitaine en 1825 : campagnes : 1815, à l'armée royale; 1828 et 1829 en Morée; 1830 en Afrique. — M. le capitaine de Belly de Bussy n'a pas encore le temps requis pour être admis dans l'ordre, mais c'est un officier qui a fait la campagne d'une manière très-distinguée et avec beaucoup d'élan. (*Note du colonel.*)

Boetto (Antoine-Baptiste-Charles), capitaine au 6e de ligne; dix-sept ans de services, huit campagnes. Né à Madrid en 1784 : naturalisé français en 1816 : entré au service en 1813 comme prisonnier de guerre espagnol : capitaine au 2e étranger en 1813.

Croff (Henri-Jean-Louis), capitaine au 15e de ligne. Né en 1796; élève de l'école de Fontainebleau en 1813, garde du corps du roi, compagnie Raguse, en 1814, lieutenant en 1815, capitaine en 1825 : dix-sept ans de services et huit campagnes. — Chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. — Cet officier a le temps voulu, campagnes comprises, pour être admis dans l'ordre. Il a fait la campagne d'une manière distinguée, et mérite la récompense demandée pour lui. (*Note du colonel Mangin.*)

Dorthal (Paul-Emmanuel), capitaine au 29e de ligne : services de 1813; campagnes d'Espagne en 1823, et d'Afrique en 1830. — M. Dorthal est un officier distingué : il a peu de campagnes de guerre, mais il s'est parfaitement montré dans la campagne d'Afrique : chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. (*Note du lieutenant-colonel commandant.*)

Faucon (Joseph-Thomas), capitaine au 6e de ligne. — A vingt-cinq ans trois mois et vingt jours de services pour la croix de Saint-Louis et vingt-six ans un mois vingt jours pour la croix d'honneur, campagnes comprises; chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. (*Note de M. Boullé, lieutenant-colonel commandant.*)

Faure (Gabriel), capitaine adjudant major au 21e de ligne. — Services de 1812; six campagnes. — Sert très-bien; est fort instruit; connaît parfaitement son état; il a donné des preuves de courage et de talents militaires pendant cette campagne. Il mérite la récompense pour laquelle il est proposé. (*Note du colonel Lugnot.*)

Fayot (Jean-Louis), capitaine au 48e de ligne.— Trente et un ans six mois et quatorze jours de services, campagnes comprises, dont cinq ans un mois onze jours et



guerre), vicomte de Foissac-Latour, comte de Chambors (la Boissière), vicomte de Fézensac (de Montesquiou), vicomte de Montélégier, vicomte Paultre de la Motte, comte de Mont-

trois campagnes, soit huit ans à réduire de moitié (a). (*Note du colonel Léridant.*)

Gavand (Charles-Henri), capitaine au 29e de ligne : trente-six ans un mois et trois jours de services, y compris quatorze campagnes, dont un an deux mois et vingt-huit jours à réduire de moitié. — Chevalier de Saint-Ferdinand en 1823, et de la Légion d'honneur en 1825. — Officier de mérite, recommandable par ses connaissances, son zèle et ses bons services. (*Note du lieutenant-colonel commandant.*)

Giamarchi (Pascal), capitaine au 29e de ligne ; chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. — Services de 1812, huit campagnes. — Capitaine de grenadiers, très-bon officier qui s'est parfaitement conduit pendant cette campagne. (*Note du lieutenant-colonel commandant.*)

Lachaitaigneray (Jean), capitaine au 48e de ligne ; trente-trois ans neuf mois et vingt-cinq jours de services, dont cinq ans onze mois vingt et un jours et cinq campagnes (soit onze ans), à réduire de moitié. — Étant de garde à la tranchée devant le fort de l'Empereur du 3 au 4 juillet, il a repoussé, avec un faible détachement de sa compagnie, un corps nombreux de tirailleurs ennemis qui étaient sur le point de s'emparer d'une batterie. (*Note du colonel Léridant.*)

Lefebvre (Gabriel), capitaine au 48e de ligne. — Trente-six ans sept mois vingt-quatre jours de services, dont dix ans dix mois seize jours et deux campagnes à réduire de moitié. Déjà proposé aux inspections précédentes. (*Note du colonel Léridant.*)

Lemoing (Mathurin), capitaine au 48e de ligne. — Quinze ans trois mois vingt et un jours de services et deux campagnes ; 1815 dans l'armée royale, 1830 en Afrique. — Cet officier s'est conduit d'une manière remarquable à l'affaire du 19 juin. Vivement attaqué dans la position qu'il occupait aux avant-postes, la bonne contenance de sa compagnie est due à son exemple. (*Note du colonel Léridant.*)

Magnyer (Philippe), lieutenant au 29e de ligne. — Garde d'honneur, 1er régiment, en 1813. Vingt-cinq ans cinq mois quinze jours de services, un an quatre mois vingt-neuf jours et deux campagnes étant réduits de moitié. Cet officier s'est très-bien conduit dans les différentes affaires où s'est trouvé le régiment pendant la campagne. (*Note du lieutenant-colonel commandant.*)

Meyer (Pierre-Paul), capitaine au 15e de ligne. Chevalier de Saint-Ferdinand en 1823, et de la Légion d'honneur en 1825. — Services de 1806. — Soldat ou sous-officier, de 1806 à 1813. — Blessé à Friedland en 1807, et à Sarra (Pyrénées) en 1813. — Cet officier réunit toutes les conditions pour être admis dans l'ordre

(a) Réduction signalée, en vertu de l'article 3 de l'ordonnance du 9 août 1820. Voir plus haut, p. 231.

marie (Pelletier), baron de Rottembourg, comte Ruty, comte de Scépeaux.

Les maréchaux de camp : baron d'Albon, baron Bruny,

de Saint-Louis; il sert très-bien et mérite, sous tous les rapports, cette récompense. Il a fait la campagne d'une manière distinguée. (*Note du colonel.*)

Moschini (Adrien), capitaine au 48e de ligne. — Vingt-huit ans deux mois et neuf jours de services, dont quatre ans deux mois et neuf jours à réduire de moitié. Déjà présenté aux inspections précédentes. (*Note du colonel.*)

Polonus (Frédéric), capitaine au 6e de ligne. — Trente-quatre ans dix mois trois jours de services, campagnes comprises, dont treize ans six mois et quatre jours à réduire de moitié. Chevalier de la Légion d'honneur en 1823. — Blessé d'un coup de feu qui lui a traversé la cuisse droite le 30 juin 1830, devant le fort de l'Empereur. (*Note du colonel.*)

Prieur (Nestor), capitaine de grenadiers au 49e de ligne. — Garde du corps du roi, compagnie de Raguse, en 1814, sous-lieutenant dans la garde royale, à la formation en 1815, lieutenant en 1819, rang de capitaine en 1820, passé au 49e en 1823. — S'est fort bien conduit à la tête de sa compagnie dans le cours de cette campagne, et notamment à l'affaire du 29 juin, devant le fort de l'Empereur. A été à la Martinique de 1824 à 1829. (*Note du colonel Magnan.*)

Robinne (Denis-Auguste), lieutenant au 21e de ligne. — Trente et un ans neuf mois treize jours de services, dont six ans un mois vingt-neuf jours réduits de moitié. Très-bon officier, joint, à de l'instruction militaire, beaucoup de fermeté; s'est particulièrement distingué à la tranchée le 29 juin. (*Note du colonel.*)

Rongier (Pierre-André), capitaine au 21e de ligne. Trente et un ans quatre mois et seize jours de services. — A dix-sept ans de capitaine. Est resté quatre ans aux colonies, étant dans le 51e de ligne. — Son instruction, son zèle à remplir tous ses devoirs, les preuves de courage et de dévouement qu'il a montrées pendant cette campagne, le rendent digne de recevoir cette faveur. (*Note du colonel.*)

Seguier, capitaine adjudant major au 49e de ligne. — Services de 1809, sous-lieutenant de 1811. A montré beaucoup de zèle et d'activité dans cette campagne, et s'est fait remarquer dans plusieurs circonstances. (*Note du colonel Magnan.*)

Taupin (Pierre-François), capitaine au 6e de ligne. — Trente-trois ans quatre jours de services, dont six ans cinquante-quatre jours réduits de moitié. Chevalier de Saint-Ferdinand en 1823, et de la Légion d'honneur en 1828. (*Note du colonel.*)

De Thoury (Désiré), capitaine au 48e de ligne. — Vingt-sept ans huit mois six jours de services, dont six ans six mois treize jours à réduire de moitié. — S'est bien montré à l'affaire du 19 juin. (*Note du colonel.*)

Vincent (Antoine-Casimir), capitaine adjudant major au 15e de ligne. — Services de 1809 : lieutenant en 1813 ; neuf campagnes; chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. Excellent officier, joignant à une grande activité beaucoup de moyens et



comte de Broglie, vicomte de Balathier, marquis de Bailly, duc de Laforce (Caumont), duc de Clermont-Tonnerre, marquis de Crénay (de Poilvillain), marquis de Clermont-Montoison, baron Ducasse, Delafitte de Courteil, marquis Dupont de Compiègne, comte d'Héricourt, chevalier de Lukerque (Lefebvre), de Lentilhac, comte de Meulan, comte de Mac-Mahon, marquis de Maillardoz (Suisse), chevalier de Rivière, comte de Sabran, vicomte Toussaint, Wathiez.

Service de la marine, promotion du 22 mai :

Les contre-amiraux : Jurien la Gravière, comte Tremic de Keranisant.

Promotion du 23 novembre :

Thirion, lieutenant général.

1826. *Service de terre.*

Les lieutenants généraux : comte d'Alton, marquis d'Agoult, vicomte Gudin, baron Jacquinot, baron Ordonneau, comte de Sainte-Aldegonde.

Les maréchaux de camp : Baudrand, vicomte de Gouvello (Louis-Paul), Lenormand de Bretteville, marquis de la Tour-du-Pin de Montauban (de Soyans), marquis de Tilly-Blaru.

de connaissances ; il a fait la campagne avec beaucoup de distinction. (*Note du colonel.*)

Toutes ces notes sont approuvées et appuyées par les maréchaux de camp vicomte d'Uzer et Damrémont, et le lieutenant général comte Loverdo.

Nous avons encore trouvé dans le même carton un mémoire de proposition dans lequel M. Magnan, colonel du 49e, demande la croix de Saint-Louis ou la croix de la Légion d'honneur pour le capitaine Arrighi (Antoine), et le lieutenant Baillieu (Pierre), ce dernier porté plus haut. Il n'y a point d'indication des services, mais l'*Annuaire militaire de* 1830, p. 313, classe M. Arrighi comme capitaine, à la date du 11 juillet 1813.

Parmi les officiers proposés par M. de Bourmont pour la croix de Saint-Louis, après la prise d'Alger, et qui ne furent pas nommés par suite de la révolution de juillet, on nous a signalé M. Dubois d'Auby, sous-intendant militaire, et M. de Maleyssie (Charles-Tardieu), lieutenant d'état major. (Comte de Maleyssie, *d'après les titres de la famille.*)



Service de la marine.

Le contre-amiral baron Angot des Rotours.

1827. *Service de terre.*

Les lieutenants généraux : baron Billard, baron de Nedonchel, vicomte Pelleport, vicomte Rogniat, comte Valée, vicomte Vasserot, vicomte Vallin.

Les maréchaux de camp : comte d'Arbaud de Jouques, marquis Oudinot, vicomte de Cheffontaines (Penfentenio), marquis de Vidal.

Il n'y eut point de promotions dans la marine.

1828. *Service de terre.*

Les lieutenants généraux : baron Fririon, baron Haxo, baron Lanusse, comte de Sparre.

Les maréchaux de camp : comte d'Esgrigny (de Jouenne), comte de Boisdeffre (le Mouton), tous deux en retraite.

Service de la marine.

Le vice-amiral comte Jacob.

Les contre-amiraux honoraires : chevalier de Beauvoir (Hébert), baron du Pac de Bellegarde.

1829. *Service de terre.*

Les lieutenants généraux : vicomte de Saint-Priest (Louis-Antoine-Emmanuel Guignard), menin de Monsieur le Dauphin, ambassadeur en Espagne; comte d'Ornano.

Les maréchaux de camp : baron Courson de Kernescop dit *de la Ville-Valio*), chevalier de Champagné de Folleville, comte de la Potherie, comte O'Heguerty, baron Rouget.

Pour faits de guerre (campagne de Morée) :

Les maréchaux de camp : baron Higonet, vicomte Sébastiani (Tiburce).

Service de la marine.

Les contre-amiraux : baron Roussin, de Martineng.

Les grand's-croix furent :

1825. Promotion du sacre (23 mai).

Service de terre.

Les lieutenants généraux : comte Claparède, marquis de Courtarvel, comte de Clermont-Tonnerre-Thoury, comte Dulong de Rosnay, vicomte Donnadieu, baron de Damas, baron de Galiffet, comte de Lardenoy, comte de Lamarthonie, comte d'Oilliamson, de Saint-Blancard (vicomte de Gontaut-Biron).

Service de mer.

Le contre-amiral comte Bidé de Maurville.

Promotion du 21 décembre.

Le lieutenant général comte Donzelot (porté à la fois à la guerre et à la marine).

1826. *Service de terre.*

Le lieutenant général vicomte Liger-Belair.

1827. Le vicomte Castex, lieutenant général.

1828. Le baron de Goguelatz, le comte de Partouneaux, le vicomte Villers-Lafaye, lieutenants généraux (ce dernier en retraite).

1829. Le comte Guilleminot, le vicomte Jan de la Hamelinaye, lieutenants généraux.

Le comte de la Tourette-Portalès (la Rivière), maréchal de camp.

Pendant ces quatre dernières années il n'y eut pas de promotions de grand's-croix dans le service de mer.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeurs :

1825. Baron Schaeffer, maréchal de camp.

1826. Vasserot baron de Vincy, aide de camp de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux (état-major suisse), maréchal de camp.

Grand'-croix :

1827. Le baron Campredon, lieutenant général.



En parcourant la longue nomenclature des noms de ces hauts dignitaires, depuis 1814 jusqu'en 1830, on reconnaîtra avec quel soin les rois Louis XVIII et Charles X pratiquèrent le système d'Henri IV, et avec quelle munificence ils récompensèrent tous les services : ceux qui dataient de la république et de l'empire, et ceux qui, commencés avant 1789, avaient continué à l'armée de Condé, ou ceux enfin qui s'étaient révélés dans la Vendée.

Les ordonnances rendues sous la restauration, et qui concernent la croix de Saint-Louis ou celle du Mérite militaire, sont au nombre de neuf.

Le 12 décembre 1814, le roi Louis XVIII rétablit les dotations spéciales de l'hôtel des Invalides, des écoles militaires et de l'ordre de Saint-Louis. Il créa une caisse des invalides de la guerre ; il lui donna pour revenus : 1° les concessions faites à l'hôtel des Invalides, en vertu du décret du 25 mars 1811 ; 2° la retenue de 2 p. 100 sur toutes les dépenses du matériel de la guerre et sur le prix des marchés de fournitures à passer ; 3° la solde de retraite accordée par la marine aux invalides de ce département admis à l'hôtel ; 4° un prélèvement de 50 p. 100 sur la vente des objets du matériel de la guerre reconnus hors d'état de servir ; 5° un droit de sceau à établir sur les brevets de grades ou de décorations ; 6° la retenue entière d'appointements dont les officiers auxquels il était accordé de l'avancement auraient dû jouir dans le premier mois de leur promotion ; 7° et les économies qu'on pourrait faire dans toutes les branches de l'administration, sans nuire aux droits et aux intérêts des militaires.

Le 30 avril 1817, le roi fixa le nombre des grand's-croix à quarante, d'après les anciens édits, et celui des commandeurs à cent vingt.



Le 9 août 1820, une ordonnance (voir plus haut, p. 231 détermina les conditions nécessaires pour l'admission dans l'ordre.

Le 13 août 1823, en présence de la guerre d'Espagne, le nombre des grand's-croix fut porté à soixante.

Le 17 septembre suivant, la part des deux départements pour les grand's-croix fut établie, savoir : armée de terre, cinquante et un ; armée de mer, neuf.

L'ordre du Mérite militaire ne fut pas oublié. Jusqu'alors cette croix n'avait été donnée qu'à des étrangers au service de France, Allemands ou Suisses; mais, par une ordonnance du 28 novembre 1814, les bénéfices de l'édit de création furent appliqués à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professaient pas la religion catholique. La couleur du ruban, qui, dans l'origine, était bleue (sans être ondée), fut changée, et le ruban fut le même que celui de la croix de Saint-Louis.

Enfin le roi rendit deux autres ordonnances : l'une, du 16 janvier 1815, enjoignait aux veuves, enfants, héritiers ou créanciers de chevaliers de Saint-Louis de renvoyer aux ministres de la guerre ou de la marine, après le décès des titulaires, les décorations accordées à ceux-ci.

L'autre, du 22 mai 1816, déclarait que les officiers nommés chevaliers ou dignitaires de Saint-Louis ou du Mérite militaire recevraient des brevets signés par les ministres de la guerre ou de la marine, et scellés par le chancelier de France, faisant fonctions de chancelier garde des sceaux de cet ordre. Elle ajoutait que les grand's-croix prendraient rang dans les cérémonies publiques avec les grand's-croix de la Légion d'honneur, les commandeurs avec les grands officiers, les commandeurs de la Légion d'honneur après ceux-ci, et les chevaliers de Saint-Louis avec les officiers de la Légion d'honneur, tous par ancienneté de nomination.



En tombant, enveloppé dans les plis glorieux du drapeau d'Alger, le roi Charles X emporta avec lui cet ordre de Saint-Louis, noble création de son aïeul. Le nouveau gouvernement proscrivit d'abord cette croix, prix du sang versé pour la France ou des services rendus à l'État ; puis il recula devant le mécontentement que cette mesure avait soulevé. Il permit aux titulaires de la reprendre, mais en la dépouillant de ses fleurs de lis. Beaucoup de chevaliers refusèrent de se soumettre à cette condition, et nous en connaissons qui, après être restés vingt-quatre ans sans porter leur décoration, l'ont reprise seulement le jour où le gouvernement actuel lui a rendu sa forme primitive.

En présence des malheurs de l'émigration et de la perte de tant de fortunes, fruit des excès révolutionnaires, les chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire fondèrent, au commencement de la restauration, et avec l'agrément du roi, une association paternelle de bienfaisance, destinée à secourir les veuves et orphelins des chevaliers des deux ordres. Cette association, mise sous la protection de Madame, duchesse d'Angoulême, eut pour président Mgr le prince de Condé, ancien généralissime de l'armée de l'émigration. A la mort de Son Altesse Sérénissime, en 1818, la présidence suprême fut donnée à Mgr le duc de Berry. Après le crime exécrable du 13 février 1820 l'association n'eut plus de président parmi les princes de la maison de Bourbon.

Elle était régie par un conseil d'administration, dont les présidents furent successivement, de 1815 à 1830, le maréchal duc de Coigny, le marquis de Gontaut-Biron, le marquis d'Autichamp, le duc de Damas, le duc de Rivière et le duc de Doudeauville.

Elle avait pour ressources les allocations dues à la munificence du roi et des princes de la famille royale, les dons,



legs et souscriptions recueillis parmi les membres de l'ordre.

Elle fonda deux maisons d'éducation pour les garçons et filles des chevaliers des deux ordres. Le collége des garçons était situé à Senlis; la maison des jeunes personnes était à Versailles, sous la direction des dames chanoinesses de l'ordre régulier de Saint-Augustin. En outre, des secours étaient alloués aux chevaliers tombés dans l'infortune et à leurs veuves.

Ces établissements si utiles prospérèrent pendant quinze ans, grâce à la générosité des princes et des membres de l'ordre. Le bienfait de l'éducation fut ainsi donné à de nombreux enfants dont la révolution de 1789 avait brisé l'avenir. Ce fut une œuvre charitable, et qui eut sa gloire; car c'est au collége de Senlis qu'a été élevé le jeune Canrobert de Certain, aujourd'hui maréchal de France. L'appui tutélaire de Madame, duchesse d'Angoulême, devenue Madame la Dauphine, suivait ces enfants dans une sphère plus élevée; nous pourrions citer plus d'un nom révéré auquel l'absence de toute fortune fermait les portes de l'école de Saint-Cyr, et qui a pu franchir cette difficulté, grâce à la prodigue munificence de cette auguste princesse. Madame la Dauphine, cet ange qui sera toujours l'éternel honneur de la France, n'oubliait pas les services des pères et transportait sa protection sur la tête des fils. L'esprit de charité qui l'animait ne fut pas affaibli par la révolution de Juillet; du fond de l'Allemagne, sa main s'étendait constamment sur ceux qui souffraient. La veille même de sa mort, par un courage surhumain, elle domptait ses propres douleurs, et recueillait ses forces pour signer, dans un travail suprême avec M. le baron Charlet, son fidèle secrétaire des commandements, les derniers secours que Dieu lui permettait d'allouer sur la terre. Elle est montée au ciel, suivie d'un long cortége de pleurs et de bénédictions, et elle y prie aujourd'hui pour cette France qu'elle a tant aimée et qui l'a si cruellement méconnue.



CHAPITRE VIII.

Chevaliers de Saint-Louis ou services de chevaliers retrouvés depuis l'impression des listes précédentes.

De la Messelière (1) et de Boulloc (2), nommés en 1705, d'Illiers (Douhaut) (3), de Malherbe-Desmarais (4), et le chevalier de Maupeou (5), nommés en 1718; de Maisoncelle (6), nommé en 1724; le comte de Maulevrier-Langeron (7) et

(1) Enseigne de la Réalle en 1682, capitaine de galère en 1715, mort à Porto-Fino en 1732. (*Liste de* 1693 *à* 1754, fol. 11, *Archives de la marine.*)

(2) Lieutenant-colonel d'Artagnon (ce mot est peu lisible) en 1690, gouverneur de la Grenade en 1701, mort à la Grenade en 1708. (*Même liste.*)

(3) Lieutenant de frégate, mort le 13 janvier 1735. (*Liste de* 1694 *à* 1747, fol. 58.) — Marquis d'Illiers d'Entragues, retiré en 1727 avec une pension de 1,000 livres; mort. (*Liste de* 1693 *à* 1754, fol. 21, *Archives de la marine.*)

(4) Garde marine en 1689, lieutenant de vaisseau en 1712. — Est de Normanmandie. — Retiré le 1er janvier 1721, avec une pension de 800 livres; mort le 3 septembre 1739. (*Liste de* 1693 *à* 1754, fol. 22.)

(5) Garde marine au Canada en 1694, capitaine de vaisseau en 1707, gouverneur de la Grenade en 1712. — Est de Metz. — Mort à Paris le 4 mars 1725. (*Même liste,* fol. 20.)

(6) Capitaine à la Martinique en 1693, colonel de milices, commandant à la Grand'-Terre (Guadeloupe), en 1724; mort. (*Liste de* 1694 *à* 1747, fol. 68.)

(7) Porté plus haut t. II, p. 114. — Depuis, nous avons retrouvé les annotations suivantes: Était au bombardement d'Oneilles et au siége de Roze, en 1692; en 1701, étant aide major à Dunkerque, il reçut une contusion en portant secours au fort Isabelle, assiégé par les Hollandais; en 1702, il était à la prise d'un vaisseau hollandais de 66, enlevé à l'abordage à la portée de onze autres vaisseaux de la même nation, à la prise de deux vaisseaux anglais de 28 et de 12, et à l'échouement d'un corsaire anglais à la côte d'Angleterre, où on le brûla; dans les derniers temps de la guerre de 1701 à 1713; il était au siége et à la prise de l'Offingue; il a fait les fonctions de major général du camp, sous les ordres du bailly de Langeron, son oncle, ensuite celles de major général de la place. — A eu une pension de 2,000 livres pour les services qu'il rendit à Marseille, pendant la peste de 1720 à 1721. — Mort à Paris le 12 février 1768. (*Registre des mouvements*, t. I, fol. 7.)



de Villeneuve-Bargemont (1), nommés en 1713; d'Hélie de Villarzel (2), nommé en 1738; Sinety de Puylon (3), nommé en 1742; le chevalier de Fénélon (4), nommé en 1771.

De Sinety, ancien officier de milice à Saint-Domingue, nommé en 1772 (5); de Saint-Prix, nommé en 1727 (6); de

(1) Est de Languedoc. — A été blessé. — Page du roi en 1690, garde de l'étendard en 1692, capitaine de galère en 1728, chef d'escadre en 1740. — Pension de 800 livres sur l'ordre en 1725; portée à 1,000 livres en 1736. (*Liste de* 1695 *à* 1754, *pensions*, fol. 19, *Archives de la marine.*) — Mis à 1,500 livres; mort à Marseille en 1746; cinquante-six ans de services. (*Même liste*, fol. 15.)

(2) Est de Provence. — Garde marine en 1706, capitaine de vaisseau, commandant les gardes de la marine en 1746. (*Liste de* 1695 *à* 1754, fol. 40.) — Dix-neuf campagnes; était au siége de Barcelone en 1706; au combat d'une barque contre une frégate anglaise en 1707; au siége de Barcelone en 1710; au combat de M. de Court en 1744. (*Laffilard*, t. VI, *services de* 1685 *à* 1751.) — Brevet de maréchal des logis de la compagnie des gardes du pavillon-amiral pour le sieur de Villarzel; commission de capitaine de vaisseau et brevet de commandant de la compagnie des gardes marine de Toulon, pour le même, datés du 1er avril 1745; commission de chef d'escadre pour le chevalier de Villarzel, datée du 1er août 1756. (*Pièces originales communiquées.*) — Porté plus haut t. II, p. 136.

(3) Petit commissaire en 1732. — Commissaire des galères en 1735. — Contrôleur à Marseille en 1746. — Était contrôleur des galères. — Homme d'esprit. — M. le duc d'Orléans (*a*). — Son frère est aide major des gardes françaises. (*Personnel des ports, liste générale,* 1729 *à* 1817, *commissaires ordinaires*, fol. 5, *recto.*) — Porté plus haut, t. II, fol. 144.

(4) Fils du lieutenant général tué à Rocoux; frère du lieutenant général gouverneur de la Martinique; commandant de la compagnie des gendarmes, milices de la Martinique, avec brevet de colonel, en 1771. En 1778, colonel à la suite avec un traitement de 5,000 livres. — En 1784, pension de retraite de 4,000 livres. — A fait sept campagnes : était à deux combats; est frère de l'évêque de Lombez. (*Dossier de M. de Fénélon, Archives de la marine.*) — Porté plus haut, t. II, p. 195.)

(5) Sert depuis l'année 1745; a fait les campagnes de Flandre dans le régiment de la Morlière, où il était lieutenant; a reçu un coup de feu à travers le corps à Lawfeld; passé en 1749 à Saint-Domingue, où il a servi dans les milices. (*Mémoire de proposition, Archives de la marine.*)

(6) Damas de Saint-Prix (Tixier). (*Titre du dossier.*) — Est de la province

(*a*) Cette mention signifie que le duc d'Orléans protégeait et avait recommandé M. de Sinety.



Saint-Prix, nommé en 1760 (1); le comte de Bouloc (Denis-Joseph), nommé en 1770 (2); le comte de Lavaulx, nommé en 1778 (3).

La Mothe-d'Eyran, nommé en 1694 (4); le chevalier de

d'Autun; garde marine en 1687, lieutenant de vaisseau en 1707, capitaine de vaisseau en 1758, mort à Brest le 20 mai 1747. (*Liste de 1694 à 1749*, fol. 28, *verso*, *Archives de la marine*.)

(1) Damas de Saint-Prix (Tixier). (*Titre du dossier*.) — Fils de feu M. de Saint-Prix, capitaine de vaisseau. — Garde marine en 1741, enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, capitaine de vaisseau en 1772 : était en 1748 sur le *Magnanime*, commandé par le chevalier d'Albert; combat : fait prisonnier; était en 1757 sur le *Diadème*, commandé par M. de Rosily de Mesros; combat et prise du vaisseau le *Greenwich* : était en 1759 sur le *Héros*, commandé par M. de Sanzay : combat du 20 novembre. — Mort à Brest, le 6 février 1777, laissant une veuve et quatre enfants (un garçon et trois filles); le 29 mars, pension de 1,000 livres sur les Invalides à sa veuve, avec protection pour les trois demoiselles, une parente s'étant chargée du garçon. (*Registres des mouvements*, t. IV, p. 611, *marine*.) — Porté plus haut, t. II, p. 178.

(2) Créole de l'Ile-de-France, enseigne en 1739 à Lorient; parti en 1741 sur un des vaisseaux de M. de la Bourdonnais, pour l'expédition de Mahé; était au siége et à la prise de Madras; sert depuis vingt-huit ans. (*État de services du 31 juillet 1767*, certifié par MM. Desforges-Boucher, gouverneur général des îles de France et de Bourbon, et Maissin, commandant le bataillon de l'Ile-de-France, tous deux chevaliers de Saint-Louis; dossier de M. de Bouloc.) — Enseigne de la compagnie des Indes en 1739, sous-lieutenant à l'Ile-de-France en 1750, lieutenant en 1752, capitaine en 1757. (*Mémoire de proposition*.)— Qualifié lieutenant-colonel d'infanterie, dans un contrat de vente, passé à l'Ile-de-France en 1782. (*Dossier de* M. de Bouloc, *marine*.)

(3) Fils du comte de Lavaulx, capitaine des gardes de Léopold, duc de Lorraine. — Garde marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1767, lieutenant de vaisseau en 1778, lieutenant-colonel en 1782. — Avant d'entrer dans la marine, avait été cinq ans page du roi de Pologne. — Était, en 1770, sur la *Mignonne*, au bombardement de Tunis, et, en 1779, sur le *Tonnant*, escadre d'Estaing, à la prise et au combat de la Grenade les 4 et 6 juillet, et au siége de Savannah, en octobre. — Retiré, pour cause de santé, avec la commission de capitaine de vaisseau et une pension de 2,000 livres sur le trésor. Chef des classes à Boulogne en 1786. (*Registres des mouvements*, t. IX, p. 1545, *marine*.)

(4) Capitaine de vaisseau réformé, pension de 800 livres sur l'ordre en 1719, portée à 1,000 livres en 1720; mort au mois d'octobre 1735. (*Liste de 1695 à 1754*, fol. 17, *marine*.) — Boisjolly de la Mothe-Deyrand : est de Guyenne; garde marine en 1675, capitaine de vaisseau en 1696; estropié d'une cuisse à Alger en 1683.



a Cardonnie, nommé en 1762 (1); de Billiotty, nommé en 1795 (2); Fabre d'Églantine (Louis-Théodore-Jules-Vincent), ingénieur de la marine de seconde classe, nommé le 30 octobre 1829.

Castille d'Argilliers (Gabriel-Joseph de Froment), lieutenant aux gardes françaises, nommé en 1782 (3); de Cherisey

(*Même liste*, fol. 18.)—1,000 livres de pension en 1720, retiré en 1727 avec 3,000 livres de pension sur la marine; mort à Libourne le 7 novembre 1735. (*Même liste*, fol. 14.) Porté t. I, p. 158, sous le nom de Boisjolly. — D'après les renseignements qui nous ont été donnés, cet officier se nommait Jean-Paul Chevalier, seigneur de la Mothe d'Ayran, et de Bois-Jolly.

(1) Est de l'Angoumois. Garde marine en 1746, enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, capitaine de frégate en 1764, premier aide-major en 1765, a quitté l'aide-majorité en 1768, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès-armées navales en 1776, chef d'escadron en 1784. — Avant d'entrer dans la marine, campagne volontaire, dans laquelle il s'est trouvé à la descente de l'*Anguille*, où il a essuyé beaucoup d'événements dangereux. — Était, en 1746, sur l'*Alcyon*, au combat sur la côte de Saint-Domingue; en 1757, étant sur l'*Améthiste*, à la côte de Guinée, il attaqua, avec deux chaloupes qu'il commandait, deux bâtiments de 14 canons, et les enleva l'épée à la main; il était, dans la même année, à deux combats très-vifs sur la côte de Saint-Domingue, l'un contre la *Victoire*, vaisseau de 44, qui dura huit heures. —En 1778, il commandait le vaisseau le *Diadème* au combat d'Ouessant; en 1779, commandant l'*Illustre*, il était au combat du 20 septembre; et la même année il sauva, en le relevant, le *Zodiaque*, qu'un ouragan avait jeté à la côte dans le port de l'Ile-de-France. —Retiré du service le 1er décembre 1784, pour cause de santé, avec ses appointements de 6,000 livres, conservés en pension sur le trésor. (*Registres des mouvements*, t. V, p. 754.) De Boutier de la Cardonnie. (*Archives de la famille.*)

(2) Porté plus haut, p. 18. — Michel Venceslas; garde marine en 1779, enseigne de vaisseau en 1782.—De 1779 à 1781, était sur le *Triomphant*, escadre de Guichen; trois combats. — De 1781 à 1783, était sur le *Citoyen*, escadre de M. de Grasse, aux combats des 25, 26 janvier et 12 avril 1782. (*Registres, mouvements*, t. VIII, p. 961, *verso*.)—Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 185, *verso*.) — Brevet expédié le 30 avril 1816; avait été reçu au commencement de 1795 par M. de Viomesnil. (*Registre de l'ordre*, de 1814 *à* 1830.)

(3) Froment de Castille (Gabriel-Joseph), page de la grande écurie, le...., deuxième enseigne aux gardes françaises en 1766, premier enseigne en 1769, sous-lieutenant en 1774, lieutenant en second en 1780; ordre du 7 novembre 1785 pour lui donner le rang de lieutenant dans le régiment; lieutenant en premier en 1786; était présent le 31 août 1789. (*Registre des gardes françaises, offi-*



(Louis-François), nommé en 1747 (1); de Cherisey (Louis), nommé en 1783 (2); des Selles (Jean-Baptiste), capitaine au régiment de l'Ile-de-France, nommé en 1762 (3); Comeiras

ciers, 1786 *à* 1789.) — Baron de Castille. (*État militaire de* 1788, p. CXXXI.) — Connu sous le nom de baron d'Argilliers, jusqu'à la mort du baron de Castille, son oncle, en 1775.—Il eut, de son premier mariage, un fils, qui fut tué à Essling, étant lieutenant de chasseurs, et il se remaria à la princesse Herminie de Rohan, de laquelle il eut un fils et plusieurs filles.—Page en 1762, second page en 1765. (*Note de la famille.*)

(1) Porté 1er vol. p. 590. — Marquis de Cherisey. (*État militaire de* 1775, p. 148.) — Né à Metz le 29 avril 1722, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy en 1736, rang de capitaine et exempt même année, rang de mestre de camp en 1745, gouverneur du fort Saint-Jean de Marseille en 1750, aide-major en 1755, brigadier de cavalerie en 1759, rang d'enseigne même année, enseigne en 1766, maréchal de camp en 1767, lieutenant en 1771, lieutenant général et commandeur de l'ordre en 1784.— 8,100 livres comme gouverneur du fort Saint-Jean et pension de 11,500 livres. — 3,000 livres comme commandeur. — A continué à servir dans les gardes du corps, quoiqu'il fût maréchal de camp et qu'il fût dans le cas de quitter d'après l'ordonnance de 1776. Est resté avec l'agrément du roi jusqu'en 1784, qu'il a été fait lieutenant général. — A fait la campagne de 1744 comme aide de camp de son père, lieutenant général; il fut blessé à la tête; il était aux siéges de Menin, Ypres et Furne, et à la bataille de Dettingen. A été blessé à Fontenoy; a fait la campagne de 1761 en Allemagne, en qualité d'aide-major de sa compagnie; il avait des lettres de service comme brigadier. (*Dossiers des généraux.*)

(2) Porté 2e vol., p. 560.— Le marquis de Cherisey (Louis), né à Paris le 9 août 1751. Garde du corps, compagnie de Villeroy, en 1765; commission de capitaine de cavalerie en 1771, exempt en 1775, sous-lieutenant en 1776, mestre de camp en 1779; de service chez le roi les 5 et 6 octobre 1789; maréchal de camp en 1791, émigré dans la même année, a fait la campagne de 1792; lieutenant des gardes du corps, compagnie Wagram, en 1814 et commandeur de l'ordre; a suivi le roi le 20 mars 1815; était à Béthune, où s'est fait le licenciement; a cessé ses fonctions le 1er novembre 1815; lieutenant général honoraire le même jour. — Trente-six ans dix mois deux jours de services.— Pension de 6,000 fr. conformément à l'ordonnance du roi du 14 février 1816, réduite à 4,000 fr. par la loi du 25 mars 1817.— Décédé le 16 septembre 1827. — Pension de 1,000 fr. le 25 novembre 1828, à sa veuve, née Marie-Aglaé le Seneschal, tante de M. le marquis d'Audiffret, conseiller d'État. (*Dossiers des pensions*, no 26,518.) — Grand'-croix de l'ordre en 1825. — (Voir plus haut p. 280.)

(3) De Selle du Réal (Jean-Baptiste), né le 22 mai 1729 : est de Toulon. Lieutenant en second en 1745, lieutenant même année, capitaine en 1755. (*Registre, rang*

(David-Delpueck), capitaine de dragons dans la légion de Condé, nommé en 1771 (1); Souyn (François-Joseph), capitaine au régiment Royal, nommé en 1746 (2).

Souyn d'Estournelles (Denis-François), capitaine au régiment Royal-infanterie, nommé en 1756 (3).

des capitaines d'infanterie de 1748 *à* 1763, *régiment de l'Ile-de-France*, t. II, fol. 174, *verso*.) — Fils naturel et légitime de Jean-Baptiste-Louis de Selle, trésorier de la marine à Toulon, et de dame Thérèse Coulomb (*acte de naissance*), réformé le 22 décembre 1762, avec une pension de 500 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789.) — Envoi de la croix comme parrain à M. de Robert, maréchal de camp, commandant pour le roi, à Toulon. (*Registre de l'ordre de* 1762 à 1781, fol. 28, *verso*.)

(1) Le chevalier de Comeiras. (*État militaire de* 1771, p. 505.) — Nommé le 9 décembre 1771, reçu le 16 janvier 1772 par M. de Goardon. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781.)

(2) Porté t. I, p. 574. — De Souyn, orthographe du nom. (*Titres de la famille*.) Né le 26 septembre 1720. Est de Rheims. — Volontaire en 1726, enseigne en 1731, lieutenant en 1732, capitaine en 1733, de grenadiers en 1747, major en 1748, commandant de bataillon en 1757. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, *régiment Royal*, t. I, fol. 108.) — Lieutenant-colonel du régiment provincial de Châlons en 1771, lieutenant-colonel du régiment provincial d'artillerie de la Fère en 1778, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — Pension de 800 livres sur l'ordre; traitement de 6,000 livres. — A fait les campagnes de 1733, 1734 et 1735 en Italie et en Allemagne; celles depuis 1742 jusqu'en 1748 en Flandre et en Bohême. — A reçu une contusion au pied en 1743, et une autre en 1746. — Est passé à Mahon en 1756, et y est resté jusqu'en 1762. (*Dossiers des généraux*.) — De son mariage avec dame Raoule-Marie-Anne Lespagnol de Bezannes, il eut plusieurs filles et un fils, Anne-Denis de Souyn, qui, sous-lieutenant au régiment de Franche-Comté-Cavalerie, compagnie des chevau-légers, fut ensuite incorporé dans les hussards d'Esterhazy, émigra en 1791, passa en Allemagne, se rendit à Londres, entra comme lieutenant dans le régiment d'infanterie de Salm-Kiburg, fit partie de l'expédition de Quiberon, fut fait prisonnier et fusillé à Vannes le 2 juillet 1795. Il était le huitième de son nom au service des rois de France. Avec lui s'éteignit la branche aînée de Souyn. Les deux autres branches sont également éteintes. (*Note de la famille*.)

(3) Porté t. I, p. 440. — Souyn Destournelles. — Né le 13 décembre 1726. Est de Rheims. — Lieutenant en second en 1740; était alors âgé de seize ans; enseigne en 1741, lieutenant en 1742, capitaine en 1746, en second à la réforme (à la paix en 1749). — Est lieutenant-colonel réformé à la suite, du 2 mars 1762. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1748 *à* 1763, *régiment royal*, t. I,



Flocard (Claude-Florent), nommé en 1814 (1); de Sinety (André-Marie), mestre de camp en second du régiment d'Angoumois, nommé en 1791 (2): de Sinety, commissaire des

p. 109, *verso.*) — Pension de 400 livres sur le trésor, le 25 juillet 1756, en considération de ses services comme capitaine; appointements de 800 livres le 1er mai 1765, comme lieutenant-colonel à la suite; gratification annuelle de 1,000 livres, en considération de ses services, accordée le 17 mai 1775. — Fils légitime de messire Louis Souyn, chevalier de Saint-Louis et major du régiment Royal, et de dame Anne Cappy : parrain, François Cappy, seigneur d'Hatty, capitaine au régiment du roi-cavalerie ; marraine, demoiselle Denise Cappy. — Maréchal de camp le 1er mars 1780, avec une pension de 1,200 livres, qui, avec ses appointements de 800 livres et sa gratification annuelle de 1,000 livres, lui font un traitement de 3,000 livres (*Dossiers des pensions*, nº 3424.) — Brigadier le 5 janvier 1770, maréchal de camp le 1er mars 1780. — A fait toute la guerre de 1741 ; est passé à Minorque en 1756, où il faisait les fonctions d'aide major de tranchée au siége de Saint-Philippe; revenu en 1762. (*Dossiers des généraux.*) — De Souyn des Tournelles, orthographe du nom. (*Titres de la famille.*)

(1) Né à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), le 5 novembre 1776. — Soldat au 15e de ligne en 1792, passé à la légion de police, devenue garde du corps législatif, en l'an V, sous-lieutenant en l'an VII au 101e de ligne, lieutenant en l'an XIII, adjudant major en 1809, capitaine en 1810, chef de bataillon en 1813, major de la légion de la Haute-Vienne (devenue 19e léger) en 1816, lieutenant-colonel du 64e de ligne en 1829, *idem* du 14e léger en 1830, colonel du 31e de ligne en 1831, commandant de la place de Lyon en 1834, retraité en 1838, mort à Versailles le 4 novembre 1860, âgé de quatre-vingt-quatre ans. — Campagnes : 1792 à l'an IV, de l'an V à l'an IX, de 1805 à 1808 en Italie et à Naples, de 1809 à 1814 en Portugal, en Espagne, en Saxe et en France. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1807, officier en 1813, commandeur en 1832. — Blessures : coup de feu à la cuisse droite en l'an V; à la tête et au bas-ventre à la bataille de Salamanque en 1812; à la jambe droite à Bautzen en 1813, et à la main droite à la prise de Rovigo, même année. (*Moniteur de l'armée du* 16 *novembre* 1860.)

(2) Porté t. II, p. 462. — Le marquis de Sinety (André-Marie), maréchal de camp honoraire, né à Paris le 14 janvier 1758 ; aspirant au corps royal d'artillerie à Strasbourg, en 1772 ; sous-lieutenant à la suite de Royal-Navarre, en 1773; capitaine à la suite du même corps en 1778 ; capitaine aide-major à la suite du régiment d'Auvergne en 1785 et 1786 ; mestre de camp en second du régiment d'Angoumois en 1788 (c'est une erreur : il fut nommé en 1786 : voir l'*Etat militaire de* 1787, p. 297) ; réformé en 1788, et attaché comme colonel au régiment Royal-infanterie. (*Dossiers des généraux.*) Maréchal de camp honoraire le 11 janvier 1815. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, Archives de la guerre.*)



galères, nommé en 1742 (1); de Sinety (André), capitaine aux gardes françaises (2).

(1) Porté t. II, p. 144 et plus haut, p. 326. — Il avait été capitaine au régiment de cavalerie d'Orléans, ainsi que cela résulte de l'acte de naissance suivant de son fils, chevalier de Saint-Louis en 1777 (voir t. II, p. 250) : « De Sinety (André-Louis-Esprit), fils naturel et légitime de messire Jean-Baptiste Ignace de Sinety de Plugon, chevalier, commissaire des galères du roi, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Mgr le duc d'Orléans, et de dame Victoire Descalis, né à Marseille, paroisse de Saint-Ferréol, le 4 juin 1740. » — « Dans un certificat du prince de Lambesc, grand écuyer de France, date du 15 avril 1777, on lit : « André-Louis Esprit, fils de Jean-Baptiste Ignace de Sinety, seigneur de Puislong, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Victoire d'Escalis, page du roi, grande écurie, du 8 mai 1755 au 30 avril 1758. » — Enfin le mémoire de proposition pour la croix de Saint-Louis, en faveur d'André-Louis-Esprit, daté du 2 juin 1777, est ainsi conçu : « Page du roi en 1755 jusqu'en 1758, lieutenant réformé dans Dauphin-cavalerie en 1758, cornette en 1759, rang de capitaine en 1761, sous-aide-major en 1763, pourvu d'une compagnie en 1769, major de Royal-Navarre en 1773, homme de condition, plein d'intelligence, de zèle, de modestie et de talents. » (*Cartons des généraux, pièces jointes au dossier du marquis de Sinety, André-Marie.*) — André-Louis-Esprit fut retraité le 22 janvier 1779, avec une pension de 1,500 livres. (*Registre de Royal-Navarre de* 1776 *à* 1788, fol. 7.)

(2) Cet officier n'est pas inscrit sur les registres de l'ordre, et doit avoir été nommé avant la reprise des registres en 1746 : mais dans un *État du régiment des gardes françaises*, imprimé en 1755 (1 vol. in-36 de 70 pages), nous avons trouvé les renseignements suivants : « Sinety, entré aux gardes en 1733, lieutenant en 1743, aide major, chevalier de Saint-Louis. » Nous trouvons encore, à la fin de ce petit volume, un état manuscrit des pensions dont jouissaient les officiers de ce régiment. M. de Sinety y est compris pour une pension de 1,000 livres sur l'ordre. L'*État militaire de* 1763, p. 133, porte : « Le marquis de Sinety, capitaine aux gardes françaises, brigadier d'infanterie le 20 février 1761. » Il fut fait maréchal de camp en 1767 (*État militaire de* 1768, p. 122), et mourut en 1773. (*État militaire de* 1774, p. 123.) Il céda sa compagnie en 1760, et ce fait est constaté par la *Gazette de France* du 8 mars : « Le S[r] de Sinety, capitaine au régiment des gardes françaises, est nommé sous-gouverneur de Mgr le duc de Berry (depuis Louis XVI). Le roi lui accorde une pension de retraite de 2,000 écus. » — On lit encore, dans le même journal du 25 avril 1762 : « Le marquis de Sinety est nommé sous-gouverneur de Mgr le comte de Provence » (depuis Louis XVIII); et dans le numéro du 20 août 1764 : « Le marquis de Sinety est nommé sous-gouverneur de Mgr le comte d'Artois » (depuis Charles X). — Il fut le parrain d'André-Louis Esprit, et dans l'acte de naissance du 4 juin 1740, cité plus haut, il est dénommé : « Chevalier-commandeur de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-



De Montmaur (Jean-Joseph) et de Montmaur (Joseph-François-Étienne), gardes du corps du roi, compagnie de Gramont, nommés le 29 juin 1814 ; de Moges (Jean La Lande-Dolce), sous-lieutenant aux gardes françaises, nommé le 30 mai 1774 (1); le marquis de Brancas (Louis-Marie-Basile), nommé le 14 février 1816 (2);

Lazare, gentilhomme de Mgr le duc d'Orléans, et sous-lieutenant aux gardes françaises. » (*a*)

(1) La Lande Dolce de Moges (Jean), deuxième enseigne en 1759, premier enseigne en 1760, sous-lieutenant en 1765, lieutenant en second en 1777, en premier en 1778, *idem* de grenadiers en 1784, et brevet de mestre de camp d'infanterie, capitaine en second de grenadiers en 1787, capitaine d'une compagnie en 1788, présent le 31 août 1789. (*Registre des gardes françaises, officiers, de* 1786 *à* 1789.) — Jean-Nicolas de La Lande, baron d'Olce et de Magescq. (*Titres de la famille.*) — Il avait été surnuméraire aux chevau-légers de la garde du roi, du 3 décembre 1757 au 15 février 1759, et il venait d'être nommé cornette dans Mestre-de-camp-général-dragons, lorsqu'il passa aux gardes françaises le 19 février. (*Brevets communiqués.*)

(2) Porté plus haut, p. 215. — Le marquis (depuis duc) de Brancas, né en 1772, fut volontaire au régiment d'Alsace en 1787, sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de Guyenne en 1789, aide de camp du maréchal de Broglie en 1791, et colonel par brevet du 12 février 1792. Embarqué pour la Vendée, il fit partie de l'expédition de 1795, et servit encore le roi pendant les années suivantes. Colonel des

(*a*) La terre de Lurcy-Lévis fut érigée pour lui en marquisat, et dans les lettres patentes que possède la famille, un autre M. de Sinety (Charles), capitaine au régiment de Tallard, est désigné comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis, mais cette qualité ne lui est point donnée dans le registre matricule du corps : il y est dit seulement que, sous-lieutenant en 1706, lieutenant en 1707 et capitaine en 1718, il s'est retiré en 1735. Il est placé entre deux capitaines, l'un de 1718, l'autre de 1720, tous deux chevaliers de Saint-Louis. Nous ne pouvons donc que renvoyer aux lettres patentes.

Joseph-Barthelemy de Sinety, capitaine au régiment de Briqueville, chevalier en 1761, porté t. I, p. 539, est cité dans la *Gazette de France* du 7 août 1756, comme ayant été blessé à Mahon. — Né à Apt, en Provence, le 9 novembre 1728, il a été volontaire en 1743, enseigne et lieutenant même année, capitaine en 1745, en second à la réforme (à la paix en 1748), replacé à une compagnie en 1753, et il a délaissé en 1762. (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 159, verso.)

Nous avons dit, t. II, p. 18, que sur onze chevaliers du nom de Sinety, qu'on nous avait signalés, nous n'en avions retrouvé que six. Le nombre n'est que de dix, par suite d'une vérification qui nous a fait connaître que le commissaire des galères et le capitaine d'Orléans-cavalerie ne faisaient qu'un. Les six premiers sont portés, t. I, p. 539, et t. II, pp. 18, 171, 299, 300 et 462 Le septième se trouve plus haut, p. 264, promotion de 1824 ; le huitième est André de Sinety, porté ci-dessus; le neuvième est Charles de Sinety, dont la croix n'est pas indiquée au registre de Tallard; et enfin le dixième serait Étienne-Jean de Sinety, lieutenant, puis capitaine dans Soissonnais, et qui, d'après les *Archives de la famille*, aurait été nommé en 1783. Il n'existe sur les registres de 1763 à 1788, et sur les états militaires de cette époque, qu'un seul Sinety, servant dans Soissonnais, chevalier en 1781, et porté t. II, p. 300. Il doit y avoir erreur dans la désignation du corps.



Le comte de Coulonge (d'Avesgo), ancien colonel de cavalerie (1).

Gouhier de Petiteville (Charles-Guillaume), nommé en 1776 (2); Carrière (Pierre-Floriban-Narcisse), nommé en 1791 (3); Descayeul, lieutenant-colonel du régiment du Roi-cavalerie (4);

dragons de la Saône (9e) en 1815, il quitta le service en 1819, fut appelé, en 1822, à succéder à la pairie de son oncle le duc de Lauraguais-Brancas, fut reçu en 1824, et est mort le 1er mai 1852. Il était grand d'Espagne. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(1) On nous a communiqué la copie notariée et enregistrée du brevet daté du 12 janvier 1816, signé Louis, contre-signé duc de Feltre, portant que le sieur d'Avesgo, comte de Coulonge, a la faculté de prendre rang dans l'ordre à dater du 15 juin 1796, époque où, en vertu des pouvoirs donnés par le roi, il a été nommé et reçu par le vicomte de Puisaye, ancien maréchal de camp. — Ses prénoms étaient Louis-François. — Nous avons indiqué plus haut, en note, p. 159, que nous n'avions pu le retrouver sur les registres de l'ordre, et la justification de son brevet ne nous est arrivée qu'après l'impression de la feuille 10 de ce volume; il était fils du chevalier de 1748 (voir t. I, p. 412), et frère aîné du chevalier de 1814 (voir plus haut, p. 158).

Quant au comte de Puisaye (voir t. II, p. 462), il a, d'après les renseignements donnés par la famille, été nommé lieutenant général par Monsieur, comte de Provence, régent, en 1794, et le marquis de Puisaye (voir t. II, p. 488), maréchal de camp honoraire en 1825, avait reçu ce grade, en 1795, du conseil général civil et militaire de Bretagne.

(2) Porté t. II, p. 257. — Mousquetaire, deuxième compagnie en 1754, breveté capitaine en 1775, licencié avec sa compagnie en 1775. — Père du comte de Charencey, Charles-Guillaume Gouhier de Champeaux de Petite-Ville, chevalier en 1814, porté plus haut, p. 90. — Charles-Guillaume Gouhier de Petite-Ville était fils de Guillaume-Charles Gouhier, écuyer, seigneur et patron de Petite-Ville et des Champeaux, ancien chevau-léger de la garde du roi, et neveu de Charles-Auguste Gouhier, seigneur du Chesnay, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, en 1740, tué à Fontenoy en 1745.

(3) Porté t. II, p. 481. — Né le 12 septembre 1738; est de Rabastin, en Gascogne; lieutenant en 1757; a cessé de servir en 1775. — 1765, bon sujet, sage. — 1770, de bon exemple, décent et exact. — 10 mai 1778, gratification annuelle de 400 livres. — Chevalier de Saint-Louis le 27 novembre 1791. (*Registre de Royal-Comtois, de* 1763 *à* 1776, fol. 58, *verso.*) — De Carrière, orthographe du nom.

(4) Capitaine en 1702, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 584, *verso.*) — Est de Guise; a été quatre ans page du roi; cavalier en 1700.



Cappy, capitaine au même régiment (1); Carrière (Pierre), nommé en 1762 (2); Carrière (Étienne-Félix) (3).

De Chaumont, capitaine aux gardes françaises (4); Corvol, capitaine au régiment de la Sarre (5); Corvol (Jacques),

M. le comte de Broglie a mandé de Londres, le 18 avril 1726, que c'est un des meilleurs officiers qu'il y ait dans la cavalerie, et dont la race est très-bonne à conserver dans ce corps. — Rang de mestre de camp en 1733. — A présent enseigne dans les gardes du corps. — Pension de 800 livres sur le trésor royal. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 17, *régiment du roi.*)

(1) Capitaine du 1[er] février 1708, capitaine en second à pied, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 383.) — Est de Paris; cornette en 1706; capitaine en 1708, major en 1711; pension de 600 livres sur le trésor royal; a vendu en 1733. (*Registre, rang des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 17, *régiment du roi.*) — François Cappy, seigneur d'Hitty, ainsi dénommé dans l'acte de naissance de M. Souyn des Tournelles, chevalier en 1756 (voir plus haut, à la note pp. 330-331), où il figure comme parrain.

(2) Porté t. I, p. 561. — De Carrière (Pierre), né à Toulouse le 27 juillet 1723, surnuméraire en 1740, cadet en 1741, sous-lieutenant le 19 novembre 1744, rang de lieutenant dudit jour par l'ordonnance du 8 décembre 1755, lieutenant en second en 1747, en premier en 1749, capitaine en second en 1756, chevalier de Saint-Louis en 1761, a cessé de servir en 1763. (*Registre, capitaines, corps royal d'artillerie, de* 1700 *à* 1757, fol. 170.) — Il est inscrit au registre de l'ordre à la date du 7 décembre 1761, mais cette nomination est rayée et reportée au 26 janvier 1762, le premier parrain désigné ne s'étant pas trouvé à portée de recevoir le nouveau chevalier.

(3) Porté t. II, p. 23. — Au lieu de capitaine au régiment de *Beauce*, lisez régiment de Béarn.

(4) Chevalier de Saint-Louis (*Registre, rang des capitaines, de* 1718 *à* 1724.) — Le comte de Chaumont (Alexandre-Charles). Enseigne aux gardes françaises en 1706, sous-lieutenant en 1707, lieutenant en 1709, capitaine en 1716, capitaine de grenadiers en 1729, brigadier d'infanterie en 1734, maréchal de camp en 1738. Il était à Ramillies en 1706, à Oudenarde en 1708, à Malplaquet en 1709, à l'attaque d'Arleux en 1711, aux siéges de Douai et du Quesnoy en 1712, à ceux de Fribourg et de Landrecies en 1713, à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, où il reçut une blessure si considérable au bras, que l'amputation fut nécessaire. Il était à l'affaire de Clausen en 1742, et à Dettingen en 1743, où il commandait la compagnie de grenadiers. Il quitta sa compagnie et le service en mai 1744. (*Chronologie militaire de Pinard,* t. VII, p. 156.) — Porté aux commandeurs de 1743, t. I, p. 433.

(5) Est de... Lieutenant en second en 1719, capitaine en 1729. (*Registre, rang des capitaines, de* 1730 *à* 1734, *régiment de la Sarre,* fol. 220.) — Chevalier de



capitaine au régiment de Nice (1). Courvol (Germain), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, nommé le 29 juillet 1749 (2); de Courvol (Pierre), capitaine au régiment de Saintonge, nommé le 22 mars 1782 (3);

Saint-Louis, retiré en 1744. (*Registre de 1734 à 1748, même régiment*, fol. 180.) — D'après les renseignements donnés par la famille, son prénom était Philibert; et, nommé chevalier le 17 septembre 1740, il fut reçu en Corse par le marquis, plus tard maréchal de Maillebois. L'orthographe du nom, qui a varié, est aujourd'hui de Courvol (*a*).

(1) Chevalier de Saint-Louis le 15 août 1747. (*Registre de l'ordre, de 1746 à 1757.*) — Né en août 1702, est de Billy en Bourgogne; lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1742, mort en 1752. (*Registres de 1748 à 1763, régiment de Nice*, t. II, fol. 85, *verso.*) — D'après les renseignements donnés par la famille, il fut blessé au poignet droit dans la nuit du 23 au 24 juin 1734, étant à la tête des travailleurs, et il reçut à Lawfeld un coup de feu qui lui traversa l'épaule droite.

(2) Gentilhomme. — Agé de vingt ans. — Né à Sanizy, diocèse de Nevers, généralité de Moulins. — Présenté par M. le comte de Druy. — A été reçu par le roi, pour garde de son corps, compagnie de Noailles, le 29 juin 1724. — Garde de la manche le 31 mars 1745; sous-brigadier le 25 janvier 1748; chevalier de Saint-Louis le 7 avril 1749, capitaine de cavalerie le 4 mars 1751, brigadier le 25 mars 1755, mort à Versailles le 4 janvier 1757. (*Maison du roi; gardes du corps, compagnie écossaise; registre*, 1765, fol. 91.) (*b*).

(3) Fils de messire Germain de Corvol, écuyer, sieur de Montas, et de dame Monique Carpentier de Changy, son épouse; parrain, messire Pierre de Corvol, chanoine de l'église cathédrale de Nevers, abbé de Faye; marraine, Claudine Bar-

(*a*) On nous a signalé M. de Corvol (François), comme ayant été chevalier de Saint-Louis. Cet officier, qui était de Saint-Maurice, en Nivernais, fut cadet au régiment d'Agenais en 1702, enseigne en 1703, lieutenant en 1705, capitaine en 1708, et quitta en 1725 (*Registre de 1724 à 1731, régiment d'Agenais*, fol. 380, *verso*), mais ce registre ne fait pas mention du titre de chevalier de Saint-Louis. Nous ne pouvons que renvoyer aux *Archives de la famille*. — Il en est de même pour le chevalier de Corvol (Jean-Claude), né en septembre 1706 à Billy en Bourgogne, lieutenant en second au régiment de Nice en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1745, retiré en 1757. (*Registre de 1748 à 1763, régiment de Nice*, t. II, p. 85.) — D'après les titres de la famille, cet officier, blessé au poignet droit à l'attaque des lignes de Wissembourg le 5 juillet 1744, était à Lawfeld, fut nommé chevalier de Saint Louis par le roi, le 3 août 1747, et fut reçu le 5 à la commanderie du Vieux-Jonc par Sa Majesté. Nous n'avons rien trouvé, ni dans les registres de l'ordre, ni dans le matricule du régiment; nous ne pouvons donc que rappeler l'observation déjà faite par nous. Tous les chevaliers reçus par le roi à ce moment ne sont pas portés sur les registres de l'ordre, et ceux qui s'y trouvent sont souvent rayés avec mention de leur réception directe.

(*b*) Le titre de la compagnie était compagnie écossaise; le registre de l'ordre, où la date de la nomination diffère de celle du registre matricule, porte compagnie de Noailles, du nom du capitaine. Les compagnies étaient ainsi classées : compagnie écossaise; première, deuxième et troisième compagnies françaises.

le chevalier de Courvol (Augustin), capitaine au régiment d'Artois-infanterie, nommé le 27 avril 1788 (1).

De Courvol (Jean-Baptiste), ancien officier, nommé le 12 novembre 1817 (2); le chevalier de Courvol (Louis-

din, épouse de messire Jean-Claude de Lamyrault, écuyer. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 13,856, *verso.*) — Né le 11 novembre 1745, à Saint-Maurice, en Nivernais. — Élève de l'école militaire; enseigne en 1762, sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1768, premier lieutenant à la formation de 1776, capitaine en second en 1780, capitaine commandant en 1782. — Le 2 août 1780, pension de 200 liv. sur celle de 300 liv. dont jouissait son père. — Le 2 août 1783, gratification de 600 liv. — Retraité le 3 février 1788, avec une pension de 500 liv. — 1786, bon officier. (*Registre du régiment de Saintonge, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Né le 18 novembre 1748, fils de messire Germain de Corvolle, sieur de Montat, et de dame Monique de Changy, son épouse. (*Acte de naissance, paroisse de Saint-Maurice-les-Saint-Sauge, diocèse de Nevers.*) — Né à Mantes, en Nivernais. — Élève de l'école militaire; sous-lieutenant en 1766, lieutenant en 1770, en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1778, capitaine en second en 1782, capitaine commandant en 1788. — A demandé sa retraite, à la formation de 1791. — Le 27 février 1783, pension de 200 liv. sur celle dont jouissait sa mère. — 1777, très-bon officier, sert parfaitement. (*Registre du 48*ᵉ *régiment (ci-devant d'Artois), de* 1788 *à* 1793, fol. 57.) — Madame de Courvol avait obtenu, comme veuve, en 1757, une pension de 300 liv., en considération des services de son mari, Germain de Courvol, ancien brigadier des gardes du corps, compagnie de Noailles. En marge du mémoire de proposition, signé par le maréchal duc de Noailles, il est écrit: «Bon: 300 liv. à la veuve; se souvenir de ses enfants à sa mort.» (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 11,492.) — Le fils du chevalier de Courvol (Augustin), Charles-François-Augustin de Courvol, né le 10 août 1796, à Vergigny (Yonne), entra, en 1813, à l'école de cavalerie de Saint-Germain. — Sous-lieutenant au 12ᵉ cuirassiers, le 30 mars 1814, il passa aux gardes du corps du roi, compagnie de Gramont, même année, ce qui lui donna le rang de lieutenant; mis à la disposition du ministre de la guerre, le 1ʳ novembre 1815, il fut nommé lieutenant au 1ᵉʳ cuirassiers en 1816, devint capitaine en 1821, fut mis en solde de congé le 1ᵉʳ octobre 1830, et fut retraité le 10 janvier 1844, avec une pension de 1,464 fr. (*Dossiers des pensions*, nº 65,777.)

(2) On nous a signalé un officier du même nom, capitaine au régiment d'Agenais, comme ayant été chevalier de Saint-Louis. Nous avons trouvé au *Registre rang des capitaines, de* 1730 *à* 1734, fol. 578, *régiment d'Agenais:* «Courvol-Lucy est de Lucy, en Nivernais; sous-lieutenant en 1711, lieutenant en 1712, capitaine en 1725, a abandonné en 1733.» — Mais ce registre ne fait pas mention



Alexandre), nommé en 1797 (1); de Courvol (Jean-Baptiste), chef de bataillon en non-activité, nommé le 20 août 1824 (2); le chevalier de Courval (Guillaume-Charles-Louis), ancien officier, nommé le 5 novembre 1814 (3).

Desmontiers de Mérinville (Michel-Olivier-Isaac), ancien officier de marine, nommé le 12 août 1814; le baron Des-

de sa croix, et les registres de l'ordre, à cette époque, manquent aux archives de la guerre.

(1) Porté, sans date et sans désignation de grade, au *Registre de l'émigration*, fol. 57; mais on trouve au *Registre de M. le prince de Condé*, fol. 54 : « Lieutenant au régiment de Limosin, en France; chasseur noble, compagnie n° 5, en émigration; chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797, reçu le 25 mars, par M. le prince de Condé. »

(2) Né, le 25 janvier 1788, à Saint-Saulge, département de la Nièvre; fils de Louis-Alexandre de Courvol (voir ci-dessus) et de Marie-Gabrielle-Philippine Daverne. — Élève à l'école militaire de Fontainebleau, en 1805; caporal, sergent, et sergent-major à cette école, en 1806; sous-lieutenant au 56e de ligne, même année; lieutenant en 1807, capitaine en 1811, chef de bataillon au 59e de ligne, en 1813; en non-activité en 1814, chef de bataillon des gardes nationales de la Nièvre, en 1815; mis en non-activité le 1er août suivant; chef de bataillon de remplacement à la légion de la Seine, en 1817; en activité à ce corps en 1818; mis en congé illimité, par suite de la nouvelle organisation, en 1820; retraité en 1825, avec une pension de 2,070 fr. — Neuf campagnes. — Décédé le 5 novembre 1855. — Pension de 500 fr. à sa veuve, née Adélaïde du Pré de Saint-Maur. (*Dossiers des pensions*, n° 92,592.)

(3) Reçu le 13 novembre, par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) — Le chevalier de Courval (Charles). — Ancien lieutenant de vaisseau. — Entré dans la marine, en 1785, comme volontaire d'honneur; a fait, en cette qualité, plusieurs campagnes en Amérique et dans l'archipel de la Méditerranée. — Émigré en 1792; a servi pendant 1793, 1794 et 1796, avec le rang d'officier d'état-major, dans la légion royale des Pyrénées, sous les ordres du marquis de Saint-Simon. — Passé, en 1796, dans la marine espagnole, avec le grade d'enseigne; lieutenant de vaisseau en 1805. — Ayant refusé de continuer son service à l'époque de la prise du Ferrol par les Français, il obtint un congé pour se rendre à Cherbourg, où il a été traité comme prisonnier espagnol. — Il a reçu trois blessures au combat de Trafalgar, où il commandait une canonnière. — Il soutint, en 1804, avec la division, un combat honorable de cinq heures contre deux frégates et un brick anglais, et contribua, par sa bonne contenance, à sauver six bâtiments du convoi. — Est âgé de quarante-quatre ans; a vingt-huit ans de services, y compris cinq campagnes. (*Commission de* 1814, 12e *tableau*, n° 105.)

bassyns de Richemont (Philippe-Panon), commissaire général ordonnateur de la marine, nommé le 19 août 1824 (1); Labiche (Jean), lieutenant de vaisseau, nommé le 12 août 1818.

Descourtis (Jean Le François), capitaine au régiment de Picardie (2); Descourtils de Bessy (Antoine-Jean-Baptiste-Armand), mousquetaire (3); de Mont (Nicolas-François-Éléonore), nommé en 1757 (4).

(1) Conseiller d'État, député, comte, membre du conseil d'amirauté, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 135 et 679.)

(2) Né le 24 janvier 1721 ; est de Bavon, en Touraine. — Volontaire en 1741, lieutenant en second en 1742, lieutenant en 1743, capitaine en 1746, en second à la réforme (à la paix, en 1749), replacé à une compagnie en 1754, retiré en 1769, avec une pension de retraite de 600 livres. — Chevalier de Saint-Louis en........ — 1763, bon capitaine, exact. (*Registre du régiment de Picardie, de* 1763 *à* 1776, fol. 27, *verso*.)

(3) Chevalier de Saint-Louis en 1770, porté t. I, p. 597. — Descourtils, porte-étendard. (*État militaire de* 1769, p. 162.) — Sous-brigadier. (*État militaire de* 1770, p. 160.) — Brigadier. (*État militaire de* 1773, p. 161.) — Brigadier réformé de la première compagnie des mousquetaires ; né à Paris, paroisse de Saint-Paul, le 18 septembre 1731, fils de messire Jean-Baptiste-François des Courtils, chevalier, seigneur de Bessy et autres lieux, commandeur des ordres de Saint-Lazare et de Jérusalem, capitaine au régiment de Béarn (*a*), et de dame Marie-Marguerite Lafons d'Hardecourt, son épouse. (*Acte de naissance.*) — A servi dans la première compagnie des mousquetaires, du 18 mars 1745 au 15 décembre 1775, tant comme mousquetaire que comme brigadier. Licencié en 1775, avec sa compagnie. — En 1765, pension de 200 livres comme mousquetaire, ayant alors vingt ans de services. — En 1769, augmentation de pension de 300 livres comme brigadier. — En 1775, conservation de la moitié de ses appointements de brigadier, sur l'ordinaire des guerres, jusqu'à son replacement, soit 778 liv. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 1,259 *bis*.)

(4) Porté t. I, p. 446. Ses services, jusqu'en 1760, se trouvent en note, p. 571 du même volume. — En 1763, il fut nommé commandant du régiment de recrues de Besançon (voir l'*État militaire de* 1765, p. 282), et, par brevet du 22 juin 1767, le roi lui accorda le rang de lieutenant-colonel, en considération des services rendus à Sa Majesté, dans toutes les occasions qui s'étaient présentées, et pour lui en témoigner sa satisfaction. (*Brevet communiqué.*) — Son fils, Charles-Anne-Joseph

(*a*) Le chevalier d'Escourtis est de Paris ; mousquetaire en 1720, enseigne en 1722, lieutenant en 1726, capitaine en 1731, retiré en 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 392 *verso*, *régiment de Béarn*.) — Cet officier n'ayant servi que pendant quatorze ans, ne fut pas chevalier de Saint-Louis



Dutertre (Gabriel), nommé en 1823 (campagne d'Espagne) (1); d'Argy (Charles), chef d'escadron aux cuirassiers de Bordeaux, nommé en 1825; d'Argy de Malmy (Pierre-Nicolas-Joseph-Hubert dit *Louis*), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé en 1816; le vicomte de Vannoise (Alexandre-Claude-François), capitaine, nommé en 1821; Archambault-Regnard des Coudrées (Adolphe-Edme-Théodore), ancien officier, nommé en 1816 (2);

de Mont, cavalier au 24e régiment en l'an VII, quitta le service au commencement de 1800. Mousquetaire, première compagnie, en 1814, chevalier de la Légion d'honneur le 19 mars 1815, licencié avec sa compagnie le 31 décembre même année, il avait le rang de lieutenant de cavalerie du 1er juillet 1814. — Enfin, M. Doms de Montz, chevalier de Saint-Louis en 1790 (voir t. II, p. 461), se nommait Domet de Mont. Son nom a été défiguré sur les registres. Le lieu de sa naissance était Mont ou Mont-sous-Vaudrey, bailliage de Dôle, dont la famille possédait la seigneurie. (*Note de la famille de Mont.*)

(1) Né à Saint-Pater (Sarthe), le 27 juillet 1790. Élève à l'école de Saint-Cyr en 1807, sous-lieutenant au 16e de ligne en 1808, lieutenant en 1810, capitaine en 1812, en non-activité, par suite du licenciement, en 1815; capitaine à la légion de la Sarthe, devenue plus tard 37e de ligne, en 1816; passé au 18e de ligne en 1826, mis en réforme en 1828, capitaine au 16e de ligne le 16 décembre 1830, admis au traitement de réforme le 3 août 1831, retraité le 22 avril 1837, avec une pension de 1,632 fr. — Trente ans de services et huit campagnes. — S'est particulièrement distingué à l'armée d'Espagne le 4 juin 1813, où, à la tête de sa compagnie, il débusqua l'ennemi du poste qu'il occupait au col d'Olleria; circonstance dans laquelle il se fit remarquer par sa bravoure et par l'habileté qu'il déploya en conduisant cette expédition. — Proposé pour la décoration de la Légion d'honneur, à l'armée d'Espagne, par le maréchal Suchet, le 26 octobre 1813. — Proposé pour la réforme en 1828, par suite d'infirmités survenues, en 1822, au cordon sanitaire sur les montagnes des Pyrénées, et aggravées par suite des campagnes de 1823 et 1824, en Espagne, et des fatigues du camp de Saint-Omer en 1826. — Mis en réforme en 1831, toujours pour infirmités légalement constatées. (*Dossiers des pensions*, no 49,414.) — Chevalier de la Légion d'honneur en 1827, officier le 15 août 1832. Élu trois fois membre du conseil général de la Sarthe, où il a siégé pendant quinze ans.

(2) Porté plus haut, p. 214. — Né en 1772; a treize ans neuf mois quinze jours de services, campagnes comprises, plus dix ans de grâce. Quoique n'ayant pas le temps voulu, la commission le propose, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 75e tableau, no 7.)



d'Ambly (Pierre-Nicolas), ancien officier, nommé en 1817 (1); le chevalier de Barbançois (Hector-Louis), ancien capitaine, nommé en 1816 (2); Blanchard de Palize (Jean-Claude-Thérèse-Aimé-Mathias), ancien officier, nommé en 1815 (3); le chevalier de Blin de Bourdon (Claude-Marie-Gaspard), lieutenant-colonel, nommé en 1817 (4); de Bonnechose (François), ancien officier, nommé en 1816 (5).

Dubouzet (Michel), ancien lieutenant, nommé le 13 février 1815 (6); de Brueys (François-Désiré), ancien sous-lieutenant, nommé en 1817 (7); de Champreux d'Altembourg (Jean-Claude), ancien officier, nommé en 1816 (8); Lasserre (Jean-Sévère-Martial-Brethes), capitaine, aide de camp du maréchal duc de Conegliano, nommé en 1827; Lasserre (Jean), capitaine d'habillement au 13e léger, nommé en 1827; le chevalier de Lasserre (Louis), ancien officier, nommé le 8 juillet 1814 (9);

(1) Né le 1er août 1772; a trente-trois ans cinq mois de services, y compris sept campagnes. (*Commission de* 1814, 76e tableau, n° 11.)

(2) Né, le 18 septembre 1765, à Villegongis (Indre); a vingt-quatre ans trois mois douze jours de services, y compris cinq campagnes. (*Commission de* 1814, 72e tableau, n° 22.)

(3) A vingt ans de services, y compris huit campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 41e tableau, n° 51.)

(4) Né le 12 mars 1745; a trente-cinq ans cinq jours de services, y compris trois campagnes. (*Commission de* 1814, 77e tableau, n° 41.)

(5) Ancien sous-lieutenant. Né le 4 juin 1762. — A dix-huit ans trois mois de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 72e tableau, n° 41.)

(6) A vingt-deux ans sept mois six jours de services, y compris sept campagnes, plus dix années de grâce. (*Commission de* 1814, 28e tableau, n° 52.)

(7) A seize ans et quatre mois de services, y compris cinq campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 77e tableau, n° 26.)

(8) Comte, aide de camp et chef d'état major du général comte de Précy, pendant le siége de Lyon, en 1793; breveté capitaine de cavalerie, le 11 septembre 1816, pour tenir rang du 20 septembre 1798, et avoir dans ce grade deux ans trois mois et dix jours de services, y compris une campagne. — Mort à Toulouse, en 1859, âgé de quatre-vingt-treize ans. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(9) Volontaire au régiment de Foix, en 1776; cadet gentilhomme au régiment

Dé Lasserre de Castelmore (Jean-Placide), ancien officier, nommé le 6 mars 1817 (1).

Lasserre de Viescamp (Jean-Charles), lieutenant, nommé le 24 août 1814 (2); de Châteaubodeau (Sébastien), capitaine au régiment Royal-marine, nommé le 22 janvier 1779 (3); du Coudart de Châteaubodeau (Silvain), garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, nommé en 1770 (4);

de Barrois, en 1778; sous-lieutenant en 1779; émigré en 1791, entré dans la compagnie Dauphin, capitaine d'infanterie en 1792; passé sergent-major dans le régiment de Mortemart, au service d'Angleterre, en 1794, et y est parvenu au grade d'adjudant-major; a fait toutes les campagnes jusqu'en 1802, époque de sa rentrée en France; est âgé de cinquante-sept ans; a trente-trois ans de services. (*Commission de* 1814, vol. I, 2e tableau, no 26.)

(1) A dix-sept ans onze mois dix-huit jours de services, y compris trois campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 77e tableau, no 4.) — Ancien aspirant d'artillerie, né en 1770; inscrit aux gardes de Monsieur en 1785; émigré le 3 janvier 1792; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, dans son ancien corps; celle de 1793 à l'armée de Condé, dans la compagnie noble d'artillerie; était encore présent au mois de février 1794. — Certificat délivré, le 18 août 1816, par le maréchal comte de Viomesnil, attestant que cet officier a servi comme fourrier dans le régiment de Viomesnil, à la solde de l'Angleterre, et qu'il s'est comporté avec autant d'honneur que de zèle pour le service du roi. — Certificat délivré, le 6 janvier 1817, par M. le marquis de Foucauld, secrétaire de la commission des anciens officiers, attestant que la commission a reconnu les droits de M. de Lasserre de Castelmore au grade de capitaine. (*Pièces communiquées.*)

(2) Page du roi, grande écurie, en 1782; sous-lieutenant dans Royal-Normandie en 1785. Émigré en 1791, a fait les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, dans l'armée des princes, soit avec son régiment, soit dans la cavalerie noble, et n'est rentré en France, où il n'a pas pris de service, qu'en 1799. Est âgé de quarante-huit ans; a vingt-cinq ans de services, campagnes comprises. (*Commission de* 1814, 3e *tableau*, no 66.)

(3) Né en 1723 à Fargeville en Auvergne; soldat en 1751, lieutenant en 1755, capitaine en 1764. — En 1768, gratification de 400 livres; *idem* de 300 livres en 1781. — 1777, a beaucoup de zèle. (*Registre de Royal-marine, de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant-colonel du 61e en 1791; mort en l'an V. (*Registre de Royal-marine* (60e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 54.)

(4) Porté t. I, p. 396. — Né le 22 mai 1726, à Saint-Genitour du Blanc, diocèse de Bourges; fils de Jean Chasteaubeaudau, seigneur du Codar et autres lieux,



De Boislinard de Foix (Jean), chevau-léger de la garde du roi, nommé en 1759 (1).

De Boislinard (Étienne-Jean-Henri), nommé en 1761 (2), et de Mels (Silvain-Bernard Boislinard), nommé en 1770 (3), tous deux gardes du corps du roi, compagnie de Villeroy; Boislinard (Claude-Silvain), ci-devant capitaine au régiment provincial de Châteauroux, nommé en 1776 (4).

et de dame Marie-Anne Poiron. (*Acte de naissance.*) — Pension de 100 livres le 1er juillet 1770; a obtenu le 1er août sa retraite aux Invalides en qualité de capitaine, en conservant sa pension de 100 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 15,247.) — Volontaire aux dragons d'Apchon en 1743, cornette en 1744, réformé en 1748, avec un certificat constatant qu'il avait servi avec tout le zèle convenant à un homme de distinction. (*Archives de la famille.*)

(1) Porte-étendard. (*État militaire de* 1768, p. 160.) — Sous-brigadier. (*État militaire de* 1771, p. 158.) — Il n'est plus porté dans l'*État* de 1774, et doit s'être retiré, ou être mort en 1773.

(2) De Boislinard (Étienne-Henri-Jean), né à Châteauroux le 26 mai 1722, fils de messire Henri-Jean de Boislinard, écuyer, sieur de... (nom illisible), et de dame Marie-Anne Giraudon, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Sous-brigadier. (*État militaire de* 1766, p. 149.) — Brigadier. (*État militaire de* 1769, p. 149.) — Brevet de lieutenant-colonel. (*État militaire de* 1772, p. 149.) — Exempt (*a*). (*État militaire de* 1773, p. 149.) — En 1768, pension de 100 livres, en considération de ses services, et pension de retraite de 1,500 livres en 1775. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 3,898.)

(3) De Boislinard, sieur de Mesle (Silvain), né le 15 février 1726 à Nuret-le-Feron, généralité de Bourges, fils du sieur Henri Boislinard, écuyer, et de dame Marie-Anne Gyraudon, son épouse; parrain, le sieur Silvain Boislinard, sieur Ducharost, lieutenant au régiment de vieille-marine. (*Acte de naissance.*) — De Mesle, porte-étendard. (*État militaire de* 1773, p. 149.) — Pension de retraite de 500 livres en 1776, mort le 8 décembre 1785. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 15,246.)

(4) Boislinard, enseigne dans Saintonge en 1747, réformé en 1749. Entré dans la milice en 1750, commandant une compagnie en 1757, commission de capitaine en 1759. (*Régiments provinciaux, registre de* 1771 *à* 1775, *régiment de Châteauroux,* fol. 514.) — Claude Silvain, capitaine au bataillon de garnison de Berry. (*Registre* 1782, fol. 187.)

(*a*) Il n'est pas fait mention de la charge d'exempt avant Henri III. Ce titre fut pris sous le règne de ce prince, par les quatre plus anciens archers de chaque bande, parce que Henri III les exempta de porter la hallebarde et le hoqueton, auxquels tous les gardes étaient assujettis dans ce temps-là. (*État militaire de* 1759, p. 164.)



Boislinard de Chezeaux (Léonard), ci-devant capitaine au régiment provincial de Châteauroux, nommé en 1779 (1); Boislinard (Armand-Gabriel), chevau-léger de la garde du roi, nommé en 1785 (2); de Boislinard (Jean-Louis), chasseur noble, nommé en 1797; de Boislinard (Alexandre), ancien officier, nommé en 1815 (3); le chevalier de Boislinard (Jean-Pierre), garde du corps du roi, compagnie de Gramont, nommé en 1814; de Châteauvieux (Claude-Marc-Henri), brigadier des gardes du corps du roi, compagnie écossaise (d'Havré), nommé en 1814 (4).

(1) Le chevalier de Boislinard. — A servi dans les chevau-légers en 1748, lieutenant dans Beauvilliers-cavalerie en 1757, dans les recrues d'Alençon en 1764, dans Châteauroux en 1771, capitaine en 1772. — Est de la première noblesse de la province, très-bon sujet, plein de zèle. (*Régiments provinciaux, registre de* 1771 *à* 1775, *régiment de Châteauroux*, fol. 514, *verso.*) — Né le 21 août 1731, paroisse de Saint-Denis de Rivarenne, diocèse de Bourges, fils de messire Jean de Boislinard, sieur de Foix, et de dame Magdeleine-Angélique de Turpin de Crissé, son épouse. (*Acte de naissance.*) — En 1779, pension de 97 livres 10 sous, représentant un mois d'appointements, pour cesser d'en jouir s'il est replacé. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10, 244.)

(2) De Boislinard, sieur de Foix. (*Fiches de classement des dossiers des pensions.*) — De Boislinard, sieur de la Romagère, né le 22 novembre 1758, paroisse de Saint-Denis de Rivarennes en Berry, généralité d'Argenton; pension de 200 livres en 1775, et autre pension de 210 livres, même année, cette dernière comme appointements de réforme. Fils de messire Jean de Boislinard et de dame Magdeleine-Angélique de Turpin de Crissé. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 1560.)

(3) Nous avons trouvé au *registre de M. le prince de Condé*, fol. 40, la mention suivante : « Le chevalier de Boislinard (Léonard-Alexandre), page de MADAME, comtesse d'Artois, en France, chasseur noble, compagnie n° 10, à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1797 ; a quitté l'armée avant que sa nomination fût connue. » — Nous ignorons si la nomination de 1815 est la confirmation de celle de 1797, ou s'il s'agit de deux officiers du même nom.

(4) Porté plus haut, p. 76. — Maréchal des logis des gardes du corps du roi, rang de capitaine. Né le 19 avril 1754. Entré au corps le 11 décembre 1774, jusqu'au ..... 1791 ; rentré le 5 juin 1814 jusqu'au 1er septembre 1815. A dix-huit ans deux mois vingt-six jours de services. Pension de retraite de capitaine, au maximum, 1,200 francs, le 1er janvier 1816. Retiré à Prevert (Ardèche). (*Dossiers des pensions*, n° 162,684.) — Chef d'escadron honoraire le 1er novembre 1815. Son fils a également servi dans les gardes du corps, de 1814 à 1819, époque



Le marquis de Sainte-Marie (Hypolite-Jean-Jacques-René) (1), d'Oradour (Henri) (2), le comte de Choiseul-Gouffier (Octave) (3), le comte de Choiseul d'Aillecourt (Gabriel) (4), de Lavaulx (Charles-Bernard-Alexandre-Martin) (5), de Lencquesaing (Charles-Ignace-Joseph) (6), le marquis Duplessis-Grenedan (François-Fortuné) (7), Dumesnildot (Jacques-Louis-Gabriel) (8), anciens officiers, nommés en 1817.

Le chevalier de France (Jérôme-Guislain-Alexandre-Lievain), capitaine aux cuirassiers du roi, nommé en 1759 (9).

à laquelle des convenances de famille le portèrent à donner sa démission. (*Renseignements communiqués.*)

(1) Douze ans trois mois de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. Proposé, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 75e *tableau*, n° 4.)

(2) Douze ans quatre mois de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. Proposé, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 75e *tableau*, n° 65.)

(3) Chambellan de l'empereur de Russie; trente-sept ans un mois de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 77e *tableau*, n° 60.)

(4) Vingt-deux ans onze mois et trois jours de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 77e *tableau*, n° 65.)

(5) Douze ans de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. Proposé, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 75e *tableau*, n° 51.) — Reçu par M. le prince de Condé. (*Fiches de classement.*)

(6) Treize ans sept mois de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. Proposé, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 76e *tableau*, n° 25.)

(7) Seize ans un mois vingt-huit jours de services, y compris trois campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 76e *tableau.*)

(8) Treize ans trois mois vingt-six jours de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. Proposé, vu le peu de temps qui lui manque. (*Commission de* 1814, 75e *tableau*, n° 72.)

(9) Né le 12 décembre 1727, à Vaulx, en Artois. Cornette en 1744, capitaine en 1747, réformé en 1749 (à la paix), replacé en 1754, major en 1765, lieutenant-colonel en 1774. — 1763, excellent sujet, très-convenable à l'emploi de major. — 1764, il n'y a pas de meilleur capitaine dans la cavalerie. Il a beaucoup d'intelligence, de zèle et de modestie. Il serait très-propre à remplir une place de lieutenant-colonel. — 1768, excellent major; il tient à merveille le régiment. — En 1765, gratification de 1,000 livres. — En 1774, assurance d'une pension de mille



Desplas (Jean-Pierre-Louis-Marie-Aimé), nommé en 1815 (1); Dalesme de Chatelut (Yrieix), ancien officier, nommé en 1816 (2); Hélie de Combray-Bonœil (Alexandre-Louis-César), chevau-léger de la garde du roi, chef d'escadron, nommé en 1814 (3); Foltz (Louis), capitaine, nommé en 1819; Foltz (Nicolas), chef de bataillon d'artillerie, nommé en 1820; de Gaallon de Dorières (Louis-Henri) (4) et de Finance (Gabriel) (5), anciens officiers, nommés en 1816; Gaudin de Saint-Remy (Auguste-Alexandre), lieutenant-colonel de la légion de la Mayenne, nommé en 1820 (6); de Robinet, chevalier de Plas

livres sur l'ordre (a). — (*Registre des cuirassiers du roi, de* 1763 *à* 1776, fol. 20 et 6.) — Brigadier en 1780. — Le 10 mai 1782, pension de retraite de 2,500 livres, en conservant celle de 1,000 livres dont il jouit. (*Registre des cuirassiers du roi, de* 1776 *à* 1788, fol. 5.) — En 1779, pension de 200 livres sur le trésor, pour lui faire, avec celle de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis, dont il jouit, la pension de 1,000 livres qui lui avait été accordée en 1774 sur l'ordre. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 9,535.)

(1) Porté plus haut, p. 184. — Marin en 1806. — Aide-timonier en 1808. — Sous-brigadier aux gardes de la porte en 1814, rang de capitaine. — A suivi le roi à Gand en 1815. — Capitaine au 5e régiment de la garde royale en 1815, breveté chef de bataillon en 1818, chef de bataillon au 56e de ligne en 1823, major en 1828, en solde de congé le 9 septembre 1830, retraité en 1837. — Trente-sept ans onze mois onze jours de services, y compris sept ans et neuf mois de campagne. Pension de retraite de 2,040 fr. (*Dossiers des pensions,* n° 50,334.)

(2) Dix-sept ans de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 71e *tableau*, n° 51.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814, reçu le 13 septembre par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*)

(4) A quinze ans trois mois vingt-six jours de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 71e *tableau*, n° 23.)

(5) A seize ans trois mois de services, y compris huit campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 72e *tableau*, n° 49.)

(6) Né le 23 novembre 1783, à Saint-Pavace (Sarthe.) — Volontaire aux grenadiers de la garde impériale en 1804, sous-lieutenant au 65e en 1807, lieutenant

(a) Lettre du duc d'Aiguillon, ministre de la guerre, au chevalier de France, du 5 mars 1774, par laquelle il lui annonce que « sur le compte qu'il a rendu au roi de la distinction de ses services, et des actions brillantes qu'il a eues à la guerre dans différents détachements, Sa Majesté a bien voulu lui accorder une pension de 1,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis, dont il entrera en jouissance, quand il en vaquera dans cette classe. (*Dossiers des Pensions,* n° 9,535.) — Mort à Arras le 25 août 1785. (*Renseignement communiqué.*)



(François-Barnabé), ancien officier, nommé en 1815; Robinet de Malleville (Auguste), capitaine au 1er chasseurs à cheval, nommé en 1826; de Gaalon (Jacques-Louis), chevau-léger de la garde du roi, nommé en 1815.

De Giverville (Antoine-Marie), ancien officier, nommé en 1814 (1); le baron de Treville (Charles), ancien officier, nommé en 1817 (2);

au 118e en 1808, capitaine même année, aide de camp en 1811, chef de bataillon en 1813, major d'un bataillon de marche, même année, major du 65e le 16 septembre 1814, en non-activité le 30 novembre suivant, lieutenant-colonel de la légion de la Mayenne en 1816, mis en congé illimité en 1820, placé au 65e le 12 février 1825, désigné pour la retraite, pour cause de blessures, le 18 juin même année; pension de retraite de 950 fr. par décision du 1er octobre suivant. — Démissionnaire en 1815 (pendant les cent-jours), pour ne pas servir. A été blessé en 1810, 1811 et 1812 en Espagne. (*État de services.*)— Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche, à la prise d'Oviedo, en 1810; d'un coup de feu qui lui a traversé la cuisse gauche le 28 mars 1811, et d'un coup de feu au bras droit, à la bataille de Salamanque, en 1812. — S'est distingué à la prise de Saragosse et au siége de Logrono. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1811; a fait la campagne de 1815 dans les volontaires royaux de la Sarthe. (*Autre état de services.*)— Rempli d'honneur et de sentiments; de mœurs pures et douces; a beaucoup d'élévation dans l'âme; fort bon officier supérieur, ayant des moyens et de l'instruction; servant très-bien; mérite d'obtenir la croix de Saint-Louis; a les services requis. (*Mémoire de proposition.*) — Ses principes de dévouement au roi sont bien connus, et il mérite d'obtenir la croix d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. (*Mémoire de proposition en* 1816), signé par le lieutenant général baron Meunier. (*Dossiers des pensions*) (*a*).

(1) A vingt ans huit mois vingt jours de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 73e *tableau*, n° 22.) — Chevalier de Saint-Louis le 7 novembre 1814, et par double emploi le 16 décembre 1816. (*Fiches de classement.*)

(2) A vingt-quatre ans six mois vingt-trois jours de services, y compris neuf campagnes et six ans de diminution sur le temps exigé. (*Commission de* 1814, 74e *tableau*, n° 2.)

(*a*) Fils de messire Alexandre-Louis-François Gaudin de Saint-Remy, chevalier, seigneur de Courvalain, Fleuret, la Chapelle-Saint-Remy et autres lieux, et de demoiselle Marie-Réné-Françoise de Vanssay, son épouse; parrain, messire René Richer de Boismaucler, écuyer, seigneur de Montauban et autres lieux, conseiller honoraire au présidial du Mans, ancien maire par élection de la même ville, oncle paternel de l'enfant; marraine, demoiselle Denise-Françoise de Renusson, grand'mère de l'enfant, épouse de messire Charles-Joseph-René de Vanssay, chevalier seigneur de Chêne-le-Cœur, les Hunaudières et autres lieux, chevalier de Saint-Louis (voir t. I, p. 424), capitaine de cavalerie. (*Dossiers des pensions, Acte de naissance.*)



Despériers de la Gelouze (Pierre) (1), nommé avant 1746; de Linage (Joseph-Marie-André), ancien officier, nommé le 26 octobre 1814 (2).

De la Garde (Mathurin), ancien officier, nommé en 1796 (3);

(1) Despériers de la Gelouze (Pierre), mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, ci-devant enseigne et sous-aide major général des quatre compagnies des gardes du corps du roi, commandant en leur hôtel à Versailles, né à Bordeaux le 15 septembre 1695, mort le 28 décembre 1779. — Le 15 septembre 1748, pension de 200 livres sur le trésor au sieur de la Gelouze, alors sous-brigadier, compagnie de Villeroy, pour l'aider à continuer ses services. — Gratification annuelle de 600 livres le 29 juin 1761. — Retraité le 18 décembre 1764, avec une pension de 4,000 livres, comme enseigne sous-aide major général, et réversibilité de 1,000 livres à sa mort, sur la tête de sa femme, dame Charlotte-Léonard de Beaujeu. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,889) (*a*).

(2) Ancien lieutenant, cadet gentilhomme au régiment de Bresse en 1780, lieutenant en second en 1788, a donné sa démission en 1792; émigré; a fait la campagne de 1792 et celle de 1793 avec les officiers de son régiment; celles de 1794 et 1795 dans la deuxième compagnie des chasseurs nobles de l'armée de Condé; est âgé de quarante-neuf ans; a vingt ans de services, y compris quatre campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 9e *tableau*, n° 26.)

(3) Brevet du 26 janvier 1815, signé Louis et contre-signé duc de Dalmatie, qui nomme M. de la Garde (Mathurin), ancien officier, chevalier de Saint-Louis, pour prendre rang du 26 août 1796, époque à laquelle il avait été nommé et reçu par le duc d'Uzès, pair de France et lieutenant général, en vertu des pouvoirs que celui-ci tenait de Sa Majesté. — Brevet du 15 décembre 1814, signé Louis et contre-signé duc de Dalmatie, qui confère au sieur Mathurin chevalier de la Garde le grade de colonel. — Certificat du comte de Bentinck, du 5 juin 1814, déclarant que le chevalier de la Garde de Belleville (Mathurin), officier de la marine rançaise, a été nommé capitaine de vaisseau par lui, pendant qu'il était président du conseil de l'amirauté d'Amsterdam en 1792 et 1793, époque à laquelle ledit officier commandait une canonnière dans la flottille hollandaise, et que le

(*a*) La Gelouse : garde du corps du roi en 1717; lettres d'ancien garde en 1734, chevalier de Saint-Louis le 10 janvier 1745, sous-brigadier même année, brigadier en 1747, capitaine de cavalerie même année, survivance d'exempt et sous-aide major général des quatre compagnies en 1756, mestre de camp en 1759, titulaire en 1762, brevet d'enseigne en 1764, retiré en 1765 avec des lettres de vétérance. (*Registres des gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, t. VIII, 1765, f° 10.) — Cet officier est un des trois portés en note plus haut, p. 79, comme n'ayant pu être retrouvés. Nous sommes sans renseignements nouveaux sur les deux autres; et quant à un officier du même nom, chevalier de Saint-Louis en 1776, porté aussi en note plus haut pp. 78-79, né en 1733, il entra comme garde du corps dans la compagnie de Villeroy en 1751, fut chevalier de Saint-Louis le 9 mars 1776, et se retira en 1781 comme brigadier (capitaine de cavalerie), avec une pension de 800 livres. (*Lettre du duc de Villeroy, cartons des gardes du corps, carton de* 1772 *à* 1776, *et dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,888.)



le prince Aldobrandini (François Borghèse), maréchal de camp, nommé le 24 octobre 1814 (1); le chevalier de Caillebot la Salle (Charles), colonel, nommé le 26 octobre 1814 (2); le marquis de Caillebot la Salle (Louis), ancien colonel, nommé le 5 septembre 1814 (3).

brevet de ce grade a été signé par Son Altesse Sérénissime Guillaume V, prince d'Orange, stathouder. (*Pièces communiquées.*) — Mathurin de la Garde de Belleville (chevalier), fils de Uriel Mathurin et de demoiselle Marie Dieulefit, né à Thouars (diocèse de Poitiers), le 28 novembre 1755. Officier auxiliaire en 1779; lieutenant de frégate le 10 mai 1782; retiré du service avec une pension de 560 livres sur le trésor royal le 7 mai 1786, chef des classes de l'arrondissement d'Angers du 7 avril 1786 au 1er avril 1791. Émigré, a fait la campagne des princes en qualité de fourrier de l'escadron de la marine en 1792. Admis à la retraite avec le grade de capitaine de vaisseau, par ordonnance du 31 décembre 1814. Embarqué sur le vaisseau le *Neptune*, commandant d'Hector, du 9 mars 1779 au 13 février 1780; sur le même bâtiment, commandant des Touches, du 14 février 1780 au 1er mars 1781; sur le vaisseau le *Duc de Bourgogne*, du 1er mars 1781 au 15 mai suivant; sur le vaisseau le *Neptune*, du 15 mai 1781 au 15 décembre suivant; sur le vaisseau l'*Hector*, commandants de Montecler et des Touches, du 15 décembre 1781 au 12 avril 1782, jour de la prise par les Anglais. Embarqué sur le lougre le *Pivert*, commandant de Lage de Volude, du 8 mars 1785 au 7 juillet suivant. *Nota :* « M. de la Garde a passé au service de la Hollande, où il a été fait capitaine de vaisseau en décembre 1792. Il a été fait chef du 1er escadron des hulans britanniques dans les Pays-Bas, pendant la campagne de 1794. Il n'a pas cessé depuis de servir le roi, soit dans les armées alliées, soit dans les armées royales, ou d'être employé à des missions diplomatiques jusqu'en 1801. » (*État de services délivré par M. le ministre de la marine, le 29 octobre* 1858.)

(1) Il fut reçu le 10 juillet 1816 par M. le comte de la Rochefoucauld. (*Fiches de classement.*) — Frère cadet du prince Camille Borghèse, duc de Guastalla sous l'empire et mari de la princesse Pauline, sœur de Napoléon, le prince Aldobrandini avait épousé, en 1809, mademoiselle Adèle-Marie-Constance-Françoise de la Rochefoucauld. (*Dictionnaire des Dates* par M. d'Harmonville, t. I, p. 664.) — Chevalier de la Légion d'honneur, général de brigade. (*Almanach impérial de* 1812, p. 281.) — Maréchal de camp le 2 janvier 1812. (*Almanach royal*, 1814-1815, p. 151.)

(2) Il avait été reçu le 25 mars 1814 par le comte des Cars. (*Fiches de classement.*)

(3) Il fut reçu le 8 septembre par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)



Le comte de Douhet (François) (1), de Douhet de Romananges (Louis-Barthélemy) (2), le comte de Douhet de Puymolinier (Michel-Jean-Baptiste) (3), Douhet d'Auzers (Joseph) (4), Darodes de Peyriague (Jean-Pierre-César) (5), le comte de Langle (Joseph-Jean-Marie) (6), le chevalier de

(1) Chevalier de Saint-Louis le 20 août 1814, reçu le 30 par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Sous-lieutenant au régiment de Penthièvre, de 1788 à 1791. — Émigré en 1792 ; campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, 1796. — — Rentré en France en 1798 ; nommé commissaire du roi par l'agence royale de Lyon, et adjoint au commandement militaire des provinces d'Auvergne et du Bourbonnais. — Condamné à mort par contumace, pour avoir fait partie d'un rassemblement armé. — Acquitté de son jugement à la pacification de la Vendée en 1800. — Chargé de plusieurs missions en 1814, par M. le comte de Sémallé, agent de S. A. R. Monsieur. — A vingt-deux ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 9e tableau, no 73.)

(2) Comte. (*Titres de la famille.*) — Chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814, reçu le 26 par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Page du duc d'Orléans de 1788 à 1791. — Émigré. — A fait toutes les campagnes depuis 1792 jusqu'au licenciement en 1801. — A vingt-trois ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 9e tableau, no 98.)

(3) Émigré en 1791, a fait toutes les campagnes de 1792 jusqu'au licenciement en 1801. A reçu un bon d'exemption de quatre ans de services. A vingt-quatre ans de services, y compris neuf campagnes et quatre années d'exemption. (*Commission de* 1814, 13e tableau, no 16.) — Chevalier de Saint-Louis le 9 octobre 1814, reçu le 11 par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*)

(4) Sous-lieutenant dans la Fère en 1773, lieutenant en 1779, capitaine en 1787, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et s'est rendu, après le licenciement, à Lyon, où il a servi pendant le siége, sous les ordres du comte de Précy. — A vingt-trois ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 9e tableau, no 99.) — Chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814, reçu le 26 par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*)

(5) Porté plus haut p. 191. — A vingt-trois ans quatre mois de services, y compris neuf campagnes, et quatre années d'exemption pour blessures, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 34e tableau, no 37.) — Chevalier de Saint-Louis le 8 novembre 1815. (*Fiches de classement.*)

(6) Porté plus haut, p. 199. — Chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1815, reçu le 13 novembre par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — A dix-neuf ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 36e tableau, no 22.)



Langle (Auguste-Marie-Joseph) (1), anciens officiers.

Franconville (Bouju de), lieutenant au régiment Royal-cavalerie (2).

(1) Porté plus haut, p. 146.— Élève d'artillerie en 1785, lieutenant en second en 1787, lieutenant en premier en 1791, époque de son émigration, a fait toutes les campagnes depuis 1792 jusqu'au licenciement en 1801. A vingt-six ans de services, y compris neuf campagnes. Est âgé de quarante-cinq ans. (*Commission de* 1814, 5e tableau, n° 7.) — Chevalier de Saint-Louis le 20 août 1814, reçu le 30 octobre par Mgr duc d'Angoulême.

(2) Provisions de chevalier de Saint-Louis pour le sieur de Franconville, lieutenant au régiment Royal-cavalerie. — « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, chef souverain, grand maître et fondateur de l'ordre militaire de Saint-Louis, à tous ceux qui ces présentes verront, salut : Par notre édit de création et institution dudit ordre militaire de Saint-Louis, nous nous sommes réservé la faculté de faire tel nombre de chevaliers que nous jugerions à propos pour jouir des mêmes honneurs et prérogatives que les autres chevaliers dudit ordre qui ont des pensions, avec espérance de succéder auxdites pensions lorsqu'elles viendront à vacquer, et comme nous avons une satisfaction particulière des bons et fidèles services que le sieur Bouju de Franconville, lieutenant en nostre régiment Royal-cavalerie, nous a rendus pendant longues années dans les divers emplois de guerre qui luy ont esté confiéz, et qu'en toutes les occasions qui s'en sont offertes, il a donné des preuves d'une valeur singulière, aussy bien que de son expérience et capacité au fait de la guerre, activité, sage conduite, zèle et affection à nostre service et y a reçu plusieurs blessures ; que nous sommes d'ailleurs informez de ses bonnes vie et mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, ainsi qu'il aparoist par les certificats attachez sous contre-scel de ces provisions, qui justifient aussy de sesdits services ; à ces causes nous avons ledit sieur de Franconville fait, constitué, ordonné et estably, faisons, constituons, ordonnons et establissons par ces présentes signées de nostre main, chevalier dudit ordre militaire de Saint-Louis, pour par luy jouir dudit titre de chevalier aux honneurs et prérogatives qui y sont deus, avec faculté de tenir rang parmi les autres chevaliers dudit ordre, et de porter une croix sur l'estomac, attachée d'un petit ruban couleur de fer, sur laquelle il y aura l'image de Saint-Louis, à condition d'observer les statuts dudit ordre, sans y contrevenir directement ny indirectement, et de se rendre à notre cour et suite toutes fois et quantes nous le lui ordonnerons pour nostre service et pour le bien et utilité dudit ordre. Si donnons en mandement à tous grand's-croix, commandeurs et chevaliers dudit ordre de faire reconnoistre ledit sieur de Franconville en ladite qualité de chevalier dudit ordre de Saint-Louis, de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra après qu'il nous aura presté le serment en tel cas requis et accoutumé, car tel est nostre plaisir, en témoin de quoy nous avons fait mettre le scel dudit ordre auxdites présentes. Donné à Versailles, le



Le chevalier Grellet du Peirat (Jean-Pierre-Gabriel) (1); d'Andigné (2); le comte d'Andigné (Paul-Marie-Céleste) (3); d'Andigné de Resteau (Guillaume-Jean-Baptiste) (4); d'Acheux (Louis-François) (5); d'Hastel (François), major du régiment d'Alsace, nommé en 1781 (6); le chevalier de

deuxième jour du mois de février, l'an de grâce mil sept cent cinq, et de nostre règne le soixante-deuxième. » Signé Louis.—Au revers : «Par le roy, signé Phelippeaux. — Aujourd'hui trentième jour du mois de décembre 1705, le roy estant à Versailles, ledit sieur de Franconville dénommé en ces présentes a presté ez mains de Sa Majesté le serment qu'il estoit tenu de faire, en qualité de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis : signé, Phelippeaux. » (*Original communiqué.*)

(1) Porté plus haut, p. 122, aux chevaliers de 1814. — Né à Limoges le 19 août 1765; émigré en 1791, inscrit dans la compagnie Duplessis de Grénedan ; passé, en 1792, dans l'armée du duc de Bourbon, régiment de Bretagne-infanterie; passé en Angleterre ; mis à la disposition du marquis de Puisaye; a fait en 1795 les campagnes de Quiberon et de l'Ile-Dieu, comme capitaine, corps du général d'Oilliamson ; envoyé en Normandie, en 1799, par le général Mallet, avec le grade de lieutenant-colonel et une mission secrète; pris à l'embouchure de la Seine, près le Havre; condamné à mort, conduit sur les glacis de la place pour y être fusillé, et sauvé presque miraculeusement; arrêté de nouveau en 1800; détenu au Temple pendant vingt-huit mois, mis en surveillance pendant deux ans, a accompagné les princes en 1815, dans la compagnie de Noailles (gardes du corps) ; breveté colonel; nommé ingénieur en chef des ponts et chaussées en Corse et à Mézières ; chevalier de la Légion d'honneur en 1822; décédé à la Rochelle le 9 février 1848. (*Archives de la famille.*)

(2) Charles François; chef de bataillon d'artillerie; nommé le 26 octobre 1814, et reçu le 11 janvier 1815 par le vicomte d'Andigné de Mayneuf. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, sans prénoms, p. 112.

(3) Ancien capitaine; a vingt-huit ans de services, y compris cinq campagnes. (*Commission de* 1814, 22[e] *tableau*, n° 33.) — Nommé le 10 décembre 1814, reçu le 11 décembre 1815 par le vicomte d'Andigné de Mayneuf. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, p. 120.

(4) Ancien sous-lieutenant d'artillerie; maire de la commune de Maigné; a vingt-trois ans de services, y compris huit campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 26[e] *tableau*, n° 4.) — Nommé le 8 novembre 1815. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, p. 190.

(5) Ancien sous-lieutenant; a treize ans six mois de services, plus dix ans de grâce. Proposé, vu la distinction de ses services, quoiqu'il n'ait pas rigoureusement le temps voulu. (*Commission de* 1814, 26[e] *tableau*, n° 8.) — Nommé le 9 février 1815, reçu le 24 septembre suivant par Monsieur. (*Fiches de classement.*)

(6) Enseigne dans Alsace en 1759, second lieutenant en 1761, sous-aide major



Vadenay (Claude de Godet), capitaine au régiment de la Couronne, nommé en 1758 (1).

Lenormand de Bretteville (Louis-Claude) (2); de Mothes de Blanche (François-Joseph) (3); de Marien (François-Joseph) (4); Le Mintier (Annibal-Ange) (5); le chevalier de Boulancy (Antoine-Jean-Martin de Bussy) (6); Rivals, capi-

en 1767, aide-major en 1769, rang de capitaine en 1770, capitaine en second à la formation de 1776, capitaine de grenadiers en 1778, major du régiment de Bouillon en 1779, passé en la même qualité au régiment d'Alsace en 1781, a quitté la majorité le 6 mars 1785; nommé le même jour commandant à Bourg en Bresse; n'a pas accepté. — Traitement annuel de 2,400 livres en attendant un emploi de 3,000 livres dans l'état-major des places. — 1777, excellent officier, très-appliqué à son métier. (*Registre du régiment d'Alsace, de* 1776 *à* 1788.) — Barthélemy (François), sieur d'Hastel, né à Landau le 10 octobre 1745. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 4027.)

(1) Né le 20 décembre 1728; est de Vadenay, près Châlons; est gentilhomme de Champagne. — Second lieutenant en 1742, enseigne en 1743, lieutenant en 1744, capitaine en 1747, en second à la réforme (à la paix), replacé à une compagnie en 1757, mort en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de la Couronne*, fol. 186.)

(2) Porté t. II, p. 599, avec ses services jusqu'en 1788. — A émigré, a servi comme lieutenant-colonel dans le régiment de Wittgenstein en 1792; a été envoyé, par le maréchal de Broglie, dans la Vendée, en 1793; a été employé auprès de lord Moira en 1794; est passé en Danemark en 1795; colonel au service du Danemark en 1804; général-major en 1814; admis au service de France avec le grade honorifique de maréchal de camp, pour jouir de la retraite de colonel, par décision du 11 septembre 1816. — Campagnes de 1792, 1794 et 1795. — A quarante-huit ans neuf mois vingt-neuf jours de services, y compris trois campagnes. — Pension de retraite de 2,400 francs. (*Dossiers des généraux.*) — Commandeur de l'ordre en 1826. (Voir plus haut, p. 318.)

(3) Ancien officier, nommé le 27 mars 1816, mort le 10 janvier 1820. (*Fiches de classement.*)

(4) Sous-lieutenant; a dix-sept ans trois mois de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 69ᵉ *tableau*, n° 24.) — Nommé le 21 août 1816. (*Fiches de classement.*)

(5) Ordonnance du roi, du 6 janvier 1825, qui nomme M. le Mintier, ancien officier des armées royales, chevalier de Saint-Louis, pour prendre rang du 18 juin 1796; il avait été reçu le 8 mars 1797. (*Fiches de classement.*)

(6) Ancien lieutenant, nommé le 30 août 1814, reçu par MONSIEUR le 3 septembre. (*Fiches de classement.*) — Entré au service dans Royal-Italien en 1780,



taine au régiment de la Couronne (1); Rivals (Pierre-Louis (2).
La Salle (Antoine Rivals), nommé en 1734 (3) ; de Rivals

sous-lieutenant aux chasseurs du Dauphiné en 1783, lieutenant en 1791 ; émigré en 1792 ; a fait les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 ; a vingt ans de services, y compris quatre campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 6e *tableau*, n° 37.)

(1) Est de Vidal près Lavaur, en Languedoc. — Cavalier pendant deux ans, sous-lieutenant au régiment d'Albigeois en 1707, lieutenant même année, capitaine le 25 novembre 1711, rang dans le régiment de la Couronne du 1er mai 1718. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de la Couronne*, fol. 192.) — Chevalier de Saint-Louis, à présent aide-major à Arras. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 155.) — La famille a le brevet daté du 12 avril 1736. — De Rivals, orthographe du nom.

(2) Né le 30 décembre 1718 ; est de Revel, en Languedoc ; lieutenant en 1735, capitaine en 1740, chevalier de Saint-Louis, retiré en 1757. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de la Couronne*, fol. 184.) — D'après la famille, son brevet est daté du 29 juin 1747. — De Rivals, orthographe du nom.

(3) Né le 17 novembre 1718 (c'est une erreur : voir plus bas) ; est de Revel, en Languedoc ; second fils de M. de Rivals, capitaine dans ce régiment, qui a été placé aide-major à Arras. — Lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1738, capitaine en 1747, en second à la réforme (à la paix en 1749), aide-major en 1754, pourvu d'une compagnie en 1756, major en 1760, rang de lieutenant-colonel en 1765, pension de 800 livres sur l'ordre en 1767, brigadier en 1768 et pension de retraite de 1,200 livres, indépendamment de celle de 800 livres sur l'ordre et d'une autre de 400 livres sur le trésor royal. Il sera employé quand les circonstances le permettront. — 1763, excellent sujet qui a beaucoup de détail : les officiers du régiment reconnaissent la supériorité de ses talents et de son mérite. — 1764, plein de vertu, de mérite, de sagesse et de fermeté. — 1766, très-bon. — 1767, excellent major, fait pour être avancé. (*Registre du régiment de la Couronne, de* 1763 *à* 1776, fol. 6.) — Maréchal de camp en 1780 ; a fait les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, en Allemagne; pension de 3,400 livres le 1er mars 1780, outre celles dont il jouit, en considération de ses services. (*Dossiers des généraux.*) — Nommé commandant de la brigade de Colonel-général, à l'armée des princes, en 1792. — A commandé à Maestricht, en 1793, la compagnie formée d'une partie de la noblesse de la province de Champagne et des provinces de Picardie et du Boulonnais, et a contribué vaillamment à la défense de cette place. — An IX de la république, certificat constatant que M. de Rivals de la Salle a droit à une pension de 4,500 livres, pour services depuis 1739, non compris cinq années antérieures, jusqu'en 1780, qu'il a été fait maréchal de camp. (*Pièces et certificats, Archives de la famille.*) — Né le 17 novembre 1723, fils de Mathieu Rivals, capitaine au régiment de la Couronne, et de demoiselle Isabeau Devals, son épouse. (*Acte de naissance, dossiers des généraux.*)



(Pierre-Alexandre), ancien officier, nommé le 29 février 1816 ; de Rivals (Maurice-Antoine), ancien officier, nommé le 21 août 1816 ; de Rivals (Jean-Alexandre), nommé le 16 octobre 1816 (1); de Rivals de Ladevèze (Jean-Marie-André), nommé le 19 février 1817 (2) ; le chevalier de Sarcé (René-Alexandre) (3).

De Sarcé (Pierre-Henri) (4); de Sarcé (Pierre-Louis-Victor) (5); de Talhouet (François de Bohoran) (6), capitaine au régiment Dauphin-dragons ; d'Yversen de Saint-Fonds (Roch-François-Alphonse), ancien officier, nommé le 29 juillet 1814 (7) ; de Saint-Fonds (Jean-François), lieutenant aux

(1) Ancien capitaine ; a vingt-deux ans un mois de service y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 71e *tableau*, n° 24.)

(2) A vingt-quatre ans six mois vingt-huit jours de services, y compris trois campagnes et trois ans de séjour aux colonies, comptant pour moitié. (*Commission de* 1814, 76e *tableau*, n° 29.)

(3) Garde du corps ; a vingt ans onze mois vingt-deux jours de services, y compris trois campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 25e *tableau*, n° 41.) — Garde du corps de MONSIEUR, comte de Provence, à la formation de la maison de son Altesse Royale en 1771, jusqu'en 1780 ; rejoignit son corps à Coblentz, fit la campagne de 1792, sous les ordres du comte Charles de Damas, passa ensuite dans la légion anglaise commandée par le marquis d'Autichamp, et fit deux campagnes dans cette légion. (*Renseignements donnés par la famille.*) — Porté plus haut, p. 189.

(4) Ancien lieutenant ; a dix-huit ans neuf mois de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 41e *tableau*, n° 57.) — Reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, p. 189.

(5) Louis-Pierre Victoire. (*Fiches de classement.*) — Ancien lieutenant ; a dix-neuf ans trois mois de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 41e *tableau*, n° 52.) — Porté plus haut, p. 189.

(6) Né le 4 avril 1695 ; est de la Ville-Quenoc, en Bretagne. Volontaire en 1712, cornette même année, lieutenant en 1714, réformé même année (à la paix) ; replacé en 1725, lieutenant de la compagnie du mestre de camp même année, capitaine en 1727, rang de lieutenant-colonel en 1748, commandant des dragons à pied même année, lieutenant-colonel en 1752, chevalier de Saint-Louis, mort en 1754. (*Registre de* 1751 *à* 1763, *régiment Dauphin-Dragons*, fol. 260.)

(7) Sous-lieutenant dans Quercy-cavalerie, incorporé en 1788 dans les chasseurs à cheval d'Alsace ; émigré en 1791 ; a fait toutes les campagnes dans l'armée des



cuirassiers du Roi (1); de Diesbach (François-Philippe), nommé en 1721 (2); le baron de Diesbach (François-Romain), nommé en 1746 (3); le baron de Diesbach (Rodolphe),

princes jusqu'en 1801, époque du licenciement, et y est parvenu au grade de lieutenant dans le régiment noble à cheval d'Angoulême. — Est âgé de quarante-six ans. — A vingt ans de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 3e *tableau*, no 47.) — D'Yversen, sous-lieutenant, 6e compagnie, régiment noble à cheval d'Angoulême, présent au licenciement en 1801. (*Campagnes de l'armée de Condé, par le marquis d'Ecquevilly*, t. III, p. 221.)

(1) Porté t. I, p. 498, sous le nom de Saint-Fond, mais le registre du régiment rétablit l'orthographe. — Saint-Fonds (Jean-François); né le 29 octobre 1715, est de la Bruyère en Languedoc. Volontaire au régiment de Sassenage en 1731, carabinier en 1733, lieutenant en 1743, rang de capitaine comme premier lieutenant en 1761. — Retiré en 1763, avec une pension de 300 livres. (*Registre des cuirassiers du roi, de* 1763 *à* 1776, fol. 37.) — D'Yversen de Saint-Fonds. (*Archives de la famille.*)

(2) Est de Fribourg; capitaine d'une demi-compagnie au régiment de Phiffer en 1702, et en 1710 d'une seconde demi-compagnie, vacante par la mort de son frère. — A eu une commission de lieutenant-colonel en 1712; est passé dans ce régiment-ci avec sa compagnie en 1715; lieutenant-colonel en pied même année; a eu une commission de colonel en 1719; colonel de ce régiment en 1721, par suite de la mort de M. Buisson; chevalier de Saint-Louis en avril 1721, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1738; a eu, le 10 mars 1743, un cordon rouge de 4,000 livres, qui lui donne le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. (*Registre du régiment de Diesbach-suisse, de* 1747 *à* 1772, fol. 1.) — Entré au service en 1697, mort en 1764. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*, 1 vol. in-4o, 1785, p. 141.) — Porté aux commandeurs, t. I de cette Histoire, pp. 328 et 433 (*a*).

(3) Est du canton de Fribourg. Enseigne surnuméraire en 1732, en pied en 1733, sous-lieutenant en 1734; a eu une commission de capitaine en 1734 au régiment de Bezenwald, pour commander la demi-compagnie de son père; mis en

(*a*) Créé comte du Saint-Empire avec tous ses descendants, par diplôme de l'empereur Charles VI du 3 avril 1718. En 1743 et 1744, il eut un commandement très-étendu et fort-important sur le Rhin, dont il s'acquitta avec beaucoup d'intelligence, et où la brigade des gardes se trouva quelque temps sous ses ordres. (*Histoire militaire de la Suisse, par M. May de Romainmotier*, 8 vol. in-8o, 1788, t. VI, p. 208.) Cette illustre famille, dont le dévouement n'a jamais manqué à la monarchie, a servi la France, sans interruption, depuis Louis XI jusqu'à Charles X. Le premier Diesbach était page de Louis XI. Un des fils de François Philippe, le comte de Diesbach de Streinbruck (François-Philippe-Frédéric-Xavier), a servi dans le régiment de Diesbach, de 1762 à 1778, et s'est retiré capitaine, mais sans être chevalier de Saint-Louis. M. de Diesbach (Alfred-Joseph-Louis-Philippe), lieutenant au 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale, et M. de Diesbach de Torny (Gabriel-Antoine-Walburge-Alphonse), sous-lieutenant au 1er régiment étranger, petits-neveux du commandeur de 1743, continuent glorieusement aujourd'hui, dans les rangs de notre armée, les traditions de leur grand-oncle.



nommé en 1763 chevalier du Mérite militaire (1); le comte

possession de cette demi-compagnie en 1735; major du régiment de Diesbach en 1743; chevalier de Saint-Louis le 30 mars 1746; a eu une commission de lieutenant-colonel en 1747; lieutenant-colonel en 1755; a eu, en 1757, une commission de colonel, pour commander en second le régiment, dont son père, le comte de Diesbach, se trouvait hors d'état de prendre soin, par suite de son grand âge et de ses infirmités; brigadier en 1758; a obtenu en 1759 la demi-compagnie du sieur Planta de Wildenberg, pour lui en composer une entière; en mai 1759, a eu une pension de 800 livres sur le trésor, en considération de la manière distinguée dont il s'est comporté à la bataille de Berghen; maréchal de camp en 1761; commandeur de l'ordre de Saint-Louis en janvier 1763, à l'occasion du siége de Cassel, où il commandait dans la place; colonel du régiment de son nom, vacant par la mort de M. le comte de Diesbach, en 1764; gratification de 12,000 livres en 1767, à l'occasion du camp de Compiègne; grand'-croix en 1779; lieutenant général en 1780; a donné sa démission (de colonel du régiment de Diesbach) en avril 1785. (*Registre du régiment de Diesbach, de* 1763 *à* 1780, fol. 1) (*a*).—Comte de Diesbach (après la mort de son père). (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*, 1 v. in-4°, p. 102.)—Fils de François-Philippe, ci-dessus inscrit.—Porté t. I de cette Histoire, p. 582, et au t. II, p. 440.

(1) Né à Berne, en 1734; enseigne surnuméraire au régiment d'Erlach en 1750; enseigne à drapeau aux gardes suisses en 1751; deuxième sous-lieutenant en 1752; capitaine commandant au régiment d'Erlach en 1754; chevalier du Mérite militaire en 1763; rang de lieutenant-colonel en 1766; revenu comme capitaine aux gardes suisses en 1768; brigadier en 1780; commandeur de l'ordre du Mérite militaire en 1783; maréchal de camp en 1784; pension de 3,000 livres, comme commandeur du Mérite militaire, en 1785; nommé, le 29 janvier 1792, au régiment vacant par la démission du comte de Diesbach. (Voir ci-après le chevalier de 1785.) — A fait les campagnes de 1759, 1760 et 1761. (*Registre du régiment de Diesbach, de* 1763 *à* 1792, fol. 58.) — Porté t. II de cette Histoire, p. 441.

(*a*) A fait la campagne de 1744, et les quatre suivantes en Flandre; était aux siéges de Furnes, de Tournay, de Bruxelles, de Namur, de Berg-op-Zoom et de Maestricht, ainsi qu'à Fontenoy, à Rocoux et à Lawfeld, où il combattit avec beaucoup de distinction. Il reçut, à la suite de Lawfeld, la commission de lieutenant-colonel. Il se couvrit de gloire en 1758, à Sundershausen, à la tete de son régiment, et reçut pour récompense le brevet de brigadier. Il se distingua encore en 1758 à Lauterberg, en 1759 à Bergen, et en 1760 à Corbach. Chargé de defendre Cassel, en 1762, contre le prince de Brunswick et une armée de 25,000 hommes, il soutint le siége pendant dix semaines, harcela continuellement l'ennemi, bouleversa ses tranchees, ne perdit aucun de ses ouvrages extérieurs, et ne rendit la place que sur l'ordre réitéré du prince de Soubise. Il obtint la capitulation la plus honorable avec tous les honneurs de la guerre, et le prince Ferdinand de Brunswick, bon juge en fait de valeur, lui envoya six pièces de canon, comme une marque distinguée de sa considération. (*Histoire militaire de la Suisse, déjà citée*, t. IV, pp. 169 à 172.) Le comte de Diesbach, un des généraux qui font le plus d'honneur à la France, à la Suisse et à un siècle méconnu, calomnié même, mourut en 1786, à l'âge de soixante-dix ans.



de Diesbach (Frédéric-François-Victor-Augustin-Nicolas-Tobie), aide-major aux gardes suisses, rang de colonel, nommé le 30 mai 1774 (1); le chevalier de Diesbach (Jean-Antoine), premier lieutenant aux gardes suisses, nommé en 1778 (2); le comte de Diesbach (Philippe-Ladislas), nommé en 1783 (3); le comte de Diesbach (Joseph-Hubert), second lieutenant aux gardes suisses, nommé en 1788 (4); le comte de Diesbach (Joseph-Antoine-Philippe), lieutenant de la compagnie des Cent-Suisses (5); de Maillardor (Jean-Frédéric-Roch), pre-

(1) Comte de Diesbach de Torny. (*Etat militaire de* 1774, p. 169.) — Capitaine de grenadiers. (*État militaire de* 1784, p. 140, *régiment des gardes suisses.*) — Brigadier d'infanterie en 1784. (*État militaire de* 1785, pp. 89 et 152). — Maréchal de camp en 1788. (*État militaire de* 1789, pp. 76 et cxxiij.)

(2) Comte Jean de Diesbach. (*État militaire de* 1782, p. cxlv.) — Rang de colonel. (*État militaire de* 1784, p. 140.)

(3) Né à Fribourg en 1747. Sous-lieutenant de la compagnie colonnelle du régiment de Diesbach en 1764, sous-aide-major en 1765; passé aux gardes suisses, comme deuxième sous-lieutenant, en 1766; sous-aide-major même année, rang de deuxième lieutenant en 1770, aide-major et commission de colonel en 1778, major du régiment de Diesbach en 1780; chevalier de Saint-Louis le 16 février 1783; lieutenant-colonel même année, colonel en 1785, par la mort (erreur : il faut lire par la démission) du baron de Diesbach son père (François-Romain); a donné sa démission en janvier 1792. (*Registre du régiment de Diesbach, de* 1765 *à* 1792, fol. 5.) — Philippe-Nicolas-Ladislas (*Archives de la famille*), lieutenant général en 1816. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, archives de la guerre.*) — Mort à Saint-Germain-en-Laye, le 10 mars 1822.

(4) Rang de capitaine. (*État militaire de* 1789, p. cxxiij.)

(5) Chevalier de Saint-Louis par ordonnance du 9 juin 1815, reçu le 15 mai précédent par MONSIEUR (*Fiches de classement*). Prend rang du 15 mai 1815. — Entré au service en 1795; a reçu deux blessures à la bataille de Marengo, étant au service de l'Autriche; lieutenant commandant (breveté colonel) le 15 mars 1815; chevalier de Saint-Louis le 7 mars 1815, décoré de la médaille de la Fidélité en 1816, chevalier de la Légion d'honneur en 1821; lieutenant-colonel des gardes à pied ordinaires du corps du roi (ligne suisse) en 1821; a suivi le roi à Gand en 1815. (*Registre des gardes à pied ordinaires du corps du roi,* 1821.) — Présent au licenciement le 19 août 1830. (*État arrêté par M. le sous-intendant militaire Feuillet, archives de la guerre*) (*a*).

(*a*) Dignes de lui, ses deux fils, Philippe-Joseph-Ladislas et Rodolphe-Jérôme-Alphonse de Diesbach, sous-lieutenants au 7e régiment de la garde royale (1er suisse), combattirent vaillamment, en 1830, pour la défense du trône du roi Charles X. Le premier fut blessé d'un coup de feu



mier lieutenant de la compagnie générale des Suisses, nommé le 8 juin 1756 (1); de Maillardoz (Philippe), lieutenant-colonel du 7e régiment de la garde royale (1er suisse), nommé le 20 août 1823 (2); le marquis de Maillardoz (Constantin), ancien capitaine aux gardes suisses, nommé en 1814 (3); le chevalier d'Erlack, capitaine aux gardes suisses (4); d'Er-

(1) L'orthographe du nom est Maillardoz. — Le colonel général des Suisses et Grisons avait, dans le régiment des gardes suisses, une compagnie attachée à sa charge. (*État militaire de* 1759, p. 205.) — Nous avons cité, t. I, p. 596, un officier du même nom et de la même famille, lieutenant-colonel du régiment de Monnin-suisse, tué au siége de Berg-op-Zoom en 1747; nous avons constaté sa nomination de chevalier de Saint-Louis, sans pouvoir en donner la date.

(2) A servi en Autriche de 1801 à 1804; dans la confédération suisse, de 1804 à 1806; capitaine au 5e régiment suisse en 1806; passé au service de France en 1807; trois campagnes. (*Registre du 7e régiment de la garde royale.*) — Reçu le 26 août 1823 par Monsieur. (*Fiches de classement.*) — Officier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 180.)

(3) Chevalier de Saint-Louis le 21 novembre 1814, reçu le 11 décembre suivant par Monsieur. (*Fiches de classement.*) — Marquis Constantin de Maillardor, sous-aide-major des gardes suisses. (*État militaire de* 1790, p. 105.) — Capitaine, commandant la compagnie générale des Suisses. (*État militaire de* 1792, p. 59.) — Maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1825 (promotion du sacre du roi Charles X). (*Registre des dignitaires de* 1814 *à* 1830.) — L'état militaire de 1792 constate la présence dans les gardes suisses, au 10 août 1792, de six officiers du nom de Maillardor. L'orthographe est Maillardoz.

(4) L'orthographe du nom est d'Erlach. — Capitaine le 15 novembre 1697, brigadier d'infanterie, chevalier de Saint-Louis; a eu sa commission (de capitaine) le 29 novembre 1694, mais n'a pris rang que de 1697, parce qu'il était trop jeune. (*Registre rang des capitaines, de* 1718 *à* 1724, fol. 5, *verso, régiment des gardes suisses.*)

dans la journée du 28 juillet (voir le *registre du 7e de la garde*), et ces deux officiers, licenciés après le départ du roi, n'ont plus servi depuis cette époque. Le nom de Diesbach se lie aux époques heureuses comme aux époques néfastes de la monarchie. L'*État militaire de* 1792 constate la présence dans les rangs du régiment des gardes suisses, au 10 août, jour funèbre et glorieux pour ces martyrs de l'honneur et du devoir, de cinq officiers du nom de Diesbach: savoir : 1° le baron de Diesbach (Rodolphe), commandeur du Mérite militaire en 1783; 2° le comte de Diesbach de Torny (Frédéric), chevalier de Saint-Louis en 1774; 3° le chevalier de Diesbach (Jean), chevalier de Saint-Louis en 1778; 4° le comte de Diesbach (Hubert), chevalier de Saint-Louis en 1788; 5° Amédée de Diesbach, sous-lieutenant, qui n'était point encore chevalier de cet ordre.



lack (Pierre), capitaine au même régiment (1); le baron d'Erlach de Riggisberg (Abraham) (2); Carra-Devaux-Saint-Cyr (Pierre-Benoît), ancien officier, nommé le 5 octobre 1814 (3); Carra de Rochemur Devaux-Saint-Cyr (Claude),

(1) L'orthographe du nom est d'Erlach. — Capitaine le 16 avril 1715, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 6, *régiment des gardes suisses.*)

(2) Porté aux commandeurs du Mérite militaire, t. I, p. 500, et aux grand's-croix du même ordre, t. II, p. 441. — Né à Berne. Enseigne en 1733, lieutenant en 1734, capitaine lieutenant en 1735, réformé en 1737 avec 900 livres d'appointements; en 1742, commission de capitaine pour commander la compagnie colonelle du régiment des gardes suisses; passé en 1747 au commandement de la compagnie vacante dans le régiment de Bettens, par la mort du sieur d'Erlach (Gabriel) (*a*); lieutenant-colonel; brigadier en 1748; pension de 1,000 livres sur le trésor royal en 1754; a obtenu en 1756 le commandement de la compagnie de grenadiers avec la gratification annuelle de 2,000 livres attachée à cet emploi; commandeur de l'ordre du Mérite militaire en 1759, maréchal de camp en 1761; colonel de ce régiment par la retraite de M. Jenner en 1761, grand'-croix du Mérite militaire en 1770, et gratification annuelle de 3,000 livres sur l'extraordinaire des guerres. (*Registre du régiment d'Ernest, ci-devant d'Erlach, registre de* 1762 *à* 1772, fol. 87.) — Lieutenant général en 1780. (*État militaire de* 1781, p. 77.) L'ordre du Mérite militaire ayant été créé en 1759, le baron d'Erlach fut nommé commandeur à ce moment, sans passer par le grade de chevalier.

(3) Ancien capitaine; rang de sous-lieutenant sans appointements dans Orléans-infanterie, en 1774; lieutenant en 1779, capitaine en 1786; émigré en 1791; s'est trouvé au siége de Lyon, sous les ordres du comte de Précy, en 1793; rentré au service dans l'armée nationale en 1809; a fait cette campagne et celles de 1810 et 1811, en Allemagne. Est âgé de cinquante-quatre ans; a vingt et un ans de services, y compris une campagne en émigration, et six ans y compris trois campagnes dans les armées nationales. (*Commission de* 1814, 16[e] *tableau*, n° 89.) — Reçu le

(*a*) Gabriel d'Erlach, dont il est parlé dans la note ci-dessus, a servi de 1713 à 1747. Il parvint au grade de lieutenant-colonel du régiment d'Erlach en 1737, et mourut, en juillet 1747, des blessures qu'il avait reçues à Lawfeld. Le registre du corps ne dit pas qu'il fût décoré, et ce silence s'explique par la religion protestante dans laquelle, sans doute, il était né comme Abraham, et par l'époque postérieure de la création de l'ordre du Mérite militaire (voir le *registre du régiment d'Ernest, ci-devant d'Erlach, de* 1762 *à* 1772, *ancien contrôle*, fol. 2.)

Il en est de même de Gabriel-Albert d'Erlach de Spietz, qui servit de 1757 à 1772, d'abord dans les gardes suisses, ensuite dans le régiment d'Erlach, et se retira après quinze ans de services avec la commission de lieutenant-colonel, pour prendre une charge dans sa république. Ce nombre d'années n'était pas suffisant pour prétendre soit à la croix de Saint-Louis, soit à celle du Mérite militaire. En 1766, il avait eu une gratification de 600 livres, à l'occasion du camp de Compiègne, parce qu'il s'était mieux exécuté que les autres capitaines, pour les recrues. (*Registre du régiment d'Ernest, ci-devant d'Erlach*, fol. 149 et 172.)



ancien officier, nommé le 3 novembre 1814 (1); Carra de Rochemur (Jean-Louis), lieutenant, officier d'ordonnance du duc de Dino (2); le baron Carra-Saint-Cyr (Jean-François), lieutenant général, nommé le 8 juillet 1814 (3).

16 novembre 1814 par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Né à Lyon, le 9 février 1755; décédé à Paris, le 6 avril 1846. — Baron de Vaux. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(1) Ancien capitaine; volontaire au régiment d'Orléans-infanterie en 1775, lieutenant en 1779; capitaine en 1786; a émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes dans la compagnie d'Orléans, et s'est trouvé à la défense de Lyon, sous les ordres du comte de Précy, en 1793; est âgé de cinquante-trois ans; a vingt et un ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 14*e* *tableau*, n° 58.) — Reçu le 17 octobre 1815 par M. le prince de Condé. (*Fiches de classement.*) — Frère de Pierre Benoît; né à Lyon le 28 juillet 1760; décédé à Châlon-sur-Saône. — De Vaux, orthographe du nom. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Chevalier de Saint-Louis (en Espagne) le 22 octobre 1823; confirmé par ordonnance du 24 décembre suivant; reçu le 20 janvier 1824 par Mgr duc d'Angoulême. (*Fiches de classement.*) — Comte de Rochemur; né à Lyon le 15 décembre 1796 (25 frimaire an V); décédé à Paris le 4 septembre 1858; marié à Mme Moina-Lelièvre de la Grange, veuve du duc de Caylus. — Fils de Claude. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(3) Baron Carra Saint-Cyr. (*Almanach impérial de* 1812, p. 180, et *Almanach royal de* 1814-1815, p. 425.) — Comte Carra Saint-Cyr. (*Almanach royal de* 1817, p. 515.)

Le comte Carra Saint-Cyr. — Né à Lyon le 27 décembre 1756, fils de Jean, et de Marie Regny; sous-lieutenant dans Bourbonnais en 1774, lieutenant en 1780, capitaine en 1785; élève commissaire des guerres en 1788, commissaire des guerres en 1789; a pris sa retraite le 1er janvier 1792; volontaire au 2e bataillon des grenadiers de Rhône-et-Loire en 1793, aide de camp provisoire du général Aubert-Dubayet, même année; adjudant général chef de bataillon en 1793; adjudant général chef de brigade: général de brigade et chef de division au ministère de la guerre, même année; attaché au général Dubayet, ambassadeur à Constantinople en 1796; rentré en France en l'an VI; employé à l'armée d'Italie en 1799; inspecteur aux revues en 1800; général de brigade à l'armée d'Italie, même année, puis à l'armée de réserve; employé à l'armée du Midi en 1801; mis en non-activité en 1802; commandant les troupes réunies à Bayonne, et général de division en 1803; disponible en 1804; commandant la 16e division militaire en 1805; employé au 1er corps de réserve en l'an XIV; gouverneur de Magdebourg en 1806; commandant à Thorn, à Dresde, et le 11e corps d'armée de 1807 à 1810; disponible en 1810; commandant la 32e division militaire en 1813; commandant de la Guyane française en 1814;



Billiotty, capitaine au régiment de Talaru, nommé dans la période de 1734 à 1748 (1); Billiotti (Joseph-Joachim), capitaine au régiment de Talaru, nommé le 20 novembre 1756 (2); de Billiotti (Stanislas-Michel-Alexandre), ancien

rendu au département de la guerre le 20 avril 1815; admis à jouir de sa pension de retraite le 1er janvier 1816, mais n'a pas été mis en possession de cette pension; commandant et administrateur de la Guyane en 1817; rentré en France en 1820; mis en jouissance de sa pension de retraite; compris dans le cadre de réserve en 1831; admis à la retraite en 1832. — Soixante-douze ans huit mois et sept jours de services, y compris vingt-six ans et six mois de campagne; pension de 7,200 fr. — Mort le 5 janvier 1834. — Pension de 1,500 francs à sa veuve, née Jeanne-Armande-Esprit-Félix Pouchot. (*Dossiers des pensions*, n° 40,115) (*a*). — Grand officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1807 (*Almanach impérial de* 1812, p. 157.)

(1) Billoty; est de..... ; lieutenant en avril 1725, capitaine le 8 juillet 1734. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Saint-Simon*, fol. 312, *verso*.)— Billiotty, chevalier de Saint-Louis, rayé. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 268.) — Joachim-Blaise de Billiotti, chevalier de Lanse, mort en 1747, au camp de la Trinité, dans le comté de Nice. (*Renseignements donnés par la famille*.)

(2) Billioty; lieutenant le 28 juillet 1739, capitaine le 8 novembre 1746, compagnie de nouvelle levée. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Talaru*, fol. 264.) — Joseph-Joachim, né le 27 janvier 1727, est de Pioulent, comtat Venaissin; lieutenant le 28 juillet 1736, capitaine en second le 28 novembre 1746, en second à la réforme (à la paix), replacé à une compagnie le 29 novembre 1749; a abandonné en 1759. (*Registres de* 1748 *à* 1763, *même régiment*, *devenu La Tour-du-Pin*, t. II, fol. 36, *verso*) (*b*).

(*a*) A sa rentrée en France en 1820, le ministre de la marine, M. le baron Portal, lui écrivait: — D'après une décision générale du 13 août 1817, il y aurait lieu à ce que votre présentation au roi fût précédée de l'examen par une commission spéciale de vos opérations dans la Guyane. Une seule exception avait été faite jusqu'ici à cette règle récente. Suffisamment éclairée sur tout ce qui concerne votre administration à Cayenne, il a plu à Sa Majesté de faire, à votre égard, une seconde exception aux dispositions de sa décision du 13 août 1817. Vous ne tarderez pas à être informé du jour où vous pourrez être présenté au roi, qui m'a d'ailleurs commandé de vous remettre à la disposition du ministère de la guerre. (*Même dossier*.) — Voir le 1er volume de l'*Histoire de l'Empire*, par M. Thiers, récit de la bataille de Marengo, où se trouve décrite la part que le général Carra Saint-Cyr prit à cette grande journée. — Il était frère de Pierre-Benoit Carra de Vaux-Saint-Cyr et de Claude Carra de Rochemur de Vaux-Saint-Cyr, ci-dessus portés. La famille se continue aujourd'hui dans la personne d'un magistrat du tribunal de première instance de la Seine.

(*b*) On nous a signalé le chevalier de Billiotti (Ambroise-Joachim), capitaine au régiment de Beauce, comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis. Cet officier, né en 1759, entré au service en 1776, capitaine en 1789, réformé à la formation de 1791, et replacé le 1er avril 1791, n'avait à l'époque où l'ordre fut aboli que dix-sept ans de services et la loi en exigeait vingt-quatre. Nous n'avons retrouvé son nom sur aucuns des registres de l'ordre. Un autre M. de Billiotti (Zénobie-Thomas-Xavier), né en 1758, a servi dans le même régiment, de 1776 à 1792, époque de sa mort, et n'a pu, par les mêmes causes, être chevalier de Saint-Louis. Il avait été nommé capitaine en 1788.



officier, nommé le 3 juillet 1816 (1); de Mornas (Joseph Marcelin), brigadier des gardes du corps du roi, compagnie d'Havré, nommé le 9 août 1814; de Mornas (Jean-Baptiste), ancien officier, nommé le 27 décembre 1815; Mornas (Nicolas-Antoine), ancien officier, nommé le 20 août 1823; de Bras-de-Fer (Louis-François), chevau-léger de la garde du roi, nommé le 30 décembre 1772 (2); de Vallaunay (Paul de Bras-de-Fer), gendarme de la garde du roi, nommé le 29 mai 1775 (3); de Bras-de-Fer (Louis-François Desmoutiers), nommé le 5 avril 1796 (4); de Bras-de-Fer (Louis-Aignan),

(1) Autorisation pour le recevoir, donnée à son frère, à Pielen, le 26 septembre 1816. (*Registre de l'ordre de* 1816 *à* 1820.) — Reçu le 5 octobre 1816. (*Fiches de classement.*) — Ce frère doit être le chevalier de 1795, porté plus haut, p. 18.

(2) Reçu par M. de Bras-de-Fer de Morteaux, ancien brigadier des gardes du corps du roi. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781.) — Né le 25 janvier 1751, à Saint-Martin-des-Moutiers, vicomté de Trun, près Argentan; fils de François-Auguste de Bras-de-Fer, écuyer, et de noble dame Louise-Charlotte de Bras-de-Fer; parrain, Richard-François de Bras-de-Fer, écuyer; marraine, noble dame Françoise-Charlotte de Bras-de-Fer. (*Acte de naissance.*) — Pension de 200 livres en 1762, et de 100 livres en 1769, comme chevau-léger de la garde; autre pension de 365 livres en 1776, comme chevau-léger réformé. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,777.)

(3) De Bras-de-Fer (Paul-François), né le 2 février 1739, à Ommoy, près Argentan; fils de François de Bras-de-Fer, écuyer, patron honoraire d'Ommoy; parrain, Paul de Vallaunay, écuyer, chevalier de Saint-Louis, sous-brigadier des gendarmes de la garde. (*Acte de naissance.*) — Pension de 200 livres en 1766, sous le nom de Vallaunay, en considération des services du feu sieur de Vallaunay, son aïeul maternel, ci-devant mestre de camp de cavalerie et maréchal des logis des gendarmes de la garde; autre pension de 590 livres en 1775, lors de la réforme de la compagnie des gendarmes de la garde. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,476.)

(4) Porté sans désignation de grade. (*Registre de l'émigration*, fol. 24.) — Né à Malloué, diocèse de Bayeux, le 18 avril 1752; fils de messire François-Samuel de Bras-de-Fer, écuyer, seigneur des Moutiers, chevalier de Saint-Louis, et de noble dame Jeanne-Gabrielle Noutier, son épouse; parrain, messire Jacques-François Noutier, curé de Sassy; marraine, noble dame Renée-Françoise du Saussay, mère dudit curé de Sacy et aïeule dudit enfant. (*Acte de naissance.*) — Garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg. Pension de 200 livres en 1788, en considération des services de feu Samuel Bras-de-Fer de Morteaux, son père, ancien briga-



capitaine au régiment provincial du Mans, nommé le 30 janvier 1791 (1); de Bras-de-Fer (Jacques-François), ancien officier, nommé le 5 novembre 1814 (2); le vicomte de Breteuil (Claude-Stanislas), nommé en 1771 (3); le comte de

dier dans la compagnie de Luxembourg (a). (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 10,777.) — De Bras-de-Fer (Louis-François), gentilhomme catholique, apostolique et romain, âgé de dix-huit ans, natif de Malloué, diocèse de Bayeux, présenté par M. de Morteaux, ancien brigadier de la compagnie; reçu garde du corps du roi le 25 juin 1770; capitaine de cavalerie le 25 juin 1785; pension de 150 livres sur la cassette du roi en 1774, pension de 200 livres le 1er janvier 1788, par la mort de son père. Adresse : à Morteaux, par Falaise; cette adresse est rayée et remplacée par celle-ci : au Moutier, par Argentan. (*Gardes du corps du roi, 5e compagnie française, registre*, 1745, fol. 129.)

(1) Le chevalier de Bras-de-Fer (Louis-Esgnan); vient du régiment d'Argentan; sous-lieutenant aux grenadiers de France en 1769, réformé en 1771, capitaine le 5 mai 1772. (*Registre de* 1775 *à* 1782, *régiment provincial du Mans*, fol. 141, *verso.*) — Sujet distingué par la naissance et par l'intelligence, propre à l'état-major. (*Registre de* 1771 *à* 1775, *régiment provincial d'Argentan,* fol. 67, *verso.*) — Capitaine au bataillon de garnison d'Anjou. (*État militaire de* 1779, p. 554.) — Figure encore sur l'*État militaire de* 1790, p. 522.

(2) Il fut reçu par M. de Bras-de-Fer. (*Fiches de classement.*) — Sans doute le chevalier de 1791. — De Bras-de-Fer (Jacques-François), élève au collége militaire de la Flèche, est entré au régiment de Barrois en 1778, a été successivement sous-lieutenant et lieutenant; a émigré en 1791, a fait la campagne de 1792, et s'est trouvé à l'expédition de Quiberon. — A vingt ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 13e tableau, nº 45.) — La gloire de ce nom est dignement continuée dans notre jeune armée par M. Charles-Jules de Bras-de-Fer, commandeur de la Légion d'honneur, colonel du 42e de ligne.

(3) Porté t. I, p. 601. — Le vicomte, d'abord chevalier, de Breteuil (Claude-Stanislas), né à Paris, le 7 mai 1730; fils de haut et puissant seigneur Claude-Charles Le Tonnelier, comte de Breteuil, de Chante-Cler, capitaine lieutenant des chevau-légers de Bretagne (b), seigneur de Bevilliers, de Vaux et autres lieux, et de haute et puissante dame Laure O'Brien de Clare, son épouse. (*Acte de naissance, paroisse Saint-Paul.*) — Enseigne au régiment de Clare en 1742, capitaine en second en 1747, en pied en 1756, rang de colonel en 1761, colonel réformé à la suite du régiment en 1762, avec 1,800 livres d'appointements; brigadier en 1770, maréchal de camp en 1780, mort en 1783. — En 1780, pension

(a) Mortaux, sous-brigadier des gardes du corps du roi, compagnie d'Harcourt, chevalier de Saint-Louis le 2 février 1748. (*Registre de l'ordre, de* 1746 *à* 1757.)

(b) Mort en 1735, chevalier de Saint-Louis, d'après les notes de la famille.



Breteuil, nommé en 1756 (1) ; de Bressolles (Gilbert), nommé en 1778 (2) ; le chevalier de la Fruguelais (Casimir-François-Amat), lieutenant en premier au bataillon de garnison de Bretagne, nommé en 1789 (3); Duval (André), capitaine au

de 1,200 livres pour lui faire 3,000 livres. — S'est trouvé à Lawfeld, où le régiment souffrit beaucoup, et à toutes les autres actions où ce régiment était présent. — Neveu du maréchal de Thomond. — En 1761, le maréchal de Thomond a écrit, au ministre de la guerre, qu'il ne craignait point de dire que le chevalier de Breteuil était un bon sujet, qu'il avait toujours bien servi, et qu'il l'avait vu se comporter avec intrépidité et intelligence à la bataille de Lawfeld. (*Dossiers des généraux*) (*a*).

(1) Porté t. II, p. 61. — Le comte de Breteuil, neveu du maréchal de Thomond. — Gendarme aux gendarmes de Bretagne en 1751, mousquetaire, deuxième compagnie, en 1739 ; capitaine dans Mestre-de-camp-général-dragons en 1740, capitaine réformé à la suite de Clermont-Tonnerre en 1748, capitaine d'une compagnie de nouvelle levée dans Lally en 1756, rang de colonel même année, pour passer à Pondichéry. — En 1761 pension de 2,000 livres, vacante par la mort du bailli de Breteuil, son frère cadet ; en 1768 autre pension de 2,000 livres, sur celle de 4,000 livres dont jouissait son cousin-germain le comte de Thomond, frère cadet du maréchal de ce nom. (*Carton des généraux*, *dossiers des Breteuil*.)

(2) Porté t. II, p. 262. — Né le 3 décembre 1739. — Lieutenant dans Touraine en 1757, sous-aide-major en 1765, aide-major en 1766, rang de capitaine en 1769, major de Bourbonnais en 1776, lieutenant-colonel en 1777, maréchal de camp pour retraite en 1791. — Pension de 600 livres sur l'ordre. — Pension de retraite de 2,649 livres. — Retraité à l'âge de cinquante-deux ans, après quarante-deux ans onze mois quatorze jours de services, campagnes comprises. — Blessé à Crevelt en 1758, blessé grièvement à Minden ; a été fait prisonnier et a eu un cheval tué sous lui, dans une sortie, au siége de Cassel en 1762. — Passé dans l'Amérique septentrionale en 1780 ; a fait les campagnes de 1780, 1781, 1782, et a eu une pension pour sa bonne conduite au siége d'York. (*Dossiers des généraux*.)

(3) Lieutenant en 1757, aux grenadiers en 1773. (*Registre*, 1773, *régiment*

(*a*) Nous n'avons pu retrouver la nomination du baron de Breteuil (Louis-Auguste-Tonnelier), qui est entré au service en 1745, et vivait encore au moment de la révolution. S'il fut chevalier de Saint-Louis, ce que nous ignorons, il dut être reçu par le roi, et n'est point, par conséquent, porté sur les registres déposés aux archives de la guerre.

Il fut cornette dans Rohan-cavalerie en 1745, capitaine en 1747, guidon aux gendarmes d'Orléans en 1749, ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne en 1758 et 1759, et à Saint-Pétersbourg de 1761 à 1767, sous-lieutenant des gendarmes Dauphin, rang de mestre de camp en 1759, brigadier en 1768, ministre plénipotentiaire à Naples en 1771, ambassadeur extraordinaire à Vienne en 1773, chevalier des ordres en 1776, maréchal de camp en 1780, ministre d'État en 1783, secrétaire d'État de la maison du roi même année, chargé par intérim du département de la guerre en 1787, et gouverneur de Maubeuge en 1788. (*Dossiers des généraux*.)



régiment d'Auxerrois, nommé en 1791 (1); de Taisne (Joseph), nommé en 1786 (2); d'Espinay, capitaine au régiment de Penthièvre-cavalerie, nommé dans la période de 1731 à 1741 (3); d'Espinay, mestre de camp du régiment de dragons de son nom, nommé dans la période de 1718 à 1724 (4); d'Espinay (Bonaventure), capitaine au régiment de Penthièvre-cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 3 octobre 1752 (5);

provincial de Rennes, fol. 208.) — Lieutenant au bataillon de garnison de Bretagne. (*Registre*, 1782, fol. 160.) — L'orthographe du nom est de la Fruglaye. — Son petit-fils, M. de la Fruglaye, sous-lieutenant le 1er octobre 1825, passé dans le 5e régiment de la garde le 10 mai 1829, est du nombre des officiers qui cessèrent de servir en 1830, et donnèrent leur démission pour rester fidèles à leurs convictions.

(1) Né à Saint-Remy, sous Troyes, le 19 août 1754. Sous-lieutenant au régiment de la marine en 1774, lieutenant en second dans Auxerrois en 1778, premier lieutenant en 1780, capitaine en second en 1783; a donné sa démission le 15 septembre 1791; chevalier de Saint-Louis le 15 février 1791. (*Registre d'Auxerrois, de* 1788 *à* 1793, fol. 60.) — Du Val. (*Archives de la famille.*)

(2) Porté t. II, p. 516. — Né à Avesnes (Haynault) en 1742; enseigne en 1757, lieutenant en 1758, *idem* de la compagnie du lieutenant-colonel en 1776; capitaine en second en 1778, capitaine commandant en 1782, retiré en 1786 avec une pension de 750 livres. (*Registre d'Orléans-infanterie, de* 1776 *à* 1780.)

(3) Lieutenant (capitaine-lieutenant) de la compagnie du mestre de camp; est de Veau, en Normandie; cornette en 1707, lieutenant en 1712, capitaine en 1722. chevalier de Saint-Louis, retiré en 1741. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Penthièvre-cavalerie, ci-devant Toulouse*, fol. 112, *verso.*) — François Valérien d'Espinay Saint-Luc, d'après la famille.

(4) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, *dragons d'Espinay*, fol. 584.) — Pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *même régiment.*)

(5) D'Espinay, sieur de Saint-Luc (Bonaventure), ancien capitaine au régiment de Penthièvre-cavalerie. — Bonaventure Dépinay, fils légitime de messire Antoine-Joseph Dépinay, écuyer, sieur de Veaux, et de dame Marie-Louise-Madeleine Danguibert, né le 2 avril 1719. (*Acte de naissance, paroisse de la forest de Civery, diocèse de Chartres.*) — Pension de retraite de 600 livres en 1755, par suite de l'impossibilité où était M. Dépinay de continuer ses services. (*Lettre de M. d'Argenson, ministre de la guerre.*) — Cornette en 1733, capitaine en 1743; a fait les campagnes de 1733, 1734, 1735 en Italie; celles de Bohême, Prague, Dettingen, Courtray, Fontenoy, Rocoux, Lawfeld, et siége de Maestricht; a été blessé en différentes fois de deux coups de sabre et d'un coup de feu; a eu les jambes et les



le marquis d'Espinay-Saint-Luc (Adrien-Joseph), nommé en 1772 (1); de Failly (Charles-Louis), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé le 27 juin 1814 (2); de Failly (Pierre-Louis-Henri) (3), garde du corps de MONSIEUR,

yeux gelés à la retraite de Prague; chef du nom et armes de sa maison, après le marquis d'Espinay, son oncle, lieutenant général, décédé commandant en Alsace en 1747; reconnu, par le roi Louis XV, marquis d'Espinay Saint-Luc en 1748. (Déclaration du marquis d'Espinay Saint-Luc, mestre de camp de cavalerie, datée du château de Vaux, près Laigle, le 1er août 1779, *dossiers des pensions avant* 1789, n° 1730.) — Porté t. I, p. 426.

(1) Porté t. I, p. 622. — Devenu marquis d'Espinay Saint-Luc en février 1768, par permission du roi, lorsqu'il a eu l'honneur d'être admis à monter dans les carrosses de Sa Majesté. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 68.)— Fils légitime de messire Bonaventure Dépinay, officier de cavalerie, et de dame Marie-Jeanne-Madeleine d'Heuland. (*Acte de naissance, mêmes dossiers.*)

(2) Aux dossiers des pensions, nous n'avons trouvé qu'un chevalier de Failly (Charles-Louis), brigadier des gardes de MONSIEUR, chevalier de Saint-Louis le 7 juillet 1814. Au registre des croix de Saint-Louis (maison du roi), il n'y a pas d'autre membre de l'ordre avec les prénoms de Charles-Louis que le garde du corps de Luxembourg.

Voici les services inscrits aux *Pensions :* — Le chevalier de Failly (Charles-Louis), né à Champlin (Ardennes), le 13 octobre 1758; brigadier des gardes de MONSIEUR. — Cadet gentilhomme dans Vexin en 1776, sous-lieutenant au 5e régiment provincial d'état-major en 1782, garde du corps de MONSIEUR, comte de Provence, même année, émigré en 1791, a rejoint les princes à Coblentz, chasseur noble à pied, compagnie n° 5, armée de Condé, en 1796; breveté capitaine en 1792; rentré aux gardes de MONSIEUR en 1814; breveté capitaine le 6 janvier 1815; a suivi le roi et les princes à pied jusqu'à Béthune le 20 mars 1815; a rejoint le roi à Gand le 2 mai et est rentré à Paris avec Sa Majesté le 8 juillet. — Chevalier de Saint-Louis le 7 juillet 1814. — Campagnes : 1789, s'est trouvé à cheval, comme garde du corps de MONSIEUR, à l'affaire du 5 au 6 octobre; 1792, à l'armée des princes; de 1797 à 1801 inclusivement, à l'armée de Condé; 1815, armée royale en Belgique. — Vingt-trois ans six mois et vingt-trois jours de services, plus huit campagnes. — Pension de retraite de 1,200 francs le 7 avril 1816, jouissance du 1er janvier. — Mort le 12 juin 1836.— Le 21 décembre 1836, pension de 400 fr. à sa veuve née Sophie Demons, qui, dans sa requête, signe : comtesse de Failly et donne à son mari le titre de comte. (*Dossiers des pensions*, n° 48,792.)

(3) Né le 19 septembre 1757 à Champlin (Ardennes). — Volontaire au régiment de Vexin, caporal et sergent en 1776, sous-lieutenant au 5e régiment provincial d'état-major en 1782, garde du corps de MONSIEUR, comte de Provence, en 1788, émigré en 1791, a rejoint les princes à Coblentz et a fait la campagne de 1792



nommé le 5 août 1814; de Failly (Remi-Henri-Jean-Baptiste), ancien officier, nommé le 7 mars 1815; de Failly (Louis-Charles-Philippe), ancien officier, nommé le 29 novembre 1815; de Failly (Charles-Gabriel), ancien officier, nommé le 9 avril 1817 (1); Failly (Charles), capitaine aux chasseurs de la Marne, nommé le 25 avril 1821 (2); Failly (Joseph-François), major en retraite, nommé le 20 août 1823; Grandval de Frégeville (Jean-Henri-Guy-Nicolas), chef d'escadron aux dragons de Condé, nommé le 2 mars 1791 (3);

dans l'escadron des gardes du corps de Monsieur. — Breveté capitaine en 1792. — Garde du corps de Monsieur en 1814. — Pension de 1,200 fr. en 1816. — Décédé le 28 avril 1839. — Le 4 janvier 1840, pension de 400 francs à sa veuve, née Marie-Joséphine d'Aguisy. (*Dossiers des pensions*, nº 55,955.) — Le nom de de Failly est continué aujourd'hui dans l'armée par M. de Failly (Pierre-Louis-Charles-Achille), général de division, grand officier de la Légion d'honneur.

(1) Né le 30 janvier 1750. — Garde du corps. — A vingt et un ans de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 78e *tableau*, nº 1.)

(2) Né le 16 mai 1777 à Sainte-Menehould; chasseur au 11e régiment en 1797, brigadier en 1802, fourrier en 1806, maréchal des logis en 1807, passé au 31e chasseurs en 1811, sous-lieutenant en 1813, lieutenant au 14e chasseurs en 1814, capitaine et chevalier de la Légion d'honneur le 5 avril 1815. — Campagnes de 1797 à 1800, et de 1804 à 1814. Campagne de 1815 à l'armée royale du Midi. — Trente ans deux mois vingt-trois jours de services et quinze campagnes. — Retraité le 25 octobre 1827, avec une pension de 1,095 francs. — Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche à la bataille d'Heilsberg en 1807, et d'un coup de feu au bras droit au combat de Montzembano (en Italie) en 1814. — Il commandait un peloton du 14e chasseurs, de service près de Mgr duc d'Angoulême, à l'armée royale du Midi en mars et avril 1815; il combattit auprès de la personne de Son Altesse Royale à l'affaire du pont de la Drôme, et lui resta fidèlement attaché jusqu'au moment de la capitulation de la Palud. Son Altesse Royale daigna récompenser ses services en le nommant le 5 avril 1815 capitaine et chevalier de la Légion d'honneur. — Décédé le 13 mars 1847. — Pension de 400 francs le 12 juillet 1847 à sa veuve, née Marie-Louise-Delphine Jacquemin. (*Dossiers des pensions*, nº 73,458.)

(3) Mousquetaire en 1764, rang de sous-lieutenant dans Orléans-cavalerie en 1767, sous-lieutenant aux dragons de Condé en 1770, capitaine en 1772, chef d'escadron en 1788, lieutenant-colonel en 1791, passé au 2e hussards en 1792, colonel du 11e chasseurs même année. — 1785, commande bien et fait bien son métier. (*Registre du 2e dragons (ci-devant Condé), de 1788 à 1793, fol. 52.*)



de Raimondis-Cannaux, lieutenant de vaisseau, nommé le 19 juin 1771 (1); La Brunie de Cardaillac, capitaine d'artillerie, nommé dans la période de 1734 à 1746 (2); Gonet premier (Jean-Louis), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, nommé le 1er juin 1814; de Marcy (Jean-Baptiste Le Gros), maréchal des logis des gardes du corps du roi, compagnie Raguse, nommé le 1er juillet 1814 (3); d'Herbouville, nommé en 1693 (4); Ponson (Jean-Michel-

(1) Est de Draguignan, en Provence : petit-fils de Raimondis-Combaud, mort capitaine de galère, et petit-neveu d'un Raimondis, mort en la même qualité; tous de la même famille de Raimondis, major général de la marine, tué au combat de La Hougue; parent du capitaine de vaisseau; neveu de MM. de Glandevès, chef d'escadre et capitaine de vaisseau. — Pension de 200 livres sur le Trésor en 1750. — Garde-marine en 1750, enseigne de vaisseau en 1751, enseigne des gardes du pavillon en 1757, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de vaisseau en 1777; retiré le 19 octobre 1781, pour cause de mauvaise santé, avec 1,800 livres de pension sur le Trésor, plus les 200 livres qu'il avait sur les mêmes fonds. — En 1756, sur le *Téméraire*, expédition de Mahon; en 1759, sur le même vaisseau, combat de Lagos; a eu trois doigts de la main emportés, et a été fait prisonnier. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 971.)

(2) Est de Puybrun, en Quercy. — Cadet en 1706, sous-lieutenant en 1707, lieutenant en second en 1711, en pied en 1712, capitaine en second en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734, *Royal-artillerie*, fol. 277.) — Pourvu d'une compagnie de canonniers, chevalier de Saint-Louis, mort en 1747. (*Registre de* 1748 *à* 1763, fol. 233.)

(3) Capitaine en 1784. (*État de la compagnie au* 10 *septembre* 1815.) — A rejoint le roi à Gand, le 25 mai 1815. (*Autre état.*)

(4) Porté t. I, p. 47, sous le nom de Darbouville, d'après le registre de l'ordre. Nous devons la possibilité d'inscrire cette rectification aux recherches longues et laborieuses d'un de nos amis et camarades, M. de Treverret, ancien garde du corps de Noailles, qui, depuis les *loisirs* qui lui ont été faits par la révolution de juillet, s'occupe de notre histoire militaire, et est certainement l'homme de France qui la connaît le mieux (*a*).

(*a*) Il y avait aux gardes françaises cinq officiers du nom de d'Arbouville. Trois étaient frères et appartenaient à la famille Chambon d'Arbouville, mais le plus ancien n'était entré aux gardes comme enseigne qu'en 1699. Ils sont donc hors de cause. Restent deux d'Arbouville, également frères, et appartenant aux d'Herbouville de Normandie. L'aîné mourut en 1677. Le cadet, devenu le marquis d'Herbouville (Adrien), est le chevalier de 1693. *L'état de la France de* 1702, t. II, p. 366, dit : M. d'Arbouville, brigadier d'infanterie, ci-devant lieutenant aux gardes françaises. Cette indication permet d'avoir recours à la *Chronologie militaire* de Pinart, qui donne, t. VIII, p. 70, l'indication des services du marquis (d'abord chevalier) d'Her-



Raymond), major du régiment de Bourgogne-cavalerie, nommé en 1747 (1); Saint-Marsau-Chastellalion, capitaine au régiment de Flandre, nommé dans la période de 1730 à 1734 (2); Duclos l'aîné, capitaine au régiment de Flandre, nommé dans la période de 1734 à 1748 (3); Ponson (Lange-Joseph-Marie-Alexis), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, nommé en 1814 (4); Bart, ingénieur ordi-

(1) Ponson (*Registre de* 1751 *à* 1765, *régiment de Bourgogne-cavalerie.*) — De Ponson; né le 29 septembre 1705; est de Manosque, en Provence; volontaire dans Pecquigny en 1720; dans ce régiment-ci en 1730; cornette en 1735, lieutenant en 1739, aide-major en 1745, rang de capitaine en 1746, major en 1758, rang de lieutenant-colonel en 1765, chevalier de Saint-Louis en 1747, mort en 1767. — 1765, gratification extraordinaire de 800 livres. — 1765, cet officier a beaucoup de détail. (*Registre de* 1765 *à* 1776, *régiment de Bourgogne-cavalerie*, fol. 6.) — Cet officier n'est pas porté au registre de l'ordre, mais la mention au registre matricule du corps suffit.

(2) Est de Cognac, en Angoumois; a porté le mousquet au régiment de Flandre en 1698; sous-lieutenant en 1701, lieutenant en 1703, capitaine en 1706, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 581.) — Saint-Marceau Chastellaillon, capitaine de grenadiers en 1740, lieutenant-colonel en 1741, retiré. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 523.) — Cet officier doit s'être retiré du service en 1744, après Fontenoy, son successeur ayant été nommé le 10 septembre de cette année. — L'orthographe du nom est de Saint-Marsault de Chatelaillon (Gréen).

(3) Est d'Apt; lieutenant réformé en 1701, lieutenant en 1704, capitaine en 1715. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 581 *verso.*) — Chevalier de Saint-Louis, retiré en 1739. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 523.) — D'après les renseignements donnés par la famille, ses noms seraient Claude d'Archias, seigneur de Busteil (ou Rustiel) et du Clos.

(4) Ponson (Lange-Joseph-Marie-Alexis), capitaine de cavalerie, maréchal des logis des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles, retraité le 21 juin 1814 avec une pension de 1,050 fr. — Garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, le

bouville. Il en résulte que cet officier entra au régiment Royal en 1667, devint capitaine en 1672, se démit de sa compagnie en 1675 pour entrer comme sous-lieutenant aux gardes, prit en 1677 la lieutenance vacante par la mort de son frère, s'en démit en 1688, obtint en 1689 un régiment de milice de la généralité de Rouen, fut nommé brigadier en 1693, et devint en 1698 colonel réformé à la suite du régiment d'Agenais, par le licenciement de son régiment de milice. Ses services sont des plus brillants. Pinart en donne le détail. Il fit quatorze campagnes, assista à onze siéges, à sept batailles, et dans l'*Histoire des troupes de la maison du roi*, par Lepippre de Neuville, t. III, p. 517, M. d'Herbouville (dénommé d'Arbouville) est porté au nombre des lieutenants aux gardes blessés à la bataille de Saint-Denis près Mons, en 1678.

(Note de M. de Treverret.)



naire du roi, nommé le 16 février 1748; de Baye (Hyacinthe), ancien officier, nommé le 22 novembre 1815 (1); Jussy-Despenards (Antoine-Blaise-Claude), capitaine aux grenadiers royaux de Modène, nommé le 15 mars 1758 (2); de

25 septembre 1769. — Quarante-cinq ans de services. — 600 fr. pour trente ans de services, et 450 fr. pour quinze ans en sus. — Garde du corps à 800 fr. d'appointements en 1814, jusqu'au jour de sa retraite, époque à laquelle son rang d'ancienneté le porte à la pension de maréchal des logis. — Né à Simiane (Basses-Alpes), le 29 mai 1745; mort à Simiane, le 22 juillet 1825. (*Dossiers des pensions*, n° 140,145.) — De Ponson (Joseph-Marie-Lange), gentilhomme, reçu garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, le 25 septembre 1769. (*Gardes du corps du roi, deuxième compagnie française, registre de* 1750 *à* 1789, fol. 71 *verso*.)

(1) De Baye (Hyacinthe), né à Amiens le 26 août 1776, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans l'armée de Bourbon; a fait dans l'armée de Condé (chasseurs nobles) les campagnes de 1793, 1794, 1795, 1796, 1797; a perdu un de ses frères en 1796 à l'affaire d'Ober-Kamlach, et un autre, qui servait dans la légion de la Châtre, à Quiberon; rentré en France lors du départ de l'armée de Condé, a rejoint en Bretagne la division de M. de Bourmont, a fait dans ce corps les campagnes de 1799 et 1800, et a été blessé commandant la 8e légion du Maine. — Obligé de prendre du service pour échapper aux poursuites dirigées contre les chefs des Chouans, est entré comme soldat au 28e de ligne le 17 vendémiaire an XIII; a été fait dans la même année caporal, sergent, et adjudant sous-officier; sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1809, adjudant major en 1811, rang de capitaine en 1813. — Campagnes : ans XIII au camp de Boulogne, XIV, 1806 et 1807 à la grande armée; 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 à l'armée d'Espagne; 1813 en Espagne, et ensuite en Allemagne; prisonnier de guerre à la capitulation de Dresde, rentré en France le 15 juillet 1814; chevalier de la Légion d'honneur le 2 août 1815. Vingt-trois ans de service, et dix-huit campagnes. — Apostille de Mgr le duc de Bourbon, attestant que M. de Baye a servi sous ses ordres avec honneur pendant la campagne de 1792. — Autre apostille de Son Altesse Sérénissime, datée de Passy le 13 septembre 1814, par laquelle Mgr le duc de Bourbon, en considération des honorables services de M. de Baye, le recommande au ministre de la guerre, pour être fait chef de bataillon. — Brevet du 30 octobre 1799, signé comte de Bourmont, commandant en chef pour le roi dans la province du Maine, et pays adjacents, et vicomte de Malartic, major général, qui nomme M. de Baye (Hyacinthe dit Belfort) (*a*) major de la 8e division du Maine. (*Dossier de M. de Baye*.)

(2) Antoine-Blaise-Claude de Jussi, fils légitime de noble homme Claude-François Jussi, sieur de Belair, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, et de dame Marie-Françoise de Polangis, né le 10 juin 1718, à Gron, près Sens. (*Acte*

(*a*) Belfort doit être le pseudonyme sous lequel M. de Baye servait dans l'armée du Maine.



Jussy (Claude-François-Camille) (1) et le chevalier de Jussy (François-Antoine), capitaines de milice, nommés en émigration le 25 juin 1798 (2); le comte de Revel, brigadier, co-

de naissance.) — Pension de 200 livres en 1746, quand il était capitaine de milice au bataillon de Provins, sous le nom de Jussy-Despenards, en considération des services du feu sieur de Cenay de Bellair, son oncle, premier maréchal des logis de la gendarmerie, et pour se soutenir au service. (*Lettre de M. d'Argenson, ministre de la guerre, du* 29 *avril* 1746.) — De Jussy, sieur Despenards. (*Brevet de la pension.*) — Retiré capitaine des grenadiers royaux de Modène et chevalier de Saint-Louis. (*Déclaration de M. de Jussy-Despenards en* 1779, *dossiers des pensions avant* 1789, n° 1,234.) — Lieutenant de milice en 1735, capitaine en 1739, capitaine de grenadiers postiches en 1748, de grenadiers en 1758; chevalier de Saint-Louis le 10 décembre 1757 (*a*). Retiré aux Invalides. A fait les campagnes de Flandres. (*Registre de* 1759 *à* 1771, *troupes provinciales, bataillon de Provins*, fol. 7.)

(1) De Jussy (Claude-François-Camille), né le 9 février 1752, à Gron (Yonne), fils du légitime mariage de messire Antoine-Blaise-Claude de Jussy des Espennards, écuyer, capitaine aux grenadiers royaux, et seigneur desdits Espennards, et de dame Colombe Leverd. (*Acte de naissance.*) Lieutenant au régiment provincial de Senlis en 1771, capitaine aux grenadiers provinciaux en 1789; émigré en 1792, a fait la campagne de cette année à l'armée des princes, comme volontaire dans le bataillon de Navarre; capitaine au régiment de Mortemart en 1794, censé breveté chef de bataillon le 5 janvier 1800; licencié le 4 août 1802. A fait les campagnes de 1794, 1795, 1800 et 1801. — Trente-six ans de services, y compris cinq campagnes. — Retraité comme chef de bataillon, le 25 février 1816, avec une pension de 1,170 fr., jouissance du 1[er] octobre 1814. (*Dossiers des pensions*, n° 162,771.) — Reçu le 26 juillet 1798. (*Registre de l'émigration*, fol. 87.) — Grand-père maternel de M. Camille Doucet, chef de la division des théâtres au ministère d'État, officier de la Légion d'honneur, un de nos meilleurs auteurs dramatiques.

(2) Le chevalier de Jussy (François-Antoine), né le 21 mars 1755, à Gron (Yonne).—Lieutenant au régiment provincial de Senlis en 1771, lieutenant aux grenadiers royaux en 1775, capitaine au régiment de garnison de Condé en 1789; émigré en 1791, volontaire dans la compagnie de Royal-Comtois en 1792, volontaire au régiment de Mortemart en 1794, censé major actuel (lieutenant-colonel) en 1801, volontaire dans la compagnie de vétérans de Gouvello en 1802, censé colonel en 1811; a cessé de servir le 1[er] avril 1814. — Campagnes : 1792, à l'armée des princes; 1794 à 1801, dans le régiment de Mortemart. — Cinquante ans sept mois et vingt-six jours de services, y compris huit campagnes. — Retraité comme co-

(*a*) A cette époque, et jusqu'en 1763, les inscriptions sur les registres de l'ordre déposés aux archives de la guerre n'avaient lieu qu'après la nomination, l'envoi de la croix au parrain, et le retour de l'avis de la réception. Ainsi s'explique la différence de dates, qui existe entre le registre du corps et le registre de l'ordre.



lonel du régiment de Poitou, nommé le 20 avril 1747 (1); de Baye (François Berthelot), capitaine au régiment Royal-Roussillon-cavalerie, nommé dans la période de 1731 à 1740 (2).

lonel, le 6 mars 1815, avec une pension de 2,400 fr. (maximum du grade), jouissance du 1er octobre 1814. — Retiré à Caen. (*Dossiers des pensions*, nº 155,119) (*a*). — Reçu le 26 juillet 1798. (*Registre de l'émigration*, fol. 87.)

(1) Le comte de Revel. Est de Paris. Cornette en 1734, dans le régiment de la Ferronnays; capitaine dans Royal-Roussillon en 1738; troisième fils de M. le maréchal de Broglie. A présent, colonel d'un régiment d'infanterie. (*Registre de 1731 à 1765, régiment Royal-Roussillon-cavalerie*, fol. 34 *verso*.) — Colonel du régiment dont le marquis de Puyguyon était colonel. (*Gazette de France*, du 18 août 1742.) — Colonel du régiment de Poitou en 1744. (*État militaire de* 1761, p. 180.) — Blessé le 15 juin 1746, au combat de Plaisance. (*Gazette de France*, du 2 juillet 1746.) — Brigadier d'infanterie. (*Idem*, du 25 mars 1747.) — François de Broglie, comte de Revel. (*Idem*, du 9 septembre 1752.) — Nommé en 1756, pour servir comme maréchal général des logis à l'armée de Soubise. (*Idem*, du 16 octobre 1756.) — Fait prisonnier à Rosbach et mort de ses blessures. (*Idem*, du 19 novembre 1757.) — Le 3 novembre 1747, dans une demande de pension pour le comte de Revel, demande mise sous les yeux du roi, il est dit que cet officier supérieur est sans biens, qu'il a épuisé toutes ses ressources pour se soutenir convenablement au service, particulièrement pendant la dernière campagne (1746), où il a été presque toujours à la tête de sept ou huit bataillons, et où il a reçu une blessure dont il se ressentira toute sa vie. La date de son brevet de colonel de Poitou est portée à 1745. Le mémoire ajoute qu'il a obtenu une pension de 3,000 livres, le 30 mai 1745, en considération des services de feu M. le maréchal de Broglie, son père. — Le roi lui accorda une augmentation de pension de 2,000 livres, et le ministre, en annonçant cette décision au duc de Broglie, qui venait d'être fait maréchal de camp, et qui fut ensuite maréchal de France, disait : « Je n'ai pas laissé ignorer à Sa Majesté ce que vous m'avez marqué de la situation de M. le comte de Revel, mais il est principalement redevable de cette grâce à son zèle et à son application pour le service. » (*Cartons des généraux*, lettre R.)

(2) De Baye (François-Berthelot), lieutenant au régiment de Bretagne-infanterie en 1718, capitaine dans Roussillon-cavalerie en 1725, maréchal-général des logis de l'armée en 1740, rang de mestre de camp la même année, brigadier en 1747, capitaine de la compagnie des cadets gentilshommes du roi de Pologne en 1753, commandeur de l'ordre en 1759, lieutenant général en 1762, grand'-croix en 1772, mort en 1776. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*, pp. 95

(*a*) L'acte de naissance de cet officier lui ayant été rendu (*Note du dossier*), nous ne pouvons le reproduire, mais la date et le lieu de sa naissance prouvent qu'il était, comme le précédent, fils d'Antoine-Blaise-Claude, également porté ci-dessus.



De Baye (Alexandre-Anne-Hypolite), nommé en 1771 (1).

et 94.) — A payé 124,000 livres la charge de maréchal général des logis de l'armée; a été employé comme aide maréchal général des logis à l'armée de Bohême en 1741; était à la prise de Prague, à la défense de cette ville où il commanda plusieurs sorties, et à la fameuse retraite de Prague, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Il était à Rocoux en 1746, et en 1747 à Lawfeld et à Berg-op-Zoom; en 1757, à Hastembeck; a fait les campagnes jusqu'en 1761 (*a*). — Commandeur honoraire de l'ordre de Saint-Louis en 1755, sur la demande pressante du roi de Pologne, duc de Bar (*b*). — En 1776, pension de 3,000 livres à madame de Baye, lors de la mort de son mari. (*Dossiers des généraux, et Chronologie militaire de Pinart,* t. VI, p. xxxij.) — De Baye (François-Berthelaut), né le 29 août 1705; est de Paris; lieutenant réformé dans le régiment du mestre de camp général des dragons en 1719, capitaine dans ledit régiment le 1er mars 1721, dans celui-ci le 24 décembre 1723; chevalier de Saint-Louis; est fils de M. de Pleneuf (*c*); rang de mestre de camp de cavalerie le 1er décembre 1740; a acheté, en août 1740, la charge de M. de Verdelin; est à présent mestre de camp réformé à la suite du régiment; maréchal des logis des camps et armées du roi, avec un brevet de retenue de 30,000 livres sur le prix de cette charge. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment Royal-Roussillon-cavalerie,* fol. 33, *verso.*) Le baron de Baye. (*État militaire de* 1763, p. 144, viij, et *dossiers des généraux.*) — Porté t. I, p. 581, comme commandeur, et p. 638 comme grand'-croix.

(1) Porté 1er vol., p. 610. — Le baron de Baye (Alexandre-Anne (erreur : voir l'acte de naissance ci-dessous), Hypolite Berthelot), né à Paris le 3 novembre 1743, cadet gentilhomme du roi de Pologne le 2 novembre 1753, lieutenant réformé à la suite de Royal-Roussillon le 25 juin 1756, exempt des gardes du corps du roi de Pologne le 1er août 1760, cornette dans Choiseul-dragons le 9 mars 1762; a été deux ans aide de camp de son père, a été blessé à Minden; rang de capitaine, comme exempt, le 11 août 1764, réformé en mars 1766 (à la mort du roi Stanislas), rang de mestre de camp en 1768, lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR, comte de Provence, compagnie de Lévis, en 1771 (à la création de la maison militaire de Son Altesse Royale), brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788; conserve son emploi de lieutenant (*d*). (*Dossiers des généraux.*) — Alexandre-Estienne-Hypolite,

(*a*) On lit dans la *Gazette de France* du 18 août 1759 : « Le sieur de Baye, attaqué par un corps de 12,000 hommes à Eimbeck, où il était resté avec quelques troupes de l'arrière-garde, fait une très-belle défense, et ne se laisse point entamer. »

(*b*) Il reçut le cordon rouge à Nancy, au mois de janvier 1756, des mains du roi de Pologne, à l'inauguration de la statue de Louis XV sur la place de cette ville. (*Dossier de M. de Baye.*)

(*c*) Étienne Berthelot, comte de Saint-Laurent, seigneur de Pleneuf, de Baye, et de Villevenard, ancien directeur général de l'artillerie de France, mort en 1727. (*La Chesnaye des Bois.*) — Commissaire général des poudres. (*États de la France de* 1692, 1694 *et* 1698.) — Directeur général de l'artillerie. (*États de la France de* 1708 *et* 1712.) — Il dut se démettre dans l'intervalle de 1712 à 1717, car il ne figure plus sur l'*État de* 1718.

(*d*) Pensions : 1,000 livres en 1766, comme exempt des gardes du corps du roi de Pologne; en 1768, 1,000 livres sur l'extraordinaire des guerres comme mestre de camp de dragons; en 1788, 2,600 livres, pour lui faire, avec sa pension de 1768, 3,600 livres comme maréchal de camp.



Le baron de Baye (Amour-Auguste Berthelot), lieutenant de vaisseau, nommé en 1820 (1).

Fils de messire Estienne-François Berthelot, seigneur de Baye, mestre de camp de cavalerie, maréchal général des logis de l'armée, et de dame Cécile-Élisabeth de Curzay, son épouse; parrain, Estienne-Louis-Alexandre Berthelot, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Martin de Massay, diocèse de Bourges, oncle paternel de l'enfant; marraine, Cécile-Thérèse-Pauline Rioult, épouse de messire Estienne Guinot, marquis de Monteonseil, maréchal des camps et armées du roi, et inspecteur d'infanterie, tante maternelle de l'enfant; le père, de présent à l'armée du Rhin. (*Acte de naissance.*)

(1) Porté plus haut, p. 258. — Né à Paris le 15 décembre 1782. Fils de haut et puissant seigneur Alexandre-Étienne-Hypolite Berthelot, baron de Baye, premier lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR, frère du roi, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de haute et puissante dame Robertine-Jeanne-Marie-Reine Pinel Dumanoir, baronne de Baye: parrain, très-haut et puissant seigneur Louis-Joseph Amour, comte de Bouillé, fils mineur de très-haut et puissant seigneur François-Claude Amour, marquis de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, gouverneur général des îles du Vent; marraine, haute et puissante dame Céleste-Augustine Pinel Dumanoir, épouse de très-haut et puissant seigneur vicomte de Saint-Chamant, colonel-commandant du régiment de la Fère-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (*Acte de baptême du* 16 *décembre* 1782, *Paris, paroisse de Montmartre.*)

Novice, timonier, aspirant de deuxième classe, de première classe, et enseigne de vaisseau provisoire de 1800 à 1808. Enseigne de vaisseau entretenu en 1808, lieutenant de vaisseau en 1812. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1814. — Lieutenant en second de la compagnie des gardes du Pavillon amiral le 28 février 1815. — De 1802 à 1804, sur *la Fine Goélette :* un combat contre les Anglais; de 1805 à 1806, sur *le Vétéran*, capitaine Jérôme Bonaparte; de 1809 à 1811, sur *l'Amazone :* un combat contre deux vaisseaux et deux frégates anglaises, et un autre combat contre sept bâtiments de guerre anglais, à la suite duquel *l'Amazone* coula bas d'eau. — Retraité le 1er janvier 1828 avec une pension de 1,707 francs et le grade honoraire de capitaine de frégate. — Quarante-deux ans onze mois neuf jours de service, campagnes comprises. (*Dossiers de M. le baron de Baye, archives de la marine.*)

— Le 13 mars 1771, certificat de Jean-Denis Papillon de la Ferté, trésorier général de la maison de Mgr le comte de Provence, attestant qu'il a reçu de M. le baron de Baye, 30,000 livres, pour la finance de la charge de lieutenant des gardes du corps de Son Altesse Royale. La sœur de cet officier, Agnès-Victoire Berthelot de Baye, née le 10 octobre 1741, avait épousé Nicolas François, comte de Bercheny, mestre de camp de hussards, premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne, grand écuyer de Lorraine (en survivance), fils du maréchal comte de Bercheny, et mort en 1762. En 1764, elle avait été nommée dame pour accompagner Mesdames de France, et elle fut présentée en cette qualité au roi Louis XV le 20 septembre. (*Voir le dossier du baron de Baye,* et la *Gazette de France* des 22 février 1762 et 24 septembre 1764.)



Bernard dit *Fleury* (Charles-François), capitaine commandant aux hussards du Nord, nommé le 15 octobre bre 1817 (1); d'Aumale (Charles-François-Marie), nommé en 1757) (2); d'Aumale (Louis-Stanislas), major du régi-

(1) Inscrit d'abord sous le nom de Fleury, puis ensuite sous celui de Bénard dit *Fleury*. (*Fiches de classement.*) — Bénard (Charles-François) dit *Fleury*, né à Nancy le 19 mai 1784, fils naturel et légitime du sieur François Bénard, officier de la monnaie d'Orléans et de dame Jeanne-Victoire Jeaux ; parrain, Charles-François Bénard, fils du premier mariage du sieur François Bénard, père de l'enfant baptisé, contrôleur des salines d'Orléans. — Chasseur dans la garde à cheval des consuls en 1800 ; fourrier en 1803 ; sous-lieutenant en 1805 au 10e dragons, devenu 5e lanciers; lieutenant en 1807, capitaine en 1810, licencié en 1815 ; capitaine aux hussards du Nord en 1816 ; chef d'escadron en 1822 ; passé à l'École de cavalerie en 1827 ; lieutenant-colonel au 12e chasseurs en 1832 ; passé à l'École de cavalerie, même année ; colonel du 5e chasseurs en 1839 ; passé à l'École de cavalerie en 1840 ; retraité en 1845, avec une pension de 3,000 francs. — Cinquante-cinq ans onze mois quinze jours de service, y compris treize campagnes. Chevalier de la Légion d'honneur en 1807, officier le 17 mars 1815, chevalier de Saint-Ferdinand, de seconde classe, en 1823, commandeur de la Légion d'honneur en 1843. — Blessé devant Ulm d'un coup de feu au genou droit; blessé d'un coup de sabre à la tête en 1811, à la bataille de Fuente-Guinaldo ; a eu quatre chevaux tués sous lui, un à Eylau, un à Alba (Espagne), un à la Moskowa, un à Hanau. — Officier qu'il faut avoir en vue pour le commandement d'un corps. (Note de 1834.) — A fait les campagnes des ans XII, XIII, XIV, de 1806 à 1814 inclus; 1815, en Belgique; 1823, en Espagne. (*Dossiers des pensions*, nº 64,432) (*a*).

(2) Porté t. I, p. 448, et, par erreur, même volume, p. 586, comme nommé en 1767. — Né le 19 juillet 1725, à Arras, paroisse Sainte-Croix ; fils de Charles-d'Aumale (*b*), chevalier, ingénieur en chef et ordinaire du roi à Hesdin, et de

(*a*) Il était frère cadet du célèbre comédien Fleury, mais issu du second mariage de François Bénard. — Son parrain ne fut pas le comédien qui se nommait Joseph-Abraham Bénard dit *Fleury*, né à Lunéville en 1750, retiré du théâtre en 1818 et mort en 1822.

(*b*) Le comte d'Aumale (Charles), né le 28 octobre 1688, mort le 10 juillet 1750. — Chevalier de Saint-Lazare en 1706, ingénieur en 1707. — Commandeur de Doudeville, de l'ordre de Saint-Lazare en 1710. — Lieutenant réformé dans Champagne même année; se distingua à la défense de Béthune, et fut blessé à la jambe, même année : capitaine réformé dans Navarre même année. Campagnes : de 1711, de 1712 (blessé à la tête au siége de Douai) ; de 1713 (deux doigts emportés au siége de Landau) ; de 1714 (blessé à la cuisse au siége de Barcelone) ; de 1719 (blessé au bras à la prise de Saint-Sébastien) ; de 1733, 1734, 1735, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747. — Lieutenant-colonel à la suite de Navarre le 27 mars 1744 ; brigadier le 2 mai suivant, colonel réformé à la suite de Navarre le 13 mai, même année. — Commandant en chef les ingénieurs en 1742, 1743, 1744, 1745. — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 28 juin 1744, après la bataille d'Ypres. — Maréchal de camp en 1745. — Commandait les ingénieurs au



ment provincial de Péronne, nommé en 1772 (1); de Saint-Mars d'Herbigny (François-Robert-Lambert), ex-lieutenant au 1[er] cuirassiers, nommé en 1817; d'Herbigny (Marie-Stanislas-Lambert), capitaine à la légion de la Moselle, nommé en 1820; Toscan du Terrail (Pierre), capitaine de gendarmerie, nommé en 1815 (2); le marquis d'Axat (Ange-Jean-

dame Marie-Marguerite de Blocquel-de-Croix. (*Acte de naissance.*) — Le comte d'Aumale, ingénieur en 1740, capitaine en 1744, lieutenant-colonel en 1749. — Colonel en 1756; cinq campagnes, treize siéges, une bataille, deux expéditions, deux blessures; ingénieur en chef en 1758; brigadier en 1768; directeur des fortifications en 1775, maréchal de camp en 1780. — Pension de 600 livres sur l'ordre en 1785, portée à 800 livres en 1788. — Le 28 septembre 1791, pension de 10,000 livres, pour récompense de cinquante-quatre ans trois mois de services effectifs, pendant lesquels il a fait neuf campagnes. — Campagnes de 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1757, 1758, 1761 et 1762. — Était aux siéges de Menin, Ypres, Furne et Fribourg en 1744; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath en 1745; aux siéges d'Anvers et de Namur en 1746; et au siége de Berg-op-Zoom. Blessé à Fribourg, à Ath et à Berg-op-Zoom. A ce dernier, il reçut un coup de fusil dans le côté gauche, qui le mit en danger de mort, au point que les chirurgiens désespéraient de lui. (*Dossiers des généraux.*)

(1) Porté t. I, p. 618. — Le vicomte d'Aumale, né à Arras le 1[er] septembre 1734. — Lieutenant en second aux grenadiers de France en 1749, lieutenant en 1759, rang de capitaine et aide-major même année, retiré en 1764 avec une pension de 300 livres et passé aux gendarmes de la garde; major du régiment provincial de Péronne en 1771; commandant du bataillon de garnison de Cambrésis en 1778, rang de lieutenant-colonel en 1779, maréchal de camp pour retraite en 1791. A fait les campagnes de 1757 à 1762 inclus; a reçu une blessure considérable à la jambe à Grabenstein en 1762; fils du lieutenant général, commandeur de l'ordre. (*Dossiers des généraux.*) Ce nom est continué aujourd'hui dans notre jeune armée par M. d'Aumale (A. Marie-Henri), lieutenant en premier au régiment d'artillerie à pied de la garde impériale.

(2) Toscan-du-terrail. (*Fiches de classement.*) — Toscan du Terrail, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine de la compagnie de gendarmerie du département des Bouches-du-Rhône. (*Almanach royal de* 1817, p. 575.) — Nommé

siége de Berg-op-Zoom. — Était à Rocoux et à Lawfeld. — Directeur général des fortifications de la province d'Artois en 1747. — Lieutenant général en 1748. (Pinart, *Chronologie militaire*, t. V, pp. 396, 397, 398.)

Le neveu de cet officier général, le vicomte (ensuite comte) d'Aumale, porté t. II, p. 364, était fils légitime de messire Louis-Michel-François, comte d'Aumale, seigneur de Bourg, Comin, Branges et autres lieux, et de dame Marie-Cécile-Antoinette-Ursule Berthe de Pomery. (*Acte de naissance, Dossiers des généraux.*) — Il était né le 18 mai 1739, et non le 8 mai comme il est dit, par une erreur du registre de Blaisois, au détail de ses services.

Michel-Bonaventure de Dax de Cessales), ancien officier, nommé le 5 octobre 1814 (1); Courvol (Jean-Baptiste), capitaine au 42[e] infanterie, nommé le 1[er] juillet 1792 (2);

chevalier de Saint-Louis par ordonnance du roi du 16 janvier 1815; avait été reçu par MONSIEUR, le 7 octobre 1814. (*Fiches de classement.*) — Toscan (Pierre), né le 7 janvier 1760, à Montmaur (Hautes-Alpes); entré dans la gendarmerie de France (*a*) en 1777, avec rang de sous-lieutenant; congédié en 1780; lieutenant dans la gendarmerie (*b*) le 19 juin 1791; capitaine le 10 septembre 1808; chef d'escadron le 21 novembre 1821. Campagne du 21 avril 1792 au 22 septembre 1796. — Trente-huit ans six mois de services. — Pension de 1,505 francs, jouissance du 1[er] janvier 1822. (*Dossiers des pensions*, n° 58,500.) — Toscan Duterrail, gendarme de la compagnie de MONSIEUR, en 1777; campagnes de 1792, 1793, ans II, III et IV, armée des Alpes; 1815, armée du Midi. — Mis à la retraite par décision du gouvernement du 3 juillet 1815, annulée ensuite avec cette note: « Nul de plein droit: cet officier a été maintenu en activité, par le fait du retour du roi, et il a servi dans l'armée de S. A. R. Mgr duc d'Angoulême. » — Décédé le 28 mars 1840. — Pension de retraite de 500 francs à sa veuve, née Laplane (Anne-Elisabeth-Euphrosine), qualifiée veuve de M. Toscan du Terrail, lieutenant-colonel honoraire, dans le mémoire de proposition, établi à Lyon le 9 août 1840 par les autorités militaires. (*Mêmes dossiers.*) — Acte de notoriété du 3 décembre 1814, attestant que M. le chevalier Pierre Toscan Duterrail, né à Montmaur, commandant la gendarmerie royale du département des Bouches-du-Rhône, membre du collége électoral des Hautes-Alpes, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, a toujours porté le nom de Toscan du Terrail, ainsi que son fils Pierre-Edouard-Désiré, élève à l'école de Saint-Cyr. (*Dossiers des chevaliers de Saint-Louis*, 2[e] *série*, n° 4,968.)

(1) Cadet gentilhomme à l'École militaire en 1782, sous-lieutenant dans Bassigny en 1784. Émigré en 1792; est allé en Espagne où il a fait les campagnes de 1793, 1794, 1795, soit comme volontaire dans un corps d'émigrés, soit comme officier dans le bataillon de la Frontera; incorporé, en 1796, dans le régiment de Bourbon; rentré en France en 1797; dix-huit ans de services, y compris cinq campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 18[e] *tableau, n°* 84.) — Reçu par MONSIEUR, le 13 octobre 1814. (*Fiches de classement.*)

(2) De Corvol (Jean-Baptiste), né le 5 mai 1752 à Sanizy en Nivernais, sous-lieutenant en 1768, sous-aide major en 1771, lieutenant en second à la formation de 1777, capitaine en second en 1780, capitaine-commandant en 1787, de grena-

(*a*) Compagnies d'ordonnance, qui faisaient brigade en campagne avec la maison du roi, et prenaient rang avec cette maison pour monter la garde devant le logis ou la tente de Sa Majesté. Par ordonnance du 24 février 1776, les gendarmes avaient rang de sous-lieutenant du jour de leur réception. — Il ne faut pas confondre ce corps avec la maréchaussée, qui prit le titre de gendarmerie en 1791 seulement.

(*b*) Ancienne maréchaussée.



Thévenot (François), lieutenant au régiment Royal-Navarre, nommé le 6 août 1786 (1); de Carrière (Pierre), chevau-léger de la garde du roi, nommé le 19 août 1740 (2); le chevalier d'Armagnac (Castanet-Pierre-Casimir), nommé en août 1795 (3);

diers en 1791. — 1777, très-bon. — 1785, officier très-appliqué, très-intelligent, et qui annonce des talents. (*Registre du régiment de Limosin de 1788 à 1795*, f° 58.) (*a*).

(1) Né le 30 mars 1729; cavalier en 1746, fourrier en 1758, porte-étendard en 1770, lieutenant en second en 1782; blessé de plusieurs coups de sabre à Minden; gratifications de 150 livres en 1774, 1777, 1779, 1780, 1781, 1782; de 250 livres en 1785; de 200 livres en 1784 et 1785; de 250 livres en 1786 et 1787; de 200 livres en 1789; total des gratifications : 2,250 livres (*Registre de Royal-Navarre-cavalerie, de* 1776 *à* 1788, fol. 28 *verso*.) — Lieutenant surnuméraire à la formation de 1788; capitaine en 1792, colonel en 1793, général de brigade, même année. (*Registre du* 22e *cavalerie* [*ci-devant Royal-Navarre*], *de* 1788 *à* 1793, fol. 82.) — A fait les campagnes de 1746, 1747, 1748, et celles de 1757 à 1761 inclus; a reçu plusieurs blessures, et a fait les campagnes de la révolution, tant en Savoie qu'à l'armée du Rhin. A été employé pendant trois ans aux écoles d'équitation, et, pendant dix-neuf ans, comme instructeur au 22e régiment de cavalerie. — Retraité en l'an III avec une pension de 2,500 livres. (*Dossiers des généraux*.) — Son fils, maréchal des logis fourrier des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles, rang de chef d'escadron du 1er juillet 1830, a accompagné Charles X de Saint-Cloud à Cherbourg en 1830, et ne s'est retiré, toujours loyal et dévoué, que lors du licenciement général de la maison militaire, à Saint-Lô, après le départ du roi. Ce brave soldat est devenu un industriel des plus honorables, et il a fondé, à Clermont-Ferrand, une vitrerie qui a rendu à nos églises ces beaux vitraux émaillés dont le passé semblait avoir emporté le secret.

(2) Écuyer; reçu chevau-léger en 1716; sert depuis cette époque avec exactitude et distinction; avait servi auparavant, pendant dix ans, dans le régiment Dauphin-infanterie. Reçu chevalier de Saint-Louis par le duc de Chaulnes le 14 septembre 1740. (*Travail du duc de Chaulnes avec le roi, le* 19 *août* 1740, *cartons des chevau-légers*.)

(3) Porté plus haut, p. 15. — Capitaine dans Vivarais, en France; chasseur noble, compagnie n° 4, à l'armée de Condé; nommé en août 1795, reçu le 25 août

(*a*) Le chevalier de Courvol (Louis-Alexandre), chevalier de Saint-Louis en 1797, porté plus haut pp. 337-338, avait servi dans le même régiment. — Né le 3 juin 1758, à Sanizy, généralité de Moulins. Sous-lieutenant sans appointements en 1774, sous-lieutenant en pied en 1777, lieutenant en second en 1781, en premier en 1785, adjudant-major en 1791, capitaine au 56e même année. (*Registre de Limosin* (42e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 73.) — A abandonné le 30 juin 1792. (*Registre du* 55e (*Condé*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 148.)



Le comte d'Armagnac (François-Hilaire-Castanet-Cambeyrac), nommé en 1814 (1); d'Armagnac de Castanet (Louis-Victor), nommé en 1816 (2).

Faultrier (Jean-Claude-Joachim), capitaine aide-major du bataillon de Cosne, corps royal d'artillerie, nommé le 27 août 1758 (3); le baron Faultrier (Simon), maréchal de

suivant par M. le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 9. Voir aussi *le Registre de l'émigration*, fol. 5.)—De Castanet-Armagnac (Pierre-Casimir), né le 7 septembre 1758. — Page de la grande écurie en 1773, sous-lieutenant dans Vivarais en 1775, lieutenant en 1781, capitaine en 1789. — Émigré en 1791, a servi à l'armée des princes en 1792, a servi dans l'infanterie noble en 1793, a cessé de servir le 31 décembre 1796. — Vingt-quatre ans de service; à déduire, pour l'âge, un an huit mois et sept jours : il reste vingt-deux ans trois mois et vingt-trois jours. — Trois campagnes en Amérique, de 1780 à 1782; trois campagnes à l'armée de Condé; total : vingt-huit ans trois mois et vingt-trois jours. (*Commission de* 1814, 34[e] *tableau des retraites*, n° 20.) Pension de 600 fr., par décision du 18 avril 1816, jouissance du 18 octobre 1814. (*Dossiers des pensions*, n° 165,741.)

(1) Porté plus haut, p. 92. — Frère du précédent. — Reçu le 6 octobre 1816 par le marquis de Berail. — Né le 9 avril 1757, mousquetaire, première compagnie, du 26 avril 1774 au 15 décembre 1775, date du licenciement de la compagnie. (*Certificat du* 15 *février* 1815.) — Émigré, campagne de 1792 à l'armée des princes, agrégé aux gardes du corps avec les officiers de Reine-dragons; était à la défense de Maestricht en 1793; est passé ensuite à l'armée de Condé où il a fait quatre campagnes; retiré pour cause de santé. — Capitaine de cavalerie, brigadier des mousquetaires, première compagnie, en 1814. — Petit-neveu du marquis de Saint-Sernin, lieutenant général. — Issu des comtes d'Armagnac. (*Déclaration, confirmée par plusieurs officiers.*) — Pension de retraite de 600 fr. le 11 mai 1816, jouissance du 3 septembre 1814. (*Dossiers des pensions*, n° 167,014.)

(2) Castanet de Chambayrac. — Né le 17 avril 1770. — Sous-lieutenant de remplacement en 1787. — Sous-lieutenant en 1788, réformé à la formation de 1791, a abandonné le 6 septembre même année. (*Registre du* 71[e] *infanterie, ci-devant Vivarais, de* 1788 *à* 1793, fol. 109.) — Nous n'avons pu retrouver ses services en émigration. — Frère des précédents. — Porté plus haut, p. 215.

(3) De Faultrier (Jean-Claude-Joachim de Corvol), né à Paris, rue de Savoye, le 2 février 1726, fils de M[e] Joachim-Michel-Eusèbe Faultrier, seigneur de Corvol, avocat au parlement, et de dame Madelaine De la Porte, son épouse. (*Acte de baptême, paroisse Saint-André-des-Arcs.*) — Surnuméraire dans l'artillerie en 1737, officier pointeur en 1739, commissaire extraordinaire en 1744, capitaine en 1752, major en 1761, lieutenant-colonel en 1769, colonel en 1778, brigadier en 1781, commandant de l'école de Metz en 1782, maréchal de camp en 1788.— Quatorze



camp, nommé le 18 juin 1817 (1); de Faultrier (Joachim-Jacques-Philippe), chef de bataillon d'artillerie, nommé le

campagnes, quatre siéges, quatre batailles, quatre expéditions. — Pension de 744 livres. — *Idem* de 600 livres sur l'ordre en 1784. — Pension de 6,000 livres le 2 décembre 1791, pour récompense de cinquante ans de services effectifs, plus quatorze campagnes, fixée à 4,000 livres en l'an VIII, en vertu de la loi du 28 fructidor an VII. — Réside à Metz. (*Dossiers des généraux.*) — Faultrier de Corvol, chevalier de Saint-Louis en 1758. (*Registre, officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789, t. I, fol. 165.) — De Faultrier, maréchal de camp, commandant l'école de Metz. (*État militaire de* 1790, p. 212.) (*a*).

(1) Le baron Faultrier (Simon), né à Metz, le 22 août 1763, fils de Jean-Joachim et de Marie Fort. — Lieutenant en second au régiment d'artillerie de Besançon en 1779, capitaine-commandant en 1791, chef de bataillon en 1794, chef de brigade même année, colonel du 2e régiment d'artillerie à pied en 1800, général de brigade en 1806. — Campagnes de 1780, 1781, 1782, armée des côtes de l'Océan; de 1792 à l'an XIII; de 1806 à 1811; cinquante ans un mois vingt et un jours de services, campagnes comprises; retraité, le 14 février 1812, avec une pension de 400 fr. — Chevalier de Saint-Louis, par exception, le 18 juin 1817, par suite de certificats: 1° du lieutenant-général d'Aultanne, qui servait avec lui en 1792, et qui attesta qu'à cette époque il avait montré le dévouement le plus prononcé pour la maison de Bourbon, et qu'il s'était même compromis après le 10 août, en exhortant les grenadiers à ne point adhérer à la révolution; 2° du lieutenant général comte Jobal, déclarant qu'au mois de mars 1815, il avait fait tout ce qu'il avait pu pour soutenir la cause du roi, et empêcher la défection de la garnison de Metz; 3° du maire de Metz, attestant qu'au retour de Napoléon, M. de Faultrier fut renvoyé du Conseil municipal, à cause de ses opinions, qu'on lui ôta le commandement de la compagnie d'artillerie de la garde nationale de cette ville, et qu'enfin pendant l'interrègne il fut signalé comme suspect, et surveillé comme tel. (*Dossiers des généraux.*) — Officier de la Légion d'honneur, inspecteur général et commandant l'école d'artillerie de Strasbourg. (*Almanach impérial de* 1812, pp. 283 et 314.) — De Faultrier, orthographe du nom. — Porté plus haut, p. 218.

(*a*) D'après les renseignements qui nous ont été donnés, il eut sept fils qui tous servirent dans l'artillerie: deux furent chevaliers de Saint-Louis, et sont portés après leur père; un autre, François-Claude-Joachim, né à Metz le 15 août 1760, général de division en l'an VIII, commandant de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, mourut à Nordlingen en Souabe, le 16 brumaire an XIV. Il avait été nommé chef de bataillon à Nice en l'an II, par les représentants du peuple Ricord et Robespierre jeune, sur le compte rendu de sa bravoure, de son zèle et de son intelligence, et son dossier contient la copie de son brevet, avec cette mention: « Certifié conforme à l'original, Buonaparte. » Il avait épousé en Égypte une Georgienne, nommée Marie David, qui vivait en 1815: car, à cette époque, elle faisait réclamer l'acte mortuaire de son mari. — L'*État militaire de* 1792 contient les noms de cinq Faultrier: le père, maréchal de camp, et les quatre autres, capitaines.



25 avril 1821 (1); de Malherbe (Paul-Jean-Baptiste), nommé en 1753 (2); d'Hérouville (Louis-François-Félix), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé en 1791 (3); Dachon (François-Amand-Jean-Baptiste), nommé en 1762 (4); le comte de Maillé, capitaine au régiment de Clermont-Prince, nommé dans la période de 1730 à 1741 (5); Dumes-

(1) Porté plus haut, p. 241. — Né à Metz, le 1[er] mai 1755, fils de Jean-Claude-Joachim et de Marie Fort. — Aspirant d'artillerie en 1770, élève même année, lieutenant en 1771, capitaine en 1785, chef de bataillon en l'an X, sous-directeur d'artillerie à Metz en l'an XI; campagnes: ans II, III, IV et IX; retraité par suite d'infirmités le 26 juin 1807, avec une pension de 1,651 fr.; mort le 9 janvier 1825; pension de 500 fr., jouissance du 1[er] juillet 1827, à sa veuve née Lidie de Curel. (*Dossiers des pensions*, n° 54,681.) (*a*).

(2) Élève à l'école de la Fère en 1729, officier pointeur en 1755, passé à la Martinique en 1738, commandant l'artillerie des îles du Vent en 1742, capitaine d'une compagnie de canonniers et de bombardiers en 1747, commandant de l'artillerie ayant l'inspection des compagnies de canonniers et bombardiers avec rang de lieutenant du roi en 1757, lieutenant-colonel en 1764, colonel en 1770. (*Registre, officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789, fol. 85.) (*b*).

(3) Gentilhomme catholique, aspostolique et romain; âgé de dix-sept ans; né à Rouen; garde du corps du roi le 9 juin 1767; présenté par M. d'Hérouville, son oncle; a servi en qualité de gendarme de la garde du 27 juin 1766 au 9 juin 1767; capitaine de cavalerie le 9 juin 1782; chevalier de Saint-Louis le 15 janvier 1791. — (*Gardes du corps du roi, 5e compagnie française, registre de* 1745, fol. 119.)

(4) Porté 1[er] vol., p. 554. — Dachon des Rigaudières; né le 4 octobre 1729; est des Rigaudières près Ancenis; lieutenant de milices en 1744; lieutenant dans Soissonnais en 1746; lieutenant de grenadiers en 1754, capitaine même année. (*Registre de* 1748 *à* 1765, *régiment de Soissonnais*, t. II, fol. 171 *verso*.) — D'Achon, orthographe du nom. — Le petit-fils de cet officier, garde du corps le 22 octobre 1825, fidèle aux traditions de dévouement de son grand-père, était avec sa compagnie à Cherbourg en 1830, et fut licencié ensuite à Saint-Lô.

(5) Lieutenant réformé dans Orléans-cavalerie en 1722, capitaine réformé en 1725, a acheté une compagnie dans Clermont en 1725, chevalier de Saint-Louis, a vendu en 1741. (*Registre de* 1731 *à* 1765, fol. 105.)

(*a*) Mis à la retraite en 1807, cet officier n'a pu être nommé chevalier de Saint-Louis que par exception, et par suite du dévouement qu'il montra pour la cause du roi, sans doute en 1815, comme son frère. Ces exceptions étaient très-rares.

(*b*) Cet officier n'est pas porté au registre de l'ordre, mais la qualité est établie au registre matricule de l'arme, avec cette mention : « Chevalier de Saint-Louis le 1[er] j. janvier ou juillet) 1753. »



nil de Maricourt (Éléonore-Jean-Baptiste), capitaine attaché au régiment de la Marche-cavalerie, nommé le 24 juin 1774 (1); Beaurecueil (Balthazar-Martin-Juste), major du 2e chevau-légers, nommé le 10 mai 1782 (2).

Le vicomte d'Ecquevilly (Amable-Charles-Hennequin), mestre de camp du régiment du Roi-cavalerie, nommé le 13 mai 1787 (3); Gauhier de Saint-Cennery (Joseph-Urbain), sous-aide-major à Bergues, nommé le 26 décembre 1784 (4); le vicomte de la Tour-Maubourg (Rodolphe de Fay), colonel

(1) (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781, fol. 42 *verso.*) — Mousquetaire, première compagnie, en 1749, rang de capitaine sans appointemens dans la Marche-cavalerie en 1771; n'a pas payé de prix de compagnie. (*Registre de la Marche-cavalerie de* 1765 *à* 1776, fol. 24 *verso.*) Retiré sans indication de date. (*Registre de* 1776 *à* 1788.) — Cet officier est le lieutenant des maréchaux indiqué plus haut p. 124, suite de la note p. 125, et que nous n'avions pu retrouver, faute d'indication du régiment dans lequel il avait servi.

(2) Laugier de Beaurecueil, né à Aix le 1er septembre 1745; page de Madame, Infante, de 1757 à 1762; cornette en 1762 dans Berry, sous-lieutenant dans Conti en 1765, lieutenant en 1768, sous-aide-major en 1769, rang de capitaine en 1772, pourvu d'une compagnie même année; major du 2e chevau-légers en 1779 (le régiment devenu régiment des Évêchés en 1784), lieutenant-colonel du régiment du Roi-cavalerie en 1787. — A fait la campagne de 1762 en Allemagne; gratification de 800 livres en 1787. — 1781, officier instruit, a du talent, très-occupé et attaché à son service. — 1785, bon major, fera un excellent lieutenant-colonel. (*Registre du régiment des Évêchés-cavalerie, de* 1784 *à* 1788.) — Colonel du 6e cavalerie, ci-devant régiment du roi, le 21 octobre 1791; a donné sa démission le 15 mars 1792. (*Régiment du* 6e *cavalerie, de* 1788 *à* 1793, fol. 9.)

(3) Né à Paris le 2 février 1752; rang de sous-lieutenant dans Royal-cavalerie en 1769, capitaine en 1771, mestre de camp en second du régiment de Jarnac-dragons en 1778, mestre de camp-commandant du régiment de Beauce-infanterie en 1784, *idem* du régiment du Roi-cavalerie en 1785, maréchal de camp pour retraite le 1er mars 1791, a renvoyé son brevet. (*Registre du* 6e *cavalerie, ci-devant régiment du roi, de* 1788 *à* 1791, fol. 1.) — M. le vicomte d'Ecquevilly n'est pas porté au registre de l'ordre, de 1781 à 1787, sans doute parce qu'il aura été reçu par le roi.

(4) Saint Cennery (Joseph), né le 11 mars 1735; est de Séez en Normandie. — Lieutenant le 5 mai 1757, a délaissé en 1766. — 1765, tourne à bien. (*Registre du régiment de Beauvoisis, de* 1765 *à* 1776, fol. 54 *verso.*) — Aujourd'hui, 27 novembre 1768, le roi a reçu pour garde de son corps, compagnie de Beauvau, brigade



des chasseurs à cheval de la Meuse, nommé en 1816 (1); Vidal de Lausun (Dominique-Marie-Théodore), chef d'escadron, nommé le 7 mars 1815 (2); Lajaille (Christophe-Désiré),

de Vercel, le sieur Joseph-Urbain Gouhier de Saint-Cernerie, gentilhomme, de la religion catholique, apostolique et romaine, âgé de trente et un ans, natif de Séez en Normandie, diocèse de Séez, généralité d'Alençon, lequel a servi dix ans, en qualité de lieutenant dans Beauvoisis; présenté par M. le maréchal d'Estrées; rayé le... juin 1771. (*Gardes du corps du roi, deuxième compagnie française, registre* 1750.) — Saint Cennery (Joseph-Urbain-Gouhier), lieutenant dans Beauvoisis en 1757 jusqu'en 1766, garde du corps en 1768 jusqu'en 1771, capitaine dans le régiment provincial d'Alençon en 1774 : est placé. (*Registre, régiments provinciaux*, 1775, *régiment d'Alençon*, fol. 49 *verso*.)—Gouhier de Saint Cennery, orthographe du nom.

(1) Porté plus haut, p. 216. — Né à Paris le 8 octobre 1787, fils de très-haut et très-puissant seigneur Marie-Charles-César de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, baron de Boulogne, seigneur de Gerlande, etc., mestre de camp du régiment de Beaujolais, et de très-haute et très-puissante dame Marie-Charlotte-Henriette de Pinault. — Entré au service à dix-huit ans; sous-lieutenant surnuméraire au 1er chasseurs en 1806, lieutenant au 10e chasseurs à cheval même année; adjudant-major au 14e dragons en 1808; capitaine en 1809; aide de camp du général Caffarelli en 1810, chef d'escadron en 1812; chef d'escadron surnuméraire au 1er chevau-légers, et employé à l'état-major du général Androassy, à Constantinople, même année; colonel en 1814; employé à l'état-major général de la 1re division militaire le 21 juin 1815; colonel des chasseurs de la Meuse le 27 septembre suivant; maréchal de camp en 1821; lieutenant général en 1835; admis en 1848, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.— Cinquante ans un mois vingt-six jours de services, y compris huit campagnes. — Pension de 7,200 fr. (*Dossiers des pensions*, n° 75,200.) — Dans un autre état de services, il est dit que M. le vicomte de la Tour-Maubourg (Rodolphe) a été volontaire dans la garde d'honneur de Paris en l'an XIV, sous-lieutenant en 1806, lieutenant aide de camp du général de la Tour-Maubourg en 1807, chevalier de la Légion d'honneur même année; enfin qu'il a été blessé en 1807 d'un coup de feu devant Deppen, et, en 1811, d'un autre coup de feu en Aragon. (*Mêmes dossiers*.)—Fils du chevalier de Saint-Louis porté t. II, p. 452.

(2) Porté plus haut, p. 195. — Né le 5 février 1765, à Toulouse; cadet au régiment de Guyenne en 1779; maréchal des logis aux dragons du roi en 1781; aide de camp du général la Bourdonnaye en 1792; capitaine au 9e hussards en 1795; démissionnaire en 1797 pour infirmités, en réservant ses droits à la retraite; retraité en 1805; remis en activité dans l'état-major de la grande armée en 1806; chef d'escadron au 2e hussards en 1813; prisonnier à Leipsick; rentré en 1814; nommé chef d'escadron aux hussards de la reine (2e); mort en 1816. — Pension



lieutenant-colonel, nommé en 1819 (1); Berard de Montours (Louis-Jacques), garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, nommé le 1er février 1775 (2); Bérard de Montours (Louis-Marie), garde du corps du roi, compagnie de Gramont, nommé le 15 juillet 1814 (3); Richer (Jérôme de), lieutenant au régiment de Clermont-cavalerie, nommé le 16 février 1757 (4).

de 500 fr. en 1835 à sa veuve, née Marye de la Quaize (Jeanne-Perrine-Jacqueline). (*Dossiers des pensions*, n° 57,422.)

(1) Né à la Guadeloupe en 1775; dragon à la Guadeloupe en 1794, fourrier en 1797, maréchal des logis chef en 1798, adjudant sous-lieutenant dans la gendarmerie des Iles-du-Vent en 1799, lieutenant aux dragons de la Guadeloupe même année, capitaine en 1800, passé en France en 1802, capitaine au bataillon des pionniers noirs en 1803; passé en 1806 au service de Naples, où il fut successivement chef de bataillon, major et colonel; rentré en France en 1815 et réadmis au service comme lieutenant-colonel; retraité en 1826 avec une pension de 1,900 fr.: mort le 31 mars 1832. (*Dossiers des pensions*, n° 86,361.)

(2) Louis-Jacques, né le 8 septembre 1729, fils de messire Louis-François Berard et de dame Magdelaine-Geneviève-Henriette de Beaupère, sa légitime épouse. (*Acte de naissance.*) — Bérard, sieur de Montours, ancien garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, pension de 120 livres en 1768, en considération de ses services; à présent capitaine d'invalides. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,902.)

(3) Né à Tours le 8 mars 1770, fils de messire Louis-Jacques Bérard de Montours, écuyer, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, capitaine de cavalerie, et de dame Marie-Périne-Renée de Jousseaume, sa légitime épouse. (*Acte de naissance, dossiers de l'ordre*, 2e *série*, n° 654.) — Garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, en 1786, émigré en 1791, a rejoint l'armée de Condé en 1794, cavalier et fourrier dans la cavalerie noble, capitaine en 1797, rentré aux gardes du corps, compagnie de Gramont, le 15 juin 1814, brigadier le 31 décembre même année, maréchal des logis chef le 1er novembre 1815, sous-lieutenant porte-étendard le 1er janvier 1816, sous-lieutenant (lieutenant-colonel) en 1822, licencié à Saint-Lô le 25 août 1830; chevalier de la Légion d'honneur en 1821; était en 1789 aux journées des 5 et 6 octobre; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et celles de 1794 à 1801 à l'armée de Condé. (*État de services du* 6 *octobre* 1830, *délivré par le conseil d'administration de la compagnie de Gramont.*) — Retraité le 28 novembre 1833, avec une pension de 1,890 fr., jouissance du 1er septembre précédent. — Mort le 28 octobre 1833. — Pension de 600 fr. à sa veuve, née Honorée Mayaud. (*Dossiers des pensions*, n° 90,720.)

(4) *Registre de l'ordre, de* 1746 *à* 1757. — Né au Mans le 9 octobre 1712, fils

De Torsay, chevau-léger de la garde, nommé le 14 octobre 1722 (1); de Torsay (Pierre-Godefroy-Courtin), chevau-léger de la garde du roi, nommé le 15 octobre 1753 (2); de Torsay (Pierre-Godefroy de Courtin), chevau-léger de la garde du roi, nommé le 24 août 1814 (3); de Bouju, chevau-léger de la garde, nommé le 1er avril 1734 (4); Montchard (Louis-François de Richer), lieutenant des maréchaux de France, nommé le 5 avril 1796 (5); Blanquet du Chayla (Armand-

légitime de Me Olivier-Jérôme Richer, conseiller au présidial et sénéchaussée du Mans, et de dame Louise-Jeanne de Clinchamps. (*Acte de naissance.*) — Pension de 400 livres le 30 janvier 1758 comme lieutenant au régiment de Clermont-prince, accordée à cet officier pour ses services et pour l'impossibilité où il est de les continuer par suite de ses infirmités. (*Dossiers des pensions avant* 1789, no 9,525.) — Richer de Clinchamps (Jérôme); né le 9 octobre 1712; est du Mans; volontaire dans l'Epinay en 1727, et dans Montrevel en 1733; cornette en 1735; lieutenant en 1737; retiré en 1758. (*Registre de* 1730 *à* 1763, *lieutenants, régiment de Clermont-prince,* fol. 76, *verso.*) — Richer de Boismaucler. (*Archives de la famille.*)

(1) *Registre* 1719, *Archives de la guerre.*

(2) François-Pierre Godefroy Courtin, né le 22 février 1713, fils du légitime mariage de messire Pierre Godefroy Courtin, sieur de Torsay, un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, et de dame Catherine Hubert. (*Acte de naissance.*) — Chevau-léger en 1732 : pension de 200 livres à lui accordée en 1746, en considération des services de son père, retiré premier brigadier de la compagnie en 1736, et mort en 1743; autre pension de 200 livres en 1764, comme sous-brigadier et pour se soutenir au service; autre pension de 100 livres en 1770, comme maréchal des logis et en considération de ses services; pension de retraite de 1,500 livres le 28 décembre 1774, comme maréchal des logis, et en considération de quarante-quatre ans de services et de ses infirmités. (*Dossiers des pensions avant* 1789, no 5,056.) — Porte-étendard des chevau-légers (*État militaire de* 1761, p. 166). — Brigadier (*État militaire de* 1763, p. 164); maréchal des logis (*État militaire de* 1770, p. 158); rang de mestre de camp (*État militaire de* 1771, p. 158).

(3) Né à la Ferté-Bernard (Sarthe), le 29 août 1755, du légitime mariage de Pierre-François Godfroy Courtin, écuyer, sieur de Torsay, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie suivant les chevau-légers de la garde, et de dame Renée-Benigne Denisot. — Reçu chevalier de Saint-Louis le 4 octobre 1814 par Monseigneur duc d'Angoulême. (*Dossiers de l'ordre,* no 2,535, 2e *série.*)

(4) *Registre* 1719, *Archives de la guerre.*

(5) Registre de l'émigration, fo 116. — Richer de Monthéar, né à Saint-Aubin du Coudrais le 5 juillet 1751; sous-lieutenant le 15 février 1769, lieutenant en se-



Simon-Marie), ancien officier de marine (1), et Lecoat-Kerveguen (Gabriel-François-Marie), capitaine de vaisseau, nommés en 1814; le comte de la Bourdonnaye de Montluc (Charles-Olivier-Marc-Sévère), ancien officier, nommé en 1798 (2);

cond en 1778, premier lieutenant en 1782, capitaine en second le 18 juin 1786; a abandonné le 18 juillet suivant; nommé lieutenant des maréchaux de France au Mans le 22 avril 1788. (*Registre du régiment de Beaujolais, de 1776 à 1788.*) — Richer de Montheard, blessé à la seconde affaire de Berstheim, en émigration. (*Archives de la famille.*)

(1) Porté plus haut pp. 167 et 171. — Ne figure sur le registre de l'ordre, de 1814 à 1830, f° 33, archives de la marine, que comme ancien officier.

Blanquet Duchayla, né à Marvejols (Lozère) le 9 mai 1759, fils de Dominique Blanquet de Rouville et de Marie de Bonbernat du Chayla. — Aspirant-garde marine en 1773, garde marine en 1777, enseigne de vaisseau en 1778, lieutenant de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau en 1793, chef de division en l'an IV, contre-amiral en l'an V, retraité avec la pension de vice-amiral en 1803, vice-amiral honoraire en 1816. (*Dossier de M. Blanquet Duchayla, Archives de la marine*) (*a*).

(2) Lieutenant en second d'artillerie en 1782, sous-lieutenant dans Royal-cavalerie en 1785, capitaine dans Royal-dragons en 1786, émigré en 1791, capitaine à l'armée des princes en 1792, officier supérieur à l'armée de Bretagne de 1793 à 1800; reconnu lieutenant-colonel par la commission des anciens officiers créée en 1814, et proposé pour le grade honoraire de colonel (travail approuvé par le roi en 1817); lieutenant de roi (colonel), commandant à Lorient en 1816, mis en réforme en 1819, retraité en 1828 avec une pension de 1,620 francs. — Trente-sept ans de services. — Né le 25 septembre 1766, au château de Cicé, près Bruz (Ille-et-Vilaine); fils de haut et puissant seigneur Charles-Sévère-Louis de la Bourdonnaye, chevalier, marquis de Montluc, baron de Poligné, vicomte de

(*a*) Il était au combat d'Aboukir en 1798. Accusé par le général en chef Bonaparte, d'après de faux renseignements, d'avoir amené son pavillon sans être démâté et sans avoir reçu aucune avarie, il fut vengé par le ministre de la marine Bruix, qui, dans une lettre du 7 frimaire an VII, insérée au *Moniteur* du 11, constate que le général Blanquet est un de ceux qui, de l'aveu de l'une et de l'autre armée, a fait la plus belle résistance; qu'il s'est battu en homme d'honneur jusqu'au moment où il a été blessé assez dangereusement pour perdre connaissance; que lorsqu'il revint à lui, il demanda pourquoi l'on ne tirait plus; et sur ce qu'on lui objecta qu'il ne restait plus que trois canons en état: Eh bien! dit-il, tirez toujours, le dernier est peut-être celui qui nous donnera la victoire. (Voir le 4e *volume de la Correspondance de Napoléon Ier*, p. 381, édition in-8°, où ces faits sont rappelés dans une note.) — Resté en disgrâce sous l'empire, l'amiral Blanquet du Chayla, comme on l'a vu plus haut, fut relevé de l'accusation portée contre lui par l'ordonnance du roi, qui le nommait vice-amiral honoraire, et, par décision impériale insérée au *Moniteur* du 15 mai 1855, son nom a été donné à un bâtiment de la marine, avec ces considérants: « La résistance de Blanquet du Chayla immortalisa le vaisseau *le Franklin*, qui portait son pavillon. »



Belleisle-Pepin, nommé en.... (1).

Laporte-au-Loup (François), capitaine au régiment de Rouergue, nommé en 1760 (2); le vicomte de Castéja (Marie-Jean-François), chef d'escadron aux cuirassiers d'Orléans, nommé en 1823 (campagne d'Espagne) (3); Gouhier de Petite-

Coesmur-Lescoef, etc., et de haute et puissante dame Renée-Julie Berthon, marquise de Montluc, etc.—Étant en Bretagne, il a été déshabillé pour être fusillé.—A Erodoir, il a enlevé sur ses épaules, lui second, et malgré un feu très-vif, un capitaine, blessé à côté de lui. — Deux de ses frères sont morts en émigration, l'un tué, l'autre à la suite de ses blessures. — Son père, âgé de soixante ans, passa en Bretagne avec deux de ses fils, Charles et Amand, et servit avec eux sous ses ordres alors qu'il était chef de division. (*Dossiers des pensions, n° 26,694.*) — Porté plus haut, p. 53, et par double emploi, p. 55.

(1) Bellées-le-Pepin, originaire de Saint-Malo. — Chevau-léger de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis par la terre (c'est-à-dire par le ministère de la guerre); — armateur de Saint-Malo. — Enseigne de vaisseau en 1745, lieutenant de vaisseau en 1747 (*Registre alphabétique*, 1749, *archives de la marine*); — capitaine de vaisseau en 1757, pension de 600 livres sur le trésor royal, en 1758, rang de brigadier des armées du Roi en 1765, retiré en 1767, avec les provisions de chef d'escadre, 3,000 livres d'appointements sur la Marine, et 1,000 livres sur les Invalides. (*Laffilard, officiers de vaisseaux*, vol. II, f° 204, *Archives de la marine.*) — Belle-isle Pepin. (*État militaire de* 1758, p. 331.)

(2) Porté t. I, p. 519. — Né le 19 décembre 1721; est de Genac en Poitou; gentilhomme d'Angoumois; enseigne en 1743, lieutenant même année, capitaine en 1746; blessé à la retraite du Rhin; retiré en 1763, avec une pension de 300 livres. (*Registre du régiment de Rouergue, de* 1763 *à* 1776, f° 19, *verso.*) — De la Porte-aux-Loups, orthographe du nom.

(3) Porté plus haut, p. 257; — fils de Stanislas-Catherine de Biaudos, comte de Castéja, et de Marie-Élisabeth-Françoise Desfriches-Doria, né le 23 septembre 1781, à Framerville (Somme); marié le 5 juillet 1817 à demoiselle Caroline-Antoinette de Bombelles. — Capitaine dans la garde nationale active de la Somme, du 1er janvier 1807 au mois de mai même année; du mois de juillet 1809 au mois de mars 1810; chef de cohorte *idem* du mois de janvier 1814 au 25 mars suivant; maréchal-des-logis des gendarmes de la garde, rang de capitaine, en 1814; capitaine aux cuirassiers de la Reine en 1815; chef d'escadron aux cuirassiers d'Orléans en 1820; chef d'escadron aux lanciers de la garde en 1826. — Campagnes; portion des années 1807, 1809, 1810 et 1814, dans la garde nationale de la Somme, fixée à un an et cinq mois; 1815 à Gand; 1823 en Espagne. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1814, de Saint-Ferdinand (seconde classe) en 1823.—Mis en demi solde le 31 août 1830, par suite du licenciement de la garde. (*Registre des Lanciers de la Garde Royale*, f° 5.)



ville (Louis-Auguste), lieutenant de cavalerie en demi-solde, nommé en 1825; le marquis de Bourzac (Eugène-François-Isaac de la Cropte), lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de l'Orne, nommé en 1822 (1); Renaud de la Sousdière (François-Gabriel), ci-devant mousquetaire de la première compagnie (réformée) des mousquetaires de la garde du roi, nommé le 2 mars 1791 (2); Regnaud de la Soudière (Pierre),

(1) Né à Paris le 31 janvier 1789, fils de très-haut et puissant seigneur Louis-François-Joseph de la Cropte de Bourzac, vicomte de Bourzac, capitaine de dragons, et de Marie-Françoise d'Epourdon, son épouse.

Entré au service à dix-sept ans; — maréchal-des-logis aux chevau-légers belges, devenus 27e chasseurs à cheval le 8 octobre 1806, sous-lieutenant le 6 décembre même année, lieutenant en 1812, capitaine le 17 janvier 1814, sous-aide major des gendarmes de la garde, rang de lieutenant-colonel, même année; a suivi le Roi à Gand en 1815; lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de l'Ariége le 2 novembre 1815; *idem* des chasseurs de l'Orne en 1821; *idem* du 2e grenadiers à cheval de la garde royale en 1824; colonel du même régiment en 1826; licencié en 1830, retraité en 1837 avec une pension de 2,565 francs; — trente ans trois mois et dix-neuf jours de services, plus huit campagnes. (*Dossiers des pensions*, n° 50,481.) — Porté plus haut, p. 246.— Il fut reçu par son colonel, M. le marquis d'Espinay Saint-Luc.

(2) *Registre de l'ordre de* 1791 *à* 1792, f° 195 *verso*.—Regnauld de la Soudière (François-Gabriel), né le 14 janvier 1749, au Petit Trou à Nippes, île de Saint-Domingue, fils légitime de François Regnaud, écuyer, seigneur de la Soudière, capitaine d'infanterie, et de dame Élisabeth le Gardeur de Tilly. — Pension de 180 livres en 1775, lors du licenciement des Mousquetaires, ladite pension réduite à 159 livres six sous en 1779. — Certificat du comte de la Chèze, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, constatant que M. Regnauld de la Soudière (François-Gabriel) a servi dans la compagnie depuis le 19 mai 1772 jusqu'au 15 décembre 1775. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 4,591.) — Regnauld de la Soudière (François-Gabriel). — Lieutenant.—Agé de cinquante-six ans, demeurant à Teil, commune de Rom, près Couhé (Deux-Sèvres). Pension de 159 francs; en a joui jusqu'en 1808; — rétablie en 1817. (*Dossiers des pensions.*) — Le comte de Regnauld de la Soudière (François-Gabriel), né à Saint-Domingue le 14 janvier 1749, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis le 2 mars 1791 : pension de 300 francs sur l'ordre, le 13 juillet 1825, jouissance du 1er janvier 1826 : portée à 500 francs le 29 octobre 1828 : décédé en 1831. (*Registres des pensions de l'ordre*, vol. II, f° 17 *verso*, n° 852) (*a*).

(*a*) Dans une demande tendant à obtenir une pension sur l'ordre, M. le comte de Regnauld de la Soudière expose qu'il a servi dans les mousquetaires de 1766 à 1775, tandis que le certificat du



garde du corps du roi, nommé en 1749 (1); Dumesnil-Daplaincourt, capitaine au régiment de Hainault, nommé le 19 juin 1762 (2); Boufflers (Antoine-Joseph du Maisniel de, capitaine aide-major au régiment provincial de Péronne réformé, nommé le 7 août 1778 (3); Dumainiel (Antoine-Jo-

(1) Pierre Regnaud de la Soudière, natif de la Soudière, diocèse d'Angoulême, généralité de Limoges, présenté par M. Thibaut, sous-brigadier. — Garde du corps en 1728, garde de la Manche en 1746, chevalier de Saint-Louis en 1749, sous-brigadier en 1751, capitaine même année, retiré en 1756 avec la retraite ordinaire de sous-brigadier. (*Gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, 7e vol., 1752, fo 56.) — L'orthographe du nom est Regnauld.

(2) Porté 1er vol., p. 551.— Inscrit, sans prénoms, au registre de l'ordre. — D'Aplincourt (Pierre-Dumaisniel), né le 28 décembre 1722 ; est d'Abbeville ; lieutenant au bataillon de milice d'Abbeville en 1742 ; enseigne dans Haynault en 1744, lieutenant en 1745, capitaine en 1746. (*Registres de* 1748 *à* 1765, vol. II, fo 125, *régiment de Haynault.*)—Fils de messire Pierre Dumaisniel, écuyer, seigneur d'Applincourt, et de dame Catherine Tillette. (*Acte de naissance.*) — Pension de 496 livres en 1762, comme capitaine réformé du régiment de Haynault, ladite pension réduite à 440 livres 4 sous en 1779 (*a*). Dumaisniel, sieur d'Applaincourt. (*Dossiers des pensions avant* 1789, no 15,912.)

(3) Dumaisniel de Boufflers, aide-major. — Lieutenant de milice en 1751, passé

comte de la Chèze ne compte les services de cet officier que de 1772. La date de 1766 doit être la date véritable, puisqu'il fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1791, et qu'aux termes de la loi du 1e janvier de cette année, il fallait prouver vingt-quatre ans de services. Les officiers de la maison du roi, licenciés en 1775, avaient conservé leurs droits à l'activité pendant dix ans, augmentés plus tard de huit ans.

Un autre Regnauld de la Soudière (Louis), né le 13 septembre 1747, à Mary, diocèse d'Angoulême, fils légitime de François Regnauld, écuyer, chevalier, seigneur de la Soudière, et de dame Anne de la Ramière, a également servi dans la première compagnie des mousquetaires, s'est retiré avec le brevet de capitaine de cavalerie, et a obtenu aussi au licenciement de 1775 une pension de 180 livres, représentant le quart de ses appointements, et réduite à 159 livres 6 sous en 1779. (*Dossiers des pensions avant* 1789, no 10,540.) — Nous présumons que c'est le chevalier de Saint-Louis de 1776, porté plus haut page 35, sous cette dénomination : Regnauld de la Soudière, capitaine.

Enfin un troisième de Regnauld de la Soudière (Louis-Gabriel), né le 2 juillet 1788, à Saint-Mary, arrondissement de Confolens (Charente-Inférieure), fils de messire Louis-Gabriel de Regnauld de la Soudière de Saint-Mary, et de dame Madeleine-Élisabeth de Maulmont, a servi depuis 1808 jusqu'en 1839, époque à laquelle il a été retraité comme capitaine au 42e de ligne, et chevalier de la Légion d'honneur, avec une pension de 1,380 francs, après trente-huit ans sept mois de services, y compris huit campagnes. (*Dossiers des pensions*, no 55,485.)

(*a*) D'après les archives de la famille, un du Maisniel (Henri), mousquetaire, a été tué à Detlingen en 1743, et son frère Jean-Gilbert, également mousquetaire, a été tué à Fontenoy ; — enfin un du Maisniel (Jean-Marie), frère du chevalier de 1762, né le 16 avril 1734, a servi dans Haynault de 1745 à 1762, et s'est retiré à cette époque, avec une pension de 372 livres. (*Dossiers des pensions*, no 8204.) — La famille dit qu'il a été fait chevalier de Saint-Louis à Mahon en 1756, mais nous ne l'avons point trouvé sur les registres de l'ordre de cette époque.



seph), garde du corps du roi, compagnie écossaise, nommé le 17 mars 1782 (1); Dumaisniel d'Applaincourt de la Triquerie (Pierre), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815 (2); Dumaisniel de Belleval de Saveuses (Pierre-François), chevau-léger de la garde du roi, réformé, nommé le 20 avril 1791 (3).

au régiment de Haynault en 1756, réformé en 1763, sous-aide-major des recrues d'Abbeville en 1766, réformé en 1767, aide-major au régiment provincial de Péronne en 1772. (*Registre* 1771, *régiments provinciaux*, f° 1 *verso*, *régiment de Péronne.*) — Antoine-Joseph : rang de capitaine en 1774, reformé en 1775, avec moitié de ses appointements. (*Registre*, 1775, f° 1.) — Né le 28 mars 1750, à Canchi, diocèse d'Amiens; fils de messire Pierre Dumaisniel, écuyer, sieur d'Applaincourt, et de dame Catherine Tillette de Buigni, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Dumaisniel, sieur de Boufflers; pension de 450 livres en 1775, réduite à 398 livres 5 sous en 1779. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 1149.)

(1) Aujourd'hui 17 mai 1755, le roi a reçu pour garde de son corps, compagnie de Noailles, brigade de Pujol, le sieur Antoine-Joseph Dumaisniel de Saint-Léger, gentilhomme de la religion catholique, apostolique et romaine, âgé de dix-sept ans, natif d'Abbeville, diocèse et généralité d'Amiens, présenté par M. de Cacheux, garde du roi, même compagnie. — Retiré avec le bon pour la croix, et 300 livres de pension, le 30 mars 1781. — Chevalier de Saint-Louis en mars 1782. (*Registre, gardes du corps du Roi, compagnie écossaise*, 1750, f° 194.) — Fils de M. Charles Dumaisniel, écuyer, seigneur de Belleval, et de dame Marie-Thérèse Lefebvre de la Poterie, son épouse, né à Abbeville le 6 février 1737. (*Acte de naissance.*) Dumaisniel, sieur de Saint-Léger. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 1150.)

(2) Dumaisniel, vicomte d'Applaincourt de la Triquerie (Pierre), ancien lieutenant. M. de la Triquerie a vingt-neuf ans de services, y compris huit campagnes. (*Commission de* 1814, 32e *tableau*, n° 39.)—Reçu le 12 février 1816, par M. le prince de Condé. (*Fiches de classement.*) — Dumaisniel d'Applaincourt (Pierre), né le 12 septembre 1766 à Canchy (Picardie), troisième sous-lieutenant en pied dans Condé - infanterie en 1782, sous-lieutenant de remplacement en 1784, lieutenant en second en 1788, démissionnaire le 15 septembre 1791. (*Registre du régiment de Condé*, 55e, *de* 1788 *à* 1793, f° 88.)

(3) De Saveuses, chevau-léger le 6 septembre 1763. Pierre-François Dumaisniel de Belleval de Saveuses, né le 28 juin 1743, proposé par M. de Fontaine Saint-Léger le 6 septembre 1763; a fait ses preuves le 2 janvier 1764, et ses exercices en 1765. (*Registre des chevau-légers* 1711 *à* 1787, f° 84.) — Dumaisniel, sieur de Saveuse, pension de 210 livres en 1775, comme chevau-léger réformé, réduite à 185 livres 17 sous en 1789. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 14,379.) — Fils de M. Charles-Joseph Dumaisniel de Belleval, lieutenant du roi en l'élection de



Simonin (François-Barthélemy), nommé en 1820 (1); Miltgen (Antoine) (2), nommé en 1821; Sautereau (Jacques),

Ponthieu, et de dame Marie-Thérèse de Lapotterie, son épouse. (*Acte de naissance.*)

(1) Porté plus haut, p. 238. — Né le 22 avril 1782 à Pontarlier, fils de Jean-François et de Jeanne-Claudine Brun. — Chasseur à cheval au 12e régiment en 1800, brigadier et fourrier en l'an X, maréchal des logis chef en 1807, sous-lieutenant en 1809, incorporé au 31e chasseurs en 1811, lieutenant en 1813, capitaine en 1814, mis en non-activité en 1814, rappelé à l'activité le 24 juin 1815, licencié le 31 décembre suivant, capitaine aux chasseurs de l'Orne (16e) en 1817, passé aux chasseurs de la Vendée (devenus 10e dragons) en 1821, chef d'escadron au même corps le 11 août 1831, passé au 3e le 13 août 1831, retraité le 4 août 1833, avec une pension de 1,925 francs, jouissance du 1er juin précédent. — Quarante-six ans huit mois douze jours de services, y compris quatorze campagnes. — Blessé d'un coup de feu à Austerlitz, d'un coup de feu à Iéna, d'un coup de sabre à Heilsberg en 1807, d'un coup de sabre à Seclada en 1812. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne (2e classe) en 1823. (*Dossiers des pensions.*)

(2) Porté plus haut, p. 243. — Fils de Guillaume et de Louise Vandemal, né le 29 janvier 1785 à Charleville. — Dragon au 3e régiment en 1801, brigadier, fourrier, et maréchal des logis en 1802, maréchal des logis chef en 1803, sous-lieutenant en 1810, lieutenant au même régiment (devenu 2e lanciers) en 1813, adjudant-major même année, capitaine adjudant-major en 1814, licencié en 1815, capitaine adjudant-major et capitaine commandant au 16e chasseurs en 1816, major aux lanciers d'Orléans, devenu le 6e de l'arme en 1830, chef d'escadron au même régiment en 1831, lieutenant-colonel au 3e lanciers, puis au 2e dragons en 1837; campagnes de 1801, 1802, 1803 en Provence; 1804, an XIV, 1806, 1807, 1808, 1809, sur les côtes de l'Océan, en Autriche, en Portugal et en Espagne; 1810, 1811, en Espagne et Portugal; 1812 en Russie; 1813 en Allemagne; 1814 en France; 1815 en Belgique; chevalier de la Légion d'honneur en 1813; officier le 23 septembre 1814, par Mgr le duc de Berry, confirmé le 2 novembre. — Coup de feu à la jambe en 1808; coup de feu au ventre en 1813 (*État de services, dossier de M. Miltgen* (*Antoine*). — Retraité le 3 avril 1839, avec une pension de 2,400 francs, jouissance du 10 mars précédent. — Cinquante ans un mois onze jours de services y compris douze campagnes. (*Dossiers des pensions*, n° 54,656) (*a*).

(*a*) Le frère cadet de cet officier, Pierre-Nicolas Miltgen, né à Ardres en 1789, dragon en 1807, sous-lieutenant en 1813, décédé en Algérie le 6 mai 1840, par suite de blessures reçues devant l'ennemi, étant lieutenant-colonel du 3e chasseurs d'Afrique, n'atteignit qu'en 1829, campagnes comprises, les vingt-quatre ans exigés pour la croix de Saint-Louis, ses années et campagnes, comme soldat et sous-officier, ne comptant que pour moitié. La révolution de 1830 le priva de cette récompense de ses services. — Le père était brigadier aux dragons de Bourbon, avant la révolution. Les *Etats militaires* constatent que ce régiment était en garnison à Charleville en 1785, et à Ardres en 1789.



nommé en 1822 (1); le vicomte de Quelen (Urbain-Guillaume), exempt des gardes du corps, compagnie de Noailles, nommé le 29 janvier 1759 (2); le comte de Quelen (César-Auguste-Marie), nommé le 15 septembre 1800; le comte de Quelen (Amable-Gilles-Anne), garde du corps, compagnie de Gramont, nommé le 22 juillet 1814; Quelen-Duplessis (Olivier-Marie), ancien officier, nommé le 9 décembre 1815; de Quelen-Kerohant (Jacques-Louis-Joseph), ancien officier, nommé le 12 mars 1817; le vicomte de Quelen (Antoine-Victor-Alphonse), sous-lieutenant (lieutenant-colonel) des gardes du corps du roi, compagnie d'Havré, nommé le

(1) Porté plus haut, p. 245. — Classé, par erreur, parmi les chefs d'escadron. — Né le 4 mai 1777 à Autun, fils légitime du sieur Pierre Sautereau et de demoiselle Françoise Drillon. — Soldat au 1er bataillon de Saône-et-Loire en 1799, incorporé dans la 75e demi-brigade en 1799, sergent-major en 1799, passé dans la 105e demi-brigade et sous-lieutenant en 1801, lieutenant quartier-maître adjoint aux inspecteurs aux revues, même année, rentré à la 105e demi-brigade en 1802, quartier-maître au 19e dragons en 1803, rang de capitaine en 1807, licencié en 1815, capitaine trésorier aux dragons de Condé en 1820, mis en réforme en 1828, retraité le 7 mars 1830, avec une pension de 1,290 francs, jouissance du 1er octobre 1829. — Trente ans de services, et quatre ans six mois de campagnes. — A fait les campagnes de 1799 et 1800 en Italie; 1801 et 1802 en Espagne; 1803 en Hanovre; 1804 sur les côtes de l'Océan. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1814, nommé par Mgr le duc de Berry, en vertu des pouvoirs donnés à Son Altesse Royale par le roi. — Bon comptable, officier d'un mérite distingué, jouissant de l'estime générale. (*Dossiers des pensions*, no 29,175.)

(2) De Quelen (Urbain-Guillaume), né à Landerneau, pour le château de Kerohan, par le Fau. — Page de la grande écurie en 1743, cornette dans Royal-étranger en 1748, réformé à la paix (1749), exempt en 1755, pension de 400 livres sur le trésor en 1758, chevalier de Saint-Louis en 1757, mestre de camp en 1755. (*Gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, 7e volume, 1752, fo 51.) — Lieutenant en 1780, maréchal de camp en 1781, retiré en 1782, avec le traitement de maréchal de camp. — 3,500 livres en 1783. (*Gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, 8e vol., 1765, fol. 38.) — La différence de date qui existe entre le registre de l'ordre et celui du corps doit être attribuée à ce que, nommé en 1757, il ne put être reçu qu'en 1759; il est porté au registre de l'ordre, reçu par le chevalier de Saint-Point (Saint-Pouyn, *États militaires*), enseigne de la compagnie de Beauvau.



17 août 1822; Brancion (Antoine Raguet de), capitaine au régiment de la Marck, rang de lieutenant-colonel, nommé le 16 avril 1771.

Vandegre (Charles-François Malet de), capitaine au régiment de Vermandois, nommé le 8 juillet 1754 (1); Vandegre (François), lieutenant au régiment de Conti-cavalerie, nommé le 4 août 1770 (2); Vandaigre (Gilbert), ci-devant capitaine au régiment provincial de Moulins, réformé, nommé le 12 septembre 1776 (3); le comte de Vandegre (Gilbert-François Malet), ancien officier, nommé le 2 juillet 1817; de Bouju (François-Charles Poulain), capitaine au régiment de Vermandois, nommé le 5 juin 1760 (4); de Mothes de

(1) Vandegre (Charles-François Malet), né le 12 décembre 1716, est de Lormet, près Gannat (Bourbonnais). Lieutenant en second en 1754, lieutenant en 1738, capitaine en 1746, en second à la réforme (à la paix de 1749), a abandonné en 1756; vient du régiment de Vexin. (*Registres de* 1748 *à* 1763, vol. I, fol. 269, *régiment de Vermandois.*)

(2) Volontaire en 1739, cornette en 1745, réformé en 1749, replacé en 1757, lieutenant en 1762, rang de capitaine en 1775, retiré le 29 décembre 1777, avec 800 livres d'appointements par an. — 1768, très-bon lieutenant; 1775, officier recommandable. (*Registre de Conti-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 58 *verso.*) — Malet-Vendegre (Gabriel-Claude), né le 27 mai 1720, à Nuzillac, diocèse de Clermont, fils légitime de Claude-Louis Malet, seigneur de Vendegre, et de dame Suzanne Chambeau Vendegre, son épouse. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 5,301.)

(3) Vandegre, capitaine; homme de condition, bon pour la guerre. Lieutenant dans Vexin en 1746, réformé en 1749, commandant une compagnie de milice en 1750, commission de capitaine en 1759. (*Registre, régiments provinciaux*, 1771 (*régiment de Moulins*), fol. 75.) — Vendegre (Gilbert), chevalier de Saint-Louis. (*Registre*, 1775, fol. 56; *le régiment devenu, en* 1778, 2e *régiment provincial d'état-major.*) — Figure encore dans l'*Etat militaire de* 1790, le dernier qui donne les régiments provinciaux, réformés en 1791.

(4) Bouju (François-Charles Poulain), né le 10 novembre 1719, est de Nantes. — Cornette dans des Cars-cavalerie en 1746, capitaine dans Vermandois même année, réformé en 1749 (à la paix), replacé à une compagnie en 1755, rang de lieutenant-colonel en 1762 pour remplir une lieutenance-colonelle de grenadiers royaux, ce qui n'a pas eu lieu, M. le comte de Lannion ayant désiré garder cet officier dans l'île de Minorque. — Chevalier de Saint-Louis en 1760; retiré en 1764 avec 1,000 livres d'appointements par an; même année augmentation



Blanche, sous-lieutenant au 1er régiment de la garde royale, nommé à Rambouillet le 2 août 1830 (1); le chevalier de Seguins-Cabassole, garde de la porte du roi, nommé le 24 août 1814 (2); Moreau de Viellefonds, nommé en 1786 (3); de Saint-Michel, nommé en 1695 (4).

Textor (Étienne-Louis-Ignace), chef de bataillon d'état-major, chevalier de Saint-Louis le 20 août 1823 (5); Tex-

de 500 livres; en 1766 nommé à la majorité de l'École militaire; conserve un traitement de 1,800 livres. — 1765, homme de condition, a beaucoup d'intelligence et d'application au métier, très-propre à être lieutenant-colonel; a rempli avec distinction le commandement de Cioutadella. (*Registre du régiment de Vermandois, de* 1765 *à* 1776, fol. 21.)

(1) (*Renseignements donnés par la famille*).— On nous a signalé un autre officier de ce nom, Jean-Joseph de Mothes de Blanche, lieutenant au régiment de Crussol, chevalier de Saint-Louis en 1698; mais il n'existe point de registres de cette époque aux *Archives de la guerre.*

(2) Henri de Seguins de Cabassole-Piegon, chevalier de Seguins, né à Chinon, le 20 juin 1770. Sous-lieutenant au régiment de Saintonge, de 1787 à 1791; émigré, a servi jusqu'au licenciement en 1801; garde de la porte en 1814, breveté chef de bataillon même année; a suivi le roi jusqu'à Béthune en 1815; sous-brigadier des gardes de la porte au retour de Sa Majesté, capitaine au 5e régiment de la garde royale à la formation. Retiré en 1816; mort à Chinon en 1837. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(3) Porté IIe vol., pag. 403-404. — M. le vicomte de Conny, dans sa remarquable *Histoire de la révolution de France,* et madame d'Adhémar, dans ses *Souvenirs sur Marie-Antoinette,* ont associé le nom de ce brave officier à celui de Deshuttes, dans le récit des événements des 5 et 6 octobre 1789 : « Deux gardes du corps, environnés par cette multitude, restent intrépidement en faction au pied de l'escalier qui conduit aux appartements de la reine, et barrent le passage : l'un d'eux tombe percé de mille coups, c'est Deshuttes. Toujours, jusqu'au dernier moment, il a respecté les ordres qui lui défendent de faire usage de ses armes; son corps est mis en lambeaux. Moreau, camarade de Deshuttes, assailli à son tour, échappe aux assassins. » (*M. de Conny, t. II, pag.* 128 *et* 129, *édition in*-16.) — « Les brigands tombent sur les deux premiers gardes qu'ils rencontrent : l'un, M. Moreau, leur échappe, quoique dangereusement blessé; l'autre, M. Deshuttes, est percé de mille coups. » (*Madame d'Adhémar, t. III, p.* 295.)

(4) Dans son brevet et dans la mention du serment prêté entre les mains du roi, il est dénommé sieur de Saint-Michel Daguin.

(5) Né à Paris, le 2 juillet 1790. Soldat au 65e de ligne en 1805, caporal et fourrier même année, sergent en 1806, sergent-major et sous-lieutenant en 1807,

tor (Georges), lieutenant porte-drapeau de la légion de la Charente, nommé en 1818 ; du Blaisel (Antoine-Joseph-Auguste-Louis), nommé en 1761 (1); Berthier de Grandry (Claude) (2) et le baron de Juniac (Jacques-Begougne) (3),

lieutenant au 112e en 1809, capitaine en 1811, adjoint à l'état-major général de la grande-armée en 1813, chef de bataillon même année. Mort à Perpignan, le 21 septembre 1826, d'une fièvre pernicieuse. — Chevalier de la Légion d'honneur le 5 avril 1814, officier le 19 juillet suivant.— Campagnes : an XIV, 1806, 1807, 1808, 1809, 1812, 1813, 1814, à la grande-armée, en Allemagne, Italie, Pologne, Russie et France. — Blessé de deux coups de feu à Wagram. — A eu un cheval tué sous lui à Leipzig, et un autre à Hanau. — Au combat de Mockern, en 1813, il a rallié et mené deux fois, à l'attaque du village de Neidlitz, le 112e de ligne, dont le commandant avait été blessé. (*Dossier de M. Textor.*) — La fille de cet officier supérieur a épousé M. Adrien Boïeldieu, chevalier de la Légion d'honneur, fils du célèbre compositeur auquel la France doit tant de chefs-d'œuvre lyriques, et qui suit lui-même, avec éclat, la carrière dans laquelle son père s'est illustré.

(1) Porté t. I, p. 542. — Le comte Dublaisel, lieutenant au 2e bataillon de milice de Paris en 1746, passé au bataillon de Laon en 1750, au bataillon de Mazarin en 1752, et au régiment Rohan-Rochefort en 1755 ; capitaine de cavalerie aux volontaires de Clermont en 1758, chevalier de Saint-Louis en 1761, exempt en 1767; le tout sans aucune interruption dans le temps. — A reçu neuf blessures au service du roi. — Mestre de camp en 1769. — 300 livres sur le trésor et 200 livres sur la cassette. (*Gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, VIIe vol. fol. 36 *ter.*) — Sous-lieutenant en 1776, brigadier de cavalerie en 1781, lieutenant en 1782. (Vol. VIII, 1765, fol. 55 et 40.) — Marquis du Blaizel, maréchal de camp en 1788. (Vol. IX, 1776, fol. 13.)

(2) Porté plus haut, p. 118. — Né le 13 juin 1776, à Châtel-Censoir (Yonne). Fils légitime de messire Edme-Bazile Berthier, chevalier, seigneur de Grandry et de la Borde, capitaine aide-major d'infanterie, et de dame Marie-Anne Viart, son épouse. — Émigré en 1792, à l'âge de seize ans. A fait la campagne de cette année; a concouru à la défense de Maëstricht en 1793; passé même année au régiment Loyal-émigrant, à la solde de l'Angleterre; passé à l'armée de Condé en 1799 jusqu'au licenciement en 1801 ; contrôleur des contributions directes de 1802 à 1815; capitaine au 5e régiment de la garde royale en 1815, avec brevet de chef de bataillon; licencié en 1830 et mis en solde de congé; retraité en 1834, avec une pension de 1,935 fr. (*Dossiers des pensions*, no 42,221) (*a*). — Mort à Versailles en 1860, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

(3) Né à Limoges, le 26 novembre 1762. Gendarme de la garde du roi en 1779.

(*a*) Certificat du 24 juillet 1814, signé par vingt-cinq habitants notables d'Auray, attestant que M. le chevalier de Grandry (Claude Berthier) a été fait prisonnier à Quiberon en 1795, qu'il a



nommés en 1814; de la Jaille (Antoine), capitaine en second au corps royal de l'artillerie, détaché à la Fère, nommé le 12 septembre 1776 (1); de Joncières (Antoine-Louis-Liége), nommé en 1814 (2); de Saulx (Lazare-Perrin), capitaine d'artillerie, nommé en 1772 (3), et le chevalier de Saulx

congédié en 1783; grenadier au 79e régiment en 1784, caporal et sergent en 1785, sous-lieutenant en 1792, lieutenant au 15e hussards en l'an III, capitaine même année; incorporé au 1er hussards en l'an IV, chef d'escadron en l'an XIII, colonel dudit régiment en 1806, retraité en 1810, replacé au commandement de la 21e légion de la gendarmerie le 19 mai 1815, rentré dans sa position de retraite le 28 juillet 1815, avec une pension de 2,616 fr. — Campagnes de 1792, 1793, ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII en Italie, VIII et IX dans les Grisons, ans XI et XII côtes, XIV, 1806, 1807, en Autriche, Prusse et Pologne; 1809 et 1810 en Espagne et Portugal. — A reçu quatorze blessures. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1807, officier en 1808. (*Dossiers des pensions avant* 1817, nº 80,001.)

(1) De la Jaille (Antoine), né à Saint-Pierre de Maillet, diocèse de Poitiers, le 28 juillet 1736. — Surnuméraire en 1751 et cadet même année, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en troisième en 1760, sous-aide-major en 1762, lieutenant en premier en 1765, capitaine par commission en 1766, capitaine en second en 1771, chevalier de Saint-Louis en 1776, capitaine de bombardiers en 1777, *idem* de canonniers en 1778, chef de brigade (rang de major) en 1785. — Sept campagnes, deux siéges, quatre batailles ou affaires, une expédition; une blessure. — Gratifications : 200 livres en 1760, 500 livres en 1773, 200 livres en 1774, 200 livres en 1782. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, p. 370.)

(2) Porté plus haut, p. 82. — De Joncières (Antoine-Louis-Liége), gentilhomme, âgé de vingt-deux ans, natif de Paris; présenté par M. de Sainte-Colombe, garde de la compagnie ; a servi comme enseigne dans le régiment provincial de Mantes, du 1er mai 1772 jusqu'en décembre 1775; garde du corps du roi le 12 octobre 1776. (*Gardes du corps du roi, 5e compagnie française*, 5e vol., 1765.)

(3) Né à Saulx, près Semeur (Semur), en Bourgogne, le 20 juillet 1735. Lieutenant au régiment de Touraine en 1747, cadet dans Royal-artillerie en 1749,

été amené à Auray, et traduit devant deux commissions militaires ; que la première, en considération de son jeune âge et surtout de sa faible complexion, l'a renvoyé dans les prisons, sans prononcer de jugement ; que la seconde l'a condamné à mort, et que, comme il marchait à l'exécution attaché par le bras à l'un de ses camarades, un des officiers de la commission l'a soustrait à ce jugement en le retirant des rangs et en le faisant de nouveau reconduire en prison, d'où il a été élargi ensuite par les soins de M. Guérin, alors lieutenant-colonel et inspecteur des côtes de Quiberon, etc. (*Dossiers des pensions.*) — M. de Grandry a laissé un manuscrit très-intéressant sur sa vie militaire et sur le drame de Quiberon. — Ce nom est continué dans notre armée par le général Berthier de Grandry, commandeur de la Légion d'honneur, placé par la limite d'âge dans le cadre de réserve, et par M. Berthier de Grandry, capitaine d'artillerie.



(Jean-Baptiste-Perrin), capitaine d'artillerie, nommé en 1775 (1); Dugourd (Jean), capitaine aux grenadiers royaux de Châtillon, nommé le 16 mars 1758 (2); Dugourd (Henri-Jacques), lieutenant au 2e régiment provincial d'état-major (3), nommé le 13 décembre 1791; Lheureux (Eugène), capitaine d'état-major, nommé le 24 septembre 1828 (4); le marquis d'Aloigny (Thomas-Marie), capitaine, nommé le

sous-lieutenant en 1755, lieutenant en second en 1759, en premier en 1762, capitaine en second en 1765, chevalier de Saint-Louis le 15 décembre 1772, capitaine de sapeurs en 1773, de bombardiers en 1774, de canonniers en 1777; retiré le 9 mai 1788, avec 800 livres de pension sur les fonds de l'artillerie. — Gratifications : 500 livres en 1761, sur le fonds des cloches de Wolfembuttel; 500 livres en 1762. — Sept campagnes, trois siéges, cinq batailles ou affaires, une expédition. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, fol. 279.) .

(1) Né à Saulx, près Semeur (Semur), en Bourgogne, le 16 août 1754. — Cadet d'artillerie en 1750, sous-lieutenant en 1755, lieutenant en second en 1759, en premier en 1762, capitaine par commission en 1765, en second en 1767, en second de sapeurs en 1775; chevalier de Saint-Louis le 9 novembre 1775; a donné sa démission le 29 décembre 1775. — Deux campagnes et trois batailles. — Gratifications : 200 livres en 1760 et 200 livres en 1764. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, fol. 298.)

(2) Du Gourd, major. — Lieutenant dans le bataillon de Moulins en 1734, aide-major en 1747, rang de capitaine en 1748, capitaine des grenadiers royaux en 1757, major du régiment provincial de Lyon en 1771. — Gentilhomme de bonne volonté. (*Registre, régiments provinciaux*, 1771, fol. 151; *régiment de Lyon.*) — Du Gourd (Jean-Baptiste). — A obtenu 1,000 livres d'appointements de retraite le 22 janvier 1779. (*Registre*, 1775, fol. 121.) — Né le 18 juin 1714, à Moulins; fils légitime de Claude du Gourd, avocat au parlement et procureur ès cours à Moulins, et de demoiselle Agnès Landoy, sa femme. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 6,966.) — La famille a le brevet, daté du 5 mars 1758, et le certificat de réception, daté du 25 mars suivant.

(3) Du Gourd (Henri-Jacques), né à Moulins, le 14 mars 1742. — Second lieutenant de grenadiers postiches aux grenadiers royaux de Longaunay le 25 mai 1762, lieutenant au régiment provincial de Moulins en 1771, lieutenant de grenadiers en 1774. (*Registres, régiments provinciaux, lieutenants,* 1775, *régiment de Moulins* (*devenu plus tard 2e régiment provincial d'état-major*), fol. 55 *verso.*)

(4) Chevalier de la Légion d'honneur; capitaine le 15 décembre 1826. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 56.) — L'Heureux, général de brigade le 26 janvier 1854; commandeur de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 42.)

13 août 1814 (1); le comte d'Aloigny (Jean-Baptiste-Thomas-Hipolyte), chef d'escadron aux chasseurs des Ardennes, nommé le 1er août 1821; d'Eu de Marson (Alexandre-Memie), maréchal des logis des mousquetaires, première compagnie, nommé le 3 septembre 1814 (2); d'Eu de Marson (Alexandre), ancien officier, nommé le 31 octobre 1815 (3); le comte Desbarres (Pierre-Antoine-Alexandre-Auguste), capitaine dans la gendarmerie royale de Paris, nommé le 23 mai 1825.

Maquet (Jean-Vincent de Paul), lieutenant de vaisseau, nommé en 1818 (4); de Saint-Priest (Louis-Auguste-Philibert), capitaine de frégate, nommé en 1814 (5); Berthelot,

(1) Reçu le 20 août par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Chevau-léger en 1772, rang de capitaine dans Boufflers-dragons en 1779, passé comme capitaine réformé dans Artois-cavalerie en 1789. Émigré en 1790; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et celles de 1793, 1794 et 1795 dans le régiment du maréchal de Broglie. — A vingt-neuf ans de services, y compris cinq campagnes. (*Commission de* 1814, 4e tableau, no 25.)

(2) Reçu par Mgr le duc de Berry, le 12 septembre. (*Fiches de classement.*) — Chevalier de la Légion d'honneur; colonel du 1er léger. — Colonel du 19 mars 1815, prend rang du 26 janvier 1817, par suite d'interruption de service actif. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 337.) — Né à Arrigny, près Vitry-le-François; fils légitime de messire Esprit-Louis d'Eu de Marson, écuyer, ancien mousquetaire gris, et de dame Marie-Geneviève Bourlon. (*Acte de naissance, dossiers de l'ordre,* no 2,430.)

(3) Élève de l'École militaire. Émigré; chasseur noble en 1792, sous-lieutenant au régiment de Hohenlohe en 1795; passé en 1800 au service anglais; lieutenant de chasseurs au régiment de Rovère-suisse, capitaine de chasseurs des frenkrangers et capitaine de carabiniers; licencié en 1810. — Campagnes de 1792, 94, 95, 96, 97 et 99; au service anglais, celles de 1800, 1801, 1802 et 1803; il a défendu l'île d'Elbe. — A vingt-trois ans de services, y compris dix campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 13e tableau, no 54.)

(4) Né à Rochefort, le 24 juillet 1777. Aspirant de troisième, deuxième et première classe, de 1793 à 1799, enseigne de vaisseau provisoire en 1799, enseigne de vaisseau en 1802, lieutenant de vaisseau en 1808, capitaine de frégate en 1822; retraité le 1er mai 1832, avec une pension de 2,400 fr. — Cinquante-sept ans huit jours de services, campagnes comprises. (*Dossier de M. Maquet.*) — Porté plus haut, p. 225.

(5) Louis-Augustin-Philibert, né le 22 septembre 1775, à Saint-Montan, deuxième arrondissement du parlement de l'Ardèche; fils légitime de Hilaire-

colonel du régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis avant 1724 (1); Margeot de Saint-Ouen (François), capitaine au bataillon de garnison de Beauce, nommé en 1782 (2);

Étienne de Saint-Priest, capitaine de cavalerie, et de Suzanne-Eulalie Quintin. (*Acte de naissance, délivré le 25 janvier* 1807, *par M. Saint-Priest, maire de Saint-Montan; dossier de M. de Saint-Priest.*) — Entré au service en 1789; émigré en 1792; a fait les campagnes de 1793, 94, 95, 96, 97; lieutenant de vaisseau dans la marine du royaume d'Italie en 1808, capitaine de frégate en 1812; passé dans la marine française comme capitaine de frégate en 1814, capitaine de vaisseau en 1822; retraité le 7 septembre 1830, avec une pension de 2,925 fr. — Quarante-deux ans cinq mois et dix jours de services, campagnes comprises. — Retiré à Saint-Montan (Ardèche). (*Dossier de M. de Saint-Priest.*) — De Saint-Priest. (*Almanach royal de* 1817, p. 624.) — Baron de Saint-Priest. (*Almanach royal de* 1830, p. 670.) — Son dossier contient plusieurs lettres au ministre de la marine, signées le baron de Saint-Priest.

(1) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 133, *régiment de Bretagne.*) — De Berthelot (Michel-François Berthelot de Rebourseau), né le 2 avril 1673, mort le 28 février 1734. — Mousquetaire en 1790. Était à la bataille de Fleurus, même année, au siége de Mons et au combat de Leuse en 1691, au siége de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692. Capitaine dans Royal-étranger en 1693; campagnes d'Allemagne de 1693, 94, 95; était au siége de Valence, en Italie, en 1696; à l'armée de la Meuse en 1697, au camp de Compiègne en 1698, à l'armée de Flandre en 1701, et au combat de Nimègue en 1702. Colonel d'un régiment de son nom en 1702; à l'armée d'Italie en 1703, prises de Bersello, de Nago, d'Arco, d'Asti, et de Villeneuve-d'Ast; était en 1704 aux siéges de Verceil, d'Yvrée et de Verne; colonel du régiment de Bretagne même année; était au siége de Chivas et à la bataille de Cassano en 1705; a été blessé à l'attaque de Sals en 1706, et s'est trouvé au siége et à la bataille de Turin même année; était à l'armée du Dauphiné en 1707, à l'attaque des deux faubourgs de Sesannes en 1708, et à Malplaquet en 1709. Brigadier en 1710; a servi à l'armée de Flandre, était à l'attaque d'Arleux en 1711, à l'attaque de Denain, aux siéges de Douai, du Quesnoy en 1712, et aux siéges de Landau et de Fribourg en 1713. Maréchal de camp en 1719, gouverneur de Thionville en 1733. (Pinart, *Chronologie militaire*, t. VII, pp. 64 et 65) (*a*).

(2) Margeot de Saint-Ouen (François), né le...... Enseigne en 1755, lieutenant même année, capitaine en 1762, rang du 1er janvier 1758; réformé en 1763, replacé à une compagnie dans le régiment des recrues d'Alençon même

(*a*) D'Aspect, t. II, p. 395, cite un autre Berthelot, major du régiment Royal-cavalerie, comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis de 1701 à 1715. Les registres contrôles de cette arme, de 1691 à 1696, et de 1696 à 1704, font mention du major de Royal-cavalerie, écrit Bertelat et Bertelot, mais sans indiquer qu'il fût décoré.



de Margeot (Louis-Maurice), nommé en 1815 (1); le chevalier d'Épernay (Laurent-Arnoux), capitaine en second d'artillerie, nommé en 1783 (2); Ducos de la Hite (Jean-Baptiste-Michel), capitaine d'artillerie, nommé en 1791 (3); le chevalier d'Andigné (Charles-Jean), capitaine d'artillerie,

année, replacé dans Poitou en 1764. — Prisonnier de guerre à Rosbach, en 1757. — 1765, intelligent et plein de zèle. — 1774, bon sujet, très-intelligent. (*Registre de Poitou, de* 1765 *à* 1776, fol. 55 *verso.*) — De Saint-Ouen (François Margeot), capitaine commandant à la formation de 1776; le 22 janvier 1779, assurance d'une compagnie dans un bataillon de garnison; le 5 juin 1779 a eu une compagnie dans le bataillon de garnison du régiment de Beauce. (*Registre de Poitou de* 1776 *a* 1788.)—Morgeot de Saint-Ouen, capitaine. (*Registre, troupes provinciales,* 1782, *bataillon de garnison de Beauce,* fol. 71.)—L'orthographe du nom est de Margeot.

(1) Porté plus haut, p. 199. — Né le 4 janvier 1780, à Saint-Germain-la-Campagne, près Bernay (Eure); fils légitime de messire Louis-Charles de Margeot, chevalier de Saint-Ouen, ancien mousquetaire, deuxième compagnie, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Livet-sur-Authou, seigneur du noble fief, terre et seigneurie du Camp-de-la-Maré, du Montheron, la Gyrardière et autres lieux, et de noble dame Jeanne-Françoise de Margeot, dame et patronne honoraire de la paroisse de Livet-sur-Authon. (*Acte de naissance.*) — Capitaine à l'état-major de M. de Frotté en 1796; licencié en 1800; garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, le 18 juin 1814; brigadier (capitaine) aux mousquetaires du roi, première compagnie, le 1er juillet suivant; breveté chef d'escadron le 19 mars 1815; chef d'escadron aux chasseurs de l'Orne, le 15 décembre suivant. — Chevalier de la Légion d'honneur le 19 mars 1815. — Démissionnaire le 30 septembre 1830. (*Dossier de M. de Margeot.*) — Son fils François-Raoul, né en 1808, élève à l'école de Saint-Cyr en 1825, sous-lieutenant élève à l'école de Saumur en 1827, passé au 7e chasseurs en 1829, a également donné sa démission en 1830, à la suite des événements de juillet. (*Dossier de M. Raoul de Margeot.*)

(2) Laurent-Arnoud, chevalier d'Épernay, né le 4 mars 1744, à Louhans, près de Châlon-sur-Saône. — Aspirant d'artillerie en 1763, élève en 1764, lieutenant en premier en 1767, capitaine par commission en 1778, capitaine en second en 1779, chevalier de Saint-Louis le 19 juin 1783, capitaine en second de sapeurs en 1785, capitaine de bombardiers en 1787, capitaine de canonniers en 1788, capitaine en premier en résidence en 1789; retiré le 1er juin 1791, avec une pension de 1,200 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789. t. II, fol. 172.)

(3) Inscrit d'abord sous le nom de Saint-Barthélemy (Ducos de Saint-Barthélemy). — Né le 4 mai 1747, à Francescas, diocèse de Condom. — Élève d'artillerie en 1765, lieutenant en second et lieutenant en premier en 1767, capitaine par commission en 1779, capitaine en second en 1780, *idem* de sapeurs en 1785, capitaine de bombardiers en 1786, de canonniers en 1787, capitaine en premier en



nommé en 1791 (1); Joux (Théodore-Philibert-Arnould, capitaine commandant au régiment d'artillerie de la Fère, nommé le 10 septembre 1786 (2); Chaix (Étienne), ancien officier, nommé le 11 octobre 1814 (3); de Courte de Taly (Ambroise de la Bougatelière), capitaine au régiment d'An-

résidence en 1789, chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1791 ; admis au traitement de réforme le 7 novembre 1800, réintégré dans son emploi de capitaine en résidence fixe par Mgr duc d'Angoulême, à Bordeaux, le 20 mars 1814. — Gratifications : 300 livres en 1782, 300 livres même année, 300 livres en 1785. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 192.)

(1) Né le 16 février 1750, à Angers.—Noble.— A été page de la grande Écurie du roi, neveu de M. Bouju, major de l'École militaire (*a*). — Aspirant d'artillerie appointé en 1768, lieutenant en second en 1769, en premier en 1779, capitaine par commission en 1782, capitaine en second en 1785, chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1791 ; retiré le 1er juin 1791, avec une pension de 1,000 livres. — Gratifications : 800 livres en 1779, 200 livres en 1780. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 307.)

(2) Fils de messire Claude-Philibert-Arnoux de Roufand, et de dame Anne-Valérienne Niepce, son épouse ; né à Louhans le 17 octobre 1740. Capitaine commandant au régiment d'artillerie de la Fère ; retraité en 1789, avec une pension de 666 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 15,378.) — Il y a au registre des pensions et à celui de l'ordre, une erreur, qui nous empêchait de retrouver les services de cet officier. Ce n'est pas dans la Fère-artillerie qu'il a servi, mais dans la Fère-infanterie. — Darnoux de Joux (Théodore-Philibert), né le 17 octobre 1740. Enseigne en 1759, lieutenant en 1760, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1767. — 1767, sert bien, se conduit de même, est instruit. (*Registre de la Fère-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 38.) — Né à Louhans en Bourgogne. Capitaine en second en 1776, capitaine-commandant en 1785. Retraité le 14 mars 1789 avec une pension de 666 livres. — 1778, a bien servi, a fait au moins cinq cents recrues. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — L'orthographe du nom est d'Arnoux de Joux.

(3) Ancien lieutenant. — Entré dans la gendarmerie en 1772, y a servi jusqu'en 1776. Émigré en 1791, a repris du service dans la gendarmerie, et a fait la campagne de 1792 dans ce corps, comme fourrier. Passé au régiment de Rohan en 1795, et y est resté jusqu'en 1802. A été blessé plusieurs fois et est devenu sourd.— A vingt-quatre ans de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, t. I, 10e tableau, nº 85.) — Né à Aubière (Puy-de-Dôme), le 26 mars 1750. Chef d'escadron. Pension de 300 livres sur l'ordre, le 20 août 1825. Décédé à Montferrand, près Clermont (Puy-de-Dôme), le 5 décembre 1826. (*Registres des pensions sur l'ordre, de* 1814 *à* 1830, t. I, fol. 80 *verso*, nº 322.)

(*a*) Voir plus haut, p. 394.



jou-infanterie, nommé le 21 mars 1784 (1); de la Broise (Jean-Baptiste), capitaine au régiment de MONSIEUR, nommé le 21 avril 1777 (2); La Broise de Raiseux (Claude-Jean-René), capitaine au régiment de Béarn, nommé le 27 novembre 1791 (3); Daboville (Julien), commissaire provincial d'artillerie, chevalier de Saint-Louis en 1720 (4); Daboville (François-Marie), capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-

(1) Lieutenant en 1757, sous-aide-major en 1765, capitaine en 1775. — 1766, 200 livres de gratification. (*Registre d'Anjou, de* 1776 *à* 1788.) — A abandonné en 1791. (*Registre de* 1788 *à* 1793.)

(2) Né à Chopillevré, le 29 septembre 1735. Lieutenant en 1747, réformé en 1749, replacé enseigne en 1756, lieutenant même année, capitaine en 1759; retiré le 29 avril 1777, avec 1,000 livres d'appointements et la croix de Saint-Louis. — Gratifications : 400 livres en 1769, et 400 livres en 1771. (*Registre du régiment de* MONSIEUR, *de* 1776 *à* 1788.) — De la Broise (Jacques-Baptiste), né le 29 septembre 1735, à la Chapelle-Urrée, élection de Mortain, diocèse d'Avranches; fils de messire Jean-Alexandre de la Broise, écuyer, seigneur du Boulvert et de la Chapelle, et de dame Françoise-Jeanne Cochard, son épouse (*a*). (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, nº 6,491.)

(3) Né le 25 juillet 1753, à Laval. — Sous-lieutenant en 1770, lieutenant en second en 1776, premier lieutenant en 1780, capitaine en second en 1784. — 1776, bon sujet. — Gratifications : 200 livres en 1783, et 300 livres comme supplément même année. A abandonné le 15 janvier 1792. (*Registre de Béarn* (15), *de* 1788 *à* 1793, fol. 63.) — L'orthographe du nom est de la Broise.

(4) Né le ...... — Officier pointeur en 1703, commissaire extraordinaire d'artillerie en 1706, commissaire ordinaire en 1709, commissaire provin-

(*a*) En 1759, il fut envoyé avec cinquante hommes à Munster, que l'ennemi bombardait lorsqu'il y entra. Il y resta bloqué pendant quatre mois. Chargé de défendre la redoute de Saint-Maurice, construite assez loin de la place, il soutint une attaque des plus vives de la part de l'ennemi, qui l'assaillit à deux reprises, et qu'il força de se retirer, après lui avoir fait éprouver une perte très-forte. Ce fait honorable est attesté par des certificats de M. le comte de Goyon, lieutenant général, et de M. de Boisclaireau, maréchal de camp, sous les ordres desquels M. de la Broise servait à Munster. M. de Goyon ajoute qu'il sollicita pour cet officier les grâces que méritait cette action, et que sa jeunesse lui a paru être la seule raison qui ait pu apporter du retard au succès de cette démarche. M. de Boisclaireau, en envoyant à M. de la Broise son attestation, dit, dans une lettre jointe à la pièce officielle : « Nous aurions encore fait de meilleure besogne, si tous les officiers de la garnison avaient été trempés d'une volonté pareille à la vôtre. » (*Pièces communiquées.*) — M. de la Broise était à Rosbach, et il se distingua. Il fit les campagnes d'Allemagne et de Corse. Étant à Brest, il sauva un bâtiment français, qui allait être pris par les Anglais. Sans attendre aucun ordre, il fit mettre la garnison sur pied, et tirer le canon au milieu de la nuit. Le vaisseau anglais fut démâté et le bâtiment français put rentrer dans le port. M. de la Broise fut d'abord réprimandé pour avoir agi en dehors de la hiérarchie militaire, puis félicité, et mis à l'ordre du jour. (*Archives de l'Infanterie.*) — La croix de Saint-Louis avait été demandée pour M. de la Broise, par le comte de Grave, son colonel, à la fin de la guerre de Sept-Ans. (*Certificat de M. de Grave, du* 4 *octobre* 1775.)



Louis en 1763 (1); Douville, lieutenant aux dragons de Vibraye, nommé dans la période de 1734 à 1742 (2).

Saint-Léger (Pierre-François de la Brouasse), capitaine au régiment de Vaubecourt, nommé le 29 avril 1762 (3); de

cial en 1715, lieutenant d'artillerie en 1731 (a), brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, inspecteur général en 1759. — Vingt campagnes, trente-quatre siéges, une bataille (Lawfeld), et trois blessures. — En 1759, pension de 600 livres sur l'ordre de Saint-Louis, portée ensuite à 1,500 livres. — Retiré en 1765, avec sa pension de 1,500 livres sur l'ordre, et 10,000 livres d'appointements sur les fonds de l'artillerie, dont 4,000 livres reversibles après sa mort à madame Daboville, et 400 livres à chacun de ses trois neveux, capitaines dans le corps royal. — Mort en avril 1775. (*Registre, officiers généraux et supérieurs d'artillerie, de* 1700 *à* 1757, fol. 2.) — L'orthographe du nom est d'Aboville. — On nous a signalé un autre d'Aboville (Bernardin), mort commissaire provincial d'artillerie à Brest, en 1729, qualifié chevalier de Saint-Louis dans son acte de décès et dans l'acte de naissance de son fils; mais nous n'avons pu le retrouver. Les registres de cette époque manquent.

(1) Porté t. I, p. 580, avec ses services jusqu'en 1777. — Lieutenant-colonel en 1778. (*Registres, officiers supérieurs avant* 1789, t. II, fol. 275.) Colonel en 1780. (*Même registre,* fol. 211.) — Brigadier en 1781, colonel du régiment d'artillerie de Metz en 1782, maréchal de camp en 1788, inspecteur en 1791, lieutenant général en 1792, premier inspecteur général en l'an VIII. — Pension de 500 livres sur l'ordre de Saint-Louis en 1785; retraité le 7 frimaire an XI, avec une pension de 6,000 livres. — Neuf campagnes, deux de la révolution, quatorze siéges, cinq batailles ou affaires, une expédition. (*Même registre*, fol. 107.)

(2) Chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la compagnie du Verger. (*Registre, contrôle, cavalerie et dragons, de* 1734 *à* 1748, fol. 196 *verso.*) — Douville : est de Gouville, près Valognes. Aide de camp de M. Dalbergotty, lieutenant général, en 1706 ; lieutenant dans ce régiment même année ; gentilhomme valeureux, qui n'a que de bonnes qualités ; capitaine en 1742 ; le roi lui a donné la compagnie vacante par la mort de M. de la Heuze. — Mort en 1744. (*Registre des capitaines de cavalerie, de* 1731 *à* 1765 *verso, dragons de Vibraye.*) — Jean d'Aboville, sieur de Douville, tué dans la tranchée au siége de Fribourg, en 1744. (*Archives de la famille.*)

(3) Pierre-François de la Broise, fils de Pierre, écuyer, sieur du Ménil-Ozenne, et de noble dame Marie-Gillette Grimod, son épouse ; né au Ménil-Ozenne, élection de Mortain, diocèse d'Avranches, le 9 mai 1724. (*Acte de naissance.*) — De la Broise, sieur de Saint-Léger, capitaine au régiment d'Aunis. Pension de retraite de 400 livres en 1765. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 14,595.) — Saint-

(a) Ce que l'on appelait alors lieutenant général d'artillerie, dénomination particulière au corps, et qu'il ne faut pas confondre avec le grade de lieutenant général des armées du roi.



Castelbajac de Monplaisir (Jean-Guillaume), garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, nommé le 10 juillet 1785 (1); de Castelbajac de Pomarède (Louis), garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, nommé le 5 mai 1772 (2); de Castelbajac (Paul), major du régiment Royal-Cantabres, nommé le 13 février 1762 (3); de Castelbajac (Paul-Guillaume), sous-brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Beau-

Léger (Pierre-François de la Brouasse), né le 9 mai 1721, est de Meny-Lozanne, en Normandie. Lieutenant en second en 1744, lieutenant même année, capitaine en 1747, en second à la réforme (à la paix en 1749), replacé à une compagnie en 1756, chevalier de Saint-Louis en 1762; retraité le 15 août 1763, avec une pension de 400 livres. (*Registre du régiment d'Aunis, ci-devant Vaubecourt, de* 1763 *à* 1776, fol. 50.) — L'acte de naissance rétablit l'orthographe du nom patronymique, défiguré dans les registres du temps.

(1) Guillaume, fils de noble François de Castelbajac, seigneur de Pomaret, et de dame Marie Dupouy; né le 5 janvier 1757, à Beaumont-les-Lomagnes, diocèse de Montauban. (*Acte de naissance.*) — Pension de retraite de 580 livres, le 29 septembre 1785, comme ancien garde du corps, compagnie de Villeroy. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 5,672.)

(2) Né aux Catalens, diocèse de Montauban, le 20 octobre 1727; fils de noble François de Castelbajac, seigneur du Poumaret, et de dame Marguerite Lacaze, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Pensions : 1° 100 livres en 1773; 2° 100 livres en 1774, comme garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, et en considération de ses services. — Retiré aux Invalides, comme capitaine, en 1774. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,528.)

(3) Né le 19 août 1718, à Casteljaloux, diocèse de Tarbes; fils de noble Jacques de Castelbajac, et de dame Catherine d'Armagnac d'Oléac, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Pension de réforme de 800 livres en 1762, lors de la suppression de son régiment. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,428.) — Castelbajac (Paul), mousquetaire, première compagnie, de 1740 à 1755; capitaine en second en 1757, en pied en 1759, major le 16 février 1762. (*État du régiment Royal-Cantabres,* 1763; *cartons des régiments, archives de la guerre.*) — Dans un autre état, en 1757, on trouve : entré au service du roi, dans la seconde compagnie des mousquetaires, le 14 novembre 1735; a quitté en avril 1746; rentré le 8 juillet 1757; capitaine en second dans Royal-Cantabres, major le 16 février 1761. (*Même carton.*) Il fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Thingen (d'Ettingen). Cet officier a parfaitement servi; son zèle lui a fait faire la campagne dernière, quoique sa santé fût en mauvais état. Il se retire à Tarbes, content de la retraite de 800 livres que le roi lui donne par son ordonnance. (*État de licenciement en* 1763, *même carton.*) Porté t. I, p. 548.



vau, nommé le 31 mars 1770 (1); Cadolle, capitaine au régiment de Lyonne, nommé avant 1720 (2); Cadolle, capitaine au régiment de Traisnel, nommé dans la période de 1734 à 1746 (3); de Monconseil, colonel du régiment de son nom, chevalier de Saint-Louis avant 1746 (4); de Cadolle

(1) Né le 30 janvier 1725, à Beaumont-de-Lomagne, généralité d'Auch; fils de noble François de Castelbajac, seigneur de Poumaret, et de dame Marguerite de la Case, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Pensions : 1° 200 livres en 1770, et 200 livres en 1772, en considération de ses services; 2° 800 livres, comme retraite de brigadier, en 1774. — En lui annonçant le règlement de cette pension de retraite, M. Dauger (le baron Dauger, aide-major), lui écrivait : « Il me reste, Monsieur, à vous témoigner tous mes regrets sur la perte que fait la compagnie d'un officier tel que vous, dont le zèle et les talents intéressaient autant le service du roi par l'exemple qu'ils donnaient que par le bien réel qu'il en retirait, et sur celle que je fais en particulier d'une personne dont l'amitié m'est précieuse. Je vous prie, Monsieur, de me la continuer et de ne jamais douter de toute celle que je conserverai pour vous, dont je me trouverai toujours heureux de pouvoir vous donner des preuves. » (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,485.)

(2) Porté t. I, p. 261, comme chevalier de Saint-Louis en 1709. — Est né à Lunel; a commencé à servir en 1686 dans les cadets; sous-lieutenant au régiment de Bourgogne en 1689, lieutenant en 1691, passé au régiment de Maulevrier en 1692, capitaine en 1694, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, a reçu des blessures; n'a pas discontinué. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie de* 1689 *à* 1720, fol. 374, *régiment de Lyonne, ci-devant Maulevrier.*) — Major. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 213, *le régiment devenu Montconseil.*) — Pension de 400 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 223.) — Lieutenant-colonel en 1731, à présent commandant à Bozzolo. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 334.) — Jean-Louis de Cadolle, lieutenant pour le roi à Sarrelouis en 1737, avait eu une pension de 400 livres sur le trésor en 1711 (*a*). (*Note de la famille.*)

(3) Enseigne en 1725, lieutenant en 1728, capitaine en 1732, est fils du lieutenant-colonel de ce régiment. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 336, *régiment de Montconseil.*) — Retiré en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 283, *le régiment devenu Traisnel.*) — Charles-François, chevalier de Saint-Louis en 1744. (*Note de la famille.*) — Cet officier n'est pas porté chevalier de Saint-Louis sur le registre de son régiment, mais sa qualité est établie au *registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757, où il figure comme parrain, en 1751, de son frère Etienne de Cadolle.

(4) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 283, *régiment de*

(*a*) M. de Canault, porté t. I, p. 49, se nommait François de Cadolle, seigneur de Canault, ainsi qu'il résulte d'actes authentiques, qui nous ont été communiqués, et du dictionnaire de la Chesnay des Bois, où la qualité de chevalier de Saint-Louis lui est donnée. Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois combien il nous était difficile de nous reconnaître dans ce dédale de noms de seigneuries non accompagnés du nom patronymique.



Étienne), capitaine au régiment de Traisnel, chevalier de Saint-Louis en 1751 (1); le chevalier de Cadolle (Étienne-François), capitaine au régiment de Durfort, nommé le 23 août 1758 (2); le comte de Cadolle (Bernard-Jacques-Paulin), ancien officier, nommé le 23 mai 1825.

Le chevalier de Chantereau (Louis-Marie), ancien officier, nommé le 7 novembre 1814 (3); Beaunier (Laurent), capitaine trésorier du 16e chasseurs à cheval, nommé en 1819 (4);

Traisnel, ci-devant de Montconseil.) — Mort maréchal de camp. Voir plus haut, p. 571, l'acte de naissance du baron de Baye (Alexandre-Estienne-Hypolite).

(1) Lieutenant en second en 1734, lieutenant même année, capitaine en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 285 *verso.*) — Capitaine de grenadiers en 1758, rang de lieutenant-colonel le 19 mai 1761, mort en 1761. (*Registres de* 1748 *à* 1765, t. II, fol. 61.) — Inscrit à la date du 4 novembre 1751, mais reçu par son frère, ci-devant capitaine au régiment de Traisnel, le 24 octobre. (*Registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757.)

(2) Lieutenant en second en 1743, de grenadiers en 1744, enseigne et lieutenant même année, capitaine en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 284.) — Étienne-François, né le 5 octobre 1727, est de Lunel. — Capitaine en second à la réforme (à la paix en 1749), replacé en 1752, mort en 1761. (*Registre de* 1748 *à* 1765, le régiment devenu Durfort, t. II, p. 61 *verso.*)

(3) Né à Fontenay (Vendée) le 14 juillet 1771, fils de messire Louis-Henri Chantreau, chevalier, seigneur de la Jouberderie, et de dame Marguerite-Renée-Gabrielle Bullion (*Acte de naissance*). Sous-lieutenant au régiment d'Haynault en 1788, lieutenant et adjudant-major en 1791, a délaissé en 1792. Chef de rassemblement en 1793 dans la Vendée sous les ordres de Lescure; chef du département d'Ille-et-Vilaine en 1794, chef du conseil royal et supérieur de toute la Bretagne en 1795, chef de division en Vendée en 1796 : a fait les campagnes depuis 1793 jusqu'à la soumission en 1797; capitaine d'une des compagnies de gardes d'honneur de Mgr duc d'Angoulême en 1814, inspecteur d'arrondissement des gardes nationales en 1815, commandant des gardes nationales de l'arrondissement de Fontenay en 1816.—Nommé colonel en 1795, par MONSIEUR, comte d'Artois.—Blessé gravement au bois au Thèvre, et légèrement à Angers en 1793; a eu quatre chevaux tués sous lui ou morts de leurs blessures à Châtillon, Martigny, Ernée, et Pontorson. Blessé près de Moncontour : blessure devenue grave par défaut de soins. — Colonel d'infanterie le 23 octobre 1816, pour prendre rang du 1er janvier 1800. (*Dossier de M. le chevalier Chantereau de la Jouberderie.*) — Maréchal de camp honoraire le 27 décembre 1827. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, archives de la guerre.*)

(4) Porté plus haut, p. 250. — Né le 2 juin 1775 à Happonvilliers (Eure-et-Loir). — Fils de Servais Beaunier et de Charlotte Deschêne. — Soldat en 1792,



Castelbayart, capitaine au régiment d'Eu, nommé dans la période de 1734 à 1748 (1); le marquis de Castelbajac (Nicolas-Charles), chef d'escadron au 11e chasseurs, nommé le 16 janvier 1815 (2); le comte de Castelbajac (Arnaud-Rai-

au 7e bataillon de Seine-et-Oise, devenu 109e demi-brigade et ensuite 51e — Caporal, fourrier et sergent-major en 1793, sous-lieutenant quartier-maître trésorier en 1795, lieutenant en 1799, capitaine en 1802, incorporé en 1804 au 7e de ligne, passé au 14e chasseurs à cheval en 1812, licencié en 1816, capitaine-trésorier aux chasseurs de l'Orne en 1818, chef d'escadron au 2e chasseurs à cheval et admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1831, retraité le 1er juillet 1832, avec une pension de 1,920 francs. — Cinquante-neuf ans neuf mois dix-huit jours de services, y compris vingt campagnes. — Chevalier de la Légion d'honneur le 13 octobre 1814. — S'est particulièrement distingué et a rendu les plus grands services dans la place de Belfort assiégée en 1813 et 1814. — La place n'avait que pour vingt-huit jours de vivres. Grâce au zèle infatigable du capitaine Beaunier, elle a tenu cent treize jours, soit quatre-vingt-quatre jours de plus que l'approvisionnement ne semblait le permettre. (*Dossiers des pensions*, *n°* 54,486, *et Précis historique de la défense de Belfort en* 1814, *brochure in*-12 *de M. Beaunier, publiée au Mans en* 1830.)

(1) Castelbayart. — Capitaine aide major, rang du 3 décembre 1724, qu'il a été replacé ici, — est de Mannessin. — Sous-lieutenant dans le régiment de Menou en 1706, lieutenant en 1709, capitaine en 1712. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie, de* 1724 *à* 1731, *régiment du Maine*, fol. 101.) — Castelbayard, pourvu d'une compagnie en 1734, pourvu de la compagnie de grenadiers le 13 juin 1745, chevalier de Saint-Louis, mort en 1745 (*a*). (*Registre,* 1734 *à* 1748, *le régiment devenu d'Eu*, fol. 113 *verso*.) — Le marquis de Castelbajac (Bernard). Il venait d'obtenir la permission de lever un régiment de son nom, quand il fut tué à la tranchée d'Ostende, le 18 août 1745; il avait été blessé à Dettingen, Parme, et Guastalla, et défendit à Fontenoy la première redoute du bois de Barry, à la tête des grenadiers de son régiment. Dans son contrat de mariage avec Anne-Nicole des Lyons d'Espaux, fille d'un mestre de camp de dragons, il est qualifié de très-haut et très-puissant seigneur, marquis de Castelbajac et de Fontrailles, premier baron des États de Bigorre. (*Archives de la famille*.) — L'orthographe du nom de Castelbajac a beaucoup varié, et la Chesnaye des Bois a constaté ces variations.

(2) Il y a erreur dans les prénoms, et la date de la nomination n'est qu'une confirmation, car voici les services. — Le marquis de Castelbajac (Barthélemy-Dominique-Jacques-Armand), né le 12 juin 1787 à Ricaud, département des Hautes-Pyrénées, fils de messire Jean-Baptiste Gaston, marquis de Castelbajac, et de dame Louise-Anne de Cazalès. Élève à l'école de Fontainebleau en 1806, sous-lieutenant

(*a*) Le sieur de Castelbayard, capitaine dans le régiment d'Eu, est dangereusement blessé la nuit du 16 au 17 août, devant Ostende. (*Gazette de France du* 28 *août* 1745.)



mond), ancien officier, nommé le 17 janvier 1815 (1);

le 25 février 1807, au 5e hussards le 11 avril, même année, lieutenant au 8e hussards en 1809, passé au corps d'état-major même année, capitaine au 127e de ligne en 1811, passé dans l'état-major général même année, chef d'escadron au 16e chasseurs à cheval en 1813, au 11e même arme le 1er août 1814, major au même corps le 22 mars 1815, colonel des chasseurs d'Angoulême le 4 juillet suivant, confirmé par ordonnance du roi (le régiment devenu chasseurs des Pyrénées), le 20 décembre 1815, colonel des dragons de la garde royale le 6 juin 1821, maréchal de camp le 28 octobre 1826. — Campagnes : 1807 et 1808 en Pologne; 1808 et 1809 en Espagne et en Allemagne; 1812 en Russie; 1813 en Allemagne; 1814 en France; 1815 à l'armée royale du Midi. — Blessures : coup de feu à la jambe droite en Espagne en 1809; coup de sabre au bras gauche à Wagram; coup de sabre à la cuisse droite à Ostrowno (Russie) en 1812; coup de feu à l'aine du côté droit à la Moskowa même année; blessé et pris près de Brienne en 1814; blessé grièvement de trois coups de baïonnette au cou, à la hanche droite et à la poitrine, aux Vans (Ardèche), le 28 mars 1815. — A rejoint Mgr duc d'Angoulême à Nîmes en 1815; a été destitué par décret de Napoléon le 28 avril 1815, étant détenu à Mende (Lozère). — A fait la campagne de 1823 en Espagne. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1808, officier en 1813, commandeur en 1820, chevalier de Saint-Louis le 5 novembre 1814. (*Registres des dragons de la garde royale*, 1er vol., fol. 96.) — Gentilhomme honoraire de la chambre du roi. — Lieutenant général en 1840, grand officier de la Légion d'honneur, sénateur, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, chevalier grand-croix de saint-Alexandre de Newski de Russie et de Saint-Ferdinand d'Espagne (*a*).— Porté plus haut, p. 194.

(1) Porté plus haut (Voir page 188). — Page de Monsieur en 1786, premier page en 1788, sous-lieutenant aux carabiniers de Monsieur en 1789, émigré en 1791. A fait la campagne en 1792 à l'armée des Princes et celles de 1793 à 1795,

(*a*) Le marquis de Castelbajac a épousé en premières noces Caroline de Mac-Mahon, morte sans enfants en 1816, et, en secondes noces, Sophie de la Rochefoucauld, fille de François, duc de la Rochefoucauld, pair de France, et de Françoise de Tott.

La famille de Castelbajac, originaire de la province de Bigorre, remonte, par la tradition, aux premiers souverains de ce pays, devenus rois de Navarre. — Bernard de Castelbajac, baron de Bigorre, était à la croisade de 1190 sous Philippe-Auguste; en 1191, devant Joppé, aujourd'hui Jaffa, il retira sa bannière des mains d'un marchand de Pise, auquel il l'avait engagée pour quarante marcs d'argent. Son nom et ses armes figurent au musée de Versailles, salle des croisades. — Un autre Bernard de Castelbajac, sénéchal et gouverneur du Périgord, fut en 1400 l'un des treize chevaliers de l'ordre de la Dame Blanche à l'écu verd, créé par le maréchal de Boucicaut pour ses plus vaillants compagnons. — Un Castelbajac, étant allé en 1462 au secours du roi d'Aragon, fut tué avec le vicomte de Lavedan devant Villefranche, en Catalogne, et le roi fut si irrité de leur mort, qu'il livra la ville au pillage. — Un Castelbajac mourut en 1513, devant Tudela en Espagne. — Un Castelbajac, capitaine de trente hommes d'armes et de soixante archers d'ordonnance, mourut en 1510 à Peschiera, en Italie, dont il était gouverneur. — Un Castelbajac fut gentilhomme ordinaire de la chambre d'Henri III, et chevalier de l'ordre du Roi (Ordre de Saint-Michel). — Enfin un Castelbajac (on disait alors Castelbayart) leva, en 1620, le régiment de son nom (devenu Aunis en 1762), et le commanda au siége de la Rochelle. (*Archives de la famille.*)



Montmort, lieutenant-colonel du régiment Royal-cavalerie (1); Bressolles, major du régiment Royal-dragons (2); Sainte-Marie; capitaine au régiment Royal-dragons (3); Ducheron (Preaume ou Pseaume, peu lisible), gendarme de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis le 5 juin 1761 (4); Barthouil

dans la cavalerie de Béon, à l'armée du Brabant.—Blessé d'un coup de feu au bras droit en 1794. — Est âgé de quarante-trois ans. — A quatorze ans de services, y compris quatre campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 15[e] *tableau*, nº 7.) — Comte de Barbazan en Bigorre, mort en 1854, veuf d'Éléonore de Cabarrus, nièce du comte de Cabarrus, ministre des finances en Espagne.

(1) Chevalier de Saint-Louis, retiré en 1719. (*Registre, rang des capitaines d'infanterie et de cavalerie*, 1718 *à* 1724, fol. 382, *régiment Royal-cavalerie.*)

(2) Capitaine le 18 décembre 1695, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, contrôle de la cavalerie*, 1706 *à* 1715, fol. 245, *régiment Royal-dragons.*)

(3) Capitaine le 26 novembre 1690, chevalier de Saint-Louis. (*Mêmes registres et régiment*, fol. 244 *verso.*)

(4) Psalmet du Cheyrou. — Samuel Cheyrou, fils légitime de Jean, et de Marie Maliot né à Aixe, paroisse de Tarn, diocèse de Limoges, le 9 novembre 1715; il est ajouté à l'extrait de baptême délivré en 1779 : « Je soussigné, curé d'Aixe, certifie que le susdit curé Orcel (celui qui avait baptisé en 1715), avait mal écrit le nom de baptême en mettant Samuel, au lieu de Psalmet, qui est un des saints du Limosin. Il avait aussi erré en ne donnant, selon son abus ordinaire, aucune qualité aux parents du baptisé. Nous les reconnaissons d'ailleurs ici sous les noms de du Cheyrou, et non simplement sous celui de Cheyrou. C'est au reste le véritable acte de baptême de messire Psalmet du Cheyrou, actuellement écuyer, et brigadier des gendarmes de la garde du roi. Signé Brousse. » (*Copie de l'acte de naissance.*) — Pension de 200 livres en 1748, comme gendarme de la garde, en considération des services du feu sieur de Maudac, son oncle, retiré brigadier de la compagnie. — Pension de 6,000 livres en 1787, comme aide major réformé, lors de la suppression de la compagnie. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 14,898.) — Entré au service en 1735. — Cinquante-deux ans de services (*Registre des gendarmes de la garde, état de* 1787). — Porte-étendard. (*État militaire de* 1768, p. 158). — Sous-brigadier. (*État militaire de* 1770, p. 156.) — Brigadier. (*État militaire de* 1776, p. 155.) — Fourrier-major (*État militaire de* 1782, p. 156.) — Porte-étendard, rang de mestre de camp (*a*). (*État militaire de* 1783, p. 122.) — Maréchal des logis, rang de mestre de camp. (*État militaire de* 1785, p. 124.) — Aide major. (*État militaire de* 1786, p. 124.)

(*a*) Avant 1775, les porte-étendards, au nombre de deux, étaient de simples gendarmes. Par l'ordonnance du 15 décembre 1775, il n'y eut plus qu'un seul porte-étendard, ayant rang de maréchal des logis.

Jean), inspecteur commandant du Louvre, nommé en 1777 (1).

Bartouilh de Taillac de Bonas (François), ancien officier, nommé le 27 novembre 1814 (2); Bartouilh de Couloumé (André-Jean-Baptiste-Pierre-Denis-Alphonse), capitaine d'infanterie, nommé le 17 juin 1815 (3); Lemire du Tannay (Marie-Jacques), commissaire des guerres, nommé le 13 fé-

(1) Né le 20 mars 1734, est de Bordeaux. Lieutenant en second en 1756, lieutenant en 1757, pour prendre rang de 1756; rang de capitaine en 1771. — En 1765, gratification annuelle de 200 livres. — En 1768, pension de 300 livres en supprimant sa gratification annuelle. — En 1771, il quitte sa lieutenance et est nommé inspecteur et commandant du Louvre en survivance. — 1763, joli sujet. — 1764, très-bon. (*Registre du régiment d'Aquitaine, de* 1763 *à* 1776, fol. 57.) — L'orthographe du nom est Bartouilh.

(2) Bartouilh de Bonas (François), ancien lieutenant. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 dans la coalition de Guyenne, puis est passé en Angleterre; volontaire au régiment de Loweinstein en 1796; embarqué pour les îles du Vent; a continué de servir soit dans Loweinstein, soit dans les milices régulières, jusqu'en 1802, époque de son retour en France. — Est âgé de quarante-deux ans. — A dix-sept ans de services y compris huit campagnes, dont sept outre mer, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 19e tableau, nº 135.) — Bartouilh de Bonas, conseiller référendaire de première classe à la cour des comptes. (*Almanach royal de* 1830, p. 374) (*a*).

(3) Né à Toulon, le 18 février 1789; fils de noble Jean-Baptiste-Pierre Bartouilh de Couloumé, contrôleur de la marine au port de Toulon, et de dame Adélaïde Gandolphe, son épouse. (*Acte de naissance, dossiers des chevaliers de Saint-Louis*, nº 6,237.) — Enseigne au régiment Royal-Sicilien, à la solde de l'Angleterre, en 1808; lieutenant en 1810; rentré en France en 1814 (service non compté). A suivi le roi à Gand, corps des officiers sans troupe, en 1815; capitaine aide de camp du général des Cars en 1816, capitaine d'état-major en 1818, chef de bataillon en 1843; retraité en 1847, avec une pension de 1,890 fr. — A fait la campagne d'Espagne en 1823. — Mort le 17 février 1849. — Pension de 300 fr. à sa veuve, née Fossy (Marie-Alexandrine-Élisabeth). (*Dossiers des pensions*, nº 78,365.) — Reçu par Mgr le duc de Berry, le 29 juin 1815. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, p. 178, aux chevaliers nommés à Gand.

(*a*) Le nom de famille est Bartouilh de Taillac. C'est sous ce nom que le père de M. Bartouilh de Taillac de Bonas fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Bordeaux, mais à l'armée de Condé, dans l'escadron des gentilshommes de Guyenne, et pendant l'émigration, le chevalier de Saint-Louis de 1814, fut connu sous le nom de terre de Bartouilh de Bonas. (*Note de la famille.*)



vrier 1791 (1); Le Tourneur (Antoine-Pierre), major des gardes du corps de Mgr comte d'Artois, nommé le 24 juin 1780 (2); de Baylle (Jean-Guillaume), garde du corps du roi, compagnie de Gramont, nommé le 15 février 1815 (3).

Le chevalier de Baylle (Gilbert-Etienne-Marie), nommé en 1795 (4); le Maignan, nommé en 1799 (5).

(1) Beau-père de M. Bartouilh de Taillac de Bonas, ci-dessus cité. — Nommé en vertu de la loi du 1er janvier 1791, qui exigeait vingt-quatre ans de services au moins.

(2) Né à Paris, le 30 juillet 1746; fils de messire Jean-Baptiste le Tourneur, conseiller du roi en ses conseils, intendant du commerce, conseiller au parlement, commissaire et doyen de Messieurs de la seconde chambre des requêtes du palais, et de dame Jeanne-Marie-Antoinette Dalègre, son épouse. (*Acte de naissance.*) — Mousquetaire, deuxième compagnie, du 30 décembre 1761 au 26 décembre 1768; maréchal général des logis des camps et armées du roi le 12 novembre 1768; commission de capitaine de cavalerie le 26 décembre même année; major des gardes du corps de Mgr comte d'Artois, en 1775, avec rang de mestre de camp. S'est démis de sa charge de maréchal général des logis en 1778, en faveur de M. de Bacot, mousquetaire de la première compagnie. (*Dossiers des généraux.*)—Marquis le Tourneur. (*État militaire de* 1780, p. cl.) — Porté plus haut comme commandeur, p. 271, et comme grand'-croix, p. 280. — Maréchal de camp en émigration, le 26 novembre 1797, rang du 1er juillet 1791; lieutenant général honoraire le 22 juin 1814. (*Relevé manuscrit des officiers généraux, archives de la guerre.*) — Il fit les campagnes de l'émigration, et reprit en 1814 sa charge de major général des gardes du corps de MONSIEUR, comte d'Artois. Il mourut en 1824, âgé de soixante-dix-huit ans, six semaines avant Louis XVIII, et dit, en s'éteignant : « Allons, je vais faire les logements du roi. » — Profondément dévoué à la maison de Bourbon, il était de cette race qui avait pris pour devise : Dieu et le roi; et il s'était concilié l'estime, l'affection et le respect des gardes placés sous ses ordres.

(3) De Baylle (Jean-Guillaume), né le 3 mai 1769, à Sainte-Foy-la-Longue, canton de Saint-Macaire, arrondissement de la Réole (Gironde); fils légitime de sieur noble Jean de Baylle, et de dame Thérèse de Larrieux. (*Acte de naissance, cartons des chevaliers de Saint-Louis, dossier* n° 5,439, deuxième série.)

(4) Porté sans désignation de grade. (*Registre de l'émigration*, fol. 11.) — Garde du corps en France, cavalier noble à l'armée de Condé; nommé chevalier de Saint-Louis en août 1795, reçu le 25 août par Mgr le prince de Condé. (*Registre de Mgr le prince de Condé*, fol. 6.)

(5) Porté plus haut, sous le nom de le Magnan, p. 58. — Le Maignan de la Verrie (Louis-Alexandre), né le 22 février 1767. Sous-lieutenant au régiment de Penthièvre-infanterie en 1785; a abandonné en 1791. (*Registre du régiment de*



Le chevalier de la Bigotière (Jacques-Rose), capitaine en second aux dragons de la Garde royale, nommé le 22 mai 1816 (1); des Raviers (Jean-Baptiste), garde du corps du Roi,

Penthièvre-infanterie (58e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 101.) — Le Maignan (Louis-Alexandre), né à Thouars, le 26 février 1767. A quatorze ans quatre mois de services, y compris sept campagnes. Nommé par ordonnance du roi, du 2 octobre 1816, au grade honorifique de lieutenant-colonel, sans appointements ni pension, et pour retraite. (*Dossier de M. le Maignan, note de la commission des armées royales*, huitième tableau, n° 6, *archives de la guerre*.) (a)—Comte le Maignan. Émigré, rentré ensuite en Vendée ; chargé d'une mission de MONSIEUR, comte d'Artois, auprès du général Stofflet. (*Note de la famille.*) — En 1799, une vingtaine de brigands, commandés par un nommé Vergnaud, parcouraient les environs de Thouars, de Bressuire et de Châtillon, et persécutaient les réfugiés et les acquéreurs de biens nationaux. On appelait *réfugiés* les Vendéens qui, pendant la guerre, avaient quitté le pays, et étaient allés chercher un asile dans les contrées soumises aux Jacobins. Vergnaud, saisi par M. le Maignan, au milieu de sa troupe, fut conduit à Izernay, jugé par une commission militaire, et fusillé aux applaudissements des paysans, qui avaient eux-mêmes provoqué son supplice. En 1815, M. le Maignan fut chef d'état-major du quatrième corps de l'armée vendéenne, et se signala au combat du pont de Vérine, où il faisait partie des vingt officiers qui se placèrent à la tête de la colonne qui emporta le pont. (Voir l'*Histoire des guerres de la Vendée*, par M. de Bourniseaux.) — Son père, membre du conseil supérieur de la Vendée en 1793, blessé au siége de Granville, où il fut un des chefs qui, au moment de l'assaut, parcouraient les rangs et s'exposaient en téméraires pour ranimer le courage des soldats, fut tué à la bataille du Mans. Souffrant encore de sa blessure, il aurait pu se sauver ; il s'était traîné à la porte de la ville, sur la route de Laval ; un cavalier offrit de le prendre en croupe : « Fuyez, mon ami, lui cria-t-il ; je pourrais vous entraîner dans ma ruine, je ne crains pas la mort. » Des hussards se présentent peu de temps après ; M. le Maignan, armé d'un fusil à deux coups, les laisse venir à vingt pas, en tue deux, et reçoit de sang-froid le coup mortel. (*Histoire des guerres de la Vendée*, par M. de Bourniseaux, t. II, pp. 164, 165 et 207.) — Madame de la Rochejaquelein signale de même le courage et l'intrépidité de ce respectable officier.

(1) Né à Vernon (Eure), le 3 juin 1774. Lieutenant aide de camp à l'état-major de l'armée royale en 1796, capitaine en 1800, garde du corps de MONSIEUR en 1814, brigadier en 1815, capitaine en second aux dragons de la garde, à la formation, le 10 octobre 1815 ; breveté chef d'escadron du même jour, passé en non-activité le 29 octobre 1817. — Campagnes de 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801 et 1815, aux armées royales ; à ajouter dix ans de grâce accordés par

(a) Dans la teneur de cette note, on a omis les services de M. le Maignan, avant la révolution, et l'on ne lui a tenu compte que de ceux de l'émigration de la Vendée.



(compagnie Écossaise), nommé le 13 avril 1783 (1); Berthelot (Etienne), garde du corps du Roi, compagnie de Villeroy, nommé en 1762 (2); Malard (Jean-Claude), et le chevalier de Malard, mousquetaires deuxième compagnie, nommés le 14 janvier 1772 (3); le baron de Bohan (Jean-Claude Loubat), maréchal de camp, nommé le 16 mars 1816 (4); le chevalier de Bohan, capitaine au régiment de Boulonnais, nommé le 10 décembre 1749 (5); le chevalier Danglas (François-Prosper), capitaine au régiment de Languedoc, nommé le 19 février 1759 (6).

le roi aux anciens officiers; a accompagné le roi à Gand. — Chevalier de la Légion d'honneur le 10 janvier 1815. (*Dragons de la garde royale*, Ier vol., fol. 24.)

(1) Gentilhomme; garde du corps le 4 mars 1756, garde de la Manche en 1785. (*Registre, gardes du corps du roi, compagnie écossaise*, 1765, fol. 200.) D'après une note qui nous a été envoyée, son nom patronymique était Chevalier.

(2) Berthelot des Thuileries, cité comme parrain, t. II, p. 257.

(3) Ils furent reçus par le comte de Chaumont, maréchal de camp. (*Fiches de classement.*) — Malart. (*État militaire de* 1772, p. 169.)

(4) Loubat de Bohan (Jean-Claude), né à Bourg en Bresse, le 28 novembre 1755. Élève de l'École militaire en 1765, sous-lieutenant dans Royal-Pologne en 1772, capitaine à la suite en 1779, en pied en 1788, lieutenant-colonel au 9e cavalerie et colonel en 1792, général de brigade en 1793, suspendu de ses fonctions même année, admis au traitement de réforme, converti en une pension de retraite de 2,000 fr. en 1811. (*Dossiers des généraux.*) — Chevalier de Saint-Louis par exception, sa position d'officier général en retraite lui ayant enlevé ses droits.

(5) Bohan (Claude-Marie Loubat), né le 11 novembre 1714, est de Bourg en Bresse. Lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1735, aide-major en 1745, capitaine même année; a abandonné en 1751. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. II, p. 129 *verso, régiment de Boulonnais.*) — Père du baron de Bohan, porté ci-dessus, et du chevalier de 1784, porté t. II, p. 371.

(6) Il y a erreur dans l'inscription du nom, sur les registres de l'ordre et dans la mention que nous avons faite, t. I, p. 488, ainsi que le prouvent les services suivants. — Le chevalier de Duglas (François-Prosper), né en 1725, est de Montréal en Bugey. Lieutenant en second en 1743, lieutenant en 1744, capitaine en 1746, en second à la réforme (à la paix en 1749), replacé en 1750. — En 1768, gratification extraordinaire de 400 livres, retraité même année avec une pension de 500 livres. — 1763, sert bien. — 1764, plein de zèle. — 1767, fait bien son devoir, zélé et appliqué. (*Registre du régiment de Languedoc, de* 1763 *à* 1776



Douglas, colonel du régiment de Languedoc, nommé en 1740 (1); le baron de Castelhell (Charles-Lancelot Colbert), lieutenant-colonel du régiment Royal-Écossais (2); le chevalier Duglat (Joseph-Marie), capitaine dans Royal-Écossais, nommé le 12 septembre 1759 (3); Duglas (Charles-Joseph), capitaine au même régiment, nommé le 2 octobre 1760 (4); de Niger (Louis), capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Grenoble, nommé le 8 avril 1779 (5); Monval (Char-

fol. 21.) — Le sieur Douglas, capitaine du régiment de Languedoc, est blessé à l'affaire du Carillon, en Canada, le 8 juillet. (*Gazette de France* du 23 septembre 1758.) — La croix de Saint-Louis fut la récompense de cette blessure; il ne comptait que seize ans de services.

(1) Comte de Douglas. (*Registre de* 1734 *à* 1748.) — Comte de Duglas, sur le brevet que possède la famille. — Brigadier des armées du roi en 1743. — Mort à Douai, le 29 mars 1748, âgé de quarante-quatre ans. (*Gazette de France* du 13 avril 1748.) — L'orthographe du nom, qui a varié, est Douglas.

(2) Né à Castelhell en Écosse, en 1712. Lieutenant dans Piémont en 1733, capitaine en 1735, blessé à Prague en 1742, passé dans Royal-Écossais en 1744, breveté colonel en 1745, chevalier de Saint-Louis en 1747, lieutenant-colonel du régiment même année. (*État des officiers de Royal-Écossais en* 1754, *cartons de la guerre.*) — L'orthographe est Castelhill.

(3) Duglas (Joseph-Marie), né à Montréal, le 6 octobre 1722, a été cinq ans garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, a été blessé à la jambe à Dettingen, en 1744, a eu un cheval tué sous lui; entré comme lieutenant dans Royal-Écossais, le 1[er] août 1744, capitaine en second en 1747, a passé à la compagnie de son frère comme capitaine en pied, en 1751. (*État des officiers de Royal-Écossais en* 1754.)

(4) Né à Montréal, le 17 octobre 1720. Lieutenant dans Languedoc en 1739, capitaine en second dans Royal-Écossais en 1744, capitaine en pied en 1748. — A quitté sa compagnie, en faveur de son frère, en 1750. (*État des officiers de Royal-Écossais, cartons de la guerre.*) — Comte Douglas. — Il fit, avec son frère Charles-Joseph, la campagne d'Écosse de 1745, expédition de Charles-Édouard. (*Archives de la famille* (*a*).

(5) Né le 6 mars 1736, est de Paris. Surnuméraire en 1754, sous-lieutenant

(*a*) Le nom de Douglas est lié à celui des Stuarts. Cette maison est la quatrième de l'Écosse. Elle avait le privilége de donner la première voix dans les parlements, d'avoir l'avant-garde dans les batailles, et de porter la couronne devant les rois d'Écosse aux cavalcades solennelles. (*Gazette de France* du 28 octobre 1645.) — Georges Douglas, comte de Dunbarton, chevalier de l'ordre de Saint-André, conseiller d'État et premier gentilhomme de la chambre du roi de la Grande-Bretagne, lieutenant général des armées du roi, mourut, à Saint-Germain-en-Laye, le 21 mars 1692. (*Gazette de France* du 22 mars 1692.) — Il avait suivi Jacques II dans l'exil.



les-Antoine-Auguste), lieutenant colonel d'état-major, nommé le 16 mars 1816 (1); Duglas, capitaine au régiment du Roi (2).

De Tesan, capitaine aux dragons d'Armenonville (3); le vicomte de Thezan, capitaine au même régiment, devenu d'Aubigné (4); le vicomte de Thesan (Henri-François-Blaise-Étienne), mestre de camp de cavalerie, nommé le 21 avril 1777 (5); le chevalier de Thesan (Jean-François Béren-

en 1757, lieutenant en troisième en 1761, en second en 1762, en premier en 1765, capitaine par commission en 1768, en second en 1772, de sapeurs en 1777, de canonniers en 1778, lieutenant-colonel en 1791, chef de brigade provisoire en l'an II, confirmé en l'an III. — Deux campagnes, une expédition. — En 1782, gratification de 300 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 7.)

(1) Il fut reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Baron de Monval, chevalier de la Légion d'honneur en 1814, officier en 1820, chevalier de l'ordre militaire des Deux-Siciles en 1808, de l'ordre militaire d'Espagne en 1809, de Saint-Georges des Deux-Siciles en 1829. (*Note de la famille.*)

(2) Lieutenant en second en 1720, en pied en 1725, capitaine en 1734, de grenadiers en 1748, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 75 *verso, régiment du Roi.*) — François-Maurice-Hyacinthe-Louis, rang de colonel en 1755, commandant de bataillon en 1758, mort en 1760. (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 100, *régiment du Roi.*)

(3) Est de..... Était mousquetaire; capitaine en 1727, chevalier de Saint-Louis. A cédé sa compagnie à son frère en 1742. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 276, *dragons d'Armenonville*) (*a*). — L'orthographe du nom est de Thezan.

(4) Chevalier de Saint-Louis, le 24 décembre 1748. (*Registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757.) Est de..... Était mousquetaire depuis deux ans lorsqu'il a été fait enseigne au régiment de la Couronne en 1725, lieutenant en 1726. A abandonné en 1733. Est fils de M. le comte de Pujols, et frère du sieur de Thezan, qui, étant obligé de quitter le service pour des raisons de famille, a demandé l'agrément de remettre sa compagnie à son frère. Capitaine en 1742. Mort en 1751. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 277 *verso, dragons d'Armenonville.*)

(5) Porté t. II, p. 249. — Mousquetaire en 1758, capitaine dans Penthièvre-cavalerie en 1762, réformé en 1763, replacé en 1772, commission de mestre de

(*a*) On nous a signalé le vicomte de Pujols, mestre de camp de cavalerie, nommé chevalier de Saint-Louis en 1695. D'Aspect, t. II, p. 150, le porte effectivement à cette date sous le nom de M. de Pujols; mais, dans le registre des trois premières promotions, déposé aux archives de la guerre, on ne trouve que M. de Pujol, capitaine de carabiniers, nommé en 1694, et cité par nous, t. I, p. 132. Il en est de même de Pons de Thezan, titré comte de Thezan, d'après la note qui nous a été remise, et qui aurait été nommé chevalier de Saint-Louis avant 1715, selon d'Hozier.



ger), sous-lieutenant des gendarmes de Flandre, nommé le 24 juin 1780 (1); Thesan du Luc (Etienne-Charles), lieutenant, nommé le 23 mai 1825 (2); Thezan de Lescout (Jean-Baptiste-Joseph), garde du corps du Roi, compagnie de Gramont, nommé le 22 juillet 1814 (3); de Thézan (Jean-Baptiste-Marie Auguste), capitaine au 54e de ligne, nommé le 28 novembre 1828 (expédition de Morée) (4); de Genouillé (Barthélemy Cambourg), capitaine au régiment de Bourgogne-infanterie, nommé

camp à la suite de la cavalerie en 1774, en remettant sa compagnie. (*Registre de Penthièvre-cavalerie de* 1765 *à* 1776, fol. 24 *verso*.).

(1) Rang de capitaine dans le régiment de la Reine-cavalerie en 1772, capitaine en second en 1776, sous-lieutenant des gendarmes de Flandre avec brevet de lieutenant-colonel en 1778, lieutenant en second des gendarmes bourguignons, rang de mestre de camp en 1780, premier lieutenant des gendarmes de MONSIEUR en 1784, mestre de camp commandant le régiment de Vermandois en 1788. A abandonné en 1792. (*Registre du régiment de Vermandois de* 1788 *à* 1793, fol. 1.) — Entré au service en 1761, comme mousquetaire deuxième compagnie. — Émigré en 1792. (*Note de la famille*) (*a*).

(2) Né le 11 décembre 1770. Elève de l'école militaire, cadet gentilhomme en la compagnie de l'École militaire en 1786, rang de sous-lieutenant même année, sous-lieutenant dans Franche-Comté-cavalerie en 1788, réformé avec le régiment et incorporé dans les hussards de Bercheny même année, sous-lieutenant dans Vermandois-infanterie en 1789. A abandonné en 1792. (*Registre du regiment de Vermandois de* 1788 *à* 1793, fol. 119.) — Émigré. (*Note de la famille*.)

(3) Gentilhomme, âgé de dix-neuf ans, natif de Saint-Maurice-de-Justian, diocèse d'Auch. Garde du corps du roi le 14 novembre 1785, présenté par M. de Pouy, sous-lieutenant porte-étendard. (*Maison du roi, gardes du corps, première compagnie française, registre* 1758, fol. 81.)

(4) Né en 1795. Élève à l'école de Saint-Cyr en 1813, sous-lieutenant au 10e tirailleurs en 1814, incorporé lors de la restauration au 42e (105e de ligne même année), et mis en non-activité ; sous-lieutenant à la légion du Gers en 1816, lieutenant à la légion de la Haute-Marne en 1817 (ce régiment devenu 11e léger en 1820), lieutenant au 3e de la garde en 1817, rang de capitaine en 1822, capitaine au 54e de ligne en 1825, mis en non-activité en 1830, capitaine au 6e léger en 1839, chef de bataillon au 68e de ligne en 1840; retraité en 1843, avec une

(*a*) Nous n'avons pu retrouver Jean-Charles de Thezan, capitaine d'une compagnie d'invalides au fort de Saint-André-Villeneuve-lès-Avignon, en 1789, et Claude de Thezan, chevalier du Luc, officier au régiment de la Reine, plus tard colonel, lesquels, ajoute la note qui nous a été envoyée, auraient tous deux été également chevaliers de Saint-Louis.

le 16 septembre 1760 (1); Bonijol Dubrau (Jacques-Gabriel), ancien officier, nommé le 8 mars 1818 (2); Bouloc de Pontagnac (Pierre), capitaine au régiment de Rohan-infanterie, nommé le 5 mai 1758 (3); Bouloc de Cabanac (Roch), capitaine au régiment de Montrevel (ci-devant Rohan), nommé le 1er novembre 1759 (4); La Comme, capitaine au régiment

pension de 1,615 fr. — Trente ans trois mois un jour de services, plus quatre campagnes. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1841. — Blessé d'un coup de feu au coude droit devant Anvers, en 1814 (a). (*Dossiers des pensions*, n° 63,902.)

(1) Genouillé (Barthélemy-Cambourg), né le 15 mars 1726, est de la Grange-Cambourg, près Confolens, en Limosin. — Cadet en 1741, lieutenant en second de grenadiers en 1742, était volontaire; lieutenant en 1745, capitaine en 1746. A abandonné en 1762. (*Registres de 1748 à 1763*, t. I, fol. 257, *régiment de Bourgogne.*) — Fusillé dans la Vendée en 1793. (*Note de la famille.*)

(2) Reçu le 20 mars 1818, par Mgr le prince de Condé. (*Fiches de classement.*) — Bonyol du Brau, né le 9 août 1768. Sous-lieutenant en 1788, lieutenant en 1792, démissionnaire même année. (*Registre de Bourgogne-infanterie* (59e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 119.) — Émigré. A complété ses services en émigration.

(3) Bouloc (Pierre de Pantagniac), né le 1er juillet 1725, est de la Grauset, en Languedoc. — Gentilhomme des environs de Toulouse. — Cadet en 1741, enseigne en 1742, lieutenant même année, capitaine en 1745; retiré en 1762. (*Registres, rang des capitaines, de* 1748 *à* 1763, t. 1, fol. 203 *verso, régiment de Rohan.*)

(4) Né le 17 juin 1731, est de Cabanac, en Languedoc. Lieutenant en 1748, réformé en 1749 (à la paix), replacé en 1752 comme lieutenant en second de grenadiers, lieutenant même année, aide-major en 1754, rang de capitaine en 1757, pourvu d'une compagnie en 1758, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1765. — Blessé à Berghen d'un coup de canon, qui lui a fracassé le pied. — 1763, bon sujet. — 1771, bon officier, intelligent et ferme. — 1772, propre à une majorité. (*Registre du régiment de Berry* (*ci-devant Montrevel*) *de* 1763 *à* 1776, fol. 23.) — Capitaine commandant la compagnie auxiliaire en 1776, capitaine commandant d'une compagnie en 1779. — En 1764, conversion en appointements de la pension de 400 livres qu'il avait obtenue pour sa

(*a*) La lacune qui existe dans les registres de l'ordre, de 1695 à 1746, ne nous a pas permis de retrouver la promotion, comme chevalier de Saint-Louis, du comte de Soulatges-Armagnac (Jean-Benoît-César-Auguste des Porcellets Maillane Tholet), connu d'abord sous le nom de marquis de Saint-Cernin, qui servit de 1698 à 1759, et mourut lieutenant général et gouverneur de Belle-Isle. Ses services très-brillants se trouvent dans Pinart, t. V, p. 182. — Nous ne pouvons davantage constater la promotion, dans l'ordre, du vicomte de Lustrac (Jean-Gilles Pourcelet), gouverneur de Malestroit, Sarzeau et Guestembert, en Basse-Bretagne, par lettres de 1762, les renseignements qu'on nous a transmis étant insuffisants.

de Haynault, nommé de 1718 à 1724 (1); Ferand (François de Becais), capitaine au régiment de Normandie, nommé en 1771 (2); de Cambourg (Barthélemy-Joseph-Augustin-Michel), ancien officier, nommé le 8 novembre 1815 (3); d'Haudoire d'Aigreville Dupilan (Louis-Henri), capitaine au bataillon de garnison de Vermandois, nommé le 2 décembre 1778 (4); le

blessure à Berghen. — Retiré en 1780, avec 1,200 livres de pension, outre sa pension de 400 livres. — 1778, très-bon gentilhomme, propre à une lieutenance-colonelle. (*Registre de Berry-infanterie de* 1776 *à* 1788.) — Le *registre de l'ordre de* 1757 *à* 1762 dit qu'il fut reçu par M. Bouloc de Cabanac, capitaine au même régiment. C'est le chevalier ci-dessus. Il y a erreur dans le nom de terre.

(1) Est âgé de quarante-cinq ans, est né à Auch, en Gascogne; cadet en 1691, sous-lieutenant en 1692, lieutenant en 1694, capitaine en 1702, n'a pas discontinué. M. d'Aubigné dit qu'il a reçu des blessures, et a toujours eu une bonne compagnie. M. Derouville (ou Desrouville, nom peu lisible) demande la croix de Saint-Louis pour lui. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 444, *régiment de Haynault.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 248.) — A présent commandant à Port-Vendres. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 263.)

(2) Porté t. Ier, p. 510, aux blessés de Clostercamp, et p. 610, même volume, aux chevaliers de 1771. — Né le 16 décembre 1735, est de la Caussade près Montflanquin en Agenais, lieutenant en 1746, réformé en 1749 (à la paix), replacé en 1750, capitaine en 1755, blessé grièvement d'un coup de feu à la jambe à Clostercamp en 1760. — 1763, jeune homme d'espérance; blessé à Clostercamp; il est à craindre qu'il ne soit estropié. — 1764, bon sujet à tous égards. — 1765, très-bon et appliqué. — Passé à la majorité de Valenciennes en 1775 (*Registre de Normandie de* 1763 *à* 1776, fol. 52) (*a*).

(3) A quatorze ans cinq mois neuf jours de services, y compris cinq campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 38e *tableau*, no 37). — Mort en 1859, âgé de cent ans. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(4) D'Aigreville du Pilan, lieutenant dans le bataillon de Milice de Péronne en 1733, lieutenant réformé dans Dauphin de 1734 à 1737, rentré dans le bataillon

(*a*) Becays-Ferrand, maréchal de camp en 1792, général de division en 1793, était aux siéges de Berg-op-Zoom, du fort Lillo, de Maestricht, et à la bataille de Lawfeld. Blessé grièvement à Clostercamp d'un coup de feu qui lui fractura la jambe gauche. Il commandait l'aile gauche à Jemmapes, eut un cheval tué sous lui, et détermina le gain de la bataille, en [illegible] d'attaquer le flanc de l'armée ennemie. Lors de l'évacuation de la Belgique, chargé de défendre Valenciennes, il soutint le siége avec neuf mille hommes, cent trente-huit bouches à feu et très-peu de munitions, contre cent cinquante mille hommes. Il tint pendant trois mois, y compris un bombardement de quarante-trois jours et quarante-trois nuits, ne capitula qu'après le quatrième assaut, bien qu'il existât trois brèches, dont une offrait le passage à quarante hommes, et obtint les honneurs de la guerre. — Incarcéré pendant neuf mois sous Robespierre. — Préfet de la Meuse pendant dix-huit mois, sous le Consulat. — Mort en 1805. (*Dossiers des généraux.*)



baron Daigailliers (Gabriel-François de Brueys), major du régiment d'Angoumois, nommé le 2 décembre 1778 (1).

Les officiers dont les noms suivent, furent nommés chevaliers de Saint-Louis le 28 novembre 1828, pour faits de guerre, expédition de Morée :

Albarède (Jean-François), capitaine adjudant-major au 46e de ligne; Bonnaud (Pierre-Alexis), capitaine adjudant-major au 16e de ligne; Bastard de Fontenay (Armand-Denis-Marie), sous-intendant militaire; Chambon (Jean-Louis), capitaine adjudant-major au 58e de ligne; Desroches (Ambroise), capitaine adjudant-major au 42e de ligne; Durazzo (Jacques), capitaine adjudant-major au 46e de ligne; François (Pierre Alexandre), capitaine au 16e de ligne; Genod (Pierre-Antoine-Nicolas), capitaine adjudant-major au 54e de ligne; Jacob (Denis-Louis), lieutenant au 3e chasseurs à cheval; Lavechin (Charles-Joseph), capitaine adjudant-major au 35e de ligne; Laigneau (Antoine-Marie), capitaine au 54e de ligne; Mérat Saint-Léon (Claude-Louis-Jean-Baptiste), sous-intendant militaire; Piet de Lestrade (Noël-Sincère), capitaine au 29e de ligne; Pellegrain de Lestang (Louis-François), capitaine au 46e de ligne; Pelletan (Vincent), lieutenant au 58e de ligne; Rivals (Joseph-Gaston), ca-

de Péronne en 1737 jusqu'en 1740, passé en Espagne de 1740 à 1745 où il a servi dans les gardes wallonnes, rentré dans la Milice en 1754 (a), lieutenant aux grenadiers en 1758, commandant une compagnie même année, commission de capitaine en 1759. (*Registre, régiments provinciaux, de* 1775 *à* 1782, *régiment d'Abbeville*, fol. 8.) — Capitaine au bataillon de garnison de Vermandois. (*Registre*, 1782, fol. 53.)

(1) Baron d'Aigalliers (Gabriel-François de Brueys), né à Uzès le 27 février 1740. — Enseigne en 1756, lieutenant en 1757, sous-aide major en 1765, aide major en 1768, rang de capitaine en 1769, capitaine en second en 1776. — En 1768, gratification de 400 livres. — En 1774, *idem* de 300 livres. — 1775, très-intelligent, a de l'esprit, des connaissances, sera bon major. (*Registre d'Angoumois de* 1763 *à* 1776, fol. 18 *verso*.) — Major en 1778, retiré en 1785 avec une pension de retraite de 950 livres. (*Registre de* 1776 *à* 1788.)

(a) Au régiment provincial de Péronne, passé ensuite dans Abbeville (*Registre* 1759, fol. 2, *verso*.)



pitaine au 27e de ligne; Reynier (Mathieu-André-François), lieutenant au 35e de ligne (1); Racine (Etienne-Victor), capitaine au 42e de ligne (2).

Berthe de Villers (Ambroise-Jérôme), ancien officier, nommé le 31 janvier 1815 (3); de Chabreuil (Simon du Cluzeau), capitaine de grenadiers postiches au bataillon de milice de Privas, nommé le 20 juillet 1763 (4); Deschamps du Tilloux (Louis-Jérôme), capitaine au bataillon de milice de Montluçon, nommé

(1) M. Reynier, étant protestant, reçu la croix du Mérite militaire.

(2) Il faut ajouter à ces noms ceux de M. le duc de Levis, de M. Delarue Saint-Léger, et de M. de Thézan portés plus haut, pp. 297, 305. Et c'est par erreur que M. Delarue Saint-Léger a été indiqué comme chevalier de Saint-Louis du 22 février 1829.

(3) Sous-lieutenant de remplacement dans Auxerrois en 1786, lieutenant en 1791, émigré en 1792, a fait la campagne de 1792, celle de 1793 à la défense de Maestricht, celles de 1794 et 1795 dans les chasseurs de Hompesch, et enfin les suivantes dans le régiment de Castries, qu'il a suivi en Portugal, et qu'il n'a quitté qu'à son licenciement en 1802. — A dix-neuf ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1846, 17e *tableau*, no 41.)

(4) Chabreuil du Cluseau (Simon), né le 15 juillet 1720 à Beauchâtel en Vivarais; réside à la Voûte, en Languedoc. — Lieutenant de Milice en 1735, lieutenant au régiment de la reine en 1746, réformé en 1749 (à la paix), lieutenant dans le bataillon de Privas en 1751, lieutenant de grenadiers en 1756, lieutenant en premier commandant les grenadiers postiches en 1758, commission de capitaine en 1759, chevalier de Saint-Louis le 28 avril 1763, capitaine de grenadiers en 1771; a été blessé au col de l'Assiette, et a eu 200 livres de gratification; a 150 livres de pension, et son frère, lieutenant au régiment de la reine, autant, à cause des services de leur père. (*Registre*, *Milices*, 1759, fol. 241, *bataillon de Privas.*) — Bon sujet, a bien servi. (*Registre*, 1771, p. 365 *verso*, *régiment provincial d'Anduze.*)—1772, brave et ancien officier (*même registre*, fol. 369).—Fils naturel et légitime de messire Henri de Chabreuil, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Talart (*a*), et de dame Marie-Magdelaine de Maréchal. (*Acte de naissance*, *dossiers des pensions avant* 1789, no 15,271.) — Pension de retraite de 600 livres en 1779, comme capitaine de grenadiers au 5e régiment provincial d'état-major. (*Même dossier.*) — Porté par erreur, t. I, p. 570, comme capitaine dans Berry, ci-devant Montrevel.

(*a*) Il devait être retiré en 1720, car nous n'avons pu retrouver ses services.



en 1762 (1); Deschamps de Romefort (Jean), capitaine attaché au 6e chasseurs à cheval, nommé en 1780; Deschamps de Saint-Léger (Louis-Jacques), capitaine commandant au régiment de Bresse, nommé en 1783; Deschamps-Neuf (Joseph), capitaine en second du régiment de Royal-marine, nommé en 1785; Deschamps Desclayolles (Gabriel), lieutenant en second de grenadiers au 2e régiment provincial d'état-major, nommé le 14 juin 1789 (2); Verneix (Joseph-Jacques Deschamps de), nommé

(1) Du Tilloux (Louis-Jérôme Deschamps), né le 1er octobre 1716 à Montluçon, fils légitime d'Étienne Deschamps, sieur de la Combe, capitaine de grenadiers au régiment de Béarn (*a*), chevalier de Saint-Louis et pensionné du roi, et de Catherine Charreton. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, no 10,929.) — Il a fait trois campagnes en Italie, et deux en Flandre. Il a un fils lieutenant dans Piémont (*b*), et un frère capitaine dans ce bataillon (*c*). — Lieutenant en second dans la Sarre en 1734, réformé en 1737, lieutenant dans le bataillon de Montluçon en 1742, capitaine en 1747, capitaine de grenadiers postiches en 1761, chevalier de Saint-Louis en 1762, capitaine de grenadiers royaux en 1771 (*d*). (*Registre*, *troupes provinciales*, 1759, fol. 106 *verso, bataillon de Montluçon.*) — Retiré en 1775, avec une pension de 500 livres. (*Dossiers des pensions déjà cités.*)

(2) Deschamps de Clayolle (Gabriel), lieutenant dans Royal-la-Marine en 1757, dans les recrues en 1765, dans le régiment provincial de Moulins en 1771, aux grenadiers en 1774 (*Registre, lieutenants de Milices*, 1775, fol. 53, *régiment de Moulins, devenu 2e provincial d'état-major en* 1778) (*e*).

(*a*) Nous n'avons pu retrouver les services de M. Deschamps de la Combe, antérieurs aux registres qui existent aux archives de la guerre.

(*b*) Deschamps du Tilloux (Gilbert-François-Joseph), né à Montluçon, le 15 février 1742, enseigne en 1758, lieutenant en 1767, capitaine en second en 1778, mort le . . . . . 1778. (*Registre de Piémont, de* 1776 *à* 1788, fol. 15.) — Mort dans sa vingtième année de service. N'a pas été chevalier de Saint-Louis.

(*c*) M. Deschamps des Varennes, né le 12 mars 1708, chevalier de Saint-Louis en 1749, porté t. II, p. 53.

(*d*) Grenadiers royaux du Dauphiné (*Etat militaire* de 1772, p. 311.) — Dans un état de services du 20 septembre 1771, écrit de sa main et signé de lui, il dit qu'il était aux siéges de Mons, Charleroy, Namur et ses châteaux; à la bataille de Rocoux; qu'il a été bloqué dans Wezel en 1758; que, dans la même année, il a été attaché, avec un piquet de cinquante hommes, au régiment de Foix, à l'attaque du village de Mers, sous les ordres de Chevert; et qu'après la campagne d'Italie il a perdu l'œil droit, par suite de maladie. Il ajoute qu'il a fait la campagne d'Italie en 1735, celle de Flandre en 1746, celles de 1758, 1759 et 1761 à l'armée du Bas-Rhin, et celle de 1762 sur les côtes de Normandie et de Bretagne, ces deux dernières comme capitaine de grenadiers postiches dans les grenadiers royaux de Méhézan.

(*e*) Par l'ordonnance de 1781, les capitaines et lieutenants de milice n'avaient droit à la croix de Saint-Louis qu'à trente ans de services.



le 15 septembre 1800 (1); d'Allemagne (Claude, sous-lieutenant au régiment de Haynault, nommé le 10 juin 1792 (2);

(1) Porté sans désignation de grade. (*Registre de l'émigration*, fol. 169.) — Lieutenant au régiment de Cambrésis en France, chasseur-noble, compagnie n° 9 à l'armée de Condé, reçu par Mgr le prince de Condé le 15 janvier 1801. (*Registre de Mgr le prince de Condé*, fol. 49.)

(2) Né en 1754, soldat le 24 décembre 1775, caporal le 17 mai 1777, sergent le 10 octobre 1779, sergent-major le 16 août 1786, sous-lieutenant le 15 septembre 1791, vétéran le 5 avril 1791, a fait les campagnes de mer avec M. d'Estaing et aux îles depuis le mois d'avril 1778 jusqu'au mois de novembre 1784. A été blessé d'un coup de feu à l'affaire de Sainte-Lucie, et s'est trouvé à l'expédition de Nancy en 1790. — Vingt-cinq ans six mois de services. (*Mémoires de proposition et d'admission dans l'Ordre, cartons des généraux.*) — Lieutenant le 19 juin 1792, capitaine le 25 septembre suivant. — Né à Belley (Ain) le 8 novembre 1754, fils de Baltazard d'Allemagne et de demoiselle Marie la Salle. (*Acte de naissance, mêmes cartons.*) — Lieutenant le 19 juin 1792, capitaine le 25 septembre suivant. Chef de bataillon de grenadiers devant Toulon en 1793, général de brigade le 3 nivôse an II, général de division le 28 thermidor an IV, réformé le 25 nivôse an VII, remis en activité le 20 mars 1807, admis à la retraite le 2 septembre 1810. A fait les campagnes d'Amérique de 1777 à 1783 inclus, et celles de la Révolution depuis le 21 avril 1792 jusqu'au 15 nivôse an VII (14 septembre 1799). — Vingt-huit ans six mois et trois jours de services, déduction faite du temps passé en retraite, de 1799 à 1807, et douze ans huit mois vingt-quatre jours de campagnes. Total, quarante et un ans deux mois vingt-sept jours. — Décédé le 24 juin 1813. — En 1817, son fils aîné, mineur, sollicita du roi la transmission, sur sa tête, du titre de baron, dont M. d'Allemagne avait été revêtu (*a*). Le ministre de la guerre, consulté par la commission du sceau, répondit : « Je pense que, le général Dallemagne ayant bien servi dans la première guerre d'Italie, il est impossible de ne pas répondre favorablement. » — Le général d'Allemagne était membre du Corps législatif en l'an X. — Blessé d'un coup de feu au bras droit à l'affaire du Moulinet, à la jambe gauche à l'affaire du Jospello, et à la main droite à l'affaire de Braous, en Italie, campagnes des ans II et III. — Blessé sous les murs de Mantoue. — Rappelle dans une lettre à Berthier, ministre de la guerre, qu'il fut choisi, pour commander l'avant-garde de l'armée, par le premier consul, au début de la campagne d'Italie (*b*).

(*a*) Le général baron Dallemagne, membre du Corps législatif pour le département de l'Ain. (*Almanach impérial* de 1813, p. 115.) — Il avait été déjà membre de cette assemblée après sa retraite, et le *Moniteur* constate qu'il fut nommé vice-président en l'an XII. — Il était commandeur de la Couronne-de-Fer. (Voir l'*Almanach impérial* de 1812, p. 179.) — Son éloge fut prononcé à la tribune du Corps législatif dans la séance du 24 décembre 1813. (Voir le *Moniteur* du 25 décembre 1813, p. 1436.)

(*b*) Il s'agit évidemment de la campagne de 1796, puisqu'il était en retraite à l'ouverture de celle de Marengo en 1800. Le titre de consul donné à Bonaparte se rapporte à la dignité dont celui-ci fut revêtu en 1799.



la Glestière (Jean-Gardin), lieutenant de Maréchaussée, nommé le 12 septembre 1770 (1); la Glestière (Jacques-Sébastien-Jean de Gardin de la), nommé le 4 août 1772 (2); Gardin de la Bourdonnaye (Jacques-François), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815 (3); le comte de Cornouailles (Michel-Armand), ancien officier, nommé le 25 octobre 1816 (4); le baron de Reinhart de Bernstett (Guillaume-Louis-Léopold), ancien officier, nommé le 22 mai 1816 (5).

De Becays-Lacaussade (Thimothée), ancien capitaine,

(1) Envoi de la croix au duc de Duras, comme parrain, le 13 octobre, départ le 14. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781, fol. 70.) — Lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Bretagne, à Rennes. (*État militaire de* 1770, p. 568.) — Son père, Julien René Gardin de la Bourdonnaye et de la Glestière, servit depuis 1672 jusqu'en 1725, fut d'abord capitaine de chevau-légers, et ensuite lieutenant et prévôt général de la maréchaussée de Bretagne. Ses brillants services sont attestés par des certificats des maréchaux de Schomberg, de Créquy, du comte de Tessé, et par une lettre de 1709, signée L. A. de Bourbon; il se distingua dans les guerres sur le Rhin de 1672 à 1685. (*Note de la famille.*)

(2) Porté sans désignation de grade. — Envoi de la croix au baron d'Espagnac, comme parrain, le 8 août. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781, fol. 76 *verso*.) — Lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Bretagne, à Rennes, porté avec son père (*État militaire de* 1770), p. 568, et seul (*État militaire de* 1772, p. 424). — Dans l'*État militaire de* 1792, p. 525 et *dans celui de* 1793, p. 502, on le trouve comme lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale dans la 3e division (Bretagne). — Il fut ensuite colonel inspecteur de la troisième inspection de la gendarmerie nationale, et une des victimes de la révolution. (*Note de la famille.*)

(3) Lieutenant. — M. de la Bourdonnaye a dix-neuf ans huit mois six jours de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 35e *tableau*, n° 54.)

(4) Pension de retraite de 600 francs en 1819, pour cause d'infirmités, suite de ses blessures. — A servi dans les armées royales. — Blessé d'un coup de feu à la jambe droite en 1796. Blessé à la main droite d'un coup de poignard en 1799. Blessé deux fois à la tête en 1815. (*Dossier des pensions*, n° 1949.)

(5) Ministre plénipotentiaire de S. A. le grand-duc de Bade. — Ancien sous-lieutenant. — Né le 21 juin 1769. — A vingt-huit ans quatre mois de services, y compris neuf campagnes. — La commission est d'avis que M. le baron de Bernstett, d'après l'ordonnance, a droit à la croix du Mérite militaire, s'il quitte le service étranger, ou s'il obtient l'autorisation du roi. (*Commission de* 1814, 36e *tableau*, n° 17.) — Croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement.*)



nommé le 17 août 1822 (1); de Lossac (René-Bertrand de Boishamon), capitaine au régiment Dauphin-Dragons, nommé en 1758 (2); le comte de la Marchée (Jean-Marie Gardin), nommé le 10 juillet 1796 (3);

Esèque, chevalier de Vaux (Louis-Alexandre), capitaine au régiment provincial d'Arras, nommé le 3 mars 1774 (4); Remoissenet (François), lieutenant au 5e d'infanterie (ci-devant

(1) Croix du Mérite militaire. (*Fiches de classement.*) — Membre de la chambre des députés, sous la restauration. (*Note de la famille.*)

(2) Lossac (René-Bertrand de Boishamon), né le 11 septembre 1724 à Rennes. — Cornette dans Bartillac en 1741, lieutenant en 1744, capitaine dans Dauphin-Dragons en 1746, rang de major en 1768, rang de lieutenant-colonel en 1770. — En 1765, gratification annuelle de 400 livres. — En 1772, expectative d'une pension de 500 livres sur l'ordre de Saint-Louis. — 1763, joli sujet, fort appliqué à son métier. — 1764, homme de mérite, qui aime son métier, et tient bien sa compagnie. — 1770, officier du premier ordre. — 1774, propre à une lieutenance-colonelle. (*Registre de Dauphin-Dragons, de* 1762 *à* 1776, fol. 20.) — En 1780, pension de 800 livres, et l'assurance de la lieutenance-colonelle du régiment, lorsque M. de Vissec changera de position. — En 1781, entré en jouissance de sa pension sur l'ordre.— Retiré en 1782 avec une pension de 1,500 livres, outre sa gratification annuelle de 400 livres, sa pension de 800 livres, et celle de 500 livres sur l'ordre. (*Registre du même régiment de* 1776 *à* 1788, fol. 11.)

(3) Sous-lieutenant aux Dragons-Dauphin en 1772, réformé en 1776, replacé en 1778, rang de capitaine en 1781, capitaine de remplacement en 1784, capitaine en second en 1786, pourvu d'une compagnie en 1788, émigré en 1791, a fait les campagnes de 1792, 1793, 1794 dans la cavalerie noble, celles de 1795, 1796, 1797 comme aide-major des chevaliers de la Couronne, et les suivantes jusqu'en 1801, en la même qualité dans le régiment noble à cheval d'Angoulême. A joui depuis cette époque d'une pension anglaise de deux schellings par jour; sous-aide major des chevau-légers de la garde du roi, le 5 juillet 1814, maréchal de camp le 14 février 1815, a rejoint le roi à Gand en 1815. Grand prévôt de la Nièvre en 1816. — Quarante-neuf ans neuf mois quatre jours de services. — Chevalier de Saint-Louis le 10 juillet 1796. — Pension de retraite de 4,000 francs le 19 mai 1819, jouissance du 1er juillet 1818. (*Cartons des généraux.*)—Porté chevalier de Saint-Louis, sans date. (*Registre de l'émigration*, fol. 111.)

(4) Le chevalier de Vaux (Louis-Alexandre d'Esèque), cornette aux cuirassiers en 1748, réformé en 1749, replacé en 1756, rang de capitaine en 1762, réformé en 1763 avec 400 livres de pension, capitaine au régiment provincial d'Arras en 1775. A été blessé à Rosbach et à Lutzelberg. (*Registre, régiments provinciaux* 1775, fol. 245, *régiment d'Arras.*) — Le chevalier de Secque de Vaux. (*État militaire*



Navarre), nommé le 3 avril 1791 (1); de Sarcé (Pierre-Victoire), capitaine au régiment provincial du Mans, nommé le 7 août 1778 (2); de Lioux, capitaine au régiment de Haynault, nommé dans la période de 1734 à 1748 (3); d'Estienne de Lioux, capitaine au régiment de Haynault, nommé le 19 dé-

de 1774, p. 315.) — Dezèques de Vaulx (de France). — Mêmes services jusqu'en 1763. (*Registre des cuirassiers du roi de* 1763 *à* 1776, fol. 24 *verso.*) — Le second bataillon du régiment d'Arras étant devenu bataillon de garnison d'Artois, le chevalier de Vaux figure dans les états militaires jusqu'en 1780 inclus (*a*).

(1) Né le 6 juin 1745; soldat en 1762, sergent en 1767, fourrier en 1776, tambour-major en 1779, adjudant en 1782, sous-lieutenant de grenadiers en 1786, lieutenant en second en 1789, capitaine en 1791, adjudant général lieutenant-colonel en 1795. (*Registre du régiment de Navarre* (5e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 100.) — Chef de brigade en l'an II, chef de brigade du 1er régiment d'infanterie de la garde municipale de Paris en l'an XI, colonel (nouvelle dénomination) du même régiment en l'an XII.— A fait les campagnes de 1762 en Hanovre, de 1792 à l'armée du Nord, et de 1793 à l'armée du Rhin. — A eu le bras cassé à Nieulde en 1793; a été blessé grièvement en défendant la représentation nationale le 10 thermidor an II.—Officier de la Légion d'honneur en 1804. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(2) Métoire de Sarcé (Pierre); enseigne en 1755, lieutenant en 1758, capitaine en 1762, réformé en 1763. — 1763, homme de qualité, très-bon sujet, d'une bonne conduite, propre à l'état-major. (*Registre du régiment de Guyenne, ci-devant Chastellux, de* 1763 *à* 1776, fol. 42 *verso.*) — Pension de 300 livres le 24 février 1763. Pierre Victoire, né le 29 décembre 1736, baptisé le 7 avril 1737, fils de messire Louis-Pierre de Sarcé et de dame Éléonore Bardon de Moranye, son épouse. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 14,715.)

(3) De Lioux, capitaine aide-major.—Est d'Apt en Provence. Sous-lieutenant en 1706, enseigne en 1708, lieutenant en 1718, capitaine en 1725. (*Registre, rang des capitaines de* 1730 *à* 1734, fol. 396, *régiment de Haynault.*) — Pourvu d'une

(*a*) Aux dossiers des pensions, les prénoms ne sont plus les mêmes. — De France, sieur de Vaux (François Guislain), capitaine au bataillon de garnison d'Artois. Pension de 400 livres en 1763, pour retraite, comme cornette aux cuirassiers du roi, rang de capitaine. Né à Arras, le 3 janvier 1735, fils légitime de noble et illustre seigneur messire Charles-Alexandre de France, chevalier, baron de Vaulx, et de dame Isabelle Marguerite de la Haye; parrain, noble et illustre seigneur messire François-Eugène-Dominique de Béthune, comte de Saint-Venant; marraine, dame Marie-Ernestine-Josèphe de Houchin Longastre, épouse dudit sieur comte de Béthune. (*Dossiers des pensions avant* 1789, *brevet et acte de naissance*, n° 5,809.) — Il est probable que, pour le faire entrer au service (il fallait qu'il eût quinze ans, et il n'en avait que treize), on produisit l'acte de baptême d'un de ses parents ou d'un de ses frères, mort en bas âge. Ces fraudes innocentes étaient communes à cette époque. Son père, d'après les renseignements de la famille, était marquis de Noyelle-Vion, comte d'Hésecques et baron de Vaulx.



cembre 1747 (1); de Lioux (d'Estienne de Chaussegros) (Félix-Isidore), ancien officier, nommé le 8 novembre 1815 (2); le comte de Chateaubodeau (Pierre-Alexandre), chef d'escadron, nommé en 1817 (3);

compagnie en 1737, capitaine de grenadiers en 1747, rang de lieutenant-colonel même année, chevalier de Saint-Louis; mort; rayé (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 335) (*a*).

(1) Étienne de Lioux, lieutenant en second en 1734, enseigne en 1737, était âgé de six à sept ans en 1736, lieutenant en 1739, capitaine le 27 mai 1745. (*Registre, rang des capitaines, de* 1734 *à* 1748, fol. 336, *régiment de Haynault.*)—Pierre-Jacques, retiré en 1757 (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. II, fol. 124 *verso*) (*b*). — Parrain pour la réception, le marquis de Creil, lieutenant général, gouverneur de Thionville; envoi de la croix le 6 décembre 1747. (*Registre de l'ordre, de* 1746 *à* 1757.)

(2) Le marquis de Lioux, ancien lieutenant. — A dix-sept ans six mois et quinze jours de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 38[e] *tableau*, nº 4.)

(3) Né le 4 novembre 1784 à Clermont-Ferrand. — Guide à cheval en 1803, fourrier en 1804, maréchal des logis en 1806, sous-lieutenant au 4[e] hussards en 1807, lieutenant en 1809, capitaine aide de camp du général Musnier en 1810, chef d'escadron le 17 janvier 1814, employé à la 1[re] division militaire en 1815, passé aux dragons de l'Hérault en 1816, aux chasseurs de la garde royale en 1819, lieutenant-

(*a*) Ses noms étaient Jacques d'Estienne de Chaussegros de Lioux. — Il fit les campagnes du corps: de 1707 à 1709 en Espagne, de 1710 à 1712 en Flandre, 1727 sur la Meuse, 1734 et 1735 en Allemagne, 1742 en Flandre, 1743 sur le Bas-Rhin, 1744, 1745 et 1746 en Flandre, 1747 en Hollande. Décédé et remplacé au corps le 7 mai 1748. (*Etat de services communiqué.*)

(*b*) Pierre, né à Thionville, le 29 mars 1731, fils du sieur Jacques d'Estienne, seigneur de Lioux, capitaine au régiment de Haynault, et de dame Charlotte de Vineulle, son épouse. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, nº 14,476.) — Pension de 400 livres le 19 novembre 1756, en considération de ses services. (*Mêmes dossiers, même numéro.*) — Campagnes: Haynault a fait celles de 1747 et 1748 en Hollande, 1756 à Minorque. M. de Lioux avait été blessé au siége de Berg-op-Zoom le 16 juillet 1747. (*Etat de services communiqué.*) — Cet officier reprit le service actif en 1771. Il est porté dans le régiment provincial de Verdun. Après avoir rappelé les services d'Estienne de Lioux dans Haynault, portés ci-dessus, le registre ajoute: « Capitaine dans Verdun en 1771; excellent officier; fait, par ses talents, pour monter aux grades; a été blessé. » (*Registre, régiments provinciaux*, 1771, fº 299, *régiment de Verdun.*) Verdun étant devenu, en 1778, régiment provincial d'artillerie de Metz, M. de Lioux figure sur les états militaires jusqu'en 1790 inclus. Il ne se retira qu'en 1791, époque de la suppression des troupes provinciales. Ses noms étaient . de Lioux (Pierre-d'Estienne de Chaussegros.) — Il résulte de son état de services qu'il fut enseigne à six ans, lieutenant à huit ans, capitaine à quatorze ans, et chevalier de Saint-Louis dans sa dix-septième année, par suite de sa blessure à Berg-op-Zoom. — Ce nom, inscrit dans nos vieilles annales, est continué glorieusement dans notre jeune armée par M. le général de Lioux, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la subdivision de la Seine-Inférieure; par M. de Lioux, colonel du 7[e] chasseurs à cheval, officier de la Légion d'honneur, et par M. de Lioux, sous-lieutenant aux guides de la garde impériale. (Voir l'*Annuaire militaire de* 1861, p. 28, 154 et 596.)



Le comte de Montcalm-Gozon (Louis-Marie-André-Dieudonné), nommé en 1823 (1); Duplessis-Moreau, nommé en 1754 (2); Cisternes de Vinzelles (Pierre), garde du corps, compagnie d'Havré, nommé le 29 juin 1814 (3); de Finance Ni-

colonel des chasseurs du Gard le 14 avril 1825, colonel le 22 août, et colonel des dragons du Doubs le 26 août même année. — Campagnes : ans XII, XIII, XIV et de 1806 à 1814 inclus ; 1823 en Espagne ; bles é en Pologne d'un coup de lance à la nuque, et en Catalogne d'un coup de feu à la cuisse droite ; a eu trois chevaux tués sous lui. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1809, officier en 1814, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, deuxième classe, en 1823. — 1819, très-bon officier supérieur. — 1824, colonel ferme, instruit, ardent. — 1827, ce colonel est instruit, il sert avec un grand zèle, son régiment est parfaitement tenu ; il ferait un fort bon colonel de la garde, et mérite cette faveur. — 1828, a toute la fermeté possible ; les officiers servent avec plaisir sous ses ordres, et il en est fort aimé. — Mort à Versailles le 2 juin 1833. (*Cartons alphabétiques, archives de la guerre.*) — Fils de messire Sébastien de Chateau Baudau, chevalier, seigneur de Venson, capitaine-commandant au régiment Royal-la-Marine, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis (*a*), et de dame Magdelaine de Mayet de la Villatelle, son épouse. (*Acte de naissance.*)

(1) Porté plus haut, p. 233. — Né le 15 mars 1786, à Toulouse, fils de Louis-Jean-Pierre de Montcalm-Gozon, comte de Montcalm, et de Jeanne-Marie de Lévis. — Garde d'honneur en 1813, maréchal des logis et lieutenant en second même année, sous-lieutenant surnuméraire des gardes de MONSIEUR en 1814, rang de chef d'escadron, sous-lieutenant en pied le 1er mai 1815, rang de colonel le 4 juillet, et aide de camp de Mgr duc d'Angoulême le 15 juillet même année, colonel des dragons du Calvados en 1822, passé aux cuirassiers d'Orléans en 1823, colonel des dragons de la garde royale en 1826, licencié le 2 septembre 1830. — Campagnes : 1813 en Saxe, 1814 en France, 1815 sous les ordres de Mgr duc d'Angoulême, 1823 en Espagne. — Chevalier de la Légion d'honneur le 3 avril 1815, officier le 12 juillet suivant, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, deuxième classe, en 1823, commandeur de la Légion d'honneur en 1829. (*Registre, dragons de la garde royale*, fol. 61.)

(2) Porté t. I, p. 428. — Alexis-René-Marie-Anne, né le 25 février 1739, est de la Chataigneraye en Poitou, lieutenant en second en 1741, lieutenant en 1742, aide major en 1746, rang de capitaine même année, pourvu d'une compagnie en 1755, a délaissé en 1759. (*Registre de* 1748 *à* 1763, vol. I, fol. 41 *verso, régiment de Piémont.*)

(3) Né à Clermont-Ferrand le 20 avril 1773. — Entré au service dans les chasseurs d'Auvergne en 1789, émigré en 1791, garde du corps du roi, compagnie écossaise, en 1814, chef d'escadron le 25 octobre 1815, chef d'escadron de gendar-

(*a*) Porté plus haut, p. 342.



colas), capitaine au régiment Royal-Lorraine, nommé le 10 décembre 1762; le chevalier de France (Alexandre-Césaire-Hyacinthe), capitaine au régiment provincial de Soissons, nommé le 20 janvier 1788; de Finance (Charles-François), chasseur noble, nommé le 25 octobre 1797; de la Broise (Michel-Georges-René-Louis), brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie d'Havré, nommé le 2 août 1830 (1); Delaveau (Armand-Charles-Emery), nommé en 1814 (2); Hubert (Louis-René-De-

merie à Montbrison du 15 novembre 1815 au 16 novembre 1816, passé en la même qualité du 16 novembre 1817 au 1er décembre 1817 à Valence, puis à Gap, admis au traitement de non-activité le 18 juillet 1818. traitement expiré le 30 juin 1828. (*Dossiers des officiers, Archives de la guerre.*) — A fait toutes les campagnes de l'émigration. (*Renseignement communiqué.*) — Aux fiches de classement des chevaliers de Saint-Louis, le nom de Vinzelles est rayé et remplacé par celui de Lorme. Dans le registre de la maison du roi et sur son dossier, cet officier est qualifié Cisternes de Vinzelles.

(1) Porté plus haut, p. 315. — Né à Cossé-Vivien (Mayenne) le 12 février 1791, fils de Georges-Louis-Marthe de la Broise et de Perrine Jeuslin. — Garde d'honneur, 3e régiment, en 1813; garde du corps du roi, compagnie écossaise, en 1814; capitaine dans l'armée royale de la rive droite de la Loire en 1815; rentré à la compagnie écossaise le 8 juillet 1815; breveté capitaine le 26 novembre 1822; brigadier le 3 mars 1825; licencié en 1830, admis au traitement de réforme avec une pension de 980 francs en 1838. — Campagnes de 1813 et 1814; était aux batailles de Leipzig et de Hanau; bloqué dans Landau; resté dans cette place jusqu'au 7 mai 1814, époque de la remise aux alliés; campagne de 1815, sous les ordres du chevalier d'Andigné; campagnes de 1823 et 1824 en Espagne, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne (première classe) en 1823. (*Dossiers des pensions*, n° 32,777.)

(2) Porté plus haut, p. 78. — Delaveau. (*Acte de naissance.*) — Delavau. (*Etat de services.*) — Né le 20 septembre 1769, à la Châtaigneraye (Vendée). — Volontaire au régiment de Bassigny en 1786, émigré en 1791. — Agrégé aux gardes du corps du roi; a servi dans la légion de Mirabeau et dans les hussards de Choiseul; a quitté le service en 1797; garde du corps du roi, compagnie de Gramont, en 1814; maréchal des logis le 1er novembre 1815, capitaine par brevet du 22 février 1816, pour prendre rang du 1er janvier 1795; maréchal des logis de première classe (chef d'escadron) en 1819, retraité en 1821 pour cause d'infirmités contractées au service, avec une pension de 735 francs. — Blessé de quatre coups de sabre et de deux coups de feu à l'armée de Condé. — Vingt-quatre ans trois mois de services, y compris cinq campagnes. — Mort le 27 mai 1830. — En 1831 pension



nis), ancien officier, nommé le 24 avril 1796 (1); Rossignol (Pierre), ancien officier, nommé le 22 mai 1816 (2); de Failly

de 300 francs à sa veuve, née Constance-Victoire-Sophie Leloire. (*Dossiers des pensions*, n° 30,379.)

(1) Brevet confirmatif du 2 avril 1817, pour prendre rang du 24 avril 1796, date de sa nomination. — Né à Saint-M'hervé (Ille-et-Vilaine) le 23 mai 1770. — Volontaire, association bretonne de M. de la Rouerie en 1791, capitaine en 1792, chef de bataillon en 1793. — Quatorze ans de services et onze campagnes. — Certificat de M. le maréchal de camp de la Prévalaye, du 29 août 1820, attestant que M. Hubert (Louis-René-Denis) a servi avec la plus grande distinction, que sa bonne conduite et sa bravoure lui ont mérité d'être promu jusqu'au grade de chef de bataillon, qu'il a obtenu la croix de Saint-Louis par ses belles actions et ses blessures, qu'il n'a pu obtenir de traitement de retraite, qu'il est sans fortune, père de plusieurs enfants, que toute cette famille est dans l'indigence et qu'il est en un mot un des officiers qui méritent le plus les grâces du roi. — Autre certificat de M. le comte de la Villegontier, préfet d'Ille-et-Vilaine, portant qu'aucun officier des armées royales ne s'est montré plus digne des bontes du roi et n'en a plus besoin ; que des démarches multipliées faites en sa faveur sont restées sans succès par un vice de forme, mais que le dévouement et les blessures de M. Hubert doivent être comptés en première ligne. — Son revenu personnel était de soixante-dix francs. — Pension de 300 francs sur l'ordre le 1er janvier 1819, portée à 500 francs en 1821. (*Cartons des pensions de l'ordre*, n° 1,322.) — Le nom de ce brave serviteur du roi ne se trouve inscrit ni sur les registres de l'émigration, ni sur ceux de la restauration, mais la copie du brevet est au dossier, et M. Hubert est porté au registre des pensions de l'ordre, comme chevalier de 1796. — D'après les renseignements qui nous ont été donnés, il obtint en 1822 une pension de 600 francs sur la liste civile. Le roi le dédommageait ainsi de la fin de non-recevoir, qui lui avait été opposée au ministère de la guerre. — En 1832, il fut tué dans les affaires de la Vendée, et mourut fidèle aux convictions de toute sa vie. Avant la révolution, il était maréchal ferrant. Lors de la pacification, il reprit son état, et le continua sous la restauration, ses pensions montant à 1,100 francs étant insuffisantes pour lui permettre d'élever sa nombreuse famille. Il avait reçu du roi une épée d'honneur.

(2) Rossignol (Pierre) dit *Brunswick*, né le 29 juin 1761 à Montreuil sous Pérouse (Ille-et-Vilaine). — Grenadier aux grenadiers royaux depuis 1782 jusqu'en 1788; officier, armée de la Vendée en 1793; officier, armée de la Bretagne depuis 1794 jusqu'en 1800; mis en surveillance spéciale jusqu'en 1804; officier, armée de la Bretagne en 1815.—Campagnes de 1793 à 1800, et 1815. — Vingt-cinq ans huit mois de services, campagnes comprises. — Blessé d'un coup de feu au pied à l'affaire du Mans en 1793. — Retraité comme capitaine en 1819, avec une pension de 600 francs. (*Dossiers des pensions*, n° 1,293.) — Il obtint aussi une pension de 600 francs sur la liste civile et une épée d'honneur.



(Nicolas-Charles), chevau-léger de la garde du Roi, nommé le 19 juillet 1759; de Fulque d'Oraison (Mathieu-Alexandre-Armand-Raymond), ancien officier, nommé le 8 novembre 1815 (1); de Beausire (Pierre-Claude-Henri (2), nommé en 1797; le chevalier Duverdier (Claude Grain de Saint-Marsault), capitaine au régiment d'Artois-infanterie, nommé le 14 janvier 1772 (3); le marquis de Fimarcon, colonel du régiment de Bourbon-infanterie (4);

(1) A trente-deux ans deux mois quinze jours de services, y compris onze campagnes. (*Commission de* 1814, 59[e] *tableau*, n° 19.)

(2) Porté sans désignation de grade et sans date de nomination. (*Registre de l'émigration*, fol. 15.) Mais on trouve la mention suivante au registre de M. le prince de Condé : lieutenant au régiment d'Auxerrois en France, lieutenant au régiment de Bardonnenche à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis le 16 février 1797. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 54.)

(3) Gréen de Saint-Marsau (Claude), fils légitime de messire Claude Gréen de Saint-Marsau, chevalier, haut et puissant seigneur d'Eyburie, Condat, Faugeras, Vernejou, Sainte-Eulalie d'Uzerche, vicomte du Verdier, et de dame Catherine de Lastour son épouse, né le 6 avril 1732, baptisé le 7, paroisse d'Eyburie. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 2,911.) — Le chevalier Duverdier (Claude-Grain de Saint-Marsault), né le 8 décembre 1730 ; est de Duverdier près d'Uzerche, en Limosin ; enseigne en 1747, lieutenant en 1748, réformé en 1749, replacé lieutenant en 1750, capitaine en 1756, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1768, retraité le 14 janvier 1772, avec une pension de 400 livres. (*Registre d'Artois-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 24 *verso*.) — Signait Claude Gréen de Saint-Marsault, chevalier du Verdier (*Dossier des pensions ci-dessus cité*) (*a*).

(4) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 202, *régiment de Bourbon*.)

(*a*) Un Gréen de Saint-Marsault (André-Auguste), né le 1[er] janvier 1717, baptisé le 16 août suivant, à Saint-Germain-du-Seudre, en Saintonge, fils d'André Gréen de Saint-Marsault et de Marguerite de Morel (*acte de naissance*), a été commandant d'une brigade des volontaires de Flandre, supprimés en 1757, et a obtenu une pension de 3,000 livres pour lui tenir lieu d'appointements. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 432.) — Nous n'avons pu retrouver ses services et savoir s'il a été chevalier de Saint-Louis. — Un autre Gréen de Saint-Marsault (Louis-François), fils légitime de haut et puissant seigneur Louis Gréen de Saint-Marsault, chevalier, seigneur, baron de Chantelaillon, et de haute et puissante dame Suzanne-Magdeleine Gréen de Saint-Marsault, né le 14 août 1709, baptisé le 17, à Notre-Dame-de-Salles, en Aunis (*acte de naissance*), a eu une pension de 300 livres en 1714, en considération des services de son père, mestre de camp réformé au régiment d'Orléans-infanterie. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,794.) — Est de (en blanc) : était (en blanc) ; capitaine en 1734 ; a vendu en 1739. (*Registre, cavalerie*, de 1731 à 1763, fol. 70, *régiment Royal-Pologne*.) Il ne paraît pas avoir été chevalier de Saint-Louis. — Voir, pour son père, t. I, p. 259 de cette histoire.

d'Egremont (Jean-Guillaume), capitaine dans Royal-étranger-cavalerie, nommé avant 1746 (1); d'Egremont (Claude-Bernard-Guillaume), capitaine au même régiment, nommé en 1760 (2); d'Egremont de Failly (Louis-Marie), capitaine au même régiment, nommé le 21 avril 1777 (3); Talhouet de la Grationnaye, capitaine au même régiment, nommé avant 1758 (4); Pélissier (Aimable-Jean-Jacques), capitaine d'état-major, nommé en 1829 (5).

(1) Né le 1er février 1692; est de Petit-Failly près Montmédy : cavalier dans Cherisey en 1704, cornette en 1705, lieutenant en 1711, capitaine en 1715; était réformé; replacé ici à une compagnie en 1737; rang de lieutenant-colonel en 1748; lieutenant-colonel en 1756; chevalier de Saint-Louis; retiré en 1759. (*Registre, cavalerie de* 1751 *à* 1763, fol. 21 *verso, régiment Royal-étranger.*)

(2) Né le 22 août 1727; est de Petit-Failly près Marville, en Lorraine; fils d'un capitaine du régiment. Cornette en 1741, lieutenant en 1743; rang de capitaine en 1747; pourvu d'une compagnie en 1759; rang de major en 1769; rang de lieutenant-colonel en 1773. Retiré en 1774 avec une pension de 1,500 livres et sa gratification annuelle de 300 livres. Le 3 mai 1774, assurance d'une pension de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis. — 1763, bon capitaine propre à devenir lieutenant-colonel. — 1773, ancien militaire, bon à la guerre. — Sa compagnie, donnée à son frère, capitaine aide-major dans le régiment. (*Registre de Royal-étranger-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 19.)

(3) Né le 6 août 1733, à Failly, diocèse de Trèves, bailliage de Longuion, en Lorraine. — Cadet du roi de Pologne en 1746, volontaire dans Royal-étranger en 1750, garde du corps du roi en 1752, lieutenant réformé en 1756, cornette en 1757, réformé à la composition de 1763, replacé sous-lieutenant même année, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1772, rang de capitaine en 1774, pourvu d'une compagnie même année. — En 1766, gratification annuelle de 300 livres. — En 1770, gratification extraordinaire de 400 livres. — 1773, bon officier, faisant bien son métier. (*Registre de Royal-étranger-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 25 *verso.*) — Le 1er mars 1784, pension de retraite de 900 livres, outre sa gratification annuelle de 300 livres. (*Registre de* 1776 *à* 1788, fol. 13 *verso.*)

(4) Vient du régiment de Lorraine, où il avait levé une compagnie; avait été enseigne dans Santerre en 1724, et lieutenant en 1726; capitaine le 24 juin 1727; passé dans Royal-étranger en vertu de l'ordonnance du 30 mars 1730 : chevalier de Saint-Louis; retiré en 1758. (*Registre, cavalerie de* 1751 *à* 1763, fol. 22, *régiment Royal-étranger.*)

(5) Porté plus haut, p. 505. — Né à Maromme, près Rouen (Seine-Inférieure), le 6 novembre 1794. — Élève à l'école de la Flèche, puis à celle de Saint-Cyr en 1811; attaché, le 18 mars 1815, à l'artillerie de la maison militaire du roi, rang de sous-



La Brunie, major du régiment de Bourbon-infanterie, nommé avant 1720 (1); la Brunie, capitaine de grenadiers au même régiment, nommé avant 1720 (2);

lieutenant. Employé au 57e de ligne le 10 avril 1815, licencié au mois d'août, passé dans la légion départementale de la Seine Inférieure le 25 octobre même année. Sous-lieutenant au corps d'état-major en 1819, aide-major aux hussards de la Meurthe, lieutenant en 1820. Passé, en 1821, au 51e de ligne, puis au 55e. Aide de camp du général Grundler en 1823; se distingua en Espagne, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand. Placé au 45e de ligne en 1826, au 6e de la garde royale en 1827, capitaine en 1828. Aide de camp du général Durrieu en 1828; a fait la campagne de Grèce, et a obtenu la croix de Saint-Louis et la croix d'or de l'ordre du Sauveur de Grèce, pour sa brillante conduite au siége du château de Morée. A fait partie, en 1830, de l'expédition d'Alger; chef de bataillon d'état-major et officier de la Légion d'honneur même année. Lieutenant-colonel en 1839; colonel et sous-chef d'état-major de l'armée d'Algérie en 1842; commandeur de la Légion d'honneur en 1845; maréchal de camp en 1846; commandeur de l'ordre de Léopold en 1847; général de division en 1850; a fait les fonctions de gouverneur général de l'Algérie en 1850, 1851 et 1854. Commandant du 1er corps de l'armée d'Orient en 1855, puis commandant en chef le 16 mai même année. — Grand officier de la Légion d'honneur en 1851; grand'-croix en 1855.—Blessé d'une balle à l'épaule au bois des Oliviers en 1840, et d'une balle au bras droit dans la campagne de Mascara en 1842. (*Moniteur de l'armée du 26 mai* 1855.) — Maréchal de France et duc de Malakoff le 12 septembre 1855, pour la prise de Sébastopol. — Ensuite grand chancelier de la Légion d'honneur. — Aujourd'hui gouverneur général de l'Algérie. — La vie illustre du maréchal Pelissier est une suite d'actions brillantes qui demanderaient un article plus long, mais l'histoire complétera cette courte nomenclature, à laquelle de nouveaux services peuvent et doivent être ajoutés.

(1) Est âgé de soixante-quatre ans; est né à Pennes d'Agenais en Guyenne; cadet en 1669, sous-lieutenant dans Royal en 1671, lieutenant dans Champagne en 1673, capitaine audit régiment en 1676, réformé dans Bourbon en 1698, replacé en 1701, major, rang de 1701, chevalier de Saint-Louis. A reçu plusieurs blessures; n'a pas discontinué. M. le maréchal de Bezons a écrit qu'il a servi avec distinction, valeur et conduite à l'attaque de la contre-garde de Landau qu'il a emportée et où il a été blessé. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 277, *régiment de Bourbon.*) — Pension de 300 livres sur le trésor royal; mort en 1722. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 165.)

(2) La Brunie fils, capitaine de grenadiers, est âgé de trente-trois ans; est né à Pennes d'Agenais. Cadet en 1694, lieutenant au régiment de Poitou, même année, capitaine en 1696, réformé dans Bourbon en 1698, replacé en 1701; chevalier de Saint-Louis; a été blessé, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 277,



Ségur, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, nommé avant 1724 (1);

Dugua, capitaine au régiment de Bourbon-infanterie, nommé avant 1734 (2); Boisgelin, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, nommé avant 1734 (3);

Berruet (Silvain), nommé en 1791 (4); Desmoutis de

régiment de Bourbon.) — Lieutenant-colonel; pension de 400 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1724 *à* 1751, fol. 164.) — Nota : n'a pas commencé à servir en 1694, étant alors enfant, mais vers l'année 1701 ou 1702. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 242.) — Rayé ; a dû se retirer en 1744, son successeur ayant été nommé le 22 août de cette année (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 202) (*a*).

(1) Ségur; est âgé de vingt-huit ans; est né à Castillon en Bordelais; enseigne au régiment de la Sarre en 1705, capitaine même année, passé dans Orléans en 1708 ; n'a pas discontinué. A reçu une grande blessure au dernier siége de....... (on croit lire Barcelonne). (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 210 *verso, régiment d'Orléans.*) — Chevalier de Saint-Louis, rang de colonel en 1721 ; rayé. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 127.)

(2) Dugua, est de Pennes en Agenais; cadet en 1701; sous-lieutenant au régiment de Condé en 1702, capitaine dans Saint-Vallier en 1707 ; a rang dans Bourbon du 1er mai 1718, époque à laquelle il a été fait capitaine dans ce régiment; chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 245, *régiment de Bourbon.*) — Major de la citadelle de Valenciennes en 1739. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 202.)

(3) Boisgelin est de Saint-Brieuc en Bretagne; sous-lieutenant en 1713, lieutenant même année, capitaine en 1714. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 185, *régiment d'Orléans.*) — Chevalier de Saint-Louis, mort en 1734. (*Registre de* 1734 *a* 1748, fol. 150.)

(4) Porté t. II, p. 480. — Né à Nantes le 1er novembre 1750. — Soldat le 1er avril 1768 dans Béarn, sergent en 1775, sergent-major dans ce régiment-ci en 1777, porte-drapeau en 1779, quartier-maître trésorier en 1781, lieutenant en 1791, capitaine même année ; a donné sa démission le 1er février 1792. — 1780, officier de fortune de la plus grande distinction à tous égards; propre à faire un excellent quartier-maître trésorier. (*Registre du régiment d'Agenais, de* 1788 *à*

(*a*) D'après un mémoire de son neveu, M. de Bayle, ancien lieutenant au régiment de Bourbon, il serait mort maréchal de camp et commandant à Colmar. — Ce neveu, Jean-François de Bayle, fils légitime de noble Jean-Raymond de Bayle, et de dame Catherine de la Brunie, né en 1713, à Saint-Vincent d'Auriac, juridiction de Montaigu-d'Agenais (*acte de naissance*), ne fut pas chevalier de Saint-Louis, parce qu'il fut obligé de quitter le service de bonne heure, ayant reçu à la bataille de Guastalla, en 1734, une balle qui le frappa à l'os temporal de la joue gauche et sortit à la nuque du cou. Cette blessure lui paralysa ce côté de la tête, lui affaiblit la vue et l'ouïe, et le força de solliciter son admission aux Invalides. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 4032, *dossier de M. de Bayle.*)

Boisgautier (François-Ambroise), capitaine au 4e de la garde royale, nommé le 30 novembre 1827 (1); de Livonnière (Auguste-François-Pocquet), ancien officier nommé le 27 décembre 1815 (2); Bastard (François-Antoine), nommé en 1774 (3); de Courtigis (Aulas), capitaine d'état-major, nommé le 2 août 1830 à Rambouillet (4); Watronville (Jean-André),

1793, fol. 53.) — A fait sept campagnes en Amérique. — Était au siége de Pensacola, d'Yorck et de Glocester en 1781, de Saint-Christophe en 1782, et aux combats des 9 et 12 avril même année. — Mort en 1814. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(1) Né à Dreux (Eure-et-Loir). — Élève de l'École militaire en 1807, caporal à l'École en 1808, sous-lieutenant en 1809, lieutenant en 1811, capitaine en 1812, capitaine au 4e de la garde à la formation en 1815, breveté chef de bataillon en 1816. — A fait cinq campagnes; a été blessé de deux coups de feu. — Excellent officier bon à employer à tout, s'étant fort distingué à la guerre. (*État nominatif des officiers du 4e de la garde royale en* 1817.) — Très-bon officier, il a du zèle, il fait bien servir, il ferait un bon chef de bataillon dans la garde. (*État du même régiment en* 1826.)

(2) A trente et un ans deux mois de services, y compris dix campagnes. (*Commission de* 1814, *43e tableau*, n° 62.) — Cadet-gentilhomme le 29 janvier 1781, sous-lieutenant le 1er décembre suivant, démissionnaire le 7 novembre 1790. (*Registre d'Agenais*, 1776 *à* 1788, fol. 91.) — A fait trois campagnes en Amérique, une à l'armée des Princes, et sept à l'armée de Condé. (*Notes de la famille.*)

(3) Porté t. I, p. 631. — Lieutenant au régiment de Médoc en 1746, réformé en 1749 (à la paix), passé dans la milice en 1750, commandant d'une compagnie en 1758, commission de capitaine en 1759. — Très-bon officier. (*Registre régiments provinciaux*, 1771, fol. 119, *régiment de Bordeaux.*) — De Bastard. (*État militaire de* 1776, p. 515.) (*a*).

(4) Aulas, capitaine le 20 octobre 1825, aide de camp du maréchal de camp comte de Quinsonas, commandant la première brigade de la première division d'infanterie de la garde royale. (*Annuaire militaire de* 1830, pp. 55 *et* 68.) — De Courtigis (Charles-François-Édouard-Aulas), général de division le 22 décembre 1851, grand officier de la Légion d'honneur, président du comité consultatif d'état-major. (*Annuaire militaire de* 1860, pp. 15 *et* 25.) — Cet officier rendit de grands services dans les journées de Juillet; il fut blessé, et le roi Charles X, en le

(*a*) En 1775 les régiments provinciaux furent licenciés, et en 1778 ils furent rappelés. Les uns furent destinés au service de l'artillerie, ou à l'état major de l'armée, en campagne; les autres devinrent bataillons de garnison attachés aux différents régiments de l'armée. Les trois bataillons du régiment de Bordeaux devinrent bataillons de garnison de Guyenne, Aquitaine, et Médoc. M. de Bastard appartint au bataillon de Guyenne, et il figure sur les *états militaires* jusqu'en 1790 inclus, ces troupes ayant été licenciées en 1791.



lieutenant aux dragons de Custine, nommé en 1771 (1); de Maupas (Pierre-Jacques-Marie), nommé en 1816 (2); de Sarrazin (Gilbert), capitaine aux dragons de Noailles, nommé le 23 décembre 1781 (3); de Sarrazin (Alexandre-Philippe-Joseph-François), major de Belsunce-dragons, nommé le 3

nommant chevalier de Saint-Louis, détacha de son uniforme la croix qu'il portait lui-même, pour la remettre à M. de Courtigis.

(1) Né le 7 octobre 1727; est de Verdun. — Volontaire dans Roi-dragons en 1745, cornette dans ce régiment-ci en 1746, réformé en 1748 (à la paix), lieutenant en second en 1752, lieutenant en 1754, rang de capitaine en 1772. Retiré le 29 décembre 1777, avec 600 livres d'appointements par an. — 1764, bon, s'est toujours bien conduit. — 1770, a très-bien fait la guerre, et est bon sujet. — 1775, très-bon, précieux à conserver, bon militaire. (*Registre des dragons de Custine de 1763 à 1776*, fol. 58.)

(2) Porté plus haut, p. 204. Né le 6 septembre 1784 à Rennes. — Novice en 1801, aspirant de marine de seconde classe même année, sous-lieutenant au 1er régiment d'ouvriers marins en 1807, lieutenant même année, passé au 116e d'infanterie comme sous-lieutenant (à la dissolution de son régiment) en 1811, lieutenant même année, capitaine en 1813, incorporé au 93e (devenu 77e) en 1814; a rejoint le roi à Gand le 3 mai 1815; capitaine au 2e de la garde même année, breveté chef de bataillon en 1816, mis en réforme en 1821, retraité en 1832, avec une pension de 2,070 francs. — Neuf campagnes. — Mort le 6 avril 1858. — Campagnes de 1801 à 1807 à Saint-Domingue, aux Antilles et au Sénégal; 1811, 1812 et 1813 en Espagne; 1814 dans la 6e division militaire; 1815, dans l'armée royale en Belgique. — S'est trouvé à la prise de la frégate *la Minerve*. — Est monté le premier à l'abordage au combat du cap Français; est monté à l'assaut de la crète à Pierrot; s'est trouvé au combat de Trafalgar, sur le vaisseau *le Redoutable*, aux siéges de Tarragone, Sagonte et Valence; a enlevé au combat du col d'Orda, avec une section de voltigeurs, une batterie. Au combat de Lyon, le 30 mars 1814, il a soutenu avec sa compagnie l'effort d'un bataillon autrichien, et a donné le temps à un bataillon français, poursuivi, de se rallier. — En 1858, pension de 500 francs à sa veuve, née Marie-Charlotte-Antoine-Zoé Tarteron de Montiers. (*Dossiers des pensions nouvelles*, n° 10,137.)

(3) Né en 1732, volontaire en 1755, cornette en 1757, lieutenant en 1762, sous-aide major en 1763, capitaine en 1770. - A quitté sa compagnie en 1773, et est resté attaché au régiment comme capitaine. — Est à présent lieutenant des maréchaux de France. — Retraité en 1785, avec 600 livres de pension, pour lui faire 1,200 livres, avec les 600 livres qu'il a obtenues en 1779 au bureau des fonds. (*Registre de Noailles-dragons* (25e) *de* 1776 *à* 1788.) — Né le 31 octobre 1732, à Mirmont, sénéchaussée d'Auvergne, fils légitime de noble Claude de Sarrazin, seigneur de

juin 1779 (1); Sarrazin, capitaine au régiment de Brie, nommé le 7 juillet 1750 (2); le comte de Sarrazin (Claude Louis-Suzanne), brigadier (capitaine) des gendarmes de la garde, nommé le 20 août 1814 (3); de Sarrazin (Gilbert),

Bonnefont (*a*), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, et de noble dame Marie de Servière. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 5591.) — 1764, excellent sujet. — 1770, ancien officier, a de l'esprit et de la sagesse. A bien servi dans l'état-major. (*Registre de Noailles-cavalerie de* 1763 *à* 1776, fol. 14 *et* 25 *verso*.) — Comte de Sarrazin; député de la noblesse aux états généraux de 1789; mort à Vendôme en 1825, âgé de quatre-vingt-treize ans, et président de l'association des chevaliers de Saint-Louis. (*Archives de la famille.*)

(1) Né en 1739, cornette dans Ségur-dragons ci-devant Belsunce en 1757, capitaine en 1762, réformé en 1763, replacé en 1765, réformé en 1776, capitaine commandant en 1778, major en 1779, lieutenant-colonel en 1783. — Pension de 400 livres sur l'ordre en 1785; retraité en 1788, avec une pension de 1,400 livres et une autre d'augmentation de 400 livres sur l'ordre. (*Registre des chasseurs des Ardennes de* 1784 *à* 1788 (ci-devant 6ᵉ chasseurs), fol. 15.)—Marquis de Sarrazin. (*Archives de la famille et états militaires.*)

(2) Gabriel. — Né en 1708, est de Saint-Germain de Calbert en Cévennes. — Volontaire en 1727, lieutenant en 1730, de grenadiers en 1742, capitaine en 1744. (*Registre de* 1748 *à* 1763, *régiment de Brie*, t. II, fol. 168.) — Ce régiment fut supprimé en 1762.

(3) Reçu le 30 août par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Émigré en 1791, a servi à l'armée des Princes dans la coalition d'Auvergne; volontaire au régiment d'Auvergne, à la solde de l'Angleterre en 1794; passé aux dragons de Jarques, armée de Condé, en 1795, dans les hussards de Damas en 1796, dans les dragons d'Enghien en 1799, licencié même année; brigadier des gendarmes du roi, rang de capitaine, en 1814, chef d'escadron le 1ᵉʳ mars 1815, capitaine au 5ᵉ de la garde à la formation même année, chef de bataillon au 2ᵉ de la garde le 24 décembre 1823. — Campagnes : 1792, et de 1794 à 1799 inclus; a suivi le roi jusqu'à Béthune en 1815; blessé grièvement d'une balle qui lui traversa le pied droit à l'affaire d'Oberkamlack en 1796. — Chevalier de Malte en 1775; chevalier de la Légion d'honneur en 1822. — 1827, conduite parfaite, bons principes; parle allemand et italien; fort bon instructeur, commandant bien et entendant bien son métier. Il remplit ses devoirs avec une distinction remarquable. — Très-distingué, fort instruit, sert avec zèle et capacité. (*Carton du* 2ᵉ *de la garde royale, notes du colonel et des inspecteurs généraux.*) — Fils du chevalier de 1781, porté ci-dessus.

(*a*) Bonnefont, garde du corps du roi, compagnie de Noailles, chevalier de Saint-Louis le 20 septembre 1746. (*Registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757.)



chevau-léger de la garde du roi, nommé le 23 septembre 1787 (1); le chevalier de Sarrazin, cavalier noble, nommé le 7 août 1796 (2);

Le chevalier de Sandelin (Joseph-Joachim-Charles), ancien officier, nommé le 19 février 1817; de Sandelin (Pierre), ancien officier, nommé le 2 novembre 1827; Lachlan de Colbert (Alexandre-Roger), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815; le chevalier de Bohan, capitaine au régiment de Boulonnais, nommé le 10 décembre 1749 (3); Loubat de Bohan (François-Philibert), nommé en 1784 (4); Loubat de

(1) Né le 7 février 1736 à Hume-l'Eglise, diocèse de Clermont. — Pension de 300 livres en 1770; *idem* de 300 livres en 1774; *idem* de 300 livres en 1775; *idem* de 540 livres en 1776; *idem* de 360 livres en 1787. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 5590.) — De Sarrazin de Chalusset, mort en émigration. Son fils, Guillaume de Sarrazin, fut tué glorieusement dans les armées vendéennes en 1794. (*Archives de la famille.*)

(2) *Registre de l'émigration*, fol. 154. — Cavalier au 2e régiment de cavalerie-noble, reçu par Mgr le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 25.) — Le chevalier de Sarrazin (Marien), garde du corps, chevalier de Malte (*a*). (*Archives de la famille.*)

(3) Bohan (Claude-Marie-Loubat), né le 11 novembre 1714; est de Bourg en Bresse. Lieutenant en second en 1734, lieutenant en 1735, aide-major en 1745, rang de capitaine; pourvu d'une compagnie même année; a abandonné en 1751. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. II, fol. 129 *verso*, *régiment de Boulonnais.*)

(4) Porté t. II, p. 371. — Né le 25 juillet 1751 à Bourg en Bresse, fils légitime de messire Claude-Marie Loubat de Bohan, écuyer, capitaine au régiment de Bou-

(*a*) On nous a signalé M. le comte de Sarrazin-Laval, lieutenant des maréchaux à Aigueperse, comme chevalier de Saint-Louis avant 1773. Cet officier figure pour la première fois sur l'*Etat militaire de* 1781, p. 52, et son nom est suivi de la qualité de chevalier de Saint Louis; il reste dans les *Etats* suivants jusqu'en 1790 inclus. Cependant nous l'avons vainement cherché sur les registres de l'ordre, depuis 1756 jusqu'en 1780 inclus, époque à laquelle il a dû acheter sa charge de lieutenant des maréchaux. Il avait servi dans le régiment de Montmorency-Royant, et voici ses services. — Laval (Claude-Louis Sarrazin), né le 2 juillet 1726, est de Combrailles; lieutenant en second en 1744, enseigne en 1744, lieutenant même année dans le régiment de la Tour-d'Auvergne, lieutenant de la compagnie colonnelle dans la Roche-Aymon en 1745, capitaine en 1745, a abandonné en 1762. (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 209 *verso*, *régiment Montmorency-Royant, ci-devant la Roche-Aymon.*) — Le nom de cet officier est précédé d'une croix, au crayon rouge, signe indicateur de la croix de Saint-Louis. Il dut être décoré vers la fin de la guerre de Sept-Ans, et nous avons plusieurs fois fait connaître les omissions commises par les employés chargés de la tenue des registres de l'ordre. Sans doute les *Etats militaires* contiennent des erreurs, mais elles sont rectifiées dans l'année suivante, et le maintien de M. de Sarrazin, avec le même signe pendant dix ans, ne permet aucun doute. Toutefois, fidèle à la règle que nous nous sommes imposée, de ne rapporter que des pièces officielles, nous regrettons de ne pouvoir donner à la croix de M. de Sarrazin la consécration des registres.



Bohan (Jean-Claude), maréchal de camp en retraite, nommé le 16 mars 1816 (1); Mallevielle, capitaine au régiment de Boulonnais, nommé de 1734 à 1741 (2); Bombelles, capitaine au régiment de Haynault, nommé dans la période de 1718 à 1724 (3); le marquis de Kernier (Jacques-Ange-Marie-Paul le Cardinal), chef de bataillon d'artillerie en disponibilité, nommé le 29 octobre 1828 (4); Chaussegros de Léry (Gas-

lonnais-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Françoise-Charlotte de Saint-Germain. (*Acte de naissance.*) — Pension de 5,000 livres en 1788, comme aide-major du corps réformé de la gendarmerie. — Avait obtenu, le 12 mai 1786, une autre pension de 1,000 livres, en récompense de ses services, et des soins qu'il avait apportés à l'instruction de la gendarmerie. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 4,865.)

(1) Né à Bourg en Bresse le 28 novembre 1755; élève à l'École militaire en 1765, sous-lieutenant dans Royal-Pologne-cavalerie en 1772; chevalier novice de Saint-Lazare en 1774; capitaine à la suite en 1779, en pied en 1788; lieutenant-colonel au 9e cavalerie (ci-devant d'Artois) en 1792; colonel même année, blessé en chargeant les hussards prussiens d'Eben le 30 mars 1793, général de brigade le 20 mai suivant, suspendu de ses fonctions le 13 octobre suivant, enfermé pendant cinq mois comme suspect, admis au traitement de réforme converti en pension de retraite de 2,000 francs en 1811. (*Cartons des généraux.*) — Chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il fût en retraite, et par exception, grâce motivée sur les bons sentiments qu'il avait montrés. — Vingt-quatre ans de services, y compris deux campagnes. (*Mêmes cartons.*)

(2) Est de Mallevielle en Gévaudan; sous-lieutenant en 1711, lieutenant en 1712, capitaine en 1730. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 402 *verso, régiment de Boulonnais.*) — Chevalier de Saint-Louis, retiré en 1741. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 339.)

(3) Est âgé de trente-huit ans; est né à Paris; a commencé à servir en 1692 garde de l'étendard des galères, capitaine dans Champagne en 1702, dans Haynault en 1704, n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 444 *verso, régiment de Haynault.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 248.) — Pension de 400 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 265.) — Capitaine de grenadiers. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 595.) — Lieutenant-colonel le 4 octobre 1737; brigadier des armées du Roi. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 335.) — Retiré en 1750. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. II, fol. 124.)

(4) Né le 9 février 1788 à Morlaix (Finistère). — Élève de l'École polytechnique en 1804, élève sous-lieutenant d'artillerie en 1806, lieutenant en second au 7e d'artillerie à pied en 1808, passé au 2e d'artillerie à cheval en 1809 et dans



pard-Roch), ancien officier, nommé le 16 octobre 1816 (1); d'Estienne de Chaussegros de Lioux (Charles-Marc-Eugène), ancien officier, nommé le 29 novembre 1815 (2); Destienne,

l'artillerie de la garde impériale même année, démissionnaire le 7 octobre 1811. — Brigadier d'artillerie des gardes du corps du Roi (compagnie de Luxembourg) en 1814, capitaine en second dans l'artillerie de la garde, à la formation en 1815, breveté chef de bataillon en 1818, capitaine commandant dans l'artillerie de la garde royale en 1824, en disponibilité dans l'artillerie de la ligne même année, classé au 5e d'artillerie à pied en 1829, autorisé à rester en disponibilité, démissionnaire le 25 août 1830, sa démission motivée sur ce qu'il ne pouvait servir une autre cause que celle de la légitimité. — Chevalier de la Légion d'honneur le 25 juillet 1809. — A fait les campagnes de 1808 et 1809, à la grande armée; était à la bataille de Wagram; a fait construire une batterie sous le feu de l'ennemi dans une petite île voisine de celle de Lobau, en 1809. — A rejoint le roi à Gand en 1815, et a fait la campagne sous les ordres de Mgr le duc de Berry. — Démissionnaire en 1811, sur les instances de sa famille, et après avoir perdu deux de ses frères sur les champs de bataille en Espagne. (*Dossier de M. de Kernier, cartons alphabétiques, archives de la guerre.*) (*a*).

(1) Frère du lieutenant général vicomte de Léry (François-Joseph Chaussegros), chevalier de Saint-Louis en 1791, commandeur de l'ordre en 1814, grand'-croix de la Légion d'honneur, né à Quebec en 1754. — D'après un mémoire déposé aux archives de la guerre, leur grand-père, ingénieur en chef du roi, a servi depuis 1706 jusqu'en 1756, époque de sa mort à Quebec, et a été nommé chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1741. Leur père, lieutenant au Canada, a servi de 1733 à 1775, a été nommé chevalier de Saint-Louis en 1757, et a été blessé à la bataille de Quebec en 1759.

(2) A trente ans sept mois dix jours de services, y compris douze campagnes. (*Commission de* 1814, 41e *tableau*, no 11.) — Né à Metz le 2 janvier 1769, sous-lieutenant de remplacement au régiment de Haynault en 1785, lieutenant en 1791, émigré en 1792, passé au service de Hollande en 1793, régiment de Lowenstein, passé avec ce corps au service d'Angleterre en 1795, jusqu'en 1805. —

(*a*) Fils de Louis-Pierre le Cardinal, marquis de Kernier, mousquetaire du roi (mort en émigration), et de Mademoiselle de la Fruglaye, petite-fille du marquis de Caradeuc de la Chalotais, ancien procureur général au parlement de Bretagne. A la bataille de Wagram, après une longue canonnade à mitraille, la batterie du 2e à cheval à laquelle appartenait M. de Kernier fut prise par un régiment de cavalerie autrichienne et reprise par un régiment de cuirassiers français. Le 4e corps, ayant été attaqué de nouveau avec vigueur, recula, et son artillerie dut suivre le mouvement; au milieu de ce désordre, un brigadier fit une pointe en avant avec une pièce; M. de Kernier, enlevé par ce courageux exemple, se fit suivre par une seconde pièce qu'il réunit à la première, et recommença le feu à 300 mètres de l'ennemi. D'autres pièces et d'autres batteries arrivèrent successivement, et les Autrichiens battirent en retraite jusqu'à la fin de la journée. M. de Kernier fut, à la suite de cette journée, nommé chevalier de la Légion d'honneur, et désigné pour entrer dans l'artillerie de la garde impériale, obtenant ainsi, à l'âge de vingt et un ans, deux faveurs à la fois. (*Archives de la famille de Kernier.*)



aide-major de la ville de Maubeuge, nommé le 10 juin 1750(1);

De Beaufranchet (Henri), nommé en 1814 (2); d'Esparbès marquis de Lussan (Jean-Jacques), ancien officier, nommé le 2 juillet 1816 (3); Esparbès de Lussan (Louis-André-Désiré), chef de bataillon d'état-major, nommé le 23 mai 1825; Charette de Boisfoucaud, écuyer du roi, nommé le 13 octo-

Campagnes de 1792 à 1803. — Chef de bataillon, lieutenant de roi au château de Ham en 1816, retraité en 1834, pension de 1,875 francs, jouissance du 16 avril 1833. — Trente-deux ans vingt-sept jours de services, y compris cinq ans quatre mois dix jours de services civils. (*Dossiers des pensions*, n° 63,568.) — En vertu de la loi du 11 avril 1831, il perdit le bénéfice de ses services et campagnes en émigration, bénéfice reconnu par la commission de 1814. — Mort le 18 novembre 1842. — Pension de 500 francs à sa veuve, née Françoise-Anne-Louise Bourne. (*Même dossier.*) — Fils du chevalier de Saint-Louis nommé en 1747, porté plus haut, p. 426-427, père de MM. le général et le colonel de Lioux, cités en note de note même page 427.

(1) Il fut reçu par M. de la Roche-Saint-André, lieutenant pour le roi à Maubeuge. (*Registre de l'ordre de* 1746 *à* 1757.)

(2) Porté plus haut, p. 145. — Né à Paris le 24 décembre 1769. Élève à l'École d'artillerie de Metz, de 1786 à 1791. Lieutenant en second au 5e d'artillerie en 1791, en premier en 1792, capitaine en second même année, en premier en 1795, chef de bataillon en 1807, major (lieutenant-colonel) en 1811, mis en non-activité le 1er août 1814, admis à la retraite le 28 décembre 1814; cette décision a été annulée, et M. de Beaufranchet a été remis en activité comme lieutenant-colonel le 3 octobre 1815, attendu, dit le rapport au roi, que cet officier supérieur a fait preuve de dévouement à la cause royale, en refusant de servir et en donnant sa démission pendant les Cent-Jours; breveté colonel en 1816, commandant le 7e d'artillerie à pied (régiment de Toulouse) même année; directeur d'artillerie à Paris en 1821, admis à la retraite en 1829 avec le grade honorifique de maréchal de camp. — Campagnes : de 1792 à 1802, aux armées du Rhin, d'Orient, d'Italie et au corps d'observation de l'armée du Midi : ans XI, XII, XIII, au camp de Boulogne; an XIV, et de 1806 à 1810, à la grande armée et en Espagne. — Cinquante-huit ans neuf mois sept jours de services, y compris dix-sept ans six mois de campagnes.—Pension de 4,000 francs.—Mort le 31 mai 1852.—Pension de 750 francs à sa veuve, née Agathe Rousseau de Pantigny. (*Dossiers des pensions*, n° 55,205.) — Ce nom est continué dans notre jeune armée par MM. de Beaufranchet, l'un capitaine aux guides, l'autre lieutenant au 3e régiment de grenadiers de la garde impériale.

(3) A dix-huit ans six mois seize jours de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 64e *tableau*, n° 3.)



bre 1814 ; le baron de Charette (Athanase-Charles-Marin), ancien officier des armées royales de la Vendée, nommé le 20 août 1824 (1); le chevalier d'Agoult, capitaine au régiment de Clermont-Prince cavalerie, nommé en 1741 (2) ; Hosten (Jean-Baptiste), capitaine au bataillon de garnison de Guyenne, nommé le 27 juillet 1788 (3) ; Le Coudar, capitaine au régiment de cavalerie de Villequier, nommé avant 1706 (4);

(1) Tous les historiens ont annoncé que le roi Louis XVIII avait envoyé le cordon rouge de commandeur de l'Ordre aux généraux de Charette et Georges Cadoudal, et c'est avec regret que nous n'avons trouvé aucune trace de cette récompense si bien méritée dans le registre de l'émigration. Ces deux noms si glorieux n'en ont pas besoin pour être honorés, mais il serait à regretter que la mort les eût fait rayer d'une liste dont ils auraient augmenté l'éclat. Le nom de Charette vient de se révéler de nouveau au siége de Gaëte. Lorsqu'un Bourbon était en péril, un Charette devait être auprès de lui.

(2) Jean-Baptiste. — Volontaire dans le régiment de Vieille-Marine en 1718, lieutenant dans Bourbon-cavalerie en 1722, passé au régiment de Clermont-prince en 1732, capitaine en 1734, chevalier de Saint-Louis en 1741, lieutenant-colonel en 1759. — Fort galant homme, de bon exemple et très-bon lieutenant-colonel. (*État des officiers du régiment de Clermont-prince, non daté, mais postérieur à* 1763, *archives de la guerre.*) — Blessé dangereusement à la bataille d'Ettingen en 1743, chevalier de Saint-Louis en 1740, retiré en 1768, avec le grade de brigadier, et 2,000 livres d'appointements en sus de la pension de 600 livres dont il jouit sur le trésor. (*Autre état, même carton.*) Chevalier de Saint-Louis en 1740. (*État au* 20 *mai* 1752, *même carton.*)

(3) Capitaine de la première compagnie des dragons de milice de Saint-Domingue, capitaine dans ce régiment, passé commandant du bataillon de garnison de Guyenne le 21 septembre 1788. (*Registre, troupes provinciales*, 1782, fol. 7, *régiment provincial d'artillerie de Metz.*) — Capitaine de grenadiers dans le régiment provincial d'artillerie de Metz, commandant du bataillon de garnison de Guyenne le 21 septembre 1788; donne sa démission, remplacé le 23 septembre. (*Même registre*, fol. 92, *bataillon de Guyenne.*)

(4) Est âgé de cinquante-trois ans; né à Villiers en Poitou, sert depuis 1676, qu'il est entré cornette dans Comminges-cavalerie; congédié à la paix de Nimègue; cadet dans Brisack en 1682, lieutenant dans Châtillon en 1689, réformé à la paix de Riswick dans le régiment de Duras; replacé à une lieutenance en 1702, capitaine en 1703, chevalier de Saint-Louis. — Dit avoir reçu plusieurs blessures. — M. de Châtillon dit qu'il est criblé de coups, s'est toujours distingué, et mérite les grâces. (*Registre, cavalerie, services des officiers*, 1706, fol. 307, *régiment de Villequier.*) — Du Coudard. A vendu en 1718. (*Registre* 1718 *à* 1724, fol. 303 *verso*,



De Chateaubodeau (Pierre), ancien officier, nommé le 29 mai 1816 (1); Le Chartier de la Varignière (Jacques), gendarme de la garde du roi, réformé, nommé le 24 janvier 1790 (2); le Chartier (Jean-Baptiste-Charles), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, nommé le 1er juin 1791 ; le Chartier (Jean-Baptiste-Paul), ci-devant garde du corps du roi, nommé le 22 février 1792 (3); Le Chartier de Loraille (Charles-Nicolas-Ambroise), ancien officier, nommé le 21 août 1816 (4); le Chartier de la Varignière (Achille-Jacques-Louis), lieutenant-colonel d'état-major, nommé le 25 avril 1821 (5); Boisgauthier, nommé le 9 août 1747 (6); de Boisgautier (Pierre le Moine), capitaine au régiment pro-

régiment de Villequier.) — Jean de Chateaubodeau, seigneur du Coudart. (*Archives de la famille.*)

(1) A dix-neuf ans un mois un jour de services, y compris trois campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 59e *tableau*, nº 26.)

(2) On nous a signalé M. le Chartier de l'Aubinière, qui servait sous Montcalm, et qui fut fait chevalier de Saint-Louis en Canada ; mais l'absence du nom de son régiment ne nous a pas permis de le retrouver. D'après la même note, il fut fait marquis, sans fief, ce qui provoqua des remontrances du parlement, lequel pria le roi de ne pas déroger davantage à la loi qui n'admettait le titre que par l'érection d'un fief. Cette famille descend d'Alain Chartier; plus tard elle a ajouté *le* à son nom.

(3) Frère du chevalier de 1790, et reçu par lui.

(4) A vingt-six ans quatre mois treize jours de services, y compris une campagne. (*Commission de* 1814, 68e *tableau*, n° 12.)

(5) Sous-lieutenant au 8e dragons, lieutenant le 18 septembre 1808 ; aide de camp du feu général Maupetit; capitaine le 8 février 1812 ; aide de camp du général de division (depuis maréchal) comte Gouvion Saint-Cyr, le 24 février même année; officier de la Légion d'honneur le 22 janvier 1816. (*Dossiers alphabétiques, archives de la guerre.*) — Lieutenant-colonel d'état-major le 7 août 1816. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 46.) — Maréchal de camp le 18 décembre 1841, commandeur de la Légion d'honneur, placé par limite d'âge dans le cadre de réserve. (*Annuaire militaire de* 1860, p. 39.)

(6) Capitaine aux grenadiers royaux de Chabrillant, vient du bataillon de Gisors. (*Milice, contrôle de* 1745 *à* 1748.) — Boisgautier (Joachim le Moine), né le 2 octobre 1691, paroisse Saint-André de Beaucourt, diocèse de Rouen. — Volontaire dans Champagne en 1711, lieutenant en second en 1712, réformé en 1714, lieutenant au bataillon de Rouen en 1729, capitaine en 1735, capitaine de grenadiers royaux en 1745, repassé en 1748 à une compagnie de fusiliers ; retraité. — A été blessé d'un



vincial de Rouen, nommé le 9 juin 1772 (1); le chevalier de Boisgautier (Jean-Baptiste-Joachim le Moine), capitaine au régiment provincial d'Abbeville, nommé le 8 avril 1779 (2); de Boisgautier (Victor le Moine), capitaine au même régiment, nommé le 23 avril 1786 (3); de Banville (Georges de la Lande), capitaine au bataillon de milice de Vire, nommé en 1754 (4);

coup de fusil à la jambe gauche au siége de Fribourg. — A fait toutes les campagnes de la dernière guerre. — Au siége de Berg-op-Zoom, un de ses fils a été tué à côté de lui. — Il en a quatre autres au service, qui sont dans des bataillons. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 49.)

(1) Né le 6 août 1729, paroisse d'Elbeuf-sur-Andelle. — Lieutenant au bataillon de Gisors en 1744, enseigne aux grenadiers royaux en 1747, lieutenant au régiment de Fleury même année, réformé en 1749, lieutenant en premier commandant une compagnie au bataillon de Gisors en 1750, commission de capitaine en 1759, capitaine en second de grenadiers postiches en 1761; a eu trois frères au service; deux y sont morts; a fait les campagnes de 1744 et 1748; a reçu un coup de feu à la tête au siége de Berg-op-Zoom. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 49 *verso*.) — Capitaine des grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, bon officier. (*Registre* 1771, fol. 50 *verso*, *régiment provincial de Rouen*). — Retraité en 1780, avec 600 livres de pension, chevalier de Saint-Louis. (*Registre* 1775, *même régiment*, fol. 25 *verso*.)

(2) Né le 12 septembre 1726 à Elbeuf. — Lieutenant en 1752, de grenadiers postiches en 1758, des grenadiers en 1760, capitaine même année. — A fait les campagnes de 1757, 1758, 1759. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 50 *verso*.) — Très-bon, passé dans Abbeville. (*Registre* 1771, fol. 52, *régiment provincial de Rouen.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre* 1775, fol. 9, *régiment provincial d'Abbeville*.) — Reçu par M. de Boisgautier, capitaine de grenadiers royaux. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781.) — Ce parrain est le chevalier de 1747.

(3) Né le 7 août 1737, paroisse d'Elbeuf-sur-Andelle. — Lieutenant en 1757, de grenadiers postiches en 1760, de grenadiers même année, capitaine en 1761. (*Registres*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 50 *verso*.)— Très-bon. (*Registre* 1771, fol. 52 *verso*, *régiment provincial de Rouen*.) — Chevalier de Saint-Louis le 23 avril 1786. (*Registre*, 1775, *même régiment*, fol. 27.)

(4) Écuyer, né le 27 juillet 1711, paroisse de Bredeville-sur-Bordel, généralité de Caen.—Lieutenant au bataillon de Caen en 1734, de grenadiers en 1735, aide-major en 1742, capitaine en 1843, pourvu d'une compagnie au bataillon de Vire en 1744, capitaine de grenadiers postiches en 1746, de grenadiers en 1747, commandant du bataillon de Vire en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1754. — A



vincial de Rouen, nommé le 9 juin 1772 (1); le chevalier de Boisgautier (Jean-Baptiste-Joachim le Moine), capitaine au régiment provincial d'Abbeville, nommé le 8 avril 1779 (2); de Boisgautier (Victor le Moine), capitaine au même régiment, nommé le 23 avril 1786 (3); de Banville (Georges de la Lande), capitaine au bataillon de milice de Vire, nommé en 1751 (4);

coup de fusil à la jambe gauche au siége de Fribourg. — A fait toutes les campagnes de la dernière guerre. — Au siége de Berg-op-Zoom, un de ses fils a été tué à côté de lui. — Il en a quatre autres au service, qui sont dans des bataillons. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 49.)

(1) Né le 6 août 1729, paroisse d'Elbeuf-sur-Andelle. — Lieutenant au bataillon de Gisors en 1744, enseigne aux grenadiers royaux en 1747, lieutenant au régiment de Fleury même année, réformé en 1749, lieutenant en premier commandant une compagnie au bataillon de Gisors en 1750, commission de capitaine en 1759, capitaine en second de grenadiers postiches en 1761; a eu trois frères au service; deux y sont morts; a fait les campagnes de 1744 et 1748; a reçu un coup de feu à la tête au siége de Berg-op-Zoom. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 49 *verso*.) — Capitaine des grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, bon officier. (*Registre* 1771, fol. 50 *verso*, *régiment provincial de Rouen*). — Retraité en 1780, avec 600 livres de pension, chevalier de Saint-Louis. (*Registre* 1775, *même régiment*, fol. 25 *verso*.)

(2) Né le 12 septembre 1726 à Elbeuf. — Lieutenant en 1752, de grenadiers postiches en 1758, des grenadiers en 1760, capitaine même année. — A fait les campagnes de 1757, 1758, 1759. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 50 *verso*.) — Très-bon, passé dans Abbeville. (*Registre* 1771, fol. 52, *régiment provincial de Rouen.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre* 1775, fol. 9, *régiment provincial d'Abbeville*.) — Reçu par M. de Boisgautier, capitaine de grenadiers royaux. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781.) — Ce parrain est le chevalier de 1747.

(3) Né le 7 août 1737, paroisse d'Elbeuf-sur-Andelle. — Lieutenant en 1757, de grenadiers postiches en 1760, de grenadiers même année, capitaine en 1761. (*Registres*, *milices*, 1759, *bataillon de Gisors*, fol. 50 *verso*.) — Très-bon. (*Registre* 1771, fol. 52 *verso*, *régiment provincial de Rouen*.) — Chevalier de Saint-Louis le 23 avril 1786. (*Registre*, 1775, *même régiment*, fol. 27.)

(4) Écuyer, né le 27 juillet 1711, paroisse de Bredeville-sur-Bordel, généralité de Caen. — Lieutenant au bataillon de Caen en 1734, de grenadiers en 1735, aide-major en 1742, capitaine en 1843, pourvu d'une compagnie au bataillon de Vire en 1744, capitaine de grenadiers postiches en 1746, de grenadiers en 1747, commandant du bataillon de Vire en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1754. — A



Berthelot de Villeneuve, nommé en 1800 (1);

Delbos, capitaine au régiment de Toulouse-Infanterie, nommé de 1718 à 1724 (2); Grain de Saint-Marceau (Bernard), capitaine au régiment provincial d'Autun, nommé le 3 mars 1774 (3); Verdale (Jean-Baptiste), capitaine au régiment de Penthièvre-infanterie, nommé en 1747 (4); Ver-

fait la campagne de Stenay; s'est trouvé au siége des forts Sainte-Marguerite et de la citadelle d'Anvers, à celui de Namur, et aux batailles de Rocoux et de Lawfeld. — A beaucoup de parents au service, tant dans les gardes du roi que dans d'autres régiments, tous chevaliers de Saint-Louis. (*Registre, milices*, 1759, fol. 58, *bataillon de Vire.*)

(1) Nommé le 15 septembre 1800, reçu le 25 septembre 1814. Porté sans désignation de grade. (*Registre de l'émigration*, fol. 19.)

(2) Né à Saint-Sever en Quercy, entré au service en 1696, comme lieutenant, capitaine en 1705. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 408 *verso, régiment de Toulouse.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 229 *verso.*) — Pension de 500 livres sur le trésor, capitaine de grenadiers, commandant de bataillon en 1736, lieutenant-colonel en 1740, retiré en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1748, *le régiment devenu Penthièvre en* 1737, fol. 310.) L'orthographe du nom est d'Elbos. Voir plus bas, son neveu, M. de Verdal.

(3) Lieutenant dans Belsunce en 1747, réformé en 1749 (à la paix), passé dans la milice en 1750, aux grenadiers en 1755, commandant une compagnie en 1756, commission de capitaine en 1759; dit avoir servi dans Vermandois en 1736, et avoir été réformé même année, et en 1741, dans le bataillon de Vesoul, sous le nom de Mouget. — Très-ancienne maison; bon capitaine. (*Registres, regiments provinciaux*, 1771, fol. 558, *régiment d'Autun.*) — Retraité le 22 janvier 1779, avec une pension de 400 livres. (*Registre*, 1775, fol. 269.) — Signait de Grain de Saint-Marsault dans ses requêtes au ministre. — Né, le 19 février 1722, à Rosey, élection de Châlon-sur-Saône, suivant sa déclaration, n'ayant pu produire son extrait baptistaire. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 1645.) — L'orthographe du nom est Gréen de Saint-Marsault.

(4) Porté t. I, p. 409. Né le 28 décembre 1715, est de Grugnat en Quercy. Volontaire en 1728, lieutenant en 1730, rang de capitaine en 1739, pourvu d'une compagnie en 1742, capitaine de grenadiers en 1760, rang de major en 1766, de lieutenant-colonel en 1768. — Retiré le 9 décembre 1771 avec 2,400 francs d'appointements, en attendant une lieutenance de roi, en conservant sa pension de 500 livres, et en supprimant sa gratification annuelle de 600 livres. — Chevalier de Saint-Louis en 1747. — 1765, propre à devenir lieutenant-colonel. — 1769, officier distingué, du meilleur exemple par ses propos et son exactitude. (*Registre de Penthièvre, de* 1765 *à* 1776, fol. 19.) — Pension de 500 livres sur le trésor



dal de l'Étang (Louis), capitaine au même régiment, nommé en 1758 (1); Verdal de Gruniac (Jean-Pierre), capitaine au même régiment, nommé en 1760 (2); Bayle, capitaine au régiment de Champagne, nommé avant 1724 (3); Doé, capitaine au régiment de Guyenne, nommé en 1740 (4); de Sainte-Foix (François Verdal), capitaine au régiment de Penthièvre-

royal. — Neveu du sieur d'Elbos, commandant du second bataillon. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 511, *verso, régiment de Toulouse, devenu Penthièvre.*) — Verdal. — Pension de 300 livres. C'est la pension qu'avait son oncle, et qui a été mise sur sa tête. (*Registre des lieutenants de* 1732 *à* 1748, fol. 289 *verso, régiment de Toulouse, devenu Penthièvre.*)

(1) Né le 7 mai 1715, est de Grugnac en Quercy. Volontaire en 1738, lieutenant en second de grenadiers en 1740, lieutenant en 1742, aide-major en 1748, rang de capitaine en 1752, pourvu d'une compagnie en 1755, retiré en 1765 avec une pension de retraite de 400 livres. — 1765, bon sujet. (*Registre de Penthièvre, de* 1765 *à* 1776, fol. 20 *verso.*)

(2) Né le 3 février 1723, à Gruniac en Quercy.—Lieutenant en second en 1742, enseigne même année, lieutenant en 1743, capitaine en 1755, de grenadiers en 1772, chef de bataillon en 1774, capitaine commandant à la formation de 1776, rang de major en 1782. — Gratifications : 400 livres en 1769, 300 livres en 1782, 400 livres en 1783. — Retiré le 12 avril 1787, avec une pension de 1,800 livres. (*Registre de Penthièvre, de* 1776 *à* 1788.) — 1765, très-bon sujet. — 1770, sujet de distinction. — 1776, excellent officier, plein de zèle et de bonne volonté, donnant le meilleur exemple. (*Registre de Penthievre, de* 1765 *à* 1776, fol. 21 *verso.*)

(3) Né à Marmande, sous-lieutenant en 1702, lieutenant en 1703, capitaine en 1709, estropié du bras droit, d'un coup de feu qui lui traversa l'épaule à Fredelingue, a reçu d'autres blessures à Hochstedt au même bras. — Gentilhomme, bon officier. — M. d'Aubigné a demandé la croix de Saint-Louis pour lui. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 3 *verso, régiment de Champagne.*) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 15.) — Retiré en 1727. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 14.)

(4) Doé de Crané. Est de Troyes. Cadet en 1719, lieutenant en second en 1720, lieutenant en premier en 1722, capitaine en 1734, mort en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 313 *verso, régiment de Guyenne.*) — Porté t. I, pp. 519 et 598 (*a*).

(a) On nous a signalé comme chevalier de Saint-Louis M. Doé de Chastenay, dont la veuve figure dans un contrat de 1717, de la manière suivante : Marie-Anne Perrier, veuve de [illegible] Doé de Chastenay, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant co[illegible] au régiment de Tessé. L'absence des registres de cette époque ne nous a pas permis de retrouver cette nomination.



infanterie, nommé en 1763 (1); de Maupas (Gabriel-Bernard-Hery), capitaine aux dragons d'Autichamp, nommé en 1762 (2); de Maupas (Auguste-Henry), chef de bataillon, nommé en 1821 (3); le chevalier de Cossette (Jean-Marie),

(1) Né le 26 juin 1716; est de Grugnac en Quercy. Lieutenant en second en 1744, enseigne même année, lieutenant en 1746, capitaine en 1755, réformé à la composition de 1763, replacé même année, retiré le 17 juin 1770, avec 400 livres d'appointements de retraite. — En 1767, gratification de 400 livres. — 1763, homme de condition, bon officier. — 1764, très-bon. (*Registre de Penthièvre, de 1763 à 1776*, fol. 23.) M. d'Elbos et les MM. de Verdal, cités plus haut, ainsi que M. de Sainte-Foix, sont des ancêtres du maréchal Canrobert.

(2) Porté t. I, p. 538. — Né à Blois le 20 août 1733. Cornette en 1747, réformé en 1748; cadet dans l'artillerie en 1755; lieutenant en 1756, capitaine en 1761; réformé à la composition de 1763, replacé commandant la compagnie du mestre de camp en 1768; passé à une compagnie en 1770, brevet de major le 3 mars 1774, major de Royal-dragons le 24 juin même année. — 1768, très-bon officier à la guerre, a beaucoup d'intelligence. — 1771, officier de distinction, a eu des actions de guerre. — 1772, propre à beaucoup de choses, à être major. (*Registre des dragons d'Autichamp, de 1763 à 1776*, fol. 22, verso.) — Retraité en 1785 avec une pension de 1,560 livres. — En 1785, pension de 400 livres en considération de ses services qui lui ont mérité la croix de Saint-Louis avant l'âge. (*Registre de Royal-dragons, de 1776 à 1788*, fol. 7.) (*a*). — Au registre de 1776, cet officier est dénommé Henry et non Herry, qui est l'orthographe du nom.

(3) Né à Blois le 5 mai 1788, fils légitime de messire Bernard-Gabriel Herry de Maupas, ancien major de Royal-dragons, chevalier de Saint-Louis, lieutenant, pour le roi, de la ville de Blois, et de dame Catherine-Julie Raugeard de la Boissière. (*Acte de naissance.*) — Élève de l'École militaire en 1804, sous-lieutenant au 69e de ligne en 1805, lieutenant en 1807, capitaine en 1810, chef de bataillon à la légion de la Seine en 1815, chevalier de la Légion d'honneur en 1807. — Campagnes de 1805, 1806 et 1807 à la grande armée; celles de 1808, 1809, 1810 1811, en Espagne et en Portugal. A suivi l'armée royale en Belgique en 1815. (*État de services du 21 juin 1817, dossier de M. de Maupas.*) — Chevalier de la Légion d'honneur à dix-neuf ans pour avoir contribué à sauver le drapeau de son régiment à Friedland. (*Même dossier.*) — Le 25 décembre 1806, à la prise de Soldau, ayant l'ordre d'attaquer avec vingt-cinq hommes un poste important d'où l'ennemi faisait un feu très-vif sur nos troupes, cet officier l'enleva, malgré la ré-

(*a*) A fait neuf campagnes. Était aux siéges de Berg-op-Zoom et de Maestricht. — En 1761, à la tête de cinquante volontaires, il attaqua et enfonça un bataillon de montagnards écossais, et fit plus de trois cent cinquante prisonniers. Cette brillante action lui valut la croix de Saint-Louis à vingt-neuf ans. En 1762, dans les bois d'E[illegible]lar, étant à la tête de cinquante dragons, il attaqua avec tant de vigueur un bataillon franc de Hessois de six cents hommes, que ce bataillon fut fait prisonnier en totalité. (*Archives de la famille.*)



ancien capitaine, nommé le 29 juillet 1814 (1); le comte de Crouy-Chanel de Hongrie (Claude-François), ancien capitaine, nommé le 10 décembre 1814 (2); de Hongrie marquis de Croy-Chanel (François-Claude-Auguste), ancien officier, nommé le 3 juillet 1816 (3); le chevalier de Croÿ (Claude-Henri), ancien officier, nommé le 16 octobre 1816 (4); le comte de Barde (Armand-Nicolas-Leroy), ancien officier, nommé le 27 décembre 1815 (5); le chevalier de Barde

sistance la plus acharnée, tua de sa propre main celui qui le commandait et fit soixante prisonniers. Il montra beaucoup d'intelligence et de bravoure dans les divers combats opiniâtres de cette journée. (*État de services du* 27 *mars* 1807, *mémoire de proposition pour le grade de lieutenant.*) — En 1815, s'est rendu à Bordeaux pour offrir ses services à Madame duchesse d'Angoulême, et s'est réuni ensuite à l'armée royale du Maine, où il a fait la campagne comme chef de bataillon. — Mis en non-activité sans traitement, sur sa demande, en 1819. (*Dossier de M. de Maupas.*)—L'acte de naissance rectifie l'erreur commise pour MM. de Maupas père et fils, dénommés Henry au lieu de Herry.

(1) Sous-lieutenant au régiment de Picardie, plus tard Colonel-général, en 1779, lieutenant en 1789, émigré avec son régiment en 1791, a fait la campagne de 1792, passé en 1795 au service d'Angleterre dans le régiment de Sawenstein, incorporé en 1798 dans le 6e régiment d'infanterie étrangère. Le roi Louis XVIII lui accorda un brevet de capitaine, et lui promit la croix de Saint-Louis. A trente ans de services. (*Commission de* 1814, 21e *tableau, n°* 28.)

(2) Porté plus haut, p. 117. — Émigré en 1792, a fait les campagnes de 1792 à 1801. A été blessé de trois coups de feu à l'attaque de la Savoie. — A dix-huit ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 21e *tableau, n°* 35.)

(3) A quarante ans trois mois de services, y compris neuf campagnes, et douze ans de séjour aux colonies, comptant pour moitié. (*Commission de* 1814, 64e *tableau, n°* 27.)

(4) Le chevalier de Chanel (Claude-Henri), né le 15 juillet 1764, à Grenoble; noble, fils d'un avocat consistorial au parlement de Dauphiné; élève d'artillerie en 1782, lieutenant en second en 1785, lieutenant en 1787, deuxième capitaine en 1791. — Ayant abandonné son emploi, il a été remplacé le 11 septembre 1792. (*Registre, lieutenants d'artillerie avant* 1789, tome II, fol. 404.) — Lieutenant en premier au régiment d'artillerie de Besançon. (*État militaire de* 1788, *p.* 219.) — Capitaine en second au 7e régiment d'artillerie, ci-devant de Toul. (*État militaire de* 1792, *page* 171.)

(5) A vingt-huit ans six mois de services, y compris une campagne. (*Commission de* 1814, 45e *tableau, n°* 46.)

(Alexandre-Isidore-Leroy), ancien officier, nommé le 21 août 1816 (1); de Cossette (Charles-Adolphe), capitaine aux chasseurs à cheval des Pyrénées, nommé le 4 octobre 1823 (2); de Laurans (Jacques), prévôt général de la maréchaussée de Provence, nommé le 10 août 1758; Fenouil (Pierre), garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, nommé le 4 novembre 1751 (3);

Gouzian de Saint-Martin de Souhy (Martin-Fenouil), garde du corps du roi, compagnie de Gramont, nommé le 22 juillet 1814 (4); Souhy (Pierre), brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Gramont, nommé le

(1) A vingt-huit ans trois mois de services, y compris deux campagnes. (*Commission de* 1814, 68e *tableau*, n° 17.)

(2) Nommé en Espagne par Mgr duc d'Angoulême, confirmé par ordonnance du 24 décembre suivant. (*Fiches de classement.*) — Né à Wailly (Pas-de-Calais), le 9 mars 1789, fils de Charles-Marie François, et de Marie-Rose-Suzanne Le Ver; élève à l'École de Fontainebleau en 1805, sous-lieutenant au 14e chasseurs à cheval en 1807, passé au 29e en 1810, lieutenant en 1812, adjudant-major en 1814, passé au 15e chasseurs même année, capitaine en 1815, passé aux chasseurs des Pyrénées (17e) même année, retraité en 1824 pour douleurs rhumatismales contractées pendant ses huit campagnes en Catalogne ; pension de retraite de 510 francs. Vingt-cinq ans cinq mois dix-huit jours de service, y compris sept campagnes. Chevalier de la Légion d'honneur en 1820. S'est distingué à l'affaire de Molino de Rey en 1809, en chargeant avec succès la cavalerie ennemie, et a été porté à l'ordre du jour de l'armée. — Cité à l'ordre de l'armée par sa bravoure et sa belle conduite à l'affaire de Vick le 20 février 1810. (*État de services.*) — « Il est à regretter que cet ancien et bon officier ne puisse continuer le service. Sa belle conduite dans tous les temps me fait prendre la liberté de réclamer pour lui la retraite, et le grade honoraire de chef d'escadron. » (*Note de l'inspecteur général.*) Chef d'escadron honoraire le 25 juillet 1824. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 16,515.)

(3) Reçu garde du corps le 14 mars 1734, breveté capitaine le 29 septembre 1751. (*Mémoire de proposition, approuvé par le roi, cartons des gardes du corps*, 1740 à 1760.)

(4) Fenouil de Souhy (Martin), garde du corps en 1785, émigré en 1791 ; a dix campagnes ; brigadier (capitaine de cavalerie) en 1814; est dans le cas d'obtenir le brevet de colonel, rang de 1815; maréchal des logis le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie de Gramont au* 1er *novembre* 1815.) — Gouzian de Saint-Martin-Fenouil de Souhy (Martin). (*Fiches de classement.*)



1er juillet 1816 (1); le chevalier de Seguins de Cabassole (Étienne-Henri), garde de la porte, nommé le 24 août 1814;

Le chevalier du Soulier (Martial), capitaine aux carabiniers, nommé en 1758 (2); du Soulier (Louis-Suzanne), capitaine dans Royal-Cavalerie nommé le 3 juin 1787 (3); du Solier (Simon), capitaine au régiment d'Artois (4); du Sou-

(1) Fenouil de Souhy de Saint-Martin (Pierre-Gouzian). — Sous-lieutenant au régiment de Viennois en 1787, émigré, garde du corps en 1814, est dans le cas d'obtenir le brevet de capitaine, rang de 1801, brigadier le 1er novembre 1815. (*État de la compagnie de Gramont au 1er novembre* 1815.) — De Gouzian-Saint-Martin-Fenouil de Souhy (Pierre), reçu par M. Fenouil de Souhy. (*Fiches de classement.*)

(2) Né le 29 octobre 1727, volontaire au régiment d'Artois-infanterie en 1742, cornette dans Royal-cavalerie en 1745, lieutenant et capitaine en 1745, réformé en 1749, aide-major en 1750, capitaine aux carabiniers en 1757, lieutenant-colonel en 1764, rang de mestre de camp en 1767, mestre de camp en second de la seconde brigade en 1779, brigadier en 1780, mestre de camp commandant la première brigade en 1780, maréchal de camp en 1784. — Pensions: 200 livres en 1745, 200 livres en 1756, 1,000 livres en 1769 et 1,000 livres en 1779; traitement, 5,000 livres. A fait toute la guerre de Flandre de 1742 à 1748, et les campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761 inclus. Blessé d'un coup de feu à Minden. (*Dossiers des généraux.*) — Chevalier de Saint-Louis en 1758. (*Registre des carabiniers, de* 1763 *à* 1776, fol. 10) (*a*).

(3) Né le 17 octobre 1747 à Saint-Cloud en Angoumois, sous-lieutenant en 1764, rang de capitaine en 1770, pourvu d'une compagnie en 1772, brevet de major en 1787, major de Commissaire-général-cavalerie même année, lieutenant colonel en 1788, démissionnaire en 1791. — En 1778, pension de 300 livres. — 1776, très-bon sujet, a des talents. — 1779, susceptible d'une lieutenance-colonnelle ou d'une majorité. — 1783, très-bon officier. (*Registre Commissaire-général-cavalerie, de* 1788 *à* 1793, fol. 9.)

(4) Du Solier. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 198, *régiment d'Artois.*) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1748 *à* 1763, vol. I, fol. 198, *même régiment.*) — Du Soulier (Charles-François), né le 16 mars 1717 à Saint-Laurent-sur-Gorre en Poitou. Au dossier des pensions, il réclame contre le prénom de Simon inscrit sur les registres, et produit son acte de naissance, où il est dénommé Charles-François. — En 1744, pension de 300 livres en considération des services de son père et de

(*a*) D'après une note qui nous a été envoyée, Louis XV, en 1722, conféra la croix de Saint-Louis à un autre Martial du Soulier et à ses six frères, tous au service. L'acte relatif à cette promotion si honorable pour une famille se trouve, ajoute-t-on, à la Bibliothèque impériale. Ce fait de plusieurs officiers du même nom, et tous au service en même temps, se trouve relaté plus bas dans le service d'un autre du Soulier.



lier (Pierre), capitaine au même régiment, nommé le 23 juillet 1760 (1);

- Guerin d'Agon, nommé en 1796 (2); du Soulier, lieutenant, nommé le 6 août 1796 (3); le baron Haxo (François-Nicolas-Benoît), lieutenant général, nommé en 1814 (4);

six de ses oncles paternels, alors capitaines de cavalerie ou d'infanterie; en 1755, augmentation de 200 livres à la mort de son père; en 1760, pension de 400 livres sur l'ordre; en 1765, pension de retraite de 1,200 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 2,257.) — Du Soulière (Simon). — Volontaire en 1727, enseigne en 1731, lieutenant en 1733, capitaine même année, major en 1748, commandant de bataillon en 1759, lieutenant-colonel en 1762; blessé à Minden d'une forte contusion au bras. — 1764, très-bien placé à la tête d'un corps; doux, honnête, ferme et considéré. Retiré en 1765. (*Registre d'Artois-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 5.)

(1) Né le 15 juillet 1730 à Saint-Laurent-sur-Gorre en Poitou. — En 1756, pension de 400 livres en considération des services de son père et de ses oncles; en 1780, pension de 500 livres pour la distinction de ses services; en 1781, pension de retraite de 1,000 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 13,921.) — Le chevalier Du Soulière (Pierre), né le 28 février 1730, gentilhomme limosin, est de Saint-Laurent-de-Gorre; lieutenant en second en 1743, enseigne même année, lieutenant en 1744, capitaine en 1745, de grenadiers en 1774. — 1763, officier distingué, serait très-bien placé à la tête d'un corps. — 1770, assurance d'une lieutenance-colonnelle. — Chevalier de Saint-Louis en 1760. (*Registre d'Artois-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 20, *verso.*) Retiré en 1781 avec une pension de retraite de 1,000 livres, outre les deux pensions qu'il a. (*Registre de* 1776 *à* 1788.)

(2) Nommé le 5 avril 1796 à Édimbourg par Monsieur, comte d'Artois; reçu à Saint-Hellier, île de Jersey, par le maréchal de camp comte Dutrésor. (*Pièces communiquées.*)

(3) Cet officier doit être M. Du Soulier (Martial), né en 1770, sous-lieutenant aux carabiniers en 1786.

(4) Né le 24 juin 1774 à Lunéville (Meurthe), fils de Benoit-Nicolas Haxo, et de Marie-Catherine Hurtevin Montauban, son épouse. — Élève sous-lieutenant d'artillerie en 1792, lieutenant en 1793, passé dans l'état-major du génie en 1794 avec le grade de capitaine, chef de bataillon en 1801, colonel en 1809, général de brigade en 1810, général de division en 1812. — Campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796; de 1800 et 1801; de 1805 à 1814 inclus.; de 1815. — Envoyé en mission en 1807 auprès du général Sebastiani, ambassadeur à Constantinople, par le vice-roi d'Italie; a mis en état de défense les batteries des Dardanelles. — Prisonnier à Culm en 1813, avec le général Vandamme. A fait partie du corps d'armée d'observation réuni au mois de mars 1815 sous Paris, et commandé par Mgr le duc



Duval de Thaas de la Blossière, nommé le 6 août 1796 (1); Sassay (François-Joseph-Pierre-Mondion), capitaine au régiment de Conti-infanterie, nommé le 20 janvier 1780 (2); Gebert (Pierre-Isaïe), capitaine au régiment provincial de Tours (3); le chevalier de Gebert (Jean-Baptiste), ci-devant

de Berry. A suivi jusqu'à Beaumont-sur-Oise, où il a été congédié avec sa troupe. Rappelé au service, il a tracé les travaux de défense de Paris, et il commandait à Waterloo le génie de la garde impériale. A repris au retour la direction des travaux de défense de Paris. Le 6 juillet, il a quitté Paris avec l'armée, et le 7 il est revenu, chargé par le prince d'Eckmüll, conjointement avec les généraux Gérard et de Valmy, de présenter au roi la soumission de l'armée. Mis en demi-solde. — Rappelé à l'activité en 1816, est nommé membre du comité des fortifications. — Baron en ...., pair de France en ...., conseiller d'État, chevalier de la Légion d'honneur en 1804, chevalier du Croissant de Turquie en 1807, officier de la Légion d'honneur en 1809, chevalier de la Couronne-de-Fer en 1812, commandant de la Légion d'honneur en 1814, chevalier de Saint-Louis le 25 juin 1814, grand officier de la Légion d'honneur en 1821, grand'-croix du même ordre en 1835, grand'-croix de l'ordre de Léopold même année. Mort le 25 juin 1858. (*Dossiers des généraux.*) — Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 29 octobre 1828. (*Almanach royal de* 1830, p. 286.) — Porté plus haut, p. 519.

(1) Lieutenant au bataillon de garnison de MONSIEUR en France; chasseur noble, compagnie n° 15, à l'armée de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 17.)

(2) Né le 29 juin 1757 à Vernon en Poitou. Lieutenant dans Foix en 1758, capitaine aide-major en 1762, capitaine commandant à la formation de 1776, rang de major en 1780, attaché à l'infanterie avec 1,000 livres d'appointements en attendant une majorité, major dans Conti même année, lieutenant-colonel en 1789. — 1777, officier de premier mérite. — 1785, a toutes les qualités et la volonté nécessaires à un excellent officier supérieur. — En 1781, rétablissement d'une pension de 300 livres dont il a joui. — En 1788, pension de 400 livres sur l'ordre. (*Registre de la Marche (devenu Conti), de 1776 à 1788.*) — Colonel du régiment en 1791, a pris sa retraite en 1792. (*Registre du* 81e *(Conti) de* 1788 *à* 1793, fol. 2.) — Le comte de Mondion. (*Registre, contrôle et services des officiers de Conti* (81e).)

(3) Lieutenant de milice en 1746, de grenadiers en 1751, commandant une compagnie dans ce bataillon-ci en 1752, commission de capitaine en 1759. Né le 19 août 1728 à Priegny en Poitou. A fait les campagnes de 1746 et 1747, et toute sa famille a servi. (*Registre, milices*, 1759, *bataillon de Saumur*, fol. 146.) — Capitaine de grenadiers en 1775, bon officier. (*Registre, régiments provinciaux*, 1771, *régiment de Tours*, fol. 168, *verso.*) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre*, 1775, *même régiment*, fol 151.) — Capitaine de grenadiers. (*Registre*, 1782, *bataillons de garnison, bataillon de Touraine*, fol. 115.) — Cet officier n'est pas porté sur le registre de l'ordre, mais la mention sur le registre du corps établit la qualité.



capitaine au régiment provincial de Tours réformé, nommé le 12 septembre 1776 (1); Goyon (Pierre), capitaine au régiment provincial de Bordeaux, nommé le 3 mars 1774 (2); de Goyon de Thaumatz (Alexis-Claude-Louis), capitaine attaché au corps des dragons; Goyon de Rochefort (Victor-Benjamin) capitaine commandant au régiment de Béarn, nommé le 22 février 1789 (3); Goyon (Louis-Charles), ancien chevau-léger, nommé le 20 avril 1791; Gonin de la Coste (Étienne), gendarme du corps de la gendarmerie réformée, nommé le 25 mai 1791; Danel (Alphonse-Auguste-Delphin), ancien officier, nommé le 6 mars 1817; Danel (Pierre-Louis-Ignace-Joseph), lieutenant titulaire à l'hôtel des Invalides, nommé le 29 octobre 1826; de Failly (Philippe-Louis), lieutenant au régiment d'Aquitaine, nommé en 1772 (4);

(1) Lieutenant de milice en 1747, des [postiches] en 1754, de grenadiers en 1758, capitaine en 1760. Né à Courarie en Poitou le 30 avril 1731. Son frère aîné est capitaine dans ce bataillon. (*Registre*, *milices*, 1759, *bataillon de Saumur*, fol. 146, *verso*.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre*, *régiments provinciaux*, 1775, *régiment de Tours*, fol. 151, *verso*.) — Retiré aux Invalides le 21 octobre 1788. (*Registre*, 1782, *bataillons de garnison*, *bataillon de Touraine*, fol. 115.)

(2) Goyon (Pierre), né le 29 novembre 1725, à Saint-Martin de Goyne, sénéchaussée de Condom. — Volontaire dans Provence en 1744, enseigne et lieutenant même année, réformé en 1749, lieutenant en premier commandant une compagnie dans le bataillon de milice de Nérac, commission de capitaine en 1759, aide-major en 1760; a fait, en Italie, les campagnes de 1744 à 1747 inclus, et celle de Gênes en 1748; a reçu d'un coup de fusil une contusion au bras, à la bataille de Plaisance en 1746; a trois cousins au service. (*Registre*, *milice*, 1759, *bataillon de Nérac*, fol. 220 *verso*.) — Très-bon officier, fort intelligent. (*Registre*, *régiments provinciaux*, 1771, fol. 118, *régiment de Bordeaux*.) Chevalier de Saint-Louis; réformé avec moitié de ses appointements. (*Registre*, 1775, fol. 91, *même régiment*.) — Capitaine au bataillon de garnison d'Aquitaine. (*États militaires de* 1779, 1780, 1781.)

(3) Il fut reçu par M. de Goyon, major du château de Nantes. (*Registre de l'ordre*, *de* 1781 *à* 1791.)

(4) Porté t. , p. 619. — Né le 24 juin 1733 à Pré en Champagne; lieutenant dans Royal-Wallon en 1746, lieutenant en second en 1758 dans Berry (incorporé dans Aquitaine en 1763), lieutenant en 1759, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant même année, rang de capitaine en 1769, capi-

De Sourdeval (Louis-Jacques-Antoine), capitaine au régiment de Toul-artillerie, nommé le 29 mai 1775 (1); de Nouainville (Anne-Achille-Alexandre-Blondel), lieutenant au régiment de Rohan-infanterie, nommé le 18 mai 1788 (2); Mourain de l'Herbaudière (Marie-Jean-Corneille), ancien officier, nommé le 7 août 1816 (3);

De l'Estourbeillon (René), capitaine au régiment de Picardie, nommé le 26 janvier 1773 (4); Théméricourt de Jaucourt (François-Charles le Prestre de), major du ré-

taine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1772, capitaine titulaire en 1774, capitaine en second de la compagnie de chasseurs à la formation de 1776. — 1775, bon officier, plein de bonne volonté. (*Registre du régiment d'Anjou, formé des deuxième et quatrième bataillons d'Aquitaine*, 1775, fol. 18, *verso*.) — Capitaine-commandant en 1781. — Pension de 300 livres sur l'ordre en 1785. — Retraité en 1787, avec une pension de 1,340 livres. (*Registre d'Anjou, de* 1776 *à* 1788.)

(1) Né à Calais le 4 décembre 1735 : surnuméraire en 1750, cadet même année, sous-lieutenant en 1754, lieutenant en 1762, capitaine en 1765, chef de brigade en 1780, mort le 7 juillet 1782. — Trois campagnes de guerre en Allemagne; a été détaché pendant quatorze ans tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe. (*Registres, officiers supérieurs d'artillerie avant* 1789, t. II, fol. 359.)

(2) Né à Nouainville, généralité de Caen, le 24 mars 1755, sous-lieutenant en 1775, lieutenant en 1781, capitaine au 30e en 1791.—Chevalier de Saint-Louis par distinction, pour sa bonne conduite à Rennes. (*Registre de Rohan* (84e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 74.) — A délaissé le 1er juillet 1792. (*Registre du* 30e (*le Perche*), *de* 1788 *à* 1793 fol. 127.) — Mort en 1794, en émigration, à la suite d'une blessure reçue à l'armée de Condé, dans Royal-émigrant. (*Archives de la famille.*) — Voir, pour l'action qui lui valut la croix, les Mémoires de Montmorin, et l'*Histoire de la Vendée*, par M. Crétineau-Joly, t. III.

(3) Son père fut massacré révolutionnairement aux Sables d'Olonne, le 13 mai 1793, et sa mère fusillée à Noirmoutiers en janvier 1794, avec Mme d'Elbée, son amie d'enfance. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(4) Né le 20 novembre 1735 à Douges, évêché de Nantes. — Lieutenant en 1755, capitaine en 1762, réformé en 1763 (à la paix), replacé en 1769. — Retiré le 20 janvier 1779 avec 1,000 livres de pension. — A été blessé à la guerre. (*Registre colonel-général-infanterie* (ci-devant Picardie), *de* 1776 *à* 1788, fol. 12, *verso*.) — 1763, très-bon capitaine. (*Registre de Picardie, de* 1763 *à* 1776, fol. 59.) — De l'Estourbillon, orthographe du nom.



giment de Picardie, nommé le 2 décembre 1778 (1); le marquis de l'Estourbillon (Joseph-Claude), capitaine, nommé le 10 juillet 1796 (2); le comte de l'Estourbeillon (Joseph-Louis-Amand), chef de bataillon au 45e de ligne, nommé le 23 mai 1825 (3); de Cholier (François), aide-major général de l'infanterie à l'armée du maréchal d'Harcourt, nommé en 1712 (4); le comte de Cibeins (Laurent-Gabriel-Hector de Cholier), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815 (5); le chevalier de Cibeins (Louis-Alexandre-Cholier), ancien officier, nommé le 16 octobre 1816 (6); le chevalier Langeron (Gaspard-Louis), maréchal de camp, nommé en 1814 (7); de la Motte de la

(1) Né le 24 mai 1740 à Veaux en Normandie. — Enseigne en 1756, lieutenant en 1757, aide-major en 1761, rang de capitaine en 1762, major en 1778, lieutenant-colonel du régiment de Blaisois en 1784. — Pension de 400 livres sur l'ordre. (*Registre du régiment de Picardie* (*devenu Colonel-général*), *de* 1776 *à* 1788, fol. 7.) — 1786, rend le régiment de Provence le modèle de tous les régiments français. Mérite l'augmentation de pension demandée pour lui dans l'ordre de Saint-Louis. — En 1788, augmentation de 200 livres de pension sur l'ordre. (*Registre du régiment de Blaisois* (*devenu Provence en* 1781), *de* 1776 *à* 1788, fol. 5, *verso.*) — Colonel du 28e régiment d'infanterie le 25 juillet 1791. Il n'est porté que sur le travail du ministre, pendant la suspension du pouvoir du roi. Lorsque Sa Majesté eut repris ses fonctions, ce travail lui fut présenté, et M. de Jaucourt n'y fut pas compris par oubli; on l'a compris dans le travail du roi du 11 décembre 1791, et on lui a donné un ordre de Sa Majesté, pour lui faire prendre rang du 25 juillet (*Registre du régiment de Provence* (4e) *de* 1788 *à* 1793, fol. 9.) — Destitué le 31 janvier 1793. (*Registre du régiment du Maine* (28e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.) — Le baron le Prestre de Jaucourt. (*État militaire de* 1788, fol. 127.)

(2) *Registre de l'émigration*, fol. 101.

(3) L'orthographe du nom est de l'Estourbillon.

(4) *Brevet communiqué.* — Mort brigadier d'infanterie. (*Archives de la famille.*)

(5) A vingt-cinq ans dix mois de service, y compris une campagne. (*Commission de* 1814, 28e *tableau*, no 33.)

(6) A vingt ans un mois vingt-trois jours de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 71e *tableau*, no 1.)

(7) Né à Wissembourg le 1er janvier 1772, fils légitime de Nicolas Langeron, quartier-maître de ladite ville, et de Marguerite Gérard, son épouse. (*Acte de nais-*

Peirouse (Gabriel de Rochon, sieur), colonel du régiment de Blaisois, nommé avant 1724 (1); de la Peyrouse (Louis-Bonaventure-Raymond), nommé en 1747 (2); de la Peyrouse (Louis-

sance.) — Soldat au 49e en 1787, passé au 101e en 1791, sergent en 1792, passé à la légion des Alpes même année, sous-lieutenant en 1793, lieutenant en l'an II, capitaine même année, chef de bataillon en 1806, colonel du 25e léger en 1809, général de brigade par décret daté de Troyes le 26 février 1814. — Campagnes de 1792 à l'an X inclus. — Doté, le 15 août 1809, de 2,000 francs sur Erfurth, pour récompense de ses services. (*Dossiers des généraux.*) — Pension de 4,000 francs en 1827. — Relevé de la retraite en 1830, retraité de nouveau en 1834 avec une pension de 4,800 francs. (*Dossiers des pensions*, nº 39,877.) — Chevalier de Saint-Louis le 26 octobre 1814, reçu le 30 par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*) — Nommé baron en juin 1815, nomination annulée au retour du roi. — Avait alors vingt-huit ans de services plus vingt et une campagnes, et cinq blessures. — Mort en février 1838, ayant été replacé sur sa demande dans le cadre de réserve après 1848. (*Dossier de M. Langeron, état-major*, nº 139.)

(1) Né à Gap, sous-lieutenant dans Normandie en 1673, passé en 1674 au régiment de Chablais, réformé en 1678, passé au régiment de la Couronne en 1680, lieutenant en 1682, capitaine en 1685, major en 1702, lieutenant-colonel en 1710, colonel de Blaisois en 1714, brigadier en 1719; commandant, en 1734, trois bataillons envoyés au secours de Dantzick; maréchal de camp en 1734 pour la distinction avec laquelle il servit dans cette campagne; gouverneur de Valenciennes en 1736, mort dans cette ville le 14 juillet 1738. — Campagnes de 1673 à 1678, de 1685, de 1689 à 1694, de 1702 à 1714, de 1719 et de 1734. Vingt-huit campagnes. (*Chronologie militaire de Pinart*, t. VII, pp. 108 et 109.) — Chevalier de Saint-Louis, pension de 1,200 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1718 *à* 1724, *régiment de Blaisois*, fol. 343.) (*a*).

(2) Porté t. II, p. 41, sous le nom de la Pérouse (Louis-Bonaventure-Raymond), d'après les registres du régiment d'Enghien. On trouve, aux *dossiers des pensions avant* 1789, nº 10,674 : Louis-Bonaventure Rochon, sieur de la Peyrouse, né à

(*a*) A l'affaire de Solsone, en 1711, il était de brigade avec le régiment espagnol Taxillo. Attaqués par 4,000 Anglais et 5,000 Espagnols du parti de l'archiduc, ces deux régiments repoussèrent d'abord l'ennemi à trois reprises différentes; mais, pris en flanc et tournés, la victoire se déclara pour les assaillants. Le régiment Taxillo se débanda; M. de la Peyrouse battit en retraite au milieu d'un feu épouvantable, de charges toujours repoussées, et parvint à gagner une hauteur : mais la moitié de son régiment resta sur le champ de bataille. (*Archives de la famille.*) — Il fut nommé comte, après l'expédition de 1734. (*Mêmes archives.*) — Le sieur de la Motte de la Peirouse, maréchal de camp, est nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (*Gazette de France du 2 juillet* 1735.) — M. de la Peyrouse n'est pas porté dans la liste des dignitaires de 1693 à 1784, imprimée en 1785, et nous croyons qu'il eut l'expectative d'une place de commandeur, ce qui lui donnait le droit de porter le cordon rouge, mais qu'il ne fut pas commandeur titulaire à 4,000 livres de pension. Le nombre des commandeurs étant fixé par les édits, le roi, quand le cadre était complet, faisait des commandeurs en expectative, et récompensait ainsi les grands services, sans violer les règlements.

Alexis-Rochon), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815 (1); Rochon de Saint-Éloy (Louis-Ferdinand), chevau-léger de la garde du roi, nommé le 26 mai 1770 (2); Rochon (Claude), garde du corps du roi, réformé de la comcompagnie de Noailles, nommé le 24 janvier 1776 (3); Rochon, aide-major des ville et château de Brest, nommé le 4 juillet 1750; Rochon de Wormesselle (Gabriel), capitaine au 93[e] infanterie (ci-devant Enghien), nommé le 19 juin 1791 (4); de Bonfils-Chevalier (Marie-Laurent-Hypolite-Jean-François), lieutenant-colonel du 3[e] léger, nommé le 29 octobre 1828 (5);

Tortose (Espagne) le 14 juillet 1719, suivant sa déclaration, n'ayant pu produire son acte de naissance.

(1) Né à Bergerac le 25 juillet 1775, fils légitime de Louis Rochon, chevalier de Saint-Louis, et de noble dame Françoise de Rochon, son épouse. (*Acte de naissance, dossiers de l'ordre*, n° 7,609, *deuxième série.*) — A vingt ans quatre mois dix jours de services, y compris huit campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 29[e] *tableau*, n° 18.)

(2) Louis-Ferdinand de Saint-Éloy de Rochon, présenté par M. de la Barrière le 10 décembre 1742, a fait les campagnes de 1744, etc. (*Registre, maison du roi, chevau-légers de la garde*, 1711 *à* 1787, fol. 20.) — A fait les campagnes de 1744, 1745 et 1746; était de quartier en 1747, a fait la campagne de 1748. (*Registre de* 1735 *à* 1755, *cartons des chevau-légers.*) — Né le 24 août 1721 à Ypres, en Flandre. — Pension de 200 livres en 1765; autre pension de 150 livres en 1770, et pension de retraite de 415 livres en 1776. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,765.) — Reçu par M. de la Barrière, maréchal des logis des chevau-légers. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781, fol. 112, *verso.*)

(3) Porté deux fois: la première, sans indication de réception; la seconde fois, plus loin, comme reçu en 1780 seulement par M. de Champetière, ancien capitaine de dragons. (*Registre de l'ordre, de* 1762 *à* 1781.)

(4) Né le 6 septembre 1755, sous-lieutenant dans Enghien en 1770, lieutenant en 1776, premier lieutenant en 1779, capitaine en 1780, capitaine commandant en 1789, chevalier de Saint-Louis en 1791, émigré, a servi comme officier dans la compagnie des officiers du régiment d'Enghien en 1792, passé en 1795 dans l'infanterie noble, lieutenant-colonel en 1794, censé colonel en 1800, a quitté le service en 1801. — Campagnes d'Amérique de 1780 à 1783, à l'armée de Condé de 1792 à 1801. — Quarante-deux ans huit mois seize jours de services, y compris douze campagnes. — Colonel, retraité le 31 janvier 1815, avec la retraite de major (lieutenant-colonel), soit 1,636 francs. (*Dossiers des pensions*, n° 150,897.)

(5) Né le 30 novembre 1789 à l'Isle (Vaucluse), élève et caporal à Saint-Cyr en



La Gorce, capitaine au régiment Dauphin-infanterie, nommé de 1734 à 1746 (1);

Vauboulon (Philippe-Christophe-Garsimont de Fontaine), capitaine au régiment provincial de Soissons, nommé le 5 avril 1780 (2); le chevalier de France (Alexandre-César-Hyacinthe-Roland), capitaine au même régiment, nommé le 20 janvier 1788 (3); Goyon de Beaucorps (Auguste-François-Charles-René), sous-intendant militaire, nommé le 17 août 1822; Dauger (Jean-Léopold-Honoré), lieutenant-colonel de la légion de la Loire, nommé le 29 janvier 1817; Dauger (Eugène-Philippe), porte-étendard des gardes du corps du roi (chef d'escadron), compagnie de Noailles, nommé le 27 mai 1816; le chevalier du Sollier d'Endance (Jean-Henri-Regis), garde du corps du Roi, compagnie de Noailles, nommé le 12 novembre 1814; de Cacqueray (Fré-

en 1746, aide-major en 1747, pourvu d'une compagnie en 1748, réformé (à la paix en 1749), replacé à une compagnie en 1752, a abandonné en 1761. (*Registre de* 1734 *à* 1748, t. II, fol. 61, *verso*.) — Marquis de Bonfils, président aux états généraux de la noblesse (Orange), mort sur l'échafaud en 1795. (*Archives de la famille*.) (*a*).

(1) Est de la Gorce en Vivarais, sous-lieutenant en 1709, lieutenant en 1712, capitaine en 1716. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 121, *régiment Dauphin*.) — Chevalier de Saint-Louis, retiré en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. [illegible], *verso*.) Porté t. II, p. 17.

(2) Lieutenant dans la Marche en 1755, capitaine en 1759, réformé en 176[illegible], passé au régiment de Soissons en 1771, aide-major en 1775, pourvu d'une compagnie en 1778, réformé avec moitié de ses appointements. (*Registre, régiments provinciaux*, 1775, fol. 181, *verso*.) — Figure sur les états militaires depuis 177[illegible] jusqu'en 1790 inclus, comme capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Soissonnais.

(3) Lieutenant de milice en 1757, dans le régiment d'Eu en 1758, s'est marié en 1762, est entré, même année, dans les gendarmes de la garde, rentré dans la milice en 1771, aux grenadiers en 1772, capitaine en 1775. (*Registre, regiments provinciaux*, 1775, fol. 184, *verso*.)

(*a*) On nous a signalé, comme ayant été chevalier de Saint Louis, M. Antoine de Bonfils de Lavernelle, garde du corps en 1680, puis capitaine dans Aiguebonne, mais cette nomination remonte trop haut dans le passé pour que nous ayons pu la retrouver.



déric-Joseph-Millon), ancien officier, nommé le 14 novembre 1814; le comte de Milon (Jean-Marie), ancien officier, nommé le 20 août 1814; le chevalier d'Applaincourt (Pierre-Dumaisniel), nommé le 15 septembre 1800 (1); le Lièvre de la Grange (François-Joseph), enseigne des mousquetaires, deuxième compagnie, nommé le 8 juin 1758 (2); le marquis de la Grange (Auguste-François le Lièvre), colonel de cavalerie, nommé le 11 octobre 1814 (3); le marquis de la Grange (Ange-François le Lièvre), adjudant-commandant, nommé le 14 septembre 1814 (4); le comte de Goyon de Vaudurand (Louis), nommé avant 1746 (5); du Gouyon (Augustin-Jo-

(1) Porté sans grade. (*Registre de l'émigration*, fol. 9.) — Sous-lieutenant au régiment Royal-Navarre-cavalerie en France, cavalier au régiment noble à cheval d'Angoulême à l'armée de Condé. (*Registre de Mgr le prince de Condé*, fol. 54.)

(2) Le marquis de la Grange. — Gentilhomme à drapeau aux gardes françaises en 1745, deuxième et premier enseigne même année, sous-lieutenant en 1747, cornette de la seconde compagnie des mousquetaires, rang de mestre de camp, en 1755, enseigne en 1757, sous-lieutenant en 1759, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, commandeur de l'ordre en 1777, lieutenant général en 1784. — Pensions: 10,770 livres, et 3,000 livres comme commandeur. — Il a fait les campagnes de 1745, 1746, 1747 et 1748 dans les gardes françaises, et la campagne de 1762, comme colonel employé à l'armée de Soubise. Il a été réformé avec les mousquetaires en 1776, et employé dans les divisions en 1777. (*État de services, dossiers des généraux.*)

(3) Reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(4) Reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(5) Porté aux commandeurs, t. II, p. 457. — Né le 21 avril 1714, à Vannes, ondoyé le même jour, baptisé le 15 juillet suivant, fils de messire Charles-Jean-Gouyon, sieur de Vaudurand, chevalier, et seigneur du Guerne, du Mezo et autres lieux, et de dame Anne de Champeau, son épouse. Cornette aux dragons de Condé en 1733, capitaine en 1734, exempt des gardes du corps, compagnie de Villeroy en 1742, rang de mestre de camp de cavalerie en 1744, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761, commandant en second en Bretagne en 1776, lieutenant général en 1780, inspecteur des grenadiers royaux de Bretagne et commandeur de l'ordre en 1781, retraité en 1788; sera présenté pour une place de grand'-croix dans l'ordre de Saint-Louis. Pensions : 12,000 livres, dont 2,000 reversibles sur sa femme ; augmentation de 18,000 livres, ce qui lui fait 30,000 livres, outre les 3,000 livres de commandeur. (*États de services, dossiers des généraux.*) — Pension de 1,000 livres sur l'ordre le 9 novembre 1775, pour le marquis de Goyon,



seph), sous-lieutenant aux gardes françaises, nommé le 28 mai 1757 (1); le chevalier de Gouyon de Thaumatz (Armand), exempt des gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé le 17 juillet 1753 (2); de Macarthy-Levignac (Robert-Joseph) (3); de Mervé (Charles-François),

maréchal de camp, ci-devant exempt des gardes du corps, compagnie de Villeroy; il en avait l'expectative depuis 1758; il avait été page du roi pendant trois ans, avant d'être cornette. (*Mémoire de proposition du 9 novembre 1775, approuvé par le roi, même dossier.*)

(1) Né à Nantes le 2 mai 1730. Sous-lieutenant au régiment de Lorraine en 1742, gentilhomme à drapeau aux gardes françaises en 1744, premier enseigne en 1745, sous-lieutenant en 1746, lieutenant en 1759, rang de colonel en 1766, capitaine en 1777, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. Traitement: 6,500 livres; pension de 1,000 livres; a fait les campagnes de 1743, 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748 en Flandre, et celles de 1760 et 1761 en Allemagne. Reconnu de Goyon par arrêt du parlement de Bretagne, du 17 juillet 1777. (*Dossiers des généraux.*) (*a*).

(2) Le chevalier de Goyon (Louis-Armand), page en 1734, lieutenant réformé dans Vienne-cavalerie en 1737, cornette en 1738, lieutenant en 1741, capitaine en 1743, exempt des gardes du corps en 1753, brigadier des armées du roi en 1768, lieutenant commandant d'escadron en 1776. Pensions : 500 livres sur le trésor royal en 1753, 600 livres sur la cassette du roi, 600 livres sur l'ordre de Saint-Louis en 1770, gratification annuelle de 500 livres en 1766. (*Registres, gardes du corps du Roi, troisième compagnie française*, 1[er] vol., 1753, fol. 53, article : *Exempts.*) — Enseigne en 1775, mort le 1[er] décembre 1778. (*Même registre*, fol. 26, article : *Lieutenants.*)

(3) Porté plus haut, p. 65, aux chevaliers inscrits sans date sur les registres de l'émigration. Il se trouve au fol. 111. — Nous présumons que c'est sir Charles de Mac-Carthy (Lyragh), mort brigadier général au service d'Angleterre, que l'on nous a signalé comme ayant été nommé chevalier de Saint-Louis, le 10 juillet 1799, par brevet daté d'Edimbourg. Il était gouverneur en chef de la colonie de Sierra-Leone et de la côte occidentale d'Afrique; il fut tué le 21 janvier 1824, dans un engagement contre les Ashantees. (*Note de la famille.*)

(*a*) Le marquis de Goyon de Marcé (Gédéon-René-Amaulry), né le 1[er] septembre 1718, a été lieutenant en second au régiment du Roi en 1738, capitaine dans Colonel-général-dragons en 1740, mestre de camp-lieutenant dudit régiment en 1744, brigadier en 1748, employé à l'armée du Bas-Rhin en 1757, à l'armée de Clermont en 1758, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780; il a fait les campagnes de 1741 jusqu'en 1748, et celles de 1757 et 1758; il a servi sur les côtes le reste de la guerre. (*Dossier des généraux.*) — Nous n'avons pu retrouver la mention de la croix de cet officier; la nomination doit être antérieure à 1776. La gloire de ce nom est continuée aujourd'hui dans notre armée par le comte de Goyon (Charles-Marie-Augustin), général de division, commandant le corps d'occupation de Rome, grand'croix de la Légion d'honneur.



sous-lieutenant porte-étendard des gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé en 1814 (1); Fontaine de Mervé (Pierre-Hubert), brigadier, même compagnie, nommé le 18 mai 1821 (2);

Mervé de Jonville, lieutenant de vaisseau, nommé le 1er septembre 1795 (3); Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), nommé en 1820 (4); de Nercy (Claude-François), garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, nommé le 11 février 1753 (5);

(1) Le comte Fontaine de Mervé (Charles-François), né le 2 juillet 1766, à la Flèche. Garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, en 1785, émigré en 1791, volontaire à l'armée de Condé, de 1791 à 1795, entré au 78e régiment d'infanterie Écossaise en 1795, jusqu'en 1797; est resté constamment avec le roi; rentré avec Sa Majesté le 24 avril 1814; était un des gardes du corps faisant le service auprès du roi; a toujours fait partie des gardes du corps; sous-lieutenant-porte-étendard en 1814, lieutenant-colonel en émigration, sous-lieutenant des gardes du corps en 1815, colonel en 1816. — Était aux journées des 5 et 6 octobre 1789; blessé à la cuisse dans ces journées, et était même sur le point d'être mis à la lanterne. Campagnes : 1792, 1793, 1794, 1796, 1797; et 1815 à Gand. Chevalier de Saint-Louis le 22 avril 1814 (en Angleterre). (*État de services, dossiers alphabétiques.*) — Retiré en 1825. Doit être mort avant que sa retraite fût réglée.

(2) Capitaine du 10 octobre 1818, maréchal des logis de deuxième classe en 1822, rang de chef d'escadron en 1826, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 151.) — De Fontaine de Mervé, né le 28 juillet 1790. Marin en 1802, aspirant de seconde classe en 1804, embarqué sur *le Jupiter* en 1805, prisonnier de guerre de 1806 à 1814, garde du corps, compagnie de Luxembourg en 1814, brigadier en 1815, fourrier en 1822, maréchal des logis en 1824, licencié en 1830, retraité en 1835. (*Dossiers alphabétiques.*)

(3) *Registre de l'émigration*, fol. 114.

(4) Porté plus haut, avec ses services, p. 237. — Blessé d'un coup de feu à l'avant-bras gauche à la bataille de Tann, le 19 avril 1809, et d'un coup de feu au genou droit au combat de Guetaria, en Espagne, le 17 juillet 1812. — A eu deux chevaux tués sous lui à Eylau, le 8 février 1807. (*État de services*, 1817.) — Blessé d'un coup de sabre et de deux coups de lance à Eylau; mis à l'ordre de l'armée de Portugal le 18 août 1812, et une seconde fois le 19 mars 1813. Chevalier de la Légion d'honneur, et chevalier de l'Empire, à l'issue de la bataille de Wagram en 1809. (*Galeries nationales des notabilités contemporaines,* par M. Saint-Maurice Cabany, t. II, pp. 118 et 119, 1850.)

(5) Ses noms étaient de Vestu de Nercy. (*Note de la famille.*)



de Nercy (Alexandre-Marie de Vestu), garde du corps du roi, compagnie Écossaise, nommé le 29 juin 1814 (1); de Linage (Joseph-Marie-André), ancien officier, nommé en 1814 (2); de Linage (Louis-André), nommé en 1814 (3); de Linage (Hugues-Eusèbe), nommé en 1814 (4); Chatry de la Fosse (Henri-Gabriel), nommé en 1814 (5); Chatry de la Fosse

(1) Chef d'escadron honoraire le 1er novembre 1815. (*Note de la famille.*)

(2) Porté plus haut, p. 125. — Rosier de Linage (Joseph-Marie-André), né le 1er septembre 1767 à l'Albenc, fils de noble Joseph Rosier de Linage, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de la Reine-infanterie, et de dame Catherine de Vernas, mariés. (*Acte de naissance, extrait délivré en* 1816, *dossiers des pensions*, n° 45,710.) — Cadet gentilhomme dans Bresse en 1780, sous-lieutenant en 1785, lieutenant en 1788, capitaine en 1792, démissionnaire même année et émigré, a fait les campagnes de 1792 à 1795 inclus dans la compagnie des officiers de son régiment, et dans les chasseurs nobles, compagnie n° 10, capitaine le 25 septembre 1815, capitaine dans la légion du Rhône en 1816, mis en réforme en 1819, capitaine-adjudant d'armes de la ville de Paris en 1820, mis en réforme en 1831, retraité en 1835 avec une pension de 1,440 francs. (*Même dossier.*) (*a*).

(3) Porté plus haut, p. 81.— Né en janvier 1775, à l'Albenc (Isère), émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, compagnie de Noailles, est passé en 1793 dans la compagnie n° 10, chasseurs nobles, et y a fait les campagnes de 1793, 1794 et 1795. (*État de services délivré par la compagnie de Noailles, dossiers alphabétiques.*)

(4) Porté plus haut, p. 84. — Capitaine de gendarmerie à Gap. (*Almanach royal de* 1817, p. 574.) — Rozier de Linage (Hugues-Eusèbe), chef d'escadron de gendarmerie à Nîmes, chevalier de la Légion d'honneur. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 225.)

(5) Major du 5e chevau-légers-lanciers, régiment du Dauphin, et non major du 5e chasseurs à cheval, comme nous l'avons dit plus haut, p. 111. — Il fut reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(*a*) Voir pour l'orthographe du nom patronymique, qui est Rozier, t. I, pp. 522-523 ; son père y est porté dans la promotion de 1760. — M. de Linage (Joseph) figure à cette date comme ayant commencé à servir dans Royal-artillerie, en qualité de volontaire. D'après la lettre de service qui nous a été communiquée, il est entré dans le corps en qualité de cadet gentilhomme et il y fit la campagne de 1742. Le reste des services est exact, mais nous avons commis une erreur dans la mention des registres ; c'est dans ceux de 1748 à 1763, t. I, f. l. 165, régiment de la Reine, que nous avons puisé, et non dans celui de 1763 à 1776. — Blessé à l'Assiette en 1747, il obtint, à cette occasion, une gratification de 500 livres. (*Lettre de M. d'Argenson, du 15 septembre* 1747.) — Mis à la retraite le 15 août 1763 avec une pension de 500 livres, cette pension fut, le lendemain, convertie en appointements. (*Autre lettre également communiquée.*)



(Jacques-Louis), chef d'escadron aux Dragons de France, nommé en 1814 (1); Canaux de Reimondis, capitaine au régiment de Blaisois, nommé en 1747 (2); La Comme, sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Bourbon, nommé en 1778 (3); de Boislaville (Paul de), garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, nommé le 15 novembre 1759 (4);

De Cossette (Édouard), capitaine adjudant-major aux lanciers de la garde royale, nommé le 2 août 1830 (5); Fix (Balthazar), porte-étendard au régiment Royal-Piémont, nommé le 2 mars 1791; Fleurs de Lix (Jean-Baptiste), officier inva-

(1) Cet officier étant protestant, il fut déclaré chevalier de l'ordre du Mérite militaire, par ordonnance du 5 décembre 1821. (*Fiches de classement.*)

(2) De Canaux de Raymondis; est de Draguignan. Enseigne puis lieutenant en 1724, capitaine en 1735, retiré en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 474, *régiment de Blaisois.*)

(3) Né à Perpignan en 1724, soldat en 1740, sergent en 1755, porte-drapeau en 1766, sous-lieutenant en 1776, lieutenant en second en 1782, retraité en 1786, avec une pension de 600 livres. — 1776, sert bien. (*Registre de Bourbon, de* 1776 *à* 1788.)

(4) De Boislaville (Louis-Bonaventure-Charles de Paul), né le 27 septembre 1714, à Colmenil, élection de Dieppe, fils de Louis-Georges de Paul, sieur de Boislaville, fils de feu M. le président de Paul. — Garde de Villeroy. — Pension de 100 livres en 1751. Pension de 300 livres pour retraite en 1767. Ancien porte-étendard. (*Dossiers des pensions avant* 1759, n° 11,126.) (*a*).

(5) Né le 14 mai 1797 à Wailly (Pas-de-Calais). — Fils de Charles-François-Marie de Cossette et de Rose-Suzanne Lever. — Garde du corps de MONSIEUR (surnuméraire), en 1814; en pied le 1er mars 1815; brigadier, rang de lieutenant de cavalerie, le 15 juillet 1815; lieutenant en second aux chasseurs à cheval de la garde royale, le 25 octobre 1815 (à la formation); lieutenant en premier le 5 mai 1819; breveté capitaine le 25 octobre 1819; capitaine aux chasseurs des Pyrénées (17e) en 1820, capitaine adjudant-major aux lanciers de la garde en 1828.—Campagnes : 1815, à Gand, armée royale; 1823, en Espagne.— Chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. Licencié en 1830. (*Registre des lanciers de la garde royale,* fol. 68.)

(*a*) On trouve encore aux mêmes dossiers, sous le n° 11,180, le sieur de Boislaville (Louis-François-Marie-Georges), fils de Louis-Georges de Boislaville, né le 29 février 1720 à Colménil, élection d'Arques, porté pour une pension de 100 livres en 1751, et une autre de 300 livres en 1767 pour retraite. Le dossier lui donne aussi la qualité d'ancien porte-étendard, mais nous n'avons pu le trouver sur le registre de l'ordre.



lide, nommé le 27 mars 1792 ; Chaussegros de Léry (Louis), ingénieur ordinaire du roi, nommé le 30 juillet 1760 ; de Marin (François-Claude) (1); de la Peirouse, mestre de camp réformé de cavalerie (2);

D'Agon chevalier de la Conterie (3); Guigué (François-Joseph), capitaine au régiment de Nice, nommé le 4 juin 1762 (4) ; Danel (Pierre-Louis-Ignace-Joseph), lieutenant titulaire aux invalides, nommé en 1826 (5); Trotté de Maisonneuve (Pierre),

(1) Porté sans date et sans désignation de grade, au *Registre de l'émigration*, fol. 111. — Paraît être de 1797.

(2) Cité en note t. II, p. 253. — La Peirouse, mestre de camp réformé, a levé une compagnie en vertu de l'ordonnance de 1727 ; capitaine réformé dans Villeroy en 1720, rang du 2 février 1727 dans Berry, chevalier de Saint-Louis ; pension de 500 livres sur le trésor royal. — Brigadier.—Rayé avec cette mention : maréchal de camp. (*Registre*, *cavalerie*, *de* 1731 *à* 1763, *régiment de Berry*, fol. 89.) (*a*).

(3) Porté sans date, ni grade, registre de l'Émigration, lettre A, fol. 6, et lettre C, fol. 39, mais semble avoir été nommé en 1797. D'après les pièces qui nous ont été communiquées, il fut nommé par Monsieur comte d'Artois, le 5 avril 1796 (brevet daté d'Edimbourg), et il fut reçu le 10 mai suivant, à l'île de Jersey, par le maréchal de camp comte Dutrésor.

(4) Guigué, né le 31 mai 1716, est de Dôle en Bourgogne ; lieutenant en second en 1744, lieutenant en 1745, capitaine en 1746, en second à la réforme en 1749, replacé à une compagnie en 1755, retiré le 1er avril 1763, avec une pension de 400 livres. Vient du régiment de Nice, incorporé. (*Registre de Lyonnais, de* 1763 *à* 1776, fol. 27, *verso*.) — De Guigue, orthographe du nom.

(5) Né le 4 mars 1788. — Gendarme d'ordonnance de la garde impériale en 1807, passé aux chasseurs à cheval de la garde même année, sous-lieutenant en 1811, garde du corps du roi en 1814, sous-lieutenant au 6e hussards en avril 1815, lieutenant le 5 juin suivant (nomination annulée au retour du roi), nommé sous-lieutenant aux chasseurs du Var en 1816, et resté en demi-solde jusqu'en 1818, garde du corps de MONSIEUR (deuxième classe) en 1820, de première classe (deux-

(*a*) Jean-Félix d'Athènes. Mort le 16 décembre 1753, à l'âge de soixante-huit ans (ce qui porte la date de sa naissance à l'année 1685). Il servit seize ans dans les mousquetaires et se trouva à toutes les affaires de ce corps de 1706 à 1713. Il obtint une commission de capitaine réformé dans Villeroy-cavalerie en 1720, et en 1722 une commission de mestre de camp réformé à la suite de ce régiment. Capitaine dans Berry-cavalerie, en restant mestre de camp réformé, il fit les campagnes de 1727, et de 1730 à 1735 inclus. En 1741, il accompagna le maréchal de Belle-Isle à son ambassade de Francfort. Il était avec lui à la défense de Prague en 1742. Nommé brigadier en 1743, il eut des lettres de service pour cette campagne. Il fit les campagnes de 1744, 1745 et 1746. Maréchal de camp en 1745, il se démit seulement alors de sa compagnie. (*Pinart*, *chronologie militaire*, t. VII, pp. 228 et 229.)



capitaine au bataillon de garnison de Rohan, nommé le 10 mai 1789 (1);

Boutarel (Gilbert), capitaine au bataillon de garnison de la Serre (2); Collomb d'Arcine (Jean-François-Emmanuel), nommé en 1815 (3); de Comeiras (Jean-François-Delpuech), capitaine au régiment de Saluces-cavale-

tenant en second de cavalerie) même année, lieutenant au 48[e] de ligne en 1825, pension de 300 francs; adjudant de place à Vincennes en 1831, retraité en 1838, pension de 1,020 francs. — Trente-deux ans deux mois huit jours de services, y compris neuf campagnes. — Blessé en 1812, près de Kalouga, d'un coup de feu qui lui a traversé la figure, et lui a enlevé la mâchoire supérieure. (*Dossiers des pensions*, n° 52,665.) Porté plus haut, sans services, p. 455.

(1) Lieutenant en 1755, aux grenadiers en 1757, capitaine en 1760. — Bon capitaine, plein de zèle. (*Registre* 1771, *régiments provinciaux*, *régiment du Mans*, fol. 179.)

(2) Né à Clermont-Ferrand en 1737, chevau-léger aux chevau-légers de Bourgogne en 1756, lieutenant au bataillon de milice de Clermont en 1759, aide-major en 1762, réformé en 1765, replacé lieutenant au régiment provincial de Riom (régiment de recrues) même année, aide-major, rang de capitaine dans le régiment provincial de Clermont en 1771, attaché comme capitaine au bataillon de garnison de la Sarre en 1778, capitaine au 1[er] bataillon de garnison du Puy-de-Dôme en 1791, adjudant général chef de brigade en 1795, général de brigade en l'an II, n'a point été compris dans la réorganisation des états-majors de l'armée en l'an III. Campagnes : 1757 et 1758 en Allemagne : 1759 à 1762 inclus, sur les côtes de la Méditerranée : 1792, et partie de 1793, à l'armée du Rhin : an II, armée des Pyrénées orientales. (*Dossiers des généraux.*) — De Boutarel. (*État militaire de* 1772, p. 323.)

(3) Porté plus haut p. 196. — Fils de noble Joseph-Marie-Collomb d'Arcine, et de demoiselle Péronne-Louise de Thiollay, né à Arbusigny (Savoie) le 15 octobre 1784. Soldat à la 75[e] demi-brigade en 1803, maréchal des logis au 5[e] dragons même année, élève à l'école de Fontainebleau en 1805, caporal à cette école en 1806, sous-lieutenant au 4[e] de ligne même année, lieutenant en 1809, adjudant-major en 1810, chef de bataillon en 1812, major (lieutenant-colonel) en 1814, lieutenant-colonel du 3[e] de la garde royale en 1815, breveté colonel en 1818, colonel de la légion de l'Yonne en 1819, réformé avec traitement même année, colonel de la légion de l'Allier, même année (devenue 6[e] de ligne en 1820), colonel du 2[e] de la garde en 1823, maréchal de camp en 1828, rang de 1823, commandant une brigade de l'armée d'Afrique en 1830, réputé démissionnaire en 1830, puis admis au traitement de réforme (à la suite de la révolution de Juillet), réputé démissionnaire en 1831, pour refus de serment. Campagnes : 1806, 1807, et de 1809



rie (1); Goyon de Beauvais (Luc-Jean), capitaine dans Colonel-général-dragons, nommé en 1762 (2); Goyon de Labaye

à 1814 inclus; 1815 à l'armée royale du Midi, 1823 en Espagne, et 1830 en Afrique (onze campagnes). (*Dossiers des généraux.*) (*a*).

(1) De Comeiras (Jean-François Delpuech), né le 19 décembre 1726, lieutenant en second dans Bassigny en 1734, lieutenant dans Royal-Corse en 1740, capitaine dans Saluces-cavalerie en 1747, réformé en 1749, aide-maréchal général des logis de l'armée de Clermont en 1758, colonel des volontaires de Clermont en 1759, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770 et gouverneur de Saint-Hypolite, lieutenant général en 1784. — Comme gouverneur de Saint-Hypolite, 5,531 livres; pension sur l'ordre de Saint-Louis, 600 livres. — Était en 1738 au combat contre les Corses; a été embarqué à Dunkerque, en 1744, sur un vaisseau qui s'est brisé. — A fait les campagnes de 1745 à 1748 en Flandre; a été blessé en 1745, devant Tournai, et est monté à l'assaut de Berg-op-Zoom comme aide de camp de son père. Blessé d'un coup de sabre sur la tète et a eu son cheval tué sous lui à Rosbach. A fait les campagnes de 1758 à 1762. A reçu deux coups de sabre en 1760 et un coup de baïonnette en 1761. (*État de services, dossiers des généraux.*) Avait une gratification annuelle de 2,200 livres qu'il a remise, en obtenant le gouvernement de Saint-Hypolite. (*Même dossier.*) Marquis de Comeiras. (*État du militaire*, par Roussel, p. 417.) (*b*).

(2) Né le 15 février 1725, est de Plenci, près Saint-Brieuc; sous-lieutenant dans Navarre en 1743, lieutenant en 1744, dans Colonel-général-dragons en 1746, capitaine en 1750. Retiré en 1763 avec 500 livres d'appointements de retraite. — 1763, très-bon capitaine. (*Registre de 1763 à 1776, fol. 20, verso, Colonel-général-dragons.*)

(*a*) Blessures : coup de feu à la cuisse droite à Wagram; coup de biscaïen et coup de feu à la cuisse droite à la Mojaisk; coup de lance à la tête à Krasnoé; coup de mitraille à l'épaule à Vachau; coup de feu au bras gauche à la Rothière; éclat de bombe à la figure au siége de Pampelune, en 1823. Chevalier de Saint-Louis par nomination de MONSIEUR, en 1814 (confirmé par ordonnance royale en 1815); chevalier de la Légion d'honneur en 1809, officier en 1813, commandeur en 1823. — 1820, excellent colonel, parfaitement dévoué au roi, et l'ayant prouvé par sa conduite distinguée, par d'honorables services, et joignant à l'instruction beaucoup de zèle à remplir ses devoirs et de fermeté. Je ne puis trop faire l'éloge de cet officier supérieur. (M. le général vicomte de Saint-Priest.) 1826, actif, instruit, aimant son métier, s'en occupant beaucoup, colonel de beaucoup de mérite. Il sera un général distingué. (M. le général comte Partouneaux.) — 1827, colonel fort distingué, tenant, administrant et commandant son régiment qui est superbe et instruit. Digne, sous tous les rapports, d'obtenir de l'avancement. (Même général.) — (*Même dossier.*)

(*b*) Nous n'avons pu retrouver la nomination comme chevalier de Saint-Louis de son père, dont voici les services. — Comeiras est de Saint-Hypolite. Soldat en 1717, lieutenant en second en 1720, lieutenant en 1722, capitaine en 1727. (*Registre de 1724 à 1731, fol. 334, régiment de Bassigny.*) — Major en 1738, à présent lieutenant-colonel de Royal-Corse. (*Registre de 1734 à 1748, fol. 417, même régiment.*) — Lieutenant-colonel de Royal-Corse le 15 avril 1739 (*Registre de 1734 à 1748, fol. 534, régiment Royal-Corse.*) — Brigadier en 1747. (*État militaire de 1759*, p. 129.)



(Pierre-René), capitaine au même régiment, nommé le 4 mai 1771 (1); le comte de Faultriers (Louis-Marie), capitaine au régiment de Saluces-cavalerie, nommé le 1er septembre 1758 (2); d'Ainval (Jacques-Antoine), gendarme de la garde, nommé le 20 août 1814 (3);

Le marquis de Fremeur, mestre de camp de Colonel-général-dragons, nommé avant 1740 (4); Gaudin, nommé de 1734 à 1745 (5); du Roquant (Alexandre du Correch), capitaine au régiment d'Anjou-infanterie, nommé le 12 juillet 1781 (6); le

(1) Né le 2 septembre 1731, à Nantes. Cornette en 1747, réformé en 1748, sous-lieutenant de la compagnie Générale en 1749, rang de capitaine en 1754, pourvu d'une compagnie en 1755, retraité en 1771 avec une pension de 500 livres. — 1763, bon capitaine. — 1767 honnête homme, sert bien. — 1769, appliqué, attentif. (*Registre de* 1763 *à* 1776, *Colonel-général-dragons*, fol. 21.)

(2) Fautrières (Louis-Marie), né le 2 mai 1733, est de Courcheval en Bourgogne; page du roi en 1745, capitaine en 1748, réformé en 1749, replacé en 1758, prisonnier de guerre, capitaine réformé à la suite de ce régiment, le 19 mars 1760. (*Registre, cavalerie,* 1731 *à* 1763, *régiment de Saluces*, fol. 207, *verso*.)

(3) D'Ainval, seigneur du Frétoy. (*Note de la famille.*)

(4) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, *régiment Colonel-général-dragons.*) — Jean Toussaint de la Pierre, marquis de Frémeur, mousquetaire en 1719, capitaine dans Colonel-général-dragons en 1721, mestre de camp dudit régiment en 1727, brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748. Campagnes de 1727, 1733, 1740 à 1748 inclus, 1758 et 1759. Mort à Mahon le 2 avril 1759, âgé de soixante-deux ans. Blessé dangereusement à l'attaque du village de Suffelsheim en 1744. (*Pinart*, t. V, pp. 436, 437 et 438.) (*a*).

(5) Est de Toulon, lieutenant d'une compagnie détachée de la marine en 1711, cadet dans ce régiment en 1716, lieutenant en second en 1718, lieutenant en 1720, capitaine en 1733, retiré en 1745. Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 145, *verso, régiment Royal-vaisseaux.*)

(6) Né le 18 avril 1734, à Castres. Gendarme de la garde en 1755, lieutenant en second, Berry, en 1756; lieutenant en 1763, capitaine en 1774, en second à la formation de 1776, capitaine commandant en 1781. (*Registre d'Anjou*, 1776 *à* 1788.)

(*a*) Le roi ordonne de mettre une pierre de marbre sur son tombeau, avec cette inscription : « Ci gît haut et puissant seigneur Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Frémeur, seigneur de Kermadio, Pendref et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant général des armée du roi très-chrétien, gouverneur de Montmédy, commandant pour le roi dans l'île de Minorque où il est décédé le 2 avril 1759, dans la 62e année de son âge. Ce marbre a été posé par les ordres du roi Louis XV, pour honorer la mémoire d'un sujet vertueux et fidèle. » (*Gazette de France du* 12 *janvier* 1760.)



comte de Graville (Louis-Robert-Malet de Valsemé) mestre de camp du régiment d'Orléans-cavalerie (1); Bouchaud de Bussy, capitaine de milice, nommé le 3 mai 1754 (2); le chevalier d'Ally (Charles de Rochefort), capitaine au régiment de la Couronne, nommé en 1746 (3); le comte de Clermont,

(1) Nous ne pouvons dire à quelle époque il reçut la croix de Saint-Louis, cette époque étant antérieure à la reprise des registres de l'ordre en 1746, mais sa qualité est prouvée par le titre de parrain que lui donne le registre de l'ordre de 1757 à 1762, pour recevoir M. de Boisboudran, enseigne aux gardes françaises, nommé le 14 août 1758 (*a*).

(2) Jean-Baptiste. — Né le 9 novembre 1716 à Arles. Volontaire dans Ruffec-cavalerie en 1734, cornette en 1735, capitaine de milice en 1746, dans le bataillon de Mazarin, major de Grenadiers-royaux en 1757. A fait la campagne de 1734 en Allemagne, celles de 1741, 1742, 1743 en Westphalie, Bohème et Bavière. (*Registre*, 1759, *troupes provinciales*, fol. 323, *grenadiers royaux d'Ally, ci-devant Prugues.*) — Rang de lieutenant-colonel en 1774. (*Registres*, 1775, fol. 543, *Grenadiers-royaux de Languedoc.*)

(3) Né le 17 février 1713, au château du Thiolan en Auvergne. — Cadet à Perpignan en 1728. Enseigne au régiment de la Couronne en 1729, lieutenant en 1731, capitaine en 1733, aide-major général de l'armée d'Italie en 1744, brevet de colonel en 1748, capitaine des grenadiers au régiment de la Couronne en 1753, lieutenant-colonel de Grenadiers royaux en 1757, colonel même année, brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762. — En 1756, pension de 800 livres. — En

(*a*) Porté plus haut en note, p. 254, comme n'ayant pas été retrouvé.— Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, Cavalerie et Dragons, de* 1731 *à* 1763, *régiment d'Orléans-cavalerie.*) — Le comte de Graville. Né le 22 janvier 1698. — Connu d'abord sous le nom du marquis de Valsemé, il prit le titre de comte de Graville en 1730.— Mousquetaire en 1714, lieutenant réformé au régiment du Roi en 1715, lieutenant même année, rang de capitaine en 1718, guidon des gendarmes de Flandre, rang de lieutenant-colonel, en 1719, rang de mestre de camp en 1721, enseigne des gendarmes d'Orléans en 1723, sous-lieutenant des chevau-légers de Berry en 1730, mestre de camp du régiment d'Orléans-cavalerie en 1734, brigadier même année, maréchal de camp en 1743, inspecteur général de cavalerie en 1745, lieutenant général en 1748, gouverneur de Maubeuge en 1768, Gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans en 1724. — Campagnes : 1734, 1735, 1741 et 1742 (prise et défense de Prague), 1744, 1745 (était à Fontenoy), 1746 (était à Rocoux), 1747, 1748; commandant de la province de Roussillon de 1733 à 1758, chevalier des ordres en 1759. Blessé d'un coup de fusil à la tête à l'affaire de Mesle en 1745. (*Pinart*, t. V, pp. 361 à 363.) — Mort le 18 décembre 1776. — En 1759, gratification annuelle de 8,000 livres, en attendant un gouvernement, et pension de 1,800 livres sur le trésor. En 1768, gouvernement de Maubeuge : appointements 11,250 livres, émoluments, 3.485 livres; total, 14,725 livres, en remettant sa gratification de 8,800 livres. (*Dossier du comte de Graville.*) Le baron de Malet-Roquefort, porté plus haut p. 254, n'était pas venu seul, en 1814, offrir ses services à Mgr duc d'Angoulême; il était accompagné de six autres membres de sa famille. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1814 et chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne (deuxième classe), en 1823. Sa famille est issue de Guillaume Malet qui, avec deux chevaliers de ce nom, suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, et qui commandait un corps de troupes en 1066. (*Note de la famille.*)



colonel du régiment d'Auvergne, nommé avant 1724 (1); Cornoailles, capitaine au régiment d'Artois-infanterie, nommé avant 1720 (2); de Marquessac-Lavergne (François), nommé en 1816 (3); Lambert, capitaine au régiment de Chabrillant-cavalerie (4); Salès (François), capitaine aux dragons de la Reine, nommé en 1758 (5); de Salès (Pierre-Jean), capitaine au régiment Royal-cavalerie, nommé le 6 octobre 1791 (6);

1761, pension de 1,200 livres à l'occasion de l'embarquement de son régiment. — Blessé d'un coup de feu à la jambe en 1741 en Bohême. — Il est cousin-germain de MM. de Vogué et neveu du maréchal d'Alègre. Il a eu un frère tué à Crevelt, capitaine de grenadiers au régiment de la Couronne. (*Registre*, 1749, *troupes provinciales*, fol. 525, *grenadiers royaux d'Ally.*)

(1) Chevalier de Saint-Louis, pension de 1,200 livres sur le trésor royal. (*Registres de* 1718 *à* 1724, fol. 78.)

(2) Est né à Paris, cadet en 1682, sous-lieutenant dans Bretagne en 1684, capitaine dans Picardie en 1688, passé au régiment de Haynault en 1692, lieutenant (capitaine-lieutenant) dans Artois en 1693; chevalier de Saint-Louis, n'a pas discontinué. M. Planque dit qu'il est très-bon sujet. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 234, *régiment d'Artois.*) — Major de la citadelle de Valenciennes. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 141.)

(3) Porté plus haut p. 213 (*a*).

(4) Est de Sarlat, en Périgord. — Mousquetaire en 1706, lieutenant réformé en 1719, capitaine en 1720, a vendu en 1743. — Chevalier de Saint-Louis. — 800 livres de pension sur le trésor royal. (*Registre de* 1731 *à* 1763, fol. 143, *verso.*) De Lambert, orthographe du nom.

(5) Mousquetaire, deuxième compagnie, en 1741, cornette dans Noailles en 1743, réformé en 1748 (à la paix), capitaine dans La Ferronnays en 1756, dans ce régiment-ci même année, retiré en 1763, avec une pension de 500 livres. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *Dragons de la Reine*, fol. 20, *verso.*) — De Salès, orthographe du nom.

(6) Né le 29 août 1749, mousquetaire, deuxième compagnie, en 1765, rang de capitaine en 1774, réformé en 1775, a servi pendant trois mois dans Berry-cavalerie, attaché comme capitaine à Royal-cavalerie en 1778, capitaine réformé en 1781, capitaine de remplacement en 1787. (*Registre de Royal-cavalerie* (2e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 61.)

(*a*) On nous a signalé M. de Marquessac (Gabriel), capitaine au régiment de Chabrillant-cavalerie, tué à l'armée, et désigné dans une transaction de 1762, comme ayant été chevalier de Saint-Louis. Deux officiers de ce nom ont servi dans Chabrillant. L'un, porté sans prénoms, et qui ne peut être que Gabriel, cornette en 1733, lieutenant en 1739, capitaine en 1743, est mort en 174.. (*Registre de* 1731 *à* 1763, fol. 144, *verso.*) — Le registre ne fait pas mention de sa croix, mais il ajoute : « Homme de condition, neveu de M. Lambert, capitaine dans ce régiment, dont il a eu la compagnie. » Nous ne pouvons donc que renvoyer à l'acte, dont on nous a cité le texte. L'autre, était Pierre de Marquessac, chevalier de Saint-Louis en 1760, porté t. I, p. 527.



Achard (Julien-Bernard), capitaine au même régiment, nommé le 10 avril 1791 (1); de Salès (Marc-François-Jeanne), lieutenant-colonel, nommé le 9 avril 1796 (2); le comte de Tilly (Clément), ancien officier, nommé le 15 janvier 1817; le vicomte de Tilly (François-Hilaire-Louis), chef d'escadron aux hussards de la Moselle, nommé le 20 août 1824; le marquis de Tilly (Gilbert-Biotière-Boron), ancien officier, nommé le 8 novembre 1815; de Saint-Sauveur (Hyacinthe-Philémon de Grégoire) (3); du Solier de Brotty (Jean-Louis), capitaine d'artillerie, nommé en 1754 (4); Ristori (Jean-Baptiste), nommé en 1784 (5); Montalembert, major, puis lieutenant-colonel

(1) Né le 25 novembre 1748, page du roi, grande écurie, pendant quatre ans, mousquetaire, deuxième compagnie, en 1769, commission de capitaine dans les troupes de cavalerie en 1775, attaché à Royal-cavalerie en 1778, capitaine réformé en 1779, de remplacement en 1784, en second en 1785, pourvu d'une compagnie en 1788; démissionnaire le 15 septembre 1791. (*Registre de Royal-cavalerie* (2e), *de* 1788 *à* 1795, fol. 62.) — D'Achard Ménil au Grain. (*État militaire de* 1791, p. 269.)

(2) *Registre de l'émigration*, fol. 151.

(3) Enseigne dans Forest-infanterie en 1726, lieutenant en 1729, capitaine en 1734, aide de camp du maréchal de Noailles en 1743, aide major général de l'infanterie et commission de colonel en 1744, mestre de camp, réformé à la suite de Colonel-général-dragons en 1745, aide maréchal général des logis de l'armée de 1745 à 1748, brigadier en 1747, enseigne des gardes du corps en 1755, lieutenant en 1762, maréchal de camp en 1759. — 30 décembre 1758, pension de 1,000 livres sur l'ordre. (*Registres, gardes du corps du roi, 3e compagnie française*, vol. II, fol. 12.) — Lieutenant général en 1767. Pension de 3,000 livres sur le trésor. — Retiré en 1778 avec 12,000 livres et ses pensions conservées. (*Mêmes registres et compagnie*, t. I, fol. 25.) Nous n'avons pu retrouver sur aucun de ces registres la date de la nomination dans l'ordre de Saint-Louis, mais la pension accordée en 1758 établit la qualité.

(4) Né à Greautier-de-Saint-Romain-d'Ay, en Vivarais, le 27 décembre 1712. — Surnuméraire dans l'artillerie en 1733, cadet en 1734, sous-lieutenant en 1737, lieutenant en second en 1745, en premier en 1747, capitaine en second en 1752, chevalier de Saint-Louis en 1754, capitaine en premier ....., commandant en troisième de l'école de Grenoble en 1756, retiré en 1759, avec une pension de 600 livres. (*Registre, capitaines d'artillerie, de* 1700 *à* 1757, fol. 94.)

(5) Né en 1727, sergent dans Royal-Corse en 1750, sert de 1758 dans le régiment de cavalerie de Corse, a été lieutenant d'infanterie et avait rang de capitaine



du régiment de Nivernais, nommé en 1704 (1); de Montalembert, capitaine des gardes de M. le prince de Conti, rang de mestre de camp, nommé en 1746 (2); Montalembert, capi-

quand il a été détaché aux recrues de Buttafoco en 1771, capitaine dans le régiment provincial Corse en 1772. (*Registre*, 1775, *régiments provinciaux*, fol. 317, *verso, régiment de l'Ile-de-Corse.*)—Présent. (*Registre*, 1782, fol. 212.) — A servi jusqu'en 1791, époque du licenciement des troupes provinciales. (Voir l'*État militaire de* 1790, p. 315.)

(1) Porté t. I, pp. 223, pour la croix, et 652 pour la pension sur l'ordre. — Montalembert.— Lieutenant-colonel.— Est né à Saint-Aignan. Cadet en 1688, enseigne dans Nivernais en 1690, lieutenant en 1691, capitaine en 1693; chevalier de Saint-Louis. N'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720, *régiment de Nivernais,* fol. 511.) — Pension de 800 livres sur l'ordre. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 285.) — Pension de 1,000 livres sur l'ordre (c'est-à-dire augmentation de 200 livres). — A présent gouverneur du château de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 437.) (*a*).

(2) Porté t. I, p. 316. — Montalembert, est de ..... — Était cornette dans ce régiment; capitaine en 1734, a vendu en 1742. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 125, *verso, régiment de Conti.*) — Le marquis de Montalembert (Marc-René). — Capitaine des gardes de M. le prince de Conti en 1742, rang de mestre de camp en 1744, gouverneur du château de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, en survivance, en 1748; lieutenant général du gouvernement de Saintonge en 1752, troisième cornette des chevau-légers de la garde même année, employé mestre de camp à l'armée de Richelieu en 1757, brigadier en 1758, second cornette même année, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg en 1760, maréchal de camp en 1761, premier cornette même année, deuxième enseigne en 1762, a quitté les chevau-légers en 1775. — Pension de 2,240 livres en 1764, en consi-

(*a*) De Montalembert (François), a fait les campagnes d'Allemagne en 1689 et 1690; était au siége de Mons en 1691, sur les côtes de Normandie en 1692, à la Marsaille en 1693, à l'armée d'Italie en 1694 et 1695, au siége de Valence en 1696, à l'armée de la Meuse en 1697, à celle d'Allemagne en 1702, au siége de Kell, à l'attaque des retranchements d'Hornberg, au combat de Munderkirken, à la première bataille d'Hochstett, à la prise d'Augsbourg et d'Ulm en 1703, à la seconde bataille d'Hochstett en 1704; capitaine de grenadiers en 1705; major en 1706; était à l'armée de la Moselle en 1705, au secours du fort Louis, à la prise de Drusenheim, de Lauterbourg et de l'île du Marquisat en 1706, à l'armée de Flandre en 1707. Lieutenant-colonel en 1708. Était à Oudenarde et à Malplaquet en 1709, en Flandre en 1710, à l'attaque d'Arleux en 1711, aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, de Landau et de Fribourg en 1713. Brigadier le 3 avril 1721, gouverneur du château de Villeneuve-lès-Avignon en 1731, retiré à cette époque, mort le 30 avril 1751, âgé de soixante-dix-neuf ans. (*Pinard*, t. VIII, p. 318.) Criblé de blessures. (*Archives de la famille.*) — C'est par erreur qu'au t. I, p. 289, M. Mazas a porté un Montalembert, lieutenant-colonel du régiment de Périgord, comme chevalier de Saint-Louis en 1715. Il n'y avait pas de Montalembert dans Périgord, et les deux officiers cités pp. 223 et 289 ne font qu'un; nous croyons que la date de 1704 est la date réelle, quoique la qualification de major soit erronée, puisque M. de Montalembert ne fut promu à ce grade qu'en 1706.



taine au régiment de Normandie, nommé avant 1720 (1); Montalembert, capitaine au régiment de Normandie, nommé le 11 juin 1748 (2);

De Montalembert (Pierre), capitaine d'artillerie, nommé

dération de ses services; pension de retraite de 4,000 livres en 1775, pour sa retraite des chevau-légers; appointements de 1,320 livres, en qualité de gouverneur de Villeneuve-lès-Avignon; pension de 6,040 livres, en considération de ses services, accordée en 1783; augmentation de 4,440 livres en 1784; total, 18,240 livres, réduites à 17,057 livres. (*État de services avant* 1789, *dossiers des généraux.*)— Né le 16 juillet 1714, baptisé dans l'église Notre-Dame-de-la-Payne d'Angoulême. (*Acte de naissance.*) — Il avait acheté son gouvernement de Villeneuve-lès-Avignon d'un de ses parents éloignés, le chevalier de Montalembert (Louis), ancien capitaine au régiment de la Marche-Prince, chevalier de Saint-Louis, moyennant une pension de 500 livres, qu'il servait encore en 1784. (*Même dossier.*) — Général de division en l'an IV. A fait les campagnes de 1757, 1758, 1761 et 1762 en Allemagne. (*État de services du* 28 ventôse an IV.) — Gratification de 12,000 livres en 1782, en considération des soins qu'il avait donnés à cette époque aux fortifications de l'île d'Aix, et de la dépense que son séjour dans cette île lui avait occasionnée. (*Même dossier.*) (*a*).

(1) Montalembert, — commandant. — Est âgé de quarante-deux ans. — Est né à Villeneuve d'Agenais. — Sous-lieutenant en 1691, lieutenant en 1692, capitaine en 1694; n'a pas discontinué. — M. de Vresnin (nom peu lisible) dit qu'il est estropié d'un bras, qu'il mérite la croix de Saint-Louis. — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 44, *régiment de Normandie.*) — Mort en 1722.) — (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 52.) De Montalembert, orthographe du nom.

(2) Charles. — Né le 22 juillet 1722, est de Villeneuve-d'Agen. Lieutenant en 1733, capitaine en 1745, retiré en 1759. (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 48, *verso*, *régiment de Normandie.*) (*b*).

(*a*) Membre de l'Académie des sciences en 1747 (associé libre). (*Almanach royal de* 1788, p. 525.) — Il servit au siége de Kehl en 1733, et à celui de Philisbourg en 1734, fit les campagnes d'Allemagne en 1735 et 1741, de Bohême en 1742 et 1743, d'Italie en 1744, du Bas-Rhin en 1745, de Flandre en 1746. Pendant toute la guerre de Sept-Ans, il remplit une mission militaire et diplomatique auprès des armées suédoise et russe, et dirigea cette dernière, lors de l'occupation de Berlin en 1760. Il fut le créateur du système de fortification qui porte son nom, et qui est généralement appliqué en Allemagne. En 1792 il fut appelé, avec Carnot, d'Aboville et d'Arçon, au conseil de guerre chargé de diriger la défense nationale contre les armées coalisées. Il mourut en 1800, doyen des généraux français et de l'Académie des sciences. (*Renseignements donnés par la famille.*)

(*b*) Voltaire, dans son Siècle de Louis XV, en parlant du combat de la Melle, livré le 9 juillet 1745, cite deux capitaines du régiment de Normandie, comme s'étant particulièrement distingués: l'un est M. Blondel d'Azincourt; l'autre est M. de Montalembert qui, dit-il, prit cent cinquante Anglais avec cinquante soldats de son régiment. (*Siècle de Louis XV*, *édition* in-12, 1828, chap. XVI, p. 164, *Dufour*, *éditeur.*)



en 1759 (1); de Montalembert (Pierre-Claude-François-Trion-Peauvilliers), capitaine au régiment d'Archiac-cavalerie, nommé en 1761 (2); de Montalembert de Montbeau (Gratien), capitaine au régiment du Roi-infanterie, nommé en 1763 (3); Montalembert (Léonard-Pierre), capitaine au régiment de Conti-infanterie, nommé le 5 mai 1772 (4); de Mon-

(1) Né à Pesne en Agenais, près Villeneuve-d'Agen, le 22 janvier 1722. Cadet en 1735, sous-lieutenant en 1741, lieutenant en second en 1745, en premier en 1747, capitaine en second en 1755, en premier en 1759, chevalier de Saint-Louis le 28 juillet 1759. — Quatorze campagnes de guerre, douze siéges, sept batailles ou affaires, une expédition, une blessure. — En 1759, 200 livres de gratification sur le fonds des cloches de Minden. — En 1760, 400 livres de gratification sur le quatrième denier. — Retiré le 29 février 1768, avec une pension de retraite de 800 livres sur les fonds de l'artillerie. (*Registres, capitaines d'artillerie avant* 1789, t. I, fol. 52.)

(2) Cornette dans Orléans-cavalerie en 1744, réformé en 1748 (à la paix), replacé en 1756, capitaine en 1758, réformé en 1763 (à la paix), replacé capitaine commandant en la compagnie du Mestre de camp en 1766, passé à une compagnie en 1767, rang de lieutenant-colonel en 1768, retiré même année avec 800 livres d'appointements de retraite. — Il tient au service. — 1763, assidu, zélé, officier de distinction. Il avait une belle compagnie. — Vient d'Archiac, incorporé. (*Registre du régiment du Roi-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 23, *verso.*) (*a*). Porté t. I, p. 541. — Nous avons fait double emploi au même volume, p. 520, en portant, comme nommé en 1760, un autre Montalembert, capitaine au même régiment : les deux ne font qu'un.

(3) Lieutenant en 1749, enseigne à la réforme, replacé lieutenant en 1750, capitaine en 1757, chevalier de Saint-Louis en 1763. — En 1769, appointements de retraite de 800 livres, en attendant qu'il soit placé à une lieutenance de roi de la seconde classe. (*Registre de Roi-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 22.) (*b*).

(4) Montalembert de la Bourlie. — Né le 28 juin 1730. Enseigne dans Conti-infanterie en 1748, réformé en 1749 (à la paix), lieutenant en second, puis lieutenant en 1752, capitaine en 1757 ; était en Allemagne ; capitaine de grenadiers en 1772, chef de bataillon en 1774, capitaine commandant en 1776 (à la suppres-

(*a*) D'après les renseignements qui nous ont été transmis, cet officier n'est pas de la maison de Montalembert, mais de celle de Tryon, qui subsiste encore, et qui a pris le nom de Montalembert, en héritant d'une de ses branches et de la terre d'Espanvillers, vers la fin du seizième siècle. Il faut donc lire de Tryon d'Espanvillers, au lieu de Trion Pauvilliers ou Peauvilliers, noms qui se trouvent aux registres de l'ordre ou à celui du régiment.

(*b*) Né en 1732, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 25 juillet 1794, et mort sur l'échafaud le même jour qu'André Chénier. (*Renseignements donnés par la famille.*) Porté t. I, p. 532, comme blessé à Filinghausen, et même volume, p. 565, comme chevalier de Saint-Louis en 1763.

talembert (Joseph-Henri), capitaine au régiment de Lorraine, nommé en 1783 (1); de Montalembert de Cers (Jean-Charles), capitaine aux grenadiers royaux de la Tresne, nommé le 16 mars 1758 (2); de Montalembert (Jean-Charles), nommé

sion des chefs de bataillon), commandant du bataillon de garnison de Poitou, puis du bataillon de garnison de Beaujolais en 1778, rang de lieutenant-colonel en 1779, maréchal de camp pour retraite en 1791. (*État de services, dossiers des généraux.*) — A fait la campagne de 1748 dans le pays de Gênes ; employé avec son régiment en 1756 et 1757 à Belle-Isle-en-Mer, sur les côtes de Bretagne. A fait en Allemagne les campagnes de 1758, 1759, 1760 et 1761, et en Corse celles de 1768, 1769 et 1770, comme commandant de la compagnie des chasseurs de son régiment. (*Note de M. de Montalembert, même dossier.*) — 1775, bon officier, a beaucoup de volonté, sert bien. Lieutenant dans le bataillon de milice de Villeneuve-d'Agen en 1749, jusqu'en 1752, qu'il a été replacé ici. (*Registre du régiment de la Marche* (*ensuite Conti*), *de* 1763 *à* 1776, fol. 19, *verso.*) (*a*).

(1) Né le 10 avril 1742 à Belrus en Périgord. Enseigne en 1759, lieutenant même année, capitaine en second de chasseurs en 1776, capitaine commandant en 1782, de chasseurs en 1785. — 1774, intelligent, bon sujet. — Gratifications : 200 livres en 1774, et 400 livres en 1785. (*Registre de Lorraine-infanterie, de* 1776 *à* 1788, fol. 14.) Démissionnaire le 1er mars 1792. (*Registre de Lorraine* (47e), *de* 1788 *à* 1792, fol. 51.)

(2) Né le 1er décembre 1710, paroisse de Saint-Pierre-ès-Liens de Cers, diocèse d'Angoulême. Fils de M. Jean de Montalanbert, écuyer, et de dame Marie-Anne Broussard, dame de Cers. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 7,442.) — Major des ville et château d'Angoulême en 1758. En 1779, pension de 600 livres pour lui tenir lieu de ses appointements supprimés, sa majorité n'ayant pas été comprise dans celles fixées par l'ordonnance du 18 mars 1776. (*Même dossier.*) — Montalembert, ci-devant capitaine dans Talaru, capitaine de milice ; rayé avec cette note : passé aux grenadiers postiches ; porté plus haut, comme capitaine de grenadiers postiches. (*Registre, milice, contrôle,* 1750 *à* 1759, fol. 291, *bataillon de milice de Limoges.*) — Montalembert (Jean-Charles), rayé.

(*a*) On nous a signalé M. de Montalembert (Louis), capitaine au régiment de la Marche-Prince, comme ayant été chevalier de Saint-Louis. Cet officier, né à Monpasier, en Périgord, le 5 février 1712, fils de messire Bertrand de Montalembert, seigneur de la Bourlie, et de dame Marguerite Bodet (*acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,495, est porté aux *registres matricules de* 1748 *à* 1763, t. 11, fol. 165, *régiment de la Marche-Prince, ci-devant Nivernais,* comme né en 1708, ce qui est une erreur. Il a été cadet à Bayonne en 1727, enseigne en 1728, capitaine en 1735, et s'est retiré le 26 mars 1757, avec une pension de 400 livres. Nous ne l'avons trouvé ni sur les registres de l'ordre de 1716 à 1758, ni sur ceux de son régiment, avec l'indication de chevalier de Saint-Louis, et nous ne pouvons que renvoyer aux archives de la famille. Nous ferons observer toutefois que dans le dossier de M. le marquis de Montalembert (Marc-René), (voir ci-dessus, p. 472), il est désigné dans une transaction, avec la qualité de chevalier de Saint-Louis.



en 1796 (1); le chevalier de Montalembert (Athénaïs-Bernard-

(*Autre registre, milice, contrôle*, 1759, fol. 59, *bataillon de Limoges.*) — Montalembert de Cers, capitaine de grenadiers postiches du bataillon de Limoges; a succédé à M. Laferrière, et a été remplacé par M. Mongayon. (*Registre, milice, contrôle*, 1757 *à* 1761, *fin du volume, grenadiers royaux de la Tresne.*) — Nous avons eu recours aux registres des régiments pour connaître les services antérieurs de cet officier. Deux Montalembert, portés sans prénoms, et sans indication de date et de lieu de naissance, ont servi dans Saint-Simon, devenu Puisguyon en 1731, Revel en 1742, et Talaru de 1744 à 1758. L'un a été lieutenant en 1729, aide major avec rang de capitaine en 1738, a eu une compagnie en 1743, et a abandonné en 1744. L'autre, le chevalier de Montalembert, lieutenant en second le 28 octobre 1731, lieutenant en 1733, capitaine en 1744, a abandonné en janvier 1746. (*Registre de* 1731 *à* 1748, *régiment de Saint-Simon, etc.*, fol. 263, *verso*, et 264.) — Jean-Charles est le premier (*a*), puisque, d'après la famille, il a fait les campagnes de 1733, 1734, et a été blessé à la bataille de Guastalla, le 19 septembre 1734. Il se trouvait, ajoute-t-on, au siége de Fribourg, en 1744. Cet officier, arrière-grand-oncle de M. le comte de Montalembert, ancien pair de France, ancien représentant, membre de l'Académie française, est mort en 1786, et une pension de 200 livres a été donnée à sa veuve, née Marie-Suzanne Hynault. (Voir pour cette pension, les *Dossiers avant* 1789, nº 12,338.) — Le second, le chevalier de Montalembert, est le chevalier de Saint-Louis nommé en 1734, et porté t. II, p. 163, service de la marine.

(1) Porté plus haut, p. 28. — Le baron de Montalembert de Cers. Né le 6 février 1757 à Louisbourg, dans l'Ile-Royale, ondoyé le lendemain 7 février, baptisé le 16 mars 1763. Fils de feu messire Pierre de Montalembert de Cers, écuyer, chevalier de Saint-Louis (voir t. II, p. 163), capitaine des troupes des compagnies franches détachées de la marine, et de feu dame Charlotte Chassin de Thierry, son épouse. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 7.442.) — Élève de l'École militaire en 1770, cornette aux chevau-légers de la garde en 1775, guidon en 1777, enseigne en 1780, rang de mestre de camp en 1781, sous-lieutenant en 1784, réformé avec sa compagnie en 1788, colonel attaché au régiment de Berry-cavalerie, même année. Décision du 3 novembre 1788, portant qu'il sera réputé colonel du 6 février 1780, jour où il a eu vingt-trois ans d'âge. (*Registre de Berry-cavalerie* (18e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 2.) — En 1784, pension de 2,000 livres, en considération de ses services; en 1787, autre pension de 9,000 livres, en considération de ses services, et pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, dont il jouissait en qualité de sous-lieutenant des chevau-légers, et qui sont supprimés par le licenciement de la compagnie, cette pension devant cesser quand il sera promu maréchal de camp, ou replacé avec son grade dans les troupes du roi. (*Dossiers des pensions, avant* 1789, nº 7,442.)

(*a*) Nous présumons qu'il reprit du service dans les milices, pendant la guerre de Sept-Ans, pour obtenir la croix de Saint-Louis, qu'il n'avait pas eue dans son régiment.



Louis-Claude) (1), nommé en 1797 ; le comte de Montalembert (René-Marc-Marie-Anne), ancien capitaine, nommé le 21 août 1814 (2); de Montalembert de Cers (Casimir), ancien officier, nommé le 31 janvier 1816 (3); le comte de Fournoue-

(1) Porté plus haut, p. 45. — Le chevalier de Tryon-Montalembert. Lieutenant du régiment de Flandre en France, capitaine au régiment de Hohenlohe, en émigration, chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1797, reçu le 9 février par Mgr le prince de Condé. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 29.) — De Trion de Montalembert, colonel, chevalier de la Légion d'honneur, lieutenant de Roi à Antibes. (*Almanach royal de* 1830, p. 596.) — En 1825, il réclama une croix de Saint-Louis, attendu qu'à l'armée de Condé, le roi ne faisait distribuer que le ruban. (*Dossiers alphabétiques.*) — Fils de Pierre-Claude-François (chevalier de Saint-Louis en 1761, voir ci-dessus, p. 474), et de Marie-Anne Thibault, né à Paris le 29 décembre 1768. Page du roi en 1784, sous-lieutenant de remplacement aux chasseurs du Gévaudan en 1787, réformé en 1788, sous-lieutenant de remplacement aux chasseurs de Flandre en 1790, sous-lieutenant à la suite en 1791, émigré même année, attaché à la compagnie de Condé-dragons, capitaine au régiment de Hohenlohe, a quitté l'armée en 1794, a rejoint en 1795, a servi dans le régiment de Hohenlohe jusqu'en 1801, capitaine en 1798, major (lieutenant-colonel) le 15 janvier 1815, a suivi le roi à Gand, colonel commandant en second de l'École de Saint-Cyr en 1815, colonel lieutenant de roi à Abbeville en 1818, passé à Antibes en 1824, a cessé ses fonctions le 17 août 1830. Retraité le 1er janvier 1833, avec une pension de 2,988 francs. (*Dossiers des pensions*, nº 36,943.)

(2) Le baron de Montalembert, fils de Jean-Charles, chevalier de Saint-Louis en 1796 (voir ci-dessus). — Entré au service en 1793, dans la légion britannique, commandée par son père; y a servi jusqu'en 1798. Cornette en 1799, dans le régiment des gardes anglaises à cheval; campagnes de 1799 et 1800 en Hollande. Lieutenant au 29e Dragons-légers; campagnes de 1801 et 1802 en Égypte. Passé au 69e d'infanterie, où il est resté pendant 1803 et 1804. A servi aux Indes depuis 1805 jusqu'en 1807, et en Portugal, 1808 et 1809. Employé à l'état-major en Angleterre, de 1810 à 1813 inclus. Envoyé en Italie en 1814; y a fait la campagne de cette année. A trente-deux ans de services, y compris treize campagnes. Actuellement attaché à l'ambassade de Londres. (*Commission de* 1814, 6 *tableau, nº* 8.) — Colonel en 1814. (*Dossiers alphabétiques.*) — Successivement second, puis premier secrétaire d'ambassade à Londres, ministre plénipotentiaire en Allemagne, en Danemarck, en Suède, pair de France en 1819, mort en 1831. (*Archives de la famille.*) — Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Suède, pair, commandeur de la Légion d'honneur. (*Almanach royal de* 1830, pp. 48 et 123.) — Père de M. le comte de Montalembert, membre de l'Académie française, ancien pair de France, ancien représentant.

(3) A vingt-sept ans huit mois dix-neuf jours de services, y compris onze cam



Montalembert (Paul-Bernard-Couturier), capitaine au 2e cuirassier de la garde Royale, nommé le 25 avril 1821 (1); le comte de Montalembert d'Essé (Jacques-Joseph-Louis), capitaine de cavalerie en réforme, nommé le 20 août 1821 (2);

pagnes. (*Commission de* 1814, 47e *tableau*, no 32.) — Né le 11 avril 1765. Cadet-gentilhomme en 1779, sous-lieutenant même année, lieutenant en second en 1781, en premier en 1784. — En 1781, gratification de 200 livres. — En 1785, pension de 200 livres, pour la perte de l'œil gauche et deux autres blessures qu'il a reçues aux combats des 9 et 12 avril 1782, donnés par M. le comte de Grâsse. — En 1788, gratification de 300 livres, démissionnaire en 1791. — Bon officier. (*Registres du régiment de Touraine, de* 1776 *à* 1788, *et* 1788 *à* 1793 (33e), fol. 71.) (*a*).

(1) Le comte Couturier de Fournoue Montalembert (Bernard-Paul), né le 6 septembre 1787, à Garat (Charente); fils de Joseph Couturier, comte de Fournoue, capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales, chef de la troisième division de la huitième escadre, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, et de Jeanne-Marie de Montalembert. (*Acte de naissance.*) Élève à l'École militaire en 1804, caporal à la même école en 1805, sous-lieutenant au 22e chasseurs en 1806, lieutenant au 21e en 1812, capitaine en 1814, capitaine en second au 2e cuirassiers de la garde royale en 1815 (à la formation), breveté chef d'escadron en 1818, capitaine-commandant en 1819, chef d'escadron au 2e carabiniers en 1825, admis au traitement de réforme pour cause de mauvaise santé en 1827. Campagnes de 1806 à 1814 inclus; 1815 avec les princes en Belgique; 1823 en Espagne. Chevalier de la Légion d'honneur le 17 mars 1815, chevalier de Saint-Ferdinand en 1823. Blessé d'un coup de baïonnette à la cuisse gauche à l'affaire de Sabougal, en Portugal, en 1811. (*Dossiers alphabétiques et dossiers des pensions*, no 45,948.)

(2) Né le 6 juillet 1788 à Moulines (Calvados). Fils de messire Joseph-Henri de Montalembert, chevalier de Saint-Louis (voir plus haut), capitaine commandant de grenadiers au régiment de Lorraine, et de haute et puissante dame Jeanne Ravenne de la Cour. (*Acte de naissance.*) — Hussard au 8e en 1812, brigadier et maréchal des logis même année, sous-lieutenant au 9e chevau-légers en 1813, lieutenant en

(*a*) Dans un mémoire au ministre en 1782, son père, M. de Montalembert de Cers, chevalier de Saint-Louis en 1758 (voir plus haut), expose que Casimir de Montalembert, embarqué en 1779 sur le transport l'*Eole*, commandé par un capitaine marchand, a été pris par une frégate; qu'au combat de 1782, il a eu les cuisses froissées par un éclat de vaisseau, et un œil crevé par un éclat du crâne d'un soldat, tué par un boulet de canon à côté de lui, et qu'il est menacé de perdre l'autre œil par les souffrances inouïes de répercussion qu'il éprouve. Il demande que cette blessure tienne lieu à son fils des vingt-huit ans exigés pour la croix de Saint-Louis, et que le ministre lui accorde, en outre, une pension. Il ajoute que lui-même n'a qu'une modique fortune et 532 livres comme major des villes et château d'Angoulême; qu'il a été blessé à l'œil gauche à Guastalla en 1734, par une balle de mousquet; que M. Necker lui a supprimé ses émoluments de 400 livres; qu'enfin il est père de sept enfants, dont trois garçons, un mort au service en 1773, les deux autres servant, le premier dans Touraine, le second dans les chevau-légers. (*Dossiers des généraux.*) Nous avons rapporté ces détails, pour montrer quel dévouement et quel désintéressement la monarchie trouvait chez cette noblesse tant calomniée.



Lostanges-Montalembert, capitaine au régiment de Normandie, nommé avant 1746 (1);

La Rousselière (Pierre-François-Berthois de), capitaine au corps royal du génie, nommé le 30 mai 1779 (2); de Berthois

second au 1[er] chevau-légers en 1814, lieutenant aux grenadiers royaux de Normandie en juillet 1815, adjudant-major aux chasseurs de Vaucluse en 1816, passé aux chasseurs de la Charente en 1818, rang de capitaine même année, admis au traitement de réforme même année, replacé aux chasseurs de l'Allier en 1821, réadmis au traitemement de réforme même année; traitement de 600 francs de 1825 à 1828. A quatre campagnes. (*Dossiers alphabétiques.*)

(1) Lieutenant en second en 1718, capitaine en 1719. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 46, *régiment de Normandie.*) — Capitaine de grenadiers en 1744, chevalier de Saint-Louis, a délaissé en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 57, *même régiment.*)

(2) Reçu le 31 mai, par le prince de Montbarrey, maréchal de camp (ministre de la guerre), (*Registre de l'ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Né à Vitré (Ille-et-Vilaine), le 4 février 1737, fils de noble Joseph, et de Mathurine Charil, dame de la Rousselière. (*État de services, délivré le* 10 *avril* 1861.) — Entré à l'École de Mézières en mars 1759, ingénieur ordinaire du roi, en janvier 1760; capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire du roi, en 1770, commissionné lieutenant-colonel le 30 mai 1779, massacré à Lille le 29 avril 1792. (*Même état.*) — Lieutenant en second à l'École de Mézières le 1[er] janvier 1759, capitaine le 12 novembre 1770, lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis le 30 mai 1779, sous-brigadier le 25 mars 1788, colonel-directeur du génie le 1[er] avril 1791, mort à Lille le 29 avril 1792. (*Autre état de services délivré le* 26 *mars* 1819.) (*a*).

(*a*) On trouve, en outre, pour la première fois, dans l'*État militaire de* 1781, p. 443, M. Berthois (dénommé jusqu'alors la Rousselière), comme major titulaire de l'arme du génie, rang de lieutenant-colonel. C'est la dernière promotion faite dans le corps; il figure dans les autres *états militaires*, jusqu'en 1788, où il est porté p. cdxix (419), comme sous-brigadier (lieutenant-colonel titulaire); et dans l'*État de* 1791, p. 324, on le trouve nommé colonel-directeur à Cherbourg. Cet officier, dont la naissance est relatée à la date du 14 février 1739, figure aux *dossiers des pensions avant* 1789, n° 14,365, pour une pension de 4,000 livres, que le roi Louis XVI lui accorda, le 30 mai 1779, en considération de ses services, avec réversibilité de ladite pension (*mêmes dossiers*, n° 13,386) sur la tête de sa femme Olive-Marie-Françoise-Jehannin de la Ville, née à Rennes le 29 janvier 1749, fille de noble maître René-Joseph-Jehannin, sieur de la Ville, avocat au parlement, et de dame Olive-Joseph-Claudine Marion; plus 1,000 livres de pension à Joseph-Constant-Modeste-Conrad Berthois de la Rousselière, et 1,000 livres de pension à demoiselle Olive-Agathe Berthois de la Rousselière, dans le cas où ils survivraient à leurs père et mère. (*Mêmes dossiers*, n[os] 10,096 *et* 13,385.) — On trouve, dans les mêmes dossiers, l'origine de ces grâces, inusitées si l'on remarque le principe de réversibilité complète pour M[me] de Berthois, et de réversibilité relative pour les enfants, alors nés. M. de Berthois explique dans un mémoire à M. de Ségur, ministre de la guerre, qu'il était employé à Granville en 1777, et que, en 1778, il fut chargé, par le prince de Montbarrey, de faire la reconnaissance des îles de Jersey et de Guernesey; qu'il fut appelé à Versailles, par suite du rapport qu'il avait adressé, pour y recevoir des instructions secrètes relatives au plan de campagne arrêté; qu'il fut envoyé en Angleterre, pour examiner la possibilité de ce plan; qu'après sept semaines d'un sé-



(Auguste-Marie), chef de bataillon du génie, nommé le 3 septembre 1814 (1);

Le chevalier de Berthois (Joseph-Constant-Amédée), chef

(1) Né à Calais le 17 mai 1787, fils de messire Pierre-François Berthois, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie au corps royal du génie et ingénieur en chef à Calais, et de dame Olive-Marie-Françoise de la Ville Jehannin. (*Acte de naissance.*) — Élève à l'école Polytechnique, a droit de compter quatre années à titre d'études préliminaires. Élève sous-lieutenant d'artillerie et du génie en 1807, lieutenant en second, bataillon de sapeurs, en 1809, passé à l'état-major du génie en 1810. — Capitaine en 1811, chef de bataillon en 1813, lieutenant-colonel en 1828, colonel en 1831, maréchal de camp en 1838, lieutenant général en 1843, admis à la retraite en 1848. Cinquante-quatre ans six mois et dix-sept jours de services, y compris dix campagnes, dont deux en Afrique, comptant double. (*Dossiers des pensions*, nº 73,545.) — 1810, 1811, 1812; était aux siéges de Mequinenza, Sagonte et Valence, combats de Sagonte et de Castalla; 1813, batailles de Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzick et Hanau; 1814, batailles et combats de Brienne, Montmirail, Nangis, Montereau, Craonne, Laon, Reims, Arcis-sur-Aube, et Saint-Dizier. — Chevalier de la Légion d'honneur le 11 février 1813, officier le 13 novembre 1830, commandeur du même ordre le 12 septembre 1833. (*Même dossier.*) — Dans une note du 23 avril 1823, cet officier expose qu'il compte six campagnes à la grande armée ou à l'armée d'Aragon, qu'il s'est trouvé à trois siéges, en Espagne, et à trente-quatre batailles, combats ou tranchées. — Dans un rapport au ministre de la guerre du 13 août 1841, il est dit : « M. le général Bugeaud expose que M. le maréchal de camp, baron de Berthois, commandant le génie de l'armée d'Afrique, a assisté à tous les combats, en se mêlant aux combattants; qu'il a su donner à ses troupes un zèle et une ardeur qui ont été très-utiles dans toutes les opérations qui ont eu lieu; que les travaux de l'arme du génie sont incessants et indéfinis, qu'il semble que son ardeur croisse à mesure que les difficultés augmentent, et que c'est à son chef que l'on est redevable de ces éclatants services. » En conséquence il demande, pour M. de Berthois, la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur. (*Même dossier.*) — Grand-officier de la Légion d'honneur le 13 avril 1843. — Relevé de la retraite en 1849, en vertu de la loi votée par l'Assemblée législative. — Replacé dans la position de retraite en 1852. — Député du département d'Ille-et-Vilaine de 1832 à 1848. — Aide de camp titulaire de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans. (*État militaire de* 1830, p. 26.) — Aide de camp de Louis-Philippe Ier, roi des Français. — Reçu chevalier de Saint-Louis le 9 avril 1817 (*a*). Porté plus haut, p. 112.

jour aussi pénible que périlleux dans ce royaume, il put en sortir sans avoir été découvert ; que, rendu à Marly, il détailla, en présence des ministres, les moyens d'exécution qu'il avait reconnus, et que, sur le rapport fait au roi, Sa Majesté lui accorda, le 29 mai 1779, le brevet de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis.

(*a*) Il y a une erreur dans cette indication. M. le baron de Berthois avait été reçu, en 1814, par Mgr le duc de Berry.

de bataillon du génie, nommé le 22 avril 1818 (1);

Le Harivel de Gonneville (Aymard-Olivier), chef d'escadron aux cuirassiers de Condé, nommé en 1819 (2); du Poulpiquet (Jean-Baptiste-Félix), ancien officier, nommé le 26 sep-

(1) Joseph-Constant-Modeste Conrad, né à Piré (Ille-et-Vilaine) le 31 août 1775. — A trois années d'études préliminaires accordées aux officiers du génie, par la loi du 15 décembre 1790. — Élève sous-lieutenant en 1793, lieutenant en 1794, capitaine en 1795, chef de bataillon en 1813, admis à la retraite en 1822, avec une pension de 1,508 francs. Quarante-cinq ans cinq mois huit jours de services, y compris douze campagnes. (*Dossiers des pensions*, n° 10,657.) — Campagnes du 22 septembre 1793 au 20 juin 1801, armées de réserve et d'Italie, du 1er floréal an XI au dernier jour an XIII, an XIV, 1806 et 1807. — C'est un officier très-capable. Sa moralité et ses principes sont ceux d'un homme d'honneur. (*Même dossier.*) — Le 30 mai 1779, assurance d'une pension de 1,000 livres, faisant partie de celle de 4,000 livres, accordée ledit jour à son père, pour en jouir dans le cas où il survivrait à son père et à sa mère. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 10,096.)

(2) Né le 9 octobre 1783, à Caen. Entré au 20e chasseurs à cheval en 1804, sous-lieutenant au 6e cuirassiers en 1805, lieutenant en 1807, aide de camp du général Davenay même année, rentré capitaine au 6e cuirassiers en 1809, passé au 13e en 1810, au 1er en 1813, chef d'escadron le 20 avril 1814, chef d'état-major de la 23e division militaire même année, chef d'escadron aux cuirassiers de Condé en 1815, passé au 1er cuirassiers de la garde royale en 1825, lieutenant-colonel au 12e chasseurs à cheval en 1828, commandant le dépôt de remonte de Saint-Maixent en 1829, et celui d'Alençon en 1830, colonel du 4e hussards en 1830, puis du 13e chasseurs même année, mis en disponibilité en 1831, commandant le dépôt de remonte d'Alençon, même année; colonel *idem*, placé à la suite du 8e chasseurs à cheval, même année, colonel au corps de la remonte générale en 1833, mis en solde de congé même année, retraité en 1836, avec une pension de 2,790 francs. — Quarante-deux ans sept mois douze jours de services, y compris onze campagnes. — Campagnes : 1804 à 1814 ; 1823, en Espagne.— Démissionnaire le 7 mai 1815, pendant les cent jours, démission considérée comme non avenue par l'ordonnance du 1er août suivant. (*Dossiers des pensions*, n° 47,780.) — Fils de messire Gabriel-Aymar-Léonord Le Harivel, écuyer, seigneur de Gonneville, conseiller du roi, lieutenant-général de police au bailliage et siége présidial de Caen, et de noble demoiselle Marie-Juliette Lepailleur de Langle. (*Acte de naissance, même dossier.*) — Membre de la Légion d'honneur en 1807. — En 1815, revenu de Corse trop tard pour joindre Mgr duc d'Angoulême, il rejoignit en Normandie les royalistes commandés par M. le duc d'Aumont. — Officier de la Légion d'honneur, et chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne en 1823. — Blessé d'une balle au-dessus de la hanche en 1807.



tembre 1815 (1); le Borgne de Kermorvan (Charles-Fidèle), capitaine en retraite, nommé le 23 mai 1825 (2); le comte de Charbonnel du Bets (Jean-Baptiste), ancien officier (3);

De Taisne (Joseph), nommé en 1781 (4); Diximude de Montbrun, capitaine au régiment de Gesvres-cavalerie, nommé avant 1744 (5); le comte de Dixmude Montbrun (Léon-Oudart-Henri), nommé le 31 décembre 1795 (6);

(1) A dix-neuf ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 24e tableau, no 9.)

(2) Fils de Toussaint Fidel, et de Marie-Madelaine-Joseph de Dalle de Tremeurs. Élève à l'École polytechnique en l'an IX, élève sous-lieutenant d'artillerie et du génie en l'an XI; lieutenant au 1er régiment d'artillerie à pied en 1806, capitaine en second en 1809, en premier en 1812. — A eu le bras droit emporté par un boulet de canon à Leipsick le 16 octobre 1813. Retraité en 1814, avec une pension de 900 francs. (*Dossiers des pensions*, no 147,686.) — Prisonnier de guerre le 19 brumaire en XIV, rentré le 20 frimaire suivant. Prisonnier de guerre à Leipsick le 19 octobre 1813, rentré le 25 mai 1814. (*Même dossier*.)

(3) Né le 24 janvier 1754, à Monistrol (Haute-Loire). Mousquetaire de 1767 à 1775, capitaine au régiment de Ségur (devenu chasseurs de Haynault), de 1778 à 1791, émigré en 1791, censé chef de bataillon en 1792, a fait la campagne de 1792 dans la compagnie de Haynault. A vingt ans neuf mois huit jours de services, plus une campagne. Retraité comme chef de bataillon en 1814 avec une pension de 900 francs. Chevalier de Saint-Louis en 1795. (*Dossiers des pensions*, no 168,069.) Fils de messire Jean-François de Charbonnel du Bets, écuyer, et de dame Louise de Beget. (*Acte de naissance*.)

(4) Porté t. II, p. 316. — Né à Avesnes en Haynault en 1742. Enseigne en 1757, lieutenant en 1758, capitaine en second en 1778, capitaine-commandant en 1782, retiré en 1786, avec une pension de 750 livres. (*Registre Orléans-infanterie, de* 1776 *à* 1788.)

(5) Cornette en 1729, capitaine en 1730, chevalier de Saint-Louis, a vendu en 1744. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 140, *verso*, *régiment de Gesvres*. — Vicomte de Dixmude de Montbrun, chevalier de Saint-Louis en 1743. (*Note de la famille*.)

(6) Dixmude de Montbrun (Louis-Oudart-Henri). Né à Boulogne le 21 novembre 1758. Page de la chambre du roi, rang de capitaine en 1778, capitaine en second en 1782, pourvu d'une compagnie en 1788; a payé 10,000 livres; retirera 7,500 livres. Démissionnaire en 1791. (*Registre Royal-cavalerie* (2e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 60.) — Le comte de Dixmude de Montbrun (Léon-Houdart), né le 21 septembre 1758. (*Note de la famille*.) — Dixmude de Montbrun (Léon-Oudard-Henri), capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis le 31 décembre 1795, reçu le 7 mars



le chevalier de Montbrun (Louis-Oudart de Dixmude), ancien officier, nommé le 27 novembre 1814 (1); de Pellan (Jean-Louis-Marie-Fournier), deuxième lieutenant-colonel des dragons de la Reine, nommé le 20 décembre 1790 (2);

1816. (*Registre de l'Émigration*, fol. 59.) — Le comte de Dixmude Montbrun (Léon-Oudart-Henri), major de cavalerie. (*Registre de M. le prince de Condé*, fol. 15.) — Brevet de chevalier de Saint-Louis pour le comte de Dixmude Montbrun (Léon-Oudart-Henri), major de cavalerie, daté du 20 décembre 1814, rang du 6 mars 1794, date de sa réception par Mgr le prince de Condé. (*Dossiers alphabétiques.*)

(1) Né le 31 mai 1761. Premier page de la chambre du roi, rang de capitaine en 1780, capitaine de remplacement en 1785, passé capitaine au 17e régiment de cavalerie en 1791 (*a*). (*Registre Royal-cavalerie* (2e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 65.) — Le vicomte de Dixmude de Montbrun, né le 30 mai 1762. (*Note de la famille.*) — Reçu par le comte de Dixmude Montbrun. (*Fiches de classement.*) — Chef d'escadron le 25 janvier 1815, rang du 1er janvier 1794. (*Dossiers alphabétiques.*)

(2) On trouve au *registre de l'ordre de* 1781 *à* 1791 une double inscription, due à la confusion qui régnait alors. En tête du folio, fin de 1790, on lit : Pellan, etc. (comme ci-dessus), chevalier de Saint-Louis le 20 décembre 1791 : envoi de la croix à M. Lainé, maréchal de camp, le 20 décembre 1790, départ le 8 août 1791. — Et plus bas : Pellan, chevalier de Saint-Louis le 20 décembre 1790 (comme il est dit plus haut).

Le comte de Pelland (Jean-Louis-Marie), né à Guérande le 6 juin 1755, fils de Guillaume-François de Pelland, et de Marie-Mélanie de Morvand de Pellan, marié à dame Françoise-Marie Bossard, décédé à Savenay (Loire-Inférieure), le 2 novembre 1831. — Page de M. le duc de Penthièvre en avril 1769, volontaire, brigadier, et maréchal des logis en 1771, lieutenant dans Penthièvre-dragons en 1772, devenu sous-lieutenant à la réforme à la formation de 1776, commissionné capitaine en 1779, capitaine réformé en 1783; major des dragons de la Reine en 1789 (*b*); démissionnaire en 1791; émigré même année; a fait partie des gardes du corps à Coblentz jusqu'au 31 décembre 1792; s'est joint aux émigrés, servant le prince de Liége en 1793 et 1794; sous-lieutenant aide-major (lieutenant-colonel) des gardes du corps du Roi, compagnie de Gramont, en 1814; nommé colonel, même année; maréchal de camp le 20 janvier 1815, admis à la retraite le 1er novembre suivant; mais il n'existe au bureau des pensions aucune trace de cette admission à la retraite : il est évident qu'il n'a pu être admis qu'à la demi-solde jusqu'au jour où il est passé lieutenant adjudant-major à la compagnie de Gramont le 1er janvier 1816; lieutenant-

(*a*) Ci-devant Royal-Bourgogne.

(*b*) Le 1er janvier 1791, le titre de major fut supprimé, et les titulaires de ces emplois devinrent seconds lieutenants-colonels.



De Guieu (Raimond-Estienne), major commandant du camp retranché de Quellerne, nommé le 13 juin 1760 (1); de Ravenel de Bosteilleul (Paul-Sévère), lieutenant au 2[e] régiment d'infanterie de la garde royale, nommé le 29 octobre 1826 (2);

major le 11 août 1819; licencié par suite de l'ordonnance du 11 août 1830 (a); admis à faire valoir ses droits à la retraite le 22 octobre 1830; décédé dans cette position le 1[er] novembre 1831. — Trente-huit ans de services. (*État de services, dressé pour établir les droits de la veuve, bureau des pensions.*) — 1785, a déposé 7,000 livres (pour son brevet de capitaine), avec un brevet de retenue de 5,250 livres. — 1785, officier distingué, employé avec succès à l'instruction; qui fera un bon major. (*Note du registre, Reine-dragons* (6e), *de 1788 à 1793.*) — Brevet du 28 juillet 1794, signé François-Antoine, évêque-prince de Liége, qui nomme le comte de Pellan grand écuyer, avec le brevet de colonel de cavalerie. — Officier de la Légion d'honneur le 1[er] novembre 1815. — Le 11 mai 1833, pension de 1,000 francs à sa veuve, jouissance du 1[er] novembre 1831. (*Dossiers des pensions*, n° 36,085.) — Commandeur de l'ordre le 20 août 1823. (Voir plus haut, p. 276.)

(1) Gieu (Raymond-Estienne de), né le 11 juin 1726, est de Marseille. Lieutenant en second le 1[er] mai 1743, enseigne le 24 août suivant, lieutenant le 27 mai 1744, capitaine le 15 février 1748, en second à la réforme (à la paix en 1749), replacé le 18 juin 1751, a délaissé en 1759. (*Registres de* 1748 *à* 1763, vol. II, fol. 162 *verso, régiment de Quercy.*) — Mort à Quimper, en janvier 1802. (*Renseignement communiqué.*) — L'orthographe du nom est de Guieu. — Un autre officier de ce nom, Guieu, lieutenant en second au régiment Dauphin-infanterie le 28 juillet 1734, lieutenant le 16 juillet 1738, capitaine le 15 septembre 1743 (compagnie de nouvelle levée), est porté mort sans autre indication. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 97 *verso, régiment Dauphin.*) Rien n'indique qu'il ait été chevalier de Saint-Louis, et il n'avait pas le temps voulu. Son prénom était François; il se trouvait à Fontenoy, et mourut le 14 septembre 1745, d'après les renseignements qui nous ont été donnés. Nous avons dit que les registres de l'ordre, interrompus après 1695, ne recommençaient qu'en 1746. M. de Guieu a pu être nommé à la suite de la journée de Fontenoy, et nous regrettons de ne pouvoir donner aucuns renseignements à cet égard.

(2) Entré au service en 1809 jusqu'en 1823. — Quatorze ans. — Lieutenant dans la

(a) En 1830, il amena sa compagnie à Saint-Cloud le 28 juillet, et la commanda depuis cette résidence jusqu'à Cherbourg, le capitaine et le lieutenant-commandant étant absents. A Valognes, le roi Charles X, en lui témoignant toute sa reconnaissance pour la fidélité qu'il lui montrait, lui dit qu'il craignait cependant que sa santé ne fût altérée par suite des fatigues de la route, fatigues que le général, à son âge avancé (il avait soixante-dix-sept ans), aurait pu éviter, sans qu'il doutât de son dévouement et de ses bons sentiments. — Ah! Sire, s'écria M. de Pellan, en se tournant vers les gardes et en les montrant au roi, j'ai été emporté par cette jeunesse. (*Journal de Saint-Cloud à Cherbourg*, in-8°, 1830, p. 75.)



de Saint-André (François-Jean-Baptiste d'Hélie), lieutenant au corps royal d'artillerie, nommé le 10 avril 1747 (1); Siriès du Cléty (Nicolas-Louis-Marie), premier lieutenant au régiment de garnison du Roi, nommé le 17 avril 1785 (2); de Bergues (François-Siriès), garde du corps du Roi, compagnie de Beauvau, nommé le 4 août 1770 (3); de Boubée, nommé de 1718 à 1724 (4); de Couétus de Lavallée (Jean-Baptiste-

ligne le 27 mai 1818; dans la garde le 2 avril 1823. Six campagnes. (*Garde royale, 2e régiment, états nominatifs*, 1816 *à* 1826, *inspection de* 1823.) Officier connaissant bien son métier, plein de zèle, ayant un bon caractère, et étant très-aimé de ses camarades. (*Note du colonel, inspection de* 1824.) — Très-bon officier. (*Notes des inspecteurs généraux, même année.*)

(1) Né à Saint-André-de-Villeroumieu, en Languedoc, le 30 mars 1704. Surnuméraire au bataillon de Chabrié en 1724, cadet en 1727, sous-lieutenant en 1733, lieutenant en second en 1742, en premier en 1745, capitaine en second le 29 avril 1747, capitaine en premier en 1755. Retiré en 1766 avec une pension de 1,800 livres. (*Registres, capitaines d'artillerie, avant* 1789, vol. I, fol. 6.) — On nous a signalé comme chevalier de Saint-Louis, nommé à Lawfeld, un autre officier du même nom, reçu par le roi, et capitaine dans Monaco; mais ni les registres de l'ordre, ni celui de son régiment ne font mention de sa croix. Nous avons dit que les chevaliers reçus par le roi n'étaient pas portés sur les registres de l'ordre. Voici ses services : Saint-André (Henri-d'Hélie), né le 24 mars 1715, est de Limoux en Languedoc. Cadet dans Royal-artillerie en 1729, lieutenant en second en 1738, lieutenant même année, aide-major et rang de capitaine en 1746, pourvu d'une compagnie en 1755, retiré en 1756. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. II, fol. 87 *verso, régiment de Belsunce, ci-devant Monaco.*)

(2) Né en 1728. Gendarme dans la compagnie des Gendarmes-Écossais de la Gendarmerie le 23 mars 1759, lieutenant au régiment provincial de Mantes en octobre 1774. (*Registre des lieutenants, régiments provinciaux*, 1775, fol. 170.) — Lieutenant au régiment de garnison du Roi, capitaine le 10 avril 1785, de grenadiers le 25 avril 1786. (*Registre*, 1782, *bataillons de garnison*, fol. 123.)

(3) De Bergues (François-Marie de Siries), garde du corps du Roi, compagnie de Beauvau, le 11 février 1749, retiré aux Invalides en octobre 1770. (*Registres, gardes du corps du roi, 2e compagnie française*, 1750, fol. 26.)

(4) Porté t. I, p. 658. — Est de Lectoure en Gascogne. Cadet dans Roquepine en 1689, cornette en 1696; réformé à la prise de Riswick; capitaine dans Mongon en 1705, a eu une compagnie. — M. de Boudeville, 1724 : Bon officier, propre à monter à une compagnie. — M. Poulletier, 23 décembre 1729 : Il a environ cinquante ans, est marié à Montbrison : il peut avoir deux mille livres de rente; il est généralement estimé dans la province; très-bon sujet, propre à commander un



René), nommé en 1784 (1); du Soulier (Louis-Suzanne), lieutenant-colonel de Commissaire Général-cavalerie, nommé le 3 juin 1787 (2);

Le marquis de la Rochette (Anne-Jacques-Dubois), mestre de camp-lieutenant de Colonel-Général-cavalerie, nommé en 1759 (3);

Montauban, major du régiment d'Orléans-cavalerie, nommé de 1718 à 1724 (4); Noriou, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, nommé avant 1713 (5); de Foix, lieutenant-

corps. — Replacé ici le 20 mai 1730, à une des compagnies d'augmentation. — Pourvu de la lieutenance-colonelle le 29 septembre 1731. — Pension de 600 livres sur le trésor; retiré en 1742. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1765, *régiment de Beaucaire, ci-devant Lambesc*, fol. 128.) — Père du chevalier de 1762, porté t. I, p. 559.

(1) Porté t. II, p. 374. — Il fut commandant en second de l'armée de Charette, et ce n'est que sur le refus de M. de Couëtus de commander en chef, que Charette fut investi du commandement. Arrêté par trahison, traduit devant une commission militaire à Challais (Vendée), pressé de tous les côtés de déclarer qu'il n'avait pas commandé en chef à l'affaire des Quatre-Chemins, il répondit : « Je ne rachèterai pas ma vie par un mensonge », et il fut fusillé à Challais le 7 nivôse an IV (28 décembre 1795). (*Note communiquée.*)

(2) Né à Saint-Cloud, en Angoumois, le 17 octobre 1747. Sous-lieutenant dans Royal-cavalerie en 1764, rang de capitaine en 1770, a eu une compagnie d'augmentation en 1772 ; quitte sa compagnie et reste attaché en 1776, capitaine commandant en 1779, brevet de major en 1787, major de Commissaire-Général-cavalerie même année, lieutenant-colonel en 1788, démissionnaire en 1791. — 1776, très-bon sujet, a des talents. — 1779, susceptible d'une lieutenance-colonelle ou d'une majorité. — 1785, très-bon officier. (*Registre, Commissaire-Général-cavalerie, de* 1788 *à* 1793, fol. 9.)

(3) Enseigne de la compagnie Colonelle au régiment de Poitou en 1741, capitaine dans Barbançon-cavalerie le 21 avril 1744, mestre de camp-lieutenant de ce régiment-ci le 13 avril 1761. Mort en 1763. (*Registre, Colonel-Général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 2.)

(4) Capitaine en 1702. (*Registre, de* 1718 *à* 1724, fol. 437.) — Est de Sampigny en Barrois. Dragon en 1689, cornette dans Peizat en 1691, capitaine en 1702, lieutenant-colonel, retiré en 1745. (*Registre, de* 1731 *à* 1763, fol. 92.)

(5) *Registre, contrôle, cavalerie et dragons, du* 1er *avril* 1706 *au* 1er *avril* 1715, fol. 109. — Ce régiment est celui qui devint Royal-Normandie en 1761.



colonel d'un régiment de dragons, nommé avant 1706 (1); de Noriou (Jean du Teil), capitaine au régiment de Chartres-infanterie, nommé le 22 janvier 1779 (2); de la Béraudière (Georges), colonel de cavalerie, nommé le 5 novembre 1814 (3);

De la Béraudière (Jacques-Victor), nommé en 1796 (4);

(1) Lieutenant-colonel, puis mestre de camp du même régiment. (*Registre, contrôle, cavalerie et dragons, du 1er avril* 1706 *au* 1er *avril* 1715, fol. 264.) — C'est le régiment qui prit le nom de MONSIEUR-dragons en 1774.

(2) Novion (Jean), né le..... Enseigne en 1754, lieutenant en 1756, capitaine en 1758. (*Registre, de* 1748 *à* 1763, vol. II, fol. 205 *verso*, *régiment de Chartres.*) — Novion (Jean du Teil), réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1768. — 1763, joli officier, d'espérance. — 1768, très-appliqué. — 1771, exact et zélé. (*Registre de Chartres-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 24 *verso.*) — Du Teil de Noriou (Jean), né le 15 janvier 1737 à Saint-Denis de Fouy en Berry, capitaine en second de la compagnie du Lieutenant-colonel à la formation de 1776, capitaine-commandant d'une autre compagnie en 1777, chevalier de Saint-Louis le 22 janvier 1779, pour être décoré le 1er avril. — En 1771, gratification de 400 livres. — Retiré en juillet 1780. (*Registre de Chartres-infanterie, de* 1776 *à* 1788.)

(3) Page de MONSIEUR en 1783, sous-lieutenant dans Colonel-général-infanterie en 1786, émigré en 1791, a fait les campagnes de 1792 à 1797, commandant la cavalerie du corps d'Autichamp (Vendée) en 1799, commandant les chasseurs à pied, même corps, en mai 1815, colonel de la légion du Nord en 1815 (plus tard 28e de ligne), mort à Fontainebleau le 31 janvier 1826. — Campagnes de 1799 et 1815 en Vendée, 1822, 1823, 1824 et 1825, corps d'observation des Pyrénées et armée d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur en 1820, officier en 1823, chevalier de Saint-Ferdinand (deuxième classe) en 1823. (*État de services.*) — Fort dévoué au roi et à son auguste famille, s'occupant avec zèle de tous ses devoirs, instruit, ferme, d'un esprit juste, commandant bien, servant on ne peut mieux, aussi estimé qu'estimable, respecté et aimé de tous les officiers de son régiment, et regardé comme un père par ses sous-officiers et soldats. (Résumé des notes d'inspection, lettre du ministre, du 23 mars 1827, à madame de Chanceaux, née de la Béraudière, dame dignitaire de la maison royale de Saint-Denis.) (*Dossier alphabétique.*)

(4) Né à Melay (Maine-et-Loire) le 9 juillet 1774. — Élève de la marine de troisième classe en 1787, de seconde classe en 1789, émigré en 1792 à l'armée des princes, volontaire à l'armée de Condé en 1793, officier supérieur à l'armée d'Anjou de 1796 à 1800, en surveillance spéciale jusqu'en 1806; a fait les campagnes de 1792 à 1795, 1796, 1799 et 1800; retraité comme lieutenant-colonel en 1821, pension de 1,000 francs, jouissance du 1er janvier 1819; chevalier de Saint-Louis en 1796. (*Dossiers des pensions*, no 5639.)



de la Béraudière (Auguste-Hardy), ancien officier, nommé le 7 mars 1815 (1); de Maumusson (Philippe la Béraudière), capitaine au régiment de Brissac, nommé le 14 décembre 1758 (2).

La Serre, capitaine au régiment Royal-Marine, nommé de 1730 à 1734 (3); Duras, capitaine au régiment Royal-Marine, nommé de 1734 à 1748 (4); Duras de la Serre, ca-

(1) Né le 15 septembre 1772 à Melay (Maine-et-Loire). Cadet gentilhomme au régiment de Vivarais en 1788, sous-lieutenant en 1789, émigré en 1791, volontaire à l'armée des princes en 1792, à l'armée de Condé en 1795, officier supérieur à l'armée d'Anjou de 1799 à 1800, mis en surveillance jusqu'en 1807, officier supérieur à l'armée d'Anjou en 1815; huit campagnes, pension de retraite de 900 francs le 1er janvier 1819. (*Dossiers des pensions*, n° 1275.)

(2) Le chevalier de Momusson (Philippe de la Bérodière), né le 26 septembre 1723. Est du Château Rouzillé, paroisse de Mellé en Anjou. — Volontaire en 1742, enseigne même année, aide-major en 1747, capitaine en 1748, pourvu d'une compagnie en 1758, major en 1761; a quitté, en 1762, pour entrer dans le régiment de Dunkerque, où il a été fait lieutenant-colonel. — Vient du régiment de Vivarais. (*Registres*, 1748 à 1763, vol. II, p. 47, *régiment de Brissac.*) — De Maumusson, lieutenant-colonel du régiment de Dunkerque en 1762, réformé en 1763, lieutenant-colonel du régiment provincial d'Alençon en 1771.— Lieutenant-colonel de la plus grande distinction. (*Registre*, *Régiments provinciaux*, 1771, f° 58.) — Le chevalier de Maumusson (Philippe de la Béraudière), commandant du bataillon de garnison du Perche (en 1778). (*Registre*, *Régiments provinciaux*, 1775, f° 46.) — Mort le 31 mai 1783. (*Registre*, *Bataillons de garnison*, 1782, f° 70.)

(3) Est de la Serre en Auvergne. Sous-lieutenant en 1707, lieutenant en 1708, capitaine en 1713. (*Registre de* 1724 à 1731, f° 1770 *verso*.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 à 1734, f° 263.) — Capitaine de grenadiers en 1742, major en 1743, lieutenant-colonel en 1744. (*Registre de* 1748 à 1763, f° 220.) — Anne-François Duras, né en 1683, est de Vaussausade en Combrail; à présent maréchal de camp. (*Registre de* 1748 à 1763, t. I, f° 261). — L'orthographe du nom est Durat et non Duras; son prénom était Annet et non Anne. (*Note de la famille.*)

(4) Est de la Sare en Auvergne. Sous-lieutenant en 1708, lieutenant en 1710, capitaine en 1728. (*Registre de* 1724 à 1731, f° 178.) — Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1744, commandant de bataillon en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 220.) — Gilbert, né en 1690. Est du Compas en Combrail, lieutenant-colonel en 1756, mort en 1760. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 261.) — L'orthographe du nom est Durat et non Duras. (*Note de la famille.*)



pitaine au même régiment, nommé le 4 décembre 1756 (1); de Durat, garde du corps du roi, deuxième compagnie française (Beauvau) (2); le chevalier de Durat (Jean-François), major du régiment de Bourgogne, nommé le 17 avril 1774 (3).

(1) Est gentilhomme du Bourbonnais. Volontaire pendant un an; lieutenant en second de grenadiers en 1740, étant alors âgé de seize ans; enseigne même année; lieutenant en 1741, capitaine en 1746 (de la compagnie Colonelle), pourvu d'une compagnie en 1749. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 221.) Mort en 1757. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 261 *verso.*) — Antoine de Durat, fils aîné d'Annet-François (porté ci-dessus), né en 1729, mort à vingt-huit ans. (*Note de la famille.*)

(2) (François). — Chevalier de Saint-Louis, qualité prouvée par la pension dont il jouissait sur l'ordre. — Sert depuis 1716, brigadier et capitaine en 1745, exempt en 1747, colonel même année, enseigne en 1760, brigadier en 1761, premier enseigne en 1771, retiré en 1772. A une pension de 1,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. (*Registres, gardes du corps du Roi, 2e compagnie française, registre* 1750, fol. 6 *verso.*) Né le 19 juillet 1697.—Maréchal de camp en 1767.— Pension de 1,000 livres accordée en 1748, 1752 et 1755; appointements de 8,000 livres, réglés pour sa retraite, en 1772. Pension de 500 livres à chacun de ses quatre neveux, dans le cas où ils lui survivraient. Pension de 1,500 livres sur l'ordre de Saint-Louis en 1766. (*Dossiers des généraux.*) — Le chevalier de Durat, plus tard comte. (*Note de la famille.*)

(3) Né à Vauchaussade en Combraille le 30 octobre 1736. Enseigne en 1751, lieutenant en 1753, de grenadiers en 1754, capitaine en 1756, réformé en 1763 (à la paix), replacé même année, aide-major en 1764. — En 1767, gratification de 600 livres. — En 1769, appointements de capitaine de première classe. — En 1772, gratification de 400 livres. — Nommé major du régiment de Bourgogne en 1774. — 1763, très-intelligent, très-instruit, fait pour prétendre à tout, de condition. — 1765, sujet rare, et qu'il faut avancer. — 1770, propre à une majorité, et à l'état-major d'une armée. (*Registre de Royal-Marine, de* 1763 *à* 1776, fol. 9 *verso.*) — 1776, excellent sujet et intelligent, propre à une lieutenance-colonelle. (*Registre de Bourgogne, de* 1763 *à* 1776, fol. 6 *verso.*) — Colonel en second du régiment de Cambrésis en 1778. — Mestre de camp du régiment des grenadiers royaux du Lyonnais en 1782. (*Registre de Cambrésis, de* 1776 *à* 1788.) — Est maréchal de camp. (*Registre, troupes provinciales*, 1782, fol. 225.) Retenu à Saint-Domingue en 1779 par le comte d'Estaing (pour le service du Roi), major général des troupes de débarquement en 1779, commandant de l'avant-garde à l'attaque de la Grenade, et nommé gouverneur général de cette île par M. d'Estaing, nomination confirmée par le Roi en 1782. Pension de retraite sur la marine de 4,525 livres. Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — Comte de Durat. (*Dossiers des généraux.*)



Ferrand, capitaine au régiment de la Marine, nommé de 1718 à 1724 (1); de Broc (2) et Dagout (3), capitaines au même régiment, nommés de 1724 à 1731; le chevalier de Damas (4), Valori (5), Dagoust Beauglan (6), capitaines au même

(1) Est de la Tour-Blanche en Agenais. Sous-lieutenant en 1696, lieutenant en 1697, capitaine en 1701. A reçu deux grosses blessures, dont une lui a percé les deux cuisses, et l'autre, dans le visage, lui a cassé la mâchoire, les dents, et coupé une partie de la langue. M. le comte de Midelbourg demande la croix pour lui. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 55.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 38 *verso.*) — Commandant du 3e bataillon en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 51 *verso.*) — Lieutenant pour le roi au Mont-Louis en 1740. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 43.)

(2) Né à Boulogne-sur-Mer. Enseigne dans les troupes boulonnaises en 1703, sous-lieutenant au régiment de la Marine en 1704, lieutenant en 1705, capitaine en 1713; est en second aux grenadiers; a reçu plusieurs blessures; n'a pas discontinué. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 156.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 58.) — Pourvu d'une compagnie de grenadiers en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 52.) C'est Breuc qu'il se nomme. Commandant de bataillon en 1742; rayé. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 43.)

(3) Est né à Grenoble. Sous-lieutenant au régiment de Montoison en 1704, lieutenant en 1706, capitaine en 1709; a pris rang dans le régiment de la Marine du 18 décembre 1714. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 156 *verso.*) — Vient du régiment de Montoison. Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 58.) Pourvu de la compagnie de grenadiers du 4e bataillon en 1733. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 52.) — Commandant de bataillon en 1743, major en 1744, lieutenant-colonel en 1746. Lieutenant de roi du fort Barraux. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 43.)

(4) Est d'Autun. Lieutenant en 1708 dans Valouze, lieutenant dans Mouchan en 1710, capitaine en 1711; vient du régiment du Chastelet. *Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 53.) — Capitaine de grenadiers en 1742, commandant de bataillon en 1744, chevalier de Saint-Louis; retiré. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 43.)

(5) Il a eu, le 8 avril 1719, un ordre pour tenir rang du 1er mai 1718 avec les autres. Capitaine en second, quoiqu'il ne puisse représenter l'ordre en vertu duquel il a été entretenu. Réformé dans ce régiment ledit jour 1er mai. Sous-lieutenant dans Mailly en 1713, lieutenant en 1715, capitaine en 1717. — Vient du régiment de Mailly. Pension de 800 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 53.) — Chevalier de Saint-Louis; retiré en 1742. (*Registre de* 1734 *à* 1738, fol. 43.)

(6) Capitaine en 1712. Vient du régiment de Montoison. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 53.) — Capitaine de grenadiers en 1742, commandant de bataillon en 1744, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 43.) — Rang de



régiment, nommés de 1734 à 1748; le chevalier de Dreux, maréchal de camp, nommé le 16 mai 1755 (1); le marquis de Dreux-Brézé (Henri-Everard), nommé le 24 avril 1814 (2); de Foucault d'Insèche (François-Joseph), mestre de camp en

lieutenant-colonel en 1748, lieutenant-colonel en 1751; retiré en 1758. Dagout de Beauplan. (*Registre de* 1748 *à* 1763, fol. 56.)

(1) On propose au roi d'accorder une place de chevalier dans l'ordre de Saint-Louis à M. le chevalier de Dreux, maréchal de camp, qui quitte l'ordre de Malte pour se marier. — Mousquetaire, première compagnie, le 31 décembre 1728, capitaine le 10 mai 1730 dans le régiment de cavalerie de Turenne, aujourd'hui Gramont ; a passé avec sa compagnie dans celui du Commissaire-général, en vertu d'un ordre du roi du 20 du même mois; colonel du régiment de Guyenne le 16 avril 1738, brigadier le 1er mai 1745 ; a passé au régiment Royal-Marine le 26 du même mois; maréchal de camp le 10 mai 1748. — En marge : *bon*. (*Mémoire de proposition, dossiers des généraux.*) — Le marquis de Dreux (Joachim), mort en septembre 1781. — Services précédents, ensuite : en 1746, employé à l'armée du roi. — En 1747, blessé à Lawfeld. — En 1753, employé au camp de Mézières.— En 1754, grand-maître des cérémonies de France. — En 1755, employé sur les côtes d'Aunis. — En 1757 et 1758, employé à l'armée d'Allemagne. — En 1759, lieutenant général. — En 1780, gouverneur du fort Brescou. — Pension sur l'ordre de Saint-Louis, 3,440 livres (*a*) ; pension sur le trésor, 2,000 livres; maison du roi, 5,000 livres; gouverneur du fort Brescou, 10,000 livres. (*État de services, même dossier.*)

(2) Né à Paris le 6 mars 1766, fils de haut et puissant seigneur Joachim Dreux, chevalier, marquis de Brézé, grand maître des cérémonies de France, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Loudun et du Loudunois, et de haute et puissante dame Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé. (*Acte de naissance.*) — Troisième sous-lieutenant en pied sans appointements dans Royal-Cravattes en 1781, capitaine réformé en 1786, capitaine avec réforme à la formation de 1788, aide de camp du comte de Rochambeau même année ; a cessé de servir en 1792 ; colonel honoraire de cavalerie en 1814, maréchal de camp même année. Mort le 28 janvier 1829. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1821, officier en 1825. (*Dossiers des généraux.*)

(*a*) Il y a là une erreur, rectifiée dans un certificat délivré en 1779 par le prince de Montbarrey, ministre de la guerre. Il y est dit que M. Joachim de Dreux, marquis de Brézé, a, sur le trésor, une pension de 3,540 livres, y compris 540 livres d'intérêts arriérés, ladite pension réduite, en 1779, à 2,541 livres 15 sous ; sur la Maison du roi, une pension de 5,000 livres et une gratification de 2,000 livres en considération de ses services ; plus une pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Il est ajouté qu'en 1780, quand il fut nommé gouverneur du fort de Brescou, sa pension de 3,000 livres, qui avait été accordée en 1747, fut supprimée, moins les intérêts de 540 livres. (*Même dossier.*)



second de Mestre-de-camp-général-dragons, nommé le 2 juin 1777 (1); de Bizy (Nicolas Foubert), ingénieur du roi, nommé en 1763 (2); le comte de Soudeilles (Jacques-François-de Paul Bonaventure), nommé le 4 septembre 1781 (3); de Cordouan (Jean-Philippe-Bernard), capitaine au régiment Mestre-de-camp-général-dragons, nommé le 7 septembre 1774 (4); de Montebize de Signy (Augustin-Pierre), capitaine au même régiment, nommé le 29 novembre 1786 (5); le mar-

(1) Né le 28 décembre 1742 à Bourges, fils de messire Charles Foucault, seigneur du Coupoy et de dame Catherine Le Mort. (*Acte de naissance.*) Foucault d'Insèche (François), mousquetaire, première compagnie, en 1759, cornette dans Mestre-de-camp-général-dragons en 1766, rang de capitaine en 1768, capitaine en 1771, mestre de camp commandant en 1774, brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. — Marquis de Foucault. (*Dossiers des généraux.*)

(2) Né le 10 octobre 1735. Lieutenant au régiment de Lowendal en 1745, lieutenant en second à l'école de Mézières en 1755, lieutenant en premier et ingénieur ordinaire du roi en 1756, capitaine et chevalier de Saint-Louis en 1765, major en 1779, lieutenant-colonel sous-brigadier en 1786, colonel-directeur du génie en 1791, maréchal de camp en 1795, général de division en l'an III. — Campagnes de 1759, 1761 et 1762 sur le Rhin, 1768 et 1769 en Corse. (*État de services.*) — Retraité en l'an IV avec une pension de 4,000 francs. Mort le 8 novembre 1818. Pension de 1,500 francs à sa veuve, née Isabelle-Jeanne-Barbe Carpeau. (*Dossiers des généraux.*)

(3) Né le 24 avril 1747. Lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1765, sous-lieutenant même année, capitaine commandant au régiment de Bercheny en 1765, colonel aux grenadiers de France en 1770, mestre de camp en second de Royal-Roussillon-infanterie en 1772, mestre de camp en second de Boufflers-dragons en 1776, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788. Lieutenant de roi de la province de Limosin. (*Dossiers des généraux.*)

(4) Cordouan de Montebize (Jean-Philippe-Bernard). Mousquetaire, première compagnie, en 1755, capitaine-lieutenant de la compagnie Mestre-de-camp-générale en 1756, passé à une compagnie en 1762, commission de mestre de camp à la suite des dragons le 5 mars 1774. — 1763, il demande un guidon de gendarmerie. Il faut le lui donner. — 1764, montre beaucoup de zèle : est fort exact à ses devoirs, a une bonne conduite. — 1772, bon officier, qui conduit parfaitement bien son escadron. (*Registre de Mestre-de-camp-général-dragons, de* 1765 à 1776, fol. 21 *verso.*) — Marquis de Cordouan. (*État militaire de* 1772, p. 390.) — Marquis de Cordouan et de Montebise. (*Archives de la famille.*)

(5) Mousquetaire, première compagnie en 1755, capitaine dans Royal-dragons en 1757, aide-major en 1765, passé à une compagnie en 1771. — 30 janvier 1774,



quis de Montebise (Jules-Philippe-Bernard), chef de bataillon au 52e de ligne, nommé le 25 avril 1821 (1); Drouilhet de Sigalas (Ignace), capitaine au régiment d'Agenais, nommé le 1er avril 1789 (2); de Salès (Marc-François-Jeanne-Charles),

quit'e sa compagnie, et conserve son rang de capitaine dans ce régiment, sans appointements. — 1763, fort joli sujet. — 1764, plein de volonté, peut devenir un très-bon officier major. — 1765, acquiert beaucoup. — 1766, sera dans peu un bon major. — 1767, est très-capable de remplir une majorité. — 1772, conduit bien sa troupe. (*Registre de Mestre-de-camp-général-dragons, de* 1763 *à* 1776, fol. 10 *verso* et 21 *verso.*) — Le chevalier de Montebise. (*État militaire de* 1772, p. 390.)

(1) Fils d'Augustin-Pierre et de Louise-Marie Rolland, né le 27 mai 1787 à Monteaux (Loir-et-Cher). — Élève à l'École de Fontainebleau en 1805, sous-lieutenant au 17e léger en 1806, lieutenant en 1807, capitaine en 1810, chef de bataillon au 15e de ligne en 1813, en non-activité en 1814, chef de bataillon à la légion de la Meurthe (plus tard 52e de ligne) le 15 novembre 1815, lieutenant-colonel au 15e léger en 1823, admis au traitement de réforme en 1826, retraité en 1834. Pension de 2,070 francs. Trente-neuf ans de service, y compris neuf campagnes. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, officier en 1823. (*Dossiers des pensions.*)

(2) Né le 26 novembre 1752 à Marmande. Sous-lieutenant dans Béarn en 1770, lieutenant en second dans Agenais (dédoublement de Béarn) en 1777, premier lieutenant en 1779, capitaine en second le 1er décembre 1781, de la compagnie de grenadiers en 1784, capitaine commandant en 1786; a demandé sa retraite en 1791. — Blessé au siége d'York en 1781. — Gratification de 800 livres le 5 décembre 1781. — Pension de 500 livres le 28 juillet 1782, pour ses blessures à York. — Augmentation de pension de 200 livres en 1785. (*Registre d'Agenais* (16e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 57.) — Chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1789. — 1780, plein de zèle et d'exactitude pour son métier. (*Registre d'Agenais, de* 1776 *à* 1788, fol. 20) (*a*).

(*a*) Un certificat du 20 août 1816, délivré par M. le comte d'Autichamp, colonel du régiment d'Agenais à l'époque de la guerre d'Amérique, porte qu'à l'attaque de la redoute de gauche (au siége d'Yorck-Town), M. Drouilhet de Sigalas s'est particulièrement distingué sous les yeux de M. le comte de Vioménil, qui commandait cette attaque; qu'il y fut blessé si grièvement à la cuisse par un boulet, que, pendant six mois, il fut plusieurs fois question de lui faire l'amputation de ce membre; que, malgré cela, il n'a jamais voulu quitter le service, et qu'il a continué à remplir ses devoirs avec un zèle au-dessus de tout éloge; qu'il a émigré en 1791 avec la plus grande partie des officiers d'Agenais, et qu'il a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes. — Le maréchal de Viomesnil ajoute, au-dessous de la signature de M. d'Autichamp, qu'il certifie avec autant de plaisir que de justice que M. Drouilhet de Sigalas a servi sous ses ordres avec distinction, zèle et honneur. — Un autre Drouilhet, commandant de bataillon au régiment de Normandie, né également à Marmande, a commencé à servir en 1680, a été lieutenant en 1682, capitaine en 1688, est classé comme capitaine dans Normandie à la date du 14 janvier 1689, et est mort en



nommé en 1795 (1); Blondel d'Azaincourt de Bonneuil (Augustin-Charles-Marie), nommé le 10 juillet 1796 (2); Dusoulié (Henri), nommé le 6 août 1796 (3); de Chamouroux (Antoine), nommé en août 1795 (4); Dulaurent de Montbrun (Antoine), nommé le 25 décembre 1815 (5); de Montmarin (Pierre-

(1) Porté au registre de l'émigration, sans indication de grade ni date de nomination, fol. 152, sous le nom de : Salès (Florent de). — Né à Brives le 28 septembre 1765, baptisé le même jour dans la maison paternelle, à cause du danger de mort; fils de messire François de Salès, chevalier de Saint-Louis, capitaine aux dragons de la Reine (voir plus haut, p. 470), et de dame Suzanne Guibert. (*Acte de naissance.*) — Sous-lieutenant dans Neustrie en 1776, capitaine de chevau-légers au régiment de Septimanie en 1788, émigré en 1791, volontaire à l'escadron de Chamborant et de Lauzun en 1792, capitaine aux hulans britanniques en 1794, chef d'escadron en 1795, chevalier de Saint-Louis même année, censé lieutenant-colonel le 6 avril 1800, lieutenant-colonel aux cuirassiers de l'archiduc François de Milan en 1800, colonel *idem* en 1802 ; a cessé de servir en 1808. — Vingt-neuf ans deux mois de services, déduction faite de trois ans pour l'âge. A été proposé pour le brevet de colonel, et porté sur le deuxième tableau d'avancement n° 6. — Ancien lieutenant-colonel, breveté colonel honoraire, retraité en 1814, avec une pension de 1,408 fr. (*Dossiers des pensions*, n° 162,767.) — Sous-lieutenant dans Neustrie en 1776, lieutenant en second en 1781, en premier en 1785, capitaine de remplacement aux hussards de Chamborant, en 1788. (*Registre des hussards de Chamborant* (2e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 70.)

(2) Lieutenant au régiment de Touraine en France, cavalier noble, 1er régiment, à l'armée de Condé, reçu le 16 novembre 1796 par Mgr le prince de Condé. (*Registre de Mgr le prince de Condé,* fol. 17.)

(3) Lieutenant au régiment de la Reine-infanterie en France, chasseur noble, compagnie n° 1, à l'armée de Condé, reçu le 11 août 1796, par Mgr le prince de Condé. (*Registre de Mgr le prince de Condé*, fol. 17.) — Dusoullier. (*État militaire de* 1790, p. 182.) — Le chevalier du Soulier. (*Registre, Reine-Infanterie* (41e), *de* 1788 *à* 1793, f° 70.)

(4) Lieutenant au régiment d'Auvergne en France, chasseur noble, compagnie n° 7, à l'armée de Condé, reçu le 25 août 1795 par Mgr le prince de Condé. (*Registre de Mgr le prince de Condé*, fol. 11.)

(5) A dix-huit ans cinq mois vingt-neuf jours de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 35e tableau, n° 55.)

1716, sans que le registre indique qu'il ait été chevalier de Saint-Louis : peut-être était-il chevalier de Malte. On trouve après ses services cette indication : « Même note que pour le lieutenant-colonel. » Voici la note du lieutenant-colonel : « M. Dangennes ayant demandé une pension pour le faire retirer, M. de Broglie mande qu'il n'en savait pas la raison, et qu'il le connaissait pour un officier d'un mérite distingué, et fort difficile à remplacer dans un régiment épuisé par de grands changements. » (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 44, *régiment de Normandie.*)



Étienne-Marin), ancien officier, nommé le 31 octobre 1815 (1);

De Montmaur (Jean-Joseph Tiburce) (2) et de Montmaur (Joseph-François-Étienne) (3), gardes du corps du roi, compagnie d'Havré, nommés en 1814; le chevalier de Saint-Mézard, nommé en 1797 (4); de Saint-Mézard (Guillaume-Guiraudès), nommé en 1814 (5).

(1) A quinze ans trois mois de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 24e tableau, n° 64.) — Émigré, a fait la campagne sous les ordres du maréchal de Broglie, ensuite a servi à l'armée de Condé, dans le régiment noble à pied, 18e compagnie; fils du chevalier de 1771 (porté t. I, p. 612), et petit-neveu au 4e degré de M. de Marin (marquis de Mouilleron), chevalier en 1694 (porté t. I, p. 131). (*Note de la famille.*)

(2) Né à Loupchat en Quercy le 14 avril 1763. Garde du corps du Roi, compagnie Écossaise, en 1782, émigré en 1791, a fait toutes les campagnes de 1792 à 1801. (*Dossiers alphabétiques.*) Brigadier à la compagnie d'Havré en 1814, retraité le 1er novembre 1815, avec une pension de 1,200 fr. (*Dossiers des pensions.*)

(3) Garde du corps, compagnie Écossaise en 1787; rentré aux gardes en 1814, garde de la Manche le 1er janvier 1815, retraité le 1er novembre 1815, comme capitaine, avec une pension de 1100 francs. (*Dossiers des pensions*) (*a*).

(4) Porté plus haut, p. 48. — Le baron de Saint-Mézard (Pierre-Guillaume Guiraudès), garde du corps du Roi, compagnie Écossaise, en 1768, breveté lieutenant-colonel le 1er avril 1808. S'est trouvé aux affaires des 5 et 6 octobre. Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792; est passé au service de Portugal. A quarante-neuf ans deux mois de services, y compris trois campagnes. Retraité le 1er septembre 1814, comme lieutenant-colonel, avec une pension de 1,752 fr. (*Dossiers des pensions*, n° 142,857) (*b*).

(5) Porté plus haut, p. 76. — Garde du corps du Roi, compagnie Écossaise, en 1785, rentré à la compagnie le 1er juin 1814, garde de la Manche le 1er septembre, brigadier le 1er janvier 1815, retraité le 1er novembre suivant, comme ca-

(*a*) Leur frère, l'abbé de Montmaur (Jean-Jacques-Philippe-Susanne), a été aumônier du 1er régiment des grenadiers à cheval de la garde royale. Il avait été, pendant dix ans, aumônier de Mgr le prince de Condé, en émigration, et avait suivi ce prince dans toutes les vicissitudes de cette époque de sa vie. Il était le premier prêtre français qui eût proclamé, dans les prières publiques, Louis XVIII comme roi de France. (*Dossiers alphabétiques.*)

(*b*) Passé, en 1795, comme lieutenant de cavalerie au régiment d'Evora (Portugal), capitaine en 1797, major en 1805, toujours au service du Portugal, jusqu'en 1808, époque de l'invasion française. Major du 2e régiment portugais, au service de France. Retiré en 1809. (*Dossiers alphabétiques.*)

De Marqueyssac (Pierre-Jean-Philibert), nommé en 1814 (1); Lavergne de Marquessac (François), nommé en 1816 (2); de Marquet (Victor-Joseph-Louis), nommé en 1821 (3); Mar-

pitaine, avec une pension de 1,200 francs. — Vingt-sept ans onze mois vingt jours de services, y compris dix campagnes. (*Dossiers des pensions*, n° 162,695 (*a*).

(1) Porté plus haut, p. 145. — Marquessac (Pierre-Philibert), né à Brives le 17 mars 1775. — Sous-lieutenant en 1792, capitaine aide de camp du général Sahuguet même année, réformé en l'an VI, remis en activité dans les conseils de guerre en l'an VIII, appelé par le ministre en l'an IX pour faire partie d'une expédition maritime, capitaine-adjoint à l'état-major de la 20e division militaire en l'an IX : blessé à la cuisse droite et à la main gauche à l'affaire de Sterry en 1793, en forçant un poste espagnol. (*États de services, dossiers alphabétiques.*) — Employé à l'armée d'Allemagne de 1806 à 1809, à l'armée de Hollande en 1810, à l'armée d'Allemagne en 1811, à l'état-major du gouvernement de Dantzig en 1812, sous-chef d'état-major du 10e corps d'armée à Dantzig en 1813, prisonnier à Dantzig en 1814, major le 1er novembre même année, en non-activité au 1er mars 1815; employé à l'état-major de la 1re division militaire au mois de mai, jusqu'au 1er juillet 1815; chevalier de la Légion d'honneur en 1813, chevalier de Saint-Louis le 1er novembre 1814. — Comte de Marquessac. (*Autre état de services, même dossier.*) — De Marquessac (Pierre-Jean), lieutenant-colonel d'état-major en 1818, chef d'état-major de la 21e division militaire en 1819, disponible en 1821, chef d'état-major de la 2e division militaire, même année, disponible en 1830. Retraite en 1832 avec une pension de 2,862 francs. Quarante-neuf ans de services, y compris douze campagnes. (*Dossiers des pensions, n°* 54,609.)

(2) Porté plus haut, p. 215. — Né le 2 décembre 1755, à Saint-Cyprien, diocèse de Sarlat. Sous-lieutenant en 1772, lieutenant en second en 1779, premier lieutenant en 1783, capitaine en second en 1788, retiré le 22 février 1791, avec l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-quatre ans de services. (*Registre du régiment Maréchal-de-Turenne* (57e). *de* 1788 *à* 1793, fol. 67.)

(3) Porté plus haut, p. 242. — Né à Beaucaire le 25 janvier 1774. Cadet au corps de l'artillerie et du génie à Saint-Pétersbourg en 1788, volontaire au régiment de Barrois en 1790, émigré et retourné en Russie en 1791, rentré en France en 1794, officier du train d'artillerie en l'an III, sous-commissaire en l'an XI, sous-inspecteur de la marine en l'an XII, réformé après la prise de l'Ile-de-France en 1811, capitaine de la 1re compagnie, 4e bataillon, des volontaires royaux du Gard le 25 mars 1815, capitaine commandant les officiers d'ordonnance au quartier général du général de Barre, même année, commandant la seconde cohorte des gardes nationales de Beaucaire, même année. (*Dossiers alphabétiques.*)

(*a*) Un autre de Saint-Mézard, brigadier à la compagnie d'Havré en 1814, s'est retiré le 1er septembre même année. (*Dossiers alphabétiques.*) — Ses prénoms étaient François-Joseph. Selon la famille, il aurait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1814; mais nous ne l'avons pas retrouvé sur les registres de l'ordre.



quessac (Pierre), nommé en émigration (1); Robquin (Pierre-Charles-Éléonore), chef d'escadron de gendarmerie, nommé le 15 octobre 1814 (2); de Mamony (Amand-Louis-Xavier-Arbory), chef d'escadron aux hussards de Chartres, nommé le 23 mai 1825 (3); de la Courneuve, major de Royal-Dragons, nommé avant 1720 (4); le chevalier de Langle (Auguste-

(1) Porté plus haut, p. 65. — Marquessac (Pierre), né le 21 septembre 1755. Sous-lieutenant dans Royal-cravattes en 1772, réformé en 1776, replacé en 1777, capitaine réformé en 1778, capitaine de chevau-légers en 1779, capitaine commandant au régiment des Évêchés en 1785, chef d'escadron dans ce régiment-ci, à sa formation en 1788. (*Registre, chasseurs à cheval de Bretagne* (10e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 52.) — Vicomte de Marquessac. (*État militaire de* 1790, p. 401.)

(2) Né à Paris le 31 août 1763, fils de Charles Robquin et de Marie-Anne Richoux. — Soldat au 45e de ligne en 1780, incorporé dans Agenais, en Amérique. — Rentré au 45e en 1784, caporal en 1785, sergent en 1787, adjudant sous-officier au 3e bataillon de l'Aisne en 1791, adjudant-major en 1792, capitaine au régiment du Cap même année, au 92e même année, adjudant général chef de bataillon en l'an III, adjudant général chef de brigade même année, chef d'escadron de gendarmerie, 14e légion, en 1797 jusqu'en 1814. Retraité le 1er octobre 1814, ayant quarante-trois ans six mois vingt-neuf jours de services. Mort le 27 novembre 1839.— Pension de 500 francs à sa veuve, née Marguerite-Laure Castaing. (*Dossiers des pensions*, n° 37,816.)

(3) Né à Paris le 30 janvier 1789, fils de Jean et de Appoline-Geneviève Decrest. Élève à l'École de Compiègne en l'an VII, volontaire au 25e chasseurs à cheval en 1805, brigadier même année, maréchal des logis en 1808, sous-lieutenant au 5e cuirassiers en 1809, lieutenant en 1811, capitaine adjudant major en 1813, en demi-solde le 15 novembre 1815, capitaine aux hussards du Jura en 1816, chef d'escadron aux hussards de la Moselle en 1823, rentré aux hussards du Jura, devenus régiment de Chartres, en 1824, admis sur sa demande au traitement de réforme en 1827, retraité le 25 avril 1833, avec une pension de 1,800 francs. — Quarante-deux ans de services, y compris douze campagnes. — Campagnes de 1805 à 1814, en Italie, grande armée, Russie, Saxe et France; 1815, avec le régiment; 1823 et 1824 en Espagne. — A eu deux chevaux tués sous lui à Smolensk et à la Moskowa. — En 1812, était de l'escadron sacré, formé pour la garde de l'Empereur, lors de la retraite. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1813, proposé pour la croix d'officier en 1814. (*Dossiers des pensions*, n° 43,949.)

(4) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines, de* 1718 *à* 1724, folio 564 *verso, régiment de Royal-Dragons.*) — Est de la Courneuve, près Rennes. — Mousquetaire en 1697, capitaine en 1704, major en 1710, lieutenant-



Marie-Joseph), ancien officier, nommé le 30 avril 1814 (1); de Langle (Joseph-Jean-Marie), ancien officier, nommé le 31 octobre 1815 (2); de Montmirault (Gabriel), capitaine

colonel en 1735, rang de mestre de camp même année. — Lieutenant de roi à l'hôtel royal des Invalides. — Pension de 800 livres sur l'ordre. *Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, folio 251, *régiment Royal-Dragons.*) — Gouverneur des Invalides, commandeur de l'ordre en 1743, mort en 1753. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*, p. 142.) — Porté t. I, p. 435.

(1) Porté plus haut, p. 146. — Élève d'artillerie en 1783, lieutenant en second en 1787, lieutenant en premier en 1791, époque de son émigration ; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et toutes celles de l'émigration jusqu'en 1801. A vingt-six ans de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, *vol. I*, 3e *tableau, n°* 7.) Augustin Marie-Joseph servait au régiment de Metz-artillerie. (*États militaires de* 1788 *à* 1790.) — A rejoint l'armée du prince de Condé en 1791 ; rentré en France en 1795, chargé par M. le prince de Condé et par MM. de Phelippeaux et du Prat d'aller commander l'artillerie des armées royales de l'Orléanais ; nommé en 1796 adjudant-général par M. le Venneur. Peu de temps après, il délivra trois émigrés de la suite de Monsieur, comte d'Artois, que l'on conduisait à Paris pour y être exécutés. Chargé de sonder les dispositions du 11e chasseurs, il le décida à passer au roi avec armes et bagages. Arrêté à Orléans, transféré à Châteauroux, il s'évada en se laissant glisser le long d'une tour, et parvint à rejoindre l'armée du prince de Condé, où il servit jusqu'en 1801. La croix de Saint-Louis lui était promise depuis 1796. Chef de bataillon en 1815 ; désigné au 20 mars pour commander les divisions d'artillerie de Fougères et d'Antrain ; nommé en 1816 au commandement des gardes nationales de Vitré. Lieutenant-colonel même année ; décédé le 14 janvier 1832. — Vicomte de Langle. — (*Archives de la famille.*) — Reçu le 30 octobre 1814 par Mgr duc d'Angoulême (*a*).

(2) Porté plus haut p. 199-200. — A dix-neuf ans de services, y compris deux campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 36e *tableau, n°* 22.) — Page de Mgr le comte d'Artois en 1775 ; rang de sous-lieutenant dans Roi-cavalerie en 1776, passé avec le même grade dans Commissaire-général-cavalerie en 1779, troisième sous-lieutenant en 1782, démissionnaire en 1785. (*Registre de*

(a) On nous a signalé encore le comte de Langle (Louis-Marie), page du roi Louis XV, et lieutenant-colonel du régiment de Rohan-Rochefort. Cet officier, lieutenant réformé en 1723, lieutenant en 1725, capitaine en 1734 (*registre de* 1730 *à* 1734, *régiment de Montmorency*, fol. 521 *verso*), commandant de bataillon en 1747 (*registre de* 1734 *à* 1748, *régiment de Fleury, ci-devant Montmorency*, fol. 443), lieutenant-colonel en 1753, s'est retiré du service en 1756. (*Registres*, 1748 *à* 1763, t. II, fol. 77, *régiment de Saint-Mauris, ci-devant Rohan-Rochefort, dans lequel Fleury fut incorporé en* 1749.) Aucun de ces registres ne donne à M. de Langle la qualité de chevalier de Saint-Louis. Il doit avoir été nommé avant la reprise des registres en 1746, ayant alors le temps exigé par les ordonnances.



commandant au régiment d'Orléans-Infanterie, nommé le 9 août 1781 (1); la Rochette (Anne-Jacques du Bois), capitaine au régiment de Moustier-cavalerie, nommé en 1759 (2); d'Ortoman (Jean-Jacques), capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne-infanterie, nommé le 16 octobre 1783 (3); Brons vicomte de Vérac (Jean-Jacques), commandant du bataillon de garnison de Limosin, nommé le 7 août 1778 (4);

Commissaire-général-cavalerie, de 1776 *à* 1788.) Il compléta ses services en émigration.

(1) Né à Chartres en 1737. Lieutenant en 1755, capitaine en second à la formation de 1776, de grenadiers en 1779, capitaine commandant même année. — En 1772 et 1774, gratifications de 200 livres. (*Registre d'Orléans-infanterie, de* 1776 *à* 1788.) — 1764, plein de talents, fort exact. — 1765, très-bon officier. (*Registre de* 1763 *à* 1776, *même régiment*, fol. 54.) — Retraité le 26 avril 1792. (*Registre de* 1788 *à* 1793 (44e), fol. 50, *même régiment*.)

(2) Né le 22 juillet 1728. Lieutenant en second au régiment de Poitou en 1741, enseigne en 1742, lieutenant en 1743. Est petit-fils de M. le comte Dumontal (*a*), lieutenant général. Capitaine dans Barbançon-cavalerie en 1744, réformé en 1749 (à la paix), replacé en 1755; à présent mestre de camp-lieutenant de Colonel-général-cavalerie. (*Registre, cavalerie, de* 1751 *à* 1763, fol. 203, *verso, régiment de Ruffec, ensuite Barbançon, puis de Moustier.*) — Le marquis de la Rochette, chevalier de Saint-Louis en 1759, mestre de camp-lieutenant de ce régiment-ci le 13 avril 1761, mort le........ 1763. (*Registre, Colonel-général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 2.) — Porté plus haut, p. 486, mais avec moins de détails.

(3) Né à Montpellier le 31 octobre 1742. Enseigne en 1759, lieutenant en 1760, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1764, capitaine-commandant de la compagnie du lieutenant-colonel en 1770, de la compagnie Colonnelle en 1771, passé à une compagnie même année. (*Registre de Bourgogne-infanterie, de* 1763 *à* 1776, fol. 28 *verso.*) — Commandant la compagnie Colonnelle à la formation de 1776; passé à une autre compagnie en 1777. — 1777, intelligent et bon officier. (*Registre du même régiment, de* 1776 *à* 1788.) — Lieutenant-colonel du 93e régiment, le 23 mars 1792. — Colonel du 51e le... ...... 1793. (*Registre de Bourgogne* (59e), *de* 1788 *à* 1793, fol. 50.) — Colonel du 51e le........ 1793. (*Registre du* 93e (*ci-devant Enghien*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 10.) — Chef de brigade de ce régiment-ci le 8 mars 1793. (*Registre du* 51e (*ci-devant la Sarre*), *de* 1788 *à* 1793, fol. 6.)

(4) Le chevalier de Bron de la Romignières (Jean-Jacques), né le 12 juillet 1743. Est de Sarlat. Lieutenant en 1759, sous-aide-major en 1763, aide-major en 1766,

(*a*) Du Montal ou de Montal. Voir plus loin.



de Brons (Jean-Jacques), capitaine au régiment de Lorraine-infanterie, nommé le 5 juillet 1781 (1); le marquis de Penhoet (Alexandre-Blewin), colonel du régiment provincial de Nantes, nommé le 14 janvier 1772 (2); Réal, capitaine au régiment du Maine-cavalerie, nommé avant 1706 (3); Boissanelle

rang de capitaine en 1769; passé à la majorité du régiment provincial de Limoges le 31 janvier 1774. — 1767, homme de condition, sert très-bien, de grande espérance. — 1771, très-bon à tous égards. (*Registre de la Fère-infanterie, de 1763 à 1776*, fol. 9 *verso*.) — Le chevalier de Brons de Vérac (Jean-Jacques) (mêmes services que ci-dessus); major de ce régiment-ci en 1774, chevalier de Saint-Louis, commandant du bataillon de garnison de Limosin. (*Registre, régiments provinciaux*, 1775, fol. 190, *régiment de Limoges*.)

(1) Né à Sarlat le 24 juin 1742. Cornette dans des Cars-cavalerie en 1757, lieutenant dans Lorraine-infanterie en 1759, de la compagnie Colonnelle même année, sous-aide-major en 1770, capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel en 1775, capitaine en second (même compagnie) à la formation de 1776, de grenadiers en 1779, capitaine commandant en 1780. — 1780, gratification de 300 livres. — Chevalier de Saint-Louis le 5 juillet 1781, pour être décoré le 11 août suivant. — 1774, intelligent, de bonnes mœurs. — 13 avril 1783, pension de retraite de 300 livres. (*Registre de Lorraine-infanterie, de 1776 à 1788*, fol. 14.) — A été blessé à l'affaire d'Hamenembourg, le 21 juillet 1762. — 1770, a de la volonté, sujet d'espérance. — 1771, bon sujet, très-zélé. (*Registre de Lorraine-infanterie, de 1763 à 1776*, fol. 14.)

(2) Porté t. I, p. 617. — Le marquis de Penhoet (Alexandre-Marie de Blevin), né le...... juillet 1733, à Vannes. — Lieutenant réformé dans MONSIEUR-dragons en 1756, cornette en 1757, capitaine en 1758, réformé en 1762 (à la paix), capitaine-commandant (de la compagnie du mestre de camp) en 1763, capitaine d'une autre compagnie même année, rang de mestre de camp en 1770, colonel du régiment provincial de Nantes en 1771, mestre de camp en second du régiment de Jarnac (Dragons) en 1776, colonel du 4e régiment provincial d'état-major en 1778, colonel des grenadiers royaux de la Bretagne en 1779, brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788. (*Dossiers des généraux; registre de Jarnac-dragons (plus tard Deux-Ponts)* (19e), *de* 1776 *à* 1788; *registre, régiments provinciaux*, 1775, fol. 121, *régiment de Lyon* (*devenu* 4e *provincial d'état-major*); *registre, troupes provinciales*, 1782, *grenadiers royaux de la Bretagne*, fol. 227; *registre, cavalerie, de* 1751 *à* 1763, *dragons de Marbeuf, puis de Chabrillant*, fol. 270; *et registre de Montecler-dragons* (*ci-devant Chabrillant, devenus* MONSIEUR *en* 1774) fol. 22.) — Était à Saint-Cast en 1758. (*Dossiers des généraux*.)

(3) Est de Masliautard en Cevennes, diocèse de Mende. Cavalier en 1683, cornette dans le marquis de Noailles en 1689, lieutenant en 1690, capitaine dans Desclos-cavalerie en 1695, lieutenant, colonel, retiré en 1731. (*Registre, cavalerie*,



(Louis), capitaine au régiment Commissaire Général-cavalerie, nommé en 1752 (1); Raynauld de Passeplane (Charles-Augustin-Alexandre), major au régiment de Neustrie, nommé le 25 mai 1788 (2); de la Gorce de Limoges (Jean-Baptiste), capitaine au régiment provincial de Limoges (3); Duras des

de 1731 *à* 1763, *régiment du Maine*, fol. 108.) — Chevalier de Saint-Louis, major (à la suite); vient du régiment du Palais. (*Registre, cavalerie et dragons, services, régiment du Maine*, fol. 187, *verso.*) (*a*)

(1) Né le 2 juillet 1720; est de Beziers. Vient de Beauvilliers, incorporé. Cornette en 1734, lieutenant en 1743, capitaine en 1749, rang de mestre de camp en 1761, brigadier en 1769, retraité en 1769, avec une pension de 1,200 livres, outre celle de 500 livres qu'il a sur le Trésor royal. — 1763, cet officier a de l'esprit, de la volonté et de la valeur; il écrit sur le militaire. — 1764, sujet plein de mérite et de talents. — 1765, fort attaché à sa troupe. — 1768, brave officier, bonnes mœurs. (*Registre, Commissaire-général-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 20 *verso.*)

(2) Né le 25 janvier 1752, à Salvetal. — Sous-lieutenant dans Touraine en 1769, lieutenant en 1773, en second à la formation de 1776, premier lieutenant en 1779, capitaine en second même année, de grenadiers en 1780, capitaine commandant en 1782; major du régiment de Neustrie en 1788. — 1775, bon officier, propre à l'état-major. — 1785, paraît avoir toutes les qualités désirables pour obtenir un jour une majorité. (*Registre de Touraine, de* 1776 *à* 1788.) — Charles-Alexandre-Auguste; démissionnaire en 1791. — Il s'est trouvé aux combats de mer, sous M. de Guichen, des 15 avril, 18 et 19 mai 1780, aux siéges d'York et de Saint-Christophe; au combat de mer, sous M. de Grasse, des 9 et 12 avril 1782. (*Registre, état des services des officiers de Neustrie*, 1788.)

(3) La Gorce de Limoges (Jean-Baptiste), enseigne de milice en 1735, lieutenant en 1741, rang de capitaine en 1748, chevalier de Saint-Louis. — Ancien officier, remplissant bien ses devoirs. (*Registre, régiments provinciaux*, 1771, folio 234, *régiment de Limoges.*) — Chevalier de Saint-Louis, réformé en 1775, avec moitié de ses appointements. (*Registre*, 1775, fol. 190, *même régiment.*) — Nous n'avons pu retrouver le nom de cet officier sur les registres de l'ordre, mais la qualité est établie par la double mention faite sur ceux du corps.

(*a*) Nous n'avons pu retrouver aucune indication de la croix de son fils de Réalle (Jacques-Élysée d'Agé), né en 1705, qui servit dans le même régiment (plus tard Archiac), de 1721 à 1761, fut incorporé en 1761 dans le régiment du Roi-cavalerie, et se retira en 1763, avec une pension de 2,000 livres, ayant quarante deux ans de services, dont trente-deux d'officier et cinq de lieutenant-colonel. Sa filiation est établie par ces mots du *registre de* 1731 *à* 1763, fol. 109 : « Fils du lieutenant-colonel du régiment. » — Un autre Dagé de la Réalle (Jean-Charles-Laurent), sous-lieutenant en 1767, capitaine en 1788, présent au 12e chasseurs à cheval (ci-devant Champagne), avait droit à la croix de Saint-Louis en 1791; mais nos recherches n'ont pu rien établir d'officiel.



Portes, nommé en 1747 (1); Montal, colonel du régiment de Poitou, nommé de 1718 à 1724 (2); le comte de Duras (Charles-Armand-Félix de Durfort), nommé en 1773 (3); Sasselange Saniart, commandant de bataillon au régiment d'Auvergne, nommé avant 1720 (4); Chamouroux, capi-

(1) Porté t. I, p. 401. — Né le.......... Lieutenant réformé dans Levis-cavalerie en 1720, cornette aux dragons de Bauffremont en 1734, lieutenant en 1737, capitaine même année (nouvelle levée), retiré en 1755. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 42, *régiment de Clermont-Tonnerre.*) — L'orthographe du nom est Durat, et non Duras. (*Voir plus haut*, p. 488 et 489, *d'autres chevaliers du même nom.*)

(2) Colonel de Poitou en 1718. (*Roussel, état du militaire.*) — Maréchal de camp en 1719. (*Gazette de France du* 11 *mars* 1719.) — Lieutenant général en 1734. (*Idem, du* 21 *août* 1734.) — Gouverneur de Villefranche, en Roussillon, en 1740. (*Idem, du* 3 *septembre* 1740.) — Il commande une division de l'armée de Bohême, et est pourvu du gouvernement de Guise. (*Idem, des* 14 *août et* 16 *mars* 1742.) — Il se distingue à l'attaque de Wissembourg, et commande une division de l'armée au siége de Fribourg. (*Idem, des* 18 *juillet et* 24 *octobre* 1744.) — Il est reçu chevalier des ordres, et sert avec distinction au siége de Tanaro. (*Idem, des* 6 *février et* 9 *octobre* 1745.) — Il meurt en Bourgogne le 22 août 1758, âgé de soixante-dix-sept ans. (*Idem, du* 2 *septembre* 1758.) (*a*)

(3) Porté t. I, p. 628. — Né le 18 décembre 1743. Mousquetaire en 1758, lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1763, colonel aux grenadiers de France en 1767, réformé en 1771, mestre de camp en second du régiment Royal-Navarre en 1772, mestre de camp en second de Royal-dragons en 1776, colonel-commandant du régiment de Véxin en 1777, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784.—Pension de 6,360 livres.— A fait les campagnes de 1760, 1761 et 1762 en Allemagne comme aide de camp de son père. (*Dossiers des généraux.*)— Mestre de camp attaché à Royal-Navarre en 1772, chevalier de Saint-Louis en 1773. (*Registre de royal-dragons, de* 1776 *à* 1788, fol. 3.)

(4) Très-bon sujet. Est né à Issingeaux en Veslay. Cadet en 1688, sous-lieutenant en 1690, lieutenant en 1692, capitaine en 1701; a été blessé; n'a pas discontinué.

(*a*) Un comte de Montal, celui dont il est question plus haut (p. 499, note 2), défit un parti de Hollandais, au combat de Rhimberg, en 1672, rentra dans Charleroi le 18 décembre même année, à la vue de l'armée du prince d'Orange, et obligea le comte de Marcin à lever le siége de cette place. (*Gazette de France, des* 13 *juin et* 30 *décembre* 1672.) Il s'empara de la ville de Beaumont, en 1673 (*idem du* 10 *décembre* 1673), de la ville de Thuyn, en 1675 (*idem du* 9 *novembre* 1675), de la ville de Marche en Farnine, en 1676 (*idem du* 3 *octobre* 1676), et contribua beaucoup à la défaite de la garnison de Mons, près de cette place, en 1678, (*idem du* 20 *juillet* 1678.) — Il fut nommé gouverneur de Mont-Royal en 1688 (*idem du* 15 *mai* 1688), fut reçu chevalier des ordres en 1691 (*idem du* 6 *janvier* 1691), fut chargé par le maréchal de Villeroy, du siége de Dixmude, en 1695 (*idem du* 6 *août* 1695), et mourut à Dunkerque, le 27 septembre 1696, également âgé de soixante dix-sept ans (*idem du* 13 *octobre* 1696).



taine au même régiment, nommé de 1730 à 1734 (1); de Sasselange, capitaine au régiment d'Auvergne, nommé en 1747 (2); de Choumouroux (Joseph-Raimon-Benigne-Saniard), nommé en 1780 (3); de Carbonnel (Jean-Charles),

Est de Craponne, près le Puy en Veslay. — Chevalier de Saint-Louis. Commandant (de bataillon). (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 78, *régiment d'Auvergne.*) — Commandant en premier. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 78.) — Lieutenant-colonel. — Pension de 400 livres sur le Trésor royal. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 51.) — Pension de 800 livres sur l'ordre. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 71.) — Brigadier; retiré en 1739. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 59.) — Il commandait le régiment d'Auvergne à la bataille de Parme en 1734, et fut nommé brigadier dans la même année. (*Note de la famille.*) — Porté t. I, p. 299, par M. Mazas, sous le nom de Seignard, et par le continuateur, même volume, p. 643, mais avec une erreur relative à sa pension, erreur, du reste, rectifiée ci-dessus. — L'orthographe du nom est Sanhard.

(1) Né à Issingeaux, près le Puy, en Veslay. Sous-lieutenant en 1705, lieutenant en 1707, capitaine en 1712; n'a pas discontinué; a reçu plusieurs blessures, dont une, à la tête, le rend sourd; dit que ses services sont connus de M. d'Asfeld et de M. de Polastron; demande la croix de Saint-Louis. (*Registre*, 1689 *à* 1720, *régiment d'Auvergne*, fol. 79.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 72.) — Capitaine de grenadiers en 1738, major en 1743, lieutenant-colonel en 1744. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 59.) — Brigadier en 1748; retiré en 1756. (*Registres de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 79.) (*a*)

(2) A ce moment seulement, il y eut quelques officiers inscrits au registre de l'ordre, avec cette mention : reçus par le roi; M. de Sasselange est un de ces privilégiés, et il est porté t. I, p. 589. — Sasselange est de Craponne, en Veslay; lieutenant en second en 1741, lieutenant en 1743, était âgé de vingt ans; capitaine en 1744; a abandonné. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 62, *régiment d'Auvergne.*) Le registre ne fait pas mention de sa croix, mais le registre de l'ordre répare cet oubli.

(3) Porté t. II, p. 286. — Lieutenant en 1755, capitaine et aide-major en 1760.

(*a*) Il était neveu du chevalier de Saint-Louis qui le précède, et fut nommé en 1733. A Rocoux, il commandait le régiment d'Auvergne, et fit la harangue énergique rappelée dans le Mémorial de Sainte-Hélène, et relatée dans l'histoire du régiment. (*Note de la famille.*) — On nous a signalé M. de Sanhard de Sasselange (Jean-Dominique), capitaine dans Auvergne, reçu chevalier de Saint-Louis en 1745, par le roi, sur le champ de bataille de Fontenoy, blessé à Closter-camp, et mort en 1817, âgé de quatre-vingt dix-huit ans, doyen des chevaliers de Saint-Louis et des officiers français. Ce doit être l'officier dont les services suivent, mais dont la croix de Saint-Louis n'est point indiquée sur le registre du corps. Ceux de l'ordre manquent pour cette époque, et d'ailleurs on n'y inscrivait pas les personnes reçues par le roi. — Sasselange, est de... : enseigne en 1733, lieutenant en 1734, capitaine en 1740, sous le nom de Saniar de Sasselange, lequel nom a été ajouté, après coup, sur le registre, n'ayant été d'abord porté que sous le nom de Sasselange. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 61, *régiment d'Auvergne.*) — A abandonné. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 79 *verso.*)



gendarme de la garde du roi, nommé en 1745 (1); de Carbonnel (Jean-François), nommé en 1788 (2); de Carbonnel (Ambroise-Louis), nommé le 20 août 1824 (3); le marquis de

(*Registre de* 1748 *à* 1763, t. I, fol. 83 *verso*.) — Major des grenadiers royaux du Quercy en 1779 ; blessé d'un coup de feu au visage à Clostercamp. (*Registre du régiment de Gatinais, dédoublement du régiment d'Auvergne* (plus tard Royal-Auvergne), *de* 1776 *à* 1788.) — Le chevalier de Choumouroux. (*États militaires de* 1780 *à* 1790 inclus.)

(1) Né à Paris le 18 novembre 1703. Gendarme de la garde du roi le 15 mai 1719, retraité le 28 avril 1746 ; chevalier de Saint-Louis le 11 mai 1745, à Fontenoy. (*État de services, délivré par le ministre de la guerre le* 29 *janvier* 1761.) — Certificat du prince de Soubise, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, du 2 avril 1746, constatant que M. de Carbonnel a servi pendant vingt-sept ans; retraité le 28 avril 1746, avec une pension de 554 liv. sur le trésor royal, en considération de ses services ; chevalier de Saint-Louis des mains de Louis XV, sur le champ de bataille de Fontenoy. (*Pensions avant* 1789, *n°* 7,422, *titre aux dossiers alphabétiques*.) (*a*)

(2) Porté t. II, p. 428. — Ajouter à la note les services suivants : suspendu de ses fonctions avec tous les nobles de l'armée du Nord, par arrêté du représentant du peuple Duquesnoy, du 15 ventôse an II au 27 fructidor an III. Remis en activité comme chef de brigade (colonel), et employé à la manufacture d'armes de Versailles, le 27 fructidor an III; directeur au Havre le 28 fructidor an VII, membre de la Légion d'honneur le 20 frimaire an XII, officier le 26 prairial même année. Campagnes : 1792, 1793, ans VIII, IX, XI et XII ; s'est trouvé comme directeur d'artillerie au Havre, aux batteries de la rade, toutes les fois qu'elles ont été attaquées par l'ennemi, pendant les années VIII et IX ; était à l'attaque de Dieppe le 27 fructidor an XI, et à celles qui ont eu lieu au Havre les 27 messidor, 4, 13 et 14 thermidor an XII, et autres. Mort au Havre le 24 janvier 1812. (*Dossiers alphabétiques*.)

(3) Porté plus haut, p. 266. Né à la Fère le 22 avril 1789, fils de Ambroise-Théodore de Carbonnel, capitaine au corps royal d'artillerie (chevalier de Saint-Louis en 1789, voir t. II, p. 445), et de dame Marguerite-Gabriel-Denise-Berthe de Pommery; parrain, Jean-François de Carbonnel, aussi capitaine au corps royal d'artillerie (voir ci-dessus), oncle paternel; marraine, dame Marie-Marguerite-Louise-Berthe de Pommery, tante maternelle. (*Acte de naissance*.) — Mort le 18 juillet 1824 (avant sa nomination). (*Acte de décès*.) — Mort à Montpellier le

(*a*) Son père, également Jean-Charles de Carbonnel, seigneur de Mongival, chevau-léger de la garde du roi, fut tué à Ramillies, le 23 mai 1706. — A Fontenoy, au moment de la charge exécutée par la maison du roi, le cheval de l'un des porte-étendards des gendarmes s'emporta, et entraîna son cavalier dans les rangs de l'ennemi. M. de Carbonnel et quelques gendarmes se jetèrent avec résolution sur les Anglais, et reprirent l'étendard, un instant compromis : ce fait d'armes lui valut la croix de Saint-Louis. (*Note de la famille*.)



Sasselange (Jean-François-Regis), nommé en 1814 (1); Hue de Caligny (Bernard-Henri-Louis), nommé le 5 novembre 1814 (2); Merinville (François-Augustin-Marie), capitaine au régiment Royal-Picardie, nommé le 15 avril 1762 (3); le

17 juillet 1824, des suites d'une blessure, reçue le 19 juillet 1823, devant Urgel. (*Dossier.*) — Élève à l'école de Fontainebleau en 1807, caporal et sergent en 1808 (même école), sous-lieutenant au 27e de ligne en 1809, lieutenant en 1811, lieutenant à la légion de l'Aisne (plus tard 2e de ligne) en 1816, capitaine en 1819. (*Dossiers alphabétiques.*) (*a*).

(1) Porté plus haut, p. 144. — Ajouter à ses services : émigré en 1792, a fait la campagne de cette année avec les officiers de son régiment; rentré en France sur la fin de la même année, comme envoyé en mission par les officiers de son régiment, auprès du roi. A vingt-neuf ans de services, y compris une campagne. (*Commission de* 1814, 10e *tableau, n*° 28.) — Mort en 1839.

(2) Entré au service avec rang de sous-lieutenant au régiment de Beauce, en 1783, jusqu'en 1790. Émigré en 1791; rentré en France par ordre des princes en 1792; a pris du service dans l'armée royale de Normandie en 1797, et y est resté sous les ordres du comte de Frotté jusqu'en 1800. A seize ans de services y compris quatre campagnes dans l'armée royale de Normandie, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 16e *tableau, n*° 47.) — Reçu par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(3) Porté t. I, p. 560. — Né le 28 août 1727. Est de Paris. — Vient du régiment de Bourbon-Busset, incorporé. — Mousquetaire, première compagnie, en 1743, mais n'a pas joint; aide de camp de M. de Montal pendant la campagne de 1745; cornette en 1746, capitaine même année, réformé en 1749 (à la paix), replacé en 1757, rang de mestre de camp en 1767, retiré le 22 juin 1767, avec des appointements de retraite de 600 livres. — 1763, propre à être à la tête d'un corps. — 1765, mérite d'être avancé. (*Registre de Royal-Picardie-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 21.) (*b*).

(*a*) Le 31 janvier 1824, M. le maréchal marquis de Lauriston, ministre de la maison du roi, avait demandé, pour cet officier, la croix de Saint-Louis, objet de tous ses désirs. Le maréchal exposait que M. de Carbonnel avait été cité de la manière la plus honorable dans plusieurs ordres du jour, pour s'être fait remarquer dans diverses affaires en Catalogne, et notamment à celle du 18 juillet (1823), où il avait eu la cuisse fracassée, blessure qui le retenait à l'hôpital militaire de Mont-Louis. — Une note de son inspecteur général, le baron Meynadier, en 1822, porte : — Officier de mérite, instructeur très-capable, servant avec distinction ; ferme, excellent pour manier un bataillon : conduite exemplaire. (*Dossiers alphabétiques.*) — Un autre de Carbonnel (Victor), lieutenant au 56e de ligne, a été tué le 13 juillet 1812, à Dunabourg, en Russie. (*Mêmes dossiers.*)

(*b*) Fils de messire Louis-François-Martial Desmontiers, chevalier, seigneur, comte de Merinville, mestre de camp de cavalerie, capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine, et de dame Marguerite-Françoise de Jaucen de la Perière; parrain, messire François-Armand des Montiers, comte de Merinville, capitaine de cavalerie, chevalier, gouverneur de Narbonne; marraine, dame Marie de Lignerac, veuve de messire Louis-Marie de Soudeilles, lieutenant du



marquis Desmontiers de Merinville (François-Louis-Auguste), nommé en 1795 (1); le comte de Chabo-Laserre (Charles-Louis) (2);

(1) Porté plus haut, p. 14. — François-Louis-Augustin, fils de très-haut et puissant seigneur, messire François-Martial Desmontier, vicomte de Mérinville, capitaine-sous-lieutenant des gendarmes ordinaires de la garde du roi, et maréchal de camp de ses camps et armées (a), et de très-haute et puissante dame Charlotte-Élisabeth Gallucy-L'Hospital. (*Acte de naissance.*) — Pension de 5,500 livres le 1er octobre 1787, comme premier guidon de la compagnie réformée des gendarmes de la garde, à présent colonel, attaché à Reine-cavalerie, ladite pension devant être supprimée quand il obtiendra des appointements supérieurs à ceux de mille livres, dont il jouit comme colonel attaché à Reine-cavalerie, ou quand il sera promu maréchal de camp. (*Dossiers des pensions avant* 1789, *n°* 5,028.)

(2) Porté t. I, pp. 582 et 658, parmi les dignitaires de l'ordre. — Cornette du régiment de Chevreuse-cavalerie en 1733, capitaine dans Mestre-de-camp-général-dragons en 1735, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1743, colonel commandant le régiment des volontaires royaux (plus tard légion-royale) en 1747, brigadier même année, maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1762, commandeur de l'ordre en 1765, grand'-croix en 1775, mort en 1780. (*Mémoires concernant l'institution de l'ordre*, pp. 95 et 96.) — En 1759, pension de 8,000 livres pour lui tenir lieu des 9,000 livres qu'il avait comme colonel de la légion royale; pension de 1,500 livres sur le trésor, et pension de 1,500 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Gouverneur d'Arras en 1769. Né le 16 septembre 1715, fils de messire Charles-Antoine de Chabo de la Serre, mestre de camp et ancien lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, et de dame Anne de Bayanne de Lattier. (*Dossiers des généraux.*) — Nous n'avons pu retrouver la date de sa nomination comme chevalier de Saint-Louis, mais sa pension sur l'ordre établirait sa qualité, quand même il ne figurerait pas parmi les dignitaires.

roi de la province de Limosin. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 1,480.) — Qualifié au titre de ce dossier, baron de Merinville.

(a) Nous n'avons pu retrouver la date de sa nomination comme chevalier de Saint-Louis. Selon d'Hozier, il aurait éte promu dans l'ordre après l'affaire d'Ettingen, en 1743. Voici son acte de naissance et ses services : né à Paris, le 11 janvier 1721; fils de haut et puissant seigneur messire François Louis-Martial Desmontiers, marquis de Merinville, capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine, et mestre de camp de cavalerie, et de haute et puissante dame Marguerite-Françoise de Jaucen. (*Acte de naissance.*) — Le vicomte de Merinville (François-Martial Desmontiers), né le..., mousquetaire en 1738, troisième guidon des gendarmes de la garde, rang de mestre de camp, en 1741, deuxième guidon même année, premier guidon en 1742, blessé à Dettingen en 1743, troisième enseigne en 1743, brigadier en 1747, deuxième enseigne en 1748, premier enseigne en 1749, deuxième sous-lieutenant en 1753, maréchal de camp en 1758, premier sous-lieutenant en 1761, lieutenant général en 1762. Gouverneur de troisième classe à Narbonne, en 1786. Pensions sur le trésor, quatorze mille cinq cent quarante livres. A fait les campagnes de 1742 à 1748, et celle de 1761 en Allemagne. A reçu une blessure considérable, à Dettingen, en 1743. (*Dossiers des généraux.*)



Le chevalier de Chabo (1); de Cussy (Pierre-Auguste-Hypolite-Charles-Frédéric-Rodolphe), capitaine au 6e régiment d'infanterie de la garde royale, nommé le 1er août 1830 à Rambouillet (2); de Saint-Marsault (Claude-Gréen), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Beauvau, nommé le 9 novembre 1785 (3);

Le comte de Bonnevie de Pogniat (Gilbert-Marie-Hypolite), ancien officier, nommé le 31 janvier 1815 (4); de Bonnevie

(1) Cornette dans Dessales-cavalerie en 1733, capitaine en 1735, rang de mestre de camp en 1748, brigadier en 1759 et colonel de la légion royale, maréchal de camp en 1761, mort en 1777. Pensions : 6,000 livres sur l'extraordinaire des guerres, 5,800 livres sur le trésor, 1,000 livres sur l'ordre. (*Dossiers des généraux.*) — Nous n'avons pas retrouvé sa nomination comme chevalier, prouvée du reste par la pension.

(2) Fils de François-Augustin (voir plus haut, p. 171), et de dame Caroline, née de Steinhausen; né à Manheim le 24 janvier 1793. — Cuirassier au 8e régiment en 1812, brigadier et maréchal des logis en 1813, sous-lieutenant au 29e léger même année, lieutenant au 1er léger (devenu régiment du Roi, infanterie légère en 1814), du 25 novembre 1813 au 22 octobre 1815; lieutenant au 6e régiment d'infanterie de la garde royale à la formation; breveté capitaine en 1817; capitaine au même régiment le 19 mars 1823 jusqu'au 25 août 1830. — Campagnes : 1812, 1813 et 1814. — Chevalier de la Légion d'honneur le 25 février 1814. (*Registre du 6e de la garde*, vol. III, fol. 40.) — Rang de chef de bataillon. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 210.) — Aujourd'hui vicomte de Cussy. — Il fut reçu à Valognes le 15 août 1830, par le marquis de Laroche-Fontenilles, colonel du 1er grenadiers à cheval, qui, lorsque son régiment quitta l'armée royale le 1er août pour rentrer dans sa garnison, resta auprès du roi et accompagna Sa Majesté jusqu'à son embarquement. M. de Cussy, non moins fidèle, fut un des trois officiers du 6e de la garde qui suivirent aussi le roi jusqu'à Cherbourg.

(3) Page du roi, grande-écurie en 1766, sous-lieutenant dans Reine-dragons en 1770, capitaine à la suite dudit régiment en 1772, capitaine réformé en 1777, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, deuxième compagnie française, en 1778, colonel en 1784, chevalier de Saint-Louis le 9 novembre 1785, lieutenant même compagnie, en 1786. (*Registres, gardes du corps du roi, 2e compagnie française*, 1750, fol. 7.) — Porté plus haut, p. 270, comme commandeur en 1814 (était alors maréchal de camp), et p. 280, comme grand'-croix en 1821 (était alors lieutenant général).

(4) A seize ans de services, y compris sept campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, *22e tableau, n° 59.*) — Il fut reçu par son beau-père, le



(Jean-Batiste Pogniat), ancien officier de marine, nommé le 5 juillet 1814 (1); de Poignat (Nicolas-François-Julie-Jean de Bonnevie), sous-lieutenant des gardes du corps de Monseigneur comte d'Artois, nommé le 6 novembre 1789 (2); Poignat, lieutenant-colonel de Lorraine-infanterie, nommé avant 1720 (3); Montagnon (Valentin), lieutenant de la compagnie des Monnaies à Mende, nommé le 9 novembre 1791 (4);

comte de Durat, maréchal de camp. (*Note de la famille.*) — L'orthographe du nom est Poignat.

(1) Enseigne de vaisseau en 1784. (*Registres, mouvements,* t. VI, p. 716, *Archives de la marine.*) — Lieutenant de vaisseau en 1786. (*Liste générale,* 1787, t. I, p. 189, *mêmes archives.*) — Mort à Lorient le 15 novembre 1826. (*Registre de l'ordre, de* 1814 *à* 1830, fol. 35, *mêmes archives.*) — Était aux six combats livrés par M. de Suffren. Blessé très-grièvement au combat du 6 juillet 1782 (voir la *Gazette de France* du 1er avril 1783), et devant Gondelour en 1783. Émigré; retraité capitaine de frégate en 1814, capitaine de vaisseau honoraire en 1816. (*Note de la famille.*)

(2) Né à Riom le 28 octobre 1754. Élève de l'École militaire en 1765, sous-lieutenant aux dragons d'Orléans en 1772, sous-lieutenant des gardes du corps de Monseigneur comte d'Artois, en 1781, capitaine de cavalerie, même année, lieutenant-colonel le..... — Novice des ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Montcarmel et de Saint-Lazare, en 1774. (*Registre, gardes du corps des Princes,* 1771-1791, *gardes d'Artois, compagnie d'Alsace.*) — Vicomte de Poignat. (*État militaire de* 1790, p. 107.) — Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, se rendit ensuite à Turin, auprès de Madame, comtesse d'Artois, y resta jusqu'en 1798, rentra en France en 1800, et mourut en 1811. (*Note de la famille.*)

(3) Poignat, né à Aubiac, près de Riom. Cadet en 1693, enseigne en 1694, lieutenant en 1695, capitaine en 1704; a été blessé, n'a pas discontinué; chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 419 *verso, régiment de Lorraine-infanterie.*) — Major en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 375 *verso, même régiment.*) — Lieutenant-colonel en 1740, mort en 1741. (*Registre de* 1734 *a* 1748, fol. 319, *même régiment.*)

(4) Né le 25 mai 1749, à Isenheim, fils de Pierre Montagnon et de Anne-Marie Guerum. (*Acte de naissance.*) — Cavalier, compagnie de Maréchaussée des Monnaies en 1767, sous-brigadier en 1769, brigadier en 1775, exempt (rang de sous-lieutenant) en 1782, sous-lieutenant réformé et tout de suite incorporé dans la gendarmerie nationale en 1791, lieutenant même année; retraité avec une pension de 700 francs pour cause d'infirmités le 1er frimaire an V, ladite pension



De Cholier de Cibeins (Laurent-Gabriel-Hector) (1), ancien officier, nommé le 25 décembre 1815; le marquis de Comeiras (Louis-Henri-Joseph-Delpuech), ancien officier, nommé le 20 août 1824 (2); de Comeiras de Peudemar (Philibert-César-Delpuech), capitaine d'infanterie dans la légion de Condé, nommé le 2 juillet 1776 (3);

. . . .

convertie en solde de retraite de 600 francs, le 1er vendémiaire an VIII. (*État de services, daté d'Orléans, le 5 juillet 1814, signé Montagnon, et certifié conforme aux originaux qu'il avait sous les yeux, par M. Colas de Lanoue, adjoint au maire d'Orléans.*) — Mort le 1er janvier 1839. Pension de 300 francs à sa veuve, Louise-Victoire-Adélaïde Bourbon, née le 11 novembre 1771 à Sully-sur-Loire (Loiret), fille de Joseph Bourbon et de Thérèse Philippeau. (*Dossiers des pensions, no* 55,944.) — Brigadier de la compagnie des Monnaies en 1767, exempt en 1782, lieutenant de la gendarmerie nationale en 1791; a obtenu sa retraite en l'an IV, le 18 fructidor. (*Gendarmerie nationale, contrôle des lieutenants, registre n° 1, département de la Lozère*, fol. 595.) — Mêmes services jusqu'au 15 fructidor an V (1er septembre 1796); demande sa retraite, comme hors d'état de continuer de servir, par suite de fatigues et de blessures militaires. A fait les campagnes de 1793, 1794, 1795. A trente-deux ans six mois vingt-deux jours de services, y compris trois campagnes. (*Mémoire de proposition pour la retraite.*)

(1) Né à Lyon le 26 octobre 1750. Mousquetaire, première compagnie, en 1769, sous-lieutenant dans Commissaire-général-cavalerie en 1772, rang de capitaine en 1773; a payé le prix d'une compagnie; reste attaché à la formation de 1776; capitaine en second en 1780, capitaine commandant en 1784, chef d'escadron à la formation de 1788, a abandonné en 1792. — 1772, se conduit bien. (*Registre de Commissaire-général-cavalerie, de* 1788 à 1791, fol. 51.) Porté plus haut, p. 455.

(2) Delpuech de Commeiras, né le 10 octobre 1767; cadet gentilhomme en la compagnie des cadets gentilshommes de l'École militaire; rang de sous-lieutenant dans les troupes en 1782; sous-lieutenant dans Bourbon-dragons en 1785, démissionnaire en 1791. (*Registre Bourbon-dragons* (5e), de 1788 à 1793, fol. 95.) — Émigré, filleul de M. le prince Condé, fils du lieutenant général porté plus haut, p. 467.

(3) Né le ... novembre 1737 à Montpellier. Lieutenant dans Navarre en 1747, lieutenant au bataillon de milice de Montpellier en 1749, lieutenant en second aux grenadiers de France en 1757, lieutenant en 1759, capitaine dans la légion de Condé en 1766, réformé en 1776, attaché comme capitaine au régiment de Viennois même année, attaché au 4e chasseurs en 1779, chevalier de Saint-Louis en 1777, capitaine commandant au bataillon d'infanterie des chasseurs des Cévennes en 1784. (*Registre du 4e chasseurs à cheval (Cevennes), de* 1784 à 1788, fol. 22.)



Le duc de Duras (Emmanuel-Félicité de Durfort (1); de Langrune, ingénieur en chef du roi, nommé en 1704 (2);

— Capitaine commandant à la formation de 1788 (*a*) lieutenant-colonel de ce bataillon-ci en 1791, chef de brigade en l'an III, mort à l'hôpital de Rivesalte, près Perpignan, en fructidor an IV. (*Registre, chasseurs royaux de Provence,* 1791, fol. 10.) (*b*).

(1) Nous ne pouvons dire à quelle époque il reçut la croix de Saint-Louis, mais sa nomination doit être antérieure à 1746. La qualité est du reste établie par la dignité de maréchal, dont il fut revêtu (article 5 de l'Édit de 1693). — Né le 19 décembre 1715. D'abord comte de Durfort. Mousquetaire en 1731. Duc de Durfort, sur la démission de son père, et capitaine dans Duchayla-cavalerie en 1733. A fait la campagne d'Italie. Colonel d'un régiment de son nom, plus tard Puységur, en 1734; a fait les campagnes de 1734, 1735 et 1742; brigadier et colonel du régiment d'Auvergne en 1743; a pris le nom de duc de Duras en 1741; a fait les campagnes de 1743, 1744 et 1743; s'est distingué au combat d'Ettingen; était à Fontenoy; maréchal de camp en 1745, et aide de camp du Roi en 1745, 1746 et 1747; était à Rocoux et à Lawfeld; lieutenant général en 1748; ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1752; gouverneur du château Trompette en 1755, pair de France même année, reçu au Parlement en 1757; employé en Allemagne même année; était à Hastembeck, à la conquête de l'électorat de Hanovre, et apporta au Roi la convention de Closter-Seven; premier gentilhomme de la chambre du Roi, place vacante par la mort du duc de Gesvres, même année; a été employé en Allemagne par lettres de 1760 et 1761, et s'est distingué à la tête des détachements qu'il commandait. (*Pinart,* t. V, pp. 521 à 525.) — Maréchal de France, mort à Versailles le 6 septembre 1789. (*Note à la main, même ouvrage, Archives de la guerre.*) (*c*). — Maréchal de France le 24 mars 1775. — Chevalier des ordres en 1767, a été commandant en chef en Bretagne en 1758; gouverneur et lieutenant général de la Franche-Comté depuis 1770. (*État militaire de* 1784, pp. 63 et 64.)

(2) Ses noms étaient Hercule-Hue de Caligny. Il fut chargé, en 1685, des ouvrages de Belle-Isle, du Port-Louis et de l'Isle d'Houac. Capitaine réformé à la

(*a*) En 1779, on avait attaché un bataillon d'infanterie à chaque régiment de chasseurs à cheval; en 1788, ces bataillons en furent distraits et formèrent des bataillons d'infanterie légère.

(*b*) Un autre M. de Comeiras (Louis Delpuech) nous a été signalé comme ayant, on le croit du moins, reçu la croix de Saint-Louis. Cet officier, né le 25 août 1732, à Saint-Hypolite, volontaire dans Royal-Corse en 1745, lieutenant dans Navarre en 1747, réformé en 1749 (à la paix), lieutenant en second aux grenadiers de France en 1750, aide-major en 1766, rang de capitaine en 1757, est mort en 1759. (*Registre de* 1748 à 1763, t. II, fol. 289, *régiment des grenadiers de France.*) — Rien n'indique qu'il ait été chevalier de Saint-Louis. Il n'est point porté aux registres de l'ordre, et il n'avait que douze ans de services comme officier; d'après la famille, il a été tué à Minden. — Nous n'avons pu davantage retrouver la croix de Saint-Louis de M. de Comeiras (François, d'après la famille), né à Saint-Hypolite, soldat en 1717, lieutenant en second en 1720, lieutenant en 1722, capitaine en 1727 (*registre de* 1730 à 1734, fol. 503 *verso, régiment de Bassigny*), major en 1738, passé lieutenant-colonel au régiment Royal-Corse. (*Registre, de* 1734 à 1748, *même régiment,* fol. 427.) — Brigadier en 1747. (*État militaire de* 1759, p. 129.)

(*c*) Nous n'avons pu retrouver également, ni sur les registres de l'ordre, ni sur ceux de la

la Farge, garde du corps du roi, compagnie de Charost, chevalier de Saint-Louis le 6 février 1749 (1); Regnard des Coudrées (Nicolas-Archambault), nommé en 1788 (2); le

suite du régiment de Vivarais en 1686, il fut envoyé en Dauphiné en 1687, pour y avoir soin des places de cette province; il fut ingénieur en chef à Grenoble en 1692, à Ypres en 1696, à Maubeuge en 1702; il avait servi aux siéges du comté de Nice et du château de Montmélian en 1692, à ceux de Deinse et de Dixmude, où il fut blessé et brûlé en 1695, à celui d'Ath en 1697. Étant à l'armée de Flandre en 1702, il entra dans Rhimberg, et servit avec la plus grande distinction pendant le bombardement de cette place. Employé à Thionville en 1703, il en sortit pour le siége de Brisack, où il eut la cuisse percée. Il commanda une brigade d'ingénieurs en Allemagne, en Bavière et à la bataille d'Hochstett en 1704, et obtint la croix de Saint-Louis après cette campagne. Directeur des fortifications de la Provence, il servit à l'armée d'Italie, et était aux siéges de Verue, du comté de Nice et de Chivas en 1705, de Turin, où il fut blessé, en 1706. Passé de là en Espagne, il se trouva à la bataille d'Almanza, et dirigea les siéges de Lerida en 1707, et de Tortose en 1708. Directeur général des fortifications des places de la Normandie en 1710, brigadier des armées du Roi en 1721, il mourut le 20 mai 1725. (*Pinart*, t. VIII, p. 530.) (*a*).

(1) De la Farge (Antoine), natif d'Oreval, diocèse de Clermont, garde du corps du Roi en 1724, porte-étendard en 1748, sous-brigadier en 1755; pension de 200 livres sur le trésor en 1755; retiré en 1755. (*Registre, deuxième compagnie française*, 1750, fol. 45 *verso* et 26 *verso*.) — Nous n'avons pu retrouver la mention de la croix de Saint-Louis du chevalier de Bullioud (Jacques-Bénigne), qui nous a été signalé en même temps que M. de la Farge. Cet officier, né à Sens le 27 novembre 1720, lieutenant en second en 1738, enseigne en 1739, lieutenant en 1742, capitaine en 1745, s'est retiré en 1763 avec une pension de 500 livres. (*Registre du régiment de Tournaisis, de* 1763 à 1776, fol. 15.) — Il n'y a rien qui soit relatif à la décoration, ni au registre du corps, ni à ceux de l'ordre.

(2) Porté t. II, p. 427. — 15 décembre 1761. Le 16, armée du Bas-Rhin, compagnie de Dubourg : Nicolas Archambault Regnard, cornette, par (la promotion de) d'Agard à une lieutenance. (*Registre* n° 25, *contrôle, cavalerie et dra-*

Restauration, la nomination de M. le duc de Duras (Amédée Bretagne-Malo), garde du corps du Roi en 1783, capitaine en 1789, émigré, colonel en 1814, et plus tard maréchal de camp, rang de 1814. (*Dossiers des généraux.*) — Pair de France, chevalier des ordres, et premier gentilhomme de la chambre du Roi: il fut cependant chevalier de Saint-Louis, car il est porté avec cette qualité et celle d'officier de la Légion d'honneur, dans les *Annuaires militaires* de la Restauration, entre autres dans celui de 1830, p. 24.

(*a*) Son père, Jean Anténor de Caligny, portait le nom de de Luc, et était petit-fils de Jean Hue de Caligny, qui rendit d'importants services à Henri IV, et de Marie de la Rivière de Missy, de la famille de ce nom, qui descend en ligne directe de Richard Ier, duc de Normandie, beau-frère de Hugues-Capet. Il était en 1685 directeur des fortifications de Belle-Ile et Port-Louis en Bretagne, où il fit exécuter les projets de Vauban. Il mourut en 1704, laissant quatre enfants, tous ingénieurs et chevaliers de Saint-Louis comme lui, d'après la notice que nous analysons,



baron de Reviers (Arthur-François-Joseph) (1), et le baron de Roubin (Jean-Baptiste-Pons-Marie-Joseph-Henri-Ville

gons, du 1er *juin* 1760 *au* 1er *mai* 1765, *dragons de Flamarens*, fol. 269 *verso.*) — 15 décembre 1761. Archambault-Regnard des Bertiers (Nicolas). (*Registre* n° 19, *cavalerie et dragons, rang des cornettes ou lieutenants en second, de* 1750 *à* 1765, *dragons de Flamarens, ci-devant Lillebonne*, fol. 146 *verso.*) — 4 novembre 1764 : compagnie de Durfort de Cazau : Nicolas Archambault-Regnard des Coudrées, sous-lieutenant, par promotion de Piquet de Montervaux à une lieutenance. (*Registre* n° 25, *contrôle, de mai* 1765 *au* 1er *janvier* 1771, fol. 225, *dragons de Damas, ci-devant de Coigny, et auparavant de Flamarens.*) — 10 juillet 1769 : le 27 (juin sans doute) à Nevers : compagnie de Cazeau : le sr Michel Persanne de Guyon, sous-lieutenant, par abandonnement du sr des Coudrées. (*Même registre*, fol. 225.) — Regnard des Coudrées (Nicolas Archambaud), né le ..., cornette le 15 décembre 1761, réformé à la nouvelle composition de 1763, replacé sous-lieutenant le 4 novembre 1764, a abandonné en 1769, pour acheter une charge de commissaire des guerres. — 1765, il a de la vivacité avec un bon fond. — 1768, bon sujet. (*Registre des dragons de Damas* (12e), *de* 1763 *à* 1776, fol. 55 *verso.*) — Commissaire des guerres adjoint sans appointements, à Philippeville, le 1er avril 1769. (*État général des commissaires des guerres en* 1769, *archives de la guerre.*) — Ensuite titulaire. — Pension de 1,020 livres en 1788. — Nicolas Archambault, fils de maître Edme Regnard, avocat au Parlement, et de dame Thérèse-Robertine Legril, son épouse, né à Paris le 15 août 1741, baptisé le 16 à Saint-Nicolas des Champs. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 15,198.)

(1) Porté plus haut, p. 514. — Né le 2 octobre 1789 à Chapelle-Guillaume (Eure-et Loir), fils de messire Jean-François, et de dame Denise-Charlotte-Adélaïde Debruet, marié le 22 juillet 1824 à demoiselle Marie-Cornélie de Couvert.

savoir : 1° Jean Anténor, né en 1657, chevalier de Saint-Louis en 1694 (porté t. I, p. 129, sous le nom de Calini, d'après le registre des archives de la guerre), mort en 1731, directeur des fortifications de Bourgogne et commandeur de l'ordre, toujours d'après la notice indiquée. Il ne figure pas dans la liste chronologique des dignitaires de l'ordre, de 1693 à 1784, mais il y avait alors deux classes de commandeurs : les commandeurs titulaires à 4,000 livres de pension, et les commandeurs en expectative, c'est-à-dire autorisés à porter le cordon rouge, jusqu'à ce qu'il y eût des commanderies vacantes. C'est sans doute un de ces derniers cordons qu'il obtint ; 2° Hercule, connu sous le nom de Langrune, né en 1665 et cité plus haut ; 3° Antoine, chevalier de Luc, blessé au siége de Namur en 1693, et plus tard lieutenant des maréchaux de France en Touraine ; 4° Louis Roland, appelé le chevalier de Caligny, né en 1677, entré dans le corps du génie en 1702 (chevalier de Saint-Louis le 19 mars 1719, d'après la famille), nommé en 1728 à la direction des places et ports de la Normandie, vacante par la mort de son frère Hercule, et mort à Valognes en 1748. Enfin Anténor-Louis Hue de Caligny-Cruyningen (nom d'une baronnie près de Bruges), fils de Louis Roland, ingénieur en 1734, mourut en 1772, ingénieur en chef à la Hougue, et chevalier de Saint-Louis. Deux de ses petits-fils ont été tués l'un à Eylau, l'autre à Lutzen. Nous empruntons ces renseignements à une très-intéressante notice publiée en 1840 dans le *Journal des armes spéciales* par M. Augoyat, lieutenant-colonel du génie, notice dans laquelle se trouvent établis les brillants services de ces officiers, dont le nom est resté populaire dans l'arme à laquelle ils appartenaient.



neuve) (1), capitaines aux dragons de la garde royale, nommés à Rambouillet le 1er août 1830; Desminières (Louis-Postel), nommé en 1737 (2); le chevalier Desminières (Louis-Postel), nommé en 1762 (3);

—Mousquetaire (lieutenant de cavalerie), deuxième compagnie, le 1er juillet 1814; brigadier (capitaine), le 8 juillet 1815; lieutenant en second aux dragons de la garde, à la formation, 10 octobre 1815; lieutenant en premier, 11 septembre 1816; capitaine en second le 22 février 1821, capitaine commandant le 15 décembre 1826. A fait la campagne d'Espagne en 1823, en entier, dans les provinces de Biscaye, Castille, Manche et Andalousie. — Baron. — Chevalier de la Légion d'honneur le 1er juillet 1823. — Chevalier de Saint-Louis par ordonnance du 1er août 1830. — Licencié le 2 septembre 1830. (*Registre des dragons de la garde royale*, t. II, fol. 21.) — Reviers de Mauny, rang de chef d'escadron. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 217.)

(1) Porté plus haut, p. 314. — Né le 4 juin 1792 à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), fils de M. Marie-Joseph-Augustin, et de dame Anne-Marguerite-Matilde Calvet de Montolivet, marié le 25 janvier 1819 à demoiselle Élisabeth-Louise-Pulchérie Dusmeniel de Sommery. — Élève à l'École militaire de cavalerie en 1811, sous-lieutenant au 5e cuirassiers en 1813, lieutenant aide de camp du maréchal prince de Broglie en 1815, capitaine *idem* en 1817, capitaine en second aux dragons de la garde royale en 1824, capitaine commandant en 1827. — Campagnes: 1813 en Allemagne, 1814 en France, 1823, en entier en Espagne. — Capitaine au corps royal d'état-major, division de cuirassiers, 1er corps, armée des Pyrénées en 1823; en disponibilité même année (après la campagne); corps royal d'état-major, deuxième division de cavalerie de la garde royale, le 2 janvier 1824 (avant son entrée aux dragons). — Baron. — Chevalier de la Légion d'honneur en 1815, officier en 1823, chevalier de Saint-Louis par ordonnance du 1er août 1830. — Blessé en 1814, près de Châlons, d'un coup de lance qui lui a traversé l'épaule droite. A eu trois chevaux tués sous lui, dans différentes affaires.— Étant retiré dans ses foyers, pendant les cent-jours, a commandé des volontaires royaux sous les ordres du comte de Bernis, commissaire du Roi, dans le département du Gard. — Démissionnaire, rayé des contrôles le 30 août 1830. (*Registre des dragons de la garde royale*, t. II, fol. 23.)

(2) Porté t. I, p. 446. — Est des Essards en Normandie. Né le 1er janvier 1717. Lieutenant en second en 1733, lieutenant en 1741, capitaine en 1744, a délaissé en 1759. (*Registre de* 1748 à 1763, t. I, fol. 22 *verso*, *régiment de Champagne*.)

(3) Porté t. I, p. 551. — Est des Essards en Normandie. Né le 20 janvier 1729. Lieutenant en 1743, capitaine en 1746, en second à la réforme (à la paix en 1749), replacé à une compagnie en 1754, retiré en 1766, avec une pension de retraite de 400 livres. — 1763, propre à faire un capitaine de grenadiers. — 1764, bon capitaine d'infanterie. (*Registre du régiment de Champagne*, *de* 1763 à 1776, fol. 28 *verso*.)



De Meniglaise, nommé le 15 septembre 1741 (1); la Pérouse (Louis), nommé en 1771 (2); le comte de Pontmartin (Joseph-Antoine-Ferrar), nommé en 1780 (3); le baron Gressot (François-Joseph-Fidèle), maréchal de camp,

(1) Porté t. I, p. 525, et t. II, p. 74. — Capitaines à cheval : M. de Meniglaize, commandant les quatre compagnies à pied. — Bernard de Droullin, chevalier de Meniglaize, né au château de Meniglaize, province de Normandie, en juillet 1700. Sous-lieutenant dans Normandie le 28 novembre 1713, mousquetaire noir le 22 mai 1714, jusqu'au 15 avril 1719, qu'il quitta la compagnie pour aller faire la campagne d'Espagne, aide de camp de M. de Flavacour son oncle; lieutenant réformé à la suite de Mestre-de-camp-général-dragons le 19 juillet 1719, capitaine réformé le 12 juillet 1722, capitaine réformé chez lui avec 500 livres d'appointements en 1723, a commandé une compagnie de milice dans le bataillon de Montreuil, milice de Falaise, en 1727. A reçu l'ordre de rejoindre Mestre-de-camp-général-dragons, pour y servir comme capitaine réformé le 13 février 1733, replacé capitaine le 27 octobre 1737, chevalier de Saint-Louis le 15 septembre 1741. Blessé à la bataille d'Ettingen d'un coup de canon au ventre. Blessé une seconde fois au combat de Saye, en Bohème, dont il eut 600 livres de gratification, et eut un cheval bien blessé, et un autre tué à la bataille d'Ettingen, dont il eut aussi une gratification de 600 livres. Il a eu depuis ce temps-là une gratification de 500 livres pendant les années 1745, 1746, 1748. Il a fait toutes les campagnes de guerre qui se sont faites depuis qu'il sert. Il s'est trouvé à quinze siéges, et a été assiégé dans Prague. Il est monté à l'escalade de Prague à la tête de cent dragons, et fit battre aux champs son tambour sur le rempart, qu'il n'y avait pas encore trente dragons démontés. La cour donna une gratification au tambour. (*État des services des officiers de Mestre-de-camp-général-dragons en* 1751, *carton du régiment, archives de la guerre.*)

(2) Porté t. I, p. 612. — Né le 22 octobre 1713, à Seiras en Languedoc. Dragon dans Nicolay en 1733, maréchal des logis dans Saluces en 1743, cornette en 1748, réformé en qualité de lieutenant à 300 livres d'appointements, à la suite, en 1749 (à la paix); cornette en 1757, lieutenant en 1760, premier lieutenant à la formation de 1776, retiré en 1777, avec 500 livres d'appointements. — 1765, exact à ses devoirs. (*Registre de Mestre-de-camp-général-cavalerie, de* 1763 à 1776, fol. 39 *verso.*)

(3) Porté t. II, p. 290. — Le marquis de Pontmartin (c'est une erreur : il était comte), mestre de camp commandant du régiment Mestre-de-camp-général-cavalerie, colonel du régiment provincial d'artillerie de Grenoble, lieutenant des gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg. (*Registre, troupes provinciales*, 1782, fol. 6.) Cette mention comble la lacune signalée au t. II, p. 291 (fin de la note). M. de Pontmartin ne fit que passer au régiment provincial de Grenoble, ayant traité sans doute aussitôt d'une charge, non pas de lieutenant, mais de sous-



nommé en 1814 (1); de Noirmont (René-Hypolite-Lombard), capitaine au régiment Royal-Comtois, nommé le 5 octobre 1788 (2); de Saumery (Jacques-François Dumes-

lieutenant des gardes du corps. Si l'on trouve quelques erreurs dans notre travail, on nous les pardonnera, nous l'espérons, en voyant que les registres que nous consultons n'en sont pas exempts.

(1) Porté plus haut, pp. 101-102 et 275. — Né à Delemont (Suisse), le 7 septembre 1770.— Enfant de troupe (cadet, *autre État*) au régiment de Reinach-suisse en 1777, sous-lieutenant même régiment en 1788, lieutenant en 1792, licencié même année, et mis en subsistance dans le 33e d'infanterie. Adjoint aux adjudants généraux en 1793, aide de camp du général Scherer, et capitaine en 1795, chef de bataillon en 1799, aide de camp du général Pierre Viantaix en 1800, employé au camp de Brest en 1804, et au 7e corps de la grande armée en 1805. Adjudant commandant en 1807, employé à l'état-major de la grande armée, et au corps d'observation en Poméranie, même année, puis au 4e corps de la grande armée; employé à l'état-major de l'armée d'Espagne en 1808, et de la grande armée en Allemagne en 1809, chef d'état-major du corps d'armée du général Reynier, puis employé auprès du major général même année. Employé à Bayonne en 1811, à l'état-major de la grande armée en 1812, chef d'état-major du 7e corps de la grande armée même année. Général de brigade en 1812, employé au 11e corps de la grande armée en 1813, commandant du grand quartier général en 1814, chef d'état-major du corps royal des grenadiers et chasseurs à pied de France (ex-garde impériale) même année; disponible le 29 mars 1815; sous-chef d'état-major du grand quartier général de l'armée du Nord, le 26 mai 1815; mis en non-activité au mois d'août suivant. Maréchal de camp au corps royal d'état-major en 1818, et compris dans le cadre. Chef d'état-major de la 1re division militaire en 1820, aide-major général dans la garde royale en 1823. Disponible le 21 août 1830, compris dans le cadre de réserve en 1831, admis à la retraite le 1er janvier 1833. (*Dossiers des généraux.*) S'est particulièrement distingué à la bataille du 2 frimaire an IV à l'armée d'Italie, ainsi que cela est consigné dans le rapport officiel du général en chef, et constaté par la lettre que lui a adressée le ministre de la guerre Dubayet, par laquelle il prévient qu'en témoignage de sa satisfaction, le gouvernement l'a nommé au grade de capitaine. (*État de services, en l'an XIII, même dossier.*) On trouvera plus loin, p. 535, son père chevalier de Saint-Louis en 1792.

(2) Né à Paris le 15 décembre 1750; sous-lieutenant attaché au corps des dragons le 18 juin 1768; lieutenant au régiment provincial de Paris le 5 mai 1772; lieutenant dans Royal-comtois le 28 juillet 1773; capitaine en second le 28 février 1778; capitaine commandant le 1er mai 1783, de la compagnie de chasseurs le 6 août 1786. — Le 29 mai 1784, gratification de 300 livres. — 1785, excellent officier de guerre. — Le 5 mai 1782, écrit à M. le marquis de la Fayette qu'on s'occupera de l'avancement de M. de Noirmont, eu égard à la distinction de ses



niel) (1), et le chevalier de Saumery (2), capitaines aux dragons de Thianges; Taffard, capitaine de milice au bataillon de Libourne, nommé en 1762 (3); Saint-Bonnet de Taffard (Pierre-Léocade), capitaine aide-major au même

services dans l'armée des États-Unis d'Amérique, où il a servi en qualité de lieutenant-colonel. (*Registre de Royal-comtois, de* 1776 à 1788, fol. 17.) — Lieutenant-colonel du 55e régiment d'infanterie le 25 juillet 1791, démissionnaire le 6 novembre suivant. (*Registre de Royal-comtois* (75e), *de* 1788 à 1793, fol. 54.) — A servi aux États-Unis pendant l'espace de trois ans, où il a obtenu les brevets de major et de lieutenant-colonel, ainsi que la croix de l'ordre de *Saint-Sinatus* (Cincinnatus : nous respectons l'orthographe du registre, orthographe qui ne fait pas honneur à l'instruction de l'employé.) — A fait les campagnes de 1781, 1782, 1783, 1784, en Amérique. — Nommé à une place de capitaine dans la garde du Roi, le 30 novembre 1791. (*Registre des services des officiers de Royal-comtois* (75e), 1788 à 1793, fol. 10.)

(1) L'orthographe du nom est de Sommery. — Né le 26 octobre 1688, est de Paris, réside à Sommery, près Neuchâtel, en Normandie. Mousquetaire en 1705, lieutenant aux dragons de Sommery en 1707, capitaine en 1708, rang de lieutenant-colonel en 1744, lieutenant-colonel du régiment en 1746, chevalier de Saint-Louis, à présent gouverneur d'Obernheim. (*Registre, cavalerie,* 1731 à 1763, *dragons de Thianges, Sommery de* 1709 *à* 1731, *ensuite La Suze, puis Asfeld,* fol. 295, *verso.*) — Le comte de Sommery, brigadier de dragons en 1747. (*Gazette de France* du 25 mars 1747.)

(2) Cornette en 1707, lieutenant même année, capitaine en 1711, a eu une compagnie dans ce régiment, réformé à la paix, replacé en 1742, major en 1743, rang de lieutenant-colonel en 1744, chevalier de Saint-Louis, à present enseigne des gardes du corps. (*Registre, cavalerie, de* 1731 *à* 1763, fol. 295, *verso, Dragons de Thianges.*) — L'orthographe du nom est de Sommery. — Le chevalier de Sommery, ci-devant enseigne des gardes du corps, troisième compagnie française, brigadier en 1745, maréchal de camp le 10 mai 1748. (*État militaire de* 1759, p. 119.)

(3) Jules Taffard, né le 16 août 1721 à Bordeaux ; lieutenant au bataillon de Milice de Libourne en 1741, aux grenadiers en 1745, capitaine des grenadiers postiches en 1747, des grenadiers en 1760, chevalier de Saint-Louis en 1762. A été blessé à la tête dans un détachement, et à Lawfeld ; est frère du capitaine aide-major de ce bataillon ; a fait quatre campagnes dans la dernière guerre. (*Registre, milices,* 1759, fol. 214, *bataillon de Libourne.*) — Du plus grand zèle pour le service. (*Registre, régiments provinciaux,* 1771, fol. 126 *verso, régiment de Marmande.*) — Taffart. — Rang de lieutenant-colonel en 1773, retraité en 1778, avec 1,500 livres d'appointements. (*Registre,* 1775, fol. 100 *verso, régiment de Marmande.*)

bataillon, nommé en 1760 (1); de Verdonnet (François), ancien officier, nommé le 31 octobre 1815 (2); le comte de Verdonnet (Paul), ancien officier, nommé le 10 décembre 1814 (3); le comte de Verdonnet (Durand-Étienne-François-Victor), mousquetaire, deuxième compagnie, nommé le 17 novembre 1814 (4); le chevalier Verdonnet (François), capitaine aux grenadiers royaux de Coincy, nommé le 10 décembre 1757 (5); des Montis de

(1) Né le 10 décembre 1718 à Bordeaux; enseigne dans ce bataillon en 1734, lieutenant en 1735, aide-major en 1744, capitaine en 1757, chevalier de Saint-Louis, le 27 septembre 1760.— A quitté.— Il a un frère, capitaine des grenadiers postiches de la Tresne. — Il en a eu un autre tué en Corse. (*Registre, milices,* 1759, fol. 215, *bataillon de Libourne.*) — Capitaine en 1757, jusqu'au licenciement, capitaine dans ce régiment, en 1775. (*Registre, régiments provinciaux,* 1771, fol. 127, *régiment de Marmande.*)

(2) Porté plus haut, p. 193. — Sous-lieutenant en 1783 au régiment d'Angoulême, lieutenant en 1789, embarqué pour la Martinique en 1791, avec son régiment. Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes avec les officiers de son régiment, et les suivantes dans l'infanterie noble, jusqu'au licenciement général de l'armée de Condé. A vingt-huit ans de services, y compris neuf campagnes. (*Commission de* 1814, 15ᵉ *tableau, n°* 59.)

(3) Porté plus haut, p. 122. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans la coalition d'Auvergne, puis est passé à l'armée de Condé en 1793; il y est resté jusqu'en 1801 dans l'infanterie noble, et a fait toutes les campagnes. A vingt ans de services, y compris neuf campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 18ᵉ *tableau, n°* 58.)

(4) Porté plus haut, p. 150. — Reçu par MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) — Émigré en 1790. Sous-lieutenant à l'armée des princes en 1792, lieutenant en 1796; services interrompus en 1802; mousquetaire, deuxième compagnie, en 1814, rang de capitaine, pour prendre rang dans ce grade du 1ᵉʳ juillet 1800. Capitaine à l'état-major de la garde royale en 1815, à la formation; compris dans la réforme de 1817; capitaine au corps royal d'état-major à sa création en 1818; employé au camp de Saint-Omer en 1829. — Campagnes de 1792 à 1801 inclus, à l'armée des princes; 1815, en France, avec les princes. — Chevalier de la Légion d'honneur le 23 mai 1825. Marié le 9 septembre 1813 à Mlle de Salignac de la Mothe-Fénelon. — Mort à Paris le 1ᵉʳ mars 1830. (*Dossiers alphabétiques.*)

(5) Né en 1716, à Verdonnet, en Auvergne; lieutenant de milice en 1734, de grenadiers postiches en 1746, de grenadiers en 1747, capitaine de grenadiers postiches même année, capitaine de grenadiers en 1756, chevalier de Saint-Louis



Boisgautier (François-Jacques), chevau-léger de la garde, nommé en 1770 (1); des Montis de Boisgautier (Roland-Joseph-François), chevau-léger de la garde, nommé en 1791 (2);

Le chevalier de Permangle (Jean-Baptiste de Chouly), ancien officier, nommé en 1815 (3); le marquis de Reyniès (Étienne-Trophime-François-Pierre Seguin), ancien officier, nommé le 27 mars 1816 (4); le chevalier Pageot (François), nommé en 1814 (5); Foubert de Bizy (Jean-Baptiste-Louis-Bruno), capitaine-trésorier au 6e de la garde royale, nommé en

le 10 décembre 1757, commandant de ce bataillon en 1761; s'est trouvé à la bataille de Plaisance, et à l'affaire du Col de l'Assiette. (*Registre, milice*, 1759, *bataillon de Clermont*, fol. 172.) — Cité en note plus haut, p. 122, comme n'ayant pas été retrouvé.

(1) Porté t. I, p. 597. — De Boisgauthier, chevau-léger le 20 novembre 1744. Il représente qu'il est fils de Me (Messire), et demande à jouir des priviléges de sa naissance. — François-Jacques des Moutis, écuyer, sieur de Boisgauthier, présenté par M. de Vieux-Pont le 20 novembre 1744. A fait les campagnes de 1745 et suivantes. Réside à Moulins en la Marche, par Mortagne (Perche). (*Registre, chevau-légers de la garde*, 1711 à 1787, fol. 22.) — L'orthographe du nom est des Moutis de Boisgautier.

(2) Porté t. II, p. 484, sous le nom de Desmontis, ce qui est une erreur d'impression. — Né le 13 mars 1752, proposé par M. de Boisgauthier, chevau-léger; inscrit le 13 mars 1767, a fait ses exercices en 1767. — Réside à Saint-Martin de Fay, près Moulins en la Marche. (*Même registre, surnuméraires*, fol. 14.) — Inscrit sous le nom de Boisgauthier. — L'orthographe est des Moutis de Boisgautier.

(3) A vingt-sept ans de services, y compris cinq campagnes. (*Commission de* 1814, 23e *tableau*, no 94.) — Nommé le 31 janvier 1815, reçu le 19 février par Monsieur. (*Fiches de classement.*) — Porté plus haut, p. 197.

(4) A dix-neuf ans neuf mois et treize jours de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 31e *tableau*, no 5.)

(5) Porté plus haut, p. 104. — Né le 19 juillet 1766, au cap français, à Saint-Domingue. — Capitaine d'une compagnie de gardes soldés, à Saint-Domingue, en 1791, adjudant de la place et de la ville du fort Dauphin, en 1792, commandant des forts et dépendances de Ouanaminthe, même année, lieutenant-colonel au 106e en 1793, chef de brigade même année, et commandant par intérim la province du Nord; général de brigade en l'an IV, rentré en France en l'an V, repassé à Saint-Domingue avec le général Hédouville même année, rentre en France en l'an VII, mis à la disposition du ministre de la marine en l'an VIII,



1816 (1); du Canet (Pierre-Faucheu), major du régiment de Navarre, nommé en 1777 (2); Bolderu (Jacques), capitaine

employé à Saint-Domingue, non compris dans la réorganisation de l'État-major des armées en l'an IX, maintenu cependant en activité et fait prisonnier par les Anglais en 1803; rentré en France en 1811, et commandant le département de la Haute-Saône; employé à Besançon en 1813, mis en non-activité en 1814, lieutenant général le 7 janvier 1815, en non-activité le 1er septembre 1820, retraité le 1er janvier 1825, avec une pension de 6,000 francs. A cinquante-deux ans six mois et dix jours de services, y compris dix-neuf campagnes. (*Dossiers des généraux.*) — Chevalier de la Légion d'honneur en 1811, officier en 1814. — Avait reçu deux sabres d'honneur avant la création de la Légion d'honneur. — Ne fut nommé légionnaire qu'en 1811, par suite de sa captivité. — Proposé pour la croix de commandeur de la Légion d'honneur en 1819, proposition ajournée, parce que le nombre des titulaires excédait quatre cents, chiffre réglementé par l'ordonnance de 1816. — Le 22 avril 1811, à sa rentrée en France, le comte Decrès, ministre de la marine, lui écrivit : « J'ai rendu compte à l'empereur, Général, de la manière très-distinguée dont vous avez servi à Saint-Domingue, et je vous préviens qu'en conformité des ordres de Sa Majesté, j'ai transmis au ministre de la guerre, par ma dépêche du 18 de ce mois, les témoignages avantageux que j'avais reçus, relativement à votre conduite dans la colonie. J'ai en même temps invité Son Excellence à vous tenir disponible dans l'intérieur. » (*Mêmes dossiers.*)

(1) Né à Dunkerque le 24 février 1785, fils de Bruno-Nicolas-Foubert de Bizy, et de Isabelle-Jeanne-Barbe-Carpeau de Maricourt. — Hussard au 5e régiment en l'an XI (1803), passé au 19e de ligne en l'an XII (1804), sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1809, capitaine en 1811, passé au 1er léger en 1814, capitaine-trésorier au 6e de la garde en 1816, major au 7e de ligne en 1822, passé au 35e en 1825, et au 61e en 1830, sous-intendant militaire de 3e classe en 1832, de 2e classe en 1835, retraité en 1845 avec une pension de 3,600 francs.— A cinquante-cinq ans cinq mois et neuf jours de services, y compris treize campagnes. — Mort le 25 avril 1851. — Pension de 750 francs à sa veuve, née Azélie-Mirthé-Constance Dumesnil. (*Dossiers des pensions, n°* 84,567.) — Chevalier de la Légion d'honneur en 1811. (*Même dossier.*) — Officier. (*Annuaire militaire de* 1833, p. 49.)

(2) Du Canet (Pierre Fauchey), né le 1er mars 1739; est de Gensac, en Guyenne. Lieutenant dans Navarre le 1er mars 1756, capitaine le 25 mars 1762, sous-aide-major le 1er février 1763, aide-major le 10 septembre 1764, major du régiment de Neustrie le 18 avril 1776. — Gratifications de 400 livres les 21 mai 1766, 1er janvier et 26 décembre 1768, 17 juin 1770, et 24 mai 1772. — 1764, excellent sujet. — 1766, très-distingué. — 1767, un des meilleurs aides-majors de l'infanterie. — 1768, sera un major de la première distinction. — 1774, s'est distingué à la guerre. — Blessé d'un coup de feu à la poitrine, étant aux volontaires de Saint-Victor. (*Registre de Navarre, de* 1763 *à* 1776, fol. 10.) — Chevalier de



aux dragons de la reine, nommé en 1737 (1); Bauldéru (Jean-Baptiste), capitaine au même régiment, nommé le 26 mars 1758 (2); du Merdy de Quillien (Jean-Louis), chef d'escadron aux dragons de la reine, nommé le 23 mars 1790 (3);

Saint-Louis, le 29 décembre 1777, pour être décoré le 1er mars 1778. — Gratification de 600 livres le 5 mars 1780. — Le 19 mars 1780, quitte avec l'assurance d'une lieutenance-colonelle de grenadiers royaux, ou d'un régiment provincial, et une pension de 1,200 livres en attendant. — Le 24 juin 1780, commission de lieutenant-colonel, et 300 livres d'augmentation de traitement. — (*Registre du régiment de Neustrie, de* 1776 *à* 1778.)

(1) Porté t. II, p. 79. — Du Botderu (Jacques), lieutenant-colonel, né le 22 juillet 1697, au château de Kerdreau, paroisse de Ploua, province de Bretagne. Dragon dans Rohan en 1710, capitaine au même régiment en 1714, incorporé dans la Reine-dragons en 1715, chevalier de Saint-Louis le 25 octobre 1737, replacé en 1743, lieutenant-colonel en 1746. A fait comme cornette quatre campagnes; s'est trouvé aux siéges d'Er, du Quesnoy, de Landau et de Fribourg. A fait comme capitaine en Italie les campagnes de 1733, 1734, 1735. S'est trouvé aux siéges de Pissiqueton (Pizzigitone), de Tortose, aux batailles de Parme et de Guastalla; a fait toutes les campagnes de la guerre commencée en 1741; a commandé pendant huit mois trois cents dragons à pied, détachés de son régiment, pendant la campagne de 1743; a commandé un autre détachement de deux cents dragons à pied, dans la vallée de Sillac, pendant six semaines, pour contenir les Barbets, avant que la cavalerie n'eût pu entrer en Piémont. S'est trouvé à la bataille de Notre-Dame de Loulme, et commandait le régiment à la bataille de Plaisance. S'est trouvé dans plusieurs combats ou détachements de guerre. (*État de services des officiers de la Reine-dragons*, 1751, *carton du régiment, archives de la guerre.*)

(2) Du Botdéru (Jean-Baptiste), natif d'Hennebon en Bretagne, fils de feu Jacques du Botdéru, lequel a servi dans les dragons pendant quarante-trois ans, et s'est retiré lieutenant-colonel du régiment, avec 1,200 livres de pension. — Est entré au service à l'âge de treize ans, en qualité de volontaire en 1743, a été fait lieutenant la même année, capitaine en 1753. A fait toutes les campagnes du régiment, depuis qu'il y est entré; s'est trouvé à toutes les actions où le régiment a été. Était en 1746 à la bataille de Plaisance, où il fut blessé. (*Inspection de* 1761, *dragons de la reine, carton du régiment, Archives de la guerre.*) — Bolderu (Jean-Baptiste), né le 27 mars 1726, est d'Hennebon. Capitaine garde-côte au port Louis en 1740, lieutenant aux dragons de la reine en 1743, capitaine en 1753, a quitté en 1762. (*Registre,* 1751 *à* 1763, fol. 258, *dragons de la reine.*)

(3) Né le 28 mai 1743. Cornette le 9 mai 1762, réformé en 1763, replacé sous-lieutenant le 1er mai 1764, lieutenant le 2 février 1770, rang de capitaine le 24 mars 1775. — 10 juillet 1779, écrit qu'il serait nommé à son rang à une place

Le marquis de Roquefeuil (Louis-Barthélemy-Frédéric-Marie-Isaac), ancien officier, nommé le 14 novembre 1814 (1); le comte de Roquefeuil (Charles-Louis-Germain), ancien officier, nommé le 30 juin 1815 (2); de Roquefeuil (Casimir), ancien officier, nommé le 3 juillet 1816; le comte de Roquefeuil (François), ancien officier, nommé le 6 mars 1817; le vicomte de Roquefeuil (Gustave), major de brigade, nommé le 18 juin 1817; le vicomte de Roquefeuil (Aimar-Louis-Balthazar), chef de bataillon, nommé le 25 avril 1821; de Roquefeuil (Édouard), capitaine au 1er grenadiers à cheval de la garde royale, nommé le 30 octobre 1829; le marquis de Boysseulh (Louis), lieutenant-colonel de mousquetaires, nommé le 15 décembre 1795; le comte de Boisseulh (Marc), colonel, nommé le 10 juillet 1799; de Boislinard (Jean-Louis), chasseur noble, nommé le 25 octobre 1797; Chaumartel (André-Thomas-Jean), chevalier de Saint-Louis le 29 mai 1796 (3);

de capitaine, sans payer de prix de compagnie. — Capitaine en second le 16 juillet 1780. — Capitaine commandant le 18 février 1783. Chef d'escadron à la formation du 1er mai 1788. — A donné sa démission le 16 juillet 1791. — Le 1er janvier 1768 et le 30 décembre 1769, gratifications de 200 livres. — Le 7 avril 1773, *idem* de 250 livres; le 27 février 1785, et le 14 mars 1789, *idem* de 400 livres. — Le 6 novembre 1779, traitement de 900 livres par an. (*Registre, Reine-dragons* (6e), 1788 à 1793, fol. 5.)

(1) Reçu par Monseigneur, duc d'Angoulême, le 20 novembre 1814. (*Fiches de classement.*)

(2) Reçu le 30 juillet 1815 par Mgr le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)

(3) Le nom, recopié en 1814, a été mal écrit; si le *Registre de l'émigration*, fol. 37, dit Chaumartel, voici ce que dit le dossier : Le comte de Chaumontel (André-Thomas-Jean), garde du corps du Roi, compagnie de Luxembourg, le 15 mars 1770, était aux journées des 5 et 6 octobre 1789, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, et celles de 1793 à 1801 à l'armée de Condé, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg, à la réorganisation, le 1er juillet 1814, breveté colonel le 17 août suivant, décédé à Versailles en activité de service et jouissant d'un traitement de 6,000 francs, le 25 octobre 1814. — Pension de 750 francs à sa veuve, née Marie-Amédée de Bonnet. (*Cartons alphabétiques.*)



De Châteauvieux (Claude-Marie-Henri), nommé en 1814 (1);

De Sinard (Frédéric-Louis-Maxime de Chevallier), ancien officier, nommé le 14 novembre 1814 (2); le comte de Sinard (Jean-Jacques), ancien officier, nommé le 10 décembre 1814 (3);

Ducheyron-Dupavillon (Jean-François), ancien officier, nommé le 15 janvier 1817 (4); Ducheyron, garde du corps du roi, nommé le 3 juin 1796;

Le chevalier du Pavillon, lieutenant de vaisseau, nommé en 1771 (5);

(1) Porté plus haut, p. 76. — Garde du corps du roi, compagnie écossaise, le 11 décembre 1774; brigadier à la réorganisation, le 29 juin 1814; maréchal des logis le 1er septembre même année, retraité comme capitaine le 1er novembre 1815, avec une pension de 1,200 francs. (*Cartons alphabétiques.*)

(2) Le comte de Sinard (Maxime), ancien lieutenant. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans les gardes d'Artois, celles de 1793 jusqu'en 1797, dans la cavalerie noble de l'armée de Condé; sous-lieutenant au service de Prusse, régiment du général Courbière, en 1797; démissionnaire et rentré en France en 1806; capitaine dans la légion du Nord en 1806, retraité en 1811 en raison de ses blessures et de ses bons services. A vingt-neuf ans de services, dont vingt-deux, y compris six campagnes en émigration, et sept ans, y compris une campagne, dans l'armée nationale. (*Commission de* 1814, 11e *tableau*, no 30.)

(3) Sous-lieutenant dans Limosin-infanterie, en 1788. Émigré en 1792, a fait la campagne de 1792 dans le corps des grenadiers à cheval, comme porte-étendard, avec le brevet de capitaine de cavalerie. Passé dans l'armée de Condé, y a fait les campagnes depuis 1793 jusqu'en 1797, dans la cavalerie noble. A seize ans de services, y compris six campagnes, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 12e *tableau*, n° 71.)

(4) L'orthographe du nom est Ducheyron-du-Pavillon. Il avait été élève de la marine avant la révolution. (*Note communiquée.*) — Un autre Ducheyron, capitaine au 19e de ligne, nommé dans la campagne d'Espagne en 1823, pour fait de guerre, est porté plus haut, p. 256.

(5) Garde de la marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau 1762, chef de brigade en 1764, lieutenant en second des gardes-marine en 1765, aide-major de marine en 1772, lieutenant en premier des gardes-marine en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. — De 1745 à 1747, a servi dans le régiment de Normandie comme sous-lieutenant et lieutenant. — En 1759, était sur *l'Orient*, escadre de M. de Conflans. — En 1774, a été appelé à la cour, pour faire connaître un projet de tactique et de signaux, qui a été approuvé. — En 1778,



Le comte de Quelen, lieutenant de vaisseau, nommé en 1757 (1); de Kergorlay, lieutenant de vaisseau, nommé en 1721 (2);

Le comte du Ligondès, lieutenant de vaisseau, nommé en 1773 (3);

sur le vaisseau *la Bretagne,* faisait fonctions de major de l'escadre de M. d'Orvilliers : était au combat d'Ouessant; en 1782, sur *le Triomphant,* capitaine de pavillon du marquis de Vaudreuil, tué au combat du 12 avril, livré par M. de Grasse à l'amiral Rodney. — Pension de 500 livres sur le trésor, à la sœur de cet officier, et autre pension de 500 livres à l'aîné de ses neveux. Ce neveu étant mort, reversion de 200 livres, en 1784, à un autre neveu. (*Registres des mouvements,* t. IV, fol. 875, *Archives de la marine.*) — Ducheyron, chevalier du Pavillon. (*Note de la famille.*)

(1) Porté t. II, p. 171. — Originaire de Bretagne, fils du syndic des états de Bretagne, garde-marine en 1738; enseigne de vaisseau en 1746, lieutenant de vaisseau en 1754, capitaine de frégate en 1764, capitaine de vaisseau en 1765, brigadier ès-armées navales en 1776, retiré pour cause de santé en 1785, avec les provisions de chef d'escadre et une pension de 3,600 livres sur le trésor royal. — En 1744, en croisière sous M. de Rochambeau, plusieurs prises et deux combats contre des corsaires. — En 1758, sur *l'Entreprenant,* commandé par M. Beaussier, capitaine de port, campagne de l'Ile royale, où il a été brûlé. Fait prisonnier et a reçu deux blessures, prisonnier pendant quatre mois. (*Registres des mouvements,* t. III, fol. 561 et 562, *Archives de la marine.*) (*a*).

(2) Garde-marine en 1689, lieutenant de vaisseau en 1705, retiré le 1[er] juin 1739, avec 1,500 livres de pension, mort le 31 octobre 1739. (*Registres de l'ordre,* t. I, *Archives de la guerre, listes de* 1693 à 1747.) — Il servit le Roi pendant cinquante ans.

(3) Est de Rochefort, diocèse de Clermont, parent de MM. de Ligondès. — Garde-marine en 1750, enseigne de vaisseau en 1755, lieutenant d'artillerie en 1762, lieutenant de vaisseau en 1764, capitaine de compagnie en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. — En 1778, commandant du vaisseau *le Triton,* escadre d'Orvilliers; était au combat d'Ouessant. — Le 20 octobre même année, étant séparé du *Saint-Michel* par un coup de vent, il rencontra un vaisseau anglais et une frégate qu'il combattit et qu'il aurait pris s'ils n'avaient profité de la nuit; blessé d'un coup de feu, dont la balle lui resta dans le bras ; mort à Brest des suites de cette blessure, le 26 janvier 1779. (*Registres des mouvements,* t. V, fol. 957, *Archives de la marine.*)

(*a*) Un Quelen de Lanivinon, garde-marine en 1747, enseigne en 1754, a été tué sur *le Héros* en 1759. (*Alphabet Laffelard,* t. VI, officiers de marine tués ou retirés, de 1691 à 1770, lettre Q, *archives de la marine.*)



Law, capitaine d'infanterie, nommé en 1751 (1); le vicomte

(1) Porté t. II, p. 180.—Né en 1724, il fut enseigne à dix-huit ans; il en avait vingt-deux quand La Bourdonnais promit de demander pour lui la croix de Saint-Louis. Il l'obtint à vingt-sept ans d'âge et mourut à quarante-deux ans, commandant en chef des troupes du roi dans l'Inde. Si les faits du siècle dernier étaient mieux connus, s'ils n'étaient pas ensevelis dans la poussière des archives, où le gouvernement ne devrait pas les laisser dormir, par respect pour la gloire de la France, et pour l'honneur des familles, cet officier serait placé au premier rang de ceux qui ont illustré l'époque de Louis XV. (Note du continuateur de cette histoire.)

Le chevalier Law, colonel d'infanterie, commandant en chef les troupes de l'Inde, mort en 1766, passa aux Indes en 1742, fit la campagne de 1743 comme enseigne, et passa en 1744 à l'île de France, où La Bourdonnais le choisit pour aide de camp et lui confia le commandement d'une compagnie d'abordage. Au combat naval du 6 juillet 1746, il alla, avec une chaloupe, attacher une chemise soufrée au commandant anglais. Au siége de Madras, commandant un détachement destiné à s'opposer aux ennemis, qui tenaient le grand mont, il s'empara de cette position, et fit prisonniers le commandant et une partie de la garnison. La Bourdonnais, après la prise de Madras, le fit sous-lieutenant, et promit publiquement de demander pour lui la croix de Saint-Louis. La même année, Madras étant assiégée, il fit le service d'aide-major d'un détachement qui alla attaquer le camp ennemi. Il fut blessé d'un coup de sabre, et fut fait lieutenant. Lors de l'entreprise qu'on fit à Cuddelore sur les Anglais et Mouza-fer-Khan, leur allié, il commandait l'arrière-garde, prit deux pièces de canon, alla surprendre la nuit suivante le camp maure, se battit jusqu'à cinq heures du matin, fit sa retraite en plein jour en présence de l'ennemi, fut blessé de nouveau d'un coup de sabre, et attira tellement sur lui la confiance de Dupleix, que celui-ci lui donna la majorité de l'armée en campagne, et l'aide-majorité de Pondichéry. Pendant le siége de Pondichéry, il fit les fonctions de major des troupes qui défendaient les limites, se trouva à toutes les sorties, eut le commandement de plusieurs et trouva le moyen de faire déserter plusieurs Écossais; on en forma une compagnie, dont il fut le capitaine. A l'attaque du camp retranché d'Anaverdi-Kan, nabab d'Arcate, il soutint longtemps le feu de douze pièces servies par 50 Européens, reçut trois blessures, dont une fut une flèche qui lui traversa l'épaule de part en part, et malgré ces blessures, il resta à la tête de ses troupes jusqu'à l'entière déroute des ennemis. On assiégea ensuite le Raja de Tanjaour dans sa capitale. Law eut la direction de ce siége, quoiqu'il ne fût que le quatrième capitaine, et reçut une balle de pistolet qui lui creva la mâchoire supérieure, et lui fit perdre l'œil gauche. En 1750, l'ennemi ayant forcé nos troupes jusque dans les limites de Pondichéry, Law, qui n'était pas encore remis de sa blessure, accourut et proposa une attaque de nuit. On pénétra dans le camp par le centre qui fut mis en déroute, ainsi que l'aile droite, mais le pillage eût été fatal à nos soldats, sans la compagnie de Law, qui s'était maintenue en bataille. Law



de Chaumontel (James), porte-étendard des gardes du corps du roi, compagnie de Wagram, nommé le 5 juillet 1814; de Chaumontel (Allyre), garde du corps du roi, même compagnie, nommé le 21 août 1815; le comte

soutint l'effort de ce retour, donna aux troupes le temps de se rallier, et dans la retraite, il fit l'arrière-garde, ayant l'ennemi sur les bras pendant l'espace de trois lieues. Cette attaque amena la retraite de l'ennemi, et Law fut complimenté par Dupleix et par le conseil, qui demandèrent pour lui la croix de Saint-Louis. Major de l'armée aux ordres du comte d'Auteuil, il pénétra le premier avec sa compagnie dans le camp de Méhémet-Ali-Kan ; il attacha lui-même le pétard à la porte de Gingy, pénétra encore le premier dans la place à la tête des grenadiers, et s'empara successivement des trois montagnes avec sa compagnie écossaise, qui donna son nom à l'un de ces trois forts. Ce fut d'après le plan imaginé par lui qu'on attaqua le camp de Nanerzingue, où ce prince perdit la vie, action qui fit monter au trône Mouzaferzingue, et nous rendit maîtres de la campagne. A l'attaque de l'île de Cheringam, dont on s'empara, il reçut un coup de fusil à la jambe. En 1751, il eut le commandement de cette armée, refusé par tous les anciens, à cause du mauvais état où elle était, faute de vivres, de munitions et de paye. Pour la décider à marcher, il fut obligé de donner tout ce qu'il avait d'argent monnayé, de vaisselle, de bijoux, et il fournit en outre des lettres de change sur ses procureurs à Pondichéry. Bref, les onze années qui s'écoulèrent de 1743 à 1754 ne furent pour Law qu'une seule campagne, sans interruption de quartiers d'hiver, excepté trois mois qu'il passa à Kareikal, malade de sa blessure.

En 1757, commandant d'une partie de l'armée destinée au siége de Bobily, il escalada cette place. La ville fut prise après une défense si opiniâtre, que les fastes de l'Inde n'en offraient point de pareille. Les ennemis s'y firent tous tuer, sans vouloir recevoir de quartier, et ils avaient, avant l'escalade, égorgé et brûlé leurs femmes et leurs enfants. En 1757, M. de Leyrit demanda pour lui le grade de major-général des troupes de l'Inde, et en 1758, le chevalier de Soupire écrivit pour lui faire avoir le brevet de colonel. A l'attaque de la redoute nord-ouest du fort Saint-David, il eut le pied gauche fracassé par la mitraille; mais, malgré cette blessure, il resta avec sa troupe jusqu'à la prise de ce poste. En 1759, il reçut au-dessous de l'œil droit un éclat de grenade qui lui fit craindre la perte de cet œil, ayant perdu l'autre au siége de Tanjaour. Depuis 1748, il commanda toujours la compagnie de 200 hommes écossais ou irlandais qu'il avait levée à ses dépens. Pendant le siége de Pondichéry, outre les secours qu'il donna à des officiers, pour les empêcher de mourir de faim, il fondit toute son argenterie, et vendit à vil prix les diamants de sa femme, pour subvenir aux besoins de la colonie, ce qui lui procura les moyens de verser dans les magasins plus de vivres qu'aucun des particuliers de Pondichéry. La prise de Mazulipatam lui avait enlevé une partie de sa fortune, la ruine de Pondichéry acheva de l'écraser. Il perdit trois maisons d'un



de Choiseul-Beaupré (1), le comte de Roquefeuil (2), capitaines de vaisseau, et le comte de Choiseul d'Aigremont, lieutenant de vaisseau, nommés en 1705 (3); Roquefeuil-la-Devaize, lieutenant de vaisseau, nommé en 1781 (4); le vi-

grand prix, un jardin d'un revenu considérable, et beaucoup d'argent prêté à des personnes devenues insolvables par la perte de l'Inde. Les Anglais le forcèrent de repasser en France avec sa femme et ses quatre enfants, et le transportèrent sur un de leurs vaisseaux, en Angleterre; mais le capitaine, non content d'exiger de lui 1,000 guinées pour son passage, le dépouilla d'une partie de ses effets à son arrivée à Plymouth. En 1766, il fut envoyé aux Indes en qualité de commandant général des troupes, pour servir sous les ordres de son frère, gouverneur général, mais il mourut à l'Ile-de-France d'une inflammation au bas-ventre, suite d'une blessure dont il n'avait pu être entièrement guéri. (*Mémoire de Mme veuve Law, à M. de Sartines, Archives de la marine, dossier du chevalier Law.*)

Le chevalier Law était le frère cadet du maréchal de camp Law de Lauriston, chevalier de Saint-Louis en 1761 (voir t. II, p. 180), l'oncle du maréchal marquis de Lauriston, chevalier de Saint-Louis en 1814, puis commandeur et grand'-croix (*voir plus haut*, pp. 149, 272 et 280), et le grand-oncle du général marquis de Lauriston, chevalier de Saint-Louis en 1814 (*voir plus haut*, p. 85). Les détracteurs de la vieille noblesse demandent ce qu'elle faisait de ses richesses. La vie glorieuse du chevalier Law répond à cette question.

(1) Garde-marine en 1680, enseigne de vaisseau en 1682, lieutenant de vaisseau en 1685, pension de 500 livres sur le Trésor royal en 1688, capitaine de frégate en 1703, capitaine de vaisseau en 1705, gouverneur de Saint-Domingue en 1706, rappelé en France en 1710, tué dans la traversée, étant passager sur la *Thétis*, commandée par M. d'Hennequin. (*Alphabet Lafilard*, t. I, *Archives de la marine.*) — Nous avons reproduit ces services, parce qu'ils sont plus complets que ceux donnés t. II, p. 108.

(2) Garde-marine en 1681, enseigne de vaisseau en 1687, lieutenant de vaisseau en 1691, capitaine de vaisseau en 1705, chef d'escadre en 1728, lieutenant-général en 1741, mort d'une goutte remontée, commandant *le Superbe*, le 8 mars 1744. (*Alphabet Lafilard.*) — Porté t. II, p. 146, note ajoutée à la note concernant les services de son fils.

(3) Garde-marine en 1700, enseigne de vaisseau en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712, mort le 1er mai 1734. (*Alphabet Lafilard*, t. I, *Archives de la marine.*)

(4) Porté t. II, p. 526. — Neveu du lieutenant-général des armées navales. — Garde-marine en 1762, garde du Pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1771, lieutenant de vaisseau en 1778. — Était, en 1778, sur *le Glorieux*, au combat d'Ouessant. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1717, *Archives de la marine.*) — Retiré le 15 avril 1786, pour cause de santé, avec 1,000 livres de pension sur le Trésor, et 200 livres sur les Invalides. (*Liste générale*, 1770, fol. 121.)



comte de Roquefeuil, major de vaisseau, nommé en 1787 (1); Maudet (Pierre-Adrien), capitaine au régiment de Périgord, nommé en 1747 (2);.

(1) Porté t. II, p. 419. — Le chevalier de Roquefeuil. — Chevalier de Malte, cousin du lieutenant général. — Garde-marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1779. — Était en 1778 au combat d'Ouessant, sur *le Saint-Esprit*, commandé par M. le duc de Chartres. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1907, *Archives de la marine.*) — Major de vaisseau en 1786. (*Liste générale*, 1770, fol. 129.) — Chevalier de Saint-Louis le 11 février 1787, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792. — Vicomte de Roquefeuil. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 104.)

(2) Né le 16 février 1720 ; lieutenant en second au régiment de Périgord, le 1er janvier 1734 ; lieutenant le 1er avril 1735; capitaine le 15 octobre 1746, de grenadiers le 8 septembre 1756 ; rang de lieutenant-colonel le 25 mars 1765 ; chef de bataillon le 1er juillet 1774 ; capitaine commandant le 5 juin 1776 ; lieutenant de roi à Saint-Malo le 14 juin 1778 ; commandant à Calvi le 1er octobre 1780 ; maréchal de camp pour retraite le 1er mars 1791 ; breveté en 1792, et employé en cette qualité ; lieutenant général, employé à l'armée d'Italie, le 8 mars 1793; remercié le 15 mai même année, n'ayant pas été compris dans le travail de ce jour. (*Dossiers des généraux.*) — Blessé deux fois : la première, à l'attaque des retranchements russes, près de Dantzick; la seconde à l'affaire de l'Assiette; il a fait toutes les guerres depuis 1734, en tout vingt-quatre campagnes. Il a sauvé un drapeau à la bataille de Plaisance, et à Guinolo il a empêché un corps de huit cents hommes, aux ordres de M. Vollvir, d'être fait prisonnier. Il a sauvé un drapeau à l'attaque des retranchements de Maire, et dans deux circonstances il a empêché, pendant le cours de ces dernières campagnes, le régiment de Périgord d'être enlevé; la première, lorsque l'armée ennemie a passé le Rhin près de l'écluse de Binem, aux environs de Gritusènes, électorat de Clèves ; la seconde à l'affaire de Maire. Embarqné deux fois; la première en 1734, pour aller au secours du roi de Pologne, assiégé dans Dantzick par une armée de cent dix mille hommes, aux ordres du maréchal de Munich; la seconde, à Rochefort, pour aller à la Martinique, où il est resté cinq ans, et n'est revenu qu'avec les drapeaux. (*État de services du sieur Adrien de Maudet, même dossier.*) — Chevalier de Saint-Louis en 1747. — Blessé d'un coup de feu au bras droit, au retranchement de Rasse, devant Dantzick, et en 1747, d'un autre coup de feu à l'estomac à l'affaire de l'Assiette. — 22 juin 1767, gratification de 600 livres. — 30 décembre 1769, gratification annuelle de 800 livres, en attendant une pension de pareille somme sur l'ordre de Saint-Louis. — 15 décembre 1772, pension de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis, en supprimant sa gratification annuelle de pareille somme. — 1765, très-bon officier; le sens droit; ferme et capable de se faire respecter; propre à être lieutenant-colonel. — 1770, excellent capitaine de grenadiers, du meilleur exemple. (*Registre du ré-*



Le baron Aymard (Antoine), maréchal de camp, nommé le 13 août 1814 (1); le comte de Cibeins (Jean-Antoine-Hector), capitaine adjudant-major au 4e bataillon du 5e de ligne, à l'île Bourbon, nommé le 31 juillet 1816 (2);

giment de Périgord, de 1765 *à* 1776, fol. 15) — Comte de Maudet. (*État militaire de* 1785, p. 62.)

(1) Né à Ornaisons (Aude), le 15 octobre 1773. Volontaire et caporal en 1792, sergent-major et capitaine en 1793; capitaine adjoint à l'état-major général de l'armée des Pyrénées orientales même année; en l'an IV, capitaine à la 1re demi-brigade légère, devenue 17e même année. Membre de la Légion d'honneur et chef de bataillon en l'an XII, colonel du 32e en 1807, et officier de la Légion d'honneur. Baron de l'empire en 1808, avec une dotation de 4,000 francs en Westphalie, et commandant de la Légion d'honneur. Général de brigade en 1813, retraité le 9 décembre 1815. Relevé de la retraite en 1830, lieutenant général en 1832; grand officier de la Légion d'honneur en 1834, et pair de France. Passé dans la section de réserve en 1841, et grand'-croix de la Légion d'honneur. Aide de camp du roi des Français même année. Replacé dans la position de retraite en 1848, par suite de la suppression du cadre de réserve, décédé à Paris le 20 avril 1861, dans sa quatre-vingt-huitième année. — Blessé d'un coup de feu à la jambe droite au combat de Peyrestortes en 1793; atteint d'un coup de feu qui lui traversa le corps, à la bataille de Novi; blessé au combat de Halle en 1806; blessé d'un coup de feu à la poitrine, au combat de Mohrungen, en 1807; a eu le bras droit traversé par une balle, à la bataille de Talavéra, en 1809; atteint d'une balle qui lui contusionna fortement l'épaule. — Campagnes de 1793, de l'an II à l'an XIV inclus, de 1806 à 1814 inclus. — A Castiglione, il s'empara de deux pièces de canon et d'un obusier. En l'an V, il désarma et conduisit au camp deux Tyroliens, qui avaient essayé de le faire prisonnier. A Leipsick, il enleva à l'ennemi cinq pièces de canon. Colonel du 32e, il sauva l'aigle du 68e à Friedland, et fut mis à l'ordre du jour de l'armée du Midi de l'Espagne, en 1812, pour s'être emparé de vive force de Cazorla, où se trouvaient les magasins et l'hôpital de l'ennemi. (*Moniteur de l'armée, du* 6 *juin* 1861.) — Son nom est dignement continué par son fils, M. le colonel Aymard, commandant le 62e de ligne, en ce moment à Rome.

(2) Nommé par le département de la marine, porté au *Registre de* 1814 à 1830, fol. 83, *Archives de la marine.* — Enrôlé volontaire au 13e chasseurs à cheval, parvenu de grade en grade à celui de capitaine aux gardes d'honneur. Embarqué pour l'île Bourbon comme adjudant-major au bataillon supplémentaire du 5e d'infanterie légère en septembre 1814, rentré en France en avril 1816, avec un congé d'un an; passé le 5 mars 1817 du département de la marine à celui de la guerre, mis le 7 mai suivant dans la classe des officiers en non-activité, démissionnaire en juillet 1818. (*Dossiers alphabétiques, ministère de la guerre.*) (*a*).

(a) Sa nomination fut une confirmation. Il avait été nommé dans les cent jours, par le gouverneur de l'Ile-Bourbon, en vertu des pouvoirs extraordinaires dont ce gouverneur, le maré-



Marbotin de Ruberan (Jean-Baptiste-François), lieutenant de vaisseau, nommé en 1787 (1); Margeot (Louis-Joseph-Victor) (2), lieutenant de vaisseau, nommé en 1819; de Langle, lieutenant de vaisseau, nommé en 1750 (3); de Montalembert, lieutenant de vaisseau, nommé en 1771 (4); Fournoue (Joseph Couturier de), enseigne de vaisseau, nommé en 1763 (5);

(1) Garde-marine en 1770, *idem* du Pavillon en 1775, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant d'infanterie en 1779, lieutenant de vaisseau en 1783. — En 1778, sur *le Roland*, combat d'Ouessant. (*Registres des mouvements*, t. XI, fol. 1997.) — Chevalier de Saint-Louis le 6 janvier 1787. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 157.) Porté t. II, p. 419. — Père et parrain du chevalier de 1825, voir plus haut, p. 252.

(2) De Margeot, né à Orbec (Calvados) le 11 juillet 1782. — Novice en 1800, aspirant de seconde classe en 1801, de première classe en 1803, enseigne de vaisseau en 1805, lieutenant de vaisseau en 1816, chef de brigade de la 1re compagnie d'élèves de la marine en 1820, aide-major au collége de marine en 1823, retraité en 1826. — Vingt-cinq ans quatre mois vingt jours de services effectifs. —Blessé au bras droit dans le combat du 6 février 1806; blessé à l'épaule gauche sur *le Fanfaron* le 5 novembre 1809; fait prisonnier. (*Dossier de M. de Margeot.*)

(3) Originaire de Brest, fils d'un ancien lieutenant de vaisseau retiré en 1727 (*a*). Garde-marine en 1730, enseigne de vaisseau en 1733, lieutenant de vaisseau en 1746, capitaine de vaisseau en 1756. — En 1734, sur *l'Achille*, commandé par M. de Baraillh, pour porter des troupes à Dantzick; prise d'une galiote russe, dont il eut le commandement pour la mener à Dantzick, et prise de *la Mittau*. — En 1739, sur *l'Atlas*, commandé par M. de Kerlorec, envoyé à la Louisiane pour la guerre contre les sauvages Chicachas. — En 1759, sur *le Solitaire*, escadre de M. de Conflans.—Retiré du service en 1764, avec 2,500 livres d'appointements sur la marine. (*Registres des mouvements*, t. II, fol. 284.)

(4) Est d'Angoumois. Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1754, lieutenant de vaisseau en 1762. — En 1760, sur *le Florissant*, commandé par M. de Maurville, à la Martinique; combat. — En 1773, permission de se retirer du service avec 1,000 livres de pension, dont 600 livres sur le trésor royal, et 400 livres sur les Invalides. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 868.)

(5) Né à Guéret (Creuze), mort à Angoulême le 11 messidor an IX (30 juin 1801). — Garde-marine en 1758, enseigne de vaisseau en 1761, chevalier de

chal de camp Bouvet de Lozier, avait été investi par le Roi. On trouve dans son dossier, ci-dessus cité, une lettre du ministre de la marine, du 5 mars 1817, qui, en remettant cet officier à la disposition du ministre de la guerre, atteste qu'il a bien servi dans les moments difficiles, qui ont suivi la réception à Bourbon, des événements du mois de mars 1815.

(*a*) Chevalier de Saint-Louis en 1721. (Voir plus bas.)



Le chevalier de Luynes (Charles-Hercule-d'Albert), capitaine de vaisseau, nommé en 1718 (1); le comte de Ligondès, lieutenant de vaisseau, nommé en 1707 (2); le chevalier de Ligondès d'Avrilly, lieutenant de vaisseau, nommé en 1777 (3); de Luynes (François-de-Paul-Augustin), ancien officier de milices à la Martinique, nommé le 22 août 1819; du Cheyron, lieutenant de vaisseau, nommé en 1777 (4);

Saint-Louis le 1[er] mai 1763, lieutenant de vaisseau en 1772. — En 1759, sur *l'Aréthuse*, commandée par M. de Vaudreuil, lieutenant de vaisseau; combat de deux heures, d'abord contre une frégate, ensuite contre un vaisseau de 50 et deux frégates. Le s[r] de Fournoue eut un bras emporté; prisonnier. Est resté deux mois en Angleterre. — Pension de 400 livres sur le trésor royal en 1759. Pension de 400 livres sur l'ordre en 1773, portée à 600 livres en 1781. (*Registres des mouvements*, t. IX, fol. 1512 double). — Capitaine de vaisseau en 1780, chef de division en 1786. Pension de 800 livres sur les Invalides en 1785. (*Liste générale*, 1770, fol. 64 *verso*.) — Sa pension sur l'ordre, portée à 800 livres en 1788. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 41 *verso*.) — Père du chevalier de 1821. Voir plus haut, pp. 478 et 479.

(1) Garde-marine en 1688, capitaine de vaisseau en 1693, chef d'escadre en 1722, mort à Paris le 30 janvier 1734. (*Registres de l'ordre*, t. I, *liste de* 1693 à 1734, fol. 20, et *liste de* 1694 à 1749, fol. 15 *verso*, *Archives de la marine*.)

(2) Est du Bourbonnais. Garde-marine en 1683, sous-lieutenant des galères en 1690, enseigne de vaisseau en 1693, lieutenant de vaisseau en 1703, capitaine de frégate en 1712, capitaine de vaisseau en 1727; retiré en 1737, avec 2,400 livres de pension sur la marine, et 600 livres sur les Invalides. (*Alphabet Laffilard*.)

(3) Fils et petit-fils de MM. de Ligondez, qui ont servi dans la marine; son grand-père est mort couvert de blessures; cinq de ses frères y ont été tués. — Garde-marine en 1734, enseigne en 1757, lieutenant de vaisseau en 1771. — En 1756, sur *Redoutable*, expédition de Mahon. — En 1769, sur *la Topaze*, expédition de Corse. — En 1773, permission de se retirer du service avec une pension de 600 livres sur le trésor, et 300 livres de reversibilité sur la pension de 2,000 livres, dont M. le commandeur de Ligondez-d'Avrilly son oncle, ancien capitaine-lieutenant des galères, jouit sur le fonds de la marine. (*Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1153.) (a).

(4) Petit-neveu de M. de la Chabrerie. Garde-marine en 1756, brigadier en 1763, enseigne de vaisseau en 1764, sous-brigadier des gardes-marines même

(a) Un chevalier de Ligondez de Rochefort, fils et petit-fils d'officiers de la marine, est entré au service en 1755, et a été fait capitaine de vaisseau en 1781. Il avait été blessé d'un éclat à cuisse au combat de Lagos en 1759; mais il n'a point été chevalier de Saint-Louis, étant chevalier de Malte, quoique sous Louis XVI les deux croix aient cessé d'être incompatibles. (Ses services sont inscrits aux *Registres des mouvements*, t. VII, fol. 1266.)



Huon de Kermadec (Vincent) (1), Malherbe des Maretz (2), le comte de Saumery de Lorges (3), de Beaucousse (4), lieutenants de vaisseau, nommés en 1718; Guillaumanches du Boscage, lieutenant de vaisseau, nommé en 1784 (5); Le Gardeur de Tilly (Jean-Baptiste), nommé en 1721 (6); Santo-Domingo, nommé en 1714 (7);

Le chevalier de Goyon-Taumatz, lieutenant de vaisseau, nommé le 28 juin 1775 (8); Gouyon de Mallevre, lieutenant

année, brigadier *idem* en 1765, enseigne *idem* en 1775, lieutenant de vaisseau en 1777, permission de se retirer en 1779, pour cause de santé, avec une pension de 800 livres. (*Registres des mouvements*, t. VIII, fol. 1549.)

(1) Garde-marine en 1687, capitaine de vaisseau en 1731. Est de Bretagne, mort à Brest le 9 août 1746. (*Registres de l'ordre*, t. I, *liste de* 1695 à 1754, fol. 21.)

(2) Ou du Maretz (peu lisible). — Est de Normandie. — Garde-marine en 1689, lieutenant de vaisseau en 1712, retiré en 1721, avec une pension de 800 livres, mort le 5 septembre 1739. (*Mêmes registres et liste*, fol. 22.)

(3) Garde-marine en 1703, lieutenant de vaisseau en 1712. Est de Blois, retiré en 1728 avec 1,400 livres de pension. (*Idem*, fol. 22.)

(4) Garde-marine en 1690, lieutenant de vaisseau en 1705. Est de Provence; retiré en 1728 avec une pension de retraite de 800 livres, et une de 500 livres sur le trésor royal. (*Idem*, fol. 23.) — L'orthographe du nom est de Beaucouse. — Laugier de Beaucouse.

(5) Porté t. II, p. 374. — Ajouter à ses services : capitaine de vaisseau en 1792. (*Liste générale*, 1787, t. I, fol. 99.)

(6) Garde-marine en 1686, lieutenant de port en 1703. Est du Canada. Mort à Rochefort le 13 avril 1721. (*Registres de l'ordre*, t. I, fol. 27, *liste de* 1695 à 1754, *archives de la marine*.)

(7) Est espagnol. Garde-marine en 1691, enseigne de vaisseau en 1695, lieutenant de Roi du-Petit-Goave (à Saint-Domingue) en 1720. (*Registres de l'ordre*, t. I, fol. 19, *liste de* 1693 à 1754, *archives de la marine*.)

(8) Porté plus haut, p. 225. — Garde-marine en 1754, enseigne de vaisseau en 1757, lieutenant de vaisseau en 1770, capitaine de vaisseau en 1779. — En 1759, sur *le Formidable*, escadre du maréchal de Conflans : rencontre avec les Anglais ; le vaisseau souffrit beaucoup dans le combat, son état-major ayant presque tout été tué ou blessé; fait prisonnier. — En 1778, était sur *la Couronne* au combat d'Ouessant. — En 1779, nommé capitaine de vaisseau le 13 mars, et mort à Brest, le 15, de la petite-vérole. (*Registres des mouvements*, t. VI, fol. 1121, *archives de la marine*.)



de vaisseau, nommé le 10 février 1779 (1); Gouyon du Vaurouault (Joseph-Charles-René-Claude), lieutenant de vaisseau, nommé le 27 novembre 1781 (2); de Gouyon-Ravilliers, lieutenant de vaisseau, nommé en 1721 (3); le vicomte de Langle de Kermorant, lieutenant de vaisseau, nommé en 1721 (4); de Gouyon-Minial, enseigne de vaisseau, nommé en 1735 (5); Gouyon de Thaumatz (René-François), ancien officier de marine, nommé le 10 septembre 1814; de Gouyon (Hyacinthe), lieutenant de vaisseau, nommé le 28 avril 1821; Macarty, lieutenant de vaisseau, nommé en 1751 (6); Chateaubodeau, capitaine de chasseurs au ré-

(1) Porté plus haut, p. 284. — Garde-marine en 1758, garde du pavillon en 1764, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau en 1778. — En 1778, était sur *le Roland*, au combat d'Ouessant. — En 1779, était sur *l'Amazone*, commandée par M. de la Peyrouse du Galaup, lieutenant de vaisseau, escadre la Motte-Piquet, à la prise de la Grenade, le 4 juillet, et au combat du 6. Mort le... 1779. (*Registres des mouvements*, t. IX, fol. 1666.) Mort à Saint-Domingue le 20 juillet 1779. (*Liste générale*, 1770, fol. 120 *verso*.)

(2) Garde de la marine en 1764, du pavillon même année, enseigne de vaisseau en 1775, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine de fusiliers en 1780, major de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792, a cessé de servir le 15 mai 1792, retraité le 31 décembre 1814. Pension de 1,316 francs le 11 janvier 1815. (*Registres des mouvements*, t. X, fol. 1791.)

(3) Garde-marine en 1687, lieutenant de vaisseau en 1707. Mort à Brest le 26 avril 1728. Est de Normandie. (*Registres de l'ordre*, t. I, *liste de* 1693 à 1754, fol. 27.)

(4) Garde-marine en 1693, lieutenant de vaisseau en 1712. Est de Bretagne. Retiré en 1727, avec une pension de 1,000 livres. (*Registres de l'ordre*, t. I, *liste de* 1693 à 1754, fol. 28.)

(5) Garde-marine en 1707, *idem* du pavillon en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, retiré en 1755. (*Alphabet Laffilard*.) — Est de Normandie. (*Liste de* 1693 à 1754, fol. 57.) — On trouve dans *Laffilard* treize autres Gouyon, ayant servi sous Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV. Deux sont morts sur *l'Argonaute*, commandé par M. de Rochambeau, l'un en 1723, l'autre en 1724; un troisième a été tué sur *la Galathée* en 1712.

(6) Capitaine de port à Québec en 1745, lieutenant de vaisseau en 1751. — Est Irlandais. (*Registres de l'ordre*, t. I, fol. 51, *liste des membres de l'ordre de* 1693 à 1754.) — Capitaine de port à Québec en 1743, *idem* et lieutenant de frégate même année, *idem* et capitaine de brûlot en 1749. (*Table alphabétique*, 1749.) — L'orthographe du nom est Mac-Carthy.



giment de la Martinique, nommé en 1784 (1); le comte de Chasseloup-Laubat (François), lieutenant général, nommé en 1814 (2); le chevalier de Saran (François-Louis), capi-

(1) A commencé à servir dans le bataillon de milices de Moulins en 1760, sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Médoc en 1768, lieutenant au régiment de la Martinique en 1772, capitaine en 1774, capitaine de chasseurs en 1782. (*Registres de l'ordre*, t. III, *archives de la Marine*.)

(2) Né à Marennes (Charente-Inférieure), le 18 août 1754. — Aspirant au corps royal d'artillerie à Grenoble en 1770, sous-lieutenant à l'École de Mézières en 1778, aspirant au corps royal du génie en 1780, lieutenant en 1784, capitaine en 1791, chef de bataillon en 1793, chef de brigade en l'an III, général de brigade en l'an V, directeur des fortifications en l'an VI, général de division en l'an VII, inspecteur général des fortifications en l'an VIII. — Mort à Paris le 6 octobre 1833 (*a*). Commandeur de l'ordre de la Couronne de fer en 1805. Commandant de la Légion d'honneur en l'an XII (à la création). Conseiller d'État en service ordinaire, et grand officier de la Légion d'honneur en 1811. Grand-croix de la Réunion, membre du sénat conservateur et comte de l'empire, en 1813. Grand'-croix de la Légion d'honneur en 1814, pair de France même année. Commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816, marquis par ordonnance du roi du 31 août 1817. — Campagnes : armée du centre; 1792 (défense de Montmedy); 1793 (bataille d'Arlon les 7 et 9 juin); an II, siége de Maestricht, où il a commandé l'attaque principale.— Armée du Rhin et d'Italie, ans III, IV, V, VI, VII, VIII et IX : siéges de Milan et de Mantoue (commandant en chef du génie à l'armée d'Italie le 21 messidor an VIII). — Armée d'Italie : 1805, bataille de Caldiero.— Grande armée : 1806, 1807; bataille d'Eylau; batailles sur la Narrew et la Wecka, siéges de Stralsund, Dantzick et Colberg, commandant en chef du génie à la grande armée le 22 septembre 1806. — Armée d'Italie : 1808, 1809, 1810; nommé directeur général de tous les travaux des places fortes en Italie, le 23 janvier 1808.—Grande armée, 1812.—Armée d'Italie, 1813.— Retraité le 6 juin 1813, avec une pension de 6,000 francs (jouissance du 3 avril), ayant quarante-cinq ans neuf mois de services, plus onze ans trois mois neuf jours de campagnes, total cinquante-sept ans neuf jours de services, et cinquante-neuf ans d'âge seulement. — Petit-fils d'un capitaine de grenadiers, qui a eu la jambe emportée d'un coup de canon au siége de Kehl (*b*).—Fils d'un capitaine général du guet de la capitainerie

(*a*) M. Thiers, dans son *Histoire de l'empire*, parle souvent, et avec un juste éloge, des éminents services de cet officier général, et nous recommandons aux lecteurs la lettre que Napoléon écrivit au maréchal Lefebvre, qui s'impatientait des lenteurs du siége de Dantzick (1807). Il lui dit dans cette lettre qu'il lui a donné ses deux meilleurs généraux du génie et de l'artillerie, Chasseloup-Laubat et Lariboisière, ajoutant qu'il doit s'en rapporter à eux et attendre qu'ils lui indiquent le moment de l'assaut.

(*b*) On trouvera plus loin (p. 544) un autre Chasseloup-Laubat, chevalier de Saint-Louis en 1752, fils d'un chevalier de Saint-Louis de 1713. Ce chevalier de 1713 doit être l'officier dont il est question ci-dessus, et qui aurait reçu sa glorieuse blessure au siége de Kehl en 1702, sous Villars.



taine au régiment de Béarn, nommé en 1760 (1); de Sarrant (Jean-Gabriel-Pompietain), capitaine au même régiment, nommé en 1762 (2); du Cheyron (Pierre), enseigne de la compagnie des Suisses de la garde de Mgr comte d'Artois, nommé en 1777 (3); le duc de Mortemart (Casimir-Louis-

des gardes-côtes de Marennes (c). (*Dossiers des généraux.*) — Fils de François Chasseloup de Laubat et de dame Marguerite Couyer de Toucheroude. (*Acte de naissance.*) — Cet officier général eut trois fils. Le premier, Just de Chasseloup-Laubat, est mort. On le trouve dans l'*Annuaire militaire* de 1830, pp. 58 et 193, comme lieutenant d'état-major, du 15 octobre 1823, détaché le 3 mai 1829 au 2e cuirassiers de la garde royale, et chevalier de la Légion d'honneur. Le second, devenu marquis de Chasseloup-Laubat (par la mort de son frère), est général de division, grand officier de la Légion d'honneur, et membre du comité d'état-major. Le dernier est S. E. M. le comte de Chasseloup-Laubat (Prosper), ministre-secrétaire d'État de la marine et des colonies.

(1) Né le 3 avril 1723. Est de Pontivy et réside à Montcontour en Bretagne. Lieutenant en 1743, capitaine en 1746, de grenadiers en 1761, rang de major en 1765. — Blessé d'un coup de feu en 1762. — Pension de 400 livres à l'occasion de la bataille de Johannisberg. — Retiré en 1767, avec une pension de retraite de 1,000 livres. — 1763, officier très-propre à être à la tête d'un corps, a des talents. — 1764, peut faire un excellent chef de corps. (*Registre de Béarn, de* 1763 *à* 1776, fol. 24 *verso.*)

(2) Né le 4 mars 1730. Est de Montcontour en Bretagne. Enseigne en 1749, lieutenant en 1751, capitaine en 1755, aide-major en 1756. — 1763, bon aide-major. — 1764, cet officier acquiert chaque année. Très-actif, intelligent, propre à devenir major. — 1771, bon manœuvrier. (*Registre de Béarn, de* 1763 *à* 1776, fol. 9.) — Mort en 1775. (*Registre d'Agenais* (dédoublement de Béarn), *de* 1776 *à* 1778, fol. 12.) — Porté t. Ier, p. 554.

(3) Lieutenant au régiment de Saintonge en 1755, capitaine en 1760, attaché au corps de l'infanterie en sa qualité de capitaine en 1774 : employé comme officier de l'état-major à la reconnaissance des frontières; enseigne des Suisses de la garde de Monseigneur comte d'Artois, à la création. Il a vingt-deux ans de services, dont dix-sept comme capitaine. (Mémoire de proposition pour le grade de lieutenant-colonel, du 20 janvier 1777, et au bas duquel se trouve le mot : *bon.*) (*Carton de la maison des princes.*)

(c) Chasseloup de Laubat (François), capitaine-général du guet de la capitainerie des gardes-côtes de Marennes, par commission du 22 avril 1758 : s'est retiré, suivant la lettre de M. de Bonsonges (major de la capitainerie), du 2 janvier 1779. Vivant noblement : a fait vingt campagnes, tant sur les vaisseaux du roi que sur ceux de la Compagnie des Indes, et sur les vaisseaux marchands, en qualité de lieutenant et de capitaine. (*Registres, officiers gardes-côtes, registre* 141, *état : Poitou, jusques et y compris la Provence; archives de la Guerre.*)



Victurnien de Rochechouart), capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde du roi, nommé en 1814 (1);

Merle (François-Jean), capitaine au 1er léger, nommé le 23 mai 1825 (2); Gressot (Jean-Jacques), nommé le 6 mai 1792 (3); de Cuny (Joseph), major de Royal-Lorraine-infan-

(1) Né à Paris le 20 mars 1787. Gendarme d'ordonnance, rang de maréchal des logis, en 1805, sous-lieutenant au 1er dragons en 1806, lieutenant au 25e en 1809, lieutenant aide de camp du général comte de Nansouty, et capitaine même année, officier d'ordonnance de Napoléon, rang de chef d'escadron en 1811, colonel des Cent-Suisses en 1814, breveté maréchal de camp en 1815, major général et lieutenant général de la garde nationale de Paris même année, lieutenant général des armées du roi en 1828. — Campagnes : 1806 en Prusse, 1807 en Pologne, 1808 en Espagne, 1809 en Autriche, 1811 en Zélande et Flessingue, 1812 en Russie, 1813 en Saxe, 1814 en France, 1815 à Gand. — Blessé d'une contusion à la bataille d'Ebesberg en 1807. — Membre de la Légion d'honneur en 1807, officier en 1813, commandeur en 1816, grand officier en 1822. Décoré de la médaille de la Fidélité helvétique. (*Registre, services des officiers des gardes à pied ordinaires du corps du Roi*, fol. 1.) — Chevalier des ordres du roi en 1825. (*Almanach royal* de 1830, p. 278.) — Nommé président du conseil et chargé de former un ministère, par ordonnance du roi Charles X, datée de Saint-Cloud le 30 juillet 1830. — Grand'-croix de la Légion d'honneur, le 8 janvier 1831. — Ambassadeur du roi des Français à Saint-Pétersbourg. — Aujourd'hui sénateur.

(2) Fils de François Merle et de Marie-Madelaine-Jeanne Hud, né à Paris le 26 janvier 1780. Soldat à la 92e demi-brigade (devenue 9e de ligne) en 1803 ; caporal et fourrier même année ; sergent en 1804, sergent-major en 1806, sous-lieutenant en 1809, lieutenant en 1812, adjudant-major même année, capitaine en 1813, mis en non-activité en 1815 (licenciement général de l'armée) ; capitaine à la légion départementale des Ardennes (devenue 1er léger en 1821), le 11 avril 1816, capitaine trésorier au même régiment en 1828, major du 16e léger en 1830, chef de bataillon au même régiment en 1832, retraité en 1834, avec une pension de 1,825 francs, ayant quarante-deux ans dix mois et dix-huit jours de services, y compris douze campagnes. — Campagnes : ans XIV, 1806 en Italie ; 1809 en Italie et Allemagne ; 1810, en Tyrol ; 1812, à la grande armée ; 1813 en Pologne et Italie ; 1814, en Italie et en Corse ; 1815, corps d'observation du Var ; 1823, 1824, en Espagne. — Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche à Wagram en 1809, et d'une forte contusion au genou droit à la Moskowa en 1812. Chevalier de la Légion d'honneur le 15 mars 1814. — Mort le 12 décembre 1851. — Pension de 500 francs à sa veuve, née Marie-Françoise-Pauline Plejot. (*Dossiers des pensions*, nº 86,053.)

(3) Porté t. II, p. 196. — Entré au service en 1748, enseigne en 1751 dans le régiment de Planta (suisse), sous-lieutenant en 1758, passé lieutenant même an-



terie, nommé en 1762 (1); Bosquillon de Frescheville (Edwin-Bonaventure), major (lieutenant-colonel), nommé en 1814 (2);

née dans Eptingen (suisse), capitaine-lieutenant de la compagnie Colonnelle en 1759. (*État des officiers du régiment d'Eptingen* (*suisse*), *en* 1760, *au camp près de Minden.*) — Passé comme lieutenant à la compagnie de grenadiers de Salomon en 1765, capitaine de la compagnie de Scholl en 1767, retiré en 1768 avec 600 livres de pension sur l'extraordinaire des guerres. — Est de Meroux en Alsace, naturalisé de Porentruy. (*Registre* (nº 54) *du régiment d'Eptingen, ensuite Schonau et Reinach*, *de* 1765 à 1792, fol. 166.)

(1) Porté t. I, p. 548. — Né à Uzès en Languedoc. Est âgé de quarante ans. Sert depuis 1744. Lieutenant au régiment de Montureux; passé en 1745 dans Royal-Lorraine, aide major en 1747, capitaine en 1748, réformé en 1749 avec appointements, rappelé en 1757 comme capitaine en second, aide-major en 1759, major en 1760. — Blessé à Villefranche dans le comté de Nice, faisant les fonctions d'aide-major de tranchée. — Blessé à Meers en 1758. Il a servi en qualité d'aide-major de l'avant-garde, commandée par M. Darnaud, maréchal de camp, lorsque l'on fit repasser le Var aux ennemis. — Très-bon sujet à tous égards, a été trois ans major de Royal-Lorraine avec distinction, serait très-propre à commander un bataillon de recrues, mais dans l'impossibilité de l'avoir, il prendrait une aide-majorité pour preuve de son zèle. Demande une aide-majorité dans le bataillon de recrues de Montpellier. Il attendra les ordres de la cour à Bagnols. (*État des services des officiers de Royal-Lorraine réformé*, 1765, *cartons de la guerre.*) — Né le 3 novembre 1718, à Uzès en Languedoc, fils de Gaspard Ignace de Cuny, juge royal, et de dame Marie Fabre. (*Acte de naissance.*) — Réformé major de Royal-Lorraine le 31 décembre 1762, avec une pension de 800 livres; replacé en octobre 1765, aide-major au régiment des recrues provinciales de Toulouse, réformé avec le régiment en 1766. (*Dossiers des pensions avant* 1789, nº 5,405.)

(2) Né à Cambrai le 4 février 1780. Cadet au 19e d'infanterie de ligne, régiment Prince de Hesse-Hombourg (service d'Autriche) en 1794, enseigne même année, sous-lieutenant en 1797, lieutenant en 1799, lieutenant-capitaine en 1809, capitaine même année, major en 1811, congédié même année, avec un traitement qu'il a touché jusqu'à son admission au service de France. Major (lieutenant-colonel) au service de France en 1814, employé à l'état-major du maréchal duc de Tarente le 17 mars 1815; aux officiers sans troupe le 27 mai même année; lieutenant-colonel de la légion du Lot même année; lieutenant-colonel de la légion des Deux-Sèvres (plus tard 41e de ligne) en 1817, colonel du 2e léger en 1825 (*a*).

(*a*) Il avait sous ses ordres en Afrique l'une des gloires les plus pures de notre jeune armée, le capitaine, depuis général Changarnier. — Changarnier (Nicolas-Anne-Théodule), né à Autun le 26 avril 1793, garde du corps du Roi, compagnie de Wagram, le 10 janvier 1815, lieutenant à la légion de l'Yonne (depuis 60e de ligne) le 30 novembre 1815, lieutenant au 1er régiment d'infanterie de la garde royale le 9 octobre 1825, capitaine au 2e léger le 28 décembre 1828. Cité aux ordres du jour du 4e corps de l'armée d'Espagne, des 25 juillet et 14 août 1823,



Blondel d'Azincourt (Augustin), capitaine au régiment de Normandie, nommé avant 1746 (1);

Mort en Afrique le 21 août 1830. — Campagnes : 1794, dans les Pays-Bas; 1796, 1797, 1798, 1799, 1805 et 1809 en Italie, service d'Autriche; 1815 armée royale de Belgique, 1823 en Espagne, 1830 en Afrique. — Blessé d'un coup de feu à la partie supérieure du bras gauche, à l'affaire du 20 octobre 1799, en Piémont. — Forte contusion à la partie supérieure de la poitrine, par suite d'un coup de feu devant Saint-Sébastien en 1823. — Chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814 (*b*), autorisé à porter la médaille d'Autriche le 20 août 1816, chevalier de la Légion d'honneur le 18 mai 1820, officier le 23 mai 1825 (promotion du sacre du roi Charles X), chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, deuxième classe, en 1823. (*État de services.*) — 1825 : Ce colonel est essentiellement militaire. Il porte des soins attentifs à toutes les parties du service. C'est un chef de corps fort distingué; il a une instruction approfondie, une infatigable activité, un dévouement à toute épreuve. (Note d'inspection.) — Les notes des inspections antérieures et postérieures sont aussi favorables. — Marié en 1814 à demoiselle Antoinette-Félicité Roussel, décédée à Rennes en 1825. — Tué le 21 août 1830, en faisant une reconnaissance au delà des avant-postes de l'armée d'Afrique, à Alger. A laissé cinq enfants, dont trois garçons et deux filles. — Conformément à la loi, secours annuel de 750 francs aux enfants, jusqu'à ce que le plus jeune ait atteint sa vingt et unième année. (*Dossiers des pensions,* n° 30,973.)

(1) Est de Paris. Né le 6 juin 1719. Lieutenant en second en 1734, lieutenant même année, aide-major en 1743, capitaine en 1744, rang de lieutenant-colonel en 1748, pourvu d'une compagnie même année, à présent lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment. (*Registres de 1748 à 1763, t. Ier, f° 48 verso, régi-*

pour les affaires de Jorba et de Caldès, en Catalogne. Chevalier de la Légion d'honneur le 1er novembre 1823. (*Registre du 1er régiment de la garde royale.*) — Dans un état de la compagnie de Wagram, le prénom de Théodore remplace celui de Théodule, indiqué dans les registres de la garde. On sait qu'en 1836, à la retraite de Constantine, le chef de bataillon Changarnier fut chargé de faire l'arrière-garde. Les Arabes se ruèrent sur lui, mais il forma le carré, et dit froidement à son bataillon : « Nous sommes trois cents, ils sont six mille, la partie est égale. » Ce mot est resté. Cette lutte d'un contre vingt fut belle et glorieuse. Le bataillon ne fut pas entamé, et la retraite ne fut plus inquiétée. Depuis, l'honorable général a conquis tous ses grades, jusqu'à celui de général de division et de grand-officier de la Légion d'honneur, sur cette terre d'Afrique, où s'est formée l'élite des chefs de notre armée, et la France n'a oublié ni ses services militaires, ni ceux qu'il rendit à la cause de l'ordre en 1848 et en 1849. Proposé pour la croix de Saint-Louis après la prise d'Alger, il porterait aujourd'hui cette décoration enviée, si l'on avait accepté l'état envoyé par M. de Bourmont. On trouva les propositions trop nombreuses, et la révolution de Juillet priva ensuite de braves officiers de la récompense qu'ils avaient bien gagnée.

Un autre Champgarnier a servi sous Louis XV et sous Louis XVI, dans le régiment provincial de Dijon, devenu, en 1778, régiment provincial d'artillerie de Besançon. « Second lieutenant des grenadiers provinciaux, dit le *Registre de* 1771, fol. 333 *verso*, lieutenant en 1759, aux grenadiers en 1771, bonne bourgeoisie, bon sujet. » Il servit jusqu'en 1791, époque du licenciement des troupes provinciales. Son prénom était Nicolas.

(*b*) Reçu par monseigneur le duc de Berry. (*Fiches de classement.*)



Law de Lauriston (Louis-Georges), nommé en 1814 (1). Flourens, ingénieur ordinaire du roi, nommé le 22 juin 1749 (2); de la Roque (Jacques-Joseph), lieutenant, nommé

ment de Normandie.) — Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de 1734 à 1748*, f° 40, *même régiment.*) (a).

(1) Porté plus haut, p. 174. — Né le 6 août 1775, fils de messire Jean Law de Lauriston, écuyer, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, commissaire plénipotentiaire de Sa Majesté pour les contestations d'entre les colonies françaises et anglaises aux Indes orientales, gouverneur pour le roi de la ville de Pondichéry, commandant de tous les établissements français aux Indes orientales et président des conseils supérieurs et provinciaux y établis (voir t. II, p. 180), et de dame Marie-Jeanne Carvalho. (*Acte de naissance.*) — Entré au collége de Vannes, au compte du roi, le 21 mars 1787, sorti le 25 avril; fait élève de la marine, 3e classe, en 1787. Né en la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, à Pondichéry. — Chef de loge à Yanaon, aux Indes, en l'an XI, rentré en France en l'an XII, par suite de la capitulation de Pondichéry. (*Dossier de M. de Lauriston, archives de la Marine.*) — Dénommé d'abord Law de Stainvoul (ou Stainroul, mot peu lisible), ensuite Law de Lauriston. (*Même dossier.*)

(2) Reçu par M. de Crouzet, commandant du fort du Hâ. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 à 1757). Nous n'avons pu retrouver ses services. Il n'y a point de registres du corps du génie aux archives de la guerre. On ne trouve que quelques états incomplets, et, dans les cartons alphabétiques, nous n'avons rencontré aucune pièce qui le concernât. Dans ces Etats, nous voyons seulement qu'en 1747 il était ingénieur ordinaire du roi à Tournay; qu'il reçut, le 5 avril, l'ordre de se rendre à Bruxelles, où il arriva le 20; que le 14 octobre il manda qu'il avait tout perdu quand il avait été pris; que le 30 il annonça son retour à Tournay; que l'année suivante (1748) il était encore à Tournay, et demanda à la fin de cette année à servir à la guerre; mais à ce moment, on négociait la paix, et sa démarche si honorable ne put être accueillie. Ses appointements étaient alors de 1,100 livres. En 1749, il était à Bordeaux, puis au Port-Louis; ses appointements étaient de 1,200 livres, et M. Frézier demandait pour lui une augmentation d'appointements. En 1770, toujours d'après ces états, il était ingénieur en chef au Pont-Saint-Esprit, avec 2,000 livres d'appointements. Il avait été déjà ingénieur en chef dans cette résidence, car il y est porté avec cette qualité et le grade de capitaine, dans l'*État militaire* de 1759, p. 393. En 1760, il était à Belle-Isle, de 1761 à 1770 à Nîmes,

(a) Au combat de la Melle, le 9 juillet 1745, M. Blondel d'Azincourt, capitaine de Normandie avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de Rich (anglais), huit capitaines, deux cent-quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes et qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise, quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante français. M. d'Azincourt conduisit ses prisonniers à M. de Graville, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance. (*Voltaire, siècle de Louis XV*, chapitre XVI.) — Nous présumons que ce fut ce brillant fait d'armes qui valut à M. d'Azincourt la croix de Saint-Louis.



le 11 avril 1796 (1); de Grasset (Joseph-Gaspard), gendarme servant dans la garde du roi, nommé le 6 janvier 1779; Caligny, nommé en 1694 (2); le chevalier de Caligny, ingénieur

et en 1771 il revint au Saint-Esprit, toujours d'après les *États militaires*. — On trouve aux archives de la guerre, à la date de 1770, un mémoire adressé au roi, dans lequel les ingénieurs en chef exposent que les insignes de capitaine ne leur donnent pas assez d'autorité, et demandent à porter ceux de major. Il ne fut pas donné suite à cette demande, mais on en tint compte lors de la réorganisation du corps en 1776, et les grades furent alors mieux définis.

L'officier dont nous parlons est l'arrière-grand-oncle de M. Flourens (Marie-Jean-Pierre), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française et ancien pair de France. — D'après des recherches faites par M. le lieutenant-colonel du génie Augoyat en 1854, Simon Flourens, né à Béziers, a été reçu ingénieur en 1732. Il était, en 1746, au siége de la citadelle d'Anvers, à ceux de Mons, de Saint-Ghislain, et de Namur (ville et château); en 1747, à ceux de Zantberg et d'Hulst, de Berg-op-Zoom, de Fort-Lillo, Fort-la-Croix, fort la Perle et Liefkenshoeck, servant ainsi sous le maréchal de Saxe et sous M. de Lowendal. Au siége de Berg-op-Zoom, il fut blessé au bras, enlevé par des hussards et fait prisonnier. Cette dernière particularité, déjà relatée plus haut, reçoit ainsi une nouvelle consécration. Il mourut en 1772 au Pont-Saint-Esprit, qui était une chefferie comprenant plusieurs postes voisins. Divers Mémoires militaires de lui sont encore conservés. On sait avec quels scrupules M. le colonel Augoyat, que nous avons cité plus haut, p. 512, à propos de MM. de Caligny, relève les services relatifs au corps dans lequel il a servi si honorablement, et l'on peut regarder ces détails comme officiels.

(1) De la Roque du Pont (Jacques-Joseph), né le 17 juin 1759. Troisième sous-lieutenant en 1781, sous-lieutenant en 1786, a abandonné le 25 mars 1792. (*Registre du régiment de Vermandois* (61e) *de* 1788 *à* 1793, fo 100.) — Le chevalier (puis baron) de la Roque entra aux chevau-légers de la garde du roi, passa dans la marine à la dissolution de sa compagnie (1775), se trouva au combat d'Ouessant en 1778, à bord du *Victorieux*, commandé par le chevalier de Monteil, revint dans l'armée de terre, pour cause de santé, comme officier au régiment de Vermandois, et obtint le brevet de capitaine à l'armée de Condé. (*Note de la famille.*) — Son fils, M. l'abbé de la Roque, est chanoine d'Autun.

(2) Porté, t. Ier, p. 129, sous le nom de Caliny, d'après le registre de l'Ordre. Capitaine réformé dans Piémont. Ingénieur en 1680, mort le 29 avril 1731, directeur des fortifications du comté de Bourgogne, avec 5,000 livres d'appointements, 600 livres de gratification annuelle et 600 livres pour un dessinateur. — Avait porté le mousquet dans Navarre en 1776. Lieutenant même année dans Normandie. A servi volontairement en 1677 aux siéges de Valenciennes et de Fribourg. A eu, en 1678, une compagnie dans Feuquières; réformé en 1679, a conservé sa réforme dans le même régiment jusqu'en 1689. Etait en 1683 au siége de Courtray,



du roi, nommé en 1718 (1); Daumale, ingénieur du roi, nommé en 1718 (2); Dupleix, gouverneur de Pondichéry (3);

en 1692 au siége de Furnes, et a commandé une brigade aux siéges de Deinx et de Dixmude. (*Cartons du génie, État des ingénieurs jusqu'en* 1720 *environ.*) — Services retrouvés depuis la note de note, p. 512 de ce volume.

(1) Le Sr chevalier de Caligny. Lieutenant au régiment de Vermandois. Capitaine réformé, après avoir servi depuis 1695, et s'est trouvé au bombardement de Bruxelles et à trois autres siéges, dont celui d'Ath est du nombre. A été employé en 1702, sur l'état des ingénieurs. A été blessé à l'épaule, en 1706, au siége d'Haguenau. A fait toutes les campagnes jusqu'en 1712, à la suite de l'armée d'Allemagne, et celle de 1713, au siége de Landau, où il a reçu une grosse contusion, et au siége de Fribourg. Chevalier de Saint-Louis en 1718. Était en 1733 au siége de Kehl, et en 1734 à celui de Philisbourg. (*Cartons du génie, État des ingénieurs jusqu'en* 1720 *environ.*) — Services retrouvés depuis la note de note, p. 512 de ce volume.

(2) Le comte d'Aumale (Charles), porté comme commandeur de l'ordre en 1744, t. Ier, p. 433. Nous avons donné plus haut en note de note, p. 376, ses services d'après Pinart. Nous avons retrouvé, depuis l'impression des feuilles précédentes, les détails suivants dans un *État des ingénieurs, cartons de* 1733. — Daumale père, directeur, mort à Arras le 20 juin 1750. Ingénieur en 1707, capitaine en 1710, chevalier de Saint-Louis en 1718, ingénieur en chef en 1723, directeur en 1734, lieutenant-colonel, colonel, brigadier d'infanterie et commandeur de l'Ordre en 1744, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748. — 1710, défense de Béthune; 1712, siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain; 1713, siége de Landau; 1714, siége de Barcelone; 1719, siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien (ville et château) et de Castel-Ciutat; 1733, siége de Kehl; 1734, siége de Philisbourg; 1744, siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg; 1745, siéges de Tournay (ville et citadelle), de Dendremonde, d'Oudenarde et d'Ath; 1746, siége de Namur (ville et château). — Expéditions : 1711, attaque d'un poste au Pont-à-Vendris (peu lisible), au comblement de la rivière de Scarpe, à l'attaque des forts et château de l'Écluse, à la surprise projetée de Béthune; 1712, à l'attaque de Marchiennes; 1714, deux postes forcés au siége de Barcelone; 1719, un poste forcé à Béhobie, et prise du fort du Passage; prise d'Urgel, siége formé et levé de Roses; 1747, campagne de Flandre.

(3) Nous avons dit par erreur, t. II, p. 180, qu'il fut grand'-croix de l'Ordre. Il fut commandeur seulement, ainsi que le dit la *Gazette de France* de 1763. Il dut être nommé chevalier de Saint-Louis en 1749, ainsi que cela semble résulter du compte de la Marine avec la Compagnie des Indes, cité à la page que nous venons d'indiquer; car il ne pouvait être commandeur qu'après avoir passé par le grade de chevalier. Ce cordon ne fut qu'honoraire, comme nous l'avons fait remarquer. Dupleix fut en outre chevalier de Saint-Michel, et la *Gazette de France* du 21 mai

le comte de Bavière, colonel du régiment de Royal-Bavière (1);

Peragallo (Barthélemy-Jean-François), capitaine à la 16e légion de gendarmerie, nommé le 20 août 1823 (2); Dupille

1757 annonce sa réception. Elle dit encore, dans son numéro du 10 décembre 1763 : « Le marquis Dupleix, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de l'ordre du Roi, ci-devant commandant général des établissements français aux Indes orientales, et gouverneur des ville et fort de Pondichéry, est mort à Paris le 10 novembre. » Par le mot *une grand'-croix*, porté t. II, p. 180, il faut entendre la croix que l'on plaçait au bas du cordon rouge, et qui était plus grande que celle des chevaliers. C'est ce mot : *grand'-croix* qui nous avait fait croire d'abord que le roi avait accordé à Dupleix la grand'-croix de l'ordre ; mais les termes de la *Gazette de France*, et ceux d'actes publics, nous ont ramené à la vérité. Le cordon rouge honoraire était souvent donné aux gouverneurs des colonies, ainsi qu'on a pu le voir au t. II de cette histoire, article Marine.

(1) Le chevalier de Bavière. *Nota* : comme grand d'Espagne il est traité de cousin. (*Registre, rang des capitaines, de* 1718 *à* 1724, f° 570.) — Le comte de Bavière, chevalier de Saint-Louis. (*Registre, rang des capitaines, de* 1724 *à* 1731, f° 596.) — Le comte de Bavière (Maximilien-Emmanuel-François-Joseph), né le 28 mai 1695. — Fils naturel de l'électeur de Bavière, légitimé en Bavière le 20 novembre 1695. Colonel du régiment de Bavière, au service de France en 1709; il le commanda à l'armée du Rhin en 1710, 1711, 1712 et 1713, se trouva au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne, au siége et à la prise de Fribourg. Brigadier en 1719, grand d'Espagne de première classe en 1723, naturalisé en France par lettres patentes du mois de mai 1725, employé à l'armée du Rhin en 1733, et servit au siége et à la prise du fort de Kehl. Maréchal de camp en 1734, était au siége de Philisbourg, et servit encore en 1735. Lieutenant général en 1738, employé en 1741 à l'armée envoyée par le Roi à l'électeur de Bavière; était à la prise de Prague, dont il eut le gouvernement. Il contribua à la défense de la place en 1742, et, lors de l'évacuation, il ramena la dixième division en France. Il fit la campagne de 1743, et était à l'affaire de Dettingen. En 1744, il fut nommé ambassadeur auprès de l'Empereur et rentra en France, en 1745, après la mort de ce prince. Il servit au siége de Tournay, était à Fontenoy, et obtint la lieutenance générale de Picardie, au département du pays de Santerre, et les gouvernements particuliers des villes de Péronne, de Montdidier et de Roye. En 1746, il était au siége de Mons et à la bataille de Rocoux, et, en 1747, il fut tué à Lawfeld. (*Chronologie de Pinart*, t. V, pp. 240 et 241.)

(2) Né le 27 décembre 1782 à Marseille, fils de Barthélemy et de Marie-Élisabeth Belleville. — Hussard au 3e régiment en 1803, fourrier en 1804, maréchal des logis en 1806, sous-lieutenant en 1809, lieutenant au 9e hussards en 1813, capitaine le 8 janvier 1814, chevalier de la Légion d'honneur le 25 février suivant,



(Amédée-Jacques-Auguste), ancien officier, nommé le 31 janvier 1815 (1); le baron Dupin (Jean-Baptiste), adjudant commandant, nommé le 14 novembre 1814 (2); Cuny (Nicolas),

mis en non-activité en 1814 (réorganisation de l'armée); capitaine à la légion départementale de la Corse en 1816; capitaine à la 17e légion de gendarmerie, en Corse, en 1817; passé dans celle maritime de Toulon en 1819, dans celle du Var en 1823; rentré dans la compagnie maritime de Toulon en 1824, décédé le 11 juin 1828. — Campagnes : ans XI, XII, XIII, à l'armée des Côtes de l'Océan; ans XIV, 1806, 1807, en Autriche, en Prusse et en Pologne; 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812, à l'armée d'Espagne et de Portugal; 1813 en Saxe; 1814 sur les bords du Rhin et en France. — Note de 1815 : officier distingué, d'une bravoure rare, ayant fait la guerre avec distinction, connaissant son métier, mais le peu d'ancienneté dans le grade de capitaine l'a mis dans la classe des officiers admis au traitement de non-activité; dévoué au Roi. — Cet officier en demi-solde a refusé d'obéir aux ordres qui l'appelaient au service pendant les Cent-Jours; il a donné à Marseille des preuves de son dévouement à la cause royale. On propose de le désigner pour être pourvu de l'une des premières compagnies de hussards qui vaqueront. (*Dossiers alphabétiques.*)

(1) André-Auguste. Cadet gentilhomme dans Royal-Lorraine-Cavalerie en 1778, M. Dupille a été nommé sous-lieutenant en 1785, lieutenant en 1789, et a servi jusqu'en 1792, époque de son émigration. Il a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, dans la compagnie noble des officiers de son régiment, a seize ans de services, y compris une campagne, plus dix ans de grâce. (*Commission de* 1814, 12e tableau, n° 53.)

(2) Né à Lectoure (Gers) le 19 décembre 1772, soldat au 2e bataillon du Gers en 1792, sergent-major même année, sous-lieutenant dans les canonniers dudit bataillon en 1793, capitaine par action d'éclat même année, capitaine aux chasseurs à pied de la garde consulaire en l'an XII, chef de bataillon au même corps par décret impérial du 20 octobre 1806, adjudant-commandant en 1811, commandant le département de l'Eure en 1812, chef de l'état-major de la 47e division (devenue première, par suite de la réorganisation d'infanterie de la grande armée), qui faisait partie du corps d'observation de l'Adige. — Membre de la Légion d'honneur en l'an XII, officier en l'an XIV, chevalier de l'Empire en 1806 (*a*), baron en 1810, chevalier de Saint-Louis le 14 novembre 1814. — Campagne : 1792, 1793 et de l'an II à l'an VI inclus, aux armées d'Espagne et d'Italie; ans VII, VIII et IX, aux armées du Rhin et d'Italie; ans XII et XIII, sur la flottille à Boulogne; ans XIV, 1806 et 1807, en Allemagne, Prusse et Pologne; était à Iéna; en 1808 en Espagne; en 1809 en Allemagne; en 1813 et 1814 en Italie. — Blessé d'un coup de feu à la cuisse droite en l'an II, à la retraite de Perpignan, et d'un éclat d'obus à

(*a*) C'est une erreur. Les chevaliers de l'Empire datent du décret du 1er mars 1808, qui constituait la noblesse impériale.



premier lieutenant dans le régiment Dauphin-cavalerie, nommé le 29 décembre 1777 (1); Cuny (Michel-Aimé-Solans), capitaine au régiment provincial d'Anduze, nommé le 12 septembre 1776 (2);

. . . .

la cuisse gauche à la bataille près de Perpignan; blessé en l'an IV au siége du château de Milan (dans la batterie n° 3 qu'il commandait), par suite de l'explosion du magasin de poudre, dont les débris lui meurtrirent la tète et le corps. Blessé d'un coup de feu au bras gauche en l'an VIII, au passage du pont d'Heidelberg. Blessé d'une balle au cou, au passage du Mincio, en l'an IX. Il a soutenu, en Espagne, un combat de vingt-quatre heures sans désemparer, avec une pièce de 12, contre une batterie de 12 pièces, démontant un obusier, deux pièces de canon, et mettant le feu à un caisson ennemi. — Capitaine sur le champ de bataille en 1793. Pendant lé siége du château de Milan, il démonta à l'ennemi une batterie de douze pièces qui faisait feu sur la sienne. En l'an VIII, à la retraite de Nourlock, il soutint la retraite avec trois compagnies de grenadiers qu'il commandait, contre cinq mille hommes, depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures du soir. — Proposé en 1814 pour le grade de commandant de la Légion d'honneur. (*Dossiers alphabétiques.*) Reçu par S. A. R. MONSIEUR. (*Fiches de classement.*) Porté plus haut, p. 109.

(1) Né le 7 février 1729, est de Tilly-sur-Meuse. Cavalier en 1744, maréchal des logis en 1747, lieutenant en 1761, devenu sous-lieutenant à la nouvelle composition de 1763, replacé lieutenant en 1767. — 1767, très-excellent, instruit. — 1772, officier de fortune. (*Registre de Dauphin-Cavalerie, de* 1763 *à* 1776, f° 40.) — Premier lieutenant à la formation de 1776, retraité en 1785, avec une pension de 700 livres. (*Registre de* 1776 *à* 1788, même régiment, f° 29.) — Fils de Jean Cuny et de Marie-Claire Connard. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 13,080.) (*a*)

(2) De Cuny. — Né le 1er décembre 1734, à Uzès, en Languedoc, fils de Gaspard-Ignace de Cuny et de dame Claudine Chastan. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 12,937.) — Lieutenant dans Royal-Lorraine en 1748, réformé en 1749, dans la gendarmerie en 1755, rentré lieutenant en 1758, réformé en 1763, et employé dans les Recrues de Toulouse, réformé en 1767, et rentré dans la gendarmerie, lieutenant de grenadiers royaux au régiment provincial d'Anduze

(*a*) Un autre Cuny (André), né à Tilly-sur-Meuse le 7 novembre 1719, fils de Florentin Cuny et de Sébastienne Cuny, qualifié sieur Duvergé (*acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 390), a également servi dans Dauphin-cavalerie. — Du Verger (André Cuny), soldat au régiment des vaisseaux en 1739, blessé à Lawfeld en 1747, cavalier dans Dauphin en 1749, maréchal des logis en 1751, cornette en 1761, lieutenant en 1762, devenu sous-lieutenant à la composition de 1763, replacé lieutenant en 1768, retraité en 1769 avec une pension de 400 livres. — 1767, sujet admirable, est occupé de ses devoirs et s'y applique. (*Registre Dauphin-cavalerie, de* 1763 *à* 1776, fol. 40, *verso.*) — N'ayant que huit ans de services comme officier à l'époque de sa retraite, et les années de soldat et de bas officier ne comptant pas, il n'a pas été chevalier de Saint-Louis.



De Bosquillon, commissaire ordinaire d'artillerie, nommé le 11 mai 1748 (1); Bosquillon de Frescheville (Firmin), capitaine au régiment provincial de Péronne, nommé le 3 mars 1774 (2); Bosquillon de Frescheville (Firmin-Paul-François), capitaine au corps royal du génie, nommé le 26 octobre 1787 (3); de Laubat (Jean), capitaine au régiment de Traisnel,

en 1771, capitaine en 1774. A été blessé à Lutzelberg. (*Registres*, *Régiments provinciaux*, *régiment d'Anduze*, 1775, f° 291.) — A de l'intelligence et de la volonté. (*Registre*, 1771, même régiment, f° 369, *verso*.)

(1) Officier pointeur en 1730, commissaire extraordinaire d'artillerie en 1731, commissaire ordinaire en 1745, commissaire provincial en 1752. — A servi aux siéges de Kehl et de Philisbourg, à la suite de l'armée en 1733, 1745 et 1757; s'est trouvé à la bataille d'Hastembeck. (*Cartons du Génie*, lettre B.) — Né à Compiègne le 12 août 1707. — Lieutenant-colonel en 1759. — Sept campagnes, quinze siéges, une bataille, une blessure au siége de Lillo. (*Registre*, *officiers supérieurs d'artillerie*, *de* 1700 *à* 1757, f° 170.) — Sous-directeur à Toulon. (*État militaire de* 1761, p. 334.) — Retraité en 1763, avec une pension de 2,250 livres. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 14,707.) — Bocquillon. (*Acte de naissance.*) — Signait Bosquillon.

(2) Né le 25 mars 1707 à Montdidier, fils de Paul Bosquillon, sieur de Frescheville, et de dame Françoise.... (le nom de famille est illisible). — Capitaine premier factionnaire au bataillon de garnison de Cambrésis (ci-devant régiment provincial de Péronne); pension de retraite de 300 livres le 22 janvier 1779, en considération de ses longs services, partie dans la gendarmerie, partie dans les grenadiers royaux et les troupes provinciales. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 3978.) — Lieutenant en 1741, de grenadiers en 1745, a quitté en 1747, commandant une compagnie en 1751, commission de capitaine en 1759. — 300 livres d'appointements de retraite le 22 janvier 1779. (*Registre*, *régiments provinciaux*, 1775, *régiment de Péronne* (*a*), f° 2.)

(3) 1791 : sert depuis vingt-neuf ans dans le corps du génie, et y a fait une campagne de guerre en Hollande. A quinze ans de commission de capitaine, et a obtenu, avec le consentement du roi, le brevet de major du génie de la république de Hollande, puissance alliée de la France. (Mémoire de M. Joly de Sailly qui prie M. Alexandre de Lameth de recommander M. Bosquillon de Frescheville pour le grade de lieutenant-colonel, auquel il a droit comme officier de mérite.) Au bas, se trouve une apostille de M. Charles de Lameth, qui appuie la demande. (*Dossiers*

(*a*) Les régiments provinciaux, licenciés en 1775, furent rappelés en 1778 et formèrent des bataillons de garnison. Le premier bataillon de Péronne fut attaché au régiment de Picardie, et le second au régiment de Cambrésis.



nommé le 18 février 1752 (1); de Bellaffaire, capitaine au régiment de la Tour-du-Pin, nommé le 2 avril 1746 (2); Malmazet de Saint-Andéol (Jean-André), garde du corps du Roi, compagnie de Gramont, nommé en 1796 (3); Eynard

du Génie, lettre B.) — De Bosquillon, ingénieur ordinaire du roi (*a*). (*État militaire de* 1771, p. 369.) — Capitaine en second. (*État militaire de* 1778, p. 380.) — Bosquillon de Frescheville, capitaine. (*État militaire de* 1780, p. 420.)

(1) Jean Nathanael, fils de messire Nathanael Chasseloup, sieur de Laubat, chevalier de Saint-Louis, et de dame Marie-Salomé Grisel d'Estamberg, né le 2 avril 1715, à Saintes. Pension de 400 livres le 9 novembre 1756, pour retraite, en considération de ses services et de ses blessures, qui le mettent dans l'impossibilité de continuer à servir. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 8259.) — Laubat (Jean), né le 2 avril 1715, est de Saintes. — Cadet à Metz en 1730, lieutenant réformé en 1733, enseigne en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1746, retiré en 1756. (*Registres*, *rang des capitaines, de* 1748 *à* 1763, t. II, f° 61, *régiment de Traisnel.*)

(2) Porté t. Ier, p. 574. — De Bellaffaire (François de Roux), fils de noble Pierre de Roux, seigneur de Bellaffaire, et de dame Louise d'Hugues, né le 25 mai 1715 à Bellaffaire, diocèse d'Embrun. — Lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Chantilly et capitaine de grenadiers du régiment de Crillon, ensuite de la Tour-du-Pin (devenu Béarn en 1762). Pension de 400 livres en considération de ses services, le 21 août 1748, lorsqu'il était lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Chantilly; autre pension de 400 livres, comme retraite, le 28 octobre 1755, lorsqu'il était capitaine de grenadiers au régiment de Béarn. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 4557.) — Capitaine en 1735 : n'avait point servi lorsqu'il leva une compagnie à cette époque : rang de lieutenant-colonel le 10 avril 1745. (*Registre, rang des capitaines, de* 1734 *à* 1748, f° 50, v°, *régiment de Crillon.*) — Capitaine de grenadiers en 1752, retiré en 1755. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. Ier, f° 65, v°, *régiment de la Tour-du-Pin.*) — Lieutenant-colonel des grenadiers royaux de Chantilly, en 1746. (*Milices, registre* n° 5, *contrôle et registre de* 1745 *à* 1748, *État d'avril* 1746.) — Porté de même dans les États de 1747 et de 1748. (*Même registre.*)

(3) Porté plus haut, p. 36. — Né à Villeneuve de Berc (Ardèche), le 20 novembre 1757. — Garde du corps du roi, compagnie de Villeroi (ensuite Gra-

(*a*) Les ingénieurs ordinaires avaient le rang de lieutenant en premier. Les jeunes gens qui se destinaient à l'arme du génie subissaient un examen, et, s'il était favorable, ils étaient admis à l'École de Mézières, avec le rang de lieutenant en second, 720 livres d'appointements, et y restaient deux ans. Au bout de ce temps, ils passaient un nouvel examen, et, s'ils étaient jugés suffisamment instruits, ils entraient dans le corps comme ingénieurs ordinaires. (*État militaire de* 1771, p. 362.) — On n'a rien trouvé de mieux de nos jours que de suivre les dispositions de l'ordonnance du 4 décembre 1762, qui reproduisait, en augmentant de cent le nombre des officiers, celles des 8 avril 1756 et 10 mars 1759.



(Phocion), capitaine d'état-major, nommé en 1829 (1) ;
Becdelièvre du Bouéxic (Louis-Toussaint) (2), Claessen

mont), le 5 avril 1775. Était aux journées des 5 et 6 octobre 1789. — A émigré en 1791. — A fait la campagne de 1792, dans les gardes du corps. — Est entré en 1796, lieutenant au régiment Royal-Étranger, au service d'Angleterre ; y est resté jusqu'en 1798, époque à laquelle ce régiment, après avoir été embarqué en 1796, et s'être constamment battu dans les îles, fut incorporé dans le 60e régiment. — Brigadier des gardes du corps, compagnie de Gramont, le 15 juin 1814, maréchal des logis le 6 septembre suivant, breveté colonel le 31 octobre 1815, retraité le 1er novembre suivant, avec une pension de 1,500 francs. — Quarante-quatre ans six mois et 27 jours de service, y compris quatre campagnes. (*Dossiers des pensions*, n° 162,554.) — Fils de messire Jean-André Malmazet de Saint-Andéol, seigneur de Saint-Andéol de Berc, Mercoiras et autres places, capitaine viguier pour le roi de Villeneuve-de-Berc, et de dame Marianne Priat de Saint-Andéol. (*Acte de naissance*, même dossier.) — Officier de la Légion d'honneur le 1er novembre 1815. (*Almanach royal de* 1830, p. 519.)

(1) Porté plus haut, p. 505. — Né à Amiens le 8 septembre 1796, élève à l'École de la Flèche en 1813, à celle de Saint-Cyr en 1814, sous-lieutenant au 40e de ligne le 10 avril 1815, lieutenant en second au 1er régiment du génie en 1816, passé au corps d'état-major en 1819, attaché en 1823 à la 5e division du 4e corps d'armée de l'armée d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur le 2 septembre 1823 (en Espagne), capitaine en 1828. — Expédition de Morée en 1828, et d'Alger en 1830. — Officier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1830, successivement aide-de-camp des généraux Christiani, Voirol, Lion, Hulot, Gentil-Saint-Alphonse et Bugeaud, secrétaire en 1833 du comité de gendarmerie, chef d'escadron en 1838, lieutenant-colonel en 1841, colonel et commandeur de la Légion d'honneur en 1844, chargé, après la bataille d'Isly, d'apporter à Paris les drapeaux et trophées conquis sur l'armée marocaine ; commandant de la subdivision de Sétif, et de celle de Bône ; cité plusieurs fois à l'ordre du jour, pendant les quinze ans qu'il passa en Algérie ; maréchal de camp le 12 septembre 1851, membre du comité de gendarmerie en 1853, inspecteur général de l'arme de 1853 à 1858, passé dans le cadre de réserve en 1858, par limite d'âge. Mort le 6 juin 1861, secrétaire-général de la grande-chancellerie de la Légion d'honneur. (*Moniteur de l'armée* du 16 juin 1861.)

(2) Porté t. II, p. 180. — Cet officier, gentilhomme de Bretagne, frère de l'évêque de Nîmes, est au service de la Compagnie depuis 22 ans. Capitaine en 1759, après deux combats sur la côte de Coromandel, commandant le vaisseau *le Moras*, dans l'escadre de M. le comte d'Aché. Il était, en 1746, sur le vaisseau *l'Aimable*, qui enleva à l'abordage un corsaire anglais à l'île Fernando de Naronha. (*Mémoire de proposition du* 28 *novembre* 1760, *Registres de l'Ordre*, t. III.) — M. de Becdelièvre fut reçu à Paris par le comte de la Serre, le 25 décembre 1760. (*Même registre.*)



(Nicolas-Charles-François) (1), capitaines de vaisseau, et Villeneuve-Cillart (Louis-Marie) (2), capitaine d'infanterie, tous les trois au service de la Compagnie des Indes, nommés le 28 novembre 1760; Portebarré, Coulombier-Jolif, Lobry, et Bouvet, capitaines de vaisseau au service de la Compagnie des Indes (3); Tascher de la Pagerie, capitaine de dragons des

(1) Porté t. II, p. 180. — Cet officier est au service de la Compagnie depuis vingt-sept ans. — Capitaine depuis 1752. — Il a assisté comme subalterne à divers combats de terre et de mer, notamment à l'attaque des postes avancés près de Mahé, en 1742, à celui contre l'amiral Pethon, en 1746, où il fut blessé, et à la prise de Madras, ainsi qu'à deux autres combats de mer, commandant des vaisseaux de la Compagnie. (*Même registre que ci-dessus.*) — Reçu à Paris par le comte de la Serre, le 25 décembre 1760. (*Même registre.*)

(2) Porté t. II, p. 180. — Entré au service de la Compagnie en 1752, après avoir servi pendant trois ans dans le régiment de Vermandois. Employé en qualité de sous-lieutenant des grenadiers aux siéges de Chalembron et de Verdachelon, en 1753, et à l'affaire devant Trichanapaly et le Pain de Sucre, où il reçut deux coups de feu dont il est resté estropié du bras droit. Il commanda ensuite à Cheingham et à Chalembron. Blessé de treize coups de sabre à Achem, il se tint à la tête de son détachement et imposa aux Malais (*a*). De retour à Pondichéry, en 1756, il passa commandant à Gingy. L'état où ses blessures l'avaient réduit a déterminé M. de Lally à lui accorder un congé de deux ans pour se rétablir, sur la promesse de retourner aux Indes dès que sa santé le lui permettra. (*Même registre que ci-dessus.*) — Reçu comme les précédents, à Paris, par le comte de la Serre, le 25 décembre 1760. (*Même registre*) (*b*).

(3) Ces quatre officiers sont portés dans un Mémoire de la Compagnie des Indes, du 28 septembre 1756, comme étant chevaliers de Saint-Louis, sans que la date de leur nomination soit indiquée.

(*a*) Dans un autre mémoire, également de 1760, il est dit qu'à l'affaire d'Achem, atteint de treize coups de sabre, il resta, tout blessé qu'il était, et *les deux bras en écharpe*, à la tête de sa compagnie. (*Registre, officiers de la Compagnie des Indes*, 1768.) — On n'a jamais vu la guerre de sept ans que sous un mauvais côté; il est bon que les faits particuliers rétablissent la balance et fassent connaître l'héroïsme des officiers de cette époque.

(*b*) On nous a signalé un autre officier de la Compagnie des Indes, comme ayant été chevalier de Saint-Louis. Nous n'avons pu retrouver sa nomination. Voici ses services :

Geslin de Châteaufur, capitaine de vaisseau en 1767. — Pilotin en 1742, deuxième enseigne de vaisseau en 1746, premier enseigne en 1748, deuxième lieutenant de vaisseau commandant en 1753, premier lieutenant de vaisseau en 1761, capitaine de vaisseau en 1767. — Très-bon officier. Il s'est trouvé à plusieurs combats; il a été fait deux fois prisonnier dans la dernière guerre. Il a eu un frère tué au service de la compagnie, Commandant la frégate *la Subtile*. Il s'est fort distingué au combat de M. de Saint-George en 1747, et au naufrage du vaisseau *le Marquis de Lanay*, en franchissant la barre de Pondichéry, dans une chelingue, dans le plus fort du coup de vent, pour aller au secours de ce vaisseau. Il a commandé les frégates *la Galathée* et *l'Expédi-*



milices de Sainte-Lucie, nommé le 22 avril 1780 (1); Bouchaud de Bussy (Pierre-Anne-Honorat), ancien officier de marine, nommé le 18 août 1814 (2).

Le comte de la Bédoyère (Henri-Noël-François Huchet), lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie de Croy, nommé le 1er août 1830 (3); de la Pérouse (4).

(1) Ordre du même jour au marquis de Beauharnais, ancien gouverneur général des îles du Vent, rue Thévenot, à Paris, pour qu'il reçoive chevalier de Saint-Louis M. Tascher de la Pagerie. (*Registres de l'Ordre*, t. III.)

(2) Élève de première classe en 1782, enseigne, puis lieutenant de vaisseau en 1792. (*Liste générale*, 1787, t. II, p. 394.) — Reçu par MONSIEUR, à Toulon. (Note de la famille.) — Porté plus haut, p. 171.

(3) Né à Paris le 21 septembre 1782. Lieutenant dans la garde nationale à cheval de Paris le 30 juin 1814, capitaine le 3 septembre suivant, breveté chef de bataillon, pour tenir rang du 12 mars 1815, sous-lieutenant dans la compagnie d'Havré, rang de lieutenant-colonel, le 1er novembre 1815. (*État de services, daté du 1er février* 1818, *dossier de M. de la Bédoyère.*) — Chevalier de la Légion d'honneur en 1821 : a fait la campagne d'Espagne en 1823; chevalier de Saint-Ferdinand (deuxième classe), le 18 novembre 1823. (*État des officiers des escadrons de guerre,* 1823.) Breveté lieutenant-colonel le 12 mars 1819, rang de colonel le 12 mars 1827. (*Annuaire de la Maison du Roi, de* 1829, p. 13.) — Lieutenant des gardes du corps. (*Annuaire militaire de* 1830, p. 123.) — Mort au mois de juin 1861 (*a*).

(4) Porté plus haut, p. 436. — Nous avons dit (même page, note de note *a*), que *la Gazette de France* du 2 juillet 1753 annonçait sa nomination de commandeur, mais que, ne la trouvant pas portée dans la liste chronologique des dignitaires de l'ordre de 1693 à 1784, imprimée en 1785, nous pensions qu'il

tion. Il a été premier lieutenant du vaisseau *le Vaillant*, sous M. Bouvet. Il a eu le brevet de capitaine de brûlot. (*Registre, officiers de la Compagnie des Indes*, 1768.) — Dans un autre mémoire de 1774, il est porté au nombre des officiers de la Compagnie des Indes qui n'ont pas encore obtenu la croix de Saint-Louis. Le mémoire ajoute : « Il a fait douze campagnes et navigue actuellement pour le compte de particuliers. » (*Registre, officiers de la Compagnie des Indes*, 1720-1774.) — Sa nomination doit avoir été signée par Louis XVI, car d'aussi brillants services n'ont pu rester sans récompense.

(*a*) Il était frère du colonel de la Bédoyère, fusillé en 1815, pour sa participation aux Cent Jours; mais, tandis que ce frère se ralliait à Napoléon, lui, fidèle aux traditions de sa famille, il suivait le roi à Gand. Sa nomination comme sous-lieutenant des gardes du corps fut un acte par lequel le roi voulut montrer, en lui confiant la garde de sa personne, qu'il récompensait sa fidélité, et ne faisait pas peser sur l'un les torts de l'autre. M. de la Bédoyère fut vivement attaqué pour avoir accepté les fonctions auxquelles le roi l'avait appelé, mais ces récriminations ne purent le détourner de la ligne qu'il regardait comme celle du devoir. Il servit avec zèle, dévouement, abnégation, se souvenant sans doute que l'exécution du maréchal de Biron, sous Henri IV, et celle du maréchal de Montmorency, sous Louis XIII, n'avaient éloigné ni de la cour, ni du service, les descendants de ces grands noms.



Goyon de Thaumatz), capitaine attaché au corps des dragons, nommé le 29 décembre 1777 (1); Dupin (Pierre-Charles-François), ingénieur maritime de seconde classe, nommé le 13 août 1823 (2); Charnacé (Louis), capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Péronne, nommé en 1745 (3);

avait été nommé commandeur honoraire. Nous ne nous trompions pas, car, si l'on se reporte au t. I de cette histoire, p. 651, on trouvera la mention suivante, extraite du *registre* 1719], déposé aux archives de la guerre : « 1753, 20 juin : honneurs de commandeur à M. de la Motte de Lapeirouse, maréchal de camp. » — On comprendra qu'au milieu d'un travail aussi compliqué que l'a été le nôtre, le souvenir de cette inscription avait pu nous échapper.

(1) Reçu le 1er mars 1778, par M. de Lavieuville, commandant au Neufchâteau, près Saint-Malo. (*Registre de l'ordre, de* 1762 *à* 1781.) — Porté plus haut, p. 453, sans date de nomination.

(2) Né à Varzy, arrondissement de Clamecy (Nièvre), le 6 octobre 1784. Second fils de M. Charles-André Dupin, seigneur du fief de Cœurs, avocat en parlement, conseiller du roi, son avocat et procureur au grenier à sel de Clamecy, et de dame Catherine-Agnès Dupin. (*Acte de naissance.*) — Élève à l'École polytechnique (quatre ans comptés à titre d'études), élève-ingénieur en 1803, sous-ingénieur de seconde classe en 1806, de première classe en 1811, ingénieur de troisième classe en 1819, de seconde classe en 1823, de première classe en 1830, directeur des constructions navales en 1838, inspecteur général du génie maritime en 1843, retraité le 7 juin 1853, avec une pension de 4,800 francs, ayant cinquante-trois ans dix mois et quatorze jours de services. — A commandé, à Corfou, cent quinze ouvriers militaires de 1808 à 1811. — Membre du conseil d'amirauté en 1831. (*Dossier de M. le baron Dupin*, *Archives de la marine.*) — Le baron Dupin, officier de la Légion d'honneur, ingénieur maritime de seconde classe à Lorient, membre de l'Académie des sciences, député. (*Almanach royal de* 1830, p. 678.) — Député du département du Tarn. (*Idem*, p. 146.) — Pair de France, conseiller d'État, président du conseil des délégués des colonies, grand officier de la Légion d'honneur. (*Almanach royal-national de* 1842, p. 735.)—Ministre de la marine, du 10 au 18 novembre 1834. (*Annuaire de la marine*, *de* 1860, p. 487.)

(3) Né le 19 mars 1689 au village de Bel, réside à Beauvais en Beauvoisis. — Cadet dans la compagnie de son père (qui commandait le deuxième bataillon du régiment de Périgord), en 1702 (*a*), sous-lieutenant en 1703, lieutenant en 1707, capitaine en 1711, réformé en 1713, et renvoyé chez lui avec 200 livres d'appointements; capitaine réformé au régiment de Touraine en 1719, réformé en

(*a*) M. de Charnacé, commandant de bataillon au régiment de Périgord, était retiré en 1715, car nous ne l'avons pas retrouvé sur le contrôle de cette année, le premier qui existe aux archives de la guerre.

de Ligondès (Julien), garde du corps du roi, compagnie de Noailles, nommé le 1[er] novembre 1814 (1).

Coelongon, chef d'escadre (2), et de Viviers, chef d'es-

1725, avec 300 livres d'appointements ; entré dans la milice en 1734, comme capitaine des grenadiers, au régiment de Clermont, bataillon d'Amiens; a pris une compagnie de fusiliers en 1741 ; capitaine des grenadiers au bataillon de Péronne, et chevalier de Saint-Louis en 1745, commandant du bataillon en 1755; retiré. — Sa famille a toujours servi, et ses frères ont été commandants de bataillon. Il a été blessé en 1705; il l'a été au siége d'Huy, et prisonnier de guerre en 1708; il a été blessé au front au siége de la citadelle de Lille; au bras gauche en 1719, au siége de Saint-Sébastien; encore au bras gauche, à l'attaque du chemin couvert d'Ostende, en 1745; et d'un coup de feu, au haut de la hanche droite, au siége de Berg-op-Zoom, en 1747. (*Registre, milices*, 1759, *bataillon de Péronne*, f° 51.)

(1) Brigadier le 1[er] novembre 1815. (*État de la compagnie au* 1[er] *novembre* 1815.) — Ancien émigré; maréchal des logis de première classe, chef d'escadron; a fait la campagne d'Espagne en 1823; chevalier de la Légion d'honneur le 20 septembre 1823. (*État des officiers et gardes, des escadrons de guerre, détachés en Espagne en* 1823.) — Adjudant de la compagnie le 28 août 1828 (*a*). (*Annuaire militaire de la maison du roi, de* 1829, p. 45.) — Chef d'escadron le 28 novembre 1821, breveté lieutenant-colonel le 28 novembre 1829 (*b*). (*Annuaire militaire de* 1830, p. 141.)

(2) L'orthographe du nom est de Coetlogon. — Omis par erreur, à son rang, t. I, p. 158 ; porté comme commandeur, même volume, p. 295. — Au combat de la Hogue, commandant une des divisions de l'arrière-garde, il vola au secours de l'amiral de Tourville, enveloppé par des forces trois fois supérieures aux siennes. Il passa à travers plusieurs vaisseaux ennemis, qui le criblèrent de coups. Les vaisseaux de sa division le suivirent; l'autre division imita cet exemple, et la mêlée devint acharnée. Enfin, après avoir tenu pendant douze heures la victoire incertaine, M. de Tourville put commencer sa retraite, ayant combattu pendant douze heures, avec quarante-quatre vaisseaux contre quatre-vingt-huit. Il dut son salut à M. de Coetlogon. (*D'Aspect*, t. III, p. 195.) — Ce brave officier, un des meilleurs généraux de la marine, commandait le vaisseau *l'Éclatant* en 1676. Il fut fait chef d'escadre en 1689, après le combat de la Hogue, lieutenant général des armées navales en 1701, commandeur de l'ordre en 1705, vice-amiral et grand'-croix en 1716, chevalier des ordres en 1724, et mourut à Paris le 7 juin 1730, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ayant été créé maréchal de France, six jours avant sa mort. (Voir la *Gazette de France des* 23 *juin* 1676, 29 *octobre* 1689, 11 *juin* 1701, 10 *octobre* 1705, 28 *novembre et* 5 *décembre* 1716, 12 *juin* 1724 *et* 10 *juin* 1730.)

(*a*) Il avait été maréchal des logis chef, auparavant.

(*b*) Art. 1[er] de l'ordonnance du roi du 22 mai 1822, qui accordait aux officiers de la Maison militaire de Sa Majesté le rang du grade supérieur à celui dans lequel ils avaient accompli huit années de service effectif.



cadre des galères, nommés en 1695 (1); de l'Église (Gaspard), nommé en 1761 (2); Bachasson de Montalivet, commandant pour le roi à Sarreguemines, nommé avant 1746 (3).

Le duc de Fronsac, brigadier de dragons, nommé en 1760 (4); Lamy, major du régiment de Septimanie-dragons,

(1) Omis par erreur à son rang, t. I, p. 159.

(2) Porté t. I, p. 559. — Il servait sous le prénom d'un de ses frères, né avant lui, et mort en bas âge. Ces substitutions se présentaient souvent, afin de pouvoir devancer le moment exigé pour l'admission au service. Ses prénoms étaient Joseph-Sébastien, et il fut, lors de la révolution, une des victimes de la commission populaire d'Orange. (*Note de la famille.*)

(3) Sa qualité est établie par l'ordre qui lui fut adressé en 1751 (voir t. I, p. 425), pour recevoir M. de Bachasson, garde du corps du roi, compagnie de Charost. Il avait été nommé chevalier de Saint-Louis en considération de ses services dans l'armée où il avait le grade de colonel, et il était fort avant dans la confiance du maréchal de Belle-Isle, son ami. (*Note de la famille.*)

(4) Porté t. I, p. 514. — Louis-Antoine-Sophie du Plessis de Richelieu, duc de Fronsac, né le 4 février 1736 : mestre de camp du régiment de Septimanie-dragons le 1er mars 1744 (*a*); il servit à l'expédition de Minorque en 1756, se distingua à l'assaut du fort Philippe, apporta au roi la nouvelle de la conquête de l'île, et fut

(*a*) M. le baron d'Azémar, colonel du 6e lanciers, a imprimé la note suivante dans son remarquable ouvrage, *Avenir de la cavalerie*, première partie, p. 35. « Selon M. de Ségur, le duc de Fronsac était colonel à sept ans : son major, plus âgé que lui sans doute pour le diriger et le conseiller, avait douze ans. » — Quand nous rencontrons une erreur, nous avons pour habitude de la rectifier. On pourrait croire que, sous l'ancienne monarchie, le roi confiait à des enfants le sort de ses régiments et la vie de ses soldats. Si M. le baron d'Azémar connaissait des mémoires fort répandus, ceux du duc de Luynes, il y aurait trouvé, t. V, p. 338, les lignes suivantes : « Samedi, 22 février 1744, Versailles. J'ai oublié de parler d'un nouveau régiment de dragons, qui sera le dix-septième.... Ce régiment a été donné à M. de Fronsac, fils de M. le duc de Richelieu, lequel n'est âgé que de six ans (il en avait huit). On croyait qu'étant fourni par la province de Languedoc, il serait aussi commandé par un des principaux de la noblesse ; mais le crédit de M. le duc de Richelieu l'a emporté sur toute autre considération, et *M. de Nogaret a obtenu une commission de mestre de camp, pour commander ledit régiment pendant que M. de Fronsac est hors d'état de servir.* Vraisemblablement M. de Nogaret restera colonel en second dudit régiment, en quoi le roi déroge aux ordonnances qu'il avait faites il y a quelque temps, pour ôter le commandement des régiments aux mestres de camp incorporés. » — M. de Nogaret ne figure pas sur le registre-matricule du régiment de Septimanie-dragons, et nous ne pouvons dire d'où il venait, mais c'était ce qu'on appelait alors un mestre de camp réformé, c'est-à-dire un capitaine ayant rang de mestre de camp. Quant au major, l'assertion de M. de Ségur est fausse de tout point. Il y a eu deux majors dans Septimanie : 1° M. de Monteils, dont voici les services : cornette dans Vassé-cavalerie en 1734, neveu du sieur de Vavre, mort capitaine dans Vassé, capitaine dans Dauphin-cavalerie en 1739, major de Septimanie-dragons, du 1er mars 1744, date de l'ordonnance de la création du régiment, jusqu'en 1747, époque à laquelle il fut placé comme lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment Mestre de camp-général-dragons (*Registre de 1731 à 1763, régiment Dauphin-cavalerie*, fol. 74, *et Septimanie-dragons*, fol. 308); 2° M. Lamy, cadet dans Dauphin-dragons en

nommé le 17 avril 1748 (1); Vavre, capitaine au régiment de Vassé-cavalerie, nommé avant 1724 (2); Canisy, major du même régiment, nommé également avant 1724 (3).

nommé brigadier de dragons le 25 juillet (*a*); premier gentilhomme de la chambre du roi le 2 octobre 1756, sur la démission de son père, le maréchal duc de Richelieu, auquel on conserva la survivance; employé comme brigadier et aide-maréchal général des logis surnuméraire de l'armée d'Allemagne, en 1757; était à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et d'Hanovre, à la marche vers Zell même année; à la bataille de Crevelt en 1758, à celle de Minden en 1759. Employé à l'armée d'Allemagne en 1760, il se trouva à l'affaire de Corback le 10 août, commanda ensuite les dragons de la réserve du chevalier de Muy, et se distingua particulièrement à l'affaire de Zieremberg le 22, où le prince héréditaire attaqua, en nombre bien supérieur, les régiments Royal et Thianges (dragons), et six cents hommes des chasseurs de Fischer. Ces troupes firent des prodiges de valeur, et, quoique avec une perte considérable, elles rejoignirent la réserve ayant toujours le duc de Fronsac à leur tête. Il se trouva encore à l'affaire de Warbourg, le 31 du même mois. Détaché le 27 octobre avec le comte de Chabo, pour enlever le poste de Vella près Warbourg, il reconnut que l'ennemi s'était enfui à leur approche, le poursuivit, et lui fit trente prisonniers. Maréchal de camp en 1761, et employé à l'armée du prince de Soubise, il y commanda des corps de troupes séparés, et fut toujours à portée de l'ennemi. Attaqué le 30 août par le général de Kilmansegg, il soutint les postes avancés avec la plus grande valeur jusqu'à l'arrivée des renforts, fondit alors sur l'ennemi, le poussa jusque sous le feu des redoutes de la ville de Munster, lui fit 400 prisonniers sans les blessés, et continua de servir à l'armée d'Allemagne jusqu'à la paix. (*Pinart*, t. VII.) — Lieutenant général le 1er mars 1780. (*État militaire de* 1781, p. 79.) — Duc de Richelieu (en 1788, à la mort de son père). (*État militaire de* 1789, p. 62.) — Mort en 1791.

(1) Ses services sont portés dans la note de note relative à M. le duc de Fronsac.

(2) Capitaine en 1708, chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724, *régiment de Béringhen-cavalerie, ensuite Vassé.*) — Est de Tournon en Vivarais : volontaire dans Beauvoisis en 1689, sous-lieutenant même année, cornette dans Saint-Maurice en 1691, lieutenant en 1693, capitaine en 1708, mort en 1733. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Vassé-cavalerie*, fol. 179.)

(3) Major. — Est de Ham, en Picardie. Page du roi en 1706, ensuite mousquetaire; cornette dans Livry-cavalerie (plus tard Vassé) en 1709, aide-major en 1712, capitaine en 1715, retiré en 1733. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Vassé-cavalerie*, fol. 179 *verso*.) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1718 *à* 1724.)

1729, cornette en 1733, lieutenant en 1743, aide-major dans Septimanie le 1er mars 1744, rang de capitaine en 1745, major du 26 avril 1747 au 20 janvier 1749, date du licenciement du régiment. (*Registre de* 1731 *à* 1763, *régiment de Septimanie-dragons*, fol. 308 *verso*.)

(*a*) Voir t. I, p. 439.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

DEUXIÈME PARTIE (*Suite*) (DE 1793 A 1830).

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.



CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES DIGNITAIRES

ET CHEVALIERS DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS,

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

(Lorsqu'un nom est répété dans la même page, il n'est porté qu'une fois dans cette table. Le nom doit être cherché au titre de fief.)

A



B

(*) Voir aussi de la Bellinaye.
(**) Voir aussi du Blaisel.

(*) Voir aussi de Courbon.

(*) Voir aussi de Talhouet.

C



(*) Voir aussi de la Celle.



(*) Voir aussi de Sasselange, et Chamouroux.
(**) Voir aussi Durfort et Duras.
(***) Voir aussi Law et de Lauriston.



(*) Voir aussi Kleinholtz.

D

(*) Voir aussi Choisy, et Pairiague.

(*) Voir aussi de Talleyrand.

(*) Voir aussi de la Rochefoucauld.

(*) Voir aussi du Chevron et du Pavillon.
(**) Voir aussi du Fort.



E

F

(*) Voir aussi La Tour-Foissac.

G

H

I

J

K

L



M

(*) Voir aussi Dugon.

(*) Voir aussi de Goyon.

MON

MON

(*) Voir aussi Gastebois.
(**) Voir aussi Behague.

MON

(*) Voir aussi de Montalembert.



N

(*) Voir aussi Lenoble.

O

P

(*) Voir aussi Bouloc.

(*) Voir aussi Pont-de-Vez.

(*) Voir aussi Damoiseau.

(*) Voir aussi de Sinéty.
(**) Voir aussi Puiredon et la Morélie.

Q



R



S

(*) Voir aussi Choumouroux et Sasselange.
(**) Voir aussi Sanhard et Choumouroux.

T

(*) Voir aussi Gouyon et Goyon.
(**) Voir aussi Damas.

(*) Voir aussi Foissac-la-Tour.

U

V

(*) Voir aussi Kellermann.
(**) Voir aussi Rostaing.

(*) Voir aussi de Goyon.
(**) Voir aussi de Gouyon.

(*) Voir aussi de France.
(**) Voir aussi Cardaillac.
(***) Voir aussi de Veygoux.
(****) Voir aussi Levis.
(*****) Voir aussi de Veyrac.
(******) Voir aussi Saint-Marsault.
(*******) Voir aussi de la Vaissière.

VIL

VIN

(*) Voir aussi Duvivier.
(**) Voir aussi de Joybert.
(***) Ou Villeville, la manière d'écrire les deux mots étant la même à cette époque.

VUA

W

WAL

(*) Voir aussi Berthier.

WAS

WHY

VOIR PLUS LOIN LA TABLE ALPHABÉTIQUE SUPPLÉMENTAIRE.

Chevaliers de Saint-Louis signalés et retrouvés pendant l'impression de la table.

Le Cornier (Philippe-Joachim), chevalier de Saint-Louis en 1755 (1); Cornier (Joachim), aide-major du régiment de Charost (2), et le Cornier de Lacerlot, capitaine au régiment de Beringhen-cavalerie (3), nommés en 1710; de la Granche (Pierre-Jacques d'Arpentigny), chevau-léger de la garde du

(1) Fils de Joachim et de Magdeleine-Louis-Élisabeth Maintenant de Boiscleron, né à la citadelle de Cambrai le 5 septembre 1725; lieutenant en second au régiment de Noailles en 1734, enseigne en 1737, lieutenant en 1741, capitaine au régiment de Custine en 1747, chevalier de Saint-Louis en juillet 1755, capitaine de grenadiers en 1773, chef de bataillon au régiment de Dauphiné en 1774, capitaine-commandant à la formation de 1776, retiré en 1778, pensionné le 1er août 1792.— Blessé d'un coup de feu à la tête au siége de Berg-op-Zoom en 1747, blessé à Rosbach en 1757. (*État de services délivré par le Ministère de la guerre le* 5 *décembre* 1859.) — En 1758, pension de 200 livres. — 1764, bon capitaine d'infanterie. — 1771, bon officier, sert avec honneur et plaisir, serait bon capitaine de grenadiers. — 1773, très-ferme, en état de bien faire la guerre. — 1775, susceptible d'être avancé. (*Registre du régiment de Dauphiné, de* 1763 *à* 1776, fol. 21.) — Retiré le 28 avril 1778, avec 1,000 livres d'appointements par an; plus une gratification annuelle de 200 livres, et conserve sa pension de pareille somme. (*Registre de* 1776 *à* 1788, *même régiment.*) — Le régiment de Noailles, puis Custine, devint Saint-Chamond en 1749, et Dauphiné en 1762.

(2) Sous-lieutenant au régiment d'Humières, ensuite Charost, en octobre 1689, aide-major en 1705, major de la citadelle de Fontarabie le 20 juin 1719, major de la citadelle de Cambrai en 1721, remplacé en 1742, chevalier de Saint-Louis le 18 septembre 1710. (*État de services délivré le* 5 *décembre* 1859.) — Père du précédent. — Le nom est le Cornier, mais nous devons respecter le texte officiel.

(3) Cornette de chevau-légers en 1689, capitaine dans Beringhen-cavalerie en 1702, cesse de figurer en 1718, chevalier de Saint-Louis le 18 septembre 1710. (*État de services délivré le* 5 *décembre* 1859.) — Frère de Joachim et oncle de Philippe-Joachim. — D'après la famille, un troisième le Cornier (Louis), capitaine au régiment de Corte, a été nommé également chevalier de Saint-Louis le 18 sep-



Roi, nommé en 1773 (1); de Perticoz (Louis), capitaine d'artillerie, nommé en 1761 (2); de Mondion de Chassigny (Jean-Vincent), capitaine de cavalerie, nommé en 1815 (3);

Levesque, sieur de Lestang (Nicolas-François), capitaine au régiment de Saintonge (4); Conigliano de Clarenthal (Jacques-Marie-Joseph), capitaine au régiment Colonel-général-hussards (5); du Vivier (Ponce-Houzé), ingénieur ordinaire

tembre 1710, et les trois frères furent reçus par Louis XIV, le 6 janvier 1711. — Enfin, le nom de Lacerlot est, d'après les archives de la famille : de la Cerleau.

(1) Chevalier de Saint-Louis le 30 décembre 1773. (*Registre de l'ordre de* 1762 *à* 1781, *lettre G.*) —Des Thuilleries, chevalier de la Granche (seigneur) (Jacques-Emmanuel), fils de Pierre-François de la Granche, écuyer, sieur d'Arpentigny et des Vieilles-Thuileries, et de Marie-Catherine Dufresne, né le 16 juillet 1737 à Crépy en Valois, chevau-léger de la garde du Roi en 1752, réformé en 1787. (*État de services délivré le* 14 *mai* 1861.)

(2) Fils de François, et de Françoise Rousset, né le 27 mai 1722, à Piers en Dauphiné; cadet en 1740, sous-lieutenant d'artillerie en 1744, lieutenant en second en 1747, en premier en 1752, capitaine en second en 1756, en premier en 1765, lieutenant-colonel par commission le 21 juillet 1775, avec rappel de ce grade à compter du 18 mars 1769, chevalier de Saint-Louis le 30 novembre 1761. (*État de services délivré le* 14 *mai* 1861.) — Capitaine au régiment de Metz-artillerie. (*État militaire de* 1769, p. 255.) — Cet officier, le plus ancien de son régiment, a dû se retirer en 1771, car il cesse de figurer sur l'*État* de 1772.

(3) Fils de Jean-Vincent-Marie et de Marie-Louise-Thérèse de la Châtre, né le 5 avril 1775, à Cursey (Vienne), lieutenant adjoint à l'état-major de l'armée napolitaine en 1809; avait servi en émigration de 1791 à 1796 ; capitaine au 1[er] chevau-légers en 1811, démissionnaire le 18 février 1814; capitaine de cavalerie au service de France, avec demi-solde, le 4 janvier 1815; capitaine de remplacement aux chasseurs de l'Ariége en 1817 ; maintenu en non-activité ; retraité le 4 janvier 1840. A fait la campagne de Calabre en 1810. Chevalier de l'ordre des Deux-Siciles en 1811, chevalier de Saint-Louis le 26 janvier 1815; a reçu plusieurs blessures. (*État de services délivré le* 14 *mai* 1861.)

(4) Fils de Nicolas, et de Marie-Anne Picart, né le 14 février 1718, à Compiègne. Enseigne dans Saintonge en 1728, lieutenant en 1729, capitaine en 1740, retiré en 1755 ; chevalier de Saint-Louis. (*État de services délivré le* 14 *mai* 1861.)

(5) Né le 6 octobre 1751, à Lunéville. Hussard dans Royal-Nassau le 1[er] mai 1768, volontaire dans Nassau en 1771, sous-lieutenant en 1774, incorporé dans Chamborant en 1776, lieutenant en second en 1781, capitaine en second en 1782, passé avec l'escadron dans Colonel-général-hussards en 1783, chef d'escadron en 1789, lieutenant-colonel du 6[e] cavalerie en 1792, maréchal de camp employé



du Roi, nommé en 1718 (1); de Saumery de Piffons (Louis-Georges), capitaine au régiment de Royal-Piémont, nommé en 1756 (2); Goyon (Joseph-Marie), capitaine au régiment de Bretagne, nommé le 1er mai 1791 (3).

De Saint-Louis (Pierre de Pène), nommé en 1700 (4); le comte de Chemault (Jacques-Auguste), major de Royal-Comtois, nommé le 3 mars 1774 (5).

comme inspecteur général des dépôts de remonte, le 8 mars 1793, mort des suites de blessures à Compiègne, le 19 ventôse an III. A fait les campagnes de 1792 et 1793; blessé, le 22 mars 1793, d'un coup de boulet qui lui a emporté le bras droit à Pillemberg (Belgique). Chevalier de Saint-Louis. (*État de services délivré le 14 mai* 1861.) — Cet officier ayant atteint, le 1er mai 1792, les vingt-quatre ans de services exigés par la loi du 1er janvier 1791, a dû être nommé à cette époque.

(1) Ingénieur volontaire en 1702, capitaine au régiment de Vendôme en 1704, ingénieur en chef en 1724, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, décédé le 10 juillet 1752. Campagnes: 1703 en Allemagne; 1705, 1706, 1712, 1713, en Flandre; 1734, 1741 à 1745, en Allemagne; blessé au siége de Philipsbourg en 1734; chevalier de Saint-Louis en 1718. (*État de services délivré le* 14 *mai* 1861.)

(2) Porté 1er volume, p. 445. — Marquis de Saumery. (*État militaire de* 1776, p. 123.) — Est de Blois. — Mousquetaire en 1738, pourvu d'une compagnie dans Royal-Piémont en 1742, lieutenant-colonel en 1756, brigadier en 1762. — Le 4 juillet 1764, appointements de 3,000 livres, comme son rang de brigadier le demande, et peut espérer d'être employé. — 1764, très-bon. (*Registre de Royal-Piémont, de* 1763 *à* 1776.) — Maréchal de camp en 1770. (*État militaire de* 1771, p. 127.)

(3) Il fut reçu par M. de Kellermann, commandant à Strasbourg. (*Registre de l'ordre de* 1791 *à* 1792.) — Le chevalier de Goyon. (*État militaire de* 1789, p. 188.) — Capitaine le 22 avril 1782. (*État militaire de* 1792, p. 134.)

(4) Porté t. I, p. 181. — Il avait toujours servi dans le génie, et avait obtenu une commission de capitaine réformé à la suite du régiment Dauphin-infanterie, le 17 janvier 1679. Il était passé en la même qualité à la suite du régiment de la Marine, le 11 avril 1683. Ses services lui avaient mérité la direction générale des fortifications du duché de Bourgogne, et le grade de brigadier par brevet du 26 octobre 1704. Il avait servi avec distinction en Flandre, en Allemagne et en Italie. Je n'ai pu avoir la date de sa mort. (Pinart, *Chronologie militaire, t. VIII, Brigadiers*, pp. 160 et 161.)

(5) Lieutenant dans Bresse réformé en 1753, aide-major en 1757, capitaine en 1760, aide-major au régiment des recrues de la ville de Paris en 1763, major en

Trenquelléon (Charles-François-Joseph-Marie-Marthe de Batz de), nommé le 25 juillet 1789 (1); de Chaban (François-Philippe-Amédée Mouchard), sous-aide-major des Gardes françaises, nommé le 17 mai 1756 (2); de Margeot

1766, réformé en 1767, major de Royal-Comtois en 1769, rang de colonel en 1774, lieutenant-colonel de Royal-Comtois en 1775. — 1768, sujet très-appliqué, intelligent, qui sera bon major; bonne conduite; sage et honnête. (*Registre de Royal-Comtois, de* 1763 *à* 1776, fol. 6, *article Majors.*) — 18 décembre 1776, attaché à l'infanterie, en sa qualité de colonel, avec 2,400 livres d'appointements. (*Même registre,* fol. 5, *verso, article : Lieutenants-colonels.*) — Jacques-Auguste Betault, né, le 12 juin 1736, au château de Saint-Agnan, de Millançay, diocèse d'Orléans, fils de Jacques-Auguste Betault, chevalier, comte de Chemault, et de dame Marguerite de Beaucousin. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 6484.)

(1) *Registre de l'Ordre, de* 1781 *à* 1791. — Deuxième enseigne aux Gardes-françaises en 1771, premier enseigne en 1774, sous-lieutenant le ..., sous-lieutenant en premier en 1780, lieutenant en second en 1782, de grenadiers en 1788, lieutenant en premier le 11 juin 1789. Malgré la plus exacte recherche, on n'a pu retrouver à quelle date M. de Batz de Trenquelléon a été fait sous-lieutenant, mais il a été porté comme sous-lieutenant en second sur le procès-verbal de nouvelle formation du 31 août 1777. Chevalier de Saint-Louis le 17 mai 1789, pour être décoré le 25 juillet suivant. (*Registre, Gardes-françaises, Officiers,* 1786 *à* 1789.) — Il émigra en 1791, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé, et mourut en 1815. (*Renseignement donné par la famille.*) — Nous n'avons pu retrouver la mention de la croix de Saint-Louis d'un autre M. de Batz, qui a servi dans Conti-infanterie comme lieutenant en 1729, et comme capitaine depuis 1739 jusqu'en 1745, époque à laquelle il se retira du service (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 485); mais d'après une lettre qui nous a été communiquée, lettre du 25 mars 1745, et qui est signée par M. d'Argenson, ministre de la guerre, M. de Batz a été nommé chevalier de Saint-Louis ce jour, en considération de ses services et de l'impossibilité où il était de les continuer, par suite de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de la Madona. Il était, dit la famille, baron de Batz et baron de Mirepoix, et devint, en 1750, lieutenant des maréchaux de France à Condom. Il est porté dans l'*État militaire de* 1758, p. 50, ainsi : « Le baron de Batz, lieutenant des maréchaux à Condom. »

(2) Il fut reçu par le maréchal duc de Biron, colonel des Gardes-françaises. (*Registre de l'Ordre, de* 1746 *à* 1757.) — Né à la Rochelle le 29 juin 1720; servait dans le régiment de Lyonnais en 1740; gentilhomme à drapeau aux Gardes-françaises le 11 février 1743, enseigne à drapeau le 11 juillet suivant, enseigne à pique le 6 juin 1744, sous-lieutenant le 19 février 1745, sous-aide-major le 5 juin suivant, lieutenant le 29 mai 1757, aide-major le 19 février 1759, rang de colonel par commission du 20 mai 1764. (*Table historique de l'État militaire de*



de Saint-Ouen, nommé en 1782 (1); de Gouvello (Paul), nommé en 1791 (2); de Belval, capitaine des portes de la ville de Lille, nommé le 10 mai 1738 (3); le comte de Raguet

France, depuis 1758 *jusqu'à présent*, 1766.) — Capitaine. (*État militaire de* 1774, p. 166 (*a*).) — Son fils, François-Louis-René Mouchard de Chaban, a été deuxième enseigne en 1775, enseigne à la formation de 1777, sous-lieutenant en second en 1778, sous-lieutenant en premier en 1782, lieutenant en second en 1787, et sous-aide-major en 1788. (*Registre, Gardes-françaises, Officiers,* 1786 *à* 1789 (*b*).) Mais nous ne l'avons pas trouvé sur les registres de l'Ordre, à moins que ce ne soit lui qui se trouve porté au registre de l'émigration, avec cette indication : Chaban, capitaine d'une compagnie noble ; nommé le 6 août 1796. (*Registre de l'émigration*, fol. 45.) — Né à Paris le 18 août 1757, fils de Messire François-Philippe-Amédée Mouchard, sieur de Chaban, lieutenant aux Gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis, et de dame Anne-Louise Mouchard : parrain, Messire François-Abraham-Marie Mouchard, écuyer, sieur de la Garde-aux-Valets, etc., conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France, et de ses finances; marraine, dame Renée Gillois, veuve de Messire Jean Mouchard, chevalier, seigneur de Chaban, capitaine au régiment de la Tour-cavalerie. (*Acte de naissance, dossiers des pensions*, n° 5058.) — 8 mars 1782, pension de 1,200 livres, en considération des services de feu son père, capitaine aux Gardes. (*Même dossier.*) Il fut sous l'Empire préfet de Coblentz, de Bruxelles, membre de la junte de Toscane, conseiller d'État, intendant général des finances et de l'intérieur des départements anséatiques, puis en 1809 chevalier de la Légion d'honneur et comte de l'Empire.

(1) Porté plus haut, p. 400. — Il figure encore comme capitaine au bataillon de garnison de Beauce, sous le nom de Saint-Ouen, dans l'*État militaire de* 1790, p. 316.

(2) Porté t. II, p. 474. — Il émigra, fit partie de l'expédition de Quiberon, fut blessé grièvement, mais, ramené à bord, il échappa, grâce à cette circonstance, au sort que subirent ses héroïques frères d'armes.

(3) Lettre de nomination communiquée. Il fut reçu par le maréchal de Boufflers. — Belval, né à Ais (c'est Aisy), près Montbart, en Bourgogne; cadet en 1706, enseigne au régiment de Forest (c'est Forez) même année, sous-lieute-

(*a*) Il prit une compagnie en 1772, et se retira en 1778.

(*b*) François-Philippe-Amédée, né à la Rochelle le 19 juin 1720, fils de Messire Jean Mouchard, écuyer, seigneur de Chaban, capitaine au régiment de la Tour-cavalerie (*), et de dame Renée Gillois. (*Acte de naissance, dossiers des pensions avant* 1789, n° 5054.) Retiré capitaine aux Gardes-françaises, rang de colonel. — En 1755, pension de 1,000 livres, étant aide-major aux Gardes; en 1771, autre pension de 500 livres; en 1775, autre pension de 1,000 livres, étant capitaine; en 1778, appointements de retraite de 5,000 livres; plus 1,200 livres sur les receveurs généraux, par suite d'un ancien privilége, accordé aux parents de sa femme. — Mort le 23 décembre 1781. (*Même dossier.*)

(*) M. de Chaban (Jean Mouchard), était capitaine de 1703. Dans le registre de 1718 à 1721, fol. 473 verso, régiment de la Tour, il est rayé avec cette indication : réformé ; ce qui veut dire qu'il avait pris une réforme de capitaine. Rien n'indique qu'il ait été chevalier de Saint-Louis.



de Brancion (Charles-Antoine), capitaine au régiment Royal-Comtois, nommé en 1771 (1);

De Langle, nommé en 1747 (2); de Langle, capitaine au régiment du Roi, nommé avant 1746 (3); de Langle, capi-

nant au régiment de la Reine en 1708, lieutenant en 1710 : n'a pas discontinué. (*Registre, rang des capitaines et lieutenants d'infanterie*, 1689 *à* 1720, *régiment de la Reine*, fol. 192, *verso*.) — Placé. (*Registre*, *rang de lieutenants*, 1732 *à* 1748, fol. 140, *même régiment*.) — Né à Aisy-sur-Armançon (Yonne), le 17 novembre 1686, mort audit lieu le 25 novembre 1771, âgé de quatre-vingt-cinq ans, laissant une grande réputation de sainteté; retiré à Aisy, après quarante ans de services. On a de lui des mémoires remarquables sur les campagnes auxquelles il a pris part. (Renseignements donnés par la famille.)

(1) Né le 15 novembre 1735, au régiment de la Marck; lieutenant en second dans la Marck en 1747, second lieutenant en 1756, premier lieutenant en 1757, capitaine en 1766, pour prendre rang du 22 avril 1759, rang de lieutenant-colonel en 1769, et de colonel en 1774, capitaine de grenadiers même année, major de Royal-Comtois en 1775, lieutenant-colonel du régiment en 1776. — A reçu deux coups de fusil. — 500 livres de gratification en 1768, et 600 livres en 1769; a donné sa démission le 8 avril 1779, sera attaché à l'infanterie en sa qualité de colonel, avec 3,600 livres d'appointements. — 13 avril 1780, nommé mestre de camp du 3e régiment provincial d'état-major. (*Registre de Royal-Comtois, de* 1776 *à* 1788, fol. 5.) — 1767, se conduit avec distinction. — 1768, sera un bon major. — 1770, d'un mérite distingué. — 1771, a eu des actions distinguées en Corse. — 1772, serait bon lieutenant-colonel et major. (*Registre de la Marck, de* 1763 *à* 1776, fol. 40, *verso*.)

(2) Porté t. I, p. 401. — Est de . . . .; enseigne en 1733, lieutenant en 1734, capitaine en 1735. (*Registre de* 1734 *à* 1748, t. II, fol. 427, *verso*, *régiment de Bassigny*.) — Retiré en 1750. (*Registre de* 1748 *à* 1763, t. II, fol. 55, *verso*, *régiment de Royal-Comtois*, dans lequel Bassigny avait été incorporé en 1749.)

(3) Est de . . . .; lieutenant en second en 1720, capitaine en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 96 *verso*, *régiment du Roi*.) — Chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers en 1747. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 75, *même régiment*.) — Son prénom était Pierre, et on ne le trouve plus sur le registre de 1748 à 1763. — Quatre de Langle, tous frères, servaient en même temps : 1° Louis-Marie, comte de Langle, qui servit de 1723 à 1756 (trente-trois ans), et fut chevalier de Saint-Louis selon la famille, titre que nous n'avons pu retrouver, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, p. 498, en note de note; 2° Pierre, dont nous venons de parler; 3° Jacques de Langle, dont les services sont inscrits ainsi : de Langle, est de Rennes, cadet en 1719, enseigne en 1720, lieutenant le . . ., capitaine en 1731. (*Registre de* 1730 *à* 1734, fol. 417 *verso*, *régiment de Xaintonge*.) Mort en 1746. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 351, *régiment de Saintonge*.)



taine au régiment de Nice, nommé en 1750 (1); le chevalier de Monthières, capitaine au régiment du Roi (2); le comte de Roucy, colonel du régiment de Conti-infanterie (3); la Pomarède, major du régiment de Bassigny (4); Séré de Rivière (Georges), capitaine au régiment Dauphin-infanterie, nommé en 1792 (5);

Il avait plus que le temps exigé pour la croix de Saint-Louis, mais rien ne lui donne cette qualité dans le registre matricule du régiment, et il n'y a point de registres de l'Ordre, de 1695 à 1746; 4° de Langle (François d'après les registres, Claude d'après la famille, et qui s'appelait probablement François-Claude), chevalier de Saint-Louis en 1750, porté ci-après. — Nous profiterons de cette note pour dire qu'un de Langle, porté plus haut, p. 146, se trouve répété pour ses services p. 551, et par double emploi p. 497; qu'un autre, classé aussi plus haut p. 199, est également répété pour ses services p. 550, et par double emploi p. 498; qu'un troisième, porté ci-dessus, p. 529, est le même que celui indiqué t. II, p. 156, et que celui porté également ci-dessus p. 552 est le même que celui classé t. II, p. 125. Cette confusion provient de l'absence de la table, non commencée alors, et des recherches faites selon les indications postérieures.

(1) Porté t. I, p. 420. — Le chevalier de Langle (François) est de Rennes, enseigne en 1734, capitaine en 1741, passé aux grenadiers de France, vient de la Tour d'Auvergne. (*Registre de* 1748 *à* 1765, t. II, fol. 28, *régiment de Nice.*) — Capitaine aux grenadiers de France en 1750. (*Même registre*, fol. 284 *verso.*)

(2) Capitaine en 1731, chevalier de Saint-Louis, mort en 1745. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 75, *régiment du Roi-infanterie.*)

(3) Chevalier de Saint-Louis. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 482, *régiment de Conti.*)

(4) Né à Morlaas, en Béarn, cadet en 1688, sous-lieutenant dans Piémont en 1696, réformé en 1698, lieutenant dans Bassigny en 1701, capitaine en 1705, n'a pas discontinué. M. de Tresmanes (a écrit) qu'il mérite la croix de Saint-Louis. (*Registre de* 1689 *à* 1720, fol. 561.) — Chevalier de Saint-Louis, major. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 512, *régiment de Bassigny.*) — Lieutenant colonel. (*Registre de* 1724 *à* 1731, fol. 555.) — Mort en 1734. (*Registre de* 1734 *à* 1748, fol. 427.)

(5) Né à Albi le 31 mars 1755, sous-lieutenant en 1775, lieutenant en second en 1777, commission de capitaine le 16 août 1778, et l'assurance de la croix de Saint-Louis à vingt-trois ans de services révolus, lieutenant en premier en 1779, capitaine en second en 1787. — Blessé au combat naval du 27 juillet 1778, où il s'est distingué, par un boulet de canon qui lui a emporté des chairs de la jambe gauche. — 300 livres de gratification extraordinaire en 1782, et 400 livres en 1784. — 1775, sujet distingué et de la plus grande espérance. (*Registre de Dauphin-infanterie, de* 1776 *à* 1788, fol. 55.) — Chevalier de Saint-Louis, pour être



Le prince de Soubise (Charles de Rohan), nommé en 1743 (1);

décoré à vingt-trois ans de services révolus. A abandonné le 15 septembre 1791. (*Registre de* 1788 *à* 1793, *même régiment* (30e), fol. 59.) — Reçu à Liége le 25 novembre 1792, ainsi qu'il résulte d'un certificat du parrain, M. le lieutenant général Demiran, qui nous a été communiqué. Une note de la famille indique que cet officier, émigré en 1791, rejoignit la compagnie des officiers de son régiment, cantonné à Ath, qu'il fit la campagne de 1792, comme commandant en second la compagnie de Dauphin; que, licencié à Liége, il entra dans Rohan, fit la campagne de 1794, et fut obligé de quitter par suite de ses blessures; que lorsqu'il fut rétabli, il rentra dans l'armée de Condé, compagnie des chasseurs nobles no 2, servit depuis le 7 août 1795 jusqu'au licenciement en 1801, rentra en France en 1802, obtint une pension en 1814, et mourut en 1852, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

(1) Porté comme chevalier, t. I, p. 328, et comme grand'-croix, t. II, p. 458. Nous avons reproduit, t. I, pp. 450 à 462, les pièces officielles existantes aux archives du Dépôt de la guerre, et qui prouvent que l'histoire s'est trompée, en lui imputant la défaite de Rosbach. Nous ajouterons qu'un autre écrivain justement estimé, M. Louis-Étienne Dussieux, professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Cyr, a publié dans le *Spectateur militaire* du 15 juillet 1855 la note suivante, qui rétablit aussi la vérité des faits.

« En lisant la correspondance des officiers français présents à la bataille de Rosbach, correspondance conservée au Dépôt de la guerre, on constate :

« 1° Que l'armée vaincue à Rosbach, et composée surtout d'Allemands, était commandée en chef par le prince de Hildburghausen, sous les ordres duquel le cabinet de Versailles avait eu le tort de placer M. de Soubise et ses vingt mille Français.

« 2° Que les manœuvres absurdes de cette armée, qui rendirent à Frédéric la victoire si facile, sont absolument dues au prince de Hildburghausen; que MM. de Soubise, de Castries, de Saint-Germain, que tous les officiers français, en un mot, s'opposèrent avec énergie, mais inutilement, au plan du général en chef; que, placés sous ses ordres, les Français obéirent après avoir fait les observations les plus sages.

« 3° Que les 35,000 Allemands des Cercles, chargés par la cavalerie prussienne (qui exécutait pour la première fois des charges et des mouvements à grande vitesse), débordés par les Prussiens et criblés de boulets, lâchèrent pied au bout d'un quart d'heure et se sauvèrent honteusement; que rien ne put arrêter cette fuite qui dura dix-huit lieues sur la route de Rosbach à Freybourg et à laquelle les Français ne prirent aucune part.

« 4° Que les quelques régiments autrichiens qui étaient dans l'armée, et les troupes françaises surtout, se battirent admirablement, quoique aban-



Le comte de Lur-Saluces, capitaine au régiment Royal-Roussillon-cavalerie (1); le comte de Lur-Saluces (Henri de

donnés par les 55,000 fuyards de Hildburghausen et par ce ridicule général lui-même.

« 5° Que pendant la lutte soutenue contre les Prussiens par nos 20,000 soldats, 623 officiers (489 de l'infanterie et 134 de la cavalerie) furent tués ou blessés sur le champ de bataille, c'est-à-dire à peu près tous les officiers présents à l'affaire de Rosbach.

« 6° Que la honte de la défaite de Rosbach doit retomber sur le prince de Hildburghausen et sur ses soldats, et nullement sur le prince de Soubise et ses troupes qui se battirent bravement pour sauver l'honneur du drapeau et pour couvrir la retraite ou la déroute de l'armée des Cercles.

« 7° Que l'opinion publique a été faussée sur ce point par les platitudes sorties de la plume de Voltaire, par les lâches flagorneries adressées par le chef des philosophes français au protecteur des philosophes, et que, pour flatter le roi de Prusse, Voltaire n'hésitait pas à salir le drapeau et la renommée de sa patrie, en osant écrire à Frédéric :

« .... Toutes les fois que j'écris à Votre Majesté, je tremble comme nos régi-
« ments à Rosbach. »

Quant au prince de Saxe-Hildburghausen, le véritable commandant en chef, et le seul auteur de ce désastre, une étrange accusation est portée contre lui dans l'ouvrage de D. Thiébault, publié par son fils le baron Thiébault, lieutenant général des armées du roi, et intitulé :

« *Frédéric le Grand, sa Famille, sa Cour, etc., ou mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*,

« Paris, Bossange, 1826.

« On trouve, t. Ve, p. 455 (à la table analytique) : « *Hildbourg-Hausen* (le prince de Saxe). *Sa trahison reconnue* (vol. IV, p. 258).

Et au tome IVe, p. 258, on lit :

« Personne, dans l'armée prussienne, n'a douté de la trahison du prince de
« Saxe Hildbourghausen. On a même observé dans la suite que ce prince chargé
« de dettes avait un appui dans Frédéric, et que ce monarque a empêché ses
« créanciers de le poursuivre. »

On accordera à cette dernière citation la créance que l'on voudra. Nous nous bornons à constater que l'auteur était contemporain des faits qu'il dénonçait, qu'il les avait recueillis à Berlin, et que, s'ils sont vrais, ils donnent à la défaite de Rosbach une physionomie nouvelle. Ils expliqueraient l'étrange obstination que le prince d'Hildburghausen mit à vouloir combattre, malgré les sages observations qui lui furent adressées par M. de Soubise et les officiers généraux français.

(1) Porté avec ses services, t. II, p. 54. — Il est fait aussi mention de lui, t. I, p. 448, note 7, comme marquis de Lur-Saluces, titre qu'il prit plus tard. —



Lur-Duza), mestre de camp du régiment de Penthièvre-cavalerie, nommé en 1757 (1); le vicomte de Lur-Saluces, ancien officier, nommé en 1814 (2); le comte de Béthune

Pierre de Lur, marquis de Saluces, comte d'Uza, baron de Fargues, vicomte d'Aureillan, Malengin, etc., naquit au château de Malle, le 25 novembre 1702. Il était au siége de Kelh en 1733, à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg en 1734, et à l'affaire de Clausen en 1735. Chevalier de Saint-Louis en 1738, il servit à l'armée de Westphalie en 1741, puis sur les frontières de Bohême et en Bavière, sous le comte de Saxe, en 1742. Il fit la campagne de 1743 à l'armée de Bavière, sur le Rhin, et à la défense de Wissembourg. Il fut blessé légèrement, et son régiment fut écrasé par l'ennemi, lors de la reprise de cette place, en 1744. Il était à Rocoux en 1746, en 1747 à Lawfeld et au siége de Berg-op-Zoom, en 1748 au siége de Maestricht, en 1757 à Hastembeck et à la prise de Hanovre. Détaché, avec le duc de Broglie, pour joindre l'armée du prince de Soubise, il était à Rosbach, où, blessé de quatre coups de sabre sur la tête, de plusieurs coups de feu dont un lui perça le bras droit, et son cheval ayant été tué sous lui, il tomba au pouvoir de l'ennemi, après avoir fait des prodiges de valeur, et ne fut échangé qu'en 1760. Promu maréchal de camp pendant sa captivité, il fut nommé lieutenant général en 1780, et mourut à Paris le 18 septembre même année. (*Notice généalogique sur la maison de Lur, etc., par M. Henri de Lur-Saluces,* brochure in-8o, 1853, pp. 36, 37 et 38.)

(1) Fils du précédent. Porté t. I, p. 448, et t. II, p. 53. — Claude-Henri-Hercule-Joseph de Lur, marquis de Saluces, baron de Fargues, etc., né à Malle le 8 novembre 1731. — Il était à Rocoux en 1746, et en 1747 à Lawfeld, où son cheval fut emporté par un boulet de canon ; il servit ensuite au siége de Berg-op-Zoom. A Rosbach, il combattit à la tête de son régiment sous les ordres de son père, qui commandait la brigade, composée des régiments de Penthièvre et de Saluces. Blessé de trois coups de sabre, dont deux sur la tête, il tomba baigné dans son sang, fut ramassé presque sans vie par les ennemis, et fait prisonnier de guerre. — Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Bordeaux, le 14 septembre 1793. (Même notice que ci-dessus, pp. 39 et 40.)

(2) Porté plus haut, p. 107, comme chevalier de Saint-Louis, et page 156, comme reçu par Monsieur. — Louis-Alexandre de Lur-Saluces, né à Paris en 1774, d'abord vicomte d'Uza, puis comte Alexandre de Lur-Saluces. Émigré en 1791, il fit la campagne de 1792, sous le maréchal de Broglie, passa après le licenciement de l'armée des princes, en Angleterre, puis en Espagne, fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de Bourbon, rentra en France en 1804, fut nommé en 1814 colonel de cavalerie en disponibilité, chevalier de Saint-Louis, en 1815 membre de la chambre des députés, pour le département de la Gironde. Réélu en 1820, il donna sa démission, par suite de pertes cruelles survenues dans sa famille. — Mort en 1842. — En 1814, il prit une part active aux événements de



(Adrien-Joseph-Amélie Guislain), nommé en 1770 (1); le vicomte de Béthune (Claude-François Guislain), nommé en 1784 (2); Pène de Saint-Louis, ingénieur en chef, nommé en 1742 (3); Pontmartin, ingénieur ordinaire du Roi, nom-

Bordeaux, déploya le 12 mars le drapeau blanc à la fenêtre de l'hôtel de ville, et fut nommé le lendemain l'un des membres du conseil formé par Mgr duc d'Angoulême. Commissaire du Roi à Bordeaux et dans le département de la Gironde pendant les Cent-Jours, il se rendit après la bataille de Waterloo, auprès du général Clausel, pour le sommer de reconnaître l'autorité du roi, et le général répondit à cette démarche en envoyant un officier de gendarmerie suivi de plusieurs hommes, pour arrêter M. de Lur-Saluces, mais ils ne purent y parvenir. Quelques jours après, le gouvernement royal fut de nouveau reconnu à Bordeaux. (Même notice que ci-dessus, pp. 45 et 46.)

(1) Porté t. I, p. 599. Né à Arras le 5 août 1736. Lieutenant en second dans Roi-infanterie en 1748, lieutenant en 1755, capitaine dans Royal-Normandie en 1758, mestre de camp lieutenant de la seconde brigade du régiment de carabiniers en 1768, réformé en 1776, replacé mestre de camp en second de la première brigade à la formation de 1779, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. — Blessé grièvement à Minden le 1er août 1759. — 1er janvier 1784, pension de 2,000 livres et la conservation de celle dont il jouit. — Avait 2,000 livres de pension du 1er mai 1775. — 7 mai 1780, conservé mestre de camp, attaché au corps avec 1,500 livres d'appointements, jusqu'à son replacement à la première vacance. — 24 février 1782, augmentation de pension de 1,500 livres, à celle de 5,500 livres qu'il a, pour porter son traitement à 5,000 livres. (*Registre, Carabiniers*, 1779, fol. 8.) — Vient d'Escouloubre. — 1763, bon officier, tenant bien sa troupe, bon capitaine de cavalerie. — 1764, fait, par ses qualités et sa naissance, pour avoir un régiment. — 1765, très-sage, honnête et assidu, en état de faire exécuter ce qui sera prescrit, s'il parvient à avoir un régiment. (*Registre de Royal-Normandie*, 1763 *à* 1776, fol. 20.)

(2) Porté t. II, p. 569. Né le 29 décembre 1750. — Volontaire dans Berry en 1765, rang de sous-lieutenant en 1767, rang de capitaine dans Dauphin-cavalerie en 1770, capitaine en 1772, capitaine commandant à la formation de 1776, guidon des gendarmes de la garde et rang de mestre de camp en 1779, mestre de camp en second de la première brigade du régiment de carabiniers le 7 mai 1780, mestre de camp commandant la seconde brigade le 1er janvier 1784. (*Registre, Carabiniers*, 1779, fol. 8.) — Le 4 mai 1787, quitte son emploi, pour des blessures qu'il s'est faites par accident; et lorsque sa santé le lui permettra, pourra demander à servir dans l'infanterie, et il en sera rendu compte au roi. (*Même registre*, fol. 14, v°.)

(3) Porté t. I, p. 528, comme capitaine au régiment de Normandie, mais on



mé en 1716 (1); Grillot de Predelys, ingénieur, nommé en 1763 (2); le chevalier de Montaigu (Gabriel-Nicolas-Adrien Hue), capitaine au régiment Royal-Cravates, nommé le 4 septembre 1781 (3); le chevalier de Montaigu (Louis-Jo-

ne le trouve pas sur les contrôles du régiment. Cette omission s'explique par cette circonstance, que le corps du génie n'étant pas constitué, les ingénieurs avaient des commissions de capitaines réformés à la suite des régiments.

Pène de Saint-Louis, ingénieur en 1715, lieutenant en 1727, chef (ingénieur en chef) en 1731, capitaine en 1732, chevalier de Saint-Louis en 1742, retiré le 28 avril 1751, avec la réforme de capitaine pour pension. Mort à Perpignan le 13 septembre 1774. — Services de guerre : 1745, siége de Tortone ; 1746, campagne d'Italie. (*Cartons du génie*, 1747 *à* 1755, *État des officiers de l'armée, année* 1755.) — Pène de Saint-Louis, ingénieur en chef de Peccais et d'Aigue-mortes, 1,600 livres d'appointements. (*Même carton*, *État des appointements des ingénieurs.*) — Il était neveu du chevalier du même nom, porté t. I, p. 181, et ci-dessus, p. 611.

(1) Ingénieur en 1705, capitaine en ...., chevalier de Saint-Louis en 1716, ingénieur en chef en 1720, directeur en 1738, mort le 23 août 1748, à Perpignan; était alors directeur des fortifications des places du Roussillon, avec 3,600 livres et 600 livres pour un dessinateur. — Services de guerre : 1705, siége de Borgoforte; 1711, ceux de Prat del Rey et de Cardonne; 1714, celui de Barcelone; 1719, ceux de Castel-Léon et Saint-Sébastien. (*Cartons du génie*, 1747 *à* 1755, *État des officiers de l'arme, année* 1755.)

(2) Lieutenant dans Bourgogne-infanterie en 1744, ingénieur volontaire en 1746, aux siéges d'Anvers, Mons, Saint-Guilain, et Charleroy où il fut blessé; ensuite à ceux des ville et château de Namur; ingénieur dans les places, par ordre du ministre, de 1747 à 1749, reçu ingénieur ordinaire en 1756. A fait la guerre d'Allemagne et celle de Silésie, où il fut envoyé par le maréchal de Soubise; blessé au siége de Schweidnitz ; chevalier de Saint-Louis en 1763; envoyé en Corse en 1762; y a fait la guerre comme sous-brigadier ; lieutenant colonel en 1769, colonel en 1778, brigadier d'infanterie en 1784 ; était en 1757 aux batailles de Breslaw et de Lissa ; en 1758 à celles de Sondershausen et de Lutzelberg, etc. (Mémoire signé par trente officiers du génie, qui demandent pour cet officier le grade de maréchal de camp, à la première promotion. *Cartons du génie, lettres Gra à Gru.*) — Philippe-François-Claude Pépin, né à Philippeville le 25 novembre 1725. (*Lettre de son père, du 3 mai* 1756, *même carton.*) — Indiqué plus haut, p. 200, comme n'ayant pas été trouvé. Il ne figure pas en effet sur les registres de l'ordre, ce qui prouve qu'ils n'étaient pas tenus avec soin, et c'est à la suite de longues recherches, et dans un état incomplet, que nous avons enfin retrouvé ces détails.

(3) Né à Caen le 25 juillet 1741, page de la reine en 1756, cornette en 1758,



seph-Gabriel) (1); du Botderu (Jean-Baptiste) (2); Ambert, lieutenant général, nommé le 19 juillet 1814 (3); de Bermond (François-Hubert), mestre de camp de cavalerie, nommé en 1774 (4);

capitaine en 1759, réformé à la composition de 1763, replacé à une compagnie en 1773, capitaine commandant à la formation de 1776, rang de major en 1784, retiré en 1786 avec 833 livres de pension. — 10,000 livres sans brevet de retenue. — Sa reforme donnée au sieur de Grieu, lieutenant en second au corps du génie, en déposant 10,000 livres. (*Registre de Royal-Cravates*, *de* 1776 *à* 1788, fol. 12, v°.)

(1) Cet officier n'est pas porté sur les registres de l'ordre, et les registres-matricules ne font pas mention de sa croix, mais la qualité de chevalier de Saint-Louis est établie par la pension dont M. de Montaigu jouissait. — Né à Caen en 1714. — Volontaire dans Royal-Cravates en 1732, cornette en 1734, lieutenant en 1735, capitaine en 1739, major en 1758, rang de mestre de camp le 2 septembre 1759, mestre de camp lieutenant de la 4e brigade des carabiniers le 3 septembre même année, brigadier en 1767, mestre de camp lieutenant commandant en second à la formation de 1776. — 1764, très-bon officier, très-grand connaisseur en chevaux, et fort intelligent dans la partie des remontes. — 13 février 1765, pension de 1,200 livres sur le trésor royal. — 9 août 1767, augmentation de 800 livres à la pension qu'il a. — 29 septembre 1774, pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis, en remettant celle de 1,500 livres, qu'il a eue en 1771. (*Registre des Carabiniers*, *de* 1763 *à* 1776, fol. 180.) — Mestre de camp-commandant de la première brigade le 8 avril 1779. — Maréchal de camp le 1er mars 1780. — 7 mai 1780, une retraite en appointements de 5,000 livres et la conservation de toutes les grâces pécuniaires dont il jouit. (*Registre*, 1776, *même régiment*, fol. 6.) — D'après l'acte de naissance annexé à une minute du brevet de pension compris sous le n° 9,951, il est né à Caen le 19 février 1713, et a été prénommé Joseph-Louis Hue, sieur de Montaigu; vérifié le 6 juin 1821. (*Mêmes registre et folio.*) — Gentilhomme. A passé aux carabiniers de M. le comte de Provence le 13 novembre 1759. (*Registre*, *cavalerie*, 1751 *à* 1763, fol. 31, *régiment des Cravates.*)

(2) Jean-Baptiste René, d'après l'acte de naissance. (*Dossiers des pensions avant* 1789, n° 9253.) — Porté plus haut, p. 520. — En 1758, pension de 400 livres, en considération de ses services. (*Même dossier.*)

(3) Baron Ambert. Retraité en 1832. Grand-officier de la Légion d'honneur en 1831, mort le 20 novembre même année. Voir pour ses services le *Moniteur de l'Armée de* 1851. Son fils, général de brigade (promotion du 12 août 1857), commandeur de la Légion d'honneur, commande la subdivision de Versailles.

(4) Porté t. I, p. 655, sous le nom de Bermont, d'après le registre de l'ordre. — De Bermond (François-Hubert), né à Avignon le 6 février 1740. Cornette dans Berry-cavalerie en 1756, capitaine en 1758; a fait les campagnes de 1757, 1758,



Le vicomte de Gouvello (Louis-Paul) (1); le chevalier du Botderu, lieutenant de vaisseau, nommé en 1771 (2); Batz

1761, 1762; rang de lieutenant-colonel attaché à la cavalerie, le 4 août 1772; rang de mestre de camp attaché à la cavalerie, avec 1,800 livres d'appointements, le 4 novembre suivant; maréchal de camp en 1791, d'après les décrets. (*Dossiers des généraux.*) — De Bermond de Vachères (*Titres de la famille*), père du chevalier de Saint-Louis nommé en 1825, et porté plus haut, p. 252.

(1) Chevalier de Saint-Louis en 1796 (voir plus haut, p. 27), commandeur en 1826 (voir plus haut, p. 518). — Né à Monière (Loire), le 1er juin 1754. Garde du corps du Roi en 1775, capitaine au régiment de Bourgogne-infanterie en 1788. A fait les campagnes de 1792 à 1799 (en émigration). — Colonel en 1798. — Sous-lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR à la réorganisation de 1814; lieutenant le 20 octobre 1815, breveté maréchal de camp le 14 octobre précédent. Cinquante ans neuf mois vingt-quatre jours de services, y compris neuf campagnes. Proposé en 1814, par la commission des anciens officiers, pour le grade de maréchal de camp, rang du 10 mai même année. (*Dossiers des généraux.*) — Sous-lieutenant des gardes du corps de Monseigneur, comte d'Artois, en 1788. (*État militaire de 1789*, p. CXXVIJ.) — Parti de Paris le 14 juillet 1790, pour Turin, porteur de dépêches de la famille royale, adressées à Mgr comte d'Artois. A fait la campagne de 1792, auprès de S. A. R., comme officier supérieur des gardes, rang de lieutenant-colonel. — A rejoint les princes, en Prusse, en 1795, et est resté auprès d'eux. — Est entré au régiment d'Autichamp en 1794. — Est passé capitaine aux hussards de Rohan, en 1795. — Est allé après ses campagnes d'Allemagne, en Angleterre et à Saint-Domingue, où il a rendu des services, qui ont été mis à l'ordre de l'armée. — Revenu en Angleterre en 1806, le sixième de cinquante-quatre officiers. — Nommé commandant d'un corps d'officiers restés auprès du Roi. — Commissaire du Roi dans les départements du Nord, en 1814. — Parti de Paris le 20 mars 1815, avec un escadron des gardes du corps de MONSIEUR, formant l'arrière-garde; employé aux avant-postes de Tournay, pendant le séjour du Roi à Gand; rentré à Paris, à l'avant-garde, le 8 juillet 1815. (*État de services, communiqué par la famille.*)

(2) Garde-marine en 1748, enseigne de vaisseau en 1755, sous-lieutenant d'artillerie en 1756, lieutenant de vaisseau en 1762, capitaine de compagnie en 1775, capitaine de vaisseau en 1777. — En 1756 et 1757, sur le *Héros*, commandé par M. de Beaussier, en Canada : combat contre deux vaisseaux anglais, l'un de 74, l'autre de 60, qu'il força seul de reprendre le large (*a*). Passé en 1757 sur le *Saint-Michel*, commandé par M. de Caumont : combat, prise du corsaire anglais *la Victoire*, après une résistance de six heures. — En 1778, a commandé l'*Éveillé*, escadre du comte d'Orvilliers; s'est trouvé au combat d'Ouessant. — En 1779, en second sur l'*Intrépide*, escadre de M. de Guichen, en Amé-

(*a*) La contexture de cette phrase n'est pas nette; il s'agit évidemment du vaisseau qui contraignit ses deux ennemis à l'abandonner.



de Trenqualeon, lieutenant de vaisseau, nommé en 1789 (1); la Paumarède, capitaine aux carabiniers (2); le comte de Brémond, lieutenant au 1er régiment d'infanterie de la garde royale, nommé à Rambouillet, le 1er août 1830.

rique ; s'est trouvé aux trois combats de ce général des 17 avril, 5 et 19 mai 1780. L'*Intrépide* ayant été incendié le 23 juillet 1781, il passa au commandement du vaisseau *l'Actionnaire*, escorta un convoi de cent trente-cinq voiles, et le ramena à Brest le 19 octobre 1781. Il avait commandé une division française à la prise de Pensacola, et s'y était distingué. — Retiré du service pour cause de santé le 6 mars 1785, avec le grade de brigadier, et 3,600 livres de pension sur le trésor royal, indépendamment d'une de 400 livres qu'il avait sur le même fonds. (*Registres des mouvements*, t. V, fol. 889, *archives de la Marine.*) — Pension de 400 livres sur le trésor royal, le 11 mai 1762 (c'est celle ci-dessus). — Le 1er janvier 1782, pension de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis. (*Liste générale*, 1770, fol. 54, *mêmes archives.*)

(1) Porté t. II, p. 550. — Batz de Trinquelléon (François), né à Nérac le 17 juillet 1759. Garde-marine en 1772, enseigne de vaisseau en 1778, lieutenant de vaisseau en 1786, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1793, admis à la réforme le 22 mai 1796. — Traitement de réforme de 1,200 fr., par arrêté du 20 octobre 1803. — Rentrait le 1er janvier 1817. — A commandé les vaisseaux la *Révolution* en 1793, les *Droits-de-l'Homme* en 1794, et l'*Éole* en 1794 et 1795. (*Dossier de M. de Batz de Trinquelléon, archives de la Marine.*) — Était au combat du 27 juillet 1778, et aux combats du 1er janvier 1780, 17 avril, 15 et 19 mai même année. (*Registres, Mouvements*, t. VI, fol. 119, v°). — L'orthographe du nom est Trenquelléon.

(2) Chevalier de Saint-Louis, capitaine de 1705, pension de 500 livres sur le trésor royal. (*Registre de* 1718 *à* 1724, fol. 414, v°, *régiment des carabiniers.*) — Est de Vourgnies, près Castres. Cadet en 1682, maréchal des logis dans Monbas en ...., cornette dans les carabiniers, brigade de Courcelles, en 1696, lieutenant réformé en 1698, en pied en 1705, aide-major et capitaine en 1706, passé à une compagnie en 1708, retiré en 1732. (*Registre, cavalerie*, 1731 *à* 1765, fol. 57, *même régiment.*) L'orthographe du nom est de la Pommarède.

FIN.



SUPPLÉMENT A LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

N

O

P

R

S

T

V

ERRATA DU TOME PREMIER.

Pages. lignes.

49-50, *de la Pradelle-Lyrac.* Il se nommait Guillaume de Geoffre, seigneur de la Pradelle de Lyrac. (Note de la famille.)

51, *Marilac;* lisez : *Marillac.* La note p. 78, relative au même officier, est la suite d'une erreur commise par nous. D'après une nouvelle vérification, le nom inscrit sur le registre est bien : *Marillac.*

123, 6 ; *le grand duc de Bade.* Lisez : *le margrave de Bade,* le grand-duché de Bade n'existant que depuis 1806.

128, 20 : *Bollmont de Robceck.* Robceck doit être un de ces régiments qui ne sont pas classés par Roussel dans son *État du Militaire.*

134, la note relative à M. de Vaudrey, l. 27, qui devrait être numérotée 5, et qui porte par erreur le chiffre 1, a été reportée au bas de la p. 135, par une faute de mise en page.

153, 24 : *Dalesme,* le nom est d'Alesme. (Note de la famille.) — Même page, l. 28 : de *Saint-Michel.* Il est dénommé dans son brevet : de Saint-Michel Daguin. (Note de la famille.)

165, 4 : *Jeoffreville , chevalier de Grignan :* ce sont deux noms; lisez : Jeoffreville, et le chevalier de Grignan.

194, 4 : *notre bonheur sans égale ;* lisez : sans égal.

208, 5 : *d'Auger ;* lisez : Dauger.

245, 15 : *la Trezeliere;* lisez : la Frézelière.

260, 24 : *d'Auger ;* lisez Dauger.

261, 8 : *Baufremont ;* lisez : Bauffremont

293, 17 : *Sally ;* lisez : Sailly. — Même page et même ligne : *d'Asfield ;* lisez : d'Asfeld.

299, 2 : *Seignard.* L'orthographe du nom est Sanhard.

300, 29 : *Fleurian d'Arnouville ;* lisez : Fleuriau d'Armenonville.

315, 10 : *de la Rochefontemille ;* lisez : de la Rochefontenille.

316, 18 : *Caulincourt ;* lisez : Caulaincourt.

318, 27 : *Duras;* lisez Durat.

323, note 1 : M. de Meniglaise, au lieu de : proposition pour une pension de 600 *francs ;* lisez 600 livres.

40.



Pages. lignes.

345, 33 : *Blet;* lisez : Blot.

347, 19 : *le baron d'Espagne;* lisez : le baron d'Espagnac.

358, 25 : *d'Auger ;* lisez : Dauger.

363, 27 : *avec la réserve;* lisez : sous la condition.

365, note 1 : au lieu du 11 *octobre ;* lisez : 14 octobre.

376, 27 : *le marquis de la Faye.* Les états militaires disent : M. de Faye.

388, 26 : *de Rappière ;* lisez : de Ruppière.

391, 21 : *Dutitre.* Double emploi avec le même nom, porté : *du Titre,* p. 390, l. 8.

392, 2 : *Billard de Mouchard.* Double emploi avec le même nom porté p. 390, l. 9.

402, 7 : *Langeren ;* lisez : Langeron.

403, 10 : *Bonnac*, l. 11, *Boisgautier,* et l. 27, *d'Apchon.* Double emploi pour ces trois noms, portés, le dernier, p. 391, et les deux premiers p. 392.

409, dernière ligne et 410. C'est par erreur que MM. de Mecquenem (Meckenheim), Méat et Moncest de Breuvery sont indiqués comme appartenant au régiment de Piémont. Ils servaient dans Picardie.

415, 33 : *Gramont ;* lisez : Grammont. C'est une famille de Franche-Comté distincte des Gramont.

416, note 4, l. 3 de la note : *se retire :* lisez : se retira.

420, 5 : Moussoulens; au lieu de : capitaine au régiment de Navarre ; lisez : de *la Marine.*

423, note 1, l. 10 et 11 de la note : *il servit comme sous-lieutenant dans Penthièvre, de* 1784 *à* 1791, *où il était entré,* etc. ; lisez : il servit, de 1784 à 1791, comme sous-lieutenant dans Penthièvre, etc. — Même page, note 2, l. 8 de la note : *lui donna ;* lisez : lui donne.

429, 20 : *le marquis de Dreux ;* lisez : de Dreux-Brézé. Voyez t. III, p. 491, pour ses services, retrouvés après l'impression du premier volume.

Même page, 5 : La Lande, au lieu de : *régiment de Berry;* lisez : de Royal-la-Marine.

Même page, 8, 9 : De Bermont. D'après la famille de Bermond, le nom serait tronqué sur les registres ministériels, et serait de Bermond.

430, 7 : *du Mouin ;* lisez : du Moulin.

431, 13 et 14 : *régiment de Saluces ;* lisez : fort de Salces. La mention est si peu lisible, que de là est venue l'erreur.

432, 15 : *le marquis de Monchy ;* lisez : de Mouchy. Il mourut à Aire, le 7 novembre 1742. (*Gazette de France* du 17 novembre 1742.)

433, 2 : *d'Auger ;* lisez : Dauger.

436, 1 : Même rectification.

439, 28 et 29 : *colonel du régiment de Vermandois ;* lisez : colonel du régiment de la Marche.



Pages. lignes.

440, 16 : *Duras ;* lisez : Durat.

443, 7 : M. de Saumery de Piffons. Ce nom est mal classé. Il commence un alinéa et est à tort confondu avec les officiers de la maison du Roi.

479, 1 : *Dambly ;* lisez : d'Ambly. — Même page, l. 10 : *de Carrières ;* lisez : de Carrière.

480, fin de la note 2. Le vicomte de Rougé (Pierre-Georges) ne fut pas tué à la bataille de Sundershausen, livrée le 23 juillet 1758, mais à la bataille de Todenhausen, plus connue sous le nom de Minden, livrée le 1er août 1759. (Voir la *Gazette de France* du 1er septembre 1759.)

483, 8 : *de Montlezun.* Double emploi ; déjà porté p. 463.

494, 4 : *Char-les ;* lisez : Charles.

495, *Carrières ;* lisez : de Carrière.

496, 5 : *de Gramont-Villemontès.* Double emploi : déjà porté p. 465.

499, 22 : *bellica ;* lisez : bellicâ.

508, De Brémont. Même note que celle ci-dessus, pour la page 429, relative à un autre officier de ce nom.

524, note 2 : *de Seguins, orthographe du nom.* Supprimer cette note. — Même page, l. 2 : *de Marne.* Double emploi : déjà porté p. 519.

527, 12 : *Loncôme.* On nous a écrit que c'était Lancosme. Nous avons suivi l'orthographe du registre.

547, note 3, l. 1 de la note : *lieutenant Limosin ;* lisez : lieutenant dans Limosin.

562, note 1, l. 20 et 21 de la note : *commandant des chevaliers-gardes d'un régiment de dragons ;* lisez : commandant des chevaliers-gardes, puis d'un régiment de dragons.

574, 14 : *du Tertre.* Double emploi : porté page 572.

575, note 2 : *de Charnailles (Antoine Courtois) ;* lisez : Cortois.

581, 3 : *de la Salle.* Il était le père du général de division comte de la Salle, tué à Wagram, en 1809.

582, 4 : *de Burlamarque ;* lisez : de Bourlamarque. — Même page, l. 5 : *du Bourcet ;* lisez : de Bourcet. — Même page, note 1, l. 3 de la note : *Chevert, sous-lieutenant au régiment de Beaune ;* lisez : de Beauce.

596, 11 : *d'Aumale.* Double emploi : porté, p. 448, à sa véritable date. Chevalier de Saint-Louis en 1757, et non en 1767.

600, note 2 : *le chevalier de Tocqueville (Bernard-Bonaventure Leclerc).* Son nom était Clerel.

619, note 4 : *d'Yversin de Saintfonds.* L'orthographe est : d'Yversen.

620, note 3, l. 5 de la note : *trois campagnes ;* lisez : huit campagnes.

623, note 2 : *M. de Segonzac.* Oter le titre de marquis que lui donnent les États militaires, et qu'il n'a jamais eu, d'après la famille. Brigadier en 1784, au lieu de 1781.



Pages.	lignes.	
625,	10,	M. de Rotalier; note 3. Au lieu de : capitaine *en* 1774, lisez : en 1769. Il devint capitaine en second à la formation de 1776, et redevint capitaine commandant en 1780. On lit dans le registre d'Angoumois de 1776 à 1788 : « Le 18 janvier 1784, le nom de Petit-Jean a été annulé et biffé, en vertu d'un acte placé aux feuilles à la date du 17 novembre 1778. » — Cet officier était né à Lons-le-Saulnier, le 25 mars 1752.
28,	1 :	*de Beaufranchet* (*Merion*); lisez : Marien. — Même page, ligne 18 : *d'Auger*; lisez Dauger.
637,	7 et note 2 :	*d'Auger*; lisez : Dauger.

FIN DES ERRATA DU TOME PREMIER.

ERRATA DU TOME DEUXIÈME.

Pages. lignes.

1 et 2, MM. de Brémont. Ces officiers seraient encore des Bermond, mais nous ne pouvons que renvoyer, pour l'erreur, aux registres ministériels, reproduisant ce qu'ils portent.

2, 16 : *de Linage* (*Rosier*) ; lisez : Rozier.

19, 16 : *la Panouze ;* lisez : la Panouse.

23, note 3 : Jean-Baptiste *Aléas ;* lisez : *Alias* (ou) Jean.

36, 5, De Bermont. L'orthographe serait de Bermond, d'après la famille de ce nom. Il en serait de même pour les autres officiers du même nom, reproduits par nous. Nous répétons que nous ne pouvons être juge de cette réclamation.

36, 13 : *la Gorce.* Double emploi : porté déjà p. 17.

37, 5 : *du Pouet de l'Église.* Son nom était de l'Église ; du Pouet était un nom sous lequel il s'était fait soldat dans Quercy, et qui appartenait à une branche de sa maison, du côté maternel.

41, 13 : *de Maillé.* Porté, t. I, p. 404, comme n'ayant pas été chevalier de Saint-Louis ; retrouvé plus tard.

57, 27 : *Deschamps de Varennes.* C'est un des officiers cités en note, t. I, p. 577, comme n'ayant pas été retrouvés.

57, 3 : *Seguin de Cabassolle :* lisez : Seguins.

65, 2 : *Lorry*, porté, t. I, p. 410, sans services. Voir aussi sa lettre en 1777, citée t. II, p. 297.

71, 6 : *Richecourt* (*Théophile-Rémond*). Dénommé aux *Dossiers des pensions avant* 1789, Antoine-René, d'après son acte de naissance.

73, note 1 : M. de la Prunarède ; au lieu de : porté 1er volume, p. 430 ; lisez : p. 449.

79, 23 : *Gauville, major de Reine-cavalerie ;* lisez : Reine-dragons.

84, 21 et 22. Le nom du régiment est : Pourières.

114, 2, M. de Breda. — Au lieu de : major de *Saint-Dominique ;* lisez : major de *Saint-Domingue.*

117, 3 : de Fayet. Il était marquis de Fayet, d'après les notes de la famille.



Pages. lignes.

118, note 2, l. 7 de la note : *voir plus loin, année* 1717; lisez: voir p. 123, année 1719.

130, 2 : *Cabannes*. Porté, p. 128, sans services.

141, note de note *b* : *Marquiessac*. C'est le chevalier de Saint-Louis de 1718, porté p. 118.

150, 22 : *Tourville*, indiqué, d'après les registres de la marine cités, comme petit-fils du maréchal de ce nom. Une lettre de M. le comte de Couëtus, ancien page du roi Charles X, réclame contre cette erreur des registres que nous avons consultés. Le maréchal de Tourville n'eut que deux enfants : le comte de Tourville, tué à Denain à l'âge de vingt et un ans, et qui n'était pas marié; et une fille, Luce-Françoise de Tourville, qui épousa, en 1714, le comte de Brassac (Guillaume de Galard de Béarn), mestre de camp du régiment de Bretagne, trisaïeul maternel de M. de Couëtus. Le chevalier de Tourville pouvait, ajoute M. de Couëtus, être neveu du maréchal. Nous trouvons, en effet, dans la *Gazette de France* du 31 août 1697, l'annonce de la mort de François-César de Cotentin, comte de Tourville, décédé dans sa terre de Tourville le 16 du même mois, tandis que le maréchal, Anne Hilarion de Costantin (*sic*), mourut dans la nuit du 7 au 8 mai 1701 (*Gazette de France* du 4 juin 1701). Ce serait alors de François-César que descendrait le chevalier (par distinction) de 1747.

152, note 4 : *du Fayet*. C'est de Fayet, comme il est dit, même page, ll. 5 et 6. La faute appartient aux registres, dont nous copions exactement les mentions. D'après la famille, il était marquis.

160, note 2 : *le comte de Tourville*. Même observation que celle qui vient d'être indiquée pour la page 150.

163. 4 : *de Montlouel*. Porté : de Montlouet, p. 151.

178, 7. Les noms portés, et qui sont mal venus au tirage, sont : *de Janvry*, *du Houlbec*, *du Clesmeur* et *de Peyrolles*.

180, 7 : *de Bussy*. Double emploi : porté p. 158.

190, 4 : *Janvry*, ou *Jauvry* ; lisez : Janvry.

223, 12 : *de Martainville* (*Deshonnest*). Le nom patronymique est Deshommets.

236, 11 : *compagnie de Beauveau* ; lisez : Beauvau. — Même page, l. 15 : *Gourville* ; lisez : Gouville (4).

243, note de note : M. de Laulanhier, capitaine dans Champagne, mort *en* 1771 ; lisez : en 1761.

244, 5 : au lieu de : *régiment de Beauce* ; lisez : de Béarn.

248, note 3, ligne 3 de la note : au lieu de : mousquetaire *en* 1761 ; lisez : en 1751.

252, 7 de la note : au lieu de : 1379, lisez : 1739.

259, note 1, l. 3 : au lieu de : *lieutant général*, lisez : lieutenant général.

261, note 4 : au lieu de : *État militaire de* 1778, lisez : de 1779, p. 173.



Pages. lignes.

265, 13 : *d'Auger;* lisez : Dauger.

279, 6 et 7 : au lieu de : *Chambones;* lisez : Chambonas.

289, 2 : *Balestrier*. Le brevet porte : de Balestrier.

292, note 3, l. 9 de la note : au lieu de : *gendarmerie des chasses*, lisez : gendarmerie d'élite. M. de Rencogne (Babinet) reçut la croix de la Légion d'honneur, à Rambouillet, le 1er août 1830.

305, 9, lisez : la paix nous fut *fatale*.

312, 14 : *M. de l'Église*. Dans la note 7, extraite du registre de son régiment, ses services datent de 1755. D'après la famille, né en 1730, il fut blessé en 1746, au combat de Plaisance, et fait prisonnier, n'ayant pas tout à fait seize ans. Sa jeunesse intéressa le général autrichien, qui le fit soigner comme son propre fils, et le renvoya ensuite à sa famille, sous la condition de ne pas servir avant un an et un jour. Dans une autre affaire, il perdit presque toute sa compagnie, dont il était propriétaire. Nous ne pouvons que consigner ici ces deux faits, comme renseignements communiqués. — Même page, l. 12 : *Bourguillon;* lisez : Bourguisson. Il servait dans Béarn, et est confondu à tort avec les officiers qui le précèdent, et qui servaient bien dans le régiment de Barrois.

321, 11 : *d'Auger;* lisez : Dauger.

331, 4 : effacez le chiffre 3, indiquant une note qui n'existe pas.

346, 7 et 8 : *de Buffan, régiment du Dauphin;* lisez : régiment de Dauphiné.

349, 6 et 7 : de la Fayette (*du Moustier*). On nous a écrit que son nom était *Motier*, et non *du Moustier*. Nous avons suivi l'orthographe du registre des dragons du Roi et de celui de l'ordre. Nous lisons en outre, dans la *Gazette de France* du 25 mai 1754, le nom de son père, ainsi écrit : du Montier, marquis de la Fayette, fils d'Édouard du Montier, marquis de la Fayette. Nous renvoyons donc l'erreur aux documents du dix-huitième siècle.

350, *le marquis de Barbançon*. Il s'appelait Augustin, comme il est dit p. 351, note 1, et non Auguste, prénom porté au registre de l'ordre. Son nom patronymique était du Prat. Il mourut en 1797, à Manheim, étant émigré. Il était Barbançon, par substitution de sa sixième aïeule, et descendait au huitième degré du chancelier du Prat. (Note de la famille.)

353, 1 : *Blin de Bourbon;* lisez : Blin de Bourdon. — Même page, note 5, l. 2 de la note, après : lieutenant en 1759, ajoutez : capitaine en 1761.

354, 15 : *le Noble*. Porté d'abord p. 346, sans services.

403, 6 : *Villefonds de Moreau*. L'orthographe du nom est Moreau de Villefonds. (Note de la famille.)

404, 2 : de Vigan, mousquetaire, *première compagnie;* lisez : deuxième compagnie.



Pages. lignes.

409, 10 : M. de Mauny. — Au lieu de : aide-major *de* la compagnie des Suisses, etc. ; lisez : *en* la compagnie des Suisses, etc.

414, 1 : *commissaire-général-cavalerie* ; lisez ; colonel-général-cavalerie, comme il est dit plus bas, note 1.

447, note 3, l. 4 de la note : au lieu de : sous-lieutenant des gendarmes anglais ; lisez : des gendarmes d'Artois. Voir l'État militaire de 1777, p. cxxxvij.

461, 7 : *Doms de Montz*. Son nom était Domet de Mont. L'erreur appartient aux registres de la guerre.

462, 7 : *Sinetti*. L'orthographe du nom est Sinety. Voir l'État militaire de 1787, p. 297.

467, 1 : de Riancey. Il eut deux fils, l'un, chef de section au Ministère des finances sous la Restauration, et chevalier de la Légion d'honneur. C'est de lui que descendent MM. Henri et Charles de Riancey, et non de l'autre (Félix), également chevalier de la Légion d'honneur, qui, après avoir été commissaire des guerres, fut chef de la comptabilité de l'intendance générale de la liste civile. Ainsi se trouve rectifiée l'erreur que nous avions commise.

476, note 3, l. 1 de la note : M. de Bonnegarde. Au lieu de : né le 30 mars 1754 ; lisez : né le 30 mars 1734. — Dernière ligne de la même note, pour son fils ; ajoutez : lieutenant de la gendarmerie d'élite, rang de capitaine à son entrée dans ce corps, le 22 juin 1823, étant lieutenant du 21 janvier 1816 (*Annuaire militaire de* 1830, p. 223). —Avait été garde du corps du Roi, compagnie de Wagram. — Était attaché au grand prévôt de l'armée, pour la campagne de 1830.

477, 4 : La Tour d'Auvergne *Porret* de Kerbaufret ; lisez : Corret.

489, 6 : *Laubépin*. Double emploi : déjà porté p. 488.

497, 1 : *Auriol*. Double emploi : porté déjà p. 480.

506, 24 : *Lapostol*. Double emploi : déjà porté p. 497.

507, 8 : Plantade, et plus bas, ligne 14, Rabanon : c'est le même officier.

513, note 1 : *Limerville*. D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, il était *neveu* et non *petit-neveu* du marquis de Chepy, et *cousin* et non *neveu* du comte de Chepy. Enfin le nom patronymique de M. de Limerville était *de Grouches* et non *de Grouges*, comme il est écrit dans l'acte de baptême, que nous avons cité.

FIN DES ERRATA DU TOME DEUXIÈME.



ERRATA DU TOME TROISIÈME.

Pages. lignes.

17, 3, de Laborie *Saint-Sermin ;* lisez : Saint-Sernin.

32, 7, *de la Bédoyère ;* double emploi, porté p. 24.

38, 1, *de Blair*, double emploi, porté p. 16. Ces errreurs se retrouvent souvent dans le registre de l'émigration, recopié en 1814.

42, 1, de Cheffontaines (vicomte de *Pensentenio*) ; lisez : Penfentenio.

47, 3, *d'Esparbès de Lussan ;* double emploi, porté p. 44.

49, 5, *de la Bédoyère ;* double emploi, porté p. 24, et plus tard, par erreur, cité de nouveau p. 32.

55, 5, 6, 8, 13, MM. *de Chambray*, *de la Bourdonnaye*, *de Damas*, *de Caraman :* noms répétés par erreur et déjà portés p. 53.

57, 6, *de la Tour d'Auvergne :* double emploi : porté p. 27. — Même page, l. 7, *Labbey de Pompières :* double emploi, porté p. 33.

61, 6, *de Cacqueray :* double emploi, porté p. 59.

65, 5, *Raousset de Boulbon :* double emploi, porté p. 43. — Même page, l. 10, *le comte de la Ferronnays* : double emploi, porté p. 32. — Même page, ll. 18 et 19, MM. *de Cardaillac* et *du Parc :* cités une seconde fois par erreur : portés p. 16. — Même page, l. 19, *de Mac-Carthy-Lévignac :* double emploi, porté p. 53.

66, 7, *de Besse :* double emploi, porté p. 50.—Même page, l. 13, *de Chambrey*, double emploi, porté p. 48.

81, Suite de la note 8 de la page 80. C'est par erreur que nous avons reproduit les services de M. Dalesme de Rigoulesme, qui sont portés t. II, pp. 52-53. Seulement, nous avons dit, t. II, que nous n'avions pas retrouvé son nom sur le registre de l'ordre, et la note de la page 81 de ce volume indique d'où provient l'erreur. C'est en nous reportant au registre du corps, que nous nous sommes aperçu que Dalennes et Dalesme ne faisaient qu'un. L'orthographe du nom est d'Alesme. Le chevalier de 1695, de ce nom, porté t. I, p. 153, comme chevau-léger, a été ensuite, d'après la famille, maréchal des logis dans sa compagnie.



Pages. lignes.

95, 5, Avant ces mots : *lieutenants généraux*, mettez : ÉTAT-MAJOR ET ARMÉE DE TERRE.

101, 9, *le comte Michel*, note 1, au lieu de : lieutenant général *de corps royaux*, lisez : *des corps royaux*. Ajoutez : colonel à la suite du corps royal des chasseurs de France (ex-garde impériale). (*Almanach royal de* 1814-1815, p. 485). — Tué à Waterloo le 18 juin 1815.

102, 7, *le comte de Ségur;* double emploi, porté p. 101.

104, 2, *le comte du Coetlosquet.* Ajoutez à la fin de la note 4 : mort le 23 janvier 1836.

108, 5, *le vicomte de Rohan-Chabot;* double emploi, p. 105.

111, M. *Châtry de la Fosse*, note 3, au lieu de : *major du 3e chasseurs à cheval, chasseurs du Dauphin*, lisez : major du 3e chevau-légers-lanciers, régiment du Dauphin.

118, 19, *le marquis de Narbonne-Lara;* double emploi, porté p. 117.

121, 7, *le marquis de Gramont;* double emploi, porté p. 116.

125, 8, *le comte de la Touche-Tréville;* double emploi, porté p. 117.

126, 7, *le marquis de Narbonne-Lara;* double emploi, porté pp. 117 et 118.

127, 2, *le marquis de Broc;* double emploi, porté p. 120.

136, 9, *le vicomte Lur-Saluces*, lisez : de Lur-Saluces; double emploi, porté p. 107.

137, 1, *de Galembert;* double emploi, porté p. 136.

160, 10 de la note 1, au lieu de : cathédrale de *Bourgogne*, lisez : de Boulogne.

170, 1, *Dumas*. Ses prénoms étaient : Auguste-Joseph.

195, 8, *Dufaur de Gavardie*. Ajouter à la fin de sa note, p. 196 : il reçut le titre de chevalier le 15 janvier 1815 (renseignement donné par la famille).

200, 9, *de Sartiges;* double emploi, porté p. 193.

206, note 2. M. Dutuit, l. 4 de la note, au lieu de : capitaine le 16 *mars* 1815, lisez : le 16 mai. Il fut nommé à Gand.

214, 14, *le comte de Roucy*, double emploi, porté p. 210.

235, 18, de Morlaincourt (*François-Théodore*), lisez : François-Thérèse.

242, 16, *de Saint-Mars*. Porté par erreur, comme ancien officier ; est inscrit avec son grade actif, p. 243 suivante, l. 7.

243, note 3. M. de Négrier, l. 7 de la note, au lieu de Mgr *Sibour*, lisez : Mgr Affre. Cette faute a été corrigée à la fin du tirage de la feuille dans quelques exemplaires, mais elle existe dans beaucoup d'autres.

256, 9, de Cussy (Louis-Achille-*Anne*), lisez : Louis-Achille-Aimé.

293, Entre les lignes 6 et 7, mettez : CHEVALIERS DE SAINT-LOUIS, NOMMÉS EN 1827. Le duc de Caderousse-Gramont est le premier chevalier de cette promotion; il faut rectifier également le titre des pages 293, 294 et 295, et lire 1827, au lieu de : 1826.



Pages. lignes.

310, 7, M. *d'Arbaud de Jouques*, au lieu de : *chevalier de Saint-Louis*, mettez pour lui : commandeur de l'ordre en 1817, voir p. 519.

314, 8, *de Chaumontel*. Ses prénoms sont : Amédée-Félix.

335, note 3. Effacer la dernière phrase de la note. M. de Carrière servait bien dans *Beauce*, c'est par inadvertance qu'on a mis *Béarn*.

365, 4, *Duval*. Ajoutez à la fin de la note 1, p. 366 : du Val (État militaire, 1788, p. 139).

366, 1 et 2, de Taisne, *nommé en* 1786; lisez : nommé en 1781; porté t. II, p. 316, mais sans services.

379, 2, *M. de Carrière;* déjà porté t. I, p. 651, et répété, par suite des notes retrouvées.

400, note de note *a*. — Cette note doit être effacée. M. Berthelot est porté, t. I, p. 298 (travail de M. Mazas), comme chevalier de Saint-Louis en 1715, première promotion du règne de Louis XV.

410, note 4, Du Cheyrou. La note fait mention de son oncle, M. de Maudac, brigadier des gendarmes de la garde, mort avant 1747. — Dans la liste des pensions imprimée en 1790, article du Cheyrou, ce nom est écrit Mandac et Maudac, et dans l'état de la France de 1727, et le deuxième abrégé de la carte du Militaire en 1735, *Mandat*.

411, 4, *M. Bartouilh de Couloumé;* déjà porté p. 179, mais sans services.

425, 1, de Lossac (*de Boishamon*). L'orthographe est du Boishamon.

438, 8, *le chevalier de Bohan;* déjà porté p. 414.

439, 1, *Loubat de Bohan* (*Jean-Claude*); déjà porté, p. 414.

465, 7, *Danel;* porté p. 455, mais sans services.

471, 10, *Ristori;* porté t. II, p. 366, mais sans services.

479-480, 4 et 1, *M. de Berthois;* porté déjà p. 112, mais sans services.

480 et 481, 3, 4 et 1, *du Poulpiquet;* déjà porté, p. 189, mais sans services.

482, 4, *de Taisne;* déjà porté t. II, p. 316, sans services, et p. 366 de ce volume, avec ses services, mais aussi avec une erreur de date, signalée plus haut.

492, 3, *de Soudeilles;* porté t. II, p. 320, sans services. — Même page, l. 5, *de Cordouan;* porté t. II, p. 318, sans services.

494, 3, *de Chamouroux;* double emploi, porté p. 16. — Même page, l. 4, *Dulaurent de Montbrun;* porté p. 188, sans services, et avec la véritable orthographe du nom.

495, 3, *MM. de Montmaur;* portés p. 333, sans services.

497, 3, *de Mamony;* porté sans services, p. 288.

503-504, De Carbonnel (Jean-Charles); ajoutez : fils de Jean-Charles de Carbonnel, sieur de Montgival, chevau-léger de la garde du Roi, tué à Ramillies en 1706. (Pièces originales communiquées.)



Page. ligne.

522, 1, *de Châteauvieux;* double emploi, porté p. 76 sans services, et p. 541 avec ses services.

On a réclamé de nous l'insertion du nom de M. de Cabannes (Calixte), lieutenant de roi à Charlemont, mort en 1705, et chevalier de Saint-Louis sous Louis XIV. L'époque de sa nomination appartient au travail de M. Mazas, qui n'en a pas fait mention, et nous n'avons pu en retrouver la trace dans les archives de la guerre. Fidèle à la loi que nous nous sommes imposée, de ne rien inscrire sans preuves ministérielles, mais désireux d'être agréable à une honorable famille, qui ne doit pas souffrir de la lacune des registres. nous dirons que d'Aspect, t. II, p. 398, porte cet officier (sous le nom de Chabannes) parmi les chevaliers nommés de 1701 à 1715, et que la famille possède des provisions données par Louis XIV à un autre Cabannes, dans lesquelles ce titre est rappelé. Elle invoque encore un arrêt du conseil d'État, rendu en 1736, où la même mention est reproduite.

FIN DES ERRATA DU TOME TROISIÈME.



LISTE DE MM. LES SOUSCRIPTEURS

A LA SECONDE ÉDITION DE

L'HISTOIRE DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS[1].

Monsieur le comte de CHAMBORD.

MM.

Achard des Hautes-Noës.
Agon (comte Charles d').
Aigueperse d'Alesme (le baron d').
Almin de Ferrière (Cyprien).
Almont (vicomte d').
Ambly (M. l'abbé d').
Andigné (A. J. d').
Andigné (A. d').
Andigné de Mayneuf (comte d').
Andigné (comte F. d').
Anot de Maizière.
Argenton (baron d').
Armagnac (comte d').
Aubigny (comte Henri d')
Auger (baron G. d').
Autichamp (comte d').
Bacourt (de).
Balestrier (Henri de).
Balmondière (de la).
Barbot (vicomte de).
Baroncelli-Javon (marquis de).
Barthouilh de Taillac.
Barry (vicomte de).
Bassetière (Morisson de la).
Bassetière (Louis-Morisson de la).
Bastard-d'Estang (vicomte H. de).
Bastard de Mesmeur (Madame le), née de Kernaërt.

MM.

Bastie (Royer de la).
Balathier-Lantage (marquis de).
Baulot (baron de).
Beaucorps (marquis de).
Beaufond (comte Constantin de).
Beaufort (baron de).
Beaufranchet de la Chapelle (vicomte de).
Beaumont (comte Stanislas de).
Beaussier (vicomte de).
Becays-Lacaussade (de).
Belbœuf (marquis de).
Benard, Sauveterre et Saint-Loup (baron de).
Bergasse du Petit-Thouars, lieutenant de vaisseau, aide de camp de S. E. M. le Ministre de la Marine.
Bermond (comte de).
Bernay (vicomte de).
Bessay (comte de).
Bertihier de Grandry.
Berthus de Langlade (de).
Bignon (Jérôme-Frédéric).
Blacas (duc de).
Blanche (comte Alphonse de).
Blois (Louis de).
Bois de Beauregard (du).
Boisgelin (marquis Eugène de).

(1) On n'a pu inscrire sur cette liste que les personnes qui ont retiré directement leurs exemplaires à la librairie de MM. Firmin-Didot, celles qui ont employé l'entremise des libraires étant restées inconnues.



MM.

Boishamon (Charles du).
Bonijol du Brau (de).
Bonnegarde (baron de).
Bonrepos (de).
Bontemps du Barry (le colonel).
Bony (baron de).
Bosc (madame de), née Pandin de Saint-Hippolyte.
Boubée (Joseph de).
Boubée-Lacouture (de).
Bouchand de Bussy (J. de).
Bouère (madame la comtesse de la).
Bougainville (comte de).
Bourbon-Busset (vicomte Eugène de).
Bourdonnaye (marquis de la).
Bourmont (comte Louis de).
Bournalière (E. N. Dousset de la).
Boctarel (Prosper de).
Brachi.
Brassier de Saint-Simon.
Bréda (comte de).
Bréon (comte de).
Broc (marquis de).
Broise (le chevalier de la).
Brémont (le comte de).
Brucher (comte Fernand de).
Buisson de Sainte-Croix.
Caille (Gaston la).
Calvière (baron de).
Cambourg (madame la comtesse de).
Canrobert (S. E. le Maréchal).
Cantillon de Lacouture (mademoiselle).
Carbonnel (E. de).
Carbonnier (madame de).
Carbonnières (le marquis de).
Cardenau (baron de)
Carmoy (Joseph de).
Carra, baron de Vaux.
Carrière (de).
Cars (duc des).
Castéja (comte de).
Castillon (vicomte de)
Cauna (baron de).
Causans (marquis de).
Cavalier (l'abbé Édouard).
Cavalier (l'abbé Charles).
Cazes de Villeneuve-l'Etang (vicomtesse de).
Chabans (marquis de).
Chabert (baron de).
Chabot (comte de).
Chabrol (de).

MM.

Chadois (Lodoïs de).
Chalandon (Monseigneur), archevêque d'Aix.
Chalard (Albert du).
Champgrand (Labbe de).
Chanay (Alfred de).
Changey (marquis de).
Chapelle (madame).
Charentenay (René de).
Chartier de la Varignière (le), général de brigade.
Châteaubodeau (vicomte de).
Châteauvieux (de).
Châtel (comte Frédéric du).
Châtel (vicomte Jules du), capitaine au 7e hussards, officier d'ordonnance de S. E. M. le grand chancelier de la Légion d'honneur.
Châtillon (comte de).
Chau (de la).
Chaunac de Lanzac (vicomte de).
Chayla (Max du).
Chénelette (A. de).
Chilly (de), directeur du théâtre de l'Ambigu-Comique.
Clermont-Tonnerre (comte de).
Choiseul-Praslin (duc de).
Cibeins (comtesse de).
Circourt (Arthur de).
Colbert-Caste-Hils (baron de).
Cornulier-Lucinière (comte de).
Coudrées (le baron des).
Couëdic de Kergoualer (Mlle Adèle du).
Couëtus (comte Albert de).
Coulonges (comte d'Avesgo de).
Cournoyer (madame de).
Courtils de Bessy (des).
Coutard (comte F. de).
Cressac (comtesse de).
Crillon (marquis de).
Croismare (marquis de).
Croy (vicomte Henri de).
Crozefon (Marc de).
Crozefon (Louis de).
Cugnac (le comte de).
Curel (L. de).
Cussy (Pierre-Auguste-Hippolyte-Charles-Frédéric-Rodolphe, vicomte de).
Dallemagne (le baron).
Damas (marquis de).
Darodes de Tailly.
Dauger (comte).

MM.

Dax-d'Axat (marquis de).
Delafonchais.
Delestanville, propriétaire.
Deroche de Longchamp, ancien conseiller à la Cour royale de Lyon, sous la Restauration, réputé démissionnaire en 1830 pour refus de serment.
Des Champs de Verneix.
Dessoffy de Cserneck.
Despériers de Lagelouse.
Desserres (baron).
Diesbach (comte de).
Domet de Mont (J.-E.).
Dreux-Nancré (vicomte de).
Drouhot (mademoiselle Eugénie).
Drouilhet de Sigalas (vicomte de).
Dubois d'Auby.
Du Cor de Duprat.
Dulac, ancien garde du corps du Roi.
Du Pont du Chambon (marquis).
Du Prat de Mézailles.
Dutertre, capitaine en retraite.
Dutuit (A.).
Eberstein (baron d').
Ecquevilly (marquis d').
Effiat (marquis d').
Église (le chevalier de l').
Espinay-Saint-Luc (le général marquis d').
Espinay-Saint-Luc (G. d').
Estourbeillon (marquis de l').
Falendre (madame la marquise de).
Farcy (Paul de).
Fauchier.
Fayet (comte de).
Fayet (le colonel, vicomte de).
Ferrand (comte).
Fialdès (N. de).
Flourens.
Fontaine (de).
Fontaine (E. de),
Fontaine-Solare (comte de la).
Fontarèches (baron de).
Forbin-d'Oppède (marquis de).
Fort (Alphonse du).
Foullon de Doué (le général vicomte).
Fouqueray, négociant.
Fournas (Eyremond de).
Fournas-Fabrezan (baron de).
Fournas-Moussoulens (baron de).
Fransures (comte de), ancien gendarme de la garde, ex-officier aux cuirassiers de Condé.

MM.

Fréminville (de).
Fréminville (comte Raoul de).
Fresne (Marcellin de).
Fromenthal (baron de)
Fromessant (vicomte de).
Fromont (madame veuve).
Frotier de Bagneux (comte).
Gaalon (comte A. de).
Galembert (baron de).
Garde (Louis-Auguste de la).
Garetz (des).
Gastebois (H. de).
Gaudin (de), propriétaire.
Gaudin de Saint-Brice.
Gavardie (A. de).
Geoffre de Chabrignac (vicomte de).
Geoffre de Chabrignac (comte de).
Gibon (comte Paul de).
Gigord (vicomtesse de).
Glapion (de).
Godefroy-Ménilglaise (marquis de).
Gorce (comte de la).
Gouvello (comtesse Henriette de).
Gouyon (L. de).
Gouz-Duplessis (A. le).
Goyon de Marie (Amaury de).
Greigueuil (Avril de).
Grelier du Fougeroux.
Grellet du Peirat.
Grimoard de Saint-Laurent.
Grimouville (baron de).
Grollier (comtesse de).
Goullin (P.-B.), consul de Belgique.
Gouvello (mesdemoiselles de).
Guérin d'Agon.
Guernon-Ranville (comte de), ancien ministre de l'instruction publique.
Guigue de Maisod.
Guillier (comte du).
Guy-Villeneuve (de).
Hamelinaye (vicomte Jan de la).
Hardivilliers (vicomte d').
Harenc (marquis de).
Harscouët de Saint-Georges (vicomtesse de).
Hélie (baron d').
Hendecourt (comte d').
Hérouville (comte d').
Hersant de la Rougerie.
Hocquart (le commandant).
Humières (comte d').
Jannart de Médemanche.
Joybert (Paulin de).

MM.

Kernier (le marquis de).
La Borde-Lassale (E. de).
La Borde-Lassale (madame de).
La Brunerie (E. de).
Lacelle (vicomte de).
Laeger (baron de).
Laeger de Brassac (baronne de).
Lachassaigne (madame veuve de).
Ladoüe (Simon de).
Lamargé (Louis de).
Lambilly (marquis de).
Landemont (comte de).
Langle (vicomte de).
Langle (de).
Lantivy (de).
La Panouse (comte de).
Lapelin (comte de).
Laporte (madame de).
Larocque-Latour (comte de).
Larturière (de).
Latapie (Henri).
Laubespin (comte Ulric de).
Laulanhier (le chevalier de).
Laulanié (madame de).
Laulanié (Raymond de).
Launay (du Bois de).
Laurentie, directeur de l'*Union* (1).
Lauriston (le général marquis de).
Lauriston (marquis de).
Lauriston (comte de).
Lauzon Ernest de).
Lavernette Saint-Maurice (G. de).
Lavesvre (F. de).
Léhélec (le Mintier de).
Le Moine des Mares.
Léonard (de).
Lévis (duc de).
Lézardière (vicomte L. de).
Linage (comte de).
Liniers (comte de).
Lodoïs de Chadois.
Logères (de).
Longeville (G. de).
Loqueyssie (de).
Louan de Coursays (de).
Louverval (marquis et baron de).
Luart (marquis du).
Lurieu (Gabriel de).
Lusignan (Louis de).
Lyon (marquis H. du).
Lyons (des).

(1) Avait aussi souscrit à la première édition.

MM.

Mac-Carthy de Mervé (comte de).
Mac-Sheehy (le chevalier), gérant de l'*Union* (1).
Magnan (S. E. le maréchal).
Maignan (comte H. le).
Maillé (duc de).
Maindreville (Doé de).
Maisonneuve (de).
Malet (vicomte de).
Maleyssie (comte de).
Malherbe (comte de).
Malmazet de Saint-Andéol (comte de)
Mansigny (Amédée de).
Marché (Gabriel du).
Marcy (comtesse de).
Marquessac (vicomte de).
Marron de Martin.
Martel de la Galvagne (de).
Martin (Henri).
Maupas (vicomte de).
Maussabré (vicomte de).
Mazelière (comte de la).
Mazières (L. de Jacobet de).
Mélicocq de la Fons (baron de).
Mémin de Lauzon.
Menjot d'Elbenne (vicomte).
Menou (comte Jules de).
Menou (vicomtesse Amédée de).
Menou (comte Edmond de).
Menou (marquis de).
Mérinville (vicomte de).
Mérode Westerlo (comtesse de).
Méry (comte de).
Messelière (marquis de la).
Meunier (de).
Meynard (comte de).
Moustiers de Mérinville (le comte des).
Montalembert (le comte de), ancien pair de France, membre de l'Académie française.
Montalivet (le comte de), anc. ministre.
Montbrun (Gaston du Laurens de).
Montbrun (comte de).
Monteil (E. de).
Montébise (marquis de).
Montesson (marquise de).
Montesson (marquis de).
Montesson (comte de).
Montgrand (comte Godefroy de).
Montholon-Sémonville (marquis de).
Montholon-Sémonville (prince de).

(1) Avait aussi souscrit à la première édition.

MM.

Montmarin (de).
Montmort (marquis de).
Morel (comte de).
Moustier de Canchy (du).
Moutis de Boisgautier (des)
Murat de Murinais (comte de).
Mus (madame de), née d'Ouvrier.
Navailles (baron de).
Nettancourt (marquis de).
New-Club de Bordeaux.
Nicolaï (vicomte de).
Nieul (marquis de).
Osmond (marquis d').
Olce (baron d').
Olivary (marquis Gaston d').
Orsanne (vicomte d').
Ouvrier de Villegly de Bruniquel (vicomte d').
Parazols (comte de).
Parc (comte du).
Pardieu (comte de).
Parfouru (Anatole de).
Pâris (marquise de).
Pauligne (du Puy de).
Payen (Ch.).
Pélissier (S. E. le maréchal), duc de Malakoff.
Pelleport (vicomte de).
Pennel de Marguenay.
Péronnet (de).
Perrigny (comte Théodat de).
Perthuis (de).
Pezet (Olivier de).
Picot d'Aligny (baron).
Plas (comte des).
Pleurre (marquis de).
Poix (comte Ludovic de).
Polignac (duc de).
Ponce (de la).
Pont (comtesse du).
Pontgibaud (comtesse de).
Pontjarno (baron de).
Porte (comte Gabriel de la).
Possesse (comte de).
Poulpiquet de Brescanvel (Félix de)
Pradel de Lamaze (Ed.).
Prat (marquis du).
Presle (Jacquinot de).
Prunarède (marquis de la).
Prunelé (marquis de).
Puivert (marquis de).
Pujo de la Fitole (marquis).
Quarré de Boisry (N.).

MM.

Quatrebarbes (vicomte de).
Radepont (marquis de).
Rancogne (Pierre-Victor Babinet de), capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.
Ravinel (baron de).
Rechignevoisin (baron de).
Reggio (duc de).
Remy (E.).
Retz (mademoiselle J. de).
Revel-Dumoulin (le docteur).
Reviers-Mauny (comte de).
Rey (baron de).
Riancey (de), rédacteur en chef de l'*Union*, ancien représentant (1).
Ricard (Eugène de.
Richemont (vicomte A. de).
Richer de Beauchamps (de).
Roche (G. de la).
Rochebrune (comte de).
Rochejaquelein (général comte de).
Rocheplatte (comte de).
Rochethulon (comte de).
Rolland du Roquan (Charles).
Romans (baron de).
Roquefeuil (comte Aymar de).
Rotalier (comtesse de).
Rotalier (vicomte de).
Rotalier (comte Ernest de).
Roubin (baron de).
Roucy (comte de).
Rouget-Lafosse.
Roussas (baron Amédée de).
Roux (Eugène),
Rouzé (E. de).
Sabathé (Jules).
Sabran-Pontevès (comte de).
Sailhas (baron de, comte de Tournemire).
Saint-Astier-des-Bories (de).
Saint-Clair de Laborde (vicomte de).
Sainte-Croix (marquis de).
Saint-Georges (marquis de).
Saint-Georges (comte Alphonse de).
Saint-Maurice (L. de).
Saint-Mauris (comtesse de).
Saint-Mézard (baron de).
Saint-Périer (vicomte de).
Saint-Pierre (marquis de).
Saint-Prix (Tixier Damas de).
Sainte-Terre (de).

(1) Avait aussi souscrit à la première édition.

MM.

Saint-Vincent (Ernest de).
Salignac-Fénelon (A. de).
Salignac-Fénelon (comte de).
Salignac-Fénelon (de).
Salle (vicomte de la).
Sapinaud (vicomte de).
Saréé (le chevalier Édouard de).
Sarcus (vicomte de).
Sarrazin (comte de).
Sartiges-d'Angles (baron de).
Sasselange (marquis de).
Saumery la Carre (marquis de).
Savignac (de).
Scoraille (marquis de).
Segonzac (baron de).
Seguins (M. de).
Seguins-Vassieux (marquis de).
Seguins-Pazzis d'Aubignan (marq. de).
Seidaiges (vicomte de).
Serigny (le comte Emile de).
Sérurier (baron).
Severac (baronne de).
Sinety (marquis de).
Solages (marquis de).
Solerac (comte de).
Sommery (marquis de).
Sorcau, notaire.
Spar (comte de).
Straten Ponthoz (comte de).
Suffren (baronne de).
Suze (marquis de la).
Taisne (de).
Tarin (madame).
Teillard de Beaurepaire.
Teilhard de Vernière.
Termes (J. de).
Terrasson (A. de).
Terrasson (de).
Thevenot, ancien officier de la maison militaire du Roi.

MM.

Torcy (baron de).
Touchimbert (comte de).
Touchimbert (comte de).
Tour-du-Pin-Chambly (vicomte de la).
Tourvieille de Lavernède (Gaston).
Trébons (comte des Mares).
Trébons (vicomte de).
Trémault (comte H. de).
Treverret (Jules de), ancien garde du corps du Roi.
Trouvé (baron).
Truchis (vicomte de).
Tuja (d'Olivier de).
Tuollays (Adolphe de la).
Valles (comte de).
Valleton (vicomte de).
Valori (comte Charles de).
Valori (comte de).
Van Duffet (madame de).
Vaublanc (comte de).
Vaujuas Langan (comte de).
Vaujuas Langan (marquis de).
Verdonnet (comte de).
Verne (Louis du).
Verrier (Charles), avocat.
Viala de Lacoste, avocat.
Vibraye (comte de).
Vidart (vicomte de).
Vigan de Cernières (baron de).
Vigier (Paul de).
Ville (de).
Villemur (comte Adolphe de).
Villemur (vicomte de).
Vivie de Régie (de).
Voisins (marquis de).
Wacquant (baron de).
Walsch (vicomte).
Wissel (baron de).
Yversen (baron d').

Souscriptions ministérielles recueillies par M. DUSACQ, *éditeur*.

S. E. M. le ministre d'État (pour les bibliothèques publiques), 50 exemplaires.

S. E. M. le ministre de la Maison de l'Empereur (pour les bibliothèques de la Couronne), 10 exemplaires.

S. E. M. le ministre de la guerre (pour les biblioth. de son département), 8 exemp.

S. E. M. le ministre de la marine (pour les biblioth. de son département), 8 exemp.

S. E. M. le ministre de l'intérieur (pour la bibliothèque du ministère), 1 exemplaire.

FIN DE LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

